Albert Spemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXXXIII. — 1er JANVIER 1896.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1896unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1896

THE GETTY CENTER

LE PREMIER MINISTÈRE DE RICHELIEU

(NOVEMBRE 1616 — AVRIL 1617)

I

LA POLITIQUE D'AUTORITÉ. — LES AFFAIRES DE VENISE ET DE SAVOIE

I

« Il semblait que l'on entrât dans un nouveau règne », écrit un contemporain au moment où, par l'influence du maréchal d'Ancre, l'évêque de Luçon arrivait aux affaires. En effet, la première phase de la régence de Marie de Médicis était définitivement close. Les « barbons », Villeroy, Sillery, Jeannin, étaient remplacés par les « jeunes », Barbin, Mangot, Luçon.

Les nouveaux ministres avaient des vues, du courage, et de la capacité. Mais leur fortune politique, qui dépendait de la faveur de Concini, était précaire comme elle; leur action était affaiblie d'avance par l'insécurité. Il avait fallu de la souplesse pour arriver au pouvoir dans ces conditions : il eût fallu de la bassesse pour y rester longtemps et pour se plier aux projets et aux mœurs du maréchal. Il était le véritable maître du ministère, maître capricieux, ombrageux, gonflé outre mesure et enivré jusqu'à la folie par la docilité que sa prodigieuse ascension rencontrait parmi les Français.

Marie de Médicis, jusque-là craintive et timorée entre les

mains des Villeroy et des Sillery, paraissait excitée par le contact de ses nouveaux conseillers : c'étaient plutôt les parties irritables de son caractère qui se manifestaient maintenant. Elle s'arrachait à son ancienne indolence pour se répandre en crises de dépit et de larmes, où elle accusait tout le monde des fautes qu'elle avait commises, et de celles qu'elle se sentait prête à commettre. Agée de quarante-deux ans, elle entrait dans cette période de la vie des femmes où les regrets sont encore plus insupportables que les remords : le spectacle de leur beauté qui s'effeuille fait, de la maturité des veuves, le plus lugubre des automnes. Un portrait de Montcornet dessine brutalement les carnations pâlies et empâtées du visage, le nez proéminent, les yeux amortis, et les plans graisseux des joues et du menton. Le corps seul pouvait tenir encore ce que la figure ne promettait déjà plus.

On avait perdu pour la reine tout respect. Les pamphlétaires ne se gênaient pas pour incriminer son origine étrangère, ses faiblesses pour les deux Concini et le je ne sais quoi de suspect qui s'affirmait dans les relations avec le mari. Les diplomates ne s'adressaient à elle que par égard pour les prérogatives déjà effacées d'une régence arrivée à son terme. Même ceux qui comptaient sur elle pour la défense de leurs idées ou de leurs intérêts la jugeaient sévèrement : « La reine est, par nature, pauvre de paroles, et encore plus pauvre d'idées, écrivait le nonce Bentivoglio; dans les affaires importantes, on ne peut rien tirer d'elle, quand elle n'a pas eu le temps de conférer avec ses ministres. »

Concini était le véritable souverain, et les ministres désignés par lui étaient à ses ordres. Il les considérait tous, Barbin, Luçon, Mangot, Brienne, comme des valets et les traitait comme tels. Quand il était à la cour, les conseils se tenaient chez lui. Quand il était absent, on lui écrivait tous les jours pour le tenir au courant des décisions prises. La politique générale du ministère se subordonnait à ses vues particulières.

Il se montrait, d'ailleurs, de plus en plus décidé à affirmer et à exercer l'autorité gouvernementale. C'est la tendance ordinaire des favoris : maîtres de la volonté du souverain, ils veulent qu'elle soit obéie. En poursuivant les « grands », toujours en état de rébellion, il se posait en défenseur de la tranquillité publique et de l'ordre. Il y avait là, pour son gouvernement, une chance sérieuse de succès. Les intérêts sont pusillanimes; ils se rallient vite à ceux qui parlent haut et qui frappent fort, puisqu'en somme l'énergie dans le gouvernement tourne toujours au profit de ceux qui ont quelque chose à défendre.

Pour l'action, le ministère était bien composé : des hommes

pauvres et maigres, n'ayant rien à ménager, non de ces gras personnages qui tremblent sans cesse pour leur bourse ou pour leur peau, « — de basse naissance et des faquins », dit du Vair. Plutôt intègres, mais ambitieux d'honneurs et de pouvoirs, sur la carte que le hasard avait mise entre leurs mains, ils jouaient leur va-tout.

Seul, peut-être, dans ce conseil, l'évêque de Luçon était tenu à quelque ménagement pour la classe à laquelle il appartenait par sa naissance et par son rang épiscopal; les diplomates contemporains le distinguent finement en cela de ses collègues. Mais il n'était pas le chef du ministère. N'eût-il pas subordonné sa fortune à la faveur du maréchal, qu'il eût dû s'incliner devant la volonté de l'homme qui l'avait poussé aux affaires : c'était Barbin.

Tout le monde considérait celui-ci comme le premier ministre : « Le maréchal m'a parlé des trois ministres comme de ses créatures, écrit le nonce dès son arrivée à Paris; il fait beaucoup de cas de Mangot et de Luçon. Mais il me dit que celui qu'il estime le plus, c'est Barbin, qui, par sa pratique des grandes affaires, peut vraiment passer pour le maître des deux autres. Ce Barbin est celui qui a, en ce moment, le plus d'autorité; c'est lui qui a provoqué la chute du président du Vair. » Dans les audiences, c'est bien l'attitude que prenait Barbin : « Je l'ai trouvé homme résolu, parlant librement, et avec autorité. Nous avons parlé des choses du dedans, et des choses du dehors. Il me dit qu'il avait bon espoir de sortir d'affaires, au besoin par la force, si la douceur ne suffit pas; en tout cas, il assure qu'il ne ménagera rien de ce qu'il faut pour réussir. »

Après l'avoir fréquenté plus longtemps, le même nonce, de sa plume élégante, fait de Barbin le portrait suivant : « C'est un homme de basse naissance, mais d'esprit vif et subtil. Il a une longue pratique des questions de finances; en maintes circonstances, il a montré en ces sortes d'affaires un esprit inventif et ingénieux qui l'a introduit dans la faveur des Concini et qui lui a fait obtenir la charge de contrôleur général. Maintenant, tant par son titre que par leur faveur, il a le maniement de toutes les finances du royaume. C'est un homme d'aspect rigide, dur en affaires, haï autant à cause de sa puissance que parce qu'il la tient de ce qui est haï de tout le monde. Il passe pour homme de bien et bon catholique; d'ailleurs, pour les choses ecclésiastiques, il s'en rapporte à l'évêque de Luçon. Il montre du jugement et de la résolution. Il parle avec fermeté et autorité et c'est lui qui a la plus grande part dans tout ce qui se fait actuellement. »

Luçon était le bras droit de Barbin : l'ami, le protégé, le confident. Tout ce qui s'est fait pendant ce court ministère a été décidé en commun par ces deux hommes, souvent contre leurs collègues, parfois contre le maréchal d'Ancre. De cette action commune, Luçon, par la suite, n'a jamais rien désavoué. Après la chute du ministère, il écrivait dans un mémoire intime qu'il préparait en manière d'apologie : « ...faudra mettre la défense de Barbin, mains nettes et courageux. » Barbin, d'autre part, avait en Luçon une confiance absolue. Il semble qu'il prenait plaisir à satisfaire les ambitions de son jeune ami. Il y mettait même de la rondeur et lui faisait, au grand émoi de ses collègues, attribuer, en vertu du rang épiscopal, la préséance sur les autres secrétaires d'État. Les lettres royaux associent l'évêque au vieux Villeroy, qui reste titulaire de la charge, « pour en faire la fonction et jouir des honneurs, pouvoir, autorité, prérogatives, privilèges et franchises appartenant à ladite charge, et office de secrétaire d'État et de nos commandemens, tout ainsi et en la même forme qu'en a ci-devant joui ledit sieur de Villeroy, pour avec lui, conjointement ou séparément, en la présence ou l'absence l'un de l'autre, faire, signer et délivrer toutes les lettres et autres expéditions concernant nos affaires tant au dedans qu'au dehors notre royaume. » En outre, par une innovation importante, la commission de Richelieu, étendant singulièrement les pouvoirs du nouveau ministre, lui confie dans les termes suivans l'administration de la guerre : « également en ce qui concerne l'ordinaire et l'extraordinaire de la guerre et toutes les autres fonctions qui dépendent de ladite charge et office. » Les « gages et entretenemens » étaient fixés à 17 000 livres tournois. Dans les circonstances critiques que l'on traversait, un évêque ministre de la guerre, voilà qui prêtait aux criailleries des partis et notamment des protestans ! Mais cela témoigne aussi de l'extraordinaire confiance que ses protecteurs avaient en ce jeune homme qui n'avait encore rempli aucune fonction publique.

Jusqu'ici, il n'avait été, en effet, qu'un évêque zélé et un courtisan habile. La dignité épiscopale qui l'avait approché de la reine, lui donnait seule une sorte d'autorité. Le maréchal d'Ancre eût désiré le voir renoncer à son diocèse pour le tenir tout à fait. Mais Luçon, par une première méfiance, refusa de se démunir ; il consentit seulement à se défaire de sa charge d'aumônier de la reine régnante qu'il céda bientôt à Miron, évêque d'Angers.

Cette même dignité épiscopale lui assurait, de prime abord, la confiance des catholiques. Le nonce se louait beaucoup de lui au début, vantait ses vertus, son dévouement, sa piété ; le pape l'accablait d'éloges, de faveurs, de bénédictions. En revanche, les

huguenots étaient mécontens. Au dedans et au dehors, tous ceux qui étaient engagés dans la politique anti-espagnole partageaient la même méfiance. Il semble même qu'autour de l'évêque on appréhendât de le voir succomber sous le poids des lourdes charges qu'il avait assumées; car on lui adjoignit pour les affaires militaires un vieux commis nommé Beaucler, chargé de lui « faire leçon ». Mais il montra bientôt qu'il n'avait de leçon à recevoir de personne.

Cet homme était fait pour gouverner. Jusque-là, il avait marché, contraint et courbé, dans les avenues de l'ambition et de l'intrigue. A peine au pouvoir, sa taille se redresse : il est encore tout vibrant de jeunesse : sa sagesse même a quelque chose de passionné. Il ne faut nullement se représenter ici le futur cardinal, l'homme d'État de grand poids et de physionomie grave que la tradition, par un procédé de simplification trop aisé, ramène à un type unique et consacré. Le nouveau ministre est beaucoup plus près de ce qu'a été le marquis de Chillou. C'est à peine s'il a perdu l'aspect de l'adolescence, ses habitudes physiques et son ton cavalier. Il ne paraît en évêque que dans les cérémonies publiques. Dans le cours de la vie, c'est un jeune courtisan maigre et grêle, à l'aspect sérieux et intelligent. C'est ainsi, par exemple, qu'il apparaît à l'abbé de Marolles, mandé du collège pour recevoir une semonce sur la conduite de son père, mêlé à la révolte de Nevers; au milieu de l'algarade, le collégien eut le temps de jeter un coup d'œil autour de lui : « Là, dit-il, était M. de Luçon, en habit noir, renversé sur une chaise de cuir, tandis que le garde des sceaux était debout et me parlait sur ce sujet »...

On rencontre aussi l'évêque aux bals de cour, même aux bals masqués. Dans les audiences, il est empressé, affable, parle abondamment, mêlant, au besoin, le français et l'italien. Il écrit vite et bien. Il écrit beaucoup. Parfois, il dicte à ses secrétaires de courts résumés qu'ils n'auront qu'à développer. Mais, le plus souvent, il prend lui-même la plume et s'applique avec un réel souci de la forme et même une pointe de prétention à ce sujet.

En tout, il a la coquetterie des débutans, l'entrain des jeunes, une confiance dans le succès que l'expérience n'a pas encore atteinte. Ignorant encore de la force des petits obstacles, il va devant lui, court et galope avec une gaîté, une allure où il y a du fond et de la race, mais aussi une étonnante imprescience des événemens qui pourtant le pressent déjà, et de la catastrophe qui va bientôt l'envelopper. C'est de ce contraste que naît le drame de ce court et impétueux premier ministère.

Le duc de Nevers, ayant rompu avec la cour après l'arrestation du prince de Condé, avait allumé un incendie qu'il ne fut plus question d'éteindre. C'était un singulier esprit que ce Nevers, et Guez de Balzac nous a laissé de lui un portrait que Saint-Simon ne désavouerait pas : « Je ne vis jamais d'imagination si fertile et si chaude que la sienne. Il ne se pouvoit voir de raisonnement plus vite, ni qui courût plus de pays, ni qui revînt plus difficilement au logis. Mais cette fertilité et cette étendue ne faisoient que fournir matière à l'extravagance et donner plus d'espace à des pensées folles... Il péchoit surtout en subtilité ; il avoit trop de ce qui élève et qui remue et trop peu de ce qui fonde et qui affermit. Son repos même étoit agité : il dictoit ses dépêches en dînant. Il dormoit les yeux ouverts, et l'un de ses domestiques m'a dit que, de ces yeux ouverts, il sortoit des rayons si affreux que, souvent, il en eut peur et ne s'y accoutuma jamais bien. » Ce bon duc, très excité depuis l'arrestation du prince de Condé, agitait tout dans la province de Champagne. Il traitait insolemment les envoyés du roi ; il levait des troupes ; il jetait du monde dans les villes frontières ; il vendait la coupe de ses bois pour faire de l'argent ; il était sans cesse en relation avec Sedan et avec cet infernal Bouillon (1).

Celui-ci, esprit caustique et rebelle expérimenté, jetait l'huile sur le feu et excitait le pauvre Nevers qui n'avait pas besoin d'être mis hors de sens. Après l'arrestation de Condé, Bouillon avait dit en s'échappant : « Notre procès ne peut se vider qu'à huis ouvert ; que ceux qui ont accoutumé d'en juger à huis clos aillent à Paris s'ils veulent s'y enfermer ; je tiens que le chemin de Soissons est le plus assuré que nous puissions tenir. » Et, en effet, Soissons et les provinces de l'Est devaient être le champ de cette nouvelle rébellion. Terrain bien choisi, puisqu'il commandait la capitale, coupait ses relations avec le dehors, et assurait, par les Flandres, la Belgique et l'Allemagne, la venue des troupes étrangères destinées à renforcer les armées des princes. « Je suis contraint de me sauver sans bottes, aurait encore dit Bouillon, mais pour un bas de soie qu'on me fait gâter, je ferai user par centaines les paires de bottes. » Sa prédiction se réalisait, toute la France de l'Est était à cheval et bottée.

Les nouveaux ministres ne s'en étonnaient nullement. Luçon lui-même, oublieux de ses bonnes relations avec le Père Joseph et avec le duc de Nevers, répondit sur un ton ferme et moqueur

(1) Le 27 novembre, on avait appris que Bouillon renforçait la garnison de Sedan. Le 1er décembre, on a nouvelle à la cour que Nevers a surpris Sainte-Menehould, et y a mis une forte garnison.

qui dut exaspérer le rebelle, à une lettre de plainte que celui-ci avait publiée.

D'ailleurs, les grandes résolutions étaient prises. Une des premières lettres de notre évêque donne, tout de suite, le ton : « Reste maintenant l'affaire de M. de Nevers, qui, s'étant assuré force gens, ayant actuellement levé un assez bon nombre, grossi ses garnisons, muni ses villes, et écrit en fort mauvais termes, a donné, par ce procédé, de grand set justes sujets de plainte à Sa Majesté qui, par la grâce de Dieu, est en état de se faire obéir. On ne sait pas encore comment cette affaire se terminera, si doucement ou par les armes. Tout ce que je vous en puis dire est que véritablement Leurs Majestés désirent avec passion que mondit sieur de Nevers se reconnaisse et leur donne sujet de n'employer point leurs forces contre lui. S'il ne le fait, Elles sont obligées par raison d'État, de le mettre à la raison et s'y sont résolues comme tous autres qui voudraient s'élever contre leur autorité. »

Pour soutenir ce langage, il fallait des forces et il fallait de l'argent. L'argent, c'était affaire à Barbin de le trouver. Ses prédécesseurs avaient laissé la caisse vide : l'avarice des grands avait épuisé le royaume, et maintenant qu'on voulait « châtier leur insolence », on était ruiné. On dut donc recourir à ces moyens fâcheux usités sous l'ancien régime dans les grands besoins. On décréta, par voie d'édits, qu'une taxe supplémentaire serait perçue par les élus. C'était une mesure arbitraire. La cour des aides refusa d'enregistrer les nouveaux édits. Mais les présidens furent convoqués au Louvre, et là, une algarade assez vive se produisit entre leur chef, le président Chevalier, et le garde des sceaux, Mangot. Celui-ci représenta la nécessité des finances, les excessives dépenses que le roi était contraint de supporter, l'urgence de recourir à des moyens extraordinaires pour y subvenir. Chevalier, en bon parlementaire, tonna contre le gaspillage et le désordre régnant dans les finances de l'État. Mangot répondit que les reproches en question portaient sur l'administration précédente, qu'il était dans les intentions du nouveau contrôleur général de porter remède aux abus signalés ; mais que, pour le moment, il fallait de l'argent à tout prix, et il enjoignit à la cour des aides d'enregistrer les édits. Quelques jours après, on envoya auprès d'elle le comte de Soissons assisté d'un maréchal de France et de trois des plus anciens du Conseil, et il fallut bien s'exécuter. Les ministres se procurèrent ainsi quelques ressources.

Barbin était, d'ailleurs, disposé à s'appliquer sérieusement à ses fonctions, et à mettre un peu d'ordre dans le bourbier suspect où la bonhomie de son prédécesseur, le président Jeannin, avait

fini par s'enlizer. Assisté d'un homme expérimenté, Arnauld, l'intendant, il fit préparer un relevé complet de tous les états de ressources et de dépenses du Trésor pour l'année 1617. Il voulut que ce travail fût prêt pour le 1er janvier; ainsi, pour la première fois depuis Sully, et pour la dernière fois peut-être jusqu'à Colbert, on vit, au début de l'année, un budget complet de « l'exercice » dans lequel on allait entrer. Ce travail permit de relever de grosses irrégularités. On s'aperçut, par exemple, que, rien que dans la solde des Suisses, il y avait des manquans montant à près de 300000 livres. Arnauld, qui nous raconte ce détail, fait observer simplement que M. de Castille, gendre du président Jeannin, était, en même temps, ambassadeur en Suisse, et était chargé, par conséquent, à la fois de conclure les traités et de verser les sommes qui lui étaient remises par son beau-père. De telles insinuations visant des personnes qui passaient pour honnêtes, s'expliquent par les mœurs du temps. Personne ne s'étonnait de voir des particuliers s'enrichir aux affaires. On demandait seulement qu'ils y missent quelque mesure.

Dans l'affaire des élus, sur laquelle s'était expliqué le président Chevalier, on fut également obligé de convenir, après vérification, que l'affermage était fait dans des conditions fâcheuses pour les intérêts du roi. La corruption, la faiblesse des gouvernemens précédens pesaient ainsi sur la nouvelle administration. Mais celle-ci eut à peine le temps de se reconnaître et de pourvoir au plus pressé.

On avait réuni quelque argent; il fallait des armées. On songea d'abord à s'assurer des chefs dévoués et autorisés. La puissance royale était si diminuée que l'investiture du commandement de la part du prince n'eût pas suffi pour donner à un général l'autorité nécessaire. Il fallait qu'il eût, par lui-même, une grande situation et qu'il entraînât, en quelque sorte, tout un parti derrière lui dans le service du roi. Quelque temps avant l'arrivée de Richelieu au pouvoir, on avait fait sortir de la Bastille un homme de grande naissance, qui avait la réputation d'un bon officier général; c'était le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, emprisonné par Henri IV, lors du complot de Mme de Verneuil, et qui avait cuvé l'esprit de rébellion dans les loisirs d'une longue détention. Par un retour de confiance, où se peint toute une époque, on le délivra pour lui confier le commandement d'une armée. On s'assura aussi du duc de Guise, qui, un instant, s'était engagé avec les princes; en s'y prenant adroitement, on put le ramener à la cour, et le réconcilier avec le maréchal d'Ancre. Enfin, on avait sous la main

un vieux soldat, vaniteux mais brave, Montigny. Tels furent les chefs qu'on destina aux armées qu'il s'agissait maintenant de rassembler.

Ceci était l'affaire particulière du nouveau ministre de la guerre; mais il se heurtait à de grandes difficultés. L'armée n'existait plus : ni cadres, ni troupes. Pour la refaire, il fallait de toute nécessité s'adresser aux gentilshommes et aux capitaines qui opéraient le recrutement par le système des commissions. Mais, par ce temps d'indiscipline universelle, ils se montraient très exigeans. Le moindre d'entre eux marchandait longuement et faisait payer chèrement un concours toujours mal assuré.

Le mieux était de recourir aux troupes étrangères : la Suisse avait, depuis longtemps, le privilège de fournir aux armées françaises leur plus solide noyau; l'Allemagne avait été la grande « matrice des hommes » durant les guerres du XVIe siècle; la Hollande était l'école des officiers et des ingénieurs. Pour s'assurer les ressources en hommes que ces pays voisins pouvaient fournir, la politique du nouveau cabinet dut donc s'orienter sans retard vers les questions extérieures.

D'ailleurs, les princes rebelles avaient pris les devans. On n'ignorait pas que Bouillon, familier de tous les souverains, agissait auprès des puissances hostiles à l'Espagne, décriait partout le nouveau gouvernement, et réclamait des secours pour les rebelles français, en invoquant l'intérêt général de l'Europe. Il parlait, en somme, le langage traditionnel de la politique française, celui de Henri IV, celui qui devait servir plus tard à Richelieu lui-même. Il disait que les mariages espagnols subordonnaient la France à la politique de l'Escurial. Près des patriciens de Venise, il agitait le spectre de l'asservissement de la Péninsule; aux États Généraux de Hollande, il rappelait les souvenirs de la guerre de l'indépendance; au roi Jacques d'Angleterre, il faisait un cas de conscience de laisser le royaume de Henri IV s'inféoder de plus en plus à la papauté romaine; il implorait l'appui des princes protestans de l'Allemagne au nom d'une vieille confraternité d'armes; enfin, il savait qu'il trouverait dans le duc de Savoie un ambitieux toujours prêt à rechercher parmi les complications internationales l'accroissement de son domaine et la fortune de sa dynastie. Ses émissaires étaient partout. Ils dénonçaient l'influence toujours croissante des Italiens à la cour de France. Ils assuraient, non sans raison, que les Espagnols avaient les Concini à leur solde. Ils se plaignaient que les affaires du royaume fussent aux mains d'un évêque notoirement dévoué à l'Espagne. Ils justifiaient ainsi la cause des rebelles et deman-

daient des hommes, des armées, de l'argent. On les écoutait.

Or, au même moment, des dissentimens graves agitaient l'Europe. Les querelles qui divisaient les princes du nord de l'Italie pouvaient devenir les premières étincelles d'un grand incendie. Les ambassadeurs de Venise et du duc de Savoie assiégeaient, à leur tour, les ministres du roi et imploraient leur intervention.

C'est dans ces circonstances que l'évêque de Luçon prenait la place de Mangot, dont l'insuffisance notoire avait encore embrouillé une situation très compromise, tandis que Villeroy boudait dans son coin, après avoir emporté tout ce qui pouvait éclairer ses successeurs sur les origines et sur les relations si complexes des affaires qu'ils avaient à traiter.

A peine ministre, le premier soin de Luçon fut d'entrer en contact avec les représentans du roi au dehors par une véritable « circulaire » dont il traça lui-même les grandes lignes dans les termes suivans : « Faut faire une dépêche à tous les ambassadeurs qui portera, qu'ayant plu au roi me mettre en la charge de secrétaire d'État, j'ai été extrêmement aise d'avoir les affaires étrangères pour avoir l'occasion de l'y servir; qu'ils peuvent croire que j'embrasserai toutes les occurrences qui s'y présenteront; que, de leur part, ils me feront plaisir de me les donner. Mais qu'ils se peuvent assurer *que je n'aurai point besoin d'avis en celles que je verrai moi-même...* » Après cette entrée en matière quelque peu assurée, il songe que les renseignemens lui manquent; il demande aux agens du roi de lui adresser non seulement une relation complète de ce qui se passe dans le pays où ils résident, mais aussi de lui transmettre une « copie de l'instruction qui leur fut donnée lorsqu'ils partirent en ambassade... » S'il attend ce secours de leur obligeance, il leur promet en échange tout son appui auprès du roi.

Le ton un peu hautain de cette première communication paraît avoir déplu aux ambassadeurs qui, pour la plupart, étaient des personnages importans en un temps où l'évêque était encore sur les bancs du collège. Les diplomates, gens de nuances, sont susceptibles. Le vieux Léon, ambassadeur à Venise, homme méthodique et grave, attaché probablement à l'ancien ministre Villeroy, ne cacha pas à l'évêque sa façon de penser, et il saisit bientôt une occasion d'apprendre le métier à ce blanc-bec : « Vous me permettrez de vous dire que voilà deux ordinaires passés sans que j'aie reçu aucune réponse du roi en réponse aux miennes... Ce qui désoriente et met en peine les ministres qui servent au dehors... La coutume est d'écrire à chaque ministre une lettre au

nom du roi et une autre au nom de la reine, sa mère... il est à propos d'accuser en icelles réception aux dits ministres... Voilà en gros ce que je puis vous dire en cette heure. » Tresnel, ambassadeur à Rome, était un personnage assez médiocre; il se fâcha, lui aussi, pour quelque formule de politesse oubliée et se plaignit hautement. Le ministre en Hollande, du Maurier, était plus prudent, mais se tenait sur la réserve. Avec de tels instrumens, Luçon, isolé, sans secours, n'ayant guère, pour l'aider que son cabinet intime, avait des heures pénibles. Les ambassadeurs des puissances à Paris en faisaient l'observation. Bentivoglio écrit : « Monteleone se plaint que Luçon est distrait quand il lui parle, et qu'il ne lui prête pas toute l'attention désirable. Et vraiment, le pauvre homme, outre qu'il est nouveau dans les affaires, en a pris la conduite dans un temps de tourmente; il n'est donc pas étonnant s'il est distrait par la multitude de ses devoirs. »

Dans ces momens, son tempérament nerveux prenait le dessus : « Je n'ai jamais été au milieu des grandes entreprises qu'il a fallu faire pour l'État que je ne me sois senti comme à la mort », écrivait-il quelques années plus tard. Mais de telles crises ne duraient pas; et cette âme énergique avait bientôt retrouvé tout son ressort. Après avoir reçu la lettre de Léon, il le remercie sur le ton de la plus fine ironie, « de ce que, non content de satisfaire au désir que j'ai de prendre connaissance du sujet de votre ambassade, vous avez voulu, par un excès de bonne volonté, me prescrire comme quoi je me dois gouverner en toutes les autres. » Mais son parti était pris de changer tout ce personnel lié au passé et de n'employer partout que des hommes nouveaux.

Cette résolution une fois arrêtée, il consacra quelques semaines à un examen rapide de la situation de Europe et à l'étude des diverses questions qui se présentaient à lui, ne voulant agir que quand il se sentirait en pleine connaissance des affaires et bien maître de ses intentions.

II

Le premier pays qui attirait ses regards, c'était l'Italie. Un des problèmes politiques les plus graves qui puissent retenir l'attention des hommes d'État français était posé à cette époque : il s'agit de la possession de ces vallées des Alpes par lesquelles l'Allemagne entre en communication avec les puissances méridionales rivales de la France.

A cette époque, l'Espagne était puissante. Elle régnait sur la

Belgique et sur la Franche-Comté; elle dominait l'Italie. Ses armées, suivant les routes militaires ouvertes par les Romains, s'efforçaient de gagner le Rhin supérieur à travers les défilés des Alpes centrales. Établir ce réseau de routes d'une manière durable, c'était fermer le cercle qui enserrait nos frontières. Heureusement, en Italie même, les ambitions tenaces de l'Espagne rencontraient deux adversaires luttant pour leur propre compte. C'était la Savoie et c'était Venise.

La dynastie de Savoie, encore blottie dans son aire, passait seulement la tête et humait le vent. La leçon que Henri IV lui avait infligée à Lyon la détournait de la France, proie hors de proportion, sinon avec ses appétits, du moins avec ses forces. L'échec réitéré des fameuses escalades de Genève lui avait appris qu'il n'y avait rien à mordre sur la Suisse. Ne pouvant satisfaire ni « sa soif de Genève », ni « sa faim de Grenoble », elle se tournait vers ces grasses plaines de l'Italie, où sa rapide fortune devait bientôt s'abattre. Elle était représentée, alors, par un des types les plus remarquables de la race, Charles-Emmanuel, petit homme noir, Italien par l'intelligence, l'adresse, la fertilité extraordinaire des desseins et des ressources, plus homme du Nord par le sang-froid, la force de résistance et l'inébranlable fermeté. C'était vraiment l'aigle rapace. Tout, pour lui, était butin. Il convoitait tout, il attaquait tout; il avait toujours du sang aux ongles; et les rudes coups qu'il recevait parfois ne faisaient que l'étourdir. Fontenay-Marcuil le définit en deux mots : « le plus ambitieux prince du monde et le plus inquiet »; et Brèves, l'ambassadeur, le juge de même : « Tant que son esprit traversier vivra et aura de quoi, il troublera toujours le monde. » Il devait, en effet, tailler de la besogne aux diplomates, « faisant endiabler quiconque le voulait servir tout autant que ses ennemis. »

Cet étonnant brouilleur de cartes avait toujours, en raison de sa nombreuse famille, quelque mariage à manigancer, quelque prétention à produire, quelque tutelle à exercer qui, par une suite de déductions aussi plausibles qu'inattendues, lui permettaient de réclamer, au détriment de la tranquillité générale, le privilège le plus odieux du cousinage, celui de se mêler des affaires d'autrui.

La mort de Henri IV l'avait bien surpris, car justement il négociait un mariage avec le roi, grand marieur aussi de son côté. Une alliance politique doublait l'union éventuelle des deux dynasties, et on partait ensemble en guerre contre l'Espagne, quand le roi de France mourut. Profonde déception et terrible embarras pour le duc, qui restait tout seul en face de l'énorme molosse espagnol, grondant et déchaîné.

Par quels trous tortueux le Savoyard ne dut-il pas passer pour échapper à la colère qu'il avait suscitée? Son fils, le prince Philibert, dut aller en Espagne subir les rebuffades de l'orgueil castillan et implorer le pardon de l'alliance conclue avec Henri IV. Il est vrai que, tout en négociant un nouveau mariage pour ce fils, à Madrid, le duc en traite un autre tout contraire en Angleterre, et qu'en Italie il trame une vaste alliance entre les États hostiles à la domination espagnole. C'est alors qu'il adresse effrontément aux Italiens un manifeste célèbre où le fin renard fait parade de ses plus beaux tours : « Mes armées sont la sauvegarde de l'Italie ; le roi d'Espagne tient sous le joug Naples et Milan ; les embarras de Venise se multiplient, la Toscane est comme assiégée, Rome hésite ; Gênes, sous le canon des flottes de Barcelone, n'obéit qu'aux ordres de Madrid ; si je désarme, la Péninsule ne comptera plus que des traîtres et des esclaves. Que l'opinion des Italiens dicte ma réponse ! »

L'Espagne possédait en Italie Naples et le Milanais ; elle avait Mantoue sous sa protection. On ne pouvait lever un doigt dans la Péninsule sans toucher à ses intérêts ou à ses prétentions. Mais en raison même de la grandeur et de la diversité de ses possessions, elle était obligée de laisser à ses vice-rois une véritable indépendance. L'Espagne, comme l'Angleterre d'aujourd'hui, était dispersée sur le monde entier. Sa politique était toujours partagée entre la nécessité de s'étendre sans cesse et la difficulté de garder des acquisitions de plus en plus éloignées. Aussi, même en Italie, le vice-roi de Naples et le gouverneur du Milanais étaient-ils à peu près les maîtres dans leur province. Leur action, subordonnée seulement dans sa ligne générale aux intérêts de la couronne, était dirigée, le plus souvent, selon les vues et le tempérament particuliers de ces hauts personnages, semi-indépendans.

Dans la période qui avait suivi immédiatement la mort de Henri IV, Charles-Emmanuel avait eu affaire dans le Milanais à un gouverneur si réservé, si timoré qu'on finit par l'accuser, à Madrid même, d'infidélité. C'était le marquis d'Inojosa. Il fut rappelé. On lui donna des juges et on le remplaça par Don Pedro de Tolède, homme énergique, hautain, porté, autant par caractère qu'en raison des circonstances de sa nomination, à prendre le contre-pied de la politique prudente de son prédécesseur. Il déclara tout de suite « qu'il était décidé à faire reconnaître par le monde entier que les Espagnols ne se soumettent qu'à ce qui leur plaît, sans prendre égard à quoi que ce soit, quand il s'agit d'une affaire où il y va de leur grandeur et de leur supériorité. »

Avec Charles-Emmanuel, les sujets de conflit ne manquaient pas. Tout auprès de la Savoie, et, si je puis dire, sous son aile, un petit pays, le Montferrat, la séparait seule du duché de Milan, Le Montferrat appartenait aux ducs de Mantoue. En 1612, François, duc de Mantoue, était mort, laissant une fille âgée de trois ans, de son mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel. Celui-ci, en bon grand-père, mit d'abord la main sur l'héritage de sa petite-fille, ou, du moins, sur ce qui était à sa convenance, le Montferrat (avril 1613). Ceci se passait du temps du marquis d'Inojosa. A la suite d'une guerre de courte durée, la France était intervenue, et sa médiation avait fait accepter, par les belligérans la paix d'Asti (21 juin 1615), qui, en somme, était favorable au duc Charles-Emmanuel. C'est à la suite de ces événemens qu'Inojosa avait été disgracié. L'exécution du traité d'Asti fut donc le point sur lequel Don Pedro fit porter sans retard ses réclamations.

Charles-Emmanuel, malgré l'engagement qu'il avait pris dans le traité, avait continué ses armemens; Don Pedro le mit en demeure de disperser ses troupes. Mais Charles-Emmanuel s'y refusa. Il se croyait fort. Il avait contracté des alliances avec Jacques Ier et avec la République de Venise et avait reçu de l'argent de ces deux gouvernemens : il avait levé et instruit ses excellentes milices savoisiennes, enrôlé des troupes en France, en Suisse, en Lorraine, acheté des mousquets à Genève, intrigué partout, et surtout en France, auprès de son grand ami et voisin, le maréchal de Lesdiguières. Il se sentait vivre, puisque tout, en Europe, était troublé à cause de lui.

De ces diverses intrigues, les plus importantes étaient assurément celles qu'il poursuivait avec les Vénitiens et avec Lesdiguières.

Venise était, pour l'Espagne, une adversaire beaucoup plus ancienne et plus irréductible que la Savoie. Ceux qui combattaient la monarchie péninsulaire pouvaient toujours escompter, de sa part, une prudente adhésion. Pour le moment, la République était engagée dans un défilé très étroit, où la force et l'adresse de sa grande rivale l'étreignaient cruellement. Il ne s'agissait pas de secourir les autres, mais bien de les appeler à l'aide.

La République « reine de l'Adriatique » avait, par-dessus tout, besoin de sécurité sur les eaux. Mal protégée par ses lagunes, non fortifiée et non fortifiable, tout danger qui s'approchait d'elle, si mince qu'il fût, la faisait trembler. Or, depuis plusieurs années, elle était aux prises avec un ennemi qui, pour n'être qu'un moucheron à comparer avec la puissance du lion de Saint-Marc, ne lui

en faisait pas moins de cruelles piqûres. C'était la tribu célèbre des Uscoques. Ce ramassis de brigands et de transfuges s'était formé dans la première moitié du XVIe siècle à l'abri des îlots qui découpent le fond de la mer Adriatique, et s'était cantonné autour de la ville de Segna. De là, il menaçait sans cesse la navigation, attaquant, le plus souvent les Turcs, mais faute de mieux, s'en prenant aux Vénitiens. Venise avait la prétention de faire la police de ses eaux. Elle résolut de mettre le pied sur ce nid de forbans. Mais elle se heurta à la maison d'Autriche. En effet, les Uscoques s'étaient mis sous la protection de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, proche parent de l'Empereur. Segna était situé sur son territoire. Au cours de leur expédition, les troupes vénitiennes avaient ravagé les terres de l'archiduc. Les sujets de Ferdinand se vengèrent, et le sénat de Venise, sortant des bornes de sa prudence habituelle, se décida à entrer en guerre ouverte avec l'archiduc. En décembre 1615, le généralissime des forces vénitiennes, Pompeo Frangipani, avait reçu l'ordre de mettre le siège devant la ville autrichienne de Gradisque. Pompeo passait pour un bon général, mais ses troupes étaient déplorables : « La lâcheté et la bonhomie de ses soldats que les prières, l'autorité, les menaces et les coups de leurs capitaines ne purent jamais déterminer à tenter l'escalade, firent échouer l'entreprise. » Quelque temps après, P. Frangipani fut tué dans une reconnaissance. On lui éleva un tombeau magnifique et une statue équestre. Mais cela ne constituait pas une armée pour son successeur, Jean de Médicis.

Or, justement, Don Pedro de Tolède, ayant assumé le gouvernement du Milanais, menaçait de prendre Venise à revers. Les affaires de l'Espagne étaient étroitement jointes à celles de l'Autriche. Il pensait que l'occasion était excellente pour briser d'un coup la force de l'orgueilleuse République. Au même moment, deux autres Espagnols non moins redoutables, le vice-roi de Naples, le célèbre duc d'Ossuna, et l'ambassadeur du roi catholique près de la République, le marquis de Bedmar, méditaient aussi sa perte. Un vaste complot, sur les origines et la portée duquel le dernier mot n'est pas dit encore, était tramé au sein des armées de mercenaires enrôlées à prix d'or par le Sénat, et jusque dans la ville même.

Dans ce péril, Venise, à son tour, cherchait des alliés. Il est naturel qu'elle ait pensé tout d'abord au duc de Savoie : un intérêt commun rapprocha les deux adversaires de Don Pedro de Tolède. Un traité d'alliance fut donc signé entre eux, le 21 juin 1615, à Asti. En cas de rupture nouvelle avec l'Espagne,

Venise devait fournir au duc un subside en argent et un corps de 4000 hommes pour opérer contre le Milanais. La République devait en outre mettre une flotte à la mer. Mais, comme le duc de Savoie, elle manquait de soldats et elle devait les chercher au dehors. Elle s'adressa à tous les ennemis de la maison d'Espagne; d'abord, aux Provinces-Unies, qui conclurent, elles aussi, un traité d'alliance avec la République italienne; de ce chef, on put compter sur un corps de 4000 Hollandais qui vint débarquer et passer la revue sur la place Saint-Marc, à la grande satisfaction du parti de la guerre, mais au grand effroi des gens timides et expérimentés, qui voyaient avec terreur ce corps redoutable d'hérétiques maître de la ville. On se hâta de l'expédier vers le Frioul.

On s'adressa aussi aux cantons suisses. Parmi eux, les catholiques restèrent fidèles à la cause de l'Espagne. Mais Berne et Zurich se laissèrent charmer par le son des sequins et promirent des soldats. Pour permettre à ces recrues de gagner son territoire, et, en même temps, pour achever cette vaste entreprise d'enrôlement, Venise devait s'entendre avec une petite république voisine, maîtresse des défilés des Alpes, les « Ligues grises ». Ces peuples, à demi barbares, étaient engagés, depuis longtemps, dans l'alliance de la France. Henri IV avait renouvelé les traités qui lui assuraient, à lui et à ses successeurs, le privilège exclusif de recruter ses armées chez les Grisons et de faire passer ses troupes par les importans défilés qu'ils occupaient.

Ainsi, en même temps que le duc de Savoie se tournait vers la France et notamment vers son puissant voisin, le maréchal de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, pour réclamer de lui aide et secours contre les lieutenans de l'Espagne, Venise, invoquant la vieille amitié qui l'unissait à la couronne de France, rappelant le souvenir si récent de l'appui qu'elle avait fourni au roi Henri IV pour l'aider à conquérir son royaume, s'adressait aussi à son successeur.

Ces événemens se passaient dans les premiers mois de l'année 1616, quelque temps avant l'arrivée de l'évêque de Luçon aux affaires.

L'embarras était grand pour la cour de France. Les deux dynasties de France et d'Espagne venaient de s'unir par le double mariage, couronnement de la politique de Marie de Médicis. Sans qu'il y eût, à proprement parler, de traité d'alliance, l'entente existait entre les deux cours. L'ambassadeur d'Espagne, le duc de Monteleone, était admis dans les conseils de Marie de Médicis. Il avait acquis à la cause de son maître les Concini et leur bande.

A l'intérieur le parti catholique, les prêtres, les moines, s'appuyaient sur lui, et il n'avait d'autres adversaires que les adversaires de la reine mère, les princes, les rebelles, Condé, Bouillon, Mayenne, Vendôme, qui recherchaient l'appui du parti huguenot, des princes d'Allemagne, de la Hollande, de la Savoie, de Venise, en un mot, de tout ce qui, au dedans ou au dehors, était engagé dans la lutte ouverte contre la maison d'Espagne.

D'autre part, on ne pouvait oublier les vieilles traditions qui poussaient invinciblement les « bons Français » à résister à la domination espagnole. Cette politique était considérée, non seulement en France, mais en Europe même, comme une maxime d'État. On constatait, comme un fait, « la contrariété d'humeur qui existait entre la nation française et l'espagnole. » « Il faut, dit Rohan, poser pour fondement qu'il y a deux puissances dans la chrétienté qui sont comme les deux pôles desquels descendent les influences de la paix et de la guerre sur les autres États, à savoir, les maisons de France et d'Espagne. Celle d'Espagne, se trouvant accrue tout d'un coup, n'a pu cacher le dessein qu'elle avait de se rendre maîtresse et de faire lever en Occident le soleil d'une nouvelle monarchie. Celle de France s'est incontinent portée à faire le contrepoids. Les autres puissances se sont attachées à l'une ou à l'autre selon leurs intérêts. » La situation que Rohan exposait avec la clarté et la force de son esprit, tout le monde la considérait comme fatale, et la subordination complète à la maison d'Espagne eût été pour les ministres français une honte qu'aucun d'eux n'eût acceptée d'un cœur léger.

Quel embarras pour un ministre jeune, arrivé aux affaires par la faveur des Concini et de Marie de Médicis, familier intime de l'ambassade d'Espagne, pour un homme qui, par ambition ou par conviction, s'était prononcé publiquement, dix-huit mois auparavant, en faveur des alliances espagnoles, pour un prêtre que l'éclat des grandes dignités ecclésiastiques attirait, et qui, avant tout, voulait rester digne de la confiance que Rome et le nonce ne cessaient de lui témoigner!

Au moment où il réfléchissait encore sur le meilleur parti à prendre, ou peut-être tout simplement sur le meilleur moyen de se tirer d'affaire, sa politique se trouvait brusquement engagée en dehors de lui. Le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, franchissait les Alpes, et répondait, par une démonstration militaire, à l'appel du duc de Savoie.

Il fallait l'état de désorganisation profond où était tombé le royaume pour que de pareils faits fussent possibles. Un gouverneur de province, ayant sa politique extérieure à lui, se décidait

et agissait selon ses vues particulières, sans s'inquiéter ou sans tenir compte des volontés de la cour. Il levait des troupes, entrait en campagne, combattait les alliés de la couronne, en daignant à peine avertir le gouvernement de ses intentions; et, tandis qu'en pleine séance du parlement de sa province, le lieutenant général est convoqué pour entendre les ordres du roi, « pendant que les greffiers lisent à haute voix les royales ordonnances qui défendent à l'armée des Alpes de se mettre en marche, on entend le tambour qui bat dans les rues de Grenoble, on peut voir, des fenêtres du palais, défiler, sur les ponts de l'Isère, les soldats enthousiastes du vieux capitaine qui veut sortir de France malgré son roi (1). »

Le vice-roi du Dauphiné, celui qu'Henri IV lui-même appelait en riant le « roi Dauphin », le vaillant soldat des guerres de religion, le chef militaire le plus considérable du parti huguenot, le serviteur, en somme fidèle, et l'ami, en somme dévoué, de Henri IV, était un habile homme qui avait su conduire adroitement sa fortune jusqu'au degré d'honneurs et de puissance où elle était parvenue. Politique madré autant que vaillant capitaine, il méritait, par son caractère et par ses origines, le surnom d' « avocat » qu'on lui avait donné au début de sa carrière de soldat de fortune.

Parti de rien, devenu le second personnage du royaume, il avait l'ambition froide et calculatrice, une ambition immodérée dans son but, et mesurée dans ses moyens. Même du vivant de Henri IV, il avait donné au roi quelque ombrage. Après la mort de celui qui avait été son compagnon d'armes, et, dans tous les sens du mot, son maître, il affecta de rester fidèle aux intentions et aux desseins du défunt, recueillant ainsi la part de l'héritage d'Alexandre que d'autres avaient laissé en déshérence. Il borne sa fidélité à une sorte de déférence verbale pour la reine et ses ministres, tandis qu'au dedans et au dehors, il agit à son gré, gouverne sans rendre compte, suit ses idées et se dirige où sa fortune le porte.

L'Italie l'attirait. Il avait le sentiment que sa situation, si haute déjà, grandissait encore, quand, rude soldat bardé de fer, il apparaissait sur la crête des Alpes et jetait l'épouvante sur les plaines fertiles soumises à la domination espagnole. Si, dans sa vie, il était resté fidèle à une idée, c'est à celle-là : combattre partout, mais surtout en Italie, la maison d'Espagne. C'est cette pensée qui avait fait de lui, alternativement, un adversaire implacable ou un partisan déclaré du duc de Savoie.

(1) Dufayard, *Histoire de Lesdiguières*, p. 368.

Il la suivait encore, quand, au mépris des ordres de la cour, il franchissait les Alpes, en hiver, pour porter secours au Savoyard traqué dans ses montagnes par le gouverneur Don Pedro. Parmi les raisons qu'il donnait, après coup, pour expliquer sa résolution, il y en avait de très plausibles. « Le feu roi a engagé le duc de Savoie dans la querelle dont il porte aujourd'hui tout le poids; Louis XIII lui-même, médiateur de la paix d'Asti, doit veiller à ce qu'elle soit fidèlement observée des deux parts. Le gouverneur du Milanais l'a violée effrontément, et menace l'existence de la Savoie. Or la maison de France a un intérêt de premier ordre à ce que cette principauté ne soit pas anéantie. Il y va même de l'honneur de la couronne. C'est ce sentiment, partagé par tous les « bons Français, » qui guide le maréchal au moment où il franchit les Alpes. Sa conduite a toujours été à l'abri du reproche; elle l'est encore dans cette circonstance; ce n'est pas à son âge qu'il voudrait gâter une existence toute faite de loyauté et de soumission. Il restera, jusqu'à la mort, fidèle à son serment d'obéissance, mais aussi fidèle au serment qui le lie aux alliés de Sa Majesté. La province est tranquille. Le royaume ne souffrira pas d'une courte absence qui aura pour résultat de rendre les Espagnols plus traitables et de les incliner devant l'intervention du roi de France, qui, une fois encore, agira dans le sens de la paix. » Le 19 décembre, Lesdiguières quittait Grenoble avec 7000 fantassins et 500 cavaliers. Il arrivait à temps pour sauver Charles-Emmanuel en prenant ou en débloquant les places assiégées ou enlevées par les Espagnols.

Au fond, tous les cœurs français étaient avec Lesdiguières. Louis XIII lui-même, en recevant ces lettres où un sujet en prenait si à son aise avec les ordres du prince, ne pouvait dissimuler sa satisfaction : « Tant mieux, dit-il, cela fera baisser le nez aux Espagnols. » La cour pensait de même : quelques mois auparavant, sur les instances de l'ambassadeur d'Espagne, on avait interdit aux gentilshommes et aux soldats de franchir les Alpes pour aider le duc. Tout le monde se plaignit de cette mesure, et les gentilshommes n'en tenaient aucun compte : « On ne peut croire combien, de cet ordre, chacun en dit vivement sa pensée. On trouve qu'il est vraiment trop dur d'être empêché d'aller à la défense d'un prince allié de cette couronne, qui est en paix avec la France et dont la conservation importe tant aux intérêts de ce royaume, quand le roi défunt n'a pas interdit à ses sujets d'aller se mettre au service de l'archiduc Albert, au moment même où les États de Hollande étaient ses alliés. »

Les ambassadeurs vénitiens, de leur côté, travaillaient avec

ardeur à provoquer une intervention de la cour de France dans les affaires d'Italie. Le 29 novembre, ils écrivaient encore, résumant dans une phrase heureuse l'ensemble des raisons qui auraient dû la décider : « Nous avons fait connaître à Sa Majesté la nécessité où elle se trouve d'aider la Savoie, de porter intérêt aux affaires de la République, de soutenir l'Italie, et enfin d'avoir l'œil le plus attentif sur les desseins et les actes des Espagnols, qui veulent arriver, par tous les moyens, à la domination complète sur l'Italie, au grand préjudice de la couronne de France... Mais, ajoutent-ils, nous n'avons guère obtenu de succès, le ministre (Mangot) étant sans expérience non seulement de cette affaire, mais de toute espèce d'affaires, et, en outre, attaché au parti contraire. »

Maintenant que Mangot venait d'être remplacé par Luçon, allait-il en être autrement? C'est ici que les circonstances attendaient le ministre débutant pour poser devant lui un de ces dilemmes redoutables qui sont l'épreuve des hommes d'État. On dirait que la destinée prend à tâche de lui soumettre d'emblée les grands débats parmi lesquels s'écoulera sa vie.

Plongé dans ses réflexions, le jeune évêque compare et pèse : d'un côté les vieilles traditions, le souvenir du roi Henri, un sentiment d'honneur et de fierté nationales, un noble espoir de luttes et de relèvement après les faiblesses et les hontes d'une régence avilie ; de l'autre, la pression des intérêts et des événemens qui ont poussé aux affaires le nouveau ministre et ses amis, les engagemens et les familiarités avouées, les paroles prononcées aux États, les aspirations et les vanités de la reine mère si heureuse des mariages espagnols, et, par-dessus tout, l'appréhension d'une grosse partie à jouer avec des ressources restreintes, une autorité discutée, un avenir précaire... Richelieu hésite. Enfin, se mettant en mouvement, il essaye de se dégager des liens qui l'enchaînent, et sa politique, à la fois impatiente et rusée, se glisse entre les deux solutions qui s'offrent à lui.

G. Hanotaux.

DERNIER REFUGE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I. — SEULE

Un instant, Berthemy contempla sa femme, qui demeurait abattue, le visage caché, dans la pose de désespoir et de honte où elle s'était réfugiée. D'avance, il aurait cru la victoire plus facile; l'énergie de la défense fit se lever dans son esprit les doutes jusqu'alors écartés. Il réussit encore à les chasser, comme importuns, et résuma ses impressions en s'écriant mentalement :

« Il était temps ! »

Des horizons inexplorés s'ouvraient devant sa pensée : il dédaigna de l'y pousser. Il n'avait voulu qu'une chose : éviter la situation fausse qu'il apercevait possible. Ce but atteint, il n'était point de ceux qui, dans la lutte humaine, songent aux causes plus qu'aux résultats, ni de ces vainqueurs qui s'attendrissent sur le champ de bataille. Comme un bon général, il songea d'emblée à profiter de son avantage : cet ennemi écarté, un autre pouvait surgir, plus dangereux peut-être, plus hardi, plus heureux. Il fallait prévenir le péril, et, pour cela, modifier ses relations avec Geneviève, les rétablir sur un pied d'intimité plus franche, fût-ce au prix de quelques sacrifices : car, femme, elle avait des besoins de cœur et de sens qu'il reconnut avoir trop oubliés. Un instant, il chercha une bonne parole à lui dire; puis, sagement, il réfléchit qu'à cette heure il aurait plus de mérite à se taire; et il sortit en silence.

1) Voyez la *Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1895.

Geneviève entendit ses pas s'éloigner. Elle releva la tête, péniblement, comme un blessé qui se soulève quand les derniers bruits du combat se sont tus, étonné de retrouver la vie et cherchant un secours. Des objets étrangers l'entouraient de leur insignifiance ; la réalité de sa vie s'effaçait dans un grand vide ; en sorte qu'un instant elle n'éprouva qu'une sensation de non-être. Le bruit que faisait Jacques, poursuivant son cerceau sur le gravier des allées, la tira de cette espèce de torpeur. L'enfant s'arrêta devant la porte, en criant :

— Maman, tu viens !

Elle fit un geste pour courir à lui, et retomba. Son fils n'avait que la moitié de son cœur : l'autre était blessée, et la seule qu'elle sentît. Les yeux fixés sur le petit être haletant, tout à son plaisir, qui, d'une main, retenait le cerceau, et, de l'autre, levait le bâton pour le chasser devant lui, elle pensa très vite :

« *Il* souffre, *lui*... »

Une voix intérieure ajouta, d'un ton de reproche :

« Plus que moi, peut-être... »

Et une autre, plus insidieuse :

« ... Tandis qu'*eux*, n'ont-ils pas tout leur bonheur ?... »

Jacques, impatient d'attendre, repartit, dans l'envolée de ses cheveux bruns, et son bruit se perdit tandis qu'apparaissait, le suivant à distance, la silhouette, correcte et froide, de la gouvernante anglaise. Déjà une autre comparaison hantait Geneviève : dès qu'*il* l'avait su malade, *il* était accouru, de loin, pour rapprocher d'elle, malgré les murs qui les séparaient, le baume de sa pitié. A présent, à son tour, *il* souffrait ; et *il* ne pouvait sentir la tendre compassion chercher à l'atteindre, les consolantes paroles vibrer à travers l'espace. Oh ! qu'*il* devait être seul dans son désespoir ; et que pensait-*il* de celle qui l'abandonnait ?

Du même geste que tout à l'heure, elle cacha de nouveau son visage dans les coussins de sa chaise longue. C'était la honte encore, une autre honte, celle d'une autre faute, plus profonde et secrète, d'une de ces fautes que les lois ne punissent pas, que parfois elles approuvent, qui pourtant nous font rougir jusqu'au fond de nous-mêmes : après avoir pour *lui* trahi ses devoirs, voici qu'elle *le* trahissait à son tour, — et pourquoi ? Sans l'excuse d'une autre affection, plus forte et triomphante, sans celle d'un repentir que son cœur repoussait, sans celle d'un retour sincère à la foi violée : simplement par faiblesse, par lâcheté, parce qu'elle manquait de courage pour le suivre, parce qu'elle avait plié sous le poids de ses chaînes. Son cœur volait auprès de *lui* dans le mépris et la haine de tout ce qui n'était pas *lui ;* cependant son corps

restait esclave, muré dans la tour maudite : en sorte que c'étaient le mensonge et la convention qui triomphaient, sous l'apparence de la vertu. Oh ! qu'*il* devait la mépriser, mon Dieu ! lui qui savait aimer, sans bassesse ni crainte !...

Ces idées battaient à coups répétés son pauvre cerveau, obscures et timides à la fois, pareilles à ces flots troublés que l'orage a chargés de vases profondes. Puis, soudain, une aube consolante, entrevue déjà, se leva sur son désespoir :

« J'ai mon enfant ! »

Beaucoup de femmes, parmi les meilleures comme parmi les pires, auraient puisé là des forces pour se résigner, pour se consoler, ou pour attendre. Mais Geneviève éteignit cette lueur bienfaisante, dans la révolte de son être d'amour qui voulait l'amour et rien d'autre, et, plus encore, dans un élan de sa générosité qui lui défendait de souffrir moins :

« *Lui*, n'a rien ! » gémit-elle.

Puis une sorte de silence se fit en elle, traversé par des éclairs d'effroi. Dolente, affaiblie par sa peine comme on l'est par une douleur qui, tantôt sourde, tantôt aiguë, ronge et lancine et ne s'arrête jamais, elle quitta la véranda pour se réfugier dans sa chambre, dont elle ferma les jalousies, comme si, de l'obscurité, elle attendait un soulagement.

Elle s'y trouvait à peine depuis quelques instans, quand on vint l'appeler. Levolle et Mme Waters, arrivés ensemble par le train de quatre heures, attendaient au salon.

Son premier mouvement fut de se faire excuser. Mais pourquoi ? Est-ce que la vie n'allait pas la reprendre avec toutes ses exigences ? Il n'y a pas de deuil pour des souffrances comme les siennes. Elle pensa aux domestiques qui feraient leurs réflexions ; à Mme Waters dont elle connaissait la curiosité toujours excitée et le flair de juge d'instruction ; à son mari qui l'épiait ; elle craignit quelque chose d'incertain, un danger nouveau, un malheur pire s'il se pouvait. Elle bassina son front douloureux, ses yeux qui n'avaient pas encore pleuré, et descendit : telle était son habitude de ne rien montrer d'elle-même, qu'elle eut bientôt repris son visage habituel, masqué d'indifférence.

Berthemy tenait compagnie aux visiteurs, l'air un peu soucieux. Par prévoyance, il leur avait parlé d'une légère indisposition de Geneviève, d'ailleurs sans gravité. Il se dérida en la voyant entrer.

— Je disais justement à nos amis, expliqua-t-il, que peut-être ils ne vous verraient pas.

Geneviève demanda :

— Pourquoi donc?

avec un geste de dédain qui semblait signifier :

« Oui, c'est vrai, je ne suis pas très bien : est-ce qu'on fait attention à ces bagatelles? »

Ce furent alors des complimens sur sa santé, des récits, des questions, des commentaires qui étalèrent devant elle leur fastidieuse insignifiance. Les deux visiteurs expliquèrent leur présence : Levolle, troublé par l'absence inattendue de Berthemy, venait l'entretenir d'une affaire urgente; quant à Mme Waters, retour d'Étretat depuis trois semaines, elle arrivait en familière, au hasard, pour prendre des nouvelles et déplorer sa rentrée hâtive dans un Paris encore désert.

— Chaque année, les vacances se prolongent un peu plus tard, dit-elle; on finira par les prendre en hiver.

— C'est comme l'heure du dîner, observa Levolle : elle recule d'une saison à l'autre. On finira par ne plus dîner du tout.

On rit de la boutade; Mme Waters revint à son idée :

— Heureusement qu'il y a les gens occupés, ceux qu'on ne voit jamais en temps ordinaire. On les aperçoit, maintenant, de temps en temps. Ils glissent comme des ombres dans le vide. C'est ainsi qu'en prenant mon ticket à la gare Saint-Lazare, j'ai rencontré M. Duguay. Lui, ne m'a pas vue, par exemple! Il réfléchissait. Il avait sa tête de savant. Sûrement, il inventait quelque chose.

— Il nous a fait tout à l'heure une courte visite, dit négligemment Berthemy.

— Ah! fit Mme Waters.

Et Levolle :

— Vous l'avez vu à Étretat, n'est-ce pas?

Il regardait Geneviève, qui répondit, sans entendre le son de sa propre voix :

— Il y a passé quelques jours, en effet, pendant ma convalescence.

Berthemy souligna :

— Oui, quelques jours. Il est venu deux ou trois fois prendre des nouvelles de ma femme. Je le rencontrais sur la plage, il semblait fatigué.

— C'est vrai! exclama Mme Waters. Je ne l'ai qu'entrevu, moi, un jour qu'il sortait de chez vous, justement. Et je lui ai trouvé fort mauvaise mine.

— Il vous apportait des nouvelles du *scopophore*, sans doute? demanda Levolle.

— Non, répondit Berthemy. Il venait en touriste, simplement.

— C'est singulier, dit Levolle. Je croyais l'affaire près d'aboutir, enfin. Car, dès son retour de voyage, Duguay est venu deux ou trois fois au Crédit, pour vous chercher, comme s'il avait eu une hâte de vous voir.

Berthemy crut remarquer que le gros homme échangeait un furtif regard d'intelligence avec Mme Waters, dont les lèvres, lui sembla-t-il, se pincèrent en un sourire contenu. Il fallait dissiper leur impression et prévenir l'abandon certain de l'affaire du *scopophore;* en réprimant un geste d'humeur, il dit :

— Avec lui, est-ce qu'on sait jamais à quoi s'en tenir? Un jour, il se croit sûr de sa découverte; le lendemain, c'est à recommencer. J'imagine qu'il lui est arrivé quelque mésaventure dans ses recherches; car il m'avait écrit qu'il désirait me parler, et il ne m'a parlé de rien; et il avait la figure maussade d'un homme fatigué et déçu. Naturellement, je ne lui ai rien dit. Les inventeurs ne sont pas des gens comme les autres : ils ont du génie, ça les dérange.

— Ça dérange aussi leurs commanditaires, ajouta Levolle.

— C'est vrai; mais qu'y pouvons-nous? Impossible de leur dire de se dépêcher, n'est-ce pas? Il faut donc attendre leur bon plaisir, sans trop compter sur eux.

— J'ai bien peur, dit Levolle en hochant la tête, que nous n'attendions longtemps encore.

— Moi, dit Berthemy, j'irai plus loin : j'ai bien peur que le *scopophore* ne soit un rêve, comme la pierre philosophale ou la quadrature du cercle.

— Cependant, objecta Levolle, Dugay en semblait si sûr...

— Hé! sans doute, il en était sûr. Nous aussi... Et peut-être bien que cela finira par aboutir, car avec l'électricité, il n'y a rien d'impossible, c'est convenu. Tout ce que je veux dire, mon cher ami, c'est que cette affaire est pleine d'incertitude, et qu'il est bien heureux que nous en ayons d'autres, beaucoup moins magnifiques mais beaucoup plus pratiques.

Là-dessus, les deux hommes s'engagèrent dans un aparté, laissant Geneviève, qui n'avait pas écouté, et Mme Waters causer entre elles.

Ce fut une de ces conversations qui, précisément parce qu'elles ne roulent sur rien, sont infinies : les mots coulent, on sourit, on réplique, on s'anime, on se donne à soi-même, pour ce qu'on dit, l'illusion de l'intérêt. Mme Waters en faisait tous les frais, non sans remarquer toutefois le peu d'attention qu'elle éveillait. Elle avançait des noms, ramenant, à deux ou trois reprises, par hasard peut-être, celui de Martial, contait des anecdotes, rappor-

tait des commérages, formulait des réflexions : tout cela glissait sur Geneviève comme des sons sur un écho mort, tandis que les voûtes profondes de son cœur s'emplissaient d'un chant muet de désespoir. Ce babil qui la frôlait, c'était le vain murmure de tout ce qui existe, dont plus rien ne comptait pour elle, concert incohérent d'instrumens sans âme, de cordes qui ne vibrent plus. Cependant, elle s'efforçait à une attitude attentive, et les yeux clairvoyans de l'étrangère n'auraient pu lire l'idée folle qui germait sous son front tranquille. Oh ! s'écrier tout à coup : « Taisez-vous ! taisez-vous ! et écoutez-moi !... » et dire la vérité, toute, sans honte, sans retenue, sans pudeur, et s'écrier : « N'est-ce pas que je devais le suivre ? » Car, peu à peu, cela se faisait si clair dans son esprit ! Quand on s'aime, on ne laisse pas se dresser entre soi les brutalités qui séparent : on part ; et si l'on ne peut plus vivre après, eh bien ! comme *il* disait, on meurt, on meurt comme ces pauvres êtres plus humbles et plus grands, comme ces petits qui ne sont pas plus économes de leur vie que de leur cœur, et dont les noms obscurs arrêtent à peine un instant les yeux indifférens, sur « les faits divers » des journaux. Plus elle y songeait, plus cela lui semblait simple et vrai. Et elle y songeait sans cesse, malgré le babil qui la berçait. La voix de Mme Waters lui semblait venir de très loin. Elle l'entendait à peine. Elle ne comprenait pas le sens de ses phrases. Machinalement, elle répondait pourtant des fragmens, des monosyllabes. Puis, un domestique ayant déposé un plateau devant elle, elle se rappela qu'il fallait servir le thé : mécaniquement, elle remplit les tasses, en demandant à ses hôtes :

— Du sucre?... de la crème?...

et en leur offrant des biscuits :

— Où trouvez-vous ces délicieux macarons? demanda Mme Waters.

Par hasard, Geneviève entendit la question : elle donna l'adresse et le nom de la friandise. Ce qui lui valut ce compliment :

— Vous avez toujours des choses exquises !

Le thé mit fin à l'aparté des deux hommes, qui, ayant achevé de traiter leur affaire, rentrèrent dans la conversation : Berthemy, causant peu, gêné par le souci d'observer les autres et de deviner leurs secrètes pensées ; Levolle, avec sa grasse abondance, son encombrante vulgarité, glissant dans ses propos les sous-entendus dont la tentation le prenait dès qu'il se trouvait avec des femmes, et qui firent frétiller d'aise Mme Waters. Comme elle lui donnait la réplique, Geneviève crut pouvoir renoncer à l'effort de parler. Un instant, elle fut toute à elle-même. Mais elle reçut,

comme un coup d'avertissement, le regard de son mari, qui la suivait et la traversait; pour donner le change, à tout hasard, elle se remit à parler, elle essaya de rire. Levolle se levait, elle fit le geste de le retenir.

— Vous restez pour dîner, j'espère?

Ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre, pour des raisons qu'ils n'expliquèrent point, mais que Geneviève devina péremptoires, car elle insista beaucoup pour les retenir, sous l'œil approbateur de son mari, rassuré par cette dépense de sang-froid. Pourtant, elle jouait avec la destinée : en restant, ces passans arrêteraient peut-être les projets qui s'ébauchaient en elle, et qu'un rien, la difficulté d'y réfléchir avec suite, ou moins que cela, le petit effort de la conversation, l'embarras qu'elle aurait eu à disparaître sous un prétexte, pouvait empêcher d'aboutir. Ils s'en allèrent enfin, accompagnés par Berthemy, qui voulut les conduire à la station. Geneviève avait une heure pour réfléchir, et prendre un parti.

Ce parti, n'était-il point déjà arrêté en elle-même? Depuis de longs momens, la voix lointaine de Martial répétait à son oreille, constamment, avec une force croissante, son dernier appel : « Venez!... Partons!... Partons!... » Mais le ton changeait, la prière devenait un ordre. Elle ne le discutait plus, elle n'en pesait plus les motifs ; elle se faisait passive et douce, elle ne connaissait plus d'autre désir que d'obéir, de joindre l'ami, de tomber dans ses bras, de se serrer contre lui : « Me voici. Emmène-moi. Je t'appartiens. Le reste n'est plus. » Et tout à coup, elle se posa cette question nouvelle, dont l'angoisse étouffa les voix assourdies qui protestaient encore : « Arriverai-je à temps? » Car elle venait de comprendre que, loin d'elle, Martial voudrait mourir : confusément, sans pouvoir analyser ses motifs, elle sentait que ce fort, qui avait mis toute sa force en un seul sentiment, n'accepterait point la défaite, et que l'âme en révolte s'enfuirait devant la bassesse des résignations. Elle passa la main sur son front moite, pour écarter l'horrible idée qui revenait : « Peut-être qu'il est déjà trop tard!... »

N'importe! ce qu'elle devait au vivant, elle le devait au mort, qui pardonnerait ses retards et sa faiblesse. Ayant fait une telle victime, comment continuer à vivre en paix, entre son mari prêt à oublier et son enfant qui, peu à peu, la consolerait? Comment aller, venir, parler, accomplir au jour le jour les actes dont l'enchaînement tisse l'existence? Et voici qu'avec une effrayante netteté elle se représenta soudain la marche des faits tels qu'ils allaient suivre : demain, l'affreuse nouvelle courrait Paris; les jour-

naux, les amis, les inconnus, les étrangers la colporteraient, grossie de leurs hypothèses et de leurs commentaires. On en viendrait parler chez elle, où ce serait le perpétuel recommencement de la comédie de tout à l'heure : les propos qu'il faudrait entendre, les réponses qu'il faudrait peser, sous l'œil de Berthemy, des Levolle, des Mme Waters, de ceux qui savaient, de ceux qui soupçonneraient, de ceux qui ignoreraient, des indifférens, des curieux, des juges. Et qu'était-ce encore que cette lente torture, en regard des souffrances de l'ami mort tout seul, lentement peut-être, la poitrine ou le front troués, dans l'abandon, dans le désespoir, sans emporter l'image aimée au fond de ses yeux, là-bas, dans cet éternel qu'ils avaient rêvé de conquérir ensemble.

« Il faut que je parte, il faut!... »

Mais il fallait *pouvoir* partir, matériellement, sans qu'on la retînt de force ; or, il n'y avait plus de train qu'à neuf heures. Avec le voyage, cela faisait encore quatre heures loin de lui, — et peut-être qu'il l'attendait encore en ce moment, et ne l'attendrait pas jusque-là, peut-être que quelques minutes de gagnées suffiraient à le sauver, peut-être qu'elle arriverait trop tard d'un instant. Et il n'y avait aucun moyen, aucun, d'aller plus vite.

Pour se créer l'illusion du mouvement, elle s'agita, donna nerveusement des ordres pour le dîner. D'habitude, elle surveillait le coucher de Jacques. Elle n'en eut pas le courage : l'enfant, à ce moment-là, était trop affectueux, trop tendre, les mains et les yeux si caressans ! Pourtant, elle alla jusqu'à la porte de sa chambre, l'entendit gazouiller gentiment avec sa bonne, s'éloigna, sans bruit, et revint dans cette véranda où elle venait de vivre des heures si cruelles.

Ce fut là que Berthemy, en rentrant de sa promenade, la trouva. En chemin, l'esprit allégé et fouetté par la marche, il avait interprété l'attitude de sa femme dans le sens le plus favorable : la bonne volonté dont elle avait fait preuve envers des visiteurs à coup sûr importuns, son calme à soutenir la conversation, sa parfaite maîtrise d'elle-même, son insistance surtout pour les retenir à dîner, tout cela n'indiquait point une passion blessée ou tendue, et lui donnait la certitude que l'aventure ne laisserait point de traces ; en sorte qu'il était presque gai.

— Eh bien, demanda-t-il d'un ton de bonne humeur, en apparaissant sur la porte du salon, est-ce qu'on se met à table ?

En le voyant approcher, Geneviève s'était assise devant une console et mise à feuilleter un journal de mode. Elle répondit négligemment :

— Tout à l'heure.

Elle ajouta :

— Vous avez faim?

— Mais oui.

— Tant mieux!

« Allons, pensait-il, elle est tout à fait sage. Je la connaissais bien. Papillons bleus qui s'envolent!... »

Il se rapprocha d'elle.

— Vous cherchez des modèles de robe? demanda-t-il presque amicalement, en se penchant sur son épaule.

Elle ferma le journal.

— Non, je regarde... sans but.

Il s'assit en face d'elle, de l'autre côté du guéridon. Après un silence, il reprit :

— N'avez-vous pas trouvé Mme Waters fort jolie, aujourd'hui?

Elle répéta :

— Fort jolie... oui, fort jolie.

— Rajeunie, positivement... Car elle commence à avoir besoin de rajeunir quelquefois... Voyons, quel âge peut-elle avoir?

— Je ne sais pas.

— Trente-huit ans?... quarante?...

— Peut-être.

En ce moment, le valet de chambre vint annoncer le dîner; Berthemy se leva, et, galamment :

— Vous semblez un peu fatiguée, ce soir, ma chère amie, voulez-vous mon bras?

Elle se força d'accepter :

— Je vous remercie.

Ils traversèrent ainsi, à pas lents, la véranda et le salon. Berthemy qui, depuis trois ans, ne regardait plus sa femme, s'avisa tout à coup qu'elle était désirable, avec la transparence de son teint de convalescente, sa grâce dolente, le mystère de ses yeux profonds que si longtemps il avait crus vides. Cette remarque l'encouragea dans ses intentions de rapprochement. Tout à l'heure, il se promettait d'y procéder avec circonspection, sans risquer d'en compromettre le succès par trop de hâte; mais Geneviève semblait déjà plus qu'à demi consolée : pourquoi donc attendre? Et pressant un peu du bras la main qui frôlait à peine la manche de sa redingote, il murmura :

— Ne trouvez-vous pas, ma chère amie, que nous vivons... un peu trop séparés?

Elle frémit toute, avec un geste d'horreur pour se dégager, qu'elle réprima; puis, le front barré d'un pli volontaire, elle ré-

pondit, — puisque rien de ce qu'ils pouvaient se dire ne comptait désormais :

— Peut-être!...

...Il avait trouvé cela, cet homme; bientôt il réclamerait l'entrée de sa chambre, comme si elle était encore sienne, comme s'il n'y avait pas entre eux deux une séparation plus irrévocable que celle que prononce la loi, un abîme que rien ne pouvait combler! Mais il ne s'en doutait pas; assis en face d'elle, il mangeait son potage de bon appétit. Il parlait plus que d'habitude, cherchant à se faire aimable. Il reprit deux fois du poisson, il loua la sauce tartare. Le pardon ne lui coûtait guère; dans le fait, que peut-il en coûter à ceux qui n'aiment pas, si leur amour-propre est sauf! Ils ne sont point jaloux; ils sont propriétaires. Ils défendent leur bien : le garder, c'est tout ce qu'ils veulent; en sorte qu'avec eux, un peu plus tôt, un peu plus tard, les drames de la passion finissent en douceur : tels des vaisseaux ballottés par l'orage s'enlizent au retour dans la vase d'un mauvais port.

Elle surveillait ses paroles; elle eut la force de manger un peu, pour le rassurer tout à fait; et son regard suivait la marche lente des aiguilles de la pendule, fixée au mur. Berthemy, cependant, dont la satisfaction croissait en raison de ses certitudes, voulut prolonger le repas : il se fit apporter des liqueurs dont il usait rarement, alluma un cigare, et, comme il n'avait pas pour rien, le matin, erré dans le parc, parla d'un nouveau projet : une rivière artificielle, qui aurait réuni deux étangs en formant cascade.

Mais la pendule marquait huit heures : Geneviève ne l'écoutait plus. Elle se leva de table, sans prendre garde qu'elle l'interrompait. Étonné, il demanda :

— Qu'avez-vous donc? Seriez-vous souffrante?

Elle répondit :

— Non. Je vais embrasser Jacques, comme tous les soirs.

— Vous redescendrez?

— Je ne crois pas. Je suis un peu lasse.

— Alors, bonsoir.

Il semblait attendre qu'elle lui tendît la main; elle se contenta de faire un léger signe de tête en répondant :

— Bonsoir.

Il acheva son cigare, en se louant de la justesse de son coup d'œil : les romans ne sont que des romans, songeait-il; la vie est simple; tout s'arrange. Les gens positifs finissent toujours par avoir le dernier mot : leur sagesse neutralise les caprices de la passion, force dangereuse quand on la laisse grossir, mais qu'avec

un peu de sens pratique, il n'est point difficile d'endiguer. Passant de ces réflexions générales à son cas particulier, il se félicita de sa modération : d'autres eussent compromis leur cause par trop d'ardeur, orgueil ou colère ; son sang-froid l'avait préservé ; c'est ainsi qu'il avait changé en un insignifiant épisode, une aventure dont les suites eussent été peut-être pleines de désagrémens et d'imprévu...

Geneviève, cependant, monta dans la chambre de Jacques. L'enfant dormait déjà, son petit bras posé sous sa tête bouclée. Elle se pencha sur lui, effleura son front de ses lèvres, passa lentement la main dans ses beaux cheveux ; et des larmes, — les premières de cette affreuse journée, — jaillirent de ses yeux. Puis elle s'enveloppa dans un manteau, descendit au jardin comme pour prendre l'air un instant, et quitta les Charmilles, par une porte dérobée.

II. — ENSEMBLE

L'ordre de Geneviève : « Partez, vous ! » ce cri de défaite, cet aveu désolé d'impuissance, poursuivait Martial par la descente du chemin de la gare, que tout à l'heure il gravissait si gaiement, et qu'il dévalait maintenant sans rien voir, à pas rapides, sous l'éperon de la douleur. Nulle rancune n'aigrissait son désespoir : elle était femme, elle était faible, elle fléchissait sous le faix du monde qui l'opprimait, ses chaînes en vain secouées ; comment s'en irriter ? Pauvre princesse de légende emprisonnée, elle le chassait, le libérateur, pour rester dans sa tour, au pouvoir du mauvais enchanteur. Que peut l'amour qui nous exalte un instant, contre les sortilèges ourdis par les siècles ? Ceux-ci l'emportent toujours et les cœurs révoltés s'apaisent ; telle est la leçon des sages ; ceux qui se sont consolés après avoir souffert l'enseignent aux autres, et, ainsi transmise des vieux aux jeunes, elle forme, d'un article unique, le catéchisme de la résignation.

Comme il approchait de la gare, il aperçut, remontant dans l'air léger, la fumée d'un train qui fendait la campagne. Il pressa le pas, courut, arriva juste pour se jeter, essoufflé, dans un coupé, où il fut seul ; tout en respirant, il reprit la suite de ses pensées, que sa course avait interrompues :

« ... Son fils, ses devoirs, son mari même à qui l'unissait le lien du respect, de l'habitude, de la crainte, toute sa vie enfin, voilà ce qui comptait pour elle. Moi, qu'étais-je ? Un caprice du cœur, de l'imagination, des sens, une heure d'oubli,

un trouble dans sa paix, une faute, un remords, un danger... »

Il s'appesantit sur cette inégalité de leur situation respective, qu'il n'avait jamais qu'entrevue : elle, épouse, mère, solidement établie dans une vie régulière qui n'était point malheureuse, sans grand besoin d'émotions fortes; lui, seul au monde, n'ayant jamais aimé, frôlant l'âge mélancolique où l'amour négligé clame ses droits, plus romanesque qu'elle, vite épris. Pourquoi donc l'aurait-elle préféré à tout le reste? Elle s'était donnée, c'est vrai, mais quelle part, dans son premier baiser, revenait à l'amour, et quelle à la pitié? De la pitié, oui, oui, voilà ce qui l'avait perdue. Elle avait eu pitié de sa solitude, de son amour, de sa détresse; elle l'avait pris comme on fait l'aumône, sans calculer, sans prévoir. Et maintenant...

« Mieux vaut que cela finisse ainsi, essaya-t-il de conclure. Elle retrouvera l'équilibre, l'ordre, le calme nécessaire à sa paisible nature. Elle sera plus heureuse. Elle oubliera peu à peu. Quant à moi... »

Ici, par un retour de justice, l'inégalité se présentait autrement : pour sortir de la crise, Geneviève retrouvait ses appuis : le bel arrangement solide de sa vie, ses habitudes, ses amis, l'affection de son enfant; tandis qu'il restait seul, lui, dépossédé de l'unique trésor où il avait mis son âme. Il frissonna en regardant ses lendemains : des palais féeriques où il s'attardait depuis un temps qu'il ne mesurait plus, partait une triste avenue, filant vers l'inconnu banal de mornes plaines; c'est là qu'il faudrait marcher désormais, sous le soleil ou sous la pluie, comme ces piétons accablés qui vont semant leur sueur le long des routes. Non! non! non! Il y a un recours pour le misérable que cingle trop fort le fouet du Destin, il y a un refuge où les désespérés peuvent se blottir.

Il répondit à cette suggestion, sans lui laisser le temps d'exercer toute sa fascination attirante :

« Je vivrai pourtant, je vivrai pour elle. Je ne puis mourir par sa faute, je ne puis lui léguer un remords. Pour le bien qu'elle m'a voulu, pour le bonheur qu'elle m'a donné, pour le mal que je lui ai fait, je lui dois de vivre, et qu'elle me croie consolé... »

Mais la vision qui venait de s'esquisser devant ses yeux, cette vision rassurante d'une nouvelle Geneviève reconquise par sa vie, guérie des anciennes blessures, oublieuse des orages apaisés, changea soudain de caractère, et, en se précisant, devint cruelle; changée, c'était elle encore, moins belle à peine, n'ayant plus dans les yeux l'éclat qu'y mettaient les pensées d'amour; résignée et

très douce, elle régnait de nouveau dans la paix de sa maison, en simple honnête femme qu'elle était dans l'âme, entre son fils grandissant et son mari qui pardonnait, ayant su la défendre... Qui pardonnait!... Tout à coup, Martial saisit tout le sens de ce mot de grâce et d'amour, et cette idée le traversa comme une lame de feu, qu'elle appartiendrait de nouveau à cet homme. Aussitôt, l'indulgence, la bonté, la douceur, s'enfuirent de son cœur, qu'inondèrent des flots de haine. Tassé sur lui-même, la main crispée contre la portière, les yeux ouverts dans le vide comme s'ils eussent réellement réfléchi le spectacle de cette reconquête, l'âme séchée par la jalousie, par la colère impuissante, par la soif de vengeance, il murmura :

« Et cela sera!... Et je ne peux rien! rien! rien!... »

Puis, revenant par un détour à la tentation d'abord repoussée :

« Si fait, je puis mourir!... C'est une vengeance, la mort!... Je mourrai pour moi, contre elle... Elle ne sera plus heureuse, plus jamais... Il y aura mon sang sur eux... Je tuerai la paix de *leur* vie... Ah! *il* pardonne!... Eh bien, moi pas!... L'amour s'efface... Bon, bon! Le sang, jamais!...

Rien ne restait de sa tendresse, que balayait l'évocation jalouse. Geneviève n'était plus qu'une ennemie. Il la haïssait plus que *l'autre*, de toute sa force, de tout son fiel. Dans son corps perdu, il voulait broyer l'âme, et, le front plissé, il répétait :

« Je ne veux pas qu'elle oublie... On n'oublie pas le sang qu'on a fait couler... Je mourrai... »

Creusant ainsi son désespoir, il ne remarquait pas le défilé des gares, quand soudain, à l'arrêt de Maisons, la portière du coupé s'ouvrit : il vit monter Mme Lancelot, accompagnée d'une femme de chambre.

La vieille dame remarqua tout de suite l'égarement de Duguay que trahissait un visage presque convulsé. Mais, leurs regards s'étant rencontrés, elle n'osa lui faire la charité de le laisser seul : il nous faut toujours sacrifier à des conventions nos meilleurs sentimens, à des formes vides la compassion efficace que nous pouvons avoir des autres. Elle s'installa donc en face de lui, tandis que sa compagne occupait un des autres coins et regardait le paysage.

— Par quel hasard?... demanda-t-elle en lui tendant la main.

Il répondit :

— Une visite obligée.

Il se retrouvait, s'efforçait de reprendre son air habituel, de détendre ses traits, d'effacer de son visage les marques de son désespoir, obéissant une fois de plus à cette nécessité de vivre,

la mort au cœur, sans en rien laisser voir aux autres, et de leur dire les paroles qu'on trouve inscrites en soi par l'habitude et qu'on sait à peine encore prononcer.

— Et vous-même, madame, demanda-t-il en tâchant de sourire, vous qui ne bougez pas de la campagne et rentrez la dernière à Paris?

— C'est vrai, dit-elle; mais nous avons ce soir un dîner de famille chez mon frère le général; il a bien fallu que je me mette en route.

Sûre qu'il ne l'écoutait pas, elle parla d'elle, de sa famille, de ses devoirs de grand'mère; puis, s'apercevant que son babil faisait diversion, que le son de sa voix sortait Martial de lui-même, elle essaya, dans une intention charitable, de l'intéresser :

— A propos, fit-elle, qu'avez-vous dit de la terrible fin de mon vieil ami, M. de Marville?

Martial se rappela le singulier vieillard entrevu chez Mme Lancelot, en un temps dont les moindres détails restaient dans sa mémoire :

— Quelle fin a-t-il faite? demanda-t-il, je ne sais pas.

— Vous ne lisez donc pas les journaux?

— Ces temps-ci, guère.

— Mais cela date de trois semaines... Il est en prison... Une abominable affaire d'argent... Quelque chose de honteux... Un faux, à ce qu'on dit...

Comme Martial ne disait rien :

— Quel dénouement, n'est-ce pas?... Au bout d'une carrière où il y a eu tout ce qui fait la beauté de la vie, voler parce qu'on perd au jeu...

— Pourquoi ne s'est-il pas tué? demanda Martial.

Mme Lancelot ne répondit pas, elle reprit, après un instant de réflexion :

— Toutes les passions sont mauvaises quand elles ne savent pas s'apaiser. Qu'il s'agisse du jeu, de l'amour ou de l'ambition, il faut que tout cela se détende et se tasse...

Elle faisait le geste de rabattre, de réduire, comme pour appuyer sa démonstration, et son regard restait posé affectueusement sur Duguay :

— Aussi ceux qui sont sages ne désespèrent jamais. Ils laissent agir le temps... Oh! quel bon allié, pour la raison, que le temps! Que d'obstacles il aplanit! Que de difficultés il arrange! Vous ne pouvez pas savoir, mon ami, pas encore...

Sans regarder la vieille dame, Martial murmura :

— Il y a cependant des difficultés que le temps n'arrange pas.

Elle se pencha vers lui, plus intime :

— Je ne sais pas lesquelles : la misère, les chagrins, le désespoir, qu'est-ce qui lui résiste, dites? Il est là, il attend, il absorbe tout.

Dans les yeux, dans la voix, elle mettait cette sympathie qui appelle la confiance ; mais Martial ne pouvait rien montrer de son mal, que plus d'une fois il avait failli découvrir à cette confidente éclairée et bonne.

— La résignation, l'oubli, fit-il, c'est ce que vous entendez, n'est-ce pas?

La vieille dame fit un signe affirmatif :

— C'est bon! murmura-t-elle.

Il continua, lentement, comme s'il eût rêvé sa pensée :

— La résignation... Elle ne dépend pas de nos douleurs, mais de nos âmes... Les chagrins sont tous pareils, tandis que les âmes diffèrent à l'infini... Il y en a qui plient, qui s'écrasent, qui s'affaissent : pauvres âmes, celles-là, que le temps console... Il y en a qui ne savent pas attendre : elles se révoltent sous l'aiguillon du désespoir..., et s'enfuient.

D'un geste spontané, Mme Lancelot lui prit la main :

— Non, dit-elle, ce n'est pas cela, pas tout à fait, mon ami... Je dirais, moi, plus simplement que vous : Il y a des âmes qui s'exaspèrent et d'autres qui se résignent... Cela est plus simple et plus juste.

Et, pressant un peu la main qu'elle tenait, avec une bonté infinie :

— Soyez de celles qui se résignent !

Elle mit tant de pitié dans ces paroles que Martial, ému, ne songea point à dissimuler ; avec un triste demi-sourire, il répondit seulement :

— Sait-on ce qu'on est? Se connaît-on soi-même? Il faut l'épreuve.

Comme il détournait les yeux, elle n'osa point insister davantage. Mais à l'arrivée, inquiète d'abandonner ce malheureux que sa muette sympathie soulageait peut-être, elle lui demanda :

— Voyons, mon cher ami, où voulez-vous que je vous emmène?

— Merci, répondit Martial, je suis près de mon but.

Et, l'ayant conduite à sa voiture, où elle le retint un instant encore par quelques paroles affectueuses, il s'en alla, perdu dans la foule des passans.

Ces êtres qui s'agitaient par les rues, actifs, pressés, vivant leur vie extérieure telle qu'elle se trahit aux yeux étrangers,

rongés peut-être dans le mystère de leur cœur, où nul regard ne pénètre, par des souffrances sœurs de la sienne, ce mouvement déréglé, incohérent, fiévreux, ce va-et-vient, ces cris, ces roulemens de voiture, — tout ce tumulte humain réveilla d'abord en Martial le goût presque éteint de l'existence. Si souvent, au cours du tourbillon qui l'emportait depuis trois années, il s'était arrêté, pris de vagues regrets, pour contempler sa propre course en se demandant : « Est-ce là tout?... » A cette heure, la question revenait pressante et précise, dominant le bruit ou lue sur les fronts étrangers. Homme, fort, maître de sa destinée, il avait devant soi non pas, au sortir d'un palais de rêve, l'avenue désolée qui file vers la banalité des plaines, mais la montée attirante, l'ascension où les muscles jouent, où le souffle s'élargit et s'épure, vers le sommet jamais atteint où conduit l'effort. Belles comme des tentations, des œuvres le sollicitaient : il pouvait être, au-dessus des anonymes qui pullulent et disparaissent, une de ces unités puissantes que le sort marque pour de larges triomphes, un vainqueur dans l'éternel conflit, un héros de l'action. Il possédait des trésors de création et de gloire. Confident des secrets de la matière inerte, il maniait une de ces forces qui font des miracles, il était de ces ouvriers qui corrigent le monde ou, de jour en jour, le recréent, — demi-dieux de nos temps nouveaux. Or, la douleur soufflait sur lui, — la plus commune des douleurs, la plus enfantine, celle que connaissent tous les adolescens — et, pour la fuir, il allait détruire avec son être la puissance qu'il détenait... Un instant, il rougit dans sa conscience, il eut honte de cette fin de bachelier trompé par sa grisette, de ce suicide de commis qui a volé la caisse. Alors, il marcha plus vite, la tête haute, croisant ses regards contre ceux des passans, avec un flux de sang qui battait dans ses veines. Il arriva ainsi sur les boulevards, qu'il se mit à suivre par les trottoirs encombrés, longeant les terrasses des cafés qu'emplissait l'heure de l'absinthe. Et voici que, de nouveau, sans autre cause qu'un coup du vent intérieur qui ballottait son âme, il changea : un dégoût lui vint de cette activité vaine qui l'emportait comme le courant d'une eau fangeuse, un mépris de cette foule où il s'engluait, — l'horreur de ce qui est action, combat ou mouvement. Rien de tout cela ne valait de vivre ; la vie elle-même ne valait point de souffrir comme à cette heure, où saignait et brûlait sa blessure. Ayant goûté l'amour, il l'appelait comme un morphiné son poison ; et l'amour ne répondait pas. Tout à coup, au coin d'une rue, l'image de M. de Marville passa dans sa mémoire : il vit sa haute figure accroupie dans une prison, il le vit

devant les juges : « Pourquoi ne s'est-il pas tué, celui-là?... » On ne sacrifie pas impunément à la passion, quelle qu'elle soit : ceux qui se sont faits ses esclaves lui appartiennent à jamais. Seule, la mort les délivre...

Martial le savait dès longtemps. Dès la première rencontre de Geneviève, dès son premier aveu, dès leur premier baiser, une voix l'avait averti : « Pour toi, pour elle, il n'y a que la mort. » Pendant les trois ans de leur amour, aux heures seules où il se désespérait dans l'attente, aux heures folles où leurs corps se fondaient l'un dans l'autre, aux heures douces où, dans le silence du désir apaisé, il la berçait sur ses genoux, — la voix mystérieuse répétait sans cesse le même avis à son oreille qui veillait. Mais c'était un refrain de berceuse qui ne l'effrayait point : car il rêvait d'une belle mort poétique, à deux, après une période d'ivresse trop ardente pour durer, d'un suicide très doux dans un décor de choix, d'une entrée à la fois voluptueuse et paisible dans le règne de l'éternel, au mystère embelli de promesses vagues. La mort ainsi rêvée couronnait leur amour : elle le continuait en dehors des contingences, elle le prolongeait vers l'infini. Et voici qu'au lieu de ce rêve, il s'agissait de partir seul pour le voyage sans retour, seul et désespéré, en abandonnant l'aimée à la vie qui pourrait la reprendre, la ballotter dans ses flots, la souiller de ses ordures.

Un importun, que Duguay reconnut à peine, l'arrêta au milieu du trottoir, avec une agaçante affectation de familiarité. Des paroles s'échangèrent :

— Vous êtes donc à Paris, monsieur Duguay? Je vous croyais encore absent. Puis-je vous dire deux mots?

— Pardonnez-moi, je ne puis m'arrêter.

— Oh! je regrette!... Je désirais vous voir, justement, pour vous parler de...

La canne sous son bras, l'homme prenait la posture d'un fâcheux qui veut parler quand même; Martial l'interrompit presque brusquement :

— Excusez-moi, je vous prie, monsieur; je suis pressé.

— Alors, une autre fois, n'est-ce pas?

— C'est cela, une autre fois.

— J'irai vous voir...

— Quand vous voudrez!

La crainte de nouvelles rencontres, de devoir encore écouter, répondre, faire le geste banal de la main qui se tend, chassa Martial du boulevard. Prenant d'instinct le chemin de sa demeure, il descendit vers la Seine, et se trouva bientôt accoudé au parapet

du pont des Saints-Pères, l'œil et la pensée attirés par la masse de Notre-Dame, qui se dessinait en tons obscurs dans la lumière mourante du crépuscule. Souvent il s'était arrêté là, car il aimait ce paysage où le grand rêve d'autrefois semble planer sur l'agitation du siècle : il contempla longtemps le puissant édifice, solide et haut, dominant la ville. Comme son regard remontait le long des tours, l'idée de Dieu effleura son esprit : Dieu qui ordonne, qui punit, qui défend, qui console. Il faillit changer de route et marcher vers l'église. Mais il savait trop bien que les voûtes sont vides :

— Il n'y a rien! murmura-t-il. Alors?...

Il reprit sa marche, sans plus rien voir.

S'il s'assignait un but, c'était de mettre en ordre ses papiers les plus importans. Mais cette besogne, en se prolongeant, le lassa : il y avait trop à faire; et d'ailleurs, à quoi bon? Qu'importait ce qui restait de lui? Il brûla pêle-mêle des documens, des comptes, des lettres, des notes, — tout un fatras dont les cendres s'envolèrent. Et il sourit en songeant à l'effort que la fumée emportait. Puis il sortit, après avoir pris un revolver. Huit heures sonnaient. Il voulait refaire la route faite si souvent le cœur en joie, revoir les lieux où tenaient tous ses souvenirs, ceux des vaines attentes, ceux des longs désespoirs, ceux des courtes ivresses, — et mourir là.

L'atelier s'ouvrit, désert comme si l'âme en était partie, dégageant aussitôt cette pénible odeur de renfermé que prennent les grandes pièces abandonnées. Il était plein de choses qui parlaient encore d'elle, alors qu'elle ne viendrait plus. Sur son chevalet, le portrait inachevé attendait les retouches : l'expression en était grave, presque triste, malgré le demi-sourire des lèvres et des yeux. « Comme elle a changé! » se dit Martial en évoquant, devant cette image des jours anciens, la dernière apparition de Geneviève dans la véranda des Charmilles : pâle, amaigrie et muette. Puis, songeant qu'il ne pouvait laisser après lui ce portrait, il le détruisit; et le cadre vidé, entourant de sa dorure un trou béant, demeura, survivant à l'œuvre lacérée, au sentiment que la mort et l'oubli allaient éteindre, — comme un symbole de l'indifférence des choses. Ce cadre, comme le fauteuil où s'asseyait Geneviève, comme la théière de fine porcelaine anglaise à ramages, qu'elle maniait avec tant de grâce, comme la glace en verre de Venise, à bordure de roses, devant laquelle elle tordait ses cheveux, comme la lampe en fer forgé qui avait éclairé ses deux seules visites du soir, qu'il venait d'allumer, dont la lumière brillerait sur son dernier acte, — tous ces objets familiers, où il y avait un peu d'eux-mêmes, se disperseraient au hasard des

enchères, et dureraient dans d'autres mains, sous d'autres yeux, tandis que leur amour s'éteignait comme une lueur et disparaissait comme un souffle...

A frôler ces mystères, les pensées de Martial se faisaient confuses et lourdes. Une grande fatigue lui venait, une sorte de sommeil pesant, qui, peu à peu, engourdissait sa douleur. Il avait posé son arme sur un guéridon : il s'assit tout près, roula une cigarette, attendit. Des souvenirs lointains se levèrent : il se revit à des âges différens, dans des formes diverses, en des momens oubliés; en sorte qu'il se reconnaissait à peine, et se demandait : « Était-ce bien moi ? » Il ne savait plus : son Moi actuel datait du jour où, ayant entrevu Geneviève, il l'avait aimée, de l'instant où pour la première fois il entendit le son de sa voix. Seule, elle avait fait la réalité de sa vie : et voici qu'il se rappelait le goût de ses baisers, la douceur de ses caresses, son parfum, ses regards, toutes ces furtivités que rien n'avait fixées, qui déjà n'étaient plus. Mais sa pensée bondissait à travers les années; comme un plongeur qui rapporte au hasard, dans une poignée de limon, des débris informes et des perles précieuses, elle ramenait du fond de sa mémoire des lambeaux décolorés des choses passées, et d'autres lumineux et bénis. Ou bien, des empreintes dès longtemps effacées se réveillaient à demi, des images surgissaient, noyées d'ombres, dont son regard s'efforçait de préciser les formes confuses. Et ces apparitions demeuraient irréelles, pareilles à de vagues souvenirs de lectures anciennes qui flottent dans l'esprit sans qu'on parvienne à les saisir : telle phrase... à telle page... dans tel livre... Mais la phrase est indécise; les caractères lus autrefois dansent devant les yeux; le titre, on ne le sait plus. Telle il jugeait que la vie avait passé sur lui : et il répétait l'image éternelle et banale : *comme un songe*... Aussi, ne la regrettait-il guère; et la mort ne l'effrayait point. Il la regardait, celle-là, bien en face, avec sérénité. Dans une heure, dans un instant, quand il voudrait, au signe imperceptible de son doigt pressant la gâchette, l'abîme entr'ouvert se fermerait sur lui. Oh! pourquoi Geneviève le redoutait-elle si fort? Eût-elle eu plus de courage, ils s'y seraient plongés ensemble, avec une joie si profonde! Pourquoi donc, pourquoi n'avait-elle pas compris, la chère, que la vie est une étroite prison, où il n'y a point de place pour l'amour? Incompatible avec la loi sociale, il dépérit sous son oppression : seule, la Mort lui rouvre l'espace nécessaire : il ne s'épanouit que derrière la frontière des pays inconnus d'où nul voyageur ne revient, qui ne ressemblent à nul de ceux que nous connaissons.

Et comme il fouillait des yeux cet horizon plein de mystères

où il allait entrer, la porte secouée s'ouvrit violemment : Geneviève apparut sur le seuil.

Il se dressa, croyant peut-être à une hallucination, à une de ces vaines images dont l'entourait sa fantaisie excitée.

Elle, cependant, épuisée de fatigue, d'émotion, d'angoisse, de terreur, et ravie aussi de le trouver là, vivant, alors que depuis des heures son imagination éperdue la ballottait à travers des visions de sang et de deuil, s'arrêtait, promenait son regard autour d'elle, et, montrant du doigt l'arme prête qui justifiait son pressentiment, s'écriait :

— Pas seul!... Ensemble!... Ensemble, n'est-ce pas?...

Puis, elle fut dans ses bras ; et serrée contre lui, cachant la tête contre sa poitrine, la relevant pour chercher ses lèvres, elle disait :

— Vois-tu, je suis venue... Comme tu voulais!... Je suis là... Nous ne pouvons pas vivre : eh bien, nous mourrons... Nous mourrons ensemble, puisque tu veux mourir... Je n'ai plus peur... Je suis à toi, toute... Viens!... Partons et mourons!...

III. — DÉLIVRANCE

Le tiède soleil de novembre baignait de son éclat amorti le village de pêcheurs dressé sur la pointe extrême de la côte nord du golfe de la Spezzia, l'antique village qui doit à de païennes légendes son nom de Porto-Venere : un nid de hautes maisons blanches serrées le long d'une ruelle étroite, trouées de fenêtres pareilles à des meurtrières, qui plongent dans la mer avec de grands airs déguenillés de vieilles forteresses, comme si leurs paisibles murailles continuaient la citadelle qui les surplombe, où s'esquisse dans la lumière la silhouette sombre de quelque soldat de marine. En cette saison tardive, une splendeur infinie rayonne encore de ce paysage : splendeur des eaux bleues et calmes sous le ciel bleu où des vents légers dissipent de rares nuages, splendeur des lignes harmonieuses de collines ondulantes, des plans rapprochés où chatoient les oliviers d'argent, des lointains où s'estompe la blancheur des villes qui sommeillent au bord du golfe, Spezzia ou Lerici. C'est un de ces coins du monde qui semblent faits pour le bonheur, un de ces cadres où l'on n'imaginerait que de paisibles idylles, insouciantes et gaies. Sur la plage du petit port où quelques barques attendent, des pêcheurs oisifs dorment sous le soleil et parfois s'étirent avec de lents gestes paresseux ; tandis que des bandes turbulentes de marmots demi-nus guettent l'appât du rare touriste pour l'assaillir de leurs offres de *frutti di mare*. L'île noire de Palmaria, montagne aux flancs boisés qui ferme

le golfe, étend son ombre presque jusqu'au rivage : et dans cette ombre, glisse de temps en temps quelque chaloupe canonnière, luisante de l'éclair des sabres ou des galons. Parfois aussi, les bonnets blancs des malades de l'hôpital militaire, dont les bâtimens sont proches, viennent se mêler aux paresseux mariniers : car partout où vivent des hommes, ils sèment des traces de leurs misères ou de leurs haines.

C'est là que Martial et Geneviève furent conduits par leur fuite. Chassés, plutôt : car de fâcheuses rencontres les poursuivirent dès leur départ, comme pour leur rappeler sans cesse qu'un geste de révolte n'affranchit pas du monde. A la gare, déjà, sur le quai de départ où ils se pressaient, des voyageurs les reconnurent, les dévisagèrent, chuchotèrent derrière eux. Ils avaient pris leur billet pour Antibes : ils s'y trouvèrent dans le même hôtel que les Venado, qui s'installaient pour l'automne. Comme, au matin, Martial descendait le premier, en reconnaissance, il rencontra le couple, prêt à monter en voiture : la femme, énorme, triomphante, gesticulant; le mari, chétif, résigné, sa longue figure toute jaune, ayant l'air d'un cierge éteint. Mme de Venado, avec une voix et des gestes qui ameutaient les passans, grondait le portier, debout devant elle et se faisant petit, sa casquette galonnée à la main. Elle s'interrompit pour interpeller Martial :

— Vous ici, monsieur Duguay!... Dans notre hôtel!... Quelle bonne fortune!... Voulez-vous déjeuner avec nous?... Nous avons le plus bel appartement de la maison... Et nous avons déjà des amis, beaucoup d'amis, des gens charmans que vous aurez plaisir à connaître...

Il se hâta d'expliquer qu'il était de passage, pour la journée seulement, et s'excusa, pendant que le portier s'esquivait.

— Oh! dommage! grand dommage! murmura M. Venado d'un ton dolent.

L'énorme femme insista :

— Mais non, mais non, je n'admets pas d'excuse... Vous déjeunez avec nous... C'est convenu... Je compte sur vous... A midi!...

Il ne la contredit pas, pour abréger la scène, la laissa partir, et remonta prévenir Geneviève qu'il leur faudrait partir tout de suite, en quête d'un lieu plus paisible. En choisissant la Méditerranée, ils n'avaient point pensé que sur aucune de ses plages ils n'avaient chance de rester inconnus et de s'isoler.

— Passons sur la rive italienne, proposa Martial. Personne ne nous y connaîtra.

Mais à Nervi, après deux jours délicieux, ils reconnurent tout à

coup Landry malade, qui toussait dans un fauteuil sous des châles. Le journaliste fut discret. Pourtant, ils eurent le sentiment que son œil fureteur les suivait, et qu'ils le reverraient sans cesse. Où donc aller? Le monde est trop petit; les caprices de la mode et des habitudes agglomèrent dans les mêmes endroits les êtres de la même classe : partout ils retrouveraient des vestiges de leur passé, ils devineraient des sourires sur des visages à demi connus, ils sentiraient peser sur eux l'indiscrète curiosité qui juge, qui blâme, qui blesse. Des voyageurs dirent en leur présence que la Spezzia n'est guère fréquentée que par des Anglais.

— Voilà ce qu'il nous faut! s'écria Martial.

Ils s'y rendirent, et n'y trouvèrent en effet que des visages étrangers. Mais la rencontre quotidienne de personnes habillées à peu près comme eux, qui leur ressemblaient, qui les observaient, qui parfois leur adressaient la parole, suffit à les lasser, comme un rappel constant de ce qu'ils voulaient fuir. Enfin, une de leurs promenades les ayant conduits à Porto-Venere, ils louèrent toute la petite auberge vide — la seule du pays — qui semblait les attendre, et s'y installèrent. Là, du moins, ils seraient sûrement seuls, les touristes ou les promeneurs ne s'arrêtant jamais qu'une heure ou deux dans le village délaissé; ils éviteraient les regards, les questions, les rencontres; ils n'auraient de commerce qu'avec Antonio, l'aubergiste, qui les servait : un Ligure de pure race, au teint bistré, aux yeux de flamme, fin, souple, gracieux, amène et retors, à la fois familier et respectueux, qui se confondait en révérences et volontiers leur faisait la conversation, en un parler que ses gestes et sa mimique rendaient intelligible. Plus d'une fois, ils s'amusèrent de ses récits sur le pays, sur les gens, sur ses hôtes de passage : car Antonio, observateur subtil et conteur agréable, comme ceux de sa race, adorait les histoires. Il en savait beaucoup, il les disait très bien; l'une d'elles, un jour, fit tressaillir les amans. Il se mit à la raconter sans raison, au hasard de ses souvenirs, en leur servant le café sur la terrasse d'où le regard embrasse tout le golfe, et, longeant l'arête de Palmaria que couronnent des pins-parasols, va se perdre sur la pleine mer, ouverte au loin. Debout à deux pas d'eux, sa serviette sous le bras, son plateau à la main, une pointe de malice pétillant au fond de ses yeux noirs, il leur dit, en petites phrases moitié françaises, moitié italiennes, mais claires, qu'ils comprirent très bien :

— ... Ils étaient arrivés un soir avec une petite valise, Excellence, *piccola*, *piccola*... Pas de malles pour un grand voyage, oh! non... La dame était belle... *bellissima!*...

Ses yeux roulaient dans l'extase.

— ... Blonde, Excellence, blonde comme une gerbe de blé... Lui, pas beau!...

Il éclata de rire en achevant des gestes sa description :

— ... Maigre... Une longue barbe... Des lunettes... Et agité, Excellence, remuant toujours, les pieds, les mains, les yeux...

Par ses contorsions, il tâchait de représenter le nervosisme de l'individu.

— ... Ils avaient de l'argent, oh! beaucoup d'argent, Excellence!... Des billets de banque, des pièces d'or, oui, oui, des pièces d'or... Ils venaient de Milan... Je l'ai reconnu à leur accent... Et croiriez-vous qu'un jour les gendarmes sont venus les prendre? Ah! ah!... Et pourquoi?...

Il attendit un peu, pour ménager son effet, tout fier de l'attention qu'on lui prêtait.

— ... Je vais vous le dire, moi!... Je l'ai su par les journaux, où il y a eu toute leur histoire... dans le *Corriere della Sera*, Excellence... Vous pouvez les lire, si vous voulez!... Le mari de la dame était riche aussi, oh! très riche!... Un banquier, un grand banquier... Alors, devinez ce qu'il a fait? Il a été vers les juges, et il a dit que l'homme, qui avait emmené sa femme, lui avait aussi volé de l'argent... Ah! ah!...

Visiblement, Antonio admirait le stratagème, bien qu'il en plaignît les victimes.

— Cela n'était pas vrai. Excellence, non, non!... Un *galantuomo*, un artiste, lui!... Mais les juges ont voulu savoir... Vous comprenez, n'est-ce pas?... Et ils ont envoyé les gendarmes... Si vous aviez vu, Excellence, quand on les a pris!... L'homme voulait se défendre avec son couteau... Et la pauvre petite dame!... Elle pleurait, elle se tordait les bras... Ils criaient tous les deux : « Ça n'est pas vrai, c'est une infamie, c'est une infamie! » Et les gendarmes ne les écoutaient pas!... Enfin, Excellence, on les a mis en prison... Et savez-vous ce qui est arrivé?... L'homme s'est tué, oui, étranglé avec son mouchoir... Et la dame, *poveretta*, qui était si belle... Ah! *tanto bella!*... Elle est morte aussi, Excellence!... Morts tous les deux... Et voilà!...

Il triomphait de sa belle histoire, le brave Antonio, tandis que le regard sombre de Geneviève s'enfuyait par delà le golfe riant et l'île montueuse, vers l'infini de la mer scintillante : car la bouche étrangère venait en souriant de prononcer le mot fatal, le mot qui, dès l'heure du départ, tremblait au fond de leurs deux cœurs, et que leurs lèvres évitaient. Puis elle sentit la main de Martial qui pressait la sienne, le regarda, sourit. Mais il y avait dans son sourire un monde de pensées, d'angoisses et de douleurs.

Leurs journées, cependant, s'enfuyaient, toutes pareilles, pleines d'amour, dans une intimité caressante et douce comme le soleil d'automne. Les gamins du village, qui d'abord les avaient entourés de leur turbulence indiscrète, ne les accompagnaient plus : ils pouvaient errer ensemble par les chemins bordés d'oliviers qui longent les accès du golfe ou grimpent au flanc des collines, flâner au pied de la vieille église aux couleurs gibelines qui domine le promontoire, s'oublier longuement dans la grotte où rêva Byron : nul ne gênait leur solitude. Parfois même, un pêcheur les conduisait à Palmaria, et les soldats les laissaient passer. Mais après l'ivresse des premiers jours, des ombres s'étendaient sur leur lumière. Geneviève, surtout, s'attrista : à son regard bleu qui se perdait dans l'espace, au froncement concentré de son front, au pli douloureux de ses lèvres, Martial pouvait deviner que sa pensée s'en allait loin de lui; et il se désespérait de ne pouvoir, à force de tendresse, chasser les fantômes qui rôdaient autour d'eux. Longtemps il se tut, craignant de fixer par d'imprudentes paroles des pensées encore vagues et furtives, qu'effaçait une caresse ou qui, d'elles-mêmes, se dissolvaient. Mais comme les crises d'un mal pernicieux, ces mauvais instans se rapprochèrent; et, gagné par le désir de prendre sa part de la peine, il ne cacha plus à son amie qu'il la voyait souffrir.

C'était dans la grotte de Byron, aux approches du soir. A l'extrême horizon, la mer flambait sous un ciel de flammes qui se dégradait en nuances pâles d'abord, puis plus sombres, en sorte qu'elle était presque noire en léchant à leurs pieds les roches humides. Ils ne voyaient qu'elle, infinie et déserte. Bercés par la musique de la plainte monotone, par la mollesse de l'eau tiède, par le bien-être attendrissant du crépuscule, ils ne pensaient pas, ils ne parlaient pas, ils écoutaient seulement, au fond d'eux-mêmes, des voix confuses chanter sans paroles. Abîmés dans un bonheur profond, ils vivaient obscurément un de ces rêves insaisissables et magnifiques, auxquels le sommeil ou l'inconscience prêtent seuls un instant la couleur du réel, que le choc le plus léger suffit à dissiper : en sorte qu'ils s'évanouissent sans laisser une trace derrière leur envolement, sans qu'il en reste rien que le regret d'un paradis de mirage, dont l'image s'est effacée avant de se graver dans nos yeux. Soudain une détonation lointaine ébranla l'air. Ils tressaillirent ensemble : leur mirage s'écroula. Tremblante, Geneviève se réfugia dans les bras de Martial, qui vit passer dans ses yeux le reflet de toutes les pensées brusquement éveillées au fond d'elle. Il la serra contre lui :

— Ne crains rien! dit-il.

Et, baisant ses cheveux, il murmura plaintivement :

— Pauvre!... pauvre!...

Elle comprit qu'il lisait dans son cœur les secrets jusqu'alors cachés, n'essaya pas de le détromper, se serra plus fort contre lui comme pour dire que rien désormais ne les séparerait.

— Tu ne pourras donc jamais oublier! fit-il.

Elle ouvrit sur lui ses yeux remplis de larmes, et, très bas, soupira :

— Est-ce qu'on oublie!...

En rentrant un peu plus tard, elle à son bras, par la ruelle obscure, entre les maisons endormies, — comme il songeait à cette scène dont si peu de paroles avaient trahi l'intensité, Martial eut pour la première fois la nette intelligence de ce qu'ils avaient fait. Sortis du monde selon son vœu, ils en sentaient encore tout le poids sur leurs cœurs : victorieux, la passion ne les affranchissait pas. En vain, songeait-il, la sagesse des siècles a construit contre l'amour de puissantes digues, en vain les lois l'ont enfermé dans leur massive forteresse. Destructif et vainqueur, libre comme l'orage de souffler où il veut, il renverse les obstacles entassés sur sa route dont sa force s'augmente, comme celle d'un fleuve débordé qui grossit de sa dévastation. Mais après le triomphe, voici qu'il s'apaise et s'affaiblit. Il ne délivre point ceux qui attendaient de lui l'espace et la liberté. Sur le prisonnier fugitif, plane l'ombre de la prison, qui le pénètre et qui le glace. Et le fantôme du bonheur se dissipe à peine saisi.

Depuis l'heure où Geneviève, folle d'angoisse et d'émotion, était venue tomber dans les bras de Martial, ils ne parlaient plus de leur projet de mort, — condition de leur fuite, rançon de leur bonheur. Était-ce une trêve, que d'un accord tacite ils s'accordaient? ou bien, gagnés par la lâcheté d'être heureux, acceptaient-ils peu à peu, sans se l'avouer encore, leur nouvelle vie, avec ses compromis, ses oublis nécessaires, ses inutiles regrets? Martial se le demandait peut-être. Il le sut bientôt. Une nuit, éveillé en sursaut, il aperçut à la vague clarté d'une bougie dont s'éblouirent ses yeux ensommeillés, Geneviève à demi nue, debout, secouée de sanglots qu'elle s'efforçait en vain d'étouffer. Comme il se dressait sur son séant avec un geste d'épouvante, elle s'abîma dans les couvertures. Il la releva, il la prit entre ses bras; tremblant de sa propre question, il demanda :

— Qu'as-tu? qu'as-tu donc?

Entre ses sanglots, elle répétait :

— Non... non... non...

refusant d'expliquer son désespoir.

D'un geste tendre, il caressait ses cheveux, en insistant.

— Il faut tout me dire... Nous ne faisons qu'un, n'est-ce pas? Tu n'as pas le droit de pleurer sans moi.

Elle s'efforça de sourire.

— Ce n'est rien, dit-elle encore... Je vais mieux déjà... J'étais un peu nerveuse... Voilà tout... Je suis dans tes bras... Je suis bien!

Mais ses forces la trahirent; secouée de nouveaux sanglots, elle laissa malgré elle échapper le nom qu'il avait déjà lu dans son cœur :

— Jacques!

Il ne dit rien; il la serra plus fort, pour la défendre, pour la garder.

— Tu comprends, gémit-elle, je ne sais rien de lui... Je n'en saurai plus rien, jamais, jamais!...

Puis, soulagée par l'aveu et honteuse d'avoir montré sa plaie, elle ajouta, en l'embrassant et le consolant à son tour :

— Pardon!... Pardon de te faire si mal!...

Alors, Martial sentit son cœur se fondre de pitié :

— Te pardonner! s'écria-t-il. Pauvre chérie, qu'ai-je à te pardonner? C'est moi qui suis coupable, moi seul. C'est moi qui t'ai fait tant de mal, par trop d'amour. Tu m'as tout donné, j'ai tout pris. J'oubliais tout ce qui n'est pas l'amour. Je ne savais plus que tu étais mère. A présent, je sais... Je sais, mon Dieu! je comprends!...

Il parla longtemps ainsi, répétant les mêmes paroles, pleurant avec elle, l'apaisant par sa tendresse, par sa peine, par le son de sa voix, jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'elle ne l'écoutait plus et réfléchissait, comme absente, avec une expression concentrée et grave. Après être restée un long moment ainsi, les yeux perdus dans la nuit, elle dit lentement, sans le regarder :

— Nous mourrons, n'est-ce pas?... Tu l'as promis!

— Oui, répondit-il seulement.

Aussitôt, elle reprit avec une nerveuse abondance, dans la hâte d'avouer toutes à la fois les secrètes pensées qui, longtemps enchaînées dans ses silences, sortaient d'elle en tumulte :

— J'avais si peur que tu ne veuilles plus!... Rappelle-toi : quand tu voulais m'emmener, je te disais toujours : « Après, je ne pourrai plus vivre!... » Je savais bien!... C'est que je ne peux pas oublier, tu comprends!... Je l'aimais trop, lui aussi... lui, le petit abandonné... Il est toujours là... Il m'appelle... Il me dit : « Maman, pourquoi n'es-tu plus près de moi? »... Et cela durera toujours... Alors, je ne peux pas!... J'aime mieux... partir... avec toi... Mais tu verras comme je serai brave!... Il

vaut mieux cela, je t'assure!... Nous serons ensemble jusqu'à la fin!... Il vaut mieux cela!...

Dès lors, l'idée de la mort ne les quitta plus. Parfois, elle était infiniment douce, elle les berçait, comme sur les ailes d'un chant lointain, dégagée de son cortège d'épouvantes, — comme si l'amour, en les unissant en dehors du monde et du siècle, eût aplani le chemin douloureux qui conduit à son royaume. Mais souvent aussi, s'agitait au fond de leur être révolté l'effroi de l'instant où, sous l'acte violent, le souffle cesse, l'âme s'arrache et s'enfuit. C'était vers cet horizon de mystère que s'envolait leur rêve, pendant les longues heures muettes qu'ils passaient ensemble, à contempler la mer que remuait le vent d'automne, qui s'assombrissait au large sous des ciels parfois nuageux. Chacun gardait pour soi ses redoutables pensées, et en lisait, dans les yeux de l'autre, le trouble reflet. Reprise un peu par des croyances ferventes du temps de la première jeunesse, puis éteintes au flot des soucis mondains ou de l'indifférence de la vie, Geneviève songeait à l'au-delà que peuplent les âmes, plein de menaces ou de promesses. Plus dégagé de sa foi ancienne, Martial frissonnait pourtant de cette crainte folle que la mort, quand elle vient avant son heure, ne nous délivre pas tout à fait de la terre, où demeurerait attaché quelque chose de nous, quelque chose d'impondérable et de conscient, qui souffrirait encore. Il la jugeait absurde, contraire à ce qu'il croyait savoir des secrets de l'être, il essayait d'en sourire, il la raillait, il la repoussait : elle rôdait obstinément autour de lui, bourdonnant comme un insecte importun, qu'on chasse et qui revient toujours. Quelquefois, Geneviève lui posait inopinément une question qui jaillissait de leur préoccupation commune :

— Est-ce que nous serons ensemble?

Elle aurait tant voulu l'espérer, qu'il répondait :

— Peut-être...

Ce n'était pas assez pour elle. Il voyait ses yeux se charger d'angoisse; elle disait :

— Il faudrait être sûrs...

Ou bien, elle demandait :

— Si ce qu'on dit de l'autre vie était vrai?

D'un ton plus assuré, il affirmait :

— Non, non. C'est impossible!

— Pourtant... faisait-elle.

Alors, il s'efforçait de la rasséréner :

— Qu'importe ce qu'il en adviendra de nous, après? Nous aurons réalisé notre rêve : n'est-ce pas l'essentiel? Une seule chose est certaine : nous serons affranchis de ce poids que nous avons

toujours senti peser sur nous, de ces chaînes dont les hommes ont alourdi la vie. Consciens ou non, noyés dans l'espace ou vivant d'une vie nouvelle et plus claire, nous serons entrés dans le repos éternel : n'est-ce pas là notre but? N'est-ce pas là où notre amour a voulu nous conduire?

Mais Geneviève ne le suivait pas si loin : que lui faisait l'éternité, si elle ne pouvait, comme encore à cette heure, s'y blottir contre le cœur aimé? Avec son bon sens raisonnable et sa sagesse modérée, elle jugeait autrement : ils mourraient, non pour poursuivre un rêve, une forme plus pure de la vie, un sentiment dégagé de ses contingences réelles, — mais pour des motifs plus simples, d'ordre pratique et concret : parce qu'ils manquaient de force ou de frivolité pour accepter leur destinée, parce que l'image de Jacques la hantait de telle sorte qu'elle voulait la fuir n'importe où, parce que de leur bonheur saisi violemment à travers trop d'obstacles une tristesse incurable montait en eux, parce qu'ils étaient seuls désormais dans un monde qui n'est point fait pour la solitude. Et leur résolution se consolidait, ébranlée pourtant quelquefois par la pitié qui les prenait l'un de l'autre ou par le regret du bonheur que leur valait leur tendresse, puis de nouveau victorieuse, comme la Nécessité.

Un matin Antonio, appelé la veille à Gênes pour quelques affaires, revint avec une singulière nouvelle : tandis que le golfe semblait encore presque en été, partout ailleurs, c'était l'hiver. Tout en servant le déjeuner sur une table de la terrasse, il déclamait avec ravissement, en bon marchand enchanté de pouvoir vanter sa marchandise :

— Il pleut partout, Excellences, sauf ici!... Un temps, oh! un temps!... Comme un déluge!... Et un froid, Excellences!... A Gênes, à Marseille, à Milan, dans toute l'Europe, partout la pluie, la pluie, la pluie!... Mais ici, vous voyez : c'est un paradis, un vrai paradis du bon Dieu!...

Son geste élargi montrait l'espace admirable, la lumière rutilant sur la mer bleue, sur les pins de Palmaria, sur les molles blancheurs des villages serrés le long de la côte, sur les horizons dont les belles lignes pures se confondaient dans le ciel...

Ainsi, ils se trouvaient dans une oasis de soleil, comme si la beauté de la nature l'eût préparée pour eux : symbole et refuge de leur amour, à l'abri désormais des vents cruels que déchaînent, sur le monde, les intérêts, les ambitions, les haines. Leur destinée les avait conduits dans une île de lumière, où ils pouvaient s'épanouir, condenser en peu de jours plus de tendresse que n'en recèle l'existence ordinaire, briller comme deux flammes

qui se confondent en un unique éclat, puis s'éteindre, se dissiper dans la durée éternelle que la terre refuse à l'amour...

Ils se regardaient; Martial murmura :

— Tu vois bien!...

Elle répondit :

— C'est vrai!...

Antonio cependant, sans s'apercevoir qu'on ne l'écoutait plus, racontait avec son habituelle exubérance les détails de son voyage, les nouvelles recueillies en chemin. Et il s'étendit complaisamment sur une grande fête dont on aurait le spectacle prochain : lancement d'un nouveau cuirassé, manœuvres navales, visite du roi à Spezzia :

— Il y aura des amiraux, Excellences, des généraux, les ministres...

L'avis passa inaperçu; et ce fut le hasard qui fit se lever, sur les fêtes annoncées, le jour choisi pour leur dernier : beau jour tiède encore, encore ensoleillé, bien que des frissons d'air plus froid courussent à travers les branches dépouillées des acacias. Le village avait pris son air de fête. De l'étroite rue en pente, serrée entre les hautes maisons où se balançaient des drapeaux, des groupes endimanchés dévalaient vers le port grouillant de la bande impétueuse des gamins joyeux. Sur la mer argentée filaient, gagnant le large, les masses énormes des cuirassés monstrueux, gardant leur blancheur dans la blancheur de l'atmosphère matinale, ou de fines chaloupes canonnières, blanches aussi, qui rasaient la côte, pareilles à des vols d'oiseaux rapides. Parfois des détonations traversaient l'espace, tandis que des bouffées de fumée se dissipaient à l'horizon. Et l'air vibrait de bruits de fête, de cris lointains, de chansons joyeuses, des couleurs vives des pavillons frissonnant au vent et des fichus des femmes groupées sur les côtes.

Martial et Geneviève traversèrent la place du port où Antonio, qui profitait des loisirs du matin pour se mêler aux curieux, les arrêta un instant, pour leur montrer un bâtiment colossal qui, justement, disparaissait derrière Palmaria :

— C'est la *Sardaigne*, Excellences! expliqua-t-il avec une vive animation, le plus grand de tous nos vaisseaux!... Voyez, voyez, voici le pavillon royal!... Oh! c'est un beau vaisseau, un vaisseau magnifique!...

Ils passèrent : ils marchaient dans un rêve, à travers ces images qui déjà n'avaient plus pour eux qu'une demi-réalité, comme si l'ombre de la mort prochaine les eût presque effacées.

Sur le promontoire, autour de la vieille église gibeline,

trop de gens stationnaient déjà. D'ailleurs, le gros de la foule s'y porterait tout à l'heure, pour suivre au large les évolutions de l'escadre. Ils montèrent plus haut, derrière le château, au-dessus des cimetières où dorment d'humbles morts, sous des croix noires et des cyprès.

— Reposons-nous là! dit Geneviève.

A leurs pieds, sommeillaient les tombes muettes; plus loin, plus bas, sur les promontoires, des groupes remuaient dans la lumière; sur la mer, les navires s'éloignaient, réduits par la distance, tout petits maintenant, à peine visibles. — Alors, peu à peu, une douceur attendrie les enveloppa, ils se sentirent envahis de cette molle langueur des jours de printemps et des jours d'automne où nos pensées, nos émotions, nos désirs se brouillent dans la tiédeur de l'air. Le regard de Geneviève, glissant par-dessus le décor sans le réfléchir, s'enfuyait ailleurs, sondant l'infini; puis, chargé du mystère recueilli dans son rapide essor, il revenait à Martial, qui répondait à ses muettes demandes par un sourire ou un serrement de mains. Réconfortée, elle essayait de sourire à son tour, bravement; mais une irrésistible émotion la gagnait, voilant ses yeux. Et leur entretien sans paroles se prolongeait ainsi, frôlant les choses que seul exprime le silence, remuant des pensées trop lointaines pour que les mots les atteignent.

Une décharge d'artillerie, plus forte ou plus proche, les fit tressaillir.

— Tout ce bruit!... murmura Geneviève.

Martial répondit :

— Un peu de bruit, un peu de fumée, voilà toute l'activité des hommes!

En se prolongeant, leur silence l'oppressait. Nulles paroles, il le savait bien, n'en pourraient rendre les sensations multiples, nuancées, inexprimables. Mais il avait besoin d'entendre le son de sa propre voix. Il continua :

— Que d'efforts viennent se dissiper là! Un peuple entier — avec ses savans, ses militaires, ses ingénieurs, ses armateurs, ses hommes d'État, ses ouvriers — travaille, peine, épargne et souffre, pour promener sur la mer ces carcasses blindées de fer, pour tirer cette poudre dans le ciel. Et tous les peuples en font autant : le monde est chargé de menaces, hideux de haines. Il traverse la plus odieuse phase de l'histoire qui fut jamais, qu'il enlaidit encore par l'hypocrisie de ses déclamations. L'Europe est un camp de barbares, qui ne rêvent que de s'entre-dévorer. N'est-il pas bon que le hasard nous mette aujourd'hui sous les yeux l'image

vivante de ces exécrables horreurs? Tout cela nous crie que nous n'avons rien à regretter!...

— Tout cela est si loin de nous! objecta-t-elle.

Il répondit :

— Loin? Non pas. Tout cela est ici, vois-tu, tout près, sur cette mer splendide dont les flots pacifiques nous ont chanté de si belles choses! Nous sommes dans une oasis de printemps : mais l'hiver, l'automne, demain, nous sommes cernés par la même activité des hommes. Crois-tu que nous lui aurions échappé? Impossible! Elle nous aurait reconquis. Si notre amour nous est une retraite, c'est parce qu'il nous emporte. On n'échappe pas à la vie par le rêve. Seule, la mort affranchit.

Elle crut qu'en parlant ainsi, il luttait contre un dernier appel de ses instincts d'action ou réfutait le plaidoyer suprême des intérêts qui si longtemps avaient enchaîné sa vie; reprise de sa plus poignante inquiétude et l'interrogeant des yeux plus que de la voix, avec la crainte de provoquer un retour par d'imprudentes paroles et le besoin éperdu de lire au fond de lui toute la vérité, elle demanda, très bas :

— Ainsi, tu ne regrettes rien?

Il affirma :

— Rien!...

Et, lisant le doute dans ses yeux, il continua, avec une force croissante :

— Vois-tu, je sais, je sens qu'il n'y a qu'une chose unique qui vaut de vivre, et que c'est d'aimer. Je ne l'ai pas toujours cru, certes! J'ai cru au travail, à la gloire, au bien qu'on peut faire. Ce sont là des mirages, que l'imagination des hommes s'efforce de dresser à l'horizon de leur désert parce que tous ne peuvent connaître la seule source vive. Elle est cachée et secrète, l'oasis que nous avons trouvée; mais le destin ne permet pas qu'on s'y attarde. Il faudrait rentrer dans les sables : ils sont trop arides. Non, non, tu peux en être sûre, je ne regrette rien!

Puis, tourmenté pour elle de la même crainte qu'elle avait pour lui, il demanda à son tour, après un silence :

— Mais toi?...

Il songeait que les chaînes qui retenaient Geneviève à la vie étaient plus fortes que les siennes, et mille fois plus chères, puisqu'elles se rivaient, celles-là, dans le cœur; et il tremblait de voir sa résolution chanceler ou de deviner ses regrets. Si elle en avait, elle ne les trahit pas :

— Oh! moi, fit-elle, je t'aime!

Elle se serra contre lui, très tendre, heureuse de lire dans ses

yeux que l'approche de la mort ne chassait pas l'amour; et ils restèrent un moment fondus l'un en l'autre, sans souvenir, sans crainte, sans désir, comme si leurs deux âmes eussent déjà flotté ensemble, éperdument unies, dans les régions de l'oubli.

L'auberge, où ils rentrèrent un moment, regorgeait d'officiers chamarrés, dorés, bruyans, importans, et de curieux extasiés devant leurs panaches. Quelque affairé qu'il fût par cette cohue qu'il fallait abreuver et nourrir, le brave Antonio ne négligea point ses hôtes accoutumés. Il les suivit dans leur appartement; tout en se hâtant, il laissait déborder devant eux son naïf enthousiasme :

— N'est-ce pas magnifique, Excellences? Savez-vous que le roi est très satisfait?... Tous nos vaisseaux marchent... Oh! oh! c'est admirable!... Et la maison ne désemplit pas... Ils mangent, ils boivent, je n'ai bientôt plus rien à leur donner!... Plus que du *salami* et des *frutti di mare!*... Mais ils seront contens tout de même, Excellences, à cause des drapeaux, des coups de canon, des soldats et de la musique!...

... Ils sortirent, évitant les groupes qui stationnaient autour de l'auberge, retournèrent chercher le silence aux flancs cachés des collines, par des sentiers délaissés qui n'attiraient pas les curieux.

Jamais encore ils n'avaient senti avec autant de force la profondeur aveugle de leur tendresse. Ce n'était plus seulement, qui les unissait, le fragile lien de l'amour qui laisse étrangers les deux êtres dont au gré du désir il mêle ou disjoint les corps : ils n'avaient plus, entre eux deux, qu'une seule vie, — comme si, au moment de s'enfuir, leurs âmes se fussent enfin jointes entièrement. Et cet être commun qu'ils formaient ainsi leur apparaissait déjà seul réel dans le décor qui s'effaçait du monde où sa place n'est point marquée. A mesure qu'avançait l'heure, ce sentiment proche de l'absolu les envahissait davantage, prenait la place de toutes leurs autres pensées, chassait leurs derniers regrets, teintait leur résignation de sincérité, de douceur et de joie.

— Te rappelles-tu, dit Geneviève, ces jours d'autrefois où je te demandais si tu n'avais pas peur de la mort?

— Je te répondais toujours : « J'ai peur de la vie! » C'était vrai. Je craignais ses surprises et ses trahisons. Je craignais qu'elle nous séparât. C'était bien tout ce que je craignais.

— Je ne te comprenais pas, en ce temps-là. La mort m'épouvantait comme un abîme noir : je ne pouvais rien concevoir de pire. Comme je te comprends, à présent! La vie s'étendait entre

nous ; elle nous prenait nos forces ; elle aurait triomphé de l'amour. Et c'est la Mort qui nous unit.

— Je savais bien que l'amour y conduit par un chemin facile. Nous en sommes tout près, et le savons à peine. Pourquoi tiendrions-nous à la vie? N'avons-nous pas épuisé ses promesses? Comment souhaiter des jours meilleurs que ceux qui se sont enfuis?

Geneviève soupira :

—... Et ceux-là ne peuvent pas recommencer sans cesse!...

Ils parlaient ainsi, assis au bord d'un sentier perdu jonché de feuilles mortes. Soudain, des pas craquèrent tout près d'eux. Ils virent passer un gracieux couple enlacé. Effarouchée en les apercevant, la jeune fille fit un geste pour se dégager. Le jeune homme la retint, de son bras robuste. En passant, ils sourirent ensemble aux étrangers, et, trois pas plus loin, s'embrassèrent longuement.

— Ceux-ci ne mourront pas, dit Geneviève.

Martial répondit :

— Qui sait?

Après un silence, il reprit :

— Il y a des êtres dont la route est plane. Ils vont, bercés par une affection paisible qui n'offense aucune loi. Protégés par la vie, ils se plient à ses exigences, ils acceptent ses compromis : les sûretés qu'elle leur donne les rendent patiens à se prêter aux sacrifices qu'elle exige.

Il se tut. Geneviève acheva sa pensée :

— Nous aurions ainsi vécu si nous nous étions rencontrés plus tôt, si nous avions pu nous appartenir aux yeux de tous, si...

—... Peut-être!...

— Oh! sûrement! fit-elle.

Il reprit :

— Il y a aussi des révoltés, qui conquièrent par la force leur droit au bonheur, qui maintiennent leur liberté malgré les obstacles, qui sont les artisans vainqueurs de leur destinée, malgré les lois, malgré les hommes...

Elle secoua doucement la tête :

— Nous n'étions pas de ceux-là! dit-elle.

Longuement, ils se turent ensemble : ne venaient-ils pas de dire le dernier mot de leur destinée?... L'heure avançait. Quand Martial, secouant le premier la torpeur de sa rêverie, leva les yeux sur Geneviève, il la vit pâlir d'épouvante; elle se leva d'un geste brusque, comme à l'apparition soudaine de quelque

effrayante image et fléchit. Martial se hâta de la soutenir. Elle murmura :

— Oh! j'ai peur!...

Il dit :

— Si tu veux...

Elle comprit qu'il lui offrait de vivre. C'était la tentation dernière, si forte en cet instant de regrets et d'effroi, dans la douce paix des choses, complices éternelles de toutes nos faiblesses. Pourtant, elle secoua la tête et répondit :

— Non.

Et, serrant le bras de Martial :

— Rentrons! dit-elle.

. . . . . .

Les énormes cuirassés et les furtives chaloupes, revenus au port, avaient quitté la mer prochaine, qui s'assombrissait dans la nuit tombée, autour du massif noir de Palmaria. Sur la route de Spezzia, un groupe attardé passait en chantant, qui disparut. Des bruits confus arrivaient du village, où la fête se prolongeait. Mais l'auberge s'était vidée. Antonio, qui remettait en ordre ses tables et sa vaisselle, vint gaiement au-devant de ses hôtes, confidens naturels de son contentement :

— J'espère que vous avez bien vu, Excellences, que vous avez tout vu?... Quelle journée, n'est-ce pas? Quelle belle journée!...

— Et bonne aussi, je pense, dit Martial.

La fine figure prit un air soucieux :

— Hé! oui, bonne, oui, sans doute!... Mais elles sont trop rares, les journées comme celle-là!... Avez-vous besoin de quelque chose, à présent?...

— Non, merci, répondit Geneviève.

Ils passèrent devant l'aubergiste, qui les accompagna jusqu'au bas de l'escalier, et leur dit encore :

— Vous êtes trop fatigués pour souper, Excellences... C'est dommage!... Je vous avais gardé quelque chose... Eh bien, bonne nuit!...

Geneviève se retourna pour le remercier. Puis, devant la porte qu'ils ne rouvriraient plus, ils se regardèrent avec la même pensée : « Bonne nuit! » — ce vœu tranquille de ceux qui veillent à ceux qui vont dormir, ce souhait charitable qui appelle le repos sur les fatigues de la journée, c'était, pour eux, le dernier écho de la voix humaine avant le grand sommeil...

ÉDOUARD ROD.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

(1870 — 1872)

I

LE VOYAGE DE M. THIERS A SAINT-PÉTERSBOURG
LA LIGUE DES NEUTRES
LA DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

Quelques personnes m'ont conseillé de publier ces souvenirs. Successivement chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg pendant toute la guerre franco-allemande, depuis la démission du général Fleury; et à Berlin, après la signature de la paix de Francfort, jusqu'à l'arrivée de M. de Gontaut, le 4 janvier 1872, j'avais pu, m'a-t-on dit, plus qu'un autre assister et prendre part aux négociations échangées entre la France, l'Allemagne et la Russie durant cette douloureuse période de notre histoire contemporaine. Il importait que la lumière fût aussi complète que possible sur des événemens aussi graves, et tous les témoignages devaient se produire. On ajoutait qu'à vingt-cinq ans de distance, une publication de ce genre ne pouvait plus avoir d'inconvéniens. Sans compter les écrits des généraux français et étrangers ayant pris part à la campagne de 1870, la partie diplomatique avait été traitée dès le lendemain de la guerre par le duc de Gramont et le comte Benedetti, puis par MM. Thiers, Jules Favre, Sorel, le général Leflò, par M. Flourens, par M. Rothan, et en dernier lieu par M. de Gontaut, dont les Mémoires venaient d'inspirer les remarquables articles du duc de Broglie dans le *Correspondant* et de réveiller ses souvenirs personnels. La période historique était donc, par

la force des choses ouverte tout au moins jusqu'à la mission de notre premier ambassadeur après la guerre, et une réserve plus longue de ma part ne s'expliquerait pas. Ces encouragemens, venus de divers côtés, m'ont déterminé à publier ces souvenirs.

Le lecteur verra, en les parcourant, que la vérité historique m'a seule préoccupé et que je me suis tenu, autant que possible, en dehors de l'esprit de parti. Je dis ce que j'ai vu, là ou le hasard des événemens m'avait placé, je le dis sans complaisance, et, je crois pouvoir le dire, sans injustice pour personne. De Saint-Pétersbourg pendant la guerre, et de Berlin après la signature de la paix, j'ai pu observer de très près les évolutions diplomatiques qui ont permis aux puissances neutres d'assister impassibles à notre démembrement. La responsabilité est lourde pour elles, et tout le monde, sauf le vainqueur, en a souffert : l'Europe dans sa dignité qui a reçu une grave atteinte, la France dans sa puissance qu'elle n'a pas su maintenir. Cette publication est donc une déposition nouvelle à placer dans le dossier du futur historien qui aura pour mission, quand les passions contemporaines seront calmées, de vérifier définitivement les faits et de contrôler tous les témoignages.

I. — LA RUSSIE ET LA RÉVOLUTION DU 4 SEPTEMBRE

La Révolution du 4 septembre, à laquelle remontent ces souvenirs, causa plus d'inquiétude que de surprise à Saint-Pétersbourg. Avant même la journée de Sedan, et depuis la bataille de Saint-Privat, suivie de l'investissement de Metz, les rapports venus de Paris faisaient présager la chute de l'Empire. Personne, en Europe, ne pouvait y demeurer indifférent. Au point de vue extérieur, on était en droit de se demander si cet événement mettrait fin à la guerre, ou s'il imprimerait, au contraire, à la lutte engagée un caractère de plus grand acharnement. Au point de vue intérieur de chaque État, il était important de savoir quel gouvernement se donnerait ou subirait la France. La perspective de la République effrayait généralement l'Europe monarchique. Il ne serait pas juste de dire qu'elle regrettât l'Empire, dont l'ascendant avait souvent excité ses défiances, mais le contre-coup des agitations inhérentes au nouveau régime de la France devait la préoccuper. La Russie, en particulier — sans être aussi impressionnable qu'elle s'était montrée sous l'empereur Nicolas en 1830 et en 1848 — redoutait la contagion des idées révolutionnaires qui pouvaient trouver un écho en Pologne. Au point de vue de notre défense intérieure, on se demandait, avec toute raison, si un

changement de régime, effectué en présence de l'ennemi occupant notre territoire, n'aurait pas pour effet de rendre ses prétentions plus dures, le jour où nous traiterions de la paix, et la défense plus difficile, si nous continuions la guerre dans des conditions de plus en plus désastreuses. Cette manière de voir était celle de nos amis, devenus nécessairement plus rares après nos défaites. Quant au parti allemand, dont l'influence grandissait à Saint-Pétersbourg par la force des choses, son jeu était tout indiqué et assez habile. Pour nous aliéner les sympathies de la Russie, il rappelait volontiers les souvenirs de la guerre de Crimée, dont le passé était déjà lointain ; ceux de notre intervention diplomatique en faveur de la Pologne, qu'on ne nous avait pas pardonnée ; et divers incidens regrettables tels que l'attentat de Berezowski. Il excitait ainsi les esprits contre la dynastie déchue, en même temps qu'il déclarait que cette dynastie, reconnue par l'Europe, étant tombée, il n'existait plus en France de gouvernement régulier avec lequel il fût possible de traiter. On pouvait ainsi, par ce double jeu, nous mettre plus aisément hors la loi et préparer graduellement les esprits aux dures conditions de paix qui nous seraient imposées, conditions dont la teneur générale, sinon les détails précis, était déjà, comme on le sait, arrêtée dès cette époque dans la pensée de nos vainqueurs.

Telle était la situation, en ce qui concernait particulièrement la Russie au moment où le gouvernement du 4 septembre s'installa à l'Hôtel de Ville. M. Jules Favre, en prenant possession du portefeuille des affaires étrangères, ne fit, comme on le sait, aucun changement dans les bureaux de son ministère, dont il conserva le directeur politique et tous les autres chefs de service. Il demanda également au comte de Chaudordy, chef du cabinet du prince de la Tour d'Auvergne, de lui continuer les conseils de son expérience diplomatique. Cette décision du ministre s'appliqua aussi à tous ceux des membres de la carrière diplomatique qui n'ayant pas — comme les ambassadeurs ou quelques ministres plénipotentiaires en évidence — représenté la personne même du souverain, ou été associés à sa pensée intime, pouvaient, sans amoindrissement personnel, continuer à servir leur pays dans un moment où le territoire était envahi. S'il eût agi différemment, le gouvernement nouveau, qui s'imposait à la France, n'aurait jamais pu faire agréer ses nouveaux envoyés par les cours étrangères, alors que le sort des armes nous était manifestement contraire, et que l'origine même de ce gouvernement pouvait être légitimement contestée. Il était assuré, d'ailleurs, que le patriotisme des anciens agens, auxquels il venait de faire appel, leur

donnerait la force de résister au découragement qu'ils devaient éprouver en présence d'aussi formidables désastres. De nouveaux venus n'auraient eu ni l'expérience, qui ne s'improvise pas, ni l'avantage de relations établies avec les puissances et la société étrangère au milieu de laquelle ils avaient été appelés à résider.

Telles furent, pour ne parler que des principaux postes, les inspirations qui dirigèrent le nouveau ministre et auxquelles obéirent de leur côté, à Londres M. Tissot; à Vienne, le comte de Mosbourg; à Rome, le comte Lefebvre de Béhaine; à Madrid, M. Bartholdi. La Suisse, la Grèce, les États-Unis et le nouveau royaume d'Italie ayant reconnu ou allant reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, on put envoyer ou maintenir auprès de ces divers États des agens avec le grade de ministre, tandis que les autres demeurèrent avec le simple titre de chargés d'affaires. En Italie on envoya comme ministre, M. Senard, qui fut remplacé peu de temps après par M. Rothan; en Suisse, le marquis de Châteaurenard. Le baron Baude, ministre en Grèce; le comte Armand, ministre à Lisbonne; le vicomte Treilhard, ministre aux États-Unis; le vicomte de Saint-Ferriol, ministre à Copenhague et M. Fournier, ministre en Suède, conservèrent leurs fonctions.

Les mêmes raisons, qui avaient fait rechercher dans presque tous les postes par le nouveau ministre des affaires étrangères le concours des anciens agens ou des premiers secrétaires d'ambassade, s'imposaient avec plus de force peut-être à Saint-Pétersbourg que partout ailleurs. Les liens de toute nature qui unissaient la Prusse et la Russie devaient nous faire attacher un grand intérêt à être renseignés sur les dispositions du tsar. Aussi, après la démission de l'ambassadeur, était-il naturel que le nouveau ministre fît, par l'intermédiaire de M. de Chaudordy, appel au dévouement du premier secrétaire de l'ambassade. Il lui répondit le 7 septembre par le télégramme suivant :

« Le général Fleury vient de me communiquer votre dépêche. Les circonstances sont telles que je croirais manquer de patriotisme en refusant les fonctions dont vous me chargez. C'est un poste de lutte qu'il ne me paraît pas possible de déserter en ce moment. »

Toutefois, avant de m'engager dans cette voie et d'accepter l'investiture d'un gouvernement dont l'origine ne m'était pas sympathique, je crus devoir aller trouver le prince Gortchacow et lui parler avec une entière franchise. Dans les circonstances d'une gravité exceptionnelle que nous traversions, il ne m'était possible de rendre de services qu'autant que l'Empereur Alexandre et le chancelier jugeraient ma présence utile à Saint-Pétersbourg

comme intermédiaire momentané des relations entre les deux pays. S'il en était autrement, je n'avais qu'à me retirer, et j'en informerais sans retard le nouveau ministre des affaires étrangères qui aviserait. Le chancelier, qui avait connu mon père, ambassadeur en Suisse sous la Restauration, et m'avait toujours montré beaucoup de bienveillance depuis trois ans que j'occupais le poste de premier secrétaire de l'ambassade, m'assura, après avoir pris les ordres de l'Empereur, que Sa Majesté me verrait avec plaisir demeurer en Russie et y exercer les fonctions auxquelles je venais d'être appelé.

J'acceptai donc ce poste, qui ne fut certainement pas une sinécure pendant les dix mois que je l'occupai jusqu'à mon envoi à Berlin. La Russie n'ayant pas remplacé son dernier ambassadeur, le comte de Stackelberg, c'est par mon intermédiaire et celui de M. Okouneff, chargé d'affaires de Russie à Paris, que furent échangées les communications des deux cabinets, jusqu'à l'envoi du prince Orloff à Paris et du général Leflô à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1871.

Dès le lendemain, 8 septembre, et jusqu'au 18 du même mois, jour où Paris fut investi par les armées allemandes et où je repris avec M. de Chaudordy, à Tours et à Bordeaux, la correspondance forcément interrompue par le siège, j'entretins par le télégraphe avec le nouveau ministre des affaires étrangères une correspondance dont le but était, de sa part, d'obtenir le concours de la Russie en notre faveur; et, de la mienne, de lui rendre compte de mes tentatives incessantes pour atteindre ce but, non moins que des obstacles de toute nature que nous rencontrions dans l'ensemble de la situation générale. Les télégrammes que m'adressait M. Jules Favre et que je viens de relire étaient inspirés par des sentimens très patriotiques; mais, sous l'empire de la surexcitation au milieu de laquelle il écrivait, il tenait peu de compte des réalités. La responsabilité qu'il avait prise vis-à-vis de son pays l'effrayait à juste titre et le jetait souvent dans les exagérations d'un langage plus philosophique que politique et qui ne servait pas la cause nationale. Sa fameuse circulaire du 6 septembre, où il disait que la France ne céderait pas un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses, pouvait être utile à Paris et en vue des nécessités de la défense, mais les cabinets étrangers devaient en conclure à l'impossibilité d'entrer utilement en discussion avec le gouvernement nouveau. Ce fut le cas à Saint-Pétersbourg. Quand je vis le chancelier, après qu'il eut pris connaissance de cette circulaire, il me dit : « Il faut pourtant bien vous préparer à quelques sacrifices. Pas une pierre

de vos forteresses, pas un pouce de votre territoire, c'est fier, mais c'est vraiment trop peu. — Que pourriez-vous dire de plus, si la guerre était indécise dans ses résultats? »

Je compris là malheureusement le danger des thèmes oratoires dans les discussions d'affaires, et je demandai à mon tour au chancelier de me faire connaître les réalités où l'action de la Russie pourrait nous servir. Il se déroba aussitôt et me répondit par la nécessité de faire la paix le plus tôt possible; mais il me promit cependant, et la parole fut tenue — quoique les résultats n'aient pas répondu à notre attente — que l'Empereur Alexandre écrirait à son oncle pour lui recommander instamment la modération dans la victoire. Il ajoutait que, dans le cas de la réunion d'un congrès, la Russie parlerait haut et saurait faire entendre sa voix. Ces paroles, ou leur équivalent, avaient été déjà dites au général Fleury peu de temps avant son départ. Répétées quelques jours après par l'Empereur à M. Thiers, elles pouvaient nous faire espérer une initiative qui n'eût assurément pas été dépourvue de valeur; mais le prince Gortchacow — on le sait déjà par les révélations qui ont été faites depuis — se refusa toujours, d'après les ordres de son souverain, non seulement à tout acte collectif et public concerté avec les puissances neutres en vue de la réunion d'un congrès, mais à aucune démarche officielle qui pût ressembler à une pression exercée par la Russie sur l'Allemagne. Il en résulta que les démarches individuelles de l'Empereur Alexandre auprès de son oncle n'amenèrent aucun résultat, bien qu'il les ait renouvelées à plusieurs reprises. Elles sont demeurées le secret du cabinet impérial et de quelques initiés et n'ont pas dépassé de beaucoup la portée d'une correspondance de famille.

Le surlendemain je revis le prince Gortchacow, que je trouvai un peu plus maniable que l'avant-veille. J'avais complètement abandonné les thèses de la sensibilité et de l'humanité, qu'autorisait la vue de nos malheurs, pour ne toucher qu'à celles des intérêts de la Russie et de l'extension démesurée de la puissance de l'Allemagne en Europe. « En 1866, lui dis-je, nous aurions pu préserver l'Autriche de l'agression prussienne, et nous nous sommes cruellement repentis de ne l'avoir pas fait; en 1870, vous laissez écraser la France. Peut-être le regretterez-vous un jour dans votre propre intérêt. » Cet ordre d'idées me parut faire quelque impression sur l'esprit du prince Gortchacow; nous discutâmes longuement, passionnément même, l'utilité d'une démarche collective de l'Europe à laquelle je voulais toujours l'amener. Mais il ne consentit pas à en admettre la convenance et préféra, disait-il toujours, la voie particulière et confidentielle à celle de notes diplomatiques.

A la suite de cet entretien, j'envoyai à M. Jules Favre un télégramme que, vu son importance, et du reste à la demande du prince Gortchacow lui-même, j'avais tenu à lui montrer avant de l'expédier. Dans ce télégramme, j'avais inséré cette phrase : « La Russie n'admettra pour nous qu'une paix fondée sur notre intégrité territoriale. » Le chancelier me dit qu'il y avait là une affirmation trop positive. « Ne pas admettre, ajouta-t-il, un état de choses quand on est une grande puissance, c'est prendre au besoin les armes pour s'y opposer. La Russie ne peut aller jusque-là. » Comme j'insistais pour ne pas nous pousser par une réponse de ce genre à une lutte désespérée, le chancelier reprit qu' « il faudrait connaître d'abord les conditions que nous pourrions accepter; que votre circulaire ne donnait pas d'éclaircissemens sur ce point » et il m'a prié de vous les demander comme base de négociations éventuelles. « Le désir de la Russie qu'un démembrement nous soit épargné, n'est pas ignoré à Berlin — telle fut donc la phrase textuelle que j'insérai sous sa dictée dans mon télégramme — mais le chancelier croit que, jusqu'ici du moins, la Prusse se refuserait à toute médiation des neutres. »

J'ai cru devoir citer les phrases mêmes de ce télégramme, parce qu'elles représentent exactement la portée de l'action diplomatique de la Russie pendant toute la guerre. Dès ce moment, je fus fixé sur le peu d'efficacité pratique que nous pouvions en attendre. Aussi, après avoir plaidé, avec toute l'énergie de la douleur et du patriotisme, la cause de notre pays auprès du chancelier et d'autres membres du gouvernement impérial, j'envoyai le 17 septembre au ministre des affaires étrangères le télégramme suivant, conclusion de ces dix jours de laborieux et inutiles efforts. « Je dois, avant de vous faire connaître le nouvel entretien que je viens d'avoir avec le prince Gortchacow, vous renseigner exactement sur la situation telle qu'elle m'apparaît. La Russie désire avant tout la fin de la guerre. C'est là pour elle le point capital. Dans ce dessein, elle s'est entremise et s'entremettra de nouveau auprès de la Prusse. Elle vient de faire admettre par le comte de Bismarck la possibilité, que ce dernier n'avait pas voulu reconnaître jusqu'à présent, de traiter avec le gouvernement de la Défense nationale. Le prince Gortchacow vient de me l'annoncer. Mais si la Russie désire voir cesser une lutte désastreuse, elle se préoccupe beaucoup moins des moyens d'y parvenir, quels qu'ils soient, que du but à atteindre. Le fond de cette attitude est qu'on ne croit pas ici, à tort, sans doute, à l'énergie et à la possibilité de notre résistance. L'armée prussienne inspire une admiration mêlée de terreur. De là le conseil

que nous a donné le prince Gortchacow de demander directement un armistice au vainqueur, conseil que je n'ai pu me permettre d'appuyer auprès de vous, car, à mon avis, il nous vaudrait des conditions plus dures. »

Presque au lendemain du jour où ce télégramme était expédié, M. Jules Favre pouvait s'apercevoir à Ferrières que nous avions affaire à un politique réaliste, qui serait bien peu accessible aux simples inspirations du sentiment. Les portes de Paris se refermaient à son retour sur notre malheureux ministre, après son infructueuse mission. Il n'en devait plus sortir que cinq mois après, pour accomplir un acte aussi douloureux que nécessaire, celui de traiter malgré elle, et aux risques de sa vie, de la capitulation d'une ville qui était à la veille de succomber aux angoisses de la famine.

Durant le siège de Paris, mes rapports cessèrent naturellement avec M. Jules Favre, et ils se continuèrent, comme on le verra dans le cours de ce récit, avec M. de Chaudordy, chargé de la délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux. A ce moment, se place un épisode important de mon séjour en Russie, celui de l'arrivée de M. Thiers à Saint-Pétersbourg, sur laquelle je crois pouvoir donner quelques détails qui intéresseront peut-être le lecteur.

II. — ARRIVÉE DE M. THIERS A SAINT-PÉTERSBOURG

M. Thiers arriva le 26 septembre à Saint-Pétersbourg, venant directement de Londres et de Vienne, et accompagné de Mme Thiers et de Mlle Dosne, de MM. Paul de Rémusat et Trubert. Aux yeux de l'Europe et en présence de la révolution nouvelle que venait de traverser la France, il représentait une sorte d'autorité nationale avec laquelle on devait compter, sinon dans le présent qui n'était que ruine, au moins dans l'avenir plus ou moins prochain, qui pouvait être la réparation. C'en était assez pour lui assurer au dehors un accueil empressé et sympathique. Quant aux résultats de son voyage, il était malheureusement à prévoir que M. Thiers ne pourrait, malgré tous ses efforts, modifier une situation trop compromise pour qu'il fût possible d'y apporter un remède efficace, mais ce n'était pas une raison pour ne pas l'essayer, avec ou sans grand espoir de succès.

J'allai recevoir M. Thiers à la gare d'Alexandrowo, située sur le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Varsovie, qui touche à Tsarkoë-Selo, où la cour et le prince Gortchacow, avec une partie de ses bureaux, était établi pour la saison d'été. J'y avais

aussi fixé ma résidence pendant le même temps, ainsi que quelques membres du corps diplomatique. Il était environ sept heures du matin. M. Thiers m'invita à monter avec lui dans le wagon-salon qu'on lui avait donné à Vienne, et je l'accompagnai jusqu'à Saint-Pétersbourg. Il était très abattu, plus encore au moral qu'au physique, et, dans les premiers momens de notre entrevue, il pouvait à peine prononcer quelques paroles, il avait des larmes dans la voix; mais il se remit assez vite et à peine arrivé à l'hôtel Demouth, où je l'accompagnai, il m'exprima le désir de voir le jour même le prince Gortchacow. Je crus devoir lui faire observer que c'était peut-être présumer de ses forces que de traiter, sans un moment de repos, avec le chancelier, et que celui-ci avait bien voulu venir lui-même la veille au soir me dire qu'il se rendrait le surlendemain à Saint-Pétersbourg pour lui épargner ce petit voyage. Mais j'ajoutai que, prévoyant son désir, j'avais insisté d'avance auprès du prince Gortchacow, qui le recevrait à une heure à Tsarkoë-Selo, s'il voulait y venir, et je lui offris ma voiture pour le conduire au Palais, et ma maison pour s'y reposer entre l'arrivée des trains.

M. Thiers accepta ma proposition; il était alors huit heures et demie du matin, et nous devions partir à midi et demi pour aller à la gare du chemin de fer. M. Thiers me dit qu'il désirerait, jusqu'à l'heure de son déjeuner, auquel il m'invita, visiter les galeries de l'Ermitage, qui n'ouvraient qu'à dix ou onze heures; mais, grâce à la complaisance du directeur, M. Guédéonow, il obtint d'y faire une visite qui ne dura pas moins de deux heures et qui parut l'enchanter. Les fameux Rembrandt de cette magnifique collection, deux tableaux de Raphaël, entre autres le *Saint Georges terrassant le dragon*, et, dans la galerie des antiques, un vase d'argent, du ve siècle avant l'ère chrétienne, représentant, si je m'en souviens bien, un cheval se cabrant, en argent repoussé, eurent le don d'exciter son admiration. Je me rappelle même que ce dernier objet, dont il crut, en quelque sorte, avoir découvert le mérite, vis-à-vis du conservateur du musée qui nous accompagnait, impressionna vivement son goût artistique. Il revint le voir souvent pendant son séjour, et on m'assure qu'il en demanda un moulage qui lui fut envoyé plus tard par la direction du musée impérial.

Après cette visite, nous partîmes pour Tsarkoë-Selo. J'avais commencé et je continuai pendant la route à le mettre au courant des dispositions qu'il allait trouver dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, et je crus devoir le prémunir contre l'optimisme

dont les derniers journaux publiés à Paris avant le siège révélaient la trace, par rapport aux dispositions des puissances étrangères. M. Thiers, qui arrivait fort peu satisfait de sa course à Londres, l'avait été davantage à Vienne du langage de l'empereur et de celui du comte de Beust. Il espérait assez de la Russie. Je le mis au courant de la situation et je lui lus mes derniers télégrammes qui le rendirent un peu soucieux. Nous arrivâmes ainsi à Tsarkoë-Selo, où nous trouvâmes le baron Jomini qui vint au-devant de nous sur l'escalier du palais et nous reçut avec sa bonne grâce habituelle. Il connaissait déjà M. Thiers et le conduisit immédiatement chez le chancelier, dont M. Thiers était aussi une ancienne connaissance. Ces deux hommes d'État s'étaient vus à plusieurs reprises sous l'empire, tant à Bade qu'à Paris, et avaient une sympathie naturelle l'un pour l'autre. Je rentrai chez moi pour attendre un peu fiévreusement les résultats de cette importante entrevue qui dura près de trois heures et dont, malgré les probabilités contraires, je voulais espérer d'importans résultats.

Quand M. Thiers revint chez moi, je m'aperçus promptement que, s'il avait été très satisfait de l'accueil personnel du chancelier, il n'avait malheureusement guère obtenu plus pour nos intérêts que ce qui m'avait été dit à moi-même. La conclusion de l'entretien était qu'il fallait traiter, et le plus tôt possible ; on pourrait, si nous le voulions, nous aider à le faire; on conseillerait de nouveau la modération au vainqueur. Si Paris tenait encore quelques jours, à plus forte raison quelques semaines, ce serait une force pour nous ; et si M. Thiers se chargeait ou était chargé de la négociation, le résultat n'en serait que meilleur et plus favorable à nos intérêts. Enfin le prince Gortchacow avait répété que, si un congrès était réuni après la guerre, la Russie dirait hautement sa manière de voir sur les conditions de la paix et chercherait à nous les rendre favorables. Cette déclaration aurait eu, sans doute, une grande importance, si, dans le même moment, par une contradiction que j'ai déjà signalée, et qui ne pouvait s'expliquer que par des engagemens contractés récemment envers la Prusse, le gouvernement russe, croyant, nous disait-il, être plus utile à nos intérêts en n'adressant pas à Berlin des représentations officielles et publiques, n'avait pas cherché et réussi à arrêter tout effort collectif des puissances neutres en notre faveur. La conséquence de son action diplomatique générale était donc d'empêcher en fait, malgré ses déclarations favorables à nos représentans, la réunion d'un congrès qui n'aurait été possible qu'autant que les puissances eussent été d'accord pour la provoquer.

Trois jours après cet important entretien, M. Thiers fut reçu par l'empereur Alexandre. L'audience dura une heure. Voici dans quels termes M. Thiers en rendit compte dans le télégramme suivant qu'il adressa le 1er octobre à la délégation de Tours :

« Je suis à Saint-Pétersbourg depuis cinq jours. J'ai vu l'empereur et le prince Gortchacow, j'ai eu avec ces maîtres de l'empire de longs entretiens. Ici comme partout, j'ai trouvé des préventions, moins contre la forme que contre l'instabilité du gouvernement républicain. On apprécie les hommes modérés qui sont au pouvoir, mais on craint toujours l'apparition prochaine des hommes de désordre. J'ai répondu à ces craintes par la force bien constatée du parti modéré et par la nécessité de le renforcer encore en le secondant. Pourtant, quand nous avons parlé des relations futures des deux empires, les craintes d'instabilité ont reparu. Inutile de vous répéter ce que j'ai fait pour les calmer. L'idée d'unir la France et la Russie par une solide alliance enchanterait ici tout le monde, et il n'y a que le parti allemand, du reste peu nombreux, qui le repousse. Le parti russe, c'est-à-dire le pays, est tout entier pour nous. Hier soir, dans une des principales maisons de Saint-Pétersbourg où je dînais (1), j'ai été entouré des principaux personnages du gouvernement et j'ai entendu un langage qui m'a soulagé le cœur et m'a prouvé l'utilité d'être venu jusqu'ici. Les princes les plus importans de la famille impériale m'ont fait exprimer le désir de me voir. Malheureusement, la façon dont la guerre a été déclarée après l'abandon de la candidature Hohenzollern avait causé un mécontentement et un effroi général et on avait cru voir se renouveler les invasions du premier Empire. Sous cette impression, la Prusse et la Russie ont pris des engagemens qui gênent beaucoup l'action du gouvernement russe. Néanmoins, l'empereur, qui est très sensible à l'opinion publique, m'a déclaré que tout ce qu'il pourrait pour amener une paix acceptable il le ferait, et qu'il ne s'arrêterait qu'à une limite, la guerre; et comme il est un parfait honnête homme on peut compter sur sa parole. Le prince Gortchacow m'a fait la même déclaration et j'ai acquis la certitude personnelle de ce qui a déja été fait à cet égard. On m'a promis que les efforts seraient grands en notre faveur lorsque se débattraient les conditions de la paix. On dira son avis sur cette paix et on déclarera hautement que si elle n'est pas équitable, elle ne recevra ni l'approbation, ni la satisfaction de la Russie et qu'elle sera un acte de force dépourvu de toute garantie européenne. On voudrait que,

(1) C'était chez la princesse Troubetskoï.

par quelque effet des circonstances, cette paix pût être débattue entre les puissances et alors on la ferait tourner en notre faveur. On voudrait aussi un succès de nos armes pour répondre à la Prusse qui se plaint qu'on lui dispute le fruit de sa victoire et j'ai la certitude que la durée de la résistance de Paris pourra exercer une réelle influence. Tel est l'état des choses, et j'ai fait pour l'améliorer tout ce qui était humainement possible. Si je n'étais impatient de me retrouver auprès de vous dans ce moment de danger, j'essaierais de rester à Saint-Pétersbourg pour continuer mes efforts, mais je ne puis résister à l'idée de demeurer éloigné pendant que le pays est dans les angoisses. Mardi, après diverses entrevues et de nouvelles tentatives dont j'espère un résultat, je repartirai. Je ne pourrai pas rester moins de trois jours à Vienne pour voir l'empereur d'Autriche, que j'ai l'honneur de connaître et auquel ma visite est annoncée ; après quoi, sur le désir du roi d'Italie, j'irai passer deux jours à Florence où il y a quelque chose d'utile à faire, et sans un jour de retard, j'irai vous joindre à Tours pour mettre toutes mes facultés à la disposition de notre cher et malheureux pays.

« *Signé :* A. Thiers. »

Étant à Tsarkoë Selo, je n'eus connaissance de ce télégramme chiffré qu'après son expédition de Pétersbourg d'où M. Thiers l'envoya après son entrevue avec l'empereur au Palais d'Hiver. Je vis bien qu'il se faisait des illusions sur le concours que nous pouvions attendre de la Russie. Il me permit de le lui dire. L'accueil très flatteur dont il était l'objet l'autorisait à concevoir des espérances qui ne pouvaient se réaliser, car cet accueil malheureusement était surtout personnel. M. Thiers était l'intérêt du moment. Tout le monde désirait le voir. On admirait la fermeté et l'énergie avec laquelle un homme de son âge venait plaider les intérêts de son pays malheureux. Son patriotisme avait une ardeur communicative. Pendant un dîner à Tsarkoë-Selo, où j'avais réuni avec M. Thiers le baron Jomini et les principaux membres du corps diplomatique accrédités à Saint-Pétersbourg, qu'il m'avait exprimé le désir de connaître, quelqu'un, croyant bien dire, se mit, pour expliquer nos désastres, à parler des grandes masses de troupes et de la loi du nombre qui s'imposait aujourd'hui comme une loi de la nécessité. « Vous pardonnerez, dit M. Thiers à son interlocuteur, à des vaincus de conserver encore quelque orgueil, mais je m'en tiens à ma vieille loi de 1832 du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et j'ai la présomption de

croire que 500 000 soldats français bien disciplinés, bien équipés, et ayant vu le feu depuis quelque temps, seraient encore, malgré nos désastres, en état de tenir tête au reste de l'Europe. » En parlant ainsi, ses yeux brillaient et lançaient des éclairs, et sa bouche exprimait cette contraction un peu malicieuse des lèvres à laquelle il était habitué et que je me permettrai d'appeler la jouissance savourée d'un bon mot (1). Il est évident qu'il était difficile de résister à un patriotisme aussi convaincu et aussi communicatif, un mois après la bataille de Sedan. Aussi, chacun cherchait-il à lui être agréable à la cour comme à la ville, et M. Thiers, par nature d'esprit, comme par sa situation de négociateur, était bien excusable d'exagérer ce qui lui avait été dit. Au fond, comme résultat pratique, il ne retira de son voyage à Pétersbourg que la promesse de la Russie d'obtenir de la Prusse un sauf-conduit qui lui permit d'aller à Versailles, où il aurait pu traiter de la paix d'une façon plus avantageuse qu'il ne put le faire plus tard, si l'émeute du 31 octobre à Paris, au moment même où il se rendait chez M. de Bismarck, à Versailles, n'avait achevé de paralyser ses efforts.

M. Thiers était du reste trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte bien vite de la situation. Il parlait pour le présent, dont il attendait secours et assistance, et on lui répondait surtout pour l'avenir, et en vue de sa future présidence à la fin de la guerre. M. Thiers ne disait rien, comme de juste, sur ce dernier chapitre, mais son patriotisme lui donnait le droit d'être pressant sur le premier, où il n'obtenait guère de retour. Finalement, après être resté dix jours à Saint-Pétersbourg, il se décida à repasser par Vienne et à se rendre à Florence, où le roi Victor-Emmanuel désirait beaucoup le voir pour lui démontrer sa bonne volonté, égale à son impuissance de nous venir efficacement en aide. Voici le nouveau télégramme qu'il expédia le 4 octobre à la délégation du gouvernement de la Défense nationale à Tours :

« Je pars de Saint-Pétersbourg après avoir fait auprès des personnages importans tout ce qui était possible pour atteindre le but de ma mission et je crois avoir réussi, *autant que la situation le permettait*. J'ai vu tous les princes de la famille impériale et j'ai reçu d'eux l'accueil le plus sympathique. Avant-hier est arrivée une nouvelle des plus importantes. On a appris qu'à Berlin les tendances pacifiques reprenaient le dessus et qu'il était possible de rouvrir les négociations. On a proposé le moyen de les faire

(1) Un de mes convives de ce diner, que j'ai rencontré l'été dernier aux eaux, m'a reparlé avec émotion de cette scène et m'a cité naturellement la phrase que j'avais écrite de mon côté au lendemain de ce jour, il y a vingt-cinq ans.

renaître immédiatement d'une manière très naturelle. Mais je n'ai rien voulu dire sans m'être entendu avec les gouvernemens de Tours et de Paris. Pour ne pas laisser perdre une occasion si précieuse, on a tout préparé, et sur un télégramme que j'expédierai, les premières démarches partiront de Saint-Pétersbourg. Cette situation me décide à partir immédiatement et à marcher sans relâche. Je ne pourrai cependant pas, sans une grave inconvenance, négliger Vienne et l'empereur d'Autriche et ne pas toucher à Florence, où le roi Victor-Emmanuel m'a convié d'aller. Il n'y aura pas de temps perdu, si vous m'envoyez à Livourne ou à Gênes un bâtiment à vapeur qui n'a besoin que d'être un bon marcheur. Je débarquerai à Marseille et je pourrai être à Tours le 14 ou le 15. Faites-moi savoir à Vienne ou à Florence où en est la situation.

« *Signé:* A. Thiers. »

On sait le reste et comment cette négociation, qui aurait pu amener quelques résultats utiles demeura infructueuse. M. Thiers a cru de son devoir de publier dans un mémoire qu'il adressa alors aux représentans des puissances étrangères à Paris les causes qui l'avaient rendue stérile. Il a bien fait, car il était bon que l'on sût pourquoi l'on devait se battre encore et à qui en remontait la responsabilité. Ce qui est moins connu, c'est l'attitude des puissances neutres à notre égard et les raisons de leur attitude. Je voudrais essayer d'en dire ici quelques mots.

III. — LA LIGUE DES PUISSANCES NEUTRES

La situation de l'Europe vis-à-vis de la France envahie ne pouvait être la même en 1870 qu'au moment de la chute du premier Empire. Lorsque, en 1814, les armées alliées pénétrèrent sur notre territoire, on put voir promptement que le mode d'occupation était différent, suivant la nation dont l'armée représentait les intérêts et les passions. Aussi le but de la coalition une fois atteint par le renversement de l'empereur, la reprise de toutes ses conquêtes et le payement d'une indemnité de guerre, le principe des revendications territoriales n'apparaissait pas à la majorité des vainqueurs comme un programme imposé en quelque sorte par les haines nationales. Il était possible, dès lors, de traiter dans des conditions moins onéreuses pour le pays, et la France put espérer rentrer dans les anciennes limites de la monarchie. Elle y eût même, comme on le sait, gagné quelque chose de plus, sans les Cent-Jours et la bataille de Waterloo. Ce ne fut pas assuré-

ment sans peine que ce résultat fut atteint, mais notre diplomatie eut alors des facilités tout autres que celles qu'elle rencontra en 1870, lorsqu'elle se trouva à la merci d'une seule puissance implacable dans sa victoire. En outre, la solidarité du principe monarchique, qui était une des forces de la coalition, ne permettait pas à la majorité des souverains alliés de rétablir sur le trône de France la dynastie légitime, s'ils l'avaient déshonorée par avance, en lui faisant porter en quelque sorte sur elle-même, par le démembrement de notre pays, les sanglans stigmates de l'invasion. Lorsque, l'année suivante, Louis XVIII empêchait les Prussiens de détruire le pont d'Iéna, en menaçant de se faire sauter avec lui, le maréchal Blücher reculait malgré lui devant le principe de la solidarité monarchique, qui s'affirmait pour prévenir cette destruction. La coalition devait tenir au roi de France un autre langage que M. de Bismarck soixante-cinq ans après à Donchery, lorsque le général de Wimpffen, cherchant à obtenir des conditions plus favorables pour la France, lui parlait de la reconnaissance nationale. « On peut à la rigueur, lui dit le prince de Bismarck, compter sur la reconnaissance d'un souverain, ou même sur celle de sa dynastie; on ne peut compter sur celle d'un peuple dont l'ingratitude serait, en quelque sorte, légitime envers son vainqueur. »

C'est en vertu de cette même force de la légitimité royale que le prince de Talleyrand put à Vienne empêcher la coalition frémissante de démembrer la Saxe notre alliée et donner à son langage assez d'autorité pour qu'à la fin du Congrès — on vient de le voir par la publication de sa correspondance — rien ne se fît qu'avec la France et par la France. C'est également grâce à ce principe que le duc de Richelieu à Paris, profitant de son ascendant sur l'empereur Alexandre, le détermina à résister en 1815 à la pression du gouvernement prussien qui voulait nous prendre l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté. Cette carte, avec la marque au crayon rouge, faite par l'état-major allemand et donnée par l'empereur Alexandre à l'ancien gouverneur d'Odessa, ne demeure dans la famille de Richelieu comme un blason d'éternel honneur, que parce que la solidarité monarchique empêcha les souverains de laisser dépouiller alors celui qu'ils venaient de rétablir sur le trône de ses ancêtres. Ils firent plus; se modérant l'un par l'autre ils se relâchèrent de la dureté de leurs conditions premières, réduisirent le chiffre des contributions de guerre que chaque État réclamait individuellement et évacuèrent notre territoire en 1818, deux ans plus tôt que ne l'avait stipulé le traité du 20 novembre 1815.

Voilà les enseignemens connus que nous trouvons dans l'his-

toire de notre pays. En 1870, nous ne pouvions malheureusement espérer rien de semblable, vu la forme du gouvernement nouveau qui n'excitait aucune sympathie auprès des monarchies du continent. Ce n'est pas qu'il doive toujours en être ainsi; et notre politique actuelle le démontre suffisamment. Il est certain que les alliances peuvent exister tout aussi bien entre deux peuples dotés d'institutions différentes, mais rapprochés par des intérêts communs, qu'entre deux souverains d'une humeur peut-être fort antipathique l'un à l'autre. Louis XVIII était personnellement peu sympathique à l'empereur de Russie, qu'il avait blessé par sa hauteur (en prenant le pas sur lui aux Tuileries), et l'intermédiaire du duc de Richelieu nous fut indispensable pour parvenir deux ans plus tôt à notre libération (1). Mais en laissant de côté cette question intérieure et en supposant, comme on l'avait cru un moment en France, que nous eussions pu avoir des alliés, il faut reconnaître que la rapidité de nos désastres — ainsi que M. Thiers put s'en assurer à Vienne et à Florence, où on nous témoigna quelque bon vouloir — rendait bien difficile une action armée de l'Europe en notre faveur, sous quelque régime que la France fût placée à ce moment. Vaincus, nous nous trouvions à la merci du vainqueur, et les puissances neutres n'auraient pas eu le temps, l'eussent-elles voulu sérieusement, d'amener leurs bataillons en ligne pour nous défendre.

La question était donc de savoir, si à défaut d'une intervention militaire, une médiation diplomatique sérieuse était possible et si l'autorité morale de l'Europe, dépourvue d'une sanction plus efficace, aurait modifié les conditions de la lutte. Je crois que l'Europe aurait dû l'essayer pour elle-même, quitte à ne pas réussir complètement ; et il me semble qu'elle le devait à la France républicaine ou monarchique. En ne le faisant pas, elle s'est porté à elle-même un coup funeste dont elle ne s'est pas encore relevée. Le droit de non-intervention absolu ne devrait en effet s'appliquer qu'au régime intérieur des États, où chacun doit être le maître de se gouverner à sa guise. Mais quand il s'agit d'envahir son voisin et de le dépouiller, s'il est plus faible que vous, il n'est pas possible d'admettre qu'il n'y ait pas de recours autour de soi, aussi bien pour un État que pour un individu. Tant que ce droit de la force subsistera, il n'y aura plus d'Europe et nous vivrons sous un perpétuel cauchemar.

C'était l'opinion du comte de Beust et le désir personnel du

(1) Je me rappelle parfaitement l'irritation qu'éprouvait encore le prince Gortchacow, lorsque cinquante ans après il faisait un jour devant moi allusion à ce souvenir.

roi Victor-Emmanuel. Ce n'était pas celle du cabinet anglais ni du prince Gortchacow. A tous nos efforts pour le déterminer à adopter une politique de médiation collective, il répondit que cette médiation, n'étant pas appuyée par une force armée, ne servirait qu'à irriter le vainqueur sans profit pour nous. L'objection avait sans doute quelque fondement, mais, en ce qui concernait la Russie, la vérité était celle dont parlait M. Thiers dans son télégramme du 1er octobre. La Russie, sous l'empire du mécontentement que lui avait causé la déclaration de guerre, avait pris envers la Prusse des engagemens qui rendaient en quelque sorte obligatoire pour les autres et pour elle-même la politique d'abstention. Ainsi, il avait été entendu entre les deux cabinets, au début de la guerre, que toute action isolée de l'Autriche en notre faveur devait avoir pour effet d'amener la Russie à une démonstration analogue et correspondante en faveur de la Prusse. Une pareille déclaration, notifiée à Vienne, devait nécessairement paralyser toute action éventuelle de l'Autriche et permettre à la Prusse de dégarnir entièrement ses frontières de Bohême pour porter toutes ses troupes en France. C'est principalement à ce service que l'empereur Guillaume faisait allusion dans un télégramme demeuré célèbre, lorsque, à la fin de la guerre, il tenait à remercier bien haut l'empereur Alexandre des services signalés qu'il lui avait rendus pendant cette époque. (Télégramme du 1er mars 1871.) Il est certain qu'en prenant acte du concours moral qu'il avait trouvé dans la Russie, l'empereur d'Allemagne ne faisait que rendre hommage à la vérité. Il l'exagérait même à dessein, dans l'intention de faire croire à une solidarité plus grande entre les deux empires qu'elle ne l'a été réellement, ainsi que j'aurai l'occasion de le dire plus tard. Mais il n'en est pas moins vrai que c'était un service de premier ordre qui devait paralyser tous les efforts de la diplomatie française. La voie des notes collectives nous était dès lors fermée, la ligue des neutres impossible. — Nous ne pouvions plus espérer que dans l'action individuelle et personnelle de l'empereur Alexandre auprès de son oncle pour modérer nos vainqueurs. C'était bien quelque chose, et je crois pouvoir affirmer que les promesses qui nous ont été faites à plusieurs reprises ont été tenues. Mais au fond, au fur et à mesure que la lutte se poursuivait plus acharnée et plus implacable, que pouvaient des lettres et des télégrammes tombant au milieu de l'exaltation d'un vainqueur en armes sur notre territoire? Bien peu de chose assurément. Aurait-on obtenu davantage, en présence de la rapidité foudroyante de nos désastres, d'une intervention diplomatique des puissances, même si elle avait été possible, et nous

venons de voir que par suite des engagemens de la Russie avec la Prusse elle ne l'était plus guère? Il est permis d'en douter. L'Europe aurait dû toutefois l'essayer, même dans son intérêt, pour prévenir la formation au centre du continent d'un État qui devait nécessairement devenir son maître.

Pour terminer ce chapitre fort délicat et l'éclairer entièrement par des témoignages formels, je me souviens d'une conversation que j'eus au commencement de novembre avec un homme d'État russe, conversation dont je fus assez frappé pour en informer confidentiellement la délégation de Tours dans ma lettre du 8 novembre. Par des circonstances particulières, ce personnage était à ce moment fort mal avec le prince Gortchacow, qui lui avait retiré sans motifs sérieux une grande ambassade (1), et il s'était toujours montré notre ami depuis quelques années. Je ne pouvais donc douter de l'impartialité de son témoignage sur la conduite des négociations que suivait le gouvernement de son pays. Je lui demandai donc, un jour où nous causions du triste état de nos affaires, s'il croyait qu'une démarche collective de la Russie, unie aux autres puissances, n'aurait pas été préférable aux recommandations individuelles de l'empereur au roi de Prusse? « Oui, me dit-il, si l'Europe était en armes sur votre territoire, ou moralement unie pour vous défendre; mais on sait à Berlin qu'elle ne l'est pas. Le roi a beaucoup d'amitié pour l'empereur. Il tiendra infiniment plus de compte à un jour donné des lettres de son neveu que de notes plus ou moins évasives signées Gortchacow, Granville, Beust ou Visconti Venosta! » Bien que je me permette de ne pas partager absolument cette opinion, je dois reconnaître qu'elle est importante et que dans la bouche de mon interlocuteur elle avait une valeur toute particulière.

Cependant en France, on conservait quelques illusions sur les dispositions de l'Europe en notre faveur. Le bon accueil fait par les puissances à M. Thiers avait relevé quelques courages. On croyait, ou du moins on espérait une intervention en notre faveur, particulièrement celle de la Russie. Il en résultait un certain désarroi de l'opinion dont le télégramme suivant du 13 octobre, de M. de Chaudordy, était le reflet : « Veuillez nous envoyer, m'écrivait-il, les détails que vous connaissez sur les dernières entrevues de M. Thiers avec l'empereur et le prince Gortchacow. Les dépêches de M. Thiers nous laissent dans une complète incertitude à cet égard. Renseignez-vous en même temps sur les dispositions de la Russie. »

(1) Celle de Paris.

Je répondis à M. de Chaudordy le 14 octobre par le télégramme suivant :

« Je ne puis malheureusement rien changer aux informations que je vous ai précédemment transmises. M. Thiers vous arrivera du reste presque en même temps que cette dépêche et vous donnera toutes les explications désirables. Mais il ne faut nous faire aucune illusion sur l'efficacité des dispositions des puissances à notre égard. Nous n'avons rien à en attendre. »

Afin de ne laisser planer aucune incertitude sur cette situation et ne pas laisser au gouvernement de la Défense nationale des illusions qui auraient pu nous nuire, j'adressai par une occasion sûre au comte de Chaudordy à Tours une longue lettre dont j'extrais les passages principaux.

« Saint-Pétersbourg, 21 octobre 1870.

« Je voudrais essayer de vous expliquer, d'une manière plus complète qu'un télégramme ne peut le comporter, la raison des appréciations contradictoires qui se sont formulées quelquefois sur l'attitude de la Russie depuis le commencement de la guerre actuelle. Cette question me paraît plus importante aujourd'hui que jamais, et c'est ce qui me décide à vous envoyer cette lettre. Ainsi, beaucoup de personnes croyaient avant la guerre que la Russie et la Prusse ne faisaient qu'un, et que la Prusse attaquée avait la Russie pour arrière-garde. Sa neutralité une fois proclamée, l'opinion a changé de cours et on s'est pris à espérer après nos désastres que nous obtiendrions de cette puissance une intervention morale active, peut-être même une coopération matérielle en notre faveur. Les deux opinions étaient exagérées, et vous voudrez bien me permettre de vous dire, après trois années de séjour ici, les motifs de cette exagération et ce que je crois la vérité.

« Bien avant la guerre, il était facile de voir que la Russie ne se déciderait à une intervention armée que si ses intérêts étaient en jeu. Avec un état financier précaire, un armement en voie de transformation, une situation intérieure commandant toute son attention, elle ne pouvait que se tenir sur la défensive et n'en sortir qu'en cas d'attaque. Cette attaque pouvait lui venir sous forme d'une insurrection en Pologne, et cette insurrection se produire, si l'Autriche nous prêtait son secours. Aussi est-ce à prévenir cette éventualité que son action diplomatique s'est surtout employée. Elle a lié l'Autriche par un engagement secret contracté avec la Prusse, et je crois savoir qu'elle était autorisée, ou obligée éven-

tuellement à occuper le grand-duché de Posen, en cas où une intervention du cabinet de Vienne en notre faveur aurait pu faire craindre des troubles en Pologne.

. . . . . .

« Cependant l'excès de nos malheurs a fait revivre les sympathies naturelles qui subsistent entre les deux pays, malgré la guerre de Crimée et surtout malgré notre intervention diplomatique en faveur de la Pologne qu'on ne nous a pas encore pardonnée. On nous a plaint, on a regardé avec effroi l'ascendant énorme que prenait la Prusse, les journaux ont presque demandé une assistance en notre faveur. Cette intervention n'était au fond pas plus à espérer que son concours armé contre nous n'était à craindre, et cela pour deux motifs principaux.

« Assurément, on peut dire qu'en majorité la Russie est plutôt sympathique à notre cause pour plusieurs motifs particuliers ou généraux. On sympathise dans une certaine mesure avec nos malheurs, on voudrait qu'il fût possible d'y remédier. On craint pour soi les trop grands succès d'un voisin qui est déjà redoutable et qui va le devenir bien davantage. Mais la guerre effraie, d'abord parce qu'on n'est pas prêt, ensuite parce qu'il est trop tard pour s'engager, enfin et surtout parce qu'on ne se soucie pas d'entrer en lutte sans nécessité avec une puissance qui a vaincu la France. A côté de la Russie d'ailleurs, il y a l'empereur, devant lequel tout le monde s'incline et sans trop de regret, surtout dans la crise actuelle. Or l'empereur voit dans le roi de Prusse un parent auquel il est sincèrement et respectueusement attaché, le chef d'une armée victorieuse dont il connaît tous les régimens, dont il a décoré les principaux chefs, comme il l'a fait récemment pour M. de Moltke et le prince de Saxe, enfin l'ennemi nécessaire et l'adversaire principal en ce moment de la révolution européenne. Voilà trois motifs suffisans à ses yeux pour qu'il ne se tourne jamais contre son oncle, matériellement ou même moralement, tout en n'étant animé, à la grande différence de l'empereur Nicolas, d'aucun sentiment malveillant contre la France, et en plaignant sincèrement, je crois, nos malheurs actuels.

« Quant au prince Gortchacow, comme me le répétait encore il y a quelques jours un membre du corps diplomatique, il conserve quelques sympathies pour nous, mais il connaît les tendances de l'empereur et de là viennent quelquefois les contradictions que j'ai dû vous signaler de temps à autre dans son langage. »

Telles étaient en résumé les dispositions que nous rencontrions à Saint-Pétersbourg et qui, par la force des circonstances, devenaient communes à toutes les puissances neutres. M. de Chau-

dordy cherchait habilement à tirer un parti alternatif de quelque déclaration russe ou anglaise en notre faveur, pour éveiller la préoccupation de l'une ou de l'autre de ces deux cours sur une entente possible et exclusive de la France avec l'une d'elles. Au fond, on pouvait avoir un peu d'humeur, ici ou là; mais on n'avait aucune appréhension. Chacune des deux puissances savait parfaitement que personne ne tenterait rien de sérieux pour nous et si l'on paraissait légèrement irrité l'un contre l'autre, on était au fond tout à fait rassuré. Tout le monde désirait ardemment la fin de la guerre, se montrait disposé à y aider en facilitant les négociations, mais personne ne songeait à nous venir sincèrement en aide par un concours actif et armé. Aussi, à partir du jour où M. Thiers échoua dans ses premières négociations de paix avec M. de Bismarck, nous n'obtînmes plus rien de la Russie. J'en trouve la preuve dans les deux télégrammes suivans que j'adressai à M. de Chaudordy sur la question de l'armistice permettant le ravitaillement de Paris et la convocation de l'Assemblée nationale.

Le premier était daté du 21 novembre :

« Je viens de Tsarkoë-Selo où j'ai essayé par tous les moyens possibles d'obtenir de la Russie une nouvelle démarche auprès de la Prusse dans le sens que vous m'avez indiqué. Le prince Gortchacow m'a répondu que là où M. Thiers avait échoué, il craignait bien de ne pouvoir être plus heureux; qu'au point de vue militaire il comprend également que nous ne puissions céder sur la question du ravitaillement et que les Prussiens ne voulussent pas consentir à l'armistice, parce que, dans ces conditions, il était au fond contraire à leurs intérêts.

« J'ai répondu au chancelier que Paris ne capitulerait que devant la famine, mais qu'il fallait s'attendre évidemment d'ici à huit ou quinze jours à une lutte terrible dont plusieurs milliers d'hommes seraient nécessairement les victimes, que devant cette effroyable prévision (je me permets de rappeler ici que ce télégramme était expédié dix jours avant les batailles de Paris du 30 novembre et du 2 décembre), qui d'un moment à l'autre pouvait devenir une réalité, tout repos était impossible, et que je le suppliais d'essayer au moins une dernière tentative.

« J'étais très ému en lui parlant ainsi. Le prince Gortchacow me demanda alors de lui donner une note qu'il pût transmettre. Je me suis mis à son bureau en transcrivant — sauf quelques mots que j'ai changés en vue de notre chiffre, — la proposition contenue dans votre télégramme du 17. Il l'a lue et m'a dit qu'elle n'était

à peu près que la reproduction de la proposition de M. Thiers, déjà rejetée par M. de Bismarck.

« J'ai répondu que je n'étais autorisé à rien de plus, mais il m'a promis que si vous lui envoyiez des propositions qu'il eût plus de chance de faire accepter, il les transmettrait à leur adresse, la Russie ne pouvant s'exposer à la certitude d'un refus.

« Vous le voyez, ce que j'ai obtenu n'est pas grand'chose, mais pourtant c'est la base d'une négociation qui peut se rouvrir si vous le jugez nécessaire. »

. . . . . .

Dans un second télégramme, je complétais ainsi mes premières informations :

« Si vous voulez bien vous reporter, écrivais-je, à mon télégramme du 21, vous y verrez que la Russie se soucie peu d'être l'intermédiaire de propositions qu'elle considère comme devant être rejetées par la Prusse, ou de prendre en ce moment une initiative quelconque dans les négociations entre cette puissance et la France. Comme me disait le prince Gortchacow, là où M. Thiers a échoué, il n'espère pas être plus heureux. La Russie ne pourrait donc aujourd'hui transmettre que des propositions partant d'un autre ordre d'idées, celui de la soumission entière, et nous n'en sommes pas encore là ; c'est donc, pour le moment, un sujet épuisé. »

M. de Chaudordy était évidemment fort embarrassé de me répondre en présence des dispositions de résistance à outrance qu'il rencontrait au sein de la délégation de Tours. Il m'envoya toutefois le 26 le télégramme suivant :

« En réponse à vos deux télégrammes, veuillez faire comprendre au prince Gortchacow combien il nous est difficile de présenter une proposition, sans connaître les dispositions du quartier-général prussien. Le chancelier peut mieux que nous s'en rendre compte, et nous lui serons reconnaissans de vous donner son opinion à cet égard et de prendre l'initiative d'une démarche à Versailles. Un état régulier en France serait la conséquence d'un armistice, car nous ferions immédiatement les élections et l'Assemblée se réunirait de suite. Ce serait un avantage pour tout le monde et un grand pas vers la paix. La Russie prendrait en cela un rôle d'où résulterait pour elle une bonne situation vis-à-vis de nous. »

Ces ouvertures n'eurent aucun succès à Saint-Pétersbourg. La question demeurait exactement dans les termes où je l'avais fait connaître à Tours. La Russie ne se sentait pas de force à faire

prévaloir ses conseils, n'ayant pas d'armées en campagne et ayant exclu d'avance la voie de l'intervention diplomatique collective et officielle. Elle était, en outre, fort peu satisfaite de l'insuccès de la mission de M. Thiers, qui ne cachait pas son mécontentement, aussi bien de la dureté du vainqueur, que de l'obstination qu'il trouvait dans les conseils du gouvernement de la Défense à continuer la guerre, et qu'il qualifiait, on le sait, de *folie furieuse*. D'autre part, les rapports de M. Okouneff avaient fait connaître successivement la capitulation de Metz, les désordres révolutionnaires de Lyon et de Marseille, et le mécontentement général qui régnait dans le pays. Tous ces motifs se réunissaient pour conseiller l'abstention au gouvernement russe, et c'est sous l'empire de ce sentiment que la réponse suivante me fut faite. Je la fis connaître à M. de Chaudordy par le télégramme suivant :

« Le prince Gortchacow m'avait donné pour ce matin rendez-vous à Tsarkoë-Selo, mais son accès de goutte ayant augmenté il a dû se mettre au lit et a chargé M. de Wetsmann de me recevoir, ainsi que le ministre d'Italie qui avait également demandé à le voir.

« Le sous-secrétaire d'État m'a dit que le chancelier avait parlé au prince de Reuss du contenu de votre télégramme du 26. Ce dernier semblait croire que son gouvernement serait disposé à rouvrir des négociations; mais, dans la pensée du ministre de Prusse et dans l'intention bien arrêtée du chancelier, ces négociations devaient être reprises par une démarche *directe de la délégation de Tours*, ou de son représentant auprès du quartier général auquel vous devriez demander des sauf-conduits, et, non par l'intermédiaire de la Russie. »

Aucune réponse ne me vint de Tours à ce télégramme. D'ailleurs, en ce moment, toute l'attention du gouvernement de la Défense nationale était concentrée sur le mouvement de jonction que l'on espérait pouvoir se produire entre l'armée de la Loire et celle de Paris par les sorties du 30 novembre et du 2 décembre qui auraient eu pour effet, si elles avaient été heureuses, de débloquer notre capitale et de modifier sensiblement l'état des choses. La Prusse, en s'opposant au ravitaillement de Paris pendant l'armistice, montrait, de son côté, des dispositions peu conciliantes, qui s'expliquaient d'ailleurs par la situation militaire. On avait tellement dit en Allemagne que Paris ne tiendrait pas huit jours, que, au bout de deux mois et demi d'attente, l'honneur de l'armée prussienne l'obligeait presque à ne signer la paix qu'après la capitulation. Le moment n'était donc plus propice au renouvellement des négociations de paix, car, au fond, il faut le reconnaître,

à ce moment on ne voulait plus traiter sérieusement ni à Tours ni au quartier général prussien. En tous cas, l'intermédiaire de la Russie était épuisé pour nous, et la question des intérêts particuliers prenait chez elle le dessus. Nous en eûmes bientôt la preuve officielle, car, au même instant où l'on apprit à Saint-Pétersbourg l'échec des premières négociations de M. Thiers avec M. de Bismarck, la Russie s'occupa, sans perdre un moment, à dénoncer le traité de Paris de 1856. Cette grosse question internationale devait désormais absorber presque entièrement son attention et lui faire subordonner momentanément tous les autres intérêts à cette revendication nationale.

IV. — DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

Personne n'ignore que, bien avant la guerre entre la France et l'Allemagne, la Russie avait fait connaître son intention de rendre caduques à la première occasion certaines des dispositions du traité de 1856 qu'elle avait signées sous l'empire de la nécessité. L'empereur, en particulier, avait toujours considéré la limitation des forces navales de l'empire dans la Mer-Noire comme une atteinte portée à sa souveraineté, et l'alliance de la Russie semblait promise par avance à tout État dont le concours pourrait assurer la suppression de cette clause humiliante. Il peut être permis de dire aujourd'hui, après bien des traités imposés et déchirés tour à tour, que l'art des futurs négociateurs devrait consister dans une certaine modération, qui permettrait de faire la part des intérêts aussi grande que possible, sans toucher inutilement aux questions d'honneur. Je n'ignore pas que la mesure est très difficile à garder pour le vainqueur, dans ce qu'il considère comme ses revendications légitimes, surtout quand il demeure en tête à tête avec le vaincu. Mais, toutes les fois qu'il a eu le courage de le faire, il s'en est bien trouvé. Est-ce que le nouvel empire d'Allemagne aurait aujourd'hui dans l'Autriche un auxiliaire dévoué à sa politique s'il lui avait enlevé la Silésie après la bataille de Sadowa? Assurément non, et pour en revenir à la France, quand Pozzo di Borgo, secondant l'action du duc de Richelieu auprès de l'empereur Alexandre, prononçait ces paroles énergiques : « Demandez à la France autant d'argent qu'elle en pourra donner, elle tordra, s'il le faut, ses entrailles en filets d'or, mais ne lui demandez pas des provinces », il lui disait la vérité. Les clauses humiliantes ne sont pas bonnes, dans l'intérêt même du vainqueur, à imposer aux vaincus; car tout ce qui est excessif ne peut, par la force même des choses, être conservé à la longue.

Tel était le cas pour l'article 14 du traité de 1856. Tant que la

Russie occupait par son littoral les deux tiers de la Mer-Noire, il était impossible de lui interdire d'y conserver des ports et des arsenaux maritimes, ou de les reconstruire après leur anéantissement, de même que l'Angleterre a dû renoncer à Calais et au démantèlement des fortifications de Dunkerque, malgré la proximité de ses côtes. Nous pouvons parler, du reste, avec liberté, de cet article du traité de 1856; car il fut surtout d'origine anglaise et comme une compensation donnée au cabinet de Londres, qui aurait voulu continuer la guerre après la prise de Sébastopol jusqu'à l'anéantissement complet de la marine russe dans la Mer-Noire. Nous n'étions donc pas les vrais inspirateurs de l'article 14 qui, sous le nom généreux de neutralisation, avait un but plus pratique, celui de limiter la puissance navale de la Russie à un effectif dérisoire; mais l'Europe l'avait signé comme nous et chez nous, et dès lors nous ne pouvions pas l'abandonner sans protestation. Il était clair, néanmoins, que du jour où une grande guerre éclaterait au centre de l'Europe, la Russie tâcherait de tirer parti du trouble général pour sauvegarder ses intérêts sur ce point et s'entendrait avec la puissance victorieuse pour arriver à ses fins.

J'ai quelques motifs de croire que la première intention du cabinet impérial était d'attendre la fin de la guerre que l'on supposait devoir être assez prochaine pour arriver à la dénonciation du traité. On s'attendait à Pétersbourg à la réunion d'un congrès comme conclusion des hostilités. C'est dans cette pensée que l'empereur Alexandre, renouvelant à M. Thiers les mêmes assurances qu'il avait données auparavant au général Fleury, lui disait qu'il saurait au besoin parler haut et faire connaître sa manière de voir, lorsque se débattraient les conditions de la paix. Mais la prolongation de la guerre au delà de toute prévision et le refus de la Prusse d'admettre toute intervention, même déguisée, des puissances neutres, modifia les impressions premières du cabinet de Saint-Pétersbourg. Du moment où une paix imposée directement par le vainqueur au vaincu était à prévoir, la Russie ne songea plus qu'à ses intérêts et à brusquer le dénouement. Elle fut déterminée par un double motif. Le premier, de se sentir plus libre dans ses mouvemens, lorsque toutes les forces de l'Allemagne étaient dirigées contre nous; le second, de donner satisfaction au sentiment national de la Russie, qui était plutôt favorable à la France qu'à l'Allemagne, dont elle redoutait, non sans raison, les futurs agrandissemens. Une diversion venait fort à propos pour calmer la susceptibilité de l'opinion surexcitée, et il n'y en avait pas de plus heureuse que l'effacement d'un traité humiliant. Ces derniers sentimens eurent surtout pour interprète

auprès de l'empereur le général Ignatieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, qui se trouvait en congé à Saint-Pétersbourg. Je me rappelle, en venant voir le chancelier à Tsarkoë Selo, y avoir trouvé deux fois le général Ignatieff entrant dans son cabinet ou en sortant; je me souviens de l'air presque embarrassé avec lequel le prince Gortchacow me reçut ces deux fois et de la préoccupation qui se lisait sur son visage pendant notre entretien et durant les promenades qu'il faisait autour du petit lac de Tsarkoë Selo, au bras du baron Jomini et de M. de Hamburger. En rapprochant ces entrevues des bruits qui commençaient à circuler, et plus encore de l'intérêt qu'avait la Russie à se saisir immédiatement d'un gage, pendant que la Prusse devait tout faire pour la ménager, il était permis d'en conclure que l'heure de la dénonciation du traité de 1856 ne tarderait pas à sonner.

Il est peu important pour l'histoire, mais il est intéressant pour la diplomatie, de savoir si c'est l'influence du prince Gortchacow ou celle du général Ignatieff qui a déterminé l'empereur à saisir ce moment pour dénoncer le traité. Mon opinion est que le chancelier, en sa qualité de Nestor de la diplomatie européenne, aurait de beaucoup préféré attendre encore quelques semaines et obtenir, dans un congrès, l'adhésion régulière de l'Europe, plutôt que de faire un acte révolutionnaire au premier chef, en déchirant un traité formel, quelle que pût être son excuse. Mais l'arrivée du général Ignatieff et l'entrevue qu'il eut avec l'empereur précipitèrent sa décision. Le prince Gortchacow, avec son habileté ordinaire, prit immédiatement son parti, mais ne se résolut à donner de la publicité à la résolution de Sa Majesté qu'après le départ du général. On m'assure que c'est seulement à Kiew que l'ambassadeur de Russie en eut connaissance; au surplus, ce ne fut pas au général Ignatieff, mais à M. de Staal (1), conseiller de l'ambassade et chargé d'affaires à Constantinople, que le chancelier adressa la dépêche le chargeant d'informer la Porte ottomane de la dénonciation du traité.

Voici le télégramme que j'adressai le 11 novembre à M. de Chaudordy pour l'informer du gros événement international dont la Russie avait pris l'initiative :

« Le prince Gortchacow a prié ce matin l'ambassadeur d'Angleterre de venir le voir et lui a dit que la Russie venait d'appeler l'attention des puissances signataires du traité de 1856 sur la nécessité de le reviser. Il n'a voulu lui indiquer en aucune façon les points du traité dont la Russie demandait l'abrogation, et s'est borné à dire qu'il lui était nécessaire d'avoir sous les yeux les

(1) M. de Staal, aujourd'hui ambassadeur de Russie à Londres.

documens qui venaient d'être communiqués aux gouvernemens eux-mêmes, avant de comprendre les motifs auxquels la Russie avait obéi en agissant comme elle le fait. Le chancelier a ajouté qu'aucun article ne serait inséré dans les journaux russes avant que les pièces du procès ne fussent entre les mains des gouvernemens intéressés.

« En apprenant cette nouvelle de la bouche du prince Gortchacow, sir A. Buchanan lui a dit avec vivacité que, si les journaux avaient reçu les premiers la confidence de ces projets, il n'aurait pas été surpris que son gouvernement lui eût donné l'ordre de demander ses passeports.

« Je tiens ces détails de l'ambassadeur d'Angleterre que j'étais allé voir pour lui faire part des informations que vous m'avez envoyées. Il m'a paru anéanti par cette nouvelle, ainsi que le ministre d'Autriche, le comte Chotek, que j'ai trouvé chez lui. En ce qui nous concerne, je me suis borné à répondre à l'ambassadeur d'Angleterre, en le remerciant de cette information, que ce qui arrivait devait montrer à son pays et à l'Europe les hasards auxquels ils pouvaient se trouver exposés, quand la France était momentanément réduite à l'impuissance. Je n'ai pas ajouté un mot de plus. »

La communication du chancelier à l'ambassadeur d'Angleterre avait été faite le 30 octobre-11 novembre et ce fut seulement le 3/15 novembre que, conformément aux assurances qui avaient été données à sir Andrew Buchanan, la circulaire parut au *Journal officiel*. Ce document annonçait l'intention de tenir pour non avenue la clause du traité de 1856 relative à la Mer-Noire. Il se terminait cependant par la déclaration que l'intention de l'empereur n'était pas de soulever la question d'Orient, et qu'il était prêt à s'entendre avec toutes les puissances signataires de cette transaction, soit pour en confirmer les dispositions générales autres que celles de la Mer-Noire, soit pour y substituer tout arrangement de nature à assurer le repos de l'Orient et le maintien de l'équilibre général.

La Russie, il faut le reconnaître, avait été fort habile dans le choix du moment qu'elle avait pris pour faire ce coup d'État diplomatique. Mais on ne peut contester aussi qu'elle s'engageait par cet acte dans la voie où la Prusse l'avait précédée, celle de la force primant le droit. A partir de cette double date, l'Europe de 1815, du prince de Metternich et de l'empereur Nicolas n'existait plus et ne pouvait plus revivre.

La communication du prince Gortchacow n'était pas faite pour être agréable à l'Angleterre, ni aux autres puissances, mais il était clair qu'elle n'amènerait pas de bien graves complications

par suite de la situation générale. Le 16 novembre, je télégraphiais à M. de Chaudordy : « Jusqu'à présent, les représentans de la Turquie, de l'Autriche et de l'Italie n'ont reçu aucune instruction de leur gouvernement à l'effet de protester contre les dénonciations de la partie du traité de 1856, relative à la Mer-Noire. D'après même certains indices, il est permis de croire que si des protestations s'élèvent de leur côté, elles n'offriront pas de caractère bien sérieux. Les représentations de l'Angleterre seront vraisemblablement plus accentuées, et sir A. Buchanan, qui a reçu hier un courrier de Londres, est allé aujourd'hui à Tsarkoë-Selo pour en entretenir le prince Gortchacow. Je vous manderai ce que je pourrai savoir du résultat de leur entrevue. On me dit que les dépêches anglaises seraient assez énergiques.

« Ainsi que je vous l'ai mandé, le motif de cette résolution soudaine paraît avoir été de donner satisfaction à l'opinion du parti russe qui reprochait avec quelque raison à son gouvernement ses sympathies prussiennes. Ne pouvant ou ne voulant rien faire de réellement utile en notre faveur, on a espéré obtenir une sorte d'amnistie de l'opinion par la déclaration relative au traité de 1856. Les journaux russes de ce matin accueillent avec enthousiasme la notification du gouvernement russe, et l'on me dit que le séjour de quelques semaines que l'empereur devait faire à Moscou et qui avait été décommandé par crainte d'une réception peu enthousiaste, est de nouveau remis sur le tapis. »

Le 17 novembre, je télégraphiais de nouveau à M. de Chaudordy :

« La réponse de l'Angleterre communiquée hier par sir A. Buchanan au prince Gortchacow est en effet assez énergique. Elle déclare que le gouvernement anglais se refuse à prendre en considération la déclaration du gouvernement russe. Toutefois elle se termine par quelques phrases plus douces, se plaignant plutôt de la forme de la circulaire que du fond, et témoigne par conséquent du désir de laisser à la Russie une porte de sortie en cas de besoin.

« Le chancelier a dit à sir A. Buchanan que la volonté de l'empereur était inébranlable, mais qu'il serait répondu à la note anglaise en termes très calmes. On a remarqué toutefois que le lendemain de cette déclaration anglaise, une ordonnance de l'empereur a paru dans le *Messager officiel* disant que sur le rapport de la commission instituée à cet effet, et pour assurer complètement la force militaire de la Russie, il était nécessaire de former des armées de réserve qui ne seraient appelées au service qu'en cas de guerre. »

On voit que, malgré le mécontentement éprouvé par l'Angle-

terre, elle ne prit pas, dès le début, une attitude comminatoire. Il semblait entendu, des deux côtés que l'on devait se fâcher et qu'on se fâcherait un peu, mais qu'on n'irait pas au delà. Le gouvernement russe était donc préparé à la mauvaise humeur de Londres, il ne l'était pas à celle de l'Autriche, comme on peut le voir par le télégramme suivant que j'adressai le 21 à M. de Chaudordy, et pour l'intelligence duquel il faut se rendre compte de l'antagonisme personnel qui existait alors entre le prince Gortchacow et le comte de Beust :

« Je viens de lire la réponse de l'Autriche à la circulaire russe. Elle se compose de deux dépêches assez raides dont le prince de Metternich vous aura vraisemblablement à l'heure qu'il est donné connaissance. Le prince Gortchacow en a écouté hier la lecture avec une impatience mal déguisée. Il a répondu au comte Chotek que la Russie avait obéi à un devoir impérieux en agissant comme elle l'avait fait, et que le sentiment de la nation réclamait cette abrogation que les circonstances générales facilitaient et autorisaient dans une certaine mesure ; que d'ailleurs les traités actuellement en vigueur avaient été tellement déchirés et périmés qu'il était nécessaire de refaire en Europe un droit nouveau ; que la Turquie elle-même n'élèverait aucune objection, enfin que la Russie désirait le maintien de la paix ; et qu'il faudrait en tous cas plusieurs années avant qu'elle ne pût tirer une conclusion pratique de cette déclaration. »

Le prince Gortchacow avait raison en ce qui concernait la Turquie. A la nouvelle de la dénonciation du traité, son habile ambassadeur, Roustem-Bey (1) s'était mis au lit pour quarante-huit heures et avait fermé sa porte à tout le monde. Je le vis quelques jours après, et il me déclara qu'après avoir mûrement réfléchi dans une solitude qu'il avait tenu à se ménager entière, il ne pouvait que se résigner et conseiller à son gouvernement d'accepter la déclaration. La guerre en ce moment entre la Turquie et la Russie n'était pas possible pour beaucoup de raisons, et dès lors il croyait qu'une certaine bonne grâce de son gouvernement, du moment où il devrait finir par accepter, lui serait plus utile qu'une attitude revêche et offensive. Cette opinion fut partagée par Ali-Pacha, alors grand-vizir, et quelques jours après, le 27 novembre, l'empereur faisait venir Rustem-Bey à Tsarkoë Selo pour lui exprimer lui-même toute sa satisfaction de la manière conciliante avec laquelle le grand-vizir avait accueilli la déclaration de la Russie. Sa Majesté lui donna aussi sa parole qu'elle n'avait pas appelé un homme de plus sous les armes en conséquence de sa déclaration.

(1) Rustem-Bey, depuis Rustem-Pacha, gouverneur du Liban et ambassadeur à Londres, où il est mort il y a quelques semaines aimé et estimé de tous.

Depuis ce jour, Rustem fut l'objet d'une bienveillance générale de la part de la cour et du prince Gortchacow, car on peut dire qu'il contribua efficacement par son initiative à empêcher l'Angleterre et l'Autriche d'intervenir avec plus d'énergie. Ces deux puissances, en effet, étaient bien comme la Turquie signataires du traité de 1856; mais du moment où le principal intéressé se déclarait satisfait, comment les autres auraient-ils pu prendre une attitude réellement comminatoire?

La réponse du gouvernement italien ne fut pas aussi satisfaisante qu'on l'espérait à Saint-Pétersbourg. Le prince Gortchacow avait dit à son ministre (1) en lui faisant part des intentions de la Russie, qu'il y avait là une occasion, pour un État nouveau (les Italiens venaient d'entrer dans Rome) d'affirmer sa politique, et d'agir avec une entière indépendance. C'était une invite assez directe qui voulait dire à demi-mot et en style diplomatique : — « Nous venons de vous voir entrer à Rome et renverser par la force la plus ancienne monarchie du monde. Nous n'avons rien dit, faites de même pour le traité de 1856. Entre gens d'esprit, on doit s'entendre aisément. »

Ce fut donc avec une visible mauvaise humeur que le prince Gortchacow entendit, le 21 novembre, le ministre d'Italie lui faire part des instructions qu'il avait reçues de son gouvernement. Le cabinet italien déclarait que, désireux de maintenir l'accord entre les puissances, il réservait son opinion sur les graves questions soulevées dans la circulaire russe. Il n'avait en vue que le maintien de la paix et de l'équilibre en Orient. L'équité l'obligeait donc avant de se prononcer à connaître l'opinion de la Turquie, principale intéressée dans la question, tout en ne se refusant pas, au besoin, à examiner, de concert avec les autres puissances, les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter au traité de 1856.

Il me reste à faire connaître l'accueil que les deux puissances belligérantes réservaient à cette communication, c'est-à-dire la Prusse et la France.

La Prusse connaissait depuis longtemps les intentions de la Russie et ne pouvait en tout cas s'y opposer, après les services qu'elle en avait reçus; mais elle éprouva une certaine contrariété que la question de la dénonciation du traité eût été posée avant la fin de la guerre. Elle aurait voulu, avant tout, terminer sa lutte avec la France, peut-être pour pouvoir fixer, à un plus haut prix la concession qu'elle avait toujours eu l'intention de faire à la Russie. Bien qu'elle fût d'ailleurs pleinement édifiée sur l'impuissance des neutres qu'elle n'avait plus à craindre, cependant,

(1) Le marquis de Bella Carraciolo.

tout ce qui pouvait blesser inutilement l'Europe était à éviter en ce moment. Le cabinet anglais pouvait n'être pas le maître d'un certain mouvement d'irritation nationale que la dénonciation de l'article 14 amènerait sans doute. Il valait mieux ne s'exposer à cette éventualité qu'après la signature de la paix ou dans le moment de sa signature. Enfin les intérêts allemands, dont le cabinet de Berlin — depuis le traité de Prague, enlevant à l'Autriche la présidence de la diète fédérale et dissolvant cette assemblée — tendait à se constituer le représentant de plus en plus exclusif, ne pourraient-ils pas se croire menacés, si, à l'abrogation de l'article 14, venaient s'en ajouter d'autres, tels par exemple que les articles 15, 16 et 17, stipulant la liberté de navigation du Danube, qui était d'un intérêt général pour l'Allemagne?

La Prusse ne pouvait donc évidemment être satisfaite de la prompte initiative du prince Gortchacow, et elle devait même la regretter dans une certaine mesure. Mais une fois la dénonciation de l'article 14 devenue un fait accompli, il ne s'agissait plus pour elle que d'empêcher un conflit qui aurait pu rendre les résultats de la guerre moins décisifs et peut-être moins écrasans pour nous. M. Odo Russell venait d'être envoyé en mission auprès du quartier général à Versailles. D'après les bruits qui circulaient à Saint-Pétersbourg et dont j'avais trouvé l'écho à l'ambassade d'Angleterre, on allait jusqu'à dire que, si l'envoyé anglais avait acquis la conviction que la Prusse fût secrètement d'accord avec la Russie pour la dénonciation du traité, le cabinet de Londres chercherait immédiatement à lier partie avec nous. Je n'avais jamais cru, quant à moi, à la possibilité de cette action dans le moment actuel; mais ces bruits devaient inquiéter, ou tout au moins agacer la Prusse, et la disposer naturellement à prendre le rôle de conciliateur entre la Russie et l'Angleterre. Ces deux puissances ne pouvaient, si personne ne cherchait à les rapprocher, que maintenir l'une ses premières déclarations, l'autre ses protestations formelles. De bons offices étaient donc nécessaires pour les ramener à une entente. La Prusse se chargea de ce soin en faisant adopter successivement, comme on le sait, par toutes les puissances, le projet d'une conférence qui se réunirait à Londres dans le dessein d'examiner d'abord et finalement de ratifier l'acte émané de l'initiative du cabinet de Saint-Pétersbourg.

En ce qui nous concerne, la situation était des plus délicates. Avec le grand sens politique qui caractérise toujours les actes du cabinet russe, on avait compris à Saint-Pétersbourg qu'il n'était pas possible de nous passer sous silence, en alléguant pour prétexte de notre exclusion, comme l'auraient voulu nos ennemis,

l'absence d'un gouvernement régulier. Le prince Gortchacow avait senti, suivant cette belle parole du Duc d'Aumale au maréchal Bazaine, que *la France restait*. Le 17 novembre je recevais de M. de Chaudordy le télégramme suivant :

« Le chargé d'affaires de Russie vient de me communiquer à l'instant la circulaire de son gouvernement relative à la dénonciation du traité de 1856. Avant de me donner lecture et de me laisser copie de cette pièce, il m'a lu une courte dépêche du chancelier disant que, quoique le gouvernement actuel se fût exclusivement voué aux soins de la défense nationale, la France tenait une trop grande place dans le monde pour que le gouvernement russe ne s'empressât pas de porter à notre connaissance, comme il l'avait fait pour les autres puissances, les résolutions prises par l'empereur Alexandre. La dépêche ajoute que la guerre de 1854-56 avait été le point de départ de perturbations qui se continuent, et exprime l'espoir que notre gouvernement futur, quel qu'il soit, se préoccupera des moyens d'y mettre fin. Le document principal m'a ensuite été remis. J'ai répondu que je le placerais sous les yeux de la délégation, à la suite de quoi, je ferai connaître l'opinion du gouvernement. »

Cette proposition nous mettait dans un grand embarras. Ne rien répondre, ou prétexter que notre situation politique et militaire nous obligeait à l'abstention, pouvait paraître sensé, puisque nous réservions par là l'avenir dans une question internationale des plus délicates et que nous n'entrions dans aucun compromis embarrassant. Nous nous épargnions, en même temps, la peine d'effacer nous-mêmes les souvenirs d'un traité de paix qui avait été un honneur pour notre pays et signé dans notre capitale comme la consécration d'une lutte glorieuse pour nos armes. Mais, d'autre part, nous indisposions la Russie sans aucun avantage pour nous, et nous nous privions de la dernière chance qui nous restât d'intéresser les puissances à notre infortune.

L'Europe assemblée pour s'occuper de l'Orient pourrait-elle, en effet, demeurer insensible, quand elle serait réunie dans la personne de ses représentans, aux plaintes des plénipotentiaires français ? Lui serait-il possible de ne parler que de la Mer-Noire, quand la France à ses portes était sanglante et mutilée ? Nos représentans à la conférence n'auraient-ils pas eu beau jeu pour rappeler aux plénipotentiaires russes les promesses que nous avait faites l'empereur Alexandre, de parler haut en notre faveur, aux plénipotentiaires autrichiens et italiens leurs efforts pour nous venir en aide ? En admettant que les plénipotentiaires prussiens eussent menacé de quitter la conférence et l'eussent quittée en effet (ce que je crois probable), n'était-ce pas le moment d'o-

pérer en dehors d'eux une médiation collective en notre faveur? En tout cas, c'était la dernière lueur d'espoir, le dernier atout qui restât dans notre jeu. Convenait-il de le mettre de côté sans examen?

A cet argument, on me répondit que la proposition de la conférence était d'origine prussienne, et que, dans l'état d'exaspération où était alors notre pays, cette circonstance suffisait pour rendre l'idée impopulaire. Et puis, ce qu'on ne pouvait m'écrire, mais ce que tout le monde sentait, c'est que, par le fait des circonstances, entre la majorité du gouvernement de la Défense bloquée dans Paris et la délégation de Tours, allant bientôt émigrer à Bordeaux, et correspondant tant bien que mal avec Paris, par pigeons voyageurs ou par ballons, aucune entente sérieuse n'était possible. Que représentait d'ailleurs le gouvernement de Paris, en dehors des strictes nécessités de la défense auxquelles il avait dû limiter sa tâche? Que savait-il du dehors, privé depuis deux mois de toute communication régulière avec l'extérieur? Et puis, quel serait notre plénipotentiaire? Il y en avait un tout désigné sans doute par l'opinion du pays et accrédité d'avance auprès de l'Europe, c'était M. Thiers. Mais depuis que l'insurrection du 31 octobre avait si malheureusement paralysé ses efforts, M. Thiers se recueillait, ou pour mieux dire il boudait le gouvernement de la Défense. M. Jules Favre était enfermé dans Paris, et il avait été d'ailleurs malheureux dans sa négociation de Ferrières. L'attitude et le rôle de M. Gambetta depuis l'origine de la crise ne permettait d'espérer tout au plus que sa neutralité, quand il s'agissait de pourparlers pacifiques. M. de Chaudordy était nécessaire à Tours pour y entretenir les rapports journaliers avec le corps diplomatique qui l'y avait suivi. Il n'y avait donc dans les hommes du gouvernement personne de disponible au dehors pour remplir cette tâche difficile, et pourtant il fallait se décider.

Voyant nos embarras s'aggraver d'heure en heure et pressé par le gouvernement russe qui demandait une réponse, je suggérai à M. de Chaudordy, qui l'approuva, l'idée de laisser la circulaire du prince Gortchacow sans réponse officielle et de faire demander en même temps par l'intermédiaire de lord Lyons ou du chargé d'affaires de Russie des sauf-conduits qui permissent à la délégation de Tours de communiquer avec Paris et de s'entendre sur la conduite à suivre et la désignation de notre plénipotentiaire. Nous pouvions ainsi esquiver une réponse directe embarrassante, ne pas désavouer notre passé diplomatique, ne blesser ni la Russie, ni l'Angleterre, et avoir le temps de trouver peut-être un négociateur qui pût figurer à la conférence et plaider nos intérêts avec quelque autorité. Ces idées prévalurent au sein

de la délégation de Tours, et le 24 novembre, M. de Chaudordy me rendit compte de deux conversations qu'il avait eues successivement avec M. Okouneff et à la suite desquelles le sauf-conduit fut demandé à la Prusse par l'intermédiaire de la Russie, et je crois aussi de l'Angleterre. Dans ces deux entretiens, M. Okouneff s'efforça de nous représenter les avantages que nous pourrions tirer de l'envoi d'un plénipotentiaire à la conférence. Je crois qu'il les exagérait un peu par suite des instructions pressantes de sa cour et du très vif désir que l'empereur Alexandre éprouvait de voir la conférence réunie au complet pour en finir avec l'article 14. Mais de même qu'au Congrès de Paris en 1856, le comte de Cavour, après qu'on eut parlé de la navigation du Danube, et de bien d'autres sujets qui importaient fort peu au Piémont, finit par poser nettement la question italienne, malgré l'opposition déclarée du comte Buol; de même nous aurions pu, alors que Paris n'avait pas capitulé et que le siège pouvait traîner encore en longueur, plaider à Londres devant l'Europe assemblée la cause de la France, l'intéresser à nos malheurs et la faire rougir peut-être de notre abandon. Je crois que nous avions là une chance d'obtenir de meilleures conditions. En tout cas, nous aurions rompu ce redoutable tête-à-tête où nous nous trouvions engagés depuis la déclaration de guerre et, si nous devions succomber, au lieu de signer la paix dans une obscure maison de Versailles et à la veille de mourir de faim, nous aurions, en mettant bas les armes, obligé l'Europe à se reconnaître complice d'une grande iniquité internationale, et cherché par tous les moyens à nous obtenir de meilleures conditions de paix. C'était, à mon avis du moins, notre dernier espoir.

On connaît les circonstances qui empêchèrent la réalisation de ce plan, et l'on sait également comment le sauf-conduit, qui devait mener M. Jules Favre à la conférence de Londres, ne servit qu'à le conduire plus tard à Versailles pour demander la paix. La fatalité qui pesait sur nous depuis le commencement de la guerre devait nous poursuivre jusqu'à la fin. La circonstance qu'un parlementaire prussien fut maltraité à nos avant-postes, servit à M. de Bismarck de prétexte pour différer l'exécution de la promesse qu'il avait faite à la Russie d'envoyer un sauf-conduit à notre plénipotentiaire. Quand il fut enfin remis à M. Jules Favre, Paris n'avait plus de pain!

GABRIAC.

EDITH

CONTE DE NOËL

Loin de France, où la vie est douce et où les saisons ne sont guère cruelles, on supporte sans résignation les colères de la nature. Douvres n'est pas loin de Calais, et cependant, quand on a franchi le bras de mer qui sépare les deux pays, il semble que l'on ait perdu toute indulgence. On s'irrite de la longueur des hivers, on se plaint du climat des trois royaumes, des pluies, de l'humidité malfaisante ; on maudit le vent, ce vent tenace enveloppant, furieux, que connaissent bien les étrangers, surtout ceux que leurs intérêts ou les exigences d'une carrière ont fixés sur la côte anglaise de la mer d'Irlande. Et on en redoute l'approche parce qu'il assombrit l'humeur la plus débonnaire et aggrave les misères du corps. Du moins, s'il bornait là ses méfaits ! On braverait la rage des élémens et on rirait des assauts de la bourrasque si, en ces jours d'ouragan où tout plie et fuit devant la tempête, on ne songeait à ceux que balaie au large la trombe qui passe ; victimes fatales que la mer prélève sur un peuple qui ne vit que par elle. De ces histoires de bâtimens naufragés, d'orphelins en deuil, de veuves en larmes, il y en a tant en Angleterre, tant, qu'elles ont pour ainsi dire cessé d'émouvoir. Le public y est habitué et c'est à peine s'il s'y intéresse. Il en existe pourtant d'assez touchantes, et j'en sais une dont j'ai connu les personnages. Avec eux je me suis assis à cette table de famille où il est bien peu d'Anglais qui n'accourent quand Noël est là. Un instant j'ai vécu de leur vie, pris part à leurs joies, célébré comme eux leurs vieilles coutumes. Puis le malheur est venu et les a frappés. Et c'est là le récit que j'ai entrepris de conter.

I

Un soir de décembre 189., en rentrant chez moi sous l'averse, je pensais à certaine visite que j'avais reçue le matin même. Six marins d'un navire anglais, conduits par un très jeune second capitaine, le *mate*, s'étaient présentés au consulat de France à Liverpool pour me remercier des récompenses que notre gouvernement leur avait accordées, à l'occasion d'un sauvetage. J'avais serré, avec émotion, la main de ces braves gens qui s'étaient conduits, tous les sept, avec héroïsme. Comme le *cargo-boat* qu'ils montaient s'efforçait, par une mer déchaînée, de doubler Holyhead pour gagner les passes de la Mersey, la vigie avait signalé un bâtiment français coulant bas d'eau, les signaux de détresse flottant à la corne. Tout de suite le capitaine avait gouverné pour s'en rapprocher. Et quand il ne fut plus qu'à deux encâblures : « Le grand canot à la mer, six hommes de bonne volonté ! » cria-t-il dans la tempête. En un instant, l'embarcation est parée: le second, un grand gaillard de vingt-six ans, saute à l'arrière, empoigne la barre et dirige si adroitement la manœuvre qu'en vingt minutes il réussit à accoster. Ce fut une rude affaire. Vingt fois ils pensèrent se briser contre les flancs du malheureux brick. La lutte se prolongea pendant deux heures, sans arrêt, sans trêve possible, sous la grêle et les embruns. Personne ne fut enlevé. Ils descendirent, un à un, dans le *life-boat*, les cinq Bretons accrochés aux bastingages et rallièrent vigoureusement le vapeur. Sauvetage magnifique et inespéré ! Que d'autres auraient renoncé à une tâche impossible et, de la main, envoyant aux frères l'adieu suprême, eussent regagné le bord avec la conscience d'avoir accompli tout le devoir ! Ceux-là tinrent bon. Que ce fût bravade, mépris du péril, attrait pour un sport où on joue la vie, — ou mieux encore grandeur d'âme, — ils avaient vaincu, touché le but de leurs mains puissantes, et débarqué sans encombre à Liverpool nos compatriotes encore stupéfaits d'être vivans. Et sur mon rapport au ministère de la marine, on avait décerné aux matelots qui montaient le canot la médaille d'or de première classe ; à l'officier, Herbert Davis, un chronomètre dont il parut enchanté. C'était un beau rejeton de la vieille souche anglo-celte que ce jeune marin. Grand, fort, élancé, un torse d'athlète, dans toute sa personne un air de loyauté qui séduisait. Il avait des traits délicats, beaucoup de douceur dans le regard, une ombre de moustache blonde, toute la fraîcheur d'un adolescent, et sans le hâle d'une teinte de brique dont sa nuque robuste

était colorée, nul n'aurait pu se douter de sa profession. Les hommes partis, nous causâmes. J'eus du plaisir à le faire parler, à l'entendre raconter avec modestie, sans gestes, sans éclats de voix, les péripéties du sauvetage. — « C'est une chance, avait-il conclu en terminant, et on peut bien dire qu'un bonheur ne vient jamais seul. Mes armateurs m'ont récompensé bien au delà de mes mérites. Quoique je n'aie pas encore vingt-sept ans, ils m'ont confié le commandement d'un beau trois-mâts barque tout frais émoulu des chantiers de la Clyde, la *British Queen*. Un nom d'heureux augure, n'est-ce pas, puisque c'est celui de la gracieuse souveraine? Et puisse-t-il vivre autant qu'elle! Je pars dans trois jours....»

Il s'arrêta, parut oppressé, un nuage passa sur ce doux visage mélancolique.

— J'aurais mieux aimé que mon voyage fût retardé, poursuivit-il avec effort, mais j'ai mon plein chargement pour Valparaiso, et, il n'y a pas à dire, il faut s'en aller.

— Ah! lui dis-je, je devine, vous laissez quelqu'un derrière vous, une *sweetheart*, mieux que cela peut-être, la fiancée du marin, celle qui pleure le soir et prie pour lui quand le vent souffle? Il me semble, en effet, vous avoir aperçu l'autre jour, au Seftonpark, avec une jeune dame fort charmante...

— Ma femme, murmura-t-il... Il n'y a pas trois semaines que nous sommes mariés; et de penser que je la quitte pour huit longs mois, j'ai le cœur gonflé. Je sais bien que je la reverrai, mais malgré tout cette première séparation est bien dure. Du reste, je ne sais pourquoi je vous fais perdre votre temps en vous racontant un tas de choses qui ne peuvent vous intéresser...

Il se leva, prit son chapeau, puis le déposa sur un meuble et remit lentement ses gants. Évidemment, il avait encore quelque chose à dire.

— Je vous souhaite un heureux voyage...

— Merci, monsieur; tenez, voulez-vous me faire un grand plaisir? C'est demain Noël et nous dînons en famille. Venez boire un verre ou deux à ma santé, il me semble que cela me portera bonheur. Je ne sais ce que j'ai depuis quelques jours, je ne puis m'habituer à la pensée que je m'en vais. Est-ce drôle? Mon dixième embarquement au long cours, pourtant... Monsieur, si vous acceptez, ce sera beaucoup d'honneur pour moi et les miens. A deux heures, après l'office, naturellement.

Je n'hésitai pas; il y avait dans cette invitation trop de cordialité et de bonne grâce pour que je songeasse à m'y dérober.

— J'y consens, répliquai-je vivement, à une condition: c'est

moi qui fournirai le champagne. Je veux boire avec du vin de France à la santé de Mrs Davis et au premier voyage de la *British Queen*. Convenu, n'est-ce pas?

— Merci, dit-il, en me tendant sa large main que je serrai dans la mienne ; Sandfield house, Park road, à un quart d'heure d'Alexandra dock... Il regarda sa montre, parut confus et se retira précipitamment.

Pour moi mille réflexions m'agitèrent. Dans cet événement si simple, si prévu, le départ d'un navigateur pour l'Amérique, j'entrevis, je ne sais pourquoi, quelque chose de grave et de solennel. Il me sembla que la compagne de ce marin, la jeune épouse dont j'avais aperçu la forme éthérée, souffrirait plus encore que lui quand sonnerait l'heure de l'adieu. Qu'elle l'aimât pour sa jeunesse, sa fière mine et son courage, je n'en doutais pas un instant. Certes, il n'y aurait pas de cris, rien de bruyant dans l'effusion, encore moins de larmes, puisque aussi bien ces démonstrations s'allient mal à la gravité britannique; mais le déchirement serait profond et l'émotion d'autant plus intense qu'elle serait contenue. Tant d'impressions m'attristèrent. Au milieu du silence du soir que rompait seule la voix des rafales, la haute silhouette du patron Davis m'apparut comme dans un songe. De l'arrière de la *British Queen*, déjà tout habillée de ses voiles, il tendait les bras à une immobile apparition qui, de la plage, le regardait s'éloigner. Et sans doute l'appel devint si pressant que le fantôme n'y put résister. Je le vis ouvrir des ailes immenses et voler à la suite du navire en marche. Mais, comme il allait l'atteindre, tous deux disparurent. Il n'y eut plus qu'un gouffre où tout s'abîma.

Je m'éveillai, je courus à la fenêtre; le vent continuait de souffler et la pluie tombait toujours.

II

Noël. Sur un large boulevard planté d'arbres grêles, passe une foule grave et recueillie. Des femmes, le *prayer book* à la main, se hâtent silencieusement vers les édifices consacrés au culte. Elles ont revêtu leur plus riche toilette; maris, frères, enfans les accompagnent, eux-mêmes endimanchés, l'air impassible. L'église nationale est assiégée, mais, à côté, l'humble chapelle ne désemplit pas. Aux portes, de larges cadres indiquent les heures où le service sera célébré et par la bouche de quel ministre de Dieu se répandra la parole divine. Sous le ciel bas et voilé, l'interminable procession de fidèles prend une apparence d'ombres, d'ombres

muettes, car à l'allégresse d'une veillée de réjouissances a succédé le calme des premières heures. Halte en pleine joie et probablement bienfaisante, non sans doute au plus grand nombre qui s'est rendu là par habitude, mais aux rares privilégiés de la grâce, aux élus dont, plus bas encore que de coutume, le front s'incline, méditatif. Noël! En Grande-Bretagne la fête populaire par excellence! Peut-être est-elle un peu déchue, puisque aucune splendeur ne dure, que tout passe et tout s'affaiblit. Ni aux champs, ni à la ville, on ne déploie l'exubérance, la gaîté bruyante où on s'abandonnait autrefois. Pourtant, de tous les jours fériés de l'année, c'est bien celui que la nation célèbre toujours le plus volontiers. La fête est partout, elle est dans la rue et dans les boutiques, elle est surtout à la maison, où elle revêt un caractère intime et ému que le plus blasé ne discute pas. Séparés depuis de longs mois, les enfans d'une même famille se réunissent autour de la table commune. Que d'événemens les ont éloignés! Affaires, intérêts, soucis de tous genres, ont disjoint les liens que *Christmas* vient de renouer. Il a suffi d'un appel à des souvenirs très lointains, mais encore vivaces, pour qu'à la voix de l'aïeul ou de la vieille mère tous se soient reformés sous le toit où ils ont grandi. Apaisées les anciennes querelles, ou tout au moins endormies. Provisoirement, les cœurs sont réconciliés. Non que l'Anglais soit sentimental ou qu'il vibre plus qu'un autre au spectacle de ses parens assemblés, mais simplement parce qu'au fond de lui-même, peut-être sans qu'il s'en doute, sommeille un passé de croyances et de légendes: c'est l'écho des chansons de la *nursery*, l'air et les paroles dont fut bercée son enfance qui ce jour-là résonnent très fort à son oreille. Douce obsession qu'il ne cherche pas à repousser. Il viendra, il prendra sa place devant l'âtre, ravi de la diversion qu'apportera ce repos au cours ordinaire d'une vie souvent trop remplie. Auprès des siens, il revoit tout, la maison, les champs, les arbres naguère si familiers, l'école où il s'instruisit et jusqu'à l'église ordinairement froide et nue, mais couverte, pour la circonstance, de ces *evergreens* dont les Druides ornèrent leurs temples pour que les esprits des forêts s'y abritassent contre l'hiver. Il se souvient qu'il faisait partie, voilà sans doute bien des années, de la bande des *waits*, ces musiciens noctambules qui s'en vont jouer aux portes, pendant les heures sombres de la semaine qui précède Noël. Quoi! s'il cherchait bien, il retrouverait dans un coin du grenier, sous la poussière, l'instrument primitif sur lequel, tant bien que mal, il reproduisait lui aussi les refrains populaires d'alors. Et le *penny*, placé sur la plaque du foyer, à minuit? Et la récompense accor-

dée au plus leste, à celui qui, à l'instant où les douze coups sonnent, arrive le premier à la porte extérieure et l'ouvre toute grande pour permettre à Noël d'entrer, *to let Christmas in?* Et les visites dans le voisinage, et la régalade des *mince-pies*, et de bonne heure presque avant l'aube, les couplets chantés sous la fenêtre des ménagères :

Get up, old wives
And bake your pies
'Tis christmas day in the morning
The bells shall ring
The birds shall sing
'Tis christmas day in the morning (1).

De ces coutumes séculaires, de ces rites si précieusement conservés, il en est qui sont entachés de paganisme et, pour en surprendre les origines, il faudrait remonter à une époque antérieure à celle où Jules César abordait les rives britanniques, où Augustin prêchait la bonne doctrine aux rudes habitans du Kent. Rien, par exemple, n'est moins orthodoxe, moins conforme à la parfaite modestie chrétienne que le *mistletoë*, ce rameau de gui qu'on suspend aux portes, à Noël, et qui confère aux galans de si charmans privilèges. On prend un baiser aux jeunes filles qui s'aventurent sous ses baies blanches, quand ce n'est pas aux matrones *forty, fat and fair*, sans qu'aucune de ces imprudentes ait le pouvoir de s'y opposer. Naguère, l'emblème mystique provenait de ces chênes superbes qui décorent si bien la campagne anglaise. Aujourd'hui, on le retrouve surtout dans les vergers des comtés de Gloucester et de Worcester où il croît librement sur les pommiers. C'est par quantités considérables qu'on l'expédie dans les villes, et il y apporte la gaieté, la gaieté profane dont il est le symbole. Non moins en honneur que le gui sont ces personnages masqués, les *mummers*, dont le chef, à califourchon sur le *hobby horse*, c'est-à-dire le cheval de bois ou de carton, dirige la mascarade et en développe le scénario devant l'auditoire de famille, attendri et égayé tour à tour. Ceux-là paraissent descendre en droite ligne de leurs prédécesseurs des fêtes romaines, les organisateurs des Saturnales, tandis qu'une autre cérémonie, celle du *yule-log*, semble empruntée aux mœurs scandinaves. Le *log* est l'énorme bûche qui flambera ce soir dans le *hall* de la gentilhommière. Le jour baisse, et il est temps de l'aller chercher. On se rend dans la forêt où elle est déjà préparée, de robustes gars

(1) Debout, matrones, la main à la pâte, voici la matinée de Noël!
Les cloches vont sonner, les oiseaux chanter, voici la matinée de Noël!

la traînent à l'aide de cordes jusqu'à la demeure seigneuriale, cependant que sur le perron la famille assemblée l'acclame, et qu'à son passage, respectueusement, les paysans s'inclinent et se découvrent. Et que de légendes autour de ces joies, que de contes s'y mêlent, tantôt gracieux, parfois baroques! En Lancashire, à minuit précis, les vaches tombent à genoux, les abeilles bourdonnent le centième psaume. Ailleurs, on garde soigneusement les débris du *log* de l'année dernière, car d'un Noël à l'autre ils conjureront l'incendie, et c'est avec leurs restes calcinés qu'on allumera la nouvelle bûche. Dans le Somersetshire, — *horresco referens!* — la perruque du révérend le plus renommé pour ses bonnes œuvres et sa piété sert de talisman aux fermières. Elles la suspendent dans l'âtre au-dessus de la marmite où cuit le *pudding* pour que celui-ci n'éclate pas! Génisses agenouillées, ruches d'où s'échappent des cantiques, bûches qui éloignent le feu loin de l'appeler, tout cela fera peut-être sourire, mais on a si bien l'air d'y croire que c'est charmant. Les superstitions n'ont-elles pas leur poésie? D'ailleurs, il y a dans l'air du surnaturel; le cours régulier des choses est interrompu; la poste même est inexacte. Avec quelle fièvre d'impatience n'attend-on pas la correspondance en retard, surtout le facteur chargé des paquets! On sonne, et le voilà qui apporte les provisions expédiées à la ville par les amis de la campagne, l'oie grasse ou la dinde aux chairs succulentes, pendant que, de son côté, l'habitant des champs s'extasie à la vue des huîtres, des fruits secs ou des bonbons que le citadin lui a envoyés. Présens à coup sûr agréables, mais qui ne sont pas les seuls qu'on recherche et qu'on apprécie. *Christmas books* de tous genres et de toutes dimensions, dorés sur tranche, habillés d'une reliure éclatante, luisent et s'étalent à la vitrine des libraires. Il y en a qui sont des chefs-d'œuvre de typographie; d'autres, plus humbles, moins chers aussi et à la portée des bourses légères, font concurrence au *Christmas number* des journaux illustrés, — et au prosaïque, utile et *business like*, almanach de l'année qui va commencer.

Mais il y a mieux que des générosités échangées, car les malheureux ont leur part des réjouissances. Des souscriptions s'organisent pour offrir aux enfans pauvres le dîner de Noël. Dans les *workhouses*, pour une fois, l'administration se fait libérale, sert à ses pensionnaires le *roastbeef* et le *plum-pudding*. On donne beaucoup de tous les côtés, aussi bien au mendiant de la rue qu'à celui qui souffre en silence et dont l'indigence ne tend pas la main. L'aumône est pratique, surtout discrète, presque fraternelle, comparée aux largesses usitées jadis, lesquelles étaient fas-

tueuses, mais humiliantes. Des familles tenaient table ouverte pendant les douze jours de Noël ; barons et seigneurs ne refermaient pas, avant la quinzaine écoulée, les portes massives du manoir. Tous les soirs, au son des trompettes, la hure de sanglier faisait son entrée dans la salle à manger, sur un plat d'or ou d'argent, tout rempli d'une redoutable sauce de moutarde. Il y avait aussi le rôti de paon, mets grandiose, mets de « lord, d'amoureux ou de pauvre », comme on disait en riant. De quelle pompe n'entourait-on pas l'arrivée de ce plat de luxe ! Ne croyez pas que le noble oiseau fût apporté sur la table par des mains mercenaires ; c'était la dame la plus illustre par la naissance qui le présentait aux convives, elle-même suivie d'un cortège d'invitées marchant derrière elle, suivant l'étiquette et la préséance. Les oies, les chapons, les faisans, les pâtés de langues de carpes, le gâteau de froment, figuraient aussi sur le menu, colossal assemblage de viandes et de pâtisseries auxquelles le châtelain et ses hôtes touchaient à peine, et qu'on abandonnait à l'office où la valetaille, les loqueteux et les meurt-de-faim prolongeaient la noce jusqu'au matin.

Ainsi le passé avait sa splendeur, une splendeur faite de souvenirs et de légendes qui se sont perpétuées d'âge en âge. Si le présent n'est point aussi pittoresque, le culte de Noël n'en est pas moins pieusement gardé, et la question du temps qu'il fera pendant la semaine joyeuse préoccupe tous les esprits. J'ai conté avec quelle tristesse avait commencé la fête et quel deuil, on aurait pu dire quelle épouvante, avait jeté l'ouragan qui soufflait depuis trois jours sur la ville. Le ciel conservait encore une apparence menaçante, mais les averses avaient cessé ; le pavé restait mouillé néanmoins, et çà et là, des flaques boueuses, des branches tordues rappelaient la violence de la tempête. La population était dehors, heureuse du répit que lui accordait la nature, et d'ailleurs, chez nos voisins, nul n'est difficile à l'égard du temps, il suffit qu'il ne pleuve pas pour qu'on se déclare enchanté. *Fine morning, Sir*, me dit le cocher qui m'attendait à ma porte. Je lui donnai l'adresse d'Herbert Davis, et nous filâmes au grand trot, de ce train régulier et sûr, où l'automédon anglais n'a pas de rival. En route, je considérais l'aspect des rues. Des jeunes filles, des enfans, — nu-pieds, hélas ! pour la plupart, — vendaient aux passans des rameaux de houx, des branches de laurier ou de romarin. Mais les boutiques étaient closes ; adieu le spectacle de la veille ! Disparues, les brindilles d'*evergreens*, fixées au hasard, plaquant leurs jolis tons verts un peu partout, sur les quartiers de viande et les blocs de beurre, ou, à l'étalage des marchands de poisson, dans la bouche ouverte des morues ! Près des stations,

des voies ferrées et des quais, l'animation redoublait. La gare de James's street qui mène au tunnel de la Mersey était envahie. Plus loin, sur l'embarcadère flottant et si fréquenté qu'on appelle le *landing stage*, la foule prenait d'assaut les *Ferry boats* à destination de Birkenhead ou de New-Brighton. Des deux rives du fleuve on échangeait des visites, et bien que le vent soufflât toujours et que les nuages fussent gros de pluie, on ne rencontrait que des toilettes claires, où le rouge, le bleu, le jaune, toutes les teintes de l'arc-en-ciel, se mariaient indifféremment, avec un mépris tranquille de l'harmonie.

Herbert Davis demeurait au nord de Liverpool, l'Alexandra dock étant le dernier de cette quarantaine de bassins à flot qui s'étendent d'une extrémité de la ville à l'autre. Ce fut presque un trajet d'une heure. Comme j'arrivais aux bâtisses édifiées à l'embouchure de la rivière, tête de ligne du chemin de fer électrique, hangars et magasins de dimensions gigantesques, entrepôts regorgeant de marchandises, — je m'attendis à le trouver dans une de ces maisons proprettes, peintes de frais, riantes à l'œil, modestes et dont le loyer n'excède pas trente livres sterling. Mais le cocher dépassa le quartier où j'avais jugé que finirait mon voyage, traversa, sans s'y arrêter, de petites rues récemment ouvertes et où s'alignait une interminable rangée d'habitations à bon marché. Nous entrâmes dans une route solitaire, bordée de beaux arbres et de cottages élégans, où je ne tardai pas à découvrir ce que je cherchais. Je mis pied à terre devant une grande villa carrée construite à l'italienne, sans *bow windows* et qui avait, ma foi, fort bon air. Quoi! c'était là que demeurait mon ami de la veille, le jeune capitaine Davis? Il avait donc gagné tant d'argent dans ses voyages qu'il pût offrir à sa jeune femme un logis aussi somptueux? Il vint m'ouvrir, comme j'allais sonner à la grille, et me donna l'explication du mystère.

— Vous êtes ici chez mon grand-père, me dit-il en me souhaitant la bienvenue. Cette résidence appartient à ma famille depuis cinquante ans. Mon aïeul, marin lui-même, l'a fait construire au retour d'une expédition fructueuse. J'y suis né et je l'habite, en attendant que la *British Queen* m'ait enrichi. C'est un gros souci de moins — ajouta-t-il pendant que nous traversions un jardin d'assez vaste étendue — que de partir avec la pensée que ma chère Edith ne restera pas seule. Le vieux l'adore, mes tantes la supportent et nos domestiques la serviraient à genoux, tant elle est bonne... A propos, poursuivit-il, vous êtes étranger et vous allez assister ici à un spectacle nouveau pour vous, un Noël anglais, célébré dans toutes les règles, selon la coutume d'autrefois. Mon

grand-père, comme les vieilles gens, est féru des mœurs d'un autre âge, et c'est lui être agréable que d'avoir l'air de les préférer.

J'allais répondre lorsque nous fûmes interrompus par des rires et des cris de joie qui partaient d'un des bas-côtés de la maison.

— Tenez, me dit Herbert, entendez-vous? Ce tapage vient sans doute du *hall* des servantes. Tout leur est permis depuis hier soir, et il n'est pas d'incorrection qui ne passe à la faveur de Noël. Je gage que c'est une partie de *hot cockles* (notre *main chaude*) qui est la cause de cette gaieté, à moins que ce ne soit le *bobbing for apples*...

Nous regardâmes à travers les vitres : c'était bien ce dernier jeu qui excitait ainsi l'intérêt d'une demi-douzaine de *housemaids* de la villa et du voisinage. Un jeune groom, les bras liés derrière le dos, tentait de mordre à des gâteaux et à des pommes qu'une corde, fixée au plafond, tenait suspendus au-dessus de sa tête. Il sautait de son mieux pour les atteindre, sans y réussir et sans pouvoir conserver son équilibre, à cause de ses mains empêtrées. Une chute sur le plancher avait provoqué l'explosion d'hilarité que nous avions entendue.

— Voilà une maison où on ne s'ennuie pas, mon cher monsieur, dis-je à mon hôte; l'entrain des serviteurs fait bien augurer de celui des maîtres.

Nous franchîmes le seuil de la porte d'entrée et nous pénétrâmes à gauche dans une vaste pièce où toute une compagnie était assemblée. Un vieillard vint à moi la main tendue. C'était M. John Davis, le propriétaire de *Sandfield house* et le grand-père du jeune Herbert.

— *Glad to see you, Sir*, me dit ce petit homme aux cheveux blancs et à la figure poupine; les étrangers sont toujours bien reçus chez moi, surtout les Français. Eh! j'ai connu plus d'un de vos compatriotes, à l'époque où je naviguais sur un vapeur qui ravitaillait les flottes alliées dans la Mer-Noire! C'était en 1854, j'étais encore jeune et j'applaudissais des deux mains à la bonne besogne qu'on faisait là-bas. Aujourd'hui, continua-t-il en riant, je suis vieux, j'ai la goutte, je ne tiens plus à rien, sauf à ce garçon!...

Et il frappa sur l'épaule de son petit-fils qui avait bien la tête de plus que lui.

— Je crois que nous allons pouvoir nous mettre à table; deux heures passées! Mais où donc est votre femme, Herbert? Allez la querir, *by Jove*, j'ai faim, mon ami, j'ai faim... L'appétit est resté excellent, me dit-il à voix basse. Vous savez je me fais plus vieux que je ne suis, et beaucoup de vieillards ont cette manie, pour qu'on n'oublie pas de les soigner. Ah! que je vous présente un peu, à droite et à gauche.

Je m'inclinai devant une dizaine de personnes, oncles cassés, tantes respectables, cousines non mariées et quadragénaires. J'essayai de faire la connaissance de quatre ou cinq bambins dont les trompettes de zinc, les souris mécaniques et les tambours jonchaient le tapis, mais ils étaient trop occupés et ne daignèrent pas lever les yeux sur ma personne. Je m'en consolai en passant l'ameublement en revue. Aux murs, des tableaux de marine, des aquarelles, beaucoup d'aquarelles dans des cadres d'or, et quelques portraits de famille. De chaque côté de la cheminée, des fauteuils recouverts de velours grenat, puis des canapés de même étoffe, sans élégance, massifs et de forme démodée, sur lesquels, évidemment, des générations s'étaient reposées. Deux ou trois *Chippendale cabinets*, sortes de meubles à vitrines et en bois de rose où s'enferment les curiosités; enfin, çà et là, des tables anguleuses, étriquées et très basses, comme il y en a dans les intérieurs anglais, où elles supportent indifféremment les photographies, les assiettes de *tea cakes*, ou les jardinières pleines de chrysantèmes magnifiques.

Mais ce qui rajeunissait le vieux mobilier et rendait à cette pièce vénérable un peu de la grâce qu'elle avait perdue, c'était la profusion de verdure dont des mains adroites s'étaient plu à la décorer. Suspendu au-dessus de la porte, le mystique et provocant *mistletoe* semblait convier les couples à user des libertés tolérées. Sur le piano, autour des tableaux et des glaces, les guirlandes de lierre, les rameaux de houx et de romarin couraient et s'enchevêtraient. Frais feuillage, si touffu et envahissant qu'il animait tout de sa vie et luttait victorieusement contre la vieillesse du reste. De la cheminée vaste et profonde on avait enlevé la grille où d'ordinaire s'entasse la houille; posée au travers de deux grands landiers, une bûche énorme y brûlait depuis la veille, et ce brasier formidable chauffait le salon d'une lourde chaleur de serre.

— Rien n'est meilleur pour les rhumatismes, me dit le grand-père, qu'un bon feu comme celui-là. A Noël, il faut que les flammes de l'âtre vous grillent littéralement les côtes. D'ailleurs, je suis fanatique du bon vieux temps et le *yule log*, voyez-vous, a toujours été l'âme de *Christmas*. On peut se passer de *roastbeef*, de *plum-pudding* et même de *mince pies*, substituer l'humble marron aux viandes rôties et la pinte d'ale au vin de Porto, — mais l'ardent foyer, avec son demi-cercle de figures qui s'y mirent et s'y cuisent, voilà ce qu'il est impossible de remplacer. C'est l'instigateur des tendres pensées, ou des aveux plus tendres encore ; n'est-ce pas, Edith chère, continua-t-il en s'adres-

sant à la femme d'Herbert que je n'avais pas entendue entrer et qui l'écoutait en souriant, — n'est-ce pas qu'en un jour comme celui-ci, la joie est au fond du cœur de tous, surtout au cœur de la jeune épousée, et que les lumières qui l'environnent semblent incertaines et de peu d'éclat à côté du feu qui luit dans ses yeux?

Il allait poursuivre, car il était visible que le bonhomme se plaisait à discourir, étant d'humeur joviale et galante; mais la jeune femme l'interrompit et se tournant vers moi :

— Voulez-vous, monsieur, m'offrir le bras pour aller à table? Oh, je vous connais déjà! Mon mari m'a parlé de vous, et je suis enchantée de vous voir ici, plus peut-être que vous n'êtes charmé d'y être, car vous voilà condamné à parler l'anglais toute la soirée. C'est honteux! prononça-t-elle à haute voix; dire qu'il n'y a personne ici qui sache le français! — Mais une vieille dame protesta et, pour montrer qu'elle était familière avec notre langue, à peine fûmes-nous dans la salle à manger, elle me dit avec un accent qui fit rire la société :

— Donnez-vous le peine de vous *assouar*.

Nous étions dans une grande chambre oblongue, aux larges panneaux de chêne, brillamment éclairée, bien qu'il ne fût pas encore trois heures, car le ciel était resté sombre et le jour fuyait. Comme au salon, des gerbes vertes, partout accrochées, donnaient à la pièce un air de fête. Les cristaux resplendissaient, les couverts s'alignaient en bon ordre sur un buffet d'acajou surmonté d'une glace, — meuble immense qui occupait à lui seul l'un des bas-côtés de la salle. Au centre de la table, hors d'un surtout de vieil argent, des fleurs coupées, pâles déjà, dressaient leurs tiges, cependant qu'aux extrémités opposées deux chandeliers supportaient le *christmas candle*, cierge monumental dont la haute flamme immobile dégageait une claire fumée, odorante comme l'encens. Et dans les intervalles laissés libres, on avait accumulé toutes sortes de mets, viandes, volailles, poissons, pâtisseries, étalage pantagruélique de couleur locale très accentuée, et si varié qu'une inquiétude me saisit. Je me demandais, à part moi, s'il faudrait mordre à tant de victuailles.

— Vous goûterez au *frumenty*, me dit le grand-père qui m'avait mis à sa droite. C'est, à Noël, notre nourriture favorite. Je parie que vous en ignorez la composition? Voici : on broie le froment, on le fait bouillir jusqu'à ce que le grain éclate. Quand il est refroidi, on l'arrose de bouillon et de lait d'amandes, puis on répand des jaunes d'œufs sur le tout. On réchauffe, et on sert le mélange avec la venaison ou le mouton mariné. Je vous conseille d'en essayer avec cette selle de chevreuil que vous voyez

là. Rien n'est meilleur; un peu indigeste peut-être, mais vous en aurez raison avec deux ou trois verres de sherry. Du reste, vous avez le choix, et si votre tempérament s'accommodait mieux d'une nourriture plus légère mais non moins substantielle, je prendrais la liberté de vous recommander l'un de ces deux *pies*. Celui-ci est fait de porc frais, l'autre de langues de bœuf. Prenez le second, ajouta-t-il en se penchant à mon oreille, c'est le plus fin, et de beaucoup. Il est composé d'après les règles de l'art et conformément à une recette plus vieille que moi de deux cents ans. C'est pour en avoir trop mangé que notre bon roi Charles II fut malade huit jours de suite et incapable de s'occuper des affaires publiques, ce qui, sûrement, n'était pas un mal et n'a pas empêché l'Angleterre de devenir ce qu'elle est...

Je regardai M. John Davis, dont les yeux gris pétillaient de malice. Le monarque lui faisait pitié, et quant à moi il me jugeait sans doute incapable d'apprécier le haut goût de cette cuisine. Joignant l'exemple au précepte, il se servit si copieusement de son plat favori que pendant dix minutes il s'absorba, cessa de parler, ce qui me permit d'examiner attentivement sa petite-fille par alliance assise en face de lui à l'autre bout de la table, et dont, pour la seconde fois, la grâce étrange m'avait frappé.

Mrs Herbert Davis était fort jolie. Il y avait dans toute sa personne de l'harmonie et de la lumière. Elle n'était pas dépourvue de goût et s'habillait bien. Sous son costume de drap vert foncé, très ajusté, elle était charmante de simplicité et de distinction; ses cheveux blond cendré, disjoints sur le front, presque à la vierge, encadraient ses traits délicats de fines ondulations naturelles. Elle avait des dents éclatantes, la bouche belle quoiqu'un peu grande, un teint d'Anglaise, et sans doute il n'en fallait pas davantage pour que l'ensemble fût séduisant. Mais ce qui donnait à sa physionomie un attrait si vif qu'on en oubliait tout le reste, c'était le regard. Blonde, elle avait des yeux bruns d'une profondeur impressionnante, doux et tendres comme une caresse. Au milieu des conversations, des cris de joie, des fusées de rire qui partaient des quatre coins de la table, elle s'oubliait, par momens, jusqu'à les lever au ciel, dans une attitude de madone. Peut-être songeait-elle au lendemain et à de prochaines tristesses. Aux félicités que le mariage lui avait apportées, à l'amour qu'elle inspirait et qu'on voyait bien qu'elle partageait, succéderaient bientôt la solitude, l'effroi des périls où le bien-aimé s'aventurait. Involontairement, elle se tournait vers lui avec angoisse, et comme il n'avait cessé de la contempler, un instant leurs cœurs éplorés semblaient échanger de muettes tendresses. Brusquement

un incident, une question posée par l'un des convives, les rappelaient à la situation et au lieu où ils se trouvaient. Alors, ils s'arrachaient à leurs pensées. Vivement, elle surveillait le service, donnait des ordres à voix basse, réprimait les incartades des jeunes invités qu'elle avait placés auprès d'elle, et de ses longues mains blanches, maternellement, emplissait leurs assiettes vides des friandises qu'ils convoitaient.

Le dîner touchait à sa fin. Déjà le *wassail bowl* où fermente la liqueur de pommes, d'ale et de sucre avait circulé autour de la table. Les figures étaient écarlates, mais les mâchoires paraissaient lasses, même les gosiers ne fonctionnaient plus. On avait tellement mangé, bu, discouru, qu'une réaction se produisait, les langues restant au repos et les cerveaux fatigués sentant le besoin d'un plaisir nouveau. Soudain, le grand-père, qui avait son idée se leva, frappa sur son verre et amena la diversion désirée. Au bruit qu'il fit, on se remit, on dressa l'oreille; je devinai ce qu'il allait dire et j'en frémis.

— *Ladies and gentlemen*, je manquerais à tous mes devoirs, d'aïeul et d'ancien marin, si je ne portais la santé du beau navire que mon petit-fils est appelé à commander. Dans quelques jours, trop tôt pour nous, sans doute, mais non pas trop tôt pour sa bourse à lui, — car il faut bien qu'il s'enrichisse! — l'ami Herbert va mettre à la voile pour Valparaiso. Ce jour-là nous irons tous au dock pour assister au départ du bâtiment. Et lorsqu'il démarrera, remorqueur en tête, pour descendre notre fleuve et franchir les passes, nous, perchés sur le môle comme des mouettes, nous pousserons trois hurrahs en l'honneur de la *British Queen*... Hurrah! cria la compagnie électrisée. Mais le vieillard, d'un geste, fit comprendre qu'il n'avait pas terminé :

— Nous ne reviendrons au logis que lorsque la brigantine d'artimon aura disparu dans la brume! Je gage, ajouta-t-il avec une malice dont il ne soupçonnait pas la cruauté, je gage que la bonne Edith ne sera pas la première à abandonner le poste d'observation. Comme consolation, il lui restera le bonhomme de grand-père, et il faudra bien qu'elle s'en contente, en attendant le retour du capitaine... A ton bon voyage, *boy*, conclut-il joyeusement; à ton retour, à ton succès, à vous deux, mes chers enfans!

Le toast fut accueilli avec enthousiasme, on trépigna, on frappa sur la table avec les couteaux, ce fut du délire. Herbert se leva, balbutia quelques mots et, pour cacher son trouble, porta la main du vieux à ses lèvres et la baisa. Quant à Edith, elle était d'une pâleur de cire; un flot de larmes avait jailli de ses yeux.

III

Un grand brouhaha suivit le *speech* du grand-père. Je crois bien que je fus le seul à remarquer l'impression qu'il avait produite sur les époux. Les dames se dirigèrent vers le salon, les hommes restèrent à table, pas longtemps, toutes les pièces étant envahies, une gaieté tapageuse débordant de partout. Dans le *hall* on organisa des parties, des jeunes gens du voisinage entrèrent, dansèrent en rond à perdre haleine au son d'une flûte solitaire qui soupirait tristement au dehors. Brusquement, l'un d'eux cria : *Snapdragon! snapdragon!* Et ce fut une poussée générale. On battit des mains à tout rompre, on entoura l'aïeul, des voix suppliantes sollicitèrent une permission qu'il accorda tout de suite. *Snapdragon!* ce n'est pas lui qui aurait empêché cette jeunesse de se livrer à ce divertissement populaire si fort en honneur à *Christmas!* D'ailleurs, le *frumenty*, les *mince pies* et le porto l'avaient mis en plus belle humeur que jamais. Sur un signe, des servantes apportèrent un bol à punch de dimensions inusitées, — coupe vénérable où les ancêtres de John Davis, tous hommes de bien, puisaient autrefois la force et la joie. On le déposa sur une table, on y versa de l'eau-de-vie jusqu'au bord, puis des raisins secs qui surnagèrent. Une allumette incendia le mélange et bientôt des langues de feu coururent çà et là à la surface. Pour que la scène fût plus fantastique et le jeu plus drôle, on éteignit le gaz, on ferma les portes. Le *hall* ne fut plus éclairé que par les hautes flammes bleues qui dévoraient le liquide. Alors tout le monde se mit à chanter :

Here he comes with flaming bowl.
Don't he mean to take his toll.
Snip! Snap! Dragon!
Take care you don't take too much,
Be not greedy in your clutch.
Snip! Snap! Dragon (1)!

Le couplet fini, les joueurs commencèrent. Il s'agissait de retirer les raisins qui cuisaient dans la fournaise, au risque presque inévitable de se brûler les doigts. Tous l'essayèrent, chacun à son tour, et ce furent des rires inextinguibles quand les moins agiles se roussirent fortement la peau. La vérité m'oblige à dire que quelques-uns firent preuve d'un stoïcisme supérieur, exposèrent bravement leurs mains à la flamme et dissimulèrent la dou-

(1) Voici le dragon, son bol en feu, prêt à vous faire payer sa redevance! Gare, ne prenez pas trop de son bien, n'ayez pas la poigne gourmande!

leur, comme des Spartiates. Il n'y eut pas de grimaces, encore moins de plaintes. Et, après tout, c'était un sport comme un autre : il n'est pas mauvais de s'entraîner à la souffrance. On entonna la deuxième strophe, et je ne résiste pas au plaisir de la citer; elle est amusante :

With his blue and lapping tongue
Many of you will be stung.
Snip! Snap! Dragon!
For he snaps at all that comes
Snatching at his feast of plums.
Snip! Snap! Dragon (1)!

Le combat finissant faute d'ennemis à vaincre, c'est-à-dire de grains à arracher à la flamme, il ne restait plus qu'à proclamer le vainqueur. On couronna un garçon de treize ans qui s'était montré d'une vaillance extraordinaire, ayant, à lui seul, retiré vingt-deux raisins! Mr John Davis le félicita chaleureusement et lui remit sa récompense, une demi-couronne toute neuve, de l'année du Jubilé. On rouvrit les portes, on ralluma la lampe du *hall*, un instant les rivaux contemplèrent les lueurs mourantes :

Out he goes, his flames are cold.
Snip! Snap! Dragon!

On aurait pu croire que l'intérêt allait languir, il n'en fut rien. Je regardais discrètement ma montre, quand le bruit se répandit que les *mummers* n'étaient pas loin. Un jeune homme accourut, essoufflé, qui en apporta la nouvelle. Cette fois, la curiosité fut à son comble. On sortit, on se répandit dans le jardin, on brûla même des torches dont on agita dans les ténèbres la clarté rougeâtre, le tout pour faire comprendre aux organisateurs de la mascarade qu'ils seraient les bienvenus. Des impatiens s'engagèrent sur la route pour y attendre le cortège. Il ne resta presque plus personne au salon, ce dont le grand-père, ennemi du silence, profita pour donner carrière au besoin qu'il éprouvait de parler :

— Les *mummers*, me dit-il (car je lui tenais fidèle compagnie), occupent encore une grande place dans les réjouissances de Noël. Ils se piquent d'être les continuateurs d'une pratique chère aux habitans de l'ancienne Rome, à l'époque des Saturnales. Vous vous souvenez, — j'ai à peine besoin de rappeler ce détail à un homme aussi instruit que vous devez l'être, — qu'en ce temps

(1) Sa langue bleue, sa langue qui lape va vous piquer tous, car le dragon happe ceux qui osent toucher aux raisins dont il se régale. — Le refrain « snip! snap! » — est une sorte d'onomatopée

de mœurs licencieuses, le port du masque était fort en vogue. Pour ce qui est de la licence, vous pensez bien qu'elle est bannie de nos usages. Nous sommes, je le dis hautement, des gens vertueux. Quoi qu'il en soit, il en est peu, parmi nos souverains, qui n'aient pris plaisir à ce divertissement. En 1400, le roi Henri, qui célébrait *Christmas* à Eltham, reçut la visite des douze *aldermen* et de leurs fils, tous masqués. Ils représentèrent, devant le monarque qui s'égaya de leur *performance*, une sorte de drame allégorique emprunté à la légende de Saint George et du dragon. Ordinairement, ce sont des jeunes gens qui y figurent à titre d'acteurs. Revêtus de costumes appropriés à leurs rôles, — oh! ce jour-là les armoires des parens sont au pillage, — ils vont frapper aux maisons environnantes et demandent qu'à la faveur des privilèges que confère Noël, on laisse entrer Saint George et ses *merrymen*...

Des hurrahs interrompirent la dissertation du grand-père. Il courut à la fenêtre, regarda au dehors, et n'apercevant qu'un seul personnage à qui ses hôtes faisaient escorte, revint à moi, désappointé.

— Peuh! murmura-t-il, je crains que tout cela ne soit pas grand'chose. La jeunesse d'aujourd'hui a tout oublié. Autrefois, ah! autrefois, si vous aviez vu...

Il s'arrêta, car la porte du salon s'ouvrit et livra passage à un grand jeune homme vêtu d'un costume bizarre et qui s'inclina profondément devant lui. Il était coiffé d'un chapeau tyrolien, portait un pourpoint à large fraise, aux manches bouffantes, serré à la taille par une écharpe retombant en nœud sur le côté gauche. Les jambes étaient enfermées dans un maillot, les pieds perdus dans de hautes bottes évasées. Il brandissait une canne de tambour-major surmontée d'une tête de folie ornée des grelots traditionnels.

— Le *lord of Misrule!* éclata le vieillard enthousiasmé. Tout y est, *my dear sir*, je vous dis que tout y est. C'est le maître des cérémonies, le *præfectus ludorum*, rien n'est plus correct que l'apparition de ce gentleman. Savez-vous qu'autrefois Oxford et Cambridge en élisaient un, et qu'en une certaine année dont je regrette d'avoir oublié le millésime, Charles Ier, après les fêtes, décerna le titre de chevalier à celui qui en avait rempli les fonctions?... « Je vous accorde, *my lord*, déclara-t-il avec emphase au jeune seigneur toujours courbé, la permission de faire ici ce que vous voudrez. » — Le seigneur remercia et disparut. Il ne tarda pas à revenir à la tête du cortège et des acteurs qui allaient jouer devant nous.

D'abord, ce fut à l'entrée du père Noël, — *old father Christmas* — que nous assistâmes. Le bonhomme était habillé d'une robe de capucin sur laquelle d'innombrables brins de ouate cotonneuse, adhérant au vêtement et adroitement disséminés, simulaient les flocons de neige. Sa barbe était blanche, blanche aussi sa moustache de fleuve. Il tenait d'une main une branche de houx, de l'autre un *wassail bowl* qu'il portait de temps en temps à ses lèvres. Il prit une attitude dramatique et se présenta lui-même à la compagnie qui faisait cercle autour de lui :

Here come I, old father Christmas!

Puis, il demanda aux *gallant boys* de lui faire de la place, car la maison où il se trouvait allait être le théâtre d'un drame tel qu'on n'en avait jamais vu. Si vous ne me croyez pas, s'écria-t-il en terminant, je vais appeler saint George, devant qui tout le monde reculera :

If you don't believe what I say
Enter Saint-George and clear the way!

Saint George, en effet, se précipita dans la salle aussi vite que le lui permettait le cheval de carton qu'il avait entre les jambes, La tête du guerrier était surmontée d'un casque, une épée lui battait les flancs, une cuirasse protégeait sa large poitrine. Il agitait une lance énorme qui s'embarrassa tout de suite dans les branches du lustre, à l'effroi des dames. Mais le grand-père, très amusé, les rassura, et le cavalier déclama aussitôt une strophe du genre burlesque et qui vaut d'être rapportée; il commença, lui aussi, par se faire connaître :

Here come I, Saint-George, the valiant man
With naked sword and spear in hand!

Puis, affectant une pose héroïque, il reprit :

We fought the dragon and brought him to the slaughter
And for this won the King of Egypt's daughter.
What man or mortal will dare to stand
Before me with my sword in hand?
I'll slay him and cut him as small as flies
And send him to Jamaïca to make mince pies (1)!

Quand il eut fini, il roula des yeux de matamore et les promena

(1) Me voici, saint George, l'homme vaillant, épée nue et lance en main. Nous avons combattu et égorgé le dragon, et ce fait d'armes nous a valu la fille du roi d'Égypte. Quel homme, quel mortel osera m'affronter, moi et mon épée? Je le massacrerai, je le taillerai en morceaux menus comme mouches, — après quoi je l'enverrai à la Jamaïque pour faire des *mince pies*.

tout autour de lui. Il attendait l'adversaire qui ne tarda pas à se présenter sous la forme d'un Turc, au visage barbouillé de suie. Et ici, je crus comprendre le sens du symbole ; c'était la lutte du chrétien contre l'infidèle, aux traits plus noirs encore que son âme. Ce musulman portait une veste flottante, il avait un yatagan au poing et sur la tête un vaste turban surmonté d'une aigrette. Son entrée excita une hilarité générale, mêlée de pitié. Un Turc! est-ce qu'il avait la prétention de triompher de saint George, patron de l'Angleterre et dont l'image vénérée figure au revers des souverains d'or? On faillit le siffler. Peut-être même des garçons lui auraient-ils tiré la barbe, par dérision, sans l'intervention du grand-père. « Laissez-le s'expliquer, *by Jove!* cria Mr John Davis. Soyez tranquilles, il aura sa raclée. » — On rit, on voulut bien laisser la parole à l'audacieux Ottoman qui en profita pour déclamer, avec de grands gestes, les vers suivans :

Here come I, a Turkish knight.
In Turkish land I learned to fight.
I'll fight Saint-George with courage bold,
And if his blood's hot, will make it cold (1).

Saint George alors lui répondit avec fierté :
— Si tu es un chevalier turc, dégaine et battons-nous!

If thou art a Turkish knight
Draw out thy sword and let us fight!

Le Turc ne se le fit pas dire deux fois. Croisant le fer contre la lance de l'ennemi, il attaqua celui-ci avec tant de furie qu'il pensa le désarçonner. Mais le cavalier se raffermit sur sa selle, marcha, la pique basse, contre l'affreux mécréant, et réussit à l'acculer contre la triple rangée des spectateurs de ce combat singulier. Ainsi réduit à l'impuissance, également incapable d'avancer ou de rompre, le malheureux Turc trébucha, tomba entre les bras d'une vieille dame, aux rires prolongés de l'assistance, et consentit enfin à jouer son rôle jusqu'au bout en s'allongeant sur le tapis dans une attitude de cadavre. Quant au vainqueur, il paraissait accablé de remords Interrogeant la compagnie du regard comme s'il y cherchait quelqu'un, il finit par s'enquérir « s'il n'y avait pas un médecin dans l'honorable société »?

Is there any doctor that can be found
To cure this knight of his deadly wound?

(1) Me voici, je suis le chevalier turc; j'ai appris à me battre en terre turque; je combattrai saint George avec hardiesse et courage, et si son sang est chaud, je le refroidirai.

A peine avait-il prononcé ces mots, un nouveau personnage poussa la porte, un véritable apothicaire celui-là, avec sa perruque, son feutre plat de forme triangulaire et ses besicles. Il était attifé de culottes courtes, de bas noirs, de souliers à boucles, d'un justaucorps à boutons énormes sous lequel il avait dû glisser une demi-douzaine de serviettes, car sa bedaine était volumineuse, non moins que son tour de taille. Il portait, à titre d'emblème de sa profession, une boîte où flamboyait en gros caractères le mot *pills* (pilules). On le vit, avec une curiosité mêlée d'émotion, s'agenouiller gravement auprès du guerrier inanimé et lui frotter le nez, le front et les joues. Que pensez-vous qu'il arriva? Sous ces frictions miraculeuses, le mort se releva d'un bond, demanda sa revanche, et le tournoi recommença. Est-il besoin d'ajouter que saint George en sortit vainqueur? De nouveau l'Incrédulité succomba et de nouveau le bon docteur lui rendit la vie. La même scène se renouvela trois fois avec un succès toujours égal et sans que l'attention du moins blasé des publics parût un instant s'en lasser.

Tout a une fin, cependant. *Old father Christmas* qui avait assisté, muet témoin, aux péripéties de ce drame, parla alors en ces termes à l'auditoire :

Ladies and gentlemen,
Our story is ended;
Our money box is recommended.
Five or six shillings will not do us harm.
Silver, or copper, or gold, if you can!

— Mesdames et messieurs, notre histoire est finie; nous vous recommandons notre tirelire; cinq ou six schellings ne nous feront pas de mal. Argent, cuivre ou or, si vous pouvez!

Et les voilà faisant la collecte, recueillant des spectateurs enchantés beaucoup de *pennies* un peu moins de *six pence* et pas du tout d'or. Seul, le grand-père gratifia, je crois, les jeunes acteurs d'un demi-souverain. Il faut être juste : ils avaient joué avec beaucoup de verve et de conviction une pièce d'ailleurs peu compliquée! On ne les laissa pas partir sans les combler. Le vieillard leur servit à boire, leur bourra les poches de gâteaux, les reconduisit jusqu'à la grille. Et quand il rentra, l'œil brillant, le teint animé, il s'écria que John Bull n'aurait rien à craindre de personne aussi longtemps qu'il observerait ses vieilles coutumes et resterait fidèle à ses traditions.

Dans le *hall*, la salle à manger et les dépendances, la jeunesse s'était répandue. Ici, on dansait, là on jouait à colin-mail-

lard ou à la main chaude. M. John Davis allait d'une chambre à l'autre, contemplait d'un air ému toute cette allégresse. Tout à coup, il vit apparaître la blonde Edith qui venait à lui, et un sourire illumina son visage. Au moment où elle franchissait le seuil de la porte, il détacha si adroitement une branche de gui que le mystique rameau frappant la jeune femme à la joue, s'enroula presque autour de son cou. Alors il la baisa sur le front et appelant Herbert qui n'était pas loin :

— Mes enfans, dit-il, ce soir, malgré mes quatre-vingts ans, je suis heureux comme au temps où j'en avais quinze et où mon âme était affranchie de soucis. Je me souviens avec quelle joie, le jour de Noël, j'accompagnais mes parens à l'église toute couronnée d'*evergreens*. Oh! qu'il était beau, le vieil édifice, avec son portail vénérable, ses bancs de chêne sculpté, eux-mêmes ornés des verts emblèmes de la saison. Je vois encore les villageois, leurs figures souriantes, les vêtemens neufs qu'ils avaient endossés pour la circonstance. A la sortie, la foule s'assemblait sur la place et je jouissais du spectacle qui se déroulait devant mes yeux. Je regardais la rivière, la forêt, les montagnes qui bordaient l'horizon de leurs crêtes dentelées. Quel cœur ne se dilaterait pas à ces souvenirs du jeune âge! Mes enfans, vous avez devant vous un long avenir, tandis que mes heures sont comptées. J'espère que vous penserez souvent au vieux John, et quand la neige aura blanchi vos fronts si resplendissans de jeunesse, à votre tour vous revivrez en vos descendans...

Le vieillard s'attendrissait; Herbert l'entoura de ses bras et lui parla à l'oreille. Oui, il était temps que le grand-père prît du repos après une série de réjouissances qui duraient depuis la veille. D'ailleurs, il était plus de onze heures; l'animation diminuait, les vieilles dames s'étaient retirées. Seuls, quelques couples enragés tournaient encore en chantant doucement des *Christmas carols*. Je pris congé d'Edith et de son mari, non sans leur avoir fait la promesse d'assister au départ de la *British Queen*, qui avait lieu trois jours après.

IV

Ce fut le 29 décembre au soir, vers quatre heures, à la marée haute, que le navire quitta l'Alexandra dock. La veille, son chargement avait été complété; déjà les formalités de douane étaient terminées et l'équipage, composé de 25 hommes, n'allait plus à terre. Tout était prêt, vivres, provisions de toutes sortes, matériel de rechange, pour un voyage sans escales qui ne pouvait guère

durer moins de trois mois. Quand je franchis la passerelle légère qui reliait au quai la *British-Queen*, je n'avais certes pas oublié mes aimables hôtes de *Sandfield-house* et encore moins l'amusante soirée passée sous leur toit. Je me rappelais aussi l'émotion, mais peut-être était-ce pour en sourire; en tout cas, je n'avais plus souvenir de l'avoir presque partagée. D'ailleurs, le temps était superbe, doux, un peu trop doux pour la saison, et quant au trois-mâts dont Herbert Davis était, après Dieu, le maître suprême, il était frais, coquet, avec des formes charmantes, des lignes magnifiques, l'air solide autant qu'élégant.

— « Il filera ses douze nœuds par grand large ou vent arrière, et sans se gêner, me cria le grand-père du plus loin qu'il m'aperçut. Hein? que pensez-vous de cet échantillon de la flotte marchande britannique? Regardez-moi cette mâture, une vraie mâture de yacht, mon cher monsieur. Voilà comment nous construisons aujourd'hui. Ah! c'est mieux que de mon temps, je l'avoue, car il y a deux conditions essentielles à réaliser, la capacité et la vitesse, et ce bateau-là les remplira toutes les deux; n'est-ce pas, Herbert? » dit-il à son petit-fils qui venait à la coupée pour me recevoir. — Mais celui-ci ne répondit pas à la question du vieillard. Nous échangeâmes, les uns et les autres, de vigoureuses poignées de main. Après quoi, nous descendîmes dans la chambre où Edith s'était déjà réfugiée, loin du bruit et des bousculades. Je la trouvai moins oppressée que je ne l'aurais cru; elle était calme, s'exprimait avec grâce, même avec enjouement; et sans ses yeux, ses incomparables yeux qui brillaient par instans d'un éclat trop sombre, j'eusse été rassuré sur son état d'âme. Tout se passa fort bourgeoisement. On apporta du champagne et nous trinquâmes. Il n'y eut ni grands gestes, ni effusions excessives. Il semblait du reste que de part et d'autre on évitât de parler ou de s'appesantir sur la situation. Seul, le grand-père fut d'une loquacité intarissable. Si je l'avais laissé faire, il m'aurait raconté, par le menu, la découverte de l'Amérique.

L'heure approchait. Herbert nous quittait constamment pour donner des ordres. On vint l'avertir que le remorqueur était là et qu'on allait soulager le navire en détendant les câbles qui l'amarraient aux bornes du quai. Il fallait partir, car nous commencions à être de trop. Sous prétexte de lui demander une explication sur la manœuvre qui se préparait, je pris avec moi le vieux Davis qui n'aurait point laissé les jeunes gens seuls au moment suprême. Innocence des vieillards, cruelle et candide! Dans sa jeunesse, celui-là sans doute avait aimé, rendu des baisers, essuyé des larmes; mais parce que son cœur était mort et qu'il n'avait

plus souvenir de ces ivresses, il restait là, inutile et embarrassant, près de ces époux si tremblans de se séparer. Herbert me remercia d'un bon sourire; je lui serrai les deux mains avec une émotion qui n'était pas feinte et, profitant d'un moment où le grand-père faisait la leçon à un matelot, je descendis lestement l'échelle et je m'éloignai.

Le lendemain, au tableau des départs maritimes, les journaux, parmi d'autres noms, inséraient le nom du navire qui portait Herbert et sa fortune. Ainsi, la *British Queen* avait pris le large, en route pour l'océan Pacifique. Je fis moi-même des préparatifs pour passer en France les fêtes du nouvel an, et je ne pus m'empêcher, de Douvres à Calais, de penser beaucoup au capitaine, car la traversée fut mauvaise et la mer très grosse. Le baromètre baissait avec persistance, et il fallut à la *Victoria* près de trois heures pour franchir les vingt-et-un milles qui séparent les deux pays. Une semaine après, j'étais de retour en Angleterre, heureux de ces quelques jours de repos, ayant encore aux yeux et dans l'humeur la gaieté de Paris et de ses boulevards. Et voilà qu'au premier journal que je prends, machinalement, l'esprit à cent lieues de ce que je vais y trouver, je tombe, à la partie commerciale, sur une courte annonce, banale, indifférente, rédigée en style d'homme d'affaires, très claire pourtant, quoique j'aie besoin de la relire pour en comprendre le sens : — « Les chargeurs de l'ex-*British Queen* sont priés de présenter leur police au comité général des assureurs qui siège à la Bourse. Liverpool, le 6 janvier 189... » — L'ex-*British Queen?* Alors, quoi? C'est donc que le navire est perdu, que la nouvelle est officielle, puisqu'il n'y a plus qu'à régler les négocians dont les marchandises ont sombré avec la coque qui les portait? Ou bien, est-ce que je me trompe, est-ce qu'au Lloyd anglais, il y a deux bateaux du même nom? Mais... l'équipage dont cet avis ne parle pas, le bien des hommes étant plus sacré que leur vie, où est-il, qu'est-il devenu? Allons, il n'y a que les armateurs qui puissent me renseigner sur son sort; en quelques minutes, j'arrive chez eux, j'interroge, la voix brève, avec l'immense désir d'être rassuré... La *British Queen* n'existe plus. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, elle a été jetée sur la côte et s'y est brisée. Personne n'a été sauvé. Malédiction! Il y a donc des pressentimens qui ne trompent pas, des visions nettes et distinctes des catastrophes que la destinée tient en réserve! Je rentre, et tout me revient à la mémoire : mon premier entretien avec Herbert, l'agitation du jeune homme, son trouble, presque son effroi de partir, — puis, mon retour à la maison sous la tempête... enfin, ici même, à la place où je suis assis, le

fantôme, le bâtiment qui s'éloigne, la mer qui s'ouvre pour les engloutir tous les deux.

Cette nuit-là, je ne dormis guère. Au matin seulement mes yeux se fermèrent, je tombai dans un sommeil lourd dont je m'éveillai harassé, la tête encore pleine de tableaux sinistres. Ainsi il était mort, ce brave garçon qui moins d'un mois auparavant arrachait cinq Français à la mer, — à la mer qui prenait sa revanche et ensevelissait le sauveteur. Herbert, Edith, le grand-père Davis, ces noms qui tourbillonnaient dans mon cerveau, revenaient comme une obsession, sans que je les pusse écarter. Il fallait savoir et savoir tout de suite. Aussi bien pouvais-je être utile, rendre aux survivans quelques services. Dans la détresse où cette infortune les plongeait, au moins leur devais-je l'expression, — oh! comme ils la trouveraient banale! — de mon dévouement et de ma sympathie. En quel état les reverrais-je l'un et l'autre, grand Dieu! Le vieillard, affaissé, sans doute bien près de la fin, prêt à partir, mais à partir après une existence de quatre-vingts ans. Non, ce n'était pas des deux le plus à plaindre. Combien plus misérable assurément était désormais la vie de l'abandonnée! Car tout lui manquait à la fois et il ne lui restait du bonheur si court qu'elle avait goûté que l'amère douleur de penser qu'il n'existait plus.

Je refis la route que j'avais faite le 25 décembre. Le même *cab* me déposa à la grille de *Sandfield house*, fermée hélas! et qu'aucune main amie n'ouvrit devant moi. Dans la maison, il était évident qu'il n'y avait personne. Les jalousies baissées, le jardin morne, un grand silence enveloppait la villa. Oh! ce *home* si gai, si vivant encore il y a quinze jours, la joie des maîtres et des servantes, le dîner de Noël, le gui, le bavardage du vieux bonhomme, les *mummers*, surtout l'idylle, la fraîche idylle de deux cœurs qui s'aiment dans ce coin brumeux de l'Angleterre! Je sonne deux fois, trois fois, personne ne répond; j'entends la sonnette qui tinte longuement dans la maison solitaire. Et je vais partir, car sans doute des parens sont venus, ils ont emmené le grand-père et la jeune femme hors de ce logis; de cette tombe où sont enfouis leurs souvenirs. Mais voici qu'on vient du cottage voisin et qu'on s'informe. Je demande des nouvelles... Ils sont loin, bien loin d'ici, partis tous les deux dès qu'ils ont connu l'événement. Ils sont allés sur les lieux mêmes du sinistre, et c'est Edith, j'en suis sûr, qui l'a exigé. Elle a voulu voir l'endroit où la *British Queen* a péri et où Herbert, avant de mourir, a prononcé son nom dans la tempête.

Alors je songeai qu'en proie au trouble qui m'avait saisi, je

ne m'étais même pas enquis du point de la côte où le bâtiment avait fait naufrage. Comme on ne pouvait me renseigner, je revins chez l'armateur et j'appris que, dans une furieuse tourmente de vingt-quatre heures, le trois-mâts naviguant sous ses basses voiles et ses huniers au bas-ris, n'avait pu s'élever au vent. Un vapeur l'aperçut de loin, luttant contre les rafales qui le rapprochaient peu à peu de la terre. Jeté sur les rochers de Llanelian, au nord d'Anglesey, les pointes du roc avaient déchiré sa coque d'acier. Il avait coulé, faisant eau de toutes parts, à trois cents mètres du rivage, par une nuit si noire et une mer si démontée, que toute tentative de le secourir eût été vouée à un insuccès assuré. Le lendemain le flot rapporta les débris de l'épave, quelques ceintures de sauvetage, des bonnets de marin, des bancs qu'on ramassa sur le sable, enfin le grand canot lui-même, chaviré, la quille en l'air, seul témoin du combat que l'équipage avait livré à la mort. Ainsi le désastre était complet. Vingt-cinq hommes, tous vigoureux et tous jeunes, avaient péri, en moins d'une heure, sans que leur courage, l'habileté de leur chef eussent rien pu contre les circonstances plus fortes qu'eux et l'effroyable colère des élémens. C'est là, sur la côte, à ce hameau de pêcheurs, perdu dans les dunes de l'île, que s'étaient rendus le vieillard et la jeune femme. Oh! le douloureux pèlerinage! Elle avait dû entraîner presque de force l'aïeul impuissant à la retenir; et il l'avait suivie, incapable de se défendre, plus incapable de la protéger, inerte et sans résistance contre l'épreuve où leurs deux âmes succombaient.

Que faire? y aller aussi, pourquoi? Quel prétexte invoquerais-je pour justifier ma démarche? De quel droit troublerais-je le deuil de ces êtres inconsolables et fous d'affliction? Je les avais laissés quinze jours auparavant, elle si aimante, lui si heureux, que ma présence au milieu d'eux, en leur rappelant le passé, risquerait d'irriter un mal dont je devinais trop bien l'étendue. Un désir me prit, cependant, celui de connaître la fin du drame; je fus saisi d'une angoisse. S'il y avait une suite à la catastrophe, une suite à laquelle on ne pouvait penser sans frémir? En courant au rivage où je devinais qu'errait Edith, qui sait si je n'arriverais pas à temps pour la sauver? Que disais-je donc tout à l'heure? Certes oui, il faut partir, il n'y a pas un instant à perdre.

8 janvier 189.. — Un train m'a transporté en trois heures et demie de Liverpool à Holyhead. De cette ville maritime placée comme un phare à l'ouest d'Anglesey et spectatrice de tant de désastres, je compte me rendre au point de la côte où la *British Queen* s'est perdue. Je vais aux informations et on me renseigne.

C'est de Gaërwen, que j'ai laissé derrière moi, et où il faut que je revienne, que je pourrai gagner le bourg d'Amlwch d'où le premier loueur venu me mènera à Llanelian. Je rebrousse chemin et me voici, à trois heures, dans une petite gare froide et triste, où j'attends le train local qui traversera l'île du sud au nord. J'arrive à Amlwch et je n'ai pas grand'peine à découvrir la carriole qui va me conduire à destination. En route à travers les chemins poussiéreux que la brume enveloppe et le sable couvre en partie! Le jour tombe et me voici au hameau, assemblage de pauvres masures habitées par des pêcheurs. Dans une anse, ils abritent leurs embarcations, mâtées en *cutters* et dont la grand'voile et les deux focs blancs s'apercevront au large demain matin. A travers les ruelles et les monticules, je cherche et je trouve l'auberge, le *public house* où j'ai l'intention de passer la nuit, car il ne faut plus songer à rentrer ce soir à Liverpool. Je pénètre dans la salle basse; il y a là trois hommes attablés qui fument et boivent silencieusement. Aucun ne peut me comprendre, car la langue anglaise leur est inconnue et je ne sais pas le premier mot de l'idiome gallois. Alors on me fait signe d'attendre. L'un d'eux se lève et revient, cinq minutes après, avec Robert, un vieux matelot tout ridé qui a navigué autrefois sur un croiseur de Sa Majesté et parle l'anglais assez couramment. Brièvement, j'interroge cet homme : « Une jeune dame, un vieux gentleman, parens du capitaine qui s'est noyé là, où sont-ils? » Il me prend par le bras et nous sortons. Arrivés devant une maison blanche, la plus belle de tout le village et que l'obscurité m'avait cachée : — « C'est là », me dit-il simplement, et il s'en va.

Alors je frappe, et je tressaille au bruit du marteau qui retombe. Comme c'est lugubre cette habitation isolée, cette nuit déjà noire, cette mer toujours grosse et dont la plainte monotone s'entend si bien! Une dame âgée entr'ouvre la porte, et sans doute elle ne me reconnaît pas, car elle est sur le point de la refermer brusquement. Mais je me nomme, je lui demande des nouvelles de M. John Davis, et tout de suite elle se rassure. Nous passons dans une pièce à peine éclairée, elle me montre un siège, me regarde d'un air attentif, presque inquiet. A mon tour, je l'examine : c'est la tante qui sait un peu de français, celle qu'on avait plaisantée pour son accent au dîner de Noël. Pauvre femme, si tremblante encore et si changée! Certes, elle n'avait jamais été belle, elle avait dû être, en sa jeunesse, l'insignifiance même au moral comme au physique. Mais le malheur semblait l'avoir transfigurée, et son vieux visage ravagé resplendissait d'une noblesse qui me frappa.

— Monsieur, me dit-elle péniblement, je n'aurai pas le cou-

rage de causer longtemps avec vous. Mon frère est là-haut, d'ailleurs, et je ne puis le laisser seul. L'épreuve que la Providence nous a envoyée est de celles qui excèdent les forces humaines. Herbert est mort, comme vous le savez, et la mer ne nous a même pas rendu sa dépouille. Quant à son grand-père, je ne crois pas qu'il lui survive. Il ne parle plus, il refuse toute nourriture; par momens, il paraît avoir perdu la raison...

Sa voix se perdit dans un long sanglot. Elle n'avait pas parlé d'Edith et je n'osais l'interroger. Puis, comme répondant à elle-même :

— Peut-être, oui, peut-être vaut-il mieux qu'il ne la recouvre jamais. Qu'il meure, c'est le grand bienfait que je demande à Dieu dans mes prières...

Et relevant la tête :

— Vous a-t-on dit quelque chose dans le village? Vous a-t-on parlé de la malheureuse Edith?

Je balbutiai : — Non, Madame, non, je ne sais rien... Sans doute elle est très malade?

— Elle est morte... et elle prononça ces mots avec un accent indéfinissable. Morte, en face de cette maison qu'elle quittait le matin pour s'agenouiller sur la roche. Elle y passait de longues heures, muette, farouche, absorbée; elle y serait restée jusqu'à la nuit, si je ne l'avais ramenée ici presque de force. Je crois, — oh! je suis même sûre, — que quelque vertige subit aura eu raison de cette pauvre tête accablée. Avant-hier, on l'a vue chanceler et s'abattre, glisser sur une pente raide jusqu'à la mer qui l'a emportée. Il n'y a pas eu de lutte; pourtant elle a dû crier. Le pêcheur qui l'a entendue est arrivé trop tard pour la sauver...

C'est bien, j'avais compris. Je me levai pour prendre congé, étourdi, défaillant moi-même. Je pris la main de cette fière créature qui n'aurait voulu, pour rien au monde, avouer qu'Edith s'était suicidée, et je la portai respectueusement à mes lèvres. Je regagnai l'auberge tant bien que mal, je m'y installai pour dormir du mieux que je pus. Jamais nuit ne me parut aussi longue; comme j'avais hâte d'être délivré!

9 janvier 189... — Je suis debout avec le jour. Je décide de me rendre à pied jusqu'à la gare d'Amlwch, car la brise de mer me fouette le visage et sa fraîcheur me réconforte. Je marche avec plaisir, presque allégrement. J'éprouve une sorte de joie à constater que je suis vivant, que le ciel est pur et que le soleil luira tout à l'heure. De ces deuils où, depuis trois jours, ma pensée a pris tant de part, aucun ne m'a atteint dans mes affections, n'a découragé mes espérances. Ah! égoïstes que nous sommes,

comme nous chassons aisément du cœur ce qui l'obsède ou l'attriste, et lequel de nous, si humain qu'il soit, souffre et s'attarde indéfiniment au spectacle des maux d'autrui? Je marchais, je marchais toujours. Tout à coup, j'aperçus devant moi, à dix pas, Robert, le pêcheur de la veille, celui qui m'avait conduit à la maison blanche. Je m'arrêtai, je lui glissai la récompense du service qu'il m'avait rendu et j'allais m'enfuir loin de ce lieu trop funèbre, quand l'idée me vint de l'interroger :

— Mon brave homme, qui donc a vu mourir la jeune dame, le savez-vous?

Il me regarda sans répondre.

— Vous pouvez parler, lui dis-je avec beaucoup de douceur. Je la connaissais, j'étais un ami de son mari, le capitaine Davis. Voyons, dites-moi tout, n'est-ce pas qu'elle n'est pas tombée à la mer? Elle s'y est jetée volontairement, je le sais, j'en suis sûr...

J'avais prononcé ces mots à voix basse, mais avec une conviction si forte et si émue, que le vieux marin s'agita. Il porta la main à son front, fit un geste brusque, — le geste d'un homme qui en sait long et n'est pas fâché de s'expliquer.

— Tombée? Ah! bien oui, si elle était tombée, elle aurait crié, je l'aurais sauvée! Elle venait matin et soir, sur ces rochers que vous voyez là, droit devant vous. Elle s'asseyait, et je la voyais sangloter, le corps secoué de longs frissons. Quelquefois, elle se dressait, tendait les bras à l'absent, visible pour elle seule et qu'elle avait l'air d'apercevoir dans l'espace. Mercredi, elle paraissait plus égarée que jamais. On eût dit que la mer la fascinait. Moi, j'étais à cent mètres d'elle, mais je n'osais pas l'approcher, par respect. Soudain, comme une personne qui prend un parti, elle a descendu la pente à toute vitesse. J'ai eu peur, je me suis lancé derrière elle... Trop tard, elle était déjà dans l'eau roulée au large, son pauvre corps frêle ballotté comme un fétu. En moins de temps que je n'en mets à vous le dire, une lame l'a recouverte; c'était fini, il ne fallait plus espérer la rattraper. Je l'aurais voulu... Mais quoi! je suis vieux, j'ai une femme et un enfant... le seul qui me reste, les trois autres sont là qui dorment, dans le grand cimetière...

Et tourné vers l'immensité superbe et grondante:

— Ah! la gueuse! murmura-t-il, en montrant le poing à la mer.

JULIEN DECRAIS.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

II [1]

LE JURY

IX

Les jurés sortent de la chambre du conseil, l'heure du débat oral a sonné. Donc « audiençons la cause, et chacun estant en la place qu'il doibt, entrons à bon escient au combat! » Ainsi parlait Pierre Ayrault, magistrat du XVIe siècle, dont l'esprit novateur et hardi réclamait des réformes qui ne sont pas encore réalisées. Au combat! c'est bien le mot — ou plutôt au tournoi, à la lutte brillante où, dans l'éclat des passes d'armes, dans le cliquetis joyeux des épées, disparaissent aux yeux du spectateur les deuils qui ont ouvert cette lice, et ceux qu'elle va faire naître.

Nous choisissons, pour pénétrer dans la salle de la Cour d'assises, un jour de « crime célèbre »; et ces jours-là, dans notre audience parisienne envahie par le public, la note dominante, on peut le dire, est la gaîté. Depuis quelque temps, il est vrai, cette gaîté ne tourne plus à l'indécence; grâce à de sages mesures, les sandwiches, le champagne et les personnes qui en faisaient usage sont exclus des bancs réservés (2); la salle n'offre point de scandale, mais elle présente toujours un désordre riant

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1895.

(2) La tendance du public français à rechercher à la Cour d'assises les émotions du spectacle est ancienne et invétérée. Les gardes des sceaux, à diverses reprises, et notamment le 7 juillet 1844, ont protesté contre les distributions de billets « qui transforment la salle d'audience en une salle de théâtre »; ils se sont plaints de l'envahissement de la foule « dont les manifestations réagissent quelquefois sur les jurés. »

et animé. Clinique de théâtre plutôt que d'hôpital; salle propice aux « attitudes » par les belles distances que l'architecte a ménagées entre les acteurs. On sent que tout le monde est ici hanté de souvenirs romains; l'œil cherche les éperons de fer des navires d'Antium à ces rostres sculptés d'où l'avocat va émerger, tragique! Le milieu, l'atmosphère, imposent aux personnages qui par diverses portes pénètrent dans la brillante salle, quelque chose de la contenance d'artistes prêts à jouer un rôle, et supportant déjà le feu de tous les regards.

Plus modestes assurément que les autres acteurs du drame, les douze jurés, un à un, paraissent au bout du couloir sombre qui mène à leurs sièges. Les voilà assis, très graves, très émus (c'est là leur grand mérite) à l'aspect de l'accusé qui apparaît en face d'eux. Ils considèrent la salle : à leur gauche, la Cour sur une haute estrade, le fond de boiseries sculptées, l'épée, la balance, le grand christ; en face le barreau, les avocats, leurs secrétaires, l'accusé et ses gardes, les rangs pressés des journalistes; puis à droite la foule, un premier rang de robes noires, et, vers le fond mal éclairé, une houle de têtes curieuses, de regards tendus vers le drame. Et partout, à la grande horloge, aux corniches, des scintillemens d'or, une gaîté décorative bien en harmonie avec l'ensemble, avec l'aspect « amusé » de cet auditoire. On se place, on s'émeut, on reconnaît les personnages, tout à l'heure on va rire, applaudir et pleurer. C'est fort joli, en vérité, c'est vivant et grouillant sous le jour clair qui tombe des hautes fenêtres; mais ce tableau offre deux taches sombres : l'accusé pâle et le juré inquiet qui sont là face à face.

Pendant les premières formalités de l'audience, pendant ces « stilz et menues pratiques » qui lassent l'attention et causent d'inutiles retards, quittons un instant notre Cour d'assises. Franchissons la distance, si brève et si immense, qui sépare la Cité de Paris de la Cité de Londres, la place Dauphine de Newgate Street. Cette courte excursion est nécessaire au but de ces études; il faut que le lecteur puisse, en traits généraux, comparer le débat parisien au débat de la cour criminelle de Londres, embrasser d'un coup d'œil ces deux salles célèbres : la salle d'Old Bailey collée aux flancs du vieux et noir Newgate, notre salle d'assises posée sur les cachots de la Conciergerie.

Old Bailey. Rien de saillant à l'extérieur, surtout rien de monumental : l'entrée quelconque d'une banque d'Holborn. L'accès de la salle d'audience est défendu par des couloirs étroits et des escaliers minuscules. Dès le premier pas, on voit que ce lieu, qui est le lieu par excellence de la justice publique, n'est pas fait pour « le public », ni surtout pour la foule, que rien n'y attire.

La presse est présente et contrôle tout, c'est elle qui constitue la publicité. La salle est une sorte de puits étroit et sombre ; elle est plus exiguë que la moins grande des chambres correctionnelles au palais de Paris. A coup sûr les gens parqués dans ce trou noir et incommode y sont venus « pour affaires » et non pas « pour la galerie ». C'est là, dans ce lieu mesquin et presque misérable, qui ne garde même pas, dans sa nudité bien lavée, le cachet de sa vétusté, que depuis quelques siècles fonctionne le jury, et que, par les efforts d'un peuple opiniâtre, on a vu la justice la plus indépendante et la plus libérale succéder aux violences et à la corruption. C'est dans cet Old Bailey que fut jugé en 1670 le procès de William Penn, au cours duquel on vit, parmi bien d'autres scènes, les membres de la Cour se jeter sur l'accusé et le renverser en l'accablant d'injures... Ce n'est plus tout à fait ainsi que les choses se passent à présent.

Le seul espace un peu large et commode, dans cette salle grande comme un mouchoir de poche, est une estrade où se tient l'accusé. A sa place, *in the dock*, il est libre, il peut aller et venir, se lever ou s'asseoir à son gré. Point de soldats autour de lui ; un seul gardien se tient à un petit bureau dans un coin de l'estrade, avec un air de scribe plutôt que de geôlier. Tout de suite, on sent que ce *prisoner* dans son *dock* est un être sacré, intangible. Il consulte ses notes, il discute à voix haute d'un ton de créancier, et il est créancier en effet : on lui doit la preuve de son crime.

Devant ce prisonnier, et séparé de lui par un petit espace, s'étend contre le mur une étroite, longue et dure banquette. C'est là que siègent de temps immémorial, et sans grand souci des solennités symétriques, les shériffs et sous-shériffs de la Cité de Londres, un alderman, souvent le lord-maire, et tout au bout, à une place qui n'est pas la place centrale et que rien ne distingue, un des grands juges d'Angleterre. Les magistrats de la Cité, on le sait, sont là chez eux. Par une tradition ancienne, ils « reçoivent » le juge, et assistent au procès dans leurs fourrures et leurs robes violettes : le lord-maire au milieu, sous le dais et le glaive, les shériffs portant au cou de lourdes orfèvreries, tous allant et venant, peu absorbés par leur tâche décorative, et ayant tout loisir à l'audience pour respirer leurs bouquets de roses fraîches et pour froisser entre les doigts ces brins de feuilles parfumées qui sont en petits tas au coin de leurs bureaux. A la droite du juge et près de lui à le toucher, une tribune où monte le témoin pour faire sa déposition, puis les deux bancs des douze jurés. En face du jury, des gradins incommodes où s'entassent quelques spectateurs privilégiés, les témoins, les reporters, et les avocats

(*barristers*) qui ne sont point dans la cause. Enfin, au plus bas de la salle, entre le bureau du greffier, le *dock* de l'accusé, le *box* du jury et les gradins inférieurs, une table assez large occupe tout ce fond de puits. Autour d'elle, et assis coude à coude, justement sous le juge, et à deux pas du jury, les avocats de la cause : celui qui accuse, *counsel for the prosecution*, et celui qui défend, *counsel for the prisoner*. L'impression que produit ce prétoire modeste est celle du lieu le plus étroit, le plus terne, dans ses peintures grises où l'œil n'est attiré par aucun ornement. Lieu fort impropre assurément aux effets de théâtre, aux grands éclats de voix! Surtout ici pas de gaîté! le brouillard londonien s'est glissé dans la salle, voilée d'ennui et de brume. La seule voix qui sonne, un peu haute et tranchante, est, nous l'avons dit, celle de l'accusé. Écoutons cette voix, écoutons ce que ces gens disent.

Peu de bruit, pas de gestes, ils conversent d'un ton posé, avec des silences.

Le juge, très serré dans sa robe rouge collante, les épaules couvertes d'une sorte de pèlerine, le crâne surmonté d'une étrange demi-perruque qui supplée celle des grands jours, est penché sur son petit bureau et écrit sans trêve. La loi lui fait un devoir de prendre des notes, et ces notes, plus tard remises au jury, lui fourniront à l'heure décisive une photographie du débat oral exécutée par son meilleur témoin. Témoin, c'est bien le nom qui convient à ce magistrat : témoin, arbitre et juge, jamais accusateur. S'il intervient, c'est pour expliquer au prisonnier l'étendue de ses droits, et parfois pour rappeler quelqu'un, d'un mot très rude, au respect absolu qui est dû à l'accusé. Mais cela est rarement nécessaire, et pendant presque tout le débat le juge est silencieux. Il ne s'occupe pas des questions de forme; les « formules sacramentelles et gestes de justice » sont ici réduits au minimum; pour ce qui est nécessaire cette manœuvre est commandée par des huissiers rapides et bien stylés. Le juge, à la fin du débat, donnera au jury des instructions précises sur les questions de droit qu'il aura à trancher; il résumera l'affaire avec l'impartialité la plus stricte; et s'il y a condamnation, il appliquera la peine, souvent avec grande rigueur. Pendant toute l'audience ce calme magistrat (qui est une très importante personnalité, de nom connu dans toute l'Angleterre) remplit son devoir avec un souci d'équité, un effort d'attention, de sérénité si visibles, que dans ce lieu ennuyeux et terne, devant ce juge à perruque ridicule, on se sent pris d'un véritable respect : de ce respect qu'inspire aux pauvres hommes tout effort bien sincère vers l'idéal inaccessible de justice et de vérité. Cependant ces

juges sont des hommes, il en est parmi eux de jeunes et d'ardens (oh! d'une ardeur discrète, et qui partout ailleurs serait encore du flegme britannique!) que le débat émeut et qui le laissent voir. Or, en bien des pays, un juge fâché tourne son humeur contre l'accusé. A Old Bailey, c'est le contraire. Si le juge est nerveux, tant pis pour l'accusation! c'est elle qui sera maltraitée.

Quant au débat, quelle impression première et tout extérieure se dégage de lui? Ces avocats raisonnent plutôt qu'ils ne plaident, dans le sens oratoire du mot. Ils sont d'ailleurs tout près du jury, et la place est si étroite que si le bras du *barrister* s'abandonnait à quelque geste, les perruques voisines en seraient sûrement dérangées. Ces voix qui questionnent, répondent, exposent un fait, ne s'élèvent jamais au-dessus du diapason naturel à des hommes d'affaires discutant autour d'un tapis vert. Un seul trait suffirait à marquer entre ce débat et le nôtre une différence capitale. A chaque instant, à Old Bailey, la discussion est coupée de longs silences. Le juge, sans lever la tête, a fait un signe du doigt, et le témoin, qui parlait trop vite, s'est arrêté : le juge écrit la déposition, et cela dure plusieurs minutes. Nul ne dit mot et nul ne s'impatiente. Ensuite, c'est l'avocat qui, sans se hâter, recherche une pièce; enfin c'est l'accusé qui, après de longs discours étrangers au débat — lui seul dans cette salle a le droit de s'écarter ainsi du sujet de l'*indictment* —, s'arrête tout à coup, consulte ses papiers, et fait une longue pause. Personne ne s'agite, personne ne le presse, même si ce retard fait redouter une audience de nuit.

Ce patient débat, avec ses arrêts de calme et de réflexion, marque une recherche de la vérité, un peu lente, sérieuse, exempte de toute pose. C'est une « preuve » que ces gens-là veulent établir, non pas un « effet » qu'ils veulent produire. Ils travaillent à l'audience, ils n'y viennent pas avec « leur siège fait. »

Dans notre solennelle audience de Paris, point de momens de silence, point de laborieuses recherches. Tout se déroule majestueusement comme une représentation bien réglée, comme une brillante sonate où l'on ne peut souffrir d'autres pauses que celles que le compositeur a voulues et marquées.

Avant de quitter la salle d'Old Bailey, regardons les douze jurés londoniens, assez semblables aux nôtres comme aspect extérieur. Ce sont aussi de petits négocians, mais ils paraissent bien plus au courant de leur besogne que les jurés parisiens. Ils sont plus libres d'allures, point ahuris; ils prennent des notes, ils causent ensemble à voix basse et rapide, et posent des questions au témoin d'un ton net fort semblable à celui du *barrister*. On est surpris de voir avec quelle rapidité, après les derniers mots

du résumé, ils parviennent séance tenante, dans cinq affaires sur six, à se mettre d'accord. Ils restent à leurs bancs, se consultent rapidement; l'unanimité obtenue, le chef du jury fait un signe et murmure le mot : *guilty*. C'est le verdict, ainsi rendu sans formalités solennelles; la sentence le suit aussitôt. En somme, ces jurés donnent l'impression de gens habitués à leur tâche, familiers avec les débats judiciaires auxquels ils sont contraints de participer très fréquemment; ils ont une véritable expérience. Comment en serait-il ainsi chez nous? nos jurés d'exception, de décor, n'ont pas le temps de s'adapter à leur tâche, et leurs essais de novices, forcément maladroits, compromettent l'institution.

Enfin le juré anglais (et cela est une impression capitale) semble fixé dans le calme et la sérénité par sa confiance dans le juge. Au bas de la salle, aux pieds de cet homme, il y a le doute, le débat, peut-être le mensonge. On a dit blanc « pour la couronne », on a dit noir « pour le prisonnier ». Des témoins, habilement interrogés, ont perdu pied et se sont contredits. A Paris on eût fait appel aux passions; à Londres, on a poussé le jury (c'est de ce côté qu'il penche) vers les périls d'une casuistique subtile... Pour calmer sa conscience, le juré n'a eu qu'à regarder au-dessus du débat le juge qui le dirige. Moins il intervient, plus il semble plongé dans ses notes, plus son autorité est grande quand il faut, dans un cas décisif, admettre ou rejeter un témoignage, statuer en droit, résumer la cause, ou encore tout interrompre en disant au jury : « Vous devez acquitter, l'accusation n'est pas sérieuse. » Le jury ne se sent pas seul, perdu au milieu d'un océan de contradictions et de doutes : il se confie à un guide sûr.

Qu'on ne se hâte pas de conclure, après cette rapide esquisse, que nous entendons proposer une imitation totale ou partielle de la procédure anglaise. L'Angleterre, si utile à comprendre, est bien dangereuse à imiter, grâce au caractère national si tranché qu'elle imprime à toutes ses institutions. Nous n'avons voulu donner ici qu'une impression d'ensemble de cet appareil judiciaire sur lequel, il y a cent ans, nos législateurs avaient cru modeler le nôtre.

Avouons d'ailleurs que l'audience londonienne aura toujours un terrible défaut à des yeux parisiens : elle est ennuyeuse! A Old Bailey, comme aux tribunaux de police, à Bow Street par exemple, c'est un ennui morne que distille cette procédure si calme et si sage! A propos d'une comparution à Bow Street, nous lisions récemment la narration d'un journaliste parisien que cette audience sans entrain avait stupéfié et navré : « Ce compte rendu exact, disait-il, vous paraîtra bien froid, mais il reflète absolument l'impression que m'a produite cette audience sans majesté, sans

rien d'émouvant ou même d'intéressant. Un court débat entre quatre hommes figés dans leur flegme, et c'est tout! » Les Français cependant s'indignent à l'occasion du côté théâtral de leur Cour d'assises, des passions, des rumeurs, des gaîtés qu'elle excite. Mais en cela comme en bien des choses, ils blâment ce qu'ils aiment le mieux, montrant que leur esprit a assez de justesse pour critiquer ce que leur tempérament a voulu. Rentrons maintenant dans la salle brillante où nous avons laissé nos douze jurés parisiens.

X

Un rentier, un médecin, un architecte, un capitaine retraité, un « homme connu » et sept négocians, voilà notre jury de jugement. Quant à l'affaire, parcourons, pour la choisir, le « rôle », de la session. Ce rôle moyen est aisé à composer. Dans une année récente, en 1890, le jury de la Seine a eu à statuer sur 301 accusations, et 473 accusés (1). Une session moyenne comprend 12 audiences et 18 affaires. En répartissant le plus exactement possible entre les 24 sessions le chiffre annuel de chacune des variétés de crimes déférés au jury, nous trouvons pour notre rôle de quinzaine : 6 vols qualifiés, 3 attentats à la pudeur, 1 abus de confiance, 1 faux, 1 infanticide, 1 assassinat, 2 tentatives de meurtre dits crimes passionnels, 1 banqueroute frauduleuse, enfin 1 délit de presse.

Cette dernière affaire, le délit de presse devant le jury, est tellement spéciale et nous paraît si importante au point de vue des conclusions de ces études, qu'elle sera l'objet d'un examen particulier.

Aujourd'hui nous placerons nos jurés en présence de l'affaire d'assassinat. Ceci, nous l'avouons, est contraire à l'usage qui veut que l'éducation du jury soit progressive, et qu'une affaire simple lui soit donnée le premier jour de la session. Mais, objectera-t-on, qu'est-ce qu'une affaire simple, et qui la juge telle ? En tout cas l'accusation d'assassinat déférée à notre jury n'est pas simple. Elle est assez délicate et assez dramatique pour avoir

(1) Ces 301 affaires ont soumis au jury parisien 473 accusés. Sur ces 473, 148 ont été acquittés (c'est-à-dire 31 pour 100); 155 ont été condamnés à des peines correctionnelles; de sorte que la juridiction de la Cour d'assises n'a appliqué de peines afflictives et infamantes qu'à 170 accusés. A Londres, en 1893, le jury a statué sur 2361 affaires et 3046 accusés. Il y a eu 402 acquittemens (c'est-à-dire 13 pour 100) et 12 verdicts de *guilty but insane* (c'est-à-dire 12 déclarations de démence). Quatre accusés ont été condamnés à mort, 391 à la servitude pénale, 1867 à l'emprisonnement, 293 à « d'autres punitions » telles que le fouet, l'amende, etc. La peine du *fouet* (*whipping*) a été appliquée, surtout pour « vol simple », à 5056 personnes en 1893.

passionné Paris, et elle offre tous les dangers d'une « cause célèbre. » Imaginons un drame, que nous n'aurons nulle part à décrire, mais dont le thème, quelquefois rappelé, nous permettra de rendre plus sensibles les difficultés que le jury peut rencontrer sur sa route. A une date que l'on précise, deux amis, en pays étranger, voyageaient seuls sur un chemin bordé d'un précipice. Le lendemain l'un d'eux a quitté le pays, le cadavre de l'autre a été retrouvé au fond du précipice. Après dix ans écoulés quelqu'un dénonce le fait à la justice, et accuse le survivant d'avoir tué son ami. Telle est l'affaire sur laquelle nos jurés auront à statuer.

XI

Quels sont les pouvoirs du juré à l'audience? Quel est son rôle pendant le débat? Rôle tout passif; le juré peut prendre des notes, et d'ordinaire il n'en prend pas; le juré peut, en demandant la parole au président, poser des questions aux témoins, et d'ordinaire il n'en pose pas; mieux encore, le juré peut réclamer tous les éclaircissemens qu'il « croit nécessaires à la manifestation de la vérité », et d'ordinaire il n'en réclame pas. Personne ne se plaint de ce mutisme, car, il faut bien le dire, on n'aime guère au Palais les interventions de jurés. Que l'un d'eux, en levant le doigt à la façon des écoliers, réclame la parole, aussitôt la Cour et le barreau sont en proie à la plus noire inquiétude. Il va « faire une nullité », manifester son opinion, et dans ce cas, autant partir et renvoyer l'affaire à une autre session, il faudra tout recommencer! La question est posée enfin; neuf fois sur dix, elle est si inutile, si vague, ou bien si étrangère à l'objet des préoccupations que le témoignage a fait naître dans l'esprit des gens expérimentés, que l'anxiété disparaît de tous les visages pour faire place à un sourire. Sourire aussitôt retenu, car ce juré souverain, qui est guetté par tant de critiques, ne compte à l'audience que des flatteurs. Si puérile ou même ridicule que fût sa question, il y aura quelqu'un pour le considérer après qu'il s'est assis avec un hochement de tête discrètement approbatif, un signe respectueux que la question est comprise, qu'elle a une portée immense et qu'il fallait du génie pour songer à la faire.

Malgré cet accueil flatteur, peu de questions se produisent. Pour des raisons diverses, le rôle de notre jury se borne à l'audience à une appréciation muette et passive des faits qui se déroulent devant lui. Son devoir est d'y rechercher les élémens d'une réponse à la question qui lui sera posée tout à l'heure: cet homme est-il coupable d'avoir tué? Il doit donc apprécier, dans

le débat, la preuve matérielle du crime, et celle de la responsabilité du criminel. Cette tâche est-elle aisée?

Très aisée, au dire de beaucoup de juristes. Une question de droit, disent-ils, est chose difficile; il faut des savans pour la résoudre; mais juger du fait, — voire même des intentions, de la « moralité du fait », — c'est une œuvre facile à laquelle suffisent des hommes « simples et purs » possédant « les lumières du sens commun » et une bonne conscience bourgeoise. Cette philosophie, assez rudimentaire, est à peu près celle du Code de 1808; mais les temps approchent, sans doute, où les législateurs en pareille matière devront accepter le souci d'analyses plus raffinées. Dès à présent, et sans prendre parti sur des problèmes philosophiques étrangers à l'objet de ces études, il est utile de dire que cette question : « Est-il coupable? » loin d'être simple et aisée à résoudre, est la plus haute et la plus difficile qui puisse faire trembler un juge.

Quand le jury criminel fut organisé en 1791, on commença par lui demander, en deux questions distinctes, si « le fait était constant? » et, en cas d'affirmative, si « l'accusé était convaincu? » Cela parut équivoque, et, le 5 octobre 1794, à la demande de Sieyès (1), la Convention nationale dut s'expliquer nettement. « Considérant, dit-elle, que le grand bienfait de l'institution des jurés consiste principalement en ce que l'intention des prévenus doit être examinée et appréciée, à la différence de l'ancienne instruction criminelle qui ne s'appliquait qu'aux faits... décrète que les présidens des tribunaux criminels seront tenus de poser la question relative à *l'intention*, et les jurés d'y prononcer par une déclaration formelle et distincte. » Ce système passa dans le Code des délits et des peines du 3 brumaire an IV. Chaque juré se prononçait séparément sur les trois questions. Il « mettait la main sur son cœur », et s'il voulait condamner, disait: « Sur mon honneur et ma conscience, le fait est constant, l'accusé est convaincu, il a commis le fait méchamment et à dessein. » Enfin, après beaucoup de controverses, d'équivoques, de malentendus, on arriva, en 1808, à fondre toutes ces questions en une seule: celle qui est posée aujourd'hui, la question de « culpabilité ».

Question simple! Elle a pu paraître telle, sans doute, quand les hommes se croyaient en possession d'une solution inattaquable du problème de la liberté humaine, ou plutôt quand ce problème ne s'était jamais posé devant eux. Mais aujourd'hui,

(1) C'est pour résoudre un cas particulier que ce décret fut présenté, dans l'affaire et sur la pétition de Geneviève Leduy, condamnée à six ans de gêne pour faux témoignage.

avec la mêlée des systèmes, avec les théories vulgarisées, répandues partout, des fatalités ataviques, du déterminisme, de l'influence corruptrice du milieu social, qui donc déclarera que « cet homme est coupable » sans émotion ni doute, avec sérénité?

J'entends bien qu'une objection sera faite. Les jurés, hommes simples et peu lettrés, ignoreront les systèmes philosophiques et n'en seront pas embarrassés. Je prétends que c'est une erreur, et que dans tous les cerveaux, même les plus bornés, toutes les idées du siècle parviennent à s'introduire, se reflètent comme en un miroir trouble. L'école, la caserne, le livre, le journal, ont agi sur ces esprits; les notions simples et absolues y ont été ébranlées, et à leur insu sommeillent en eux tous les doutes philosophiques que la parole de l'avocat ou de l'expert va éveiller.

Cet homme, leur dira-t-on, est le produit fatal, inévitable, d'une hérédité, d'une race. Il est un criminel-né, victime irresponsable de phénomènes physiologiques dont son être est le théâtre : théâtre bien moderne, où l'accusé fait les gestes que lui dictent de la coulisse ses barbares aïeux.

D'autres voix répondront : Cet homme est-il dangereux ou non? Le coupable est celui qui nuit à la société en refusant de s'adapter aux principes qui la soutiennent. S'il est incorrigible, il est hors de propos de soulever à son sujet des problèmes insolubles. Mettez-le hors d'état de nuire!

Mais d'autres voix s'élèveront encore, voix nombreuses, que le jury écoute d'une oreille singulièrement attentive : S'il y a désaccord irrémédiable entre cet homme et la société, à qui la faute? N'est-ce pas la société elle-même, la corruptrice, qui a déterminé le crime par son organisation vicieuse du travail, de la famille, de la propriété?

Et cette objection est sans doute plus saisissable au jury que toute autre. Le juré n'a-t-il pas vu dans le journal, dans la réunion publique, glorifier le criminel martyr, prophète de la révolution inévitable?

L'accusé qui est là, à son banc, même si son crime est matériellement avéré, reste donc pour son juge un redoutable mystère. Est-ce un malade? est-ce une victime? est-ce un criminel libre et volontaire, méritant son châtiment? En tous lieux, aujourd'hui, ces questions se discutent, et même dans les milieux les plus éclairés, elles n'aboutissent le plus souvent qu'à une mêlée confuse d'où ne surgit aucune solution. Ici, en Cour d'assises, il faut conclure, et traduire immédiatement son opinion dans les faits; il faut que le juré choisisse, dans la panoplie des systèmes, l'arme avec laquelle il frappera!

Mais enfin, nous dira-t-on, cette difficulté, résultat de la complexité de l'esprit du siècle, n'est pas spéciale au jury; elle est inhérente à l'acte de juger, et il nous faut bien passer outre, puisque les hommes ont besoin de jugemens.

Cela est indiscutable; mais il nous a paru utile de combattre l'opinion si légèrement admise de la facilité de la tâche du jury. Il faut se rendre compte des difficultés de l'œuvre pour sentir la nécessité de créer un bon outil pour l'accomplir. Or l'œuvre du jury est une des plus ardues parmi les œuvres humaines. Juger en toute équité la responsabilité d'un homme, cela est impossible en soi, et correspond à la recherche de l'absolu. La juger le moins mal possible, c'est une tâche fort lourde, et dont la difficulté dépasse celle de la plus subtile des questions de droit. Ces questions, en effet, ne comportent qu'un nombre limité de solutions entre lesquelles un jour la science choisit; le magistrat s'appuie d'ailleurs sur des jugemens antérieurs rendus sur le point qui le préoccupe. Le jury, par son essence, ne peut s'appuyer sur aucune jurisprudence. Son verdict ne se liera pas à la chaîne des *précédens* pour former avec eux un corps de doctrine de nature à guider les jurys futurs. Chacun de ses verdicts est un cas unique, et comme un décret nominatif de la Providence, applicable à telle action commise par tel individu, inapplicable à tout autre. Reconnaissons que de tels décrets sont malaisés à rendre, et appliquons-nous du moins à ne rien ajouter aux difficultés inhérentes à une pareille tâche.

XII

Or, malheureusement, notre audience d'assises est encombrée de ces « gestes et cérémonies » qui « bien souvent gastent la justice, comme trop d'agiots et de baise-main la piété », et qui ont de plus l'inconvénient grave de lasser l'attention du jury. Je sais bien que nos vieux auteurs répétaient à l'envi que « Justice gist en formalités ». Mais si ce précepte fut exact au lendemain des temps barbares, quand il fallait en imposer à des hommes rudes et contenir leurs violences dans les lisières d'un formalisme rigoureux, aujourd'hui il est sans objet. L'abus des précautions sacramentelles, des allées et venues, des « délibérés » pour le moindre « incident », des menus actes solennels dans lesquels une erreur minime peut conduire à tout annuler, se fait sentir à chaque pas de la procédure. Les exemples seraient innombrables; en voici quelques-uns qui se reproduisent sans cesse.

De bon matin, les jurés de session sont venus au Palais, fort pressés, et désireux, si leur nom ne sort pas de l'urne, de retour-

ner chez eux. Or, il y a deux affaires à juger ce jour-là : sans doute le même jury siégera toute la journée ? Non certes, il faut à chaque cause son jury spécial. Or, comme nul ne peut savoir à quelle heure finira le premier procès, les jurés du second perdront la journée entière ; ils sont dérangés, mécontens. Pourquoi ne pas soumettre au même jury toutes les affaires du jour ? Quelle sorte de garantie peut résulter d'un tel formalisme ? Ce sont là, dira-t-on, de bien petites choses ; mais, accumulées, elles ont un grand résultat, celui de décourager tout le monde des œuvres du « concours civique » et de faire croire à tort aux justiciables qu'on se plaît à semer les retards, les vaines attentes, les ennuis de toute sorte devant les pas de ce plaideur, de ce témoin, de ce juré. C'est la forme, inutile et sacrée, qu'ont héritée nos codes, dont jouiront aussi nos arrière-neveux si nous n'y prenons garde !

Autre exemple. Nos jurés auront à statuer sur trois affaires de mœurs. Ils verront là, sans les comprendre, de bien étranges cérémonies. On sait que la Cour peut ordonner que le débat ne soit pas public, si cette publicité « est dangereuse pour l'ordre et les mœurs ». On prononce donc le huis-clos, les portes sont fermées. Mais un incident se produit. Un témoin assigné n'a pas comparu. Renverra-t-on l'affaire, ou doit-on « passer outre aux débats ? » Le président va prononcer un arrêt sur ce point ; mais comme cet arrêt n'a rien de blessant pour les oreilles les plus chastes, le huis-clos ne peut être maintenu. — « Ouvrez les portes ! » ordonne le président. Les portes sont ouvertes, un visiteur du Palais de justice se hasarde sur le seuil. Mais à peine a-t-il fait un pas qu'une autre injonction retentit : « Fermez les portes ! » L'arrêt est rendu, le visiteur est repoussé, la porte se referme, et dix fois pendant l'audience, au grand étonnement des jurés, cette cérémonie se répète : la porte doit être rouverte dès qu'un incident du débat n'est pas « dangereux pour l'ordre et les mœurs. » Pourquoi ne pas comprendre dans la mesure du « huis-clos » tous les incidens relatifs à l'affaire ? *Puerility and subtility*, disait un Anglais témoin de ces choses (1).

Le chapitre du « formalisme en Cour d'assises » serait d'ailleurs inépuisable, et fournirait les exemples les plus surprenans. N'y a-t-il pas eu une « question des chapeaux », et quatre auteurs des plus graves, Faustin Hélie, Legraverend, Bourguignon et Cubain, n'ont-ils pas discuté la question de savoir « si les jurés peuvent se couvrir pendant la durée de l'audience ? » Le plus important de ces criminalistes « incline » vers l'affirmative. Ceci sans doute n'appelle que le sourire. Mais l'ensemble du for-

(1) Bonneville de Marsangy, *De l'amélioration de la justice criminelle.*

malisme étroit dont notre procédure est tout imprégnée offre à nos yeux un grave danger. La plupart de ces minuties, de ces scrupuleuses solennités, semblent instituées en vue de protéger l'accusé; à des yeux peu exercés elles constituent des garanties de la défense, et ce savant faisceau des « garanties apparentes » sert à masquer l'absence des garanties réelles et effectives. Aux symétries qui trompent l'œil, aux recherches de « sexte-essence », comme disait Rabelais, il faudra que les lois nouvelles substituent la procédure la plus simple, la moins embarrassée de délais et de formes irritantes, mieux assise en revanche sur quelques clairs principes d'équité.

Nos jurés, cependant, se lèvent pour prêter serment, et cette formalité-là n'est pas superflue; elle est dans l'essence même de la loi, et on a pu dire que « c'est l'acte du serment qui constitue le juré en lui donnant son nom. » Cette cérémonie se passe, en général, rapidement et sans encombre; cependant un incident surgit parfois et cause de grandes complications. Un juré, au lieu de prononcer la formule consacrée, reste obstinément muet. Interrogé, il expose qu' « il ne peut accepter la formule du serment parce qu'il ne croit pas en Dieu. » On pourrait faire un gros volume de tout ce qui a été dit ou écrit sur cet incident classique. Les journaux s'en emparent pour railler ou approuver le héros; en attendant, on le condamne, et sa profession de foi lui coûte cinq cents francs d'amende.

Il est curieux de constater qu'en Angleterre, pays de religion d'État, officielle et puissante, le juré peut se refuser à prêter serment, soit parce qu'il est « quaker », « moravian » ou « séparatiste », soit parce qu'il « n'a pas de croyance religieuse ». On l'admet alors à faire une simple promesse dans les termes suivans : « Je déclare et affirme solennellement, sincèrement et en vérité, que je jugerai bien et fidèlement et prononcerai sincèrement entre notre souveraine la Reine et le prisonnier à la barre dont je suis spécialement chargé, et rendrai un juste verdict conformément aux preuves. » Et il omet les mots : « *So help me God*, Dieu me vienne en aide. » Mieux vaut cette loyale promesse que le scandale d'un serment marchandé, refusé ou prêté « pour la forme ! » Pourquoi cette mesure libérale, aussi conforme au principe de la liberté de conscience qu'au respect bien entendu de l'idée religieuse, n'est-elle pas encore adoptée chez nous? Toujours par excès de formalisme, par un besoin tout extérieur et superficiel d'*alignement moral*.

Pourtant le serment est prêté, et dans sa formule un peu emphatique, le juré a fait sans y prendre garde une promesse bien téméraire : il s'est engagé par serment « à être attentif ». Dans

tous pays où est établie la procédure par jurés, la loi, tour à tour impérative et suppliante, adresse fréquemment aux jurés l'injonction d'écouter. En France, les arrêts leur imposent « l'attention extérieure », et si l'un d'eux lit un journal, l'affaire peut être renvoyée. Il est clair que dans cette procédure, où tout est fondé sur « l'intime conviction » du juré, son attention est la pierre angulaire de l'édifice; aider cette attention, la diriger, devrait être le but recherché par le législateur. Mais faire prêter serment à des hommes d'être attentifs, c'est une formule peu philosophique. « Diriger volontairement son attention, dit Th. Ribot, est un travail impossible pour beaucoup de gens, aléatoire pour tous. » L'attention est un état artificiel qu'on n'arrive à soutenir qu'à force de travail et d'usage ; c'est un art qu'il faut longuement étudier; et jurer d'être attentif est presque aussi étrange que de jurer de déployer sur l'heure les qualités d'un philosophe, d'un poète ou d'un musicien. La plupart des jurés et la plupart des hommes ne peuvent disposer que d'une attention fort restreinte et précaire. Dans le monde, ils sont incapables de suivre jusqu'au bout un raisonnement un peu long et serré; ils dorment au sermon; et au théâtre même (où tant d'objets extérieurs soutiennent et vivifient l'attention), ils écoutent mal, suivant à peine la pensée de l'auteur, éveillés de temps en temps de leur torpeur, non par une idée plus belle ou plus juste, mais par le mot, souvent sans valeur, que le geste, l'accent de l'acteur ou toute autre circonstance fait pénétrer dans leur cerveau assoupi. Cependant ils n'ont pas conscience de la difficulté d'écouter; ils rient des plaisanteries classiques sur le « sommeil du juge », et ne savent pas qu'une des obligations les plus lourdes, les plus périlleuses qu'un homme puisse s'imposer, est celle qui consiste à se constituer un avis sur un sujet quelconque en écoutant la parole humaine. « L'attention, dit encore M. Th. Ribot, est un état anormal... Si cet état fixe se prolonge outre mesure, il se produit une obnubilation de l'esprit toujours croissante, finalement une sorte de vide intellectuel, souvent accompagné de vertiges. » C'est l'habitude, l'entraînement qui augmentent de façon presque indéfinie la puissance de l'attention ; aussi avons-nous remarqué que les magistrats les plus anciens et les plus âgés ont souvent l'attention la plus fraîche et la plus vive. L'habitude, l'entraînement, étant nuls chez le juré, il est clair qu'il ne disposera que d'une attention minime, et que son serment n'a pu signifier autre chose que le désir et la volonté d'être attentif. Ce désir est chez lui bien ardent et sincère. Dans les premiers momens de l'audience, l'attitude du juré révèle l'effort le plus consciencieux. Ses yeux, tout son être est tendu vers le spectacle

qui se déroule devant lui. Mais comme on va fatiguer, égarer cette attention novice! Il faudrait élaguer impitoyablement ce qui peut l'épuiser, la distraire, et il semble au contraire qu'une conspiration universelle va tendre à l'écarter du point où un effort commun devrait la concentrer.

Au début de l'audience du moins, cette attention a encore toute sa fraîcheur; c'est à l'audition de l'acte d'accusation qu'elle s'applique d'abord.

XIII

Donc, le greffier, d'une voix monotone, « déblaie » l'acte d'accusation. Et il faut, à ce moment, tandis que les jurés font effort pour le suivre, revenir à une idée que nous avons exprimée déjà dans la première partie de ces études. Nous croyons à la nécessité des réformes et nous le dirons clairement, mais avant de toucher aux lois existantes, il convient de rechercher si elles sont appliquées et si leur esprit n'est pas méconnu. Quand il s'est agi de déterminer la compétence de la Cour d'assises, nous avons dû montrer que la loi n'est point appliquée. A l'audience, à présent, dès les premiers mots prononcés par le greffier, nous allons constater qu'en fait et en pratique, soit dans la conception générale du débat, soit dans plusieurs dispositions particulières importantes, la loi est ouvertement méconnue.

On sait dans quel esprit d'hostilité contre l'institution du jury le code de 1808 a été rédigé. Cependant la conception anglaise du débat, cette conception libérale dont les lois de la Révolution avaient fait le fondement de la nouvelle juridiction criminelle, n'avait point, dans les lignes principales, disparu du Code impérial. C'est insensiblement, et par un mouvement parallèle à celui de la correctionnalisation, que le débat a pris un aspect que le législateur n'avait pas prévu.

Prenons d'abord l'acte d'accusation. Que devrait-il être aux termes de la loi? Un écrit servant à désigner clairement le prévenu et à exposer la nature du crime avec les circonstances qui peuvent aggraver ou diminuer la peine. Et les interprétateurs de cette prescription sont unanimes à déclarer que : « L'acte d'accusation doit se réduire à un résumé décoloré, mais exact et fidèle des actes de l'instruction. » Faustin Hélie ajoute que par suite de circonstances historiques, l'acte d'accusation qui avait jadis une grande importance, a perdu beaucoup de son utilité. Tout conseille donc de réduire cet acte aux proportions les plus élémentaires, mais la pratique suit une marche tout opposée : c'est un sommaire que la loi voulait, c'est un roman qu'on y a substitué.

Il fallait au jury une analyse de quelques lignes, impartiale et limpide : c'est un très long réquisitoire que le greffier lui lira. Ainsi détourné de son but, ce document n'a plus, ni la clarté qui permettrait au jury de saisir le fait dans sa physionomie générale, ni l'allure strictement impartiale qui, au premier mot, rassurerait la conscience de ces juges soupçonneux. Ils se sentent troublés au contraire. Comment! c'est au combat oral, à la procédure publique, que vous les conviez, et le premier acte de cette procédure, avant que quiconque ait ouvert la bouche, est un long réquisitoire qui dispose les faits au point de vue de l'accusation, et risque, avant que la défense ait été entendue, de produire une impression définitive? Les jurés sentent obscurément le péril; leur méfiance augmente; et l'effet produit est certainement tout opposé à celui que pourrait attendre de son réquisitoire un rédacteur passionné. D'ailleurs (et c'est là un fait d'expérience sur lequel nous insisterons) tout ce qui est fait de partial et d'excessif en faveur de l'accusation tourne contre elle, dispose le jury aux acquittemens imprévus. Pour l'acte d'accusation, une circonstance extérieure prévient généralement ses mauvais résultats : il est lu de façon si indistincte qu'il faut le plus souvent renoncer à le suivre. Dès lors pourquoi maintenir ces longs morceaux de prose qui, s'ils ne servent pas la justice, ne sont pas non plus très utiles aux lettres? De quel vain travail surchargent-ils les parquets sollicités par tant de besognes pressantes?

Qu'on veuille bien songer que lorsqu'un amant a tué sa maîtresse, par exemple, le récit de ce fait criminel, qui résulte d'abord des procès-verbaux, des constatations, de tous les témoignages, est repris, dans son ensemble et avec forme littéraire, une première fois par le juge d'instruction, une seconde fois par le substitut du procureur de la République dans son réquisitoire définitif, une troisième fois par le juge d'instruction dans son ordonnance, une quatrième fois par la Chambre des mises en accusation dans l'exposé qui précède son arrêt, une cinquième fois par le procureur général dans son acte d'accusation. C'est beaucoup! En Angleterre, neuf fois sur dix, l'*indictment* est ainsi conçu : « Messieurs les jurés, le prisonnier à la barre est accusé d'avoir tué volontairement X...; il plaide qu'il n'est pas coupable. Maintenant il vous appartient de voir s'il est coupable ou non. »

Il est clair que, si nos documens judiciaires étaient rédigés dans un goût aussi sobre, il ne prendrait à aucun journal l'envie de les publier au prix d'une légère amende.

Pourquoi d'ailleurs n'irait-on pas jusqu'à supprimer la lecture inutile ou dangereuse de l'acte d'accusation? C'est la solution

que préconisait, il y a près d'un demi-siècle, un magistrat éminent dont le nom est déjà venu sous notre plume : M. Bonneville de Marsangy. « Cette suppression, disait-il, déchargerait les parquets des cours impériales de l'énorme travail qu'impose la rédaction des six mille actes d'accusation dressés chaque année. » On voit que du temps où M. Bonneville de Marsangy écrivait, les actes d'accusation n'étaient pas courts, et que les jurés avaient six mille affaires. Ils en ont moins de la moitié maintenant, mais les actes d'accusation sont encore plus longs, et par conséquent plus éloignés encore de la forme légale.

Il serait bien aisé de remplacer la lecture de ces actes par celle de l'*arrêt de renvoi*, qui est la source unique des questions posées au jury. Et cette suppression serait, semble-t-il, d'autant plus naturelle, qu'aussitôt après la lecture de l'acte, le procureur général a la parole *pour exposer le sujet de l'accusation;* et il semble bien que cet exposé verbal fait double emploi avec l'exposé écrit.

XIV

Mais... il y a un mais considérable! Cet exposé oral prescrit par la loi n'a plus lieu; il est tombé en désuétude. L'article 315 qui le prescrit est en pleine vigueur, mais on y contrevient dans la pratique. Précisons bien ces points : d'après la loi, voici l'ordre des procédures à l'audience. D'abord la lecture de l'arrêt de renvoi, et, si l'on veut, d'un acte d'accusation impartial et sommaire tenant en quelques lignes. Ensuite le président doit dire à l'accusé seulement ces mots : « Vous êtes accusé de tel crime ; vous allez entendre les charges qui seront produites contre vous. » *Aussitôt après* intervient la prescription de l'article 315; elle est ainsi conçue : « Le procureur général exposera le sujet de l'accusation ; il présentera ensuite la liste des témoins qui devront être entendus. » Alors, *et tout de suite*, sans que rien, semble-t-il, puisse intervenir entre l'exposé de l'accusation et le défilé des témoignages, commencera la preuve orale, le débat. C'est la loi, cela; c'est la constitution d'un débat libéral et logique, analogue au débat anglais dans ses grandes lignes : un accusé et un accusateur, qui, tout de suite aux prises, luttent dans cette arène; et au-dessus, bien haut, rassurant le juré que peut-être ont troublé les passions de la lutte, l'arbitre incontesté, le magistrat, le juge. Voilà donc la loi ; quelle est la pratique?

Nous avons vu tout ce début d'audience envahi par un réquisitoire qui a été composé sur les élémens d'une procédure mystérieuse. Maintenant, ce qui est autrement grave, l'accusateur va

se taire au moment où la loi et la logique de son rôle lui commandent de parler, et une autre voix, celle du président, va s'élever à la place de la sienne. Ce président puisera toujours dans la procédure écrite les élémens de ses récits, de ses appréciations, de ses questions, et il donnera aux jurés ce spectacle troublant d'un accusateur, et le plus redoutable, surgissant contre toute attente à la place même du juge. En effet, à cet instant où, d'après la loi, le premier témoin devrait s'avancer à la barre, le président prend la parole, et si l'affaire est compliquée, si c'est une cause célèbre, il parlera longtemps : pendant une audience, deux audiences peut-être. C'est l'interrogatoire du président d'assises.

Nous verrons dans une autre partie de ces études ce qu'est cet interrogatoire, de quels malentendus et de quelles erreurs il est l'effet et la cause. Ici notons seulement à quel moment il se place et rappelons ce qu'en a dit un célèbre criminaliste (1) : « Après l'exposé préliminaire, le président est dans l'usage d'interroger l'accusé : cet interrogatoire porte sur tous les faits de l'accusation. L'accusé est pressé de questions, il faut qu'il explique sa conduite, sa position, ses antécédens, qu'il fasse connaître son système de défense. Nous ferons à cet égard une seule observation : *c'est qu'aucune disposition de la loi ne prescrit ni n'autorise un tel interrogatoire;* il ne semble même pas que le législateur l'ait prévu; car l'article 315, immédiatement après avoir recommandé au ministère public d'exposer le sujet de l'accusation, prescrit l'interrogatoire des témoins. *Ainsi, dans l'esprit de la loi, l'accusé n'est soumis à aucun examen personnel.* » « Nous protestons, dit en terminant M. Faustin Hélie, contre la généralité d'un usage qui est devenu presque une règle. »

Mais, nous le répétons, nous n'avons pas le dessein d'insister ici sur ce sujet si important. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué la succession des événemens qui se déroulent aux yeux du jury, et d'avoir ainsi montré comment le débat a pu dévier gravement de sa marche rationnelle, ainsi que des vues du législateur.

Il est vrai que l'exposé du procureur général est traité par beaucoup de jurisconsultes de « superflu », de « périlleux » et même de « surabondant ». Il serait surabondant sans doute, s'il prenait place entre deux longs réquisitoires que la loi n'a jamais voulus. Il serait utile et rationnel au contraire si le moderne acte d'accusation et le moderne interrogatoire disparaissaient de nos habitudes judiciaires, et si cet exposé initial du ministère public servait seul à indiquer sommairement le fait à prouver et les charges à produire.

(1) *Gazette des Tribunaux* des 4, 13, 17 janvier 1843.

Car il faut le bien faire comprendre, la seule partie constitutive du débat suivant la loi, ce sont les témoignages. Tous les actes qui les précèdent et qui chez nous envahissent des journées entières, créant des incidens, des polémiques, des scandales, sont en dehors de la loi, ajoutés à elle par de fâcheuses pratiques. Un exposé en quelques phrases immédiatement suivi de l'entrée du premier témoin, telle est la loi, nul ne peut y contredire. Pourquoi donc s'en écarte-t-on? et quel bon résultat a-t-on obtenu en donnant à la procédure avant les témoignages, une tournure agressive, accusatoire, passionnée?

On n'a pas servi la cause de la répression. Nous l'avons dit, le juré le plus souvent s'inquiète de tant de réquisitoires, et par réaction, par pitié, bonté d'âme, se sent attiré vers le défenseur. N'avons-nous pas montré d'ailleurs qu'après le débat anglais, si respectueux de l'accusé, si libéral, le jury de Londres n'accorde que 13 pour 100 d'acquittemens (1893), tandis que le nombre des acquittemens devant le jury parisien s'élève parfois à 31 pour 100 (1890)?

Ainsi un mal irréparable est consommé dès le début de cette audience : on a définitivement quitté le ton de la justice pour prendre celui de la passion. Déjà des colères sont allumées; l'avocat, irrité de tant d'attaques contre son client, s'est levé vivement, a discuté, réfuté des argumens. L'interrogatoire, dramatisant les circonstances du crime, a soulevé dans l'auditoire des mouvemens d'horreur. Les réponses éperdues ou cyniques de l'accusé ont fait entrer dans les âmes la pitié ou l'indignation; l'atmosphère est échauffée, les nerfs sont tendus. Dans les yeux des gens les plus doux, les plus équitables, brille la colère légale, et chacun devient « foule ».

Et les jurés? Les bras croisés et l'air grave, ils sont (je parle des plus vifs) dans le chaos des avis successifs, des impressions contradictoires. Ils ne prennent pas de notes, et si l'un d'eux en prend par hasard, ses réflexions trahissent, dans une orthographe souvent fantaisiste, les préoccupations les plus extraordinairement étrangères au sujet réel du procès. « L' homme connu », s'il est un homme intelligent, fait des réflexions tristes. Plusieurs petits négocians ont renoncé à suivre depuis l'acte d'accusation; ils entrent dans le rêve, l'œil demi-clos. Cependant un juré, que la longue habitude fait reconnaître à certains signes, a un avis très ferme dès à présent. C'est un homme amer et obstiné, d'esprit faux et systématique à la manière de Bouvard ou de Pécuchet; il sait parler. Dans l'acte, dans l'interrogatoire, quelque chose, je ne sais quoi, l'a ému et fixé dans l'opinion définitive, dans le *oui* ou le *non* désormais incrusté dans son cerveau. Saluons ce juré, il est le « maître du procès ». La loi devait

au jury un guide, la pratique l'a mis dans la main d'un meneur.

Vienne à présent le premier témoignage, mais à la vérité il arrive un peu tard.

XV

Il arrive cependant; et dans notre affaire célèbre un interminable défilé de témoins le suit. Chacun connaît les périls et les avantages de la preuve testimoniale, et la discussion sur ce point constitue un lieu commun que Quintilien et Bentham, entre autres, ont suffisamment développé. Observons seulement qu'en matière civile, s'il s'agit d'une convention dont l'objet dépasse la valeur de 150 francs, la preuve testimoniale n'est en général pas admise. En matière criminelle, c'est presque toujours aux témoignages qu'il faut recourir, les assassins n'ayant point l'habitude de passer acte de leurs méfaits par-devant notaire. La Cour d'assises a donc été constituée pour la preuve testimoniale, elle y règne et y régnera.

Comment, d'après la loi, cette preuve est-elle « administrée »; comment s'opère « l'extraction du témoignage »? Le système de notre Code est, on le sait, fort différent du système anglais; le juge en Angleterre n'adresse presque jamais de questions aux témoins, et ceux-ci, à charge ou à décharge, sont successivement examinés par l'accusateur et par l'accusé. Chez nous, la « direction » de la preuve testimoniale appartient au président d'assises, mais, sur ce point encore, il y a une notable différence entre la pratique et la loi. D'après la loi, toute déposition doit être spontanée; on « entend » un témoin, on ne l'interroge pas. Quand le témoin s'est tu, après avoir fourni aux jurés en toute indépendance l'impression de son libre récit, des éclaircissemens peuvent lui être demandés, d'abord par l'accusé, ensuite par les juges, les jurés, le procureur général et même par le président.

Dans la pratique, il arrive trois fois sur quatre que la « déposition spontanée » se réduit à quelques mots, après lesquels le témoin est longuement interrogé par le président des assises. L'accusé, l'accusateur et les jurés ne sont admis qu'ensuite à poser des questions. Ces habitudes peuvent offrir certains avantages, mais leur inconvénient capital est de mêler le président à la lutte, de le conduire à des duels successifs avec l'accusé ou avec les témoins, de l'obliger à abandonner de plus en plus son rôle d'arbitre.

Il y a une autre différence essentielle entre le système anglais et le nôtre. A Londres, le témoin ne doit être entendu que sur les faits dont il a connaissance par lui-même et d'une manière immé-

diate; le juge doit l'interrompre s'il dépose d'ouï-dire. En outre il ne peut être posé de questions « qu'autant qu'elles ont trait directement à l'affaire. » Sans doute on peut, par exception, déroger à ces principes, mais ils forment un ensemble de traditions et de pratiques que le juge anglais fait respecter.

Chez nous, les témoins « par ouï-dire » arrivent par légions, apportant à l'audience les rumeurs vaines et dangereuses, les racontars sans fondemens qui peuvent impressionner. Quand cette foule est à la barre, quelle vigueur il faudrait pour la dominer! Quelle prudence serait nécessaire pour ramener sans cesse le témoin aux faits de la cause, pour l'empêcher de se livrer à ses passions et à ses haines! Si on le suit, au contraire, dans les dangereuses digressions auxquelles il sera entraîné, à quelles déviations du débat, à quelles scènes de violence et de scandale ne peut-on pas être amené! Ce n'est plus l'accusé seul, ce sont ses enfans, sa femme, ses proches, les précepteurs, les domestiques, dont la vie privée va être mise au jour, dans un déchaînement de médisance ou de calomnie!

Sans doute il ne faudrait pas, en essayant de circonscrire le débat, entraver en quoi que se soit la liberté de la défense; mais les abus du système actuel ont apparu si nettement que tout récemment, au Sénat, on a cherché à y porter remède. On s'est occupé d'un point spécial, sur lequel des affaires récentes avaient attiré l'attention : les dépositions des enfans de l'accusé. Par un motif de haute convenance, la loi ne reçoit point ces témoignages; par un détour de la pratique ils sont trop souvent accueillis. Le président reprend « à titre de renseignemens et en vertu de son pouvoir discrétionnaire » les déclarations que la loi repousse. Le Sénat voulait, dans ce cas spécial, supprimer, ou au moins restreindre ce droit du président d'assises, que les criminalistes traitent d'exorbitant. Cet effort a échoué; pourquoi? Parce que, dans bien des cas, qu'il n'est pas possible de prévoir ni de classer (le nombre des *espèces* étant illimité à la Cour d'assises) l'audition des enfans sera indispensable à la manifestation de la vérité.

Que faire alors?

« Je crois, disait (1) un honorable sénateur, que ce qui vaudrait le mieux serait que M. le garde des sceaux voulût bien rappeler aux présidens d'assises qu'on doit éviter autant que possible de faire comparaître les descendans vis-à-vis de leurs ascendans. » On a donc bien compris que c'est sur le président

(1) Séance du 18 novembre 1895.

d'assises qu'il faut agir. Mais des circulaires y suffiraient-elles? Ne faut-il pas une réforme d'ensemble pour rendre possible à ce magistrat le retour à son rôle d'arbitre supérieur, de témoin sans passion? Nous reviendrons sur ce sujet dans une autre partie de ces études.

Constatons que dès aujourd'hui la loi impose au président le devoir de « rejeter tout ce qui tendrait à prolonger les débats inutilement. » Et c'est là un texte bien sage. S'il n'est pas observé, si, durant plusieurs heures, des témoignages passionnés, entraînant le débat dans des digressions lointaines, se succèdent devant le jury, il éprouve à les coordonner, à les classer, à en faire la critique, une difficulté presque insurmontable. Même si ces dépositions étaient peu nombreuses, topiques, énergiquement ramenées au point central du débat, la difficulté serait grande encore (Bentham l'a très clairement démontré) de constituer dans l'esprit du juré la *permanence* du témoignage. Le témoignage qui n'a pas été écrit, dit Bentham, « devient à chaque moment plus sujet à s'altérer et à se perdre; s'il a été à l'origine exact et complet, il cesse bientôt de l'être... et si un mot essentiel est oublié, ou douteux, ou en dispute, sur quoi la décision sera-t-elle fondée? » C'est pour prévenir ce danger que le juge anglais prend des notes, et constitue ainsi la *permanence* des témoignages produits à l'audience. Chez nous on peut affirmer que dans toute affaire longue et compliquée, les jurés après quelques heures ne sont plus en état d'apercevoir l'ensemble des dépositions dans leurs points essentiels, et à plus forte raison de faire « la critique du témoignage. » Leur mémoire peu exercée se refuse au tour de force qu'on exige d'elle; ils subissent passivement ces déclarations orales qui se superposent en couches successives, se pénétrant, se coagulant en une masse informe dans leurs cerveaux fatigués. Aussi l'impression que leur produira telle ou telle déclaration résultera presque toujours de l'apparence extérieure, de la plastique du témoignage. Tel témoin par ouï-dire, qui en Angleterre n'eût pas été entendu, produira plus d'effet que tel autre qui a vu de ses yeux, si son allure est meilleure et son ton plus persuasif. Avocats et accusateur le savent bien, et c'est en vue de cette impression extérieure à produire sur le juré que la liste des témoins est composée, maniée et remaniée avec art par l'accusation et la défense. On peut dire qu'il y aurait grand avantage, en toute « cause célèbre, » à réduire cette liste de moitié.

En attendant, dans l'affaire qui nous occupe, les témoignages violens et passionnés, les confrontations émouvantes se sont succédé pendant de longues heures, provoquant les applaudissemens

ou les murmures. Dans cette atmosphère surchauffée, tout est favorable à l'éclosion d'un *incident*.

XVI

Qu'est-ce qu'un *incident* à la Cour d'assises? La définition en est difficile; c'est une circonstance généralement puérile, qui, dans ce milieu spécial devenu fiévreux et impressionnable, prend tout à coup d'immenses proportions, et peut, sans que l'on sache exactement pourquoi, déterminer le verdict le plus inattendu. La « physiologie de l'incident d'assises » pourrait tenter un analyste; mais comment parvenir à fixer cet absurde et curieux phénomène? On « subit » l'incident comme un choc électrique, on ne l'observe pas. Les vieux routiers de la Cour d'assises, après avoir énuméré toutes les difficultés, tous les périls de la juridiction, disent enfin aux jeunes en secouant la tête : « Et puis, il y a les incidens! » Et les acteurs du drame en ont peur et envie comme d'un danger attirant, car l'incident, la soudaine bourrasque, dont nul à cette audience ne saurait prévoir la place ni le lieu, peut créer des triomphes personnels, ou des chutes imprévues.

Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des incidens officiels de l'audience, de ceux qui sont prévus par la loi et décrits dans les traités d'instruction criminelle, tels que les rébellions de l'accusé, les renvois de l'affaire à une autre session, les suspicions de faux témoignage... non, le vrai incident n'a rien en soi de juridique. Il peut se rattacher aux faits de la procédure; mais cela est exceptionnel; et il naît généralement de circonstances entièrement étrangères à l'objet réel du procès.

L'incident qui va naître peut s'annoncer par quelques symptômes que saisissent les habitués du lieu. Il éclate, et soudain tout s'efface devant lui : la solution du procès va dépendre de l'incident et du fait ou du mot qu'il appelle. Il y a un mot à dire ou bien à taire, une démarche à prescrire ou à défendre. C'est le président, ou le ministère public, ou l'avocat que le hasard a mis sur la sellette. Que va-t-il se passer? On discute, on s'agite. Et les préoccupations extérieures à l'affaire, d'ambition, de succès ou de défaite personnelle, les intérêts de coterie et de parti d'envahir de plus en plus la scène. Qui a fait naître l'incident? Les connaisseurs, les critiques se prononcent : c'est celui-ci par sa maladresse; c'est celui-là par son habileté; c'est un mot d'un témoin, c'est un article à sensation... et au milieu d'un tel tumulte, des passions et des fièvres, que devient la question précise de savoir si là-bas, il y a dix ans, cet homme a tué?

Les jurés cette fois ont quitté leur attitude calme et somnolente; leurs langues se délient et leurs regards s'allument. On les voulait, par une sorte de complicité universelle, tirer hors de l'affaire. La chose est faite, et ils ont pour toujours perdu de vue l'objet du procès.

Qu'attend cet auditoire haletant? La réponse à un télégramme envoyé par un des témoins; il s'agit de savoir à quelle inspiration, qu'on soupçonne et réprouve, le dénonciateur a pu obéir en révélant après dix ans le crime à la justice. Voici la réponse! Elle démontre que c'est bien ce personnage, dont la déposition hier a soulevé des huées, qui avait dicté la dénonciation; c'est un coup de foudre, une émotion générale! Les plaidoiries sont inutiles, l'acquittement est décidé!

Certes, il sera heureux, si la preuve du crime n'est pas faite, que le dénonciateur devienne de plus en plus haïssable, et que les jurés soient ainsi, par le fait d'un incident sans valeur, préparés à une bonne justice. Mais cela est de pure fortune; ce qui reste, c'est que le procès reçoit sa solution de circonstances secondaires qui ne sauraient raisonnablement la commander. Ce n'est pas au dénonciateur, mais au fait dénoncé qu'il faut que l'on s'attache, et, si le fait n'est pas prouvé, s'il reste un doute raisonnable, c'est pour cela qu'il faut acquitter, très vite et simplement, sans drame et sans spectacle. Pour un seul incident qui secourt, par hasard, la justice, il y en a cent qui doivent l'égarer, car (c'est peut-être là sa définition véritable) la nature de l'incident est en général telle que l'importance qu'il acquiert au débat est en raison inverse de celle qu'il y devrait obtenir.

Plus le débat sera logique et bien réglé, plus l'incident y deviendra rare. Sa disparition démontrerait que la juridiction criminelle est au point de la perfection; qu'elle a su se dégager des influences extérieures qui agissent aujourd'hui si dangereusement sur elle.

Un des agens les plus actifs de ces influences extérieures, c'est le public présent à l'audience, qui excite et entretient la fièvre générale par son attitude militante au cours du débat. Il ne faut pas s'étonner de cette attitude. Des débats si visiblement disposés « en vue du public » ne peuvent manquer de le passionner, et pour éviter les manifestations des indignations ou des enthousiasmes de la salle, des mesures de police ne suffiront jamais. Tant que les acteurs du drame judiciaire travailleront (à leur propre insu et par suite de traditions dont ils ne sont pas les auteurs) à enflammer les passions, aucun d'eux n'aura l'autorité suffisante à les empêcher de se manifester. Elles se mani-

festent donc avec violence, parfois avec scandale, et qui connaît les jurés et a causé avec eux sait combien ce spectacle provoque en eux l'étonnement et le blâme. Cependant, malgré eux ils en subissent l'influence, et le sourd murmure approbateur ou réprobateur qui accompagne tel ou tel témoignage ne peut manquer de les impressionner. Quand la foule intervient et dicte la sentence, le juré s'indigne... et il obéit. On ne nous accusera pas d'exagération, car chacun connaît, même sans avoir suivi les audiences, le rôle joué par le public en Cour d'assises. Ouvrons les journaux au hasard :

Voici une confrontation dramatique; elle a « tenu toutes les espérances que les amateurs de scandale avaient pu mettre en elle... Ces deux hommes (l'accusé et un témoin) se sont déchirés à belles dents avec l'âpre volupté de s'enfoncer réciproquement leurs crocs dans la gorge. » Le public « marque les coups »; à un moment l'accusé « bondit le poing levé ». Alors, « mouvemens en sens divers, » les uns « applaudissent l'accusé », les autres « le huent ». Cependant, un témoin antipathique se présente à la barre; aussitôt « c'est une colère à peine dissimulée qui monte de la salle vers la brute qui se cache derrière son mouchoir »; tout à l'heure « une rumeur de dégoût a parcouru l'auditoire », à présent « les dames se cachent en rougissant derrière l'éventail, le jury se tord, et l'audience est suspendue au milieu de rires homériques. » Voilà donc ce qu'on tolère du public aux audiences actuelles. Aux audiences d'hier se montrait-on plus rigoureux? Je trouve la réponse dans un intéressant *Éloge de Lachaud :* « Dans l'affaire A... des applaudissemens frénétiques éclatent et se continuent pendant plusieurs minutes accompagnés des cris : Bravo! bravo! et de trépignemens de pieds. » (*Gazette des Tribunaux.*) Une autre fois « la foule franchit la barre. » Dans l'affaire T... « le défenseur est interrompu par une explosion de sentimens qui débordent de tous les cœurs; l'émotion se traduit sous toutes les formes; ce sont des cris, des sanglots, des gémissemens, des larmes. » (*Gazette des Tribunaux.*)

Il est superflu de démontrer l'inconvenance et les dangers de cette attitude du public. On sait combien toute foule est versatile, et on voit fréquemment à une première audience le public attendre et réclamer une sévère condamnation, et le lendemain, après une journée émaillée d'*incidens*, accueillir avec transport l'acquittement. Cette ingérence de la foule, cette influence directe exercée par elle sur le verdict ne peut que pousser aux plus graves incohérences. Elle est souvent barbare pour l'accusé, et toujours hautement contraire à la dignité de la justice. Il faudra

autre chose que d'énergiques circulaires et d'énergiques présidens pour amener un changement définitif dans cet état de choses; il faudra imposer à tous, par des réformes d'ensemble, un débat plus rationnel, plus calme, et peut-être, hélas! ennuyeux.

Cependant les dépositions sont finies et les jurés ne sont pas au bout de leurs épreuves. Aux incidens de toutes sortes, aux témoins, aux experts, sur le rôle desquels il faudra revenir, va succéder le duel oratoire. Le jury maintenant va se trouver face à face avec son plus redoutable adversaire : l'éloquence. Nous examinerons ailleurs le réquisitoire et les plaidoiries, qui forment des élémens distincts dans le mécanisme de la Cour d'assises. Quand l'avocat s'est tu, c'est le jury qui a la parole et sa tâche active commence.

XVII

Le débat est clos : les douze jurés ont quitté l'audience et les voilà, portes gardées, dans le refuge silencieux où va s'élever la voix de leur conscience, où leur « intime conviction » doit enfin déclarer le verdict. Quel est leur état d'âme? Celui d'un despote ignorant et bien intentionné. Ils croient à leur « omnipotence », et ce trait, au dire des hommes qui connaissent le mieux le jury anglais, est un de ceux qui distinguent profondément le juré français du juré britannique (1). Au-dessus de la loi, dans la région des fantaisies et du caprice, c'est là que les flatteurs ont transporté nos juges, c'est là qu'ils planent en possession paisible du pouvoir souverain et du droit qu'on leur a prêté de « faire grâce ». En quel sens exercer leur pouvoir? Nous savons que dès leurs premiers pas au labyrinthe de l'audience le fil conducteur a glissé de leurs doigts, et qu'aucune Ariane n'est venue les remettre sur le bon chemin. Mais, de droite et de gauche, des voix passionnées, suppliantes ou vengeresses, leur ont crié dans l'obscurité des appels confus, entre-croisés, contradictoires. Ils ont eu des opinions troubles, mollement aperçues et vite délaissées : tel argument leur sembla digne de remarque; tel autre les a indignés; ce témoin a plu : quel dommage que sa déposition ait été contredite par la conclusion de l'expert! mais le « savant expert » lui-même n'est-il pas convaincu de stupidité par la lecture que l'avocat a faite de dix lignes choisies dans l'ouvrage d'un autre savant homme, le vrai savant celui-là? Comment additionner ces impressions rivales et en extraire l'intime conviction? La loi offre un moyen : c'est le délibéré.

(1) Mittermaier, *Traité de la procédure criminelle en Angleterre, en Écosse et en Amérique.* — Stephen, *Juryman's guide*, p. 135. *Styles*, p. 222.

Qu'est-ce que délibérer? C'est d'abord s'asseoir autour d'une table. Les jurés sont assis, et à présent ils se regardent, ne sachant trop que dire, car le délibéré avec autrui implique un antérieur délibéré avec soi-même; il suppose et ne fait que traduire les opérations de l'esprit auxquelles nos juges furent inhabiles. Tous ceux qui savent de quelles difficultés s'environne l'acte complexe du « délibéré » dans une réunion d'hommes sages, instruits et expérimentés, savent ce que peut être la délibération du jury criminel après le débat dont on l'a rendu spectateur et victime. De deux choses l'une : ou le délibéré, absolument nul, consistera dans un bruit confus, le bruit de gens qui parlent à la fois, sans s'écouter l'un l'autre, et lancent au hasard des phrases sans valeur; ou bien le « meneur » prendra d'abord la parole, sous l'œil bienveillant du chef du jury, et n'aura pas de peine à conquérir le verdict le moins raisonnable.

Mais, dira-t-on, il y a par hypothèse dans ce jury un homme intelligent, « l'homme connu », celui auquel le débat inspirait des réflexions tristes? Eh bien! neuf fois sur dix, cet homme instruit et sensé fera en chambre du conseil tout justement ce qu'il a fait à l'audience : il ne fera rien, il ne dira rien. C'est une règle générale en France : il n'est pas *comme il faut* d'intervenir; l'homme *comme il faut* s'attriste, même il déplore, il prend des notes psychologiques, le « meneur » est pour lui un sujet d'immense joie philosophique, il le voit, il le suit, il le pique dans sa mémoire d'homme de goût comme un étrange coléoptère, il analyse... mais il n'intervient pas.

Dieu sait pourtant s'il aurait sujet de remettre chaque chose à sa place, de planter hardiment au milieu de ce cénacle troublé le drapeau d'une raison droite et ferme. Et les jurés, c'est ce qu'il faut nettement dire, iraient droit au drapeau s'ils le voyaient enfin. Ils accourraient vers la justice, car ils la veulent, ils l'aiment, ils la désirent ardemment; et c'est parce que les jurés aiment la justice qu'il faudra garder le jury, mais en l'organisant.

En attendant, le « meneur » pérore et pousse au vote le troupeau. Troupeau d'autant plus affolé qu'il a le devoir de répondre à une question non seulement très ardue, mais encore très mal posée : insistons sur ce point.

En Angleterre, dit sir Richard Phillips (1), « les termes mêmes d'un verdict, en matière criminelle, indiquent les pleins pouvoirs du jury, et renferment un jugement sur le fait et *sur la loi*. » Le magistrat a donné des instructions sur le *point de droit*, et

(1) *Des pouvoirs et des obligations des jurys.*

le juré, juge du droit, se conforme à ces instructions. Il pourrait cependant, lui aussi, faire acte de fantaisie et d'*omnipotence*, mais il se conforme aux instructions du juge parce qu'il a en lui une pleine et entière confiance. En revanche, ce juré anglais n'a point à s'occuper de la peine, et par conséquent (car ce système est au moins logique) il n'a pas à se prononcer sur la question des circonstances atténuantes. Enfin, comme nous l'avons dit, il n'a à résoudre qu'une seule question qui contient tous les faits de l'accusation. Précisons à présent l'objet des délibérations de notre jury. Son chef a sous les yeux la « feuille des questions » et un paquet de pièces.

D'abord, que sont ces pièces? Elles sont la « procédure écrite » qui, sous une forme dangereuse, revient ici après le débat. Qu'on remette aux jurés l'acte d'accusation, cela se comprend à merveille; qu'on leur remette (et cela n'a point lieu en France) des notes impartiales photographiant le débat oral, cela se comprendrait aussi; mais qu'on leur fournisse toutes les pièces du procès ou, ce qui serait plus grave encore, un choix de pièces assorties triées dans le dossier, à l'exception des déclarations écrites des témoins, cela suffirait à démontrer l'incohérence d'une loi qui n'a pas su opter entre la preuve orale et la preuve écrite, entre le système anglais et le système de l'ordonnance de 1670. Mais passons sur ce point, car il est acquis en fait que les jurés ont d'ordinaire le bon sens de ne pas accroître leurs incertitudes en se livrant à l'étude des pièces.

Un autre soin les occupe; celui de bien comprendre ce qui est écrit sur cette « feuille de questions. » Heureux si le fait à juger se décompose en deux ou trois points bien simples! mais s'il s'agit de faux ou de vols qualifiés, la « feuille de questions » sera un gros cahier. Pourtant, même dans ce cas, nos jurés actuels sont plus fortunés que leurs pères. Du temps du *Code des délits et des peines*, de cet ingénieux et compliqué mécanisme d'horlogerie judiciaire que Merlin avait composé, un curieux a compté « jusqu'à 26 000 questions posées au jury dans une seule affaire. » C'était à dégoûter du jury un peuple moins ardent à s'affranchir des obligations du concours civique que ne l'est le peuple français! En 1808, le tribun Faure dit qu'il fallait « établir le juste milieu entre des questions trop divisées et une seule question indivisible. » De sorte qu'à présent le juré n'est guère exposé à 26 000 questions, ni à 2 600, mais assez souvent à 260.

Et le mal ne serait pas grand si l'on s'entendait une bonne fois sur l'étendue et les frontières « du point à juger » que ces questions soumettent au jury. Mais d'abord (nous l'avons dit et

il faut le redire, car c'est le principe qui domine et dirige toute l'œuvre de la juridiction) la distinction du fait et du droit est une distinction impossible. Qu'est-ce que la question de savoir si l'accusé « a commis le crime de faux »? C'est une question de droit. Qu'est-ce que la question de savoir si ce vol a été commis « avec effraction »? C'est une question de droit. A qui sont soumises ces questions de droit? Au jury. On voit donc bien que le juré est juge du droit, mais comme la loi ne veut pas qu'il en soit ainsi, malgré l'évidence, il en résulte que personne n'est chargé de donner au jury avec autorité les définitions et notions légales qui, neuf fois sur dix, lui sont indispensables pour accomplir sa tâche en sachant ce qu'il fait.

Venons à la peine. Le juré, nous l'avons dit, « manque à son premier devoir » s'il y songe; mais, d'autre part, le débat, la juridiction tout entière, sont organisés de telle sorte qu'il ne peut pas ne pas y songer. Dans sa défiance du juré, le juge a voulu agir sur le verdict, et dans sa défiance du juge le juré veut agir sur la peine, de sorte que tout est confondu.

Devant cette tendance, aussi invincible qu'illégale, des jurés à penser aux conséquences de leur verdict, les mœurs avaient déjà installé à la Cour d'assises un régime bâtard, de concessions réciproques, d'indiscrétions tolérées ou réprimées, quand la loi est venue officiellement se contredire elle-même et détruire dans un article (341) ce qu'elle avait édifié dans un autre (342) en les laissant subsister tous les deux. En effet, depuis plus de soixante ans, les jurés français ont à déclarer, en toute matière criminelle, « s'il y a des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. » Quel effet peut avoir une telle déclaration? Le voici : elle oblige la Cour à abaisser la peine d'un degré, et l'autorise à l'abaisser de deux degrés. Exemple : la peine prononcée par la loi contre cet accusé reconnu coupable est celle de la mort, mais il existe en sa faveur des circonstances atténuantes. La Cour, en ce cas, ne peut plus prononcer la peine de mort; elle a la faculté de prononcer, soit la peine des travaux forcés à perpétuité, soit, si elle le veut bien, la peine des travaux forcés à temps.

Soumettre au jury la question des circonstances atténuantes, c'est donc bien lui soumettre la question de savoir s'il faut abaisser la peine ou non. Et comment décider s'il faut abaisser la peine sans connaître la peine, sans songer à la mesure dans laquelle elle sera abaissée? Et comment, enfin, les jurés, que la loi convie à penser à toutes ces choses, ne seraient-ils pas stupéfaits que la loi leur fasse en même temps un devoir de n'y pas penser?

Dans les faits, à l'audience, quel douloureux spectacle que celui qui est engendré par de telles contradictions! Aujourd'hui, par suite de quelque circonstance, cet avocat a pu faire à la peine une allusion discrète sans être arrêté par le président; demain, s'il y touche d'un mot, il sera rappelé à l'ordre; après-demain le président donnera l'exemple et dira, comme dans la cause célèbre qui, il y a quinze ans, sonna, dit-on, le glas du « résumé » : « Messieurs les jurés, la peine sera ce que vous voudrez. »

Et combien ce spectacle est plus pénible encore si, quittant les généralités, nous touchons en passant à quelques cas partiliers.

Cette fille a tué son enfant nouveau-né. Quelle peine a-t-elle encourue? La peine est un peu dure; ce n'est point celle du « meurtre », mais bien celle de l' « assassinat », c'est la peine de mort. Or, il y a quelque temps que les mœurs ont sauvé du bourreau la mère misérable et coupable qui a commis le crime d'infanticide. Il y a toujours dans les affaires de cette sorte un complice plus ou moins inconnu, qu'aucune loi n'atteint encore, et dont l'impunité protège, par contraste, la malheureuse accusée. Cependant, il faut une peine. Laquelle? Le jury peut-il répondre à cette question : « L'accusée est-elle coupable d'avoir volontairement donné la mort à son enfant nouveau-né? » sans connaître les conséquences de son verdict? Mais l'avocat a risqué le mot : « Si vous dites *oui*, c'est la mort! » Et ces jurés, émus et effrayés par leur tâche impossible, pensent, sans l'oser dire : « Il nous faudrait plus de lumière, il nous faudrait l'explication complète, ouverte, de la loi. » Et tout cela est tellement faux et bizarre que l'on en vient souvent, malgré la loi, à dire la loi à l'audience. Les jurés savent enfin que l'accusée, s'il y a des circonstances atténuantes, ne peut pas être condamnée à une peine inférieure au minimum des travaux forcés à temps.

C'est trop encore! Pourquoi la Cour, comme en Hollande, comme en Angleterre, n'est-elle pas libre de fixer la peine à son gré, sans autre limite qu'un maximum légal? Pourquoi, en tous cas, le législateur n'a-t-il pas modifié cette loi sur l'infanticide, inhumaine et inapplicable? Les jurés n'ont cure de ces choses et ils se préparent à acquitter, quand leur esprit s'arrête sur une autre question qui, dans la même affaire, va leur être posée : « L'accusée a-t-elle *supprimé* l'enfant né vivant dont elle était accouchée? » Qu'est-ce que cela veut dire, et quel est ce crime nouveau superposé à l'infanticide et distinct de lui? C'est un crime qui a eu pour effet de « supprimer l'état civil » de l'enfant. C'est un crime prévu par un texte compliqué de distinctions et

de définitions légales. Ce sont des questions *de droit* qu'il faut que les jurés résolvent, bien qu'ils ne les comprennent pas, et que chacun ait le devoir de ne pas les leur expliquer. Et l'avocat, dans cette confusion, aura beau jeu pour prétendre que la « suppression d'enfant » ne vient là que pour rassurer le jury, en permettant à la Cour d'appliquer la peine d'un an de prison ! Telle est dans une affaire d'infanticide la situation de ces jurés, *juges du fait*, auxquels la loi défend de *songer à la peine*.

Autre exemple : cette femme a tué son amant. Nous n'avons ici rien à dire du « crime passionnel », sauf que dans ces sortes d'affaires, nul ne peut attendre raisonnablement du jury qu'il ne songe pas à la peine. Ces exemples, on le devine, pourraient être multipliés et il n'y a guère de cas où le juré, dans la situation fausse et équivoque où on le place, ne soit pris d'embarras et de trouble et exposé à commettre de véritables bévues.

Mais revenons au délibéré. Dans l'affaire soumise à nos jurés il ne s'agit, on s'en souvient, ni d'un crime d'amour ni d'un infanticide, où le jury est vite conduit à l'acquittement. La cause est grave et douteuse, l'accusé nie, les jurés hésitent. Vainement le « meneur » qui a la gloire d'avoir fait ressortir quelque circonstance accessoire, prétend tout emporter avec son unique argument. Il n'a point encore « sa majorité ». Alors, dans l'embarras général, une voix s'élève : « Si nous faisions prier monsieur le président de venir au milieu de nous ? » Et bientôt en effet, le président est annoncé, il prend place autour du tapis vert.

XVIII

Ainsi, ces deux sortes de juges que tout a séparés jusqu'à l'heure où nous sommes, se trouvent réunis pour la première fois. Ce sont d'honnêtes gens qui cherchent la justice, mais qui n'ont pas le droit de la chercher ensemble : alors, pourquoi se réunissent-ils ? Que peuvent-ils dire, que peuvent-ils faire qui ne soit contraire à la loi ? Au milieu du secret, si rigoureusement prescrit, et qui est l'essence même de ce délibéré, pourquoi le président est-il donc appelé ? Le président est le droit, la loi, la science, la peine. Le juré est le fait, l'intime conviction.

C'est un mur que le code a péniblement édifié entre ces êtres. Tout cela ne serait donc qu'un leurre, un château de cartes sur lequel on souffle au dernier instant ? A l'audience, où leurs yeux et leurs consciences se cherchaient et s'appelaient en vain, ce président et ce juré n'ont pu s'expliquer, se compléter, se rejoindre,

parce que la loi le défend. Comment ici, dans le mystère, en l'absence de l'accusé et de l'accusateur, pourraient-ils faire sans contrôle ce qu'ils n'ont pu faire en public?

Il faut que dans la loi un texte bien formel, — et bien étrange, — consacre cette anomalie.

Or ce texte n'existe pas. Un tel conciliabule n'est point prescrit, ni prévu par le Code; il ne constitue qu'une dangereuse pratique. « Une communication particulière et secrète du président avec les jurés, dit un criminaliste (1), ne semble-t-elle pas menacer l'indépendance de ceux-ci? N'est-il pas difficile d'admettre que ce magistrat puisse leur donner des renseignemens qui ne soient pas contredits, leur affirmer des faits qui ne soient pas discutés? Ne pourrait-il pas émettre ainsi une opinion qui influencerait l'opinion du jury? Et quand il maintiendrait ses explications dans les termes d'une stricte impartialité, ne suffit-il pas que l'accusé puisse suspecter une telle communication et s'inquiéter de l'indépendance de ses juges pour qu'elle doive être interdite? » Qui pourrait nier la justesse de ces remarques?

Nous n'avons pas dissimulé qu'à notre sentiment le code d'instruction criminelle a mal réglé les rapports du jury avec la Cour, du magistrat populaire avec le magistrat professionnel, et nous croyons qu'il y a dans cet ordre d'idées des réformes à tenter, des formules nouvelles à trouver; mais, en attendant, restons dans la loi; telle qu'elle est, elle vaut encore mieux que beaucoup de pratiques qui tendent à se substituer à elle, et qui, toujours dirigées par les intentions les plus pures, se retournent néanmoins contre ceux qui en font usage.

Tout est faux et contraint dans l'entrevue du président avec le jury. Voilà des hommes irréprochables qui se comprendraient vite s'ils pouvaient parler à cœur ouvert; ces jurés (nous l'avons vu récemment) sentent parfois leurs méfiances se transformer en un courant de sympathie qui les entraîne vers un président humain et loyal; qu'importe? l'entente ici est impossible. On est réduit aux demi-mots, à l'expression de certaines tendances, et finalement, les malentendus se produisent; on s'est mal compris, on n'a pu tout dire, et, sur quelque incident, il arrive que l'opinion publique déchaînée fait porter à un homme tout le poids d'une tradition aussi périlleuse qu'étrangère au vœu de la loi.

Enfin, le président a quitté les jurés, et aussitôt après son

(1) Faustin Hélie, *Traité de l'instruction criminelle*, t. IX, p. 177.

départ le « meneur » a repris la parole. La minute lui est propice ; il a maintenant « sa majorité ». Les opinions sont faites et on procède au vote. Depuis soixante ans, ce vote a lieu au scrutin secret ; nous sommes de ceux qui le regrettent. C'est par-dessus tout dans les choses de justice qu'il faudrait que chacun eût, avec sa pleine indépendance, l'entière et publique responsabilité de chacun de ses actes.

En Angleterre il faut, nous le savons, que les jurés se mettent d'accord. Cette obligation de constituer l'unanimité a ses inconvéniens, et soulève, même chez nos voisins, les plus sérieuses controverses. Elle a en tous cas l'avantage de donner aux décisions du jury une autorité imposante et de faire obstacle aux fâcheux commentaires qui peuvent suivre nos verdicts rendus à la simple majorité. Sans prendre parti sur cette question complexe, souhaitons du moins que nos jurés votent à voix haute. Ils ne méritent pas, à notre avis, l'accusation de *peur* qu'on leur a souvent jetée à la légère ; mais si en quelque circonstance, devant des menaces directes, ils ont eu une défaillance, ce vote secret en a été certainement complice. En face d'un danger, tout juré français eût rougi de déclarer sa faiblesse, et, par un louable amour-propre, eût pris le parti du courage.

Enfin notre jury a épuisé sa tâche, le verdict est rendu. Si ce verdict est sage, rendons-en grâces aux dieux, car les hommes n'ont peut-être pas fait tout ce qui dépendait d'eux pour aider à ce résultat.

Comment ont concouru à cette décision, bonne ou mauvaise, et à l'arrêt qui va la suivre la Cour, le président, le barreau et le ministère public ? C'est sur ces points que nous allons maintenant porter notre examen.

JEAN CRUPPI.

LE ROMANTISME

ET L'ÉDITEUR RENDUEL

II [1]

EUGÈNE RENDUEL ET PÉTRUS BOREL, LAMENNAIS, ALFRED ET PAUL DE MUSSET, SAINTE-BEUVE

III

JULES ET PAUL LACROIX. — EUGÈNE DE MONGLAVE
LOUIS DE MAYNARD. — PÉTRUS BOREL. — F. DE LAMENNAIS.

Au premier rang des écrivains qui alimentèrent la librairie Renduel et qui, aidant à son succès, profitèrent de sa vogue, figurent les frères Lacroix. Ce sont peut-être eux qui, après Hugo, ont fourni à Renduel le plus grand nombre d'ouvrages; mais, que ce fût accord formel ou convention secrète, chacun d'eux paraissait s'être approprié un genre spécial et l'exploitait à l'exclusion de l'autre. Tous les deux appartenaient au romantisme le plus ardent, mais Jules Lacroix choisissait de préférence ses sujets de romans dans le monde contemporain, tandis que Paul, mettant à contribution toutes les époques de l'histoire de France depuis le moyen âge jusqu'à la Restauration, jetait en pâture aux lecteurs un nombre infini de productions mélodramatiques. De 1833 à 1835, Jules Lacroix fournit chaque année à Renduel un roman à sensation, dont le titre seul était un appât pour les gens avides d'émotions violentes : *Une Grossesse* d'abord, puis *Corps sans*

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895.

âme, enfin *Une Fleur à vendre*. Mais qu'était-ce que trois romans — cinq volumes en tout — auprès de l'énorme bagage, auprès des dix, vingt, trente histoires, plus pathétiques, plus terrifiantes les unes que les autres, écrites par Paul Lacroix tant sous son propre nom que sous le pseudonyme demeuré célèbre du Bibliophile Jacob?

C'est sous ce nom d'emprunt qu'il avait produit en 1829 ces *Soirées de Walter Scott* qui avaient assuré le succès de l'entreprise de Renduel. Ce fut encore sous ce masque transparent qu'il publia à la même librairie *les Deux Fous, histoire du temps de François Ier; le Roi des Ribauds, histoire du temps de Louis XII; la Folle d'Orléans, histoire du temps de Louis XIV; Vertu et Tempérament, histoire du temps de la Restauration; les Francs-Taupins, histoire du temps de Charles VII; la Danse macabre, histoire fantastique du quinzième siècle; Pignerol, histoire du temps de Louis XIV; Un Divorce, histoire du temps de l'Empire;* puis enfin *Mon Fauteuil* et *Quand j'étais jeune, souvenirs d'un vieux*, histoires d'on ne sait quand. Toutes les époques de notre histoire y avaient déjà passé, que l'esprit inventif du romancier semblait toujours intarissable; si bien qu'il put recommencer la série avec d'autres éditeurs et fournir encore au public palpitant quantité de nouvelles histoires de tous les temps.

Si abondante qu'elle soit, la correspondance des deux frères avec Renduel est malheureusement moins riche que leur imagination romanesque, et il suffira de reproduire une lettre de chacun d'eux. La première est d'un malade à court de santé et d'argent; la seconde d'un esprit susceptible et prompt à se fâcher pour l'incident le plus inoffensif.

Mon cher ami, je suis depuis quinze jours avec une inflammation d'entrailles et souffrant comme un damné. — Voilà ce qui m'a privé du plaisir de vous voir si longtemps. Cependant je vais mieux, j'ai maintenant la force de corriger mes épreuves.

Les médecins et les apothicaires m'ont ruiné, ruiné complètement, si bien que j'ai recours à votre complaisance et vous prie de m'avancer *trois cents* francs. Je présume que cette somme ne vous gênera nullement et elle me sera d'un grand secours.

Si vous pouviez ce matin les remettre au porteur, vous m'obligeriez beaucoup.

Votre ami dévoué,

JULES LACROIX.

21, mercredi.

Mon cher Renduel, j'ai été plusieurs fois vous voir avec l'intention de vous entretenir sur un sujet plus important et plus délicat qu'une affaire d'intérêt; mais je n'ai jamais pu me trouver absolument seul avec vous pour entamer une question qui veut être traitée dans le tête-à-tête, puisqu'il

s'agit de mon amour-propre le plus offensif. Depuis longtemps mon buste est exposé au coin de votre comptoir comme un paquet d'affiches : ce n'est pas un honneur que j'ai sollicité, et je vous assure que le don de ma figure s'adressait plus à l'ami qu'au libraire. Il m'est pénible cependant de subir les camouflets du premier drôle venu, qui veut satisfaire peut-être une misérable jalousie sur un plâtre. On laisse les bornes à la portée des chiens pour qu'ils y pissent; mais je ne pense pas que vous me réserviez ce sort, que je supporterais avec un véritable chagrin : c'est la principale raison qui m'éloigne de votre magasin. Je ne vous demande pas un piédestal, mais un fond d'armoire pour m'y cacher, à moins que vous ne préfériez achever l'œuvre de ceux qui ont mutilé cette sculpture en la brisant. Obligez-moi, mon ami, de me faire disparaître pour toujours de l'exposition perpétuelle où vous m'avez condamné : vous verrez dans une nouvelle que je termine ce que souffre même un homme d'esprit à se voir en peinture le jouet du public. Soyez persuadé que, si j'avais eu votre médaillon, il ne serait pas confondu avec les torchons de cuisine ni affiché à côté du porte manteau.

Votre tout dévoué,

PAUL LACROIX.

20 octobre 1833.

Où l'amour-propre va-t-il se nicher; et comment une plaisanterie aussi peu offensante qu'un nez cassé ou une paire de moustaches dessinées à l'encre peut-elle troubler le moins du monde un homme de mérite et lui enlever toute quiétude d'esprit?

Auprès de producteurs aussi féconds que les frères Lacroix, c'étaient de bien petits écrivains qu'Eugène de Monglave et Louis de Maynard; mais leur plume, pour être moins infatigable, avait cependant du charme et de l'élégance. Combien d'écrivains, à commencer par ces deux-ci, eurent alors une heure de succès qu'ils méritaient à tout prendre, et qui sont, tout de suite après, tombés dans le plus profond oubli!

Eugène Garay de Monglave, d'origine béarnaise, était un ancien militaire qui, après s'être battu dans les deux mondes, ici pour le Portugal, là-bas pour le Brésil, était rentré en France où il continuait à batailler de la plume au service du parti libéral. Frappé plusieurs fois par le parquet pour ses écrits politiques, collaborant à plusieurs petits journaux sous des noms divers, en fondant au besoin, comme il fit pour le *Diable boiteux*, employé au ministère de l'Intérieur après 1830 et bientôt remercié à cause de sa brochure sur les *Colonies de bienfaisance,* fondateur et secrétaire perpétuel de l'Institut historique d'où il fut évincé poliment par la suite, auteur de nombreux ouvrages politiques, historiques et littéraires, Monglave, caché sous le nom de Maurice Dufresne, publia chez Renduel en 1830 certain roman du *Bourreau* qui ne fut pas sans obtenir quelque succès. Et voici, je pense, un curieux échantillon de son style épistolaire où l'ancien officier reparaît sous l'homme de lettres :

Mon brave,

Plus d'épreuves depuis quinze jours.
Qu'attendent-ils?
Paraîtrons-nous à Pâques ou à la Trinité?
Le diable m'emporte si cela me donne du courage pour *Palmerin!*
Si je tenais ces b...-là, le diable m'emporte si je ne les écraserais pas tous.
Allons!
Allons!
Allons!
Marchons donc!
C'est embêtant, parole d'honneur!

EUGÈNE.

Votre ami *quand même* parce que vous êtes un bon enfant.

Ce 24 (janvier 1829).

Louis Maynard de Queilhe était né aux colonies. Durant son séjour à Paris il travailla surtout au recueil de nouvelles *le Sachet*, et sut se faire de nombreuses amitiés par son excellent caractère et ses façons affables. Il avait publié chez Renduel, en 1835, un roman à grand succès, *Outre-mer*, puis était retourné à la Martinique, où sa famille le rappelait avec insistance; deux ans après, le 22 mai 1837, il était tué en duel par son beau-frère, d'un coup de fusil :

Mon cher Renduel,

Envoyez-moi de l'argent pour que je paie, entre autres choses, ma part du dîner de ce soir. Car je vous annonce que la personne a accepté et que c'est pour 6 heures aux Provençaux, *cabinet particulier*. Vous demanderez M. de Courchamps qui y est connu comme les côtelettes. Je regrette de n'être pas en assez florissante richesse pour vous éviter de payer votre écot et celui de votre futur client, mais il n'y a pas de roses sans épines.

Je travaille toujours, mais j'ai peur que cette justification ne soit trop considérable. A vingt-six, et moins large, je crois que cela suffirait.

Nous verrons. Adieu.

LOUIS DE M.

Lundi, à ce soir, 6 heures, Palais-Royal.

Lorsque Renduel avait eu l'idée de publier une édition exacte et complète des Mémoires de Saint-Simon, il avait prié Maynard de l'aboucher avec M. Gustave de Larifaudière, afin que celui-ci le mît à son tour en rapport avec le pair de France, marquis de Saint-Simon, que le gouvernement de Louis XVIII avait réintégré dans ses droits d'héritier sur les écrits du célèbre mémorialiste. Ce dîner au cabaret, offert par Maynard, n'était qu'une façon de mettre en présence les deux amis qu'il invitait. L'affaire marcha d'abord au gré de Renduel, qui commença cette publication par livraisons. La treizième venait de paraître, — il devait y en avoir

150, — lorsque surgirent des réclamations des libraires Paulin et Renouard, propriétaires d'une édition récente. En présence de leurs droits indiscutables, Renduel dut arrêter l'impression du jour au lendemain. Le pair de France ignorait-il donc ce traité antérieur ou bien faut-il penser qu'il le connaissait et qu'il avait négligé d'en prévenir Renduel?

Pareil accident faillit arriver encore à Renduel, qui voulait toujours aller très vite en besogne, avec deux écrivains très scrupuleux cependant, mais qui avaient accueilli les propositions d'autres éditeurs et ne pouvaient pas recouvrer leur liberté d'action : c'était Pétrus Borel et Félicité de Lamennais.

Pétrus Borel n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il était venu offrir à Renduel, en 1832, ce recueil de nouvelles brutales et de bizarres fantaisies dont le titre même : *Champavert, contes immoraux*, était si bien fait pour frapper les yeux et l'esprit. Ce fougueux champion du romantisme, échappé d'un atelier de sculpteur et entraîné par une force irrésistible vers la littérature et la politique, avait déjà publié un petit livre de poésies désespérées, dites *Rhapsodies*. Renduel accepta volontiers ces contes effroyables, où qualités et défauts étaient si complètement mêlés : une inspiration tour à tour terrible et touchante, une rare vigueur d'esprit et de style, une imagination puissante mais déréglée, une recherche incessante de l'horrible. Il lui paya ce volume assez bon marché, — quatre cents francs, — mais en promettant, si la vente dépassait huit cents volumes, de lui donner soixante-quinze centimes par exemplaire en surplus. Vaine clause de consolation, car le premier tirage s'écoula très lentement, malgré l'étrange surnom de *Lycanthrope*, adopté par l'auteur, et la terrifiante vignette adjointe au titre de *Champavert*.

Pétrus Borel composa encore un autre grand roman, *Madame Putiphar*, qu'il avait promis de donner à Renduel, mais qu'il publia chez le libraire Ollivier, après d'interminables débats entre les trois parties intéressées, l'auteur et Renduel marchant presque toujours d'accord. C'est au moment même où ces difficultés naissaient que Borel écrivit à son éditeur la lettre suivante, où il parle en si bons termes le langage de la pauvreté reconnaissante :

Mon cher Renduel,

Je vous adresse ce billet pour vous accuser réception des cinquante francs qui m'ont été donnés en votre absence par M. Roger, votre commis, et dont je ne lui avais point fait de reçu. Je tiendrai à honneur de vous les rembourser le plutôt (*sic*) possible, sitôt que j'aurai pu me procurer quelque argent. J'y tiendrai d'autant plus que, par le fait, vous avez moins de confiance en moi. Vous m'avez assuré que vous ne vous blesseriez point de ce que le besoin pourrait m'entraîner à faire : le besoin me force à aller vendre et faire

marché n'importe où de ce qui peut m'appartenir, ne pouvant me créer des ressources qu'en me repliant sur moi-même. Je ne pourrai vous donner *Madame Putiphar*. Je ne vous écris point cela par morgue : je ne m'abuse point assez sur mon propre compte pour imaginer qu'un éditeur puisse avoir grand regret de me perdre. Mais une chose à laquelle je tiens beaucoup, c'est que vous soyez convaincu que ce n'est point l'intérêt, mais la pénurie, qui m'oblige à agir ainsi. Ce n'est point parce qu'on m'a fait des offres que j'ai présumées plus avantageuses que celles que vous auriez pu me faire : je ne suis point en position de recevoir des offres. Je vous jure et proteste, et je n'ai jamais menti, que je n'ai pas vu encore d'autres éditeurs ; je vous étais trop attaché pour que la pensée seulement m'en soit venue ; et j'aurais cru d'ailleurs manquer d'exquise délicatesse, car je me regardais et me regarderai toujours votre obligé d'avoir bien voulu vous charger de mon premier livre.

Je vous souhaite tout le bonheur qui me manque,

PÉTRUS BOREL.

Ce jeudi 25 juillet 1833.

Lamennais, je l'ai dit en commençant, fit en grande partie la fortune de la librairie nouvellement fondée, avec ses *Paroles d'un croyant*. Ce livre eut un succès foudroyant, si bien que, la première édition étant épuisée en moins d'une année (1833), Renduel en fit paraître coup sur coup de nouvelles à différens prix. Mais il visait encore plus haut : il voulut — mais trop tard, malgré ses efforts — acquérir d'autres ouvrages du même écrivain, au risque de perdre ainsi les bénéfices réalisés chaque année avec ce livre exceptionnel ; il caressa même un instant le projet de fonder une revue, avec Lamennais comme chef de file et rédacteur principal. Celui-ci répondit à cette double proposition par une fort belle lettre, où il fait en quelques mots toute une profession de foi sur le journalisme :

La Chesnaie, 25 janvier 1835.

Il était naturel et juste que vous eussiez, monsieur, la préférence sur tout autre pour la vente de mes ouvrages, dont j'ai cédé la propriété à mon beau-frère. Aussi, avant de terminer et même de traiter avec M. Daubrée, vous proposa-t-il des arrangemens qui ne vous convinrent pas, ce qui ne m'étonna en aucune manière, les livres que j'ai publiés jusqu'ici étant, pour la plupart, d'un genre différent de ceux dont vous êtes l'éditeur. Lié aujourd'hui par les conventions que mon beau-frère a faites avec un autre libraire, je ne pourrais m'occuper sans son concours et sans son aveu d'une édition complète de mes œuvres. Mais s'il était possible que vous vous entendissiez avec lui pour cela, que chacun de vous trouvât ses avantages dans cette affaire commune, et qu'elle m'en offrît à moi-même de suffisans pour me déterminer à entreprendre le travail qu'elle exigerait de moi, je me prêterais, n'en doutez pas, très volontiers à ce qui vous conviendrait à l'un et à l'autre.

Je dois vous dire franchement, au sujet de la Revue dont vous me parlez, qu'une coopération à un recueil de ce genre n'entrerait aucunement dans mes vues. Elle me détournerait de mes travaux et, à mon avis, sans

utilité. Ce serait autre chose s'il s'agissait d'un journal quotidien. On pourrait avec celui-ci exercer une action puissante, et je crois à la probabilité du succès matériel, dans le cas où l'on serait à lieu de le préparer et de l'attendre pendant deux ans. Je me consacrerais avec zèle et tout entier à une œuvre semblable, parce que j'y verrais un grand résultat, un moyen plus sûr que tout autre de servir mon pays et l'humanité. Toutefois je ne m'engagerais qu'à deux conditions : l'une que j'aurais la certitude que le journal serait dirigé selon mes principes; l'autre, que j'y trouverais immédiatement les ressources nécessaires pour vivre aisément, et la garantie d'avantages futurs en cas de succès. Car je n'ai rien, et je dois songer à pourvoir au temps où mes forces usées ne me permettront plus le travail. Les rédacteurs ne m'embarrasseraient pas : on n'en manque jamais, quand on a du reste une direction ferme et une.

Je vous réitère, monsieur, l'assurance de mes sentimens très dévoués.

F. DE LAMENNAIS.

Renduel n'entra pour rien dans la publication des *Œuvres complètes* de Lamennais, acquises à Daubrée, et n'entreprit ni revue ni journal : c'est ce qu'il pouvait faire de mieux.

IV

AZAÏS. — HENRI DE LATOUCHE. — LE VICOMTE D'ARLINCOURT. LÉON GOZLAN. — JOSEPH D'ORTIGUE.

Le premier des correspondans de Renduel — par ordre alphabétique — est un sage, Azaïs, le philosophe moraliste, qui professa d'abord à l'Athénée, puis dans son propre jardin, sa consolante doctrine, ce système des compensations qui répondait si bien à la simplicité de ses mœurs, à la douceur de son caractère. Azaïs avait fait, en 1831, un cours d'Explication universelle à la Société de civilisation, et il l'avait fait ensuite imprimer chez Levrault en autant de fascicules qu'il y avait eu de leçons. Le titre était des plus beaux : *École de la Vérité*. Plus tard, il entreprit de donner à cet ouvrage une suite en soixante séances et autant de livraisons ; la première leçon eut lieu le 22 janvier 1834, et la première livraison parut à la fois chez Renduel et chez l'auteur, rue de l'Ouest (aujourd'hui d'Assas), passage Laurette. Pour être philosophe, Azaïs n'en avait pas moins une fière idée de lui-même, et il le laisse assez voir dans une lettre singulière adressée à quelque ami commun qui l'avait mis en rapport avec Renduel :

Vous avez été témoin, mon cher ami, de l'accueil qui m'a été fait avant-hier, et de l'intérêt avec lequel j'ai été écouté. L'empressement à venir m'entendre n'a été que trop grand; en montant l'escalier je n'ai rencontré que des personnes qui s'en retournaient, n'ayant pu pénétrer dans la salle;

le vestibule était encombré, et si le jeune commis de M. Renduel est venu, il a pu juger inutile de rester, puisque la table même sur laquelle il aurait pu déposer les exemplaires a été saisie, et qu'en la plaçant en face de la porte un grand nombre de jeunes gens s'y sont établis.

L'affluence ne sera pas moindre mercredi prochain. Je vous prie d'aller voir pour moi M. Renduel et de lui dire que, devant développer, mercredi prochain, le sujet de ma première livraison et répondre aux objections qui me seront adressées, nous pourrons faire encore une tentative de vente; que, dans ce cas, si son jeune homme arrive vers sept heures, je lui aurai fait réserver d'avance une chaise au pied de la tribune, en sorte qu'au terme de la séance, les personnes que j'aurai excitées à me lire, auront la brochure sous les yeux et sous la main.

Si M. Renduel aime mieux suspendre la publication des livraisons suivantes, je lui propose de provoquer de suite la propagation de la première, en faisant insérer dans les journaux la note suivante :

« M. Azaïs fait, en ce moment, un *Cours d'explication universelle* à l'*École Philosophique*, dont il est président. Ce cours est suivi avec le plus vif intérêt, et la salle est loin de pouvoir contenir toutes les personnes qui désirent y assister. Pour y faire participer, autant qu'il lui est possible, celles qui ne peuvent entrer ou qui n'ont pas le loisir de s'y rendre, M. Azaïs publie chez le libraire Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22, une brochure de 50 pages, qui a pour titre : *Idée précise de la Vérité première*, et dans laquelle le professeur résume la doctrine qu'il développe devant ses auditeurs. »

Cette note, mise dans les principaux journaux, et la brochure mise en vente chez les principaux libraires, elle se répandrait; vous savez, cher ami, l'heureux effet que l'on pourrait en attendre; elle exciterait bien des personnes à demander la publication successive des livraisons. M. Renduel, s'il recevait, en effet, un nombre encourageant de demandes, annoncerait, comme sous presse, cette publication successive, ou, s'il le préférait, la publication du cours en bloc, par volume et sans morcellement.

Ayant encore besoin de ménagemens, mon cher ami, faites-moi le plaisir d'aller ce soir chez M. Renduel: on le trouve vers cinq heures; lisez-lui ma lettre : ajoutez-y ce que vous avez vu, entendu, ce que vous pensez; dites-lui que n'ayant d'ardeur personnelle que pour la propagation de mes pensées, je désire que le libraire qui y concourra, non seulement ne compromette pas ses fonds, mais fasse, à l'aide de mon œuvre, d'honorables profits.

Tout à vous, mon cher ami,

AZAÏS.

Dans une lettre écrite le lundi suivant, et cette fois à Renduel, Azaïs revient encore sur ce projet de faire débiter ses brochures pendant son cours, et il le complète par l'idée mirifique d'en faire vendre aussi pendant le cours qui précédait le sien : « N'oubliez pas, je vous prie, que mercredi votre jeune homme devrait être dans le vestibule de la salle avant sept heures, parce que déjà alors il passera devant lui bon nombre de personnes allant prendre place et attendant pendant le cours d'un autre professeur qui se fait à cette heure-là. » Le pauvre Azaïs se donnait-il assez de mal pour débiter sa philosophie en feuillets? Rien n'y fit. Le

premier fascicule, si fort tambouriné, se vendit mal, et l'affaire en resta là : soixante pages au lieu de soixante livraisons.

Après la phraséologie onctueuse du philosophe, la phrase cinglante et cravachante du gentilhomme. Henri de Latouche s'était fait surtout connaître par ses travaux sur André Chénier, et notamment par les soins clairvoyans qu'il avait apportés à la publication des œuvres inédites du poète, entreprise en 1819 par les libraires Foulon et Baudoin. Il était donc tout désigné pour surveiller aussi l'édition complète de Chénier que Renduel publia en 1833, de concert avec Charpentier, et pour laquelle il avait obtenu du neveu du poète, Gabriel de Chénier, plusieurs fragmens inconnus et pièces inédites. Le billet suivant de Latouche à Renduel respire le dépit rageur d'un campagnard, — Gautier l'appelle l'Ermite de la Vallée-aux-Loups, — qui a fait pour rien le voyage d'Aulnay à Paris et devra revenir le lendemain : « Il est dur de venir de la campagne pour des épreuves et de n'être pas même averti qu'on ne les aura pas. Il est dur d'être, de neuf à dix heures, dans le magasin, à attendre le pacha, dont le domicile est tout proche, et de ne trouver personne qui ose avertir Sa Hautesse qu'un simple citoyen le demande. Et l'on parle des ministres difficiles à aborder! — Honneur aux mœurs turques! — Libraire d'avant la civilisation, le paysan fera encore ses six lieues demain pour l'amour des corrections poétiques; il attendra les paperasses quai Voltaire, n° 15. »

Henri de Latouche — de ses vrais noms Hyacinthe Thabaud de Latouche — était sensiblement plus âgé que les principaux représentans de l'école romantique à laquelle il s'était rallié en publiant en 1829 son roman de *Fragoletta*. Sa réputation littéraire datait du début de la Restauration; mais, cette période étant considérée par tous les romantiques comme le triomphe absolu du classique bête, de l'antique banal, du poncif glorifié, l'écrivain était très médiocrement flatté d'entendre dire que son renom remontait si loin, et le seul fait de rappeler ses travaux littéraires de cette époque lui semblait un compliment ironique, « plus sanglant mille fois qu'une franche critique. » Il était d'ailleurs d'humeur bilieuse : au moindre contretemps, à la plus petite anicroche, il entrait en colère. Et le voilà qui se fâche tout de bon dans un billet qui montrera de quel ton il traitait les choses les plus simples. Il a bien écrit dix, vingt, trente poulets de ce genre à Renduel, qui ne brillait pas non plus par la patience et qui lui répondait parfois aussi sèchement. Qu'on juge par là de l'agrément qu'offraient des relations suivies avec l'Ermite de la Vallée-aux-Loups!

Si c'est une gageure, je vous donne gagné; un parti pris, il a été tenu. Jusqu'à la fin, on s'est obstiné à ne point lire en *première*. Il y a dans la

troisième épreuve autant de lettres fausses, de ponctuations imbéciles, de caractères retournés, que dans la première.

Vous-même, Seigneur, je vous avais marqué d'un radical les pièces qui ont été composées sur *copie imprimée*, et pour lesquelles je me reposais sur vos soins. J'y viens de jeter les yeux par hasard: elles sont pleines d'infamies. Ce sont les écuries d'Augias à nettoyer. Il n'est pas croyable qu'un imprimeur ose mettre de telles turpitudes sous les yeux d'un auteur. Il ne serait pas plus impertinent de nous envoyer ses bottes à cirer. Mais vous, mon cher ami, je ne vous conçois pas de me faire passer toute *une semaine* à une besogne qui ne fait pas un progrès, qui s'embrouille, se mêle et se *bétifie* à chaque épreuve.

Dans les pièces que vous étiez chargé de lire, on a poussé la méchanceté jusqu'à mêler des vers avec la prose et composer en *petit-texte* ce qui devait être en *cicéro* (voyez la page 342). Militairement parlant, c'est se f..... du monde. — Je donne ma démission et ne veux plus rien voir que la préface. Envoyez-la par la voiture et écrivez sur le paquet : *A porter à Aulnay.* Elle vous reviendra dans la même journée ou le lendemain matin.

Si Latouche avait protégé de façon très efficace les débuts communs de Jules Sandeau et de George Sand dans la carrière des lettres, il n'en était pas moins regardé en général comme un « mauvais coucheur ». Irascible, ombrageux, rancunier au premier chef, aimant beaucoup à dire du mal d'autrui et un peu à en faire, Henri de Latouche était plus redouté qu'estimé de ses contemporains : on ne l'aimait pas, mais on le ménageait, de peur d'encourir son courroux. Un auteur prit alors ce singulier individu pour modèle, le décrivit de façon scrupuleuse au moral comme au physique — la rareté de ses cheveux était même indiquée — et le transporta tout vivant dans le roman : il s'agit du personnage peu sympathique de Clérambault dans le roman *les Intimes*, publié en 1831 chez Renduel, et qui dut son succès à l'intérêt de certaines situations, au « décolleté » de certaines autres. Ce livre, aujourd'hui bien oublié, fit grand bruit quand il parut. Quelques années plus tôt, Michel Masson et Raymond Brucker, gens à l'imagination romanesque, et dont le premier surtout savait faire naître les péripéties les plus émouvantes, avaient publié chez Dupont (1828) un roman de mœurs populaires qui renfermait plusieurs épisodes pathétiques et terribles; il était intitulé : *le Maçon*, — bien peu de gens savent que Scribe a puisé dans ce livre le plan et les scènes de son opéra-comique, — et portait sur le titre une signature de fantaisie : Raymond Brucker.

C'était la mode alors de signer d'un faux nom ou de ne pas signer du tout les œuvres littéraires. Mérimée publiait sans nom d'auteur la *Chronique de Charles IX*, et signait sa *Guzla* et ses scènes dramatiques des noms imaginaires d'Hyacinthe Maglanovich et de Clara Gazul; Paul Lacroix se transformait en Bibliophile Jacob; Jules Janin ne signait pas ses premiers ouvrages:

la Confession, l'Ane mort et la Femme guillotinée; enfin le comte de Pastoret, publiant chez l'éditeur en vogue ses esquisses du temps de la Ligue : *Raoul de Pellevé*, adressait cette recommandation capitale à Renduel : « Vous vous rappelez bien qu'il ne doit y avoir sur le titre autre chose que : *Par l'auteur du Duc de Guise à Naples.* » Et le vicomte d'Arlincourt lui-même, dont le nom est resté illustre dans les fastes des crimes imaginaires, cédait au goût du jour en ne signant pas son célèbre roman des *Écorcheurs*, publié chez Renduel en 1833 ; ce qui ne l'empêcha pas d'adresser à son éditeur un billet dont le *post-scriptum* doit être unique dans les annales de la librairie : « Mon valet de chambre, qui vous remettra cette lettre, réclame son exemplaire. Tous mes éditeurs lui ont fait ce cadeau, et il tient d'autant plus à cet usage qu'il a eu ainsi la collection de mes œuvres. » Lequel faut-il le plus admirer ici, du maître ou du valet?

Michel Masson et Raymond Brucker n'avaient donc signé *le Maçon* que de leurs prénoms réunis. Le roman des *Intimes* porta la même signature ; mais ce pseudonyme de Raymond Brucker ne couvrait plus ici les mêmes auteurs : Michel Masson s'était retiré sous sa tente et Brucker avait obtenu pour ce second ouvrage le précieux concours de Léon Gozlan. Chose assez particulière, le traité que j'ai sous les yeux fut même écrit en entier de la main de Gozlan, et signé, le 27 janvier 1831, par lui, Brucker et Renduel. Celui-ci achetait le roman moyennant 2000 francs à payer le jour de la remise du manuscrit complet, mais il se réservait le droit de faire corriger par les auteurs les passages qu'il croirait pouvoir donner lieu à des poursuites judiciaires. Gozlan, de son côté, avait posé comme condition expresse que sa collaboration ne serait jamais divulguée, et il attachait une telle importance à cette clause verbale, même après le succès affirmé, qu'il écrivait tout exprès à Renduel pour la lui rappeler :

Mon cher Renduel,

Je présume que le temps de votre publication des *Intimes*, réimprimés, est proche, si toutefois vous les avez réimprimés. Vous n'avez pas oublié, mon bon ami, la protestation que je vous ai faite de ne jamais avouer ce roman, et l'entrevue où il fut convenu entre nous que vous ne mettriez pas mon nom sur la couverture de la seconde édition et suivantes. Ce que je vous en écris, c'est par simple mesure de prudence, car je sais qu'on doit toujours compter sur votre loyauté en affaires.

Mille amitiés,

LÉON GOZLAN.

4 mai 1834.

D'autres lettres encore de Gozlan à Renduel sont bonnes à connaître. La première, très vive de forme, indique que l'éditeur

n'aimait pas à prodiguer ses livres en cadeaux, fût-ce pour obtenir des articles favorables dans les journaux les mieux assis.

Mon cher Renduel,

J'ai parlé de Musset et je n'ai pas Musset; je veux lire *Notre-Dame de Paris* et je ne l'ai pas; j'ai laissé le volume de Sainte-Beuve chez Janin et vous ne l'avez pas réclamé; j'ai fait des articles sur Nodier et j'attends encore Nodier. En vérité, dites-moi si l'on peut amasser plus de griefs sur sa tête? Envoyez-moi tout cela, je donnerai 1 franc à votre commis.

Votre tout dévoué,

GOZLAN.

La seconde est doublement curieuse, en ce qu'elle montre à la fois quel fanatisme les adeptes du romantisme avaient pour leur chef et combien les échappées politiques de celui-ci les gênaient parfois pour donner cours à leur admiration :

2 décembre 1832.

Mon cher ami,

Dès que le drame de Victor Hugo aura paru, envoyez-moi sur-le-champ un exemplaire, afin que je puisse tenir aux lecteurs du *Figaro* la promesse que je leur ai faite de publier mon opinion sur le style du *Roi s'amuse*.

Attendez-vous à de grands et magnifiques éloges, et à une large compensation des torts qu'a eus peut-être le journal en attaquant si malencontreusement notre poète. Il ne m'appartient pas d'approuver ou de blâmer ce qui s'est fait; le journal a des nécessités politiques dont je ne suis pas solidaire, mais qu'à la rigueur je dois subir. Ces nécessités sont si puissantes que l'amitié, l'admiration et l'enthousiasme que j'ai voués à Hugo doivent se taire, Victor Hugo se produisant sous une face politique.

Son drame n'ayant, grâce au ciel, aucun rapport avec sa lettre aux journaux, mon indépendance revient et ma justice aussi... J'ai soif de justice: désaltérez-moi avec le drame de Victor Hugo.

Il est écrit là-haut que dans notre singulier journal il sera couronné un jour et crucifié l'autre. Le jour du couronnement est celui d'aujourd'hui; je ferai en sorte qu'il n'ait pas de lendemain.

Votre dévoué,

GOZLAN.

Renduel ne fit qu'une seule incursion sur le terrain musical en publiant le livre de d'Ortigue : *le Balcon de l'Opéra*. Le jeune écrivain méridional, qui sut, durant sa longue carrière, se faire estimer autant par son savoir que par son honnêteté, menait alors une vie assez malheureuse à Paris, et gagnait tout juste de quoi vivre en portant des études de critique ou d'histoire artistique à différens journaux, surtout au *National* et à la *Revue de Paris*. C'était vraiment charité que d'accepter et de payer, fût-ce d'une somme modique, les livres qu'il offrait. Renduel le comprit ainsi : non seulement il édita, en 1833, ce recueil d'articles sur la musique

et les musiciens, orné d'un élégant frontispice de Célestin Nanteuil, mais encore il lui acheta 1200 francs son roman provençal : *la Sainte-Baume*, qui n'avait pas grand mérite et n'eut aucun succès. La nécessité de vivre avait provoqué et la douce souvenance du pays natal avait facilité cette métamorphose passagère du musicien en romancier.

Parmi les lettres de d'Ortigue à Renduel, celles-là sont surtout intéressantes où il parle de son *Balcon de l'Opéra*, parce qu'elles dévoilent un nouveau trait de charité intéressée de Meyerbeer. On n'en est plus à savoir combien Meyerbeer — même quand il fut l'auteur unanimement applaudi des *Huguenots* et du *Prophète* — était sensible au blâme le plus léger; combien il se faisait petit devant le plus médiocre folliculaire ou le moindre musicien d'orchestre; combien il déploya de diplomatie et dépensa d'argent pour s'assurer les éloges ou désarmer la critique de tous ceux qui pouvaient avoir une influence sur le sort présent ou futur de ses chers opéras. Deux lettres de d'Ortigue en fourniront une nouvelle preuve, et montreront combien la prévoyance de Meyerbeer s'étendait loin dans l'avenir, puisque, dès cette époque, il savait, sous le couvert d'une protection désintéressée, s'assurer la reconnaissance d'un écrivain très peu considérable et qui aurait pu ne jamais acquérir grand crédit.

Il faut dire, à l'honneur de d'Ortigue, qu'il pouvait accepter cet appui sans rougir, car ses jugemens élogieux sur Meyerbeer étaient l'expression vraie de sa pensée, et il n'eut aucunement besoin de faire violence à ses opinions pour louer par la suite l'auteur des *Huguenots* comme celui-ci désirait qu'on le louât. La sincérité de son admiration est suffisamment prouvée par ce fait qu'après la mort de Meyerbeer, alors qu'il pouvait sinon réfuter, du moins atténuer ses éloges antérieurs, personne n'étant plus là pour lui rappeler le service rendu, il les confirma, tout au contraire, et consacra trois grands feuilletons des *Débats* à étudier et à louer la partition de *l'Africaine*. Mais il n'en est pas moins vrai que cet encouragement de Meyerbeer venait à point, car *Robert le Diable* allait être joué à la fin de 1831, et d'Ortigue en devait faire le compte rendu à la *Revue de Paris*. L'article fut des plus élogieux, et occupa naturellement une place d'honneur au *Balcon de l'Opéra*.

25 janvier 1831.

Monsieur,

Il m'est venu dans l'idée qu'il convient, ce me semble, de faire une remise aux personnes qui se chargent d'un certain nombre d'exemplaires : c'est bien le moins, n'est-ce pas, monsieur? Je puis donc prévenir celles qui prendront la chose à cœur.

Meyerbeer m'a bien recommandé de tenir secret l'achat de cinquante exemplaires. J'avais oublié de vous le dire. Cela à cause des autres auteurs.

Ne serait-il pas à propos d'ajouter à la fin du volume la table de tous les auteurs, compositeurs et acteurs dont il est fait mention, avec désignation des pages? Il me semble que cela pourrait aller.

. . . . . .

Cette lettre est écrite de Montreuil-sous-Bois, où d'Ortigue s'était retiré pour vivre à meilleur marché. La suivante, de trois mois postérieure, fut expédiée de son village natal, de Cavaillon (Vaucluse), où sa famille l'avait rappelé :

18 avril 1831.

Me voici, mon cher éditeur, à deux cents lieues de Paris. Il m'a fallu obéir aux ordres de ma mère qui a craint que je ne fisse connaissance avec le choléra. Bref, me voilà ici, disposé à aller vous rejoindre dès que vous ne serez plus en aussi mauvaise compagnie. Je passai chez vous le samedi 7 avril, veille de mon départ. Je suis maintenant tout consolé du retard de notre publication. Je n'ai pas la moindre envie de lutter de renommée avec le choléra. Autant donc que je puis l'entrevoir, notre affaire est remise aux approches de l'hiver ou à l'automne. Nous ferons suivre alors *le Balcon* et *la Sainte-Baume*. Pour ce dernier ouvrage, je profiterai de mon séjour en Provence pour aller faire un voyage sur les lieux quand il sera terminé; la partie historique et pittoresque y gagnera en exactitude. Ce sera toujours un ouvrage de conscience, bon ou mauvais.

Nos conventions avec Meyerbeer tiennent toujours. Mais je prévois des difficultés de la part de mes parens. Lorsqu'il sera temps de retourner à Paris, ils iront me chercher mille prétextes pour m'empêcher de partir. Je voudrais que vous m'écrivissiez une simple lettre, dans laquelle vous me parlerez de nos engagemens relativement aux deux ouvrages ci-dessus. Non pas, remarquez bien, que j'aie besoin d'une garantie personnelle contre vous, mais pour avoir un motif aux yeux de ma famille. C'est en ce sens que j'en ai parlé à Victor Hugo. Je ne sais s'il vous l'a dit. Ainsi, écrivez-moi un mot à ce sujet. Encore une fois, ce n'est pas une garantie, c'est un service d'ami que je vous demande, et, à ce titre, vous ne me le refuserez pas.

. . . . . .

Vous pouvez ajouter, si vous voulez, à votre bulletin d'annonces, un ouvrage historique et philosophique sur la musique dont le titre sera : *De l'Orgue*, par M. J. d'Ortigue, 2 vol. in-8°. C'est Hugo qui a trouvé ce titre, et c'est tout dire. Cet ouvrage est fait en partie.

Adieu, mon cher éditeur, j'attends aussi la suite de Nodier.

Tout à vous de tout mon cœur.

J. D'ORTIGUE.

Que d'illusions juvéniles en ces quelques lignes! Non seulement les ouvrages convenus ne parurent qu'après deux ou trois ans d'attente; mais ce dernier travail, si pompeusement annoncé sous le parrainage d'Hugo, ne vit jamais le jour. Encore un ouvrage à joindre à la liste déjà longue des œuvres promises avec

des titres retentissans au dos des publications romantiques et dont les auteurs, souvent, n'avaient pas la moindre idée. Le plus connu de ces livres célèbres par leur seul titre est *la Quiquengrogne*, de Victor Hugo; et il s'en fallut de peu que *le Capitaine Fracasse*, de Gautier, ne sortît jamais de ces limbes littéraires. *L'Orgue* y resta.

V

ALFRED ET PAUL DE MUSSET. — ALEXANDRE DUMAS. — CHARLES NODIER. VIENNET. — JULES JANIN.

Alfred de Musset ne se laissa jamais enrôler dans le romantisme au point de perdre son indépendance et sa liberté d'action. Il bataillait en allié, en volontaire, en gentilhomme; il avait su se faire l'ami de ses partisans juste assez pour avoir leur aide au besoin, tout en les pouvant quitter à l'occasion. Il s'est fort défendu, par la suite, d'être jamais tombé dans les exagérations folles de l'école nouvelle, et rappelait alors sa *Ballade à la Lune*, composée exprès pour tourner en ridicule de telles extravagances. Celui-là, en vérité, ne dut jamais être un romantique farouche et convaincu qui traita le Cénacle de « boutique » et osa bien — dès 1831 — écrire ces vers des *Secrètes pensées de Rafaël :*

Salut, jeunes champions d'une cause un peu vieille,
Classiques bien rasés, à la face vermeille,
Romantiques barbus, aux visages blêmis!
Vous qui des Grecs défunts balayez le rivage,
Ou d'un poignard sanglant fouillez le moyen âge,
Salut! — J'ai combattu dans vos camps ennemis.
Par cent coups meurtriers devenu respectable,
Vétéran, je m'assois sur mon tambour crevé.
Racine, rencontrant Shakspeare sur ma table,
S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

Quand Alfred de Musset fit offrir par son frère à Renduel un recueil de vers, il n'avait encore soumis au public qu'un seul volume : *Contes d'Espagne et d'Italie*, qui l'avait rendu presque célèbre en soulevant de violentes discussions dans la presse; et une comédie : *la Nuit vénitienne*, jouée deux fois seulement à l'Odéon au milieu des rires et des sifflets. Le volume à venir portait comme titre général : *Spectacle dans un fauteuil*, et ne comprenait que deux ébauches de pièces en vers : le poème dramatique : *La Coupe et les Lèvres*, et la petite comédie : *A quoi rêvent les jeunes filles*. L'éditeur hésitait, paraît-il, à publier ce recueil de vers qu'il jugeait d'un écoulement plus difficile qu'un

livre en prose, et l'auteur le pressait fort de prendre une décision.

Monsieur,

Je voudrais bien que vous m'écrivissiez franchement *quel prix* vous voudriez mettre au manuscrit dont j'ai à disposer. — Je vous avouerai franchement aussi que l'on m'a fait ces jours-ci des offres assez avantageuses, dont cependant je n'ai pas voulu profiter avant d'avoir appris les vôtres, qui sont les premières en date.

Veuillez donc me répondre un mot là-dessus, le plutôt (*sic*) qu'il vous sera possible, — et agréer les sentimens les plus distingués de votre serviteur.

ALFRED DE MUSSET.

Dimanche, 9 septembre 1832.

Musset devait se vanter en parlant d'autres « offres avantageuses », car son frère, qui avait négocié cette affaire avec Renduel, ne dit rien de ces prétendues ouvertures. Finalement Renduel accepta, un peu par égard pour Paul de Musset, avec lequel il avait déjà conclu marché (1). Malheureusement ces deux pièces réunies ne donnaient guère que deux cents pages, et il en fallait encore une centaine pour former un volume présentable : Musset se remit à l'œuvre et écrivit, en deux ou trois semaines, le conte oriental de *Namouna*, qu'on accoupla tant bien que mal avec la comédie pseudo-espagnole et le drame tyrolien. L'impression reprit alors de plus belle, sans jamais aller assez vite au gré de l'auteur.

Voilà ce qui s'appelle agir d'une façon aimable et qui vous fait honneur. — Puisque vous le voulez bien, vous trouverez, sous cette enveloppe, un billet que je vous renvoie, et un autre que vous me renverrez (à un mois d'échéance, n'est-ce pas) quand vous l'aurez rempli.

Notre imprimeur n'a qu'un défaut, c'est qu'il m'envoie une épreuve tous les lundis à peu près. Sur ce pied nous paraîtrons en 1834. — J'irai chez lui demain; — tâchez d'en faire de même, quand vous aurez le temps. —Votre bien dévoué,

ALF. DE M.

Lundi.

Les craintes de Musset étaient exagérées : son livre parut à l'époque fixée, en décembre 1832, et si le tirage faillit en être retardé, ce fut par suite du luxe que Renduel voulait apporter à cette publication et dont le poète préféra se passer. L'éditeur avait commandé tout exprès à Célestin Nanteuil trois vignettes à

(1) C'est du moins Paul de Musset qui le dit dans la biographie de son frère éditée à la librairie Charpentier, en 1877. Je crois bien découvrir dans son récit deux ou trois pointes à l'adresse de Renduel ; mais ce sont là malices obligées en quelque sorte et presque amicales. Bienheureux les éditeurs qu'on traite de si douce façon !

l'eau-forte, une par pièce; mais elles déplurent à Musset, qui n'en voulut pas; les planches furent brisées et tout le travail de Nanteuil se trouva perdu (1). Les relations entre Renduel et Alfred de Musset cessèrent de la sorte, et lorsqu'en 1834 celui-ci voulut faire deux volumes de ses pièces en prose, cette seconde série du *Spectacle dans un fauteuil* fut publiée à une librairie innomée qu'on sut plus tard être celle de la *Revue des Deux Mondes :* là du moins il fut servi comme il désirait l'être, et n'eut même pas à refuser de vignette ou de croquis de Johannot ou de Nanteuil.

Paul de Musset, lui, resta plus longtemps fidèle au libraire qui avait accueilli son premier volume et donna successivement à Renduel trois romans ou recueils de nouvelles, d'allure distinguée et de bon ton : d'abord *la Table de nuit, équipées parisiennes,* son livre de début; orné d'une charmante vignette de Tony Johannot; puis *Samuel, roman sérieux,* accompagné d'une eau-forte de Nanteuil; et *la Tête et le Cœur, nouvelles équipées,* qui retrouvèrent le succès des premières. Il donnait parfois à des amis intimes la primeur de ses romans, afin d'avoir leur avis, d'étudier leurs impressions, et, dans ce cas, il n'oubliait pas, bien entendu, d'inviter à ces lectures en famille son éditeur pour la précieuse santé de qui il affectait d'être aux petits soins :

Mon cher maître,

Est-il convenu que vous venez me voir ce soir? — et à quelle heure viendrez-vous? — Il y aura verre d'eau sucrée pour votre estomac paisible et abat-jour sur la lampe pour vos yeux malades. Nous serons seuls absolument parce que nous avons à causer.

Tout à vous.

PAUL DE M.

Soyez donc assez gentil pour remettre au porteur l'exemplaire susdit de *la Table de nuit.*

Je suis *embêté* depuis huit jours par un clou à la cuisse qui m'empêche de marcher, ce qui m'a empêché de réaliser le projet que j'avais de vous aller voir pour vous prier de venir chez moi *ce soir vendredi,* entendre une lecture que je fais à mon frère et à deux amis seulement; tâchez d'y venir. Je commencerai à huit heures et demie précises. C'est un petit roman, où il y a de tout. Je serais bien aise que vous le connussiez. Ma mère est à la campagne. Nous serons seuls dans mon salon avec bière et tabac.

Tout à vous.

PAUL DE MUSSET.

28 juin.

(1) Ces gravures sont de toute rareté. Asselineau doit se tromper en en marquant quatre et lui-même ne doit pas avoir vu le *frontispice* qu'il indique, car il n'aurait pas manqué de le décrire comme il fait toujours pour les dessins qu'il a vus. Renduel avait fait tirer spécialement pour lui, sur papier teinté vert, un exemplaire du *Spectacle dans un fauteuil,* avec les gravures de Nanteuil, et il les avait aussi réunies en épreuves sur une seule feuille. Dans le volume comme sur l'épreuve, qui sont à présent chez moi, il ne se trouve que trois gravures : double indice qu'il n'y en eut jamais plus.

Si peu de temps qu'Alfred de Musset eût fréquenté Renduel, il avait pu juger de sa puissance, et lui-même a célébré en riant l'influence mystérieuse et souveraine que le libraire exerçait dans le monde des lettres ; car c'est bien Musset qui rima de petits vers sur l'air du menuet d'Exaudet, à propos d'un des écrivains les plus extravagans de l'école, le romancier Lassailly, l'auteur de cette histoire épouvantable : *les Roueries de Trialph*, qui s'appellerait aussi bien *l'Empoisonné dansant :*

Lassailly
A failli
Vendre un livre,
Il n'eût tenu qu'à Renduel
Que cet homme immortel
Pût gagner de quoi vivre.

Le souvenir littéraire de Lassailly n'a pas duré, — si cher que se vende son étrange composition, quand on la retrouve, — et quelques curieux de littérature sont seuls à se rappeler la physionomie de ce « Jeune-France » enragé que Balzac essaya de prendre pour collaborateur, mais qui pensa mourir d'une indigestion de café en compagnie du terrible auteur de *la Comédie humaine :* l'association projetée fut rompue du coup.

Les moindres billets de Paul de Musset décelaient une nature élégante et fine : il les tournait avec soin, s'efforçait, même dans ses lettres d'affaires, de s'adresser à l'ami plutôt qu'au libraire. Alexandre Dumas, lui, tout rond, tout franc, tout bon garçon, n'avait pas de ces recherches; deux mots pour dire ce dont il avait besoin, rien de plus, et sans vains témoignages de reconnaissance ou d'amitié :

Mon cher Renduel,

Me prendriez-vous des billets Dondey-Dupré à six mois pour quinze mille francs?

A vous,

A. Dumas.

Soyez assez bon, monsieur, pour me prendre sans retard ce billet : je suis auprès du lit de ma mère qui se meurt, et je ne puis la quitter.

Mille complimens.

A. Dumas.

Tels ces deux billets où le bon Dumas se peint au naturel, tels dix ou vingt autres : le peu de mots strictement nécessaires pour implorer quelque prêt ou quelque délai. Il ne pouvait être ici question d'avance, car Dumas n'eut pas de livre publié chez

Renduel; il le connaissait même assez peu pour écrire son nom par un *a;* et cependant le libraire, qui n'avait jamais eu avec Dumas que des relations de hasard, qui n'avait jamais conclu d'affaire avec lui, n'hésitait pas à lui rendre service, à ce grand prodigue. Après tout, cela ne valait-il pas mieux que de désobliger un excellent homme, et cette façon si simple de procéder, même entre étrangers, ne prouve-t-elle pas quel esprit de solidarité guidait alors tous les gens qui occupaient une place quelconque dans le monde des lettres?

Un des plus besogneux, un de ceux qui savaient le moins calculer, était Charles Nodier, auquel ses nombreuses publications si productives, ses traitemens comme membre de plusieurs académies, sa belle place de bibliothécaire à l'Arsenal, logé, chauffé, éclairé, etc., ne pouvaient suffire pour combler ses dettes de jeu : chaque jour il s'efforçait de s'acquitter et chaque nuit il se remettait à jouer, perdant sans émotion, disait-il, gagnant sans plaisir. Nodier publia chez Renduel, dès l'origine ou en réédition, quantité d'ouvrages de tout genre : *Contes en prose et en vers*, *la Fée aux miettes*, *Jean Sbogar*, *Mademoiselle de Marsan*, *le Peintre de Salzbourg*, *Adèle*, *Thérèse Aubert*, *Rêveries littéraires, morales et fantastiques*, *Smarra*, *Trilby*, *les Tristes*, *Hélène Gillet*, *Souvenirs de jeunesse*, *Souvenirs et Portraits*, *le Dernier banquet des Girondins*, les *Notions élémentaires de linguistique*. Il avait apporté chez le nouveau libraire la plupart de ses productions antérieures, de façon qu'en réunissant tous ces romans, tableaux d'histoire et travaux d'érudition, en refondant les anciens avec les nouveaux dans une édition uniforme, Renduel put, de 1832 à 1834, donner au public toutes les œuvres principales de Nodier en douze forts volumes, auxquelles il convient d'ajouter une nouvelle : *le Dernier chapitre de mon roman*, écartée de la collection générale pour ses allures quelque peu licencieuses. Un treizième volume était même annoncé qui ne parut jamais : *Monsieur Cazotte*. Et tout cela représentait de grosses sommes à toucher. Aussi ne se passait-il pas de semaine où Renduel ne reçût quelque billet vivement tourné, c'est vrai, mais dont il connaissait le fond, sans même avoir besoin de l'ouvrir.

Mon cher ami, pardonnez-moi de vous talonner, mais c'est aujourd'hui le 3 avril 1833. Il me sembloit que notre marché étoit pour le 1er ou le 3, et je le saurois mieux si vous m'aviez renvoyé mon double. Faites-moi donc le plaisir de remettre deux cent cinquante francs à mon portier et des épreuves, s'il y en a. Je suis diablement pressé selon l'usage avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre ami.

CHARLES NODIER.

Paris, 4 octobre 1834.

Mon cher ami, autrefois les auteurs d'une certaine portée avoit (*sic*) des Mécènes. Maintenant, ils n'ont plus de Mécènes que leurs libraires, et cependant il faut que les auteurs vivent. Les libraires en reconnoissent la nécessité.

C'est pour vous dire que vous devriez vous décider sur les *Mélanges* que plusieurs personnes sont pressées d'avoir, et dont je suis encore plus pressé de me défaire. Je vous ai dit qu'ils formeroient deux volumes qui demanderont un mois de travail auquel je me mettrai à l'instant du marché conclu. C'est un ouvrage éprouvé, dont le débit est sûr et qui vous coûtera moins encore que d'habitude...

Je n'insiste là-dessus que pour m'acquitter envers vous d'un devoir de cœur et de probité. L'affaire seroit faite à un prix plus avantageux pour moi si je n'avois voulu vous donner le temps de vous résoudre et s'il ne m'étoit d'ailleurs agréable de parfaire ma collection. Je vous ai déjà dit et je vous répète que mon ami M. Crozet m'a témoigné un désir assez vif de s'en charger, et vous pouvez le savoir de lui-même. C'est un homme d'une probité trop connue pour qu'on puisse le soupçonner d'une déclaration de complaisance.

En un mot, donnez-moi une réponse ou la liberté.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CHARLES NODIER.

Que Nodier fût ainsi devenu, avec tous ses ouvrages, comme un des piliers de la librairie Renduel, il y a là déjà de quoi s'étonner; mais ce qui confond, c'est d'apprendre que Viennet lui-même, l'ennemi déclaré de l'école romantique dont il railla souvent avec esprit les exagérations calculées, avait été entraîné par le mouvement général et s'était mis en rapport dès le premier jour avec le nouvel éditeur. Il fit paraître chez lui, dès 1829, deux épîtres politiques : l'une, l'*Épître aux convenances ou mon Apologie;* l'autre, *Aux mules de dom Miguel*, où il flétrissait l'effroyable guerre civile que l'ambition du fils de Jean VI, encouragée par la tacite approbation des pays unis dans la sainte alliance, avait déchaînée sur le Portugal. Viennet combattait alors très ardemment pour les idées libérales, comme rédacteur au *Constitutionnel* et comme député opposant de la ville de Béziers, seul point sur lequel il fût d'accord avec les écrivains qu'il rencontrait chez Renduel. Il prenait ainsi sa revanche de l'arrêté de M. de Clermont-Tonnerre qui lui avait retiré depuis deux ans son grade de chef d'escadron, pour le punir d'avoir écrit la retentissante *Épître aux chiffonniers*, spirituelle attaque contre la législation actuelle de la presse. Il appartenait à l'homme qui, lieutenant d'artillerie de marine, avait voté contre le Consulat à vie et contre l'Empire, qui avait refusé plus tard de souscrire à l'acte additionnel des Cent-Jours, de s'élever contre ces massacres et ces exactions, contre tant d'horreurs commises de sang-froid par

dom Miguel. Un vulgaire accident de voiture lui inspira cette épître, plus ardemment pensée que vigoureusement écrite ; la force poétique manquait à Viennet pour flétrir celui qu'il appelait le « Néron de Lisbonne », et les vers qui suivent, les moins mauvais à tout prendre, ne sont pas bien sanglans :

Lisbonne en ses transports vous prépare des fêtes ;
La liberté pour vous réveille ses poètes,
Oui, vous partagerez les immortels honneurs
Des oiseaux en qui Rome honora ses sauveurs ;
L'Olympe vous appelle, et le Pinde en ses joies
Chantera de concert les mules et les oies.
. . . . . .
Mules, aucun travers, aucune opinion
Ne saurait effacer votre belle action,
Et la France regarde, en couronnant vos têtes,
Ce que vous avez fait et non ce que vous êtes.
C'est trop peu cependant d'un fémur fracassé,
D'un char mis en cannelle et d'un tyran versé ;
Sapez la tyrannie, achevez votre ouvrage,
Aux guerriers d'Oporto soufflez votre courage,
Leur cause en vaut la peine, et dites-leur surtout
De marcher vers Lisbonne et non pas vers Plimouth.
Que des plaines d'Ourique aux rochers de Bragance,
A vos hennissemens s'éveille la vengeance !

Cette brochure était sous presse lorsque l'auteur fut informé par un ami sûr de la mort de dom Miguel ; il écrivit aussitôt à Renduel pour le presser de faire diligence et de mettre l'épître en vente, avant que la nouvelle ne fût répandue dans Paris :

Monsieur,

Léon Pillet me fait annoncer à l'instant la mort de dom Miguel et demande un exemplaire de l'épître pour l'annoncer demain sans retard, afin qu'on ne m'accuse pas d'insulter aux tombeaux. Je lui ai envoyé une épreuve avec prière de n'en mettre qu'une vingtaine de vers et de dire qu'elle sera mise en vente lundi prochain (1).

Si toutefois vous pouviez en déposer demain ou ce soir au Palais-Royal, ce serait prendre date ; mais alors il faudrait le faire dire de suite à Léon, qui modifierait son annonce.

Brûlez ce billet.

Votre dévoué serviteur.

Vt.

Samedi soir.

Mais la nouvelle était fausse et jamais dom Miguel ne s'était mieux porté. L'épître de Viennet parut au jour dit et suscita

(1) Léon Pillet dirigeait alors *la France nouvelle, Nouveau Journal de Paris,* dont il s'était chargé en août 1827. C'est le même Pillet qui prit la direction de l'Opéra en juin 1840.

grande rumeur; tous les partis s'en occupèrent avec une égale ardeur, pour exalter le pamphlétaire ou pour le décrier. Les romantiques, eux, partageaient bien les idées politiques de leur ennemi littéraire, mais ils n'avaient pas si grand tort de trouver ses vers pitoyables, et leur opinion se résume dans un court billet de Janin à Renduel :

Monsieur,

Faites-moi le plaisir de remettre au porteur trois exemplaires de la sale brochure de M. Viennet; vous m'obligerez beaucoup.

J. Janin.

Sans avoir jamais rien publié chez Renduel, Janin était dans les meilleurs termes avec lui, mais il avait su garder son franc parler dans ses relations de critique à libraire, et sa qualité d'ami ne l'empêchait pas d'exprimer nettement son opinion. Témoin ce *post-scriptum* ajouté *ab irato* à une lettre fort calme d'ailleurs :

... A propos de complimens, je ne vous fais pas les miens de *l'Homme blanc!* C'est bien le plus insipide bavardage qui se soit écrit sous le soleil. Comment vous, Eugène Renduel, homme d'esprit et de goût, et, qui plus est, libraire de votre métier, avez-vous pu vous charger d'une pareille drogue? Cela est illisible, croyez-moi.

L'Homme blanc des rochers ou Loganie et Délia était un des premiers ouvrages mis en vente par Renduel, en 1828, et l'auteur, répondant au nom de Toulotte, était un ancien sous-préfet qui n'aimait pas les prêtres. Il pensait peut-être s'égaler à Diderot par des romans comme *Eugénie ou la Sainte par amour* et *le Dominicain ou les Crimes de l'intolérance et les effets du célibat religieux;* puis, quand il avait pourfendu sans pitié ses noirs ennemis, il élaborait d'énormes études historiques, ornées de titres interminables. Voici le moins long : *la Cour et la Ville, Paris et Coblentz, l'ancien régime et le nouveau, considérés sous l'influence des hommes illustres et des femmes célèbres par leur conduite, leurs doctrines et leurs écrits depuis Charles IX, Henri IV et Louis XIV, jusqu'à Napoléon, Louis XVIII et Charles X.*

Chaque homme a son idée fixe, chaque écrivain sa caractéristique : chez Toulotte, homme ou écrivain, c'était une égale horreur des prêtres et des titres brefs.

VI

SAINTE-BEUVE. — DAVID D'ANGERS. — ALOÏSIUS BERTRAND.

Sainte-Beuve était peut-être, entre tant d'écrivains batailleurs, celui qui faisait le plus de besogne et le moins de bruit : aussi

apportait-il chaque année à Renduel quelques-unes de ses premières productions de critique, de poète ou de romancier, tous ouvrages notables et dont le succès, qu'il fût rapide ou longuement disputé, contribuait également au renom de l'auteur, à la prospérité de l'éditeur. Il était entré en relations avec le nouveau libraire en lui offrant de réimprimer les *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, dont le premier tirage avait filé en moins d'un an, grâce au scandale soulevé dans le camp classique par cet ouvrage qui attira sur Sainte-Beuve les foudres vengeresses de Jay. Cette seconde édition, publiée en 1830, fit naître d'excellens rapports entre deux hommes d'un caractère parfois assez difficile : ils se convinrent si bien que Renduel se chargea de rééditer aussi *les Consolations* et que Sainte-Beuve lui vendit dès l'origine *Volupté*, cinq volumes de *Critiques et Portraits littéraires*, les *Pensées d'Août* et enfin son grand travail sur *Port-Royal*.

23 août (1841).

Mon cher Renduel,

C'est pour vous obéir que je viens vous rappeler que nous sommes convenus de 200 francs à toucher par moi chez Hachette ou ailleurs au 31 août. Je dois les payer à M. Naudet le lendemain pour des frais de logement. Cela ruine d'être propriétaire ou locataire établi : je n'ai jamais été si endetté que depuis que je suis logé aux frais de l'État. Je n'entrerai au reste dans mon nouveau gîte que dans un mois à peu près. Nos vacances n'ont plus qu'une vingtaine de jours. Sans aller à la campagne, je me suis un peu reposé ici, et je n'ai pas autant travaillé que précédemment. Pourtant tout continue et, j'espère, ira à bon terme. J'ai dit votre reproche au père Guénot. Ils viennent de perdre un procès qui leur fait des frais : ce sont d'honnêtes gens et qui ont du malheur.

Rien ici de bien nouveau. La librairie sommeille... Voilà le temps qui se relève : tout annonce une belle fin d'été. Vos bleds vont se relever aussi, et votre cœur rural doit s'épanouir.

Mille amitiés, mon cher Renduel,

SAINTE-BEUVE.

Il y a un joli sonnet de ce pauvre Bertrand à vous : *Compère*, etc.

Ce samedi (25 septembre 1841).

Mon cher Renduel,

Vous avez dû recevoir quatre feuilles du père Guénot : nous en avons quatre autres sur le métier. Mes vacances sont finies, et je suis depuis le 15 rattaché à mon collier. Je dois être logé à l'Institut le 1er ou le 2 octobre définitivement.

Charpentier est revenu avec sa femme, très contens tous deux de leur tournée dans le Midi. La Bibliothèque travaille à force et se vend très bien. Il a conclu avec le comte de Vigny. Il donnera un volume des *Poésies choisies* de Mme Valmore.

Pendant que vous rentriez vos moissons et que vous récoltiez vos vignes,

nous avons eu ici le tapage trop ordinaire, coups de pistolet et le reste : c'est par trop fort ! Tenez bon là-bas et bridez bien vos campagnards : qu'ils n'aillent pas faire comme à Clermont !

En vieillissant, on revient au pouvoir absolu pur et simple.

Tout à vous d'amitié, mon cher Renduel,

SAINTE-BEUVE.

Cour du Commerce Saint-André-des-Arcs, n° 2, ou à l'Institut.

Sainte-Beuve avait patronné auprès de Renduel un pauvre diable du nom de Bertrand qui était bien l'adepte le plus excentrique du romantisme, mais aussi le plus modeste et le plus effarouché. L'excellent garçon s'appelait tout simplement Louis Bertrand, mais il avait poétisé ce prénom par trop vulgaire et se faisait appeler Ludovic, ou mieux encore Aloïsius. Il était né en Italie de parens français, mais il s'était attaché comme un fils à la ville de Dijon où il était venu habiter à l'âge de sept ans : tourmenté du démon poétique dès la fin de ses études, il avait fait insérer dans un journal du cru de gracieuses poésies d'un rythme léger et quelques-unes de ses curieuses ballades en prose. Il composait alors des vers, et de charmans, mais il y renonça peu à peu par la suite et, comme son destin était de se consumer dans le prélude et l'escarmouche à l'exemple de tant d'imaginations trop vives et trop ardentes, naturellement difficile et toujours mécontent de lui-même, il passait un temps précieux à retoucher sans fin les œuvres de la veille et n'en écrivait plus de nouvelles : dans ces fantaisies de débutant se retrouve le premier jet de ce qu'il ne fit, depuis, qu'agrémenter et repolir. Il prenait déjà une peine infinie à ciseler mot par mot, syllabe à syllabe, ses ballades, œuvres imaginaires d'un certain Gaspard de la Nuit qui devait donner son nom comme titre au volume, et ce volume n'était qu'un bizarre chapelet de pièces poétiques, constellées d'épigraphes dans toutes les langues. Voici, comme spécimen de cette prose artistement fouillée et de ces versets si bien ouvrés, certaine ballade italienne, une des plus jolies et des plus simples aussi qui soient sorties de la plume d'Aloïsius :

LA VIOLE DE GAMBA

Il reconnut, à n'en pouvoir douter, la figure blême de son ami intime Jean-Gaspard Deburau, le grand paillasse des Funambules, qui le regardait avec une expression indéfinissable de malice et de bonhomie.

THÉOPHILE GAUTIER, *Onuphrius*.

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta plume
Pour écrire un mot.
Ma chandelle est morte,
Je n'ai plus de feu :
Ouvre-moi ta porte
Pour l'amour de Dieu.

Chanson populaire.

Le maître de chapelle eut à peine interrogé de l'archet la viole bourdonnante, qu'elle lui répondit par un gargouillement burlesque de lazzis et de roulades, comme si elle eût eu au ventre une indigestion de comédie italienne.

C'était d'abord la duègne Barbara qui grondait cet imbécile de Pierrot d'avoir, le maladroit, laissé tomber la boîte à perruque de M. Cassandre et répandu toute la poudre sur le plancher.

Et M. Cassandre de ramasser piteusement sa perruque, et Arlequin de détacher au viédase un coup de pied dans le derrière, et Colombine d'essuyer une larme de fou rire, et Pierrot d'élargir jusqu'aux oreilles une grimace enfarinée.

Mais bientôt, au clair de la lune, Arlequin, dont la chandelle était morte, suppliait son ami Pierrot de tirer les verrous pour la lui rallumer, si bien que le traître enlevait la jeune fille avec la cassette du vieux.

— « Au diable Job Hans le luthier qui m'a vendu cette corde ! » s'écria le maître de chapelle recouchant la poudreuse viole dans son poudreux étui. — La corde s'était cassée.

Bertrand était venu pour la première fois à Paris sur la fin de 1828, lorsqu'il s'était trouvé libre par suite de la suspension du *Provincial* de Dijon : sitôt débarqué dans la capitale, il était allé frapper à la porte de ses amis politiques et littéraires qui lui avaient plus d'une fois adressé de précieux éloges. « C'était un pauvre diable, écrit-il lui-même en parlant de Gaspard, dont l'extérieur n'exprimait que misère et souffrances. J'avais déjà remarqué, dans le même jardin, sa redingote râpée qui se boutonnait jusqu'au menton, son feutre déformé que jamais brosse n'avait brossé, ses cheveux longs comme un saule, et peignés comme des broussailles, ses mains décharnées pareilles à des ossuaires, sa physionomie narquoise, chafouine et maladive, qu'effilait une barbe nazaréenne, et mes conjectures l'avaient charitablement rangé parmi ces artistes au petit pied, joueurs de violon et peintres de portraits, qu'une faim irrassasiable et une soif inextinguible condamnent à courir le monde sur la trace du Juif errant. » Ce profil disgracieux était, paraît-il, d'une ressemblance douteuse, même en admettant les droits de la caricature, et Sainte-Beuve oppose à la silhouette trop fantaisiste de Gaspard le vrai portrait

physique et moral d'Aloïsius : «... Grand et maigre jeune homme de vingt et un ans, au teint jaune et brun, aux petits yeux noirs et vifs, à la physionomie narquoise et fine sans doute, un peu chafouine peut-être, au long rire silencieux : il semblait timide ou plutôt sauvage... Singulière, insaisissable nature que les gens du monde auraient peine à comprendre et que les artistes reconnaîtront bien ! Rêveur, capricieux, fugitif ou plutôt fugace, un rien lui suffit pour l'attarder et le dévoyer... *Un rayon l'éblouit, une goutte l'enivre*, et en voilà pour des journées. »

Sur les instances de Sainte-Beuve, Renduel avait accepté ce livre excentrique dont le sous-titre n'était guère plus clair que le titre : *Gaspard de la Nuit, Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot;* il l'avait même payé, si bon marché que ce fût, mais il ne se pressait pas de l'éditer. D'ailleurs Bertrand nourrissait alors de plus vastes projets et il n'entendait que préluder par ces *bambochades*. Ses amis et lui-même se flattaient de voir bientôt paraître quelque roman historique qui aurait remué leur chère Bourgogne. Mais un long effort suivi ne lui convenait guère et le livre destiné à frapper ce grand coup resta toujours en l'air. Cependant la vie se retirait peu à peu de ce corps qu'une maladie de poitrine minait depuis longtemps et le pauvre garçon avait dû à deux reprises se faire admettre à l'hôpital : c'est alors qu'il connut toute l'amitié de Sainte-Beuve et le dévouement d'un artiste illustre dont il avait conquis l'affection dès sa venue à Paris : le sculpteur David d'Angers. « Eh ! comment ne seriez-vous point malade? lui écrivait-il de son lit d'hôpital. Votre amitié prodigue et ardente s'est consumée du matin au soir en démarches sans nombre depuis quinze jours pour un pauvre barbouilleur de papier que ses visions chagrines et son orgueil sauvage et insociable gîtent au lit de Gilbert, qui était, lui, parfois, un admirable poète... Vous m'accablez d'une dette qu'une longue vie ne pourra jamais acquitter, et j'ai peut-être si peu de jours devant moi ! »

Sainte-Beuve et David, jugeant leur ami perdu, voulurent se mettre en mesure de rendre à sa mémoire l'hommage le plus profitable, en publiant aussitôt après sa mort son cher volume, le seul vestige qu'il dût laisser de son passage en cette vie. Il fallait avant tout rattraper le manuscrit qui sommeillait depuis longtemps dans les cartons de Renduel et que celui-ci pouvait bien avoir égaré.

20 mars (1841).

Mon cher Renduel,

Vous souvient-il d'un manuscrit d'un pauvre jeune homme, Bertrand, que vous avez payé et non imprimé ? C'étaient des espèces de petites ballades

en prose. Ce pauvre garçon, pris de la poitrine, a l'air de vouloir mourir; il est à l'hôpital Necker. David, le statuaire, qui s'intéresse à lui, voudrait ravoir le manuscrit. On verrait à le faire imprimer chez Pavie, à Angers, qui l'imprimerait gratis. Il ne s'agirait que de le ravoir de vous. Qu'en avez-vous fait? Tâchez, mon cher Renduel, de vous en souvenir; cela réjouirait les derniers instans du pauvre jeune homme de songer qu'il restera quelque chose de lui.

Port-Royal va, bien qu'assez lentement; mais je suis décidé à ne plus faire d'articles et par conséquent à suivre sans désemparer.

J'envie votre bonheur, par ce printemps naissant, à vous qui avez fini par réaliser le vœu d'Horace et du Sage.

Mille amitiés,

SAINTE-BEUVE,

Rue Montparnasse, 1 *ter*.

Renduel était alors retiré à Beuvron : six semaines après, il recevait la lettre suivante de David d'Angers qui lui annonçait la mort de son ami :

Monsieur,

Le pauvre Bertrand vient de mourir à l'hôpital; il laisse une vieille mère dans la plus affreuse misère. Elle va vous écrire pour vous prier de lui renvoyer le manuscrit de son fils; elle pourra vous envoyer en accompte (*sic*) la somme de cent francs, restant d'un petit secours que nous étions parvenus à lui faire donner. Sainte-Beuve et moi comptons beaucoup sur votre caractère pour nous mettre à même, en rendant ce manuscrit, d'élever un monument à la mémoire du jeune littérateur dont la vie a été si misérable. Sainte-Beuve fera une préface, et moi je ferai graver son portrait d'après mon dessin. Au moins son nom aura une petite place dans la mémoire des hommes.

Je désire que vous répondiez favorablement à la demande de la pauvre mère et vous prie de croire à ma parfaite considération et à mon entier dévouement de cœur.

DAVID (1).

Paris, 8 mai 1841.

Le malheureux Bertrand était mort, en effet, à peine âgé de quarante ans, dans une telle misère, un tel isolement que David avait dû se charger de le faire enterrer et l'avait accompagné seul au cimetière, sous une pluie battante. Renduel n'eut pas de peine à retrouver ce manuscrit, qu'il rendit, pour la somme qu'il l'avait payé, à David; la femme de celui-ci le remit soigneusement au net et l'impression en fut confiée à l'imprimeur d'Angers,

(1) David, ici, me paraît jouer un peu de la « vieille mère » afin d'apitoyer Renduel, car il écrivait, d'autre part, à Victor Pavie : « Mon bon et cher ami, je te remercie bien de ta généreuse décision à l'égard de l'impression de *Gaspard de la Nuit*... Quand tu auras retiré tes frais, le reste de la vente sera pour la vieille mère. La mère de Bertrand et ses parens n'étaient pas dignes de lui; il y a là un drame de famille sur lequel il est mieux de jeter un voile. » (*Victor Pavie, sa jeunesse et ses relations littéraires*, Angers, 1887, p. 234.)

Victor Pavie, ancien adepte du Cénacle et qui avait conservé les rapports les plus affectueux avec ses alliés d'autrefois, surtout avec Sainte-Beuve et David. « J'espère que vos greniers aussi sont bien chargés, écrivait Sainte-Beuve à Renduel le 30 octobre 1841. On imprime le Bertrand et chez Pavie, très enthousiaste du livre. Ce sera assez élégant. » *Gaspard de la Nuit* parut effectivement à Angers, mais seulement en novembre 1843, plus de deux ans et demi après la mort du poète-prosateur. « J'ai enfin à votre disposition un volume des *Fantaisies* de ce pauvre Bertrand, écrivait alors le même au même. Après bien des retards et des lenteurs que la province sait encore mieux que Paris, l'édition est prête. » Mais ces retards provenaient bien un peu de Sainte-Beuve. Fidèle à son devoir d'ami, il avait voulu écrire quelques pages en tête de ce volume et ses nombreux travaux, ses recherches sur Port-Royal, ses démarches en vue de l'Institut, ne lui avaient pas permis de donner plus tôt cette touchante notice où revit un garçon timide et sauvage, amoureux de l'ombre et du silence, en un mot Pierre Gringoire ressuscité.

«... A travers cela, dit Sainte-Beuve, il avait trouvé, chose rare ! et par la seule piperie de son talent, un éditeur. Eugène Renduel avait lu le manuscrit des *Fantaisies de Gaspard*, y avait pris goût et il ne s'agissait plus que de l'imprimer. Mais l'éditeur, comme l'auteur, y désirait un certain luxe, des vignettes, je ne sais quoi de trop complet ! Bref on attendit, et le manuscrit payé, modiquement payé, mais enfin ayant trouvé maître, continuait, comme ci-devant, de dormir dans le tiroir. Bertrand, une fois l'affaire conclue et le denier touché, s'en était allé, selon sa méthode, se voyant déjà sur vélin et caressant la lueur. Un jour pourtant, il revint, et, ne trouvant pas l'éditeur au gîte, il lui laissa pour *memento* gracieux la jolie pièce qui suit :

A M. Eugène Renduel.

SONNET

Quand le raisin est mûr, par un ciel clair et doux,
Dès l'aube, à mi-coteau, rit une foule étrange.
C'est qu'alors dans la vigne, et non plus dans la grange,
Maîtres et serviteurs, joyeux, s'assemblent tous.

A votre huis, clos encor, je heurte. Dormez-vous ?
Le matin vous éveille, éveillant sa voix d'ange.
Mon compère, chacun en ce temps-ci vendange ;
Nous avons une vigne : — eh bien ! vendangeons-nous ?

Mon livre est cette vigne où, présent de l'automne,
La grappe d'or attend, pour couler dans la tonne,
Que le pressoir noueux crie enfin avec bruit.

J'invite mes voisins, convoqués sans trompettes,
A s'armer promptement de paniers, de serpettes :
Qu'ils tournent le feuillet! sous le pampre est le fruit.

5 octobre 1840.

« Cependant, à trop attendre, sa vie frêle s'était usée, et cette poétique gaieté d'automne et de vendanges ne devait pas tenir. Une première fois, se trouvant pris de la poitrine, il était entré à la Pitié dans les salles de M. Serres, sans en prévenir personne de ses amis; la délicatesse de son cœur le portait à épargner de la sorte à sa modeste famille des soins difficiles et un spectacle attristant. Durant les huit mois qu'il y resta, il put voir passer souvent M. David le statuaire, qui allait visiter un jeune élève malade. M. David avait de bonne heure, dès 1828, conçu pour le talent de Bertrand la plus haute, la plus particulière estime, et il était destiné à lui témoigner l'intérêt suprême. Bertrand lui a, depuis, avoué l'avoir reconnu de son lit, mais il s'était couvert la tête de son drap, en rougissant. Après une espèce de fausse convalescence, il retomba de nouveau très malade, et dut entrer à l'hôpital Necker vers la mi-mars 1841. Mais, cette fois, sa fierté vaincue céda aux sentimens affectueux, et il appela auprès de son lit de mort l'artiste éminent et bon, qui, durant les six semaines finales, lui prodigua d'assidus témoignages, recueillit ses paroles fiévreuses et transmit ses volontés dernières. Bertrand mourut dans l'un des premiers jours de mai. M. David suivit seul son cercueil; c'était la veille de l'Ascension; un orage effroyable grondait; la messe mortuaire était dite, et le corbillard ne venait pas. Le prêtre avait fini par sortir; l'unique ami présent gardait les restes abandonnés. Au fond de la chapelle, une sœur de l'hospice décorait de guirlandes un autel pour la fête du lendemain (1)... »

Pauvre Aloïsius Bertrand, il emportait en mourant la douce certitude que son *Gaspard de la Nuit* paraîtrait enfin au grand jour de la librairie : quelle n'eût pas été sa satisfaction s'il avait pu prévoir que ses fantaisies *rembranesques* seraient assez goûtées des gourmets littéraires pour qu'il en dût être publié une seconde et même une troisième édition, à Paris, environ trente et cinquante ans après sa mort!

(1) La notice si émouvante de Sainte-Beuve, à laquelle il en faut toujours revenir quand on veut parler d'Aloïsius Bertrand, parut d'abord en tête de *Gaspard de la Nuit* et fut insérée ensuite dans les *Portraits littéraires*.

ADOLPHE JULLIEN.

L'INFLUENZA

A cette époque de l'année, où la nature sème autour de nous les signes avant-coureurs ou déjà confirmés du retour obligé des frimas, la pensée se reporte d'elle-même, avec une secrète anxiété, sur les rigueurs des hivers précédens et, par-dessus tout, sur les néfastes souvenirs du fléau qui les a trop fidèlement escortés depuis cinq ans. Le lecteur reconnaîtra sans doute, à cette soudaine évocation, la perfide et cosmopolite visiteuse si suggestivement dénommée l'*influenza*. Elle vaut la peine que l'on s'occupe d'elle. Tant de deuils ont jalonné son capricieux passage à travers le monde; tant de personnes ont chèrement acquis le droit de lui garder rancune; elle a si fréquemment troublé nos relations sociales et nos services publics qu'aucune question pathologique ne présente peut-être le même degré d'intérêt général et d'inquiétante actualité. En nous occupant d'elle, après tant d'autres plus autorisés, nous avons la certitude que la bonne grâce de nos lecteurs nous aura déjà affranchi de tout soupçon de présomption téméraire, et qu'on ne demandera à ce modeste travail que ce qu'il peut donner, c'est-à-dire un supplément d'observations personnelles et d'aperçus originaux dont nous sommes redevable à la dernière exacerbation épidémique.

I

La *grippe*, si l'on veut toutefois « l'appeler par son nom », — du moins par son nom français, bien autrement expressif que

la désignation italienne, dont la consonance exotique semble avoir surtout fait le succès, — est loin d'être parmi nous une nouvelle venue. S'il n'est pas établi qu'elle remonte à la nuit des temps, la date de sa première apparition certaine lui assigne, dans la succession des grandes épidémies européennes, un rang de fort respectable ancienneté. C'est en effet en 1580 que nous la voyons faire dans le monde l'entrée retentissante qu'elle a renouvelée depuis, à des époques très irrégulièrement espacées : 1729, 1732, 1742, 1762, 1765, 1830, 1847, 1889. Elle compte donc trois cents ans révolus d'activité pathogène. Ses récentes manifestations démontrent surabondamment qu'elle n'a rien perdu de sa puissance initiale et qu'elle n'est pas près d'atteindre cette période de déclin qui, dans leur évolution individuelle ou collective, annonce la disparition de chacune de nos maladies.

A la voir de nos jours si répandue, si absolue maîtresse de son vaste domaine, il nous semble *a priori* peu admissible que l'antiquité et le moyen âge aient échappé à sa malignité. Nous sommes naturellement si enclins à nous considérer comme héritiers, au grand complet, des biens et des maux de nos pères, que nous nous les représentons volontiers comme ayant, de tout temps et fatalement, subi les mêmes infirmités que nous. A ce compte, Adam eût passé sa vie à être malade. Mais la vérité est que, fonctions d'organismes vivans, et soumis, comme tous les corps animés, quelles que soient leurs dimensions, aux lois primordiales de la biologie, les maladies sont venues successivement, à leur heure, c'est-à-dire lorsque chacune d'elles a trouvé le terrain et les conditions favorables au développement de ses germes.

L'histoire médicale de notre planète est, dans son genre, aussi nettement affirmative que son histoire politique. Nous y relevons, comme dans cette dernière, des dates mémorables, souvent précises et toujours suffisamment approximatives, qui ne laissent aucun doute sur les diverses époques d'apparition de nos maladies épidémiques. Telles sont, pour nous limiter aux maladies non exotiques : la variole dont l'apparition remonte à 570; la peste à bubons, qui date de la fin du VIe siècle; la suette, de 1485; la scarlatine, du déclin du XVIe siècle.

Il est donc acquis à l'histoire que la grippe fit en 1580 sa première explosion sur notre continent. Sa foudroyante invasion, l'invraisemblable vitesse de sa marche, le nombre prodigieux de ses atteintes, leur déroutante gravité, absorbèrent d'emblée l'attention des observateurs consciencieux dont les noms gardent encore, malgré la distance, un éclat incontesté. Surpris, au même moment, par les mystérieuses allures de la maladie

nouvelle, tous les médecins distingués de l'époque, — Forestus, Mercatus, Bœtrel, Sennert, Salius Diversus, Zacutus Lusitanus, Vilalba, — lui consacrèrent simultanément leurs soins professionnels et leurs talens de lettrés, si bien que nous avons le droit d'affirmer qu'il n'est peut-être pas d'épidémie plus et mieux décrite que cette première invasion grippale. On la baptisa *catarrhe épidémique*, *fièvre catarrhale épidémique*. Ce n'est qu'en 1743 que la verve des Parisiens la stigmatise du nom de grippe, mot vulgaire, mais imagé, esquissant en deux syllabes l'anxieuse et typique physionomie du patient. Vers le même temps, les Italiens, frappés surtout du nombre incalculable des personnes qui subissaient, dans chaque manifestation et à des degrés divers, l'influence du catarrhe épidémique, le désignaient par ce caractère même, en le qualifiant d'*influenza* : c'est-à-dire l'influence au suprême degré. D'Italie, le mot ne tarda pas à faire fortune en Allemagne, et c'est de là que nous le voyons se propager dans les autres pays, à la suite de la publication de Monro, chirurgien en chef de l'armée anglaise, sur la *Fièvre catarrhale qui a été épidémique durant le mois d'avril* 1762, *et qu'on a aussi appelée Influenza*. Mais le nom de grippe prévalut en France dans l'esprit sceptique et frondeur du XVIIIe siècle. Notre fin de siècle, plus impressionniste, paraît avoir définitivement consacré, par la dénomination italienne, cet étonnant renouveau du catarrhe épidémique, dont un règne de cinq ans n'a pas encore épuisé la virulence pathogène.

L'épidémie de 1580 s'étendit à l'Europe entière et parcourut ensuite successivement l'Asie et l'Afrique. La quasi-simultanéité des publications médicales qu'elle provoqua dans toutes les contrées, ne permet guère de déterminer le point précis de son origine. Si l'on en juge toutefois par sa marche ultérieure et par l'importance des travaux qu'elle suscita en Allemagne, il y a grandement lieu de supposer que c'est dans ce pays même qu'elle débuta, après avoir très vraisemblablement franchi les frontières de la Russie, où elle a constamment semblé préparer, dans le silence de l'éloignement, ses plus violentes invasions. Alors, comme aujourd'hui, elle se montra tout spécialement meurtrière pour les vieillards, les valétudinaires, et les infirmes.

Les retours agressifs de l'influenza furent très nombreux dans le cours du XVIIe siècle. Mais ils eurent cette particularité d'affecter la forme endémo-épidémique, se cantonnant à peu près exclusivement dans le centre de l'Europe. Ce n'était, en quelque sorte, que la continuation, par poussées successives et disséminées, de la première grande apparition. L'Allemagne surtout eut à subir

les désastreux effets de sa prédilection. Cette préférence, si nettement marquée dès le début, s'est maintenue depuis à toutes les époques. Dans chaque explosion épidémique, nous retrouvons le territoire allemand en tête des régions envahies. Il semble donc constituer sur notre vieux continent le vrai champ de culture de la grippe; et c'est en effet de là que nous voyons surgir et se répandre, dans les directions les plus opposées, la presque totalité des épidémies des XVIIe et XVIIIe siècles. Après un siècle révolu d'atteintes localisées, l'influenza franchit brusquement, en automne 1729, le cercle relativement étroit dans lequel nous l'avons vue se confiner. Quelques mois lui suffirent pour envahir la totalité de l'Europe, des confins de la Russie aux limites extrêmes de l'Espagne. Au mois de novembre elle avait déjà pris possession de la ville de Londres, où dans une seule semaine on ne compta pas moins de neuf cent huit décès.

Une très courte période de calme trompeur sépare cette deuxième invasion d'une troisième tout aussi grave et bien plus générale. En novembre 1732, l'épidémie reparaît en Saxe et en Pologne, parcourt ensuite dans une marche rapide la Hollande, l'Angleterre, l'Écosse. Paris est envahi au mois de janvier. Le 15 février la grippe est signalée à Livourne; le 1er mars à Naples et à Madrid. D'Angleterre le mal est importé au Canada, et il descend, en quelques semaines, jusqu'aux Barbades, à la Jamaïque, au Mexique et au Pérou. En moins de six mois l'influenza avait ainsi fait le tour de l'Europe et de l'Amérique tout entière.

Nouveau répit qui ne dure que cinq ans. Une quatrième grande épidémie débute encore en Allemagne en 1742, et se propage successivement en Hollande, en Angleterre, en France et en Italie. L'Angleterre est surtout éprouvée; à Londres les décès s'élèvent jusqu'à mille par semaine. Vingt ans après, en 1762, la grippe épidémique est signalée en mars à Vienne (Autriche), et bientôt l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, l'Angleterre et la France lui paient leur tribut accoutumé. L'éclosion printanière de cette cinquième invasion la rendit relativement bénigne. La grande épidémie de 1775, printanière comme la précédente, et également peu meurtrière, s'étendit à toutes les contrées de l'Europe. Bêtes et gens étaient également atteints :

> Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Ce fut la dernière invasion grippale du XVIIIe siècle.

Le XIXe sembla tout d'abord devoir échapper à d'aussi dures épreuves. De fait, à part quelques épidémies partielles sans im-

portance — sauf celle de 1803 en Russie — la grippe resta étonnamment silencieuse jusqu'en 1830. Ses méfaits n'étaient déjà plus qu'un souvenir lointain, lorsqu'on la vit soudain réapparaître à l'extrême Orient, messagère bientôt redoutée d'un nouveau mal, encore plus meurtrier et non moins mystérieux, dont le nom seul allait propager l'épouvante comme une traînée de feu et renouveler, en plein XIXe siècle, les plus folles paniques du moyen âge. Nous avons nommé le choléra, qui, des rives du Gange, s'avançait alors à doubles étapes vers le continent européen, où ses terrifians ravages rappelaient dès leur début toutes les sombres horreurs des anciennes pestes.

Par une étrange affinité d'allures, — et peut-être de conditions originelles, — avec ce désolant fléau, la grippe lui prépara manifestement les voies lors de ses deux premières apparitions en Europe, en 1832 et en 1849, le précédant à de très courts intervalles (1830-1847), s'effaçant devant lui au moment de sa bruyante invasion, prête à le remplacer au moindre signe de lassitude et de prochain départ. Quoi qu'il en soit, les deux grandes manifestations de 1830 et de 1847 ne causèrent en France que peu de désastres. Le choléra s'était tyranniquement réservé la plus grosse part. Grâce à cette récente bénignité, et aux trente années de calme absolu qui suivirent l'épidémie de 1847, l'oubli s'était fait de nouveau et plus complètement que jamais, sur le nom même de l'importune visiteuse. La génération actuelle, longuement familiarisée avec les formes insignifiantes auxquelles on appliquait banalement l'épithète si redoutée jadis, n'avait aucun motif légitime de les considérer comme des menaces inquiétantes d'explosion nouvelle. Telle a été la raison psychologique de ce dédain irréfléchi, avec lequel fut généralement accueillie, en octobre 1889, l'annonce de la réapparition — il serait plus juste de dire la résurrection — de la grippe épidémique. Le mal était à ce moment si loin, on était si bien habitué à ne plus compter avec lui, qu'il eût paru puéril de s'alarmer pour si peu. Et cependant la vitesse significative de sa marche n'indiquait que trop clairement combien elle paraissait disposée à suivre, de tout point, les néfastes traditions de ses devancières.

Signalée à Moscou, vers la fin de septembre, la grippe fait son entrée à Saint-Pétersbourg dans la première quinzaine d'octobre, envahit en un mois l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, arrive à Paris en décembre, descend à marches forcées, sans oublier aucun centre populeux, vers les Alpes et les Pyrénées, qu'elle franchit en janvier 1890. Rome, Madrid, Alger sont presque simultanément atteints, vers le commencement de février. On ne

saurait aller ni plus méthodiquement ni plus vite. En s'étendant de la sorte comme une immense tache d'huile, la grippe n'abandonnait pas pour cela les villes dont elle venait de prendre possession, et d'où elle s'irradiait dans tous les sens. Si bien que, au même moment, elle occupait en souveraine toute la superficie de l'Europe et le nord de l'Afrique, témoignant ainsi hautement de son étonnante propriété d'adaptation aux milieux et aux climats les plus opposés.

Est-il besoin de rappeler quelles pénibles déceptions ne tardèrent pas à remplacer le trop confiant mépris des premiers jours? On s'aperçut bientôt, et cruellement, qu'il fallait tout craindre d'une maladie qui n'a d'autre règle que l'incohérence pathologique, d'autre élément de pronostic que la redoutable inconnue des tares individuelles. Le redoublement de la mortalité générale, la fréquence des morts subites, la fatale précipitation des maladies en cours d'évolution, donnèrent la mesure de l'occulte pouvoir nocif de cette insignifiante, tant soit peu même ridicule grippe, dont on n'aurait naguère, sans un dédaigneux sourire, osé prononcer le nom banal. Aussi le mot le plus émouvant et, disons-le, plus distingué d'influenza, vint-il fort à propos couvrir d'un voile de bon goût l'humiliante faillite de tant d'habiles pronostics. Sous cette mystérieuse étiquette, la grippe recevait, d'un commun accord, le droit absolu de se livrer désormais, sans prétendre nous étonner, à ses plus dangereuses fantaisies. Dieu sait si elle en a largement abusé! Avec ses cinq années de règne intensif, sans autre répit que les accalmies obligatoires de l'été, l'épidémie de 1889 détient actuellement « le record » de toutes celles qui l'ont précédée — et nul indice positif ne nous permet encore d'en prévoir approximativement la fin.

Fidèle à ses traditions, la grippe de 1889 a régulièrement marché de l'Est vers l'Ouest. Endémicisée depuis, par droit de conquête, dans la presque totalité des grandes villes européennes, ses exacerbations annuelles n'ont, par la suite, adopté aucun ordre déterminé. C'est ainsi que, tout récemment, nous l'avons vue à Alger, fin novembre 1894, près de deux mois avant les graves manifestations qui ont jeté dans plusieurs de nos garnisons un émoi à demi justifié. Par le fait, ces diverses épidémies locales, — plus ou moins dépendantes les unes des autres, — n'ont été que la reproduction périodique et simultanée des événemens du début. C'est dire, une fois de plus, que l'épidémie de 1889 est toujours en voie d'évolution, et que son histoire est indéfiniment ouverte. Puisse le dernier chapitre ne pas trop se faire attendre,

et, surtout, ne pas avoir à enregistrer le récit de nouveaux et douloureux sacrifices!

II

D'où nous vient l'influenza et quelles en sont les causes?... Il n'est pas douteux, d'après l'ordre de marche constamment suivi par les grandes invasions grippales, que le fléau ne nous vienne de l'Orient. On peut même en suivre assez exactement les traces jusqu'au milieu de ces vastes plaines de l'Asie centrale qui, des dernières ramifications des monts de Samarkande et de Taschkent, descendent vers la mer d'Aral par un insensible glacis. Régions aux saisissans contrastes, où les hivers sibériens sont brusquement chassés par des étés torrides! où, sur un fond sans limite d'extrême aridité, se détachent, avec une surprenante opposition de teintes, des nappes lumineuses semblables à des mers intérieures, et une multitude de lagunes marécageuses qui furent elles-mêmes, il y a des siècles, autant de méditerranées aux bords indécis, aux orageuses surfaces. Les unes et les autres représentent aujourd'hui, dans cette colossale cuvette de 2000 kilomètres de diamètre, et de faible profondeur, les restes d'un océan progressivement épuisé par l'insatiable pouvoir d'absorption des vents de nord-est, dont le souffle tour à tour dévorant ou glacé, mais toujours impétueux, condamne fatalement le sol à une éternelle stérilité. De très rares cours d'eau, issus de la zone montagneuse, se fraient un pénible chemin à travers ce morne désert, où ils ne tardent pas à disparaître, subitement engloutis dans les profondeurs d'un sable inassouvi. Seuls l'Amou et le Syr-Daria conduisent au lac d'Aral, à 400 kilomètres de distance, avec une égale et noble lenteur, leurs ondes jaunâtres, à peine contenues par des berges bourbeuses et changeantes. Tel serait, sous la très vraisemblable influence de conditions climatologiques et telluriques exceptionnelles, le milieu natif de l'influenza.

Il paraît, en tout cas, certain que la grande épidémie de 1889 régnait à Boukhara six mois avant son apparition en Europe, et il est à peu près démontré que les manifestations grippales sont d'observation courante dans les campemens des nomades kirgizes, ces dignes successeurs de leurs barbares ancêtres, les Scythes et les Huns. On sait aussi que la grippe n'apparaît qu'à l'état épidémique, peut-être même plus rarement qu'en Europe, dans les contrées limitrophes situées au nord, à l'est et au sud du Tur-

kestan, c'est-à-dire la Sibérie orientale, la Chine, l'Inde et la Perse. — D'où résulterait en fin de compte la confirmation de l'endémicité de l'influenza dans les steppes centrales de l'Asie. Elle y ferait élection de domicile, tout comme le choléra dans le bassin du Gange. Grippe asiatique! choléra asiatique!... voilà certes un rapprochement des plus suggestifs, bien près de nous donner une séduisante explication des affinités évolutives de ces deux grandes pandémies. Mais c'est surtout dans la poursuite du problème si complexe de leur étiologie respective que se révèle l'étrange analogie de leurs destinées scientifiques : stupéfaction absolue et universelle des premiers observateurs, théories incohérentes et spécieuses, discussions passionnées et jamais résolues, exclusivisme intransigeant des interprétations météoriques ou telluriques les plus contradictoires, elles ont traversé l'une et l'autre les mêmes phases de stériles et irritantes controverses pour parvenir au rang précis, nous voudrions dire définitif, qu'elles devaient nécessairement occuper dans la pathologie actuelle. Le lecteur a certainement deviné à quelle merveilleuse intervention nous sommes aujourd'hui redevables d'un résultat si vainement cherché par nos devanciers. Les lumineuses projections du microscope pénètrent chaque jour plus avant dans la nuit des causes premières pathologiques, réputée naguère à jamais insondable.

En ce qui concerne le choléra, la découverte du bacille virgule par Robert Koch, en 1885, d'abord sceptiquement accueillie, confirmée depuis par une rigoureuse observation, paraît avoir irrévocablement imposé silence aux dangereuses affirmations des non-contagionnistes. Victorieuse dans cette grande campagne anticholérique, la bactériologie allait-elle échouer dans ses investigations sur la genèse de la grippe?... L'épidémie de 1889 venait, sous ce rapport, offrir aux microbiologistes un champ d'expériences illimité. Aussi pouvons-nous affirmer que jamais croisade scientifique n'inspira d'entrain plus spontané, plus universel, et plus soutenu.

De cette remarquable marche d'ensemble à la conquête du bacille grippal nous ne présenterons à nos lecteurs que les résultats marquans qui, de 1889 à 1895, en ont jalonné les étapes plus ou moins précipitées. C'est d'abord la timide apparition des *hématozoaires* de Klebs, qui devait être plus heureux dans ses recherches sur le bacille de la diphtérie; puis celle du *streptocoque* de Vaillard et Vincent; du *coccus lancéolé* de Kruse et Pansini; du *pneumo-bacille* de Jolles, découvertes éphémères, dont les déductions prématurées s'accordaient à confirmer cette décevante con-

statation : que la grippe ne paraissait pas avoir d'agent pathogène déterminé ; que les microbes successivement dénoncés par tant d'observateurs autorisés ne différaient en rien de ceux qui habitent normalement la cavité naso-pharyngienne d'un homme sain ; que tout portait à croire cependant que ces mêmes microbes contribuent activement, par l'exaltation accidentelle de leur virulence, à doter l'influenza, une fois créée, de son indéniable pouvoir contagieux et de sa fatale tendance aux complications. Mais un pareil échec n'était vraiment pas de notre temps. Examens et cultures reprirent à l'envi, si bien que dès le commencement de 1892, Pfeiffer nous donna la première description d'un nouveau bacille, qui s'annonça d'emblée comme le *rara avis* insaisissable jusqu'alors. Ce microbe se présente sous l'aspect d'un bâtonnet très court et très fin : il pullule dans les crachats des grippés ; s'inocule facilement au singe, chez lequel il reproduit tous les symptômes de l'influenza ; et ajoute enfin à ces caractères suffisamment démonstratifs celui de ne se rencontrer dans aucune autre maladie.

Quelle sera la durée de ce succès ? Doit-on, dès maintenant, lui décerner les honneurs du triomphe ?... Les déceptions de la veille imposent une prudente réserve aux enthousiasmes du lendemain. Toujours est-il que, après trois ans d'épreuves contradictoires, d'autant plus dignes de foi que chaque expérimentateur ne pouvait humainement s'affranchir du secret désir de substituer ses propres découvertes à celles de Pfeiffer, il reste actuellement acquis qu'aucun nouvel organisme n'a été décelé dans les divers produits des manifestations grippales. C'est ce qui résulte nettement des travaux simultanés de micrographes en renom tels que Kitasato, Klein, Tessier, Roux. Tous s'accordent à reconnaître l'existence et la valeur pathogène du bacille de Pfeiffer, avec, chez quelques-uns, l'arrière-pensée de le compter au nombre des microbes habitant normalement la cavité bucco-pharyngée. S'il en était ainsi, la grippe épidémique ne serait autre chose que le fait de la virulence accidentelle d'un microbe banal, ce qui, en principe, est en discordance manifeste avec les allures absolument spéciales des pandémies. Il semble plus rationnel d'admettre, comme pour le bacille du choléra, que l'agent pathogène, disséminé à l'infini par chaque grande invasion, ne disparaît pas brusquement avec elles. Au cours de cette survivance plus ou moins prolongée, réduit à l'inertie par l'épuisement, il se confond dans la masse des parasites vulgaires, dont l'activité momentanée peut, de temps à autre, donner lieu aux agressions collectives d'une épidémie passagère et localisée.

La découverte du bacille de l'influenza, et de son inoculabilité, est la démonstration scientifique du rôle prédominant de la contagion dans la transmission de cette maladie exotique. A vrai dire, et dès le début de la pandémie actuelle, ce rôle, jadis si discuté, ne faisait plus le moindre doute. La nouvelle et déjà si féconde orientation des sciences médicales, les grandes leçons de la récente épidémie cholérique, donnaient irrémédiablement le coup de grâce aux théories anti-contagionnistes soutenues, non sans éclat, par toute une génération d'anatomo-pathologistes. Ceux-ci objectaient, avec une insistance trop longtemps victorieuse, que la prodigieuse rapidité d'allure de la grippe et du choléra excluait par elle-même toute idée de contagion. Ne les voyait-on pas, l'une et l'autre, faire simultanément explosion à des distances infranchissables aux moyens de locomotion les plus accélérés? Interprétation erronée, tant soit peu suspecte de parti pris. L'instructive observation de l'épidémie régnante en a fait, presque d'emblée, prompte et facile justice. Jamais la grippe, pas plus que le choléra, n'a gagné de vitesse sur nos express; jamais elle ne s'est montrée, le même jour, dans des villes séparées par de longues distances ou dépourvues de relations postales, terrestres, fluviales ou maritimes. Toujours, au contraire, il a été possible de la suivre d'un centre à un autre; subordonnant ostensiblement sa marche à celle des grands courans internationaux, débarquant, avec les passagers ou les marchandises, dans les îles précédemment indemnes; introduite enfin, dans les campagnes ou les habitations isolées, par l'arrivée de personnes venues de localités atteintes. Telle est, résumée en quelques mots, la consciencieuse enquête ouverte et confirmée, d'un commun accord, par les épidémiologistes des deux mondes.

Quels sont les agens directs de cette contagion? L'élément le plus actif en est, avant tout, la virulence intensive du microbe pathogène. A défaut d'expériences de laboratoire, l'excessive rapidité de dissémination de l'influenza — dans une maison, dans un quartier, dans un vaste établissement — fournirait surabondamment la preuve de cette quasi-instantanéité de transmission, que le choléra seul dispute à la grippe épidémique. La maladie est à peine signalée que les cas surgissent par centaines. En quelques jours le tiers, parfois la moitié, d'une nombreuse population lui paie docilement tribut. Ce fait, si caractéristique et si saisissant, révèle en même temps l'existence des innombrables intermediaires qui, par une complicité sans limites, assurent et précipitent l'invasion du bacille grippal. C'est d'abord le malade lui-même, dont tous les produits sont contaminateurs, principale-

ment les crachats, doués au plus haut degré du rôle propagateur si connu des crachats tuberculeux; ses sueurs; sa respiration. Puis les effets à son usage, surtout les vêtemens de laine et les fourrures. Enfin, en dehors de lui, les marchandises provenant des pays influenzés, les lettres et journaux transportés par la poste, et ces trois grands récepteurs communs des germes malfaisans : l'air, le sol, et l'eau.

Quelques exemples de filiation directe serviront à atténuer l'inévitable aridité de cet énoncé technique. Le premier grippé de Brest, en 1890, fut un officier, qui venait d'ouvrir des caisses expédiées de Paris. Quelques jours après, le vaisseau la *Bretagne*, sur lequel servait cet officier, et la ville, étaient en pleine épidémie. Qui ne se rappelle encore les extraordinaires ravages causés par l'influenza de 1889, dans notre administration des postes? Dans la plupart des bureaux de ville, la désertion d'une grande partie du personnel fut presque immédiate; et le service ne put être assuré que par l'aide improvisée des garnisons, qu'aucun besoin public ne trouve jamais en défaut. Pareille observation nous est rapportée par les médecins des États-Unis : à New-York et à Boston, c'est-à-dire aux principaux points d'arrivage des courriers européens, les employés des postes furent les premiers frappés. Et l'on pourrait multiplier, à l'infini, des faits analogues et non moins significatifs. Aussi bien, laissons à chacun le soin de recueillir ses souvenirs personnels : nous ne saurions souhaiter de contrôle plus décisif et plus concluant.

III

Malgré l'excessive profusion de ses atteintes, la grippe est peut-être, de toutes les maladies infectieuses, celle qui passe le plus souvent inaperçue. — Cela tient à la déroutante variabilité de sa symptomatologie. — Légère et de peu de durée, on lui dénie le droit de porter ce nom troublant; grave, elle en est dépossédée par la complication prédominante qu'elle a provoquée. De sorte que cette dénomination pathologique ne représente, en réalité, que les formes moyennes, toujours les plus nombreuses et les mieux réglées dans les grandes manifestations, mais qui sont loin de donner la note exacte des péripéties cliniques et de la mortalité des épidémies. Avec des proportions essentiellement variables, selon les circonstances, l'influenza se répartit individuellement en cas légers, graves ou malins. C'est la loi commune à toute évolution épidémique. C'est aussi le résultat obligé de

l'heureuse variation des aptitudes particulières aux impressionnabilités morbides. La graine et le terrain offrent, au même degré, une identique et parallèle instabilité germinative ou réceptrice.

Mais quelles que soient la forme et l'intensité de l'atteinte, la dominante pathologique de l'influenza, son cachet symptomatique officiel, consiste dans l'association diversement graduée d'un état général typique et d'une localisation déterminée. Prostration subite; douleurs erratiques et inquiétantes; facies anxieux, quasi cholérique, encadrant un coryza ou une laryngo-trachéite vulgaires, — tel est l'aspect habituel de l'influenzé. Ce qui frappe surtout l'observateur, ce qui en somme différencie ce malade d'un enrhumé banal, c'est la flagrante discordance des phénomènes généraux et des symptômes localisés, ceux-ci ne justifiant presque jamais la gravité apparente ou réelle de ceux-là. Il importe toutefois de ne pas trop s'en laisser imposer par la bruyante mise en scène du début. La grippe aime l'éclat : à l'exemple des bravaches professionnels et des matamores de la comédie, ses plus menaçantes invectives n'annoncent pas toujours des coups mortels. Ainsi la localisation grippale par excellence, quasi obligatoire, celle qui trahit le mieux le masque trompeur de l'affection générale, a pour siège les voies respiratoires. Effet certain des affinités communes du bacille de Pfeiffer, et des influences météoriques hivernales, pour la muqueuse laryngo-bronchique. Car, quoi qu'on en ait dit, la saison de prédilection de l'influenza, c'est l'hiver, et ses rigueurs sont le plus souvent proportionnées à celles de la température. Considéré séparément, à l'exclusion des symptômes généraux, le catarrhe grippal ne se distingue du rhume commun, que par une marche beaucoup plus rapide vers la purulence, — celle-ci est presque initiale, — et par l'abondance inaccoutumée de l'expectoration. Plus fréquente, aussi, la participation des organes voisins à l'inflammation de la muqueuse bronchique, sous forme de congestion pulmonaire légère ou de pleurite restreinte.

Limitée à ces phénomènes, l'influenza, même violente, ne cesse pas d'être normale, et sa mortalité directe est habituellement modeste. Mais que la congestion ébauchée devienne une fluxion généralisée et intense; que la pleurésie partielle s'étende à tout un côté, du sommet à la base, immobilisant le poumon dans un cercle de plus en plus étroit de douloureux points d'arrêt; que la membrane enveloppante du cœur se laisse envahir par les mêmes désordres; que de nombreux lobules, ou qu'un lobe pulmonaire, tout entier, soient imperméabilisés par un

exsudat fibrineux, — nous serons alors en présence des manifestations les plus redoutables de la grippe compliquée. Le bacille de Pfeiffer a trop mollement défendu son terrain de culture contre la brutale invasion des pneumocoques, des staphylocoques ou des streptocoques, si toutefois il ne leur en a pas ouvert complaisamment les barrières. La scène change du tout au tout. Sur ce terrain, déjà préparé par le bacille grippal, les nouvelles colonies se développent avec une désastreuse rapidité, et bientôt des lésions anatomiques irréparables précipitent le dénouement fatal. Ces cas extrêmes se traduisent, objectivement, par les poignantes angoisses de l'asphyxie progressive, et, après une phase, souvent très courte, d'obnubilation intellectuelle, se terminent brusquement par arrêt du cœur. Sauf dans les formes méningitiques, relativement rares, le malade garde pleinement sa connaissance jusqu'aux approches du dernier moment. Simple ou compliquée, la grippe s'accompagne d'une réaction fébrile, dont le degré ne permet pas toujours d'apprécier la gravité des déterminations locales. L'incubation étant très courte, — un à trois jours au maximum, — le malade est surpris en bonne santé, par un accès subit, qui n'est pas sans analogie avec celui d'une fièvre paludéenne : même impressionnabilité réflexe ; même ascension initiale du thermomètre ; même rémission inattendue ; même tendance aux récidives. Parfois la continuité de la fièvre, pendant quelques jours, fait naître le soupçon d'une typhoïde commençante ; mais les symptômes différentiels ne tardent pas à éclairer le diagnostic, le cycle thermique de l'influenza ne se prolongeant, au delà d'une semaine, que dans les cas à complications déterminées telles que pleurésie, rhumatisme, néphrite, qui lui impriment alors leur allure traînante, à oscillations modestes et sans caractère.

Les altérations de l'appareil respiratoire sont cependant fort loin d'exclure celles des autres organes. Il est même des formes où leur insignifiance, leur peu de durée, quelquefois leur absence réelle, cèdent le premier rang aux désordres du système nerveux ou à ceux du système digestif. Aux premiers se rattachent — les névralgies, diffuses ou fixes, et si douloureuses, dont les névralgies faciale et sciatique constituent les types communs ; — les phénomènes méningitiques vrais ou faux, avec leur impressionnant cortège de troubles fonctionnels ; — les névrites partielles, parmi lesquelles celle du pneumogastrique, cause trop fréquente de ces mystérieuses morts subites, qui assombrissent, de leur effrayante éventualité, les pronostics les plus rassurans à tous autres égards.

Maladie infectieuse, au premier chef, la grippe n'épargne jamais le système digestif. Dans tous les cas et dans toutes les formes typiques, il est de règle d'observer un état bilieux très prononcé avec perte de l'appétit, langue recouverte d'un épais enduit jaunâtre, congestion lancinante du foie, souvent de la rate, inertie intestinale habituelle. — C'est là un minimum symptomatique, que l'on peut considérer comme constant, et pour ainsi dire inévitable. Mais lorsque ces phénomènes sans caractère, — et communs à toutes les maladies microbiennes, — dépassent les limites de leur moyenne évolution et se traduisent par des manifestations inaccoutumées : vomissemens répétés, hyperesthésie abdominale, dévoiement, le type intestinal, auquel nous avons fait plus haut allusion, est créé, imposant à la grippe une inquiétante empreinte de cholérisme ou de péritonisme, ne poussant cependant qu'exceptionnellement jusqu'aux dernières limites une analogie plus émouvante que redoutable. Cette forme intestinale est surtout le propre des épidémies de la saison chaude. On la voit quelquefois, comme en 1894 à Poitiers, précéder de très près une grave pandémie de fièvre typhoïde ; et même, pendant quelque temps, évoluer de conserve avec celle-ci, sous l'influence de conditions météoriques également favorables à leur culture microbienne.

A ces trois types, réputés classiques, il conviendrait d'en ajouter un quatrième, le rhumatismal, non moins fréquent et non moins accentué que les précédens. La dernière exacerbation nous en a surtout fourni de remarquables exemples. Ces cas, dont la grippe n'a du reste pas le monopole, ont de commun, avec le rhumatisme articulaire habituel, la rapidité et la multiplicité des fluxions. Ils s'en différencient par une plus grande violence de la réaction initiale, et par le peu de durée des phénomènes spécifiques. Ceux-ci disparus, avec une surprenante brusquerie, la maladie générale suit ou reprend son cours, caractérisée d'ailleurs par quelques-uns de ses signes thoraciques préférés : laryngo-bronchite ou pleurite.

Considérées, il y a peu de temps encore, comme de vraies atteintes rhumatismales, ces formes que l'on rencontre à tous les degrés d'évolution dans la généralité des affections microbiennes, sont aujourd'hui taxées, à leur juste valeur, par l'impartial jugement de la bactériologie. Loin de représenter autant de faits individuels d'une entité morbide précise, elles se réduisent, pathologiquement à la très simple expression d'un arrêt accidentel, sur les séreuses articulaires, d'un détachement quelconque de l'armée microbienne qui a envahi l'économie. En d'autres termes,

blennorrhagique, scarlatin, typhique, dysenterique, grippal, le rhumatisme articulaire, observé dans ces diverses infections, n'est qu'une fonction quelconque de leur agent pathogène. Et comme il en est vraisemblablement de même de la plupart des cas de rhumatisme articulaire aigu, on est logiquement amené à restreindre de plus en plus le territoire traditionnel de cette affection, en attendant sa très prochaine relégation au rang de symptôme secondaire d'une maladie infectieuse déterminée, mais variable. Par là s'explique, avec une lumineuse évidence, la dissémination du rhumatisme articulaire sous toutes les latitudes et dans toutes les saisons, ainsi que son apparition chez les individus, les plus opposés de tempérament et d'aptitudes héréditaires; conditions qui, depuis longtemps, auraient dû rendre suspect l'exclusivisme absolu de l'interprétation diathésique, dont la tradition nous imposait le joug.

Plus ou moins adaptée à l'un quelconque des quatre principaux modèles que nous venons d'esquisser, l'influenza se signale, à un très haut degré, par la variété infinie des symptômes accessoires des cas particuliers. Très petit est le nombre des malades ayant le droit de prétendre, sans restriction, au même historique collectif. Chacun réagissant à sa façon, au hasard de ses prédispositions natives ou des influences pathologiques régnantes, peut émerger, par quelque trait distinct, de la foule banale des grippés. A cette catégorie d'un intérêt réel, quoique relatif, se rapportent : les éruptions éphémères du début, qui laissent en suspens la possibilité d'une rougeole ou d'une scarlatine mal réglées et d'autant plus à craindre; la miliaire, caractéristique d'une crise sudorale; l'herpès des lèvres ou de la face, coïncidant avec une rémission thermique inopinée; les otites secondaires par invasion streptococcienne; les abcès superficiels, d'apparence kystique, résultat de la pénétration du staphylocoque à travers les orifices glandulaires de la peau; les hémorrhagies du nez, de la bouche ou des bronches; les stomatites et les angines, aux symptômes variables comme leur origine microbienne; et tant d'autres manifestations individuelles, dont la seule valeur pathogénique est de multiplier, à l'infini, les preuves cliniques de l'étonnant polymorphisme des évolutions grippales.

Les suites de l'influenza sont, on le sait, toujours pénibles et souvent prolongées. Légère ou grave, la maladie a pour règle absolue de laisser de son passage des traces plus ou moins durables. Il est peu d'affections dont la convalescence soit aussi traînante. A cette période de bien-être, où, comme dans un

renouveau printanier, le malade, soudainement réveillé de sa léthargie, s'abandonne d'ordinaire tout entier à la douce joie de vivre, le grippé n'éprouve que très rarement ces fortifiantes émotions. Brisé par les orageuses péripéties de la lutte, pénétré jusqu'aux moelles par la subtile dissémination du poison grippal, profondément affaibli et démoralisé, il ne reprend possession de lui-même qu'avec une décourageante lenteur. Sans douleur, sans fièvre, sans troubles fonctionnels appréciables, ce n'est plus qu'un neurasthénique languissant. Mais cet état d'invincible torpeur n'est communément aussi qu'une illusion grippale. Vienne le rétablissement intégral de l'activité digestive, toujours supprimée dans l'influenza, et la guérison, ramenant enfin les conditions normales du *statu quo ante*, aura bien vite dissipé jusqu'au souvenir de tant de mauvais jours.

IV

Ainsi, nous avons quelque droit d'affirmer que la récente pandémie grippale ne nous a pas vainement prodigué ses dramatiques enseignemens. Il restera d'elle autre chose qu'un encombrant amas de relations confuses et de discussions passionnées. Fini le règne du *quid divinum*, des ouragans miasmatiques disséminant l'influenza d'un monde à l'autre avec l'irrésistible soudaineté de la foudre, des ridicules prétentions de l'inoffensif ozone. Remises aussi à leur vrai point, les exorbitantes influences du chaud, du froid, du sec, de l'humide, refuges trop hospitaliers des théories en détresse.

La grippe est une maladie microbienne à peu près classée; elle nous vient très vraisemblablement d'Asie, comme le choléra; elle est éminemment contagieuse; sa symptomatologie se caractérise au plus haut degré par une prodigieuse variabilité de phénomènes secondaires se groupant autour d'un petit nombre de types déterminés, presque toujours reconnaissables, et dont le tout-puissant secours de la bactériologie nous facilitera désormais le diagnostic. Dans la très grande majorité des cas, son incontestable gravité est le résultat direct de complications ou, pour parler le langage précis de la science actuelle, d'infections surajoutées, qu'elle provoque avec une déplorable et constante complaisance. Tel est, en ce moment, le bilan exact des faits acquis et de ceux qui sont tout près de l'être, mais qu'il est encore prudent de contrôler. Comparé à celui dont nous disposions avant 1889, il donne la très encourageante mesure du terrain parcouru en ces

quelques années. A la période négative, où toutes les données sur la grippe : nature, causes, origine, symptômes, mode de propagation, étaient également enveloppées d'obscurité, s'est donc, et, espérons-le, pour toujours, substituée une période manifestement positive, par ses résultats constatés et par ceux qui ne manqueront pas de les suivre.

Quelle est, dès maintenant, la conséquence pratique de ce nouvel état de choses? Sans doute le public lettré, auquel nous soumettons ces pages, ne constatera pas sans une certaine satisfaction, que nous connaissons mieux la grippe que nos devanciers. Mais nous sommes aussi fermement convaincu que le plus bienveillant de nos lecteurs s'empressera d'ajouter : La guérissez-vous mieux? — Ainsi posée, la question, dont nous ne reconnaissons que trop la légitimité, se prête difficilement à une réponse catégorique. Essayons, à cet effet, de donner un aperçu d'ensemble sur la direction imprimée à l'ancienne thérapeutique par l'esprit nouveau de la médecine contemporaine : l'occasion se présentera d'elle-même, chemin faisant, de signaler les méthodes curatives, expérimentées avec le plus de succès apparent, au cours de la dernière épidémie.

Il n'est pas de thérapeutique rationnelle qui n'obéisse rigoureusement aux deux indications fondamentales : — de la cause, — et des symptômes, — qui ne soit, en un mot, à la fois pathogénique et symptomatique. En dehors de ces règles primordiales, tout est incertain, incohérent et empirique. La cause de la plupart des maladies infectieuses étant aujourd'hui positivement connue, rien ne semble plus facile, au premier abord, que de s'adresser directement à elle, c'est-à-dire d'empêcher, d'arrêter, ou de supprimer la pullulation microbienne qui a créé et entretient l'état morbide. Ici, la médication pathogénique, c'est incontestablement la médication antiseptique ou microbicide. Or, pour tuer le microbe, nous disposons de deux grands moyens également éprouvés, mais d'efficacité très variable selon les cas et les individus. — Rendre inhabitable à ce tout-puissant, quoique infiniment petit envahisseur, l'organisme qu'il a pénétré ; — donner à celui-ci un surcroît de renforts contre les attaques de l'agresseur.

Le premier moyen constitue la vraie méthode antiseptique, dont les principaux procédés d'application consistent : dans l'immunisation de l'organisme, soit la préservation contre toute tentative microbienne ; — ou dans la destruction directe de l'agent pathogène par des substances, expérimentalement connues comme ses poisons assurés.

L'immunisation humaine, à longue durée, n'a encore pu être

réalisée que pour la variole. Mais il n'est pas douteux que cette méthode de vaccination préventive ne s'étende prochainement à la plupart des autres maladies infecto-contagieuses. C'est par l'ingestion ou par l'inoculation de produits organiques ou minéraux que nous nous efforçons d'atteindre, jusque dans les mystérieuses profondeurs de l'organisme, l'élément pernicieux qui en menace le fonctionnement. C'est là en somme, la médication antiseptique naturelle, celle que nos pères ont, de tout temps, pratiquée sous d'autres noms. Antiseptiques, en effet, la plupart des fébrifuges de la vieille, aussi bien que de la nouvelle pharmacopée : le quinquina, ses dérivés et ses similaires; — l'acide salicylique; — l'antipyrine; non moins antiseptiques bon nombre de topiques périodiquement à la mode, ou fidèlement adoptés par la chirurgie populaire : l'alcool et les teintures (sans oublier celle d'*arnica*); — les aromates; — les astringens; — les caustiques, etc. La nature prévoyante en avait suggéré l'usage, bien avant de nous en révéler le mode d'action précis. Or, le traitement pathogénique de la grippe, ne pouvant et ne devant être par-dessus tout qu'antiseptique, il est facile de s'expliquer combien, dans la pratique, les résultats actuels diffèrent peu de ceux qui les ont précédés. Recourant à des moyens analogues ou identiques, nous ne saurions obtenir d'eux des effets beaucoup plus appréciables ou plus sûrs. Il serait cependant injuste d'en conclure que nous soyons, là-dessus, absolument au même point que nos devanciers. A des indications plus nettes correspondent nécessairement des applications plus efficaces. Et en outre, les expériences comparatives, inspirées par les théories régnantes, ayant mis en lumière les variations de la valeur anti-microbienne de chacun de nos principaux fébrifuges, il nous est incontestablement loisible de les mieux choisir et de les administrer plus à propos.

C'est ainsi qu'avec la majorité des observateurs de ces cinq dernières années nous recommanderons, comme antiseptique grippal par excellence, les sels de quinine (sulfate, chlorhydrate, bromhydrate), seuls ou associés à des médicamens sédatifs tels que : l'antipyrine (un à deux grammes), la phénacétine (cinq décigrammes à un gramme), la codéine (un à deux centigrammes). Leur action, constante et certaine, n'exige, dans les cas moyens, non compliqués, que des doses modérées (cinq à huit décigrammes), mais continuées jusqu'à disparition du mouvement fébrile. — Dans les formes graves, avec fièvre excessive et localisation pulmonaire intense, il conviendra non seulement d'élever la dose, mais de renforcer l'effet spécial de la quinine par celui, aujourd'hui si connu, du salicylate de soude. Les merveilleuses pro-

priétés anti-rhumatismales de ce dernier médicament ne sont, en réalité, que des manifestations directes d'un pouvoir microbicide, journellement éprouvé dans bon nombre de maladies infectieuses de haute gravité, entre autres : la fièvre thyphoïde, la pneumonie, l'érysipèle, la pyohémie. Curative de la maladie confirmée, la quinine, prise à doses fractionnées, au début ou pendant le cours de l'épidémie, paraît également jouer un rôle préventif, attesté par un chiffre respectable de faits individuels. Ce coup droit porté contre le bacille pathogène ne serait toutefois, le plus souvent, ni assez pénétrant ni assez énergique s'il ne recevait, en même temps, le précieux et obligatoire secours des stimulans généraux, chargés de maintenir ou d'augmenter, si possible, la résistance de l'organisme dans sa périlleuse défensive contre l'invasion microbienne. — Les infusions théiformes pures ou additionnées de vieux rhum, — le café, — l'éther et la caféine, en potions ou en injections selon l'urgence des besoins, la kola, rendront à cet égard de très signalés et, ajoutons, de très agréables services.

En dehors de cette ligne générale de thérapeutique offensive et défensive, le traitement grippal devient exclusivement tributaire de la médication symptomatique. C'est dire quels en doivent être la variabilité individuelle et l'imprévu médicamenteux. Aussi ne nous attarderons-nous pas à en donner une revue détaillée, qui ne saurait même prétendre rappeler des souvenirs toujours présens. Bornons-nous à signaler les heureux effets des révulsifs, — des déplétions sanguines locales, — du benzoate de soude à l'intérieur, contre les manifestations grippales.

La certitude de la contagion de l'influenza devrait, logiquement, imposer une judicieuse série de mesures, destinées à en arrêter l'extension, ou à en prévenir les atteintes. De ces deux données capitales, la première sera de beaucoup la plus difficile à satisfaire. La nécessité et la multiplicité des communications inter et intranationales, dont la rapidité va d'ailleurs toujours croissant, et le nombre illimité des agens propagateurs du contage, rendent à peu près illusoire le moindre espoir d'atténuer ces vices inévitables de la société moderne. Par ces temps de libertés progressives, quel pouvoir serait assez fort pour faire le vide absolu autour d'une ville d'intérieur? pour interdire ses moyens de communication, et arrêter ses courans commerciaux? On sait ce que coûte d'efforts, de récriminations et d'argent, l'organisation de ces moyens prohibitifs, dans les cités maritimes ou d'extrême frontière, qui seules en permettent momentanément l'essai, et l'on n'ignore pas ce que valent des résultats si péniblement obtenus.

Mais, si l'incendie est inévitable, cherchons du moins à restreindre la part du feu. Dans cette lutte, plus modeste et mieux appropriée à nos moyens d'attaque, il nous est permis, d'ores et déjà, d'espérer de très satisfaisans succès. Sûrs de la fatale et rapide transmissibilité de la grippe, attentifs et exercés à la démasquer, dès la phase insidieuse du début, alors qu'elle se confond perfidement dans la masse des affections banales, — nous pourrons à temps, et sans jeter l'alarme, donner le signal avertisseur, qui fera dresser les seules barrières compatibles avec les exigences de nos relations économiques. Redoublement de la surveillance hygiénique de la voirie, des collecteurs et des établissemens; — isolement immédiat des grippés, soit dans les familles, soit dans les groupes compacts des bureaux administratifs, des maisons d'éducation, des casernes; — désinfection des objets de literie, ustensiles et locaux ayant servi aux malades; — séparation encore plus rigoureuse des sujets atteints de complications graves, notamment des pneumoniques, dont l'évidente transmissibilité est d'autant plus redoutable qu'elle est, à peu près, la cause exclusive des cas mortels.

Les chefs responsables des grands services civils et militaires se feront un devoir sacré d'épargner à leurs subordonnés les débilitantes influences du surmenage, — des veilles nocturnes, — du stationnement prolongé dans l'air confiné, dans les chambres insuffisamment chauffées, sous la pluie, dans et sous la neige.

Que chacun aussi, individuellement, se pénètre de la nécessité de fuir, en temps d'influenza, les occasions évitables d'excès, de fatigues et de refroidissement. Parmi ces dernières, il n'en est pas de plus banales et de plus actives que les causeries en plein air, dans la rue, sur les places ventilées, dans les galeries humides et glaciales des monumens publics. C'est le domaine préféré du bacille grippal. A chaque parole, émise dans ces milieux perfides et pas assez redoutés, l'air froid et contaminé envahissant directement la cavité buccale se précipite de même dans le larynx et les premières voies respiratoires, qu'il irrite de son choc et de sa basse température, laissant sur la muqueuse, déjà impressionnée, les germes qui ne tarderont pas à forcer sa résistance vitale. Nous voudrions en outre que, aux approches de la saison dangereuse, la vigilance des pouvoirs publics se tînt pour obligée de dépister et de dénoncer les premières apparitions du fléau. A ce moment critique, où l'ennemi ne frappe encore que des coups discrets, peut-être parviendrait-on à le maintenir à bonne distance du corps de place, tout en épuisant sa force dans des escarmouches sans portée. Il serait à désirer, dans cet

ordre d'idées de prophylaxie pratique, que, au sortir des voitures, des trains ou des paquebots, les sacs de dépêches, les ballots de marchandises (lainages et fourrures) expédiés des localités atteintes, fussent rapidement soumis, dans des locaux aménagés *ad hoc*, à des fumigations ou à des pulvérisations antiseptiques qui, sans en retarder sensiblement la distribution, en atténueraient sûrement l'indiscutable contagiosité.

Faibles ressources! objectera-t-on, et de garantie problématique. Sans doute, prise isolément, chacune de ces mesures n'a le droit de prétendre qu'à une efficacité des plus restreintes. Mais leur ensemble constitue positivement un faisceau de moyens, préservatifs ou restrictifs, dignes d'inspirer confiance. Et d'ailleurs, est-il possible de faire mieux, dans l'état actuel de nos connaissances, ou de notre organisation sociale? *Melius anceps quam nullum*... dirons-nous en terminant, si l'on veut enfin rompre avec les funestes traditions de honteuse passivité ou de coupable scepticisme, qui ont trop longtemps laissé à la grippe le libre exercice du pouvoir malfaisant dont elle a si prodigieusement abusé.

LOUIS DELMAS.

DAVID-FRÉDÉRIC STRAUSS

ET SA CORRESPONDANCE

Quoi qu'on puisse penser du Dr David-Frédéric Strauss et de sa fameuse *Vie de Jésus*, il faut lui rendre cette justice que, si ses ouvrages lui firent beaucoup d'ennemis, qu'il se plaisait à maltraiter, il sut dès sa jeunesse se faire des amis chauds, auxquels il demeura toujours fidèle. La plupart avaient été ses compagnons d'étude, ses camarades d'école et d'université. Nommons en première ligne Frédéric Vischer, auteur d'un savant traité d'esthétique, M. Édouard Zeller, le célèbre historien de la philosophie grecque, un professeur de gymnase, Christian Märklin, quelques ecclésiastiques protestans, tels que MM. Käferle et Ernest Rapp. Il faut reconnaître aussi que, quoique ces professeurs, ces pasteurs, ces écrivains eussent des opinions religieuses ou politiques très différentes des siennes, ces dissidences n'influaient point sur les sentimens qu'il leur témoignait, et qu'il était capable de s'attacher à des hommes qui pensaient autrement que le Dr Strauss.

Il goûtait vivement Horace ; jusqu'à sa mort, il l'a lu et relu ; il admirait le poète, il admirait encore plus le disciple d'Épicure, et comme Horace il avait le talent de l'amitié. Quelqu'un disait : « J'avais deux amis ; je me suis brouillé avec l'un parce qu'il ne me parlait jamais de moi, avec l'autre parce qu'il ne me parlait jamais de lui. » Strauss parlait abondamment à ses amis et d'eux et de lui. Autant que le lui permettaient son caractère froid, son tempérament flegmatique, il entrait dans leurs intérêts, dans leurs affaires, prenait part à leurs joies et à leurs chagrins, leur donnait de bons avis, d'utiles conseils ; quelquefois aussi il leur en demandait, leur ouvrait son cœur, leur contait ses bonnes et ses mauvaises fortunes, leur confiait ses projets, ses espérances, ses déconvenues et les courtes illusions par

lesquelles de temps à autre, en s'y appliquant, il réussissait à tromper ses ennuis. Il faisait un cas médiocre de l'espèce humaine et ne pensait pas lui devoir de grands égards ; mais il s'acquittait en conscience de ses obligations envers un très petit nombre d'élus qu'il jugeait dignes de son estime. Il disait : « Moi, mes amis et les autres. » Il s'intéressa toujours beaucoup à lui-même et dans l'occasion à ses amis ; il ne s'est jamais intéressé aux autres.

Il aimait à causer, le verre à la main, avec les gens qui lui plaisaient ; il aimait aussi à leur écrire. M. Zeller a rassemblé sa correspondance, il y a fait un triage. Les six cents lettres qu'il vient de publier en valaient la peine et classent Strauss parmi les meilleurs épistolaires d'outre-Rhin (1). Il était écrivain ; il se vantait avec raison d'avoir eu dès sa jeunesse le souci de la forme et du bien-dire, d'avoir toujours été sévère pour lui-même comme pour les autres. Quelque respect qu'il portât à MM. Mommsen et Treitschke, il reprochait au premier d'avoir la patte trop lourde, au second trop de goût pour le pathos. On retrouve dans sa correspondance, avec plus de grâce, d'enjouement, de désinvolture, ce style net, précis, ferme, limpide qui double le prix de ses livres et lui assigne une place à part parmi les théologiens allemands.

Ses lettres ne sont pas seulement agréables à lire, elles sont instructives. A la vérité elles ne nous révèlent pas un Strauss inconnu ; mais elles nous donnent une idée plus nette et plus vivante de celui que nous connaissions par ses ouvrages. Il se plaignait un jour au pasteur Rapp que la nature lui avait donné une forte tête, et un système nerveux trop irritable qui la troublait, la dérangeait dans ses opérations. Il était injuste envers la nature. Comme tout le monde, il avait ses nerfs, mais la forte tête finissait toujours par en avoir raison. Il était de la race des cérébraux. Il s'est imaginé parfois que ce qui se passait dans son cœur avait quelque importance ; il revenait bientôt de son erreur, il était le premier à reconnaître que son cerveau était la pièce principale de sa machine, que c'était là que se passaient les véritables événemens de sa vie.

Ajoutons que ce docteur, qui ne vivait réellement que par la tête et par l'esprit, avait donné de très bonne heure à ses pensées leur forme définitive, qu'à travers toutes les phases de son existence, il est toujours resté le même. Presque tous les grands penseurs ont accompli une évolution, subi des métamorphoses ; ils ont eu des hésitations, des repentirs ; l'âge, l'expérience, ont modifié leurs inclinations et leurs doctrines : ceux qui étaient nés croyans se sont pris à douter, ceux qui ne croyaient à rien ont senti le besoin de croire, les pessi-

(1) *Ausgewählte Briefe* von David Friedrich Strauss, herausgegeben und erläutert von Eduard Zeller. Bonn, 1895, Verlag von Emil Strauss.

mistes ont eu des lueurs d'espérance, les optimistes des accès d'hypocondrie. Ainsi que le commun des mortels, Strauss a connu les vicissitudes du sort et de l'humeur ; mais les émotions diverses qu'il a pu ressentir n'ont exercé aucune influence sur ses convictions, sur le fond immuable de ses idées.

Ce Wurtembergeois, qui naquit à Ludwigsburg le 27 janvier 1808, qui y mourut le 8 février 1874, s'était dans l'intervalle beaucoup promené. Il aimait les déménagemens, il avait du goût pour la vie nomade, errante ; poussé par une secrète inquiétude, il se flattait de renouveler son âme en changeant de place, il espérait que dans un autre terrain, la plante qui semblait épuisée produirait des fleurs nouvelles. Il se trompait ; qu'il habitât Stuttgart, Heilbronn, Darmstadt, il était toujours le Dr Strauss de Ludwigsburg. Ce qu'il avait affirmé dans sa jeunesse, il l'affirmera jusqu'à la fin ; ce qu'il avait nié, il le niera sans relâche, sans intermittence, et, fidèle à ses affections, il le sera plus encore à ses haines. A trente ans il avait achevé sa tâche, rempli sa destinée ; il était déjà tout ce qu'il pouvait être. Les trente-six années qu'il passera encore en ce monde n'ajouteront rien ni à sa philosophie, ni à son bonheur, ni à sa renommée. Strauss est l'exemple peut-être unique d'un esprit supérieur qui n'a pas eu d'histoire.

Il avait été étonnamment précoce ; tel homme de génie a dû se chercher longtemps avant de se trouver ; il s'était trouvé tout de suite et sans effort. Les crises de conscience, les angoisses, les tourmens d'une âme qui perd tout à coup sa foi et sent mourir son Dieu lui furent épargnés. Il avait décidé au sortir du berceau que les vérités surnaturelles sont des contes de nourrice, que cette foi divine, qu'on a définie un anéantissement de la raison, un silence d'adoration devant des choses incompréhensibles, n'était pas à son usage, et il disait à ses maîtres : « Si vous voulez que je vous croie, persuadez ma raison. » Il se destinait pourtant à la carrière pastorale. A dix-sept ans, il entra dans le séminaire théologique de l'Université de Tubingen. Il en sortit à vingt-deux ans, après un brillant examen, et fut nommé vicaire d'un pasteur de village : « Nous avons fait le même jour nos premières armes et notre première prédication, écrivait-il le 12 novembre 1830 à son ami Märklin. Jusqu'ici tout va bien. Mes paroissiens sont des gens cultivés, qui me témoignent quelque respect et quelque bienveillance. Le maître d'école est bon, et la jeunesse ne marche plus tout à fait à quatre pattes. J'ai du temps pour mes études particulières. Je pioche la logique de Hegel ; alchimiste à la main légère, je transforme le rien en être et l'être en rien, et je me flatte d'exceller bientôt dans cet exercice. »

Qu'enseignera à ses ouailles ce vicaire qui méprise les contes de nourrice ? Il est condamné, semble-t-il, à les scandaliser en leur disant

ce qu'il pense ou à se déplaire à lui-même en leur disant ce qu'il ne pense pas. Si délicate, si équivoque qu'elle paraisse, sa situation ne l'embarrasse point. « Qu'allons-nous faire? dit-il à son ami. Nous forcerons-nous à croire? C'est impossible. Tenterons-nous d'inoculer notre rationalisme à nos paroissiens? Ce serait fâcheux et contraire à notre devoir. Jetterons-nous le froc aux orties? Nous serions aussi sots qu'un roi qui abdiquerait la couronne parce que le servage subsiste encore dans le pays qu'il gouverne, que le servage lui répugne et qu'il ne peut l'abolir. » Il y a toujours moyen de se tirer d'affaire. Rien n'est plus simple que de s'accommoder aux préjugés du peuple et de lui parler sa langue, la seule qu'il comprenne, en lui disant dans ce jargon qui lui plaît des choses presque raisonnables. Il faut conserver religieusement les vieilles formules et verser le vin nouveau dans les vieux vases, considérer les vieux dogmes comme les symboles des vérités spéculatives et le donner à entendre, sans toutefois s'en expliquer ouvertement. Les gens d'esprit comprendront et seront contens de comprendre, les simples ne comprendront pas, mais ils ne seront pas scandalisés. Trente ans plus tard, le pasteur Rapp fut accusé par ses paroissiens d'enseigner un catéchisme hérétique à leurs enfans, et il eut maille à partir avec son consistoire. Strauss lui reprocha de ne pas savoir s'y prendre : « C'est ta faute, lui écrivit-il en substance. Tu as voulu communiquer à ton troupeau tes propres convictions, tes idées personnelles, et tu as manqué aux devoirs comme aux bienséances de ton état. Un pasteur doit faire acte de renoncement et prêcher à ses paroissiens non sa propre foi, mais la leur, et sans consulter ses préférences, leur donner la nourriture qui leur agrée, en mêlant discrètement à leur pain une mystérieuse épice, qui en change le goût. Ainsi tout le monde sera content, et les consistoires ne se fâcheront point. » Rapp était un triste cuisinier ; il ignorait l'art d'apprêter les sauces.

Strauss ne fut pas longtemps vicaire. Il ne tarda pas à reconnaître que cette diplomatie ecclésiastique qu'il recommandait à ses amis ne valait rien pour lui-même, qu'elle ne convenait qu'aux pacifiques, aux gens d'humeur tranquille, qui ne veulent avoir d'affaires avec personne et préfèrent les douceurs de la vie à la gloire, qu'il appartenait à la race des polémistes, des batailleurs, qu'il avait un goût passionné pour les guerres de l'esprit, que non seulement il lui en coûtait peu de scandaliser son prochain, qu'il y prenait un secret plaisir, qu'il avait été mis au monde pour combattre les légendes et pourfendre les dogmes ou, comme il le disait encore, « pour faire le métier de balai ou de fouet. » Désormais, son occupation favorite sera de balayer les opinions reçues et de fouetter ceux qui les enseignent. Il avait un grand avantage sur beaucoup d'hérésiarques : sans être riche, il possédait

une fortune suffisante pour vivre dans l'indépendance; il n'avait pas besoin de gagner son pain; il pouvait renoncer à toute fonction officielle, à toutes les places que donnent à titre onéreux les gouvernemens et les consistoires. Il eut bientôt fait de recouvrer sa liberté : le chien de garde, à qui son collier pesait, se fit loup.

Il a vingt-sept ans à peine, et il a déjà publié sa *Vie de Jésus*, son œuvre capitale, un de ces livres dont on peut dire qu'ils font époque. Le voilà célèbre et assuré que son nom ne périra pas. Ses admirateurs le portent aux nues; ses ennemis le chargent d'opprobres, de malédictions. Mais tout le monde convient qu'il n'est pas un homme ordinaire, qu'il joint à une prodigieuse science une dialectique acérée, le génie de l'analyse et de la discussion. On convient aussi qu'il a renouvelé la critique religieuse, qu'il lui a appris une langue qu'elle n'avait pas encore parlée, que cet incrédule n'a jamais le ton injurieux ni moqueur, qu'on chercherait vainement dans son livre un propos léger, une plaisanterie, un sarcasme, qu'il garde toujours son sérieux, en l'assaisonnant parfois d'une froide ironie, déplaisante peut-être, mais digne et discrète. Ce raisonneur courtois est le plus négatif de tous les hommes. Il brise tout ce qu'il touche, sans se croire tenu de remplacer ce qu'il détruit. Entre ses mains redoutables, les récits évangéliques, convertis en mythes, se sont réduits à rien, à presque rien; il a fait le vide; mettez-y ce qu'il vous plaira. Quelques années plus tard, il publie un second livre aussi remarquable que le premier, mais plus intéressant pour les théologiens que pour le grand public. C'est une histoire des dogmes, destinée à nous apprendre comment ils naissent, comment ils se transforment, comment ils finissent. Il les suit dans leur histoire à travers les siècles, nous raconte leurs métamorphoses, et leur inévitable décadence. Qu'en reste-t-il? Une poussière grise au fond d'un creuset, et dans l'air une fumée bleue que le vent emporte et dissipe.

Il est encore bien jeune, et il a fini sa besogne, il a donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui, tout ce qu'il en attendait lui-même. — « C'est très beau d'être un balai; dit-il; mais que deviennent les balais quand il n'y a plus rien à balayer? » Il s'enquiert, il s'évertue, il se tracasse, il tâche de trouver quelque occupation nouvelle à son esprit et à sa plume. « Les prolétaires, dit-il encore, se plaignent qu'on les fait trop travailler; je connais un malheur plus grand; c'est celui d'un homme qui ne sait que faire. » Il rééditera ses livres, il écrira quelques biographies. C'est un genre d'ouvrages pour lequel il se sent du goût et du talent. Mais si la chanson est nouvelle, la musique est toujours la même. Les seuls personnages plus ou moins connus dont il ait envie de raconter l'histoire sont ceux qui lui ressemblent, des polémistes, des batailleurs, qui ont attaqué les légendes et les dogmes. Dogmes

et légendes, hors de là, il n'est rien dans ce vaste univers qui soit capable de l'émouvoir, de le passionner. Il voudrait ressusciter ces morts pour avoir le plaisir de les tuer une fois de plus. Il méprise les esprits bornés, il a découvert les bornes du sien.

A plusieurs reprises, il fit d'inutiles tentatives pour se soustraire à sa destinée, et c'est vraiment ce qu'il y a de plus curieux dans son histoire. Il se révolte, il appellera sans cesse du jugement qui le condamne à faire jusqu'à sa mort « un métier de malheur, *Unglücksfach* ». Il a pris la théologie en dégoût, il se l'imagine du moins. Cette idole rébarbative, à laquelle il avait voué ses jours, ses services et sa plume, lui paraît fort déplaisante; il voudrait lui substituer quelque divinité plus gracieuse et plus humaine. Il ne lui échappera point, elle le tient en sa puissance; il mourra dans la peau d'un théologien : « Un homme tel que moi, écrivait-il à son ami Rapp en 1838, ne peut se sentir à l'aise que lorsqu'il est possédé d'un démon. L'idée qui me posséda longtemps, après avoir été chenille, a filé son cocon, et le papillon s'est envolé. Aujourd'hui mon âme est vide, et les lutins qui me hantent s'en disputent l'empire. L'un d'eux sera-t-il assez puissant pour s'emparer de moi? C'est mon vœu le plus cher; sans démon, je suis un homme mort. »

La philosophie l'attirait peu, il se défiait de tous les systèmes et confessait que « son hégélianisme n'était plus qu'une dent branlante sur laquelle il n'osait manger », mais qu'il n'avait rien à mettre à la place. Un jour la fantaisie lui vient de se faire conteur, romancier. Quand on est fort judicieux et qu'on a l'esprit d'analyse, on ne se fait pas longtemps des illusions sur soi-même. Il reconnut bientôt que, s'il avait le sentiment et le culte de la forme, il était dépourvu de toute imagination créatrice, et qu'il n'était vraiment chez lui que dans le monde des abstractions : « J'ai lu dans le livre de Rachel le jugement qu'elle porte sur Veit et que je puis m'appliquer. Il avait de grands dons, la faculté de tout apprendre et de passer sa science au crible; mais il n'avait pas une nature riche, féconde, plantureuse; il ne possédait pas le don des idées involontaires; il ne lui suffisait pas de se laisser aller pour produire quelque chose de beau, et comme il était fort clairvoyant, il sentait ce qui lui manquait. »

Il a découvert qu'il n'était pas en son pouvoir de trouver un sujet de roman ou de nouvelle; si on le lui fournissait, peut-être serait-il capable de le débrouiller, de le mettre au point. Il s'adresse à son ami Vischer : « Je n'ai pas l'imagination inventive; mais je m'entends à ordonner, à grouper, à exposer et à composer. Donne-moi un sujet approprié à mon tour d'esprit... » Faut-il s'en prendre au fournisseur de sujets ou au metteur en œuvre? L'entreprise n'aboutit point. Mais s'il n'écrivit jamais de nouvelles, il fit souvent des vers, et il s'en trouva

bien : il disait que c'était en versifiant qu'il avait appris à écrire en prose. Il a composé d'agréables poésies, qu'il ne prenait point pour des chefs-d'œuvre. C'étaient des vers d'amateur, son impitoyable clairvoyance ne lui permettait pas d'en douter, et dans ses accès de dépit, de sourde colère contre lui-même, il les jetait au feu. Puis il se repentait de les avoir brûlés; il achetait un joli cahier relié en maroquin violet, et il recopiait de mémoire ceux qui lui avaient laissé le meilleur souvenir, après quoi il en composait d'autres. Il en a fait jusque sur son lit de mort. Mais s'ils l'avaient aidé à passer le temps, à amuser ses loisirs, à dégourdir sa langueur, il savait bien ce qu'ils valaient et que le démon ne s'était pas mêlé de cette affaire. « Quiconque, disait-il, a le goût de produire et manque d'imagination s'aperçoit bientôt qu'il a cru embrasser Junon et qu'il n'a embrassé qu'une nuée. » Vers, nouvelles, critique littéraire, critique d'art, il a voulu tour à tour essayer de tout. Il aimait le théâtre, la peinture, la musique, et s'il faut l'en croire, Mozart l'a fait quelquefois pleurer. Mais il sentait bien qu'en musique comme en littérature, il n'aurait jamais que la science d'un ignorant, qu'il ne possédait à fond que l'histoire des dogmes et la critique des évangiles, qu'en toute autre matière, il était un dilettante, et il méprisait le dilettantisme : « Je n'avais pas été mis au monde pour être un esprit universel, mais pour me cantonner dans une spécialité où je serais de première force, et ma mauvaise étoile a voulu que cette spécialité fût la théologie. »

Cependant la révolution de 1848 a éclaté et mis l'Allemagne en feu. Peut-être fournira-t-elle de l'emploi à ce théologien malgré lui, qui aspire à changer de métier. Il ne tient qu'à lui de se transformer en tribun; il ne sait pas seulement écrire, il sait parler, et sa parole a de l'autorité et du poids. Cette fois encore il ne se fit aucune illusion. Il comprit tout de suite qu'il ne serait jamais qu'un politicien très médiocre et très impopulaire, qu'il n'avait ni les qualités ni les passions ni les défauts d'un tribun, que la politique n'était point son fait. On l'engagea vivement à se porter candidat à la députation. Il y consentit de mauvaise grâce, se laissa faire violence et ne tarda pas à se repentir de sa faiblesse. Il se plaignait que sa nervosité naturelle lui rendait pénible l'obligation de siéger dans une assemblée, qu'il lui était insupportable de vivre dans un commerce constant avec des hommes d'une autre espèce que lui, que les uns lui étaient absolument indifférens, que les autres lui inspiraient une secrète aversion. Aussi bien lui en coûtait-il beaucoup de s'enrégimenter dans un parti. Il se sentait et se disait individualiste dans l'âme; très attaché à ses opinions particulières, il entendait n'en faire le sacrifice à personne, conserver en toute rencontre son entière liberté d'appréciation et de vote. Quand on a l'esprit tranchant et l'humeur solitaire, on ne se fait pas député.

Ce qu'il y avait de plus grave dans sa situation, c'est qu'en l'envoyant siéger au Parlement de Stuttgart, les électeurs de Ludwigsburg avaient commis une lourde méprise ; ils avaient cru choisir pour leur représentant un radical à tous crins. Qui pouvait se douter que l'auteur de la *Vie de Jésus*, le plus révolutionnaire, le plus mécréant des théologiens, était en politique un conservateur convaincu et revêche, un chaud défenseur des traditions et des principes de l'ordre social? Il éprouvait pour la démocratie, écrivait-il à ses amis, la même aversion que pouvaient ressentir pour le déluge universel les animaux terrestres enfermés dans l'arche de Noë. Elle lui apparaissait comme un élément hostile, où il lui était impossible de vivre, de respirer. Il la soupçonnait d'abhorrer la culture de l'esprit autant que les privilèges, la propriété féodale et le droit de chasse. « S'il faut choisir entre le despotisme des princes et celui des masses, je suis résolument pour le premier... Sous le despotisme russe je me sentirais les ailes coupées, mais je pourrais encore exister; la domination des masses m'anéantirait. Rien ne me paraît plus haïssable, parce que je ne connais rien qui nie à ce point tout ce que j'aime et tout ce que je suis. »

Son mandat, ses fonctions de député lui pesaient chaque jour davantage. Il parlait rarement, mais on ne peut toujours se taire. Quand d'aventure il montait à la tribune, l'orateur était applaudi, mais on accueillait ses conclusions par des murmures, des grognemens, des sifflets. « Que suis-je venu faire ici? » pensait-il. Après avoir pris quelque temps son mal en patience, il trouva un prétexte pour s'en aller; il dit adieu à ce qu'il appelait « la malpropreté politique, *die politische Sauerei*. » Il retourna s'enfermer dans son cabinet d'étude, où la théologie l'attendait, les pieds sur les chenets : elle était sûre de lui, sûre qu'il lui reviendrait, que tôt ou tard on lui ramènerait son déserteur.

Et la femme! pensera-t-on peut-être. N'eut-elle jamais rien à dire dans ce conflit? Cette dangereuse rivale de la théologie ne joua-t-elle jamais aucun rôle, ne tint-elle aucune place dans l'existence de ce docteur ?

« La théorie est grise, a dit le diable, l'arbre de la vie est vert. » C'est la femme qui nous enseigne à préférer la vie à la science, le vert au gris. Strauss avait vingt-cinq ans quand il la découvrit pour la première fois. Elle lui apparut sous la forme d'une jeune inconnue, qui s'était éprise de son talent, de sa renommée naissante. Elle vint un jour frapper à sa porte et, avec une candeur toute germanique, elle s'offrit à lui comme une fleur qui désire qu'on la cueille. Il respecta son innocence, mais cette aventure extraordinaire l'avait ému, agité. Il se comparait « à ces fakirs de l'Inde qui se flattaient d'acquérir une gloire surhumaine par d'héroïques mortifications, et à qui des divinités jalouses envoyaient des visions de femmes pour les séduire. » Quoique sa

sagesse ne se démentit pas, la jeune inconnue lui avait amolli le cœur, il avait senti ses glaces se fondre ; il était désormais plus accessible aux tentations.

Une seconde rencontre devait laisser des traces plus profondes dans sa vie. Une cantatrice de grand talent et d'une rare beauté, Agnès Schebest, vint donner des représentations à Stuttgart. A peine l'eut-il aperçue, le fakir se sentit pris, vaincu. Il se fit présenter, on se voyait souvent, on se promenait ensemble. Il composa pour elle des sonnets, il célébrait ses louanges dans les journaux, et toute théorie lui semblait vaine et méprisable auprès de cette délicieuse réalité. Elle lui avait fait bon visage et bon accueil ; mais elle avait le pied léger ; elle partit, le rendant à ses études, à l'inévitable théologie, qui lui sembla plus grise que jamais. Quelques années plus tard, la fée reparut à l'improviste ; ce fut un enchantement, une fureur, et tremblant qu'elle ne lui échappât de nouveau, il conçut la funeste pensée de l'épouser.

Il était fort exigeant. Il se flattait que cette adorable créature dont il était romanesquement amoureux, qu'il trouvait aussi belle qu'une statue en marbre de Paros, aussi belle que le plus beau des songes, acquerrait facilement les qualités d'une ménagère accomplie, d'un comptable infaillible, d'une irréprochable cuisinière. Il avait cependant des doutes, des inquiétudes : — « Que la Schebest, écrivait-il au professeur Märklin, soit par son cœur comme par son esprit digne d'épouser le meilleur des hommes et capable de le rendre heureux, je crois en être certain. Je suis également sûr de l'inclination que j'ai pour elle. Et pourtant cette aventure me donne fort à penser. Saura-t-elle vraiment tenir un ménage ? N'est-il pas bien tard pour transplanter cette fleur dans une terre nouvelle ? Si je suis sûr de l'aimer, suis-je certain qu'elle m'aimera toujours ? Un docteur Faust, qui a pâli, séché sur les livres, peut-il compter sur l'éternel attachement d'une femme qui possède le don d'éternelle jeunesse ? Ne suis-je pas trop vieux pour changer de mœurs et de vie, pour renoncer à ma solitude, à mon indépendance ? Que faire ? Dois-je lui engager ma foi ? Ce serait imprudent. Dois-je rompre ? Je ne le puis, et au surplus ce serait une résolution bien précipitée. Si tout doit finir par une tragédie, que le destin s'accomplisse ! » Après avoir quelque temps délibéré, il fit le saut, il épousa Agnès Schebest, elle lui donna un fils et une fille, et bientôt ils se séparaient.

Avait-il des torts graves à lui reprocher ? M. Zeller, qui connaît le fond de cette histoire, a été fort discret, et par égard pour les deux enfans, il a supprimé beaucoup de lettres. Si l'on en juge par celles qu'il a publiées, Strauss accusait sa femme « d'avoir l'humeur trop légère, trop de goût pour la plaisanterie et trop de contentement d'elle-

même. » Il y avait entre eux incompatibilité de caractères et il était incapable de glisser, de couler légèrement sur les détails, de pardonner les petits péchés. Il ne se piquait pas de tolérance; peu endurant de son naturel, il fut aussi sévère pour Agnès Schebest qu'il avait pu l'être pour les orthodoxes à l'esprit court, qui malgré ses victorieuses démonstrations, s'obstinaient à croire que les quatre évangélistes ne s'étaient jamais contredits. Et cependant cette séparation qu'il avait voulue lui laissa longtemps une blessure au cœur. Il ne songea pas un moment à reprendre la vie commune; mais depuis qu'il ne voyait plus sa femme, le vieux charme opérait de nouveau. Il lui fit quelques avances; il lui envoyait de petits présens, des fruits, du vin. Elle lui écrivit pour le remercier, et ses lettres lui déplurent: « Les choses sont ainsi. Pressé du besoin d'aimer une femme et de la porter dans mon cœur, profondément attaché à cette femme et par nos enfans et par le souvenir des beaux jours et par les côtés séduisans de son caractère, je mettais à profit la distance où elle était de moi pour me la représenter telle que j'aurais voulu qu'elle fût. Ses lettres m'ont réveillé de mon rêve, je l'ai retrouvée telle qu'elle est, et tout est fini entre nous; mais j'ai des heures de désespoir. »

On peut se rassurer, il ne se tuera pas. « Mon cher Rapp, qu'est-ce que la vie? Un citron cent fois pressé, sur lequel on a versé cent fois de l'eau, et on s'imagine que ce qu'on boit est encore du jus de citron... Je l'aime, je la hais, dira-t-il ailleurs, je l'ai répudiée et je ne puis l'oublier. Je peux dire la même chose de ma femme spirituelle, la théologie. Je me suis laissé attraper par mes deux femmes. » Son désespoir s'est changé en une douce mélancolie, qui lui inspire quelques-uns de ses meilleurs vers : « Que j'habite une terre étrangère, je n'en puis douter; où se trouve ma vraie patrie, je ne le sais pas. Il me semble que j'avais une fois deux enfans qui m'étaient chers; ne serait-ce pas un rêve? je ne le sais point. J'ai répudié une femme; mon amour se changea-t-il en haine ou ma haine en amour? qui me le dira? On prétend que j'écrivis jadis des livres; est-ce vérité ou moquerie? je l'ignore. Le monde, à ce que j'apprends, me traite d'incrédule; ne serais-je point un dévot? c'est encore une chose que j'ignore. La mort ne me fit jamais peur; ne serais-je pas mort depuis longtemps? en vérité je ne le sais point. »

La crise avait été courte; ses souvenirs s'effacèrent peu à peu; il ne regretta plus rien. Quoiqu'il éprouvât quelque plaisir à voir de temps à autre ses enfans, il était rentré dans son naturel, avait repris toutes ses habitudes de vieux garçon. Il étudiait, travaillait, retouchait ses premiers livres, en publiait de nouveaux où il répétait sur un ton plus dur, plus acerbe, ce qu'il avait déjà dit et répété. Quand il était de loisir, il récitait des vers d'Horace, écrivait à ses amis ou passait des heures

à la *Kneipe*, buvant de la bière et devisant avec le tiers et le quart. Agnès Schebest avait en vain traversé sa vie. On peut lire tous ses ouvrages sans se douter qu'un jour il pleura en entendant la *Flûte enchantée*, et qu'un autre jour il fut ou crut être follement amoureux d'une belle voix qui avait de beaux yeux.

Il n'a pas écrit une ligne où la femme ait laissé son empreinte, un mot qu'elle ait inspiré. On a dit que les grandes pensées viennent du cœur, et c'est un cœur bien incomplet que celui où la femme n'a fait que passer, où elle ne s'est jamais établie à demeure. Ce grand dialecticien n'avait pas l'âme généreuse, ni cette tendresse de conscience qui mêle un peu de miel à l'amertume des controverses et des disputes. Il méprisait « la vieille chanson qui a bercé si longtemps la misère humaine. » Il ne se croyait pas tenu d'en inventer une autre. Il ôtait aux malheureux leurs illusions et leur annonçait des vérités tristes, leur laissant le soin de se consoler comme ils pourraient. Pourquoi les eût-il plaints? Il n'avait jamais connu, disait-il, la joie de vivre, et nonobstant il avait vécu.

On peut regretter que son cœur fût fermé à la pitié; mais on ne peut nier que son âme ne fût forte. Il avait quitté Darmstadt à l'âge de soixante-cinq ans pour retourner dans sa ville natale. A peine s'y était-il installé, il fut attaqué d'une incurable et cruelle maladie. Son fils, qui exerçait la médecine à Stuttgart, l'opéra inutilement d'une tumeur aux intestins. Il vécut quelques semaines encore. Il avait supporté de longues souffrances sans que son courage se démentît un moment, et il vit approcher la mort le sourire aux lèvres. Il ne cessa pas d'écrire à ses amis, à qui on avait défendu sa porte. Ses dernières lettres font foi que ce malade condamné s'intéressait encore à leur santé et à leurs affaires, qu'il s'occupait de littérature, dissertait sur Horace et sur Catulle, qu'il ne s'abusait point sur la gravité de son cas et qu'il subit son sort avec une résignation stoïque. Il semblait s'appliquer à prouver que l'incrédulité est pour certaines têtes un oreiller aussi tendre que la religion.

Dix ans auparavant, il avait conduit le convoi funèbre de son frère, et comme il le disait, dans cette triste cérémonie le chant des alouettes lui avait paru plus doux, plus édifiant que la prière du pasteur. Aussi avait-il décidé qu'aucun ecclésiastique n'assisterait à ses derniers momens. Il n'avait éprouvé qu'une fois le regret de ne pas croire à une autre vie; c'était près du lit de sa mère mourante, elle lui semblait digne d'être immortelle.

Il disait qu'il était arrivé par la voie du raisonnement à admettre comme certain le dogme de la mortalité de l'âme, que plus tard, à l'user, il l'avait trouvé aimable, utile et bienfaisant. Trois mois avant de mourir, il écrivait à son fidèle Rapp : « C'est Platon qui a introduit

dans l'Occident la foi à la vie éternelle. Son Socrate meurt avec les consolations de notre très sainte religion, à cela près qu'il y avait mis la marque de son génie. Le premier philosophe qui osa mettre l'homme en face de la mort sans la lui déguiser fut Épicure. C'est pourquoi le dernier chapitre de l'histoire de l'épicurien Atticus par Cornélius Nepos a pour moi plus de prix que les derniers chapitres du Phédon. » Son plus cher désir était de mourir tout entier ; il en avait assez de l'existence, il se souciait peu d'en commencer une autre. Il aspirait au néant, à l'éternel sommeil. Il l'a dit en prose et en vers : « Échapper à tout mal, me dérober à tout chagrin, m'endormir et ne me réveiller jamais, voilà ce que je souhaite et ce que j'attends. »

Ce théologien ne possédait aucune des trois vertus théologales : il n'eut jamais ni l'espérance ni la charité, et sa foi n'était qu'une confiance absolue en l'efficacité de sa dissolvante dialectique, la ferme conviction que les hommes qui croient ne sont que des enfans. Mais il est une qualité qu'on ne lui saurait contester : il était parfaitement sincère. Il avait toujours dit exactement ce qu'il pensait, sans faire aucun sacrifice ni à l'opinion ni à la politique, ni au respect humain, ni à ses propres intérêts, et sa conduite fut toujours conséquente à sa doctrine. Quelque justice qu'on lui rende, il ne s'impose pas à nos sympathies. Dans un court billet qu'il eut la force d'écrire à Rapp quatre jours avant sa mort, il lui confessait qu'il était un esprit dur et raide, *ein spröder Mensch*, et que même en parlant à ses amis, sa langue ne se dénouait pas facilement. Il nous inspire une admiration mêlée de quelque malaise : il a cru dès sa jeunesse que raisonner est le tout de l'homme ; il ne s'est jamais douté que, pour comprendre, il faut aimer.

Un critique avait dit d'un de ses derniers livres : « C'est un ouvrage excellent, un vrai miroir de cristal ; mais il est diablement froid ! » Cet homme si distingué nous étonne, nous consterne par la frigidité de son esprit. Le démon qui le posséda n'était pas un génie du feu ; il était d'origine aquatique, il ressemblait à ces nixes, habitantes des eaux profondes, qui n'ont la forme humaine que jusqu'aux hanches et se terminent en queue de poisson. Quelquefois cependant, quand elles se mêlent à la société des hommes, elles se déguisent si bien qu'on les prend pour de vraies femmes ; mais on les reconnaît à la traîne de leur robe qui est toujours mouillée, et leurs mains pâles glacent le cœur sur lequel elles se posent.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE RICHARD WAGNER

Richard Wagner, mit zahlreichen Portræts, Faksimiles, Illustrationen und Beilagen, par M. Houston Stewart Chamberlain, Munich, Librairie Bruckmann (1).

Le nouvel ouvrage de M. Chamberlain est avant tout un livre d'étrennes : je veux dire que les images y tiennent autant de place que le texte, et qu'il n'y a personne si ignorante des questions musicales qui ne puisse être assurée d'y prendre plaisir. Une vingtaine de portraits de Richard Wagner, presque tous inédits, et datant des époques diverses de sa vie, nous font assister aux transformations successives d'une physionomie toujours étrangement volontaire et sensuelle, mais dont la véritable beauté ne pouvait manquer, hélas ! d'échapper aux photographes, et aux peintres eux-mêmes : car elle résultait moins de la forme des traits que de leur mouvement, et de l'infinie variété de leur expression. A ces traits d'abord un peu durs, et d'un dessin trop marqué, l'âge, cependant, et la préoccupation constante du beau, avaient fini par donner une harmonie pleine de grâce et de majesté. Que l'on compare, à ce point de vue, dans le livre de M. Chamberlain, la photographie faite en 1883, quelques semaines avant la mort de Wagner, avec le portrait que peignit de lui M. Lenbach en 1874. C'est bien toujours le même visage aux arêtes accentuées, avec son grand nez impérieux, ses lèvres fines, et son menton en saillie : mais quelques années ont suffi pour le transfigurer. Toutes les lignes se sont

(1) L'article de M. Chamberlain paru dans la *Revue* du 15 octobre 1895 était un des chapitres du livre que nous résumons dans les pages qui suivent.

purifiées; la fiévreuse agitation de naguère s'est adoucie, décidément calmée; on sent que le héros est devenu un dieu.

La lutte fut longue et rude, qui précéda cette apothéose. Et c'est encore un des mérites du livre nouveau de M. Chamberlain, que la plus grande partie des images qu'il nous offre éclairent pour nous le récit de cette lutte glorieuse. Depuis les portraits de la mère, de l'oncle, du frère et de la sœur, et de la première femme de Richard Wagner, jusqu'aux portraits des principaux *patrons* de l'entreprise de Bayreuth, c'est une abondante série de documens qui se déroule devant nous, expressément destinée à nous faire mieux connaître la vie et l'œuvre d'un des hommes, à coup sûr, les plus considérables du siècle. Elle nous présente, tour à tour, les amis que Wagner a rencontrés sur sa route, les lieux qu'il a habités, les décors où il a placé l'action de ses drames. Presque toutes ces images, d'ailleurs, sont publiées là pour la première fois, Mme Wagner ayant mis à la disposition de M. Chamberlain les précieuses collections de Wahnfried; et plusieurs d'entre elles joignent à leur intérêt documentaire une réelle valeur artistique, ainsi l'admirable *Liszt jeune* dessiné par Ingres, et ces trois grands portraits de *Beethoven*, de *Schiller*, et de *Schopenhauer*, qui ornaient, à Bayreuth, le cabinet de travail de Wagner.

Des nombreux autographes du maître reproduits en fac-similé, je dirai seulement que M. Chamberlain s'est réservé de les choisir lui-même, et qu'il a mis à leur choix un soin tout particulier : de telle sorte qu'il n'y a pas un de ces autographes qui ne joue, lui aussi, un rôle défini dans l'ensemble du livre. Tantôt c'est un des passages les plus mémorables des *Écrits théoriques* qui nous est donné tel qu'il est directement sorti de la plume de Wagner : tantôt c'est l'ébauche d'un développement musical, ou au contraire la dernière copie. Et M. Chamberlain a en outre exigé (il nous en prévient dans sa préface) que fussent éliminés de l'illustration de son livre les portraits d'acteurs, et les reproductions de caricatures. Il a pensé — avec combien de raison ! — que les documens de ce genre ne pouvaient servir qu'à distraire l'attention du lecteur, sans lui rien apprendre en échange qui méritât d'être su. Aussi bien, les caricatures dont Wagner fut l'objet ne sont-elles la plupart qu'un témoignage assez banal — et vraiment superflu — de la sottise humaine : et pour ce qui est des acteurs chargés de créer les rôles wagnériens, ceux-là seuls y ont réussi qui ont docilement subi, jusque dans les moindres détails, les instructions du maître. Cet homme extraordinaire a été l'unique acteur de ses drames, de même qu'il en a été le musicien, le poète, et le peintre, et le metteur en scène.

Quel dommage seulement que M. Chamberlain n'ait pas étendu sa sévérité jusqu'à la partie décorative et, en quelque sorte, symbolique,

de l'illustration de son livre ! Je ne crois pas avoir vu jamais des encadremens d'un goût aussi détestable que ceux dont M. Otto Eckmann a entouré, à tort et à travers, dans ce gros livre, titres, portraits, et reproductions de tableaux. Encore ses encadremens ne manquent-ils que de goût, tandis qu'il y a telles des compositions reproduites dans le livre — les scènes wagnériennes de M. Hendrich, par exemple — qui sont un défi à toutes les conventions admises jusqu'à présent parmi les hommes touchant le dessin et la perspective. Et cela quand on aurait pu choisir dans l'œuvre lithographique de M. Fantin-Latour tant de pièces d'un métier admirable, et si profondément wagnériennes par l'harmonieuse sensualité de lignes à la fois indécises et pures !

Mais on a vite fait d'oublier le fâcheux effet de ces quelques images, lorsque, après avoir feuilleté le livre, on commence à le lire, et qu'on voit surgir devant soi, évoquée avec une vérité et un art excellens, la vivante figure de Richard Wagner. Figure complexe et mobile, dont le véritable caractère avait échappé jusqu'ici aux critiques et aux biographes, aussi bien qu'aux peintres ! Seul M. Chamberlain est parvenu à s'en approcher : au prix de quels efforts et de quels sacrifices, c'est ce que j'ai eu déjà, ici même, l'occasion d'indiquer (1). Aussi connaît-il mieux que personne aujourd'hui l'œuvre et la vie de Wagner ; et il n'y a personne non plus qui soit plus apte à nous les faire connaître. Car pour parler et écrire l'allemand avec une perfection absolue, il n'en a pas moins gardé de son origine anglaise une netteté de vues, un besoin constant de clarté et de précision, un sûr et solide bon sens qui le préservent des hypothèses fantaisistes, des complications inutiles, et le conduisent d'instinct vers la réalité. Sans compter que dès le premier jour il s'est proposé pour unique objet, dans ses études wagnériennes, non point la justification d'une thèse, ni le développement d'une idée préconçue, mais la recherche patiente et impartiale des faits, la reconstitution aussi fidèle et aussi complète que possible de la vie, de la pensée, et du caractère de Richard Wagner.

Le livre qu'il vient de publier ne nous offre malheureusement encore qu'une esquisse de ce grand travail. C'est avant tout, comme je l'ai dit, un livre d'étrennes, expressément dégagé de toute spécialité, destiné à pouvoir être lu et compris de chacun. L'auteur nous avertit, dans sa préface, que son intention n'a pas été de faire une biographie de Wagner, mais plutôt « quelque chose comme une image », un croquis sommaire, tel seulement qu'il permît au lecteur de se représenter, dans leurs traits essentiels, l'homme et son œuvre. Et de fait c'est bien

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1893.

un premier croquis que nous avons sous les yeux, ou, si l'on veut, la maquette du monument que nous a promis M. Chamberlain. La vie, le caractère et la pensée de Wagner nous y apparaissent réduits à quelques grandes lignes : et tout le détail est à dessein omis, les menus événemens, les questions techniques, les déductions secondaires. Mais avec quelle netteté, en revanche, ces grandes lignes se montrent à nous, et dans quelle lumière imprévue ! Il n'y a pas un des chapitres du livre de M. Chamberlain qui ne projette un jour tout nouveau sur quelque partie d'un sujet qu'on pouvait croire, cependant, amplement connu. Connu, il l'était en effet : mais tous les auteurs qui s'en étaient occupés avaient, à leur insu, pris leur point de départ dans leurs impressions personnelles. Ils nous avaient présenté de Wagner l'image qu'ils s'en formaient à leur gré, une image où la fantaisie avait plus de part que l'étude impartiale des faits. Ici, au contraire, c'est Wagner qui, directement, se transmet à nous. Ou plutôt nous le voyons tel qu'il s'est vu lui-même, et il resterait à nous demander ensuite s'il s'est bien vu tel qu'il était. Mais du moins nous connaissons désormais exactement, suivant l'expression de M. Chamberlain, « son dedans », les véritables intentions qui ont dirigé sa vie. Et combien ces intentions véritables diffèrent de celles qu'on lui a d'ordinaire prêtées, c'est ce dont ont pu juger les lecteurs de la *Revue*, par le beau travail que M. Chamberlain a publié ici, il y a quelques mois, sur la *Doctrine artistique de Richard Wagner*. Tout y était rigoureusement appuyé sur des citations de Wagner ; et tout, cependant, y était nouveau, depuis la théorie du rôle social de l'art jusqu'à cette affirmation capitale : que le drame, tel que l'a rêvé Wagner, était essentiellement un drame *musical*, que la musique ne s'y bornait pas à accompagner l'action, mais en constituait l'essence même, et qu'enfin ce n'est point Sophocle ni Gluck, mais Mozart et Beethoven qui sont les prédécesseurs immédiats de Wagner.

Cette affirmation est reprise, développée, et mise définitivement en lumière dans le nouvel ouvrage de M. Chamberlain : elle en constitue, à mon avis, le point le plus important, et ce serait assez d'elle seule pour donner à tout l'ouvrage infiniment de prix. Mais à côté d'elle il y en a cent autres qui vont, comme celle-là, à l'encontre des idées reçues, qui reposent, comme elle, sur l'autorité même de Wagner, et dont il sera dorénavant impossible de ne pas tenir compte.

Et puisque la place m'est trop mesurée pour que je puisse songer à donner ici une juste idée du livre entier, et puisque aussi bien M. Chamberlain lui-même ne se tient pas quitte envers nous d'une étude plus vaste et plus détaillée, ce sont quelques-unes de ces *nouveautés* de son livre que je voudrais signaler, me réservant d'esquisser plus tard, à mon tour, une image d'ensemble de l'œuvre et de la personne de Richard Wagner.

*
* *

Le livre de M. Chamberlain est divisé en trois grandes parties, consacrées, la première à la vie, la seconde à la doctrine, et la dernière à l'œuvre artistique de Wagner. Division, comme l'on voit, très nette et très rationnelle, mais qui suffirait déjà pour nous empêcher de considérer ce remarquable ouvrage comme une étude définitive. Car autant il est commode d'établir des distinctions de ce genre dans un résumé, et que l'on destine à la vulgarisation, autant une pareille méthode est fâcheuse lorsque l'on veut pénétrer à fond dans l'intimité d'une œuvre ou d'une vie. Il n'est point de création si objective qui ne demande, pour être bien comprise, d'être reportée à la date où elle fut produite, et considérée au contact des circonstances parmi lesquelles elle est née. J'admets volontiers que, de toutes les influences dont on a prétendu faire dériver la genèse des œuvres d'art, aucune, ni la race, ni le milieu, ni le tempérament, n'agisse d'une façon immédiate et nécessaire ; mais chacune d'elles a sa petite part d'action, et davantage encore l'influence du moment et des circonstances. Et je souhaiterais qu'au lieu de séparer l'étude d'une œuvre de l'étude de la vie de son auteur, on rapprochât, on mêlât ces deux études plus étroitement qu'on ne l'a fait jusqu'ici ; qu'on essayât de reconstituer aussi exactement que possible la naissance de l'œuvre, en rattachant à des événemens extérieurs, aux sentimens, aux pensées de l'artiste chacune des phases successives de sa production. A cette condition seulement la biographie des grands hommes aurait une raison d'être ; et notre connaissance de l'œuvre elle-même y gagnerait en solidité, sans que la liberté de nos jugemens en fût le moins du monde entravée.

C'est d'ailleurs ce qu'a bien vu M. Chamberlain : et tout en séparant, pour la clarté de son esquisse, les trois aspects sous lesquels il a considéré Wagner, il a pris soin d'établir dans chacune des parties de son livre une série de points de repère, qui permettent de la relier aux deux autres parties. C'est ainsi, par exemple, que dans le résumé qu'il a fait de la vie de Wagner il s'est expressément attaché à dégager, des faits, l'influence qu'ils ont pu avoir sur la pensée et sur l'œuvre. Les seuls événemens qu'il rapporte sont ceux qui lui paraissent avoir contribué d'une façon notable à l'évolution intellectuelle de Wagner ; et de là vient que sa biographie, qui tient en vingt pages, nous renseigne mieux que de gros volumes employés à l'étude du fait pour le fait.

« Par un étrange caprice de la destinée, nous dit-il, la vie de Wagner s'est trouvée partagée en deux parties symétriques et égales. Trente-cinq ans après sa naissance, trente-cinq ans avant sa mort, un change-

gement s'est produit dans sa carrière, si radical et si décisif, qu'il a profondément modifié à la fois sa condition matérielle et son développement intérieur. Le 9 mai 1849, à la suite de l'insurrection de Dresde où il avait pris part, Wagner s'est vu forcé de quitter l'Allemagne. Et de cet exil a daté pour lui une existence nouvelle, dont l'évolution s'est poursuivie jusqu'à sa mort, trente-cinq ans après.

« Jusqu'en 1849, Wagner avait vécu dans notre société, et en avait été un membre normal, comme chacun de nous. A vingt ans il s'était choisi un métier, celui de chef d'orchestre, et il s'était élevé dans ce métier jusqu'à la fonction, éminemment honorable, de premier chef d'orchestre du Théâtre Royal de Dresde. Depuis le 9 mai 1849, jamais plus Wagner n'a occupé aucun emploi ; et cela par principe. « J'ai résolument tourné le dos à un monde auquel j'avais cessé d'appartenir », écrit-il lui-même. Il a tourné le dos au monde pour pouvoir désormais se donner tout entier à soi-même ; il a renoncé à tout emploi pour mettre tout son talent de musicien au service de son œuvre de création poétique. Et il est devenu libre, émancipé à la fois de la servitude matérielle et des conventions qui pesaient sur son art. »

Chacune de ces deux grandes périodes de la vie de Wagner se divise, à son tour, en quatre sections, que M. Chamberlain étudie successivement, après les avoir d'abord résumées dans un petit tableau si précis et si net que je ne puis m'empêcher de le transcrire tout entier :

I. — 1 (1813-1833). Séjour dans la patrie saxonne (Dresde et Leipzig). C'est la période de la première jeunesse, de l'éducation initiale, des essais dans les divers domaines de la poésie et de la musique, aboutissant au choix définitif de la carrière de compositeur d'opéras (Œuvres : une grande tragédie et un opéra pastoral).

— 2 (1833-1839). Premiers voyages. Entrée dans la vie active. Wagner remplit les fonctions de chef d'orchestre dans différens théâtres de province (Würzbourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Riga). Il apprend à fond la technique du théâtre (Œuvres : *les Fées* et la *Défense d'aimer*).

— 3 (1839-1842). Premier séjour à l'étranger (Paris). Vaines tentatives pour se frayer un chemin (Œuvres : *Rienzi* et *le Hollandais volant*).

— 4 (1842-1849). Wagner est chef d'orchestre à Dresde, dans un des principaux théâtres de l'Allemagne. Il achève son éducation artistique (Œuvres : *Tannhæuser* et *Lohengrin*).

II. — 1 (1849-1859). L'exil. Séjour à Zurich. Entrée dans la pleine et consciente maturité. Wagner fixe dans ses écrits les fondemens de sa doctrine. Il renonce définitivement au genre de l'opéra.

— 2 (1852-1866). Seconde période de voyages. Wagner fait exécuter ses œuvres dans diverses grandes villes (Paris, Vienne, Munich). Il essaie de nouveau de se rapprocher du théâtre moderne pour la réalisation de son idéal dramatique ; et de nouveau il échoue.

— 3 (1866-1872). Troisième séjour à l'étranger (Triebchen, près de Lucerne). Wagner se tient absolument éloigné du monde.

— 4 (1872-1883). Bayreuth. Construction du théâtre. Inauguration des fêtes.

Pour ce qui est des œuvres datant de cette seconde période, les *Maîtres Chanteurs*, *Tristan et Isolde*, l'*Anneau du Nibelung*, et *Parsifal*, M. Chamberlain estime qu'on ne saurait les rattacher à des époques distinctes, Wagner les ayant toutes longtemps portées en lui avant de les écrire, et ayant en quelque sorte travaillé à toutes simultanément. Et de fait M. Chamberlain a les dates pour lui : elles prouvent que le premier des drames de Wagner qui ait été joué, *Tristan et Isolde*, a été conçu après les trois autres, que la première idée des *Maîtres Chanteurs* (joués en 1867) remonte à 1845, et celle de *Parsifal* (joué en 1882) à 1854. Mais c'est ici qu'un examen plus approfondi des circonstances serait, je crois, d'un intérêt tout spécial, et permettrait de substituer à ces dates sommaires d'autres dates plus instructives. Car M. Chamberlain a beau nous démontrer que *Parsifal* a été conçu presque en même temps que l'*Anneau du Nibelung* et que *Tristan et Isolde :* nous persistons à penser que *Parsifal* n'aurait pas été tel qu'il est, si Wagner ne l'avait point écrit après ses autres drames; et de même *Tristan*, et les *Maîtres Chanteurs*, nous paraissent bien correspondre à des momens précis de la vie de Wagner. La date où ils ont été conçus est assurément importante à connaître : mais nous sentons que leur vrai caractère consiste moins encore dans leur sujet et leur plan que dans la forme spéciale dont Wagner les a revêtus : et cette forme est le produit de circonstances spéciales, que nous aimerions à connaître.

Mais il est temps que, cessant de demander au livre de M. Chamberlain des détails que ses limites même lui interdisent de nous fournir, nous essayions plutôt de noter quelques-uns des renseignemens précieux dont il est rempli.

Nous y voyons d'abord comment Wagner est, en quelque sorte, né pour le théâtre. Son père, Frédéric Wagner, aimait le théâtre d'un amour si passionné que, ne pouvant renoncer lui-même aux fonctions qu'il occupait près du tribunal civil de Leipzig, il engageait du moins tous ses amis à devenir acteurs. Il mourut six mois après la naissance de son fils Richard; et quelques mois après sa veuve se remariait avec l'acteur Geier, un de ceux précisément à qui Frédéric Wagner avait communiqué sa passion pour l'art dramatique. Ce Geier paraît d'ailleurs avoir été un des hommes les plus remarquables de son temps : à la fois poète, peintre, acteur et musicien. Il servit de père au petit Richard, dont le frère aîné et les trois sœurs étaient entrés, à leur tour, dans la carrière du théâtre. Et ce fut sous sa direction, et sous celle d'un oncle paternel, Adolphe Wagner, écrivain des plus distingués, que l'enfant reçut son éducation première.

Une éducation excellente, toute classique, et non pas restreinte à l'étude d'un seul art, comme avaient été celles de Mozart et de

Beethoven. A Dresde, à Leipzig, il suivit les cours des professeurs les plus renommés, acquit en particulier une connaissance approfondie des langues anciennes, et fut ensuite à l'Université de Leipzig un des meilleurs étudians de la section de philosophie. Mais déjà son goût pour le théâtre s'était clairement affirmé. A seize ans, il avait écrit les paroles et la musique d'une *Pastorale dramatique;* à dix-neuf ans il avait composé un opéra, *le Mariage :* sans compter une tragédie, et un certain nombre d'œuvres purement musicales, dont il nous dit lui-même qu'elles n'étaient pour lui qu'un exercice, son unique ambition étant de produire de la musique de théâtre.

A vingt ans, en 1833, il débuta dans la profession de chef d'orchestre, à Würzbourg, où son frère était régisseur. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Magdebourg, à Kœnigsberg, enfin à Riga, où l'on a gardé le souvenir de représentations modèles, organisées par lui, des opéras de Mozart et du *Joseph* de Méhul. « Et cette période de voyages, nous dit M. Chamberlain, ne pouvait manquer d'avoir une grande action sur son développement artistique. Elle avait enrichi son expérience technique des choses du théâtre : elle lui avait fait connaître les conditions d'existence spéciales des théâtres allemands ; elle lui avait permis d'approfondir la *matière* dramatique et musicale dont il devait un jour tirer profit pour la réalisation de son idéal. Enfin elle lui avait révélé l'Allemagne, sa patrie, avec la variété de ses caractères locaux. »

A Kœnigsberg, Wagner s'était marié avec une jeune actrice, Wilhelmine Planer ; et ce fut avec elle qu'il vint, en 1839, à Paris, pour y tenter la fortune. Il n'y trouva rien qu'une noire misère, si obstinée, si dure, que c'est elle — il l'avoue lui-même — qui acheva de faire de lui un révolutionnaire. Il rêva dès ce moment une transformation radicale des conditions artistiques et sociales de son temps : et c'est à Paris qu'il prit clairement conscience de sa destinée.

Il y acquit en même temps la certitude d'une vérité artistique dont il n'avait eu jusqu'alors que le pressentiment : il comprit la nécessité, pour les œuvres dramatiques et musicales, d'une exécution aussi parfaite que possible. « L'exécution de la *Symphonie avec Chœurs* au Conservatoire (après trois ans d'études), l'interprétation impeccable des quatuors de Beethoven, la manière infiniment minutieuse et soigneuse dont se faisaient les répétitions au Grand Opéra, tout cela fut pour lui autant de leçons dont l'effet devait se retrouver, trente ans plus tard, au théâtre de Bayreuth. »

Enfin l'éducation artistique de Wagner put s'achever à Dresde, où, comme l'on sait, il tint durant sept ans, de 1842 à 1849, l'emploi de chef d'orchestre au théâtre de la Cour. « Le matériel de ce théâtre était le meilleur de l'Allemagne ; l'orchestre, au témoignage même de

Wagner, incomparable, ainsi que les chœurs, merveilleusement dirigés par Fischer. Parmi les chanteurs, Tichatchek, le *héros des ténors*, et la grande Schrœder-Devrient, l'artiste dramatique la plus géniale qui ait jamais paru sur la scène allemande. » Tout ce qui lui restait à apprendre de son métier, Wagner l'apprit là : et il y apprit aussi que, même dans les conditions les plus favorables, il n'y avait rien à espérer des théâtres allemands pour l'art tel qu'il le rêvait. « Vainement j'essayai, nous dit-il, d'introduire des réformes, de remporter au moins quelques victoires partielles sur l'esprit de routine, d'ignorance, et de mauvais vouloir qui régnait là comme partout. Mes efforts échouèrent, et je dus enfin me convaincre que le plus sage parti était pour moi de me désintéresser tout à fait de ces institutions frivoles. »

Survint cette insurrection de mai 1849, où Wagner prit résolument, contre la Prusse, le parti des insurgés, ce qui lui valut, non point, comme on l'a dit, une condamnation à mort, mais un long exil, et l'entrée dans une vie nouvelle. Déjà précédemment M. Chambertain avait élucidé le problème historique du rôle joué par Richard Wagner dans cette insurrection : rôle qui, toute vérification faite, se réduit en somme à fort peu de chose. Wagner était profondément révolutionnaire, plus profondément peut-être qu'aucun des chefs de l'insurrection, car il rêvait une transformation complète de la société présente. Mais la politique actuelle ne l'intéressait pas; la révolution telle qu'il l'entendait n'avait rien à espérer d'un soulèvement armé; et tous les récits des témoins peuvent se résumer, sur cet épisode de sa vie, dans l'affirmation de Bakounine disant de Wagner à ses juges que « pas un moment il n'avait pris au sérieux le rôle révolutionnaire de ce songe-creux. »

Le chef d'orchestre du Théâtre Royal n'en fut pas moins contraint à s'enfuir, après l'échec de l'insurrection. De ce séjour à Dresde datent ses deux grands opéras, *Tannhæuser* et *Lohengrin*, la première esquisse des *Maîtres Chanteurs*, le projet primitif de l'*Anneau du Nibelung*, et le plan d'un drame chrétien, *Jésus de Nazareth*.

Après un court passage à Paris, Wagner s'installe à Zurich, où il reste dix ans, jusqu'en 1859, tout entier à son rêve de rénovation artistique. C'est durant ces années d'exil que lui viennent enfin des amis, qui comprennent sa valeur et le soutiennent de leur mieux : Liszt, Richard Pohl, Brendel, Bulow, Franz Muller, Uhlig, les premiers wagnériens. Encouragé, soutenu par leur amitié, Wagner se met au travail : et d'abord, durant deux longues années, il s'efforce de parvenir « à la pleine conscience de son idéal. » C'est de cette période que datent ses principaux *Écrits théoriques*, l'*Art et la Révolution*, l'*Œuvre d'Art de l'avenir*, *Opéra et Drame*, la *Communication à mes Amis*, toutes œuvres écrites surtout pour se rendre à soi-même un compte plus

précis d'une doctrine jusque-là seulement entrevue. Puis vient la période de production artistique : et ce sont tour à tour les trois premières parties de l'*Anneau du Nibelung*, puis *Tristan* et *Parsifal*, qui prennent forme dans la pensée de Wagner. Et à cette période se rattache encore un des événemens les plus mémorables de sa vie : la connaissance qu'il fait, au printemps de 1854, de la doctrine philosophique de Schopenhauer. « Ce fut pour moi, dit-il, comme un présent du ciel dans ma solitude. »

De 1859 à 1866, Wagner tente un nouvel effort pour réaliser, par les moyens ordinaires du théâtre, l'idéal d'art qu'il porte désormais clairement formulé en lui. Des occasions s'offrent de se faire jouer à Paris, puis à Vienne, puis à Munich : il sort pour quelque temps de sa retraite, reprend goût à la vie active.

A Paris c'est, le 13 mars 1861, l'inoubliable représentation de *Tannhæuser*. « Mais lorsque l'on voit, dit M. Chamberlain, la part prise par les Allemands à cette scandaleuse aventure, lorsque l'on s'aperçoit que l'échec de *Tannhæuser* à Paris ne fut point le fait du grand public, mais de la tyrannie de la petite presse et des barons de la finance, et lorsqu'on songe enfin à toutes les amitiés que rencontra Wagner dans cette ville étrangère, on ne peut s'empêcher de protester contre l'idée, aujourd'hui si répandue chez nous, que la France a montré moins d'intelligence que l'Allemagne pour l'œuvre wagnérienne. C'est sur le désir exprès de Napoléon III, et sans la moindre sollicitation de la part de l'auteur, que fut décidée la représentation de *Tannhæuser*, et cela à un moment où l'intendant de l'Opéra de Berlin hésitait encore à laisser jouer des ouvrages de Wagner. Celui-ci d'ailleurs ne tarit pas en éloges sur la bonne volonté que lui a témoignée tout le personnel de l'Opéra, et sur le plaisir qu'il a eu à pouvoir enfin assister à une exécution un peu parfaite de l'une de ses œuvres. « Tout ce que je demandais je l'obtenais aussitôt, sans égard à la dépense : et la mise en scène était réglée avec un soin dont jamais jusque-là je n'avais eu l'idée. » Et il loue ensuite le public parisien de « sa bienveillance », du « sentiment de justice qu'il a trouvé chez lui ». Aussi la représentation de *Tannhæuser* ne lui a-t-elle laissé — c'est lui encore qui le dit — que les souvenirs les plus agréables. » C'est en effet à Paris que pour la première fois un groupe d'hommes intelligens et instruits a reconnu en lui autre chose qu'un simple musicien, et s'est expressément rangé autour de lui comme autour du représentant d'un nouvel idéal. »

Rien de pareil à Vienne, ni même à Munich, où la représentation de *Tristan et Isolde*, imposée par le roi de Bavière, — et qui fut au reste, elle aussi, une représentation modèle, — ne valut en fin de compte à Wagner que mille ennuis et mille déceptions. Aussi est-ce avec joie qu'il revint en Suisse en 1865, bien résolu désormais à n'avoir

plus affaire qu'à un théâtre où il serait le maître absolu. Six ans il vécut dans un isolement délicieux, les six années, à coup sûr, les plus tranquilles et les plus heureuses de sa vie. Il y produisit les *Maîtres Chanteurs* et *Siegfried*, le *Crépuscule des Dieux* et son étude sur *Beethoven*, celui de tous ses écrits où il a le plus profondément exprimé ses sentimens intimes.

Il n'avait plus désormais qu'un désir : de faire jouer, ne fût-ce qu'une seule fois, l'œuvre monumentale qu'il venait de créer. Et l'on sait comment il lui fut donné, en 1872, de réaliser ce dernier désir. Dès le mois de janvier de cette année, la construction du théâtre de Bayreuth était décidée ; en avril, Wagner et sa famille s'installaient à Bayreuth ; et le 22 mai avait lieu la pose de la première pierre. Les événemens qui suivirent, la représentation de l'*Anneau du Nibelung* en 1876, l'insuccès matériel de cette première tentative, la glorieuse revanche de *Parsifal* en 1882, la maladie et la mort de Wagner, ce sont choses trop connues pour que nous ayons à y revenir. M. Chamberlain a d'ailleurs consacré un chapitre entier à l'histoire du théâtre de Bayreuth ; on y trouvera, avec une foule d'illustrations et de facsimilés, les renseignemens les plus sûrs et les plus précis.

*
* *

La seconde partie traite de la doctrine de Richard Wagner. C'est assurément, de tout l'ouvrage, la plus originale, celle qui contient le plus grand nombre d'aperçus nouveaux ; mais c'est aussi, de tout l'ouvrage, la partie dont il serait le plus malaisé de faire un résumé, car elle n'est elle-même qu'un résumé très succinct des onze tomes des *Écrits théoriques* et de la volumineuse correspondance du maître allemand ; et sa première originalité est précisément qu'on y voit exposées dans l'ordre déductif le plus rigoureux des idées que Wagner a semées un peu au hasard, et plutôt pour son usage propre que pour l'édification du lecteur. Je ne puis m'empêcher, cependant, de signaler tout au moins quelques passages des chapitres consacrés à la politique, à la philosophie et à la morale wagnériennes.

En politique, le programme de Wagner tient tout entier dans cette formule : un peuple libre sous un monarque absolu. « C'est dans la personne du roi que l'État réalise son plus haut idéal. » Ou, en d'autres termes, mieux vaut la tyrannie d'un seul que la tyrannie de plusieurs, puisque aussi bien la société humaine ne peut se passer d'une direction. Et de même Wagner, tout en refusant de se soumettre à aucune des églises établies, a toujours énergiquement affirmé la nécessité d'une religion. De même encore il voyait dans la propriété individuelle une des plaies de l'état social moderne, sans admettre pour cela les doctrines socialistes. « Tout mouvement politique, disait-il,

aura désormais un caractère social; mais ceci doit être entendu dans un tout autre sens que ne l'entendent nos socialistes. » Autant de thèses en apparence contradictoires : elles trouvent leur conciliation dans la doctrine philosophique et morale de Richard Wagner.

Dans le domaine de la philosophie, Wagner a eu deux maîtres : Feuerbach et Schopenhauer. Mais ni l'un ni l'autre, en réalité, ne lui ont donné autre chose que des formules, où il a fait entrer ses propres idées. De Feuerbach en particulier, M. Chamberlain a très clairement démontré que Wagner l'admirait sans presque l'avoir lu, et seulement parce qu'il le croyait l'adversaire de la philosophie scolastique. L'influence de Schopenhauer a été sur lui infiniment plus profonde; mais il n'a connu Schopenhauer qu'en 1854, lorsque sa doctrine était déjà toute tracée, et qu'il l'avait même déjà exposée dans ses premiers *Écrits théoriques*. Et M. Chamberlain démontre très nettement que, pour le principe essentiel de la doctrine, Wagner a refusé jusqu'au bout de subir la métaphysique de Schopenhauer. Il était, lui aussi, pessimiste, et lui aussi, en un certain sens, considérait le renoncement à la volonté comme la voie du salut. Mais il n'admettait point que la souffrance et le mal fussent, dans le monde, des élémens éternels. Et personne au contraire n'a affirmé avec plus de force la possibilité d'une *régénération*.

Notre société moderne, en effet, lui apparaissait comme une société dégénérée. C'était notre soi-disant civilisation qui, suivant lui, avait achevé d'éloigner l'homme de sa destination véritable. Et parmi les causes principales de la dégénérescence il citait l'argent, le mélange des races, l'abus de la nourriture animale. D'où résultait, pour lui, une morale toute différente de celle de Schopenhauer, une morale dont la *compassion* était, en vérité, le premier principe, avec le renoncement à la volonté égoïste, mais qui comportait ensuite une abondante série d'actes, des actes désintéressés, charitables, uniquement destinés à la régénération de la société humaine. Et la plus noble, et la meilleure de ces sources de rénovation était, pour Wagner, l'Art, sous la forme du drame *purement humain*. Les lecteurs de l'article de M. Chamberlain savent déjà ce que Wagner entendait par ce terme, et les conclusions esthétiques qu'il a tirées de sa théorie de « l'art régénérateur ».

*
* *

La troisième partie du livre est consacrée aux drames de Richard Wagner. M. Chamberlain y a repris quelques-unes des idées qu'il avait exposées déjà dans un ouvrage précédent, dont nous possédons, fort heureusement, une excellente traduction française. Le caractère essentiel des drames de Wagner est, suivant lui, d'être des *drames*, et que

tout, sujet, poésie et musique, y soit subordonné à ce seul objet. Mais il me semble que, dans son livre nouveau, M. Chamberlain a marqué avec plus de relief encore que dans le précédent un autre caractère des drames de Wagner : leur caractère essentiellement *musical*, le rôle primordial qui y est assigné à la musique, seule chargée de l'expression, et de l'action même. « Si l'on considère depuis le début le développement artistique de Wagner, on s'aperçoit que l'unique progrès qui s'y produit consiste dans une extension, un renforcement constans du rôle de la musique. » Et M. Chamberlain nous dit en propres termes que c'est dans les opéras de Mozart qu'il convient de chercher les véritables prototypes du drame wagnérien. Vérité profonde et essentielle, et qui éclaire d'un jour absolument nouveau l'œuvre de Richard Wagner!

Mais je ne puis songer à suivre M. Chamberlain dans la savante et éloquente démonstration qu'il en fait. J'ai voulu seulement indiquer, par ces quelques exemples, la haute valeur et l'intérêt exceptionnel d'un ouvrage où il ne faut pas chercher, je le répète, une biographie détaillée de Richard Wagner, ni moins encore une appréciation critique de son œuvre, mais l'« image » que ce grand homme nous a laissée de lui-même. Dans la préface de son livre, M. Chamberlain rend justice aux écrivains allemands qui se sont, avant lui, occupés de Wagner: il aurait pu citer avec eux maints auteurs français: M. Schuré, M. Malherbe, M. Noufflard, M. Adolphe Jullien, dont les travaux garderont toujours leur prix, à côté des siens. Mais jamais personne ne s'était aussi passionnément soucié de découvrir, en dehors de toute impression personnelle, ce qu'avaient été la véritable pensée, les véritables intentions de Wagner. Quant à savoir en quelle mesure cette pensée était juste et belle, et surtout jusqu'à quel point ces intentions se sont trouvées réalisées dans l'œuvre artistique du maître de Bayreuth, ce sont des problèmes que M. Chamberlain a résolument écartés, l'unique objet de son livre étant de nous fournir des documens positifs et précis. A nous, désormais, de tirer de ces documens le parti qui nous conviendra, et de juger suivant nos goûts l'œuvre et la personne de Richard Wagner.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Il y a quinze jours, toute l'attention était concentrée sur les affaires d'Orient et d'Abyssinie. Personne ne se doutait que le plus bruyant des coups de clairon était sur le point de retentir de l'autre côté de l'Atlantique, et qu'on allait se demander si un conflit redoutable n'éclaterait pas entre l'Angleterre et les États-Unis. On savait bien qu'une négociation laborieuse se poursuivait entre les deux pays, à propos d'une contestation beaucoup plus ancienne; mais on ne s'en occupait guère, on s'en préoccupait encore moins, et il ne semblait pas qu'un pareil litige fût de nature à inspirer jamais de sérieuses inquiétudes. A tout prendre, on n'avait pas tort. Ce qui s'est passé dans ces derniers jours achève de nous en convaincre. Toutefois, au premier moment, la surprise a été si vive, la secousse donnée à l'opinion dans les deux mondes a été si brusque, qu'on s'est demandé ce qu'il fallait en penser. Le feu a été mis non pas aux poudres, heureusement, mais aux esprits, par un message de M. Cleveland au Congrès des États-Unis. M. Cleveland est un homme sage : du moins, il a passé pour tel jusqu'aujourd'hui. Aussi, lorsqu'on l'a vu casser les vitres, et avec fracas, a-t-on été porté à croire qu'il s'agissait d'une affaire très grave, et que tant de bruit n'était pas fait autour de rien. C'est le 17 décembre qu'a été lu au Congrès le message de M. Cleveland : dès le lendemain, une sorte d'anxiété régnait dans le monde entier.

Le message présidentiel était accompagné des notes échangées entre l'Angleterre et les États-Unis. La lecture en est des plus instructives, et nous y reviendrons; mais pour mettre un peu de lumière dans une question aussi compliquée, il faut procéder avec ordre, et commencer par dire de quoi il s'agissait. Le conflit anglo-venezuelien a son origine dans le traité de Vienne, qui a attribué à l'Angleterre une partie de la Guyane hollandaise, près des possessions espagnoles de la Côte-Ferme. Les limites de la nouvelle possession britannique étaient dès lors mal déterminées. Si les Européens avaient fait des établissemens sur les côtes, ils n'avaient pas encore pénétré dans l'intérieur du pays et ils le connaissaient imparfaitement. La frontière présumée entre la Guyane anglaise et le Venezuela était l'Essequibo.

Pendant quelques années, l'ignorance même où l'on était de ce que nous appellerions aujourd'hui l'hinterland de la colonie anglaise rendait les relations de voisinage relativement faciles; mais bientôt les colons de Demerari franchirent l'Essequibo, remontèrent le Cuyuni, son affluent, et rencontrèrent sur leur chemin des richesses minières qui leur parurent très alléchantes. Dès ce moment, la question de frontière naquit entre la colonie britannique et le Venezuela. En 1840, un officier hollandais au service de l'Angleterre, sir Robert Schomburgk, fut chargé de tracer une ligne de démarcation qui a eu le mérite d'indiquer les prétentions anglaises à cette époque, mais non pas du tout de les fixer *ne varietur*, ni d'en arrêter le développement. Pourtant, sir Robert Schomburgk avait fait la part très large à l'Angleterre : il avait reporté sa frontière à l'ouest, depuis l'Essequibo jusqu'à la rive méridionale de l'Orénoque, de manière à ce qu'elle aboutît au point de Barima. C'était déjà une extension considérable, mais qui n'a pas été définitive. Peu à peu les prétentions britanniques ont pris de plus grands développemens. Elles s'étendent aujourd'hui à tout le bassin de l'Essequibo avec ses affluens, c'est-à-dire le Cuyuni, et avec l'affluent de ce dernier, l'Yuruari, qui traverse les territoires les plus riches en mines d'or de la Guyane, et où l'on trouve notamment celles du Callao. On voit par là que la contestation pendante entre le Venezuela et l'Angleterre a une importance très réelle, et nous ne l'aurions pas encore assez mise en vue si nous ne disions pas que le Cuyuni se rattache par ses affluens aux bassins de l'Orénoque et des Amazones, et que ses ramifications s'étendent sur une partie considérable des régions tributaires de ces immenses cours d'eau. Enfin l'Angleterre, établie à l'île de la Trinidad, à l'embouchure septentrionale de l'Orénoque, et à Barima à l'embouchure méridionale, commande en quelque sorte les deux extrémités opposées du delta du grand fleuve. On comprend que le gouvernement de Caracas se soit ému de ses progrès et qu'il ait cherché à y mettre un terme. Mais l'accord, comme on devait s'y attendre, n'a pas pu se faire à l'amiable, et le Venezuela a sollicité le concours des États-Unis. La question, diplomatiquement, s'est aussitôt déplacée : elle a été traitée non plus entre Caracas et Londres, mais entre Londres et Washington, et le caractère du débat n'a pas tardé à s'en ressentir. Les États-Unis ont insisté pour que l'Angleterre acceptât un arbitrage. Lord Salisbury a répondu qu'il admettrait un arbitrage pour tous les territoires occupés par l'Angleterre au delà de la ligne de Schomburgk, mais non pas pour ceux qui sont situés en deçà de cette ligne, et il avait pour cela quelques raisons assez fortes. Il ne s'est pas contenté, en effet, de repousser « des demandes fondées sur les prétentions extravagantes des Espagnols du dernier siècle »; il a ajouté qu'il ne pouvait consentir au « transfert d'un grand nombre de sujets britanniques,

qui ont joui pendant de longues années du gouvernement régulier d'une colonie britannique, à une nation différente de race et de langage, et dont le système politique est soumis à de fréquentes perturbations, alors que ses institutions n'offrent trop souvent qu'une protection insuffisante à la vie et à la propriété. » Il est impossible de contester la parfaite justesse de ce jugement porté sur le gouvernement du Venezuela et sur la manière dont il fonctionne.

On en était là, et les autres puissances ne connaissaient que très imparfaitement les termes de la négociation poursuivie, lorsque le message du Président Cleveland au Congrès a éclaté comme un coup de tonnerre. Le gouvernement des États-Unis, pour justifier son intervention dans une affaire où il ne semblait pas directement intéressé, avait invoqué la doctrine de Monroe ; le gouvernement anglais avait contesté, sinon la doctrine, au moins son exacte application dans l'espèce. M. Cleveland, dans son message, affirme au contraire que l'interprétation donnée par lui à la doctrine de Monroe est juste et forte. Cette doctrine, dit-il, est importante pour la sécurité de la nation ; elle est essentielle pour le maintien de ses institutions ; elle s'applique à toutes les phases de la vie nationale et elle ne peut pas tomber en désuétude ; enfin, elle est absolument applicable au cas où une puissance européenne cherche, en étendant ses frontières, à s'emparer d'un territoire appartenant à une république du continent américain. M. Cleveland déplore que l'Angleterre repousse l'arbitrage, car il regarde comme un refus le fait de ne vouloir soumettre à ce mode d'appréciation qu'une partie du litige. En conséquence, il déclare du devoir des États-Unis de prendre des mesures pour parvenir à connaître la frontière exacte entre la Guyane britannique et le Venezuela. Il recommande au Congrès de voter un crédit couvrant les frais d'envoi d'une commission chargée de faire les investigations nécessaires et de présenter son rapport dans le plus bref délai possible. Une fois ce rapport établi, les États-Unis devront résister par tous les moyens en leur pouvoir à la prise de possession par l'Angleterre de tout territoire que les recherches faites démontreraient appartenir au Venezuela. La péroraison de M. Cleveland est menaçante. « Je ne me dissimule en rien, dit le Président des États-Unis, la pleine responsabilité que j'encours en faisant ces recommandations, et je me rends parfaitement compte des conséquences qui peuvent en découler. Tout en reconnaissant que c'est une chose pénible que d'envisager deux grandes nations de langue anglaise dans une position réciproque autre que celle de la concurrence amicale dans la marche vers le progrès et la paix, j'estime qu'il n'y a pas de calamité comparable à celle qui résulte d'une soumission passive aux torts, à l'injustice, ni comparable à la perte de l'honneur national. » Ce langage a étonné. Ce n'est pas ainsi qu'un chef d'État a l'habitude de traiter publiquement

les questions internationales. Quelques-uns de nos journaux, qui souhaitent en France l'établissement d'une dictature, ont jugé l'occasion favorable pour montrer ce que peut se permettre un président des États-Unis, et pour placer en regard ce qu'ils appellent la nullité politique du président de notre république. Sans discuter leur thèse, il ne semble pas qu'ils en aient fait une application très judicieuse. Les États-Unis n'auraient rien perdu à avoir un président moins primesautier. Il est vrai que, si M. Cleveland avait eu besoin de couvrir sa responsabilité sous celle d'un ministre, ce n'est pas chez M. Olney, secrétaire d'État aux affaires étrangères, qu'il aurait trouvé des conseils utiles et, au besoin, une résistance efficace. Il est vrai aussi qu'au premier moment, le parlement américain, Chambre et Sénat, n'ont fait qu'un avec le Président, et ont voté presque à l'unanimité le crédit nécessaire à la commission qui devra étudier sur place les droits respectifs de l'Angleterre et du Venezuela. L'entraînement a été général. M. Cleveland a été pendant un jour l'homme populaire par excellence. Ses adversaires même désarmaient devant l'à-propos de son initiative. Tous les partis s'unissaient pour l'applaudir. On a pu croire qu'il avait joué le plus audacieux mais le plus heureux des coups de partie, et qu'il avait assuré sa réélection pour l'année prochaine. Seulement, dès le lendemain, le ciel s'est rembruni. On a rarement vu un revirement d'opinion aussi rapide, ni aussi complet.

Pour notre compte, nous pouvons assister avec une parfaite impassibilité au spectacle très suggestif que les États-Unis et l'Angleterre viennent de donner au monde. On a cherché de part et d'autre à mêler nos intérêts à ceux qui se trouvent aux prises. Les États-Unis l'ont fait dans des pièces diplomatiques, avec assez peu de tact et de bon goût. Les journaux anglais de leur côté, et avec un peu plus de raison, n'ont pas manqué de dire que, si la doctrine de Monroe venait à prévaloir avec l'extension qu'on lui donne, les conséquences en seraient aussi défavorables pour la France que pour l'Angleterre. Nous n'en disconvenons pas, et nous sommes bien loin d'admettre comme fondées toutes les prétentions des États-Unis. Elles sont excessives dans le fond, et ce n'est pas la forme que leur donnent MM. Cleveland et Olney qui nous les feraient plus facilement accepter. Si on voulait nous imposer un arbitrage, comme on essaie de l'imposer à l'Angleterre, nous répondrions qu'il est de la nature de l'arbitrage, dans les affaires publiques aussi bien que dans les affaires privées, d'être librement consenti et non pas obligatoirement subi. Si les États-Unis, pour trancher un différend entre une autre république américaine et nous, parlaient d'envoyer sur place une commission d'enquête dont les conclusions devraient faire loi pour les deux parties, nous répondrions que ce serait là un arbitrage détourné et le plus inacceptable de tous, puisque l'arbitre se serait désigné lui-même, et lui seul, et qu'il ne serait pas désintéressé

dans la matière. Mais, ces réserves faites, nous restons d'avis que, si l'arbitrage a jamais une application utile et en quelque sorte indiquée par la nature des choses, c'est entre les gouvernemens européens et les gouvernemens américains, pour les contestations territoriales qui peuvent s'élever entre eux. Quelque important que soit l'objet du litige, il l'est rarement assez pour justifier l'emploi de la force; et le plus sage, à coup sûr, est de soumettre le litige à un tiers éclairé et impartial. Le tout est de bien choisir celui-ci et de préciser avec soin la question qu'on lui pose. Sans aller jusqu'à blâmer l'Angleterre d'avoir voulu enlever à l'arbitrage la solution d'une partie du conflit, — car enfin elle avait, comme nous l'avons reconnu, quelques bons motifs à faire valoir, et puis cela ne nous regarde pas, — il nous sera permis de dire que la France a toujours cherché à dénouer par des arbitrages les difficultés qu'elle a pu avoir avec l'Amérique. Elle en a eu une, il y a quelques années, avec un État européen, la Hollande, au sujet de leurs communes frontières en Guyane : la Hollande et nous, avons choisi un arbitre, qui nous a donné tort, et nous nous sommes inclinés. Il est vrai que la Hollande, si elle a comme nous des colonies en Amérique, est comme nous un État européen; mais il n'en est pas de même du Brésil. Or nous avons, depuis de longues années, une contestation avec le Brésil au sujet de nos frontières, et nous n'avons pas attendu les incidens de ces derniers jours pour prendre l'initiative d'une proposition d'arbitrage. Si les États-Unis veulent absolument s'entremettre entre nous et le Brésil, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'ils le fassent, pour déterminer ce dernier à se rallier à notre proposition. Il est donc très improbable que nous nous trouvions un jour à l'égard des États-Unis dans la situation où est aujourd'hui l'Angleterre. L'arbitrage est notre règle, à la condition qu'on ne nous l'impose pas. Mais l'arbitrage, quelle que soit sa valeur intrinsèque, ne découle pas comme une conséquence logique et forcée de la doctrine de Monroe, dont on a si souvent parlé depuis quelques jours.

Il en a été question dans le message présidentiel de M. Cleveland, et beaucoup plus encore dans la longue dépêche que M. Olney, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a adressée à M. Bayard, représentant des États-Unis à Londres, à la date du 20 juillet dernier. C'est un bien étrange document que cette dépêche. Nous ne dirons pas qu'en reproduisant la doctrine de Monroe, il la dénature positivement, mais il semble s'appliquer, sous une forme pédante et gourmée, avec d'insupportables répétitions et une lourdeur de main désobligeante, à en accentuer tous les côtés fâcheux. On est obligé de rappeler que la doctrine de Monroe n'est, après tout, qu'une doctrine, qu'elle n'a pas d'existence internationale, qu'elle n'a été acceptée par aucune nation, pas même par les États-Unis, qui ne l'ont jamais consacrée par un vote régulier. Et qu'est-ce que cette doctrine? Pour la bien compren-

dre, il faut remonter à son origine. Le 2 décembre 1823, le Président Monroe, dans un message au Congrès, l'a exposée pour la première fois. Elle tirait tout son intérêt des circonstances. Les colonies espagnoles et portugaises de l'Amérique du Sud luttaient pour leur indépendance et étaient sur le point de la conquérir. En même temps, la France de la Restauration intervenait en Espagne pour rétablir le pouvoir absolu aux mains de Ferdinand VII, et la Sainte-Alliance était derrière elle. De plus, des questions de frontières étaient soulevées entre les États-Unis, la Russie et l'Angleterre. Les États-Unis avaient deux craintes : la première de voir les puissances européennes, qui appliquaient entre elles l'intervention armée dans l'intérêt de certains principes, l'appliquer également en Amérique dans l'intérêt des mêmes principes; la seconde que ces mêmes puissances, qui invoquaient le titre de premier occupant pour légitimer leur prise de possession de certaines portions du continent américain, ne l'étendissent à l'avenir à d'autres parties de ce territoire, — et c'est contre ce double danger que le Président Monroe a protesté. Il a déclaré que les États-Unis ne prétendaient acquérir ni s'annexer aucune des anciennes possessions de la couronne d'Espagne en Amérique, et qu'ils ne mettraient aucun obstacle aux arrangemens amiables que la métropole pourrait négocier avec les colonies émancipées : toutefois, ils repousseraient par tous les moyens en leur pouvoir l'intervention des autres États, sous quelque forme qu'elle se produisît, surtout si elle avait pour but d'implanter dans les colonies, par voie de conquête ou à prix d'argent, une souveraineté autre que celle de l'Espagne. Mais ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de la doctrine de Monroe et des développemens qu'elle a pris par la suite. Elle s'est bientôt résolue dans les deux termes suivans : opposition aux gouvernemens européens qui voudraient imposer par la force leurs propres principes aux républiques américaines, et opposition aussi à ceux d'entre eux qui prétendraient, en vertu du fait de première occupation ou de première exploration, acquérir des droits souverains sur les territoires américains. A ce dernier point de vue le droit public américain devait être le même que celui de l'Europe.

Il y avait dans les déclarations de Monroe une intelligence très profonde et très prévoyante des intérêts communs au continent américain tout entier. Elles étaient d'ailleurs rédigées dans le langage le plus élevé. « Le système politique des puissances coalisées de l'Europe, disait Monroe, est essentiellement distinct de celui que nous avons adopté, ce qui s'explique par la différence fondamentale existant dans la constitution même des gouvernemens respectifs. Mais la bonne foi et les liens d'amitié qui nous unissent aux puissances alliées nous font un devoir de déclarer que nous considérerions comme dangereuses pour notre tranquillité et notre sécurité toute tentative de leur part d'étendre

leur système politique à une partie quelconque de notre hémisphère... La politique que nous avons adoptée à l'égard de l'Europe, dès le commencement même des guerres qui ont si longtemps agité cette partie du globe, est toujours restée la même : elle consiste à ne jamais nous interposer dans les affaires intérieures d'aucune des puissances de l'ancien monde ; à considérer le gouvernement de fait comme légitime relativement à nous... Mais, lorsqu'il s'agit de notre continent, les choses changent tout à fait de face : car si les puissances alliées voulaient faire prévaloir leur système politique dans l'une ou l'autre partie de l'Amérique, elles ne le pourraient pas sans qu'il en résultât un danger imminent pour notre bonheur et notre tranquillité. Aucune d'elles d'ailleurs ne peut croire que nos frères du Sud l'adopteraient de leur propre gré si on les abandonnait à eux-mêmes. Il nous serait également impossible de demeurer spectateurs indifférens de cette intervention sous quelque forme qu'elle eût lieu. » Cela ressemble beaucoup à : Chacun chez soi, et l'Amérique aux Américains.

On se demandera peut-être quel rapport il y a entre le message de Monroe et le conflit anglo-américain actuel. L'Angleterre, à l'exemple de la France qui a voulu autrefois établir un empire au Mexique, — ce que M. Olney lui reproche encore, veut-elle établir un royaume dans la Guyane? Non, à coup sûr. Cependant, on voit bien, lorsqu'on lit sa dépêche du 20 juillet dernier, que M. Olney venait de relire lui-même, avant de prendre la plume, le message du Président Monroe; mais il a été moins heureux dans la forme. Il fait la leçon à l'Angleterre d'une manière qui ne laisse pas d'être amusante à force d'être déplacée. « Les intérêts moraux de l'Europe lui sont particuliers, dit-il, et sont entièrement différens de ceux qui touchent l'Amérique. L'Europe, dans son ensemble, est monarchique, et à part la seule et importante exception de la République française, elle est soumise au principe monarchique. L'Amérique, de son côté, est attachée à un principe absolument opposé, à l'idée que tout peuple a un droit inaliénable à un *self government*, et, dans les États-Unis d'Amérique elle a fourni au monde l'exemple et la preuve la plus remarquable et la plus concluante de l'excellence des institutions libres, au point de vue de la grandeur nationale et du bonheur individuel. Il n'est donc point nécessaire, en ce qui touche les intérêts moraux et matériels, de s'étendre sur ces considérations; mais il est impossible de ne pas reconnaître universellement que lesdits intérêts en Europe sont tout à fait différens de ce qu'ils sont en Amérique, et que tout contrôle européen exercé sur ce dernier pays est nécessairement à la fois inconvenant et injurieux. » M. Olney continue très longtemps sur ce ton; il affirme que le devoir des États-Unis est de défendre sur tout le continent européen le *self government* des autres États, et, dans l'entraînement de ses idées, il laisse entendre qu'il y aurait peut-être lieu d'étendre encore plus loin

son active propagande; mais, ajoute-t-il pour nous rassurer, « le temps des croisades est passé. » On le voit, le germe déposé par Monroe s'est singulièrement développé dans le cerveau de M. Olney; il y a pris des proportions tout à fait imprévues. « Aujourd'hui, écrit le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, les États-Unis sont à proprement parler souverains sur ce continent, et leur volonté fait loi pour tous les sujets en faveur desquels ils jugent à propos de s'entremettre. Pourquoi? Ce n'est pas à cause de l'amitié qu'on éprouve pour eux, ce n'est pas non plus à cause de leur haut caractère de nation civilisée, ni à cause de la sagesse, de la justice et de l'équité qui sont les invariables caractéristiques de leurs actes; c'est parce que — en plus de tous ces autres motifs — leurs ressources infinies, combinées avec leur position isolée, les rendent maîtres de la situation et pratiquement invulnérables pour toute autre puissance. Tous ces avantages sont compromis si on admet le principe que les puissances européennes peuvent convertir les États américains en colonies ou provinces leur appartenant. » Dès lors, l'Amérique serait condamnée, comme l'Europe, au fléau du militarisme et perdrait par là une partie de ses forces vives. Elle serait comme l'Afrique l'objet d'audacieuses convoitises. Aussi M. Onley n'hésite-t-il pas à affirmer que l'Europe doit rester chez elle, comme l'Amérique le fait de son côté. A-t-on jamais vu, dit-il, l'Amérique avoir l'idée d'intervenir dans les affaires de Turquie ? Cet exemple avait sans doute été choisi avant le moment où les États-Unis n'ont pas jugé déplacé pour eux de s'occuper de la question d'Arménie. Quoi qu'il en soit, M. Onley déclare qu' « une distance de 3 000 milles de séparation par l'Océan rend toute union permanente et politique entre un État européen et un État américain impossible et contraire à la nature des choses. »

C'est aller beaucoup plus loin que Monroe, et l'Europe ne saurait accepter le congé qu'on lui donne si cavalièrement. Lord Salisbury a dû être un peu étonné en recevant cet énorme et singulier factum. Il y a fait la réponse qu'on pouvait attendre, à savoir qu'une nation tierce, non affectée par une controverse, n'avait pas le droit d'imposer à l'une ou à l'autre des deux parties un mode de procédure particulier; que le gouvernement des États-Unis ne pouvait pas poser comme une proposition universelle que ses intérêts étaient nécessairement liés à ceux d'un certain nombre d'États indépendans pour la conduite desquels il n'admettait d'ailleurs aucune responsabilité, et uniquement parce qu'ils se trouvent dans l'hémisphère occidental; enfin que l'union de la Grande-Bretagne et de ses territoires américains, loin d'être un fait contre nature et funeste, était à ses yeux parfaitement naturelle et opportune. Lord Salisbury a parlé le langage du bon sens, et il l'a fait avec modération. La thèse de M. Onley porte, en effet, au delà du conflit actuel; si elle était admise, il faudrait que l'Eu-

rope renonçât à toutes ses colonies en Amérique. Le message de M. Cleveland n'a pas reproduit toutes ces exagérations, mais il ne les a pas non plus évitées toutes, et sa conclusion menaçante a paru d'autant plus grave qu'elle avait un caractère plus sobre et plus précis.

Nous l'avons dit, le premier jour du message l'enthousiasme en Amérique a été universel. C'est que la doctrine de Monroe tient aux fibres mêmes du pays et qu'on ne l'invoque jamais impunément. Républicains et démocrates se sont réconciliés provisoirement pour acclamer M. Cleveland. Mais le lendemain, il y a eu une terrible baisse à la Bourse, et c'est ce qu'on n'avait pas prévu, quoique rien ne fût plus aisé à prévoir. Il était incontestable que M. Cleveland, dans sa péroraison trop éloquente, avait envisagé l'hypothèse de la guerre, et ne l'avait pas écartée. Les journaux ne parlaient que d'armemens, et leur ardeur guerrière semblait difficile à retenir. Le monde, ou plutôt les deux mondes ont éprouvé le soubresaut que l'on ressent lorsqu'on entend un coup de canon. La panique a été générale et en partie sincère ; il est aussi permis de croire que l'Angleterre n'a rien fait pour en amortir les conséquences. La baisse a été telle que les journaux américains ont écrit que l'Amérique avait, du jour au lendemain, perdu 200 millions de livres sterling. Avons-nous besoin de dire que ce chiffre formidable ne répond à aucune réalité ? Les fonds qui ont baissé ne tarderont pas à remonter ; ils ont commencé déjà. Il n'en est pas moins vrai que quelques désastres particuliers restent sans remède, et que, en somme, si le mal n'a pas été aussi grand qu'on l'a cru, l'émotion a été très vive. Les Américains sont gens pratiques. César recommandait à ses soldats de viser au visage ceux de Pompée ; avec les Américains, c'est surtout à la bourse qu'il faut viser. Cette fois, l'effet a été immédiat. Les télégrammes sont venus annoncer au vieux monde que M. Cleveland, qui était la veille l'homme le plus populaire des États-Unis, en était devenu le lendemain le plus impopulaire. Nous ne le croyons pas. Ces affirmations tranchantes sont assurément exagérées. Une grande partie du pays reste avec le Président, et il n'est pas impossible qu'il retrouve bientôt sa popularité d'autrefois, non pas celle qui l'a entouré dans une heure de délire patriotique, mais celle dont il jouissait auparavant. S'il a commis une erreur, on verra une circonstance atténuante dans le motif qui la lui a inspirée. On ne tardera pas à se remettre d'une alerte si chaude et à juger toutes choses avec plus de sang-froid. Au fond, il est probable que M. Cleveland n'a jamais cru à la guerre, et aucun homme sensé n'y a cru plus que lui. Il y aurait eu trop de disproportion entre l'effet et la cause. Comment un litige, qui est pendant depuis plus de trois quarts de siècle sans avoir cessé d'être pacifique, aurait-il pu prendre tout d'un coup un caractère assez aigu pour déchaîner la guerre ? Sans doute des fautes, des imprudences avaient été commises de part

et d'autre ; mais elles ont été presque aussitôt réparées avec une habileté à laquelle il convient de rendre hommage. Dès aujourd'hui, tout danger sérieux est écarté. Nous ne savons pas quel expédient on trouvera pour sauver les amours-propres en présence, mais sûrement on en trouvera un.

Rendons à l'Angleterre la justice que si l'Amérique a un peu perdu la tête pendant quarante-huit heures, elle a conservé toute la sienne. Si lord Salisbury avait répondu sur le même ton que M. Cleveland, les fusils et les canons seraient partis tout seuls. Mais il n'a rien dit du tout, et la presse anglaise a montré de véritables qualités diplomatiques. Elle a d'abord répondu vertement, c'est-à-dire comme il convenait, aux prétentions américaines, mais sans dépasser la mesure et sans prononcer aucun de ces mots qu'on regrette après les avoir laissés échapper. Elle a pris soin de relever tous les symptômes d'apaisement qui se produisaient aux États-Unis, et même d'en exagérer un peu l'importance, afin d'avoir le droit de s'en montrer plus satisfaite. La manière dont elle les accueillait devait les encourager à se multiplier. Ce n'étaient d'abord que des voix isolées; mais bientôt les ministres de toutes les confessions, depuis les protestans épiscopaliens et les congrégationalistes jusqu'aux catholiques, sont montés en chaire pour prêcher la paix. Les présidens d'un assez grand nombre de chambres de commerce, tout en approuvant le message de M. Cleveland, ont déclaré qu'ils n'étaient pas partisans de la guerre. Au bout de quelques jours, le contre-coup de ces manifestations s'est produit en Angleterre. Un échange de correspondances a eu lieu par télégraphe entre les journaux américains et des personnages plus ou moins considérables de Londres. Le *World* en particulier s'est donné ce rôle d'intermédiaire, et il s'est d'abord tout naturellement adressé à M. Gladstone. Celui-ci a répondu : « Je ne pense pas devoir intervenir. Il suffira d'avoir du sens commun, je n'en puis utilement dire davantage. » Il s'est adressé à lord Salisbury, et lui a même donné quelques conseils que celui-ci n'a pas cru devoir suivre, mais il a fait répondre très poliment par un secrétaire : « Bien qu'il partage entièrement vos sentimens d'amitié, il est impossible au ministre des affaires étrangères de suivre la marche que vous suggérez. » Il s'est adressé au docteur Ryle, évêque anglican de Liverpool, pour lui demander un message pacifique, et l'évêque a télégraphié : « L'agitation des Américains cause de la peine et excite de la surprise en Angleterre; on n'a ici d'autres sentimens que ceux de la paix et de la fraternité. On prie beaucoup. » Nous ne pouvons pas énumérer toutes les manifestations du même genre qui ont peu à peu contribué à amener la détente. La dernière est le télégramme suivant, adressé toujours au directeur du *New York World* par le secrétaire du prince de Galles : « Je suis chargé par le prince de Galles et le duc d'York de remercier M. Pulitzer. Ils ont la plus grande confiance et ne peuvent

s'empêcher de croire que la crise actuelle sera résolue d'une manière satisfaisante entre les deux pays, et fera place aux sentimens de bienveillance et de chaleureuse amitié existant entre eux depuis de si longues années. » Ce télégramme a été cité par les journaux américains comme un modèle de tact.

Pendant ce temps, la diplomatie n'est sans doute pas inactive, mais elle n'a pas encore livré le secret de ses négociations. M. Cleveland a déjà nommé deux des membres de la Commission d'enquête, et il a choisi des hommes qui, par leur science du droit, leur honorabilité personnelle, leur esprit de mesure et d'impartialité, inspirent toute confiance. On assure en outre que, évidemment pour gagner du temps, la Commission se rendra d'abord à Madrid et à la Haye afin d'y examiner les vieux documens qui établissent les prétentions de l'Espagne et des Pays-Bas sur le territoire venezuélien, prétentions transférées à l'Angleterre par le traité de Vienne. Il est probable que la Commission sera mieux reçue en Europe que dans la Guyane anglaise, si elle juge à propos d'aller y procéder à ses opérations; elle fera bien de chercher de préférence ses preuves ailleurs et de prendre le plus long chemin avant de débarquer à l'embouchure de l'Orénoque. Il faut souhaiter que, d'ici là, l'accord ait déjà été préparé et même très avancé entre Londres et Washington. Quoi qu'il en soit, l'opinion publique anglaise vient de donner un exemple que d'autres nations feront bien de méditer. Hélas! ce n'est pas celui que nous avons donné nous-mêmes dans des circonstances qu'il est toujours douloureux de rappeler. L'Angleterre pouvait se croire provoquée par le message de M. Cleveland ; cependant, pas une parole de haine, ni même de colère, ne s'est élevée sur tout son territoire. Elle a voulu faire tout ce qui dépendait d'elle, d'abord pour éviter un conflit que l'humanité réprouve, et s'arranger, dans tous les cas, pour qu'aucun tort de forme ne pût lui être reproché. Elle a montré, dans ce rôle, un beau sang-froid, celui d'une nation vraiment forte et qui se sent telle, et on ne peut que l'en féliciter. Sans doute, elle n'abandonnera rien de ses intérêts, mais elle évitera tout ce qui pourrait en envenimer la défense. Et cette attitude, dans un pays dont les passions sont pourtant violentes et même brutales, est celle de tout le monde. Chacun sent la responsabilité qui pèse sur lui. M. Thiers, dans son fameux discours sur les libertés nécessaires, parlait du rôle de la presse « dans un État dont l'éducation est faite. » L'éducation politique de l'Angleterre est faite : il suffit malheureusement de lire nos journaux pour s'apercevoir que la nôtre ne l'est pas encore.

L'incident qui vient de se produire a eu un certain nombre de conséquences assez imprévues. En présence de la crise financière qu'il a imprudemment provoquée, M. Cleveland s'est ému, et il a adressé un second message au Congrès pour lui demander d'y apporter des re-

mèdes. Ce second message a eu un sort très différent du premier : il a été aussi mal accueilli que celui-ci l'avait été bien. Il est vrai qu'il ne s'agissait plus, cette fois, de revendications patriotiques, mais de mesures financières sur lesquelles les partis en Amérique sont profondément divisés. Les protectionnistes, en particulier, cherchent à profiter des circonstances pour élever encore plus haut les barrières qui séparent l'Amérique de l'Europe, et encore plus sûrement, que ne le fera jamais la doctrine de Monroe. En revanche, l'Amérique est unie, économiquement et politiquement. On sait que, depuis quelques années, l'Australie a fait des efforts sérieux pour organiser elle-même, entre les divers États qui la composent, une étroite fédération. Sir Henry Parker, premier ministre de l'État de Victoria, en avait pris l'initiative en 1891. Depuis, l'idée a fait son chemin, mais avec lenteur et non sans rencontrer des obstacles. Au mois de février dernier, une conférence des ministres des sept États a eu lieu à Hobart-Town, capitale de la Tasmanie, pour approuver les bases de la fédération, telles qu'elles avaient été établies en 1891, et pour décider qu'une nouvelle convention composée de soixante-dix délégués, dix par État, serait appelée à élaborer une constitution fédérale. Celle-ci devrait être votée, d'abord par les législatures particulières de chaque État, puis par le peuple entier sous la forme du *referendum*, enfin par le Parlement impérial, qui n'est autre que le Parlement anglais. Ces formalités, on le voit, sont longues et compliquées. Jusqu'à ces derniers jours, la législature de la Nouvelle-Galles du Sud avait seule adhéré aux résolutions de la conférence de Hobart-Town, et les autres ne montraient pas beaucoup d'empressement à suivre cet exemple. Tout d'un coup, à la nouvelle du conflit anglo-américain, le Parlement de Victoria, puis celui de l'Australie Méridionale, ont émis un vote analogue, et on regarde dès lors celui des autres États comme assuré. La fédération de l'Australie est-elle à la veille de s'accomplir? On peut le croire; mais si l'incident venezuelien est vraiment pour quelque chose dans ce dénouement, il faut admirer une fois de plus à quel point le hasard se mêle aux plus grandes affaires. L'Australie a voulu, du moins les journaux anglais le disent, faire une démonstration de loyalisme envers la métropole et resserrer les liens qui l'unissent à elle; mais tout le monde prévoit déjà, en s'éclairant des lumières de l'histoire, que l'Australie fédérée, après avoir pris conscience de la force que lui donnera son union, ne sera plus bien éloignée de proclamer son indépendance, — et s'il en est ainsi, après avoir admiré l'étrange logique qui préside parfois aux choses humaines, il faudra bien aussi en constater l'ironie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,
F. BRUNETIÈRE.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

(1870 — 1872)

II [1]

LA RUSSIE A LA FIN DE LA GUERRE. — LE GÉNÉRAL LE FLO A L'AMBASSADE DE SAINT-PÉTERSBOURG. — MA MISSION A BERLIN.

V. — LA RUSSIE A LA FIN DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Les documens que je viens de publier font connaître d'une façon précise l'attitude prise par la Russie dans la question de la dénonciation du traité de 1856 et les réponses des diverses puissances aux ouvertures du cabinet impérial. En ce qui nous concernait, un des inconvéniens principaux de cette déclaration avait été d'obliger la Russie à s'appuyer davantage sur l'Allemagne pour rendre impuissante l'opposition éventuelle de l'Angleterre, ou celle de l'Autriche, et parvenir à rallier les puissances à l'idée d'une conférence. Aussi, depuis ce moment, bien que la neutralité fût toujours la ligne officielle de la Russie, il était cependant visible que nous n'avions plus rien à en attendre. Je dois ajouter, pour laisser à chacun sa responsabilité dans ces graves événemens, que l'attitude du parti qui voulait pousser en France la guerre à outrance contribuait à entretenir ces dispositions du

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1896.

gouvernement russe. M. Thiers ne dissimulait pas, à Bordeaux, que la continuation de la résistance, qu'il avait jugée lui-même nécessaire, pendant un certain temps, pour relever l'honneur de nos armes, ne pouvait plus qu'être funeste aux intérêts du pays. On le savait à Saint-Pétersbourg ; et par suite il était facile de constater que, malgré l'admiration que causaient partout à l'étranger la prolongation du siège de Paris et les glorieux faits d'armes du général Chanzy et du général Faidherbe, sur la Loire, ou dans le Nord de la France, on ne jugeait plus que les résultats généraux de la guerre pussent en être sensiblement modifiés. Un moment, à la vérité, après les sorties du 29 novembre et du 1er décembre et jusqu'aux environs de Noël, l'inquiétude avait été assez grande à Pétersbourg dans le parti allemand, qui avait eu le tort de vouloir triompher trop tôt. Il avait cru sérieusement que tout était fini à Sedan. La légation prussienne parlait alors avec dédain de quelques *bandes* mal disciplinées qu'on appelait l'armée de la Loire. Or, il se trouvait que ces *bandes* avaient fait parler d'elles à Coulmiers, à Patay et dans d'autres lieux, d'une façon assez énergique pour qu'on dût en tenir compte. De même pour l'armée du Nord et pour celle de l'Est, où nous avions eu quelques avantages. Il régna donc, pendant un mois, à Saint-Pétersbourg une certaine appréhension sur le succès définitif, que ne dissipaient pas complètement les rapports venus du quartier général allemand et ceux des officiers généraux russes, qui se trouvaient à Versailles, d'où ils télégraphiaient leurs impressions. Si je n'avais pas eu, à cet égard, des données positives et nombreuses, sur lesquelles naturellement le secret m'est imposé, même encore aujourd'hui, le langage et l'attitude des fonctionnaires ou des personnes tenant à la cour me l'auraient suffisamment prouvé. Un petit détail assez caractéristique à relever dans cette triste époque, c'était les politesses et les attentions plus nombreuses dont nous étions l'objet, lorsque les nouvelles redevenaient meilleures pour la France. La glorieuse blessée, suivant le mot de M. Thiers, ne voulait s'avouer définitivement vaincue qu'après avoir résisté jusqu'à la fin. Il faut avoir connu ces heures sombres pour comprendre la douleur ou la joie que peut causer alternativement, à l'étranger, le contre-coup des nouvelles de la patrie.

Malheureusement, à la fin de décembre, on sut d'une manière positive à Saint-Pétersbourg que Paris, vers la fin de janvier, aurait épuisé ses dernières ressources, et tout le monde sentait que, par le fait des circonstances, la capitulation de Paris était la fin de la guerre. L'exemple de Caton épousant la cause des vaincus est je ne dirai pas unique, mais fort rare dans l'his-

toire de l'humanité, qui aura toujours du goût pour les victorieux. La France est la seule puissance qui ait quelquefois démenti cette loi de l'histoire. C'est un honneur et même un très grand honneur pour elle; mais il serait injuste et puéril de blâmer les nations ou les gouvernemens qui ont agi différemment.

Je fais ici toutefois une distinction importante en parlant de la Russie. Une bonne partie de la nation nous resta jusqu'au bout sympathique et fidèle. Les nécessités du gouvernement impérial furent comprises; mais est-ce une illusion française de croire que le cœur du pays sympathisait avec nos désastres? Nous en eûmes souvent la preuve. — Je n'en citerai qu'une. Un comité de secours s'était établi à Saint-Pétersbourg pour venir en aide à nos blessés. Le concours de l'ambassade fut réclamé. Je m'empressai de le donner. En deux jours on recueillit dans les deux capitales, Pétersbourg et Moscou, environ 50 000 roubles. Ce sont des chiffres qui ne sont pas sans valeur, car ils étaient presque uniquement fournis par de petites souscriptions. Je me souviendrai toujours de l'émotion que j'éprouvai et que j'éprouve encore au souvenir d'une pauvre femme qui vint nous apporter un bracelet, son seul trésor, et qu'elle voulait absolument vendre pour venir en aide à nos blessés. Des dons en nature nous furent offerts en grand nombre. Plusieurs marchands du Gastini-Dvor nous envoyèrent des paquets de thé, des vêtemens, des couvertures. Je tiens à consigner ici ces souvenirs qui sont tout à la fois un grand honneur pour la France et pour la Russie. Si la politique n'avait pu les rapprocher efficacement, la solidarité chrétienne les avait réunies.

C'est au milieu de ces circonstances que s'acheva l'année 1870. Celle qui allait s'ouvrir pour nous devait être plus dure encore. L'heure des douloureux sacrifices allait sonner, sans qu'aucune puissance nous fût venue efficacement en aide. J'eus dans le courant de janvier l'occasion d'approcher à deux ou trois reprises l'Empereur dans les cercles de la cour. Sa Majesté voulut bien m'écouter avec beaucoup de bienveillance personnelle. On voyait que la continuation de cette guerre lui pesait douloureusement, mais qu'Elle ne voulait et ne pouvait plus intervenir. A tous nos efforts auprès du gouvernement russe que je ne ralentis point jusqu'à la dernière minute, je sentais un parti pris de résistance qui pouvait se résumer ainsi : « Puisque vous ne pouvez plus lutter et que nous ne pouvons vous aider, finissez-en. Le plus tôt sera le mieux. » Ce langage était assurément d'une logique irréprochable, mais il me faisait penser au mot d'un de nos moralistes disant « qu'on a toujours assez de force pour supporter les maux d'autrui. »

Enfin le douloureux moment de la capitulation de Paris arriva. Je n'oublierai jamais l'impression que nous éprouvâmes le soir où l'on me remit le télégramme de M. de Chaudordy, annonçant que la reddition était imminente. Tous nos sacrifices allaient donc être inutiles! Cette défense de cinq mois si belle, si glorieuse par les sacrifices volontairement acceptés de tous, n'aurait donc servi qu'à aggraver les conditions que nous imposeraient nos vainqueurs! Qu'allait-il se passer dans cette ville où ils voudraient nécessairement entrer? Que ferait notre population à la vue des sodalts ennemis venant camper sur nos places? Enfin, comment un gouvernement, dont la défense de la capitale était principalement la raison d'être, pourrait-il maintenir dans l'ordre une population, qui, malgré l'héroïsme dont une partie d'entre elle avait fait preuve, contenait cependant tous les fermens anarchiques révélés au 31 octobre? Problèmes redoutables, et dont le plus grand nombre fut malheureusement résolu de la façon la plus douloureuse pour nous.

Ainsi que je le disais, la capitulation de Paris fut envisagée à Pétersbourg comme la fin de la guerre. A partir de ce moment, on n'admit plus qu'il y eût pour nous autre chose à faire que de traiter de la paix le plus promptement possible et de convoquer une assemblée nationale pour la ratifier. Les tentatives d'une partie de la délégation de Bordeaux pour prolonger la défense, retarder les élections, et surtout l'idée d'un de ses membres de déclarer inéligible toute une catégorie de personnes, qui avaient occupé des fonctions marquantes sous l'Empire, furent jugées fort sévèrement à Saint-Pétersbourg. On trouvait, avec raison, que tout en ce monde a un terme, et que la capitulation de Paris marquait aux yeux mêmes des plus audacieux la fin de la résistance possible. Pour les uns, on aurait dû traiter après Sedan; pour les autres, et l'on me permettra de dire que je suis de ce nombre, au moment où M. Thiers avait négocié une première fois avec M. de Bismarck, au mois de novembre; mais je dois ajouter que personne en Europe ne croyait possible de résister après la capitulation de Paris. Il est inutile d'en rappeler ici les motifs. Ils étaient trop évidens. Aussi cette persistance à vouloir s'imposer au pays fut-elle jugée très sévèrement au dehors. Je télégraphiais le 5 février à M. de Chaudordy :

« En allant ce matin chez le chancelier, je l'ai trouvé très peu satisfait du décret sur l'inéligibilité des fonctionnaires. Il y voyait une sorte de défiance gratuite et par suite blessante vis-à-vis du pays auquel personne n'avait le droit d'imposer, en le consultant, certains candidats de préférence à certains autres.

« Le chancelier savait du reste, par un télégramme de M. Okou-

neff, que le gouvernement de Paris était d'un autre avis que la délégation de Bordeaux, et qu'il entendait laisser à la nation l'entière liberté de ses votes.

« Ce n'en est pas moins une faute grave qui a été commise, et si l'on persistait dans cette voie, elle aurait pour effet de rendre nos rapports impossibles avec les puissances étrangères. En supposant que leur concours nous fasse absolument défaut, il vous paraîtra comme à moi très important de ne pas nous aliéner leurs sympathies en affaiblissant, par des restrictions et des défiances, l'autorité de notre nouveau gouvernement qui, pour rester à la hauteur de sa tâche, devra ne pouvoir être contesté dans son origine par personne, ni au dedans, ni au dehors. »

Après avoir envoyé ce télégramme à M. de Chaudordy, je fis savoir au prince Gortchacow, par un de ses conseillers intimes, que je le priais de ne pas s'étonner s'il ne me voyait plus jusqu'à ce que la crise gouvernementale où nous étions engagés fût terminée; — car, à mes yeux, nous n'avions plus l'ombre même d'un gouvernement.

Quelques jours après, je reçus un billet du chancelier qui me demandait de venir le voir. Je me rendis chez lui : il me dit qu'il avait compris et hautement apprécié les motifs de mon abstention ; mais que l'arrivée de M. Jules Simon à Bordeaux et la démission de M. Gambetta, que M. Okouneff venait de lui télégraphier, donnaient toute satisfaction aux amis de la France; que, quant à lui, il serait charmé de reprendre avec moi des rapports auxquels il voulait bien attacher quelque prix. En rentrant, je trouvai le télégramme de M. de Chaudordy me confirmant la nouvelle que m'avait donnée le chancelier.

La faute commise à Bordeaux eut pour conséquence, comme on le sait, d'augmenter encore les chances des députés royalistes qui se présentaient aux élections. Les illégalités et les violences ne sauvent pas une situation absolument compromise. Le pays voulait la paix dans la légalité, et le crédit qu'il avait ouvert au gouvernement de la Défense nationale était définitivement épuisé. L'étranger le savait et attendait avec impatience le résultat des élections qui permettraient la constitution d'une assemblée, et, par suite, celle d'un gouvernement responsable, avec lequel on pût traiter de la paix.

Le 18 février, je reçus l'avis de la nomination par l'Assemblée nationale de M. Thiers comme chef du pouvoir exécutif, et l'invitation de demander la reconnaissance officielle du nouveau gouvernement. Elle eut lieu sans délai. Le surlendemain 20 février, je télégraphiai au ministre des affaires étrangères :

« Le prince Gortchacow vient de me dire qu'il verrait demain

matin l'empereur et me transmettrait aussitôt sa décision. D'après les dispositions que j'ai remarquées chez le chancelier, j'espère pouvoir vous faire connaître demain la reconnaissance officielle et écrite de notre nouveau gouvernement. »

Le 21, nouveau télégramme, ainsi conçu :

« Le prince Gortchacow vient de me faire savoir que, d'après les ordres de l'empereur, il avait chargé M. Okouneff de reconnaître notre nouveau gouvernement, et d'entrer en rapports officiels avec lui. Il a également informé de cette décision les représentans de la Russie auprès des grandes puissances. »

Enfin, le 22 j'expédiai le télégramme suivant :

« Le chancelier m'a chargé officiellement de vous dire que, bien que l'empereur fût décidé à reconnaître tout gouvernement qui émanerait librement en France de la volonté nationale, il l'avait fait avec plus d'empressement encore, par la considération que M. Thiers était chargé du pouvoir. »

Cependant une semaine s'écoula, avant que le *Messager officiel* ne mentionnât cette reconnaissance. Je dus le remarquer et en faire l'observation discrètement, mais avec fermeté, d'autant plus qu'il m'était revenu que la légation prussienne avait essayé quelques tentatives pour retarder cette notification, et disait sous main qu'on *ne se presserait pas* à Saint-Pétersbourg. Le chancelier fit droit immédiatement à ma demande, et M. de Westmann m'en informa de sa part par un billet qu'il m'écrivit le 16/28 février.

Cette question de la reconnaissance officielle du nouveau gouvernement de la France n'était pas sans importance, surtout en ce moment. On se rappelle les difficultés que le second Empire avait rencontrées, au moment de son avènement, de la part des trois puissances du Nord et qui provenaient surtout de l'empereur Nicolas (1). Si elles s'étaient renouvelées en 1871, elles auraient eu des conséquences plus graves, en rendant la paix très difficile. La tâche de M. Thiers et celle de l'Assemblée nationale étaient des plus pénibles. Pour signer une paix désastreuse comme celle qui allait nous être imposée, ce n'était pas trop que le mandat de nos représentans et celui du chef du pouvoir exécutif ne pussent être contestés ni au dedans, ni au dehors. L'Europe, qui n'était pas intervenue en notre faveur pendant la guerre, nous aurait accablés, sans aucun profit pour elle, par l'expression d'une méfiance impolitique et hostile. C'était aux représentans de la France à se demander si le pacte de Bordeaux suffisait aux exigences de notre situation intérieure; mais l'étranger n'avait rien à y voir, et les agens diplomatiques de la France ne pouvaient avoir d'autre souci

(1) Tout le monde sait aujourd'hui qu'elles furent une des principales, sinon la principale cause de la guerre de Crimée.

que de faire respecter la volonté nationale. Nous devons donc, quelles que puissent être nos opinions personnelles, savoir gré à la Russie de l'initiative qu'elle prit alors. Toutes les puissances l'imitèrent ou la suivirent.

J'appris plus tard à ce sujet quelques détails fort curieux, que je fis connaître dans une dépêche confidentielle, en date du 15 mai 1871 et qui confirment pleinement ces appréciations :

« ... Au mois de novembre dernier, le ministre d'une des puissances étrangères accréditées à Saint-Pétersbourg fut chargé par son gouvernement de demander au prince Gortchacow quelle était la pensée du cabinet impérial sur le régime qui conviendrait à la France, et éventuellement quelles mesures il serait disposé à adopter ou à conseiller. Le chancelier répondit à cet agent diplomatique, de la bouche duquel je le tiens, qu'il était opposé, en principe, à toute intervention qui n'était pas commandée par une nécessité absolue ; il laissa entendre que le système politique de l'empereur Nicolas et celui du comte de Nesselrode n'étaient nullement le sien ; et que, quant à lui, il était absolument contraire à toute pression de cette nature. La guerre ayant été malheureusement engagée entre la Prusse et nous, les grandes puissances n'avaient qu'à en attendre patiemment la fin et à conserver jusqu'au bout la neutralité, aussi bien vis-à-vis des belligérans, que dans la constitution du régime nouveau qui s'établirait en France. Il ne désirait à cet égard qu'une chose, c'est que le pays décidât lui-même de ses destinées, persuadé qu'il serait le meilleur juge du régime qu'il lui conviendrait d'établir.

« Ce langage, dont je crois pouvoir vous garantir l'exactitude, est tout à fait conforme à la manière de voir que j'ai été à même de remarquer chez le chancelier de l'empire. C'est le langage du bon sens et de la justice, en même temps que celui de la prudence, et j'ai tenu à vous le faire connaître.

« Le prince Gortchacow se serait placé dans le même ordre d'idées vis-à-vis du cabinet de Berlin, à l'époque de la nomination de M. Thiers comme chef du pouvoir exécutif. J'avais remarqué chez le chancelier, lorsque j'ai demandé la reconnaissance de notre gouvernement par la Russie, une certaine préoccupation qui m'avait fait soupçonner que l'Empereur subissait à ce moment une pression de la Prusse pour lui faire différer son adhésion. Aussi, pour couper court à toute incertitude, ai-je demandé l'insertion au journal officiel, *le Messager*, de l'acte de reconnaissance. La Prusse, qui était bien obligée de traiter officiellement avec M. Thiers pour les négociations de la paix, n'aurait pas été fâchée que la Russie nous traînât en longueur, comme elle l'avait déjà fait en d'autres circonstances. Il en serait résulté une

véritable faiblesse pour nous et un mois plus tard un embarras sérieux en face de l'insurrection de Paris. Elle aurait eu alors ses coudées plus franches contre nous, en prouvant aux yeux de l'Europe que nous étions combattus au dedans et contestés au dehors. Tout ceci a été évité par le sens politique élevé auquel le prince Gortchacow a obéi en cette circonstance et auquel s'est associé l'Empereur. »

Cependant l'armistice de trois semaines conclu entre le gouvernement de la Défense nationale et l'Allemagne victorieuse allait expirer, et M. Thiers, investi du pouvoir par la majorité de l'Assemblée nationale, dont l'Europe ratifiait le suffrage, allait reprendre, comme chef du gouvernement nouveau de la France, les négociations qu'il avait commencées comme envoyé du gouvernement de la Défense nationale, et qui avaient malheureusement échoué au mois de novembre. C'était le 21 que la Russie avait reconnu officiellement le gouvernement nouveau. Le 25, à 5 heures du matin, je recevais de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères de M. Thiers, le télégramme chiffré suivant, qui était parti de Paris le 23 au soir, mais qui ne me parvint que le 25 par la voie d'Odessa, avec trente-six heures de retard. Il était ainsi conçu :

« Je vous transmets copie d'une lettre de M. Thiers au prince Gortchacow. Vous voudrez bien nous excuser près du chancelier de ne pas lui avoir adressé une lettre autographe, pour notifier la constitution du nouveau gouvernement, mais la difficulté et l'incertitude des communications sont telles que nous avons craint d'exposer notre dépêche même par un courrier.

« Je vous prie de présenter mes devoirs au prince Gortchacow et de lui dire que nous espérons en ses bons offices pour obtenir une prompte et honorable solution des difficultés terribles contre lesquelles nous luttons.

« Jules Favre. »

. . . . . .

Voici la lettre de M. Thiers au prince chancelier :

« Prince,

« La cordialité que j'ai rencontrée auprès de vous, dans mon dernier séjour en Russie, me fait un devoir de vous annoncer moi-même le vote de l'Assemblée nationale qui m'a confié le pouvoir exécutif en France. Vous en êtes déjà informé, mais je veux que vous le sachiez par moi avec quelques explications. J'ai fait

tout ce que j'ai pu pour écarter de moi ce fardeau écrasant, surtout à mon âge, mais j'ai dû courber la tête sous la nécessité, parce que, dans ce moment, on prétendait que je pouvais seul réunir les honnêtes gens de tous les partis, pour concourir à l'œuvre où il va de notre salut.

« Si vous avez bien voulu lire le discours que j'ai prononcé à l'Assemblée nationale, vous y aurez vu quelles étaient mes intentions, et je suis sûr que vous les avez approuvées. Conséquent avec ce que j'avais dit, je me suis transporté à Versailles avec MM. Jules Favre et Picard et j'ai rouvert avec le comte de Bismarck les négociations interrompues et restées sans succès, au commencement de novembre dernier. J'ai admis la nécessité de certains sacrifices, et j'ai apporté dans la négociation un esprit de paix qui aurait certainement satisfait un arbitre aussi équitable que vous.

« Mais, d'abord, on m'a fait disputer un jour entier pour accorder une prolongation d'armistice de quelques jours. Imaginez-vous que j'étais arrivé lundi soir, que le lendemain mardi j'étais à Versailles, que l'armistice expirait le jeudi, ce qui me laissait juste quarante-huit heures pour traiter. Enfin, avec beaucoup de peine, on a consenti à le prolonger jusqu'à dimanche et il est évident qu'on veut nous contraindre à accepter des sacrifices impossibles. C'est surtout dans la question d'argent que s'est élevée la principale difficulté, par suite d'exigences intolérables. Imaginez-vous qu'on a osé nous demander six milliards. Si l'on ajoute à cette somme de six milliards la somme de trois milliards que nous a coûté la présente guerre, cela fait neuf milliards. Comment trouver neuf milliards à la fois, et quel est le pays, si riche qu'on l'imagine, qui pourrait faire face à de telles exigences? Le crédit de l'Europe réunie n'y suffirait pas. Si l'on insiste, nous ne pourrons pas accepter la paix, car nous ne pourrions pas tenir nos engagemens.

« Je vous prie instamment de faire arriver des représentations à Versailles, si vous ne voulez pas qu'une conflagration recommence au centre du continent. Quand la France refusait tout sacrifice, vous pouviez la désapprouver, mais aujourd'hui qu'elle en fait de considérables, c'est un devoir pour l'Europe entière d'insister pour qu'on ne la pousse pas à des résolutions désespérées. Je compte sur les sentimens que vous m'avez manifestés pour la France et pour moi, et je vous adresse l'expression de mon vif et constant attachement.

« A. Thiers. »

Le télégramme était presque indéchiffrable, par suite des nombreuses transpositions de chiffres qui avaient eu lieu depuis

son départ de Paris, à son entrée en Russie par Odessa, la voie d'Allemagne nous étant naturellement fermée. Il fallut près de quatre heures pour reconstituer le sens de la dépêche, s'assurer de son exactitude, la transcrire au net, et ce n'est que vers 9 heures qu'elle put être prête, bien que le déchiffrement eût commencé, sous mes yeux, à 5 heures un quart du matin.

Avant 10 heures, je me présentai chez le chancelier qui me reçut aussitôt. Je lui lus la lettre de M. Thiers que j'accompagnai de tous les commentaires les plus propres à l'émouvoir. Il m'y parut sensible. Quant aux conditions de paix, il n'hésita pas à reconnaître l'énormité du chiffre de la contribution de guerre, mais il ne voulut me rien dire avant d'avoir pris les ordres de l'Empereur, auquel il allait communiquer la lettre de M. Thiers. Le prince Gortchacow ajouta, toutefois, que, pour que l'Empereur pût faire une démarche utile auprès de son oncle, il eût été nécessaire qu'il connût dans son ensemble les conditions de paix que la Prusse prétendait nous imposer. Il me pria de revenir le lendemain et de lui communiquer d'ici là tout ce que je pourrais recevoir.

Malheureusement la fatalité, qui nous poursuivait toujours dans cette guerre, devait nous accompagner jusqu'au bout. Lorsque le pli du prince Gortchacow arriva au Palais d'Hiver, l'Empereur venait de partir par le chemin de fer pour aller chasser à Gatchina, et ce ne fut que le soir assez tard qu'il reçut le billet du chancelier. Or, l'armistice expirait le lendemain soir 26. Dans la journée du 25, j'avais reçu du ministre des affaires étrangères un télégramme dans lequel il me demandait la réponse au télégramme du 23. On vient de voir qu'il ne m'était malheureusement parvenu qu'avec trente-six heures de retard. J'envoyai au chancelier copie de ce nouveau télégramme, en le suppliant d'agir sans retard, et je le revis le lendemain 26, à l'heure qu'il m'avait indiquée. Voici la réponse que j'expédiai à Paris aussitôt après mon entretien avec le prince Gortchacow :

« Saint-Pétersbourg, 26 février, 11 heures et demie du matin.

« Je viens de revoir le prince. Il avait envoyé hier à l'Empereur, aussitôt après l'avoir reçue, la lettre de M. Thiers, et dans la soirée le billet que je lui avais écrit pour insister, vu l'expiration de l'armistice, sur la nécessité d'une démarche immédiate à Versailles. D'après quelques lignes de réponse adressées au chancelier, S. M. aurait paru animée d'intentions bienveillantes à notre égard, mais le prince Gortchacow n'a pu me dire quel parti avait pris l'Empereur. Connaissant la réserve extrême du chancelier sur tout ce qui touche aux démarches de son souverain, je me crois fondé à penser que S. M. aura télégraphié à son oncle, mais

je suis également convaincu, comme je l'ai toujours été, que la force étant le seul argument qui soit admis au quartier général allemand, on n'y tiendra pas beaucoup plus de compte à présent que par le passé, des recommandations de la Russie et de celles des autres puissances neutres. »

Enfin, le 27 février, j'adressai au ministre des affaires étrangères ce dernier télégramme :

« Le prince Gortchacow m'a prié de passer chez lui ce matin pour me dire que l'Empereur, aussitôt après avoir reçu communication de la lettre de M. Thiers et de la demande urgente de bons offices que j'avais adressée au chancelier, s'était empressé de faire savoir à Versailles qu'il espérait bien que la conclusion de la paix ne serait pas arrêtée par une question d'argent. Il a ajouté qu'au surplus, S. M. venait d'apprendre, par le prince de Reuss (1), que les préliminaires de paix étaient signés et que l'Empereur avait regretté que sa recommandation fût peut-être arrivée trop tard.

« J'ai parlé ensuite de l'opportunité de faire à la conférence de Londres une déclaration en notre faveur, mais le chancelier ne m'y a pas paru très disposé. Il tient avant tout à terminer cette affaire de la Mer-Noire qui lui a causé de graves soucis. Cependant, il n'a point exclu formellement cette idée sur laquelle il ne serait peut-être pas impossible de le faire revenir. »

Il est facile de voir, par la lecture de ces documens, que la Russie avait trouvé, comme tout le monde, excessifs les sacrifices pécuniaires que la Prusse nous imposait. Un des membres, et je puis même l'écrire aujourd'hui sans indiscrétion, puisqu'il est mort le président du Conseil de l'empire, prince Paul Gagarine, me disait spirituellement et fort justement : « On peut bien demander à un État cinq milliards pour lui conserver deux de ses provinces, mais non pas pour les lui enlever. » Il n'est pas impossible, par suite, que si l'Empereur avait pu, deux jours auparavant, et quand on négociait encore à Versailles, faire entendre sa voix au quartier général, la Prusse eût consenti par égard pour la Russie à diminuer ses exigences pécuniaires dans des proportions restreintes, sans doute, mais qui eussent été pour nous un adoucissement.

Le 26 février furent signés les préliminaires de cette paix douloureuse, dont l'Assemblée nationale et M. Thiers eurent le courage et le patriotisme de poursuivre la ratification. Nous avions épuisé toutes les possibilités de la défense, toutes celles de l'intervention étrangère. Il n'y avait plus qu'à se résigner aux sacrifices que la nécessité implacable nous imposait.

(1) Ministre et depuis lors ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg.

VI. — ÉCHANGE DE TÉLÉGRAMMES ENTRE L'EMPEREUR DE RUSSIE ET L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A LA FIN DE LA GUERRE. — NOMINATION DU DUC DE NOAILLES ET, SUR SON REFUS, DU GÉNÉRAL LE FLO AU POSTE D'AMBASSADEUR A SAINT-PÉTERSBOURG. — MON ENVOI A BERLIN COMME CHARGÉ D'AFFAIRES.

Deux jours après la signature des préliminaires de paix, le *Journal de Saint-Pétersbourg* publia, dans son numéro du 1er mars, un échange de télégrammes entre le nouvel Empereur d'Allemagne et l'Empereur de Russie. Le roi Guillaume disait que la Prusse n'oublierait jamais qu'elle était redevable à l'Empereur de Russie du fait que la guerre n'eût pas pris des proportions extrêmes. L'Empereur Alexandre répondait en faisant des vœux pour une paix durable et en ajoutant qu'il était heureux d'avoir pu prouver au roi ses sympathies en ami dévoué.

Cet échange de dépêches qui, par leur publication simultanée à Berlin et à Saint-Pétersbourg, constituait un procédé peu gracieux pour la France, n'avait pas, j'en suis convaincu, cette intention dans la pensée de l'Empereur de Russie. Il avait, en réalité, pour objet d'affirmer à nouveau les rapports d'intimité existant entre les deux souverains, et de donner un avertissement indirect à la presse russe, ainsi qu'à une partie de l'opinion publique, qui se montrait en général très péniblement surprise de la dureté exceptionnelle des conditions de paix qui nous avaient été imposées. Mais il n'y avait certainement pas dans la pensée du souverain d'intention malveillante contre la France. J'ai expliqué dans le cours de ce récit le courant d'idées dans lequel l'Empereur s'était placé vis-à-vis de nous. Il était resté neutre jusqu'au bout, mais d'une neutralité plutôt favorable à la Prusse, tandis que la majorité de la Russie était d'une neutralité bienveillante à la France. Il y avait donc là un certain désaccord latent, mais, à tout prendre, assez réel entre la nation et son souverain. On ne pouvait être, par suite, surpris de voir l'Empereur qui, dans la dernière phase de la guerre et surtout depuis la dénonciation du traité de 1856, s'était rapproché davantage de la Prusse, à mesure que la résistance tendait à prendre chez nous un caractère excessif et révolutionnaire, réagir contre ces tendances de l'opinion et chercher à la fixer par un acte émané de son initiative souveraine.

Néanmoins, je ne crus pas pouvoir dissimuler au prince Gortchacow le regret que m'avait fait éprouver l'insertion au *Journal de Saint-Pétersbourg* de ces deux télégrammes et l'impression fâcheuse que cette publication produirait en France. Le chancelier me parut assez embarrassé et l'on m'assura qu'il avait été contraire à cette insertion ; mais la publicité avait eu lieu, elle était assurément regrettable. Le reste importait peu.

Cependant, le mal étant fait, il n'y avait plus à y revenir, à moins de vouloir rompre avec la Russie, dans un moment où nous avions intérêt à la ménager. Je me bornai donc à dire au prince Gortchacow que je mettais cet échange de télégrammes sur le compte du passé, ne voulant me préoccuper que de l'avenir des rapports entre les deux pays. Le chancelier s'empressa de prendre cette porte de sortie que je lui ouvrais toute grande et il me lut la réponse qu'il venait d'adresser à la lettre de M. Thiers du 23 février. Je me rappelle qu'elle était conçue en termes fort élevés et pleins de cordialité pour M. Thiers. Je n'en ai pas le texte sous les yeux, mais l'impression que j'en ai conservée est que le chancelier avait été d'autant plus courtois qu'il tenait à contre-balancer l'impression produite par les télégrammes du 1er mars.

A Saint-Pétersbourg, on fut peu satisfait de l'échange de ces déclarations entre les deux Empereurs. Le parti national et ses organes trouvèrent qu'elles enlevaient à la Russie le bénéfice de sa neutralité et tendaient à la lier à la Prusse sans profit pour les intérêts du pays. Dans le parti allemand même, la satisfaction ne fut pas tout à fait sans mélange. On trouva que, dans sa réponse, l'Empereur de Russie s'était un peu pressé de prendre acte des services qu'il avait pu rendre à l'Allemagne; qu'après tout, la Prusse avait, par la rapidité de ses succès, enlevé aux neutres toute possibilité d'intervention sérieuse; que, par conséquent, en tout état de cause, l'Europe n'aurait pu rien faire et qu'elle était heureuse de n'avoir pas eu à intervenir. Il y avait de la vérité dans ce langage, et un très haut personnage, qui était un des confidens intimes de l'empereur, me disait dans le même ordre d'idées que, si nous pouvions ne pas être satisfaits, M. de Bismarck ne le serait vraisemblablement pas davantage.

Cependant, à tout prendre et malgré ces commentaires, l'impression dernière fut que la Russie avait volontairement ou involontairement rendu à l'Allemagne pendant la guerre un service signalé. C'est celle qui a prévalu et qui tend à devenir la vérité historique, malgré les bons offices qui nous ont été rendus, à certains jours, par le gouvernement de l'empereur Alexandre II et les dispositions incontestablement favorables du reste de la Russie (1).

(1) Dans son ouvrage sur l'empereur Alexandre III, publié il y a trois ans, M. Flourens a cité le passage d'une lettre confidentielle que j'écrivais le 14 mars 1871, et dont il avait eu connaissance pendant son passage au ministère des affaires étrangères. Je crois utile de reproduire aujourd'hui cet extrait en le complétant. Le voici tel que je le relève sur la minute même de ma dépêche :

« Le grand-duc héritier (depuis l'empereur Alexandre III) et toute sa cour qui, aujourd'hui, n'osent pas élever la voix, laissent manifestement soupçonner leurs

La France a le droit de se souvenir de ce qui s'est passé à cette époque, mais elle aurait tort d'en garder rancune. M. Thiers le comprit ainsi; et dans les nominations des nouveaux représentans de la France, il eut soin d'y comprendre immédiatement celle d'un ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Son choix se porta sur le duc de Noailles, et je fus chargé de demander l'agrément du prince Gortchacow à cette nomination.

Cette désignation était fort heureuse, ainsi que celle des autres ambassadeurs que M. Thiers choisit à cette époque, où il tenait à donner au parti monarchique, en majorité dans la nouvelle assemblée, sa part légitime d'influence et d'action. Il importait beaucoup, en effet, à ce moment, où l'existence même du pays était en jeu, d'envoyer à l'étranger des hommes considérables par leur position personnelle et qui montrassent que la France, sortie d'une crise où les élémens révolutionnaires avaient été trop souvent mêlés à la lutte, ne chercherait qu'à vivre en paix avec les souverainetés établies et les intérêts conservateurs, au dehors comme au dedans. M. Thiers y réussit par ces nominations, et le choix du duc de Noailles, ancien pair de France, était aussi heureux pour Saint-Pétersbourg, que celui du duc de Broglie pour Londres, du marquis de Vogüé pour Constantinople, et du marquis de Banneville pour Vienne.

Le prince Gortchacow avait cru d'abord que le gouvernement nouveau, vu son étiquette républicaine, ne serait représenté que par des envoyés ayant rang de ministres, et non par des ambassadeurs. M. Thiers le comprit autrement et justifia pleinement sa manière de voir par les choix qu'il fit. Un ambassadeur a une tout autre situation qu'un ministre, lorsque personnellement il peut, soit par une grande notoriété politique, soit par sa position sociale, être au niveau du rang élevé et des privilèges que sa nomination lui confère. Dans le cas contraire, elle l'amoindrit,

tendances et nous pouvons dire, par avance, que nous aurons pour nous *la Russie du futur règne*. Si, malgré les sympathies de l'empereur Alexandre II nous avons eu, de notre côté, même pendant cette guerre, l'opinion de la majorité de la nation, que serait-ce le jour où le souverain épouserait ouvertement notre cause?

« Cet avenir ne se réalisera peut-être que dans vingt ans, mais il peut se présenter à l'échéance de demain. Vingt ans sont beaucoup dans notre triste vie d'homme; mais ils sont bien peu dans la vie des peuples. Nous ne verrons peut-être pas ce jour, mais nous pouvons le préparer.

« Telles sont les idées générales qui me paraissent pouvoir inspirer aujourd'hui notre politique avec la Russie. Les conséquences pratiques en rendront peut-être, à certains momens, la réalisation difficile; mais les intérêts sont là pour nous réunir. La Russie, qui a toujours subi depuis un siècle, avec plus ou moins de regret, la politique allemande de ses souverains, alors que l'Allemagne était faible et divisée, se tournera bien plus volontiers vers nous, au fur et à mesure que l'opinion publique prendra plus de force chez elle et que l'exagération de la victoire donnera nécessairement à l'attitude de sa redoutable voisine, un caractère de prépotence toujours voisin de la menace ou de l'agression. »

en faisant ressortir le contraste qui existe entre le grade dont il est investi et la réalité médiocre du personnage. Le duc de Noailles eût continué à Saint-Pétersbourg les grandes traditions de sa famille, avec l'autorité que lui donnaient son caractère et sa situation. Déjà son arrivée était annoncée ; il venait de m'expédier un courrier ; et l'on s'occupait de son installation, lorsque la révolution du 18 mars vint nous replonger dans l'abîme dont nous sortions à peine et empêcher indéfiniment la venue du nouvel ambassadeur.

Ce fut un télégramme de M. Okouneff qui informa le premier le chancelier des événemens de Paris. Il en fut consterné et tout Pétersbourg avec lui. Dans le premier moment, on considéra la France comme perdue, et sous l'empire de ce sentiment, la solidarité entre la Prusse et la Russie devint nécessairement plus étroite. Il fut question, pendant plusieurs jours, avec persistance, de la venue de l'empereur Guillaume à Saint-Pétersbourg, et je n'affirmerais pas que, sous la première impression de stupeur et de colère, l'idée de faire entrer immédiatement l'armée prussienne à Paris, pour en chasser la Commune et y reconstituer un gouvernement quelconque, n'ait pas été sérieusement examinée à Berlin comme à Saint-Pétersbourg. La présence de plusieurs étrangers, et notamment de quelques Polonais, parmi les chefs de l'insurrection, aurait été un prétexte suffisant à des troupes aguerries, qui ne demandaient qu'à agir et étaient aux portes de notre capitale. J'ajouterai même que, sans l'énergique insistance de M. Thiers, affirmant, à chaque interrogation nouvelle, qu'il viendrait à bout de l'insurrection et qu'il tenait à la vaincre avec la seule coopération de notre armée nationale, nous aurions eu la honte de voir accomplir, par la Prusse, la répression que l'armée de Versailles ne put effectuer qu'après une lutte acharnée.

Cette douleur nous fut épargnée. Ce fut la seule, à vrai dire, durant ces deux tristes mois que le prince Gortchacow appelait « la grande orgie parisienne » et sur laquelle il vaut mieux jeter un voile dans l'intérêt de tous (1).

Ces sentimens du chancelier de l'empire étaient partagés alors par toute la Russie, où les nihilistes ne comptaient encore que de rares partisans. Aussi la presse, sans une seule exception,

(1) Voici le billet même du chancelier quelques jours avant l'entrée dans Paris de l'armée de Versailles. Il est tout entier de sa main :

« M. le marquis, je vous restitue, avec tous mes remerciemens, le télégramme que j'ai placé sous les yeux de S. M. l'Empereur.

« Il nous tarde de voir poindre la Résurrection. Une prolongation des orgies parisiennes serait bien douloureuse et je désire de tout mon cœur que cette tache soit épargnée à la France.

GORTCHACOW.

« Lundi matin. »

témoigna-t-elle sa satisfaction de l'entrée de l'armée de Versailles à Paris. Le sentiment général était bien résumé dans ce mot que m'écrivait un haut fonctionnaire russe le 28 mai : « La victoire de l'ordre en France, me disait-il, en est une pour la civilisation du monde. Je m'y associe de tout cœur comme homme, comme Européen, et comme Russe. »

La reconstitution en France des pouvoirs publics devait amener comme contre-coup la réorganisation entière du corps diplomatique français. M. le duc de Noailles étant revenu sur son acceptation première, le choix du gouvernement pour le remplacer comme ambassadeur se porta sur M. le général Le Flô, ministre de la guerre, qui avait déjà été envoyé en Russie en 1850 avec le titre de ministre plénipotentiaire. L'Empereur, qui était alors grand-duc héritier, se rappela fort bien avoir connu le général à cette époque et le prince Gortchacow m'écrivit que, tout en regrettant sincèrement que M. le duc de Noailles n'eût pu venir à Pétersbourg, son successeur serait agréé avec empressement. On sait les bons services qu'il rendit à la France pendant sa mission qui dura plus de sept ans et les regrets qu'il laissa en Russie après son départ.

En même temps, le traité définitif de paix ayant été signé le 14 mai à Francfort, se posait la grosse question de la reprise de nos rapports diplomatiques avec l'Allemagne. Dans la situation qui nous était faite, et les troupes allemandes devant occuper notre territoire jusqu'au payement intégral de la contribution de guerre, il fut reconnu, de part et d'autre, impossible d'accréditer des ambassadeurs, jusqu'à ce que les relations entre les deux pays eussent repris assez de consistance pour permettre leur rétablissement. On convint donc entre les cabinets de Versailles et de Berlin d'envoyer de simples chargés d'affaires qui, ayant un rôle plus modeste, éviteraient les embarras que des personnalités plus en vue auraient pu amener.

La pensée était sage ; mais, si le rôle du chargé d'affaires allemand était difficile, celui du chargé d'affaires français devait l'être bien davantage, dans les circonstances où il allait se trouver placé.

L'Allemagne fit choix du comte de Waldersee, actuellement feld-maréchal. Cet officier supérieur, dans la pensée du prince de Bismarck, avait en réalité une mission plus militaire que diplomatique. Il était surtout chargé de surveiller l'exécution du traité de paix, au point de vue militaire, et de signaler à Berlin les moindres infractions aux stipulations convenues. Le choix de M. Thiers se porta sur moi ; mais, comme on comprenait à Ver-

sailles qu'un pareil poste, après une pareille guerre, ne pouvait être imposé, on me laissa une certaine latitude pour l'acceptation ou le refus.

On peut se rendre compte de l'embarras dans lequel me plaça ce télégramme qui me parvint le 15 mai, au lendemain du jour où avait été signée la paix de Francfort. Accepter, dans ces premiers momens où l'Allemagne était encore en armes sur notre territoire, où je devais croiser sur la route les étendards de nos ennemis à côté des nôtres captifs, c'était se résigner par avance à assister personnellement au triomphe de nos vainqueurs et à la constitution d'un empire élevé sur les ruines de notre influence en Europe. C'était l'obligation de faire taire, pendant de longs mois peut-être, toutes les colères intérieures du patriotisme et n'avoir plus devant soi que l'image de son pays envahi et désarmé, que la moindre imprudence pouvait compromettre. Quelque courtois que pût être l'accueil du vainqueur, et il devait l'être, cette courtoisie ne serait-elle pas une douleur de plus? Si on réussissait à obtenir sa confiance, ne serait-ce pas en y laissant un peu de sa dignité, et si on le choquait par une attitude revêche, à quoi bon alors être venu? Mais, d'autre part, comment refuser, dans un pareil moment, un poste auquel un nouveau venu ne pouvait évidemment convenir et qui m'était offert avec une insistance particulière et dans des termes flatteurs, par un gouvernement régulier, issu des libres suffrages du pays? L'embarras était grand pour moi et la réponse, même télégraphique, ne pouvant être différée au delà de vingt-quatre heures, je profitai de la bienveillance personnelle que m'avait toujours témoignée le chancelier pour aller lui demander conseil. Je m'adressais à lui, non pas comme au ministre des affaires étrangères de Russie, mais comme au doyen de la diplomatie européenne et au prince Gortchacow, en particulier, bien décidé à refuser, si sa réponse renfermait la moindre ambiguïté.

Elle fut, au contraire, des plus nettes. Le prince parut sensible à la marque de confiance que je lui donnais et me dit qu'aucune hésitation n'était possible; qu'on ne pouvait se dérober à un tel mandat, quelque difficile qu'en pût être l'exercice; que d'ailleurs, en ce moment et depuis nos désastres, tous nos postes diplomatiques seraient également pénibles à occuper. Il ajouta que la paix entre deux grandes nations était un bien inestimable, surtout aujourd'hui, et que ce serait un grand honneur que d'aider à la rétablir. « Vous pourrez peut-être y contribuer mieux qu'un autre, me dit-il en terminant, car vous avez toujours cru à la résurrection de votre pays, alors que presque tout le monde en avait perdu l'espérance. »

Ces derniers mots me décidèrent, et j'envoyai immédiatement mon acceptation. En même temps, je tins à ce que cet entretien pût être utile à nos intérêts, et je priai le prince Gortchacow, qui devait partir la semaine suivante pour Ems avec l'Empereur, de faire en sorte que l'on ne me rendît pas à Berlin ma mission trop pénible. Il me le promit, en même temps que la commanderie de l'ordre de Sainte-Anne pour notre attaché militaire, le chef d'escadron d'artillerie, depuis général de division, de Miribel. Je tenais beaucoup, après les distinctions accordées à l'armée allemande par le gouvernement russe, qu'une décoration fût donnée par ce même gouvernement à l'armée française, dans la personne de notre attaché militaire, qui n'avait quitté son poste en Russie que pour défendre Paris contre l'ennemi, et contribuer ensuite à le reprendre sur la Commune. Aucune décoration ne pouvait être placée sur une plus noble poitrine.

En même temps j'exprimai le désir d'avoir, avant mon départ, une audience particulière de l'empereur Alexandre. Le prince Gortchacow me répondit que l'usage de la cour n'était pas d'en donner aux chargés d'affaires, qui n'étaient, comme je le savais du reste, accrédités, selon le droit diplomatique, qu'auprès du ministre des affaires étrangères, mais que, vu les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvions, il serait possible qu'elle me fût accordée. En effet, le lendemain j'en reçus l'avis officiel, et deux jours après, le 27 mai, je me rendis au Palais d'hiver.

L'Empereur m'accueillit avec beaucoup de bienveillance et de cordialité et me retint une demi-heure dans son cabinet...

« Je n'ai trouvé, écrivais-je dans le télégramme où je rendais compte de cette audience, que de la sympathie chez Sa Majesté pour nos malheurs et un réel désir de contribuer, en ce qui la concerne, à nous en adoucir l'amertume. L'Empereur, après avoir payé un juste tribut d'éloges à notre armée, dont l'esprit et la discipline lui paraissaient redevenus excellens, m'a dit qu'il n'avait qu'un désir, c'était de voir le gouvernement issu du suffrage de l'Assemblée nationale, se consolider et donner ainsi des garanties définitives au maintien de l'ordre. — La France n'a pas à se plaindre de moi, m'a dit Sa Majesté, *depuis qu'elle a un gouvernement régulier*. Je n'ai qu'un désir, c'est celui d'entretenir les meilleurs rapports avec elle. J'honore dans M. Thiers le courageux patriotisme avec lequel il s'est dévoué à la tâche de sauver son pays. Ses efforts et ceux des membres de son gouvernement pour réprimer l'insurrection de Paris lui assurent ma sympathie et celle de tous les honnêtes gens. Avec les moyens dont il dis-

posait, il ne pouvait aller plus vite, tout le monde doit le reconnaître.

« J'ai demandé ensuite à l'empereur de nous aider vis-à-vis de la Prusse dans les détails de l'exécution du traité de paix. Il y aurait là encore bien des difficultés, que le concours de la Russie ne pourrait qu'aider à aplanir.

« Sa Majesté m'a répondu que le prince de Bismarck venait de s'exprimer vis-à-vis de l'impératrice de Russie, à son passage par Berlin, dans des termes concilians, très courtois pour le gouvernement issu des suffrages de notre Assemblée, et qui étaient d'un bon augure pour l'avenir des relations entre les deux pays. L'Empereur a ajouté qu'en allant à Ems, il entretiendrait l'empereur d'Allemagne dans ces bonnes dispositions, et il a bien voulu me dire qu'il ne doutait pas que je ne rencontrasse à Berlin un fort bon accueil.

« Sa Majesté m'a ensuite parlé dans des termes très bienveillans du général Le Flô qu'elle aura grand plaisir à revoir. L'Empereur m'a annoncé son départ pour mardi et son retour pour la fin de juillet. C'est à ce moment qu'il compte recevoir le nouvel ambassadeur de France. »

Deux jours après cette audience, Alexandre II quitta Saint-Pétersbourg, accompagné du prince Gortchacow, pour se rendre à Ems, en passant par Berlin. J'eus lieu de m'apercevoir, par l'accueil courtois que je trouvai plus tard dans cette ville, que Sa Majesté avait bien voulu ne pas oublier sa promesse. Du reste, même avant son départ, l'Empereur avait tenu à ne laisser planer aucun doute sur son intention d'entretenir désormais les meilleures relations avec la France et son gouvernement, qui, disait-il hautement, par la répression de l'insurrection de Paris, avait rendu un véritable service à la cause de l'ordre en Europe. Dans cette intention j'appris et je mandai à Versailles, par un télégramme daté du 6 juin, que Sa Majesté avait raconté au prince de Reuss les points principaux de notre entretien, en le priant de faire connaître d'avance ses intentions à l'empereur Guillaume. D'autre part, M. de Westmann, qui devait faire l'intérim du ministre des affaires étrangères, pendant l'absence du prince Gortchacow, recueillit également le même récit de la bouche de l'Empereur, et il me laissa entendre qu'il avait reçu l'ordre de tenir le même langage vis-à-vis du corps diplomatique, pendant l'absence de Sa Majesté, à la condition, bien entendu, qu'aucune complication révolutionnaire nouvelle ne viendrait à surgir en France.

Quelques semaines après, le général Le Flô arriva à Saint-Pétersbourg, et le prince Orloff fut nommé ambassadeur à Paris.

Les relations diplomatiques se trouvèrent ainsi rétablies sur le meilleur pied entre la Russie et la France.

Mes instructions me pressant de partir le plus tôt possible, je remis le service de l'ambassade au second secrétaire (1), qui devait être chargé de l'intérim jusqu'à l'arrivée du général Le Flô. Le jour de mon départ de Saint-Pétersbourg, je rencontrai sur la Perspective Newski un très haut personnage russe, qui me dit : « Vous serez longtemps chargé d'affaires à Berlin, car la paix actuelle n'est qu'une trêve, jusqu'à ce que la France ait repris des forces pour la prochaine guerre. — Je crois que vous vous trompez, lui répondis-je. La paix actuelle est une paix bien douloureuse, mais réelle, et malgré les apparences contraires, les deux nations voudront la conserver. Dans six mois, un an au plus, nous aurons déjà rétabli nos ambassadeurs. — Dieu vous entende, me répondit-il, mais je ne le crois pas. » L'avenir, heureusement, me donna raison.

VII. — DÉPART DE SAINT-PÉTERSBOURG. — ARRIVÉE A VERSAILLES ET A BERLIN

La convenance d'attendre que la rentrée triomphale des troupes allemandes dans leur capitale et les fêtes, auxquelles cette rentrée devait donner lieu, fussent terminées avant mon arrivée, me retint à Saint-Pétersbourg jusqu'au 21 juin. Quand je traversai Berlin, d'une gare à l'autre, pour aller prendre à Versailles les instructions du gouvernement, avant d'y revenir officiellement, les canons qui nous avaient été pris pendant la guerre étaient encore rangés sur la promenade des Linden, et j'eus ainsi un premier avant-goût des pénibles devoirs qui allaient commencer pour moi ; mais, à mon retour, ils avaient disparu. En revanche, sur toute la route, je croisai, comme je l'avais présumé, un nombre énorme de wagons remplis de troupes allemandes poussant des hurrahs de triomphe. La régularité des services sur les chemins de fer n'était encore rétablie nulle part, et j'arrivai à Versailles avec des retards considérables et des difficultés de toute nature.

Je n'y passai que six jours, car le comte de Waldersee était déjà à Paris et on me pressait beaucoup de partir pour Berlin. Mais je ne voulus pas y aller, sans avoir vu un certain nombre d'hommes marquans de toutes les nuances de l'Assemblée dans laquelle résidait la souveraineté effective du pays. Je prévoyais

(1) Le comte de Montebello, aujourd'hui notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

bien, et en cela je ne me trompais pas, que le premier envoyé français, arrivant à Berlin après une pareille guerre, aurait nécessairement, aux yeux des Allemands, une importance beaucoup plus grande que ne le comportaient l'infériorité de son grade diplomatique et l'intention même du gouvernement français, qui ne l'accréditait que temporairement.

Je tenais surtout à pouvoir dire à mon arrivée à Berlin, et en m'appuyant sur des témoignages irrécusables, parce qu'ils étaient à la fois concordans quant au but et divers dans leur origine, que la France ne désirait qu'une chose, c'était l'évacuation de son territoire, résultant de l'exécution entière et loyale du traité de paix. J'avais pu voir par moi-même, en m'arrêtant à Versailles, que ceux d'entre nous qui, au début, avaient paru se résigner le plus difficilement à son acceptation, comprenaient à présent que toute hésitation dans son exécution, ou toute revendication stérile, seraient presque un crime, dans l'état où se trouvait la France. Fort de ce témoignage, il me deviendrait plus facile de pouvoir, dès le début, demander à l'Allemagne la réciprocité de ce bon vouloir, en ne cherchant pas à aggraver, dans l'exécution, les conditions si dures auxquelles nous avions dû souscrire.

Cette conviction s'établit en peu de jours très fortement dans mon esprit. Tous les hommes de bon sens dans l'Assemblée partageaient les opinions dont le gouvernement me chargeait d'être l'interprète. M. Thiers, en particulier, dans deux entretiens que j'eus avec lui, me parla fort longuement dans le même sens. Il me raconta les détails de ses entrevues avec M. de Bismarck ; les causes qui les avaient empêchées d'aboutir, au mois de novembre, à un résultat satisfaisant pour nos intérêts ; et son vif désir d'arriver à une prompte libération du territoire. Je le vois encore d'ici me répétant, lorsque je quittai son cabinet : « Dites bien à Berlin que nous désirons tous la paix et que M. Thiers, en particulier, est décidé à tout faire pour en assurer l'exécution en ce qui concerne la France. »

C'était ce mot, ou plutôt cette conviction que j'étais venu chercher à Versailles, et j'en partis beaucoup plus satisfait qu'à mon arrivée. L'opinion qui m'avait été exprimée à Saint-Pétersbourg et qui représentait la paix de Francfort comme une simple trêve, avait, en effet, pris quelque consistance en Europe, dans certains milieux politiques ou financiers. Les uns disaient que nous ne voudrions pas, les autres que nous ne pourrions pas, même en le voulant, tenir nos engagemens (1). On verra, dans le cours de

(1) C'était l'opinion des principaux banquiers de Saint-Pétersbourg. L'énormité du chiffre de notre rançon les avait littéralement frappés de terreur.

ce récit, par un entretien que j'eus avec le prince de Bismarck, peu de temps après mon arrivée à Berlin, qu'il partageait alors les mêmes idées et que j'eus à les combattre avec la plus grande énergie. C'est à ce jour que j'eus lieu de m'applaudir de ma venue à Versailles.

J'en partis le 2 juillet et j'arrivai à Berlin le 4. A partir de ce moment, je me considérai comme le gardien d'une consigne de paix dont, à aucun prix, je ne pouvais me dégager. A part les sacrifices de dignité personnelle, devant lesquels s'arrêterait le devoir professionnel et que nul ne songea à m'imposer, je m'attachai à faire en sorte que pas une de mes paroles ne pût être interprétée autrement que dans le sens de l'exécution loyale et entière du traité de Francfort. A mes yeux, et je l'ai redit bien des fois depuis lors, les diplomates belliqueux, et il s'en rencontre malheureusement quelquefois, ne valent pas mieux que les soldats qui refusent de se battre. Les uns et les autres ne sont pas dans la vérité de leur situation. Ce n'est pas qu'il n'y ait des circonstances où le langage diplomatique ne puisse devenir comminatoire, mais il doit toujours être inspiré par des ordres précis du gouvernement que l'on représente et lui ménager au moins une retraite possible. Tant que la guerre durait, notre devoir avait été de lutter, militairement ou diplomatiquement, de tout notre pouvoir; j'avais essayé de le faire à Saint-Pétersbourg dans toute la mesure de mes forces, mais, la paix une fois signée et ratifiée, nous étions obligés, par devoir et par intérêt, à ne pas laisser planer un doute sur nos intentions et à éviter, par conséquent, toute récrimination stérile. C'est le langage que je tins constamment au personnel diplomatique assez nombreux (1) qu'on avait bien voulu m'adjoindre et qui comprit parfaitement la nécessité de ce devoir.

Grâce à cette correction d'attitude, nous n'eûmes aucune difficulté à redouter. Nos journées étaient, du reste, consacrées tout entières au travail. En quelques mois, l'ambassade put remettre à flot tout un courant d'affaires ou d'informations qui manquaient au département et répondre aux innombrables demandes ou réclamations qui nous arrivaient de toutes parts.

En même temps, d'ailleurs, que le gouvernement rétablissait son ambassade à Berlin, il envoyait à Francfort, à la demande du gouvernement allemand, MM. de Goulard et de Clercq pour régler

(1) Je citerai notamment MM. Debains, le comte d'Aubigny et M. de Bacourt, tous deux aujourd'hui ministres plénipotentiaires et M. Bœufvé, chancelier, et son fils qui furent à Berlin mes auxiliaires dévoués pendant tout le cours de ma mission temporaire.

avec le comte Arnim et un commissaire bavarois, M. de Weber, les détails d'exécution du traité de paix. D'autre part, le comte de Saint-Vallier, qui connaissait très bien l'Allemagne, où il avait rempli en dernier lieu les fonctions de ministre plénipotentiaire à Stuttgard, était investi de la mission d'aller à Compiègne et ensuite à Nancy pour régler, d'accord avec le général de Manteuffel, toutes les réclamations que l'état de guerre avait fait naître entre les particuliers, les communes et l'autorité militaire allemande. Il eût semblé par suite que la tâche de l'ambassade, divisée ainsi en trois, dût être sensiblement allégée; c'était même, je crois, l'intention des deux gouvernemens, qui auraient voulu réserver à ces deux commissions la suite des négociations pacifiques commencées déjà à Bruxelles entre M. de Balan, le baron Baude et M. de Clercq, et brusquement interrompues, mais il n'en fut pas ainsi. Au bout de peu de temps, on ne s'entendait pas sur plusieurs points importans à Francfort, et les commissaires fédéraux allemands se déclarèrent sans instructions pour poursuivre les négociations commencées. Il fallut donc recourir à Berlin pour en obtenir, et à la demande de nos plénipotentiaires, l'ambassade eut bien des fois à discuter à nouveaux frais avec la chancellerie fédérale sur des bases qui semblaient acquises.

Nous eûmes par suite constamment à faire de ce côté. A Nancy, la situation était plus simple; car les réclamations locales, qui arrivaient de toute la France à notre commissaire, émanant soit des particuliers, soit des municipalités, furent réglées directement sur place entre le comte de Saint-Vallier et le quartier général allemand, qui parvinrent le plus souvent à s'entendre entre eux. Néanmoins, un certain nombre d'intéressés s'adressaient directement à l'ambassade, lorsque les autorités de Nancy ne pouvaient pas leur donner satisfaction. Le ministre des affaires étrangères, de son côté, nous envoyait quelquefois leurs réclamations en y joignant, suivant le cas, des recommandations plus ou moins pressantes. Il y avait là un travail considérable sur des questions particulières et contentieuses, en dehors, bien entendu, de la partie politique proprement dite, qui eût suffi à elle seule à absorber tous nos instans.

En voyant tant de difficultés accumulées, car la multiplicité des intermédiaires pouvait à elle seule créer à tout moment des conflits, nous nous demandions chaque jour s'il serait possible de conserver la paix. La presse des deux pays était particulièrement un gros embarras, et comment, d'autre part, s'en étonner après une pareille lutte? Ici, elle représentait le cri de douleur d'une grande nation vaincue et mutilée, occupée encore par

l'ennemi, qui, malgré sa discipline, pesait d'un poids bien lourd sur nos populations malheureuses. Là, le cri d'orgueil de la victoire, en même temps que des douleurs individuelles, moins nombreuses que les nôtres, mais pourtant bien cruelles encore. Si, chez nous, presque toutes les familles étaient en deuil, combien s'en trouvait-il en Allemagne qui avaient aussi payé à la victoire leur tribut de sang et de larmes! Les seules journées de Metz, d'après les relevés publiés alors à Berlin, avaient vu tomber 625 officiers de l'armée allemande et 8 000 soldats tués, sans compter les innombrables blessés, morts depuis ou disparus. Une brigade de la garde avait, comme on le sait, succombé à Saint-Privat presque entière, et l'on ne rencontrait dans les rues que des personnes vêtues de noir. Aussi, la presse des deux pays rivalisait-elle d'amertume; chaque soir et chaque matin nous apportaient ses récriminations mutuelles. C'était une explosion de haines de race, qui faisait craindre un retour vers la barbarie, au moindre incident qui remettrait de nouveau les belligérans en présence. Je me demandais bien souvent, en lisant les journaux, si nous étions en paix, ou si réellement ce n'était qu'une halte entre le combat de la veille et la bataille du lendemain. Je repensais alors à ce qui m'avait été dit en partant de Saint-Pétersbourg, et je me demandais si mon interlocuteur n'aurait pas raison contre moi.

Je dois rendre cette justice aux conseillers du prince de Bismarck, avec lesquels j'étais journellement en rapports pour toutes ces affaires, et particulièrement à MM. de Thile, Delbruck et Philippsborn : ils me parurent désirer vivement le maintien de la paix et cherchèrent, dans une certaine mesure, à amoindrir les difficultés qui naissaient chaque jour des détails de l'exécution du traité de Francfort. On dira, sans doute, qu'il n'y avait pas là un grand mérite, puisqu'ils étaient pleinement victorieux et décidés à ne perdre aucun bénéfice réel de leur victoire. Cela est vrai. Mais il faut avoir vu l'exaltation dans laquelle se trouvait alors l'esprit public en Allemagne pour apprécier leur conduite. La prostration de l'Europe, après les désastres subis par la France, semblait autoriser toutes les audaces. Quel obstacle sérieux pouvait rencontrer l'Allemagne et quelle limite pouvait arrêter ses exigences? Et, cependant, loin de se joindre à ceux qui, ne pouvant nous anéantir, auraient voulu nous faire sentir chaque jour cruellement le poids des haines nationales, ils s'employèrent à calmer l'esprit public et à obtenir souvent des décisions plutôt favorables sur les affaires qu'ils soumettaient au chancelier. Ne rien gâter en de pareils momens, c'est beaucoup,

et je dois à la vérité historique de dire que nous ne pouvions guère espérer davantage.

En même temps que nous cherchions à nous entendre sur le terrain des affaires et à rétablir dans notre faible mesure un régime de tolérance mutuelle entre les deux pays (il ne pouvait à ce moment être question d'autre chose), nous n'avions pas à négliger un moyen de rapprochement rendu obligatoire par l'état même de la guerre et qui permettait d'en adoucir les dernières horreurs, je veux dire les liens de la charité internationale. Nous ne perdîmes aucune occasion de l'exercer. L'ambassade de France fut admirablement secondée dans ce travail, où les hommes n'eurent que la moitié de la tâche, par le concours des dames allemandes et françaises qui, sous le patronage de l'impératrice Augusta, de la princesse impériale, mère de l'empereur actuel, et la direction de la Société de secours aux blessés, s'occupaient du rapatriement de nos soldats ou de soigner ceux qui, n'étant pas transportables, étaient encore dans les hôpitaux. C'est à cette époque que Mme la comtesse de Goyon arriva à Berlin. Veuve du général de ce nom, belle-sœur du comte de Flavigny, président de la Société de secours aux blessés, elle avait accepté la mission de s'occuper, d'accord avec l'ambassade, du rapatriement des soldats malades ou blessés demeurés prisonniers dans les forteresses de l'Allemagne du Nord. M. le docteur Mundy la seconda activement dans sa noble tâche, aidé par les médecins dévoués et les sœurs de charité qui soignaient nos blessés, dans les trains sanitaires, si remarquablement organisés à cet effet. Je crois devoir aussi rappeler, à cette occasion, le zèle actif et le dévouement vraiment admirable de quelques prêtres et religieux, entre autres, de Mgr Potron, en religion frère Marie de Brest, actuellement évêque de Jéricho, aumônier militaire des franciscains, qui lui-même avait fait toute la campagne de Crimée et qui n'épargna aucun sacrifice pour le soulagement et la consolation de nos soldats malheureux. Il remplaça dignement le Père de Damas et les autres ecclésiastiques qui s'étaient dévoués avant lui à nos soldats pendant la guerre. M. l'abbé Lerebours et M. l'abbé de Bréon vinrent aussi passer quelques jours à Berlin et s'y montrèrent pleins de zèle et de dévouement. L'ambassade expédia successivement quatre trains sanitaires, contenant chacun de six à sept cents blessés qui furent reçus à Lille et admirablement soignés par le préfet du Nord, le baron Séguier. Quelques-uns d'entre eux seulement succombèrent durant le trajet. Tous les autres arrivèrent à destination, et ceux qui ne purent survivre eurent la consolation de mourir sur la terre de France. C'est avec émotion

que nous nous souviendrons toujours des lettres attendrissantes qui nous furent adressées par quelques-unes des mères de ceux qui avaient désespéré de les revoir et qui purent les embrasser une dernière fois avant leur mort.

Puisque l'occasion m'a été offerte de parler des soins qui furent alors donnés à nos blessés et qui étaient à la fois une consolation pour eux et un bon exemple général, je voudrais rappeler ici les services que l'ambassade d'Angleterre à Berlin rendit durant toute la période de la guerre à nos prisonniers internés en Allemagne. Pour ne citer qu'un détail, ce fut par ses mains que passèrent tous les états et pièces justificatives relatif à leur solde de captivité. Toutes ces pièces me furent remises à mon arrivée dans deux énormes caisses que j'expédiai à Paris au ministère de la guerre. On peut juger par là du travail immense qui incomba à l'ambassade d'Angleterre à Berlin pendant la guerre et de la convenance des remerciemens, dont je fus chargé par le gouvernement de transmettre l'expression officielle, ainsi qu'aux autres agens anglais accrédités dans le reste de l'Allemagne (1).

Je trouvai, du reste, dans mes nouveaux collègues du corps diplomatique beaucoup de sympathie et de bon vouloir lorsqu'il leur fut démontré, — et je m'attachais, avant tout, à les en convaincre, — que la France voulait sincèrement le maintien de la paix. Leur concours me fut souvent fort utile dans ces temps si difficiles. Bien qu'il dût être nécessairement tempéré de part et d'autre par une certaine réserve, je n'eus pas à l'invoquer inutilement. Les conseils de leur expérience vinrent quelquefois très à propos aider à la solution des affaires qui me furent confiées pendant le temps de mon séjour et dont je donnerai ici un rapide aperçu.

GABRIAC.

(1) Notre manufacture de Sèvres avait été, en partie, incendiée pendant la guerre. Ses premiers ouvrages, après la réouverture des fourneaux, furent envoyés aux agens anglais comme souvenir de reconnaissance nationale.

CŒURS MEURTRIS

PREMIÈRE PARTIE

I

Au ponton de Menthon-Saint-Bernard, Jean Serraval quitta le bateau d'Annecy. Il chargea le pontonnier de voiturer ses bagages, puis, tournant le dos au lac, il prit à travers prés un sentier qui débouche sur la route de Menthon à Talloires. Il gravissait allégrement la montée bordée de vignes et humait à pleines narines l'air matinal.

« Quel beau pays que le mien! » songeait-il, tandis que ses regards admiratifs renouvelaient connaissance avec le paysage.

Sur sa gauche, les hautes roches dentées du Lanfont laissaient encore dans une ombre fraîche les pentes boisées, les vignobles et la route; à droite, par-dessus les verdures moutonnantes du Roc-de-Chère, la montagne d'Entrevernes dressait en raccourci son grand cône lumineux au long duquel des flocons de vapeur se frôlaient comme des caresses. Avec une hâte affairée un ruisselet courait vers le fond d'une étroite combe qui, peu à peu, s'échancrait mollement et découvrait entre des fouillis d'arbres un coin azuré du lac d'Annecy. Le fier élan des montagnes vers le ciel limpide poussait l'esprit vers d'enthousiastes envolées; la fuyante apparition du lac suggérait l'idée d'amoureux voyages dans le bleu; mais quand les yeux se reposaient sur les prés bas, sur les noyers d'où surgissait un toit brun, un sentiment de quiète poésie domestique réjouissait le cœur.

On était au commencement de mai. Les cerisiers, très nom-

breux en ce repli de la montagne savoyarde, semblaient d'énormes bouquets blancs; les haies étaient comme brodées par la neigeuse guipure des aubépines épanouies et l'herbe des prés s'étoilait çà et là de laiteuses marguerites. Jean Serraval recevait de toutes ces choses une impression de virginale tendresse qui le reportait au temps de sa première jeunesse, à l'époque irretrouvable où les émotions gardent je ne sais quel pudique velouté, où le son d'un piano au fond d'une solitaire rue de province éveille de romanesques rêves d'amour, où le sourire d'une jeune fille entrant au bal suffit pour vous illuminer toute la journée du lendemain. Bien qu'il eût à peine vingt-six ans, Jean se sentait rajeuni et renouvelé par ces printanières émanations du sol natal. Ses clairs yeux couleur noisette étaient imbibés d'une joie enfantine; sous de fines moustaches châtaines, ses lèvres souriantes s'ouvraient pour déguster la saveur de terroir éparse dans le vent. Il avait enlevé son chapeau de feutre pour livrer plus complètement sa tête nue aux baisers de cet air vif qui lui souhaitait la bienvenue; ses abondans cheveux bruns frissonnaient sous la brise; sa taille svelte et robuste se redressait; il oubliait les fatigues de toute une nuit passée en chemin de fer. D'un pas élastique il se hâtait vers la maison où sa famille séjournait pendant les mois d'été, et qui se dressait à mi-côte, à l'entrée du village d'Écharvines.

Le père de Jean, M. Marius Serraval, ancien avocat à Chambéry, nommé juge au tribunal d'Annecy après l'annexion, avait épousé en 1842 Louise de Chavoire, une fille médiocrement dotée, mais appartenant à la vieille noblesse savoyarde. Jean était leur unique enfant. Malgré la beauté et les précieuses qualités de la jeune femme, ce mariage n'avait pas été heureux; non pas que les Serraval fissent mauvais ménage; Mme Serraval était une épouse résignée et tendre, le modèle de la femme d'intérieur; mais elle souffrait cruellement des infidélités de son mari. Dès les premières années de leur union, Marius se montrait fort peu respectueux du pacte conjugal. Il était ce qu'on appelle vulgairement un « femmelier » ; la vue d'un joli minois suffisait à lui faire oublier ses devoirs d'époux et sa respectabilité de magistrat.

L'âge n'avait pas amorti son tempérament voluptueux. Bien qu'il eût maintenant passé la cinquantaine, ce montagnard toujours galant continuait de courtiser les grisettes du faubourg Sainte-Claire et les affriolantes boutiquières de la rue de Pasquier. Mme Serraval passait ses journées en de perpétuelles transes, redoutant à chaque instant l'éclat de quelque scandale provoqué par un mari ou un père peu endurant. Comme beaucoup d'honnêtes femmes frustrées de l'affection conjugale, elle se consolait en redoublant d'amour et de sollicitude pour son fils unique. Sa

principale préoccupation était de préserver Jean de cet incorrigible vice paternel qui lui causait tant de muettes souffrances. Très pieuse, elle l'avait dévotement élevé dans une atmosphère de pureté et de dignité. Après la première communion, elle l'avait envoyé dans une institution dirigée par des prêtres ; plus tard, lorsque le jeune homme, devenu bachelier, avait exprimé le désir de commencer ses études de droit, elle s'était opposée à ce que son père le laissât vivre seul à Paris. Elle s'imaginait que le séjour plus calme, plus sain en apparence, d'une ville de province exposerait moins son fils aux tentations qui rôdent autour des tout jeunes gens. Elle obtint donc de lui faire suivre ses cours à la Faculté de Grenoble. Elle avait conservé des relations amicales avec une Mme Louverjat, femme d'un conseiller à la cour. Elle pria cette amie de prendre Jean chez elle et de la suppléer dans l'œuvre de préservation morale qu'elle ne pouvait plus accomplir. La famille Louverjat jouissait à Grenoble d'une réputation d'austérité et de respectabilité bien établie. Mme Serraval se flattait que, dans ce milieu sévèrement correct, Jean échapperait à la contagion.

O naïves illusions maternelles ! La pauvre femme ignorait que nous sommes tous peu ou prou la résultante des générations d'ancêtres qui nous ont précédés. Dans la lignée mâle des Serraval il avait dû exister, sans compter le juge d'Annecy, au moins deux ou trois fervens amateurs du beau sexe, car, si Jean avait hérité de la délicatesse et de la tendresse d'âme de sa mère, il possédait aussi dans ses veines quelques gouttes empourprées du sang ardent de ses aïeux paternels, et ce mélange le prédisposait peut-être plus qu'un autre aux chutes périlleuses qu'on voulait prévenir. Le jeune homme avait un esprit sérieux, une sensibilité exquise, une loyauté parfaite, mais c'était un tendre et un voluptueux. Le voisinage d'une femme aimable et jeune le troublait dans son cœur et dans sa chair.

La vie sage et continente qu'il avait menée jusque-là rendait ce complexe état d'âme plus dangereux encore. Son inexpérience, son ingénuité, son honnêteté native, l'inclinaient à voir en chacune des femmes qu'il admirait les trésors de pureté, de tendresse et de désintéressement qu'il croyait candidement être l'apanage de toute créature féminine. Cette illusion poétisait à ses yeux l'amour, même en ce qu'il a de moins idéal, et lui faisait désirer davantage d'en goûter la saveur si longtemps défendue. Aussi, en dépit des précautions maternelles, en dépit du milieu frigidement correct où se mouvaient les Louverjat, succombait-il dès la seconde année aux pièges qui lui étaient tendus. Il s'éprenait d'une femme du monde fort coquette et de mœurs légères, et celle-ci n'avait pas grand'peine à lui persuader qu'il était son pre-

mier amant. Seulement, au bout d'une année de confiante intimité, il découvrait que non seulement il n'avait pas le numéro un, mais que la dame honorait de ses tendresses deux autres amoureux aussi crédules que lui. Cette mortifiante révélation le faisait cruellement souffrir et le dégoûtait brusquement des choses de l'amour. La blessure était longue à se fermer. Pour oublier sa déconvenue, il se réfugiait dans le travail, devenait l'un des étudians les plus assidus aux cours, passait brillamment son doctorat et se hâtait de retourner dans sa montagne savoyarde. Là, du moins, le milieu familier ne lui rappelait que des émotions douces; les joies qu'il y avait savourées autrefois ne laissaient point, après, cet arrière-goût amer qu'il rapportait de ses expériences mondaines de Grenoble.

Était-il radicalement guéri de cette inflammabilité qui le troublait si violemment à l'approche de certaines beautés provocantes? Il le croyait; mais quel homme jeune et facilement impressionnable, ayant goûté à ce vin capiteux de l'amour sensuel, peut se vanter d'échapper aux périls de la rechute? La suavité des caresses féminines imprègne la chair des voluptueux, comme ces parfums tenaces qui ne s'évaporent jamais plus du flacon où on les a versés. Elle met en nous un ferment de péché qui se réveille et germe au premier souffle de la tentation. Ceux que ce délicieux poison a intoxiqués ressemblent aux patiens que la *malaria* a une fois enfiévrés; il leur suffit de longer une eau stagnante et d'en respirer les vapeurs paludéennes pour que l'accès reparaisse. En tout cas, Jean rentrait au pays natal avec de fermes résolutions de sagesse, avec des aspirations à l'intimité pacifiante de la vie de famille. Retrouver sa mère qu'il adorait, jouir en dilettante des beautés du lac et de la montagne, puis, après quelques mois de repos, se créer une position honorable au barreau ou au parquet, se marier enfin avec une femme selon son cœur, tel était maintenant son objectif. Ce programme bourgeois contentait son ambition et souriait à ses goûts. Il se le traçait gaiement, tout en gravissant la rampe d'Écharvines. La brise chargée de salubres odeurs de sapin, les floraisons des cerisiers, le bleu pur du lac, semblaient lui en promettre la réalisation heureuse.

Arrivé aux massifs de noyers qui précèdent le hameau, il s'arrêta pour contempler à nouveau le coin verdoyant et cher où il avait passé le meilleur temps de son adolescence et de sa première jeunesse.

Déjà il pouvait apercevoir entre les arbres le chalet paternel, à mi-hauteur, sur la pente mollement mamelonnée qui s'étend jusqu'aux bois de Chère. Le chalet, bâti sur le plan des confor-

tables maisons savoyardes, élevait ses deux étages bordés de galeries sur un rez-de-chaussée voûté où se trouvaient le vendangeoir, les celliers et la buanderie. Un escalier de pierre, à la rampe tapissée de jasmins, conduisait au premier étage occupé par les salons et la salle à manger, dont les portes-fenêtres ouvraient sur la galerie en forme de loggia; le second était réservé aux chambres à coucher. Partant du sous-sol, de vigoureux pieds de glycines et de chèvrefeuilles s'élançaient autour des piliers et des balustrades et les enveloppaient d'une verte fraîcheur. Des parterres de rosiers fleurissaient la cour. En arrière s'étendait le potager planté d'arbres fruitiers, et au-dessus, un vignoble verdoyait au soleil levant. Dans les premiers temps de son mariage, M. Marius Serraval avait fait construire cette maison de campagne. Dès le mois de mai, il aimait à y installer sa famille et à y séjourner jusqu'aux vendanges. Grâce au voisinage du lac, il pouvait tous les matins se rendre par le bateau à son tribunal, d'où il ne revenait que pour le souper, et cette villégiature prolongée lui permettait en outre de tromper plus facilement sa femme.

Jean traversa le léger pont de bois qui séparait l'habitation de la route et poussa la porte grillée ouvrant sur les parterres de la cour. Dès l'entrée une suave odeur de réséda l'accueillit amicalement. La maison baignée de soleil gardait sous son manteau de verdures grimpantes la familière et discrète physionomie des anciens jours, sous un massif de sureaux, le robinet de la pompe s'égouttait sonore dans la vasque à demi pleine; des mouches à miel bourdonnaient dans les corbeilles de giroflées. Les stores baissés retombaient sur les baies de la galerie pour la garantir de la lumière éblouissante du dehors. A cette heure matinale, on n'attendait pas encore le jeune Serraval, et les habitans du logis s'occupaient sans doute à préparer son installation. Jean, qui avait voulu faire une surprise à sa mère, gravit sans bruit l'escalier, puis s'arrêta brusquement à l'entrée du vestibule, en apercevant dans l'ombre de la galerie une jeune femme inconnue, assise devant une table à ouvrage et en train de tirer l'aiguille.

Tête nue, cette ouvrière était modestement vêtue d'une jupe de molleton rouge et d'un corsage de cotonnade claire à gros plis, que les gens du pays appellent *une taille*. Mais sous ce rustique habillement, sa tournure et son visage attiraient impérieusement les regards. A l'apparition inattendue d'un visiteur, elle se retourna, et Jean eut l'œil agréablement réjoui par l'ensemble de sa personne.

Elle pouvait avoir vingt-trois ans; elle était plutôt petite, mais très bien faite : le corps souple, la poitrine développée, le cou

grassouillet supportant une tête étrange, couronnée d'épais cheveux bruns frisottans. La figure surtout, en dépit de l'irrégularité des traits, exerçait une séduction inquiétante, avec son menton un peu massif, ses rouges lèvres sensuelles, son nez court aux narines retroussées et comme dilatées. Sous un front bas et obstiné, deux yeux aux paupières allongées, deux yeux couleur d'iris, hardis et câlins, jetaient à travers les cils bruns de furtives lueurs. Un fluide voluptueux émanait de cette alléchante créature, et Jean eut en sa présence l'impression de recevoir en plein visage un souffle chaud chargé d'odeurs capiteuses.

— Pardon, demanda-t-il, Mme Serraval est à la maison ?

L'ouvrière, ramassant dans sa jupe ses ciseaux et ses écheveaux de fil, s'était levée et dévisageait curieusement le nouveau venu.

— Madame est là-haut, répondit-elle, et très occupée pour le moment... Cependant, monsieur, je vais la prévenir...

— Je préfère la prévenir moi-même, répliqua-t-il en souriant, je suis son fils.

— Ah !

La jeune femme sourit à son tour, salua et coula vers son interlocuteur un caressant regard.

— Madame ne vous attendait qu'à midi, monsieur... Elle est en train d'arranger votre chambre.

— Très bien, en ce cas je vais monter au second...

Après avoir jeté un dernier coup d'œil intrigué sur l'ouvrière qui s'était rassise, Jean gravit rapidement l'escalier et s'arrêta sur le seuil d'une chambre ouverte :

— Maman ! s'écria-t-il.

— Ah ! mon Jean !

Mme Serraval, lâchant les fleurs dont elle garnissait un vase, s'élançait vers son fils et l'embrassait.

Très vive, malgré un commencement d'embonpoint, la mère de Jean avait dû être fort belle autrefois. Ses traits fanés prématurément, sa bouche et son nez d'un dessin très pur, son regard aimable gardaient encore des traces de cette beauté que les chagrins domestiques avaient trop vite altérée. Sur son visage encadré de bandeaux d'un blond cendré, on lisait tout un poème de résignation et de tristesse courageusement voilée. Les yeux bruns, limpides et doux, brillaient d'un éclat attendri, mais les paupières gonflées étaient meurtries comme celles d'une femme qui a beaucoup pleuré. Sa figure avait un touchant caractère de noblesse et de bonté. Son secret chagrin était masqué par un sourire indulgent. Une profonde piété, une intime force morale lui donnaient la grâce de rester bienveillante et amène envers tous, malgré les

amertumes dont l'abreuvait un mari juponnier et coureur.

— Tu vois, dit-elle à Jean, entre deux baisers, j'achevais de fleurir ta chambre quand tu m'as surprise, mais c'est une bonne surprise... Je suis si heureuse de te revoir et de te garder un bon bout de temps!... Maintenant que te voilà docteur, tu resteras bien quelques mois avec nous?

— Tout le temps que tu voudras, maman!... Je ne suis pas pressé de redevenir un citadin, et j'ai besoin de vivre près de vous, en plein air, comme un vrai campagnard... Aussi j'ai ramené avec moi tous mes bagages et j'ai fait mes adieux à Grenoble.

Mme Serraval attira son fils vers un divan où ils s'assirent épaule contre épaule, puis elle l'interrogea avec une sollicitude vaguement inquiète :

— Tout s'est bien passé, là-bas? Tu as quitté Grenoble sans y rien regretter... sans avoir rien à te reprocher?

— Sans regrets et sans remords, répondit-il en riant... j'y ai même acquis une forte dose de sagesse.

— Tant mieux, mon ami, je vois avec reconnaissance que le bon Dieu a exaucé mes prières de chaque jour...

— Mon père va bien?

— Très bien... Mme Serraval étouffa un soupir. — Il est à son tribunal, et tu ne l'embrasseras que ce soir... S'il avait prévu que tu nous arriverais de si bonne heure, il se serait fait suppléer... Mais nous ne t'attendions pas avant midi.

— Oui, c'est ce que m'a dit une ouvrière qui travaille en bas.

— Philomène Balmette...

— Qu'est-ce que cette Philomène? Elle ne venait pas ici l'an dernier...

— C'est une nouvelle acquisition. Des amis me l'ont recommandée, et je l'ai prise, malgré... Comment la trouves-tu?

— Fort bien..., mieux même qu'une ouvrière de campagne.

— Ce n'est pas, en effet, une fille ordinaire... On prétend, ajouta Mme Serraval en souriant, qu'à l'époque où Victor-Emmanuel venait chasser autour du lac d'Annecy, il a connu très intimement sa mère, et que Philomène serait un des nombreux enfans naturels que le roi galant homme a semés en Savoie.

— On ne prête qu'aux riches ! observa sceptiquement le jeune homme.

— Ce qu'il y a de certain, c'est que Philomène ressemble un peu à son père supposé et qu'elle reçoit de Turin une petite rente chaque année. Sa mère a quitté le pays. La jeune fille loge à Talloires, chez une vieille parente. J'ai d'abord hésité à la prendre parce qu'on a jasé sur son compte, mais si l'on écoutait les mauvaises langues, on ne pourrait se fier à personne. Puisque cette

fille travaille pour gagner honorablement son pain, la charité chrétienne nous ordonne de l'encourager et non de la rebuter... D'ailleurs, Philomène s'est toujours conduite ici de façon fort correcte... Mais je reste là à bavarder, et je suis sûre, mon Jean, que tu meurs de faim. Je vais faire presser le déjeuner...

Avant onze heures, la table était dressée sur la galerie, et Jean s'y asseyait en compagnie de sa mère et de Philomène. En Savoie comme en beaucoup de nos vieilles provinces, il est d'usage que les couturières prennent leur repas à la même table que les maîtres, et ce serait les mortifier gravement que de les envoyer manger à la cuisine. Jean ne s'étonna donc point de la présence de l'ouvrière. D'ailleurs, ce que lui avait conté sa mère piquait sa curiosité, et le voisinage de cette jolie fille qui avait du sang de roi dans les veines n'était pas pour lui déplaire. Tout en déjeunant, il l'examinait à la dérobée, cherchant à démêler cette ressemblance signalée par Mme Serraval. Le menton massif et les narines retroussées offraient en effet quelque analogie avec les mêmes traits de la royale physionomie, mais le reste du visage avait un caractère original et une séduction qui appartenaient en propre à Philomène Balmette. Bien qu'elle demeurât réservée et discrète, l'ouvrière s'apercevait néanmoins qu'elle était l'objet de la curiosité du jeune homme. Elle ne paraissait pas s'en offusquer, au contraire. De temps à autre, elle coulait vers son voisin une œillade malicieuse qui marquait sa sournoise satisfaction. On sentait qu'elle était habituée aux regards convoiteux des hommes et qu'elle y prenait plaisir.

La présence de cette étrangère rendait forcément la conversation banale et sans intimité. Mme Serraval semblait attendre impatiemment que le déjeuner se terminât afin d'avoir son fils tout à elle.

— Ma petite, dit-elle à Philomène qui se levait de table la première, aujourd'hui je vous donnerai campos à cinq heures... Vous pourrez ainsi disposer à votre gré de toute votre soirée.

Philomène remercia et retourna à sa couture. Mme Serraval emmena Jean au jardin et lui montra joyeusement les améliorations introduites dans l'ordonnance des massifs et des parterres. — Les rosiers nouvellement plantés promettaient une généreuse floraison; les pommiers et les cerisiers, déjà noués, donneraient du fruit en abondance; quant à la vigne, elle avait échappé à l'influence des *saints de glace* et, avant un mois, elle serait en pleine fleur. — Jean écoutait avec complaisance les explications maternelles; il éprouvait un innocent plaisir à retrouver les coins familiers où s'étaient écoulées les plus douces heures de sa première jeunesse. Les mêmes plantes qu'autrefois poussaient aux

mêmes places, les mêmes odeurs de réséda embaumaient l'air, la même paix rafraîchissante tombait des montagnes. Le jeune homme reprenait racine en ce milieu reposant, et c'était comme s'il ne l'eût jamais quitté. Les années passées à Grenoble lui apparaissaient aussi lointaines que les vapeurs glissant là-haut sur les cimes dentées du Lanfont. Jamais il n'avait si pleinement goûté la douceur de vivre; jamais l'amoureuse préoccupation de l'éternel féminin n'avait été plus complètement absente de son cœur.

Quand ils eurent tout revu, ils allèrent s'asseoir sous un couvert de platanes, formant une oasis d'ombre parmi le jardin ensoleillé; là ils se mirent à parler du temps passé, et Mme Serraval conta les menus événemens qui interrompaient la monotonie de l'hiver à Annecy : les morts, les naissances, les mariages, — mille riens qui seraient mortellement fastidieux pour un auditeur étranger, mais qui forment la trame de la vie domestique et rattachent l'homme au sol natal avec leurs multiples liens enveloppans et frêles. — Ainsi occupées, les heures parurent courtes à la mère et au fils. Au soir, l'arrivée de Serraval père les surprit au milieu de leurs épanchemens.

Le juge Marius Serraval était un grand bel homme de cinquante-cinq ans. Ses cheveux noirs comptaient à peine quelques fils gris. Sa figure complètement rasée avait une finesse plus italienne que savoyarde : — les lèvres minces, mobiles et retroussées par un sourire faunesque; le nez effilé et fureteur, l'oreille rouge; l'œil brun, pétillant et hardi, gardant même aux heures indifférentes cette lueur égrillarde que la convoitise d'amour a allumée. Une redingote noire boutonnée et un pantalon gris moulaient un corps élégant, bien musclé et encore souple. Ses manchettes laissaient apercevoir les poils noirs poussés dru sur les bras et jusque sur le dos des mains très soignées.

Il embrassa son fils avec une effusion presque exagérée.

— Comment, s'écria-t-il, tu as traversé Annecy ce matin et tu n'as pas eu l'idée de venir me trouver au palais?

— Je craignais de te déranger, répondit Jean embarrassé.

— Allonc donc! Tu devais bien penser que j'aurais été enchanté de te revoir après un an, et de te présenter à mes collègues... Enfin je te pardonne d'avoir donné la préférence à ta mère. C'était justice.

Il se retourna vers Mme Serraval, lui prit la main et la baisa.

Après ses galantes équipées, il rapportait volontiers le soir au logis cette humeur conciliante et ces façons aimables, particulières aux maris qui n'ont pas la conscience tranquille. La mère de Jean ne s'y laissait plus tromper, du reste; ces revenez-y

de tendresse lui serraient le cœur et lui faisaient appréhender quelque trahison nouvelle.

Quand on annonça le dîner, M. Serraval, en entrant dans la salle à manger, remarqua trois couverts seulement et ne put s'empêcher de murmurer d'un ton faussement indifférent :

— Tiens!... tu n'as donc plus ton ouvrière?

— Je l'ai renvoyée de meilleure heure, répliqua tranquillement Mme Serraval; j'ai pensé que, le soir où Jean nous revient, nous serions bien plus à l'aise pour goûter le plaisir de causer avec lui.

— Certes, acquiesça le juge, en passant sa serviette sur ses lèvres comme pour dissimuler sa déconvenue... tu as bien fait!

Peut-être était-il médiocrement sincère, mais il savait parfaitement montrer bonne mine à mauvais jeu. Le dîner eut un caractère d'intimité charmante. Le juge s'ingénia à jouer excellemment son rôle de père de famille et d'époux attentif. Il semblait réellement heureux de retrouver en son fils un aimable compagnon et un brillant causeur. La satisfaction d'amour-propre qu'il éprouvait, et aussi le secret désir de compenser ses infidélités du dehors par un redoublement de petits soins et d'humeur courtoise, le mirent en verve. Il combla son fils d'éloges et sa femme de complimens,

Tout en écoutant sa loquacité verveuse et louangeuse, la pauvre Mme Serraval se demandait avec angoisse : « Quelles sottises a-t-il encore faites aujourd'hui? »

II

Le lendemain matin, Mme Serraval s'éveilla avec une exceptionnelle sensation de rassérénement. Le plus souvent, ses réveils étaient troublés par de fâcheux souvenirs ou de cruelles appréhensions. Mais, ce matin, la présence de Jean à la maison dissipait ses craintes ou du moins les endormait. La joie de posséder son fils pendant de longs mois la rendait plus vaillante et lui donnait un sentiment de sécurité. Pour la première fois depuis un an, le déjeuner rassembla autour de la table le père, la mère et l'enfant. Ils passèrent une heureuse demi-heure à deviser de compagnie, tandis que par la fenêtre ouverte les discrètes rumeurs du dehors : murmures d'eaux vives, gloussemens de poules, roulemens sourds de chariots, leur apportaient une impression de paix et de fraîcheur.

Marius Serraval annonça qu'il avait une audience très chargée et qu'il ne rentrerait que par le dernier bateau.

— Ce surcroît de besogne, dit-il à son fils, en manière

d'excuse, m'oblige à différer le plaisir de te présenter à ces messieurs du tribunal.

— Pour mon compte, je n'en suis pas fâchée, répliqua Mme Serraval, j'en profiterai pour conduire Jean chez nos amis de Talloires.

Glorieuse de son fils, elle se réjouissait de se promener à son bras à travers le village, et de le montrer aux voisins de campagne avec lesquels elle entretenait des relations amicales pendant la saison d'été. Aussi, après le repas de midi, se retira-t-elle dans sa chambre pour se mettre en frais de toilette. Quand la grosse chaleur fut tombée, elle fit son apparition sur la galerie où Jean fumait une cigarette en l'attendant.

— Comme tu es jolie, maman ! s'écria le jeune homme.

En effet, vêtue d'une robe de nuance claire, coiffée d'un chapeau garni de roses, Mme Serraval avait l'air d'une jeune femme. La voilette blanche qui lui enveloppait le visage atténuait la fanure du teint ainsi que les plis des rides ; elle ne laissait voir que la fine joliesse des traits et l'éclat velouté des yeux bruns.

Heureux de marcher côte à côte par cette printanière après-midi, la mère et le fils prirent l'ancien chemin gazonneux qui passe derrière les maisons d'Écharvines, et sous l'entre-croisement des noyers aboutit à l'entrée d'un vaste domaine qu'on nomme le Toron. De là, on domine Talloires et la partie la plus pittoresque du lac d'Annecy. Par cette limpide journée de mai, le paysage aperçu du haut du Toron était un enchantement. — Au bas de l'anse arrondie, formée par les contreforts du Roc-de-Chère, on voyait nettement l'ancienne abbaye devenue une hôtellerie, avec son promenoir d'antiques marronniers ; puis, un peu plus loin, la mince rangée de peupliers où le petit ponton mire dans l'eau sombre sa frêle estacade ; le lac enfin, très bleu, étalant ses rives mollement découpées jusqu'aux prairies de la Thuile et aux forêts de Doussard. A la suite de l'abbaye, parmi des vergers, des vignes et des noyers, Talloires serrait autour de son clocher étincelant ses maisons grises aux tuiles rousses. Enveloppant la nappe céruléenne du petit lac, les montagnes, vertes à la base, veloutées de lilas à mi-hauteur, dressaient dans le ciel leurs cimes aux profils harmonieux : — à gauche, les dents aiguës des deux Lanfont, les bastions aériens de la Tournette ; à droite, les croupes tortueuses des monts d'Entrevernes, l'abrupt cône tronqué du Charbon ; puis au fond, sur trois plans coupés d'ombres violettes, les fines arêtes de l'Arcaloud, de la Sambuy et des monts de l'Étoile. — Dans le grand silence ensoleillé de l'après-midi, les villages éparpillés sur les deux rives : Angon, à peine visible sous ses noyers, Duingt et son château à tourelles, Bre-

dannaz et ses barques de pêcheurs, s'endormaient paresseusement. Une paix lumineuse, une joie idéale, montaient de cette nappe bleue, encadrée de verdures lustrées, et emportaient l'âme vers les cimes radieuses, où çà et là blanchissaient encore des taches de neige.

Pour admirer la toujours neuve beauté de ce paysage unique, la mère et le fils s'étaient arrêtés en avant de l'avenue du Toron, contre un talus où un arbre de Judée étendait ses rameaux fleuris d'un rose vif.

— A propos, dit Mme Serraval, le Toron est habité maintenant.

— M. de Frangy a donc enfin trouvé un locataire?

— Non, mais las sans doute de n'en pas trouver et désireux de faire des économies, il s'est installé au Toron avec sa fille... Te souviens-tu de cette petite Simonne avec laquelle tu jouais quand tu avais douze ans?

— Parfaitement, une brunette aux yeux clairs, qui chantait d'une voix très juste des rondes de l'ancien temps.

— Elle est devenue une grande jeune fille de vingt ans et elle a encore une plus jolie voix... Quant à son père, il est resté ce qu'il était déjà, un homme à projets, ambitieux, entêté et changeant, toujours prêt à se lancer dans une affaire qui doit lui rapporter des millions et, en attendant, mangeant chaque jour un peu de son capital. Il y a une dizaine d'années, il était allé en Piémont exploiter une mine d'argent qui a dévoré la dot de sa femme. Mme de Frangy est morte là-bas, et il s'est décidé à revenir au gîte... dans ce pauvre vieux Toron délabré où il vit médiocrement. Là encore, il n'a pas su se tenir tranquille. Il s'est associé à un banquier d'Albertville pour acheter les terrains qui bordent le lac, au bas de Talloires; il rêve d'y construire un hôtel, des villas, et d'y créer une station d'automne, comme Vevay et Clarens, où les étrangers viendront faire des cures d'air.

— Le diable l'emporte! s'écria Jean vexé, avec ses bâtisses neuves il va déshonorer ce coin de paysage qui est charmant.

— Oh! reprit Mme Serraval en souriant, rassure-toi, l'hôtel et les villas n'existent encore que sur le papier, et je crois qu'il en sera longtemps ainsi; malheureusement pour cette pauvre Simonne, qui reçoit le contre-coup des déceptions de son père et dont la vie n'est pas rose tous les jours... Cette jeune fille m'intéresse et nous voisinons souvent, bien que je sympathise peu avec M. de Frangy qui est un quinteux personnage... Simonne est simple, naturelle, sensible, avec beaucoup de dignité; elle est une aimable compagnie pour moi qui suis si souvent seule... Du

reste, tu en jugeras par toi-même, car nous lui ferons visite avant de rentrer à Écharvines.

Tout en causant, ils descendaient vers l'unique rue de Talloires. En dépit des transformations méditées par M. de Frangy, le village gardait sa physionomie d'autrefois. Les maisons bizarrement alignées avançaient ou reculaient capricieusement leurs façades roussies par le soleil, formant ainsi sur la rue des angles saillans ou rentrans qui devaient désespérer les agens voyers. Parfois un espace s'ouvrait entre deux masures et à travers cette brèche on voyait, comme par l'embrasure d'une fenêtre, un bout de lac ou un coin de montagne. Sur quelques galeries protégées par le toit en auvent, des pots de géraniums égayaient d'une note rouge la grisaille des murs. Un peu en retrait, l'église, entourée d'un étroit cimetière, élevait son modeste clocher; le voisinage de la montagne à pic, couronnée par le formidable appareil des Dents de Lanfont, l'écrasait de sa masse hautaine. En face, le presbytère se dressait, précédé d'un jardinet.

Ce fut là que se dirigèrent d'abord Mme Serraval et son fils. Le curé était chez lui et la servante les introduisit dans son cabinet de travail donnant sur les vignes. La pièce, meublée de fauteuils de paille, d'une table et d'un corps de bibliothèque, était pauvrement décorée d'images de piété et d'un portrait de Pie IX; mais le sourire du lac à travers les treilles grimpantes l'emplissait d'une rustique gaîté. L'abbé Prestoz, petit, maigre, fluet, le corps perdu dans le flottement de sa soutane, très sympathique malgré la spirituelle laideur de ses traits irréguliers, reçut ses visiteurs avec une fine aménité savoyarde. Il les entretint des rigueurs du dernier hiver qui avait soumis ses rhumatismes à une rude épreuve, se loua du printemps qui allait ramener à Talloires ses hôtes coutumiers. Cela répandrait dans le pays un peu d'argent dont on avait grand besoin. Il fit une discrète allusion au dénuement de son église; les fleurs artificielles du maître-autel étaient minables et les soutanes des enfans de chœur montraient la corde. Mme Serraval lui promit pour la Fête-Dieu un lot de soutanelles neuves et de fleurs fraîches. La figure chiffonnée du petit curé s'épanouit; il remercia sans obséquiosité, puis la conversation traînant en longueur, la mère et le fils se retirèrent, accompagnés par l'abbé jusqu'au seuil de la cure.

Ils visitèrent ensuite la femme du médecin, qu'ils trouvèrent entourée de ses six enfans barbouillés de la crème de leur goûter, et qui les entretint prolixement de ses tracas domestiques; puis ils s'arrêtèrent chez les frères Le Bouvier, trois vieux garçons qui habitaient un logis curieusement décoré de fresques à l'italienne. La conversation prit un autre tour. On dis-

serta sur les maladies de la vigne : le *mildew* et le *phylloxera*, sur le remplacement des anciens plants par les cépages américains. L'aîné commençait une phrase, la mâchonnait longuement entre ses dents, puis la repassait à son cadet, qui la triturait à son tour, l'enjolivait de quelques incidentes, et laissait enfin au troisième le soin de l'achever, non sans de laborieux efforts. Au bout d'un quart d'heure, Jean se sentait pris d'un assoupissement, et Mme Serraval jugea à propos de lever la séance.

Quand on fut dehors, elle vit la figure ennuyée de son fils.

— Ils sont un peu lourds, mais si braves gens ! dit-elle avec son habituelle indulgence... ; enfin, mon pauvre ami, le plus gros est fait, et je t'ai réservé pour la bonne bouche la plus agréable visite. Nous allons maintenant monter chez les Frangy.

Dans son fond, Jean souhaitait en effet que cette visite au Toron lui servît de dédommagement. Mais il savait sa mère foncièrement bonne, et cela lui inspirait une sceptique méfiance. L'ennui qu'il venait de boire à haute dose chez les notables de Talloires le mettait en garde contre une désillusion possible. Il craignait un peu qu'avec sa naturelle bienveillance, Mme Serraval n'eût embelli Mlle de Frangy. Tout en montant au Toron, il se demandait ce que la carrière aventureuse d'un père chimérique, une vie sans cesse traversée de soucis d'argent, avaient bien pu faire de cette gentille Simonne qu'il avait connue tout enfant. Il allait peut-être retrouver une fille précocement mûrie par les chagrins domestiques, peu cultivée, vertueusement et prosaïquement occupée aux tâches du ménage. Ce fut avec ces pressentimens qu'il passa sous l'arbre de Judée dont les branches roses s'épanouissaient à l'entrée du Toron.

Entre deux talus gazonneux, plantés de pommiers en fleurs, une avenue conduisait jusqu'au porche, drapé de vigne vierge, qui s'ouvrait sur la cour et la maison d'habitation. Celle-ci, ainsi que l'indiquait une date gravée au-dessus de la porte principale, avait été construite dans la première moitié du XVIIIe siècle. Un large escalier de pierre menait à un étage unique, en avant duquel régnait une galerie protégée par les auvens d'une toiture aiguë, décorée d'épis faîtiers délicatement ouvragés. A main gauche, en contre-bas, un jardin négligé prolongeait ses carrés de fleurs vivaces et ses massifs en fouillis, jusqu'à la façade postérieure qu'égayait un parterre de roses précoces. De même que le jardin, le logis offrait l'image mélancolique de l'abandon et de la décrépitude. Les tuiles moussues n'avaient jamais été renouvelées, et les chéneaux ayant crevé en maint endroit, les eaux pluviales marquaient leur trace en taches verdâtres sur les murs effrités.

Des touffes de graminées et des chardons nains poussaient entre les dalles disjointes de l'escalier que gravissaient Jean et sa mère. Sur le parapet du mur de la galerie, un paon, balayant de sa longue traîne ocellée les plâtras tombés des murs, allait et venait majestueusement, et l'on eût dit qu'il se pavanait au seuil de ce logis délabré comme l'emblème de la vaniteuse pauvreté du propriétaire.

Coiffée du chapeau de paille savoyard, une servante à la figure avenante répondit au coup de marteau de Jean Serraval et introduisit les visiteurs dans un spacieux salon, dont la porte-fenêtre donnait de plain-pied sur le petit parterre de roses. Cette pièce, tendue de vieilles tapisseries, était tenue avec un soin minutieux et une sobre élégance, contrastant avec les dehors négligés de l'habitation. Un tapis d'Aubusson recouvrait le carrelage de briques; des sièges Louis XV, d'un style très pur, étaient alignés au long des murs revêtus jusqu'à hauteur d'appui de lambris de noyer ciré. Au milieu, un large guéridon encombré de livres et supportant une potiche pleine de lilas; dans un angle, un piano à queue montrant son clavier ouvert, et sur le pupitre, un cahier de musique, donnaient à l'ensemble l'air vivant et hospitalier d'un appartement où l'on se tient de préférence et où l'on aime à recevoir.

Au moment où Mme Serraval et Jean commençaient à accoutumer leurs yeux à l'obscurité du salon, une porte de communication s'entr'ouvrit, et Mlle de Frangy parut.

De taille moyenne, svelte, mince sans maigreur, vêtue d'une robe de tussor, Simonne, en entrant, égaya d'une note claire la sévérité de la pièce à demi enténébrée. Ce qui frappa Jean tout d'abord, ce furent les yeux de la jeune fille, dont les points lumineux avaient dans l'ombre un éclat mouillé.

Mme Serraval s'avança vers Mlle de Frangy et l'embrassa :

— Comment allez-vous, chère petite?... Je vous présente mon fils.

Simonne fit une révérence, puis ayant conscience de l'obscurité où ses visiteurs restaient plongés :

— Pardon, dit-elle, j'avais tout fermé à cause du soleil, et nous sommes ici comme dans une cave...

Elle s'élança vers l'une des croisées et poussa les contrevents. Alors, à travers les branches d'un figuier voisin de la fenêtre, une lumière verdissante pénétra, et Jean put contempler à son aise Mlle de Frangy. Sans être classiquement jolie, elle avait du charme. Son abondante chevelure brune encadrait mollement un visage au modelé délicat et à la pâleur dorée. Les yeux surtout attiraient par leur profondeur pensive et leur fraîcheur de

fleur mouillée. Le nez manquait de correction ; la bouche aux lèvres rouges avait dans les coins quelque chose de déjà désenchanté. Les mouvemens du corps étaient harmonieux. De l'ensemble émanait une grâce juvénile et chaste.

Simonne sentit le regard de Jean trop curieusement fixé sur elle. Une fugitive couleur rosa ses joues mates et elle murmura :

— Monsieur, mon père sera heureux de vous connaître... Je l'ai fait prévenir...

Le timbre de sa voix était à lui seul un charme. Plein, sonore et velouté à la fois, il vous enveloppait comme une caresse. Jean reconnut que sa mère ne l'avait pas trompé. Il pressentit quelle séduction devait posséder cette voix quand la musique lui donnait une plus libre envolée, et il fut soudain pris d'un vif désir d'entendre Simonne chanter.

Tandis qu'elle s'asseyait sur un canapé à côté de Mme Serraval, un pas hâtif, saccadé, résonna au dehors, et M. de Frangy, coiffé d'un chapeau de paille, arriva par la porte-fenêtre communiquant avec le jardin.

Comme sa fille, le propriétaire du Toron était de moyenne taille, mais avec un commencement d'embonpoint qui n'enlevait rien du reste à la vivacité de sa démarche. Ses cheveux d'un blond ardent commençaient à se dégarnir au sommet de la tête et sur les tempes. Une barbe rousse et rare s'harmonisait avec son teint bilieux et brouillé. Ses yeux d'un bleu gris étaient vagues et fuyans. En homme auquel de trop hautes préoccupations ne laissent pas le loisir de songer aux futilités de la toilette, il était fort négligemment vêtu d'une redingote de lasting luisant, d'un gilet de nankin et d'un pantalon bleu, élimé dans le bas et déformé à l'endroit des genoux. Il salua Mme Serraval et marcha, les mains tendues, vers Jean, qui s'était levé en le voyant paraître.

— Cher monsieur, dit-il, je suis ravi de vous serrer les mains... Je vous connaissais déjà de réputation. Bien souvent, avec votre excellent père, nous avons parlé de vous et de vos succès à la Faculté. Vous voilà docteur, bravo!... Nous comptons sur vous pour redonner un peu de lustre au barreau d'Annecy et pour aider à l'élargissement, au rajeunissement de l'esprit local... Notre province a grand besoin du concours d'hommes intelligens pour sortir de la routine où elle s'endort... Asseyez-vous donc, je vous prie, nous causerons plus à l'aise...

En dépit de ce flux de paroles aimables, Jean se sentait plus étonné que séduit par la loquacité à la fois obséquieuse et hautaine de son interlocuteur. Dès l'abord, il éprouvait peu de sympathie pour ce personnage aux traits mobiles, aux gestes

nerveux, à l'élocution verbeuse. En l'écoutant, il devinait les emballemens de l'homme à projets, la vaniteuse opiniâtreté d'un esprit chimérique, entiché de ses idées du moment et enclin à les imposer despotiquement aux gens de son entourage.

En effet, dès qu'ils furent assis, M. de Frangy saisit immédiatement l'occasion d'enfourcher son dada et d'exposer le plan à l'aide duquel il voulait doter Annecy d'une prospérité jusque-là inconnue.

— Notre pays, proclamait-il, possède des ressources qu'on n'a pas su exploiter!... Les habitans manquent d'initiative et de hardiesse. Nous avons un lac plus séduisant que ceux de la Suisse, car il unit aux chaudes couleurs italiennes la fraîche verdure des sites normands. Les montagnes qui l'entourent sont d'un accès facile et offrent aux touristes de magnifiques panoramas. Talloires, avec son exposition méridionale, peut à bon droit passer pour la Nice de la Savoie. Et pourtant, monsieur, jusqu'à présent, on n'a rien tenté pour attirer chez nous tout ce monde cosmopolite qui va dépenser son argent dans l'Oberland ou au bord du Léman !

— Croyez-vous, objecta Jean, que nos populations seraient réellement plus heureuses, si les étrangers y affluaient comme à Clarens ou à Interlaken?

— Belle question! répliqua M. de Frangy d'un ton cassant, cela tombe sous le sens.

En même temps, ses yeux jusque-là noyés dans le vague étaient tout d'un coup traversés d'un éclair d'irritation. Il ne supportait pas la contradiction et les résistances avaient le don de l'exaspérer.

— Supposez, continua-t-il, que des capitalistes apportent les fonds nécessaires pour procurer aux étrangers une vie confortable, luxueuse même, en créant au bord du lac des villas élégantes, un vaste hôtel installé sur le modèle des grands établissemens suisses, avec télégraphe, éclairage électrique, etc.; supposez en outre que des funiculaires facilitent aux touristes l'ascension du Parmelan, du Semnoz et de la Tournette, ces merveilleux belvédères d'où l'on peut admirer trois lacs, le massif du Mont-Blanc et quarante lieues de montagnes!...

— Votre supposition, monsieur, interrompit Jean, me donne le frisson... Je vois mon pauvre petit Talloires transformé en station à la mode, avec casino, salles de jeux et le reste; je vois les bords du lac déshonorés par de prétentieuses villas, nos belles montagnes écharpées par des funiculaires. Adieu l'intimité du paysage, adieu l'harmonie des lignes, tout ce qui fait le charme de cet adorable coin de la Savoie!... Cela me serre le cœur rien que d'y penser.

Les prunelles de M. de Frangy devinrent agressives; il s'y allumait de rageuses lueurs bleues semblables aux jets de flamme d'une lampe à alcool.

— Vous vous laissez arrêter par de frivoles considérations! riposta-t-il aigrement avec de nerveux gestes d'impatience; comptez-vous pour rien l'affluence des visiteurs, la plus-value donnée aux terrains, l'impulsion imprimée aux transactions, l'aisance largement répandue sur une population pauvre!... C'est la fortune que la Société des Villas apportera à la Haute-Savoie!

— Je crains qu'elle ne lui apporte aussi des besoins de luxe et de mauvais exemples... Voilà pour le côté moral.

Les lèvres minces et crispées du père de Simonne prenaient une expression hargneuse :

— Vous voyez les choses par le petit côté!... Alors la transformation, l'embellissement du pays, tout cela vous laisse froid?...

— Vous ne l'embellirez pas, vous lui enlèverez sa poésie et sa vieille beauté, au contraire!

En général, M. de Frangy n'aimait pas à être contrecarré, mais cette opposition faite par un tout jeune homme le mit hors de lui. Il se leva, l'air offensé et hautain :

— Pardon! dit-il, je croyais m'adresser à un homme d'affaires et je tombe sur un rêveur... Nous ne parlons pas la même langue... Serviteur, monsieur!

Il arpenta le salon de son pas saccadé, puis, s'arrêtant devant Mme Serraval :

— Désolé de vous quitter si vite, madame, mais j'ai rendez-vous avec mon associé... Je vous laisse en compagnie de Simonne...

Il salua, et, sans regarder le jeune Serraval, s'en alla brusquement comme il était entré.

Cette sortie étrange fut suivie d'un silence gênant. Mme Serraval, déjà habituée aux quinteuses foucades de M. de Frangy, se contentait de hocher indulgemment la tête; mais Jean, que sa jeunesse rendait moins tolérant, avait quitté son fauteuil. Incapable de dissimuler son ébahissement, il regardait alternativement sa mère et la jeune fille. Simonne était devenue très rouge, et ses yeux gros de larmes marquaient combien elle était mortifiée de cette intempestive explosion de la mauvaise humeur paternelle. La première, elle rompit un silence pénible, et s'adressant à Jean avec un accent de douce déprécation :

— Monsieur, dit-elle, il ne faut pas en vouloir à mon père... Il est souffrant, et quand on le contredit, il ne sait pas gouverner ses nerfs. Avant un quart d'heure il regrettera son emportement et vous priera de l'oublier...

Sous cet attendrissant regard humide, au son de cette voix

suppliante, le jeune homme se sentait déjà amolli et disposé à s'excuser à son tour de son excessive susceptibilité :

— C'est moi, mademoiselle, qui suis le principal coupable... Avant de contrecarrer monsieur votre père, j'aurais dû réfléchir qu'il a plus du double de mon âge et que mes objections pouvaient lui paraître bien jeunes et outrecuidantes. J'ai manqué de mesure et je suis très fâché, croyez-le, d'avoir ainsi amené un éclat qui vous a peinée.

Obéissant à un signe de son fils, Mme Serraval s'était levée pour partir, mais Simonne, lui jetant les bras autour du cou, la retenait et la forçait à se rasseoir :

— Non, madame, murmurait-elle, je vous en prie, ne partez pas encore, sans quoi je m'imaginerai que vous nous gardez rancune... Tenez, pour ne pas vous laisser sous cette mauvaise impression, je vais vous chanter quelque chose; cela vous obligera à rester plus longtemps près de votre petite amie!

Elle s'était approchée du piano. S'appuyant d'un genou sur le tabouret, le buste penché, elle feuilletait des morceaux de musique étalés sur la table d'harmonie. Une filtrée de soleil à travers le figuier voisin de la fenêtre noyait dans un nimbe de lumière blonde les formes élégantes de ce svelte corps de jeune fille: les cheveux tordus en un chignon un peu lâche, la nuque d'une pâleur ambrée, la gracilité virginale du dos et des épaules, la rondeur souple de la taille, le chaste enveloppement de la jupe aux plis soulevés par un mignon talon de bottine. Jean admirait la délicate joliesse de cette fine silhouette, tandis que Simonne choisissait son morceau. Elle s'assit et promena ses doigts sur le clavier :

— Connaissez-vous, demanda-t-elle, cette romance qu'on vient de m'envoyer et qui me plaît beaucoup?

Après un léger prélude, elle chanta une *brunette* du XVIIIe siècle, qui commence par cette strophe :

Rochers inaccessibles,
Que vous êtes heureux
De n'être point sensibles
Aux tourmens amoureux!
Je languis, je soupire
Sans espoir d'être aimé
Je cache mon martyre
Aux yeux qui m'ont charmé...

La voix de Simonne montait, caressante et mélodieuse comme un vol de ramier. Elle interprétait avec un sentiment exquis, une diction parfaite, les grâces un peu vieillottes de cet air du siècle passé. Elle y mettait même un accent qui amplifiait les paroles

et leur donnait une plus haute envolée. On sentait dans son chant une mélancolique aspiration vers des tendresses non encore éprouvées. Jean Serraval était pris par le charme de cette voix, comme le plongeur de la légende, enveloppé et entraîné par les bras souples et blancs des sirènes. Il était si intimement remué, si ravi, que, lorsque Mlle de Frangy eut achevé, il oublia de la complimenter. Mais ses traits exprimaient une si vive et si admirative satisfaction que la jeune fille ne put douter un moment de l'effet qu'elle avait produit.

— Je vous remercie, mademoiselle, murmura-t-il enfin.

— Chère petite, ajouta Mme Serraval, vous nous avez fait grand plaisir et vous voyez combien mon fils est ému... Nous ne voulons pas abuser de vous et nous allons maintenant regagner Écharvines... Au revoir, à bientôt, n'est-ce pas?

— Permettez-moi de vous reconduire jusqu'au bout de l'allée, dit Simonne en se coiffant d'un chapeau de jardin.

Ils redescendirent ensemble les degrés herbeux de l'escalier. Comme ils longeaient le petit mur séparant le verger de la cour. Jean s'arrêta devant un plantureux pied de chèvrefeuille qui couvrait le parapet d'un large manteau épanoui.

— Quelle profusion de fleurs, s'écria-t-il, et quel parfum!

— Oui, n'est-ce pas? répliqua Simonne, je suis très fière de nos chèvrefeuilles et il me semble qu'ils ont plus d'odeur que ceux des environs... Jugez-en vous-même, monsieur, ajouta-t-elle en cueillant quelques brins fleuris qu'elle offrit au jeune homme.

Ils se quittèrent sous l'arbre de Judée. Une fois seuls, Jean et sa mère cheminèrent quelque temps en silence, puis Mme Serraval demanda :

— Comment la trouves-tu?

— Elle est adorable, répondit Jean, c'est la vraie jeune fille.

Tout en marchant, il respirait longuement les chèvrefeuilles cueillis par Simonne. L'odeur évocatrice lui remettait sous les yeux la séduisante image de Mlle de Frangy penchée vers le petit mur, et le joli geste, l'aimable regard avec lesquels elle lui avait offert les fleurs.

III

Ainsi que l'avait affirmé Simonne, la mauvaise humeur de M. de Frangy ne devait pas durer. Il était trop féru de son entreprise des « Villas de Talloires » pour en compromettre le succès par un puéril éclat de vanité blessée. Dès que ses nerfs furent calmés, il réfléchit qu'il n'avait aucun intérêt à se brouiller avec

les Serraval. En somme, l'opinion de ce jeune écervelé de Jean pesait peu dans la balance; ce qui importait, c'était de convertir M. Serraval père. Ce dernier, une fois endoctriné, pourrait mettre des capitaux dans l'affaire; en outre, sa qualité de magistrat inspirerait confiance et entraînerait le concours d'autres notables capitalistes. Tout en gardant une sourde rancune au jeune homme pour son outrecuidante opposition, M. de Frangy résolut de n'en rien laisser voir et de continuer à vivre avec ses voisins sur un pied de cordiale intimité.

Donc, une après-midi de dimanche où il était sûr de rencontrer le juge, il vint avec sa fille à Écharvines dans l'intention d'inviter les Serraval à déjeuner au Toron le jeudi de l'Ascension, c'est-à-dire à dix jours de là. Quand on annonça les visiteurs, Marius Serraval, sa femme et son fils prenaient le frais sous les platanes, et le jeune homme en apercevant la robe claire de Simonne eut une sensation de joie confuse, comme si tout d'un coup le paysage fût devenu plus lumineux. Le juge, qui s'épanouissait à l'aspect d'une jolie personne, accueillit très affablement ses voisins. De son côté, M. de Frangy arrondit les angles de son caractère et se garda bien cette fois de parler de la « Société des Villas ». Simonne, toujours heureuse quand son père paraissait de meilleure humeur, s'abandonna davantage; le contentement intérieur qu'elle éprouvait se traduisit au dehors par un embellissement de tous ses traits; ses yeux brillaient d'un éclat plus gai, un afflux de sang lui rosait les joues. Jean lui ayant montré de loin, à l'extrémité des vignes, un tertre ombragé par un châtaignier, d'où l'on pouvait apercevoir à la fois le grand et le petit lac, elle manifesta le désir de connaître ce point de vue, et ils s'y acheminèrent tous deux à travers le vignoble.

Du haut de l'éminence signalée par Jean, on voyait en effet, au-dessus des noyers de Menthon, une nappe d'eau bleue dominée par le fronton majestueux du Semnoz, tandis que par une échancrure du Roc-de-Chère, le regard plongeait, à gauche, jusqu'au bout du lac où la surface vaporeuse de l'eau fuyait comme une fumée d'azur. Ce n'était pas tout; lorsqu'on tournait le dos au châtaignier et qu'on faisait face au cirque mollement arrondi des montagnes, il semblait qu'on entendît chanter toute la symphonie des verts harmonieusement nuancés : la fraîcheur lustrée des massifs de noyers, la verdure phosphorescente des vignes, les sombres ondulations des bois de sapins où quelques hêtres semaient çà et là des notes plus tendres, le velours des hautes prairies, tout cela fondu dans une fine lumière bleutée, tombant en poudre impalpable des cimes du Laufont. Le vibrant concert de ces verdures variées s'élançait ainsi qu'un hymne de

jeunesse et de fécondité vers le ciel d'une pureté immaculée.

Jean et Simonne en reçurent simultanément une secousse intérieure, quelque chose comme un *sursum corda* joyeux et réconfortant. Leur intime émotion devint rapidement communicative. Ils se regardèrent, ayant dans les yeux l'enchantement de cette fête des couleurs.

— Ce pays est vraiment beau! s'écria Mlle de Frangy, je ne l'avais jamais mieux compris qu'en ce moment.

— Oui, affirma le jeune homme, enveloppant dans la même admiration la splendeur du paysage et la beauté de son interlocutrice, la contemplation de ces belles choses nous rend meilleurs et plus disposés à goûter la joie de vivre.

Ils redescendirent le sentier des vignes, et comme ils pénétraient dans le verger, voilà qu'un rosier chargé de roses rouges se dressa devant eux dans sa précoce gloire.

— Les magnifiques roses! reprit Simonne.

— Permettez-moi de vous les offrir en échange de vos chèvrefeuilles de l'autre jour.

Il se mit en devoir de cueillir les plus fraîches, mais il était maladroit; ses doigts pliaient les tiges flexibles et résistantes sans parvenir à les couper.

— Vous vous y prenez mal, dit Mlle de Frangy, laissez-moi faire...

Elle enleva ses gants, et ses doigts agiles se glissèrent parmi les branches épineuses. Elle cueillait délicatement les roses que lui désignait son compagnon. Tandis qu'elle détachait la dernière, une branche qu'elle tenait courbée se redressa brusquement et égratigna de ses dards son bras nu jusqu'au coude. L'éraflure de l'épiderme fit perler quelques gouttelettes vermeilles sur la peau très blanche.

— Vous vous êtes piquée! s'exclama Jean.

— Ce n'est rien.

— Si fait, vous saignez... Tenez, là!...

En même temps, cédant à une impulsion irréfléchie, Jean Serraval appuya un doigt sur la chair meurtrie.

Sous l'impression de ce doigt trop plein de sollicitude, Mlle de Frangy tressaillit imperceptiblement, et Jean eut une sensation très douce, comme si la moiteur de cette chair féminine pénétrait dans ses veines. Simonne retira son bras et appliqua son mouchoir sur l'égratignure.

— Dans quelques minutes, déclara-t-elle, il n'y paraîtra plus...

Elle enveloppa ses roses dans le mouchoir, et silencieusement ils regagnèrent les platanes où leurs parens restaient à deviser.

Quand ils les rejoignirent, M. de Frangy était en train de formuler son invitation à déjeuner, qu'on accepta sans façon. Peu après, le père et la fille prirent congé. En les reconduisant, Mme Serraval rappela à Mlle de Frangy qu'elle lui avait promis de visiter un matin, avec elle, quelques familles pauvres d'Écharvines et de Perroir.

— Eh bien ! madame, répondit Simonne, comptez sur moi, demain à neuf heures... Je serai trop heureuse de m'associer à vos bonnes œuvres...

Plusieurs fois, pendant le reste de la journée, la joyeuse perspective de cette visite promise pour le lendemain traversa l'esprit de Jean comme la danse lumineuse d'une luciole. Il y pensait encore en s'endormant, et le matin, dès l'aube, parmi les premières sensations confuses du réveil, le souvenir de Simonne surgit avec la gaîté d'une aubade. Il sauta hors du lit et ouvrit sa fenêtre. Les vocalises des oiseaux chantant le *Cantique des cantiques* du printemps résonnèrent au dehors. Un rossignol modulait son chant nuptial entrecoupé de voluptueux soupirs, tandis que, dans les fonds humides du Roc-de-Chère, les deux notes profondes du coucou alternaient avec le trémolo flûté de la huppe. Jean fut pris d'un fougueux désir de locomotion; la réclusion entre quatre murs lui était insupportable, et, quittant le chalet encore endormi, il gagna les bords du lac.

La grande ombre du Lanfont s'étendait sur toute la surface de l'eau et sur les pentes de la rive opposée; mais au sommet des montagnes du Charbon, d'Entrevernes et du Semnoz, une lumière rose attestait la croissante ascension du soleil. Dans cette pénombre, le lac gardait une limpide teinte d'aigue-marine; puis peu à peu l'aérienne lueur rose glissait sur les pentes abruptes, sur les prairies fumeuses, et brusquement la nappe d'eau tout entière devenait d'un bleu mordoré. Cette soudaine irradiation du lac évoquait, plus précise, dans le cerveau de Jean la fraîche image de Simonne de Frangy. Oui, cette Simonne était bien la vraie jeune fille, celle qui apparaît à un homme en pleine jeunesse comme la compagne à laquelle il voudrait associer sa vie. Elle possédait la fleur de poésie, de sensibilité et de fierté qui plaît aux âmes délicates, et elle avait aussi cette séduction féminine qui attire le cœur. Jean la comparait au lac qui tout à l'heure si fraîchement virginal avec ses tendres nuances et ses diaphanes vapeurs, étalait maintenant glorieusement son eau bleue diaprée de couleurs d'or.

Une joie enfantine éclatait en lui à la pensée que, ce matin même, il reverrait Mlle de Frangy, et tout à coup, saisi de la crainte de n'être pas prêt à l'heure indiquée, il s'empressait de

regagner la route d'Écharvines. Quand il arriva au chalet, il s'aperçut que sept heures venaient à peine de sonner. Comment tromper l'ennui de cette longue attente?... Après le chocolat pris en famille, il remonta chez lui, procéda minutieusement à une seconde toilette, puis redescendit sous les noyers de la route et guetta la venue de Simonne.

Il allait jusqu'au premier tournant du chemin, revenait sur ses pas, nerveux, agité, consultait à chaque instant sa montre et recommençait sa marche en avant. Des cantonniers, occupés à casser des cailloux destinés à l'empierrement de la route, relevaient curieusement la tête quand il passait près d'eux; il croyait les voir sourire de ses allées et venues; honteux de son impatience, il n'osait plus bientôt se remontrer à ces gens que sa singulière flânerie paraissait intriguer.

A la fin, il distingua entre les arbres le flottement d'une robe de toile couleur maïs pâle, et sa fièvre miraculeusement s'apaisa.

Escortée de sa servante Babette, qui portait un panier de linge et de provisions, Mlle de Frangy s'avançait allégrement. Parmi les noyers, sa svelte personne se détachait en silhouette sur le fond verdoyant. Une légère brise retroussant les bords de son chapeau de paille montrait sa figure animée par la marche; le vent matinal joint à la rapidité de son allure collait les plis de la robe maïs sur ses hanches.

— Suis-je en retard? demanda-t-elle, dès qu'elle eut reconnu Jean.

— Non, mademoiselle, je m'étais posté là pour signaler votre arrivée à ma mère et vous épargner la peine de monter chez nous.

Lestement il s'élança vers la maison, et reparut quelques minutes après, en compagnie de Mme Serraval.

— Bonjour, ma chère enfant, dit cette dernière en embrassant Simonne, je suis désolée de vous avoir fait attendre... Si vous le permettez, mon fils nous accompagnera; il meurt d'envie d'être notre cavalier.

Ils gravirent tous trois le sentier caillouteux de Perroir, suivis de Babette qui ahanait sous la charge de son panier. Heureusement Mlle de Frangy lui fournit bientôt l'occasion de l'alléger. A chaque logis de pauvre ou de malade elle laissait quelque secours en argent ou en nature. Jean admirait avec quelle bonne grâce, quelle voix caressante et réconfortante, la jeune fille distribuait des conseils et des aumônes. Il l'aurait bien plus admirée encore s'il eût connu à quel prix Simonne achetait le droit d'être charitable. Le budget du Toron s'équilibrait à grand'peine; les notes des fournisseurs impayés y affluaient, et l'argent

de poche y était rare. C'est en économisant sur sa toilette et en discutant péniblement avec l'irritable M. de Frangy que la jeune fille enlevait de haute lutte la permission d'employer sa mince épargne en aumônes. Jean vidait avec joie sa bourse dans les mains de Simonne pour donner un peu plus de bien-être aux gens qu'on visitait. Il lui semblait qu'en s'associant aux bonnes œuvres de Mlle de Frangy, il acquérait des droits à pénétrer plus avant dans son intimité. Parfois il s'agissait de visiter une pauvresse en couches, et alors il demeurait discrètement au seuil du logis. D'en bas, il guettait la sortie des deux femmes, heureux d'apercevoir à une fenêtre la silhouette de Simonne se penchant au dehors et l'exhortant, d'un familier signe de tête, à la patience. Il prenait plaisir à la voir descendre lentement le long des marches usées de l'escalier; la robe légèrement relevée découvrait jusqu'à la cheville ses petits pieds chaussés de bottines noires; les manches courtes montraient son bras un peu maigre, et, dans la pénombre, ce bras nu aux blancheurs laiteuses réjouissait les yeux du jeune Serraval.

Du Perroir, on gagna le hameau des Granges par une route embaumée de verveines sauvages. Pendant ces courses capricieuses à travers la campagne, une camaraderie familière s'établissait entre les deux jeunes gens, sous les yeux indulgemment attendris de Mme Serraval, et quand on arriva enfin à l'entrée du Toron, Jean avait manœuvré si diplomatiquement qu'il obtenait pour le même jour une invitation à aller entendre un peu de musique chez Mlle de Frangy.

Il y alla dans l'après-midi, il y retourna le lendemain et prit ainsi la douce habitude de passer presque chaque jour une heure ou deux au Toron.

La plupart du temps, il s'y trouvait seul avec Simonne, M. de Frangy étant très souvent retenu au dehors par ses affaires. Ces heures de tête-à-tête étaient employées soit à écouter des sonates de Mozart, soit à deviser sur un banc du jardin en contemplant les colorations sans cesse changeantes du petit lac, dans son merveilleux encadrement de verdures et de montagnes. Jean racontait son enfance heureusement associée aux moindres détails du paysage; Simonne lui parlait de son séjour dans les villes du nord de l'Italie, et bien qu'elle s'abstînt scrupuleusement de toute réflexion qui aurait pu ressembler à une plainte ou à une récrimination, le jeune homme devinait, à certaines réticences, que cette existence nomade, en compagnie d'un quinteux personnage tel que M. de Frangy, n'avait été exempte ni de prosaïques ennuis, ni de précoces souffrances. Une tendre pitié se remuait dans son cœur pour cette charmante fille, initiée dès l'adolescence

aux plus décevantes réalités de la vie. En même temps, il s'émerveillait de ce qu'ayant si tôt et si vivement expérimenté la douleur, Simonne possédât en elle ce fonds de jeunesse, de bonté et de mansuétude qui lui permettait de rester aimablement indulgente aux autres. « Elle ressemble à ma mère, » songeait-il, et cette ressemblance lui rendait Mlle de Frangy plus sympathique.

Tout en devenant à chaque entrevue plus expansifs, leurs entretiens demeuraient exempts de cette menue galanterie sentimentale et équivoque que l'infiltration des mœurs anglaises a mise à la mode sous le nom de *flirt*. Mais, en dépit de la retenue ou de la timidité des deux jeunes gens, l'amour les guettait, invisible. Avec la complicité des arbres en fleurs, de l'air tiède chargé d'odeur de chèvrefeuilles, il répandait autour d'eux son subtil fluide et les en imprégnait. Jean revenait chaque jour du Toron ivre de musique, grisé de printemps, et quand il se retrouvait seul sous l'ombre fraîche des noyers, toutes ces chaudes sensations se condensaient pour ainsi dire dans la solitude et retombaient sur son cœur en une effervescente rosée. A certains symptômes déjà éprouvés jadis, — mais non avec cette intensité ni avec cette pureté, — il reconnaissait la mainmise de la passion. L'amour entrait en lui comme un souriant vainqueur dans une ville pavoisée, décorée d'arcs de triomphe, retentissante de fanfares. Les journées qui se succédaient n'étaient plus datées et différenciées dans son souvenir que par les menus incidens de ses visites au Toron. Un mercredi, Simonne lui avait chanté la *Romanesca* dans le salon plein d'ombre et embaumé d'une odeur de narcisses; un vendredi, après une pluie matinale, il avait trouvé la jeune fille sous les pommiers de l'avenue; des gouttes d'eau tremblaient au bord des feuilles, au moindre frisson des branches elles roulaient sur les cheveux, les cils et les joues de Mlle de Frangy, et ces larmes factices donnaient à ses yeux de plus tendres lueurs, à ses lèvres une plus séduisante expression; dans le calendrier des souvenirs de Jean, le vendredi demeurait marqué et comme teinté par cette impression de feuillages mouillés et de lèvres humides...

Il en était encore à cette heureuse phase, où l'amour se nourrit de sa propre substance, où on savoure intérieurement la joie d'aimer sans ressentir le besoin de le dire. Au contraire, on se complaît en cette ombre mystérieuse, on s'enorgueillit de ce que cette religieuse adoration reste ignorée des profanes. Jean s'imaginait volontiers que personne n'avait deviné son secret; en quoi il se trompait. Avant la fin de cette première semaine, quelqu'un subodorait déjà le parfum caché de cet amour naissant et en surveillait sournoisement les progrès.

Philomène Balmette, la couturière que Jean avait rencontrée chez sa mère le matin de son arrivée, travaillait alternativement au Toron et à Écharvines. Ces ouvrières à la journée, qui vivent dans l'intimité des familles et mangent à la table des maîtres, se trouvent naturellement initiées aux secrets de la vie domestique. Dans les logis, où elles fréquentent, elles occupent, comme l'araignée, le recoin le plus obscur, mais aussi le plus sensible de la toile, et sont averties des moindres incidens qui se produisent en ces intérieurs bourgeois. Elles assistent au train-train quotidien, connaissent les visites qu'on reçoit ou qu'on rend, provoquent les confidences des servantes, commentent les bribes de conversation qu'elles peuvent saisir et, pour peu qu'elles soient clairvoyantes, sont rapidement instruites des actes, des ridicules, des passions même des habitans du logis.

Or Philomène Balmette était une observatrice perspicace. Les faits et gestes des gens chez lesquels elle travaillait n'échappaient point à ses yeux scrutateurs et à son esprit délié. Dès le matin où Mlle de Frangy et Mme Serraval avaient associé Jean à leur course à travers Perroir et les Granges, Philomène s'était aperçue de l'agitation du jeune Serraval pendant qu'il attendait Simonne; elle avait constaté le même soir la joie concentrée qui allumait son regard. Le lendemain, étant de journée au Toron, elle apprenait que Jean y avait fait visite; elle l'y voyait revenir le jour suivant, et de la fenêtre de la lingerie, elle épiait la promenade des deux jeunes gens dans le jardin à demi sauvage. Déjà experte en matière amoureuse, la couturière devinait dans l'attitude de Jean ces timides émois, ces adorations muettes qui sont les avant-coureurs de l'amour. Elle en avait conclu que le jeune Serraval faisait la cour à Mlle de Frangy, et en même temps son instinct de femme l'avait avertie que Simonne n'était point insensible aux attentions de ce beau garçon, qui apparaissait dans la solitude du Toron comme le fils du Roi dans les contes de féerie.

Jusque-là, Philomène n'avait songé à mettre à profit son séjour à Écharvines que pour coqueter avec M. Serraval père, qui s'était mis en tête d'ajouter le nom de l'ouvrière sur la liste déjà nombreuse de ses maîtresses. Mais, après la constatation de ce discret roman qui s'ébauchait au Toron, un revirement brusque s'opéra dans l'esprit de la couturière. Le démon de la contradiction qui loge au cœur des femmes la poussait à contrarier l'amour qui s'éveillait en ces deux jeunes cœurs. Son attention se reportait sur Jean Serraval, tandis qu'elle tenait le juge à distance par une attitude plus réservée. Une violente fantaisie l'incitait maintenant à fermer l'oreille aux galanteries du père et à donner des distractions au fils. Elle trouvait tout d'un coup fort désirable

ce garçon de vingt-cinq ans à l'œil limpide, aux épaules robustes, aux façons caressantes. Sa sensualité native pressentait en lui un de ces voluptueux, dont les jolies femmes ont invinciblement raison, même lorsqu'ils se croient cuirassés de vertu, et elle se jurait en son par-dedans de le faire succomber.

En effet, à partir du jour où Philomène s'était mis cet aventureux projet en tête, Jean la rencontrait à tout instant sur son chemin. Chaque fois qu'il montait l'étroit escalier du second étage, elle en descendait les degrés, comme par hasard, et leurs deux corps se touchaient au passage. L'ouvrière murmurait une vague excuse, un félin sourire retroussait ses lèvres charnues; fermant à demi ses paupières allongées, elle jetait au jeune homme un hardi regard et s'enfuyait en laissant derrière elle une senteur d'herbe mûre, une fauve odeur féminine. Parfois à table, en passant un plat, ses doigts s'attardaient à frôler ceux de son voisin. Jean étonné relevait les yeux et rencontrait les chaudes prunelles de Mlle Balmette fixées sur lui. La caresse fuyante de ce regard lui donnait la sensation d'un furtif baiser; bien qu'il eût l'esprit occupé par la pure image de Simonne, il éprouvait dans sa chair un frisson et il lui fallait un bon moment pour se remettre du trouble tout physique, où le jetait la provocante œillade de cette singulière fille.

IV

Le déjeuner auquel M. de Frangy avait prié les Serraval s'achevait lentement dans la salle à manger du Toron, une grande pièce nue dont les murs lambrissés étaient décorés de quelques vieux tableaux rapportés d'Italie par le maître du logis. Autour de la table les convives s'espaçaient à l'aise. M. de Frangy avait placé à sa droite Mme Serraval, et le juge à sa gauche. Simonne lui faisait face, ayant pour voisins Jean Serraval et l'associé de son père, un banquier d'Albertville, auquel des favoris noirs, un menton rasé et de gros yeux ternes à fleur de tête donnaient un peu l'air d'un domestique de bonne maison. La conversation devenait bruyante. M. de Frangy, qui savait le juge fort gourmet et voulait l'enrôler parmi les actionnaires de la « Société des Villas », avait prodigué les meilleurs crus de sa cave, et notamment un vin blanc du clos de l'Hospice, pétillant comme du champagne. Babette enlevait le dessert et servait le café. Les hommes causaient politique, ainsi qu'il convient à la fin d'un repas campagnard. M. de Frangy, resté fidèle à la maison de Savoie et enragé séparatiste, blâmait la politique de Cavour et regrettait l'annexion. Marius Serraval, qui devait au nouvel ordre de choses sa

place de juge, mettait en avant les résultats du plébiscite et énumérait les avantages que la Savoie avait retirés de sa réunion à la grande famille française : les routes récemment percées, les chemins de fer en voie d'exécution. L'impératrice ne venait-elle pas d'offrir aux habitans d'Annecy la *Couronne de Savoie*, ce confortable bateau qui desservait maintenant les deux rives du lac?... Le banquier, en homme circonspect, hochait discrètement le menton et donnait alternativement raison à son associé et au magistrat. Jean Serraval, instruit par l'expérience et ne se souciant plus de contrecarrer les opinions du père de Simonne, causait à mi-voix avec la jeune fille. Il était trop heureux de profiter de cette discussion qui absorbait l'attention des convives masculins, pour demeurer presque en tête à tête avec Mlle de Frangy.

Les deux jeunes gens causaient musique : Simonne vantait les vieux maîtres italiens du XVIIIe siècle et Jean exaltait Mozart. Il se sentait d'autant mieux en verve qu'en louant avec enthousiasme les mérites de son compositeur préféré, il lui semblait confesser en même temps son amour pour Simonne. Le charme de la jeune fille n'était-il pas de même essence que le génie de Mozart? Lorsque Jean célébrait la fraîcheur exquise, la suave tendresse, l'enchantement de ces œuvres impérissablement jeunes, il s'établissait en son esprit une confusion volontaire entre la musique du maître et la grâce de Mlle de Frangy. Il lui murmurait à l'oreille : « Lorsque j'entends une sonate de Mozart, je crois être penché à une fenêtre ouverte au printemps sur un matinal paysage, semblable à celui qu'on voit de chez vous ; il me semble que je respire un parfum composé avec toutes les fleurs de mai. » En même temps il jetait sur sa voisine un regard si admiratif que cette appréciation émue paraissait s'adresser personnellement à Mlle de Frangy. Quand il ajoutait : « J'adore Mozart! » Simonne baissait les yeux et se sentait troublée, comme s'il lui eût dit à elle-même : « Je vous adore! »

Indifférente aux considérations politiques émises tantôt par son mari, tantôt par Frangy, Mme Serraval suivait des yeux la pantomime expressive des deux jeunes gens. Elle n'entendait que des lambeaux de leur conversation, mais au mouvement des lèvres, elle en devinait la tendre signification. La découverte de cette sympathie voilée qui les inclinait l'un vers l'autre, loin d'alarmer sa sollicitude maternelle, lui causait un intime contentement. Bercée par le bourdonnement des discussions, à demi plongée en cette béatitude qui suit un copieux déjeuner, elle se disait comme en un rêve : « S'il aime Simonne, pourquoi ne l'épouserait-il pas? La jeune fille est pauvre, il est vrai, et le père est un triste sire ; mais nous sommes assez riches pour permettre à Jean de se marier

selon son cœur. Mlle de Frangy possède des qualités qui valent mieux qu'une dot... Le père irait chercher aventure ailleurs, les enfans s'établiraient près de nous, et je vivrais heureuse entre eux deux... »

Et les bonnes lèvres de cette excellente femme souriaient indulgemment à ce doux rêve...

Cependant, après avoir vidé leurs tasses et épuisé la discussion, les hommes se levaient. On passait dans le salon, dont les fenêtres ouvertes encadraient des coins de campagne imbibés de soleil. Les convives, après cette longue station dans une salle trop chaude, sentaient le besoin de se dégourdir les jambes et de fumer en plein air.

— Savez-vous ce que je propose? s'écria M. de Frangy, ces dames vont prendre leur chapeau et leur ombrelle, et nous reconduirons nos amis Serraval en passant par les bois du Roc-de-Chère... Nous trouverons de l'ombre là-haut, et la promenade nous fera du bien.

La proposition fut acceptée avec joie, et en une minute, chacun fut prêt pour le départ. Le banquier offrit son bras à Mme Serraval, Jean et Simonne cheminèrent ensemble, et M. de Frangy s'empara du juge. Il comptait le catéchiser pendant le trajet et profiter de la bienveillante disposition où nous met la digestion d'un bon déjeuner, pour l'amener à devenir l'un des principaux actionnaires de la « Société des Villas ». Seulement il se défiait de l'intervention possible de ce rêveur de Jean et peut-être aussi du bon sens de Mme Serraval. Il voulait isoler le juge afin de le suggestionner tout à son aise. Aussi, quand après avoir gravi un raidillon, on se trouva sous bois, il se retourna nerveusement vers les deux couples qui suivaient :

— Nous n'avons pas besoin, observa-t-il, de défiler par peloton comme un pensionnat en promenade... Chacun est libre de cheminer à sa fantaisie, et tous les sentiers aboutissent à la châtaigneraie du Reposoir... Donnons-nous-y rendez-vous; les premiers arrivés attendront les autres...

Cette quasi-injonction fut d'autant plus docilement obéie que le banquier, connaissant les intentions de son associé, ralentissait déjà la marche. Mme Serraval, ayant le vague pressentiment que Simonne et Jean ne seraient pas fâchés de rester en tête à tête, réglait volontiers son pas sur celui de son cavalier. Au bout de peu de temps, les trois couples se trouvèrent ainsi très espacés les uns des autres. Ils entendaient encore de loin le bruit des voix résonnant dans le taillis, mais ils se perdaient bientôt de vue au milieu des étroits sentiers s'enchevêtrant comme un labyrinthe.

— Connaissez-vous le Roc-de-Chère? demanda Jean à Si-

monne, en la guidant vers une pente qui dévalait capricieusement à travers des bouquets de charmes aux torsions bizarres.

— Très mal; j'ai toujours eu peur de m'y perdre, et je ne me suis risquée que dans les sentiers voisins du Toron.

— C'est le site le plus original des environs. On prétend qu'en des âges très lointains, cet énorme bloc, détaché des cimes du Lanfont, est venu tomber comme une masse dans le lac qu'il a obstrué à moitié. On y trouve, en effet, des plantes qui ne poussent d'ordinaire qu'à proximité des glaciers. Ce Roc-de-Chère est un petit monde mouvementé et varié à plaisir, un monde où il y a de tout : d'inextricables fourrés et de claires futaies, des bruyères et des prés tourbeux, des déserts rocheux et des combes arrosées de sources où le ciel se reflète... Je suis enchanté de vous faire les honneurs de ma promenade préférée...

Ils étaient arrivés au bas de la pente, sous une futaie de chênes et de hêtres dont les troncs sveltes s'élançaient d'un jet, puis entre-croisaient très haut leurs frondaisons touffues. Un silence profond tombait de cette voûte verdoyante; seulement, par intervalles, des carillons de cloches sonnant les vêpres de l'Ascension traversaient les bois comme un vol mélodieux d'invisibles oiseaux. Sur le sol noyé d'ombres verdâtres, des muguets tardifs s'épanouissaient encore.

— Qu'on est bien ici! dit Simonne en se baissant pour cueillir les muguets, dont les grappes d'un blanc crémeux se dressaient à la commissure des feuilles jumelles... Quelle bonne odeur de printemps!

Jean s'était agenouillé pour l'aider à sa cueillette. Ses yeux suivaient complaisamment les inflexions de la taille souple de Simonne, les gestes élégans de son bras demi-nu, dont l'épiderme satiné avait les tons du muguet. L'odeur printanière dont parlait la jeune fille lui arrivait aux narines comme une odeur d'amour; en même temps les aériennes sonneries des cloches lui mettaient au cœur une joie pure et pleine, comme celle qu'on éprouve, tout enfant, quand on s'éveille aux sons des carillons de Noël.

— Je crois que mon bouquet est assez gros, reprit Mlle de Frangy en se relevant avec la grâce agile d'une plante qui se redresse. Elle approcha les grappes de son visage, les respira longuement, puis les présentant presque à portée des lèvres de Jean, elle ajouta : — Sentez comme cela sent bon!

Il pencha la tête et, avec l'haleine des muguets, il lui sembla respirer un peu du souffle de la jeune fille.

— Oui, continua Simonne, en fixant son bouquet dans sa ceinture, vous aviez raison de me vanter vos bois de Chère... C'est un délicieux petit monde... Et, soupira-t-elle, on s'y croit

si loin de l'autre..., du monde de tous les jours, plein d'ennuis et de tracas!...

Tandis qu'elle parlait, ses limpides yeux bruns se troublaient comme une source dont on agite le fond. Jean remarqua cet ennuagement soudain de tous ses traits et comprit qu'elle pensait aux difficultés de sa vie domestique, à l'humeur fantasque, au despotisme acariâtre de M. de Frangy. Une tendre compassion le saisit :

— Eh, quoi! demanda-t-il, n'êtes-vous pas heureuse au Toron?

Elle se repentit sans doute d'avoir si vite laissé deviner ses soucis intérieurs, car elle répliqua avec une nuance de fierté mortifiée :

— Je partage, je suppose, le sort commun... J'ai mes peines comme les autres.

— Vous ne devriez pas en avoir... Cela m'irrite que vous en ayez...

— Et pourquoi donc, s'il vous plaît?

Il était tenté de lui répondre : « Parce que je vous aime! » mais il renfonça cet aveu prématuré dans sa gorge et se contenta de balbutier :

— Parce que... vous ne le méritez pas.

— Vous vous avancez beaucoup, repartit-elle en souriant tristement, j'ai mes défauts, moi aussi.

— Lesquels?

— Eh bien! puisque vous voulez absolument me confesser : je suis orgueilleuse, rancunière, exclusive...

— Ce ne sont pas des défauts, mais plutôt l'exagération de certaines qualités. Vous avez l'âme haute et vous exigez que ceux à qui vous donnez votre affection l'apprécient à sa vraie valeur.

— Oh! cela, oui.

— Je voudrais être votre ami, murmura Jean, mais si bas que Mlle de Frangy ne sembla pas l'entendre.

Ils s'étaient remis à marcher dans un chemin plan, sur un fin sable blond où leurs pieds enfonçaient mollement. D'un côté, des châtaigniers étalant leur cime lustrée, dévalaient vers le lac; de l'autre, un mur de roches les enveloppait d'ombre, et tout au sommet des crêtes pierreuses, quelques bouleaux enlevaient sur le bleu du ciel leur tronc de satin blanc et leurs feuillées frissonnantes.

Les deux promeneurs ne parlaient plus, mais leur silence était plus expressif que des paroles. Mlle de Frangy, agitée par une sourde émotion, baissait les yeux vers le sol sablonneux, dont elle semblait étudier attentivement les scintillantes poussières mica-

cées. Ses lèvres se serraient comme pour barrer le passage à d'imprudens aveux. Deux rides verticales plissaient méditativement son front entre les sourcils. Jean, mortifié de n'avoir pas obtenu de réponse, détournait les yeux à son tour et n'osait plus répéter sa question jugée indiscrète. Il se tenait un peu en arrière et hasardait timidement parfois un regard vers Simonne. Au frémissement léger de ses graciles épaules trahissant les palpitations de la poitrine, il constatait, non sans une égoïste joie, qu'elle était aussi émue que lui, et cette découverte lui rendait quelque courage; son inquiétude s'allégeait. Il admirait avec plus de liberté d'esprit la svelte élégance des formes juvéniles, que la robe de tussor enveloppait sans les gêner, ainsi que la tunique du calice s'adapte à la fleur encore en bouton. La taille flexible se cambrait librement sur les hanches à peine indiquées; les boucles folles du chignon se jouaient sur la courbe délicate du cou. Et Jean songeait : « Qui sait? Elle m'a compris peut-être; elle pressent à son tour de quelle affection je l'entourerais, comme je serais heureux de l'arracher du milieu maussade où elle s'endolorit, comme je serais fier de m'attacher à elle pour toujours!... »

Mlle de Frangy s'était soudain arrêtée à un endroit où le chemin bifurquait. Elle se retourna, son regard rencontra les yeux épris du jeune homme, et elle fut remuée jusqu'en son fond en y lisant un aveu de muette adoration.

— Quelle direction faut-il prendre? demanda-t-elle avec une voix d'enfant docile.

— Prenez à droite, dit-il, touché de cet accent de confiante soumission; la montée est un peu raide, mais elle ne dure pas longtemps.

Ils gravirent un abrupt escalier taillé dans la roche et atteignirent la lisière d'une châtaigneraie, dont les fûts énormes versaient jusqu'à ras de terre leurs branches rameuses. L'ombre opaque des châtaigniers s'étendait sur toute une pente herbeuse, au bas de laquelle un ruisseau invisible glougloutait le long d'une prairie, dont on apercevait par échappées les floraisons baignées de soleil.

Simonne, légèrement essoufflée, se laissa tomber au pied de l'un des plus gros arbres, et Jean s'assit non loin d'elle. La jupe très ample de la jeune fille recouvrait ses bottines et trahissait à peine la forme des jambes chastement repliées; mais le corsage couleur de blé mûr prenait dans la pénombre un plus moelleux relief. L'essoufflement de la montée faisait palpiter la poitrine et en accusait sous l'étoffe les sobres contours. Jusque-là, Jean n'avait vu en Mlle de Frangy que les formes à peine indiquées, les grâces sommaires d'une vierge préraphaélite. Tout à coup la

femme se révélait à lui avec la séduction de sa beauté plastique, et il se sentait troublé par une émotion de source moins pure. A sa tendresse presque fraternelle se mêlait une attraction plus voluptueuse. Il était tenté de s'emparer des mains de Mlle de Frangy, d'y poser son front, et ainsi courbé vers elle, comme un dévot sur son prie-Dieu, de lui confesser son amour. Mais l'aveu s'arrêtait dans sa gorge serrée et il n'osait l'articuler.

L'heure était exquise; la solitude, solennelle. La sonnerie des cloches de fête s'était éteinte; le silence de la châtaigneraie n'était rompu que par les menus bruits forestiers : froissemens des ramures, grignotemens d'un écureuil à la fourche des branches. Deux pies, avec un guttural bégaiement, se détachèrent d'un châtaignier et descendirent sur le gazon. On les voyait, blanches et noires, la queue relevée, l'œil malicieux, sautiller dans l'herbe dont elles fouillaient les touffes d'un bec fureteur. Tout à coup, à un mouvement trop brusque de Jean Serraval, elles repartirent d'un vol oblique et disparurent dans le fouillis des branches. Jean songeait : « Il faut que je lui ouvre mon cœur tandis que nous sommes seuls; si je tarde encore, l'occasion s'envolera comme ces deux pies et je ne pourrai plus la ressaisir... »

— Vous êtes fatiguée, mademoiselle? commença-t-il.

— Pas du tout, je marcherais encore pendant des lieues pour trouver un endroit aussi plaisant que celui-ci... Je vous remercie de me l'avoir fait connaître.

— Il y en a dix autres tout aussi intéressans dans l'étendue du Roc... J'aurai grand plaisir à vous les montrer.

— Il faudra que nous arrangions une nouvelle promenade avec votre mère... Malheureusement, ce ne sera pas pour cette semaine, car mon père m'emmène demain à Chambéry.

— Vous y resterez longtemps?

— Une quinzaine de jours, je suppose.

La nouvelle de ce brusque départ attrista Jean et le décida. Il prit son grand courage et, avec un tremblement dans la voix :

— Mademoiselle, dit-il, nous allons bientôt arriver au Reposoir, nous n'y serons plus seuls et vous partez demain... Permettez-moi de vous supplier de répondre à une question que je vous ai adressée tout à l'heure : voulez-vous m'accepter pour ami?...

Mlle de Frangy restait silencieuse, et le bout de son ombrelle soulevait obstinément les mousses et les feuilles sèches.

— Oui, votre ami, poursuivit-il précipitamment; le confident de vos peines, le compagnon des bonnes et des mauvaises heures... Un ami pour toujours!... Vous ne me connaissez pas depuis longtemps et il est naturel que vous hésitiez à me donner votre confiance... Moi, je me rappelle le temps où vous étiez une fillette,

où vous chantiez de jolis petits airs pour bercer vos poupées. A présent que je vous ai revue, il me semble que je vous aimais déjà depuis des années; car je vous aime, je vous aime passionnément...

Même mutisme, même nerveuse agitation de l'ombrelle dans la mousse. La châtaigneraie continuait à sommeiller, et dans ce grand silence on distinguait au loin le sifflet du bateau à vapeur abordant au port de Menthon.

— Répondez-moi... Un mot, un seul!... Vous vous taisez?... Je comprends, vous ne voulez pas de mon amitié!

Elle releva vers lui ses yeux bruns, moites comme des fleurs mouillées; il y distingua une lueur tendre et l'espoir lui revint.

— Si je ne voulais pas de votre amitié, dit Simonne d'une voix très douce, je ne vous aurais pas laissé continuer...

— Ah! s'écria-t-il après un long soupir de soulagement, ainsi, c'est vrai, vous me permettez de vous aimer?... Vous m'aimez un peu?...

Elle fixa sur lui des yeux sérieux et répondit très bas :

— Oui... C'est peut-être mal de vous parler avec aussi peu de réserve, mais j'ai confiance en vous... Ne me jugez pas défavorablement parce que je vous réponds franchement; je suis si ignorante des usages du monde!... Ma mère est morte quand j'étais encore en pension, et, depuis, je n'ai eu personne à qui demander conseil... Mon père est trop affairé pour s'occuper de moi, et je me sens si seule!... Oui, vous l'avez deviné, je ne suis pas toujours heureuse à la maison... Soyons amis; je vous conterai mes gros chagrins et je m'habituerai ainsi à les mieux supporter. Tout à l'heure, quand vous m'avez offert votre amitié, j'ai été si surprise, si touchée que je ne pouvais parler... et maintenant encore, je me sens les yeux pleins de larmes.

— Oh! Simonne, voilà que je vous fais pleurer!

— Ce n'est rien, ce sont de bonnes larmes... Depuis ma rentrée au Toron, le peu de joie que j'ai eu m'est venu de chez vous. Votre mère a été si bienveillante pour moi!... Lors de votre première visite, j'ai été frappée de votre ressemblance avec elle et vous m'avez été tout de suite sympathique; aussi, je suis fière de votre affection. Je vous crois loyal et sûr... Ne me faites jamais perdre mes illusions, je serais trop malheureuse!

— Je vous aimerai bien, Simonne... Passionnément et toujours!

— Aimez-moi surtout avec tout votre cœur... Et maintenant, il me semble qu'il faut partir, les autres doivent nous attendre.

Il lui tendit la main pour l'aider à se relever, et elle la serra fortement comme pour affirmer ainsi la confiance qu'elle mettait

en lui. Alors, au contact de ces doigts frémissans, de cette paume tiède qui se fondait dans la sienne, Jean sentit sa tête tourner; il se pencha pour poser un baiser sur le poignet nu de Mlle de Frangy. Mais la jeune fille retira brusquement sa main :

— Non, supplia-t-elle, pas comme cela!... Partons...

Ils redescendirent le versant ombreux de la châtaigneraie et entendirent des voix qui huchaient de l'autre côté de la prairie.

— Voici notre monde, dit Simonne, hâtons le pas... Pensez à moi demain matin, nous partirons par le premier bateau.

A la marge du pré, sous l'auvent d'une cabane où les *grangers* remisaient leur foin, ils aperçurent M. et Mme Serraval assis près du banquier. Debout, un peu à l'écart, M. de Frangy agitait sa canne avec des signes d'impatience. Dès qu'ils furent à portée, il s'écria d'une voix aigre :

— Vous avez pris votre temps!... Voilà une demi-heure que nous croquons le marmot!

A son regard froidement hostile, à son ton cassant, au pli de ses lèvres maussades, on devinait que son entretien avec le juge avait déçu ses espérances. Il avait la mine boudeuse et dépitée d'un enfant gâté auquel on a refusé un joujou.

— Il est tard, dit-il à Simonne avec mauvaise humeur, prends congé de M. et Mme Serraval, nous allons rentrer...

Simonne obéit, embrassa avec effusion la mère de Jean, et se retournant à demi vers le jeune homme, lui adressa un regard résigné qui signifiait : « Maintenant, je vais payer tout le plaisir que j'ai eu!... » Puis elle prit le bras de son père, qui tourna les talons après avoir sèchement salué. Ils s'éloignèrent rapidement en compagnie du banquier qui avait peine à les suivre, et disparurent bientôt tous trois au fond de la prairie, dans la buée blanche qui s'élevait à l'approche du soir...

André Theuriet.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

UN NATURALISTE FRANÇAIS

LE MARQUIS DE SAPORTA

C'est une étrange chose que l'antiquité n'ait eu aucune idée de l'histoire primitive de notre planète et qu'il ait fallu arriver à notre siècle pour que la question des origines du monde animé ait été étudiée. Mais à peine Georges Cuvier a-t-il jeté les bases de la paléontologie que cette science a marché avec une rapidité qui est un des faits les plus remarquables de notre époque. Naturalistes, penseurs, artistes, aspirent à se représenter les scènes majestueuses des temps géologiques et leurs étonnantes créatures. Ils essaient de ressusciter non seulement les animaux des âges passés, mais aussi les plantes qui ont décoré les paysages où ils se mouvaient.

Le marquis de Saporta que nous venons de perdre est un des hommes dont les recherches ont le plus contribué à fonder la paléontologie végétale. Adolphe Brongniart a été le premier en France qui se soit livré à une étude approfondie des plantes fossiles. Analyste habile, il a su faire ressortir leurs différences, mais il ne possédait pas des matériaux assez nombreux pour aborder des travaux de synthèse. Saporta a entrepris ces travaux; il a tâché de comprendre l'histoire de la création du monde végétal. Il y a une trentaine d'années, il vint dans mon laboratoire du Jardin des Plantes : « D'après ce que j'ai vu, me dit-il, vos recherches sur les animaux fossiles vous ont appris que les espèces ne sont pas des entités immuables, mais de simples phases de transformations de types qui, sous la direction du Divin Ouvrier, poursuivent leur évolution à travers les âges. J'ai observé la même chose pour les plantes fossiles. Si vous le voulez, nous travaillerons ensemble, nous nous éclairerons mutuellement, car

ce qui est vrai pour le monde animal, doit l'être pour le monde végétal. » Depuis ce temps, j'ai toujours marché de concert avec le savant paléontologiste de la Provence; à distance, nous nous communiquions nos idées, et maintenant qu'il vient de mourir, je déclare que je n'ai pas rencontré de naturaliste auquel j'aie trouvé plus d'ingéniosité et de profondeur. Je serais heureux de faire partager l'admiration qu'il m'inspire aux lecteurs de cette Revue. Il n'est pas un inconnu pour eux; ils ont lu plusieurs articles de lui où le talent du lettré a paru en même temps que celui du savant. Mais peut-être ils n'ont point eu occasion d'étudier ses immenses travaux de science pure qui occupent un nombre étonnant de volumes et feront sûrement passer son nom à la postérité.

Avant de parler de ses ouvrages paléontologiques, je crois devoir donner quelques renseignemens sur sa famille, sa vie, ses essais historiques. Un grand seigneur, prince de la science, est dans notre pays un homme assez rare pour que sa personnalité puisse nous arrêter quelques instans.

I

Louis-Charles-Joseph-Gaston, marquis de Saporta, est né en 1823, à Saint-Zacharie, dans le Var. Sa famille est d'origine espagnole. Les Zaporta (1) ont occupé un rang élevé à Saragosse et ont été alliés aux meilleures maisons d'Espagne. L'un d'eux, don Gabriel, fut le premier consul de Saragosse de 1563 à 1567. Dona Hieronima Zaporta et son époux don Alfonse Villaponda fondèrent la magnifique chartreuse de la Conception aux environs de Saragosse. Un des fils de M. de Saporta m'a dit que la casa Zaporta se voit encore rue Zaporta; c'est un bel édifice de la Renaissance.

L'oncle du premier consul de Saragosse, Louis Saporta, s'établit en France sous le règne de Charles VIII. Il eut deux enfans : une fille, Françoise, qui se maria en 1499 et dont la descendance a fourni plusieurs chevaliers de Malte; un fils appelé aussi Louis, qui vint à Toulouse et de là à Montpellier où il s'adonna à la médecine. Pendant trois générations, les Saporta furent médecins royaux et doyens de l'Université de Montpellier. L'un d'eux, Antoine, embrassa la religion réformée. Il gagna l'amitié d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de son fils qui devint Henri IV. Rabelais, dans le *Pantagruel*, le cite parmi ses « an-

(1) Le nom a été changé en Saporta dans notre pays.

tiques amys qui jouèrent avec lui la morale comédie de celuy qui avait épousé une femme muette : « Le bon mary veut qu'elle parle... La parole recouvrée, elle parle tant et tant que son mary retourne au médecin pour remède de la faire taire. Le médecin répond avoir remèdes propres pour faire parler les femmes, mais n'en avoir pour les faire taire. Remède unique être surdité du mary. La femme voyant que de lui n'estait entendue devient enraigée. Puis le médecin demande son salaire, et comme le mary respond qu'il n'entend, il lui jette une poudre qui le rend fol. Le fol mary et la femme enraigée se rallient et tant battent le médecin et chirurgien qu'ilz les laissent à demy mors. » Rabelais ajoute : « Je ne ris oncques tant que je fis à ce patelinage. »

Le fils du joyeux doyen de Montpellier fut Jean Saporta qui a été également doyen. Il a combattu dans l'armée huguenote où il était colonel sous le commandement de l'amiral de Coligny; après la journée de la Saint-Barthélemy, il se jeta dans La Rochelle et y fut blessé dangereusement. Son fils Étienne Saporta abjura le protestantisme et fut président de la chambre de Montpellier. La plupart de ses descendans se sont voués au métier des armes. Aujourd'hui il nous paraît singulier de voir dans une noble famille des hommes qui portent indifféremment la robe de médecin ou celle de magistrat ou l'épée. Saporta, qui était bien au courant de l'état social du midi de la France dans le XVIe siècle, m'a quelquefois fait des réflexions intéressantes à ce sujet. Il me disait qu'on aurait une idée fausse du rôle de la noblesse en France, si on s'imaginait qu'elle a pendant longtemps constitué une caste isolée du reste de la nation, comme à partir du règne de Louis XIV. Elle était mêlée à tout, aux sciences, aux arts, au commerce, à l'industrie. Ce n'était pas une noblesse de parade, croyant indigne d'elle de remplir les emplois qui peuvent être utiles au pays. On ne s'affublait point autant qu'à présent de titres et de particules. Ainsi qu'aujourd'hui en Angleterre, la noblesse représentait dans les diverses branches la quintessence du pays; c'est pourquoi elle s'est maintenue si longtemps respectée, souvent même aimée. Quand la monarchie, gênée par sa puissance, a voulu la diminuer, elle a favorisé ses goûts vaniteux; les gens empanachés se sont séparés des bourgeois et des travailleurs; ceux-ci peu à peu se sont mécontentés, jugeant que ceux qui sont à la peine doivent être à l'honneur.

Gaston de Saporta a été initié dès son enfance aux études d'histoire naturelle. Son père, un ancien officier, s'occupait d'insectes et surtout de papillons. Son grand-père maternel était Boyer de Fonscolombe, entomologiste habile qui a laissé des

ouvrages appréciés; il est mort en 1853, à l'âge de plus de quatre-vingts ans; ce fut un des fondateurs de l'Académie d'Aix. L'arrière-grand-père s'adonnait à la minéralogie et avait une correspondance suivie avec l'abbé Haüy. Ces trois naturalistes s'occupaient également de botanique, ils ont formé un herbier important. En outre ils eurent l'intelligente idée de réunir dans leurs parcs de Fonscolombe et du Moulin-Blanc de nombreuses espèces et variétés d'arbres. Le parc de Fonscolombe, situé au nord du département des Bouches-du-Rhône, non loin des rives de la Durance, présente surtout des essences de pays tempérés; arrosé par des eaux abondantes, il a de plantureux herbages qui lui donnent l'apparence d'un coin de la Normandie transporté sous le ciel de Provence. Au Moulin-Blanc, près de Saint-Zacharie dans le Var, il y a aussi des eaux vives et des herbages, mais à côté on admire les palmiers et les autres plantes des pays chauds.

Saporta m'a expliqué, avec des accens de reconnaissance pour ses chers prédécesseurs, les avantages des plantations de ses deux domaines. « Quand j'ai besoin, me disait-il, de déterminer une plante fossile, au lieu de me livrer à des études vagues avec les échantillons desséchés des herbiers, je n'ai souvent qu'à les comparer avec les plantes vivantes placées devant mes yeux. » Il avait pris l'habitude en se promenant de cueillir des feuilles sur ses arbres, et à force de les regarder, il était devenu d'une habileté surprenante pour deviner les espèces d'après la disposition des nervures. En outre, à peu de distance de Saint-Zacharie, s'élève la montagne de la Sainte-Baume; elle possède une sorte de forêt vierge qui semble se continuer depuis les temps géologiques; car, la Sainte-Baume ayant été, à toutes les époques de l'humanité, un lieu sacré, nul n'a osé toucher à son étrange forêt. On y voit des végétaux dont l'antiquité est incalculable, et il est possible de s'y faire une idée de l'aspect de la végétation dans les âges passés.

Malgré tant d'attractions pour s'occuper de sciences, Saporta fut assez longtemps avant de commencer les travaux de paléontologie végétale qui immortaliseront son nom. Élevé au collège de Fribourg tenu par les Jésuites, il eut d'abord l'esprit tourné vers les lettres et l'histoire plutôt que vers la science. Il forma alors une collection numismatique. Un jour on lui apporta des fossiles rencontrés dans les carrières de pierre à plâtre d'Aix: c'étaient des poissons et des plantes. Il lui sembla extraordinaire de trouver dans l'intérieur de la terre des preuves de l'existence d'êtres bien antérieurs à l'apparition de l'homme; les fossiles d'Aix le rendirent rêveur. Il compara les plantes avec celles qui vivent de nos jours; il constata leurs faibles différences et se demanda si

les organismes des temps passés ne se liaient pas à ceux d'aujourd'hui. Ne pourrait-il pas découvrir les ancêtres des grands arbres réunis dans ses parcs de Fonscolombe et de Saint-Zacharie? Il se mit en rapport avec M. Philippe Matheron, qu'on a nommé justement le père de la géologie provençale; malgré ses 86 ans, le correspondant marseillais de l'Institut de France continue ses explorations et, récemment encore, il signalait, dans le Var, de gigantesques dinosauriens crétacés. Saporta alla ensuite au Jardin des Plantes de Paris; il montra ses échantillons à Adolphe Brongniart. Il m'a plus d'une fois amusé en me racontant l'impression que lui, travailleur inconnu de province, ressentit en face de ceux qu'il appelait les maîtres de la science : « Je m'imaginais, disait-il, des dieux enveloppés de nuages comme on les représente dans les images; leur majesté m'épouvantait. » Quoi qu'il en fût, il reçut d'Adolphe Brongniart un bienveillant accueil qui l'encouragea.

Il conquit rapidement une place importante parmi les naturalistes. Mais la réputation d'un savant, en dehors de ce petit cercle, est longue et difficile à faire; plus il s'enfonce dans les profondeurs de la science, moins il est connu du public. Sauf pour les vulgarisateurs, la vie des naturalistes est toute d'abnégation, car elle ne rapporte le plus souvent ni honneur ni argent. Même, dans certains mondes, les chercheurs de bêtes, de plantes ou de pierres passent pour des gens bizarres, s'occupant de minuties. Il y a quelques années, nous avions à la Société géologique de France trois marquis auxquels on doit des travaux importans : c'était le marquis de Vibraye, le marquis de Raincourt et le marquis de Roys. L'un d'eux m'a dit que, dans le noble faubourg, on s'étonnait de les voir sans cesse armés d'un marteau, cassant des pierres sur tout chemin, et qu'on les appelait les trois cantonniers. J'ignore si on a donné cette dénomination au marquis de Saporta ; ce que je sais bien, c'est qu'il lui a fallu beaucoup de temps pour faire comprendre sa valeur; il s'en est plaint à moi. Je lui ai donné le conseil d'écrire dans la *Revue des Deux Mondes;* cela, je pense, a été également profitable pour la Revue, où il a mis la science en honneur, et pour lui, car on s'est aperçu alors que le collectionneur des plantes fossiles d'Aix était un puissant esprit.

Il n'a pas écrit seulement sur la paléontologie végétale, mais sur les anciens climats, l'anthropologie, la géologie; il a publié des œuvres historiques. Il faisait des dessins d'une finesse merveilleuse et aimait les arts, sauf la musique, qu'il déclarait franchement ne pas souffrir. Il trouvait étrange de vouloir, avec des sons qui frappent le tympan, rendre des sentimens et surtout des

idées. On peut lui reprocher de s'être quelquefois laissé emporter par son ardeur dans le travail. Il en est résulté que certains passages de ses écrits ont une surabondance où des longueurs nuisent à l'effet des pensées fortes et originales dont ils sont remplis. Il en est résulté aussi que dans ses recherches scientifiques il a commis des erreurs ; mais, comme il avait la passion de la science et une absence absolue de vanité, il avouait et corrigeait ses erreurs, et en cela il a montré une élévation d'âme qui a contribué à l'auréole d'estime dont il était entouré. Il a eu par excellence les qualités et les défauts des méridionaux : une richesse d'esprit intarissable, une étonnante facilité à aborder tous les sujets et en même temps une nature qui ne se contenait pas suffisamment. On trouve dans ses ouvrages la marque d'un philosophe chrétien, avec une tendance au panthéisme provenant d'un vif sentiment des beautés de la nature, et une grande liberté de penser transmise par ses aïeux protestans.

Il avait épousé en premières noces sa cousine Valentine de Forbin la Barben, d'une des plus anciennes familles de Provence; de cette union est né M. Louis de Saporta qui a été attaché au service d'honneur du Comte de Paris. En secondes noces, il a épousé Mlle de Gabrieli, fille d'un conseiller à Aix; de cette seconde union est né M. Antoine de Saporta, auquel on doit de nombreuses publications scientifiques; les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* ont lu de lui des articles intéressans.

Duruy, dont le large esprit appréciait toutes les grandes choses, envoya à Saporta la croix de la Légion d'honneur. En 1876, l'Académie des sciences le choisit comme un de ses correspondans. Il n'est point douteux que, s'il se fût décidé à venir habiter Paris, il eût été facilement nommé membre de l'Institut. Il n'a occupé aucune fonction publique. En 1885, il a été mis à Marseille sur la liste conservatrice pour la députation. La liste radicale passa, mais l'écart ne fut pas considérable. Quand on pense à l'importance des travaux scientifiques de Saporta, on ne peut pas regretter beaucoup qu'il ait échappé à l'honneur d'être député.

Outre ses habitations de Saint-Zacharie et de Fonscolombe, il avait à Aix un hôtel qui offre de l'intérêt, parce que la Révolution l'a respecté et qu'il a conservé ses anciens aménagemens; un escalier monumental conduit à une galerie d'un grand caractère faite sous Louis XIV; elle est suivie de salons décorés sous Louis XV. Les cadres des tentures et des glaces sont en bois sculpté à jour où la couleur se mêle à la dorure pour laisser aux fleurs leurs teintes naturelles. On y voit quelques peintures remarquables, notamment des portraits de famille par Van Loo et

un des rares tableaux dus au sculpteur Pierre Puget; c'est une Sainte Famille. Pour donner une idée de la simplicité de Saporta, je dirai que, lors de ma première visite à Aix, il me conduisit par un escalier de service à une salle où étaient ses fossiles, sans penser à me montrer son hôtel, de sorte que, pendant plusieurs années, je crus que son habitation de ville était très modeste.

La belle stature de Saporta, ses manières toujours d'une distinction parfaite se conciliaient avec une bienveillance qui le rendait tout à fait séduisant; il était si naturellement grand seigneur qu'il n'avait nul besoin de tâcher de le paraître. Je n'ai pas connu dans la Société géologique de France un homme plus universellement honoré. Il aimait beaucoup cette société et il avait raison, car elle est certainement une de celles où l'on travaille davantage et où règne le plus d'accord; on y voit peu de luttes d'amour-propre. C'est peut-être parce qu'en face de la nature immense que les géologues suivent à travers les âges, ils se trouvent si petits que leurs prétentions personnelles diminuent; c'est peut-être aussi parce que les excursions géologiques où l'on se fatigue, dîne ensemble, couche sous le même toit, établissent des liens de sympathie; car, en dépit de ce que disent des esprits chagrins, la plupart des hommes gagnent à se connaître.

Saporta est mort subitement, dans la pleine possession de ses facultés, à l'âge de soixante et onze ans, le 26 janvier 1895. Les académies d'Aix et de Marseille lui ont rendu de grands hommages; les gens de tous les partis ont assisté à ses funérailles, et, quelques jours après sa mort, le conseil municipal d'Aix a donné le nom de rue Gaston de Saporta à la rue de la Grande-Horloge où s'était écoulée sa vie, consacrée au bien et à la recherche de la vérité.

II

Le plus important des travaux historiques publiés par Saporta est son volume intitulé : *La famille de Mme de Sévigné en Provence d'après des documens inédits*. Ce volume a 400 pages; il en a paru un extrait le 15 janvier 1887 dans la *Revue des Deux Mondes*. Les admirateurs du génie scientifique de Saporta ont éprouvé un étonnement mêlé de regrets en le voyant dérober à ses originales recherches sur l'histoire du monde primitif le temps qu'il consacra à l'étude de personnages sur lesquels on a déjà tant écrit (1). Mais, quand on lit son ouvrage, l'étonnement

(1) Travaux de MM. Feuillet de Conches, Paul Janet, Gaston Boissier, etc.

diminue : l'habitude qu'il avait d'apporter des idées neuves lui sembla avoir une occasion de plus de se manifester en parlant de la famille de Mme de Sévigné, car son gendre le comte de Grignan, sa fille, sa petite-fille Mme de Simiane, ont passé la plus grande partie de leur vie en Provence. Saporta en a trouvé des souvenirs très vivans dans la ville d'Aix, qu'il a toujours habitée, on y garde la tradition de la grâce de la marquise de Sévigné, de la froideur hautaine de sa fille, du faste du comte de Grignan et de la douceur de la petite-fille de Mme de Sévigné, la marquise de Simiane. Le père de ce chevalier de Perrin, qui a livré à la publicité les lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Grignan, était un marchand d'Aix. Lorsque les lettres parurent, c'est de cette ville surtout que sortirent les récriminations des femmes de la société d'Aix, objets des risées de Mme de Grignan.

La marquise de Sévigné n'a pas fait de longs séjours en Provence; on doit s'en féliciter, car c'est par suite de l'éloignement de la mère et de la fille, que tant de lettres, rangées parmi les trésors de la littérature française, ont été écrites. Mais elle y est restée assez de temps pour qu'on ait pu établir un contraste entre son esprit vif, gai, aimable et celui de sa fille.

Mme de Grignan, par suite de la position de son mari, était à la tête de la société provençale. Quoique Mme de Simiane, effrayée du mécontentement causé par la publication du chevalier de Perrin, ait brûlé la plupart des lettres de sa mère, il est facile de juger par les réponses de la marquise de Sévigné des critiques qu'elle faisait des femmes auprès desquelles elle était obligée de vivre. On lit dans une des réponses de la charmante épistolière : « Mon Dieu, ma fille, que votre lettre d'Aix est plaisante... vous avez donc baisé toute la Provence... Je comprends vos pétoffes admirablement; il me semble que j'y suis encore. » Mme de Sévigné s'apercevait comme sa fille des défauts qui se mêlent aux grandes qualités des Provençaux, mais elle savait mesurer ses paroles; elle excellait à réparer les blessures de vanité que sa fille, plus vaine et moins fine qu'elle, avait faites. Saporta a dit : « Elle gagnait en appel pour le compte de sa fille bien des procès perdus en première instance. »

Notre auteur s'est étendu longuement sur le comte de Grignan. Il a eu sur lui des informations précises, parce que le chevalier de Saporta, dont il était le cinquième descendant en ligne directe, a été le commandant des milices de la Provence pendant le gouvernement du comte de Grignan et s'est ainsi trouvé en fréquens rapports avec lui. On reconnaît dans ses appréciations le naturaliste habitué aux classifications; il distingue deux hommes en M. de

Grignan : l'homme public qui durant quarante-cinq ans gouverna avec talent et succès la Provence; le particulier qui ne sut pas administrer son bien propre et aboutit à la ruine. Il est permis, je pense, sans se faire accuser d'esprit de dénigrement, de constater que le comte de Grignan n'a pas aujourd'hui beaucoup d'imitateurs : plusieurs de nos hommes politiques savent mieux soigner leurs intérêts privés que les intérêts de la nation. Pendant son gouvernement, M. de Grignan a dû vaincre de grandes difficultés : la révocation de l'édit de Nantes amena l'insurrection des Cévennes qui eut un funeste contre-coup dans tout le sud-est de la France. Les protestans des Cévennes voulurent défendre leur religion; de cruelles sévérités qui les exaspérèrent donnèrent lieu à des représailles terribles; ils avaient pour les exciter des femmes mystiques, exaltées, et pour les commander des hommes d'un courage indomptable, auxquels leurs adversaires eux-mêmes ont rendu hommage. Il a fallu à M. de Grignan une extrême habileté dans cette guerre religieuse si imprudemment allumée. Il chargea le chevalier de Saporta d'organiser les milices de la Provence. Bientôt après, le danger grandit, car le duc de Savoie envahit la Provence avec les alliés; on fit le siège de Toulon. Les alliés commirent des horreurs : incendies, viols, massacres de gens sans armes. M. de Grignan remplit noblement son devoir, et, quand il mourut en 1714, âgé de quatre-vingt-cinq ans, on le regretta comme un homme d'intégrité et d'honneur dont la vie entière avait été dévouée à son pays.

Il faut cependant remarquer que, s'il s'est appauvri pendant ses quarante-cinq années de gouvernement, ce n'est pas seulement par suite de son honnêteté; c'est aussi par suite du luxe extraordinaire de son train de maison. Il obtenait la faveur de toutes les classes par son affabilité, en même temps que par la splendeur dont il entourait ses réceptions. Mme de Grignan, enivrée de l'encens qu'on lui prodiguait dans les cérémonies officielles, emportée par sa vanité qui ne connaissait pas de résistance, n'étant pas faite pour arrêter le gouverneur de la Provence dans une voie qui menait droit à la ruine. Lorsque Philippe V fut nommé roi d'Espagne, il y eut dans toute la France un court moment de joie indescriptible; les frères du nouveau roi, après l'avoir conduit à la frontière de ses États, se rendirent en Provence. On leur donna des fêtes somptueuses qui furent en grande partie à la charge de M. de Grignan. Bientôt après, le roi d'Espagne passa à Marseille et M. de Grignan recommença des réceptions, pour le prix desquelles il reçut du roi son portrait enrichi de diamans. Mme de Grignan trouva l'indemnité un peu mince :

« Le roi, écrit-elle à Mme de Coulanges, a permis que M. de Grignan eût l'honneur de le loger et de le défrayer dans son séjour à Marseille; ce sont des honneurs singuliers. » On voit par là que, même sous Louis XIV, ce n'était pas tout plaisir d'être grand seigneur.

A la mort du comte de Grignan, son gendre, le marquis de Simiane, le remplaça comme lieutenant général de Provence; mais, trois ans après, il mourut, laissant la petite-fille bien-aimée de Mme de Sévigné en proie à des difficultés sans fin pour payer les dettes de M. de Grignan et sauver les débris de sa fortune. Elle fut obligée en 1732 de vendre le château de Grignan où elle avait été témoin de tant de splendeurs, et elle acheta à Aix, non un hôtel, mais une maison qui est encore debout au coin de la rue Saint-Michel. On y voit intacts l'aménagement et la décoration des appartemens. Saporta a peint d'une manière très séduisante la figure de Mme de Simiane, figure discrète, à demi voilée, estompée par le malheur. Il parle de son charme pénétrant, de l'éclat de son esprit et de la fermeté de sa raison. Le plus grand éloge qu'on puisse en faire est de dire qu'elle ressemblait moins à sa mère qu'à sa grand'mère.

M. de Saporta a publié aussi un travail intitulé : *l'Émigration d'après le Journal d'un émigré*. Dans ce travail, comme dans son ouvrage sur la famille de Sévigné, il a trouvé occasion de faire connaître des détails historiques qui lui ont semblé nouveaux et authentiques, car l'émigré dont il parle n'est autre que le chevalier de Cadolle dont la petite-fille a épousé un de ses fils ; son travail est composé en partie avec des paperasses du chevalier restées inédites et en partie avec des lettres de la duchesse de Choiseul, femme de l'ancien ministre de Louis XV, adressées à Boyer de Fonscolombe, arrière-grand-oncle de Saporta, et à l'abbé Barthélemy, qui habitait la Provence. Il y est aussi question des Mirabeau, sur lesquels notre paléontologiste possédait des détails précis, car il habitait à peu de distance de leur château, et il avait pour ami intime le propriétaire, M. de Montigny, qui est leur descendant. Il m'a mené voir ce château juché dans un site sauvage qui domine la torrentueuse Durance; le génie de Mirabeau a dû y prendre des inspirations; on y conserve religieusement les souvenirs et les portraits authentiques du fougueux orateur.

Au moment où commence l'histoire du chevalier de Cadolle, il a seize ans et déjà il fait partie de l'armée. On brûle le château de Durfort qui appartient à sa famille. Son service l'appelle en Corse; le futur général Bonaparte lui donne des conseils pour

son éducation militaire. En 1791 le gouvernement de la république le réforme. Il quitte son régiment, s'embarque pour Toulon. Là il veut avoir un passeport. A la municipalité de Toulon, se tient debout un jeune homme qui décline son nom : « Auguste, dit-il. — Et celui de votre père? — Georges. — Et son métier? — Roi d'Angleterre. — F... métier, » réplique le maire sans se déranger. Ce maire, dit Saporta, savait bien à qui il parlait, mais il était comme beaucoup de gens d'aujourd'hui auxquels toute occasion est bonne d'étaler la « pureté » de leurs sentimens politiques. Le chevalier de Cadolle passe par Paris, il écrit sur le petit Louis XVII des lignes émues; de là il va en Belgique, puis à Coblentz rejoindre les officiers émigrés, qui se préparent à opérer une rentrée en France pour délivrer le roi. Saporta a peint avec des couleurs très vives les illusions d'une partie de la noblesse en 1792 : l'électeur de Trèves reçoit les émigrés et donne à sa cour de belles réceptions : les Français y brillent; tout est à la joie, à l'espérance d'un succès prochain. Dès les premières rencontres, on est battu, et le découragement est aussi fort qu'avait été l'illusion. On avait cru que les vides laissés par les officiers émigrés allaient désorganiser l'armée; mais les hommes de haute naissance avaient été remplacés par des gens énergiques, ayant l'expérience du métier; « ils avaient, dit Saporta, un esprit de corps et un courage qui doivent entrer en ligne de compte, lorsque l'on veut expliquer les premiers succès de la Révolution. » Le chevalier passe en Allemagne, en Italie, puis il reste à Malte quatre années, dont une bonne partie est consacrée aux caravanes; il serait injuste d'oublier que ces caravanes ont été de grands bienfaits pour la civilisation ; on appelait ainsi des courses sur les vaisseaux de la Religion, obligatoires pour les jeunes chevaliers, en vue de la poursuite des corsaires turcs et barbaresques. Quand son service lui permet de séjourner à Malte, notre émigré passe ses soirées chez son parent le bailli de Mirabeau, le frère de l'ami des hommes et l'oncle de l'orateur. Il le soigne dans sa dernière maladie et lui ferme les yeux. Après avoir assisté à l'effondrement de l'ordre de Malte, il revient à Paris. On est en 1798; la sœur de Mirabeau, le comte de Vogüé et la duchesse de Choiseul l'introduisent dans les salons qui recommencent à s'ouvrir.

Comme président de l'Académie de la ville d'Aix qui a produit tant d'hommes célèbres et qu'on a surnommée l'Athènes du Midi, Saporta a prononcé plusieurs discours où l'on trouve plus d'une page remarquable. Celui de l'année 1894 sur *les Portraits historiques* est une œuvre particulièrement fine et originale. Dans beaucoup de familles, dans celles surtout qui ont

des prétentions à l'ancienneté, le désir d'avoir des portraits d'ancêtres dispose à accepter comme authentiques des portraits qui ne le sont nullement. Au XVIIe siècle, on a eu la manie des peintures rétrospectives, c'est-à-dire de peintures faites longtemps après la mort des ancêtres, imaginées à l'aide de documens plus ou moins exacts. Saporta s'est étendu sur la manière de distinguer les portraits réels des faux. Il a reconnu que les différences de coiffure offrent un des meilleurs moyens d'établir la date des portraits de femmes, et il s'est livré à une étude vraiment curieuse des coiffures des siècles derniers.

III

Lorsqu'on joint aux essais historiques de Saporta ses publications sur l'histoire naturelle, on s'étonne qu'un seul homme en ait été l'auteur. Il a fallu, pour l'accomplissement d'un tel œuvre, non seulement la passion de la science et une singulière force d'esprit, mais aussi le recueillement dans lequel s'est écoulée la vie du grand naturaliste d'Aix. Un professeur du Jardin des Plantes serait dans l'impossibilité matérielle de faire de pareilles publications. Saporta a donné quatre volumes sur la *Végétation du Sud-Est de la France à l'époque tertiaire*, un mémoire sur la *Flore fossile de Sézanne*, un autre (avec M. Marion) sur la *Flore de Gelinden*, un autre sur la *Flore de Meximieux*, un autre sur les *Anciens climats de l'Europe*, deux autres sur les *Organismes problématiques*, six volumes sur les *Plantes jurassiques de la France*, trois volumes sur l'*Évolution du règne végétal* (avec M. Marion), un volume intitulé : *le Monde des plantes avant l'apparition de l'homme*, un autre sur l'*Origine paléontologique des arbres cultivés*, un autre sur la *Flore fossile du Portugal :* total, vingt-deux volumes. En outre, c'est lui qui a décrit les plantes fossiles dans ma *Géologie de l'Attique;* il a été le collaborateur de Falsan dans sa belle étude appelée : *les Alpes françaises;* il a publié une multitude de notes ou mémoires dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, dans la *Revue des Deux Mondes*, dans le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société géologique de France*, dans les *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, dans la *Revue générale de botanique*. Les descriptions sont accompagnées d'un grand nombre de dessins d'après nature faits presque entièrement par l'auteur; à eux seuls, ils représentent une somme énorme d'heures de travail. Pour plusieurs de ses ouvrages il a eu la précieuse collaboration du directeur du Musée d'histoire naturelle de Marseille, M. Ma-

rion, qui n'est pas seulement un éminent zoologiste, mais possède aussi des connaissances étendues en botanique.

Il serait difficile de donner le résumé de chacune de ces publications, car à moins de regarder soit les échantillons d'après lesquels elles ont été composées, soit leurs figures, on ne saurait y trouver agrément et profit. L'étude de la nature ne se fait bien qu'avec la nature elle-même. Mais nous pouvons passer rapidement en revue l'histoire du monde végétal en notant les points sur lesquels les travaux de Saporta ont jeté le plus de lumière. Aussi bien est-ce la meilleure manière de juger l'œuvre de ce naturaliste qui a toujours eu pour but la synthèse du monde organique. « La paléontologie végétale, a-t-il écrit, est une science nouvelle, dont les témérités mêmes sont faites pour attirer les regards... Les formes innombrables que la Nature distribue avec une originalité pleine de contrastes ont-elles apparu toutes à la fois, se sont-elles au contraire introduites successivement, et alors dans quel ordre, par suite de quelles circonstances leur a-t-il été donné de se produire et de se perpétuer? »

Pour répondre à cette question, Saporta a fouillé passionnément les couches terrestres ; tous ses écrits portent la marque de son enthousiasme pour les révélations de l'histoire du monde passé : « Les fossiles, dit-il, sont les phrases éparses du vieux livre de la Nature. Si l'on s'attache à les déchiffrer, on oublie bien vite la singularité des caractères et le mauvais état des pages. La pensée se lève, la tombe laisse échapper ses secrets. »

On n'a eu d'abord que des matériaux insuffisans, c'étaient surtout des feuilles. Lorsque Saporta publia ses premiers aperçus, nos professeurs du Muséum, Brongniart et Decaisne, qui avaient pour lui une grande estime, le trouvaient cependant audacieux dans ses déductions et jugeaient qu'il est difficile d'établir l'histoire du monde végétal en se fondant sur des genres et des espèces connus seulement par les dispositions des nervures des feuilles. Mais aujourd'hui, grâce aux échantillons innombrables, tiges, rhizomes, fleurs, fruits, qui ont été rassemblés, certaines plantes fossiles sont déterminées avec presque autant de certitude que les plantes vivantes. Pour s'en convaincre, on peut parcourir les atlas de Saporta ; on fera bien aussi de consulter le grand ouvrage de l'ancien professeur de Strasbourg, Schimper, intitulé : *Traité de paléontologie végétale*. Saporta a dit : « La science des plantes fossiles doit à Schimper sa principale illustration. Avant que la perte de sa nationalité fût venue briser ses forces et précipiter sa fin, il réussit à élever à la paléontogie végétale un véritable monument. » Les plantes primaires elles-mêmes commencent à être

bien connues; Saporta a payé un large tribut d'admiration aux travaux de MM. Grand'Eury, Bernard Renault, Zeiller. Le premier a découvert dans les mines de Saint-Étienne des arbres presque entiers, de sorte qu'on ne risque plus, comme autrefois, de rapporter les racines de ces arbres à un genre, la tige à un autre, les feuilles à un troisième. M. Bernard Renault a fait des anatomies étonnantes des végétaux houillers et permiens; il a trouvé dans les roches silicifiées d'Autun de jeunes bourgeons floraux renfermant des rudimens de graines, des corpuscules dans l'endoderme de graines plus développées, des anthères contenant des grains de pollen, des spores en voie de formation dans leur cellule mère; des coupes de bois laissent voir les détails anatomiques les plus fins : vaisseaux rayés, ponctués, aréolés, trachées déroulables. « A certains égards, dit M. Bernard Renault, les fossiles sont plus avantageux pour l'étude que les plantes conservées en herbier, car les organes délicats de ces dernières ne retrouvent jamais, quand on essaie de les ramollir, le volume et la forme que la dessiccation et la compression leur ont fait perdre. » A l'étranger comme en France, les plantes fossiles ont été l'objet d'importantes recherches. On peut donc aujourd'hui tâcher de se faire quelque idée du mode de formation du monde végétal.

L'étude des plantes dans les temps géologiques révèle un développement progressif. L'ère primaire a vu le règne des cryptogames, c'est-à-dire des plantes où les organes de fécondation ne sont pas apparens. L'ère secondaire a été caractérisée par les phanérogames gymnospermes, chez lesquels, ainsi que leur nom l'indique, les organes de fécondation sont visibles, mais à nu, sans enveloppes florales; à nu sont aussi leurs graines; elles ne sont pas enfermées par des carpelles qui constituent des fruits. Enfin dans l'ère tertiaire se multiplient les angiospermes; leurs graines sont protégées dans des fruits délicieux; autour de leurs étamines et de leurs pistils se développent des pétales qui ont de magnifiques couleurs : « La nature devenue opulente, a dit Saporta, a rougi de sa nudité; elle s'est tissé des vêtemens de noce; pour cela elle a su assouplir les feuilles les plus voisines des organes fondamentaux, elle les a transformées en pétales; elle en a varié la forme et le coloris. »

Ces changemens ne se sont pas opérés brusquement. Dans l'ouvrage qu'il a publié avec M. Marion sur l'*Évolution du règne végétal*, Saporta admet : un stade cryptogame représenté par les Fougères, les Lycopodiacées, etc.; un stade progymnosperme marqué par les Sigillaria, les Calamodendron, les Cordaïtes; un stade gymnosperme, c'est celui des Conifères et des Cycadées;

un stade métagymnosperme caractérisé par les Gnétacés; un stade proangiosperme qui est le point de départ des Monocotylées et des Dicotylées; enfin le stade angiosperme, couronnement du règne végétal. Saporta et M. Marion ne supposent pas seulement des passages entre les plantes; ils pensent qu'à leurs débuts les plantes ont pu être moins éloignées des animaux. Ils fondent leur opinion sur ce fait que l'élément mâle (anthérozoïde) des cryptogames, qui sont les plus anciens végétaux, a des cils vibratiles et rappelle par sa motilité les spermatozoïdes des animaux.

S'il était constaté depuis longtemps que les Cryptogames caractérisent l'ère primaire, on n'avait pas de preuves qu'ils y fussent représentés par leurs groupes les plus inférieurs. Or la croyance à l'évolution exige que les végétaux les moins élevés se trouvent dans les terrains les plus anciens. M. Bernard Renault depuis quelque temps a entretenu l'Académie de découvertes qu'il a faites de microbes dans les terrains houillers et permiens. Un jeune préparateur de l'École des mines, M. Cayeux, vient de découvrir des radiolaires en Bretagne dans le Précambrien, c'est-à-dire dans le plus ancien terrain fossilifère; il n'y a aucune raison pour qu'on n'y rencontre pas aussi les végétaux les plus inférieurs.

L'intérêt qui s'attache aux organismes primaires a porté Saporta à étudier les empreintes que l'on désigne sous le nom collectif d'empreintes problématiques. Ces empreintes, notamment celles que leur division en deux lobes a fait appeler Bilobites, ont beaucoup préoccupé les géologues. Elles abondent dans les couches siluriennes de la Bretagne et de la Basse-Normandie. Nous en avons au Muséum une curieuse collection formée par le géologue-perruquier de Rennes, Marie Rouault, qui fut un chercheur très primesautier. L'habile explorateur de la Mayenne, M. Œhlert, m'en a fait voir de fort belles aux environs de Laval. C'est aux Bilobites que se rapportent les prétendus pas de bœufs de Vaux-d'Aubin dans l'Orne; à côté se trouvent les Tigillites, surnommés les trous de la canne de l'homme à la calotte rouge; d'après une légende, ces Tigillites seraient les trous formés par la canne de l'homme qui conduisait les bœufs dont les pas auraient formé les empreintes. Il fallait quelque courage pour tenter d'expliquer ces incompréhensibles fossiles, car on risquait beaucoup de se tromper. Saporta en France, M. Delgado en Portugal, ont publié chacun un grand ouvrage sur les Bilobites, accompagné de planches magnifiques. Ils ont cru que c'étaient des plantes voisines des algues. En cela ils se sont trompés. Un savant suédois, M. Nathorst, faisant marcher des animaux sur le sable, et

y promenant différens objets, a obtenu des empreintes tellement analogues à celles du silurien, que l'on ne doute plus que leur origine soit à peu près la même. L'opinion de l'ingénieux paléontologiste de Suède a été adoptée d'autant plus volontiers que jamais on n'a observé de dépôts charbonneux dans les Bilobites, tandis que les moulages des plantes fossiles en gardent toujours quelques traces. Mais les recherches de Saporta et de M. Delgado ont rendu un service en excitant les chercheurs à aborder un des problèmes les plus difficiles de la paléontologie. Ainsi que je l'ai dit dans mes *Enchaînemens du monde animal*, ceux qui entreprennent de pareilles études sont comme les hardis voyageurs à la recherche de pays inconnus; ils risquent parfois de s'égarer. Honneur à ceux qui s'enfoncent à travers les parties les plus ténébreuses des temps passés! S'il arrive à ces grands pionniers de la science de mêler quelques erreurs à leurs fécondes découvertes, ce ne sont pas les vrais savans qui oseront leur en faire un reproche.

Il faut avouer que nous connaissons très imparfaitement la végétation du commencement de l'ère primaire, mais celle de la fin, au contraire, commence à être bien connue, grâce aux travaux accomplis depuis longtemps à l'étranger et aux magnifiques recherches faites sur le sol français par Brongniart, Grand'Eury, Bernard Renault, Zeiller et Fayol. Chacun sait qu'à l'époque houillère les végétaux ont eu un développement si immense qu'ils ont formé les accumulations de charbon de terre auxquelles l'industrie du XIXe siècle a dû ses plus étonnantes transformations. On suppose que le climat était le même à toutes les latitudes, car partout on a rencontré les mêmes espèces. « Alors, dit Saporta, la végétation inaugurait l'éclat de sa jeune et déjà merveilleuse beauté. Son caractère était la profusion plutôt que la richesse, la vigueur plutôt que la variété, l'originalité plutôt que la grâce. » C'était encore l'époque du règne des Cryptogames : Fougères en arbres très diversifiées, Lycopodiacées telles que les Lepidodendron, Equisétacées telles que les Calamites. La dimension de ces cryptogames surpassait beaucoup celle des types actuels. Les gymnospermes ou précurseurs que Saporta et Marion ont appelés les progymnospermes composaient aussi des forêts, c'étaient des Sigillariées, des Calamodendrées, des Salisburiées, des Dolerophyllées; les Cordaïtes élevaient à 40 mètres de hauteur leur tête couronnée de feuilles longues d'un mètre. Mais les phanérogames angiospermes ne se montraient pas encore; donc les fleurs n'existaient pas; l'auteur de la nature n'avait pas mis sur sa palette beaucoup de couleurs. Des campagnes sans fleurs devaient

être tristes, d'autant plus tristes qu'à en juger par l'abondance des Fougères dans les régions très humides, on peut croire que le climat des houillères était pluvieux : « Si par la pensée, a dit Saporta, on se transportait vers ces colonies verdoyantes, on verrait, en s'approchant, sortir des flots une rangée de collines d'un dessin peu hardi, voilées par une brume épaisse sous un ciel bas et lourd, déchiré çà et là par des écharpes de nuages et baigné par des averses fréquentes. » On peut conclure de tous les travaux des paléontologistes que, même à la fin des temps primaires, la végétation offrait encore un aspect absolument différent de celui qu'elle présente aujourd'hui.

L'époque jurassique, qui forme le milieu de l'ère secondaire, semble avoir eu dans nos pays un climat presque aussi chaud que l'ère primaire, mais moins humide. Bien que la température n'ait pas sensiblement changé, le monde organique a subi de grandes mutations dont la cause réside sans doute dans une sphère plus haute que les phénomènes physiques. C'est alors que les Reptiles Dinosauriens ont vécu sur le nouveau et l'ancien continent.

Il est curieux d'étudier l'état de la végétation pendant l'existence de ces gigantesques et étranges créatures. On ne le connaissait guère avant les travaux de Saporta. Il n'a pas consacré moins de trois volumes de texte et trois volumes d'atlas à la description des végétaux jurassiques de notre pays. Il a trouvé dans le milieu du Secondaire quelques prêles gigantesques et des fougères en arbres qui rappellent l'ère primaire ; cependant les plantes devenues dominantes sont les gymnospermes et non plus ces gymnospermes de caractères ambigus que lui et M. Marion ont appelés progymnospermes, mais de vrais gymnospermes cycadées et conifères. Pour se faire une idée des cycadées secondaires, il faut aller dans des serres considérer ces plantes qui avec des fruits de conifères ont le port des palmiers. Comme l'étude de leurs débris dans les terrains jurassiques est encore peu avancée et qu'on n'a pas rencontré d'individus entiers, Saporta a été obligé de décrire séparément leurs feuillages, leurs fruits et leurs tiges. Il a déterminé d'après les feuillages les genres Cycadites, Zamites, Otozamites ; d'après les organes sexuels les Zamiostrobus, les Cycadospadix ; d'après les tiges les Fittonia, les Cycadeomyelon, etc. Les Conifères sont très nombreuses ; il y a des Araucariées, des Salisburiées, des Pins, des Sequoia, des Thuyas. Encore aujourd'hui les arbres verts couvrent plusieurs de nos régions montagneuses. « Les Conifères, dit Saporta, ont la faculté de constituer de vastes associations, de s'étendre en prenant pos-

session du sol et de répéter indéfiniment les essences et les individus. » Il n'y avait guère d'angiospermes; par conséquent pas de fleurs, pas de couleurs, pas de fruits renfermant les graines dans des péricarpes charnus et savoureux. On ne rencontrait pas les ombrages de nos chênes, de nos hêtres et de nos autres arbres forestiers dont les feuillages capricieux, variés, offrent des combinaisons infinies. Les Cycadées et les Conifères ne sont pas sans beauté, mais leur régularité est monotone. S'il était permis d'employer une telle expression, je dirais qu'ils semblent être une œuvre mathématique encore plus qu'une œuvre artistique. En résumant ce que Saporta nous a appris des temps qui forment le milieu de l'ère secondaire, on peut croire que nos pays avaient alors une végétation moins différente que dans l'ère primaire, mais encore très différente.

La flore infra-crétacée de l'Europe a été peu étudiée jusque dans ces derniers temps. C'était grand dommage parce qu'on devait penser qu'on y découvrirait l'énigme de la séparation tranchée qui semble exister entre la végétation ancienne et la végétation moderne. Ainsi je viens de dire que nos continens jurassiques étaient couverts surtout de Fougères, de Cycadées et de Conifères; au contraire, sur les continens crétacés ou tertiaires, ce qui domine ce sont les monocotylées et dicotylées chargées de fleurs et de fruits. D'où viennent-elles donc? D'où viennent leurs fleurs et leurs fruits? Comment des feuilles se sont-elles transformées pour constituer les sépales et les pétales qui enveloppent les organes sexuels et pour construire l'ovaire où les graines sont protégées? Cela ne pourra se découvrir que dans les terrains inférieurs à la craie; aussi les regards étaient-ils tournés vers l'infra-crétacé, mais on ne voyait rien venir et on ignorait toujours l'origine des Dicotylées. La lumière nous arrive en même temps du Portugal et des États-Unis. Sous l'impulsion habile de MM. Delgado et Choffat, les Portugais commencent à faire des études très approfondies sur la géologie de leur magnifique contrée; l'examen des végétaux qu'ils ont trouvés a été confié à Oswald Heer et, après la mort d'Heer, à Saporta.

Cette œuvre a été la dernière de sa vie et l'une des plus remarquables. Il a découvert dans un des étages de l'infra-crétacé (1) qu'on appelle l'Urgonien ces plantes prophétiques, ambiguës, pour lesquelles il avait avec M. Marion créé le nom de proangiospermes; telles sont les Delgadopsis, ainsi désignées en l'honneur de M. Delgado, et les Protorrhipis. Il reconnaît en

(1) On a pris l'habitude de réunir, sous le nom d'infra-crétacés, les étages que les géologues appellent le wealdien, le néocomien, l'urgonien, l'aptien et l'albien.

même temps de véritables dicotylées : l'une qu'il dédie à M. Choffat sous le nom de Choffatia, l'autre qu'il appelle Dicotylophyllum, c'est-à-dire plante à feuille de dicotylée. Dans l'étage albien qui est encore rangé dans l'infra-crétacé, mais appartient à un niveau plus élevé, il voit commencer des genres actuels : Saules, Myricas, Aristoloches, Aralias, Magnolias, Lauriers, Eucalyptus.

Ces découvertes ont vivement intéressé les savans européens et encore plus les savans américains, parce que M. Fontaine et d'autres en ont fait de semblables dans la région du Potomac ; on en peut conclure que l'évolution a marché à pas à peu près égaux dans les deux mondes. L'habile paléontologiste, M. Lester Ward, rendant compte du nouvel ouvrage de Saporta, s'exprime ainsi : « La flore crétacée inférieure du Portugal est presque la répétition de celle de l'Amérique ; si on remarque que, dans les deux contrées, il y a plusieurs horizons distincts montrant les changemens progressifs de la flore, et que chacun d'eux présente une florule comparable, l'intérêt devient fascinant (1). »

C'est dans l'ère tertiaire que nos pays ont vu l'apogée du règne végétal ; car, à côté des restans des cryptogames primaires et des gymnospermes secondaires, ils avaient acquis une multitude de dicotylées et de monocotylées. Saporta a suivi les modifications qui se sont successivement produites dans les temps tertiaires. Les plus anciens gisemens qu'il a étudiés sont ceux de Gelinden et de Sézanne. Les plantes trouvées à Gelinden près de Liège nous font connaître une ancienne forêt de chênes mêlés à des Lauriers, des Avocatiers, des Cannelliers, des Camphriers. Cette flore montre qu'au début du Tertiaire, le monde végétal était sensiblement le même qu'aujourd'hui. Saporta dit que le Japon présenterait des bois presque semblables ; un des chênes de Gelinden reproduit les principaux traits du chêne faux-liège d'Algérie et d'Espagne.

Auprès de Sézanne dans la Marne s'élève la petite colline appelée les Crottes (corruption du mot « grottes ») formée par des concrétions d'anciennes sources incrustantes : ces concrétions sont remplies de débris d'animaux et de végétaux. M. Munier-Chalmas, professeur à la Sorbonne, et M. Bernard Renault, assistant au Muséum, ont eu l'ingénieuse idée de prendre des moulages de leurs cavités, et ces moulages ont fait apparaître des insectes et des fleurs d'une surprenante conservation. Saporta a publié un mémoire magistral sur le gisement de Sézanne ; nous y apprenons ce que devait être la végétation aux environs de

(1) Lester F. Ward, *The mesozoic Flora of Portugal compared with that of the United States* (*Science* ; march 29, 1895.)

Paris dès les débuts de l'ère tertiaire. Sur les bords de la cascade de Sézanne, dans une chaleur humide, les plantes prennent de l'ampleur; des arbres deviennent grandioses; il y a des Lauriers, des Noyers opulens, des Tilleuls, des Aulnes et des Saules, entremêlés de Magnolias, de Figuiers, de Symplocos d'affinité tropicale. On y reconnaît une vigne (*Vitis sezannensis*) et même M. Lemoine a cru trouver sur une de ses feuilles des traces de phylloxera; il a soumis ces traces à M. Balbiani, qui en a été frappé. Les vignes dont nous tirons notre aimable vin de Champagne descendent-elles de celles qui vivaient dans nos pays au commencement des temps tertiaires? Cela n'est pas invraisemblable, pourvu qu'on admette des déplacemens, lors des invasions marines ou lacustres qui se sont produites plusieurs fois.

Paris lui-même et ses environs immédiats ont fourni plusieurs espèces de plantes qui ont été décrites autrefois par Brongniart, Watelet et plus récemment par Saporta et M. le professeur Bureau. Les Pandanées, les Palmiers, les Bananiers qu'on y a rencontrés exigent une moyenne de 25°, c'est-à-dire une chaleur tropicale. Les personnes qui se promènent au Trocadéro ne se doutent pas que, lorsqu'on a fait des terrassemens pour l'Exposition de 1867, on y a trouvé des lauriers-roses et ces fruits appelés autrefois noix de coco, provenant de Nipa, type indien intermédiaire entre les Palmiers et les Pandanées. Après bien des années écoulées, je me rappelle encore le charme que j'éprouvais dans mes voyages en Orient, lorsque sous le ciel bleu, au bord de la mer presque aussi bleue, je rencontrais un palmier et une rangée de lauriers-roses dont la couleur s'harmonise si bien avec les teintes environnantes. Plus d'une fois depuis, géologisant dans nos environs de Paris, j'ai pensé que là où se trouve notre tumultueuse ville il y avait une mer aux eaux bleues sous un ciel bleu avec des palmiers sur la rive et des cordons de lauriers-roses. Paysages doux et charmans de la nature, vous datez d'une lointaine époque où le regard humain ne pouvait vous admirer!

Le gisement qui a été le plus exploré par Saporta a été celui de la pierre à plâtre d'Aix en Provence, un peu plus récente que la pierre à plâtre de Paris. Comme Saporta a passé sa vie à Aix, les plâtrières de cette ville ont dû attirer surtout son attention. Les marnes blanches, tabulaires, qui alternent avec la pierre à plâtre, sont d'anciennes boues calcaires dans lesquelles des organismes d'une extrême finesse ont pu se conserver.

On y a recueilli beaucoup d'insectes; un des ancêtres de Saporta, que j'ai cité, y a découvert un papillon devenu célèbre,

car il a semblé extraordinaire qu'un être d'une telle délicatesse se soit conservé depuis un grand nombre de siècles: la collection des insectes d'Aix est une des curiosités du Musée de Marseille. On a trouvé aussi beaucoup de poissons avec leurs moindres arêtes; c'est de là que vient notre plaque du Muséum de Paris, toute couverte de poissons minuscules dont les yeux se détachent en noir sur la pierre. Pour les plantes fossiles, Aix est la plus importante localité de la France. Saporta en a décrit 231 espèces. On connaît en Europe des gisemens où le nombre des espèces est encore plus considérable. Heer a signalé 445 espèces dans les marnes d'Œningen, près du lac de Constance, et Unger en a décrit 380 à Radoboj, en Croatie. Le nombre des espèces est, d'ailleurs, de faible importance, car il dépend, en partie, de la disposition d'esprit des descripteurs. Nous savons maintenant que les êtres ont changé incessamment dans le cours des âges ; parmi les savans, les uns créent un nom nouveau pour la moindre nuance; d'autres, malheureusement trop rares, n'en proposent que pour les changemens bien accusés.

Saporta a trouvé dans les plâtrières d'Aix des débris de plantes très variées : macules faites par des champignons de plusieurs espèces, cônes de Pins et de Sapins, galbules de Genévriers, épillets de diverses Graminées et surtout de Poas, fruits d'Aralia, de Nénuphars, de Myrtes, de Cotonéaster, de Nerium, de Diospyros, gousses d'Acacias, capsules de Saules et de Peupliers avec du coton pétrifié entre leurs valves dures, samares de Bouleaux et d'Érables, achaines de Renoncules, de Clématites et d'une composée (Cypselites) avec les aigrettes, involucres d'Hieracium, chatons d'Aunes, fleurs de Solanées où les filets des étamines sont surmontés de leurs anthères, fleurs du Fromager dont les étamines sont également conservées et une multitude d'autres organismes difficiles à déterminer parce qu'ils diffèrent de ce qui est connu dans la nature actuelle. On croit rêver devant cette exhumation de végétaux qui sont enfouis depuis tant de milliers d'années.

Grâce aux recherches de Saporta, il est possible de se faire une idée de l'aspect des campagnes à l'époque de la formation de la pierre à plâtre d'Aix; il y avait un lac au pied de la montagne, qui fut appelée Victoire, en souvenir des succès de Marius, et plus récemment Sainte-Victoire. Le lac avait à peine 18 kilomètres de long, mais il a persisté longtemps par suite sans doute de lents abaissemens du sol, car ses dépôts atteignent une épaisseur de 200 mètres. Il était couvert de Nénuphars, de Massettes, de Roseaux. Sur ses bords croissaient des Palmiers de petite

taille, à frondes en éventail, des Dragonniers, des Bananiers. Les arbustes les plus communs étaient des Myricas à feuilles coriaces, épineuses, des petits Chênes à feuilles persistantes, des Camphriers, des Térébinthes, des Jujubiers et des Légumineuses. Les grands arbres, sauf le Callitris, ne se trouvaient pas sur les bords du lac, ils formaient une forêt à quelque distance; on fait cette supposition parce qu'on n'en a que des organes isolés qui sans doute ont été entraînés par le vent. L'ensemble de ces plantes indique une température de 22 à 24 degrés. Quelques-unes ont des affinités asiatiques et africaines ; la plupart se rapprochent de celles qui vivent maintenant dans les pays méditerranéens.

Armissan, près de Narbonne, représente une époque géologique un peu plus récente qu'Aix. C'est aussi un gisement d'une singulière richesse ; Saporta en a décrit 170 espèces. Lorsque je l'ai visité, on voyait en avant des carrières une quantité de pierres de taille couvertes de végétaux fossiles, notamment des feuilles d'Aralia aux élégantes découpures ayant près d'un pied de large, des gousses d'Acacias, des fruits et de belles feuilles d'Anœctomeria, plantes voisines de nos Nénuphars. Je fus émerveillé en face de cette sorte de gigantesque herbier fossile que les carriers avaient inconsciemment étalé devant ceux qui aiment les reliques du vieux monde. Si Rabelais avait pu être conduit à Armissan par son ami Antoine, l'ancêtre de Saporta dont j'ai parlé, il eût ajouté peut-être un curieux chapitre sur les objets servant à l'instruction de Gargantua. Il est remarquable qu'auprès de plantes de pays chauds à feuilles persistantes, on rencontre de nombreux genres à feuilles caduques voisins de ceux de nos pays : Bouleaux, Peupliers, Érables, Ormes, Châtaigniers. Cela indique que les saisons étaient mieux accusées, les hivers étaient devenus plus froids.

Le gisement de Manosque, dans les Basses-Alpes, est un peu moins ancien que celui d'Armissan, qui, je viens de le rappeler, est moins ancien que celui d'Aix, moins ancien lui-même que celui de Paris, moins ancien que celui de Sézanne. Aussi, en comparant les espèces de ces divers gisemens, Saporta a pu saisir leurs lentes transformations. M. Zeiller, bon juge dans toutes les questions de paléontologie végétale, a dit : « Saporta a montré comment on est passé peu à peu de la flore des gypses d'Aix par élimination de certains types tropicaux à la flore aquitanienne telle qu'on l'observe à Manosque. » Ce gisement est un de ceux que Saporta a le plus explorés après celui d'Aix, parce que son frère le comte de Saporta, après avoir laissé son fils, le vicomte Gaston, continuer la brillante existence qu'il avait menée à

Paris, s'était retiré à Manosque. Il y a eu là des forêts de Charmes, de Hêtres, d'Aunes, d'Érables, de Chênes et aussi d'arbres verts: Sequoia, Taxodium, Glyptostrobus. A l'ombre des grands arbres croissaient des fougères variées : Osmunda, Pteris, Lygodium, etc. C'est un monde qui se rapproche de plus en plus du monde actuel.

Le gisement de Meximieux s'en rapproche encore plus. Planchon, Gaudin, Falsan et Saporta l'ont bien étudié. La forêt de Meximieux, a dit Saporta, ressemblait à celles qui font encore l'admiration des voyageurs dans l'archipel des Canaries. On suppose que la moyenne était de 17 à 18°, tandis qu'elle n'est plus aujourd'hui à Lyon que de 11°. Il n'y avait plus de Palmiers et de Cycadées; les plantes dominantes étaient les Lauriers-roses, les Avocatiers, les Bambous, les Magnolias, les Chênes verts. Tandis que la plaine lyonnaise jouissait encore de cette température chaude, les parties montagneuses des environs avaient déjà des plantes qui indiquent une moindre chaleur; l'altitude se faisait sentir comme de nos jours. Cela a été mis en lumière par les descriptions que Saporta a données des plantes fossiles trouvées dans les cendres volcaniques du Cantal, à Saint-Vincent et au Pas-de-la-Mougudo, une sorte de Pompéi végétal, situé à près de mille mètres d'altitude. C'est à Rames que la découverte en est due. On ne saurait faire trop d'éloges de ce géologue qui vient d'être enlevé à la science: il s'était pris de passion pour le Cantal, ce volcan gigantesque placé au cœur de la France; il en connaissait les moindres parties et il en a retracé la grandiose histoire en termes émouvans. Dans notre cher pays nous possédons plus qu'on ne saurait le croire de ces travailleurs modestes dont la vie entière est consacrée à la science, sans autre pensée que de faire du bien en découvrant quelque vérité. Quand un écrivain rencontre sous sa plume un nom comme celui de Rames, il remplit son devoir en le saluant avec reconnaissance.

Enfin la flore quaternaire n'a pas été oubliée par Saporta. Des tufs semblables à ceux que Planchon avait habilement étudiés à Montpellier ont été retrouvés sur plusieurs points de la Provence, depuis les bords de la Méditerranée à côté de Marseille jusqu'au nord du département des Bouches-du-Rhône à Meyrargues. On distingue les tufs quaternaires de ceux qui se forment aujourd'hui parce que leur niveau est plus haut que celui des eaux actuelles et que, pas conséquent, ils remontent à une époque où les vallées étaient moins creusées. Leur flore est en général très peu différente de la flore actuelle. Chouquet, un de ces travailleurs désintéressés dont je viens de parler, a fait aux environs de

Paris une singulière découverte de plantes qu'il a soumises à Saporta; il a trouvé, dans un tuf quaternaire de la Celle-sous-Moret (Seine-et-Marne) des figues, des feuilles de Figuier, du Laurier des Canaries, du Buis ordinaire, de l'Arbre de Judée, du Fusain à larges feuilles; toutes ces plantes, aujourd'hui spontanées seulement dans les pays chauds, font un singulier contraste avec les produits glaciaires des temps quaternaires.

On voit que Saporta a embrassé dans son ensemble l'histoire du monde végétal. S'il en eût étudié seulement les traits principaux, on aurait le droit de dire que ses travaux ne prouvent pas que les espèces sont descendues les unes des autres. Comme au temps d'Agassiz, on pourrait croire que Dieu a eu un plan comprenant des gradations et qu'il a fait apparaître successivement les grands groupes du monde végétal, de manière à réaliser les gradations qui étaient dans sa pensée. Ainsi, parce que l'on constate d'abord le règne des cryptogames, puis celui des progymnospermes, puis celui des vrais gymnospermes, puis celui des angiospermes à fleurs d'un dessin compliqué, de couleurs éclatantes et d'un parfum exquis, cela ne suffit point pour affirmer que ces apparitions résultent de transformations plutôt que de formations distinctes faites tour à tour. Mais Saporta n'a pas étudié seulement la marche générale des principaux groupes : il a suivi les espèces pas à pas dans son *Monde des Plantes* et dans son *Origine paléontologique des arbres cultivés*. Quand par exemple il dit que les chênes actuels descendent des chênes des temps passés, il se fonde sur une multitude de faits objectifs qui ont été patiemment observés. Il trouve dans le milieu des temps crétacés des plantes très voisines des chênes qu'il appelle Dryophyllum, c'est-à-dire végétaux à feuilles de chêne; à la fin du Crétacé, il y a de vrais chênes; à partir de ce moment, toute subdivision des temps géologiques présente des formes de chênes à chacune desquelles on donne des noms distincts, et qui cependant diffèrent à peine. Au milieu du Tertiaire, les alternances des saisons devenant plus accusées, les feuilles de plusieurs des chênes cessent d'être persistantes; les feuilles marcescentes et caduques apparaissent, et aujourd'hui, dans nos pays qui ont de froids hivers, il n'y a plus que des chênes dont le feuillage se renouvelle chaque année. Mais leur parenté n'en est pas moins visible; notre Chêne rouvre (*Quercus robur*) se divise en un grand nombre de variétés que l'on suit pas à pas dans les temps géologiques.

Saporta fait de même l'histoire des ancêtres du Ginkgo, des Pins, des Sapins, des Aunes, des Bouleaux, des Peupliers, de la section des Trembles, du Platane commun, du Figuier européen,

du Laurier noble, du Laurier-rose, de la Vigne cultivée, du Lierre d'Europe, du Magnolia à grandes fleurs, de l'Arbre de Judée, du Tilleul, etc. Ce ne sont pas là des vues de son esprit. Il donne les figures de tous ces végétaux primitifs, de sorte que chacun peut contrôler ses assertions.

D'où proviennent ces changemens de la végétation? Ils ont résulté en partie du refroidissement du globe qui a commencé au pôle Nord et s'est propagé au Sud. A mesure que le froid gagnait, les plantes sont descendues vers les pays du soleil. Ainsi à l'époque secondaire il y a eu au Spitzberg des plantes semblables à celles de nos pays. Puis, la glace envahissant, elles sont descendues; pour les suivre, il faut aller à la latitude de Londres pendant le commencement du tertiaire, à la latitude de la Bohême (c'est-à-dire de Paris) pendant l'époque dite oligocène, à la latitude d'Œningen (ou de Dijon) à l'époque miocène, à la latitude de Lyon dans l'époque pliocène, à la latitude de Marseille dans l'époque actuelle. Mais on observe des irrégularités, puisqu'on vient de voir que près de Paris il y a eu pendant quelque temps des Figuiers, des Lauriers. Les migrations ne suffisent point pour expliquer les changemens du monde végétal. Comment se sont-ils produits? Nous l'ignorons encore.

Si persévérans qu'aient été ses efforts pour comprendre l'histoire des origines du monde végétal, le grand naturaliste dont je viens d'esquisser les travaux ne s'est pas dissimulé l'immensité du domaine de l'inconnu qui se présentait encore devant lui. Tout savant qui vieillit a une pensée de mélancolie en se rappelant l'espoir qu'il avait dans sa jeunesse de trouver la vérité, et en constatant que ses découvertes ne sont pas en proportion de la peine qu'il s'est donnée. Pourtant, a dit Saporta, « soyons satisfaits d'avoir tenté d'ouvrir la voie, d'avoir jeté vers le but qui se cache à l'horizon des regards inquiets et d'avoir fait appel en vue de l'avenir à cette curiosité insatiable de l'esprit humain qui saura bien un jour, par quelque procédé encore ignoré, pénétrer assez loin pour atteindre l'inconnu et percer enfin les derniers voiles qui nous dérobent le secret du « comment » de la création (1). »

Il serait à souhaiter que le marquis de Saporta eût des imitateurs. Il est beaucoup d'hommes pourvus des biens de la fortune qui ne savent pas s'en servir; quelques-uns ne pourraient-ils pas se consacrer au culte de la science? Ils trouveraient là de pures jouissances. Pauvres penseurs que nous sommes, lorsque nous

(1) *Origine paléontologique des arbres*, in-16, 1888.

cherchons à comprendre l'immensité des temps, et à nous comprendre nous-mêmes, nous sommes exposés à être le jouet de l'erreur. Si la vie de Saporta a été un rêve, elle a été un rêve charmant. Son esprit a été transporté en face des plus grands spectacles. Il a cru assister aux scènes des époques géologiques; il a contemplé dans ses plus minutieux et plus élégans détails la végétation qui formait les décors du théâtre où ont vécu tant de milliers d'étranges créatures dont les dépouilles sont ensevelies dans les pierres. Il s'est représenté les sombres forêts de cryptogames des jours primaires. Peu à peu devant ses regards étonnés les plantes se sont diversifiées en se multipliant; il a vu leurs organes sexuels apparaître et grandir; il les a regardés s'enveloppant de fleurs délicates, parfumées. Il s'est imaginé une nature calme, changeant peu à peu dans une harmonie continue pour devenir de plus en plus magnifique. Ceux qui ne croient pas au transformisme penseront qu'il a fait un rêve. Moi, je suppose, qu'en sortant de sa vie de labeur pour se trouver face à face devant l'Auteur de la vérité infinie, il a reconnu qu'il n'avait pas fait un rêve, mais qu'il avait deviné la réalité. Ce qui me paraît certain, c'est que la grandeur, la beauté des horizons qu'il a entrevus, ont dû contribuer à la grandeur, à la beauté de son âme.

ALBERT GAUDRY.

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON

II[1]

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE

I

Jamais la cause des Bonaparte ne parut plus perdue qu'à la veille du jour où elle allait triompher.

De plus en plus convaincu de la solidité du gouvernement de Juillet, le dernier frère de l'empereur ne songeait qu'à s'arranger avec lui. Louis-Philippe ne se décidant pas, Jérôme, sur le conseil de son fils, saisit la Chambre des députés d'une demande, non d'abrogation générale de la loi de bannissement, mais d'abrogation partielle pour lui et ses enfans. Cela lui paraissait tout naturel, le prince Louis étant dans une situation exceptionnelle, et les fils de Lucien étant tous sujets et princes romains, longtemps même avant la chute de l'Empire (2). Dans ces termes, la demande de Jérôme soulevait cependant une objection embarrassante que lui soumit Thiers : une loi d'exception en faveur d'un membre de la famille Bonaparte serait pour tous les autres un renouvellement de proscription. Thiers estimait encore que la demande avait été mal introduite, qu'elle devait être adressée au roi et non aux députés (3). Lors de la discussion, le ministère, après avoir refusé formellement de présenter une loi, craignant une difficulté avec la Chambre,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1895.
(2) Lettre de Jérôme à Piétri, du 11 juillet 1847.
(3) Thiers au roi Jérôme, juillet 1847.

promit de rouvrir administrativement les portes de la France à l'ancien roi de Westphalie. Le renvoi de la pétition, accepté dans ces termes, fut prononcé à l'unanimité (3 juillet 1847).

Le 22 septembre, Jérôme reçut l'autorisation de séjourner en France pendant trois mois avec sa famille. Aussitôt rentré il négocia avec le roi et il obtint la promesse d'une pension de cent mille francs et, selon certains récits, du titre de pair. L'unique difficulté à résoudre, lorsque éclata le 24 février, était la réversibilité que le roi Jérôme demandait de la moitié de cette pension sur la tête de son fils, condition à laquelle on résistait à cause des défiances qu'inspirait le jeune prince.

J'entrai alors pour la première fois en relations avec le prince Napoléon. Peu de jours avant le 24 février, Jean Reynaud, dont j'admirais le talent si haut et le caractère si pur, m'avait convié à une réunion de l'élite du monde libéral et républicain organisée dans son petit hôtel des Champs-Élysées. Pierre Leroux, venu de Boussac en quêteur, devait, pour obtenir de l'argent, exposer son système sur la *Triade* et le *Circulus*. Parmi les invités, qui la plupart devaient avoir une participation importante à l'événement prochain, se trouvait le prince Napoléon, comte de Montfort. On se pressait autour du neveu du grand homme : on admirait la beauté de son masque napoléonien, l'éclat de son esprit et sa verve éloquente. On me présenta à lui : il me fit un accueil obligeant. De ce jour commencèrent entre nous des relations parfois ralenties, souvent troublées par d'orageux dissentimens, qui néanmoins se sont continuées avec un caractère constant d'intimité, jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Pendant ce temps, le prince Louis demeurait fidèle à la promesse spontanément faite à l'ambassadeur de France : il ne conspirait plus. Sa vie se partageait entre le monde fashionable et l'étude. Il entreprit la réimpression du *Manuel d'artillerie* de sa jeunesse. Il ne se montra prétendant que par la profusion avec laquelle, en dissipant le patrimoine qui lui restait et même en s'endettant, il subvenait à l'entretien de ses amis et partisans dépourvus de ressources. Le destin travaillait pour lui; il n'avait qu'à le laisser faire.

II

La Révolution de 1848 remit en vigueur le principe de la souveraineté nationale; elle lui donna même une extension qu'il n'avait point encore eue. La première révolution n'avait admis que l'élection à deux degrés, elle l'introduisit directe; la première révolution avait subordonné l'électorat comme l'éligibilité à cer-

taines conditions de cens et d'indépendance, elle n'en exigea aucune : tout Français âgé de vingt et un ans, non privé de ses droits civils, fut électeur. La cause à laquelle le prince Louis Napoléon s'était consacré triomphait. Aussi ce fut son nom qui, au lendemain de l'événement, sortit du long silence de la foule.

Avec une sagesse consommée le prince ne brusqua rien, laissant à la vague de fond qui le portait le temps de submerger toutes les résistances. Dès le 22, à la sollicitation de quelques républicains, convaincus que son concours leur vaudrait l'armée, il s'était mis en route pour Paris. Il y arriva le lendemain de la révolution. Du domicile de son ami Vieillard, rue du Sentier, où il était mystérieusement descendu, il annonça au gouvernement provisoire « qu'il accourait pour se ranger sous le drapeau de la République. » L'accusé de réception fut l'ordre de quitter la France dans les vingt-quatre heures. Il ne résista pas : « Vous pensez, répondit-il, que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras, je m'éloigne momentanément. Vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme. » Il ne se présenta même pas aux premières élections de l'Assemblée constituante. Tant que la constitution n'aurait pas été fixée, son rôle serait difficile et même dangereux en France. Bon gré mal gré, ses antécédens en feraient un chef de parti et l'exposeraient aux intrigues; mieux valait prolonger quelques mois encore un exil qui, étant volontaire, devenait moins pénible (1). A Londres, il remplit son devoir d'hôte loyal en s'inscrivant, à côté de ce qu'il y avait de plus respectable dans la Cité, parmi les constables spéciaux postés à Trafalgar square pour contenir l'agitation chartiste. Il laissa à trois de ses cousins, Jérôme Napoléon, Pierre Bonaparte, Murat, le bénéfice de la faveur populaire. Il ne fut nommé pour la première fois qu'aux élections complémentaires du 7 juin 1848 dans les départemens de la Charente-Inférieure, de l'Yonne, de la Corse et de la Seine.

L'effet de cette manifestation fut d'autant plus considérable, qu'elle avait été spontanée. « Il y a huit jours, disait Proudhon, le citoyen Bonaparte n'était encore qu'un point noir dans un ciel en feu; avant-hier ce n'était qu'un ballon gonflé de fumée; aujourd'hui c'est un nuage qui porte dans ses flancs la foudre et la tempête. »

Les puritains de la République, pour lesquels le but justifie les moyens, secondés cette fois par Lamartine, proposèrent de déclarer le prince inéligible en vertu de la loi de 1832. Jules Favre, Crémieux et Louis Blanc démontrèrent que la Révolution abro-

(1) A Vieillard, 11 mai 1848.

geait implicitement les lois d'exil contre le prisonnier de Ham. Comment d'ailleurs, après avoir admis trois Bonaparte, en écarter un quatrième? La validation fut votée par les deux tiers des voix (13 juin). Mais le lendemain le prince manqua gâter ses affaires par une démarche imprudente. Il écrivit à l'Assemblée une lettre altière peu propre à calmer les alarmes, quoiqu'elle parût y prétendre. Elle contenait une menace plus qu'une soumission : « Je n'ai pas cherché l'honneur d'être représentant du peuple, parce que je savais les soupçons injurieux dont j'étais l'objet. Je rechercherais encore moins le pouvoir. Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir. » Cavaignac s'indigna que le mot de république n'eût pas été prononcé. Jules Favre, fatigué déjà d'avoir été une fois sans venin, demanda le renvoi au ministre de la justice; d'autres parlèrent de mise hors la loi immédiate. Si les amis du prince n'eussent pas obtenu le renvoi au lendemain, une mesure violente eût été décrétée. Le prince, clairvoyant et maître de lui, comprit son erreur et, sans hésiter, la répara par une nouvelle lettre, dans laquelle il donnait sa démission en exprimant son désir du maintien d'une *République* sage, grande, intelligente. L'orage se calma.

Les tragiques journées de Juin — cette gigantesque guerre civile dans laquelle tant d'héroïsme se dépensa au détriment de notre grandeur — lui parurent la notification providentielle que l'heure écrite avait sonné. Une répression cruelle sévissait contre les auteurs de la sanglante insurrection. Onze mille cinquante-sept individus furent arrêtés. Les fusillades sommaires, les conseils de guerre ne moissonnant pas assez tous les vaincus, on vota « la transportation par mesure de sûreté générale des individus actuellement détenus qui seraient reconnus avoir pris part à l'insurrection (27 juin 1848). » Reconnus! on ne disait point par qui : aucun jugement de n'importe quelle juridiction n'était requis, pas même un interrogatoire sommaire. On était pris, emprisonné, embarqué, transporté, sans que qui que ce soit vous eût expliqué pourquoi ni sur quelles preuves. Plus de quatre mille individus furent ainsi traités; ce n'est que peu après que le chiffre en fut réduit à onze ou douze cents.

Cette loi sauvage répondait cependant à l'exigence publique. Un vent violent de réaction, de colère et de vengeance s'élevait de toutes parts parmi ceux qui s'étaient, sans conviction, montrés ardens à se rallier à la république quand ils avaient peur. C'était alors à qui la maudirait, et, en attendant l'occasion de la renverser, pousserait aux mesures de représailles contre ceux qui l'avaient établie.

Préfet à Marseille, où l'insurrection éclata à la veille de celle

de Paris, je ressentis l'impétuosité de cette poussée mieux que personne. Ayant refusé non seulement de « transporter » mais même de prononcer l'état de siège, je fus publiquement accusé d'avoir été le complice de l'insurrection que je venais de réprimer vigoureusement.

Supposez le prince un simple ambitieux à courte vue. Il se serait jeté dans le courant qui ne cessait de grossir; il se serait présenté au pays les enseignes de la réaction à la main. Si ce n'est au premier moment, cela l'eût irrévocablement perdu. Sa seule force était dans le peuple. Pour les classes bourgeoises et aristocratiques, il ne devait jamais être qu'un relais d'étape, non une solution. Or la dureté, fût-elle justifiée, avec laquelle la république des bourgeois frappait sur les insurgés de Juin, révoltait, par l'attendrissement, même les plébéiens qui n'avaient point participé à l'émeute et les remplissait du désir de la vengeance. Les Médicis durent leur fortune à ce que le premier d'entre eux, Silvestre, se montra compatissant envers les *Ciompi*, les anarchistes du temps, vaincus et pourchassés. La vengeance du peuple, quand il est mécontent d'une république, est toujours d'appeler César.

César sortit de l'ombre et se montra. Sa réserve avait accru l'impatience de ses amis : « On veut vous voir, lui mandait Persigny, on vous demande, on vous appelle, nous vous attendons. » Il posa nettement sa candidature aux élections complémentaires du 17 septembre 1848. Nommé à Paris et dans quatre départemens, il arriva aussitôt et descendit sur la place de la colonne Vendôme, à l'hôtel du Rhin (24 septembre).

Quelques heures avant d'aller prendre possession de son siège, avant d'avoir vu son ancien ami et défenseur Berryer, ou qui que ce soit, sauf le montagnard Joly, il reçut le socialiste Proudhon. Selon son habitude, dans cette entrevue, il écouta plus qu'il ne parla, se montra bienveillant, protesta qu'il n'était pas dupe des accusations dirigées contre les socialistes, et blâma sans détour la politique de Cavaignac au point que le socialiste put, quoique très à tort, se croire presque d'accord avec lui. L'entretien terminé, il se rendit à l'Assemblée en compagnie de Vieillard et de Boulay de la Meurthe. Il s'assit sur les bancs de la gauche, marquant ainsi de quel côté étaient ses préférences. Son élection ne fut pas contestée. Alors il monta à la tribune, et d'une voix ferme, nuancée d'un accent étranger, il dit :

« Après trente-quatre années de proscription, je retrouve enfin ma patrie et mes droits de citoyen. — La République m'a fait ce bonheur : *que la République reçoive ici mon serment de reconnaissance et de dévouement*, et que les généreux patriotes qui m'ont

porté dans cette enceinte soient certains que je m'efforcerai de justifier leurs suffrages en travaillant avec vous au maintien de la tranquillité, ce premier besoin du pays, et *au développement des institutions démocratiques* que le peuple a le droit de réclamer. — Longtemps je n'ai pu consacrer à la France que les méditations de l'exil et de la captivité; aujourd'hui la carrière où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi dans vos rangs, mes chers collègues, *avec le même sentiment d'affectueuse confiance que j'y apporte*. Ma conduite, toujours inspirée par le devoir, toujours animée par le respect de la loi, prouvera, à l'encontre des passions qui ont essayé de me noircir pour me proscrire encore, que nul ici plus que moi n'est résolu à se dévouer à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la République. »

En présence de la réaction maîtresse partout, des transportations sans jugement, de l'état de siège, des suspensions de journaux, de la clameur de haro élevée contre le socialisme, cet appel à une affectueuse confiance, cette affirmation que le peuple avait le droit de réclamer des institutions démocratiques, cette promesse de travailler à l'affermissement de la république, c'était la confirmation du langage intime tenu à Proudhon, la provocation à une entente avec la partie vaincue et persécutée de l'Assemblée. Le prince, loin de se rallier à l'union conservatrice, s'en distinguait. Il affirmait l'ordre, mais un certain ordre, l'ordre dans la révolution et pour elle, non en dehors d'elle et contre elle; l'ordre au profit du régime nouveau, non pour le ramener, autant que possible, au régime ancien. Si les républicains et les socialistes l'avaient compris, et si, par suite, les deux forces de Napoléon et de la république s'étaient fraternellement unies en s'accordant une part équitable, que de complications et de violences nous eussent été épargnées! Mais étroits, sectaires, asservis à des formules vides, quoiqu'ils allassent déjà à la dérive, ils se drapèrent dans leur morgue, et leurs suspicions repoussèrent l'allié puissant qui les eût préservés du naufrage prochain. Au sortir de son entretien, Proudhon avait écrit sur son carnet : « Cet homme paraît bien intentionné. Tête et cœur chevaleresques; plus plein de la gloire de son oncle que d'une forte ambition. Au demeurant génie médiocre, je doute que, vu de près et bien connu, il fasse grande fortune. Me méfier du reste... » La méfiance ne tarda pas à se convertir en une hostilité violente et sans loyauté. A la descente de la tribune, aucun des républicains dont le prince avait réclamé l'affectueuse confiance ne vint à lui; quand il s'assit de nouveau sur leurs bancs, il ne recueillit que sourires malveillans et inquisition narquoise. Cela ne le découragea ni ne l'irrita. Il se montra de temps à autre à l'Assemblée, même dans un de ses comités,

poli, taciturne, également imperturbable devant les déférences prévoyantes et les hostilités imprévoyantes.

Cependant sa popularité, servie par l'habile organisation de Persigny, de Laity, du général Piat et du prince Napoléon, grandissait. Dès que l'Assemblée eut voté l'institution de la présidence malgré les efforts de Grévy auquel cette opposition valut plus tard d'être fait président, le prince devint le candidat obligé. Cavaignac était son seul compétiteur sérieux. En sa personne un peu raide respirait la dignité du commandement et du devoir; sa parole brève, saccadée, au milieu des embarras de l'inexpérience oratoire, abondait en saillies de fierté et d'honneur à la Montluc. Plusieurs de ses proclamations pendant la lutte de Juin ont une véritable beauté de sublime, à l'antique. La défense qu'il opposa aux jacobins et au centre gauche, coalisés contre lui par une commune envie, fut foudroyante et subjugua l'Assemblée tout entière. « Ce diable d'homme, disait en sortant un de ses adversaires dépités, quand il s'agit de lui est capable de tout, même d'avoir du talent. » Reproche injuste : il était capable d'en avoir au profit des autres. Témoin sa défense de son ami Lamoricière, dont on attaquait la présence au ministère : « Je ne m'étonne que d'une chose, c'est qu'il ne soit que le second quand je suis le premier! » Inébranlablement attaché au présent et même à la tradition de la république, il en protégea l'avenir par son influence et par ses votes contre les prétendues réformes du radicalisme, et notamment contre l'une des plus détestables, l'impôt inquisitorial sur le revenu, pure rétrogradation vers l'arbitraire de l'ancien régime ou copie inintelligente d'un expédient de guerre anglais, et d'une des institutions du despotisme prussien. Il avait refusé, malgré le conseil de certains de ses amis, de profiter de l'effarement public pour usurper une dictature personnelle. A tous égards un tel homme était digne de la magistrature suprême.

III

L'élection dépendait du mode selon lequel elle serait faite. Attribuée à l'Assemblée, elle assurait l'avantage à Cavaignac; transportée directement au peuple, elle amenait le triomphe du prince.

Les jacobins eussent trouvé tout naturel que les représentans du peuple employassent leur pouvoir délégué à interdire au peuple l'expression de sa volonté : c'était, à les entendre, la politique prévoyante. Tocqueville ne partagea pas leur avis. Il établit que l'élection par le peuple était la seule qui ne détruisît pas

l'individualité du pouvoir exécutif. Puis, sa voix grêle comme sa personne acquérant une solennité pénétrante, il s'écria au milieu du recueillement de l'auditoire : « Croyez-vous écarter les périls de la République en proclamant pour ainsi dire officiellement que vous doutez des sentimens républicains du peuple? »

Néanmoins l'Assemblée hésitait encore, lorsque Lamartine parut à la tribune. Un silence d'attente remplit l'auditoire. Comment allait-il opiner? On le savait hostile à l'ambition bonapartiste. Sa muse avait été dure au héros de Sainte-Hélène; il n'avait pas salué de son enthousiasme le retour des cendres; récemment encore il disait : « Il y a deux noms auxquels la dictature d'une république ne doit jamais être confiée : en Angleterre, Monk; en France, Bonaparte. » L'émotion égala donc la surprise lorsque, sans s'absorber dans les calculs étroits de l'ambition présente, ne consultant que les intérêts permanens de la vérité, il appuya l'opinion de Tocqueville. Cette abnégation lui fut propice, car jamais il ne déploya d'une envergure plus solennelle ses ailes majestueuses. A ses accens lyriques les plus rebelles se rendirent. Il y a peu d'exemples dans l'histoire des tribunes modernes d'une fascination aussi complète, aussi soudaine : « Quand même le peuple choisirait celui qu'une prévoyance peut-être mal éclairée redouterait de lui voir choisir, n'importe! *Alea jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent. Il faut laisser quelque chose à la Providence! » La cause de l'élection directe par le peuple était gagnée (6 octobre 1848).

Une dernière tentative fut essayée pour empêcher le résultat inévitable. Antony Thouret proposa l'inéligibilité des princes ayant appartenu aux familles régnantes. Il était bien tard pour porter une loi d'ostracisme qu'on n'avait pas osée au début. Cavaignac eut la chevaleresque dignité de s'y opposer. « On dirait, fit-il, que l'Assemblée a voulu mettre un obstacle au choix que la nation était prête à faire, qu'après avoir promis toute liberté au vote du peuple elle a voulu le restreindre. J'ai soif de savoir où est la confiance de la nation. » Le prince protesta en quelques mots : « Je ne prends pas la parole contre l'amendement, j'ai été assez récompensé en retrouvant tous mes droits de citoyen. C'est au nom de trois cent mille électeurs qui, par deux fois, m'ont honoré de leurs suffrages, que je viens désavouer le nom de *prétendant* qu'on me jette toujours à la tête. » L'exclusion ne fut pas prononcée : au contraire la loi de proscription de 1832 contre les Bonaparte fut définitivement abrogée.

Ceux qui n'ont pas vécu en ces jours peuvent blâmer, comme des fautes impardonnables, ces décisions de l'Assemblée consti-

tuante qui permirent l'élection du prince. S'ils avaient senti, comme les contemporains, l'impulsion violente, à chaque heure accrue, qui le portait, ils sauraient qu'aucun acte de violence n'eût dominé alors la passion populaire. La nomination eût-elle été attribuée à l'Assemblée, dès le lendemain, aux élections législatives, le nom du prince, placé en tête de toutes les listes, en dépit de toutes les déclarations d'inéligibilité, eût obtenu la majorité presque partout. Quelle force serait-il resté au pouvoir du général Cavaignac? Il eût fallu supprimer le suffrage universel ou le museler. En ce temps de probité politique, nul ne pensait à le proposer. Tocqueville et Lamartine n'opinèrent pas seulement en honnêtes gens, ils se montrèrent plus encore politiques perspicaces.

Il est rare qu'une assemblée aille avec une inflexible logique au bout du principe qu'elle a adopté, et même qu'elle se défende de reprendre en détail ce qui lui a été arraché en principe. Le peuple, maître de l'élection, devait rester maître de réélire celui qu'il aurait élu. Cependant l'Assemblée décréta que le président ne serait pas rééligible. La constitution nouvelle pouvant, à l'application, révéler des défectuosités, la faculté de reviser devait être facile. On la rendit à peu près impossible en la subordonnant au vote des trois quarts des voix. Au moins eût-il été correct que ces décisions exorbitantes fussent ratifiées par le pouvoir constituant. On s'en garda bien! on craignit que le peuple ne manifestât par un vote négatif sa volonté d'être régi par le prince sous une forme quelconque. Lorsque le député Puységur proposa, conformément aux règles démocratiques, de soumettre l'acte constitutionnel à la sanction nationale, quarante-quatre voix seulement l'appuyèrent au milieu de l'hilarité bruyante d'une majorité revenue aux instincts simoniaques des partis. Parmi ces quarante-quatre fidèles aux principes, on comptait Victor Hugo, Montalembert et mon père. Une constitution, selon le juste décret de la Convention, maintes fois confirmé, n'existe que si elle a été acceptée par le peuple; dès lors la Constitution de 1848 n'a jamais existé en droit, elle n'a été qu'une usurpation.

Cette constitution légale mais illégitime mettait aux prises une assemblée unique désignant des ministres responsables avec un président responsable nommé pour quatre ans. Ni les ministres ni le président n'étaient armés du droit de dissolution. Cet arrangement irrationnel ouvrait un conflit sans issue. « L'institution d'une assemblée unique, écrivait Victor Hugo au *Moniteur*, me paraît si périlleuse pour la tranquillité et la prospérité d'un pays que je n'ai pas cru pouvoir voter une constitution où ce germe

de calamités est déposé (5 novembre). » Montalembert et Berryer votèrent également contre.

Il y avait en outre dans cette constitution un vice plus organique qui n'a pas été signalé. Elle instituait une république parlementaire ; or, République et parlementarisme s'excluent, car la condition du régime parlementaire, c'est l'irresponsabilité du chef de l'État, et sa responsabilité est de l'essence même du véritable régime républicain. Il était sans doute difficile de faire coexister un président responsable et une assemblée unique, moins cependant que de faire marcher d'accord deux responsabilités aussi exigeantes que celle d'un président et celle d'un conseil des ministres. Ceci explique pourquoi on n'établit pas le droit de dissolution. A qui l'eût-on confié ? Au président? mais une dissolution exercée par un chef de gouvernement a toujours un faux air de coup d'État. Le droit de dissolution n'est salutaire que s'il est un attribut purement ministériel ; mais, dans ce cas, les ministres eussent annihilé le président en lui imposant, au nom de leur majorité, un appel à la nation. De toutes parts on se heurtait aux contradictions, aux incohérences, aux impossibilités. On n'avait pas même évité de placer au même moment le renouvellement de l'Assemblée et la réélection du président.

Les conservateurs monarchiques, appelés les hommes de la rue de Poitiers, du nom de la petite rue voisine du quai d'Orsay où se trouvait le local de leurs réunions, n'éprouvaient aucune sympathie pour le prince qui n'avait cessé de combattre leurs gouvernemens et d'en nier la légitimité. Ils ne voyaient en lui qu'une variante autoritaire du démocrate et même du socialiste. Ils avaient songé, au lendemain de la répression terrible de Juin, à se rallier au général Cavaignac, espérant que la nécessité l'amènerait à se livrer à eux. Le général s'y refusa ; on eût voulu qu'il rougît d'être le fils d'un conventionnel régicide ; il répondit qu'il en était fier. On avait espéré le tirer peu à peu hors de la République, il protesta qu'il tenait pour ennemi quiconque la combattrait. On l'abandonna. Le prince de Joinville devenu inéligible, on pensa au maréchal Bugeaud. Le maréchal eût accepté d'être le concurrent de Cavaignac, auquel il reprochait « une conduite sans franchise », mais quoique sa raison ne fût pas entièrement satisfaite par le choix du prince, préférant sa domination à celle de « l'infâme national », il refusa d'engager une lutte qu'il sentait d'ailleurs sans espoir. Restait Thiers qui, lui, s'offrait. Nul ne s'était autrefois prononcé plus catégoriquement contre la République. « On avait vu à l'épreuve, non seulement la république sanglante, mais la République clémente qui voulait être modérée : elle n'était arrivée qu'au mépris. Une république tournait néces-

sairement au sang ou à l'imbécillité (1). » — « On ne change pas la nature humaine par de vains décrets. Quand un pays a toujours vécu en monarchie, que la folie des factions l'a un instant arraché à son état naturel pour en faire une république éphémère, il suffit de quelques années pour inspirer l'horreur de l'anarchie et de moins d'années encore pour trouver le soldat capable d'y mettre un terme (2). » Néanmoins, après Février, le premier étourdissement dissipé, il se convertit au système républicain. « Je ne suis point, écrit-il, un émigré rêvant un passé impossible : j'accepte la république et ne veux d'aucune des trois restaurations possibles. Le temps des rois est passé ! (3) » Toutefois à son adhésion il ajouta ce post-scriptum fort important que la République ne demeurerait pas aux mains des républicains, « gens vulgaires, ignares, inexpérimentés, violens. » « Nous sommes d'avis, dit-il à Panizzi, que la monarchie est impossible aujourd'hui, et nous croirons avoir beaucoup fait si nous pouvons donner au pays une république bien constituée (4). » La république bien constituée était celle dont il deviendrait le président.

A cet effet l'appui des conservateurs lui était indispensable. Il s'appliqua à le gagner. De l'anticléricalisme, il passa à l'ultramontanisme; coryphée inattendu des jésuites, il trouva tout naturel que l'enseignement de la jeunesse fût confié à ceux dont il demandait récemment la proscription; non content de combattre Proudhon et les socialistes avec lesquels il n'avait jamais pactisé, il abandonna les radicaux auxquels il promettait, en 1847, inébranlable fidélité; il défendit contre les uns et contre les autres les principes de bon sens sur lesquels reposent les sociétés, dans de superbes discours à toujours relire.

Malgré ces amendes honorables édifiantes et ces services éminens, les conservateurs ne se décidaient pas à l'adopter. Ils le jugeaient trop peu sûr. S'il avait oublié ses impertinences envers les légitimistes, eux se les rappelaient (5). D'ailleurs, de plus en plus, se prononçait visiblement chaque jour le courant de l'opinion populaire. Les conservateurs se gardaient d'imiter l'aveuglement

(1) Discours du 17 mars 1834.
(2) *Consulat et Empire*, liv. XIX.
(3) 22 mars 1848, lettre au procureur général Borelli.
(4) A Panizzi, 20 mars 1848.
(5) Un exemple entre beaucoup d'autres. *Séance de la Chambre des députés* du 26 janvier 1841. « — *Thiers*. Vous figurez-vous Henri V dans Paris à la tête des armées étrangères ? — *De Larcy* avec vivacité. Il n'y sera jamais. (Rire général.) — *Thiers*. L'honorable M. de Larcy me dit qu'il n'y sera jamais. Cette interruption est digne de ses généreux sentimens que je connais bien. Il ne me reste qu'à faire un vœu, c'est que Henri V soit de cet avis. — *Le duc de Valmy*. Il en est. — *Thiers*. J'ajoute que, en renonçant à cette chance, il est d'autant plus généreux qu'il renonce à la seule que je lui connaisse. (Hilarité bruyante et prolongée.) »

des républicains. Laissant ceux-ci rejeter la force qui s'offrait à eux, ils la recherchaient. A l'exception de quelques obstinés ou de quelques chefs, tels que Berryer, rivés à leur rôle de porte-drapeau, ils se déclaraient en faveur de celui vers lequel s'avançait le succès. Ils se disaient qu'ils seraient moins vaincus en s'associant d'avance au vainqueur, quoiqu'il ne fût pas de leur choix; qu'il leur accorderait au moins des égards; que, s'ils avaient à redouter quelques concessions à des idées abhorrées, ils obtiendraient en retour des garanties sérieuses pour les principes essentiels. Le succès d'un nom dynastique leur semblait un présage de ruine pour la république, et la république renversée, ils se flattaient d'avoir aisément raison du prince et de reconstruire la monarchie.

Thiers comprit et n'insista pas. Après un instant d'hésitation en faveur de Cavaignac, il se décida à adopter lui aussi la candidature du prince Louis. Il m'a conté le petit fait par lequel lui fut rendue sensible la puissance électorale de ce nom. — En ce temps, dans chaque maison un porteur venait chaque jour avec ses seaux d'eau. Thiers, descendant par hasard au jardin par l'escalier de service, se heurte au sien. Il l'arrête. « Ah, vous voilà! causons un peu : eh bien! il va y avoir des élections pour nommer un président; que pensez-vous du maréchal Bugeaud? — Connais pas. — Du prince de Joinville? — Ah! le fils à Philippe! — De Cavaignac? — J'en ai entendu parler. — Et du prince Louis-Napoléon? — Ah! celui-là, fit le bonhomme d'un ton décidé, celui-là je le connais! »

Thiers imagina alors de diviser l'adversaire qu'il renonçait à aborder de front. Il proposa au prince Jérôme de poser sa candidature, et il l'eût soutenu contre le prince Louis. Jérôme ne tomba pas dans le piège où son honneur aurait sombré sans profit : il comprit qu'il serait plus ridicule encore qu'odieux en disputant à l'audacieux de Boulogne et de Strasbourg le droit de relever le nom de Napoléon. Son fils fut également très correct. — Après l'évasion de Ham, il s'était rendu à Londres auprès de son ancien professeur d'Arenenberg. Les deux cousins avaient vécu dans une intimité qui ne fut pas sans quelques difficultés, si l'on en juge par la lettre qu'après la séparation le prince Louis écrivait à Vieillard : « Au fond, ce que je reproche à Napoléon, si toutefois on peut reprocher à un homme ses défauts de nature, c'est d'avoir un caractère indéchiffrable. Il y a des personnes qu'on comprend, qu'on connaît du premier abord. Sympathie ou antipathie, vous savez tout de suite à quoi vous en tenir. Mais Napoléon est tantôt franc, loyal, ouvert, tantôt son cœur semble parler gloire, souffrir, palpiter avec vous pour tout ce qu'il y a de grand

et de généreux, tantôt il n'exprime que sécheresse, rouerie et néant. Que croire? je crois toujours le bien, tant que je n'ai pas de preuves réelles du contraire et, tout en étant sur mes gardes, je ne comprime aucune de mes inspirations de tendresse et d'amitié. Aussi ne puis-je que vous remercier de ne pas l'abandonner (10 décembre 1846). »

Après 1848 les bons rapports entre les cousins n'étaient plus troublés, et le jeune prince appuya fortement le refus de son père. Thiers se résigna à l'inévitable. « Après tout, fit-il, quatre ans sont bientôt passés; mon tour viendra à l'élection prochaine. Jusque-là nous lui donnerons des femmes, et nous le conduirons. »

J'eus aussi dans le même temps une révélation imprévue. J'étais préfet de Chaumont. Aucune passion ne m'aveuglait. Mes sympathies allaient plutôt à Louis-Napoléon. Piétri l'aîné, modeste secrétaire d'un avocat à la Cour de cassation, très lié avec mon père auquel il dut, après le 24 février, sa nomination de commissaire en Corse, nous avait si souvent entretenus du prisonnier de Ham et de ses aspirations qu'il nous avait disposés en sa faveur. Cependant le prince n'était pas mon candidat. Quoique sachant combien étaient nulles les chances de Lamartine, c'est à lui que je réservais mon vote en reconnaissance de la bonté paternelle qu'il m'avait témoignée. Mon ministre Dufaure demandait des informations sur les chances probables de l'élection. Je consultai les maires, les conseillers généraux, les magistrats, les notables. La grande majorité me répondait : « Nous ignorons ce qui se passe ailleurs, mais dans notre département paisible, ami de l'ordre, d'une sage liberté, le succès de Cavaignac nous paraît très probable. » Et je transmettais consciencieusement à Dufaure ces pronostics. Mais voilà que quelques jours avant l'élection je vais faire une tournée dans une commune limitrophe du département de l'Aube. Une tournée impliquait une revue de la garde nationale. Après la revue je montais sur une table et j'adressais à la foule une allocution. Cela amusait beaucoup ces calmes Champenois qui n'étaient pas habitués à ces façons préfectorales. Aussi, lorsqu'on m'annonçait quelque part, ils accouraient en grand nombre et ceux qui étaient dépourvus de fusil mettaient leur parapluie au port d'armes afin d'être aussi passés en revue. Ce jour-là, la foule était plus considérable, car on était venu aussi par curiosité du département voisin. Mon allocution finie, s'élève d'abord un cri de : « Vive le préfet! » aussitôt couvert par le cri bien autrement formidable et prolongé de : « Vive Napoléon! vive l'Empereur! » C'était le : « Ah! je le connais » du porteur d'eau. Quelques jours après, Louis-Napo-

léon réunissait presque l'unanimité des voix, et j'eus grand'peine à empêcher qu'on ne brûlât les maisons de ceux qui s'étaient prononcés contre lui.

Dans un tel état de l'esprit populaire, le prince n'était obligé à aucun manifeste, on ne lui en demandait pas. Il suffisait de mettre son nom sur une affiche. Ce nom avait le privilège unique, par lui-même, indépendamment de tout commentaire, en restant le symbole de la gloire nationale, de donner deux certitudes en apparence contradictoires, mais également nécessaires : l'attachement aux principes démocratiques et le ferme maintien de la sécurité sociale. Nonobstant, le prince se crut obligé à un manifeste de candidat. Il le rédigea avec une habileté supérieure et d'un style impérial. Dans cette œuvre bien équilibrée il y avait un mot d'espérance pour toutes les catégories de citoyens. Il promettait aux effrayés, de ne reculer devant aucun sacrifice pour défendre la société si audacieusement attaquée, de rétablir l'ordre, la confiance, le crédit, les finances; aux catholiques, la protection de la religion, la liberté des cultes et de l'enseignement; aux libéraux, de restreindre dans de justes limites le nombre des emplois qui dépendent du pouvoir et font d'un peuple libre un peuple de solliciteurs, d'éviter cette tendance funeste qui entraîne l'Etat à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire mieux que lui, et de préserver la liberté de la presse des deux écueils qui la compromettent toujours, l'arbitraire et la licence. Aux pacifiques, il montrait la paix comme le plus cher de ses désirs. La France dans sa première Révolution n'avait été guerrière que parce qu'elle avait été forcée de l'être; aujourd'hui qu'elle n'était pas provoquée, elle pouvait consacrer ses ressources aux améliorations intérieures et, tout en maintenant les lois fondamentales qui font la force de notre organisation militaire, alléger et non aggraver le fardeau de la conscription. Aux patriotes, il donnait l'assurance qu'en étant pacifique, sa politique serait résolue, une grande nation doit se taire ou ne pas parler en vain. A l'armée, il promettait de veiller au présent et à l'avenir non seulement des officiers, mais aussi des sous-officiers et des soldats, et de préparer aux hommes qui ont servi longtemps sous les drapeaux une existence assurée. Au peuple des travailleurs il faisait espérer la diminution des impôts les plus onéreux, l'encouragement en France et en Algérie des entreprises pouvant donner du travail aux bras inoccupés, des institutions de prévoyance pour la vieillesse, toutes les améliorations enfin qui tendent non à ruiner le riche au profit du pauvre, mais à fonder le bien-être de chacun sur la prospérité de tous. Aux vaincus, il ouvrait des perspectives de clémence : sa république serait généreuse et aurait

foi dans son avenir. Lui qui avait connu l'exil et la captivité, il appelait de ses vœux le jour où la patrie pourrait sans danger faire cesser les proscriptions et effacer les dernières traces de nos discordes civiles. Enfin il faisait appel, sans distinction de partis, à tous les hommes que recommandent leur haute intelligence et leur probité. Le point essentiel du manifeste était celui relatif à ses vues d'avenir. Il était ainsi conçu : « Je me dévouerai sans arrière-pensée à l'affermissement d'une république sage par ses lois, honnête par ses intentions, grande et forte par ses actes. Je mettrai mon honneur à laisser, au bout de quatre ans, à mon successeur le pouvoir affermi, la liberté intacte, un progrès réel accompli. »

A la veille de l'élection, dans une lettre adressée au nonce, le prince prit un engagement spécial à l'égard du pape. Il affirma « que le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église était intimement lié à l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. »

Le message rédigé, le prince le soumit à plusieurs personnages politiques, parmi lesquels Thiers et Émile de Girardin, rédacteur en chef d'un des journaux les plus répandus, *la Presse*, qui, en haine de Cavaignac, par lequel il avait été emprisonné aux journées de Juin, soutenait ardemment la candidature bonapartiste. Thiers, surpris de ce langage nouveau auquel il eût préféré ses finasseries habituelles, n'approuva pas. Le passage sur la République généreuse provoqua surtout sa critique : c'était une promesse d'amnistie, et au lendemain des journées de Juin il la croyait dangereuse. D'autres s'élevèrent contre la phrase sur le pouvoir restitué au bout de quatre ans : « Effacez, effacez, prince, dirent-ils, pourquoi prendre un engagement ? — Qu'en pensez-vous ? dit le prince en se retournant vers Girardin. — Si vous êtes résolu à tenir la promesse, répondit celui-ci, maintenez-la, sinon effacez. » Le passage fut maintenu : en effet, le prince était alors fermement résolu à observer sa promesse.

Un autre conseil de Thiers n'eut pas meilleure fortune. L'élection n'étant pas douteuse, il demanda au prince quel costume il prendrait quand il serait président : un costume civil ou un costume militaire ? « Celui du Premier Consul ou quelque chose d'approchant serait très bien, ajouta-t-il. — Probablement, répondit le prince, je choisirai entre l'uniforme de général de la garde nationale ou de l'armée. — Mais alors, fit Thiers, comment voulez-vous que nous fassions, moi ou tout autre, quand nous serons appelés à vous succéder ? Croyez-moi, prince, prenez l'habit du Premier Consul. » Le président choisit l'uniforme de la garde nationale. Une telle insubordination l'acheva dans l'esprit de Thiers. L'illustre homme d'État ne distinguait les hommes que par la

nature de leur déférence à son égard. Opinait-on comme lui, on était un esprit distingué. Ne le suivait-on pas, on n'était qu'un imbécile. Et, à tout propos, on s'élevait ou l'on dégringolait d'une catégorie à l'autre. Le prince n'échappa pas au criterium habituel. « Je l'ai beaucoup étudié de près et de loin, dit Thiers à lord Malmesbury et à bien d'autres, c'est un homme absolument nul. »

Le suffrage universel ne pensa pas de même. On le gorgea de discours, de biographies, d'apologies, de recommandations en faveur de Cavaignac. Il les reçut et ne les lut pas. Le général, du reste, désirait la présidence, mais, droit et désintéressé, il aimait mieux ne pas l'obtenir que d'y monter en se diminuant. Quoique maître du gouvernement, — je le sais puisque j'étais un de ses préfets, — il n'eut recours à aucune pression incorrecte. Aucune liberté ne fut violée; aucune indépendance menacée. Les outrages qui abreuvèrent son concurrent furent l'œuvre du parti ardent, sans scrupules, qui servait sa candidature. De même on ne saurait attribuer au prince les attaques indignes qui ne furent pas épargnées au général. Un ouvrier vint lui apporter une pierre lithographique sur laquelle Cavaignac était représenté en bourreau massacrant des vaincus. « Combien, demanda le prince, voulez-vous de cette pierre? » L'ouvrier fixe le prix; le prince paie, puis se fait apporter un marteau et la met en pièces.

Aucun scrutin n'est plus instructif que celui du 10 décembre 1848. Si l'assemblée, issue du suffrage universel tout récemment, eût été chargée d'élire, Cavaignac aurait réuni au moins les deux tiers des suffrages et l'autre tiers se fût reporté sur Ledru-Rollin. Le même suffrage universel directement consulté n'accorda que un million 434 226 voix à Cavaignac, 370 119 à Ledru-Rollin, 17 910 à Lamartine, et cinq millions 434 226 à Louis-Napoléon. Preuve désormais irrévocablement acquise à la science politique que le vote des représentans n'exprime nullement la véritable pensée constituante d'un peuple et que, selon la thèse de Rousseau, la souveraineté dans ce qu'elle a de primordial ne peut être déléguée qu'en s'anéantissant. A quelque moment depuis 1815 qu'on eût directement consulté le peuple, il eût répondu comme il le fit le 10 décembre 1848, et cependant les assemblées ne cessaient de proscrire les Napoléon.

Après l'élection le vainqueur et le vaincu remplirent noblement leur devoir. Pendant qu'on lisait les dépêches apportant la nouvelle de la défaite à l'hôtel du général Cavaignac, le colonel Charras s'approche vivement du général et lui dit à mi-voix : « Tu vas résister. — Quoi! répond Cavaignac, tu veux que je manque à ma parole? — Mais nous, nous résisterons. — Non, vous ne

résisterez pas, je saurai vous en empêcher. — Mais tu perds la république! — Il est possible qu'elle succombe; mais elle se relèvera, et elle serait perdue à jamais si celui qui la représente se révoltait contre le vœu du pays (1). »

Le 20 décembre, le prince ayant reçu des menaces d'assassinat, se rendit à l'Assemblée escorté de quelques amis. Dès que le rapport sur l'élection eut été lu, il monta à la tribune. En habit noir, portant le grand cordon de la Légion d'honneur, il jura, « en présence de Dieu et devant le peuple français représenté par l'Assemblée nationale, de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible, et de remplir tous les devoirs qui lui sont imposés par la constitution. »

Ce serment constitutionnel était d'obligation. Le prince lui donna un caractère volontaire par des déclarations spontanées et explicites. « Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future. Mon devoir est tracé, je le remplirai en homme d'honneur. Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi. » Il termina par un hommage à son prédécesseur : « La conduite de l'honorable général Cavaignac a été digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité du chef d'un État. »

Ces paroles prononcées, le président monta vers le banc où était assis le général et lui tendit la main. C'était la seconde avance publique qu'il faisait aux républicains. Le général surpris laissa prendre sa main plus qu'il ne la donna. Le soir, le prince envoya l'un de ses amis, Heckeren, lui offrir le grand cordon : il le refusa.

Depuis son entrée dans la vie active, avant comme après Strasbourg et Boulogne, devant ses complices comme devant ses juges, dans ses professions électorales et dans ses discours à la tribune, Louis-Napoléon répudiait le rôle de prétendant. En aucune circonstance il ne se réclama des droits héréditaires préexistans : il ne voulait rien devoir qu'à la souveraineté populaire. Non seulement il ne manifestait aucune aversion contre la république, mais il annonçait, et très sérieusement, l'intention d'en consolider l'existence. Pourquoi ne l'avoir pas aidé à remplir ses engagemens en les acceptant comme sincères? Pourquoi n'avoir pas facilité son effort? Pourquoi ne l'avoir pas encouragé à placer ses idées personnelles au-dessus de sa tradition? Pourquoi n'avoir répondu à sa bonne volonté que par une hostilité

(1) Ce fait vient d'être révélé par M. Ch. de Lacombe dans son intéressante *Vie de Berryer*, t. II, p. 580.

violente ou des soupçons? La confiance embarrasse plus que la défiance. Il est imprudent de prêter à quelqu'un des arrière-pensées qu'il n'ose confesser ou qu'il désavoue. On ne les conjure pas ainsi, on les provoque, on les facilite et parfois on les impose.

IV

Voilà le prince Louis-Napoléon installé à l'Élysée dans sa Présidence. Comment y trouva-t-il la France et l'Europe?

En France, l'inquiétude qui avait précipité l'esprit public dans la réaction après les journées de Juin s'était aggravée de la crainte toujours présente d'un retour aux calamités dont on était à peine délivré. Le parti vaincu derrière les féroces barricades, loin de se résigner à sa défaite, proclamait bruyamment son espérance d'une prochaine revanche. Ses fureurs s'étaient accrues en proportion inverse de ce que ses forces avaient perdu. « L'élection du prince, a dit Lamartine, fut une affirmation inconsciente de l'hérédité. » Peut-être! Mais elle fut certainement le recours à une dictature vigoureuse et incontestée, protection contre les menaces futures. On était fatigué des libertés auxquelles on avait paru attacher tant d'importance autrefois; les discours de tribune étaient devenus aussi odieux que les articles de journaux; le plus grand nombre soupirait après le jour où la tribune serait muette et la presse muselée, et la seule liberté qui parût encore précieuse, était celle de se délivrer de la basse domination des comités radicaux et des politiciens démagogiques.

En Europe, la situation n'était pas moins critique. Ici il est indispensable d'insister, car, de même que de l'effervescence internationale était sortie l'étincelle qui avait allumé la révolution de Février, de la réaction européenne devait venir l'encouragement et peut-être la nécessité de la réaction en France. La commotion produite par la révolution de 1848 avait été bien plus générale que celle dont la révolution de 1830 avait été le signal. Par une coïncidence de justice, c'était à Vienne, le chef-lieu de la politique de la conquête, que le triomphe de la politique des nationalités avait opéré sa première explosion (13 mars). A l'approche du danger, l'empereur d'Autriche, conformément à la coutume royale, abandonnait son fidèle serviteur, de même que Louis-Philippe avait abandonné Guizot. Le chef du parti du repos ne tenta pas plus que ne l'avait fait Guizot de lutter contre cette défaillance irrémédiable. « J'ai combattu, dit-il, avec constance pendant un ministère de près de quarante ans. Mes efforts ont été vains, et, ne sachant ni nager entre deux eaux, ni dans une

eau qui ne convient pas à mes facultés, je me retire de la scène. » Il ajouta en remettant sa démission entre les mains de l'archiduc Louis : « Si les empereurs disparaissent, c'est lorsqu'ils désespèrent d'eux-mêmes. » Peu après il était obligé de quitter Vienne et de traverser en fugitif, presque en malfaiteur, cette Allemagne qu'il avait si longtemps conduite en maître. Il rejoignait Guizot à Londres, où Palmerston les reçut tous les deux avec une narquoise courtoisie. Selon la coutume logique, le soulèvement contre le ministre était bientôt suivi de la rébellion contre le souverain ; une révolution éclata à Vienne, et la famille royale dut se réfugier à Inspruck (15 et 26 mai).

De Vienne, le mouvement se propagea jusqu'aux extrémités de la monarchie. En Hongrie, le meneur éloquent du parti radical obtenait de la Diète une sommation à l'empereur de transférer la Diète de Presbourg à Pesth, d'accorder la garde civique, un ministère hongrois responsable devant la Diète (17 mars). La sommation est accueillie. Batthyany forme le premier ministère hongrois (23 mars). Malgré la violente lutte qui avait séparé Szechenyi, chef de l'opposition constitutionnelle, et Kossuth, coryphée du parti révolutionnaire, Batthyany les réunit dans son ministère, et il demande à Deak, qui en combattant les idées de Kossuth avait été le modérateur des colères de Szechenyi, d'entrer aussi dans son gouvernement afin d'y continuer son rôle de conciliateur. Malgré sa vive répugnance, Deak se décide à occuper le ministère de la justice. Il s'y signalait aussitôt par l'élaboration d'un remarquable code pénal.

La Bohême ne restait pas tranquille. Conduite par Palacky, elle réclame un ministère responsable siégeant à Prague ; elle s'oppose à une fusion quelconque avec l'Allemagne. l'Autriche ne doit pas se faire allemande ; il faut qu'elle reste une confédération de peuples, slaves surtout, faisant tête au panslavisme russe. « De tous les peuples situés au sud de l'Europe orientale, il n'en est pas un seul qui puisse résister à l'envahissement des Russes, si un lien vigoureux ne les unit en faisceau. La grande artère de ces peuples, c'est le Danube ; la puissance chargée de régir cette confédération ne saurait donc s'éloigner de ce fleuve sans s'affaiblir elle-même et compromettre sa tâche. »

Milan aussi s'était insurgé. Après cinq journées de lutte (18, 19, 20, 21, 22 mars), le maréchal Radetsky évacuait la ville, puis la Lombardie. Venise se proclamait en république sous la direction de Manin, délivré de sa prison par le peuple (22 mars). Parme et Modène l'imitaient, Brescia se soulevait.

Palmerston dissuade Charles-Albert d'aller au secours de la Lombardie, le pousse à se rapprocher de l'Autriche afin d'aviser

à une défense commune contre une descente agressive de la France toujours à redouter. Il mande à Vienne un envoyé spécial chargé d'offrir tous les encouragemens, sauf ceux des armes, dont l'Angleterre n'est jamais prodigue. Il l'engageait, quoi qu'il arrive, à s'arrêter à la frontière du Piémont.

Mais l'exaltation des esprits avait augmenté à Turin; Gênes menace de se séparer; des députations lombardes déclaraient que, si le roi n'arrive pas, la république sera proclamée à Milan; on annonce l'apparition prochaine de Mazzini. Charles-Albert hésite parce que l'Angleterre le retient et parce qu'il est de sa nature d'hésiter. Pendant un jour ou deux, on put craindre qu'il ne se montrât comme autrefois le roi *Tentenna*. Alors, Cavour avait prononcé une seconde fois le mot décisif. Désolé d'abord de la révolution de Février qui interrompait le mouvement libéral dont il attendait des résultats certains (1), il s'était vite repris et, de même qu'il avait été la voix du peuple en disant : Constitution, il le fut encore en criant : Guerre!

« L'heure suprême a sonné pour la monarchie sarde, dit-il à Charles-Albert, l'heure des fortes délibérations, l'heure de laquelle dépendent les destinées des empires et des peuples. Le doute, les retards, les hésitations ne sont plus possibles. En ce moment l'audace est la vraie prudence, et il y a plus de sagesse dans la témérité que dans la circonspection. Une seule voie est ouverte pour la nation, pour le gouvernement, pour le roi : la guerre! la guerre immédiate, sans retard. Une seule politique est à suivre, non la politique des Louis-Philippe et des Guizot, celle des Frédéric, des Napoléon, des Charles-Emmanuel, celle des résolutions audacieuses. L'Angleterre, dit-on, a protesté et menacé notre pays de sa colère si le Tessin est franchi. Mais en présence des événemens de Milan, quand l'heure de la libération de l'Italie a sonné, quand les peuples s'avancent impatiens contre l'étranger, s'arrêter devant les protestations de l'Angleterre serait lâcheté, ce serait une politique misérable qui *couvrirait d'ignominie la nation et ferait peut-être crouler le trône antique de la monarchie de Savoie au milieu de l'indignation des peuples frémissans* (2). L'Angleterre cessera d'être notre alliée, elle nous abandonnera à notre destinée. Qu'importe! Nous n'avons pas eu, quant à nous, l'illusion de croire que l'Angleterre deviendrait la future libératrice de l'Italie. Nous avons toujours pensé que la conservation de la puissance autrichienne était dans les visées de sa politique, et si ses intérêts étaient compromis nous ne serions point surpris de voir lord Palmerston et lord John Russell serrer la main de

(1) Discours au Sénat, 16 décembre 1852.
(2) Ces mots sont soulignés dans l'article.

Metternich encore dégouttante du sang polonais et italien. Mais nous sommes convaincus que le peuple anglais ne recommencera pas la terrible histoire des guerres de la Révolution pour empêcher la libération de l'Italie (1). »

Charles-Albert écouta ce fier et prévoyant langage. Il ne s'arrêta pas aux remontrances de Palmerston et il passa le Tessin, l'écu de Savoie superposé sur la bannière tricolore italienne (25 mars). « Je viens, dit-il aux Lombards, vous apporter l'aide que le frère attend du frère et l'ami de l'ami. Je seconderai vos justes désirs, me confiant au secours de ce Dieu qui est visiblement avec vous, de ce Dieu qui a donné Pie IX à l'Italie et l'a mise en état *di fare da se.* »

La cour d'Angleterre, dont les sympathies autrichiennes n'étaient pas dissimulées, exprima un violent mécontentement de ce qu'on n'eût tenu aucun compte des recommandations officielles de ses ministres. « Le Piémont, dit le prince-consort, a fondu sur la Lombardie comme un voleur. » La cour de Russie ne se montrait pas moins indignée; Nicolas envoyait ses passeports au légat sarde à Saint-Pétersbourg et rappelait le sien de Turin.

L'initiative de Charles-Albert, fanatise les peuples et entraîne leurs princes. Charles-Louis de Bourbon, venu récemment de Lucques à Parme, accorde les libertés constitutionnelles et se place sous la tutelle de Charles-Albert. Léopold de Toscane se déclare prêt à favoriser le mouvement national Le ministère libéral de Naples promet 40 000 hommes et en dirige plus de 20 000 vers le Pô. Les troupes pontificales s'avancent dans la même direction. La Sicile se révolte à l'exemple de Palerme; un parlement s'y réunit, déclare déchue la dynastie bourbonienne, adopte la forme monarchique et se réserve d'appeler un prince italien au trône après avoir achevé la Constitution (13 avril).

L'Allemagne, excitée par les événemens de Vienne, n'était pas dans un état d'effervescence moindre. L'anarchie s'était répandue sur les trois quarts de son territoire. A Munich, le peuple chasse Lola Montes et force le vieux roi à abdiquer. Dans tout les États du Sud, les chefs de l'opposition deviennent ministres. Hambourg, Brême, Lubeck, changent leurs constitutions. Cinquante hommes politiques se réunissent à Heidelberg (5 mars). Les plus pressés, Hecker et Struve, proposent de déclarer incontinent la république, Henri de Gagern propose l'empire. La majorité ne suit pas, et charge une commission de préparer la réunion d'un parlement à Francfort (11 mars). Cette commission convoque un pré-parlement pour le 30 mars. La Diète, entraînée et espérant retenir son pou-

(1) *Risorgimento*, 22 marzo 1848.

voir par des condescendances, place au-dessus du palais fédéral le drapeau national noir, rouge et jaune. La turbulence du corps germanique gagne les duchés, exalte la double prétention toujours grondante, celle des Danois d'englober le Sleswig et de s'avancer jusqu'à l'Eider, celle des Allemands de germaniser même le Sleswig et de s'étendre jusqu'à la Kœnigsau, et produit à Copenhague une agitation populaire de laquelle sort le ministère unitaire de Moltke, et à Kiel un soulèvement qui se termine par la constitution d'un gouvernement provisoire sous la présidence du duc d'Augustenbourg.

En Prusse l'agitation avait été particulièrement grave. Berlin, malgré la fidélité proverbiale du peuple prussien à son roi, n'échappe pas à la contagion. Dès le 15 mars, des barricades s'élèvent. Le roi aussitôt flatte le désir de l'unité, supprime la censure, convoque le Landtag uni. Il s'ensuit une manifestation de gratitude (19 mars) qui bientôt, sous l'impulsion de meneurs occultes, tourne à la défiance, à la colère, puis à la demande du retrait des troupes. Les dragons s'avancent pour nettoyer la place du palais : deux coups de feu partent, l'un par la maladresse d'un soldat, l'autre par le coup d'un ouvrier sur le chien d'un fusil. Quoique personne n'ait été blessé, la foule se disperse en criant : Trahison ! Deux cents barricades s'élèvent. Un combat de huit heures s'engage autour du palais, dans la ville ; les troupes ont partout l'avantage ; mais vers minuit le roi, qui depuis le commencement de cette lutte, tantôt pleurait, tantôt tombait dans une sombre apathie, ordonne, malgré la vive opposition de son frère le prince Guillaume, de ramener les soldats dans les casernes. Cette retraite s'opère sous les huées de la foule ; le commandant irrité, n'ayant plus le droit de combattre, prend sur lui d'ordonner l'évacuation de la ville. La révolution demeure la maîtresse à Berlin comme elle l'avait été à Vienne.

Pour lui obéir, le roi nomme un ministère libéral sous Henri d'Arnim, homme d'esprit et de vigueur, et renvoie en Angleterre son frère et héritier, odieux au peuple. Le 21 mars il subit enfin le dernier degré de l'humiliation. Une foule d'hommes et de femmes vient déposer sous les fenêtres de son palais, face découverte, les morts ensanglantés tués par ses soldats. Tandis que l'hymne des funérailles est entonné par les femmes et les jeunes filles vêtues de deuil, on l'appelle au balcon. Il y vient, s'incline en signe d'expiation devant ces cadavres ; sa femme en pleurs, est à ses côtés, elle s'évanouit, et il l'emporte dans ses bras.

Les jours suivans, pour se tirer d'embarras, il déclare dans une proclamation « que le salut de l'Allemagne était dans une union étroite des peuples et des princes, sous une direction

unique, qu'il prendrait lui-même cette direction, qu'une assemblée des États en Prusse et un parlement général allaient être réunis immédiatement pour réaliser cette union. La Prusse se lève désormais en Allemagne. » Il flatte la passion publique par tous les moyens, parcourt les rues de Berlin avec ses ministres, portant les couleurs nationales. Pour calmer l'insurrection chez lui, il va la secourir chez les autres. Le roi de Danemark, secondé par l'élan unanime de son peuple, allait disperser le gouvernement provisoire de Kiel; le roi de Prusse envoie du renfort à la révolte aux abois, espérant que ses troupes récolteront sur l'Eider les lauriers qu'elles n'ont pu gagner sur la Sprée. Il concède à la Pologne l'organisation nationale du grand-duché de Posen, sous la seule condition que les Polonais s'abstiendraient de toute agression contre la Pologne russe. Il ordonne la mise en liberté de Mierolawski, alors sous la menace d'une accusation capitale.

L'état d'anéantissement provisoire de la force autrichienne et prussienne laissait le champ libre au *pré-parlement* des professeurs et des journalistes. Vainement la Diète essaie-t-elle de s'associer à son action, il la repousse : l'établissement de la constitution allemande doit être réservé à l'Assemblée constituante, sauf à celle-ci à consulter les cabinets. Cette assemblée est élue, selon la récente loi française, par le suffrage universel direct, à raison d'un député par cinquante mille habitans; elle se réunit dans l'église de Saint-Paul à Francfort; et en attendant le vote de la constitution, elle établit un pouvoir central provisoire qu'elle confie à l'archiduc Jean d'Autriche (28 et 29 juin).

La fièvre avait gagné jusqu'aux petits États : Neuchâtel s'insurge. A Bucharest quelques jeunes gens exaltés, venus de Paris, improvisent une insurrection contre l'hospodar Bibesco, oubliant que ce prince éclairé avait affranchi les esclaves, préparé l'union des deux principautés, l'émancipation des paysans et défendu en patriote inébranlable l'indépendance de son pays (11 juin). Bibesco, prévoyant les malheurs inévitables de cette révolte inconsidérée, abdique (14 juin) ; un gouvernement provisoire s'installe et appelle aux armes la Bukovine, la Transylvanie, la Bessarabie, et rêve d'un empire roumain.

Les gouvernemens stupéfaits autorisaient ou laissaient faire. On eût dit vraiment arrivé le jugement dernier de l'ancien monde.

Les révolutionnaires crurent un moment qu'ils allaient entraîner l'Angleterre dans leur sarabande infernale. L'Irlande recommence ses agitations. Des bandes de perturbateurs parcourent les rues de Londres en brisant les vitres. A Glasgow, près de cinq mille hommes pillent les boutiques des orfèvres. A Edimbourg, à Newcastle, à Manchester, ont lieu des tentatives de désordres.

Enfin le chef des chartistes, O'Connor, convoque cent cinquante mille hommes aux abords de Londres, afin de se rendre à la Chambre des communes, avec une pétition monstre. Mais là ni le gouvernement ni la nation ne perdent le sang-froid. Des milliers de citoyens, s'inscrivent en qualité de constables volontaires marchant à côté de la force civique régulière et de l'armée. Ce déploiement de patriotisme anéantit le chartisme. A peine vingt-trois mille hommes se trouvèrent au rendez-vous. Dans le cortège on en compta dix-sept mille seulement, qui se dispersèrent devant le pont de Westminster, à la première sommation de la police. Albion demeura immobile sur ses ancres solides.

V

A chacun de ces ébranlemens, Palmerston craignait que, malgré la bonne volonté de Lamartine et ses efforts pour la retenir, la nation française, excitée, débordant sur l'Europe, ne se précipitât sur la Belgique ou sur le Rhin. La perspective d'un secours en Italie l'inquiétait aussi. Contrairement à l'opinion des ministres anglais, et quoiqu'il se fût porté lui-même garant, en 1847, de la domination autrichienne en Lombardie, il considérait « que les Autrichiens n'ont rien à faire en Italie et n'ont aucun droit d'y être, que leur titre étant fondé sur la force pouvait être annulé par la force (1). » Il eût aimé à voir toute l'Italie septentrionale unie en un seul royaume comprenant le Piémont, Gènes, la Lombardie, Venise, Parme et Modène, Bologne et plus tard la Toscane, qui aurait eu la force de s'interposer entre la France et l'Autriche. Il ne cachait pas son contentement de la chute du parti du repos. « Metternich avait toujours été jaloux de tout talent, de toute connaissance chez les individus et de toute vie dans les peuples et les nations. Il avait réussi pendant un temps à barrer et à arrêter le cours du progrès humain. La merveille, c'est, non pas que la pression prolongée ait enfin rompu la digue et inondé le pays, mais que ces entraves artificielles aient produit une aussi longue stagnation (2). »

Cependant il avait osé se prononcer ouvertement en faveur de Charles-Albert, dans la crainte de favoriser nos velléités guerrières. Il était obsédé par cette idée. Il veillait de tous les côtés à la fois afin qu'on ne nous fournît aucun prétexte plausible d'intervention. Il avait d'abord conseillé à l'Autriche de modifier son système de compression en Lombardie et de prévenir la révolte par des institutions libérales. La révolte déchaînée, il avait

(1) A lord Ponsonby, 31 août 1848.
(2) A lord Normanby, 31 mars 1848; à Léopold, roi des Belges, 15 juin 1848.

insisté pour qu'elle en limitât le champ par la cession de la Lombardie « plutôt que, en vue de succès douteux et d'opérations militaires incertaines, de courir le risque d'amener une armée française dans le nord de l'Italie (1). » Il suppliait la Prusse de ne pas se mêler de la lutte du Sleswig-Holstein, de ne pas nous inspirer la tentation du Rhin, pendant qu'elle marchait sur Kiel. « Le possesseur de la Prusse rhénane, écrivait-il à Berlin, devrait hésiter avant de donner l'exemple d'une intervention armée entre un souverain et ses sujets (2). »

Il ne nous embrassait très fort que pour mieux nous surveiller et nous retenir par l'étreinte de ses bras amicaux. Quoi qu'on lui dît, comme Royer-Collard et les oracles politiques du temps, il était convaincu que les grandes républiques sont nécessairement agressives. Preuve nouvelle des erreurs de jugement produites chez les hommes les plus intelligens par une connaissance inexacte de l'histoire. Si Palmerston l'avait vraiment connue, il se serait rappelé que notre première république n'avait pas été agressive, qu'elle avait été obligée de se défendre contre l'agression britannique, que bien loin de désirer la guerre, les républiques la redoutent, sachant qu'elles sont à la merci du premier général sacré par la victoire. La gloire était le cauchemar de nos républicains, et c'est surtout par frayeur d'être de nouveau confisqués par elle, qu'ils étaient pacifiques.

Le gouvernement provisoire cependant ne justifiait aucune des alarmes de Palmerston. Malgré les encouragemens que les cataclysmes européens donnaient à une politique de propagande révolutionnaire, il s'en abstenait et il désavouait toute pensée d'agrandissement pour nous-mêmes.

En thèse générale, Lamartine était convaincu « que l'alliance russe c'est le cri de la nature, la révélation des géographies, l'alliance de guerre, l'équilibre de paix ». Néanmoins, soit pour ne pas froisser les sympathies polonaises de notre pays, soit pour faciliter un rapprochement de principes et d'intérêts avec l'Allemagne, soit pour prouver que la nouvelle république n'entendait pas agiter le monde à notre profit, il rechercha l'alliance qui est pour nous celle des mains fermées et des pieds immobiles, celle de l'Angleterre. Afin de gagner les bonnes grâces du gouvernement anglais, il se dégagea, sans patriotisme et sans dignité, dérogeant à l'élévation habituelle de son caractère, des colères qu'avaient suscitées les mariages espagnols. Persistant contre la justice à ne voir qu'une bonne affaire de famille dans ce qui avait été un véritable succès national, il déclarait à tort

(1) A Léopold, *ibid.*
(2) A Westmoreland, à Berlin, 6 avril 1848.

qu'une question de guerre avait été posée, non par la France républicaine, mais par la dynastie déchue; le danger suscité par cette ambition personnelle avait disparu avec elle.

Il fit plus : il encouragea par l'indifférence de son abstention une tentative anglaise de châtier nos amis d'Espagne. Palmerston, sans consulter ni le chef de son cabinet Russell, ni le conseil, expédia à Bulwer une dépêche qui, au mépris du respect dû à une puissance indépendante, contenait des critiques déplacées sur l'administration intérieure du gouvernement espagnol. Le ministère espagnol renvoya la dépêche offensante à Bulwer; puis, un désaveu de Londres n'étant pas survenu, il renvoya Bulwer lui-même. A la nouvelle de cet affront, la consternation fut grande à la cour, dans le cabinet et dans le Parlement (24 mai 1848); Palmerston crut tenir sa vengeance : il réclama des représailles promptes et décisives. Mais les membres du conseil, qui n'avaient pas été consultés sur une démarche, à leur avis, déplorable, ne voulurent ni se rendre solidaires, ni persévérer. Bulwer désavoué fut envoyé en Amérique.

En Sicile Lamartine ne s'était pas montré moins complaisant. Palerme s'était soulevée à la veille même du 24 février. Le roi de Naples considérait comme un encouragement à la révolte la présence des navires de guerre anglais dans les eaux de Sicile, et demandait en confidence l'envoi de navires de guerre français, afin de contre-balancer l'influence de la flotte anglaise. Lamartine, au lieu d'accueillir la suggestion, ou du moins de la garder pour lui, s'était hâté d'en informer l'ambassadeur anglais à Paris.

Vis-à-vis de l'Allemagne, la politique de Lamartine avait été respect, sympathie, inviolabilité. Il ne négligeait pas non plus de rassurer la Russie. La République ne voulait pas commencer par des sacrifices humains; elle ne voulait pas avoir une lâcheté ou un remords dans les fondemens de sa politique de paix avec le monde. Aussi déclarait-elle à voix haute que la première condition d'une alliance avec la Russie et de sa solidité était que la Pologne usurpée, opprimée, sans nationalité propre, sans indépendance civile, religieuse, ne s'élève pas entre elle et nous. Mais elle ne méditait pas une guerre contre les trois co-partageans de la nation démembrée, c'est des puissances elles-mêmes, solidaires et garantes des traités de 1815, qu'elle attendait, qu'elle sollicitait le retour au droit et à la justice.

En conséquence le gouvernement provisoire n'avait pas encouragé la révolte des Polonais et des Irlandais. Les rassemblemens que quelques démagogues organisèrent pour faire violence à sa sagesse, à la frontière belge, à Strasbourg contre Bade, à

Lyon contre la Savoie, furent désavoués, contenus et dispersés.

Ce n'est qu'à l'égard de l'Italie que Lamartine eût voulu adopter une politique d'intervention armée. Dans une conversation privée, il dit à Mazzini de passage à Paris : « L'heure a sonné pour vous, j'en suis tellement convaincu que les premières paroles dont j'ai chargé mon envoyé ont été : « Saint Père, sachez que vous devez être président de la « république italienne. » Il répondit aux membres de l'association italienne de Paris, qui venaient lui faire leurs adieux : « Puisque la France et l'Italie ne font qu'un seul nom dans nos sentimens communs pour sa régénération libérale, allez dire à l'Italie qu'elle a des enfans aussi de ce côté des Alpes. Allez lui dire que, si elle était attaquée dans son âme, dans ses limites ou dans ses libertés, que si vos bras ne suffisaient pas à la défendre, ce ne sont plus des vœux seulement, c'est l'*épée de la France* que nous lui offririons pour la préserver de tout envahissement. Et ne vous inquiétez pas! Ne vous humiliez pas de ce mot, citoyens de l'Italie libre! Le temps a éclairé la France et lui a donné en raison, en sagesse, en modération, ce qu'elle eut autrefois en impatience de gloire et en soif de conquêtes. Nous ne voulons plus de conquêtes qu'avec vous et pour vous (1)... »

Pour être prêt à répondre à l'appel auquel il s'attendait, le gouvernement décida l'envoi d'une flotte devant Gênes, la formation d'une armée des Alpes de 60000 hommes, et vota les crédits nécessaires à un effectif général de 532000 hommes. Lamartine avait même pensé à envoyer un corps d'observation en Piémont, spontanément, sans attendre aucune demande du roi (11 avril).

L'annonce de ces intentions épouvanta Charles-Albert. Il craignait que notre drapeau ne lui apportât la République dans ses plis, n'encourageât la séparation de Gênes toujours mal disposée et ne secondât les menées mazziniennes en Lombardie. Bixio, notre chargé d'affaires à Turin, avertit Lamartine : « L'intervention de la France n'étant pas demandée serait considérée par tous les partis comme un acte d'insigne déloyauté. Elle produirait sans doute la guerre générale, et ferait certainement sur l'Italie l'effet qu'a produit sur l'Espagne la surprise de 1808 (15 avril) ; elle soulèverait dans tous les cœurs une haine implacable, une *haine d'Italie* (20 avril). » Il eût semblé que nous arrivions uniquement dans notre intérêt, pour donner satisfaction à notre esprit militaire, pour occuper la place que l'Autriche allait laisser vacante. Infatués par leurs phrases, les Italiens ne doutaient pas de leurs rapides victoires : l'Autriche n'était plus

(1) Mazzini, « Gli aiuti di Francia a quei giorni erano, per chi le avesse voluti, immancabili. » *Cenni intorno l'insurrezione lombarda.*

qu'un fantôme, l'armée de Radetsky qu'une ombre! Cette infatuation était portée à ce point que le ministre sarde à Paris considérait comme un signe de malveillance les inquiétudes de Lamartine sur la certitude des succès de l'armée piémontaise (1). La formation de notre armée des Alpes, motivée par la pensée amicale de couvrir les derrières de Charles-Albert, préoccupait le gouvernement piémontais plus que l'armée de Radetsky. Il y soupçonnait l'arrière-pensée hostile de le surveiller et de l'inquiéter. Il n'osa en demander le licenciement, mais nous pria d'écarter notre flotte de Gênes.

Il fit publier à Marseille par son consul « que les compagnies de volontaires venant de l'étranger sans autorisation, étant un embarras pour l'armée régulière et un danger pour les campagnes, seraient repoussées, à quelque nation qu'elles pussent appartenir. » En conséquence, lorsque le général Antonini arriva de Paris avec une colonne de volontaires, le consul sarde s'opposa à son embarquement pour Gênes. Manin seul, manifestant ce sens politique de premier ordre auquel l'Italie doit sa résurrection autant qu'au génie de Cavour, se rendait compte que, sans le secours français, l'Autriche ne serait pas chassée : mais lorsqu'il consulta les gouvernemens italiens à ce sujet, son avis fut unanimement rejeté. *L'Italia fara da se*, lui répondit-on. Mais les Lombards et les Vénitiens eux aussi se sacrifièrent à une chimère de présomption et restèrent muets.

Cependant Lamartine, dont l'imagination, les sens étaient italiens ne se résignait pas à rester inutile au pays de sa prédilection. Ayant été nommé par l'Assemblée constituante l'un des cinq membres de la commission exécutive (6 mai), il revint sur son projet d'une intervention spontanée. Ses collègues ne l'admirent pas. Prévoyant la double hypothèse de la défaite et de la victoire de Charles-Albert, ils résolurent, dans le premier cas, d'arrêter l'Autriche à la ligne du Tessin, dans le second, de réclamer, comme compensation à l'établissement d'une puissante monarchie piémontaise, Nice, la Savoie, « protection nécessaire de notre sécurité, lambeau du sol national iniquement séparé par le traité spoliateur de Paris, qui depuis tant d'années demandait le retour à la mère patrie (2). » Ce n'eût pas été une conquête, mais une restitution.

Instruit de notre résolution, le Piémont respira. « L'armée

(1) Dépêche 12 avril 1848.

(2) Lamartine, *Révolution de 1848*, t. II, p. 282 : « Mazzini (*loco citato*) prétend avoir la *certitude* que le parti modéré avait pris secrètement l'obligation de céder la Savoie. Dans une carte du futur royaume, faite à Turin, la Savoie était éliminée. » Une certitude de Mazzini n'est pas une preuve.

française, disait orgueilleusement le ministre Pareto à la Chambre, n'entrera que si nous l'appelons, et comme nous ne l'appellerons pas, elle n'entrera pas (12 mai). » « La France, écrivait Cavour, sait hautement comprendre et respecter la cause de la liberté et de l'indépendance italienne (1). »

VI

Notre peuple, ignorant les difficultés diplomatiques de son gouvernement, les méfiances anglaises et piémontaises, persuadé qu'on pouvait atteindre la Pologne en quelques enjambées, maugréait de notre immobilité. Est-ce que par hasard on allait recommencer 1830? Il prenait patience en chantant à tue-tête, dans les rues, le refrain du chansonnier plébéien, Pierre Dupont :

Les peuples sont pour nous des frères,
Les tyrans des ennemis.
Aimons-nous et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons à l'indépendance du monde.

Les journaux se défendaient d'avoir peur de l'unité germanique : « Tout ce qui fortifie et affermit la barrière qui sépare la France de la Russie, plaît à notre politique; tout ce qui unit et consolide l'Allemagne devenue libérale consolide aussi la France, lui est utile et avantageux (2). » Proudhon avait repris les thèses de Lamennais et de Lamartine sur la fraternité universelle : « Il n'y a plus qu'un peuple européen, en attendant qu'il n'y ait plus qu'un seul peuple sur tout le globe. Il faut rayer du Code les titres I et II concernant l'état civil des Français. Le droit de cité appartient à tout individu dans tous les pays civilisés où il se trouve. »

Lorsque les meneurs révolutionnaires voulurent jeter la foule sur l'Assemblée constituante, ils n'y réussirent pas en parlant d'un ministère du travail, mais dès qu'ils inscrivirent le mot de Pologne sur leurs enseignes séditieuses, on les suivit. Après l'invasion et la dispersion de l'Assemblée, Blanqui, le principal meneur, dit de sa voix dure et pénétrante : « Le peuple exige que l'Assemblée nationale décrète sans désemparer que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque l'ancienne Pologne tout entière, la Pologne de 1792, sera reconstituée (16 mai 1848). »

(1) *Risorgimento* du 20 mai 1848.
(2) *Journal des Débats* des 4 avril, 11 avril, 15 mai 1848; *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1849.

L'Assemblée elle-même ne désavouait pas la cause au nom de laquelle on venait de la violenter. Plusieurs de ses membres voulaient comme Blanqui qu'on partît en guerre pour la Pologne de 1792. Le citoyen Napoléon Bonaparte (Jérôme) se contentait de la réorganisation du grand-duché de Posen, de Cracovie et de la Galicie suivant les promesses de 1815, « mais on ne pouvait pas exiger moins, dût-on risquer une guerre. Sans l'appui des nationalités nouvelles, de la Pologne avant toute autre, notre République ne sera jamais en sûreté vis-à-vis de l'Europe monarchique. »

Lamartine écarte ces chimères belliqueuses. « Envoyer cent ou deux cent mille hommes à travers l'Allemagne violée dans son sol, dans sa dignité, dans son orgueil, dans son sentiment national, au-devant d'une armée russe, ce ne serait pas un acte de patriotisme, mais un acte de démence. A moins qu'on n'ait jamais combiné la marche d'une armée ou un plan politique, ou qu'on n'ait jamais mesuré sur une carte la distance qui sépare la Vistule du Rhin, il ne saurait exister entre gens de bonne foi de dissentiment sur une telle évidence. »

La pensée générale de l'Assemblée était qu'aucune action utile en faveur de la Pologne ne pouvait être exercée en dehors de l'Allemagne. Lamartine mettait sa confiance en un appel à la Prusse, « *l'alliée naturelle de notre politique, le chef de ses alliances de l'autre côté du Rhin.* » Marrast proposait une adresse à nos frères d'Allemagne : « La France tend une main amie aux nations voisines et ne demande aucun agrandissement de territoire. Elle demande à l'Allemagne de s'unir à elle dans une sincère, solide et pacifique alliance pour rendre à la Pologne la vie indépendante que lui ont enlevée des traités maintenant déchirés. »

L'Italie n'était pas oubliée dans ce débat. Lamartine expliqua sa politique : « On disait que par condescendance pour l'Europe nous n'osions pas déclarer franchement nos sentimens, que nous cachions des actes timides devant des paroles douteuses... Eh bien ! vous allez voir ! Dès les premiers jours, nous avons fait communiquer aux puissances italiennes la volonté ferme d'intervenir au premier appel qui nous serait fait, et, par un acte conforme à cette déclaration, nous avons réuni à l'instant, au pied des Alpes, d'abord une armée de 30 000 hommes, puis une armée qu'en peu de jours nous pouvons porter à 60 000 combattans, et elle y est encore. Nous avons attendu un appel de l'Italie ; et, sachez-le bien, malgré notre profond respect pour l'Assemblée nationale, si ce cri eût traversé les Alpes, nous n'aurions pas attendu votre aveu, nous aurions cru remplir d'avance votre volonté, vos prescriptions, en nous portant au secours des natio-

nalités italiennes. — J'espère que l'Italie n'aura pas besoin de notre concours ; mais que les amis de l'Italie se rassurent, si ce cri de détresse dont je vous parlais tout à l'heure venait à se faire entendre, si les circonstances le rendaient nécessaire et légitime, la France interviendrait à son mode et à son heure. Dans aucun cas, l'Italie ne retombera sous le joug qu'elle a si glorieusement secoué. Dans aucun cas la France ne manquera à cette fraternité pour 26 millions d'hommes, qui a été sa loi dans le passé et qui est son devoir pour l'avenir. »

On avait fini par s'entendre sur un ordre du jour voté à l'unanimité sur la proposition de Drouyn de Lhuys, rapporteur du comité diplomatique, par lequel l'Assemblée nationale invitait la commission exécutive à continuer à prendre pour règle de sa conduite les vœux unanimes de l'Assemblée résumés dans ces mots : « Pacte fraternel avec l'Allemagne ; reconstitution de la Pologne indépendante et libre ; affranchissement de l'Italie (24 mai 1848). » Thiers s'était déjà, en 1847, rallié à la théorie internationale de la démocratie, au nom des politiques d'ambition ; Drouyn de Lhuys y adhérait à son tour au nom des diplomates de métier.

Toutes les manifestations qui se succédaient depuis 1848 étaient formulées en maxime affirmative dans la constitution : « La République respecte les nationalités étrangères comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. »

La lutte entre le principe de l'équilibre et celui des nationalités, qui se poursuivait depuis 1815, était close. Le principe des nationalités était officiellement consacré comme la règle des relations internationales. Cette victoire n'était pas l'œuvre exclusive d'un parti. Chacun y avait contribué : Charles X par son secours à la Grèce, Louis-Philippe par son intervention en Belgique, Thiers par ses discours de 1847, Drouyn de Lhuys par son ordre du jour. Il y avait un vainqueur et pas de vaincus. C'est un des cas rares où la France ait été unanime. Le monde moderne parut avoir trouvé son principe nouveau, aussi souriant de promesses pacifiques que l'autre avait été assombri de sanglantes discordes.

VII

Le principe des nationalités venait à peine d'être officiellement proclamé à Paris qu'il était menacé ou vaincu en Europe ou poussé à cet extrême de résolutions et de moyens, présage certain de la chute.

Le mouvement de rétrogradation commence en Italie par celui qui avait lancé le mouvement d'expansion, par Pie IX. Sa popularité reposait sur une équivoque. On s'obstinait à voir en lui un politique libéral, alors qu'il était avant tout un prêtre. « Brisez mon frère en mille morceaux, disait le comte Mastaï, de chacun de ces morceaux sortira un prêtre. » « Il est plein de gaieté, écrivait Minto à Palmerston, en dépit de ses prévisions sur les dangers du pays, parce qu'il a récupéré une tête de saint sacrilègement volée. » C'était donc une erreur de croire qu'il seconderait l'action agressive de Charles-Albert contre l'Autriche. On l'espérait néanmoins si généralement qu'il se crut obligé de dissiper cette chimère dans une allocution du 29 avril 1848. Il regrettait l'abus qu'on faisait de son nom. Vicaire du Dieu de paix, il ne pouvait faire la guerre à qui que ce soit. Si quelques-uns de ses sujets s'étaient engagés parmi les combattans, c'était malgré lui, parce qu'il n'avait pu l'empêcher ! L'Italie répond à ces désaveux par des fureurs et des malédictions. Vainement le souverain pontife, pour corriger cet effet d'impopularité, confie-t-il son ministère au patriote éprouvé Mamiani et écrit-il à l'empereur d'Autriche (3 mai) pour le supplier de renoncer à reconquérir par la force les Lombards et les Vénitiens décidés à repousser sa domination (6 mai), les colères ne s'apaisent pas, et, en un jour, de Guelfe qu'elle était, l'Italie entière devient Gibeline. Gioberti donne l'exemple. Il considère désormais comme malaisé que le gouvernement temporel de l'Église puisse longtemps subsister, surtout dans les provinces qui supportent difficilement le joug des prêtres et qui s'étaient difficilement réconciliées avec Pie IX. Il entrevoit que Rome restera isolée et que les autres parties de l'État ou se grouperont ensemble ou se rattacheront au royaume d'Italie.

La contre-révolution de Naples suit l'abandon, par Pie IX, de la guerre nationale (15 mai).

Le pape essaie de parer aux difficultés toujours grandissantes de la situation, en confiant ses affaires, malgré l'opposition malséante et mesquine du gouvernement du général Cavaignac, à un des hommes les plus éminens du siècle, Rossi. Mais Rossi est assassiné. Il traversait rapidement, selon son habitude, le chemin qui, du centre de la cour de la chancellerie tournant à gauche, conduisait à la salle des séances des députés; la foule l'entoure, le presse, et il reçoit un coup de poignard au cou qui le laisse mort sur la place. Le soir, une bande hideuse parcourt les rues, torches en main, outrageant la victime et glorifiant l'assassin; le lendemain, elle se rend au Vatican réclamant le ministère démocratique et la Constituante italienne.

Dans la Haute-Italie, les affaires ne tardent pas non plus à se gâter politiquement et militairement. Dès que Radetsky eut évacué Milan, les sectaires de la jeune Italie y accouraient, rejoints par leur chef Mazzini. Ils trouvèrent le gouvernement, l'influence, aux mains des hommes du parti constitutionnel qui jugeaient l'indépendance et le salut attachés à l'union avec Charles-Albert. N'espérant pas obtenir la république, ils avaient essayé de différer la monarchie et proposé une trêve dilatoire. « Nous ne parlerons pas de république, avaient-ils dit, nous contribuerons de notre mieux au succès de la cause nationale, quoiqu'elle soit représentée par le bourreau de nos meilleurs amis, pourvu que vous différiez, jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance, d'établir le régime sous lequel l'Italie affranchie de l'étranger devra être régie. Alors, la nation consultée prononcera, et nous accepterons sa décision. » Ce programme de neutralité entre la république et la monarchie parut une faiblesse, une cause de tiraillement. Le gouvernement provisoire y répondit en proposant au peuple lombard (12 mai) de voter la fusion immédiate avec le Piémont. Une immense majorité se prononça pour l'affirmative (29 mai); Venise, quoique régie par un républicain, prit le même parti (5 juillet). Mazzini et ses amis, très mécontens, protestèrent, et tout en déclarant qu'ils ne résisteraient pas, parce que la résistance serait un commencement de guerre civile et que la guerre civile, coupable toujours, le serait doublement au jour de l'invasion étrangère, ils commencèrent une opposition sourde qui fut loin d'accroître l'élan général.

Les affaires militaires n'étaient pas en meilleur train. La campagne avait débuté par des succès à Goïto et à Peschiera. Les espérances furent telles alors que, l'Autriche ayant proposé par Hummelaër l'abandon de la Lombardie et l'autonomie de la Vénétie sous un archiduc, la concession fut repoussée. Mais l'armée piémontaise n'avait pas la force d'une longue résistance. Sa discipline était affaiblie par les affidés des cercles républicains de Milan, qui venaient déclamer dans ses rangs contre la guerre royale; les paysans ne lui fournissaient pas même des chariots pour recevoir ses blessés; Charles-Albert se montrait un pauvre général, et comme tel recourait toujours aux conseils de guerre. Dans un de ces conseils où on ne parvenait pas à se décider, le roi sortit vivement. La Marmora a la curiosité de regarder par la serrure de la porte qui venait de se refermer; il le voit à genoux, les yeux en haut, invoquant l'inspiration divine. La disproportion des forces s'accrut par les renforts envoyés à Radetsky, par la retraite des Napolitains et des Romains, refroidis depuis que l'annexion de la Lombardie avait donné à l'entreprise le caractère

exclusif d'un agrandissement piémontais. L'armée battue à Custozza fut obligée de se replier sous Milan; elle ne put s'y maintenir et dut en sortir après la capitulation de la ville (5 août).

Charles-Albert traverse ces alternatives d'espérance et de douleur avec une impassibilité de spectre, toujours à l'endroit le plus périlleux, n'ayant plus de vie que dans ses yeux ardens de fièvre et de courage. A la nouvelle de la capitulation, une multitude affolée se rue sur le palais Greppi, renverse les équipages royaux, poussant des cris de malédiction. Charles-Albert paraît sur le balcon, s'engage à se battre jusqu'au dernier sang et déchire la capitulation. Promesse impossible à tenir. La nuit venue, le colonel La Marmora se fait descendre du balcon et ramène un détachement de carabiniers et de tirailleurs. Sous leur protection, à minuit, le roi s'échappe au bruit de la fusillade et du tocsin, et conclut l'armistice dit de Salasco qui refoula le Piémont dans ses anciennes limites (9 août). Venise refuse d'adhérer à cette capitulation qui la livrait pieds et poings liés à l'Autriche, annule le décret de fusion et se remet en république (13 août). Mazzini conclut de ces faits l'impuissance absolue de la monarchie et des illusions dynastiques, aristocratiques et modérées. » Quiconque s'y livrerait encore n'aurait ni intelligence, ni cœur, ni amour véritable de l'Italie, ni aucune espérance d'avenir. »

A l'autre extrémité de la Péninsule la cause italienne périclitait de même. Le roi Charles-Albert avait refusé la couronne, offerte à son fils en dépit des conseils de Cavaignac, qui proposait le fils du grand-duc de Toscane. Cette couronne n'était déjà plus à prendre. Le roi de Naples, redevenu fort après le retour de ses troupes, était descendu en Sicile (1er septembre), avait bombardé et pris Messine et se préparait à conquérir le reste de l'île.

Maintenant le succès de la réaction européenne n'est plus qu'affaire de temps. Palmerston en homme pratique en a pris son parti. Il n'accorde de secours à aucune des nationalités aux abois qui l'implorent. Il feint à peine de négocier en faveur de la Lombardie. Aux Vénitiens il répond sèchement : « Il n'entre pas dans les propositions britanniques au gouvernement autrichien que Venise soit affranchie. Il serait donc sage à elle de s'entendre avec le gouvernement autrichien (16 octobre 1848). » Il ordonne à l'amiral Parker, dans les eaux de la Sicile, de ne pas contrarier les mouvemens du roi de Naples. Il fait savoir au gouvernement de Sicile qu'il n'y a ni négociations ni médiations possibles, s'il ne reconnaît pas Ferdinand de Bourbon comme roi.

Le Piémont vaincu, abandonné, en détresse, songe alors à cette France qu'il avait rebutée et soupçonnée. Il députe vers

elle, demandant assistance. Le gouvernement n'était plus aux mains de Lamartine; à la suite de l'effroyable lutte de juin, il avait été confié au général Cavaignac.

Cette demande de secours était aussi blessante que l'avaient été les refus d'en recevoir. On ne sollicitait pas une intervention, mais une coopération à titre d'auxiliaires de l'armée piémontaise. On fixait le nombre des soldats, leur itinéraire; on interdisait le passage par la Savoie, de crainte d'un réveil des passions annexionnistes. Notre gouvernement devait, en outre, s'engager à ne réclamer aucune cession de territoire et s'interdire toute propagande républicaine. C'était l'ultimatum d'un victorieux dictant ses conditions bien plus que la supplique d'un vaincu implorant du secours.

A côté de la demande piémontaise se produisait celle des envoyés de Venise, de Toscane et de Rome. Ce sont, disent-ils, les princes italiens alarmés de l'influence du drapeau républicain qui, trompant les peuples sur les véritables forces de leurs armées, avaient induit les Italiens à repousser les armes fraternelles de la France : maintenant, ils les réclament presque comme un droit en arguant des déclarations de Lamartine.

Mazzini, continuant sa croisade républicaine contre l'ambition monarchique de Charles-Albert, écrit de son côté à Paris : « Ne souillez pas votre drapeau en inscrivant dessus : Pour un roi. Ce roi n'a plus même la seule chose qu'il eut, la force. Venez pour le peuple italien; c'est avec lui que vous pourrez jeter les bases d'une solide alliance; tout le reste n'aboutirait qu'à l'anarchie pour nous, et au déshonneur pour la France. »

Mazzini avait tort de s'inquiéter. La requête du Piémont était de celles qu'un gouvernement sérieux ne discute pas. Les ministres piémontais n'osant pas insister, se rabattirent à demander qu'on leur envoyât le maréchal Bugeaud pour le mettre à la tête de leur armée. Cette proposition n'était pas plus acceptable. Envoyer un tel général à la tête d'une armée, c'était absolument comme si la nation s'engageait dans la guerre. Il n'y avait en réalité à opter qu'entre deux partis : ou intervenir résolument par une armée, à titre d'allié, ou s'abstenir de tout ce qui ne serait pas action purement diplomatique. Cavour l'avoua à la tribune : « Était-ce un acte bien convenable, dit-il, et bien habile de demander à une nation telle que la France d'intervenir dans une question comme celle d'Italie, d'entreprendre une guerre pouvant devenir européenne, en qualité de simple auxiliaire, et n'ayant dans l'entreprise qu'un rôle secondaire? Je crois fermement que

si l'on voulait l'appui de la France, la seule manière de l'obtenir eût été de demander franchement l'intervention avec toutes ses conséquences (13 août 1848). »

Au lendemain de Février cette intervention était possible; elle avait cessé de l'être après les journées de Juin. Une portion de l'armée des Alpes, rappelée à Paris pour y rétablir l'ordre, y avait été gardée pour l'y maintenir. Paralysés par nos embarras intérieurs, nous n'étions plus en état de faire campagne, surtout au profit d'une nation dont l'armée venait d'être presque anéantie. Du reste Cavaignac ne sympathisait pas non plus avec l'entreprise de Charles-Albert. Il admettait l'unité de l'Italie sous la forme et sur le principe d'une fédération entre États indépendans, ayant leur souveraineté propre, s'équilibrant autant que possible, mais il ne voulait point d'une unité qui placerait l'Italie sous la domination d'un seul de ses États, le plus puissant de tous. Prêt à défendre la frontière du Tessin si Radetsky la menaçait, il ne se croyait pas obligé de répandre le sang de la France pour assurer à un roi l'extension de ses possessions territoriales. C'eût été à ses yeux un crime de lèse-principe. « Pourquoi voulez-vous, disait-il aux envoyés lombards, que nous travaillions à constituer à nos portes un puissant État qui, aussitôt formé, deviendra contre nous l'allié de l'Autriche? — C'est une crainte imaginaire, répondaient-ils. Le Piémont, accru de la Lombardie et de la Vénétie, serait au contraire votre allié naturel, parce que ses intérêts seraient les mêmes pendant la paix et pendant la guerre, et que ni l'alliance anglaise, ni l'alliance russe ou prussienne ne pourraient le préserver contre les cent manières par lesquelles vous pourrez l'assaillir. » Le général ni son ministre des affaires étrangères, Bastide, ne se laissèrent convaincre.

Les historiens italiens s'en sont indignés, oubliant que l'Italie entière partageait alors les défiances du général Cavaignac contre Charles-Albert et que Manzoni, Cantù, Ferrari, Cattaneo s'étaient prononcés contre l'annexion de la Lombardie au Piémont (1). D'autre part les dépêches des ministres piémontais au cabinet anglais, publiées depuis, justifient entièrement les objections du gouvernement de Cavaignac. « Dites aux ministres anglais, écrivait le ministre des affaires étrangères piémontais, Pareto, à son ambassadeur à Londres, Revel, qu'ils ont intérêt à favoriser dans le nord de l'Italie la constitution d'un puissant royaume en état *de donner la main à la Prusse pour contenir les velléités guerrières de la France* (2). » L'historien qui rapporte cette dépêche caracté-

(1) Nicomede Bianchi, t. V, 224, 233, 246, 249.
(2) 2 mars 1848. Bianchi, t. V, p. 172.

ristique à l'inconséquence, je ne dirai pas cynique, car Nicomede Bianchi, que j'ai connu, était un homme droit et excellent, de reprocher lui aussi à Cavaignac et à ses ministres « d'avoir été sans prévoyance et sans générosité pour n'avoir pas compris que le Piémont agrandi de la Lombardie et de la Vénétie serait l'allié naturel de la France (1). »

Cette politique de Cavaignac qu'était-elle d'ailleurs, sinon le souvenir d'un des conseils d'un grand Italien, du plus profond anatomiste de la politique qui ait jamais existé, Machiavel : « Louis XII, dit-il, dans son expédition en Italie commit l'erreur d'écraser les petits princes et d'augmenter la force d'un prince puissant (c'était alors le pape). » Il en concluait que les Français ne s'entendent guère aux choses d'État « car il est de règle à peu près générale que qui contribue à rendre quelqu'un puissant prépare sa propre ruine (*chiè cagione che uno diventi potente rovina*). »

La situation de la France est vraiment singulière. Se meut-elle en faveur des peuples, comme en 1848 et comme plus tard en 1859, la défiance surgit, même chez ceux qui l'ont appelée et qu'elle secourt. Refuse-t-elle de se mouvoir, comme sous Louis-Philippe et sous le général Cavaignac, elle est infidèle à sa mission, elle trompe l'attente du monde; et pour peu qu'un de ses chefs ait accordé quelque parole de sympathie à ceux qu'il lui est impossible d'assister, on l'accuse de manquer à ses engagemens.

Le Piémont n'a pas le droit de nous reprocher de l'avoir délaissé en 1848. « Personne de nous n'ignore, disait à la tribune le ministre des affaires étrangères Perrone, les services que la France nous a rendus. Elle nous a donné tous les moyens de fournir l'armée et d'équiper nos troupes; sans la France, nous aurions été embarrassés d'avoir des fusils. Qui est-ce qui a empêché Radetsky de passer le Tessin? La vue de l'armée française sur les Alpes. Et si la France n'a pas jusqu'à présent envoyé dans le Piémont son armée, elle l'a fait dans la crainte d'exciter une guerre générale, guerre inévitable dans le cas qu'elle intervienne (28 octobre 1848). »

Au surplus, Cavaignac et ses ministres ne s'étaient pas renfermés dans une indifférence égoïste, et à défaut de l'assistance par les armes, ils accordèrent au malheureux Piémont celle de la diplomatie. Se servant avec habileté de la terreur qu'inspirait à Palmerston l'éventualité de notre descente en Italie, ils l'amenèrent à une médiation ayant pour base l'indépendance de la

(1) Nicomede Bianchi.

Lombardie (9 août). Palmerston hésitait à s'engager dans des pourparlers dont il prévoyait l'inutilité, mais informé qu'à défaut de la médiation le gouvernement français irait au secours du Piémont, il ordonne, par une lettre particulière, à son ambassadeur Normanby de s'unir à l'initiative française. L'Autriche ne se décidait pas plus facilement. Excitée à la résistance et au courage par l'empereur de Russie, elle renonçait de plus en plus aux pusillanimités et aux reculades; on eut grand'peine à lui faire accepter la médiation. Elle ne le fit qu'en des termes vagues qui ne l'obligeaient à rien. Le gouvernement piémontais s'y résigna de même. Bruxelles fut choisi comme siège de la conférence.

Le général Cavaignac se montrait également secourable à Venise, au Pape.

Il maintint dans les eaux de Venise assiégée deux navires français avec ordre de s'opposer à toute attaque de vive force pendant l'armistice et à empêcher même un blocus de famine.

Dans les États pontificaux, Palmerston laissait le champ libre à l'Autriche. Cavaignac déclare à celle-ci que le refus d'évacuer les Légations ouvrirait le *casus belli*. Il refuse d'intervenir à Rome tant qu'il ne s'agit que de défendre le pouvoir temporel; mais après l'assassinat de Rossi, il ne voit plus dans la personne de Pie IX qu'une faiblesse à protéger, non une domination à imposer et, sans même consulter l'Assemblée, il envoie à Rome Corcelles, avec mission d'assurer le liberté de Pie IX, sans intervenir d'aucune manière dans les dissentimens existant entre le Saint-Père et son peuple (1). Pie IX se refugie à Gaëte : le chef du pouvoir républicain rentre aussitôt dans la rigueur du principe nouveau ; ordre est donné à Corcelles de considérer sa mission comme terminée, et la brigade Mollière réunie à Marseille n'est pas embarquée.

Ces mesures transitoires n'étaient que des palliatifs. L'unique manière efficace de secourir ceux qui allaient succomber eût été de leur envoyer des soldats. Mais toute intervention militaire isolée de notre part aurait déchaîné une coalition européenne. Comment y eussions-nous résisté? Les Autrichiens, dont les forces croissaient sans cesse, n'ignoraient pas notre faiblesse. « Nous savons très bien, disait à Bastide l'ambassadeur autrichien à Paris, que votre armée est désorganisée, vos finances ruinées, et que vous ne pourriez faire la guerre. — Oui, répondit Bastide, mais nous avons les moyens révolutionnaires. — Sans doute, mais vous n'y aurez pas recours, avait répondu le diplomate en souriant,

(1) Bastide, ministre des affaires étrangères, à Corcelles, 27 novembre 1848.

dans la crainte d'allumer un incendie qui commencerait par brûler votre maison. »

La prétendue assistance de Cavaignac n'était donc en vérité que la forme amicale et attristée de la résignation au triomphe autrichien.

Des infortunes semblables avaient fondu dans le reste de l'Europe sur les révolutionnaires.

Quatre-vingt mille hommes envoyés par le tsar Nicolas avaient mis à l'ordre les fantaisies roumaines. La Porte protestant qu'elle n'avait pas besoin d'être suppléée, réclama contre cette occupation russe et envoya des troupes à Bucharest. En même temps, le recul commença à Posen. Les Polonais, ayant pris les armes pour protester contre le retrait hypocrite des récentes concessions, furent battus; les Allemands crièrent à la jacquerie; le sentiment unanime de sympathie qui avait éclaté en Prusse se changea en un sentiment non moins unanime de haine. Dans les journaux et dans les clubs de Berlin, on prêchait ouvertement une croisade contre les Polonais de Posen. Les mesures de rigueur les plus sévères furent déployées contre eux. Tout prisonnier pris les armes à la main était fusillé. Ceux qui étaient remis en liberté étaient marqués sur l'oreille et sur la main droite, au moyen du nitrate d'argent et d'une couleur noire. A l'exception de huit districts sur vingt-six, le duché fut incorporé définitivement à la Prusse.

A Berlin le roi supportait de plus en plus malaisément les entreprises et les discours de la Chambre qu'il avait convoquée pour établir une constitution; ses votes et ses délibérations l'exaspéraient; il ne se décidait cependant pas à s'en débarrasser. Parmi ceux avec lesquels il aimait à s'entretenir de cette situation était le fougueux orateur du Landtag Bismarck (1). « Une action énergique, lui disait un jour le roi sur la terrasse de l'orangerie de Potsdam, pourrait être dangereuse. — L'absence de courage, riposta Bismarck, serait seule périlleuse. Du courage, du courage et encore du courage, et Votre Majesté triomphera. » A ce moment la reine sortant d'un bosquet s'écria : « Mais, monsieur de Bismarck, comment pouvez-vous parler à votre roi en de tels termes? — Laissez-le dire, répondit le roi en riant, je le mettrai bientôt à la raison, » et il continua à exposer sa tactique défensive. Il finit cependant par comprendre qu'elle n'était qu'une capitulation. Il se décide, rappelle ses troupes, renvoie ses ministres concilians, et constitue, sous la présidence du comte de Brande-

(1) Émile Ollivier, *l'Empire libéral*, t. Ier, p. 263.

bourg, un ministère de résistance dans lequel Manteuffel prit les affaires étrangères (9 novembre).

Le ministère Brandebourg entra vivement en matière. Il débute par lire à l'assemblée un décret royal qui suspend ses séances et la transfère dans la ville de Brandebourg. Les députés refusent de se retirer, le général Wrangel les bloque jusqu'à ce qu'ils aient quitté la place. Ils se rassemblent le lendemain en dehors de l'enceinte législative sous la protection de la garde civique. La garde civique est dissoute, l'état de siège proclamé, les chefs révolutionnaires arrêtés. A Brandebourg le ministère propose une constitution; la Chambre surprise, au lieu de la bien accueillir, s'ajourne au 7 décembre. Le 5, une proclamation prononce sa dissolution en annonçant l'octroi de la constitution. Quelques tumultes dans les rues sont facilement réprimés. Le roi était redevenu maître de son État.

La volonté de résistance, désormais réveillée, du gouvernement impérial d'Autriche, se heurtait en Hongrie à des difficultés plus redoutables que celles auxquelles le roi de Prusse avait dû pourvoir. La vaillante nation, depuis la reconnaissance de son autonomie, se consumait en dissensions intestines. Les Croates se croyaient vis-à-vis des Magyars dans les mêmes conditions à peu près que ceux-ci vis-à-vis de l'Autriche. Ils réclamèrent aussi des franchises nationales. A Pesth, on les leur refusa. Ils s'armèrent sous leur ban Jellachich afin de les arracher. Les Serbes sous Joseph Rajacsics s'unirent à eux. Les Magyars réclamèrent l'appui de l'empereur. Pour se le rendre propice, Kossuth déclarait qu'on devait aider l'Autriche dans la guerre d'Italie en lui fournissant des troupes, car cette guerre était dirigée contre Charles-Albert et non contre la nation italienne. Le ministre Batthyany promit des secours considérables si l'empereur l'aidait à rétablir l'ordre et la paix intérieure, c'est-à-dire à écraser les Croates et les Serbes. Pour la forme seulement, afin de ne pas trop heurter l'opposition, il exprima le désir vague « que les droits et la dignité de la couronne fussent conciliés avec la liberté constitutionnelle et les vœux *équitables* de la nation italienne (juillet). » L'empereur fait la sourde oreille et sous main il favorise, il excite les Croates et les Serbes... Les Magyars menacés, exaspérés, lui adressent une sommation suprême : par une députation de la Diète, ils lui demandent de sanctionner l'émission de deux cents millions, la levée de deux cent mille hommes, et de se rendre à Pesth. Cette sommation est repoussée. Sur quoi les députés remplacent à leur bonnet la plume aux couleurs réunies de l'Autriche-Hongrie par une aigrette rouge, et Kossuth donne le signal de la révolte.

Le gouvernement autrichien, rassuré du côté de l'Italie par la reddition de Milan, dirige vers la Hongrie Jellachich et ses Croates et y envoie le maréchal de camp Lambert en qualité de commissaire de l'empereur. A son arrivée à Pesth, Lambert est assassiné (29 septembre). Le grand magyar Szechenyi, désespéré du naufrage de l'œuvre de sa vie, devient fou à la suite d'une discussion véhémente avec Kossuth et veut se jeter dans le Danube; l'archiduc palatin Étienne quitte le pays; le dernier représentant du système constitutionnel, Deak, refuse de s'associer à une politique radicale dont il n'attend que des désastres et sort du ministère (octobre). Kossuth, désormais sans rival et sans contradicteur, devenu le dictateur populaire, proclame la rupture de tous liens avec l'Autriche et l'indépendance de la Hongrie. Le peuple viennois soutient sa révolte, empêche le départ des troupes envoyées contre lui, assassine le ministre de la guerre Latour, et oblige l'empereur à s'enfuir.

Cherchant des auxiliaires, le dictateur, de germanique qu'il avait été jusque-là, se fait Slave et appelle les Polonais à la rescousse. Quelques-uns, tels que le prince Czartoryski, se refusent. « Un Polonais, dit le prince, ne saurait s'attacher exclusivement à la fortune de la race dominante en Hongrie sans forfaire d'une manière patente à ses devoirs de nationalité. » D'autres, tels que Bem et Dembinski, accourent, et la guerre s'engage furieusement de part et d'autre.

Le général autrichien Windischgraetz reprend Vienne, et, par représailles de l'assassinat du général Latour, fait fusiller l'un des députés de Francfort, Robert Blum. Néanmoins, la guerre est loin d'être terminée. En cette extrémité, l'empereur se décide à confier ses affaires au prince Félix de Schwarzenberg. Les plaisirs avaient épuisé le corps du prince; un tremblement nerveux constant agitait ses mains, mais dans ce corps délabré était intacte une âme impétueuse, forte, résolue. Schwarzenberg n'acceptait le pouvoir qu'à la condition que le vieil empereur abdiquerait au profit de son neveu François-Joseph, âgé de dix-huit ans (2 décembre 1848).

D'une taille haute, bien prise, d'une physionomie sérieuse mais éclairée par un sourire bienveillant, le jeune souverain inspirait dès lors la sympathie et le respect. Il comprit la lourdeur du devoir qui lui était imposé. « Adieu, ma jeunesse! » s'écria-t-il à l'annonce de son élévation au trône. De ce moment son visage n'exprima plus que par échappées les épanouissemens heureux. Il se met à l'œuvre sous la direction de l'intrépide ministre, et le relèvement de l'autorité impériale s'opère à vue d'œil.

En résumé, quand le prince Louis-Napoléon s'installa à l'Élysée, le souffle manquait partout à la révolution de Février; partout elle était compromise ou perdue; partout elle dissipait par la folie de sa méthode révolutionnaire les biens acquis par la sagesse de la méthode constitutionnelle; partout la liberté, traitée en séditieuse importune, était exilée ou mise aux fers, et le principe des nationalités, loin d'être descendu de la théorie dans les réalités, se trouvait à la veille d'être égorgé par le droit de la conquête refait en forces. Une réaction pire que celles de 1819 et de 1832 semblait imminente: déjà on entendait les grincemens de dents dans les cabines des pontons, sous les huttes de la transportation, dans les cachots des forteresses, et dans le lointain de l'horizon apparaissait, intact, immense, les foudres de l'ordre en ses mains, le Tsar de la sainte Russie, contemplant d'un regard impatient et courroucé les grouillemens ensanglantés de la vieille Europe.

Quel parti prendrait le nouveau chef du gouvernement de la France? Se prononcerait-il pour ou contre la réaction? Braverait-il Nicolas ou s'inféoderait-il à lui? Demeurerait-il le penseur compatissant de Ham, ou se transformerait-il en rigide César? Se maintiendrait-il par les idées auxquelles il avait dû sa popularité, ou les renierait-il? Hâterait-il ou conjurerait-il la catastrophe de la révolution? Allait-il secourir ou achever la liberté et les nationalités agonisantes? On se le demandait anxieusement.

ÉMILE OLLIVIER.

LES CHEMINS DE FER

ET LE BUDGET

II [1]

LES CHARGES DE L'ÉTAT EN 1894

VARIATIONS DEPUIS 1884 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous avons précédemment passé en revue les lois et conventions en vertu desquelles l'État a assumé une part notable des charges entraînées par l'établissement de notre réseau de chemins de fer. Il faut reconnaître que, pour les lignes à très faible trafic, surtout quand elles traversent des pays difficiles, où la construction est toujours coûteuse, cette intervention financière de l'État est une nécessité. Quand, dans un intérêt de solidarité nationale, les pouvoirs publics décident la construction d'une ligne qui ne doit pas rémunérer le capital qu'elle absorbera, même en tenant compte du trafic qu'elle procurera aux lignes auxquelles elle servira d'affluent, il faut bien que les contribuables couvrent le déficit, sous une forme ou sous une autre. A plus forte raison doit-il en être ainsi, pour les lignes construites dans un intérêt militaire, ou pour celles que l'on établit dans les pays neufs, en vue d'y développer la colonisation. Nous verrons d'ailleurs que, sans parler des bénéfices indirects dus au développement de la richesse générale, le Trésor public trouve une compensation partielle dans les recettes importantes qu'il tire directement des chemins de fer.

Ce n'est donc pas le principe même du concours de l'État

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1895.

que l'on peut critiquer. Mais, en voyant l'énormité des charges qu'il entraîne, on doit se demander s'il n'a pas été étendu à des lignes vraiment trop coûteuses pour les services qu'elles rendent; si, dans beaucoup de cas, la part contributive des populations intéressées n'a pas été réduite outre mesure; enfin et surtout, il faut reconnaître qu'on a été un peu vite, depuis vingt ans, dans la voie des dépenses et des dégrèvemens, en matière de chemins de fer comme en beaucoup d'autres. Dans le système d'association établi chez nous entre l'État et les compagnies, la sagesse voudrait que l'État n'accrût ses charges, pour les lignes neuves, que dans la mesure où les charges assumées pour les lignes anciennes s'atténuent par le développement du trafic. Ni les auteurs du grand programme de travaux publics de 1879, ni ceux des conventions passées en 1883 pour ne pas abandonner l'exécution de ce programme, ne croyaient sortir de cette mesure. Le développement des charges budgétaires, depuis cette époque, a prouvé qu'ils s'étaient singulièrement trompés. Quelle est, dans les déceptions subies à cet égard, la part des erreurs qu'il eût été possible d'éviter, et quelle est la part des événemens impossibles à prévoir ou des fautes commises depuis lors? C'est là une recherche historique, qui peut contenir d'utiles enseignemens pour l'avenir.

Avant d'entrer dans les détails, nous croyons utile de placer sous les yeux du lecteur un tableau graphique qui résume, sous une forme saisissante, la marche générale des dépenses et des recettes du réseau des chemins de fer d'intérêt général, depuis l'année 1872, la première après la mutilation de notre territoire.

De 1872 à 1894, la longueur moyenne des lignes en exploitation chaque année a plus que doublé, passant de 17 438 à 35 973 kilomètres, tant par la construction de lignes nouvelles que par l'incorporation de chemins de fer d'intérêt local. Le capital dépensé, au 1er janvier de chaque année, sur les lignes en exploitation pendant l'année, a suivi une marche parallèle, passant de 8 033 à 15 437 millions. On peut s'étonner que le capital d'établissement croisse presque aussi rapidement que la longueur kilométrique, alors que les lignes secondaires, qui se construisent actuellement, sont bien moins coûteuses que les grandes artères, qui comportent un excellent profil et des installations de gare beaucoup plus importantes. Mais il ne faut pas oublier que le capital d'établissement ne s'accroît pas seulement du coût des lignes neuves: les travaux complémentaires, les augmentations de matériel roulant nécessaires sur les anciennes lignes, jouent, dans son accroissement, un rôle presque égal. C'est ce qui explique que, même depuis le ralentissement des travaux neufs, cet accroisse-

Chiffres qui ont servi à dresser le diagramme ci-contre.

(ENSEMBLE DU RÉSEAU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

ANNÉES.	LONGUEUR MOYENNE exploitée.	DÉPENSES d'établissement.	RECETTES BRUTES.	DÉPENSES d'exploitation.	RECETTES NETTES.
	kilomètres.	millions.	millions.	millions.	millions.
1872	17438	8033	792	395	397
1873	18139	8243	833	434	399
1874	18744	8486	819	427	392
1875	19357	8779	863	440	423
1876	20034	9003	887	455	432
1877	20534	9280	868	453	415
1878	21435	9632	932	474	458
1879	22249	9882	946	493	453
1880	23089	10185	1061	538	523
1881	24249	10614	1110	560	550
1882	25576	11099	1128	592	536
1883	26692	11482	1126	614	512
1884	28722	12062	1096	609	487
1885	29839	12655	1058	588	470
1886	30696	13084	1036	562	474
1887	31446	13278	1061	561	500
1888	32128	13690	1081	567	514
1889	32914	14050	1159	599	560
1890	33280	14271	1154	606	548
1891	33878	14667	1185	639	546
1892	31881	14908	1183	663	520
1893	35350	15213	1205	688	517
1894	35973	15437	1234	688	546

Tous ces chiffres sont extraits des statistiques publiées par le ministère des Travaux publics.

Les recettes et dépenses annuelles sont celles qui figurent dans le tableau des *résultats généraux de l'exploitation*, y compris les recettes et dépenses diverses et annexes de toute nature.

Les dépenses d'établissement sont : jusqu'en 1883, celles qui figurent au tableau des *dépenses d'établissement par l'État, les Compagnies et divers sur les parties exploitées au 31 décembre* de chaque année; depuis 1884, les dépenses faites, avant le 1er janvier de chaque année, sur les lignes exploitées en totalité ou en partie dans le cours de l'année, qui figurent dans le *résumé par ligne des dépenses d'établissement et des résultats de l'exploitation.* Le changement introduit dans la manière de présenter les statistiques donne, de 1883 à 1884, un accroissement du capital inférieur de 211 millions à ce qu'il eût été si la même série de chiffres eût été continuée.

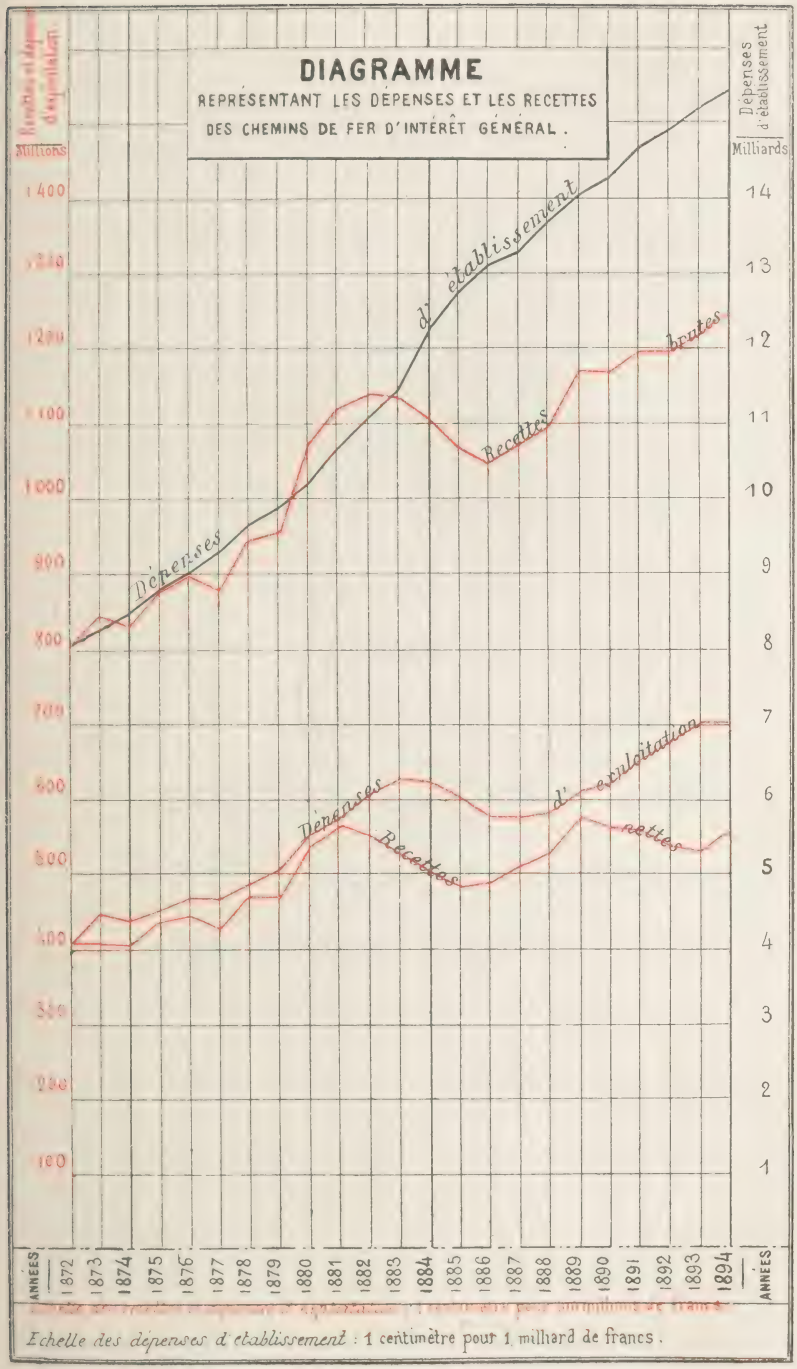

Echelle des dépenses d'établissement : 1 centimètre pour 1 milliard de francs.

ment soit encore de 250 à 300 millions par an, ce qui correspond à une progression de 10 à 12 millions dans les dépenses annuelles d'intérêts et d'amortissement.

Tandis que les charges du capital suivent ainsi une marche régulièrement ascendante, les recettes brutes, au contraire, ne progressent que fort irrégulièrement, et avec d'amples oscillations. De 1872 à 1879, malgré ces oscillations, la ligne s'écarte peu de la direction générale répondant à une progression moyenne de 22 millions par an, soit 2,5 pour 100, par an, de la recette moyenne pendant cette période. De 1886 à 1894, nous constatons également une progression assez régulière, atteignant en moyenne 25 millions, ou 2,2 pour 100 de la recette brute, pour chaque année. Mais dans l'intervalle, de 1879 à 1886, nous trouvons d'abord une poussée absolument anormale, suivie d'une dépression non moins exceptionnelle, donnant comme résultat final, entre la première et la dernière année de cette période, une progression moyenne de 13 millions seulement par an, inférieure d'une dizaine de millions à ce qu'elle aurait dû être, d'après la loi générale des deux périodes antérieure et postérieure. De là un retard de 60 à 80 millions sur la progression normale des recettes, qui n'a pas été rattrapé depuis lors.

La courbe des dépenses et celle des recettes nettes présentent à peu près la même marche que celle des recettes brutes, jusque vers 1890. Les augmentations ou les diminutions des dépenses suivent, avec un peu de retard, celles des recettes. C'est qu'en effet, quand une augmentation exceptionnelle de trafic se produit brusquement, on commence par y faire face, tant bien que mal, avec les moyens d'action dont on dispose, par un surcroît d'efforts de tous les agens; c'est seulement peu à peu que l'on met le personnel, le nombre des trains, etc., en rapport avec les besoins, et que les dépenses suivent la progression des recettes. De même, dans les momens de crise, il faut un certain temps pour effectuer les modifications de service et les réductions de personnel qui permettent de réaliser les économies indispensables.

Jusqu'en 1890, la comparaison des trois courbes n'offre rien d'anormal. Mais de 1890 à 1893, on constate ce phénomène très inquiétant, d'une diminution des recettes nettes coïncidant avec une augmentation des recettes brutes. C'est qu'en effet, dans cette période, l'accroissement des dépenses dépasse de beaucoup celui des recettes, et atteint le chiffre excessif de 27 millions en moyenne par an. De là l'ascension rapide des garanties d'intérêts, qui, se produisant en dehors de toute crise, avait à si juste titre effrayé les pouvoirs publics. Heureusement, ce mouvement ascendant des dépenses a pu être enrayé grâce à un effort énergique des

compagnies, encouragées par l'administration. En 1894, on a pu faire face à un accroissement notable du trafic sans aucune augmentation des dépenses, et par suite, le produit net a sensiblement progressé. L'année 1895, comme l'année 1894, se présente sous un aspect plus rassurant que les précédentes.

Le tableau montre que les conventions de 1883 ont été passées à un moment pour ainsi dire unique dans l'histoire des chemins de fer, au lendemain d'une période de prospérité sans précédens, et à la veille d'une crise également sans précédens. De là l'optimisme général qui régnait au moment de la discussion; de là aussi la déception qu'on a éprouvée, aussitôt après la mise en vigueur du nouveau régime. Si la prudence devait faire prévoir qu'on ne conserverait pas, dans leur intégralité, les bénéfices de plus-values évidemment exceptionnelles, rien ne pouvait annoncer une chute aussi profonde. C'est en 1881 que le produit net avait atteint son maximum, 550 millions. Quatre années après, il avait baissé de 80 millions. Laissant de côté l'année d'exposition 1889, nous voyons qu'en 1890 et 1891 on avait à peine retrouvé le produit net de 1881, tandis que, dans l'intervalle, le capital d'établissement avait augmenté de quatre milliards. En 1893, par suite de l'augmentation des dépenses, on avait reperdu 30 millions; on les a regagnés en 1894. On n'a donc plus perdu de terrain, mais on n'en a toujours pas gagné, pendant que le capital à rémunérer et à amortir continue d'augmenter.

Les chemins de fer d'intérêt local présentent un résultat encore moins satisfaisant. Les lignes nouvelles, construites sous le régime de la loi de 1880, ont remplacé celles qui ont été incorporées dans le réseau d'intérêt général, à la suite des rachats de 1878 et des conventions de 1883. Le capital d'établissement, qui atteint 330 millions, la recette brute, qui s'élève à 18 millions, sont remontés à peu près aux chiffres maxima atteints avant les incorporations. Mais le revenu net, qui était alors de 4 à 5 millions, n'est plus que de 3 millions, car les lignes nouvelles ne valent pas les anciennes. Les tramways transportant des marchandises, qui sont de véritables chemins de fer sur routes, y ajoutent 68 millions de capital, et une recette brute de 5 millions, qui ne dépasse que d'un million les frais d'exploitation.

Le réseau algérien et tunisien donne un résultat analogue. Il y a vingt ans, on exploitait 513 kilomètres, qui avaient coûté 160 millions, et qui donnaient 4 à 5 millions de recettes brutes. Il y a dix ans, le réseau avait 1786 kilomètres, le capital montait à 391 millions et la recette à 18 millions. En 1894, pour 3175 kilomètres, le capital dépasse 650 millions et la recette brute 25 millions. Mais en raison du peu de productivité des lignes

nouvelles, le produit net reste voisin de 3 millions, et ne contribue que pour une part insignifiante à la rémunération du capital.

C'est cette extension générale du réseau, et du capital employé à sa construction, qui, n'étant pas accompagnée d'une progression équivalente des recettes, a amené le développement des charges dont nous allons maintenant examiner le détail.

Dans cet examen, nous prendrons pour base, non pas les dépenses soldées sur le budget de l'*exercice* 1894, mais les charges et recettes afférentes à l'*année d'exploitation* 1894. Les paiemens imputés sur un budget ne donneraient pas une idée exacte de la situation. En effet, la garantie d'intérêt afférente à une année n'apparaît pas au budget de cette année; elle n'apparaît même qu'en partie au budget de l'année suivante, au moment où la compagnie présente ses comptes. L'État verse, à ce moment, une forte provision; puis on règle le solde, quelques années après, quand les comptes sont vérifiés; enfin, si la compagnie n'accepte pas toutes les décisions prises par le ministre à la suite de la vérification, et porte ses réclamations devant le Conseil d'État, il peut y avoir des versemens complémentaires plusieurs années après, quand les procès sont jugés. De même, les annuités donnent lieu à des versemens de provisions, à des paiemens ultérieurs de soldes, et enfin à des règlemens contentieux. Les imputations faites sur un budget dépendent donc, en partie, de la marche de la vérification des comptes, et ne donneraient pas une idée exacte de la situation propre à chaque année.

Pour la plupart des règlemens de comptes entre l'État et les compagnies relatifs à l'exercice 1894, nous sommes obligés de prendre les chiffres donnés par les compagnies, la vérification n'étant pas encore faite. Nous pouvons seulement indiquer, d'après les résultats obtenus pour les exercices antérieurs, que le résultat probable de cette vérification sera d'alléger un peu les annuités, pour charger les garanties d'intérêts; en effet, les compagnies tendent naturellement, dans tous les cas douteux, à charger le compte des subventions qui leur sont définitivement acquises, plutôt que celui des avances remboursables.

Nous tenons d'ailleurs à spécifier que nous n'entendons donner ici d'avis sur aucune question litigieuse. Nous recherchons la marche générale des charges budgétaires; or, malgré leur importance souvent assez grande, les rectifications auxquelles conduiront les débats en cours ne peuvent exercer sur cette marche qu'une influence secondaire. Nous utilisons donc

les chiffres des statistiques ou des comptes, en les arrondissant généralement, et en passant, autant que possible, à côté des discussions de détail qui ne rentrent pas dans notre sujet.

C'est d'après ces bases que nous allons examiner les charges incombant au budget, 1° comme intérêts de capitaux dépensés par l'État, 2° comme garanties d'intérêts aux grandes compagnies, 3° comme garanties aux compagnies secondaires.

I. — INTÉRÊTS DES DÉPENSES D'ÉTABLISSEMENT SUPPORTÉES PAR L'ÉTAT

Les statistiques fixent à 15 437 millions les dépenses d'établissement faites au 1er janvier 1894 sur les lignes d'intérêt général qui ont été exploitées dans le courant de l'année. Ce chiffre ne comprend que les dépenses faites par l'État, les localités, et les compagnies qui existent actuellement. Les travaux exécutés par des compagnies qui ont disparu ne sont portés en compte que pour le prix de rachat payé par les concessionnaires actuels ou par l'État; le surplus des dépenses de ces compagnies a disparu dans les faillites et les liquidations ; il est considéré comme amorti. Il y a là un capital de plusieurs centaines de millions, dont la perte ne doit pas être oubliée, car le caractère aléatoire que l'industrie des chemins de fer présentait au début, pour les capitaux engagés, est précisément ce qui explique et justifie la rémunération élevée reçue aujourd'hui par une partie de ces capitaux.

La statistique officielle divise les dépenses en part contributive de l'État, part des localités, part des concessionnaires; mais elle comprend l'administration des chemins de fer de l'État parmi ces derniers. Au point de vue qui nous occupe, nous devons modifier un peu les bases adoptées pour cette répartition. Les dépenses de rachat et d'achèvement des lignes du réseau d'État rentrent dans celles qui ont été faites directement sur fonds du Trésor. Au contraire, les dépenses faites par les compagnies en remboursement de leur ancienne dette ne peuvent, sans double emploi, être confondues dans celles dont les intérêts grèvent directement le budget, puisque les obligations émises pour y faire face sont comprises dans le capital garanti. Ces rectifications faites, on trouve, pour la somme fournie effectivement par l'État, un chiffre de 4363 millions, et pour les subventions locales 179 millions. Avec les travaux en cours sur les lignes en construction, la dépense faite par l'État, pour l'établissement de notre réseau, dépassait 4 milliards et demi au 1er janvier 1894.

La part contributive de l'État dans le capital d'établissement prend une importance relative de plus en plus grande, à mesure que l'on construit de plus mauvaises lignes. Elle s'est accrue sur-

tout dans la période des rachats et des grands travaux, de 1878 à 1883. Au 1er janvier 1878, les sommes fournies par l'État, en travaux et subventions aux compagnies, ne dépassaient pas 1 milliard et demi; au 1er janvier 1884, les dépenses de l'État sur les lignes en exploitation ou en construction atteignaient 3 milliards et demi, avec une augmentation de 2 milliards en six années. Depuis lors, l'accroissement a été bien moins rapide, en raison du ralentissement des travaux, et aussi de l'importance des imputations faites sur le remboursement de l'ancienne dette des compagnies, dans les premières années qui ont suivi les conventions.

Les dépenses de l'État ont été couvertes les unes au moyen des ressources directes du budget, les autres au moyen d'avances faites par les compagnies.

Le premier groupe monte à environ 2900 millions, d'après une étude très soignée faite, en 1894, par M. Burdeau, ministre des finances. La presque totalité de cette somme a été réalisée par voie d'emprunts. M. Burdeau estimait, avec raison, que même la fraction minime qui a été imputée sur les crédits du budget ordinaire, devait être considérée comme ayant grossi la dette publique; en effet, presque aucun des budgets où cette imputation a été admise ne s'est soldé sans un déficit notable, et il est naturel de considérer les emprunts, au moyen desquels a été comblé ce déficit, comme affectés plus particulièrement à celles des dépenses du Trésor qui constituaient une sorte de placement, c'est-à-dire aux travaux neufs. L'analyse des conditions de réalisation de ces emprunts le conduisait à évaluer les intérêts qui grèvent le budget, en raison des sommes réalisées directement pour la construction des chemins de fer, au chiffre de *130 millions*, que nous adoptons. Dans ce chiffre, les chemins de fer de Dakar à Saint-Louis, du Soudan et du Sud Oranais entrent pour 34 millions en capital, et pour 1 million et demi en intérêts.

Les dépenses de cet ordre ne paraissent pas devoir augmenter beaucoup dans l'avenir. En 1894 et 1895, les dépenses d'établissement faites sur fonds d'État, pour les chemins de fer, ont été d'environ *11 millions*. Au budget de 1896, on a réduit à 8 500 000 francs les crédits correspondans; pour les travaux complémentaires et acquisitions de matériel roulant du réseau d'État, le crédit est de 5 millions, à peu près égal à la dépense à prévoir dans chacun des exercices ultérieurs; pour la construction de lignes neuves, tant en France qu'en Algérie, on a ramené les crédits à 4 300 000 francs, par une réduction peut-être excessive. Il reste, en effet, à dépenser 13 à 14 millions, pour terminer les lignes

du réseau d'État en construction, longues de 138 kilomètres, et 4 millions pour terminer la ligne d'Aïn-Sefra à Djenien-bou-Rezg. Après cet achèvement, il ne restera guère à exécuter, sur fonds du Trésor, que 180 kilomètres environ de lignes évaluées à 40 millions, et ne présentant d'ailleurs pas un caractère d'urgence, puis, peut-être, une ou deux nouvelles pénétrations dans le Sud Algérien.

En tout cas, il est difficile d'estimer à moins de 9 ou 10 millions par an la somme qui devra continuer à être inscrite au budget ordinaire de chaque exercice, pour des travaux neufs ou complémentaires destinés à accroître le capital d'établissement du réseau national. Cette dépense n'augmenterait pas les charges d'intérêts de la dette, si nos budgets se soldaient en équilibre.

Les charges d'intérêts et d'amortissement des dépenses d'établissement faites par l'État, au moyen d'avances des compagnies de chemins de fer, sont plus faciles à dégager dans le budget, car elles font l'objet de crédits spéciaux.

Les annuités dues par application des conventions antérieures à 1883 figurent dans deux chapitres : l'un, montant à 41 millions, dont près de 4 afférens aux lignes algériennes de la compagnie de Lyon, est inscrit au budget du ministère des finances, et contient les annuités définitivement réglées ; l'autre, qui est de 7 à 8 millions, figure au budget du ministère des travaux publics et comprend les annuités en voie de règlement, et principalement les annuités provisoires dues pour les lignes où des doublemens de voie ont été opérés, dans un intérêt stratégique, avant que les besoins du service commercial n'imposent cette dépense à la compagnie. L'ensemble de ces annuités, montant à *48 millions*, ne paraît devoir subir, dans l'avenir, que des variations relativement peu importantes, en plus ou en moins.

Il n'en est pas de même des annuités répondant aux avances faites par les compagnies en vertu des conventions de 1883. Ces annuités vont en augmentant chaque année, et continueront à augmenter pendant une longue période. Les dépenses faites au 1er janvier 1894, en vertu des conventions de 1883, atteignaient 1186 millions ; mais, sur cette somme, 568 millions provenaient des subventions des compagnies et du remboursement de leur dette, en sorte que l'ensemble des avances faites à l'État n'atteignait que 614 millions, donnant lieu au paiement d'annuités qui montent à *25 millions* pour l'année 1894. Les dépenses restant à faire, pour achever le réseau concédé en 1883, y compris les quelques lignes qui ne sont pas encore dénommées, sont évaluées entre 1 200 et 1 300 millions, dont moins de 300 à la

charge des compagnies. C'est donc près d'un milliard que celles-ci auront encore à avancer à l'État; les annuités augmenteront par suite, d'ici à la fin des travaux, d'environ *40 millions*, si l'on admet que le taux d'intérêt et d'amortissement reste voisin de 4 pour 100; mais cela suppose que le loyer de l'argent continuera à baisser, puisque la charge de l'amortissement augmente, à mesure que l'on approche du terme des concessions.

L'estimation que nous donnons, pour les travaux des lignes en construction ou à construire, d'après les études faites jusqu'ici, répond à une moyenne dépassant 250 000 francs par kilomètre, non compris les frais généraux et intérêts intercalaires. C'est un chiffre élevé, et la Chambre a souvent exprimé le désir de le voir réduire à 200 000 francs; mais c'est là un désir auquel il ne dépend pas de l'administration de donner entière satisfaction. En effet, les concessions faites comprennent, d'une part, des lignes stratégiques qui doivent être établies dans des conditions techniques très onéreuses, d'autre part, des lignes de montagne, qui seront fort coûteuses, dans quelques conditions qu'on les établisse. L'emploi de la voie étroite ne donne de sérieuses économies que pour les lignes situées dans les régions assez tourmentées; mais il n'est pas applicable aux sections isolées, de trop faible longueur pour avoir une exploitation indépendante. Les crémaillères, la traction électrique sur fortes rampes, peuvent donner, pour quelques sections en montagne, des solutions avantageuses; mais il faudra toujours se résigner à une dépense moyenne très élevée, si l'on ne veut abandonner aucune partie d'un programme dressé à une époque où l'on ne reculait pas devant la dépense.

Nos prévisions comprennent 51 millions à dépenser par la compagnie de l'Ouest, au compte du remboursement de sa dette, pour ouvrir aux diverses lignes de son réseau et à la Ceinture un nouvel accès dans Paris (gare des Invalides), et pour doubler les voies de Rennes à Brest et de Caen à Cherbourg : ces travaux font l'objet d'une convention soumise aux Chambres. Ils n'aggraveront pas les charges futures de l'État, car si les conventions en vigueur n'étaient pas modifiées, la somme encore due par la compagnie de l'Ouest serait presque entièrement absorbée par l'accumulation des intérêts composés, portés en compte jusqu'à l'entier achèvement des lignes concédées en 1883; si la ratification du nouveau contrat ne venait pas donner à cette somme un emploi utile, c'est la part contributive des compagnies dans les dépenses futures qui se trouverait réduite, et non la somme à imputer au compte des annuités. Comme, d'ailleurs, il s'agit de travaux qui seront sans doute rémunérateurs, on peut espérer que

leur exécution aux frais de la compagnie de l'Ouest ne grossira pas non plus la garantie d'intérêts.

En combien de temps les *40 millions* d'annuités futures viendront-ils s'ajouter aux *25 millions* dus pour 1894? Cela dépendra de la marche imprimée aux travaux. Cette marche est réglée par un article de la loi de finances, qui fixe, pour chaque année, le montant maximum des travaux neufs à exécuter sur les lignes concédées en 1883. Mais, jusqu'ici, cette limitation a été superflue, car l'administration est toujours restée au-dessous des autorisations de dépenses accordées par le Parlement ; l'écart a été, chaque année, d'une vingtaine de millions au moins. La dépense effective atteignait 166 millions en 1884, en raison du grand nombre de lignes entreprises dans les années précédentes ; elle a été ramenée aux environs de 120 millions de 1886 à 1889, et aux environs de 100 millions de 1890 à 1893.

Le nombre de kilomètres pour lesquels des crédits étaient prévus au budget, qui était de 3400 au 1er janvier 1884, était descendu à 1 900 au 1er janvier 1892. Mais il a été considérablement augmenté en 1892 et 1893, en sorte que la longueur des lignes en construction était remontée à 2550 kilomètres au 1er janvier 1894.

Cette augmentation n'a pas eu d'effet immédiat sur les dépenses de 1894, car les lignes nouvellement inscrites au budget n'entraînent que fort peu de frais dans les premières années. Les études et les enquêtes auxquelles donne lieu l'emplacement des stations, la rédaction des projets d'exécution, les formalités légales des acquisitions de terrains, prennent environ deux années, pendant lesquelles des crédits minimes suffisent. Mais sitôt les expropriations faites et les premières adjudications passées, il importe que les travaux soient poussés avec activité, car une fois les dépenses engagées, les intérêts des capitaux qu'elles absorbent constituent une charge sans compensation, tant que la ligne n'est pas ouverte à l'exploitation. L'inscription de nombreuses lignes nouvelles aux budgets de 1892 et de 1893 aurait donc entraîné une forte augmentation des dépenses des exercices suivans, si des mesures énergiques n'avaient été prises pour y obvier.

Déjà M. Viette avait réduit à 240 kilomètres les inscriptions nouvelles au budget de 1894, en reconnaissant la nécessité de restreindre l'étendue des chantiers. M. Jonnart ramena à 95 millions les dépenses effectives de l'exercice, en ajournant, pour en reviser les projets, les lignes trop onéreuses qui n'étaient pas commencées; il proposa de réduire à 90 millions les dépenses autorisées pour 1895, et de ne doter au budget de cet exercice aucune ligne nouvelle. Non seulement ces propositions ont été

sanctionnées par les Chambres, mais encore le Sénat a introduit dans la loi de finances un article, d'après lequel la liste des lignes à construire chaque année, au lieu d'avoir le caractère d'un simple renseignement communiqué au Parlement, constituera désormais un tableau annexé au budget, de sorte qu'aucun chemin de fer nouveau ne pourra être entrepris sans un vote formel des deux Chambres.

Poursuivant le programme d'économies dressé par MM. Jonnart et Burdeau, puis adopté par MM. Barthou et Poincaré, le Parlement vient de réduire à 80 millions les dépenses autorisées pour 1896; dans le tableau annexé à la loi de finances, on a supprimé 207 kilomètres de lignes antérieurement dotées, et reconnues trop onéreuses ou trop peu productives, en y substituant, il est vrai, 164 kilomètres de lignes nouvelles.

Grâce à ces mesures, l'étendue des chemins de fer en construction, à la fin de 1896, sera ramenée à 1 900 kilomètres, pour l'achèvement desquels il restera à dépenser, à ce moment, environ 320 millions. On pourra encore réduire ce chiffre, tout en remplaçant chaque année, par des inscriptions nouvelles au budget, une partie des lignes à ouvrir au cours de l'exercice. Si, comme cela est probable, les travaux à faire, d'ici à 1900, comprennent les lignes à exécuter par la compagnie de l'Ouest sur le remboursement de sa dette, le maximum de la dépense totale annuelle pourra être maintenu à 80 millions, sans que la part à rembourser par l'État en annuités dépasse 60 millions.

Ainsi, le montant des annuités correspondant aux conventions de 1883 croîtrait, à raison de 2 à 3 millions par an. Il atteindrait le plein de *65 millions* environ vers 1910 ou 1912. C'est, en effet, vers cette date que seraient terminés les 2 000 kilomètres de lignes qui ne sont pas encore dotées au budget, en supposant qu'on les y inscrive à raison de 200 kilomètres en moyenne par an à dater de 1897. Les pouvoirs publics restent d'ailleurs entièrement maîtres d'accélérer ou de ralentir cette marche, selon la situation budgétaire. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'il est impossible, en cette matière, de procéder par à-coups; que toutes les fois qu'on commence une ligne nouvelle, on engage plusieurs budgets, et qu'entreprendre trop de travaux, pour les traîner ensuite en longueur, est un véritable gaspillage de la fortune publique. Il importe donc au plus haut degré, en arrêtant la liste des lignes à commencer chaque année, de porter ses vues sur un avenir un peu étendu, et de ne pas aller de l'avant sans programme arrêté, comme on l'a fait à certains momens.

Pour compléter le tableau des annuités incombant au Trésor, nous devons y faire figurer la soulte due à la compagnie d'Orléans, pour l'échange de lignes fait en 1883 entre elle et le réseau d'État; cette soulte représente l'excédent du produit net des lignes cédées sur celui des lignes reçues; elle est portée, dans les comptes de la compagnie, pour une somme voisine de *3 millions* par an, que le règlement final paraît devoir réduire sensiblement.

Nous omettons volontairement l'annuité de 20 500 000 francs que l'État sert à la compagnie de l'Est, en vertu de la convention du 17 juin 1873, tant comme paiement des lignes détachées de son réseau par suite de la perte de l'Alsace-Lorraine (lignes remises à l'Allemagne pour une somme des 325 millions en déduction des 5 milliards), que pour lui tenir compte de divers autres dommages, et des travaux nécessaires pour rendre exploitable son réseau mutilé. Cette annuité rentre dans les charges de la guerre, et nullement dans les dépenses assumées par l'État pour le service des chemins de fer de la France actuelle.

De même, l'annuité de 2 millions et demi que l'État sert aux compagnies en remplacement des garanties de 1871 et 1872, les intérêts des 208 millions d'obligations à court terme émises de 1886 à 1891 pour le paiement des garanties d'intérêts, et ceux des 103 millions de prélèvemens faits depuis lors, dans le même but, sur la dette flottante du Trésor, ne sauraient être compris dans les dépenses que l'État supporte pour le service public des chemins de fer en 1894. La situation financière a conduit à imputer sur fonds d'emprunts, à certains momens, des dépenses qui avaient pour objet, non d'améliorer l'outillage national, mais de subvenir à une partie du déficit annuel; que l'insuffisance des ressources normales ait été dissimulée sous des apparences de comptes spéciaux, ouverts pour couvrir les dépenses permanentes résultant des conventions, ou qu'elle apparaisse franchement dans les découverts des anciens budgets, elle n'en conserve pas moins le caractère d'un déficit budgétaire qui ne rentre pas dans l'objet spécial de notre étude.

En résumé, nous constatons que les charges d'intérêts des capitaux consacrés par l'État à l'établissement ou au rachat de chemins de fer atteignent, pour l'année 1894, la somme totale de *130 + 48 + 25 + 3 = 206 millions*. Sur ce total, *201 millions* s'appliquent à des dépenses faites dans la France métropolitaine, et *5 millions* à des dépenses intéressant l'Algérie ou le Sénégal. A ces sommes s'ajouteront peu à peu *40 millions* pour les avances restant à faire par les grandes compagnies en vertu des conventions de 1883; la progression annuelle paraît devoir être de 2 à

3 millions, d'après la marche plus lente adoptée depuis peu par les pouvoirs publics pour les travaux.

A côté de ces charges d'intérêts, les dépenses annuelles, en travaux neufs ou travaux complémentaires, imputés sur le budget ordinaire et concernant surtout le réseau d'État, ont atteint *11 millions* pour l'année 1894. On peut les ramener à 9 ou 10 millions, mais ce chiffre constitue certainement un minimum pour une assez longue période.

II. — GARANTIES D'INTÉRÊTS DES GRANDES COMPAGNIES

De toutes les charges budgétaires dues aux chemins de fer, la garantie d'intérêts est celle qui soulève le plus de récriminations. C'est, en effet, celle qui donne lieu aux variations les plus amples, puisqu'elle se règle d'après les profits et pertes de cinq grandes exploitations industrielles, dont le chiffre d'affaires approche d'un milliard. On conçoit le trouble que doit jeter dans les prévisions budgétaires un élément aussi aléatoire; mais on voit aussi que, contrairement aux autres dépenses, dont la progression est continue, celle-ci trouve dans l'élasticité des recettes une chance très sérieuse de réductions futures.

Nous avons vu que, de 1872 à 1879, quatre compagnies avaient fait appel à la garantie, pour des sommes dont le total annuel variait entre 30 et 50 millions. En 1881 et 1882, au contraire, la compagnie de l'Ouest continuait seule de demander à l'État des avances, l'une de 10 et l'autre de 7 millions, tandis que l'Est, le Midi et l'Orléans remboursaient ensemble au Trésor des sommes doubles. La compagnie de Lyon, qui n'avait pas de dette envers l'État, donnait 75 puis 65 francs de dividende à ses actionnaires. Déjà, en 1883, la situation était moins bonne : l'Est et l'Ouest avaient ensemble 10 millions de déficits, en regard de 6 millions seulement d'excédens à reverser par le Midi et l'Orléans. La compagnie de Lyon ne pouvait distribuer un dividende de 55 francs qu'en portant au compte d'établissement 10 millions de déficit, usant ainsi, presque pour la première fois, de la faculté de capitaliser les insuffisances des lignes neuves, qu'elle s'était réservée dans les conventions de 1875. En 1884, un changement à vue se produit : les cinq compagnies font appel à la garantie pour plus de 40 millions.

Il était naturel qu'une pareille transformation, se produisant l'année où les conventions entraient en vigueur, fît invoquer l'adage : *post hoc, ergo propter hoc*. C'est, on peut le dire, le véritable fondement du déchaînement qui s'est produit contre les *conventions scélérates*. Cependant, quand on y regarde de près,

on voit qu'elles n'entrent presque pour rien dans les déficits de 1884. Nous avons expliqué que, sauf l'augmentation du dividende du Midi, représentant 2 500 000 francs, le revenu attribué aux actionnaires était sensiblement le même sous le nouveau régime que sous l'ancien. Le concours des compagnies à la construction du réseau qui venait de leur être concédé commençait seulement à fonctionner, et ne grevait encore l'exercice 1884 d'aucune charge d'intérêts. Les lignes antérieurement construites et cédées gratuitement par l'État, couvraient à peu près leurs frais d'exploitation ; l'Orléans, qui abandonnait des lignes meilleures que celles qu'il recevait, compensait la différence par une soulte entrant à l'actif des comptes de garantie. Deux compagnies seulement, celles du Nord et de Lyon, incorporaient dans le réseau garanti un ensemble de lignes secondaires rachetées à un prix assez élevé, et qui dès lors ne couvraient pas leurs charges ; mais le Nord ne faisait pas appel à la garantie, et le déficit du réseau des Dombes, inférieur à 3 millions, était en partie compensé par la suppression de la concurrence que ce réseau avait fait jusque-là aux anciennes lignes de la compagnie de Lyon.

On n'aperçoit donc aucune charge nouvelle en rapport avec le brusque accroissement du déficit. On a prétendu que les compagnies, après avoir fait des économies excessives sous la menace du rachat, avant les conventions, s'étaient relâchées dans leur gestion, dès qu'elles avaient été sûres de l'avenir ; la courbe des dépenses montre, au contraire, un mouvement ascendant rapide jusqu'en 1883, et ensuite des économies considérables.

La vraie cause des déficits qui ont suivi les conventions, c'est la longue crise qu'ont traversée le commerce, l'agriculture et l'industrie. Si la chute a été si brusque en 1884, c'est qu'à cette cause, dont les effets devaient encore s'accentuer dans les exercices suivans, s'ajoutait un élément momentané de pertes sensibles, le choléra, éloignant du midi de la France tous les voyageurs qui n'y étaient pas appelés par des nécessités absolues.

Sous l'influence de la crise, et aussi d'un changement d'imputation de certaines dépenses dont nous parlerons tout à l'heure, la garantie monte à 72 millions en 1885, à 82 millions en 1886. Puis le mouvement descendant commence, avec la reprise des affaires ; les avances reviennent aux environs de 60 millions en 1887 et en 1888, puis de 50 millions en 1890 et en 1891 (1). Si ce progrès se fût continué, la situation actuelle ne serait pas mauvaise. Mais l'accroissement des dépenses d'exploitation reporte les déficits à 86 millions en 1892, à 97 millions en 1893 ; c'est cette

(1) Nous laissons de côté la baisse toute momentanée produite par l'Exposition, qui a réduit l'appel à la garantie, pour 1889, à 26 millions.

brusque poussée qui inquiétait si justement le ministre des finances en 1894. Le progrès des recettes, et les mesures d'économie prises à ce moment, ont heureusement ramené la garantie à 77 millions en 1894, et on espère descendre à 62 millions en 1895. Mais le nouveau recul des deux années précédentes a singulièrement ébranlé la foi du public dans l'allégement futur des charges, par le développement progressif et régulier du trafic.

Il importe, cependant, de remarquer que l'augmentation des charges tient en partie aux modifications apportées, depuis 1884, dans le mode d'établissement des comptes, en ce qui concerne les lignes neuves, modifications qui, en grevant fortement les exercices actuels, ont dégagé l'avenir de menaces inquiétantes.

Nous avons dit que les conventions de 1883 autorisaient les compagnies à capitaliser, chaque année, l'excédent des charges afférentes aux lignes neuves (intérêts des capitaux et frais d'exploitation), sur les recettes de ces lignes. Le compte spécial ainsi ouvert, sous le nom de *compte d'exploitation partielle*, pouvait comprendre les lignes concédées en 1875, aussi bien que les concessions nouvelles de 1883, et ne devait être fermé qu'après l'entier achèvement de ces dernières. Comme les lignes dont il s'agit donnent, en moyenne, des recettes dépassant à peine les frais d'exploitation, ce système équivalait à ajouter au compte d'établissement les intérêts composés de tous les capitaux à dépenser par les compagnies, en travaux neufs, pendant une longue période. Dès 1884, les déficits ainsi capitalisés atteignaient 23 millions, dont près de 17 pour la seule Compagnie de Lyon. Si l'on eût continué à appliquer le même régime dans les exercices suivans, ces déficits auraient grossi jusqu'à atteindre aujourd'hui de 45 à 50 millions; ils devraient continuer à grossir encore, tant par le jeu des intérêts composés que par les dépenses nouvelles, pendant une quinzaine d'années.

Conçu dans la double hypothèse que la période de construction des lignes neuves serait d'une dizaine d'années, et qu'à son expiration les recettes des anciennes lignes excéderaient largement le revenu garanti, ce régime devenait souverainement imprudent, du moment où il pouvait fonctionner pendant vingt ou trente ans, rejetant sur l'avenir des charges que les plus-values du produit net de l'ensemble du réseau ne semblaient plus devoir couvrir. Dès 1888, nous signalions ce danger, d'autant plus sérieux qu'en dissimulant une partie des déficits, on s'exposait à perdre de vue la gravité de la situation des garanties. Les Chambres et le gouvernement s'en émurent, et une série de conventions passées de

1889 à 1891 y remédièrent. Aujourd'hui, les lignes neuves viennent se confondre dans le réseau garanti, dès le 1er janvier qui suit leur ouverture complète à l'exploitation, pour les compagnies de l'Est, de l'Ouest et du Midi, et cinq années plus tard, pour celles d'Orléans et de Lyon.

Pour cette dernière, on a même modifié, d'un commun accord, les conditions dans lesquelles avaient été présentés les comptes des exercices 1885 à 1890, qui n'étaient pas encore réglés. La compagnie, ne voulant pas mettre en relief l'importance de ses déficits, avait fait une répartition assez arbitraire des lignes entre le compte de garantie et le compte d'exploitation partielle, grâce à laquelle les déficits capitalisés dans ce dernier étaient grossis, jusqu'à dépasser 22 millions en 1887. La commission de vérification des comptes des compagnies avait bien reconnu que cette répartition pouvait être contestée; elle n'avait pas cru, néanmoins, qu'il y eût, pour l'État, intérêt à provoquer une rectification chargeant le présent, en vue de décharger l'avenir. La compagnie de Lyon est, en effet, de beaucoup, celle qui a le plus de chances de cesser promptement de faire appel à la garantie, et celle-ci, d'ailleurs, prend fin, sans contestation, en 1914. La commission des comptes ne voyait donc aucun avantage à grossir les avances de garantie, pour diminuer d'une somme égale un compte d'établissement dont les charges cesseraient de grever le budget assez prochainement, sans doute, et en tout cas, à partir de 1915. Le ministre ayant adopté cet avis, M. Baïhaut l'interpella à ce sujet, le 26 janvier 1891, et M. Pelletan, appuyant l'interpellateur, fit voter un ordre du jour qui invitait le ministre à modifier sa décision. La compagnie, mieux avisée qu'elle ne l'avait été en surchargeant le compte d'exploitation partielle, adhéra à la rectification, sauf pour l'année 1884 dont le compte était déjà réglé. On reporta ainsi, du compte d'établissement au compte de garantie, 52 millions, pour les exercices 1885 à 1890. La nécessité d'avancer à la compagnie cette somme, qu'elle n'avait pas demandée, a été l'une des causes des embarras de la Trésorerie en 1894. Si, comme il y a lieu de l'espérer, la compagnie de Lyon rembourse dans l'avenir sa dette, l'inconvénient n'aura été que momentané. Si, contrairement aux prévisions, elle devenait insolvable, ce serait pour l'État 52 millions perdus; à partir de 1915, les actionnaires, allégés des deux millions de charges annuelles que la capitalisation de ces déficits leur auraient imposées, devraient à l'adoption de la proposition de MM. Baïhaut et Pelletan une augmentation de dividende de près de 3 francs par titre, jusqu'en fin de concession.

Ainsi, la longueur des lignes comprises dans les comptes d'exploitation partielle, au lieu de s'augmenter des 5 500 kilomètres

mis en exploitation par les cinq compagnies depuis 1884, a diminué très largement. D'autre part, tandis que les lignes portées à ce compte, en 1884, couvraient à peine leurs frais d'exploitation, celles qui y figurent, en 1894 donnent, grâce au trafic détourné par quelques-unes d'entre elles, au détriment des lignes anciennes, un produit net de 3 millions, qui vient en déduction des intérêts capitalisés. Ceux-ci n'atteignent plus que 10 millions, dont 8 pour la compagnie d'Orléans, qui, par le remboursement de sa dette, a supporté une fraction importante des dépenses d'établissement des lignes récemment ouvertes.

Pour suivre la marche du déficit réel des cinq réseaux depuis 1884, il faut ajouter aux insuffisances couvertes par la garantie, celles qui ont été capitalisées dans les comptes d'exploitation partielle. On voit ainsi que, parti de 63 millions en 1884, le déficit total atteint 103 millions en 1886; ramené à 73 millions en 1890, il est remonté à 109 millions en 1893, puis heureusement redescendu à 87 millions en 1894 et vers 73 en 1895. Dans la période décennale de 1884 à 1894, la garantie a augmenté de 37 millions; mais le déficit total n'a augmenté que de 24 millions, grâce à la réduction des déficits capitalisés. L'augmentation de la garantie dépasse à peine le montant total des charges annuelles qui y ont été réintégrées, par les mesures que nous venons d'analyser.

Les lignes ouvertes à l'exploitation, dans cet intervalle, n'influent sur le déficit total que par les charges des capitaux absorbés pour leur établissement, ou par le rôle qu'elles jouent, comme affluens, dans le développement du trafic des lignes anciennes. Un examen détaillé permet, en effet, de se rendre compte que leur trafic propre, qui est d'une trentaine de millions, soit en moyenne 5500 francs par kilomètre, couvre, à peu près exactement, les frais d'exploitation (1).

Pour nous rendre compte des causes des variations constatées depuis les conventions, et des craintes ou des espérances qu'elles justifient pour l'avenir, nous allons étudier successivement les trois élémens essentiels de la situation financière de chaque année, savoir : 1° *les charges des capitaux d'établissement*, dans lesquelles nous comprendrons l'intérêt et le dividende garantis, l'amortissement des titres, les redevances, loyers, participation au chemin de Ceinture, etc., le tout sous déduction des intérêts de capitaux,

(1) Ces chiffres ont été obtenus en admettant que les quelques lignes neuves qui ont détourné de forts courans de trafic appartenant, avant leur ouverture, aux lignes anciennes (Argenteuil à Mantes, Limoges à Montauban, etc.), ont une recette et une dépense propres égales à celles des autres lignes neuves, et que l'excédent constaté n'est qu'un *déplacement* de recettes et de dépenses préexistantes.

loyers et annuités payés par l'État ou par les autres compagnies, 2° *les recettes*, 3° *les dépenses d'exploitation*. Le tableau ci-après donne, en millions de francs, la situation, à cet égard, des cinq réseaux garantis, au lendemain des conventions et à l'époque actuelle.

		Longueur moyenne exploitée.	Charges des capitaux.	Recettes(1) brutes d'exploitation.	Dépenses (1) d'exploitation.	Déficit.
Lignes au compte de garantie.	1884.	20389	442	843	441	40
	1894.	26703	523	947	501	77
	Augmentation	6314	81	104	60	37
Comptes d'exploitation partielle.	1884.	2508	23	21	21	23
	1894.	1723	13	13	10	10
	Diminution. .	785	10	8	11	13
Ensemble des cinq réseaux.	1884.	22897	465	864	462	63
	1894.	28426	536	960	511	87
	Augmentation	5529	71	96	49	24

§ 1er. — *Charges des capitaux dépensés par les Compagnies.*

Les charges des capitaux d'établissement figuraient dans les comptes de garantie, en 1884, pour 442 millions. Dans ce chiffre, les dividendes des actionnaires entrent pour 122 millions, excédant de 60 millions environ l'intérêt à 5 pour 100 du capital versé par eux. Cet excédent, qui n'a pas varié depuis les conventions, est loin d'être intégralement fourni par la garantie; car, sur les 60 millions, 45 proviennent des compagnies d'Orléans et de Lyon, qui n'ont demandé au Trésor que 28 millions d'avances en 1894, et moitié moins en 1895. Les dividendes ont été accrus de 2 à 3 millions en 1883; le surplus provient de la consolidation des bénéfices acquis aux actionnaires avant 1859, et des bénéfices réalisés par eux, de 1859 à 1883, sur le taux forfaitaire de la garantie.

De 1884 à 1894, les charges des emprunts afférens aux lignes garanties ont augmenté de *81 millions*, tandis que celles qui se capitalisaient au compte d'exploitation partielle diminuaient de 10 millions. Ces 81 millions représentent l'intérêt et l'amortissement d'un capital de 1 850 millions environ, dans lequel les dépenses de construction, d'outillage et d'armement des lignes concédées en 1875, ou antérieurement, entrent pour plus d'un milliard; la majeure partie de ce milliard était d'ailleurs dépensée

(1) Les chiffres des recettes et des dépenses sont ceux du *résumé par ligne des résultats de l'exploitation*, contenu dans les statistiques du ministère, augmentés des résultats des lignes d'intérêt local exploitées par l'Est et l'Orléans; nous avons seulement retranché des dépenses d'exploitation, pour les ajouter aux charges des capitaux, les frais de timbre des titres, ainsi que les redevances payées par la Compagnie de l'Est aux Compagnies secondaires dont elle exploite les lignes.

avant les conventions, sur les lignes qui, en 1884, figuraient au compte d'exploitation partielle, ou étaient en construction. Le surplus des 1 850 millions se partage, à peu près par moitié, entre les dépenses faites sur les lignes concédées en 1883 (remboursement de la dette, concours aux travaux, fourniture du matériel) et les dépenses nécessitées par les travaux complémentaires et les augmentations du matériel roulant des lignes anciennes.

Le taux moyen des emprunts contractés de 1875 à 1883 était d'environ 4,75 pour 100, tandis que, de 1884 à 1893, ce taux, amortissement compris, a constamment décru, de 4,75 à 3,90 pour 100. Les emprunts les plus anciens sont donc proportionnellement les plus onéreux ; dans les 81 millions de charges nouvelles, on peut évaluer à *17 millions* la part afférente aux dépenses faites sur les lignes concédées avant 1883, et à *47 millions* chacune de celles qui répondent, d'une part, aux dépenses faites sur les lignes concédées en 1883, d'autre part, aux travaux complémentaires et augmentations du matériel des lignes anciennes, depuis cette date.

Les 47 millions de charges afférentes au milliard dépensé sur les concessions antérieures, ne sont évidemment pas imputables aux conventions de 1883. Il en est autrement des 17 millions provenant du concours des compagnies à la construction et à la mise en exploitation des lignes nouvelles. Mais les dépenses assumées par les compagnies, de ce chef, eussent été supportées directement par le Trésor, si la construction des lignes antérieurement classées eût été poursuivie sans entente avec elles. Au lieu de figurer dans la garantie, les charges correspondantes figureraient dans la dette publique, et n'auraient pas le caractère d'avances remboursables et susceptibles de s'atténuer par le développement du trafic ; la situation serait donc moins bonne pour l'État.

Il est plus difficile de formuler un avis, en ce qui concerne le dernier article, les 17 millions de charges dues aux travaux complémentaires et augmentations du matériel des lignes anciennes. En 1883, la plupart des compagnies achevaient d'épuiser les crédits ouverts par les conventions antérieures, pour dépenses de cette nature en addition au capital garanti ; seule, celle du Midi avait encore une certaine marge. Il semble donc, au premier abord, que, pour les autres réseaux, les conventions, en supprimant toute limitation, ont considérablement grossi la garantie. Mais il ne faut pas oublier que, dans les travaux complémentaires, ceux qui se seraient imposés en tout état de cause, ceux que les compagnies auraient dû exécuter en prélevant l'intérêt du capital dépensé sur le revenu réservé aux actionnaires, constituent la fraction la plus minime. Les autres travaux, ayant un caractère facultatif, sont précisément ceux dont le but est, non pas d'assurer

simplement la marche du service, mais d'accroître le produit net, en augmentant les recettes ou en réduisant les dépenses d'exploitation; ceux-là seraient restés inexécutés, et le compte de garantie y aurait sans doute plus perdu que gagné, sans parler du tort que l'inexécution des améliorations correspondantes aurait causé au public. Ainsi, les 17 millions en question comprennent certaines sommes qui eussent pu continuer à être imputées au compte de garantie, sous le régime des anciennes conventions, d'autres qui fussent restées au compte des actionnaires, d'autres, enfin, qui n'eussent pas été dépensées, mais au grand détriment de la recette nette et du service public.

Le capital dépensé en travaux complémentaires et en matériel roulant sur les cinq réseaux, dans la période décennale, qui a précédé 1894, a atteint 512 millions, pendant que la recette n'augmentait que de 96 millions (1). Ce chiffre dépasse singulièrement la proportion, admise autrefois, de 3 millions par million d'augmentation de recette brute. La modification s'explique, en partie, par la baisse des tarifs, sur laquelle nous reviendrons plus loin. Par suite de cette baisse, les quantités transportées, comme marchandises et surtout comme voyageurs, ont augmenté bien plus vite que la recette; or, ce qui exige une augmentation des moyens d'action des compagnies, ce n'est pas l'augmentation de la recette, c'est celle des quantités transportées. D'autre part, l'accroissement moyen des recettes, dans la période que nous envisageons, a été particulièrement lente; mais les besoins croissans de confort et de sécurité imposent des dépenses en quelque sorte indépendantes du trafic. Ainsi, l'application des freins continus, des enclenchemens et autres mesures de sécurité prescrites par l'administration, depuis 1880, a entraîné, pour les cinq réseaux, une dépense de près de 80 millions, presque entièrement réalisée dans la période que nous envisageons.

Les augmentations des charges du capital garanti, à prévoir dans les prochaines années, sont les suivantes.

D'abord, les 13 millions d'intérêts portés au compte d'exploitation partielle en 1894 viendront successivement, dans les cinq années suivantes, se confondre dans la garantie. De plus, la part des cinq compagnies dans les dépenses à faire, pour l'achèvement complet des concessions de 1883, représente près de 300 millions (2) qui, à 4 pour 100 amortissement compris, entraîneront

(1) Ce chiffre comprend le trafic des lignes neuves; mais celui de 512 millions comprend aussi le matériel de ces lignes, et il y a compensation.

(2) Ce chiffre comprend les dépenses faites, avant 1894, sur les lignes en construction à cette date, le concours des compagnies pour les lignes non dénommées, et

une charge annuelle de 12 millions. Cela fait, en tout, 25 millions, qui viendront s'ajouter aux charges actuelles, en quinze ou dix-huit années, soit *un million et demi* par an.

On peut estimer à *deux millions* les charges à provenir des travaux complémentaires et des acquisitions de matériel roulant que nécessiteront, chaque année, l'ouverture des lignes neuves et le développement du trafic des anciennes lignes. En effet, une partie des causes qui ont porté à plus de 50 millions les dépenses de cette nature dans la dernière période continueront à agir pendant quelques années. Le renforcement des voies et l'augmentation du poids des rails des grandes lignes, en vue de permettre l'accélération de la vitesse des express, ne sont pas terminés. La réforme des tarifs de grande vitesse a entraîné un accroissement du matériel roulant qui était loin d'être complet à la fin de 1893; elle obligera également à reprendre les travaux d'agrandissement des gares des grandes villes, si onéreux en raison du prix des terrains et des sujétions qu'entraîne l'impossibilité d'interrompre le service. On peut presque dire que les améliorations des gares de Paris et de leurs accès immédiats absorbent tous les bénéfices dus au développement du trafic de banlieue; elles ont coûté (Nord compris) 120 millions de 1884 à 1894; l'achèvement des travaux approuvés et les projets présentés, y compris la nouvelle gare des Invalides, comportaient encore 80 millions de dépenses, et on entrevoit déjà la nécessité d'autres extensions.

Il est donc difficile d'admettre que le chiffre moyen de 50 millions, pour les dépenses annuelles à prévoir sur les cinq réseaux en travaux complémentaires et acquisitions de matériel, soit exagéré. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il doit permettre de faire face à des plus-values de trafic supérieures à celles de la période qui vient de s'écouler. Il serait possible, notamment, d'assurer le service avec un nombre moindre de machines, en faisant un plus grand usage de la double équipe, au lieu de limiter, comme on le fait trop souvent, la durée du travail journalier de chaque machine, d'après celle du travail que l'on peut demander au seul mécanicien et au seul chauffeur admis à la monter. En ayant ainsi un matériel moindre, qu'on userait plus vite, on pourrait plus facilement le maintenir au niveau des progrès de la science. Mais pour réaliser cette amélioration, il faut avoir l'énergie de résister aux campagnes contre l'insuffisance du matériel, que les industriels intéressés à en augmenter la vente reprennent périodiquement dans la presse, en invoquant notamment les intérêts

les 51 millions de dépenses prévues dans la convention avec la compagnie de l'Ouest soumise aux Chambres.

militaires, bien que le ministre de la guerre ait maintes fois constaté et déclaré que le matériel actuel dépasse tous les besoins de la mobilisation.

Au total, on peut admettre, pour les charges du capital garanti, d'ici une quinzaine d'années, une augmentation de près de *4 millions* par an, moitié pour les lignes neuves, moitié pour les travaux complémentaires. L'augmentation annuelle ayant été double, de 1884 à 1894, on voit que la situation sera sensiblement meilleure dans l'avenir, si on persévère dans les mesures de prudence relative adoptées aujourd'hui pour les travaux neufs, et si l'administration s'abstient de peser sur les compagnies pour leur faire réaliser des améliorations qui ne seraient pas productives.

§ 2. — *Recettes.*

Au point de vue des recettes, on avait déjà reperdu, en 1884, tout ce que la plus-value des années antérieures avait d'exceptionnel ; pour l'ensemble des cinq réseaux, la recette était inférieure de 16 millions à celle de 1883, bien que les conventions eussent augmenté la longueur exploitée de 2000 kilomètres. Dans les deux ou trois années suivantes, la baisse n'a fait que s'accentuer, et les cinq réseaux ont encore perdu 55 millions. La progression a repris ensuite, elle a atteint 151 millions, de sorte que le résultat final de la période décennale est une augmentation de 96 millions, ou de 11 pour 100 de la recette initiale.

L'augmentation s'est produite presque exclusivement sur les réseaux de l'Ouest, de l'Est et de Lyon. Ces trois réseaux ont réalisé 88 millions de plus-values, tandis que les recettes de l'Orléans et du Midi restaient presque stationnaires; en 1893, elles étaient au même chiffre qu'en 1884 ; seule, l'année 1894 donne un progrès appréciable, d'environ 4 millions pour chacun des deux réseaux.

Cette situation s'explique, pour le Midi, par les ravages du phylloxera. La diminution dans les transports de vins, qui a atteint également les réseaux d'Orléans et de Lyon, a été bien plus sensible sur celui du Midi, où ce trafic jouait un rôle prépondérant; en outre, toute la région que dessert ce dernier a passé, en quelques années, d'une extrême prospérité à un état de gêne, et le trafic de toute nature s'en est profondément ressenti.

Pour l'Orléans, une cause locale de pertes sensibles résulte des détournemens produits par l'ouverture progressive des lignes du réseau d'État. Il n'y a plus de concurrence entre les deux réseaux, depuis que la convention de 1883 a réglé le partage du trafic ; mais, naturellement, les raccourcis produits par les lignes de

l'État enlèvent à la compagnie voisine le trafic dont l'itinéraire légal se trouve modifié. La compagnie évalue à 8 ou 9 millions les recettes qui lui ont été ainsi enlevées, et cette évaluation se trouve confirmée par ce fait que, sur les 16 millions d'augmentation constatés, pendant la période décennale, dans les recettes du réseau d'État, 7 millions et demi ont été réalisés de 1885 à 1887. Or c'est entre ces deux années, en juillet 1886, que la principale ligne de ce réseau, a été ouverte. Le léger écart entre le gain des chemins de fer de l'État, et la perte accusée par la compagnie, répond bien à la différence de prix dont ont bénéficié les marchandises et les voyageurs à qui on offrait un itinéraire plus économique.

En dehors de ces raisons spéciales, qui expliquent les différences de situation des réseaux, la faiblesse générale de la progression des recettes a tenu surtout à ce fait que, dans la période décennale qui vient de s'écouler, la richesse publique et le mouvement des affaires n'ont progressé que d'une manière insuffisante. Le trafic des marchandises s'en est principalement ressenti ; dans l'augmentation totale de 96 millions, les voyageurs et les bagages entrent pour 56 millions, les marchandises pour 40 millions seulement, dont les deux tiers proviennent de la grande vitesse.

Il est vrai que les quantités transportées ont augmenté dans une bien plus forte proportion que la recette, en sorte que le peu de progrès de celle-ci peut aussi être, dans une certaine mesure, attribué à la réduction des tarifs. Cette réduction est facile à constater pour les deux principales catégories de transports.

Pour les marchandises à la tonne, en petite vitesse, le nombre de tonnes transportées à un kilomètre a augmenté, sur les cinq réseaux, de 1 202 millions, ou de 14 p. 100, tandis que la recette n'augmentait que de 8 millions, ou de moins de 2 p. 100 ; le tarif moyen par tonne et par kilomètre, au contraire, descendait de 5c,99 à 5c,32, avec une réduction de 11 p. 100. Il est difficile de savoir si la réduction du prix moyen tient uniquement à l'abaissement des tarifs, ou si elle provient en partie d'une modification dans la composition du trafic. Il est évident, en effet, que si le mouvement des marchandises pondéreuses, qui supportent des taxes faibles, augmente plus que celui des produits soumis à des tarifs élevés, le prix moyen doit baisser, sans que ce fait indique un abaissement dans les tarifs. Mais, sans avoir une décomposition complète du trafic par catégories, nous voyons, dans les statistiques, que les combustibles minéraux, la plus importante des marchandises pondéreuses, qui représentaient 14 p. 100 du tonnage kilométrique des cinq réseaux en 1884, atteignent seulement 18 p. 100 en 1894. Cette modification aurait entraîné,

tout au plus, 2 pour 100 de baisse dans la taxe moyenne. Il faut donc reconnaître que, si celle-ci a baissé, c'est surtout par l'effet des réductions de tarifs, et principalement de la réforme générale, qui a été opérée sur tous les grands réseaux, au cours de la période que nous envisageons, en exécution des engagemens pris par les compagnies et communiqués aux Chambres au moment du vote des conventions.

Pour les voyageurs, le résultat est encore plus net. Le nombre de voyageurs transportés à un kilomètre, sur les cinq réseaux, a augmenté de 2524 millions, ou de 47 p. 100, tandis que la recette a augmenté de 55 millions, ou de 21 p. 100 seulement; la taxe moyenne, qui était de 4c,85 en 1884, est descendue à 4 centimes par kilomètre en 1894, diminuant de 17 p. 100. La réduction, commencée par le développement donné aux billets d'aller et retour, de 1884 à 1888, a été accentuée considérablement par la réforme opérée comme conséquence du dégrèvement de l'impôt, en 1892.

Il est très difficile d'apprécier dans quelle mesure l'augmentation des transports a été produite par la diminution des tarifs, ou dans quelle mesure, au contraire, celle-ci a constitué, au profit du public et au détriment de la garantie d'intérêt, un sacrifice sans compensation. Nous examinerons plus en détail, à ce point de vue, les effets de la réduction des tarifs de grande vitesse, quand nous étudierons les impôts sur les transports. Nous verrons que la réforme n'a ni ralenti ni accéléré la progression des recettes des compagnies; sous l'influence de deux dégrèvemens simultanés, dont le plus fort était consenti par l'État, et l'autre par les compagnies, l'impulsion donnée au trafic a suffi pour compenser ce dernier, en sorte que la perte finale est exactement constituée par le sacrifice de l'État. Les modifications des tarifs de petite vitesse ayant été moins radicales, et surtout n'ayant pas été simultanées, il est beaucoup plus difficile d'en dégager les résultats. Il en est, certainement, qui ont amené un développement du trafic, aussi profitable aux compagnies qu'au public. Mais dans les revisions générales, une partie des abaissemens a porté sur des transports qui n'étaient pas susceptibles d'en recevoir une réelle impulsion. Il paraît bien probable que les avantages de clarté et de simplicité des nouveaux tarifs ont été acquis, pour une petite partie, au détriment des recettes, puisque, dans l'ensemble, celles-ci ne se sont pas développées en même temps que les transports. Les engagemens pris en 1883 ont donc, à cet égard, légèrement grevé la garantie, en procurant aux usagers des chemins de fer des réductions dont les contribuables ont subi le contre-coup.

Le nouveau régime douanier, en restreignant les échanges internationaux, n'a pu que diminuer le mouvement des transports. Quelque opinion que l'on ait sur la protection ou le libre-échange, on doit reconnaître qu'un système qui tend à faire produire, autant que possible, par chaque peuple tout ce dont il a besoin, doit donner lieu à moins de transports qu'un système qui laisse chacun spécialiser ses productions, d'après ses aptitudes spéciales, et se procurer ensuite, par voie d'échange, les objets qui lui sont nécessaires. Les compagnies de l'Est, de Lyon et du Midi, qui desservent des frontières de terre, évaluent à 10 ou 12 millions les diminutions amenées dans les recettes des transports internationaux, par le changement du régime douanier.

On pourrait citer également, comme un fait économique ayant porté une sérieuse atteinte aux recettes des chemin le fer, le déplacement de l'industrie métallurgique du centre de France. Les hauts fourneaux établis dans le bassin houiller de la Loire s'alimentaient en minerais très purs, amenés à grands frais de points éloignés, par voie ferrée. Les progrès de l'industrie ont permis de tirer la fonte et l'acier des minerais sulfureux et phosphoreux de Meurthe-et-Moselle, et la grande métallurgie s'est transportée sur ces minerais, à proximité des houilles belges et allemandes. La moindre longueur des transports des matières premières, et la concurrence des voies navigables, font que la compagnie de l'Est est loin d'avoir regagné, de ce chef, tout ce qu'ont perdu les réseaux du centre.

Le développement de la navigation intérieure est une des plus importantes, parmi les causes qui entravent la progression des recettes des réseaux garantis. Les cinq compagnies ont fait une estimation des pertes subies par elles de ce chef, et les évaluent entre douze et quinze millions de recette annuelle. Nous n'insisterons pas sur ce point pour le moment, nous réservant d'y revenir avec les développemens qu'il comporte dans nos conclusions générales.

En regard des causes qui ont entravé le développement des recettes, dans ces dernières années, nous devons signaler, comme ayant favorisé leur accroissement, l'extension rapide des réseaux. Si les 5 500 kilomètres de lignes neuves ouvertes de 1884 à 1894 n'ont pas contribué à l'augmentation des recettes nettes, leurs produits propres entrent pour 30 millions dans l'accroissement des recettes brutes. Mais, même à ce dernier point de vue, l'extension du réseau n'est pas un avantage sans compensation. Si les lignes neuves, allant chercher un trafic nouveau dans des localités qui n'étaient pas desservies, servent d'affluens aux lignes anciennes, en revanche elles constituent souvent, pour le

trafic préexistant, des raccourcis d'où résultent des diminutions sensibles de recettes. Avec les barèmes kilométriques, qui s'appliquent aujourd'hui à la majeure partie du trafic, les prix se calculent, dans chaque réseau, par la plus courte distance. Toute ligne nouvelle donne, pour certains parcours, des réductions qui abaissent les taxes de bout en bout, sans que, le plus souvent, il en résulte de réduction dans le prix de revient des transports, car les compagnies trouvent économie à continuer de faire passer le trafic par les lignes anciennes, dont le profil est généralement meilleur. C'est ainsi, par exemple, que la distance légale de Paris à Marseille, qui était de 864 kilomètres, a été réduite, en 1882, à 844 kilomètres par l'ouverture de la ligne d'Avallon à Dracy-Saint-Loup, et en 1895, à 829 kilomètres, par l'ouverture de la ligne d'Orange à l'Isle-sur-Sorgue; il en est résulté une diminution de taxe pour un grand nombre de transports, dont l'itinéraire effectif n'a d'ailleurs pas été modifié. De même, la nouvelle ligne de Limoges à Montauban a réduit de 750 à 712 kilomètres la distance de Paris à Toulouse.

De l'étude que nous venons de faire du passé, il est bien difficile de tirer des pronostics pour l'avenir; on peut, cependant, y trouver quelques motifs d'espérer que cet avenir sera meilleur que la période décennale qui vient de s'écouler. Sans considérer comme une loi absolue la progression constante des recettes, on peut admettre que la crise par laquelle a débuté cette période a présenté une intensité absolument anormale. Le fléau qui avait dévasté la moitié de la France est à peu près conjuré, et la reconstitution de nos vignobles paraît ramener l'ancienne prospérité dans les régions méridionales. Ce sont ces régions qui ont le plus contribué aux 22 millions de plus-values constatées sur les cinq réseaux en 1894, aux plus-values à peu près égales de 1895. Il semble que les relations commerciales avec l'étranger doivent aussi s'améliorer, plutôt que subir de nouvelles restrictions. Les grandes réformes des tarifs sont également terminées. La navigation, il est vrai, continuera sans doute à progresser, car la batellerie commence seulement à être organisée de manière à profiter des améliorations réalisées, à grands frais, par l'État sur les voies anciennes; mais du moins sembie-t-il peu probable qu'on crée de nouvelles voies de concurrence. Il semble donc que, malgré le ralentissement qui se produit dans le développement du réseau, on peut, sans être taxé d'optimisme, prévoir, pour les prochaines années, une progression des recettes brutes, supérieure plutôt qu'inférieure à celle de la période écoulée depuis les conventions.

§ 3. — *Dépenses d'exploitation.*

La marche des dépenses d'exploitation, depuis dix ans, est analogue à celle des recettes. L'année 1884 se présentait, pour l'ensemble des cinq réseaux, avec 6 millions d'augmentation sur 1883, ce qui, avec un allongement de 2000 kilomètres, pouvait être considéré déjà comme un commencement d'économies. Dans les années suivantes, on réussit à ramener la dépense à 50 millions au-dessous du chiffre de 1884. Une pareille compression ne pouvait évidemment se maintenir après la crise ; il s'est produit, depuis lors, une augmentation de 99 millions, en sorte que le résultat final de la période décennale se traduit par 49 millions d'accroissement dans les dépenses. En présence d'une augmentation de recettes de 96 millions, on ne peut trouver ce chiffre excessif. Le coefficient d'exploitation, ou rapport des dépenses aux recettes brutes, a légèrement diminué, de 53,5 à 53,2 pour 100. On peut considérer comme un résultat assez satisfaisant que ce coefficient n'ait pas augmenté, pendant que la longueur du réseau s'est accrue de 27 p. 100, par l'ouverture de lignes dont les recettes ne sont pas supérieures aux dépenses.

Mais cette situation est due à l'amélioration notable qui s'est produite en 1894. Les années 1892 et 1893 avaient été marquées par un développement excessif des dépenses. Grâce à un effort énergique, secondé par le gouvernement, les compagnies garanties ont pu faire face à l'augmentation de trafic qui a donné 22 millions de plus-values en 1894, non seulement sans augmenter leurs dépenses, mais encore en les réduisant, dans l'ensemble, de 5 millions. La compagnie de Lyon, en particulier, a réalisé près de 7 millions d'économies, tandis que ses recettes augmentaient de 9 millions, et a ainsi largement réduit son appel à la garantie, qui avait démesurément augmenté.

L'accroissement des dépenses, comme celui des recettes, s'est produit exclusivement sur les réseaux de l'Est, de l'Ouest et de Lyon. Les compagnies d'Orléans et du Midi, bien que leurs réseaux se soient accrus de 2200 kilomètres, n'ont pas augmenté leurs frais d'exploitation, de 1884 à 1894, et ce résultat montre le soin qu'elles apportent à exploiter économiquement.

Lorsque l'on recherche les causes de l'augmentation des dépenses, on constate que la première et la principale, c'est l'augmentation du travail produit, tant comme longueur exploitée, que comme quantités transportées.

La mise en exploitation de 5500 kilomètres de lignes neuves

a entraîné une dépense d'une trentaine de millions. Ce chiffre, répondant à 5500 francs environ par kilomètre, est bien élevé, pour des lignes exploitées en général avec 3 ou 4 trains seulement par jour dans chaque sens, la plupart très peu chargés. Il est vrai qu'il comprend une part des frais généraux et des dépenses des gares communes calculée proportionnellement au nombre des trains, et non à leur chargement; même en tenant compte de ce fait, quand on le compare aux dépenses des compagnies secondaires, il paraît tout à fait excessif. Cette situation tient à ce fait bien connu, qu'il est infiniment difficile de faire accepter du public l'emploi, par les grandes compagnies, même sur des lignes tout à fait secondaires, des procédés économiques qui permettent aux petites compagnies d'exploiter à très bas prix. Quand, par exemple, une grande compagnie organise le service des très petites gares ou haltes avec un seul agent, ou même avec une femme seule, en insérant dans les règlemens l'obligation, pour les expéditeurs et destinataires, de prêter leur concours à la manutention des colis, elle soulève souvent de très vives récriminations. Il est pourtant impossible d'exploiter au même prix que les petites compagnies, en offrant au public toutes les commodités qu'il a l'habitude de trouver sur les grandes artères. La réduction des dépenses des lignes secondaires est un des points sur lesquels il y a beaucoup à faire. C'est un de ceux sur lesquels il est du devoir de l'administration de stimuler les compagnies, et à plus forte raison, de les soutenir, quand elles prennent l'initiative des mesures d'économie.

L'augmentation des quantités transportées sur les lignes anciennes a été, comme nous l'avons expliqué, très supérieure à celle des recettes, par suite de la diminution des tarifs. Or ce n'est pas l'augmentation des recettes, c'est celle des transports, qui règle la progression des dépenses. Sans doute, sur les lignes à trafic médiocre, on peut y faire face simplement par une meilleure utilisation du matériel et du personnel. Mais dans les grandes gares, le personnel est à peu près proportionnel au trafic; de même, sur les grandes lignes, où les trains atteignent souvent leur limite de charge, il faut en augmenter le nombre quand le trafic augmente. Abstraction faite des besoins propres des lignes neuves, le nombre de kilomètres parcourus par les trains a augmenté d'environ 30 millions, ou de 18 pour 100, de 1884 à 1894.

Cette augmentation, entraînant au moins 30 millions de francs (1) de dépenses supplémentaires paraît dépasser les strictes

(1) La division des dépenses totales d'exploitation par le parcours des trains donne un prix moyen de 2 fr. 50 par kilomètre; mais ce chiffre comprend des frais

nécessités. De tous les élémens de dépenses, le nombre des trains est celui sur lequel le ministre des travaux public sa le plus d'action, puisqu'il le fixe discrétionnairement. Il est peut-être sans exemple qu'il ait usé de ce pouvoir dans le sens de la réduction des propositions des compagnies. Il est vrai qu'il n'en use aussi qu'avec modération pour enjoindre à une compagnie de créer un train qu'elle juge inutile. Mais l'influence administrative s'exerce constamment pour appuyer des demandes d'amélioration dans les correspondances, entraînant soit la création de trains nouveaux, soit des accélérations de marche qui obligent à alléger et par suite à dédoubler des trains. Quand il s'agit de répondre à des besoins réels, l'amélioration des recettes suit généralement celle du service; mais il importe de ne pas céder, à cet égard, à des demandes injustifiées. C'est ce qui avait eu lieu, en 1892 et 1893, sur le réseau de Lyon : pour accélérer le service, on avait transformé un trop grand nombre de trains mixtes en trains légers, ce qui avait obligé à accroître considérablement le parcours des trains spéciaux de marchandises. Il a fallu revenir en arrière; en 1894, on a réduit le parcours des trains de 1 200 000 kilomètres. L'expérience a montré que les recettes n'en ont pas souffert; mais ce n'est évidemment pas sans luttes pénibles qu'on a pu priver les populations des commodités en possession desquelles elles avaient été mises prématurément.

A côté du développement des services, une cause parallèle d'augmentation des dépenses résulte de l'amélioration de la situation du personnel. Dans le mouvement social qui se manifeste partout à cet égard, on peut dire que nos grandes compagnies tiennent la tête. C'est là un progrès très grand; il ne faut pas s'étonner qu'il se traduise par des dépenses. La question peut être envisagée à deux points de vue principaux : celui des caisses de retraites ou de secours, et celui de la durée de la journée de travail.

Dès l'origine, les grandes compagnies ont créé, pour leurs agens, des institutions de secours et de prévoyance multiples. D'année en année, les catégories d'agens admises à en profiter, les avantages accordés à ces agens, ont été en augmentant. La loi du 27 décembre 1890, qui a obligé les compagnies à soumettre les statuts des caisses de retraite à l'approbation du ministre, a été l'occasion d'une refonte, qui s'est naturellement faite avec une tendance au nivellement, sur le pied des situations les plus favorisées. En même temps, elle a provoqué une revision des calculs servant à l'établissement des réserves, qui a permis de constater que le

généraux et des dépenses permanentes qui ne varient pas proportionnellement au nombre des trains.

montant des versemens était insuffisant pour faire face aux engagemens pris. A mesure que le taux de l'intérêt s'abaisse, il en résulte une augmentation des sommes nécessaires pour produire, par le jeu des intérêts composés, la réserve qui permettra de servir à chaque agent, quand il quittera le service, une rente viagère déterminée, réversible en partie sur sa veuve. Les calculs faits, par des méthodes très diverses, par les compagnies et par l'administration des chemins de fer de l'État, ont abouti à ce résultat concordant, que pour être au niveau des engagemens, les versemens devaient atteindre 15 à 16 pour 100 des salaires.

Les retenues faites aux agens variaient de 3 à 5 pour 100 selon les réseaux, et n'ont pas été augmentées jusqu'ici. Les versemens des compagnies, au contraire, ont été relevés dans une large proportion. Il en est résulté des augmentations des dépenses annuelles atteignant près de 12 millions dans la période décennale. Malgré cela, la compagnie de l'Ouest a dû encore se décider à appliquer, à partir de 1895, une augmentation qui se traduira par plus de 2 millions de charges. Celle de Lyon a apporté, dans le régime de ses retraites, une transformation qui ne s'appliquera que progressivement, et qui entraînera peu à peu 1 500 000 francs de dépenses annuelles de plus. Au moins semble-t-il que, si la baisse du taux de l'intérêt ne s'accentue pas trop, on sera ainsi au bout des sacrifices nécessaires. Les agens des chemins de fer sont aujourd'hui, au point de vue des retraites, les mieux traités des citoyens français; les dispositions législatives qui peuvent intervenir sur la question générale des retraites ouvrières n'accroîtront donc pas les charges de la garantie.

Au point de vue des conditions du travail et des salaires, la situation des compagnies, vis-à-vis d'une grande partie de leur personnel, de tous les agens employés au service des bureaux, à la manutention des colis, etc., est la même que celle de l'industrie privée. Les augmentations de dépenses provenant de l'amélioration de la situation de ces agens, sont donc uniquement celles qui résultent de la loi de progrès économique, si manifestement mise en relief dans ces dernières années, en vertu de laquelle la rémunération du travail va en augmentant, et celle des capitaux nouveaux en diminuant. Mais vis-à-vis des agens dont le service intéresse la sécurité, la situation n'est pas la même. Le pouvoir général qui appartient au ministre, de veiller à la sécurité publique, comprend celui d'édicter les règles nécessaires pour que cette sécurité ne soit pas compromise par l'excès de fatigue des agens qui ont à manœuvrer ou à observer les signaux, et de ceux qui dirigent le mouvement des trains.

Dès 1864, le travail des aiguilleurs avait été ainsi limité. En ce qui concerne les mécaniciens, M. Yves Guyot avait commencé à poser certaines règles. M. Viette les avait précisées, avec une rigueur mathématique, qui entraînait des sujétions à la fois onéreuses pour les compagnies, et incommodes pour les agens; les augmentations de dépenses qui en étaient résultées, pour les cinq réseaux garantis, atteignaient de 4 à 5 millions. M. Jonnart modifia ces prescriptions de la manière la plus heureuse, en donnant à la réglementation une souplesse plus grande, qui permit de réduire de 12 heures à 10 le maximum de la journée moyenne de travail, et de ramener plus souvent les agens à leur domicile. Les mécaniciens ont manifesté hautement la satisfaction que leur causait ce nouveau régime, qui a cependant diminué, au lieu de l'accroître, le surcroît de dépenses dû à la réglementation.

Le travail de la dernière catégorie d'agens dont le service intéresse la sécurité, les chefs de gare et leurs suppléans, a été réglementé par M. Barthou. Cette réglementation, très étudiée, a corrigé certains abus sans entraîner des dépenses bien notables. Toutefois, pour qu'elle ne soit pas onéreuse, il importe de combiner son application avec des mesures de sage économie. Ainsi, dans beaucoup de cas, on peut donner au chef d'une petite gare ou halte le repos nécessaire, sans être obligé d'augmenter son personnel, à condition de le dispenser du service du premier train du matin ou du dernier train du soir; il suffit de supprimer l'enregistrement des bagages à ce train, et de faire délivrer et recevoir les billets par les agens du train, comme cela se fait aux points d'arrêt en pleine voie institués depuis quelques années. S'il s'agit d'un train peu fréquenté, cette mesure est loin de comporter, pour le public, une gêne comparable à la dépense qu'entraînerait la création d'un emploi d'homme d'équipe.

Nous citons ces détails, pour montrer comment une administration libérale peut combiner les mesures nécessaires à la sécurité publique, avec les économies qu'impose la situation budgétaire. Dans l'ensemble, au point de vue de la réglementation du travail, comme au point de vue des retraites, les gros sacrifices sont aujourd'hui faits. Quand on les passe en revue, on s'étonne même que l'augmentation des dépenses d'exploitation, dans la dernière période décennale, n'ait pas été plus forte. La mise en exploitation des lignes neuves, l'augmentation du parcours des trains sur les lignes anciennes, celle des versemens aux caisses de retraites, donnent déjà 72 millions de charges nouvelles; si on y ajoute les dépenses dues aux réductions des heures de

travail, on s'étonne que l'accroissement final ne soit que de 49 millions. Il a fallu, pour obtenir ce résultat, que les économies obtenues par l'amélioration de l'outillage et des méthodes d'entretien ou d'exploitation soient considérables.

On peut espérer, cependant, en réaliser encore, notamment dans l'exploitation des lignes secondaires, si on ne refuse pas aux compagnies les facilités de service nécessaires. D'autre part, il ne semble pas que les prochains exercices doivent présenter des causes d'augmentation comparables aux sacrifices qui viennent d'être faits pour améliorer les services et la situation du personnel.

Ainsi, au point de vue des dépenses d'exploitation, comme à celui des recettes ou des charges des capitaux, il semble que l'avenir se présente mieux que le passé. Pour que l'appel fait chaque année à la garantie n'augmente pas, il suffit que les cinq réseaux donnent, en moyenne, une plus-value, dans le produit net, qui couvre l'augmentation des charges du capital, soit près de 4 millions par an, ou moins de 1 pour 100 du produit net actuel. Tout ce qui sera réalisé en plus viendra en déduction des charges budgétaires. L'exemple des années 1894 et 1895 montre qu'avec une administration économe et prudente, un essor exceptionnel de la prospérité publique n'est pas nécessaire pour que cet excédent soit considérable.

II — LES GARANTIES ET LES DÉFICITS DES RÉSEAUX SECONDAIRES EN FRANCE, EN ALGÉRIE ET AUX COLONIES.

Les garanties d'intérêts des réseaux secondaires diffèrent radicalement de celles des grands réseaux, en ce sens que les versemens annuels de l'État ne constituent pas un appoint plus ou moins important, venant s'ajouter au produit net de l'exploitation, pour assurer au capital une rémunération convenue ; c'est, au contraire, la garantie qui rémunère presque seule le capital, tandis que le produit net, s'il y en a un, ne représente qu'une atténuation des charges de l'État. Cette atténuation pourra devenir plus importante qu'aujourd'hui, à mesure que les recettes progresseront; mais l'espoir de voir jamais les Compagnies entrer dans la période du remboursement serait absolument chimérique. C'est donc bien à tort que l'on qualifie d'*avances* les sommes versées par l'État à ces compagnies, et le compte courant tenu avec grand soin, pour leur dette envers l'État, est une pure fantasmagorie. Par leur nature, les charges budgétaires que nous examinons maintenant ressemblent beaucoup plus à des annuités données à fonds perdus,

pour servir l'intérêt de capitaux affectés à des emplois non rémunérateurs, qu'à des garanties instituées en vue du cas où certaines entreprises ne donneraient pas la rémunération espérée.

Les charges des chemins de fer auxquelles s'appliquent des garanties de cette nature, dans la France métropolitaine, sont les suivantes.

La ligne du Rhône au Mont-Cenis, concédée en 1867 à la compagnie de Lyon et formant un réseau spécial, dont les comptes sont absolument distincts de ceux du grand réseau, a donné lieu, en 1894, à un appel à la garantie voisin de 3 millions. Le produit brut n'atteint pas 5 millions, et le produit net 2 millions. La recette, déjà réduite par l'ouverture de la ligne du Saint-Gothard, diminuera encore, si le percement du Simplon s'effectue, comme cela paraît probable.

Les trois compagnies du Sud de la France, des Chemins de fer économiques et des Chemins de fer départementaux, ont demandé, en 1894, près de 7 millions, pour les lignes qui leur sont concédées ou affermées, lignes dont la recette brute, montant à 6 millions, ne couvre pas les frais d'exploitation. Ce déficit paraît devoir augmenter par l'achèvement des lignes en construction dans les Charentes, et peut-être par l'exécution des lignes concédées éventuellement à ces compagnies, plus vite qu'il ne diminuera par le développement du trafic.

L'appel à la garantie de l'État, fait par les lignes d'intérêt local et les tramways, pour l'année d'exploitation 1894, se chiffre par 3 300 000 francs, tandis que les charges incombant aux départemens, pour ces mêmes réseaux, ont atteint 5 600 000 francs. Les recettes brutes des lignes garanties, montant à 10 millions, dépassent à peine les frais d'exploitation.

La loi ou le décret portant déclaration d'utilité publique de chaque réseau fixe, pour les sacrifices annuels de l'État, un maximum qui représente, en fait, à peu de chose près, le montant probable de ses charges ; car les cas où le déficit reste au-dessous des prévisions sont rares, et l'écart est toujours minime. Les engagemens pris atteignaient déjà, à la fin de 1894, 5 327 000 francs.

Les lois de finances, d'autre part, limitent par un maximum les engagemens que l'État pourra contracter, pour les lignes déclarées d'utilité publique dans le courant de chaque année ; mais jusqu'à 1895, ce maximum, fixé à un chiffre très supérieur aux besoins, n'était jamais atteint. M. Jonnart a pris l'initiative de rendre la limitation effective, en la rapprochant des besoins

constatés. Le montant des engagemens autorisés, pour 1896 comme pour 1895, est fixé à 600 000 francs, et ce chiffre représente à peu près la progression probable des dépenses budgétaires des prochains exercices. Il ne faut pas oublier qu'en vertu des lois organiques, à cette charge s'en ajoute une, au moins égale, imposée aux contribuables dans les budgets départementaux.

Ainsi, l'appel fait à la garantie par l'ensemble des réseaux secondaires d'intérêt général et d'intérêt local de la France métropolitaine, pour l'année d'exploitation 1894, s'élève à 13 millions; le chiffre correspondant n'atteignait pas 3 millions en 1884, et la progression, de 1 million par an, est due tout entière aux concessions faites depuis lors. Elle sera moins rapide dans l'avenir, si on a la sagesse de ne pas constituer de nouveaux réseaux secondaires d'intérêt général, et de ne pas pousser trop activement les réseaux d'intérêt local. Il paraît difficile, cependant, qu'elle ne dépasse pas un demi-million par an, en moyenne.

Les lignes algériennes peuvent, au point de vue de la garantie, se diviser en trois groupes.

En premier lieu, les lignes concédées à la compagnie de Lyon depuis 1863, donnent un produit net qui couvre presque le revenu de 4 millions garanti au capital. Depuis 1884, deux années ont donné lieu à des remboursemens au profit de l'État, les autres à des demandes d'avances toujours inférieures à un million, sauf dans l'année 1893, où une crise exceptionnelle a frappé l'Algérie. On peut donc dire que la garantie, montant à 650 000 francs en 1894, ne constitue plus qu'un appoint temporaire; mais les recettes ne présentent pas une progression régulière, qui permette de prévoir un remboursement prochain de la dette.

Le second groupe comprend les compagnies de l'Ouest algérien, de l'Est algérien et de Bone-Guelma; elles ont fait appel à la garantie, en 1894, pour 22 millions; leurs recettes brutes n'atteignaient pas 13 millions, dépassant à peine la somme allouée pour les frais d'exploitation, en vertu des barèmes forfaitaires, sur lesquels, il est vrai, les trois compagnies ont réalisé un million d'économies. C'est donc, jusqu'ici, la garantie seule qui a rémunéré le capital. Elle a commencé à apparaître au budget en 1879 ; elle atteignait 11 millions en 1884; elle a augmenté régulièrement, par l'extension progressive du réseau, jusqu'à atteindre près de 23 millions en 1893. L'année 1894 marque un commencement de diminution. On peut espérer que ce progrès s'accentuera ; le trafic des phosphates a déjà donné, en 1895, plus d'un million de plus-values. Les déficits d'exploitation paraissent

avoir définitivement disparu; mais avant que le produit net couvre une fraction importante des 22 millions de revenu qui ont été garantis au capital dépensé, il s'écoulera encore un temps considérable.

Enfin la dernière des compagnies garanties, la Franco-Algérienne, a demandé à l'État, en 1894, près de 3 millions, dont plus d'un million pour couvrir les déficits d'exploitation, tandis que le produit brut atteignait à peine ce dernier chiffre. Ce produit ne manifeste aucune progression. La garantie due à cette compagnie, en vertu de contrats tous postérieurs à 1883, ne paraît pas présenter d'élémens sérieux d'atténuation.

Au total, les garanties algériennes ont augmenté de 14 millions dans les dix années qui viennent de s'écouler, et dépassent aujourd'hui 25 millions. Le développement du trafic peut faire espérer une diminution appréciable. Mais si l'on établissait, sous le régime de la garantie, les lignes de pénétration dont l'exécution est réclamée, sur Lalla-Maghnia vers l'Ouest, sur Laghouat et Ouargla dans le Sud, lignes qui absorberont un capital de 70 à 80 millions, il n'est pas douteux que la garantie, au lieu de décroître, continuerait à augmenter dans les prochains exercices.

Les concessions coloniales comprennent deux garanties d'intérêts incombant au budget métropolitain. Le chemin de fer de la Réunion, dont les recettes dépassent 1 million et couvrent à peu près les frais d'exploitation, donne lieu à une charge égale aux intérêts du capital dépensé, soit 1 million. Le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis a un revenu garanti de 300 000 francs; mais les recettes brutes ne sont que de 1 500 000 francs, tandis que les dépenses d'exploitation atteignent 2 400 000 francs, de sorte que la charge totale atteint 1 200 000 francs.

Au total, les réseaux secondaires français ou coloniaux, qui en 1884 n'entraînaient que 14 millions de charges, en imposent aujourd'hui 40 au budget. La progression, dans la période décennale, a été de 26 millions, approchant de celle des garanties d'intérêts des grandes compagnies. Mais les garanties des petits réseaux sont loin de présenter les mêmes chances de réduction que celles des grands réseaux, car les recettes n'ont nullement la même élasticité. Il est évident que des lignes qui, toutes ensemble, ont une recette brute de 48 millions, et une recette nette de 4 millions, n'arriveront jamais à couvrir un déficit de l'importance de celui que garantit l'État.

L'extension des réseaux d'intérêt local et des lignes algé-

riennes peut être une cause sérieuse d'augmentation de charges pour l'avenir. La revision de certains contrats peut apporter quelques réductions; mais il faut se garder de fonder sur elle des espérances excessives. Les garanties sont motivées par le chiffre élevé des capitaux consacrés à des lignes improductives. Dans plusieurs cas, les concessionnaires ont réalisé, sur les émissions qui ont fourni ces capitaux, et sur les travaux auxquels ils ont servi, des bénéfices excessifs; en général, ces bénéfices ont profité aux fondateurs des compagnies, plutôt qu'aux compagnies elles-mêmes. En tout cas, aujourd'hui, les travaux sont exécutés, les titres émis et classés, la plupart dans la petite épargne. Il n'y a plus de moyen compatible avec le respect des contrats, pour supprimer les charges volontairement assumées par les pouvoirs publics. Tout ce que l'on peut faire, c'est de reviser les clauses relatives à l'exploitation, de concert avec les concessionnaires, de manière à les intéresser à provoquer le développement du trafic, qui peut seul atténuer les charges du Trésor.

Nous avons passé en revue les dépenses incombant à l'État du chef des chemins de fer. Il faudrait y ajouter, pour être complet, les sommes dépensées pour l'administration et le contrôle du réseau; ces sommes ne figurent, en quelque sorte, que pour ordre dans le budget, car elles sont remboursées par les compagnies sous le titre de frais de contrôle. Elles dépassent un peu 4 millions.

Au total, on peut résumer ainsi les charges budgétaires des chemins de fer, pour les années d'exploitation 1884 et 1894 :

	France métropolitaine.		Algérie et Colonies.	
	1884	1894	1884	1894
Intérêts de capitaux dépensés par l'État	165	201	4	5
Garanties d'intérêts des réseaux principaux	40	77	»	»
Garanties d'intérêts des réseaux secondaires	3	13	11,5	27,5
Travaux neufs	66	11 (1)	10	0,5
Frais généraux de contrôle	3	4	0,2	0,3
Totaux	277	306	25,7	33,3

L'augmentation est de 29 millions seulement pour la métropole; mais il faut remarquer que les dépenses de 1884 comprenaient pour 66 millions de travaux neufs, constituant un accrois-

(1) Non compris 10 millions et demi couverts provisoirement par des obligations du Trésor, mais qui seront réimputés au compte des annuités.

sement de l'outillage national, tandis que les dépenses analogues n'entrent que pour 11 millions dans le budget de 1894, la plupart des travaux neufs s'exécutant aujourd'hui au moyen des avances des compagnies, remboursables en annuités. L'augmentation réelle des charges annuelles, en dehors des dépenses de premier établissement, est de 84 millions pour la métropole, de 17 millions pour l'Algérie et les colonies.

L'application des lois en vigueur contient, pour l'avenir, deux causes normales et permanentes d'augmentation, dont la progression est réglée, sans doute, par la loi de finance, mais ne saurait être arrêtée absolument : l'une résulte de l'exécution des lignes neuves au compte des annuités, l'autre du développement des lignes d'intérêt local. Si l'on reste dans la voie de sage prudence adoptée depuis deux ans, l'augmentation ne dépassera guère 3 millions par an de ces deux chefs. Elle peut être compensée, et au delà, par la réduction des garanties d'intérêts des réseaux principaux et secondaires d'intérêt général, due au développement normal du trafic. Mais pour cela, il faut que la prospérité publique ne subisse pas de recul analogue à celui qui s'est produit après les conventions, et que ni le législateur, par la concession de trop de lignes nouvelles, ni l'administration, par une gestion trop prodigue, n'impriment aux dépenses une accélération plus rapide que celle des recettes.

Il nous reste à étudier les revenus et les économies que le régime des chemins de fer procure à l'État, et qui forment la contre-partie des charges que nous venons de passer en revue, puis à tirer les conclusions de toute cette étude. C'est ce que nous ferons dans un prochain article.

C. Colson.

POÉSIE

INSCRIPTIONS POUR LES TREIZE PORTES DE LA VILLE [1]

POUR LA PORTE DES PASTEURS

Avec l'aube, l'aurore et le premier soleil,
Éleveurs de bétail ou trieurs de méteil,
Vous entrerez, poussant en files devant vous
Les grands bœufs de labour qui bavent sous les jougs,
Le bouc noir qui renifle et l'agneau blanc qui bêle.
Le laboureur répond au bouvier qui le hèle
Et les femmes s'en vont; portant sur leurs épaules
Des coqs d'or enfermés en des cages de saule
Et la corbeille ronde où se gonflent les fruits;
La faux en oscillant heurte le fer qui luit
Des bêches; l'aiguillon d'épine noire touche
Le foin vert qui se fane entre des dents de fourche;
Et les gestes sont gourds et les faces sont graves,
Et le pied lent se hâte, alerte, ou, las, s'entrave,
Scandé selon le pas ou le piétinement;
Et la voix enrouée est presque un beuglement

(1) Si nous n'approuvons pas toutes les innovations d'une jeune école poétique, et, en particulier, si nous persistons à croire que la rime, riche ou pauvre, mais exacte, sera toujours une condition nécessaire et peut-être, comme le croyait Sainte-Beuve, l'élément générateur du vers français, nous n'avons pas pensé que cette considération théorique fût pour nous empêcher de publier les poèmes que l'on va lire; et nous espérons qu'elle n'empêchera pas davantage nos lecteurs de les goûter. Aussi bien est-il enfin temps que le grand public soit appelé à se prononcer sur ces questions qui n'ont guère été jusqu'ici débattues qu'entre artistes, et il nous a semblé que nous n'en saurions saisir de meilleure occasion que celle que nous offraient les vers de M. de Régnier. Il serait, en effet, le chef de cette jeune école, si l'école ne se défendait énergiquement d'en être une, et plus énergiquement encore de reconnaître un chef, mais il suffit qu'en tout cas elle ne dispute pas à M. de Régnier l'honneur d'être, et depuis déjà quelques années, l'un de ses représentans et de ses maîtres les plus distingués.

Ou, aigre, dans l'air clair, y chevrote, et après
Que venant du pacage ou venant du guéret,
La horde agreste, lourde, obèse et bestiale
A passé, sabot dur ou talon qui se tale,
Mufle qui mâche, groin qui lappe, dent qui mange,
Une senteur d'étable ou des odeurs de grange,
De tout ce qui passa végétal et vivant,
Durent dans le matin clair et pur où le vent
Fait, entre les clous d'or de mes battans de chêne,
Trembler des brins de paille ou des flocons de laine.

POUR LA PORTE DES GUERRIERS

Porte haute! ne crains point l'ombre, laisse ouvert
Ton battant d'airain dur et ton battant de fer!
On a jeté tes clefs au fond de la citerne :
Sois maudite à jamais si la peur te referme;
Et coupe, comme au fil d'un double couperet,
Le poing de toute main qui te refermerait.
Car, sous ta voûte sombre où résonnaient leurs pas,
Des hommes ont passé qui ne reculent pas;
Et la Victoire prompte et haletante encor
Marchait au milieu d'eux, nue en ses ailes d'or,
Et les guidait du geste calme de son glaive;
Et son ardent baiser en pourpre sur leur lèvre
Saignait, et les clairons aux roses de leurs bouches
Vibraient, rumeur de cuivre et d'abeilles farouches!
Ivre essaim de la guerre aux ruches des armures,
Allez cueillir la mort sur la fleur des chairs mûres,
Et si vous revenez vers la ville natale,
Qu'on suive sur mon seuil au marbre de ses dalles,
Quand ils auront passé, Victoire, sous tes ailes,
La marque d'un sang clair à leurs rouges semelles!

POUR LA PORTE DES PRÊTRESSES

Prêtresses! relevez au-dessus des genoux
Vos robes d'argent clair, que le soir rose et doux
Nuance du reflet de sa plus tiède lune;
Ceignez vos fronts; lavez vos mains; prenez vos urnes
Pleines d'abeilles d'or et de papillons noirs;
Nouez vos tresses en riant dans le miroir

Et brisez le cristal qui vous a reflétées
Riantes, dans son eau, lointaines et nattées;
Et, deux à deux, sortez dans la nuit qui s'étoile...
Puis, si le vent tout bas chuchote dans vos voiles,
En silence marchez par la blancheur des rues
En portant, tour à tour, sur vos épaules nues
L'idole aux yeux de jaspe vert qu'une fois l'an
Vous promenez autour de la ville, à pas lents,
Dans le sommeil en fleurs de la campagne calme.
Buvez à la fontaine où vous cueillez la palme;
Mais quand vous reviendrez dans l'ombre, gardez bien, —
Prêtresses qui veillez aux cailloux du chemin, —
De heurter, ne vous courbant pas à son approche,
La Déesse de pierre au cintre de mon porche.

POUR LA PORTE DES ASTROLOGUES

Si tu veux consulter le Destin, pars dès l'aube;
Cache sous ton manteau et cache sous ta robe
Devin, un hibou noir, Sibylle, un hibou blanc;
Et tous les deux, un jour impair, d'un pas plus lent,
Sortez après avoir craché sur un crapaud;
Jetez des feuilles d'ache et des feuilles d'ormeau,
Toi, dans la source vive, et toi, dans la fontaine.
Nul présage n'est vain, nulle preuve n'est vaine :
On devine déjà la rose à l'églantier;
Le lièvre qui, d'un saut, traverse le sentier,
La corneille qui jase et l'étourneau qui vole,
Le trèfle à quatre brins éclos dans l'herbe molle,
Sont des signes plus sûrs, où vous connaîtrez mieux
L'avenir embusqué, propice ou soucieux,
Au détour de la vie et au coin de la route,
Que si, dans le ciel clair au delà de ma voûte,
Assis, toi sur la borne et toi debout au seuil,
Vous épiiez, pour y prévoir bonheur ou deuil,
Destin prompt, sort aventureux, fortunes lentes,
La pluie au ciel d'été des étoiles filantes.

POUR LA PORTE DES MARCHANDS

Sois béni, noir portail, qu'entrant nous saluâmes!
Les coffres durs pesaient à l'échine des ânes;

Nous apportions, pour les étaler dans les cours,
Ce qu'on taille la nuit, ce qu'on brode le jour,
La pendeloque claire et l'étoffe tissée.
Le plus vieux d'entre nous tenait un caducée :
C'était le maître exact des trocs et des échanges;
Et la gourde bossue et les perles étranges
Se mêlaient dans nos mains poudreuses; et chacun,
Pourvoyeur de denrée ou marchand de parfums,
Vidait son étalage et gonflait sa sacoche;
Car tout acheteur cède au geste qui l'accroche
Par un pan de la robe ou le bas du manteau...
Les plus petits grimpaient sur de grands escabeaux,
Et le plus doucereux comme le plus retors,
Le soir, comptait et recomptait sa pile d'or,
En partant, et chacun, — pour qu'à l'ombre des haies
Les détrousseurs d'argent qui guettent les monnaies
Ne nous attendent point sur la route déserte,
O porte! et pour qu'un Dieu fasse nos pas alertes, —
Chacun, sans regarder celui qui va le suivre,
Cloue à ton seuil de pierre une pièce de cuivre.

POUR LA PORTE DES COMÉDIENNES

Le chariot s'arrête à l'angle de mon mur.
Le soir est beau, le ciel est bleu, les blés sont mûrs;
La Nymphe tourne et danse autour de la fontaine;
Le Faune rit; l'Été mystérieux ramène
A son heure la troupe errante et le vieux char,
Et celles dont le jeu, par le masque et le fard,
Mime sur le tréteau que foule leur pied nu
La fable populaire, ou le mythe ingénu,
Ou l'histoire divine, humaine et monstrueuse,
Qu'au miroir de la source, au fond des grottes creuses,
Avec leurs bonds, avec leurs cris, avec leur rire,
La Dryade argentine et le jaune Satyre
Reprennent d'âge en âge à l'ombre des grands bois.
Venez! l'heure est propice et la foule est sans voix;
Et l'attente sourit déjà dans les yeux clairs
Des enfans et des doux vieillards; et, à travers
Ma porte qui, pour vous, s'ouvrira toute grande,
Hospitalière et gaie et lourde de guirlandes,

Je vous vois qui venez, une rose à la main,
Avec vos manteaux clairs et vos visages peints,
Toutes; — et souriant, avant d'entrer, chacune
Met le pied sur la borne et lace son cothurne.

POUR LA PORTE DES COURTISANES

Si tu viens, un matin, rejoindre dans les villes
Toutes tes douces sœurs frivoles et futiles
Qui vendent leur beauté et donnent leur amour,
Arrête-toi devant ma porte sans retour,
Car ses battans sont faits de vitre reflétante.
Regarde-toi venir devant toi, toi que tente
Peut-être l'or déjà et le bruit du festin,
Toi qui arrives du vaste pays lointain,
Toi qui souris encor mystérieuse, et pure,
Et rousse, car l'automne est en ta chevelure,
Et les fruits de l'été à tes seins, et la mousse
Des antres fabuleux éclose à ta peau douce,
Et dans le pli secret de ta plus tiède chair
La forme des coquilles roses de la mer,
Et la beauté de l'aube, et de l'ombre, et l'odeur
Des forêts, des jardins, des algues et des fleurs!
Arrête-toi avant d'apporter cette aumône
Ineffable d'être le printemps et l'automne
A ceux qui vivent loin de l'aube et des moissons.
Écoute-moi, tu peux t'en retourner; sinon
Entre et je m'ouvrirai, joyeuse de te voir
Passer rieuse et double à mon double miroir.

POUR LA PORTE DES VOYAGEURS

Toi qui marchas longtemps dans l'ombre, côte à côte
Avec toi-même, ô cher Voyageur! sois mon hôte.
Assieds-toi sur ma borne, et secoue à mon seuil
La poudre de la route où peina ton orgueil
Peut-être, et redeviens celui qui, au départ,
Souriait d'être jeune et croyait partir tard,
Toi qui reviens à l'heure où sortent les colombes!
L'aurore douce aux toits est douce sur les tombes,
Et tout matin est bon à qui vécut les soirs.
Oublie, avec la route grise et les bois noirs,

La ronce âpre, l'ortie, et les sombres fontaines
Et la cendre des jours qui coule des mains vaines
Et le manteau qui fait ployer l'épaule lourde.
Brise l'épieu d'épine et romps aussi la gourde,
Ou, plutôt, revenu de l'ombre où d'autres vont,
Donne-leur, à leur tour, la gourde et le bâton,
Et salue à jamais ceux qui passent là-bas
Et qui retrouveront la trace de tes pas
Sur le gravier du fleuve et le sable des grèves,
Et que la nuit pour eux en étoiles s'achève
Mystérieuse sur la plaine et sur la mer!
Car c'est déjà le soir, hélas! quoiqu il soit clair
Encore, et tiède encor d'un peu de crépuscule,
Et dis adieu du seuil au voyageur crédule
Qui, sans craindre le vent, et l'ombre, et le caillou
Part à l'heure équivoque où pleure le hibou.

POUR LA PORTE DES MENDIANS

L'âpre bise nous glace et la neige nous gerce,
Notre face ruisselle en larmes sous l'averse,
Car l'automne et l'hiver sont durs au mendiant
Qu'on voit errer sur les routes, apitoyant
En vain celui qui passe et qui hausse l'épaule!
L'hirondelle au vol vif de son aile nous frôle;
Le chien aboie et mord la loque et le jarret;
On a peur de nous rencontrer dans la forêt;
Et cependant nous sommes doux d'avoir souvent
Écouté dans les vieux roseaux pleurer le vent,
Et d'avoir vu, hélas! sur le mont et le bois
Tant d'aurores, hélas! se lever tant de fois,
Et tant de lourds soleils s'abîmer dans la mer...
La ronce du chemin est dure à notre chair;
Jamais pour nous, jamais la pierre acariâtre
Ne voulut être seuil, ne voulut se faire âtre;
Car la flamme est de l'or, et nous, nous sommes nus.
De tous les malveillans nous sommes malvenus,
Le loquet est rétif et la porte est fermée;
Et toi, Ville opulente, amoureuse, embaumée,
Qui t'ouvres pour la courtisane et l'astrologue,
Tu gardes clos ton mur, et ta poterne, est rogue

Et ton féroce orgueil scelle ta dureté.
Sois maudite, car j'ai, en m'en allant, jeté
Contre le noir battant de ta porte d'airain
L'aumône sans pitié de ton morceau de pain!

POUR LA PORTE NUPTIALE

Voici l'aube. Prends le flambeau de cire peinte
Qui brûla dans la nuit sur notre double étreinte,
Car nous sommes venus hier dans la maison
En cortège et d'après le rite; et le tison
A mis le feu à l'âtre et la flamme au flambeau;
Et le double Avenir, qu'il soit sinistre ou beau,
N'a plus pour nous qu'un sort et qu'une destinée,
Que la ronce serpente où la rose était née!
Que pousse la ciguë où fleurissait la rose!
L'aube grise a glissé par la porte entreclose.
O lève-toi, déjà l'aurore est blanche et pâle,
Mets ta robe de route et ta bague d'opale;
Prends ce flambeau; sortons et, s'il ne fait pas jour
Encor, marchons en nous tenant par la main, pour
Que, si ton pas hésite, un autre le soutienne.
Tournons trois fois autour de la vieille fontaine
Où cette Nymphe dort dans l'onde, toute nue;
Et maintenant, puisque la clarté est venue,
Plonge dans l'eau la cire inutile, il fait clair.
Allons vers la forêt ou allons vers la mer;
La porte de la ville ouvre sur le jour pur;
Et, sous son noir portail pavé de marbre dur,
Qu'on entende chanter à l'écho qui l'oublie
Le pas léger de ceux qui partent vers la Vie.

POUR LA PORTE MORTUAIRE

Si tu meurs jeune avec l'aurore à ton chevet
Rose, et grise, et pareille à ce que tu rêvais
D'un destin nuancé de tristesse ou de joie,
Sois heureux! L'enfant blond et le vieillard qui ploie
Te suivront, pas à pas et la main dans la main,
Quand tu viendras dormir par l'éternel chemin

Dans la terre paisible, et sous la blanche tombe
Où sur le marbre pur roucoule une colombe.
Et, sous la porte haute où s'allonge en chantant
Le cortège fleuri qui fête le printemps
De la Mort apparue au seuil de tes années,
Le tiède vent d'avril aux couronnes tressées
Effeuillera les roses blanches, une à une.
Mais si ta cendre illustre et mûre enfin pour l'urne
Doit reposer dans l'ombre et la paix et la gloire;
Si tu t'en vas tragique et hautain vers l'histoire
Dans l'éclair de ton glaive et l'écho de ton nom;
Vas-y par quelque soir en sang à l'horizon,
Grande Ombre! et, vers la nuit, par la porte d'ébène,
Passe; et que l'âpre vent d'un souffle rauque éteigne
Au poing nu des porteurs qu'il courbe sous le porche,
La lueur des flambeaux et la flamme des torches!

POUR LA PORTE DES EXILÉS

Puisque j'ai vu crouler sous la pioche et la hache
Ma maison vide, au moins que l'herbe haute cache
Sa ruine à jamais et son triste décombre.
De l'homme que j'étais je suis devenu l'ombre,
Et l'injuste Colère et la mauvaise Haine,
Me montrent l'âpre exil et la route lointaine,
Du double doigt tendu de leurs deux mains crispées,
Et puisqu'on m'interdit la balance et l'épée,
Je prends le bâton noir et la sandale blanche.
Qu'on ne vienne jamais me tirer par la manche
Ou par le pan usé de mon manteau d'exil.
Dieux clémens, détournez le mal et le péril
De l'ingrate cité qui me mord au jarret!
La ville ne vaut pas la mer et la forêt;
Et, proscrit vagabond que le vent déracine,
J'aurai l'aube charmante et l'aurore divine
Qui me consoleront de l'ombre où je m'en vais;
Et, si le sort s'acharne à mon destin mauvais,
Je pourrai, pour ma bouche amère, sèche, et lasse
De cette solitude où mon pas se harasse,
Cueillir, sans peur, un soir, la jusquiame velue,
La noire belladone, ou la verte ciguë.

POUR LA PORTE DE LA MER

Moi, le Barreur de poupe et le Veilleur de proue,
Qui connus le soufflet des lames sur ma joue;
Le vent s'échevelant au travers de l'écume;
L'eau claire de l'amphore et la cendre de l'urne;
Et, clarté silencieuse ou flamme vermeille,
La torche qui s'embrase et la lampe qui veille;
Le degré du palais et le seuil du décombre;
Et l'accueil aux yeux d'aube et l'exil aux yeux d'ombre;
Et l'amour qui sourit et l'amour qui sanglote;
Et le manteau sans trous que l'âpre vent fait loque;
Et le fruit mûr saignant et la tête coupée
Au geste de la serpe ou au vol de l'épée;
Et la course marine et le choc des galops;
Et, vagabond des vents, des routes, et des flots,
Moi qui garde toujours le bruit et la rumeur,
De la corne du pâtre et du chant du rameur,
Me voici, revenu des grands pays lointains
De pierre et d'eau, et seul toujours dans mon destin;
Et nu, debout encor à l'avant de la proue
Impétueuse qui dans l'écume s'ébroue;
Et j'entrerai, brûlé de soleil et de joie,
Carène qui se cabre et vergue qui s'éploie,
Avec les grands oiseaux d'or pâle et d'argent clair
J'entrerai par la Porte ouverte sur la Mer!

HENRI DE RÉGNIER.

LA DOCTRINE DE MONROE

ET

LE CONFLIT ANGLO-AMÉRICAIN

Le président Cleveland n'était pas en fort bonne odeur auprès des chauvins des États-Unis, quand, le 15 décembre dernier, il revint à Washington, d'une excursion de quelques jours pendant lesquels il était aller chasser le canard sauvage. On ne lui pardonnait pas de certains côtés de n'être pas resté pour tirer un plus gros gibier. Depuis des semaines ou même des mois, le différend chronique entre l'Angleterre et le Vénézuéla avait pris, tout au moins dans l'opinion du public américain, un caractère aigu. Si les deux parties s'étaient trouvées dans un tête-à-tête rigoureux, la difficulté qui envenime depuis tant d'années les relations des deux pays, aurait pu, à leur gré ou selon l'effet du hasard, traîner indéfiniment en longueur comme ci-devant ou aboutir, par l'emploi de la force, à une rapide solution. C'est bien ainsi qu'on l'entendait et qu'on n'a pas cessé de l'entendre à Londres. Lord Salisbury a repris et mené la conversation avec le gouvernement du Vénézuéla, comme s'ils étaient seuls au monde et seuls intéressés au règlement de leur conflit. Il y a, Dieu le sait, assez de temps que cette controverse se perpétue entre les deux États. Elle est même plus ancienne que leur existence sur le sol américain. L'Angleterre, quand elle s'empara de la Guyane hollandaise à la fin du siècle dernier, hérita du litige engagé par Leurs Hautes Puissances les États-Généraux avec l'Espagne dont le Vénézuéla a recueilli la succession. Pendant longtemps on laissa aller les choses, en se contentant de part et d'autre d'interrompre la prescription par des actes conservatoires. Un fonctionnaire colonial, d'origine néerlandaise, sir Robert Schomburgk, fut chargé en

1840 d'aller procéder sur les lieux à une étude de la question. Il traça une ligne qui a gardé son nom et qui marque depuis lors le minimum irréductible des prétentions du gouvernement de la Reine. Cette carte fut publiée en 1842. Elle donne à l'Angleterre non seulement le cours entier de l'Essequibo, avec ses affluens de la rive gauche, le Mazaronni et le Couyouni, mais encore les affluens de la rive droite de l'Orénoque jusqu'à un point un peu en amont de l'embouchure, où le Barima s'y jette. Le travail de sir Robert Schomburgk est peu à peu devenu pour la diplomatie anglaise une sorte de loi des Douze Tables, un document sacré, intangible, immuable, *ne varietur*. Récemment encore lord Salisbury excluait expressément le territoire ainsi délimité de la compétence d'un tribunal arbitral, au cas où il serait créé. Par malheur pour cette fermeté toute romaine, sir Robert Schomburgk n'avait pas prévu le parti que la politique prétendrait tirer de ses recherches géographiques. Avant d'être investi d'un mandat officiel par le gouvernement de la reine, il avait voyagé dans la région débattue sous les auspices de la Société royale de géographie de Londres; et dès 1840 il avait réuni les élémens d'une carte de la frontière de la Guyane anglaise et du Vénézuéla qui fut publiée dans un *Blue Book* distribué au Parlement. Fatale distraction! Ce document, revêtu du sceau officiel, rédigé par le même auteur, diffère sous plusieurs rapports essentiels de la carte d'avril 1842. Il reporte la frontière bien plus à l'est et au sud, et il enlève à la Guyane ou il restitue au Vénézuéla, — comme on voudra, — tout un gros morceau sur la rive droite de l'Orénoque. Le Vénézuéla protesta sans retard contre l'établissement de la seconde ligne et l'Angleterre s'empressa d'expliquer qu'il s'agissait purement et simplement d'une sorte d'avant-projet. Bien plus, dès 1844, lord Aberdeen, alors ministre des affaires étrangères, proposa un tracé qui divergeait considérablement de celui de sir Robert Schomburgk. Les négociations demeurèrent en suspens. En 1881, lord Granville offrit au Vénézuéla une troisième ligne qui ne correspondait exactement à aucune des précédentes.

Après de tels changemens de front, il est bien difficile de se retrancher derrière l'inflexible unité des vues des ministres de la reine. C'est là un argument qui ne peut guère porter que sur la galerie. Il est à croire, du reste, que la dispute serait restée purement académique si la découverte de mines d'or et la mise en valeur du territoire contesté n'avaient fait affluer de ce côté une population assez peu policée. Le Vénézuéla ne parle plus seulement de faire respecter, — même par la force, — ses droits, ou ce qu'il tient pour tels, — dans la région contestée : il y a établi

une sorte d'état de fait, et un acte de violence a été commis naguère par l'un de ses bas officiers au détriment d'un fonctionnaire britannique. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le feu aux poudres. L'Angleterre recourut d'abord à la voie diplomatique, tout en prenant des mesures pour mettre la Guyane en état de défense. Lord Salisbury fit signifier à Caracas un ultimatum portant non pas sur la question territoriale, mais sur la réparation des voies de fait commises contre des sujets de la reine dans ces parages par les agens de la police vénézuélienne. Il indiquait nettement comme un *casus belli* le maintien de l'occupation vénézuelienne sur la rive des fleuves Couyouni et Amacoura, c'est-à-dire dans les limites de la ligne Schomburgk ; pour le reste, c'est-à-dire pour le petit triangle entre le cours de ces fleuves et le lit de l'Orénoque, il daignait, avec une gracieuse générosité, ne pas rejeter *a priori* le recours à un arbitrage.

Toute cette petite négociation eût sans doute marché au gré des vœux du premier ministre de la reine Victoria si un tiers n'était venu brusquement se mettre en travers. Ce trouble-fête n'était autre que le gouvernement des États-Unis. Le pays était un peu las de ses interminables débats sur les sujets abstrus et ennuyeux du tarif et de la circulation monétaire. De plus la période des élections présidentielles allait s'ouvrir. Partis et candidats songeaient à se mettre en règle avec cette forme de patriotisme qui s'appelle en Amérique le *Spread-eagle-ism*, par une métaphore tirée de la constante invocation de l'aigle aux ailes éployées dont s'embellissent les armes nationales. M. Cleveland lui-même, à la veille des élections de 1888, ne se fit pas scrupule, avec l'aide de M. Bayard, son secrétaire d'État, de flatter les passions chauvines des masses en donnant ses passeports au ministre d'Angleterre, M. Sackville-West, sous le prétexte d'une peccadille plus que vénielle. Les initiés savaient déjà que M. Olney, le nouveau secrétaire d'État, — un juriste et non un diplomate, — était un produit typique de la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire de la région rurale, religieuse et raisonneuse où se sont le mieux conservés, avec les traditions et les mœurs des ancêtres puritains, leurs sentimens fort mélangés pour l'Angleterre, mère et marâtre tout à la fois. Ils croyaient savoir que ce ministre, dès le mois de juillet, avait prié M. Bayard, l'ambassadeur des États-Unis à Londres, d'interrompre pour un instant ses hymnes à la gloire de l'Angleterre aristocratique, conservatrice et libre-échangiste et ses déclamations contre l'Amérique démocratique, républicaine et protectionniste pour signifier à lord Salisbury, à l'égard du Vénézuéla, un vigoureux *Jusqu'ici et pas plus loin*.

On pensait généralement que l'ouverture de la session du

cinquante-sixième Congrès fournirait au président une occasion toute naturelle de faire la lumière sur ses véritables intentions. Son message du 3 décembre ne donna toutefois qu'une fort mince satisfaction à ces espérances. Il résumait bien dans un paragraphe spécial le texte des dépêches adressées à M. Bayard, mais cette analyse semblait ne s'en référer à la doctrine de Monroe que pour en affaiblir le sens, en rétrécir la portée et y introduire des modifications destinées à en rendre l'application impossible. Dans le cas présent ce langage paraissait prêter à l'équivoque, et de fait, M. Cleveland désirait ménager à la fois les chauvins et la justice. C'était en somme un tour de passe-passe, un élégant escamotage dont les amis de l'Angleterre crurent devoir féliciter le président qui avait si bien émoussé la pointe d'une arme dangereuse.

Telle était bien l'impression générale. Aussi, fût-ce un vrai coup de foudre dans un ciel serein que le fameux message du 17 décembre, — le document d'État peut-être le plus grave qui soit parti de la main d'un président des États-Unis depuis le manifeste de Lincoln relatif à l'arrestation des envoyés de la Confédération du Sud, MM. Slidell et Mason, à bord du navire anglais le *Trent* en 1861, ou depuis la proclamation d'émancipation en 1863. M. Cleveland commençait par affirmer solennellement le caractère sacré d'un principe « dont la mise en vigueur importe à notre paix et à notre sécurité nationale, et est essentielle pour l'intégrité de nos libres institutions et la préservation sans trouble de notre forme de gouvernement... Après cet hommage à une doctrine qui ne saurait « tomber en désuétude tant que notre République durera », il en exposait les motifs fondamentaux : « Si l'équilibre du pouvoir, disait-il, est à juste titre un sujet de jalouse anxiété parmi les États de l'ancien monde en même temps qu'un objet de non-intervention absolue pour nous, l'observation de la doctrine de Monroe n'offre pas un intérêt moins vital pour notre peuple et son gouvernement... Pratiquement le principe pour lequel nous luttons est dans une relation particulière, sinon exclusive, avec nous. Il se peut qu'il n'ait point été admis en tout autant de termes dans le code du droit international : mais la doctrine de Monroe n'en a pas moins sa place dans le code du droit international aussi certainement et aussi sûrement que si elle y était spécifiquement mentionnée... Convaincu que la doctrine pour laquelle nous luttons est claire, et définie, qu'elle est fondée sur des considérations substantielles, que d'elle dépendent notre sécurité et notre bien-être, mon gouvernement a proposé au gouvernement de la Grande-Bretagne de recourir à l'arbitrage comme à un moyen convenable

de résoudre la question... Cette proposition a été déclinée par le gouvernement de Sa Majesté Britannique... La ligne de conduite que mon gouvernement doit suivre en présence de ces faits ne me semble souffrir aucun doute... A supposer que l'attitude du Vénézuéla ne se modifie pas, il incombe aux États-Unis de prendre des mesures pour déterminer avec une certitude suffisante pour notre justification quelle est la vraie ligne frontière entre la République de Vénézuéla et la Guyane anglaise... Je propose donc que le Congrès vote un crédit suffisant pour les frais d'une commission nommée par le pouvoir exécutif, qui fera les investigations nécessaires et présentera son rapport sur le sujet dans le plus bref délai possible. Quand ce rapport aura été présenté et accepté, il sera, à mon avis, du devoir des États-Unis de résister par tous les moyens en leur pouvoir, comme à une agression contre leurs droits et leurs intérêts, à toute appropriation par la Grande-Bretagne de territoires, ou à l'exercice de toute juridiction gouvernementale sur des territoires que nous aurons décidé, après examen, appartenir légitimement au Vénézuéla. En faisant ces recommandations, j'ai pleinement conscience de l'étendue de la responsabilité encourue et je comprends nettement les conséquences qui peuvent s'ensuivre. J'ai, néanmoins, la ferme conviction que, si c'est une chose douloureuse de contempler les deux grandes nations de langue anglaise du monde engagées dans une compétition autre que la concurrence amicale dans la marche en avant de la civilisation et qu'une vigoureuse et noble rivalité dans tous les arts de la paix, il n'est point de calamité qu'une grande nation puisse attirer sur sa tête égale à celle qui suit une lâche soumission à l'injustice et la perte subséquente de ce respect de soi-même et de cet honneur national derrière lesquels s'abritent et se défendent la sécurité et la grandeur d'un peuple. »

Tel était le langage qui, comme un sonore coup de clairon, vint réveiller tout à coup des passions endormies et déchaîner, d'un bout à l'autre du continent américain, une tempête d'indignation contre l'Angleterre. Au premier moment, on put croire qu'il n'y avait pas un dissident parmi les 70 millions d'Américains. Dans le Congrès, les lignes de division des partis semblèrent s'effacer. Le Sénat, — ce corps dont les traditions ont quelque chose de l'immuable gravité des hidalgos espagnols et que son petit nombre met à l'abri des entraînemens des foules, — dérogea à ses habitudes de décorum au point de saluer de ses applaudissemens répétés la lecture de ce message. A la Chambre des représentans, la situation était singulièrement compliquée, pour ne pas dire embrouillée; le parti républicain y était en possession d'une majorité immense. Si l'on eût dit d'avance que ce Congrès inau-

gurerait sa première session en votant d'urgence, à l'unanimité, les crédits demandés par le président Cleveland, on aurait fait sourire. Ce fut pourtant ce qui arriva. Le mot d'ordre avait été donné à la majorité de ne rompre par aucune fausse note l'harmonie patriotique, de rivaliser de zèle avec le chef du pouvoir exécutif, et, en même temps, de lui laisser sans partage l'écrasante responsabilité de la politique du message. Le Sénat lui-même, malgré de certaines velléités d'opposition vite réprimées, observa, lui aussi, la consigne, et vota, les yeux fermés et sans en altérer une ligne, le texte des propositions présidentielles.

Cependant l'opinion publique s'enivrait de ses propres emportemens. La presse presque entière, — sauf une ou deux exceptions à New-York, — attisait le feu. S'il était jadis de mode de soutenir que les progrès de la démocratie devaient constituer la plus efficace des garanties de paix et qu'une fois le caprice des rois ou l'intérêt dynastique éliminé, les déclarations de guerre deviendraient presque impossibles, ce banal lieu commun était en train de recevoir le plus rude des démentis. A vrai dire, l'expérience, en général, n'a guère confirmé ces souriantes prévisions. La démocratie coule à pleins bords; elle déborde même un peu partout, et l'on ne voit pas précisément que les guerres ne soient plus que les souvenirs d'un passé aboli. Quand l'émotion ou la passion s'empare d'un peuple, il y a cent à parier contre un qu'il faudra toute la raison des hommes d'État, tous les efforts des spécialistes de la diplomatie pour arrêter cette nation sur la pente au bas de laquelle s'ouvre l'abîme d'un conflit sanglant. Nous en avons dans ce moment même une preuve bien surprenante dans le prodigieux affolement auquel s'abandonne le peuple anglais sous l'impression des événemens du Transvaal.

Aux États-Unis, dans la seconde quinzaine de décembre, on vit un spectacle à peu près analogue. Le président, en qui l'opinion s'était accoutumée à voir, — non seulement de par ses hautes fonctions, mais en vertu des qualités et peut-être aussi des défauts de son tempérament, — l'ennemi juré du chauvinisme ou jingoïsme, avait jugé bon de *tondre de ce pré la largeur de sa langue :* aussitôt les politiciens irresponsables, les *individualités sans mandat*, pour reprendre une expression chère à M. Rouher, s'empressèrent de chercher à se tailler une petite part de popularité et de verser de l'huile sur le feu. L'un demandait la construction immédiate de cuirassés, de fusils nouveau modèle, de canons à mélinite et de forts sur la frontière du Canada. Un autre, — ce sénateur Chandler, du New-Hampshire qui, avec son collègue, M. Lodge, du Massachussets, avait naguère tant contribué à la gaieté des nations en déclarant la guerre en son propre et

privé nom à la perfide Albion, — proposait l'allocation d'un petit crédit de provision de 500 millions de francs. Edison, l'ingénieux électricien, qui a évidemment trouvé le temps, entre deux découvertes scientifiques ou industrielles, d'étudier d'un peu trop près les précédens du siège de Paris et les inventions abracadabrantes des Gagne et autres doux monomanes, organisateurs de la destruction en masse des envahisseurs, énumérait une kyrielle de machines toutes plus meurtrières les unes que les autres, dont la moindre devait anéantir la flotte ou l'armée de l'Angleterre. Tout cela, certes, avait son côté risible; mais tout cela avait son aspect triste et sa gravité, — surtout si cette excitation avait éveillé un écho dans la Grande-Bretagne et si l'on s'était montré le poing de l'un à l'autre bord de l'Atlantique. Heureusement l'Angleterre ne se monta pas au diapason de l'opinion publique aux États-Unis. Il y a deux sentimens en présence sur l'attitude que les sujets de la reine Victoria ont adoptée dans cette crise. Les uns y voient la plus sublime manifestation de christianisme pratique, d'empire sur soi-même, de pardon des injures, de fraternité malgré tout, de courage moral, qu'il ait été donné au monde de voir. Les autres cherchent des motifs bas et vils à cette édifiante sagesse. Ils établissent des contrastes peu flatteurs entre cette façon de plier l'échine sous la volée de bois vert du *Frère Jonathan* et l'inflexible roideur des procédés de *John Bull* à l'égard du petit Portugal. Ils accusent tout net les organisateurs et les metteurs en scène de cette comédie de l'invincible amour fraternel d'avoir dépassé toute mesure, d'avoir humilié la nation et d'avoir, au fond, travaillé contre la paix, la vraie et solide paix, qui est assise sur le respect mutuel.

C'est la *Saturday Review*, redevenue l'organe indépendant de la haute ironie et du suprême détachement, qui a porté ce jugement sévère. « Cette semaine, lisait-on dans son numéro du 28 décembre, a été marquée par une extraordinaire explosion de sentimentalité et d'ineptie bourgeoise anglaise. Presque tous les journaux quotidiens se sont livrés à une ignoble compétition à qui surpasserait les autres en flatterie obséquieuse des Américains et en servile appréhension de la guerre... La presse américaine, du reste, avec ses rodomontades à bon marché et ses airs de matamore promptement changés en gémissemens de pénitence à cause d'un *krach* à la Bourse, s'est montrée presque aussi sotte. Imaginez un juif polonais, le propriétaire du *New York World*, écrivant à des « personnes importantes » en Angleterre pour leur demander « un message de paix au peuple américain, réponse payée! » L'ineffable vulgarité de Jonathan et la pseudo-sentimentalité de John sont aussi écœurantes que leur querelle

est factice... Nous détestons tous ces essais de gouvernement par la presse. Dans la crise actuelle, la presse s'est conduite encore plus stupidement que les prédicateurs. Toutefois il était réservé aux « hommes de lettres », comme ils se nomment, de surpasser encore la presse bourgeoise anglaise dans la ferveur de ses protestations d'amitié et dans son avilissement absolu. Un écrivain distingué, à ce que l'on nous apprend, a rédigé une adresse aux amis de la littérature aux États-Unis, au nom des hommes de lettres de notre pays. Ce document dépasse nos facultés descriptives. Il aurait pu être composé par Uriah Heep (personnage du *David Copperfield* de Dickens. espèce de Tartuffe de bas étage) dans un de ses pires accès d'humilité. » On le voit : si l'Angleterre s'est abaissée devant l'Amérique, elle a encore chez elle des Juvénal pour fustiger son déshonneur. La *Saturday Review* est, du reste, en cette occasion, fidèle aux traditions de l'un des plus éminens de ses anciens rédacteurs, de ce maître en l'art du sarcasme à l'emporte-pièce et de l'invective hautaine que Disraeli félicita un jour ironiquement de ses talens en ce genre et qui se nomme aujourd'hui lord Salisbury. N'est-ce pas lui qui, en 1863, dans une discussion sur la politique étrangère de lord Palmerston et de lord John Russell, déclarait que le cabinet de Saint-James avait une échelle mobile en fait de ressentiment d'injures : d'une puissance de premier ordre, il n'empochait pas seulement l'outrage sans mot dire, il pratiquait à son égard le conseil de perfection évangélique et tendait l'autre joue ; envers une puissance moindre mais encore respectable, il se contentait de protester doucement ; à l'égard des États petits et faibles, il exigeait par la menace et, s'il le fallait, il extorquait à la pointe de la baïonnette les plus amples réparations, — et parfois les moins dues.

Il serait injuste toutefois de ne voir dans la modération comparative de l'opinion en présence de l'ultimatum de M. Cleveland qu'un excès de terreur. Quand la Bourse de Londres, le 18 décembre, télégraphia à celle de New-York une plaisanterie au gros sel, qui se ressent fort du genre d'esprit des coulissiers, mais qui respirait du moins une certaine belle humeur ; — quand M. Gladstone expédia ce message d'une concision éloquente où il déclarait que le sens commun seul était nécessaire pour conjurer des périls d'une rupture inadmissible ; — quand le prince de Galles et son fils le duc d'York, sortant pour une fois de cette ronde de devoirs formalistes que leur impose une routine plus forte qu'une loi, se décidèrent à envoyer aux Américains l'assurance de leur inaltérable amitié et de leur ferme confiance dans l'avenir ; — enfin quand la chaire chrétienne, depuis la vaste et somptueuse cathédrale anglicane jusqu'à la dernière et la plus pauvre des

chapelles dissidentes du pays de Galles, retentit, comme sur un ordre d'en haut, de paroles de paix et de bonne volonté, il y a autre chose, il y a plus là que ce qu'une observation cynique et superficielle croit découvrir dans les mobiles les plus bas de la nature humaine. Non : ce n'est pas uniquement, — comme le dit le livre des Actes en parlant des Tyriens et des Sidoniens lorsqu'ils demandèrent la paix à Hérode : *Postulabant pacem, eo quod alerentur regiones eorum ab eo*, — parce que l'Angleterre puise en Amérique près de la moitié du total de ses matières alimentaires ; ce n'est pas uniquement parce que les États-Unis envoient à l'Angleterre près de la moitié de leurs exportations (1 915 millions de francs contre 2 milliards dans le reste du monde) ; ce n'est pas exclusivement pour ces motifs mercenaires que le peuple anglais a refusé d'envisager la possibilité d'une guerre fratricide. Il faut également écarter comme insuffisante l'explication qui attribue la remarquable longanimité de l'Angleterre à la crainte d'un conflit. Assurément, une guerre ne serait une plaisanterie pour personne à l'heure actuelle, et, moins que pour tout autre, pour un pays dont la prospérité, dont l'existence même dépend absolument de la liberté et de la sûreté de son commerce extérieur. Le peuple anglais n'en est pas moins fort éloigné d'un lâche abandon de soi-même. Il est bien plutôt, — force symptômes en témoignent et, au premier rang, l'explosion provoquée par les événemens du Transvaal, — en proie à une sorte de dangereuse fièvre de chauvinisme. Et d'ailleurs, pour se rassurer, l'opinion n'avait-elle pas, dès le début, vaguement conscience de l'irréalité, de l'artificialité du mouvement belliqueux aux États-Unis ?

Un artiste dont le talent s'est pleinement révélé cet été dans la série de ses caricatures relatives aux élections générales, M. F.-C. Gould, a parfaitement rendu cette impression assez générale dans deux dessins qui lui ont valu les lourdes et pédantes observations d'un littérateur, terrorisé à la pensée de blesser les Américains, lesquels ont pourtant, Dieu merci, assez d'*humour* et ne se sont pas fait faute de ridiculiser, sous toutes les formes et par tous les moyens, leurs adversaires. Dans le premier de ces dessins on voit *Frère Jonathan*, déguisé en chef Peau-Rouge, *sur le sentier de guerre*, en grand costume, se livrer à une sorte de pyrrhique ou de cordace effrénée et se retourner à moitié pour couler sous ses paupières mi-closes un regard qui lui apprenne s'il a produit l'effet voulu. Dans le second, — inspiré de cette scène de l'immortel *Pickwick*, où Joe, le groom obèse, déclare à la vieille mère de son maître, Mme Wardle, qu'il veut lui donner la chair de poule, on voit un *Fat boy*, mélange désopilant des traits classiques de Joe et de ceux du président Cleve-

land, essayer la puissance de ses moyens de terreur sur une Britannia, déguisée en Mme Wardle.

De fait, après une première explosion vraiment terrifiante, l'anglophobie militante se calmait peu à peu aux États-Unis. La crise de Bourse, qui éclata deux jours après le message du 12 décembre, ne fut pas étrangère à ce revirement. A cette influence sourde des intérêts matériels vint bientôt se joindre l'action directe et avouée des ministres de la religion. Aux États-Unis toutes les Églises, — celles où officient les prêtres catholiques comme celles où donnent des conférences les orateurs de l'unitarisme, en passant par toutes les nuances de l'arc-en-ciel protestant, — abordent volontiers, même avec prédilection, les questions à l'ordre du jour, y compris celles qui ne semblent avoir qu'un lien fort relâché avec les dogmes du christianisme ou la morale de l'Évangile. C'est dans les milliers et les milliers d'églises des États-Unis qu'a débuté, le dimanche 22 décembre, le mouvement de réaction antibelliqueuse qui a enrayé les progrès de la croisade antibritannique. Contre une coalition de Dieu et de Mammon, des spéculateurs et des saints, de la Bourse et du Presbytère, il n'y a pas de jingoïsme qui tienne. Aussi les journaux anglais ont-ils enregistré, avec une satisfaction manifeste, les plus légers symptômes de ce revirement. Il serait puéril, toutefois, d'exagérer la portée de la réaction qui s'est accomplie dans l'esprit public en Amérique. La finance, haute et basse, n'est pas tout, même au pays du dollar. Le clergé de toutes les sectes n'entraîne pas toujours les masses à sa suite : ce qu'il marque d'une empreinte par trop professionnelle et cléricale, perd du coup beaucoup de son attrait pour les laïques. S'il se trouve à New-York toute une classe d'oisifs, de gens à l'aise, d'hommes cultivés, tranchons le mot, d'aristocrates qui, par mille liens, — sympathies, analogies de vie et de goûts, alliances de famille, amitiés et visites, — sont étroitement attachés à l'Angleterre et à sa haute société, cette minorité est si peu américaine qu'elle n'exerce aucune influence sur l'esprit public. Les *dudes* ou les *mugwumps*, pour me servir des termes de l'argot d'outre-mer, servent plutôt, aux mains adroites des politiciens, d'épouvantails pour effrayer le peuple.

Ce n'est pas à New-York, pas même à Boston ou à Philadelphie qu'il faut chercher l'âme même de l'Amérique ; c'est à Chicago ou à Saint-Louis ou à San-Francisco. Là comme partout les masses ont une certaine tendance à se poser en antagonisme avec les classes. Le fermier de l'Ouest, le citoyen de ces communautés jeunes et robustes qui ne se soucient pas de l'héritage du passé, qui n'ont point de vénération pour les ancêtres, dont l'âge d'or, suivant la devise de Saint-Simon, est devant et non derrière elles,

— voilà le noyau même et le cœur du peuple américain; et ces gens-là n'ont point subi l'effet édulcorant des télégrammes du prince de Galles et des adresses des littérateurs anglais. Ils croient que la doctrine de Monroe est en péril. Ils croient que l'Angleterre est l'ennemie née de leurs libertés et de leurs droits. Ils ne lui ont pardonné ni l'attitude de ses hautes classes pendant la guerre de sécession ni les railleries des Dickens et autres. Ils sont calmement, fermement, irrévocablement résolus à faire respecter ce qui est à eux, et surtout cette pierre angulaire du système politique et international des États-Unis.

On a dit que la race anglo-saxonne était mentalement le produit de deux grands livres : la Bible et Shakspeare. On peut dire que l'Américain pur sang a trois fondemens à sa conception des choses : la Bible, la Constitution et la doctrine de Monroe. C'est ce qu'a compris le président Cleveland et c'est ce qui fait qu'en dépit des fureurs des uns, des railleries des autres, des intrigues des troisièmes, il est resté campé sur ce terrain excellemment choisi. La crise financière elle-même ne l'a détourné qu'un instant. Il vient de nommer sa commission. Ce calme a quelque chose d'imposant. Après tout M. Cleveland sait bien que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, il a pris son point d'appui sur la doctrine de Monroe, que personne ne peut l'en déloger et que tant qu'il s'y étayera, il sera sûr — envers et contre tous — de la loyale assistance du peuple américain. Seuls de petits esprits cherchent à expliquer par de petites causes et par des motifs tout secondaires l'explosion de sentiment public contre l'Angleterre. Que le comte de Dunraven, en se montrant mauvais sportsman, ait contribué pour sa part à irriter le public, je n'aurai garde de le contester. Mais enfin chaque année il se trouve à Longchamps, à Auteuil ou à Chantilly, des parieurs patriotes pour siffler la victoire ou applaudir la défaite d'un cheval anglais, sans que ces revanches périodiques de Waterloo tirent politiquement à conséquence. Quant aux indiscrétions de l'ambassadeur des États-Unis à Londres, M. Bayard, elles ont assurément froissé à bon droit ses concitoyens. Le tact n'est pas le fort de ce diplomate de rencontre : mais enfin, si la Chambre des représentans a voté une enquête au sujet de ses dernières inconvenances, il n'a pas même été rappelé et il exerce encore ses fonctions. Après tout, c'est une tradition de l'ambassade américaine à Londres que de professer à l'endroit de l'Angleterre et des choses et des gens de ce pays une tendresse parfois exagérée, même quand ce sont les Lowell, les Lincoln ou les Phelps qui s'y livrent!

Non : toutes ces explications à la fois forcées et mesquines ne sauraient rendre compte de l'état d'esprit d'un grand peuple. C'est

autre part qu'il faut en chercher les motifs et pour cela il faut prendre une idée juste de ce que c'est que la doctrine de Monroe et du rôle qu'elle a déjà joué dans les relations de l'Amérique avec l'Europe et spécialement avec le Royaume-Uni.

II

Quand le président Monroe formula, dans son message du 2 décembre 1823 au Congrès, la doctrine qui devait perpétuer son nom et servir de pierre angulaire à la politique étrangère et au sentiment national de son pays, il obéissait à la fois à l'impérieuse nécessité des circonstances et à la tradition déjà fortement constituée de la grande république du nouveau monde. A cette date, l'Europe et l'univers entier étaient dominés par la sainte-alliance. Formé à l'issue des guerres que les puissances coalisées avaient livrées à la France de la Révolution et de l'Empire, ce concert d'un nouveau genre s'inspirait des deux ordres de préoccupations principales dont était rempli à cette époque l'esprit mobile, tout ensemble mystique avec sincérité et ambitieux sans bonne foi, du tsar Alexandre. Il s'agissait de constituer une ligue des grands États dirigeans, en vue de leur garantir réciproquement la sûreté de leur existence et de réaliser, sous l'égide de la Providence, la solidarité de la chrétienté. Cette espèce de société de secours mutuels ou, pour parler plus noblement, d'amphictyonie européenne, ne pouvait manquer de tomber tôt ou tard sous l'hégémonie d'une puissance vraiment prépondérante. De plus, le principe de l'intervention constante était à la base de cette création que le parti réactionnaire, alors engagé par toute l'Europe dans une lutte formidable contre les résultats de la Révolution et contre ses conquêtes pacifiques, devait naturellement chercher à enrôler à son service. Ainsi en fut-il. Chaque réunion des souverains et des principaux ministres de la sainte-alliance dans des assises solennelles et périodiques, où Alexandre paradait en roi des rois, où Metternich exerçait adroitement la dictature en soufflant à Agamemnon son rôle, — chacun de ces congrès d'Aix-la-Chapelle, de Troppau, de Laybach, de Vérone, marqua une étape dans la voie de la répression par la force des mouvemens populaires et de l'action collective ou déléguée contre les révolutions. Naples, le Piémont, l'Espagne ressentirent tour à tour les effets de ce système. Il semblait qu'une puissance ennemie du genre humain, de ses progrès et de ses franchises eût jeté sur toute l'Europe un filet à travers les mailles serrées duquel pas une tentative de libération, pas un effort émancipateur ne pût se faire jour.

Et l'Europe n'était pas seule menacée. L'Amérique à son tour semblait devoir offrir un nouveau terrain à la propagande armée de la sainte-alliance. — Le contre-coup de la déclaration d'indépendance et de l'insurrection victorieuse des *plantations* britanniques du nord du continent n'avait pas tardé à se faire ressentir dans les colonies espagnoles. Quand la Révolution française fut venue jeter dans le monde, avec la sublime déraison de son cosmopolitisme, les germes de l'indépendance universelle, les leçons de 1776 ne tardèrent pas à mûrir sous le chaud soleil de 1789. Il devint impossible, pour l'immense empire découvert par Colomb, conquis par Cortez et Pizarre d'admettre comme une loi de la nature l'asservissement absolu d'un continent, son exploitation systématique par la métropole, le criminel abâtardissement, la mutilation intellectuelle et morale de populations et de générations entières. Dans toutes les vice-royautés, depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'au Rio de la Plata et au Chili, il y eut comme un frémissement d'espoir et d'attente. Par une ironie de la destinée, c'était contre la France et l'empire universel sorti de sa révolution que devait se faire l'apprentissage de l'indépendance, née des principes de sa déclaration des droits. Les colonies espagnoles n'acceptèrent pas l'usurpation de la créature de Napoléon, du roi Joseph. Dès 1808, une série d'insurrections éclatèrent par delà l'Océan et détachèrent de la couronne d'Espagne, alors sur le front d'un parvenu révolutionnaire, les plus riches et les plus beaux de ses fleurons. Il semblait que cette révolte fût le triomphe du loyalisme. On vit bien ce que recouvrait ce masque, quand, en 1814, les Bourbons remontèrent sur leur trône à Madrid. Le vice fatal de toutes les restaurations se compliqua et s'aggrava non seulement des particularités ignobles du caractère de Ferdinand VII, mais des conséquences inévitables du système colonial. Ce fut un retour pur et simple à l'ancien régime. Les colonies avaient trop longtemps respiré l'air de la liberté, elles en avaient trop goûté les avantages au point de vue du commerce avec toutes les nations pour se laisser ramener sous le joug imbécile du roi catholique. De 1816 à 1820, les provinces de la Plata, du Chili, du Vénézuéla donnèrent le signal de la révolte. En 1822, il n'y avait pas une vice-royauté ou une intendance, y compris le Mexique, où ne fonctionnât un gouvernement révolutionnaire. L'Europe suivait avec une attention passionnée ce grand mouvement. La sainte-alliance ne pouvait manquer de se préoccuper de ce dangereux exemple. Quand la France se fit décerner, à Vérone, le mandat d'aller restaurer l'absolutisme, le gouvernement du *rey netto* en Espagne, on put croire qu'elle ne considérerait pas son œuvre comme achevée tant que la monarchie espagnole

resterait privée de la plus belle partie de son patrimoine.

Les États-Unis portaient un intérêt tout spécial au sort de ces colonies insurgées. A la sympathie profonde pour une cause qui se réclamait des principes de la révolution américaine, se joignait un intérêt commercial de premier ordre; la liberté du trafic était étroitement liée au triomphe de la liberté politique. Par ce même motif, l'Angleterre, d'ailleurs retenue par l'esprit de ses institutions, en dépit des intérêts profondément réactionnaires de ses gouvernans les Liverpool, les Castlereagh, les Eldon, sur la pente de la complicité avec la sainte-alliance, l'Angleterre était disposée à prêter un certain appui aux colonies espagnoles. Dès 1818, lord Castlereagh avait sondé Rush, l'envoyé américain à Londres, sur un vague projet de médiation que le cabinet de Madrid lui avait suggéré. Le gouvernement de Washington se tint sur le qui-vive. Au fond il avait à louvoyer entre deux écueils. Il lui aurait presque autant déplu de voir l'Amérique espagnole libérée par l'Angleterre qu'asservie par la sainte-alliance. Aussi lorsqu'en août 1823 Canning communiqua à Rush les desseins formés en faveur de l'Espagne par les puissances alliées, Monroe s'émut vivement et cela, presque autant des intentions éminemment libérales du nouveau ministre des affaires étrangères anglais que des complots liberticides des cours continentales. Canning, qui avait apporté un esprit entièrement nouveau au Foreign Office, avait beau multiplier les protestations chaleureuses, c'était précisément son zèle qui inquiétait les hommes d'État de Washington non moins que les âpres ambitions des meneurs de l'Europe réactionnaire. Quand Wellington, en loyal interprète d'une pensée qui n'était pas la sienne, tint à Vérone un langage singulièrement favorable aux insurgés, quand Canning se prépara ostensiblement à suivre la politique qu'il devait résumer plus tard dans ce fameux mot, plus oratoire qu'exact : « J'ai appelé à l'existence un nouveau monde et j'ai ainsi rétabli l'équilibre de l'ancien », il devint impossible pour les États-Unis d'assister les bras croisés à ce spectacle.

Monroe médita longuement le grand coup qu'il voulait frapper. Il consulta son cabinet où siégeaient quelques-uns des hommes les plus éminens de son pays, — le secrétaire d'État John Quincy Adams, — le secrétaire de la guerre Calhoun, l'éloquent et passionné champion des États du Sud et de leur *institution particulière*, l'homme qui a peut-être le plus tragiquement et le plus pleinement incarné les passions, les faiblesses, les fatalités, les vices et les vertus aussi de l'esclavagisme, cette tunique de Nessus attachée pendant trois quarts de siècle aux flancs de la République. Dans tous ces esprits, il y avait d'avance

et comme instinctivement un accord absolu sur les principes en cette matière. Ces idées étaient dans l'air. Jefferson, l'oracle du parti démocrate, retiré à Monticello, en donnait trois ans plus tôt, dans une lettre privée, la formule exacte. « Le jour n'est pas éloigné, disait-il, où nous pourrons formellement requérir le tracé d'un méridien de partage à travers l'océan qui sépare nos deux hémisphères : d'un côté, jamais ne résonnera le bruit d'un coup de canon américain, de l'autre, jamais celui d'un coup de canon européen. Pendant que d'éternelles guerres feront rage en Europe, chez nous, le lion et l'agneau pourront se coucher côte à côte en paix. » Monroe consulta Jefferson, pour qui, tout président qu'il était, il avait gardé les sentimens de déférence affectueuse du temps où il servait sous lui comme ministre à Paris et à Londres. Le *Sage de Monticello* ne se fit pas prier. Dès le 24 octobre 1823 il répondait par une longue lettre dont j'extrais quelques passages. « Notre première et la plus fondamentale de nos maximes devrait être de ne jamais nous ingérer dans les imbroglios de l'Europe. La seconde, de ne jamais permettre à l'Europe de s'immiscer dans les affaires de ce côté de l'Atlantique. Pendant que l'Europe travaille à devenir le domicile du despotisme, nous devrions travailler à faire de cet hémisphère l'asile de la liberté. »

Monroe était muni de tous les viatiques. Il pouvait aller droit devant lui. Toutefois son tempérament essentiellement timide et lent n'était pas encore entièrement rassuré. Quelques jours à peine avant la réunion du Congrès, en décembre 1823, il hésitait encore. Il consulta même son secrétaire d'État. Adams poussait la fermeté jusqu'à l'obstination, le courage jusqu'à la témérité, comme le prouva la fin de sa carrière. Il répondit : « Vous savez déjà mes sentimens sur ce sujet. Je ne vois aucune raison de les modifier. — Eh bien! fit le président avec un soupir, ce qui est écrit, est écrit et il est trop tard pour le changer à cette heure. » Le lendemain le message était lu au Congrès et le peuple américain comptait un article de plus à son décalogue. Deux passages séparés par un assez long espace dans ce document ont trait à la politique étrangère. Dans le premier, après avoir rapporté les propositions du gouvernement impérial russe relatives au règlement amiable des droits et des intérêts respectifs des deux pays et de ceux de l'Angleterre dans la portion nord-ouest du continent américain et après avoir affirmé son désir de cultiver une parfaite entente avec le tsar, le président déclarait l'occasion propice pour poser un principe fondamental dont dépendaient en grande partie les droits et les intérêts des États-Unis, à savoir, que « les continens américains, dans l'état de liberté et d'indé-

pendance où ils sont parvenus et où ils entendent demeurer, ont cessé désormais de pouvoir être envisagés comme des terrains propres à la colonisation future des puissances européennes. » Le second passage abordait la question brûlante de l'Amérique espagnole et était ainsi conçu : « Nous devons à la bonne foi, à nos bonnes relations avec les puissances, de déclarer que nous considérerons comme une atteinte à notre paix et à notre sécurité toute tentative de leur part pour étendre leur système à une portion quelconque de cet hémisphère. Nous ne sommes point intervenus, nous n'interviendrons pas dans les colonies ou les dépendances que possèdent telles ou telles puissances européennes : mais quant aux gouvernemens qui ont déclaré leur indépendance et l'ont maintenue et, pour de justes et hautes raisons, en ont obtenu la reconnaissance de notre part, nous serions forcés d'envisager toute interposition en vue de les opprimer ou d'exercer un contrôle quelconque sur leurs destinées comme la manifestation d'une disposition hostile envers les États-Unis. »

Tel était ce document, trop long, verbeux, diffus, où les deux déclarations essentielles sont noyées dans un flot de paroles superflues. Tel qu'il était, il produisit un effet immense. Monroe devint, du jour au lendemain, l'idole de la nation et un personnage historique. C'est qu'il avait, à travers ses tautologies et ses périphrases, donné à deux reprises une forme concrète à un sentiment profondément imprimé dans l'âme populaire. Il avait prononcé le *Quos ego* de la grande république contre toute usurpation des puissances européennes au nouveau monde. C'était poser en quelque sorte les colonnes d'Hercule où devait s'arrêter l'action du vieux monde; ou encore, pour reprendre le mot de Jefferson, c'était imiter le pape Alexandre VI lançant une bulle pour tracer une ligne de partage en plein Atlantique entre les possessions de l'Espagne et celles du Portugal, et fixer les bornes infranchissables des deux hémisphères. Cette doctrine est devenue le fondement même du système de droit international des patriotes américains. Cette haute fortune lui est advenue, comme il arrive, parce qu'elle n'a point prétendu innover. De vrai, Monroe n'a guère fait que forger un anneau dans une longue chaîne qui remonte aux pères mêmes de la République américaine et qui descend jusqu'à nous. Il y a, au sens précis du mot, une *catena patrum* dont les apophtegmes concordans attestent l'existence et la continuité d'une vraie tradition apostolique. Washington protestait auprès de Jefferson, en janvier 1788, « contre toute idée d'aller s'embarrasser dans les querelles politiques des puissances européennes. » Dans son adresse finale d'adieu à ses concitoyens, en mai 1796, après huit ans de pouvoir, il leur donnait, comme l'une

des plus précieuses leçons de son expérience, cet avis : « Notre grande règle de conduite à l'égard des nations étrangères doit être, tout en étendant nos relations commerciales, d'avoir aussi peu de liaisons politiques que possible avec elles. » C'est surtout Jefferson, l'éminent doctrinaire de la démocratie, qui a aperçu et mis en lumière cette grande vérité. Dès 1801, il recommandait à l'Amérique d'éviter de se commettre avec les puissances européennes, même au profit de principes communs. Un peu plus tard, il professait déjà une *parfaite horreur* pour tout ce qui tend à mêler l'Amérique à la politique de l'Europe. A ses yeux, une coalition même temporaire avec l'ancien monde pour atteindre quelque objet considérable, comme la définition des droits des neutres, entraînerait plus d'inconvéniens qu'elle ne pourrait procurer d'avantages. En 1808 il était arrivé à une formule plus complète et il estimait que « notre objet doit être d'exclure toute influence européenne de cet hémisphère. »

En voilà assez pour montrer que la doctrine de Monroe, heureusement pour elle et son auteur, n'est pas l'invention d'un esprit original. Voilà aussi pourquoi elle a toujours, depuis sa promulgation, occupé une place d'honneur dans l'esprit public en Amérique. Le message du 2 décembre 1823 avait eu pour effet presque immédiat de faire abandonner par la sainte-alliance ses velléités d'intervention en Amérique espagnole. Désormais, cette doctrine devient le *palladium* de l'indépendance nationale. A vrai dire, il n'est pas fort malaisé de démêler les causes de cette popularité. La doctrine de Monroe peut se définir : *l'Amérique aux Américains*. Elle est, en premier lieu, une réaction naturelle, légitime, nécessaire, contre l'attitude trop prolongée de l'Europe à l'égard de ce continent. Depuis la découverte de Christophe Colomb, ç'avait été l'usage de traiter l'Amérique en pays conquis, de s'y tailler des dépendances et colonies à son gré, d'exproprier en masse les populations indigènes, bref, d'agir comme on agit encore en Afrique, comme on a déjà cessé d'agir en Australie. Peu à peu les descendans des premiers colons étaient devenus Américains. Ils avaient conçu une patriotique affection pour le nouveau monde, une non moins patriotique hostilité contre les intrus qui prétendaient s'impatroniser céans et faire d'un continent autonome une dépendance de la petite et vieille Europe. C'est là une phase dans l'évolution de tout continent où une nationalité nouvelle se constitue et s'implante. Le jour où l'Afrique sera dans les mêmes conditions, nous entendrons aussi pousser le cri : *l'Afrique aux Africains!*

En second lieu, l'exclusion de toute influence européenne de l'hémisphère américain est la contre-partie naturelle, la compen-

sation logique du principe de la non-intervention de l'Amérique dans les affaires d'Europe. On n'invite point l'Amérique, qui mériterait pourtant par sa force et sa richesse de compter parmi les grandes puissances, à siéger aux Congrès où se règlent les questions européennes. Même quand, comme en Turquie au cours de ces derniers mois, la diplomatie américaine poursuit des objets identiques à ceux des ambassadeurs des grandes puissances, elle n'est jamais priée de se joindre au concert européen et elle doit se contenter d'une action indépendante et parallèle. Cette exclusion doit avoir sa contre-partie. C'est l'application inverse du même principe : si l'Amérique est disqualifiée dans les affaires d'Europe, par les mêmes raisons et exactement dans la même mesure, l'Europe doit être disqualifiée dans les affaires d'Amérique.

En troisième lieu la doctrine de Monroe est devenue le symbole de l'esprit national, du patriotisme américain. Chaque grande nation a un principe, une formule qui lui sert en quelque sorte de signe de ralliement et autour duquel elle se groupe comme autour d'un drapeau. C'est cette portée qu'a prise avec le temps la double affirmation du message de 1823. On a appris à y voir le fier *Noli me tangere* de la démocratie du nouveau monde. Cet isolement volontaire, cette espèce d'enceinte fortifiée que la sagesse des ancêtres a construite autour de l'indépendance nationale, toutes les idées glorieuses qu'éveille dans l'esprit le souvenir des humiliations infligées à la vieille Europe, tout cela se développe et se commente et se loue dans les livres d'école, dans les manuels primaires, dans les discours patriotiques, dans les harangues du 4 juillet, dans toutes ces innombrables démonstrations populaires où se complaît l'infatigable ardeur de cette nation. Et les souvenirs de certains grands événemens sont là pour achever de conférer la sainteté d'un dogme immuable à cette doctrine politique. Comment oublier qu'à l'heure tragique où la sécession des Etats à esclaves formés en Confédération du Sud menaçait l'existence même de la République, l'impossibilité où se trouva le gouvernement de Washington de faire respecter, comme à l'ordinaire, la doctrine de Monroe, faillit créer sur le flanc de l'Union, au Mexique, un empire d'origine étrangère, qui aurait été une perpétuelle source de danger? Aussi avec quel joyeux empressement, dès que le Sud eut succombé et que Lee eut rendu sa vaillante épée à Appomatox, gouvernement et peuple ne prirent-ils pas leur revanche en infligeant à Napoléon III le déshonneur de décamper à la première sommation et de laisser son malheureux client, devenu sa dupe et sa victime, l'empereur Maximilien, expier son usurpation à Queretaro! Voilà, certes, qui explique assez l'incomparable popularité d'une politique qui a de tels états de

service à son actif. Il n'y a pas à dire ; au point de vue américain, la doctrine de Monroe n'est pas seulement légitime, elle s'impose. Cette simple constatation de fait ne saurait, toutefois, nullement préjuger la question toute différente de sa valeur internationale. J'avoue que, pour ma part, j'estime assez superflu de rechercher pédantesquement si ce principe peut rentrer dans ce cadre essentiellement mobile et flottant que l'on appelle le droit des gens. L'important, c'est, ainsi que l'a fait remarquer avec finesse un écrivain anglais, M. Goldwin Smith, que cette fameuse doctrine est l'expression directe d'un état d'âme fixe et immuable du peuple américain. Après tout, le droit des gens, s'il correspond à quelque réalité pratique, doit tenir compte, encore plus que de prétendues lois que personne n'a édictées et qui sont dépourvues de toute sanction, des faits généraux, élémentaires, permanens, des données fondamentales de la *psychologie des nations*. De cet ordre est pour les Américains la doctrine de Monroe. Elle participe du caractère d'un palladium national. Il n'est pas jusqu'à certaines objections, même fondées, certaines critiques, même justes, qui ne contribuent à lui donner cette prise sur l'esprit public. On a fait observer avec beaucoup de justesse que la revendication par les États-Unis d'un droit de défense et de patronage sur tous les États de l'Amérique impliquait à tout le moins une obligation et une responsabilité correspondantes à l'égard de cette clientèle. Jusqu'ici le gouvernement de Washington n'a pas fait mine de se préparer à assumer cette tutelle compromettante ; mais l'opinion, qui ne finasse pas tant, ne serait nullement éloignée d'accepter une charge où elle voit avant tout l'avantage d'une hégémonie réelle sur les deux continens américains. Naguère M. Blaine, reprenant une idée chère à ce grand Américain, Henry Clay, avait renoué à Washington le fil des discussions de ce congrès de Panama depuis longtemps interrompu et qui devait aboutir, dans la pensée de ses auteurs, à la formation d'un lien fédératif entre tous ces États. Il serait piquant qu'en croyant pousser un argument contre la doctrine de Monroe, lord Salisbury, ou tel autre polémiste distingué, travaillât en fait à réaliser ce cauchemar des nations qui ont des Canada ou d'autres colonies *impériales* au nouveau monde : la constitution d'une grande Amérique, unie et unitaire, sous l'hégémonie de l'*oncle Sam*.

On a essayé de mettre en tout son jour l'importance d'un article de foi politique professé par 70 millions d'hommes. Il resterait à examiner l'attitude des puissances européennes à l'égard de cette maxime d'État américaine. Chaque nation possède jusqu'à un certain point dans ses archives quelqu'un de ces

arcana imperii, de ces mystères d'État sur lesquels le cardinal de Retz recommande sagement de ne pas faire de lumière indiscrète et qui servent à légitimer aux yeux de ceux qui les invoquent certains procédés parfois peu canoniques. Jadis le principe de l'*arrondissement du territoire* et celui des *compensations territoriales* joua un grand rôle dans les transactions de la diplomatie européenne. Derrière ces mots à l'aspect pédantesque et lourd, partant honnête, se masquait fort habilement l'insatiable et immorale ambition qui procura les partages de la Pologne. Cette opération auprès de laquelle les excès révolutionnaires ne sont que des jeux d'enfans, même au point de vue de l'ancien droit traditionnel, s'accomplit sans scandale à l'abri de ces périphrases décentes. La morale était sauve, puisque le protocole était respecté. On croit savoir que l'Angleterre n'a pas toujours dédaigné de recourir à ces procédés. Elle a tout un vocabulaire d'expressions parfaitement correctes, dont il ne faut pas trop presser le sens. La *route des Indes*, la *sûreté de l'empire*, les *intérêts de la civilisation*, les *droits des minorités opprimées*, *les privilèges du sujet britannique* qui peut fièrement s'écrier : *Civis romanus sum*, voilà, au courant de la plume, quelques-unes de ces modestes formules sous lesquelles certains voudraient simplement lire partout et toujours la répétition monotone du grand principe de la politique anglaise : *Quia nominor leo*. La politesse internationale ne veut pas que l'on scrute de trop près ces petits déguisemens. Je ne vois pas très bien pourquoi l'on appliquerait un traitement plus rigoureux à la doctrine de Monroe, qui a du moins l'avantage d'une franchise absolue. La vraie méthode ne consisterait-elle pas, ici comme dans beaucoup de cas, à ne pas procéder à coups de généralités périlleuses et à distinguer soigneusement entre les diverses applications de ce principe? Pour ma part, dans la crise provoquée par l'évocation de la doctrine de Monroe, crise dont on célébrait prématurément l'apaisement, il y a deux semaines, je dois avouer que je ne regrette nullement l'attitude pleine de réserve et la bienveillante neutralité observées par la France. Il n'y avait vraiment pas lieu à une croisade universelle contre une maxime d'État dont la popularité est prodigieuse aux États-Unis; dont la légitimité varie avec chaque espèce à laquelle on l'applique; et dont l'application, dans le cas donné, visait les prétentions insoutenables, le refus arrogant d'arbitrage, et les récriminations inopportunes d'une puissance comme l'Angleterre.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

LES COLLECTIONS ET LES COLLECTIONNEURS

A ROME

A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

LES PIRANESI

Papiers inédits de F. Piranesi à l'archive royale, au musée et à la bibliothèque de Stockholm. — *Guide aux musées archéologiques de Rome*, par W. Helbig; trad. française par J. Toutain.

La recherche des débris de l'art antique, dont le sol de Rome paraissait une mine inépuisable, ne fut jamais plus active et plus ardente que pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, animée par des motifs fort divers, qui n'étaient pas toujours l'amour désintéressé de la science et de l'art. A vrai dire, la spoliation de Rome fut alors effrénée. En même temps, toutefois, par un mouvement de réaction, se montrait l'éveil de la conscience publique contre cette spoliation sans mesure; le gouvernement pontifical s'en faisait l'organe; il entreprenait lui aussi des fouilles importantes, mais pour en retenir les résultats et instituer de riches musées.

L'ardeur de la recherche des objets d'art antiques commençait aussi à recevoir des inspirations plus éclairées qu'aux âges précédens. Deux hommes en particulier s'étaient faits les éducateurs de l'esprit et du goût publics : Winckelmann et Jean-Baptiste Piranesi. Winckelmann, dont les premiers livres ont paru

en 1756, était l'esthéticien philosophe; les regards fixés vers un idéal de beauté plastique entièrement réalisé à ses yeux par ce qu'on connaissait alors de l'art grec, il suggérait et conseillait à ses contemporains le sentiment du respect et la sévérité du goût. Dans cette même année 1756 paraissaient les quatre premiers volumes des *Antiquités romaines* de J.-B. Piranesi. L'effet en fut prodigieux. Personne encore, de quelque façon que ce fût, n'avait exprimé si vivement la magnificence des ruines romaines. Par la seule opposition du noir et du blanc, Piranesi a rendu à l'égal des plus habiles maîtres de la peinture l'admirable relief des sculptures et des lignes architecturales sous la pleine lumière du soleil italien. Mieux que les écrivains et les poètes, il a fait comprendre la poésie des ruines; il a offert aux regards étonnés l'opulent amas des beaux débris parmi les palmiers, les figuiers, les aloès, ou bien leur abandon dans l'aride poussière. Il lui faut les pans de murs déchirés, comme le fut tout un flanc du Colisée par le tremblement de terre de septembre 1349, ou des parties d'architrave et de corniche tombées à terre, comme le beau fragment du temple du Soleil qu'on peut voir encore aujourd'hui dans les jardins Colonna, ou bien les statues mutilées gisant au milieu des ronces, ou bien aussi quelqu'une de ces cavités souterraines dont le sol de Rome abonde — *urbs pensilis* — disait déjà Pline l'Ancien.

Il en sonde hardiment les obscurités mystérieuses en y dardant un éblouissant rayon de lumière. Aux débris restés debout sur le sol, son imagination fantasque suspendra une poulie avec un gros cordage dont les seules spirales suffisent à son burin pour rendre l'énergique opposition du soleil et de l'ombre. Des personnages vont pénétrer, des torches en main : ce sont les visiteurs; ils sont vêtus selon la mode du temps du svelte habit à la française, culotte courte, tricorne, et l'épée au côté; autour d'eux de pauvres gens : des *scavatori*, des mendians déguenillés, déhanchés, promènent et agitent leurs silhouettes amaigries. C'est à la fois du Rembrandt et du Callot. Opulence et misère, ruine et splendeur, c'est toute la Rome d'alors. L'admiration des contemporains a bien pu se mêler de quelque étonnement et de quelque réserve; Gœthe, et plusieurs à sa suite, ont dit que J.-B. Piranesi, fort admiré autour d'eux en Allemagne, avait exagéré, amplifié; c'est qu'il y avait, pour les premiers témoins de ces belles œuvres, toute une éducation à faire et Piranesi a été l'éducateur. Quand il représentait à sa manière le Forum de son temps, plaine étroite où l'herbe croît, où paissent les troupeaux et d'où émergent des sommets de colonnes, peut-être les contemporains n'en

pénétraient-ils pas aussi bien que nous la grande tristesse; ils ne sentaient pas, comme nous le faisons aujourd'hui, le contraste de cet abandon, de cette apparence de néant avec l'abondance et la richesse de ces monumens de toute sorte, marbres sculptés, inscriptions, temples, que cette terre accumulée avait ensevelis et dont nous avons vu les débris revenir à la lumière. Malgré tout ce que depuis vingt ans la Rome actuelle a perdu de son ancienne et véritable beauté, quiconque encore maintenant a plus d'une fois contemplé, sous le rayonnant midi, les Thermes de Caracalla, ou la Basilique de Constantin, ou la *cortina* du Panthéon ou les aqueducs de la campagne à la Porta Furba, loin de médire des représentations de Jean-Baptiste Piranesi les tiendra pour de fidèles, sinon exacts, interprètes de ces merveilles. Aussi vit-on cette Rome, dont le double enseignement de Winckelmann et de l'illustre graveur ravivait la majesté et l'éclat, qui possédait, originaux ou copies, tant d'œuvres inspirées du génie grec, attirer plus que jamais, lorsque s'ouvrait la seconde moitié du siècle, les admirateurs sincères, les voyageurs instruits, les collectionneurs passionnés.

I

Les Anglais surtout visitèrent Rome en grand nombre et y firent alors des achats considérables; ils payaient fort cher; et c'est de ce temps qu'a daté la longue tradition, aujourd'hui disparue, de leur prodigalité proverbiale.

Afin de pourvoir à la fastueuse parure de leurs opulentes résidences en Angleterre, ils avaient dans Rome des agens de leur nation; les deux principaux furent deux artistes, Gavin Hamilton et Jenkins, peintres sans valeur, mais collectionneurs émérites. Hamilton avait commencé par acheter pour son compte, et comme par pur dilettantisme, des objets antiques bien choisis qu'il revendait honnêtement; bientôt, sollicité par une clientèle importante, il entreprit avec un singulier bonheur des fouilles en plusieurs lieux autour de Rome; devenu l'agent spécial de lord Shelburne, marquis de Lansdowne, il fut le principal pourvoyeur d'une de ces riches collections anglaises qui ont contribué plus tard à former le Musée britannique. Thomas Jenkins, auquel Hamilton s'associa, s'était fait banquier en même temps que collectionneur d'antiquités; il s'était acquis une autorité réelle comme appréciateur et comme dilettante, expert surtout pour les gemmes et les pierres gravées. Le cardinal Albani, Winckelmann, Raphaël Mengs le consultaient; Winckelmann le proposa

pour diriger la vente des gemmes du baron de Stosch. Il était devenu célèbre dans Rome par ses belles manières qui n'excluaient pas l'habileté; se montrant libéral aux artistes, ami des connaisseurs et dédaigneux du vulgaire; épris des beaux objets venus en sa possession, désespéré s'il s'agissait de s'en défaire, offrant avec larmes de les reprendre après les avoir cédés et vendant toujours plus cher à mesure qu'il se désolait davantage. Il disposait de sommes considérables. C'est à lui qu'échut, en 1786, avec les derniers trésors d'art qu'elle contenait, la villa Montalto, fondée par Sixte-Quint lorsqu'il n'était encore que le cardinal Peretti de Montalto, aux lieux où l'antiquité avait connu les magnifiques jardins de Mécène, ornés de tant de marbres et de sculptures. On a vu disparaître les derniers restes de cette célèbre villa Montalto, puis Negroni, puis Massimo, il y a quelques années seulement, pour faire place à la gare centrale et au palais construit par les Pères Jésuites pour leur habitation et leur collège après leur expulsion de leur vaste et somptueux palais du Collège romain. Jenkins avait eu aussi les dernières dépouilles de la célèbre villa d'Este à Tivoli, aussi bien que celles de la villa Mattei en 1778. — Par malheur ce galant homme ne s'abstenait pas de faire fabriquer des camées et des intailles qu'il cachait soigneusement dans les ruines du Colisée, et beaucoup des urnes sépulcrales provenant de la villa Mattei qu'il vendit en Angleterre portent aujourd'hui des inscriptions latines dont elles ne sont pas responsables. C'est encore, en effet, le beau temps des réparateurs d'antiques et aussi des faussaires. Il ne faut certes pas les confondre ensemble; mais, à toutes les époques, les enfans perdus de la première de ces professions, pour peu qu'ils soient gens d'esprit, se sentent attirés assez naturellement vers l'autre.

Benvenuto Cellini raconte dans son autobiographie que le grand-duc lui ayant montré un jour un marbre antique sans tête ni jambes qu'on venait de lui envoyer de Palestrina, il fut saisi d'admiration et s'offrit avec enthousiasme à compléter ce bel ouvrage, bien que ce fût un vilain métier, dit-il, celui de ces vrais savetiers, *ciabattini*, qui se font raccommodeurs de statues !« Je lui ferai une tête, des bras et des pieds, j'ajouterai un aigle, et ce sera Ganymède. » On sait que ce prétendu Ganymède figure comme tel aux Uffizi; il est devenu célèbre; la collection de Mme André, à Paris, possède une belle faïence florentine qui le reproduit. L'anecdote témoigne à la fois du naïf dédain de toute critique et du sentiment esthétique dont s'inspiraient exclusivement ces grands artistes du XVIe siècle. On raconte bien que Michel-Ange aurait refusé d'ajouter le poignet et la main

gauche au Méléagre du Vatican, et la légende prétend que, chargé de sculpter des jambes pour l'Hercule Farnèse, il aurait rejeté son ciseau en s'écriant : « Non! pas même un doigt. » Mais une restitution du bras droit de Laocoon dans le groupe célèbre ne lui en est pas moins attribuée, et Cornacchini, vers 1730, eut le tort d'y substituer la sienne. Dès la première moitié du XVIe siècle, Montorsoli avait ajouté à l'Apollon du Belvédère les deux mains qui lui manquaient; c'est lui qui avait placé dans la gauche l'arc qu'on y voit encore aujourd'hui.

A vrai dire c'était le respect même de l'art qui semblait alors commander la restauration des statues mutilées; l'esprit critique, le souci de l'histoire de l'art s'éveillant, on y apporta seulement un sentiment plus discret. Toute une série continue de sculpteurs habiles, consciencieux, instruits, accepta volontiers ces tâches délicates. Il serait intéressant de suivre de près, et selon l'ordre des temps, les résultats de leurs efforts, qui montreraient à la fois, subissant une action réciproque, les vicissitudes du goût, les progrès de la science, et les influences spéciales de quelques-uns de ses interprètes.

Tel pourrait être cité, le Bernin par exemple, qui dans ses restaurations affectait et faisait accepter une manière à lui, de sorte que, pour l'antiquaire, devait s'ajouter plus tard à l'étude des différences entre les écoles antiques celle des distinctions à faire entre le style des réparateurs modernes. Au reste la témérité en ce genre, le désir de plaire à de riches et puissans acheteurs, l'esprit mercantile devaient être suscités par le nombre toujours croissant des collections luxueuses; l'offre tendait naturellement à égaler la demande. Le cardinal Alexandre Albani, lors de la formation de sa première galerie, voulait surtout des portraits antiques : c'était la mode alors. On trouvait de fort beaux bustes composés de marbre aux plus belles couleurs mais auxquels souvent les têtes manquaient; on y adaptait donc des têtes soit antiques, soit modernes, et l'on gravait au bas, fort au hasard, les noms les plus célèbres de la République ou de l'Empire. — A telle statue qu'un amateur venait d'acheter il fallait un pendant qui voulût bien s'adapter de caractère et de mesure.

Les fouilles étaient donc plus ardentes que jamais, la villa Adriana surtout paraissait inépuisable. Dès le XVe siècle, Pie II, ami des vieux monumens, remarquait les lamentables et admirables ruines de cette villa où l'empereur Adrien avait entassé tant de merveilles; il y voyait encore de magnifiques restes de portiques, d'innombrables colonnes, des sculptures, des mosaïques, il déplorait « les appartemens des reines devenus des nids

de vipères. » Ce qui ne l'empêcha pas d'y construire un fort dans la maçonnerie duquel on a retrouvé, en 1778, des débris de sculptures antiques ayant servi de matériaux de construction. A partir du XVIe siècle, le sol commença d'y être exploité régulièrement : le cardinal Hippolyte d'Este, élevé à la pourpre en 1538, édifiait aux portes de Tivoli la célèbre villa dans laquelle il tint une cour si brillante, où vécut le Tasse, où fut reçu Henri II. Pirro Ligorio, l'habile et perfide architecte antiquaire, celui que Jules III fit gouverneur de Tivoli, fut chargé de décorer cette riche demeure, et ce fut l'Adriana qui en fit les frais. En même temps qu'il en dressait un plan, corrigé plus tard par Piranesi, Ligorio la dépouillait d'un très grand nombre de statues. La villa d'Este reçut ainsi l'Amazone, la Psyché, l'Eros bandant l'arc, plusieurs statues de rouge antique aujourd'hui au musée du Capitole. Au siècle suivant, les principales fouilles pratiquées à la villa Adriana furent celles de la famille Bulgarini, puis du cardinal Camillo Massimo, qui recueillit à Canope beaucoup de statues égyptiennes en marbre noir passées plus tard entre les mains du marquis Caspio, ambassadeur de Portugal. Au XVIIIe siècle, presque chaque année apporte son précieux tribut. Au lendemain des mémorables découvertes du cardinal Furietti, qui mettent au jour (1736) les deux Centaures, le Satyre de rouge antique et la célèbre mosaïque des Colombes, conservés aujourd'hui au musée du Capitole, les recherches du cardinal Albani donnent le prétendu Antinoüs (1738), l'Éphèbe au repos (1742), la prétendue Flore (1743), toutes statues maintenant conservées au même musée.

On pouvait croire que la villa Adriana avait épuisé ses trésors. Cependant Gavin Hamilton s'avisa, en 1769, d'y dessécher un petit marécage au lieu nommé Pontanello : il y trouva plus de soixante marbres sculptés, parmi lesquels des morceaux de premier ordre, par exemple une belle réplique, analogue à celle que possèdent le Louvre et Munich, de la statue nommée d'abord Cincinnatus, puis Jason, et qu'il faut reconnaître aujourd'hui pour un Hermès écoutant les ordres de Jupiter et s'apprêtant à obéir (*Iliade*). Le Pâris, l'Antinoüs en costume égyptien, etc., furent comme l'Hermès acquis par lord Shelburne et firent partie de la collection de Lansdowne house. Gavin Hamilton continua, les années suivantes, ses recherches avec succès dans toute la campagne de Rome sur la Voie Appienne, à Roma Vecchia, à Prima Porta et jusqu'à Ostie. Les souverains étrangers donnaient l'exemple des gros achats d'antiques; Catherine II faisait les siens par l'intermédiaire du sculpteur Cavacoppi. Les trois volumes

que cet artiste a publiés sous le titre *Raccolta d'antiche statue* nous disent combien de statues ont passé par ses mains. Le prince électeur Auguste de Saxe achetait la collection Chigi. En trois transports successifs, toutes les richesses de la villa Médicis étaient portées à Florence : les Niobides, la Vénus de Médicis, le Remouleur, les Lutteurs, etc. Tanucci, le ministre de Ferdinand IV de Naples, ne voulait pas être moins zélé que le grand-duc de Toscane, et il ordonnait l'enlèvement des marbres qui depuis si longtemps décoraient le palais Farnèse, propriété des rois de Naples. Les Romains voyaient avec stupeur la Flore colossale, l'Hercule et l'énorme groupe du Taureau Farnèse s'acheminer vers Naples (1787). L'Hercule Farnèse avait été trouvé au cours des fouilles entreprises par Paul III dans les Thermes de Caracalla : la tête et les jambes manquaient. On lui adapta une tête antique trouvée au Transtevere, et Guillaume della Porta lui fit des jambes ; cependant, peu après, au même lieu des Thermes de Caracalla, sortait de terre la vraie tête aussitôt remise à sa place et apparemment fort authentique; on retrouvait aussi les jambes, mais celles de della Porta semblaient aller si bien qu'on les laissa ; ce ne fut que lors du transport à Naples que le sculpteur Abbacini substitua les jambes antiques aux modernes. Ces dernières sont restées à Rome au palais Farnèse, où on les voit dans le salon d'Hercule posées en bas de la reproduction en plâtre de la statue.

II

Un des derniers venus, mais non des moins ardens dans ses convoitises artistiques, fut le roi Gustave III. C'est à lui que la Suède est redevable de n'être pas privée aujourd'hui de ces musées et galeries d'œuvres d'art qui sont l'honneur des nations modernes. Avant lui, il est vrai, Gustave-Adolphe avait réuni dans sa lointaine capitale un grand nombre de beaux ouvrages de la renaissance italienne, enlevés par les armées suédoises pendant la guerre de Trente ans à la capitale de la Bohême, où Rodolphe II avait voulu créer, disait-il, une nouvelle Athènes. La reine Christine y avait ajouté les objets d'art achetés par elle d'abord lors de la vente de la galerie de Charles Ier d'Angleterre, puis de celle de la galerie de Mazarin. Mais ces trésors avaient quitté la Suède après l'abdication de la reine et s'étaient dispersés après sa mort. Au souvenir de ce passé se joignaient pour Gustave III les suggestions d'une éducation qui avait formé son goût personnel : le comte Charles-Gustave Tessin, qui avait été son gou-

verneur, était également familier avec les élégances de la société française d'alors et les séductions de la vie italienne. Ambassadeur près la cour de Versailles, de 1739 à 1742, il avait eu pour amis le vieux Fontenelle, Marivaux, Favart, le peintre Boucher, le comte de Caylus, et il était avant tout un habile collectionneur; il avait acheté en Italie, à Urbino, de Carlo Roncali, garde des tableaux du Vatican et descendant du peintre Timoteo Viti, un certain nombre de dessins originaux de Raphaël, et, à la vente du célèbre amateur français Crozat, quelques pièces du fameux album de dessins de Vasari. Bien d'autres raretés complétaient sa collection ainsi que beaucoup d'œuvres d'artistes de son temps, et entre autres de délicieux dessins et pastels de Boucher. Tout cet ensemble échut à Gustave III, encore prince royal, et fut cédé par lui au musée de Stockholm ; il eut à cœur d'y joindre une collection d'antiques. Pendant deux voyages en Italie, il avait pris goût non seulement à la douceur du climat et des mœurs, mais aussi à la majesté des monumens, des statues, des marbres sculptés; il avait admiré les riches villas des cardinaux et princes romains, et senti croître le désir d'avoir quelque chose de semblable en son pays; il en vint donc à souhaiter des informations permanentes en vue d'acquisitions faciles. On lui avait présenté à Pise François Piranesi, le fils du célèbre graveur Jean-Baptiste, mort en 1778, graveur lui-même et longtemps associé à son père. Ce fut ce personnage qui parvint à se faire choisir comme agent du roi.

On a vu plus d'une fois, au cours des temps modernes, en des lieux historiques tels que Rome, Athènes ou l'Orient, des représentans distingués de la diplomatie joindre au soin des affaires politiques le respect de l'art et des lettres et le culte de l'antiquité. Dans la seule Italie, Chateaubriand, M. de Blacas, Niebuhr, Bunsen et bien d'autres ont revendiqué par goût, et rempli noblement, cette seconde mission; mais le roi de Suède Gustave III paraît avoir été le seul souverain qui ait voulu entretenir dans Rome un agent spécial, officiellement chargé de cette sorte d'intérêt.

Piranesi reçut en mai 1784 sa nomination comme agent général de Sa Majesté suédoise pour Rome et les ports de mer de l'État pontifical. Le gouvernement du pape ne reconnut pas, il est vrai, un tel agent nommé par un monarque protestant. De la chancellerie suédoise, on écrivait à Piranesi en lui faisant part des ordres de Gustave III : « Votre ministère s'étend à tout ce qui a rapport aux beaux-arts. Vous informerez Sa Majesté de toutes les occasions d'achats utiles. Vous lui ferez parvenir les prospectus, les catalogues; vous rapporterez directement à Sa Ma-

jesté tout ce qui se passera de remarquable en fait d'antiquités, d'art, de festivités dans l'Italie et à Rome ; vous examinerez les pièces et papiers relatifs à l'histoire de Suède qui se trouvent dans les bibliothèques de Rome... Vous rendrez vos bons offices aux Suédois séjournant à Rome, surtout à ceux qui y étudieront les arts et les antiquités... Vous serez délivré de toutes autres affaires étant nommé agent de Sa Majesté uniquement pour ces nobles objets. » C'est en conséquence de ces instructions que François Piranesi entretint une correspondance suivie avec le baron Fredenheim, chef de la chancellerie suédoise et avec le roi lui-même.

Ces papiers encore inédits sont conservés, originaux et minutes, dans les archives royales ainsi qu'à la bibliothèque de Stockholm et au musée, et offrent d'utiles renseignemens pour la chronique romaine concernant les beaux-arts pendant cette dernière période du XVIIIe siècle. Quoique si bien désigné, il eut cependant des rivaux ; ce lui fut une vive déception de voir le sculpteur suédois Sergell faire accepter du roi l'achat d'une série de statues représentant les Neuf Muses aujourd'hui au musée de Stockholm ; aussi il faut voir comment il en parle dans une lettre à Fredenheim : « Elles ne sont, dit-il, ni Muses, ni belles... Nous savons comment elles ont été ramassées et restaurées. » Il n'avait pas tort ; de style médiocre, elles venaient en effet de provenances diverses ; la Calliope doit être une Isis, les têtes n'appartiennent pas toujours aux corps, et le tout a été réuni et restauré pour former un ensemble. François Piranesi fut certainement plus heureux quand il réussit à faire acheter par Gustave III la statue de l'Endymion : elle est aujourd'hui le meilleur morceau du musée d'antiques de Stockholm.

C'est une œuvre distinguée, antérieure peut-être à l'époque d'Adrien. Plusieurs peintures de Pompéi offrent le même motif, de sorte qu'il y a lieu de supposer un modèle commun, perdu aujourd'hui, qui aurait été fort estimé dans l'antiquité même. L'Endymion avait été trouvé au mois d'août 1783 encore dans les ruines de la villa Adriana, près du lieu appelé Cento camerelle. Il était enfermé, paraît-il, dans une petite chambre aux parois revêtues de marbre. Il faudrait connaître les détails de la fouille pour savoir si l'on doit compter cette statue au nombre de celles qui avaient été cachées avec soin pour être soustraites aux recherches des dévastateurs. Tels ont été, comme on le sait, l'Hercule doré de la salle ronde au Vatican, la Vénus du Capitole, le buste de Caligula, etc. L'achat coûta en tout seize mille huit cents rigsdales de Suède, et fut décidé le 19 août 1785.

L'affaire ne s'était pas terminée sans difficultés, et Piranesi les expose en détail dans ses dépêches : « En attendant, il n'en faut rien dire au pape de peur qu'il ne veuille la garder. Dès que la chose sera décidée, comme la statue est déjà hors les murs, je la ferai encaisser sans bruit et amener à la rivière... Il y a eu quelques velléités de la Russie à l'égard de notre statue, mais ces gens-là vont très lentement et j'espère qu'ils seront dupes. »

Ce qui importait surtout à F. Piranesi, c'était de bien vendre à Gustave III sa propre collection, formée par son père ; il en demande 6 253 sequins ou une rente viagère de 630 sequins ; cette dernière offre fut acceptée, et le roi attendit avec impatience l'arrivée des caisses qui contenaient ces antiques. Il passa presque une nuit, tout joyeux, à les voir ouvrir et à prendre connaissance de ce qui allait constituer son musée royal. Nous trouvons dans les papiers de Piranesi deux catalogues de cette collection, rédigés l'un en français, l'autre en italien ; tous deux, croyons-nous, inédits. Ils sont curieux, car ils donnent généralement les provenances ; c'est souvent l'inépuisable villa Adriana dont il indique alors soigneusement les emplacemens divers ; il note en outre les restaurations et donne le nom des restaurateurs, de sorte que ce catalogue, avec toutes ces informations, est un vivant tableau du marché romain.

Cependant, l'opinion était de plus en plus émue devant ce lamentable exode de tant de chefs-d'œuvre et l'appauvrissement de la Ville éternelle, source des trésors qui allaient enrichir toute l'Europe. Deux princes qui se succédèrent alors sur le trône pontifical, l'actif et zélé Ganganelli, Clément XIV, l'intelligent et généreux Braschi, Pie VI, résolurent non seulement d'appliquer plus sévèrement les lois qui devaient régler l'exportation des objets d'art, mais d'entreprendre, pour le compte de la Chambre pontificale, des achats et des fouilles dont les résultats formeraient un nouveau musée.

Ce fut l'origine du Musée Pio-Clementino. Le Musée du Capitole, commencé par Innocent X au milieu du XVIIe siècle, accru par les soins de Clément XII, Benoît XIV, Clément XIII (1730-1769), était comble. Le Belvédère du Vatican possédait, depuis Jules II, un certain nombre de statues très célèbres, mais là aussi la place manquait. On prit donc le parti de transformer l'appartement d'Innocent VIII, qui datait de la fin du XVe siècle et que décoraient des peintures du Pinturicchio, en une galerie, et de joindre, par des constructions nouvelles, le Belvédère aux autres portions anciennes du palais. Clément XIV chargea Jean-Baptiste Visconti, le père d'Ennio Quirino, le plus connu de

cette célèbre famille d'archéologues, de diriger les fouilles officielles en même temps qu'il surveillerait les fouilles et entreprises des particuliers. Visconti eut en outre, à partir d'août 1878, la mission de décrire et de publier le nouveau Musée ; le tome Ier parut en 1782 ; il était, comme furent les suivans, l'œuvre d'Ennio Quirino. C'est Clément XIV qui a donné le Méléagre, la tête colossale de Faustine, l'Amazone et bien d'autres morceaux précieux de la galerie actuelle des statues ; mais Pie VI, qui eut un plus long règne, eut dans les travaux de construction comme dans l'enrichissement des nouvelles galeries la plus grande part. Le Vatican obtint par lui, grâce à d'intelligens achats, plusieurs des marbres retrouvés dans les fouilles du comte Fede, de Jenkins et d'Hamilton à la villa Adriana. Il entreprit une vaste fouille à Otricoli, l'ancienne Otriculum en Ombrie. C'est Pie VI qui édifia cette monumentale salle ronde où il plaça, outre l'immense vasque de porphyre trouvée dans les Thermes de Dioclétien, les pavages en mosaïque, la Junon Sospita et les pièces colossales trouvées à Otricoli, la tête de Jupiter, peut-être copie ou imitation du Jupiter de Phidias, la tête de Claude avec la couronne civique, etc. C'est lui qui dota la salle dite de la Croix grecque du sarcophage de Constance, du sarcophage d'Hélène, mère de Constantin, habilement restauré. C'est lui qui donna la série des Muses avec Apollon, la statue d'Eschine et tant d'autres. Ainsi se formait magnifiquement le Musée Pio-Clementino.

Toute cette activité savante et artistique et les nobles loisirs qu'elle suppose, qui faisaient de Rome un séjour si enviable aux étrangers, allaient être emportés dans la tourmente de la fin du siècle. Ce n'était plus de fouilles ni de collections qu'il pouvait être question. Ce Piranesi que nous avons vu agent du roi Gustave III pour les beaux-arts, « délivré de toutes autres affaires, étant nommé uniquement pour ces nobles objets, » comme le disaient ses instructions, en homme plus habile que scrupuleux, changeait ses batteries. Après la mort tragique de Gustave III, le gouvernement de la Suède, aux mains du duc de Sudermanie, régent pour le jeune Gustave-Adolphe IV, se transformait complètement, faisant alliance plus ou moins ouvertement avec le parti révolutionnaire ; et si l'on envoyait comme représentant de la Suède auprès des diverses cours italiennes le brillant comte d'Armsfeld, ami de Gustave III, c'était en réalité pour se débarrasser de lui. Piranesi, qui à ses fonctions artistiques était arrivé à joindre celles de consul, se mettait ostensiblement tout au service d'Armsfeld, mais lorsque celui-ci, lié avec tout ce monde d'émigrés français qui arrivait à Rome, favori à la cour de Naples de la reine Caroline,

se faisait en réalité l'agent de l'émigration et de la contre-révolution, malgré les ordres contraires de son gouvernement, Piranesi, jugeant d'un coup d'œil sûr que l'avenir n'était pas là, vendait au gouvernement suédois les secrets de son patron, se livrant au plus vil espionnage. La seconde partie de sa vie est tout occupée par ces basses et obscures intrigues, qui ne laisseraient pas, telles qu'elles se présentent dans sa correspondance inédite, de former une assez curieuse page de l'histoire de Rome pendant les années de l'époque révolutionnaire.

Cependant cet habile homme se sentant, par suite de nouveaux changemens, également compromis avec tous les partis en Suède, s'en détachait complètement, et voyant un nouvel astre se lever à l'horizon après l'occupation de Rome par les armées françaises, il devenait commissaire dans l'administration des finances de la République romaine (1798). Fort menacé cependant au milieu des vicissitudes qui suivirent, il se résolut à embarquer tout son attirail de gravure et alla s'établir à Paris. C'est alors qu'il donna une nouvelle édition des planches exécutées par son père et par lui-même. Il entreprit aussi une fabrique d'objets en terre cuite d'après des modèles antiques, candélabres, vases, etc. L'aide qu'il obtint d'abord du gouvernement français ne suffit pas pour en assurer le succès. La maison Didot lui acheta finalement tout son fonds; les cuivres de ses gravures furent incorporés dans les collections du Louvre. Il mourut à Paris le 27 janvier 1810, ayant pu voir au musée Napoléon au Louvre quelques-unes des plus belles œuvres de la sculpture antique qu'il avait vues sortir de terre pour enrichir les collections de Rome.

A. Geffroy.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *la Jacquerie*, drame lyrique en quatre actes; paroles de Mme Simone Arnaud et de M. Édouard Blau, musique d'Édouard Lalo et M. Arthur Coquard. — Théâtre de l'Opéra : *Frédégonde*, drame lyrique en cinq actes; paroles de M. Louis Gallet, musique d'Ernest Guiraud et M. Camille Saint-Saëns.

Il y a plus d'un trait commun entre ces deux opéras. L'un et l'autre d'abord sont posthumes; en partie, si ce n'est également, M. Coquard ayant écrit trois actes sur quatre de l'œuvre à peine ébauchée par Lalo, tandis que M. Saint-Saëns n'est l'auteur que de deux actes sur cinq de la partition que Guiraud avait écrite plus qu'à demi. De *la Jacquerie* comme de *Frédégonde*, le sujet est historique, et médiocre le poème. Enfin de l'un et de l'autre ouvrage, un seul acte est très beau. Cet acte étant le second de *la Jacquerie* et de *Frédégonde* le quatrième, il vous est possible, en prenant une voiture à l'heure, d'aller passer à l'Opéra-Comique d'abord, à l'Opéra ensuite, le quart, puis le cinquième d'une bonne soirée. Et vous n'avez qu'à réduire les deux fractions au même dénominateur pour déterminer exactement la quantité de votre plaisir.

Ce n'est pas que le premier acte de *la Jacquerie* soit à dédaigner. Arrivez assez tôt pour l'entendre.

Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste.

Ce reste, ou cette relique, du grand artiste que fut Lalo, mérite nos pieux respects. Dès les premières mesures on retrouve, pâli déjà par la mort prochaine, *morte futura*, mais reconnaissable encore, le style du *Roi d'Ys*. Voilà l'opposition, chère au musicien, entre certaines pages serrées, soutenues, et d'autres au contraire tout en accords secs, en brusques secousses, en sursauts haletans. Voici

les formules mélodiques toujours brèves, toujours concises ; la déclamation vigoureuse, en relief, que jamais les instrumens n'étouffent ou n'embarrassent. Le récit de Robert à sa mère se développe et glisse sur la trame d'orchestre souple et forte, sur les accords étroitement liés qui portaient naguère, au second acte du *Roi d'Ys*, la plainte adorable de Rozenn. Ces syncopes, caractéristiques aujourd'hui de la colère des Jacques, et jadis de celle de Margared; le rythme même de ces sonneries de trompettes, tout cela nous était familier depuis plus de sept années, depuis le jour d'un triomphe qui fut comme une revanche et une réparation tardive. Et le lendemain de ce jour, sur des mers éclatantes où nous allions naviguer durant les mois d'été, nous emportâmes le chef-d'œuvre fier et doux. Il nous devint ami, et de nos compagnons aussi nous le fîmes aimer. Toutes ces choses sont passées; mais l'autre soir elles nous redevenaient présentes, et c'est ainsi qu'en écoutant le premier acte de *la Jacquerie*, nous crûmes entendre sonner les cloches, hélas! déjà lointaines, les cloches mélancoliques de la ville d'Ys.

On connaît le sujet et les personnages de *la Jacquerie*. Les librettistes ont donné pour chef à la révolte populaire le fils d'une paysanne au grand cœur, proche parente de Fidès. Et ce héros plébéien s'étant épris, sans la connaître, d'une noble demoiselle qui, sans le connaître davantage, s'est pareillement éprise de lui, ce poème participe à la fois d'un drame lyrique de Scribe et d'un roman de M. Georges Ohnet: c'est quelque chose comme *le Prophète* et *la Grande Marnière* panachés.

L'élément *Prophète* a fourni, au second acte, une forte et belle situation, et la musique de M. Coquard — de M. Coquard tout seul — n'y est point inégale. Le musicien de cette longue scène, qui constitue un acte presque tout entier, s'est véritablement élevé sur les sommets. La nuit, dans la clairière, les paysans soulevés ont élu pour chef Robert, le fils de l'humble Jeanne. Il accepte de les commander et de les conduire, lorsque tout à coup sa mère apparaît. Et sa mère, loin de laquelle il a vécu les dures années de sa jeunesse errante, sa mère à laquelle hier seulement il est revenu, sa mère ne veut pas que l'enfant de nouveau l'abandonne. Elle le refuse à ses compagnons, à ses frères de misère et d'opprobre ; elle défend qu'il combatte, et que surtout il meure, fût-ce pour la vengeance, pour le devoir et la liberté. Ainsi le débat, le conflit dramatique éclate entre deux personnages, entre le fils et la mère d'une part, et de l'autre côté la foule. Cette disposition ou cette architecture est celle des grands modèles d'autrefois, et notamment du quatrième acte du *Prophète*. Un tel cadre n'a pas été trop vaste pour M. Coquard. Il a su le remplir. Il a brossé largement un tableau dont il faut d'abord admirer la composition. Les figures individuelles y sont à leur place; à sa place aussi le fond, et les rapports

ou les valeurs entre les plans sont observés ici avec une justesse, une entente des proportions et de l'harmonie toute classique. Ainsi des maîtres qu'on affecte aujourd'hui de dédaigner, bâtissaient leurs chefs-d'œuvre, ceux qu'on nous donne pour morts, et qui ne sont qu'endormis. Autour de leur sommeil les herbes mauvaises ou folles, les buissons et les ronces ont crû. Il est bon que parfois un pèlerin fidèle écarte l'épineuse broussaille, qu'il nous rapporte un reflet de leur beauté pâlie, et comme une promesse qu'elle se réveillera.

Non seulement dans l'ordonnance mais dans la musique même de cette scène M. Coquard s'est souvenu du *Prophète*. Trois fois il a reproduit ou du moins rappelé certaine série d'accords étagés au-dessus de l'exorcisme de Fidès : *Que la sainte lumière descende sur ton front*. La même progression (ou peu s'en faut) souligne ici d'abord les revendications et les menaces des conjurés. Puis elle atteste le combat qui se livre dans le cœur maternel. Elle en signale enfin l'issue héroïque. Le musicien, par d'ingénieuses variantes, a su plier les harmonies à l'expression des sentimens divers, en même temps que par ce triple retour il assurait l'unité du tableau.

Qu'il était long, qu'il était lourd pour un compositeur, le pathétique entretien de la mère et du fils ! Avec une force, une aisance aussi qu'on ne lui soupçonnait pas, M. Coquard en a soutenu le poids. « Je suis, nous disait-il un jour, de l'école de Gluck. » En écoutant ce second acte nous étions presque de son avis. Le fait est que voilà de simples, de justes, de nobles accens. Il y a de tout en ce beau rôle féminin depuis le récit très bref, quoique mélodique et chantant, jusqu'à, l'ample période, à *l'arioso*. Musique de théâtre, où rien ne languit ; musique musicale, où rien ne s'étrangle. Aux instances de son fils, aux adjurations de la foule, cette femme oppose quelques répliques vraiment admirables : des phrases, moins que des phrases parfois, des notes, mais si pleines, si lourdes de maternelle tendresse ! Comme elles appuient, ces notes, et comme elles pèsent ! Et de quelle voix, de quelle éloquence lyrique, de quels gestes même l'incomparable interprète en a-t-elle encore et pour ainsi dire aggravé la beauté ! Jusque dans les mains impérieuses et frémissantes de Mlle Delna, dans ces mains abaissées et appesanties, comme s'est affirmé le droit auguste, la prise jalouse et sacrée de la mère sur son enfant !

Mais il ne suffisait pas de soutenir un tel dialogue : il le fallait élargir, élever de plus en plus, et M. Coquard n'y a point failli. C'est une chose émouvante que cette fin d'acte, que ce recours contre les dernières défenses d'une maternité humaine, au sublime exemple de la divine maternité. L'œuvre monte par là de quelques degrés encore, et passant de l'ordre terrestre à l'ordre surnaturel, elle suit la progression indiquée par Joubert : « Plus une parole ressemble à une pensée, une pensée à une âme, une âme à Dieu, plus tout cela est beau. »

Ici justement la beauté suprême consiste dans un rapprochement ou une ressemblance divine. L'emploi du *Stabat Mater* s'imposait. Mais l'accompagner ou le commenter n'était pas facile. Pour les deux prières successives, pour l'exhortation filiale et l'acquiescement ou le sacrifice maternel, le musicien a trouvé des accens dignes du thème sacré : assez austères pour ne pas contraster avec lui, assez pathétiques aussi pour exprimer le conflit de passions humaines auquel ce thème préside et où il finit par triompher. Rien n'était plus à craindre ici qu'une disparate, et rien ne fut plus heureusement évité. L'impression est profonde quand l'orchestre le premier expose le chant du *Stabat;* quand les chœurs le reprennent à voix nue, dans une tonalité plus froide, plus triste et comme funèbre, l'impression devient poignante ; tout cela véritablement est d'une grande beauté.

Ainsi quelque succès, quelque honneur même a payé d'opiniâtres efforts. La fortune enfin commence de flatter le long espoir, la longue peine d'un artiste courageux, sincère, épris de son art entre tous. M. Coquard, — et nul ne s'en réjouit plus que nous, — M. Coquard n'est plus l'auteur infortuné du *Mari d'un jour,* une œuvre dont le destin fut, comme le titre, éphémère. M. Coquard est l'auteur partiellement heureux d'une œuvre partiellement admirée. Elle le fut même tout entière sous des cieux plus clémens, et Monte-Carlo, dit-on, se montra moins réservé que Paris. Mais le second acte du moins de *la Jacquerie* est beau sous toutes les latitudes, et, dans le temps où nous sommes, cela n'est pas si commun d'être l'homme d'un bel acte, ou d'une belle action.

Il faut louer une fois de plus l'instinct — ou le génie — infaillible de Mlle Delna. Il faut aussi mettre la jeune cantatrice en garde contre une fâcheuse tendance à trop grossir, à trop appuyer les notes graves. Cela est d'un effet assuré sur le public; mais cela est de mauvais goût, et risque de gâter également la pureté du style et celle de la voix.

Guiraud naguère ayant donné tous ses soins à l'*Ascanio* de M. Saint-Saëns alors parti pour les pays lointains, M. Saint-Saëns a pieusement terminé la dernière œuvre de Guiraud, parti pour les pays d'où l'on ne revient pas. Touchante mais hasardeuse piété. Le doux, le rêveur Guiraud fut un musicien modeste; il fut aussi un modeste musicien. Un grand opéra — et mérovingien encore — n'était pas du tout son fait. Les trois premiers actes de *Frédégonde* — les siens — offrent si peu d'intérêt, ils font payer si chèrement, et d'avance, les beautés du quatrième, qu'on doute s'il n'eût pas mieux valu nous épargner ce que de l'œuvre commune avait fait Guiraud, quitte à nous priver de ce qu'a fait M. Saint-Saëns.

Eh bien ! non. Ceci du moins est trop bien, trop admirablement fait, pour n'en point goûter la prestigieuse, la prodigieuse facture. En

vérité, le plaisir qu'on prend au quatrième acte de *Frédégonde* est tout différent de celui que donne le second acte de *la Jacquerie*. La sensibilité y est moins engagée : l'intelligence y participe davantage. Moins émus, nous sommes infiniment plus intéressés, plus séduits, plus souvent ramenés surtout, après l'audition, à une lecture féconde en découvertes et en surprises. *La Jacquerie* nous apprend que M. Coquard peut être un musicien de théâtre ; *Frédégonde* nous rappelle que M. Saint-Saëns est toujours le plus grand de nos musiciens.

En dehors même du quatrième acte, une ou deux pages trahissent le maître. Je gagerais — si d'ailleurs je ne le savais certainement — qu'ils ne sont pas de Guiraud, les premiers accords du prélude, si pleins, de si haute allure, qu'ils annonçaient (les traîtres !) une œuvre grandiose. Il a fallu, pour les retrouver, attendre la fin de l'ouvrage et le bel anathème des évêques. Mais ce fut surtout dès le commencement du ballet qu'on reconnut le musicien d'*Henri VIII*. Étant donné les événemens de l'histoire, et la scène se passant aux environs de Rouen, l'on ne s'étonna pas du caractère, anglais par anticipation, de ces danses normandes. Il se pourrait cependant que le maître se fût étonné le premier, moqué même d'une chorégraphie plus que jamais invraisemblable ici, et des jupes de gaze bondissant à travers les *Récits des temps mérovingiens*. Écoutez cet *allegro* rieur, tout en trilles mordans qui pétillent aux quatre coins de l'orchestre, et dites si cette gaîté, cette malice ne rappelle pas certaines facéties musicales de M. Saint-Saëns, entre autres le piston goguenard d'*Ascanio ;* si tout cela enfin ne raille, et, passez-moi le mot, ne blague pas spirituellement l'absurde et poncive obligation du ballet.

Donc Brunhilda, reine d'Austrasie, victorieuse d'abord de Frédégonde, reine de Neustrie, a été ensuite vaincue par celle-ci et par Hilpérik son époux. Hilpérik ayant commis la garde de Brunhilda à son fils Mérowig, le jeune geôlier s'est épris de sa captive. D'où guerre civile et familiale, hymen entre deux batailles du jeune prince et de Brunhilda, et finalement retraite en un lieu d'asile du couple amoureux, rebelle et vaincu. Le quatrième acte de l'opéra, celui qui est beau, consiste en une scène unique entre Hilpérick et Frédégonde : scène de séduction féminine et consacrée tout entière à obtenir du roi le serment qu'il forcera l'asile de Mérowig, que le fils révolté sera jeté au cloître, et que de son front tonsuré la couronne passera sur la tête des fils de Frédégonde.

De toutes les situations de ce livret, celle de ce quatrième acte est assurément la moins éclatante, la plus nue et la plus aride en apparence ; au point de vue intérieur, au point de vue des caractères et des âmes, elle est la seule intéressante, et de beaucoup la plus musicale, ou « musicable », pour un vrai musicien. Et dès les premières me-

sures, ce musicien-là s'est révélé. Après deux mortelles heures nous avons eu la sensation nouvelle et délicieuse de rideaux ou de voiles levés ; notre oreille percevait plus finement des choses plus délicates, et de la matière jusqu'alors obscure et lourde, un esprit léger, un esprit lumineux se dégageait. Sans ressources scéniques, sans un chœur et sans un cortège, sans épisode ni hors-d'œuvre, sans rien enfin non pas même de contraire, mais d'étranger seulement à la musique pure ; par le seul pouvoir des mélodies, des rythmes, des timbres, de la symphonie, M. Saint-Saëns a fait de ce duo comme une réduction exquise du magnifique duo de *Samson et Dalila*. Là-bas, sans doute, le drame était d'une autre taille et d'une autre stature les héros. Là-bas c'était la lutte primitive, symbolique « entre la bonté d'Homme et la ruse de Femme » ; de la source, plus profondément enfoncée au cœur de l'humanité, le torrent de la musique a naturellement jailli plus large et plus impétueux. Mais ici même que le flot est donc généreux! Qu'il a d'abondance en sa course et de grâce souple en ses détours ! Ne cherchez du duo biblique en ce duo ni les vastes proportions, ni l'admirable épisode mélodique : *Mon cœur s'ouvre à ta voix*, ni la péroraison foudroyante. Mais cherchez — et vous l'y trouverez — avec une inspiration similaire, une adresse, une ingéniosité peut-être plus raffinée. Si c'est un métier — et c'en est un, comme de faire un livre — de faire un opéra ou un acte d'opéra, M. Saint-Saëns n'y excella jamais davantage. Toute la scène est d'une maîtrise, d'une virtuosité sans pareille. Vous plaît-il que nous la démontions, que nous la cassions ensemble, afin de voir un peu ce qu'il y a dedans ? Le principal ressort, et qui fait jouer tous les autres, c'est un accord ; moins qu'un accord, un intervalle : ce fameux intervalle de quarte augmentée ou de triton, que l'école proscrivit si longtemps comme le diable de la musique, *diabolus in musicâ*. Ainsi ces deux notes, qui sonnent étrangement, presque un peu faux, servent de matière ou de base à cette scène de fausseté, de mensonge et de traîtrise de femme. Était-il possible, je vous prie, d'établir un rapport plus subtil entre la musique et la situation, de mieux assortir des sons à des idées et à des sentimens? Ces notes insinuantes, insidieuses, ce ferment ou ce levain efficace, le musicien l'a semé partout. S'il s'épanouit dans une large cantilène, il se cache dans un récitatif, un accompagnement, dans la moindre ritournelle. Mais sous la dissonance même, sous l'accord diabolique dont notre oreille s'inquiète, M. Saint-Saëns ne manque jamais de poser une note qui nous rassure, une dominante, qui, de loin tend vers la tonique, nous l'indique, nous la promet, et cette constante garantie de la résolution, du retour à la tonalité, cela encore est d'un grand musicien.

D'un grand musicien toujours l'élaboration du thème que nous venons de caractériser, et l'inépuisable variété des usages où il s'em-

ploie. Nous avons parlé de symphonie tout à l'heure : elle consiste moins ici dans l'accumulation et l'enrichissement polyphonique, que dans la déduction très fine et presque linéaire de l'idée musicale. Celle-ci tantôt s'allonge et s'étire; tantôt au contraire elle se rassemble, se ramasse en en triolet cinglant. Qu'elle accompagne la voix ou qu'elle y supplée; soit qu'elle soutienne et porte le discours, soit qu'elle l'interrompe et le hache; que voluptueusement elle s'arrondisse, ou qu'elle pointe en notes sèches, dures et mauvaises, partout la phrase-type est logiquement significative autant que musicalement belle, et ne chantant jamais pour ne rien dire, jamais non plus elle ne dit rien sans chanter. Qu'importe après cela que le dernier mouvement de ce duo : *Ah! je t'aime, ô mon noble époux!* manque de distinction! D'abord en est-il à ce point dépourvu? Qu'on le compare seulement avec un autre mouvement, final aussi, d'un autre duo de *Frédégonde* : au second acte, et celui-ci de Guiraud. Voilà la trivialité véritable, et l'ayant connue, vous ne trouverez plus en la phrase de M. Saint-Saëns qu'un tour un peu trop facile, à peine un soupçon de vulgarité, juste la petite pointe d'ail qui relève le goût.

Diabolus in musicâ. Ce n'est pas seulement le fameux accord de quarte augmentée qu'il faut appeler ainsi, mais le grand artiste lui-même. C'est lui qui est vraiment un diable, un diable de musicien. Qu'à son diabolique talent le public demeure quelquefois insensible; que même le quatrième acte d'une *Frédégonde* n'ait pas de prise sur la foule, et que par cette seule tache de lumière une œuvre aussi terne ne soit point éclairée, tout cela se comprend. N'est-ce pas une héroïne du bon Labiche, qui répondait à l'offre d'une parure par cette distinction profonde : « Je la refuse comme broche, mais je l'accepte comme sentiment. » Il se peut que le public au contraire refuse comme sentiment — telle n'en étant point la plus grande beauté — le quatrième acte de *Frédégonde*. Que du moins il l'accepte comme broche : par l'exécution, par le travail et l'art exquis, c'est un bijou.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE CONSULTATION

Il y a des gens qui, chaque fois qu'ils trouvent une sottise à faire, ne la ratent pas. On peut compter sur eux. De ce nombre sont ceux que nous avons coutume ici d'appeler « les jeunes » et qui s'appellent entre eux les « jeunes ratés » (1). D'eux-mêmes, sans provocation et sans excuse, ils viennent de nous donner un témoignage, qui n'est que trop complet, de leur intolérance et de la mesquinerie de leurs procédés de discussion. C'est à l'occasion de la mort d'Alexandre Dumas. Une jeune revue, le *Mercure de France*, avait organisé une sorte de plébiscite et demandé aux « écrivains nouveaux » ce qu'ils pensent de l'œuvre du dramatiste. Nous n'aimons guère ce genre d'enquête qui ne se prête guère à l'expression d'opinions réfléchies et ne sert ordinairement que les seuls intérêts de la réclame. Néanmoins la question posée pouvait donner lieu à des réponses intéressantes et amener quelque résultat. En formulant des réserves sur le théâtre de Dumas, les écrivains nouveaux pouvaient indiquer par là même la conception qu'ils se font du théâtre. C'était pour eux une occasion de manifester en faveur de leurs théories ou de leurs aspirations. Et c'était une occasion de rallier beaucoup de sympathies. Car ils ont beau se poser en hiérophantes et martyrs, personne ne leur conteste sérieusement le droit de faire autre chose que leurs aînés. On ne les empêche ni d'esquisser des poétiques nouvelles, ni de

(1) *Mercure de France*, p. 61.

réaliser leurs programmes. Ceux qui placent le plus haut le théâtre de Dumas ne prétendent pas qu'il doive être l'immuable canon de la comédie de l'avenir. Que les méthodes qui avaient cours en 1879 aient cessé de plaire en 1896, il n'y a rien là que de très naturel. Depuis des années déjà on constate dans le public comme dans la critique une lassitude à l'égard d'un théâtre qui a fait son temps. L'attention avec laquelle les lettrés ont suivi les essais du Théâtre-Libre et la curiosité avec laquelle ils se sont enquis du théâtre étranger en est la preuve. On s'accorde à souhaiter, à espérer, à réclamer un art nouveau. Et ce qu'on s'attendait donc à trouver dans les réponses des quatre-vingt-un jeunes — ou assimilés — qui ont pris part à la consultation du *Mercure de France*, c'était quelques indications sur cet art.

Parcourez ces réponses. Vous y verrez qu'aux yeux de la jeune génération quelques-uns des torts qu'on ne saurait pardonner à Dumas sont : d'avoir été mulâtre et d'aucuns disent nègre, d'avoir gagné de l'argent, d'avoir été décoré, d'avoir vécu sous le second Empire, de n'avoir pas été Jules Vallès, d'avoir été dénué du frisson d'humanité soulevé dans le frisson du verbe, de ne s'être occupé ni de métaphysique ni de sociologie, d'avoir possédé des tableaux et son buste, d'avoir été compris par la critique, d'être ennuyeux, d'avoir insulté les très saintes femmes de la Commune, d'avoir collectionné les Meissonier, d'avoir eu de l'esprit, d'avoir su son métier, de n'avoir pas aimé Villiers de l'Isle-Adam, d'avoir porté une chemise rouge et des pantalons bleus, de n'avoir pas écrit en vers, de n'avoir été ni Taine ni Renan, et que les femmes de son temps portassent des crinolines. Je laisse de côté les plaisanteries faciles et qui ne veulent rien dire. Exemples : « Que pensez-vous de Dumas fils? J'aime mieux le père. Que pensez-vous des pièces de Dumas? J'aime mieux les préfaces. Que pensez-vous de son théâtre? J'aime mieux ses romans. » De même les simples incongruités, celles qui consistent à comparer Dumas à Labiche ou le *Demi-Monde* aux *Deux Orphelines*. Et je n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à telles appréciations de la valeur de celles-ci : « Langue de modiste, boniment de perruquier, esprit de haut commis voyageur, idéologie de journaliste, passions de boulevardier, morale d'obèse grincheux... Le fils Dumas fut un sot et un hypocrite... Sa mort importe au fossoyeur et rien de plus... » Ces gentillesses, venant de ceux qui se les permettent, ne tirent pas à conséquence. Ces messieurs veulent seulement donner à entendre que leur admiration pour Dumas n'est pas sans mélange. Les épithètes à effet ne sont que pour impressionner la galerie. C'est toujours le même procédé qui consiste à enfler la voix pour se donner à soi-même l'illusion de son importance. Il n'est que de savoir ce que parler veut dire. Dans certains milieux on se traite de « canailles » par

manière de plaisanterie, et le terme d' « assassin » est un mot d'amitié... Tout de même des grossièretés ne sont pas des raisons.

A voir l'étrangeté des appréciations que portent sur le théâtre de Dumas ces juges improvisés, on est pris d'une inquiétude. « Est-ce que par hasard ils ne l'auraient pas lu? » Mais c'est qu'en effet ils ne l'ont pas lu. Ils ne s'en vantent pas tous, mais ils l'avouent de bonne grâce. — L'aveu est précieux à retenir. — Ils connaissent peut-être de l'œuvre certains fragmens. Ils en ont attrapé quelque bribe, par hasard, étant entrés, tel soir de désœuvrement, dans un théâtre subventionné. Ils ont entendu jouer telle pièce dont ils ne se rappellent plus bien le titre. Ils brouillent les noms et les dates. Cela ne leur a laissé que le souvenir le plus vague, souvenir de quelque chose de gris, d'indéterminé et d'amorphe, car c'est sans doute la caractéristique de ce théâtre que rien ne s'y détache et n'y apparaisse en relief. Appelés à émettre sur lui un avis, ils ne se sont pas senti le courage de feuilleter les sept volumes de grosseur moyenne dont il se compose et de se bâcler une opinion : « Alors, direz-vous, c'était le cas de ne rien dire. Et ils avaient tout juste le droit de se taire... » Apparemment vous ignorez l'avantage qu'il y a à parler des choses sans les connaître.

C'est About qui disait à un journaliste en le chargeant de rendre compte d'un livre : « Surtout ne le lisez pas! Cela vous influencerait. » Cette recette merveilleusement appropriée aux nécessités de la critique au jour le jour n'est pas d'un moindre secours en littérature. C'est elle qui nous aide à bannir de l'expression de notre pensée les fâcheuses atténuations, les retouches et les réserves par où se trahit la timidité, elle qui nous permet de décider et de trancher, de porter des jugemens catégoriques, de prononcer des condamnations sans appel, et surtout d'avoir dans le ton cette assurance qui fait que nous avons raison. Quand on vit quelque temps avec la pensée d'un écrivain, qu'on en suit à travers les difficultés où elle s'est heurtée le développement et le progrès, on en arrive peu à peu à entrer en sympathie avec elle; et justement c'est le danger de trop comprendre, qu'on en devient incapable de juger. Il est prudent de se mettre d'abord et par avance en garde contre cette sorte d'inconvénient. Quand une œuvre pendant cinquante années n'a pas seulement remué les foules et attroupé les curieux, mais qu'elle a intéressé les plus difficiles, passionné les plus indifférens, soulevé des débats interminables, prolongé son retentissement en dehors du théâtre jusque dans les mœurs et dans les lois, on hésite à la traiter de quantité négligeable. Quand on se trouve en présence d'un artiste respectueux de son art, soucieux d'en explorer tout le domaine, d'en augmenter les ressources, d'en renouveler les procédés, et qui, tout orgueilleux qu'on l'ait accusé d'être, déclare qu'il n'a jamais pu se satisfaire, on se sent incliné à lui tenir compte

du moins de ses intentions et de son effort. Ce sont de lâches complaisances et des scrupules gênans. Soyons hommes ! et ne laissons pas entamer l'intégrité de notre conscience ! Surtout, de méconnaître ce que d'autres avaient trouvé avant nous, cela est si commode et nous ménage tant de satisfactions ! Tout nous semble nouveau, nous allons de surprises en surprises, nous nous émerveillons de nos propres hardiesses et nous découvrons chaque matin l'Amérique. Et enfin nous ne risquons pas d'être injustes pour nous-mêmes, et de nous refuser l'estime à laquelle nous avons droit. C'est de se comparer qui rend modeste et c'est, quand on embrasse un horizon de quelque étendue, d'y apercevoir tant de ruines, tant de chefs-d'œuvre effrités, tant de gloires abolies, tant de sanctuaires désertés. Que si rien ne vient nous rappeler au sentiment de la mesure et des proportions, rien ne nous empêche donc de nous exalter dans la bonne opinion où nous sommes de nous-mêmes et de nos amis. La butte Montmartre s'exagère en Himalaya. C'est affaire de perspective. Telle est l'illusion d'optique dont les « nouveaux écrivains » sont constamment dupes. Leurs admirations et leurs mépris pareillement sans nuances ont une même base profonde et solide : l'ignorance.

Aussi les coups qu'ils dirigent contre Dumas sont-ils assénés avec une vigueur ou une violence incontestables ; seulement ils portent à faux. Je ne nie pas que son théâtre ne puisse être attaqué par plus d'un côté ; et j'ai pour ma part, ailleurs et ici même, indiqué quelques-unes des réserves très expresses que je serais disposé à faire. Encore ne faut-il pas prendre justement le contre-pied de la vérité et nier des faits connus de tous ceux qui ne sont pas étrangers à l'histoire de notre littérature et de notre société pendant la seconde moitié de ce siècle, et qui ne se tiennent pas volontairement en dehors des choses de France. On nous donne Dumas pour le représentant de la littérature et de la morale officielles, héritier de toutes les conventions du théâtre traditionnel, défenseur, au même titre qu'Émile Augier, des saines idées, né pour réjouir les philistins et faire l'ornement des Compagnies littéraires, tour à tour lauréat et juge des concours Montyon, désigné de tout temps par un décret nominatif de l'Éternel pour être de l'Académie française. Hélas ! ceux qui écrivent ainsi l'histoire et nous donnent cette leçon de critique documentée n'ont pas l'air de soupçonner même le scandale que fit en son temps la candidature de Dumas à l'Académie. Les résistances furent des plus vives. Lorsqu'il eut malgré tout forcé les portes, celui de ces confrères qui fut chargé de le recevoir, le comte d'Haussonville, lui adressa, et j'allais dire : prononça contre lui le discours le plus spirituel mais aussi le plus sévère ; il n'avait fait que traduire le sentiment général et les préventions du public académique contre cet académi-

cien-né. Les choses changent; et elles n'ont pas toujours été telles qu'elles nous semblent aujourd'hui. Il y a vingt ans, on eût fort étonné Dumas d'abord, et la bourgeoisie ensuite, si on lui eût désigné celui-ci comme son représentant et son porte-parole.

Car je veux bien qu'il y eût chez Dumas un arrière-fond d'idées bourgeoises; et même je lui en adresse en passant mes plus sincères complimens. Toujours est-il qu'il a cru et voulu être un révolutionnaire, qu'il a passé pour tel, qu'on l'a combattu à ce titre, qu'il s'est fait par là des ennemis dont beaucoup n'ont pas désarmé. Le reproche d'immoralité est celui qu'on n'a cessé de faire à ce moraliste, et non toujours sans quelque apparence de raison. Peintre de mœurs, il n'a mis constamment à la scène que des tableaux de mauvaises mœurs. Or il est probable qu'en littérature les plus belles maximes ont moins de portée et les plus fortes démonstrations produisent moins d'effet que les images qu'on met sous nos yeux. Il a fait venir à la vie littéraire toute une catégorie de personnes que peut-être il eût mieux valu laisser dans le demi-jour où on les tolérait à côté et en dehors de la société. Il a dans l'étude des rapports des sexes donné à l'élément physiologique une importance que le théâtre n'avait pas encore osé signaler. Il l'a fait avec une hardiesse d'expression et une crudité de langage alors toutes nouvelles. C'est contre quoi protestait ce spectateur qui se levant au milieu d'une représentation résumait son impression en ces termes énergiques : « C'est dégoûtant! » Et ce spectateur s'appelait légion. C'est pourquoi l'écrivain a été aux prises avec les scrupules de la censure, les taquineries des commissions, l'hostilité des bureaux, l'incompétence des ministères, l'indignation suspecte de la presse et la contradiction intéressée des confrères. Ses théories n'ont soulevé guère moins de réclamations. Il a fait campagne contre le mariage indissoluble, campagne heureuse et fructueuse, au point d'avoir porté à l'institution elle-même du mariage une atteinte dont elle ne semble pas près de se relever. Il a été à sa manière individualiste avant que l'individualisme ne nous fût revenu du Nord, évangélique avant que l'évangélisme n'eût fait chez nous fortune sous l'étiquette russe. Il a dénoncé l'étroitesse d'esprit des pharisiens, leur égoïsme tranquille et leur immoralité garantie par la loi. Il a pris en main et plaidé, on sait avec quelle chaleur, la cause de quelques-uns des réprouvés de l'estime publique, la courtisane, la fille séduite, l'enfant naturel. Ce qui fait l'unité de sa prédication, c'est précisément cette guerre déclarée à des préjugés dont quelques-uns d'ailleurs recouvraient des idées justes, des principes essentiels à la famille constituée et à la société établie.

Cela fait que le succès du théâtre de Dumas, fût-il même disproportionné avec sa valeur, reste un succès dont un artiste peut à bon droit s'enorgueillir. On en veut beaucoup à Dumas d'avoir été plus

souvent applaudi que sifflé, et on lui reproche d'avoir usé de moyens appropriés en vue de ce résultat. Je suis très loin de nier qu'il y ait des auteurs auxquels on soit en droit de faire un grief de leur succès même; ce sont ceux qui pour acheter ce succès ont jugé qu'aucun prix n'était trop cher, qui l'ont payé du sacrifice de leurs idées et de l'emploi de moyens déloyaux, qui non seulement se sont conformés au goût de la foule et se sont pliés à ses exigences, mais qui ont flatté ses pires instincts, et se sont abaissés plus bas que son niveau, pareils à ces courtisanes qui en arrivent à dégoûter leurs maîtres à force de servilité. Dumas a mis sa coquetterie à heurter de front son public, et ses plus grandes habiletés ont été ses hardiesses. Pauvres hardiesses! dira-t-on. Je pense que les hardiesses faciles sont celles qu'on hasarde sans péril entre initiés, dans l'atmosphère moite et sourde des chapelles fermées. Au surplus il faudrait s'expliquer sur cette théorie du succès contre laquelle les délicats ont coutume de réclamer, mais que presque tous les grands artistes ont professée sans scrupule. Quand Shakspeare écrivait les plus admirés de ses drames, je ne doute pas qu'il ne s'efforçât de réaliser son rêve d'art et d'exprimer son âme, mais il cherchait par-dessus tout à faire des pièces qui réussissent. Et qui donc a déclaré que le grand art est de plaire? Un Corneille, un Racine, un Molière sont sur ce point exactement du même avis. C'est que dans d'autres genres on peut bien se passer de réussir et je suis prêt à admettre, — pour peu qu'on me démontre que ces mots ont un sens, — qu'on « écrive pour soi ». Mais au théâtre le succès est un élément de la définition elle-même du genre. Une pièce de théâtre n'existe que par la représentation, c'est-à-dire par la collaboration du public; une pièce qui ne se fait pas entendre peut être admirable comme épopée, comme poème lyrique, comme idéologie; en tant que pièce de théâtre elle est un pur néant, un synonyme de rien.

Ce ne sont pas seulement les idées reçues en morale que venait contrarier Dumas, ce sont aussi les habitudes que le public d'alors apportait au théâtre. On s'amuse à rapprocher le nom de Dumas de celui d'Ibsen, et naturellement pour l'écraser sous la comparaison. Ibsen traverse chez nous cette heureuse période où un écrivain bénéficie de la ferveur d'un enthousiasme tout neuf. Les plus ardens de ses néophytes l'ont-ils lu? Le doute est désormais permis. Ce qui est certain c'est qu'ils ne comprennent pas tout ce qu'ils y admirent, attendu que telles parties de son théâtre se référant à des habitudes de vie et de pensée qui nous sont tout à fait étrangères, nous restent fermées, faute d'une préparation et d'une initiation suffisantes. Les ibséniens sont pareils aux moliéristes qui se pâment devant les grossièretés de Molière, aux dévots de Shakspeare qui goûtent dans son théâtre jusqu'aux interpolations et au romantique de la première de *Hernani* applaudis-

sant le vers qu'il avait mal entendu : « Vieil as de pique ! il l'aime !... » Mais qui ne voit que ce n'est pas à Ibsen qu'il convient de comparer Dumas, c'est à Scribe ? Si de *la Demoiselle à marier* ou d'*Une Chaîne* à *la Femme de Claude* il a été fait quelque chemin, il est juste d'en reporter l'honneur à qui de droit.

Laissons au surplus ce débat d'une vaine polémique et contentons-nous de déplorer que ces querelles retardent d'autant l'heure du libre jugement de la postérité. Ce qui est singulièrement plus intéressant au point de vue même de l'avenir de notre littérature dramatique, c'est de se demander quelle influence a eue Dumas sur le développement de notre théâtre et ce qu'il convient d'en retenir ou d'en laisser tomber. Cette influence a été considérable et ceux mêmes qui le regretteraient ne peuvent le nier. Tous les changemens qui se sont faits sur la scène française depuis trente ans s'y sont faits d'après lui ou contre lui, mais par lui. Il y a imposé ses procédés les plus spéciaux comme ses idées les plus particulières et le tour de son dialogue comme les préoccupations de son esprit. C'est cela même qui devait rendre une réaction inévitable, et qui légitime le désir où sont les jeunes écrivains de théâtre de s'affranchir d'une maîtrise si impérieuse. Notons cependant que d'une façon générale le théâtre de Dumas allait dans le sens du développement régulier de notre littérature dramatique et qu'il était l'aboutissement des efforts tentés depuis plus d'un siècle. A travers les théories de Diderot et de Mercier, comme à travers les essais des écrivains de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe, notre théâtre s'acheminait vers une forme de comédie qui substituerait à la peinture des caractères celle des mœurs. Le romantisme avait apporté sa contribution en donnant à la description du décor une importance toute nouvelle. Et ce qui appartient en propre à la génération littéraire de 1830, c'est le souci qu'elle a eu d'étudier le milieu et de marquer le rapport qui fait dépendre chacun de nous des conditions sociales où il a vécu. En ce sens il est juste de dire que Dumas est venu à son heure et qu'il a été l'écrivain d'un temps ou d'un moment.

En outre il a possédé quelques-unes des parties essentielles de son art, et vu très nettement deux conditions en dehors desquelles le théâtre ou n'est qu'une chose morte ou n'est qu'un jeu puéril. On fait aujourd'hui de louables efforts pour bannir du théâtre l'action ; si on n'y arrive pas, cela tient à plusieurs causes, dont l'une est que le théâtre vit justement d'action. Cette action nécessaire au drame, comment d'ailleurs faut-il la définir ? On affecte de croire que nous entendons par là l'intrigue compliquée et factice que Dumas lui-même n'a que trop souvent empruntée à Scribe. Cela n'est pas exact. L'action dont nous voulons parler provient de la lutte qu'un personnage soutient

soit contre des obstacles extérieurs, soit contre ceux qu'il trouve en lui-même, dans ses instincts et dans ses passions. Or cet élément de lutte est partout au fond d'un théâtre où Dumas a transporté sa propre combativité. Lutte de l'individu contre la société. Suzanne d'Ange, au moment où elle se croit près de réaliser son rêve de considération, de sécurité et de repos, voit se dresser devant elle tout son passé et livre bataille elle seule à la confrérie de ceux qui se décernent le titre d'honnêtes gens. Le fils naturel entre en conflit avec une hiérarchie sociale qui repose sur les assises de la paternité légale. Jeannine, Denise, Mme de Montaiglin se heurtent au souvenir d'une faute unique et inexpiable. Dix autres se heurtent aux barrières du mariage où ils sont emprisonnés pour toujours sans avoir le droit de regarder vers l'horizon. Lutte des sexes dans l'amour, lutte du masculin contre le féminin, de l'esprit contre le corps. Les pièces de Dumas les moins bien venues sont celles où l'objet même de la lutte est mal indiqué et les péripéties en restent indécises. Celles qui ont eu la fortune la plus éclatante sont celles où apparaît le plus nettement le dessein de l'auteur d'engager avec son public une sorte de corps à corps.

Un autre mérite qu'on ne saurait davantage contester à Dumas, c'est qu'il a essayé de mettre des idées au théâtre. Il a voulu rendre par les moyens propres à la scène « plus que la peinture des mœurs, des caractères, des ridicules et des passions. » Il a soutenu cette opinion, qu'on a longtemps rangée au nombre de ses paradoxes, que l'auteur dramatique doit agiter et discuter sur la scène « les questions fondamentales de la société : le mariage, la famille, l'adultère, la prostitution la conscience, l'honneur, les croyances, les nationalités, les races, le droit, la justice, l'héritage, la religion, l'athéisme, enfin le support, l'axe et l'atmosphère de l'âme humaine. » L'écrivain de théâtre est en communication directe avec la foule, il dispose à son gré de ceux dont il a su séduire l'esprit et toucher la sensibilité : ne doit-il pas mettre cette puissance incomparable au service de ce qu'il croit être la vérité et le bien? Et n'a-t-il pas, pareil à tous les écrivains, « charge d'âmes? » C'est là ce qu'on ne saurait trop répéter aux amis du théâtre, mais surtout à ses ennemis, à ceux qui le condamnent comme un genre inférieur parce qu'ils ont commencé par retirer de sa définition tout élément de supériorité. Dumas avait-il d'ailleurs autant d'aptitude qu'il avait de goût pour les idées? Il se peut aussi que chez lui le désir de prouver se soit trop manifestement trahi, qu'il ait donné à la démonstration trop de raideur, qu'apercevant la réalité à travers ses thèses il en ait peu à peu perdu la vision nette, qu'il n'ait pas toujours su mettre en accord la donnée intellectuelle avec le moyen de traduction esthétique. J'avouerai encore qu'il a usé de termes fâcheux quand il a parlé d'un « théâtre utile. » Mais ce dont il porte la peine aujourd'hui et qu'on ne

saurait lui pardonner entre esthètes, je crains que ce ne soit la vivacité avec laquelle il a toujours protesté contre la théorie de l'art pour l'art, et la franchise avec laquelle il a déclaré que ces trois mots ne veulent rien dire.

Les défauts du théâtre de Dumas viennent beaucoup moins d'une conception fausse de l'objet du théâtre que de certains défauts de l'esprit de l'auteur et des conditions où celui-ci s'est trouvé vis-à-vis de la société de son temps. Dumas était remarquablement doué pour l'observation, sans avoir cette largeur de vision et cette puissance de divination qui permettent à un Balzac de deviner ce qu'il n'a pas vu et de créer par un simple jeu de son imagination des êtres et des mœurs qui ressemblent aux êtres et aux mœurs de la réalité. Dumas ne peint que ce qu'il a vu. Or le champ de son observation fut de bonne heure restreint, et limité à un monde très spécial. Ce monde où Dumas a vécu et qu'il devait mettre à la scène, ce n'est ni ce qu'on appelle « le monde », ni la société aristocratique, ni la classe bourgeoise, ni aucune classe d'aucune société. C'est tout simplement le petit groupe de ceux que la fortune, l'oisiveté et le goût du plaisir amènent à se fréquenter et à s'unir. Dans ce monde il est clair que les types que l'on rencontre ne peuvent offrir beaucoup de variété, et on ne s'attend pas que ce soient des types d'une très large humanité. Les caractères d'hommes, tout bien compté, se ramènent à deux : celui qui fait ses débuts dans la vie de plaisir, et désigné par sa naïveté pour être dupe achète l'expérience au juste prix, et celui qui ayant fait depuis longtemps ses débuts, dûment renseigné, éprouvé, blasé, s'est habitué à ne tenir compte des choses et des gens qu'au point de vue de l'agrément qu'il en peut retirer, et par là s'est acquis la réputation d'être un homme fort. Pour les femmes, quand par hasard ce ne sont pas des filles, elles en ont l'air. De toute évidence les mœurs qui règnent dans ce milieu doivent avoir une saveur particulière, les règles de morale qui y ont cours doivent être relatives à l'endroit, et on s'y fait de l'honnêteté ou de l'honneur une conception un peu surprenante. C'est ce monde que Dumas a connu, qu'il a décrit avec une clairvoyance sans égale, et décrit à satiété. Aussi est-ce à lui que remonte ce reproche que nous ne cessons d'adresser à nos écrivains de théâtre, à savoir qu'ils se confinent dans l'étude d'étroites provinces où l'atmosphère est factice, les mœurs conventionnelles aussi bien que le langage, et où s'étiole faute d'air la plante humaine, qu'ils nous mettent uniquement sous les yeux des exceptions sans intérêt et laissent en dehors de leurs peintures tout ce qu'il y a chez nous de vivant et qui compte par la valeur morale et le mérite intellectuel aussi bien que par le nombre.

On en pourrait dire autant des questions sur lesquelles s'est exercée

la réflexion de Dumas et à la discussion desquelles il nous a fait assister. Elles aussi, elles ont été une fois pour toutes déterminées et délimitées par un fait primitif : l'irrégularité de la naissance de l'auteur du *Fils naturel*. Le préjugé contre l'enfant naturel était-il alors aussi étroit que le prétend l'écrivain? Je le crains, et que les choses depuis n'aient guère changé. Dumas a-t-il eu pour sa part beaucoup à souffrir de sa situation irrégulière? Ce qui est certain c'est qu'il en a souffert. Nature très personnelle et disposée à tout ramener à elle-même, il ne va plus envisager la société qu'au point de vue de ses rancunes particulières, et ne l'interroger que pour lui demander compte des injustices dont elle est coupable à son égard. Il est devenu l'avocat d'une clientèle spéciale. Il défend la veuve dont le mari est vivant et bien vivant et bon vivant, l'orphelin qui a un père quand il n'en a qu'un. Il s'exalte, se porte garant de la vertu de ses clientes, comme du bien fondé et de l'importance des revendications de ses cliens. Homme, écrivain, il ne cesse de développer contre la société le réquisitoire qu'avaient déjà dressé contre elle ses colères d'enfant.

D'envisager toutes choses au point de vue social, cela a pour résultat immédiat de diminuer d'autant la valeur et la portée de l'étude. Elle perd en intérêt durable ce qu'elle avait peut-être gagné en intérêt d'actualité. Hors du temps auquel elle s'applique, elle apparaît dépourvue de signification. On l'a noté maintes fois lors de la reprise des pièces les plus fameuses, non de Dumas seulement, mais aussi bien d'Augier ou de M. Sardou. Ce qui dans le temps de leur nouveauté en avait fait le succès est aujourd'hui ce qui en paraît le plus démodé. Nous ne comprenons déjà plus ce que les contemporains y ont trouvé d'émouvant ou de passionnant. Plusieurs ne supporteraient même plus la représentation. L'effort d'un théâtre dirigé contre le mariage indissoluble doit nécessairement sembler sans objet dans tous les pays où le divorce est établi; or ce sont, à l'heure qu'il est, presque tous les pays de l'Europe, auxquels est venu se joindre le nôtre. Ce théâtre périt ainsi par son propre succès. C'est le malheur de la grande comédie de ce siècle qu'elle a été relative à un ensemble d'institutions destinées, comme elles le sont toutes, à disparaître. Rien ne saurait durer de ce qui s'est établi sur un fond mouvant, changeant et en transformation continuelle. — Il y a plus. Sans doute, attendu que nous faisons partie d'une société dont tous les membres sont solidaires, nous devons compte à cette société de la place que nous y occupons, des services que nous en recevons et de ceux que nous lui rendons en échange. C'est là un ordre d'obligations auquel nul d'entre nous n'a le droit de se soustraire. Mais quand on a examiné nos actes par rapport à leur utilité sociale, on n'a rien dit de leur valeur morale. On en a suivi les conséquences, on ne les a pas regardés en eux-mêmes, on ne les a pas

vus naître dans leurs causes, rattachés à leurs mobiles. Or c'est de là que tout dépend. C'est la vie intérieure qui donne à l'autre sa saveur et sa signification. Cette vie intérieure, Dumas, comme aussi bien presque tous les écrivains de son temps, l'a ignorée. Là est la véritable lacune de son théâtre. Quand on reproche à Alexandre Dumas ces inventions extraordinaires et ce goût du romanesque qui, venant d'un observateur et d'un historien des mœurs, nous inquiètent et nous mettent en défiance, ou cet abus des jeux de la logique qui fait méconnaître à l'analyste la complexité du cœur et au peintre la souplesse de la vie, ou encore certaines étrangetés de style, un luxe de « mots » dont beaucoup ne sont que spirituels et la profusion des plaisanteries, on ne lui fait que des querelles de détail. Ce qui est grave, c'est que tout entier occupé par le décor, amusé par les apparences changeantes et brillantes, mal préparé d'ailleurs, faute d'une éducation première, à aborder certains problèmes, Dumas n'ait rien su nous dire de ce qui est le fond même de l'âme humaine.

Un théâtre d'observation, mais où l'observation, évitant de s'en tenir aux cas exceptionnels, nous rapporte une image fidèle de nos mœurs, un théâtre d'étude où nous voyions, non certes résoudre, mais poser les problèmes avec lesquels la société est aux prises, et agiter des questions qui sont pour nous vitales, un théâtre d'idées où l'auteur traduise par les moyens de la scène et dans la forme dramatique sa conception de la vie, un théâtre enfin où il y ait assez de pensée pour intéresser l'élite qui vit surtout par l'esprit, assez d'émotion pour attirer et retenir la foule elle-même, où la vérité soit assez générale, étant humaine, pour dépasser les limites d'un pays et d'un temps, — voilà le théâtre, qu'après celui de Dumas il reste à faire, que pour notre part depuis des années nous appelons de tous nos vœux et dont nous avons suivi avec curiosité les premiers tâtonnemens dans les meilleurs des essais du théâtre nouveau.

Est-ce d'ailleurs exactement celui que nous promettent les jeunes esthètes sous les noms de théâtre d'art et de théâtre de rêve? J'en doute un peu ; mais surtout c'est un point sur lequel la consultation du *Mercure* ne nous apporte aucun renseignement. Jusqu'ici les écrivains nouveaux, en attendant que sonne l'heure tardive des œuvres, nous avaient donné surtout des théories. Au surplus nous ne nous en plaignions pas, estimant que ces discussions théoriques ne sont nullement, comme il semble à des esprits légers, de vaines logomachies, et qu'on y peut voir se dessiner peu à peu les linéamens d'un art futur. Cette fois, au lieu de théories ils ont préféré ne nous servir que des injures. Je sais bien qu'une injure est encore une opinion, et c'est, paraît-il, celle même qui convient le mieux à la jeunesse. Il est entendu que de tout temps le premier devoir des jeunes a été de s'in-

surger contre leurs aînés. C'est un devoir que nos jeunes remplissent avec conscience, scrupuleusement et abondamment. Il faut donc les en louer. Mais il y a malgré tout une question de ton que je ne crois pas aussi négligeable que plusieurs le disent, question de courtoisie du moins apparente et de convenance extérieure, qui est encore une question littéraire. Que les écrivains nouveaux méprisent les écrivains anciens, tant qu'ils voudront et tout à leur aise, par devoir et par goût, dans l'intérêt de l'art et aussi pour leur satisfaction personnelle. Ne pourraient-ils les mépriser poliment? Est-il absolument nécessaire à la constitution d'une esthétique nouvelle que ses prophètes pour l'annoncer se servent du langage que, dans tous les temps, les gens bien élevés ont laissé à ceux qui ne le sont pas? Il y a beaux jours que ce qui fut le journalisme littéraire ou encore ce qu'on appela l'éloquence politique a sombré sous le flot montant de la grossièreté. Nous assistons à une poussée tendant à ravaler au même niveau les discussions d'art. La vie littéraire est une vie de lutte, qui a sa grandeur quand on lutte pour les idées ou contre elles, qui n'est que mesquine et misérable quand le dévouement aux idées est remplacé par la haine et, — pourquoi ne pas le dire? — par l'envie contre les personnes.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Rien n'annonçait, il y a quinze jours, qu'une question nouvelle allait remplacer, au moins pour quelque temps, toutes celles qui intéressaient ou qui agitaient le monde. Qui aurait pu prévoir la folle équipée du docteur Jameson? Personne ne pensait au Transvaal, et ce n'est qu'après coup, lorsqu'on a appris que la frontière de la république sud-africaine avait été franchie, qu'on s'est souvenu des correspondances et des dépêches arrivées récemment en Europe. Ceux qui connaissaient bien la situation de l'Afrique australe avaient déjà pu, en lisant ces dépêches, se rendre compte des dangers qui menaçaient sa tranquillité. A la fin de 1895, le correspondant du *Times* au Cap adressait à son journal une information très significative. Le président de la République transvaalienne, M. Krüger, qui avait quitté Prétoria pour visiter certains points du territoire, était revenu à la hâte dans la capitale, et avait immédiatement appelé autour de lui les hommes dont il aimait à prendre conseil dans les circonstances difficiles. Une grande émotion régnait à Prétoria. On savait qu'à Johannesburg les uitlanders, c'est-à-dire les étrangers, étaient dans une grande effervescence. On parlait de conspiration à l'intérieur et d'entente avec le dehors. Une députation de Burghers s'était rendue auprès du président Krüger, et celui-ci, tout en s'efforçant de calmer des craintes d'ailleurs trop légitimes, avait conseillé la patience et la confiance. « Si l'on veut tuer une tortue, avait-il dit, il faut attendre qu'elle ait passé sa tête hors de sa carapace. »

Dès le lendemain, la tortue avait passé sa tête et allongé son cou hors de sa carapace. Le docteur Jameson, gouverneur du Machonaland, était entré à la tête d'une bande armée sur le territoire du Transvaal. Il avait pris soin de détruire les communications télégraphiques afin de se mettre hors de portée de tous les désaveux et de tous les ordres que son gouvernement pourrait lancer après lui. Il savait bien qu'il serait désavoué, au moins jusqu'au moment où il aurait réussi. Il se doutait bien qu'on ne pourrait pas se dispenser de lui envoyer l'ordre de rebrousser chemin, au moins jusqu'au jour où il aurait atteint son but. Mais alors, tout en continuant de blâmer l'incorrection de sa conduite, il avait l'espoir assez bien fondé qu'on

accepterait le fait accompli. Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire, que de hardis aventuriers jouent un pareil jeu. Si la fortune les favorise, ils deviennent des héros; s'ils échouent, ils restent de simples flibustiers. Il faut reconnaître, à la décharge du docteur Jameson, qu'il a fait tout son possible pour assumer sur sa tête l'entière responsabilité de son entreprise et pour en dégager tous les autres; mais il n'y a pas réussi. Les vraisemblances politiques et morales protestaient contre la fiction qu'il voulait imposer au monde. On n'ignorait pas qu'il était l'homme de confiance, l'ami, l'*alter ego* de M. Cecil Rhodes, et qu'il n'aurait pas hasardé une pareille témérité sans le consentement de celui-ci. Depuis quelques jours, les preuves de la complicité de M. Cecil Rhodes ont été produites en si grand nombre et avec une telle évidence qu'il est impossible de la contester plus longtemps; au surplus ces preuves matérielles étaient inutiles, toute démonstration était superflue, les choses elles-mêmes parlaient assez clairement pour n'avoir besoin d'aucun commentaire. Le docteur Jameson a commis un acte inqualifiable, il s'est conduit en véritable condottiere; mais enfin, tout en condamnant l'attentat, il ne faut pas en flétrir l'auteur hors de toute mesure, et ce serait dépasser la mesure équitable, pour blanchir M. Cecil Rodes et la compagnie à Charte, de traiter M. Jameson comme un simple bandit. Qu'il fût d'accord avec la compagnie, ou du moins avec ses principaux représentans dans le Sud Africain, personne n'en doute; et pour peu qu'on ait suivi avec attention, depuis quelques années, le développement politique et territorial de la colonie du Cap et de la compagnie à Charte, on reconnaîtra que l'incident d'hier n'est pas sans avoir eu des précédens. Ce qui l'en distingue c'est le dénouement, et c'est aussi le fait que l'agression a été tournée cette fois, non pas contre des peuplades plus ou moins barbares, mais contre un petit peuple que ses origines et son caractère rendent sympathique au monde civilisé. Il y a peu d'histoires aussi intéressantes que celle de ces Boërs, composés de Hollandais, de Français protestans et d'Allemands, qui ont les premiers importé la civilisation européenne et chrétienne au sud de l'Afrique, et, qui, peu à peu, ont été obligés de reculer devant l'invasion anglaise, cherchant toujours plus au nord une terre nouvelle pour y vivre en liberté et, autant que possible, en paix. De ce mélange de nationalités diverses, où l'élément hollandais domine, mais où on distingue encore très bien l'élément français, s'est formée une race saine et forte, digne d'estime et souvent d'admiration, celle de toutes qui honore le plus l'Europe dans l'immensité de l'Afrique. Malheureusement, elle y est perdue.

Elle n'y occupe qu'un tout petit territoire, et ne peut plus en sortir comme autrefois pour aller, au besoin, chercher ailleurs une autre patrie. Le Transvaal est devenu, bon gré mal gré, le dernier refuge des Boërs. Ils y sont entourés aujourd'hui, enveloppés de tous les

côtés. Avant d'essayer de pénétrer sur leur territoire pour les frapper au cœur, le docteur Jameson avait fortement contribué pour son compte à les tourner par l'ouest et par le nord et à les enfermer dans un cercle infranchissable. Peut-être y auraient-ils vécu tranquillement pendant quelques années encore, sans les mines d'or qui ont été découvertes dans leur sous-sol. Maudite maison d'Albe, disait le Romain d'autrefois, tu me coûteras la vie! La vie des petits peuples qui ont un beau port, un beau fleuve, ou simplement des mines d'or ou de diamant, n'est pas moins exposée. Le Transvaal n'a pas tardé à être envahi par des aventuriers venus de tous les points du monde. Il va sans dire que nous n'appliquons pas indifféremment ce qualificatif à tous les étrangers, à tous les uitlanders, qui y ont établi leur domicile ; mais tous ensemble, les bons et les mauvais élémens confondus, forment une foule singulièrement animée, agitée, pleine de prétentions et déjà d'exigences, en face de laquelle les Boërs sont en minorité. Ils ne sont plus, dit-on, qu'un tiers de la population. Les uitlanders, — et la majorité de ces derniers est composée d'Anglais, — sentent la force que le nombre leur assure et ils demandent à en user, en attendant le moment d'en abuser. Ils réclament des droits civils et politiques. Payant des impôts, ils veulent les discuter et les voter. Ils font campagne pour entrer dans les assemblées publiques, avec l'espoir d'en être bientôt les maîtres. C'est là une situation très délicate, ou plutôt très grave, qu'il faut bien connaître pour s'expliquer les événemens qui viennent d'éclater, et ceux qui ne manqueront pas, sous une forme encore incertaine, de se produire dans l'avenir.

Il aurait certainement été plus sage, de la part de MM. Cecil Rhodes et Jameson, de laisser au temps le soin de dénouer tant de difficultés, car le temps travaillait pour eux. Il aurait été plus habile, de la part des uitlanders, de se confondre de plus en plus avec les Boërs et d'adopter tous leurs intérêts. Mais les uns et les autres ont préféré la violence à la patience et à la politique. Les uitlanders, invités récemment à prendre part à une campagne contre les Cafres, se sont refusés à le faire, et on les soupçonne même d'avoir encouragé la résistance de l'ennemi noir. C'est ce qui a fait dire très justement au président Krüger que, lorsqu'on voulait obtenir des droits, il fallait d'abord accepter et remplir les devoirs qui y correspondent. De part et d'autre, une vive irritation régnait donc dans la petite république. L'élément le plus actif des uitlanders s'est constitué en Association nationale, en apparence pour faire aboutir légalement les réformes, en réalité pour s'entendre avec les Anglais du dehors et leur faciliter l'invasion du pays. Tout un plan d'opérations a été arrêté, mais il a été mal conçu, ou mal exécuté. Lorsque Jameson, avec ses huit cents hommes, a envahi le territoire du Transvaal, il comptait sans aucun doute sur un soulèvement à Johannesburg. Les uitlanders lui avaient promis le

concours de l'émeute, et même de la révolution. Mais soit que les mouvemens des uns et des autres aient été mal combinés, soit que les uitlanders aient manqué de décision au moment opportun, Jameson s'est trouvé isolé et bientôt entouré par des forces supérieures. Le nombre des morts et des blessés, beaucoup plus considérable de son côté que de celui des Boërs, permet de croire qu'il s'est comporté avec non moins d'étourderie au point de vue militaire qu'au point de vue politique. Il avait des canons dont il n'a pas su se servir. Les Boërs, armés de fusils, se sont montrés une fois de plus des tireurs incomparables : ils ont apporté à la guerre, la prudence, le sang-froid, la ténacité qui caractérisent toute leur conduite. Leur succès a été foudroyant. Jameson, forcé de se rendre, a été conduit prisonnier à Prétoria.

Nous renonçons à bien exprimer l'émotion mêlée de stupeur qui s'est produite alors en Angleterre. Elle a été encore accrue, au bout de quelques heures, par le télégramme de l'empereur d'Allemagne dont nous aurons à parler bientôt ; mais, dès le premier moment, elle a été intense et profonde autant que douloureuse. Le gouvernement a fait bonne contenance ; mieux encore, il a fait son devoir. M. Chamberlain, ministre des colonies, a télégraphié pour désavouer Jameson et lui intimer l'ordre de revenir en arrière : on sait que celui-ci avait pris ses précautions contre le télégraphe. Le haut commissaire de l'Afrique australe a envoyé au-devant de lui des émissaires qui apportaient oralement les mêmes instructions : ils ne l'ont pas atteint davantage. Enfin le gouvernement a imposé au conseil d'administration de la compagnie Sud-Africaine l'obligation de télégraphier à son tour, pour ordonner à Jameson, qui est son agent, d'avoir à rétrograder.

Mais il s'en faut de beaucoup que tous ces télégrammes aient été conçus, sinon dans le même sens, au moins dans le même sentiment, et celui de la compagnie à Charte porte tous les caractères de la contrainte dont il a été le résultat. Le conseil d'administration a pris soin de spécifier qu'il agissait « à la requête du secrétaire d'État pour les colonies et en conformité avec l'article 8 de la Charte ». C'était dire clairement qu'il était contraint et forcé. Et combien faibles et atténués sont les termes dont il s'est servi ! Le conseil charge son administrateur à Capetown « d'informer immédiatement le docteur Jameson qu'il élève des objections contre la conduite qu'il avait, disait-on, résolu de tenir, et qu'il l'invite à réintégrer immédiatement le champ d'opérations de la Compagnie. » Si Jameson n'avait prévu que des dépêches de ce style, il n'aurait probablement pas pris la peine de couper le fil du télégraphe. C'est que la compagnie Sud-Africaine, sans parler des intérêts plus ou moins considérables qu'elle espérait retirer de la tentative qu'on l'obligeait à condamner, sentait qu'elle avait pour elle, ou plutôt pour son agent trop audacieux, la plus grande partie de l'opinion. Il s'en faut de beaucoup que l'attitude résolue prise par le

gouvernement, ait obtenu l'approbation générale. Le *Times* en a exprimé toute sa mauvaise humeur. Quelques journaux voulaient bien se montrer sévères en paroles pour le procédé du docteur Jameson, mais, en somme, ils comptaient tous sur le succès, et ils préparaient déjà des excuses à une opération qui, si elle était incorrecte n'en était pas moins inspirée par le patriotisme. A nos yeux, quel que soit le sentiment qui inspire la mainmise violente sur le bien d'autrui, ce sentiment doit être réprouvé. On ne raisonne pas toujours ainsi en Angleterre : on y a des trésors d'indulgence pour ceux qui, par un moyen ou par un autre, augmentent l'étendue du territoire britannique. Dès le premier moment, Jameson est devenu un héros; le lendemain il était une victime. A la nouvelle de son désastre, l'opinion a été atterrée. On sentait à la fois l'humiliation de la défaite et une appréhension pleine d'angoisse pour le sort des prisonniers. Qu'ils eussent mérité la mort, rien de moins douteux. La seule manière de racheter moralement des entreprises comme celle du docteur Jameson est d'y jouer sa vie, peut-être même de l'y laisser. Il n'en est pas moins naturel que le sort de ces malheureux soit devenu pendant quelques jours le principal intérêt de l'Angleterre. On y racontait en frémissant des détails odieux et d'ailleurs mensongers sur l'attitude des Boërs après la victoire. On y exprimait la crainte d'une vengeance immédiate et cruelle. Or la petite bande du docteur Jameson n'était pas composée des premiers venus. C'était une troupe d'élite, dans laquelle figuraient des officiers portant des noms connus, et même illustres. Leur faute, assurément, n'en était que plus grave. Que des hommes d'honneur, des officiers en activité de service, dont quelques-uns font partie des gardes de la reine, aient à ce point manqué à leur devoir, c'est ce qu'on a peine à comprendre. Quoi qu'il en soit, M. Chamberlain, organe cette fois de l'opinion tout entière, a télégraphié à M. Krüger, président de la République du Transvaal, pour solliciter sa clémence. Il est impossible de trouver une autre signification à une dépêche ainsi conçue : « Le bruit court ici que vous avez ordonné l'exécution des prisonniers. Je n'y ajoute pas foi, et je compte sur votre générosité à l'heure de la victoire. M. Cecil Rhodes télégraphie ce matin qu'il est faux qu'un corps de troupe se concentre à Boulouwayo. » La réponse de M. Krüger est pleine de dignité. « Je n'ai donné aucun ordre, dit-il, pour que les flibustiers faits prisonniers fussent fusillés. Leur affaire sera réglée en temps voulu, en conformité absolue avec les traditions de la République du Transvaal, et nous voulons, par un contraste saillant avec la manière inouïe d'agir de ces flibustiers, qu'ils ne soient soumis à aucune peine non conforme à la loi. » Et M. Krüger proteste contre les bruits répandus en Angleterre « même par les journaux les plus influens. » Il avoue que sa confiance en M. Cecil Rhodes a été trop rudement ébran-

lée pour qu'il n'accueille pas avec la plus grande réserve ses désaveux et ses dénégations. Enfin, il prie M. Chamberlain de livrer son télégramme à la publicité. Et M. Chamberlain se trouve dans l'obligation de remercier M. Krüger. « La presse anglaise, dit-il, n'a pas ajouté foi aux rumeurs qui vous accusaient de cruauté envers les prisonniers, et, pour ma part, j'ai toujours eu confiance en votre magnanimité. » Correspondance édifiante, qui a dû coûter à l'orgueil britannique! On sait que M. Krüger, poussant jusqu'au bout la « magnanimité » que M. Chamberlain ne lui reconnaissait pas, à tort, a gracié ses prisonniers après leur condamnation à mort. Jusqu'ici le beau rôle est tout entier de son côté.

Il faudrait faire trop et de trop longues citations de journaux pour donner une idée des sentimens confus que cette triste aventure a fait naître dans l'âme anglaise. Nous aimons mieux reproduire le passage suivant d'une lettre que la comtesse de Warwick a adressée au journal le *Times*. Sa douleur est mêlée d'amertume. Elle est loin de blâmer Jameson. « Quel Anglais, dit-elle, digne de ce nom et de son pays, aurait manqué de faire exactement ce qu'ont fait le docteur Jameson et ses compagnons?... Tandis qu'il se portait au secours de femmes, ses compatriotes, avec une force de police à cheval, et après avoir déclaré qu'il n'avait aucune intention hostile contre les Boërs, il a été, à ce qu'il semble, attaqué par leur force armée... » On voit dans ce morceau le commencement de la légende qui se crée autour de Jameson. Comment a-t-on pu le soupçonner d'avoir fait acte d'agression contre le Transvaal? Non, certes! Seulement, il avait été appelé à Johannesburg par les uitlanders ses compatriotes, par des femmes anglaises dont la sécurité était menacée. Pouvait-il leur refuser son concours? Mais ce qui indigne le plus la comtesse de Warwick, c'est qu'on ait pu traiter de « flibustiers » Jameson et ses camarades. Ici encore nous lui laissons la parole, car chacun de ses mots a sa valeur psychologique. « Pillards et pirates! s'écrie-t-elle. Est-ce que des gentlemen anglais, connus personnellement de beaucoup de nous, sont des pirates de terre et des voleurs? » Le « connus personnellement de beaucoup de nous » est typique. Quoi! des gens de notre société, de notre connaissance, être traités de pirates! La noble correspondante du *Times* s'en offense, et il est très à craindre que la générosité de M. Krüger ne soit assez mal appréciée dans le grand monde, parce qu'il a traité M. Jameson de « flibustier ». Ces Boërs sont des paysans qui n'ont aucun sentiment des nuances. Ils voient des gens entrer chez eux les armes à la main, et ils les qualifient de « flibustiers », sans se préoccuper de leur généalogie, de leur parenté, de leur situation sociale. Tous les sentimens de l'Angleterre sont froissés à la fois dans cette pitoyable affaire, les plus sérieux et les plus artificiels, ceux qui tiennent aux intérêts les plus profonds du pays et ceux qui touchent seulement aux relations mondaines. Il est

dur pour une grande dame d'entendre traiter de pirate un gentleman qu'elle connaît!

Ce ne sont là pourtant que des coups d'épingle : le télégramme de l'empereur d'Allemagne à M. Krüger a une autre portée, en ce qu'il a révélé dans l'Afrique australe d'abord, mais aussi en Europe, une situation dont on se doutait, quoi qu'on ne la connût pas encore complètement. L'Angleterre était toute à la douleur que lui causait la déconfiture du docteur Jameson ; toute autre considération mise à part, elle y voyait une atteinte pénible à son prestige en Afrique, et un point d'arrêt mis au développement de sa colonie du Cap, lorsque l'empereur Guillaume a envoyé au président du Transvaal le télégramme que voici : « Je vous félicite sincèrement parce que, avec votre peuple, sans recourir à l'aide des puissances amies, et en n'employant que vos propres forces contre les bandes armées qui avaient fait irruption sur votre territoire en perturbateurs de la paix, vous avez réussi à rétablir sa situation pacifique et à protéger votre pays contre les attaques provenant du dehors. » Rien n'était plus imprévu qu'un pareil langage. Nous aurions dit, hier encore, qu'il était en dehors des usages diplomatiques, mais ces usages sont tellement troublés et subvertis depuis quelque temps qu'on n'ose plus les invoquer. En tous cas, ce n'est pas lord Salisbury qui pourrait le faire, car il a été vraiment l'initiateur de la nouvelle école, et ses discours contre le sultan, ses attaques directes et violentes contre un souverain étranger, ont donné le signal d'une véritable révolution dans le protocole. Lord Salisbury a trouvé tout de suite deux élèves qui ont admirablement saisi sa manière : l'un est M. Cleveland et l'autre l'empereur Guillaume. Les discours de lord Salisbury, le message de M. Cleveland, le télégramme de Guillaume II sont des produits du même cru : malheureusement, ils semblent s'appeler et se provoquer les uns les autres, et on peut se demander, non sans quelque inquiétude, si la série en est terminée. Il ne faut pourtant pas croire que le télégramme de l'empereur d'Allemagne soit de sa part un simple coup de tête. Ce qui lui donne une gravité toute particulière, c'est qu'il a été mûrement délibéré en conseil, et que l'empereur ne l'a écrit qu'après une longue entrevue avec son chancelier, son ministre des affaires étrangères et son ministre de la marine. Si la forme lui appartient, le fond a été approuvé, ou du moins accepté par son gouvernement. Ce qui en augmente encore l'importance, c'est que l'Allemagne tout entière s'y est associée avec enthousiasme. Depuis le Nord jusqu'au Sud, depuis l'Est jusqu'à l'Ouest, il y a eu, dans tout l'empire germanique, une explosion de joie à la lecture de la missive impériale. Jamais jusqu'ici on n'avait vu se produire dans l'Allemagne unie une pareille unanimité. En Angleterre, le gouvernement n'a pas relevé ces provocations; il se contente de faire des armemens et de donner à

son amirauté une activité extraordinaire. Mais la presse a jeté feux et flammes et chaque jour son ardeur paraît augmenter. Le déchaînement qui s'est produit dans l'opinion britannique contre l'empereur Guillaume et contre l'Allemagne elle-même n'a d'égal que la fureur longtemps concentrée qui éclate en Allemagne contre l'Angleterre. Il faut croire que, de part et d'autre, une haine sourde existait sans que personne en eût mesuré la profondeur, pas même les deux nations intéressées. Nous avons vu bien des excès de polémique, et on nous a quelquefois accusés en France d'en avoir fourni des exemples assez fâcheux; mais rien chez nous, au moins depuis fort longtemps, n'a pu donner une idée des injures, des menaces, des offenses poussées jusqu'au paroxysme que l'Angleterre et l'Allemagne sont occupées à échanger. Nous ne parlons pas des violences plus directes qui se sont produites contre les Allemands dans certains quartiers de Londres; cela se voit partout, en de certains momens. Ce qui est vraiment rare, c'est la force, la fécondité, l'exubérance d'imagination vitupérative qui engendre un pareil assaut d'outrages réciproques. « Il est temps, disait l'autre jour un orateur de réunion publique, que la reine fasse taire son vilain caneton de petit-fils. » Le député gallois James Mackensie Maclean écrit dans un journal dont il est propriétaire : « Le message de flibustier adressé au président Krüger par l'excitable et volage empereur d'Allemagne constitue une violation du droit international beaucoup plus énorme que l'invasion du Transvaal que Sa Majesté a la prétention de condamner. » Des négocians, des agriculteurs, réunis dans un banquet, boivent à la santé de la reine et de sa famille « à l'exception d'un de ses petits-fils », dont le nom est conspué. Voilà pour le côté anglais. Si on se retourne vers l'Allemagne, on lit dans les journaux des passages comme celui-ci: « Le lion britannique grogne, mais cette méprisable brute ne peut pas mordre; il a l'habitude de faire d'humbles révérences dès qu'il entend un claquement de fouet. » On jugera par ces quelques extraits du point où en sont arrivés Anglais et Allemands les uns contre les autres. Les journaux les plus modérés de Londres déclarent que l'Angleterre ne pardonnera jamais à l'empereur Guillaume, mais celui-ci ne semble se soucier en aucune manière d'être pardonné, ou non. — Nous avons vu le fond de son âme, disent les Anglais : sa haine contre nous a enfin éclaté. — Que nous voilà loin de l'accueil plein d'espérances qui était fait au jeune souverain lorsqu'il montait sur le trône! Que d'articles n'a-t-on pas publiés à cette époque à la gloire de Guillaume et à la confusion de la France! Le journal conservateur par excellence, celui qui représente le mieux les idées et les sentimens du parti actuellement au pouvoir, le *Standard*, écrivait avec une morgue désobligeante pour nous un article qui nous retombe par hasard sous la main et dont on nous permettra de reproduire un

passage. Notre situation était alors à beaucoup d'égards pénible. Nous étions en plein boulangisme. Des dangers de guerre s'étaient manifestés. Personne ne connaissait encore bien l'empereur Guillaume et, par opposition à son père, on lui attribuait des projets inquiétans. Et le *Standard* écrivait charitablement : « Le monde entier sait que deux puissans États, voisins de l'Allemagne, sont en train d'accroître et de perfectionner sans bruit mais sans cesse leurs ressources militaires, afin de pouvoir, le moment venu, tomber ensemble sur l'empire et lui arracher la vie à eux deux... L'empereur Frédéric nourrissait généreusement l'espoir que la haine de ceux que la gloire et les succès de l'Allemagne avaient écartés d'elle et irrités pourrait être atténuée, ou peut-être effacée avec de la patience et des expédiens inspirés par l'amour de la paix. Le jeune monarque qui monte aujourd'hui sur le trône ne se soucie pas de l'affermir en se conciliant ses ennemis... Sa seule préoccupation sera de rendre l'Allemagne respectée et crainte. C'est donc plutôt un changement de note qu'un changement de politique qui marque le début d'un nouveau règne. L'Allemagne n'a pas changé de but, modifié ses alliances ou abandonné ses projets. Mais nous croirions fort qu'elle sera moins patiente que jamais en présence des provocations, moins indulgente vis-à-vis de ceux qui l'obligent à vivre sous la cuirasse, et plus prompte à répondre à un assaut réel ou imaginaire, de quelque côté qu'il vienne. » Un tel article, à coup sûr, n'était pas inspiré par un sentiment amical, et nous pourrions lui appliquer l'épithète de *unfriendly* que les Anglais ont eu si souvent l'occasion d'employer dans ces derniers temps. On sait d'ailleurs comment les prédictions de la presse britannique se sont réalisées. L'empereur Guillaume, depuis qu'il est sur le trône, ne paraît pas avoir eu de préoccupation plus constante que de ménager la France et de se rapprocher de la Russie. Quant à l'Angleterre qui fondait de si grandes espérances sur le petit-fils de la reine, elle est traitée comme nous venons de le voir. C'est une grande leçon de philosophie historique.

Une autre leçon, bien plus instructive encore, ressort des incidens de ces derniers jours. L'Angleterre a pu croire pendant de longues années que sa situation insulaire lui permettait de se retrancher, au point de vue politique, dans un isolement où personne ne pouvait l'atteindre. Ses nombreuses colonies, répandues dans toute l'étendue des mers, étaient assez fortes par elles-mêmes, et les distances qui les séparaient de l'Europe étaient assez grandes pour qu'elles n'eussent pas grand'chose à craindre. Enfin les marchés de l'univers étaient ouverts à ses produits qui n'y trouvaient pas de rivaux. Il serait prématuré de dire que tout cela est changé ; cependant des modifications se produisent qui commencent à frapper les esprits les moins perspicaces, et le monde est entré dans une période d'évolution dont le terme sans doute est encore lointain, mais non pas hors de la portée de nos prévisions.

Les distances qui séparaient autrefois les nations européennes, non pas dans la petite Europe où elles sont en quelque sorte les unes sur les autres, mais dans l'immensité du globe, ont singulièrement diminué pour deux motifs : le premier est que les moyens de communication sont devenus beaucoup plus rapides; le second est que, à côté des vieilles puissances, comme la France et l'Angleterre elle-même, qui n'ont pas interrompu un seul jour leur expansion coloniale, d'autres, plus jeunes, sont venues, l'Italie et surtout l'Allemagne, qui ont voulu marcher sur les traces de leurs devancières et coloniser à leur tour. L'Allemagne a aujourd'hui des intérêts territoriaux en Afrique et des intérêts commerciaux partout. Les colonies britanniques ne sont plus aussi éloignées des colonies étrangères, devenues plus nombreuses. Les marchés de l'univers n'appartiennent plus aussi exclusivement à l'Angleterre. Déjà l'Allemagne, à laquelle le bas prix de sa main-d'œuvre permet de produire à très bon marché, lui fait une concurrence active et, sur plus d'un point, redoutable. Qu'on ne s'y trompe pas, une explosion de haine comme celle qui vient d'avoir lieu entre elles n'est pas le simple effet d'un incident, quelque grave qu'il soit. Un instinct sûr travaillait depuis longtemps les deux nations et devait les mettre en opposition l'une avec l'autre. Elles sont destinées à se rencontrer un jour, elles se rencontrent déjà dans plusieurs parties du monde, et ces rencontres ne leur sont pas agréables. Des intérêts froissés, des espérances trompées, des œuvres contrariées et interrompues sont déjà entre elles comme des fermens de discorde. Croit-on, par exemple, que l'empereur Guillaume, lorsqu'il a écrit son télégramme désormais célèbre, ait cédé simplement à une admiration généreuse pour le courage et pour la bonne fortune des Boërs ? Ce sentiment a existé sans doute, mais non pas seul. Il suffit d'avoir étudié les entreprises allemandes en Afrique pour reconnaître qu'elles ont obéi, dès l'origine, à une pensée politique qui n'a jamais été abandonnée. La sympathie de l'Allemagne pour le Transvaal ne date pas d'hier. Lorsque M. de Bismarck, avec la sûreté de calcul qu'il a apportée dans l'exécution de la plupart de ses projets, a jeté à Angra-Pequena le fondement de la future puissance coloniale de son pays, il avait déjà l'idée, en s'appuyant sur le Transvaal et sur le Portugal, et en les soutenant, de mettre une digue à l'invasion des Anglais vers le centre et le nord de l'Afrique. Il a noué tout de suite des relations avec le Transvaal. M. Krüger est allé à Berlin, où il a été l'objet de soins particuliers, et, dans ses discours officiels, il rappelait au vieil empereur Guillaume, avec une exagération voulue, que « la plus grande partie de la population du Transvaal et de l'Afrique du Sud était d'origine allemande. » C'est alors que les Anglais, gens pratiques, sentant le danger dont ils étaient menacés, se sont emparés du Betchouanaland de manière à interrompre, de l'Ouest à l'Est, les communications des Alle-

mands avec les Boërs. Puis, ils ont tourné ces derniers par le Nord pour empêcher leurs communications possibles avec la colonie allemande de l'Afrique orientale. Ils les ont enfin complètement cernés, avec la ferme intention de se mettre un jour à leur place. Quant au Portugal, on sait comment ils l'ont traité. Malgré tout, l'Allemagne n'a pas renoncé à ses vues premières; elle les a seulement modifiées et en poursuit la réalisation par d'autres procédés. L'intérêt si vif qu'elle témoigne aux Boërs en est la suite naturelle et logique. C'est son intérêt de soutenir les petites nationalités indépendantes ou les petites colonies européennes contre la prédominance de plus en plus écrasante de l'Angleterre, et elle le poursuit avec obstination. Elle entend maintenir ce qui reste encore d'équilibre entre les forces en présence, et cet équilibre ne peut être maintenu que par son intervention effective et résolue. Une partie en plusieurs actes, très sérieuse, très complexe, est donc engagée entre l'Angleterre et l'Allemagne dans ces régions de l'Afrique, et ce qui vient de se passer n'en est qu'un épisode. Nous n'en tirons qu'une conclusion, c'est que l'heure a sonné où les questions africaines, aussi bien que les questions asiatiques, ont leur contre-coup immédiat en Europe et y modifient les anciennes relations des puissances. Il suffit, — qui l'aurait cru il y a vingt ans? — que le docteur Jameson passe la frontière du Transvaal pour qu'une polémique furieuse se déchaîne entre l'Angleterre et l'Allemagne, et qu'on parle même de danger de guerre. La guerre n'éclatera pas; nous n'y croyons pas; les temps ne sont pas encore mûrs; mais, dès aujourd'hui, l'Angleterre peut se rendre compte du péril que lui fait courir son isolement. On a dit autrefois et on peut répéter toujours que la question d'Orient est essentiellement une question d'Occident, pour faire entendre qu'elle est dominée et dirigée par les préoccupations d'intérêt des puissances occidentales. Eh bien! le jour approche où les questions africaines seront des questions purement européennes, et il en sera de même des questions asiatiques, et aussi de quelques autres encore. Alors, l'Angleterre devra se demander s'il n'est pas sans inconvénient pour elle de ne tenir systématiquement aucun compte des intérêts, parfois même des droits d'aucune autre puissance, et de ne se ménager en Europe ni sympathies, ni alliances. Elle a pu jusqu'ici se passer de tout le monde, mais c'est à la condition de ne pas mettre tout le monde contre elle, et de ne pas s'exposer à une brusque surprise dont celle d'hier n'est qu'une première et légère esquisse. Elle est trop prudente et trop sage pour ne pas tenir compte de cet enseignement.

Quant à la France, elle n'a aucune part à prendre dans ce conflit. Nos sympathies, comme celles de toute l'Europe, sont acquises à ce petit peuple boër qui a si vaillamment et si heureusement défendu sa liberté. Il a donné dans l'histoire un bon et salutaire exemple, et ce n'est

pas la première fois qu'il le fait, car il a toujours battu les Anglais, autrefois comme aujourd'hui, et le spectacle de cette poignée d'hommes qui tient tête héroïquement et avec succès à toute la puissance britannique ne nous est certes pas indifférent. Mais nous n'avons aucun intérêt direct engagé dans l'Afrique australe, et nous ne pourrions y intervenir, même diplomatiquement, qu'au profit de l'Angleterre ou au profit de l'Allemagne. Or, nous n'avons aucun motif de le faire. Il est possible que nous en ayons plus tard; cela dépendra de l'attitude que telle ou telle puissance, — nous n'en désignons et nous n'en excluons aucune, — pourra prendre à notre égard : les combinaisons de la politique future sont infinies, mais pour le moment très confuses. Il n'est d'ailleurs pas probable que la question du Transvaal puisse, du moins à elle seule, exercer une influence déterminante sur les rapports des puissances dans le reste du monde, ni qu'elle mette en jeu des intérêts suffisans pour que les nôtres s'y trouvent impliqués. On l'a très bien senti en France, et, à l'exception de quelques journaux auxquels leur parti pris contre l'Angleterre fait perdre tout sang-froid, le langage de la presse y a fait contraste avec celui qu'elle a tenu de l'autre côté du Rhin. Nous sommes restés calmes. En Allemagne, on agite passionnément, en France on discute théoriquement la question de savoir si le Transvaal est ou n'est pas vassal de l'Angleterre. Pour l'Allemagne, il est indépendant; pour nous, il faudrait déterminer d'abord où commence et où finit la vassalité, car c'est un mot élastique. La convention de 1884 a restitué son autonomie au Transvaal, sauf sur un point où sa souveraineté se trouve limitée par le fait qu'aucun traité ou engagement ne peut être conclu par lui « jusqu'à ce que Sa Majesté la reine d'Angleterre ait donné son approbation. » Les Boërs ont sans doute le droit de préparer, de négocier des traités; seulement, ils ne deviennent définitifs qu'avec l'approbation de la reine. Cela ne veut pas dire, comme on le soutient volontiers en Angleterre, que les relations du Transvaal avec les autres puissances doivent nécessairement passer par l'intermédiaire des agens de la reine, et l'empereur Guillaume n'a pas commis un acte contraire au droit public en écrivant directement à M. Krüger : il est d'ailleurs présumable que, si sa lettre avait dû passer par les mains des agens anglais, elle ne serait jamais arrivée à son adresse. En revanche, M. Chamberlain, en exprimant à M. Krüger la satisfaction de la reine pour la générosité de sa conduite envers le docteur Jameson, a tenu, dit-on, à confier son télégramme à sir Hercules Robinson, gouverneur du Cap, ce qui donne à croire qu'il interprète la convention de 1884 dans le sens le plus restrictif; mais il ne semble pas qu'au premier moment et lorsqu'il craignait pour la vie de Jameson, il ait employé pour ses communications, à la vérité très urgentes, l'intermédiaire de qui que ce soit. On peut donc choisir entre les précédens contradictoires qu'il a lui-même créés.

Les remercîmens de M. Chamberlain à M. Krüger sont d'ailleurs conçus en très bons termes, et ils pourraient faire croire qu'aux émotions de ces derniers jours va succéder enfin un apaisement complet. « Cet acte, dit M. Chamberlain en parlant de la remise qu'il croit certaine du docteur Jameson aux autorités du Cap, sera un nouveau titre d'honneur pour vous. Il aura comme conséquence la paix dans l'Afrique australe et l'harmonieuse coopération des races anglo-saxonne et hollandaise, si nécessaire au développement et à la prospérité future de cette région. » S'il en est ainsi, il faudra dire qu'à quelque chose malheur est bon. Toutefois M. Krüger n'a pas encore remis le docteur Jameson aux Anglais ; il a annoncé seulement l'intention de le faire. Pour le moment, il le garde à sa disposition, et il vient de faire arrêter à Johannesburg vingt-deux chefs du mouvement révolutionnaire, accusés de haute trahison. Parmi eux se trouve le frère de M. Cecil Rhodes. C'est avec ces gages sous sa main que le président du Transvaal a ouvert une négociation avec le gouverneur du Cap. Il demande une indemnité : elle lui sera accordée. Il demande, à ce qu'on assure, l'expulsion de l'Afrique de M. Cecil Rhodes : il aura plus de peine à obtenir cette seconde satisfaction. Mais s'il est vrai qu'il demande en outre, comme paraissent le croire les journaux anglais, la modification de la convention de 1884 afin d'en faire disparaître l'article 4, il se heurtera sans doute à une opposition absolue. On avait cru, un peu trop vite peut-être, que tout était fini, et l'on voit par ce qui précède que presque toutes les questions posées sont encore pendantes. Jusqu'où le Transvaal poussera-t-il ses exigences? Dans quelle mesure serait-il, au besoin, appuyé par le gouvernement allemand? Nous le saurons bientôt. Une seule chose paraît certaine, c'est que malgré les armemens de l'Angleterre et malgré la précipitation avec laquelle l'Allemagne a envoyé deux croiseurs dans la baie de Delagoa, la paix n'est pas menacée. Toutefois, l'antagonisme politique des deux puissances est désormais un fait acquis. Leurs sentimens réciproques sont connus : la politique pourra de nouveau en modérer ou même en étouffer l'expression, mais il y a des choses qui, une fois dites, n'ont pas besoin d'être répétées pour n'être plus oubliées.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CŒURS MEURTRIS

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

De sa fenêtre haut perchée, d'où l'on dominait la rive de Menthon et l'évasement du grand lac, Jean Serraval entendit, le lendemain, siffler le bateau qui descendait vers Doussard, et songea qu'il allait emporter avec lui Mlle de Frangy. Il vit la *Couronne de Savoie* se détacher du ponton, prendre le large en laissant un double sillage d'argent sur l'eau bleuissante, puis disparaître derrière la pointe du Roc-de-Chère. D'abord il se reprocha de ne s'être pas éveillé assez tôt pour assister à l'embarquement de son amie, au ponton de Talloires; puis il lui vint à l'esprit que la fantasque humeur de M. de Frangy avait pu modifier les projets de départ et que, peut-être, Simonne était encore chez elle à cette heure. Cette réflexion lui rendit une lueur d'espoir et le rasséréna. Aussitôt qu'il put, il s'échappa du chalet et prit l'ancien chemin qui tombait droit sur l'avenue du Toron. A mesure qu'il s'approchait, son cœur battait plus fort et la supposition du voyage retardé lui paraissait plus vraisemblable. Mais quand il eut franchi le porche enguirlandé de vigne vierge, et contourné les murailles tachées d'humidité, il aperçut les contrevents hermétiquement clos, et tout son entrain tomba. M. de Frangy avait été ponctuel: il était parti dès le matin avec sa fille, laissant la maison solitaire sous la garde de Babette.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

Alors, en dépit de l'éclatant soleil qui le colorait magnifiquement, le paysage se mélancolisa aux yeux de Jean. L'intensité du bleu de l'eau l'irritait; l'intime solitude du petit lac et de ses rives lui donnait une sensation de vide et d'abandon; les hautes montagnes étagées au fond se dressaient comme un mur hostile entre lui et le pays où Simonne allait demeurer quinze longs jours. Il revint tout morose s'enfermer à Écharvines. Mlle de Frangy était partie depuis trois heures à peine et, après la pleine, radieuse journée de la veille, il se sentait totalement esseulé. Comment supporterait-il cet état de dépression qui allait durer toute une quinzaine?...

Dès le second jour, il prit sa réclusion en dégoût et, cherchant à tromper sa solitude comme on trompe sa faim, il voulut du moins resavourer en imagination les exquises sensations de la promenade faite en tête à tête avec Simonne. Aussitôt après le déjeuner de midi, il partit pour le Roc-de-Chère.

Il suivait avec une minutie enfantine les sentiers où ils avaient passé ensemble deux jours auparavant, s'efforçant de ressusciter les impressions, les anxiétés, les délices de l'avant-veille. Le beau temps, de même que sa joie, menaçait de ne pas durer : le soleil était intermittent; des nuages d'un blanc grisâtre rampaient à mi-montagne, puis montaient vers le ciel qu'ils plafonnaient peu à peu de leur masse pesante; le lac couleur d'ardoise se voilait d'une buée; l'air lourd, suffocant, infusait dans les veines de Jean une inquiète langueur. Il retrouva la place où il avait aidé Simonne à cueillir des muguets. Quelques brins fanés gisaient encore sur le sol; il les ramassa, les respira, et la magie de cette odeur mourante évoqua devant lui la jeune fille vêtue de sa robe écrue, dont l'étoffe soyeuse, moulant le buste, tombait à plis droits sur les hanches à peine saillantes. Il s'arrêta sous les châtaigniers où ils s'étaient reposés tous deux, et où les touffes d'herbe, les mousses épaisses gardaient encore la trace des trous creusés par le bout de l'ombrelle, tandis qu'il murmurait sa déclaration. Peu à peu, dans cette verdoyante obscurité suggestive, il parvint à faire revivre les moindres détails du tête-à-tête trop court. Il se représenta les mouvemens de cette jeune poitrine palpitante qui se haussait et se baissait, pendant qu'il exhalait comme une prière son aveu d'amour. Il entendit la musique de la voix de Simonne; il la revit, tendant une main confiante à son étreinte, puis refusant cette même main à ses baisers, et il fut pris du regret de n'avoir pas, malgré tout, dérobé cette première caresse, de n'avoir pas posé hardiment ses lèvres sur ce délicat poignet nu. Il chercha à se donner en imagination la sensation du plaisir qu'il aurait

goûté à ce baiser défendu, et en y pensant, il éprouva un trouble délicieux, son cœur se fondit comme une pêche trop mûre sous la pression des doigts. Cette amoureuse hypothèse complaisamment prolongée avait réveillé le voluptueux démon qui dormait en lui.

Emerson dit quelque part « qu'à certaine modification d'expression dans la physionomie d'un homme, nous pouvons affirmer que son père ou sa mère revient se montrer aux fenêtres de ses yeux. » En ce moment, c'était l'influence du tempérament paternel qui allumait le regard et faisait battre les artères de Jean Serraval. Tout en restant sérieuse et fervente, son affection pour Simonne se mélangeait d'un alliage moins pur. Les brûlans souvenirs évoqués dans l'ombre chaude de la châtaigneraie n'avaient pas seulement remis devant ses yeux la chère image de la jeune fille, ils avaient déterminé en lui un éveil de sensualité. Ce n'est pas impunément qu'un garçon, robuste et sage comme Jean Serraval, reste en tête à tête pendant une demi-journée avec une fille de vingt ans, fût-elle chaste et réservée comme l'était Mlle de Frangy. Pendant cette printanière promenade, à la vérité, l'atmosphère de retenue et de respect que Simonne répandait autour d'elle avait éloigné de l'esprit de son amoureux les désirs trop audacieux; mais maintenant la jeune fille n'était plus là pour refréner par sa grâce virginale l'impétueuse imagination du jeune homme; seuls planaient, sous les branches vertes, le souvenir des séductions de la femme, le charme des regards échangés dans l'ombre, l'éloquence des aveux coupés de silence, le délice des étreintes trop brèves. A ces souvenances s'ajoutait le regret des paroles non dites, des caresses non goûtées, et une inquiète aspiration vers des sensations plus complètes, vers des joies plus vives. Ces pensées lentement ébauchées, complaisamment développées, entretenaient au cœur de Jean une fiévreuse agitation causée par l'impossibilité de ressusciter les ivresses de l'avant-veille et par un impatient désir d'en provoquer de nouvelles.

Ce fut dans ce désarroi moral qu'il rentra à Écharvines. Pendant le trajet, le ciel s'était tout à fait couvert et de sourds roulemens annonçaient un orage. Il trouva le chalet désert. Mme Serraval avait par exception accompagné son mari à Annecy pour y rendre quelques visites. Toute la maison semblait endormie. Pourtant, lorsque Jean Serraval commença à gravir l'escalier du second étage, il entendit au fond du couloir une voix de femme qui fredonnait une chanson paysanne, et il se souvint que Philomène Balmette travaillait ce jour-là à la lingerie. La voix était légèrement traînante; les notes résonnaient avec la mélancolique câlinerie des airs populaires. Le jeune homme, à qui pesait de

nouveau sa solitude, éprouva une vague satisfaction en songeant que la maison n'était pas absolument vide, et qu'il aurait au besoin la ressource de faire un brin de causerie avec l'ouvrière. Néanmoins, il allait regagner directement sa chambre, lorsqu'en passant devant la lingerie, il s'aperçut que la porte était ouverte. Debout devant une table, Philomène était occupée à couper l'étoffe d'un corsage; en voyant tout à coup la silhouette de Jean s'encadrer dans la baie de la porte, elle exagéra une exclamation de surprise et tressauta d'un air si effaré que le jeune Serraval crut devoir s'excuser :

— Pardon, mademoiselle, murmura-t-il, je vous ai effrayée?

— Un peu, monsieur... Je ne m'attendais pas à voir quelqu'un, et aujourd'hui un rien me bouleverse... C'est l'orage, sans doute.

Malgré sa frayeur réelle ou feinte, elle riait, contente au fond de ce tête-à-tête inespéré. Elle n'ignorait pas le départ de Mlle de Frangy, et un secret instinct lui disait que le moment était opportun pour essayer de coqueter avec Jean.

— Je ne vous dérange pas? insinua ce dernier en se décidant à entrer.

— Au contraire, ça me fera plaisir... Je n'aime pas à être seule quand il va tonner.

En parlant, elle fixait sur son interlocuteur ses luisantes prunelles et donnait à son regard une expression de caressante langueur. La chaleur étant étouffante, elle avait défait les premiers boutons de son corsage, et dans l'entre-bâillement de la percale, Jean apercevait à la naissance du cou deux grains de beauté, très bruns sur la peau blanche.

Un éclair bleuit les vitres, les roulemens du tonnerre devinrent plus rapprochés; Philomène tressauta de nouveau et ferma les yeux.

— Décidément, l'orage vous fait grand peur! observa Jean Serraval en riant.

— Pour sûr... Quand l'éclair arrive, il me passe un tremblement par tout le corps... Tenez, donnez votre main...

Elle lui prit familièrement le bras et appliqua sans façon la main de Jean sur le côté gauche de son corsage :

— Sentez-vous comme mon cœur bat?

Il ne le sentait que trop. Le contact de cette poitrine élastique et frémissante, dont il n'était séparé que par la mince étoffe du casaquin, lui causait un émoi qui entraînait brusquement son imagination dans une direction tout autre que celle où elle avait cheminé pendant l'après-midi. — C'est une erreur de croire qu'un

amour, si sincère et si profond qu'il soit, peut absorber un jeune homme au point de le rendre insensible aux séductions purement physiques d'une autre femme. La chair est sujette à de piteuses faiblesses. L'influence de l'heure, de la saison et du milieu suffit à déterminer certaines défaillances momentanées, qui n'altèrent nullement l'intégrité du sentiment dominateur. Les femmes qui ne savent rien de la vie ou qui ont intérêt à propager cette illusion romantique, se révoltent seules contre ces infidélités involontaires; mais celles qui sont plus expérimentées et plus sincères, se souviennent qu'elles ont été elles-mêmes exposées à de pareilles tentations et se montrent plus indulgentes.

Jean, très troublé, gardait sa main appuyée contre le corsage de Philomène qui riait d'un petit rire nerveux.

— Ah! murmura-t-elle en se reculant, vous m'énervez encore plus !... Otez votre main!

Il obéit. Elle le regardait en dessous, puis baissait les yeux :

— Je suis sûre que vous avez fort mauvaise opinion de moi?

Jean protestait.

— Si fait, je le vois à la façon dont vous me regardez... On vous a raconté des tas de ragots, on vous a dit que j'avais des amoureux?

— Vous êtes assez jolie pour en avoir.

— On en met plus qu'il n'y en a, allez!... Dans tous les cas, si j'ai eu des galans, j'étais libre et je ne faisais de tort à personne... D'ailleurs, je n'en ai plus.

En même temps elle plongeait un regard invitant dans les yeux de son interlocuteur, comme pour lui signifier : « Vous voyez, la place est à prendre. » Il le comprit ainsi, car brusquement il saisit la main de l'ouvrière et l'attira plus près de lui.

— Bien vrai? demanda-t-il.

Leurs visages se touchaient presque, lorsque, sur la galerie, résonnèrent les voix de M. et de Mme Serraval qui rentraient d'Annecy.

— Voici votre mère, chuchota précipitamment Philomène, sauvez-vous!...

Docile, il s'esquiva, mais en rentrant dans sa chambre, il songea que cette fuite impliquait une sorte de connivence avec Philomène pour cacher leur entretien à Mme Serraval, et que cette tacite complicité établissait déjà un lien équivoque entre eux. Il en eut honte, puis, pour se rassurer, il se dit que cette brève *flirtation* était une passade sans conséquence, un de ces caprices qui ont la légèreté et la durée d'une étincelle. En effet, hors de la présence de l'ouvrière, il se sentit très refroidi, le

calme lui revint, et la bouffée de sensualité qui avait un moment voilé la chère image de Simonne se dissipa.

A sept heures, quand on se mit à table, l'orage éclata sur Écharvines et la pluie tomba avec violence. Philomène, très émue de la succession des coups de tonnerre, se signait à chaque éclair, et le juge Serraval, dont les yeux brillaient à la vue de ce joli visage effaré, la plaisantait de sa peur. Une subite obscurité, encore accrue par le voisinage des arbres, emplissait la salle à manger, et on fut obligé d'allumer la lampe. La pluie dura avec la même véhémence pendant tout le repas; on l'entendait fouetter brutalement les vitres. Au bruissement de l'averse, aux rafales du vent dans les noyers, se mêlait le bouillonnement du ruisseau grossi par cette brusque chute d'eau. Vers huit heures et demie, on se leva de table; Philomène, ayant jeté un châle sur sa tête et ses épaules, se disposait à regagner Talloires. La bonne Mme Serraval, pleine de sollicitude, ouvrit la fenêtre et se pencha en dehors : la pluie était moins violente, mais le ciel restait couvert et, sauf dans les intervalles où des éclairs le sillonnaient encore, une nuit noire enveloppait la campagne :

— Ma pauvre enfant, s'écria Mme Serraval, vous ne pouvez pas vous en retourner seule par un temps pareil!

— En effet, mademoiselle, ajouta le juge avec insistance, comment vous en tireriez-vous, vous qui avez si peur de l'orage?... Je vais vous reconduire.

Un soupçon traversa l'esprit de l'épouse. L'empressement de son mari ne lui inspirait aucune confiance et elle se résolut à le faire suppléer par Jean, qu'elle jugeait mieux armé contre les tentations.

— Non, non, dit-elle vivement, ces expéditions-là ne sont pas de votre âge... Jean est plus robuste et plus résistant; il endossera son caoutchouc et servira de cavalier à cette petite... N'est-ce pas, mon fils?

Le juge n'osait plus insister, et Jean, mis en demeure, n'avait plus qu'à obéir. Quelques minutes après, il cheminait sur la route avec Philomène à son bras.

La pluie, heureusement, avait presque cessé. L'air était toujours aussi étouffant, et, dans la campagne mouillée, on entendait l'égouttement des arbres, puis de temps à autre, au fond des fossés, la note flûtée des crapauds mis en joie par cette généreuse humidité. Les yeux des deux jeunes gens s'habituaient peu à peu à l'obscurité. Ils cheminaient lentement au milieu de la route et Philomène s'appuyait très fort sur son compagnon, sous prétexte de ne pas glisser sur le sol détrempé. Contre son bras,

Jean sentait la chaleur de ce jeune corps ferme et potelé. Peu à peu, le trouble tout physique qu'il avait éprouvé dans la lingerie recommençait à l'étourdir. De chaudes bouffées lui montaient au cerveau, et instinctivement il resserrait l'étreinte de son bras. Parfois un rapide éclair, courant en zigzag à travers le noir, illuminait brusquement les vignes et montrait une seconde la silhouette livide des deux Lanfont. Par un mouvement instinctif Philomène enfouissait son visage dans la poitrine de son conducteur. Pendant un instant, Jean respirait l'odeur de ses cheveux, puis l'ouvrière soulevait timidement sa tête, et il distinguait dans la nuit ses yeux qui luisaient.

— Pardon! murmurait-elle, c'est plus fort que moi... Quand il éclaire, je me jetterais au cou du premier venu...

Jean ne paraissait pas fâché d'être ce premier venu. Il y eut plus d'un éclair jusqu'à l'entrée du village, et chaque fois, Philomène se blottit contre le buste du jeune homme. Cet abandon devenait un jeu plaisant, auquel Jean se prêtait à la fin avec beaucoup de bonne grâce et qu'il eût provoqué au besoin.

L'ouvrière habitait une maisonnette isolée au bord de l'un des ravins qui coupent à angle droit l'unique rue de Talloires. Un jardinet clos par une porte battante séparait l'habitation du sentier. Philomène poussa la porte, et une odeur de roses mouillées pénétra l'odorat de Jean Serraval.

— Ma tante est couchée, remarqua la jeune fille avec une visible intention, voici votre corvée finie, grand merci, monsieur Jean!

— Je n'ai pas trouvé le temps long, répliqua-t-il galamment, bonsoir, Philomène...

En même temps sa main serrait celle de l'ouvrière, et la pression de celle-ci se prolongeait plus que de raison. Jean sentait cette main expressive resserrer son étreinte comme pour le retenir. Intérieurement, sans doute, Philomène le trouvait singulièrement timide ou inintelligent. Ne lui avait-elle pas fait comprendre suffisamment que la vieille parente qui la chaperonnait ne serait pas gênante?...

A ce même moment, la pluie recommença à tomber avec un redoublement de violence.

— Vous ne pouvez vous remettre en route par cette averse! insinua Philomène avec une intonation pareille à un roucoulement de pigeon, entrez une minute, en attendant une éclaircie...

Il y a dans la vie certains tournans, à l'approche desquels une voix secrète nous avertit qu'il est périlleux d'aller plus avant. Jean entendit au dedans de lui cette voix premonitoire, et

il hésita : « Ne serait-il pas plus sage de regagner Écharvines à travers la pluie battante?... » Mais la main de l'ouvrière ne l'avait point lâché ; elle l'entraînait plus pressante, plus câline. Un flambant désir, grondant en lui à l'égal de l'orage, étouffa le cri avertisseur, et il suivit la tentatrice qui le guidait le long du raide escalier conduisant à sa chambre.

Ils y entrèrent à tâtons, en pleine obscurité.

— Ne bougez pas, chuchota Philomène en refermant doucement la porte, je vais vous éclairer.

Elle frotta une allumette dont la phosphorescente lueur montra tout à coup une pièce basse, meublée d'une couchette, de quelques chaises, d'une table, avec, sur le mur nu, un portrait colorié de Victor-Emmanuel ; mais tandis qu'elle cherchait un bougeoir, un formidable coup de tonnerre éclata avec une telle clameur au-dessus d'eux que la couturière, poussant un cri, laissa tomber l'allumette qui s'éteignit.

— Où êtes-vous, monsieur Jean?... dit-elle effarée.

— Me voici...

Leurs mains se rencontrèrent, leurs bras se nouèrent, et deux brûlantes lèvres se collèrent sur celles du jeune homme...

Quand, deux heures après, Jean Serraval rejoignit la route d'Écharvines, le tournant était franchi, et la pure image de Simonne s'était de nouveau voilée.

VI

Dans la calme fraîcheur de la nuit pacifiée, l'horloge de Talloires sonnait onze heures. Discrètement vibrantes, les notes s'égrenaient parmi les vignes, et Jean hâtait le pas. — Étourdi encore de ce qui venait de se passer, il essayait de se ressaisir. La pluie avait depuis longtemps cessé et les étoiles palpitaient au ciel ; mais, si l'atmosphère s'était purifiée, il n'en était pas de même du cœur du jeune Serraval. Les sentimens les plus complexes s'y agitaient tumultueusement : d'abord, cette vague tristesse qui suit la satiété du plaisir, puis un dégoût, un mépris de lui-même à la pensée de la rapidité avec laquelle il avait succombé. Lorsqu'il passa devant le Toron, dont les massifs se découpaient en noir sur le ciel, la vileté de sa trahison, l'humiliation de sa piteuse faiblesse l'accablèrent plus douloureusement. Les feuillées trempées d'humidité et s'égouttant avec un bruissement mélancolique semblaient pleurer sur sa lamentable chute. Trois jours ne s'étaient pas écoulés depuis l'heure où il avait promis à Simonne de l'aimer exclusivement, et déjà il était devenu

infidèle, déjà il la trompait avec une créature dont l'unique attrait consistait en une provocante prodigalité de lascives caresses. Comment lui, qu'exaltait si fort l'amour de Mlle de Frangy, avait-il pu se laisser choir si misérablement des nobles sommets où il était monté avec elle?... Avec effroi, il constatait en lui l'existence de deux hommes différens; l'un, épris de pureté, aspirant aux joies d'une affection profonde et durable; l'autre, tout entrepris par la luxure héréditaire, très accessible aux séductions charnelles, trop vite grisé par l'odeur de la femme et la saveur de ses baisers. Mentalement il assistait au combat douteux de ces deux personnalités luttant ensemble comme Jacob avec l'ange. Et tandis qu'il s'étonnait de cet étrange dédoublement, il ne pouvait se défendre de repenser aux orageux plaisirs goûtés dans la maisonnette du ravin, pendant que la pluie ruisselait aux vitres. Il revoyait la chambre aux murs nus, le portrait de Victor-Emmanuel et, illuminée par de fugaces éclairs, Philomène avec sa petite tête féline que noyaient les cheveux bruns dénoués. Ce ressouvenir le secouait tout entier; il s'indignait des faiblesses de sa chair, mais il avait vaguement conscience que, le cas échéant, il se laisserait ensorceler de nouveau par ces embobelinantes caresses...

Tout en se sermonnant, il était arrivé à l'entrée du chalet d'Écharvines. Poussant doucement la barrière, il gravit l'escalier et introduisit avec mille précautions son passe-partout dans la serrure de la porte du palier. Il comptait regagner sa chambre sans éveiller personne et, dans la peine qu'il prenait pour amortir le bruit de son pas, ses tempes se mouillaient, une chaleur lui montait à la gorge. Dès qu'il eut atteint le couloir du second étage, il perdit tout espoir de rentrer inaperçu, en constatant une pâle clarté de veilleuse à travers la porte entre-bâillée de Mme Serraval. En effet, cette porte s'ouvrit et Jean se trouva face à face avec sa mère en peignoir de nuit.

— J'étais inquiète, mon ami, murmura-t-elle, et je t'ai attendu... Comme tu rentres tard!

— J'ai été retenu par l'orage et je me suis abrité à l'auberge pendant le gros de l'averse... Bonsoir, maman.

— Hé bien! tu ne m'embrasses pas, méchant garçon?

— Pardon! balbutia-t-il.

Rapidement il effleura les joues de Mme Serraval; il avait honte de poser sur cet honnête visage ses lèvres encore meurtries des violens baisers de l'ouvrière...

A peine couché, un brutal sommeil le terrassa et il ne rouvrit les yeux que lorsque le soleil était déjà haut.

C'est aux heures du réveil que notre conscience est plus sensible et que nos fautes apparaissent plus nettes. En relevant ses jalousies, Jean Serraval, pénétré par la fraîcheur matinale, eut soudain le sentiment très vif de son indignité et de l'offense faite à Mlle de Frangy. Le ciel encore nuageux au-dessus des Dents de Lanfont, bleuissait du côté d'Annecy. Le Semnoz avait des couleurs d'or rose, avec çà et là des taches d'ombres bleues; une coulée de vapeurs blanches roulait dans la gorge d'Entrevernes jusqu'au lac d'un ton laiteux. Autour du chalet, les vignes d'Écharvines, les bois de Chère, les prés de Menthon, lavés par les averses de la veille et par la rosée du matin, semblaient d'un vert rajeuni, lustré à neuf. « Que ne puis-je ainsi me laver des salissures de la nuit? » songeait tristement le jeune homme. Et soudain, comme un remords, il entendit dans le verger la voix aiguë et chantante de Philomène Balmette, qui étendait du linge en compagnie de la femme de chambre... Immédiatement, il prit la résolution de fuir l'ouvrière. Un sentiment de malaise le poignait à l'idée de se trouver près d'elle au repas de midi. Il prévint sa mère qu'il partait pour une excursion en montagne et qu'il ne rentrerait pas pour le second déjeuner.

Une fois dehors, il gravit les sentes de Buisine et s'enfonça dans les bois frais qui entourent le château de Menthon. En cette religieuse solitude où les ramures des sapins et les retombées des hêtres ne laissaient pénétrer qu'un demi-jour pareil à celui que filtrent les vitraux peints d'une église; où les mousses du sol étouffaient le bruit des pas; où les campanules bleues élancaient la sveltesse de leurs hampes épanouies, la fière beauté de Simonne de Frangy reprit son empire sur son âme. Il exécra sa folie coupable de la veille et se reprocha amèrement sa déloyauté. Dans le clair-obscur des futaies, il évoquait la grâce de l'absente; mentalement, il se prosternait à ses pieds en la suppliant de l'absoudre. Au milieu de cette forêt fleurie il retrouvait toute sa ferveur. Ses adorations montaient vers Simonne avec un élan, une énergie indicibles et il jouissait, comme on dit en langage théologique, des trésors de la contrition parfaite. La troublante séduction de Philomène ne le hantait plus; le souvenir même des sensations de la nuit semblait aboli.

Il déjeuna solitairement dans un cabaret d'Alex et revint vers Menthon par le col de Bluffy. Mais à mesure qu'il se rapprochait d'Écharvines, le sentiment de sécurité qui l'avait réconforté dans la matinée l'abandonnait; la fermeté de ses propos fléchissait et le malaise qui l'avait éloigné du chalet le ressaisissait à l'idée de s'y rencontrer avec la complice de sa trahison. Quand il eut re-

passé le seuil du logis paternel, il se hâta de se réfugier dans sa chambre et il y demeura pendant les heures chaudes de l'après-midi, inquiet, désœuvré, agité à la fois par le souvenir de son péché et la crainte de succomber de nouveau.

Mme Serraval le surprit en ce désarroi et ne manqua pas d'attribuer sa tristesse à l'éloignement momentané de Mlle de Frangy. Le sachant amoureux de la jeune fille, elle n'était pas fâchée de constater ce chagrin que produisait l'absence. Elle y voyait la marque d'un attachement sérieux.

— Tu es mélancolique, mon cher enfant, lui dit-elle avec son indulgent sourire et en le menaçant du doigt... Tu te trouves un peu esseulé depuis que le Toron est désert, n'est-ce pas?... Patience, avant dix jours, Mlle de Frangy sera ici.

Cette allusion à Simonne et l'interprétation que Mme Serraval donnait à sa tristesse accrurent les remords de Jean. Il avait honte de laisser sa mère se méprendre de la sorte.

— Mlle de Frangy?... Quelle idée!... protesta-t-il avec embarras.

— Ne fais pas le discret avec moi... Je suis plus clairvoyante que tu ne penses... Tu aimes ma petite amie... Voyons, avoue-le!

— Moi, maman?... balbutia-t-il.

— Ne t'en défends pas: je trouve cela très naturel et j'en suis enchantée... Même avant ton retour de Grenoble, je rêvais de te marier à Mlle de Frangy, et j'ai vu avec joie les choses prendre la tournure que je souhaitais. Ton père seul ne se doute de rien, mais je me charge de lui parler et, bien que Simonne soit sans fortune, j'ai mes raisons de penser qu'il ne nous fera aucune opposition...

Cet entretien redoubla la confusion de Jean. Quelques jours plus tôt, les paroles de sa mère l'auraient rempli d'allégresse; maintenant elles lui rendaient plus vif, plus douloureux, le sentiment de son indignité. L'éducation maternelle lui avait donné une si idéale conception de l'amour qu'après son infidélité d'un soir, il se croyait dégradé, déchu du droit de reparler de sa tendresse chancelante à Mlle de Frangy. A cette heure de dépression, il se jugeait tellement faible et amoindri qu'il considérait comme une indélicatesse d'aspirer encore à la main de Simonne. Et, en effet, avant la fin du jour, il eut une nouvelle preuve de cette déplorable faiblesse. Comme il descendait de sa chambre à l'heure du dîner, il rencontra Philomène dans l'escalier. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'ouvrière se blottit contre lui, posa ses lèvres sur les siennes et, après l'avoir grisé de son baiser, s'enfuit en chuchotant: « A ce soir, neuf heures, je vous attendrai... »

Il fut si étourdi par cette soudaine caresse qu'il n'eut pas le loisir de répondre négativement, de sorte qu'elle s'en alla, emportant ce consentement tacite à un second rendez-vous. Jean redevint perplexe et fléchissant. Pouvait-il, sans se montrer grossier et ingrat, laisser se morfondre dans une attente vaine cette fille qui lui avait prodigué ses embrassemens, et qui avait droit, en somme, aux égards dus par tout galant homme à la femme qui lui a donné de douces heures de plaisir? Il résolut d'aller à ce rendez-vous qu'il n'avait pas su refuser, mais il se promit de signifier à Philomène que ce serait le dernier...

Pour être libre de disposer de sa soirée, il lui fallut de nouveau mentir. Pendant le dîner, il annonça qu'il descendrait à Talloires. Il voulait, expliqua-t-il, profiter du clair de lune pour faire une promenade en barque sur le lac. Tandis qu'il formulait ce mensonge, non sans rougir, il regardait à la dérobée Philomène, redoutant qu'un mouvement de la physionomie de l'ouvrière ne trahît leur complicité, mais il n'avait rien à craindre. Mlle Balmette ne sourcilla pas. Les yeux baissés sur son assiette, elle continuait de picorer les fraises de son dessert; elle les portait délicatement à sa bouche, passait le fin bout de sa langue sur ses lèvres et paraissait complètement absorbée par cette gourmande dégustation. Jean admirait sa puissance de dissimulation, en songeant que cette même fille à l'attitude modestement réservée, aux paupières mi-closes, avait palpité dans ses bras et que, ce soir même, elle s'y blottirait encore. A cette pensée, un frisson de sensualité le secoua et ses fermes résolutions de prompte rupture en furent ébranlées.

Dès que les premières étoiles s'allumèrent, il s'en alla à Talloires, le cœur battant; la perspective du plaisir lui donnait cette chaude émotion qu'éprouvent les jeunes gens dont la sensibilité n'a pas été émoussée par la satiété, — une émotion faite de l'exubérance des désirs, de la curiosité non encore épuisée, et aussi de l'intermittente piqûre du remords. — Dans la crainte de compromettre Philomène, il évita de passer par le village. Il traversa le hameau des Granges, contourna les vergers et suivit les sinuosités du ravin jusqu'à la maison de la couturière. Aucune lumière aux fenêtres. Le logis noyé dans l'ombre des arbres semblait dormir; mais à peine Jean eut-il poussé la porte battante du jardinet, qu'une main nerveuse l'entraîna vers l'escalier. Sans avoir proféré un mot, il se retrouva dans la chambrette silencieuse où un rayon de lune, filtré par les feuillées, faisait miroiter le verre du portrait du roi galant-homme. Quand il voulut parler, les lèvres de Philomène lui fermèrent la bouche et la

griserie de la veille recommença. L'ouvrière mettait dans ses caresses la verdeur fougueuse de ses vingt-trois ans et la science d'une amoureuse déjà experte. Sobre de paroles mais prodigue de baisers et de chatteries, elle versait à plein verre à Jean un vin de volupté tellement capiteux que la tête lui tournait et qu'il perdait le sens exact du réel. Dans l'obscurité de l'alcôve, il ne devinait de la personnalité de Philomène que la tache pâle de sa figure où luisaient deux grands yeux moites. Comme la chambre mansardée avait emmagasiné toute la chaleur du jour, la fenêtre n'avait pas été fermée. On entendait au dehors le glouglou de l'eau du ravin et, dans le fond des vergers, un infatigable chant de rossignol. Ces deux musiques de la nuit donnaient seules au jeune homme la notion du monde extérieur, et c'était un enchantement de plus. Il pouvait boire la liqueur d'amour sans s'inquiéter d'où lui venaient la douceur infinie et l'emportement passionné des caresses invisibles...

Le lendemain, il se réveilla dans sa chambre du chalet d'Écharvines, les membres lassés, le cerveau comme engourdi par l'ivresse. Il crut avoir rêvé, tant les sensations de la veille lui semblaient lointaines et irréelles. Il ne se rappelait plus que confusément la maisonnette du ravin quittée à la mi-nuit, la rampe du Toron gravie à la mourante clarté d'une lune perdue dans les arbres, et la maison paternelle clandestinement réintégrée avec mille précautions pour n'en pas réveiller les hôtes endormis. Puis peu à peu ses idées s'éclaircirent, ses souvenirs se précisèrent et le remords de cette seconde infidélité lui revint, mais déjà affaibli par la récidive du péché. Pour se blanchir à ses propres yeux et excuser sa faiblesse, il réédita à son profit la commode théorie dont se sont servis de tout temps les luxurieux. Il se dit que son corps seul était coupable, mais que son âme appartenait comme par le passé à Simonne. Il se répéta que cette surprise des sens n'était que passagère et que la meilleure, la plus pure portion de son être demeurait dévouée à Mlle de Frangy. Il n'avait rien mis de son cœur dans cette éphémère liaison avec l'ouvrière. Il dénouerait, quand il le voudrait cette association formée par deux fugaces désirs, et la changeante Philomène n'y attachait sans doute pas plus que lui d'importance. Ce fut à l'aide de ce captieux raisonnement qu'il assoupit ses scrupules et se créa une fausse sécurité. Une fois qu'on admet ces capitulations de conscience, on va bon train sur la pente du péché et il y chemina si vite qu'en moins d'une semaine il rendit plusieurs visites à la maisonnette du ravin.

Philomène, du reste, semblait au début donner raison à cette

façon d'envisager les choses. Dépourvue de sens moral, tourmentée par les nerfs et le sang, friande de plaisir, elle n'en était pas à son premier amant et ne considérait l'amour que comme un besoin naturel aussi impérieux que la faim ou la soif. Le désir de voler un galant à Mlle de Frangy, autant que la convoitise, l'avait incitée à faire succomber Jean Serraval. Mais maintenant qu'elle avait réussi, elle prenait goût à ce gentil garçon, robuste, ingénu et bien élevé, qui lui apportait une fraîcheur de sensation, une délicate tendresse et une ardeur auxquelles elle n'était point habituée. Elle se promettait cette fois de le conserver pour elle seule, et un secret instinct l'avertissait qu'afin d'y parvenir, il ne fallait pas tout d'abord trop exiger de lui, ni l'effaroucher par des façons trop libres. Elle se rendait vaguement compte qu'elle n'avait rien à gagner en se montrant jalouse ou en le traitant avec une excessive familiarité. Aussi veillait-elle sur sa langue, causant peu, ne se permettant aucune question indiscrète et se bornant à envelopper Jean de chaudes câlineries.

Toutefois, après cinq ou six rendez-vous, quand elle crut le tenir, le naturel reparut. Elle devint plus bavarde, moins respectueuse et plus exigeante. Ce fut ce qui la perdit. Jean, dès que la première ivresse se fut dissipée, s'aperçut que Mlle Balmette était vaniteuse, outrecuidante et cynique en ses propos. Elle ressemblait à cette fille des contes de fées dont la bouche ne pouvait s'ouvrir sans qu'il en sortît des crapauds. Cette constatation refroidit son caprice et réveilla le dégoût de son péché. D'irrévérentes et hostiles allusions à Mlle de Frangy, hasardées par Philomène, le révoltèrent et lui révélèrent la vulgarité de cette maîtresse pour laquelle il avait si vilainement trahi Simonne. La pure image de la véritable, de la seule aimée sortait de nouveau plus brillante et plus chère des nuages grossiers qui l'avaient un moment masquée. Jean, à la vérité, succombait encore aux tentations offertes, mais après cette débauche, une amertume lui montait à la bouche, et il s'échappait des bras de Philomène avec de haineuses colères.

Sur ces entrefaites, sa mère lui apprit un matin que les Frangy étaient de retour.

— Nous leur laisserons le temps de se réinstaller aujourd'hui, ajouta Mme Serraval, mais demain, si tu veux, nous irons leur faire visite.

Cette nouvelle hâta l'évolution qui s'accomplissait dans l'esprit de Jean. La simple honnêteté, la plus élémentaire délicatesse lui commandaient de ne se représenter devant Simonne que dégagé de sa liaison avec Philomène. Il était las de mentir aux autres et

à lui-même; toutefois, il lui répugnait de rompre brutalement. Il se jugeait tenu à une généreuse courtoisie envers une fille qu'il estimait médiocrement, mais qui, après tout, lui avait donné du plaisir sans compter. Il cherchait un moyen de ménager la transition et de reprendre sa liberté sans se montrer ni ingrat ni grossier.

Ce fut avec cette préoccupation qu'il gravit ce même soir le raide escalier de la maison du ravin. La nécessité de cette rupture le tracassait et lui donnait une attitude gênée et maussade qui n'échappa point à la perspicacité de Philomène :

— Qu'as-tu? demanda-t-elle en s'étonnant de la froideur avec laquelle il répondait à sa fougueuse étreinte, quelle mouche te pique?

Et comme il protestait, nerveux, distrait, agacé, elle reprit impétueusement :

— Pas de menteries!... Je sens que tu ne m'aimes pas ce soir... Est-ce que, par hasard, le retour de Mlle de Frangy me vaudrait cette belle humeur?

— Je ne comprends pas, répliqua-t-il vivement, ce que signifie cette insinuation; et je vous prie de ne pas prononcer ce nom-là, ici.

— Vous?... Ho! ho! j'ai mis le doigt dessus alors... Tu as peur que ta belle amie n'apprenne que tu es mon galant... Avoue donc que tu lui as fait la cour avant d'être avec moi et qu'elle te tient encore au cœur!

— Changeons de conversation, ce persiffiage me déplaît.

Mais cette brève injonction eut uniquement pour effet d'irriter la jalousie de Mlle Balmette.

— Et pourquoi donc me gênerais-je? ricana-t-elle; Mlle de Frangy est-elle une sainte ou une reine à laquelle on ne puisse toucher?... Son nom n'est pas une denrée si précieuse qu'il me soit défendu de le prononcer... Après tout, quoique je ne sois qu'une ouvrière, je la vaux bien... Je ne dois rien à personne, moi, et Mlle de Frangy n'en pourrait dire autant.

— Pas un mot de plus! interrompit Jean, que le langage de Philomène choquait comme une profanation, je ne supporterai pas que vous parliez aussi légèrement d'une personne respectable!

— Et moi, s'écria-t-elle enragée, je trouve que tu as du toupet de défendre devant moi cette demoiselle qui te fait les yeux doux... Ha! ha! respectable!... Tu ne vois donc pas, mon pauvre ami, qu'elle n'en veut qu'à ton argent. Les Frangy sont ruinés, et, à l'heure qu'il est, dans le pays, on ne leur prêterait même pas de la braise sur une pelle...

— Assez!... ordonna impérieusement le jeune homme furieux.

— Je n'ai pas d'ordre à recevoir, et je parlerai si je veux... Quant à toi, si ça te déplaît, je ne te retiens pas, bonsoir!

— Vous ne me le direz pas deux fois, repartit Jean Serraval en tournant le bouton de la porte.

— A ton aise... Mais tu t'en mordras les doigts! murmura l'ouvrière dépitée, quand elle vit que Jean mettait sa menace à exécution et descendait hâtivement l'escalier...

Lorsqu'il se retrouva sur la route où les grillons bruissaient dans les vignes, Jean respira à pleins poumons et éprouva une sensation de soulagement. Cette rupture, qui l'embarrassait, s'était produite naturellement, sans qu'il eût été obligé de la provoquer par une explication qui répugnait à sa délicatesse. Maintenant qu'il avait reconquis sa liberté, il pouvait se présenter devant Simonne, sinon sans remords, du moins avec la conscience de ne plus jouer un rôle double et dégradant.

Le lendemain, dans l'après-midi, il s'achemina au bras de sa mère vers l'avenue du Toron. Il avait un poids de moins sur la poitrine, pourtant son cœur restait anxieux et battait fortement, quand Jeannette introduisit les visiteurs dans le salon.

Près du piano, Jean aperçut Simonne vêtue d'une blanche robe de laine. La jeune fille vint au-devant d'eux, les yeux brillans et les mains tendues. En une seconde le charme opéra. A la vue de ces limpides yeux bruns qui lui souriaient, le jeune homme se sentit radicalement détaché de Philomène. Le souvenir importun de l'ouvrière s'en alla en fumée; des centaines de lieues le séparaient maintenant de cette maîtresse dont les violentes séductions l'avaient grisé comme un mauvais vin.

Indépendamment de M. de Frangy, que le voyage de Chambéry semblait avoir rendu plus affable, deux autres personnes se trouvaient dans le salon : le banquier d'Albertville et un garçon rose et frais, aux allures de chasseur campagnard, qui se nommait M. Rivaz et qui s'était établi depuis peu, comme architecte, à Annecy. Au moment où Jean et sa mère étaient entrés, on agitait bruyamment un projet d'excursion au sommet du Charbon. M. de Frangy voulait étudier avec l'architecte la possibilité d'établir un funiculaire sur les flancs escarpés de la montagne, afin de faciliter aux touristes futurs l'ascension de ce sommet qui s'avance comme un promontoire au-dessus du lac.

— Le Charbon, s'écriait-il avec son exaltation coutumière, deviendra le Righi de la Savoie, et je vous démontrerai là-haut comment on pourrait y construire à peu de frais un hôtel-*sanato-*

rium où, au sortir d'Aix, les malades viendraient faire des cures d'air...

— Vous arrivez à point, dit Simonne aux Serraval, nous méditons d'aller demain en caravane au Charbon ; nous passerons la nuit au chalet et nous assisterons au lever du soleil... J'espère que vous serez de la partie !

En même temps elle adressait au jeune homme un furtif regard pour lui exprimer combien elle désirait qu'il acceptât.

Bien qu'il regardât Jean Serraval comme un gêneur, M. de Frangy ne pouvait poliment se dispenser de ratifier l'invitation sa fille. Il s'exécuta donc avec bonne grâce ; Mme Serraval déclara qu'elle ne se sentait plus assez valide pour une aussi fatigante expédition, mais elle ajouta qu'elle serait enchantée de voir son fils se joindre aux excursionnistes.

— Entendu ! s'exclama joyeusement Simonne... le rendez-vous est à deux heures, au village de la Thuile... C'est de là qu'on partira avec le guide pour gagner le sommet par les Echelles.

VII

A l'heure indiquée, Jean Serraval était à la Thuile, — un long village épars au revers de la montagne d'Entrevernes, à une demi-heure du lac et qu'arrosent de nombreux ruisseaux. L'eau dévale de tous côtés à travers des prés montueux, semés de châtaigniers ; elle court sur d'aériens aqueducs chargés d'alimenter les scieries, glougloute dans les fossés et chante dans les vasques de rustiques fontaines. On n'entend partout que des gazouillemens d'ondes jaillissantes et des frissons de feuillages humides. Jean berçait son impatience en regardant les ruisselets scintiller parmi les prés, le lac sourire entre les châtaigniers, et des papillons fauves foisonner autour des haies fleuries. Le spectacle de cette nature séveuse et mouillée lui rafraîchissait le cœur, et, pareille à l'eau des fontaines, une limpide joie chantait en lui à la perspective d'une excursion de vingt-quatre heures en compagnie de Simonne. Tout en ruminant son allégresse, il surveillait le tournant de la route de Doussard, par où devaient venir ses compagnons de voyage.

Bientôt, à travers le bourdonnement des sources, il distingua des tintemens de sonnailles. Sur la blancheur de la route ensoleillée, il vit déboucher l'original *char* savoyard, dont M. de Frangy et son associé occupaient la banquette du devant, tandis que, dos à dos, l'architecte et Simonne étaient assis sur les bancs

transversaux. Le char s'arrêta au milieu de la place et la jeune jeune fille sauta la première sur le sable. Coiffée d'un chapeau de paille, elle était vêtue d'une chemise russe ponceau, dont le ton vif mettait en valeur son teint mat, et d'une jupe de laine beige assez courte, découvrant les jambes, protégées par des guêtres de coutil. Brandissant son alpenstock, leste, svelte et souple, avec de la gaîté plein les yeux, elle avait de l'en-avant dans toute sa personne. Son entrain expansif semblait à Jean aussi nouveau que le commode costume montagnard qui la transformait.

M. de Frangy, lui aussi, paraissait rajeuni et ragaillardi, et de fait il avait des motifs de contentement, de lui seul connus encore, mais de nature à rasséréner son humeur inquiète. — A Chambéry, il avait lié connaissance avec un jeune industriel, bien posé dans le pays et richement apparenté. Ce jeune homme, frais émoulu de l'École centrale, s'était enthousiasmé de ses projets et surtout de la beauté de sa fille. Le gentilhomme savoyard voyait déjà en lui un parti pour Simonne et un futur actionnaire de la *Société des Villas*. Cette perspective le rendait tout à fait aimable et épanoui. Ayant aiguillé sa chimère dans cette nouvelle direction, il redoutait peu maintenant l'opposition de Jean et il ne se souciait plus du concours douteux du juge; il condescendait néanmoins à continuer avec eux des relations d'agréable voisinage. Aussi accueillit-il le jeune Serraval avec une apparente cordialité qui donna le change à ce dernier et acheva de lui mettre le cœur en joie.

A partir de la Thuile, on s'achemina pédestrement par Marseau et Saury vers la gorge sauvage qui longe la base du Charbon. Le guide chargé des provisions ouvrait la marche, Simonne et Jean le suivaient de près, les trois autres excursionnistes formaient l'arrière-garde. Pendant la première heure, toute la bande se comporta bravement : l'architecte en sa qualité de chasseur était un marcheur solide, M. de Frangy trottait comme un chat maigre; mais il n'en était pas de même de l'associé d'Albertville, homme mûr, qui n'avait nullement le pied montagnard. Lorsque, au sortir de Saury, il aperçut en levant la tête le flanc abrupt et pierreux du Charbon, et lorsqu'il apprit que l'ascension se ferait par là, il déclara que l'aspect seul de cette muraille à pic lui donnait le vertige et, tirant sa révérence, il rebroussa vers la Thuile.

Cependant le reste de la caravane s'engageait en file indienne dans un raidillon qui zigzaguait à travers les prés hauts. En bon montagnard, le guide, le dos arrondi sous le sac des provisions,

« allait plan », selon la méthode savoyarde, c'est-à-dire d'un pas cadencé et rythmé qui, tout en paraissant traînard, permet au marcheur de fournir une longue carrière sans essoufflement. Les deux jeunes gens le suivaient à distance, se retournant de temps à autre pour contempler le paysage de plus en plus accidenté. Sous les feuillées, le ruisseau de Bornette bouillonnait invisible dans son étroit ravin; en face, les sapinaies et les hêtraies s'élevaient dans une ombre presque noire jusqu'aux crêtes ensoleillées de la montagne d'Entrevernes. Tout au fond de ce couloir, par-dessus des cascades de verdures, un coin du lac laissait entrevoir sa nappe bleue. Peu à peu la prairie cessa pour faire place à de rapides pentes pierreuses qu'il fallait gravir par un vague sentier en lacet, où les pieds glissaient sur des gravats roulans. Jean Serraval s'arrêtait alors pour tendre la main à Simonne et lui aider à se maintenir en équilibre parmi les pierres mouvantes. A cent pas au-dessous d'eux, ils apercevaient M. de Frangy et l'architecte Rivaz, plantant leur bâton ferré dans les gravats. Tout en haletant, l'homme à projets dessinait du bout de sa canne le tracé idéal du futur funiculaire. On le voyait en raccourci gesticuler nerveusement, tandis que l'architecte hochait la tête et s'épongeait; les mots techniques dont ils parsemaient leur discussion arrivaient nettement jusqu'aux oreilles des amoureux, qui n'en avaient cure et continuaient leur ascension, en savourant le délice d'être seuls.

La montée dans les pierres dura près d'une heure. Au-dessus des marcheurs, à un endroit où les gravats disparaissaient sous des feuillées de framboisiers sauvages, une muraille de roches noires et blanches, crevassées et comme calcinées, se dressait à pic. On se demandait par quelle voie mystérieuse il était possible d'escalader ce mur hautain, que couronnaient à une altitude d'une centaine de mètres des enchevêtremens de verdure se profilant sur le bleu du ciel. Parvenus au pied des roches, Mlle de Frangy et Jean s'assirent pour reprendre haleine. La marche à travers les pierres avait rougi les joues de Simonne et mis dans ses yeux des pétillemens d'étincelles. L'air vif des hauts sommets la surexcitait. Jamais Jean ne l'avait encore vue aussi allégrement résolue. Après s'être reposée un moment, elle se releva légère, comme si elle avait du sang d'oiseau dans les veines, et agita son alpenstock :

— Debout! dit-elle à son compagnon, il nous reste un dernier pas à franchir et nous atteindrons le sommet... Ne soyez pas paresseux! Voulez-vous que je vous chante un couplet de circonstance pour vous donner courage?...

Et sa belle voix chaude, encore un peu entrecoupée par l'essoufflement, lança dans l'air sonore les premiers vers de la *Brunette :*

Rochers inaccessibles
Que vous êtes heureux
De n'être point sensibles
Aux tourmens amoureux!

Les parois rocheuses prolongeaient les notes et les répercutaient solennellement. Tout en chantant, Simonne s'avançait vers une cheminée creusée dans le rocher et où le guide avait déjà disparu. Ils grimpèrent à leur tour le long de ce couloir escarpé et arrivèrent bientôt à un pont de bois jeté sur deux blocs calcaires et formant ainsi un passage en surplomb, un balcon à claire-voie suspendu au-dessus de l'abîme.

— Nous voici aux Échelles, murmura Jean en prenant la main de la jeune fille, êtes-vous sujette au vertige?

— Je n'en sais rien... Je n'ai jamais grimpé si haut ni marché sur un pont pareil... Mais avec vous il me semble que je n'aurai pas peur.

Il lui étreignit plus fortement la main et ils franchirent la première échelle. Il y en avait quatre autres, toutes plus ou moins inclinées et suspendues sur le vide. A la dernière, Simonne eut la curiosité de regarder au-dessous d'elle et sentit la tête lui tourner.

— Serrez-vous contre moi! s'écria Jean en la voyant pâlir et fermez les yeux... En même temps, il enlaçait de son bras la taille de Mlle de Frangy et l'entraînait sur la plate-forme opposée.

Quand ils eurent mis le pied sur la roche et se trouvèrent protégés par deux parois formant couloir, ils s'arrêtèrent. Simonne encore étourdie, les yeux clos, la tête renversée sur l'épaule de son compagnon, avait une légère défaillance.

— Nous voici hors de danger, reprit le jeune homme, comment êtes-vous?

L'étourdissement se dissipait. Simonne respirait plus librement et son teint se rosait de nouveau. Ses yeux se rouvrirent et un sourire effleura ses lèvres :

— Ce n'est rien... balbutia-t-elle, c'est déjà passé...

Elle s'aperçut que Jean Serraval la tenait par la taille, rougit plus fort et se dégagea doucement.

Il ne leur restait plus qu'à gravir une rampe facile pour atteindre au sommet du Charbon. Ce fut vite fait. Ils débouchèrent dans une sapinière qui formait comme le vestibule verdoyant

de la cime principale. Le guide s'y reposait déjà, adossé à un arbre. Ils s'y assirent à leur tour pour attendre les retardataires, dont ils entendaient au loin les huchemens prolongés, et qui, au bout d'un quart d'heure, émergèrent du bord de la rampe. Quand la bande fut au complet, on se dirigea vers le chalet qu'on apercevait de loin à travers les sapins.

Il était situé à l'extrémité d'une large prairie, sorte de cratère de verdure dont les rebords dessinaient les arêtes de la montagne. Le *chalézan*, prévenu dès la veille, les accueillit avec cette placide bonhomie qui caractérise le paysan savoyard. Tandis qu'on déballait les provisions et qu'on préparait le souper, ils traversèrent la plaine herbeuse et gagnèrent l'un des talus. La flore alpestre s'y épanouissait avec une abondance qu'avaient encore développée les dernières pluies, et un inoubliable spectacle les attendait à la crête de ce vert promontoire.

A un millier de mètres au-dessous d'eux, le lac, pareil à une minuscule vasque bleue, dormait à la base d'un premier plan de montagnes, dominées par les épaulemens de la Tournette et la pyramide de la Dent de Cons. Au delà, d'autres rangées de cimes déchiquetées se succédaient, pareilles à une étrange mer aux vagues pétrifiées. Tout au loin, les aiguilles du Mont-Blanc et les profils d'une éblouissante chaîne de glaciers transparaissaient derrière de mobiles nuages que le soleil couchant teignait d'idéales couleurs : rougeurs d'aurore, violets mystiques, azurs aux irisations d'opale. Au-dessus de leur tête, dans le ciel profond, des vols de grandes hirondelles tournoyaient. Simonne, extasiée, se taisait, mais ses yeux humides, sa poitrine soulevée, disaient son enthousiasme ému. Debout, en face de ce paysage fait de grandeur et de grâce, Jean se sentait maintenant rattaché pour toute la vie à Mlle de Frangy : de nouveau elle lui apparaissait comme l'unique bien-aimée. Des hauteurs où il planait auprès d'elle, le souvenir de Philomène lui semblait aussi lointain, aussi ténu et négligeable que le village de Talloires qu'on distinguait à peine là-bas, comme une grise taupinière au bord du lac...

Les appels du *chalézan* annonçant le souper les arrachèrent à leur contemplation. L'air vif avait affamé M. de Frangy et son architecte ; les jeunes gens eux-mêmes se sentaient l'estomac creusé par l'émotion. On retourna s'asseoir autour de la nappe étendue sur la pelouse et on fit honneur aux victuailles. Un dernier rayon de soleil égayait ce repas sur l'herbe et dorait les verrées de vin blanc que le père de Simonne versait à la ronde. Ces rasades de vin de Talloires mettaient en verve M. de Frangy et le rendaient grandiloquent. Il devenait dithyrambique en par-

lant de ses projets et détaillait minutieusement l'ordonnance confortable du *Kurhaus* qui s'élèverait prochainement à la cime de la montagne. Il y aurait un grand hall pour les réunions du soir, un restaurant, deux salons de jeux, quatre-vingts chambres, une salle d'hydrothérapie et un vaste promenoir-belvédère d'où les hôtes, sans se déranger, pourraient contempler les merveilles du lever et du coucher du soleil sur les glaciers. Échauffé par sa propre éloquence, il remplit les verres et proposa un toast à la prospérité de la future station climatérique... Assis sur un tronc d'arbre, au seuil de son logis, le *chalézan*, — un petit homme bas sur jambes, aux yeux finauds, à la bouche largement fendue, — écoutait, ébaubi, ces singuliers discours où il comprenait confusément qu'on projetait de construire un hôtel au beau milieu de la Combe du Charbon. Tout en dégustant à petites gorgées le verre de vin blanc qu'on lui avait offert, il se demandait si ces messieurs de la ville étaient dans leur bon sens ou s'ils ne se gaussaient pas de lui. Néanmoins, pour répondre à leur politesse, il trinquait avec eux, et tandis que les verres se choquaient, un large rire incrédule faisait grimacer sa face camuse. Lorsqu'on eut pris le café, le crépuscule tombait à peine et, sur cette hauteur, le jour se maintenait encore très clair. M. de Frangy voulut en profiter pour choisir sans tarder l'emplacement du *Kurhaus* et il entraîna M. Rivaz à l'autre extrémité de la prairie.

Restés seuls, Jean et Simonne gravirent le talus qui dominait le fond du lac et s'assirent sur l'herbe. Ils jouissaient à ce moment d'une pleine félicité. Ils touchaient à cette heure unique, irretrouvable de la vie, où un hasard clément rassemble autour de nous tous les élémens du bonheur, où les astres qui président aux joies humaines semblent être exceptionnellement en conjonction favorable. Seuls, l'un près de l'autre, dans un site d'élection, en face d'un suggestif paysage, ils s'aimaient et se retrouvaient après quinze jours d'absence. Pour eux, l'heure présente était infiniment douce et l'avenir se montrait souriant comme une aube d'été. Aux entours, une idyllique sérénité régnait. Des toits du chalet une mince fumée bleue montait en droit fil. Les *clarines* des troupeaux répandaient dans l'air leurs tintemens d'harmonica. Peu à peu leur musique se rapprochait; une à une, les vaches regagnaient lentement les cabanes; elles se rassemblaient autour de l'auge creusée dans un tronc de noyer, trempaient leur mufle dans l'eau fraîche, puis relevaient leur front cornu, mugissaient faiblement, et d'un brusque saut se précipitaient vers l'étable ouverte. Bientôt tout le troupeau disparaissait dans l'obscurité béante de la cabane et le silence se rétablissait. A l'autre extré-

mité de la combe, on apercevait les silhouettes de M. de Frangy et de l'architecte Rivaz. A longues enjambées, le père de Simonne arpentait la prairie comme un géomètre et traçait des plans sur le sol. Lui aussi semblait se forger d'heureuses chimères et cette joie qui l'absorbait ajoutait encore à la confiante sécurité des deux jeunes gens.

Ils se retournaient alors vers la perspective des montagnes dont les glaciers se teignaient d'un blanc mat. Tout à coup, du fond du lac noyé de vapeurs, une grêle sonnerie montait; l'angélus tintait à Doussard, puis s'éteignait. Presque aussitôt une seconde volée de cloches s'égrenait dans un autre coin de la montagne. Les angélus se succédaient, tous également limpides et pacifiques, et cependant, à la qualité du timbre, on pouvait deviner le village d'où partait cette musique aérienne. On distinguait l'humble cloche de Chevalines, la sonnerie plus étoffée de Giez, la vibration cristalline de l'église d'Entrevernes et les soupirs plus lointains de la cloche de Talloires. Toutes ces brèves envolées de sons argentins arrivaient l'une après l'autre vers les deux amoureux ainsi que des salutations attendries. Cela leur faisait l'effet d'une rafraîchissante rosée; leur poitrine se gonflait et leurs yeux se mouillaient.

— Écoutez! disait Simonne, un doigt levé, n'est-ce pas la musique qui convient à une pareille soirée?... J'aime ces cloches de l'*Ave Maria!*

— C'est vous qu'elles viennent saluer, Simonne... Elles vous disent : « Vous êtes pleine de grâce et chérie entre toutes les femmes... »

Elle sourit, leva ses yeux bruns vers lui, et murmura :

— Vous ne les ferez jamais mentir?

— Jamais... Mon cœur est à vous, toutes mes pensées vous appartiennent.

— Alors vous avez songé à moi pendant ces douze jours?

— Certes...

— Qu'avez-vous fait tandis que j'étais à Chambéry?

— J'ai trouvé le temps long...

Et comme il formulait cette évasive réponse, une épine de remords le piqua au cœur. Son infidélité lui parut plus odieuse et impardonnable. Un moment, il fut tenté de prendre les mains de Simonne, d'y appuyer son front repentant et d'avouer sa trahison. N'était-ce pas une heure propice pour hasarder cette confession et s'humilier? La nuit venait, l'obscurité faciliterait ses aveux, et la beauté de cette solitude alpestre disposerait son amie à la clémence... Mais brusquement il fut arrêté dans cet

élan de sincérité par l'impossibilité d'une semblable révélation. Comment expliquer à cette pure jeune fille les surprises de l'amour charnel, les hontes de la luxure et les circonstances délicates qui pouvaient atténuer la faute commise? Comment jeter ces gouttes de fange dans cette âme d'enfant, aussi virginale et immaculée que les lis de la montagne?... Non, elle ne comprendrait pas, et ce serait une vaine, une sacrilège profanation. Il renfonça dans sa poitrine cet aveu prêt à jaillir et se borna à questionner Simonne à son tour :

— Et vous, comment avez-vous passé votre temps à Chambéry?

— Oh! moi, j'ai été fort choyée par nos amis de là-bas. On m'a même menée au bal... Mais, rassurez-vous, au milieu des distractions qu'on me prodiguait, je me sentais isolée et je m'ennuyais de vous. Je pensais au Toron, à Écharvines, à notre promenade du Roc-de-Chère, et je comptais les journées qui me séparaient du retour.

— Nous ne nous quitterons plus, Simonne! Nous nous verrons le plus souvent possible jusqu'au moment où j'aurai le droit de vous voir tous les jours et de vous appeler ma femme... Ma mère sait que je vous aime et elle m'a dit combien elle serait heureuse de vous avoir pour fille. Avant peu, mes parens iront vous demander à votre père... Croyez-vous que M. de Frangy accueillera leur demande?

— Je le crois... D'abord, je suis plutôt pour mon père un embarras et je m'en rends compte... Il désire me marier et quelle occasion meilleure pourrait-il trouver? Je suppose qu'il sera flatté d'une pareille alliance et qu'il donnera volontiers son consentement... Quant à moi, mon ami, dites-vous bien que je suis fière d'avoir été choisie par vous et que mon cœur ne changera plus jamais.

— Ainsi, dès ce soir, nous sommes fiancés, n'est-ce pas?

— Oui.

— Donnez-moi vos mains...

Elle les lui tendit et ils demeurèrent ainsi longtemps, les mains unies, tandis que les étoiles apparaissaient l'une après l'autre dans le ciel bruni. A cette hauteur et dans cet air limpide, elles avaient une grandeur et un éclat sans pareils. Elles semblaient plus près de la terre. Un peu inclinée, la Grande-Ourse étalait le hiératique appareil de ses sept clous d'or, tandis qu'à l'opposé Cassiopée dressait sa torchère scintillante. A chaque instant, c'était une nouvelle éclosion d'astres : l'aiguillon du Bouvier, les diamans solitaires de la Chèvre et de la Lyre, la tranquille lueur

d'aigue-marine de Vénus, les gemmes de la Couronne boréale, et, parmi ce fourmillement d'étoiles, le Chemin de Saint-Jacques prolongeait d'un horizon à l'autre sa mystérieuse voie lactée.

— Ne nous quittons plus! reprenait Jean en resserrant son étreinte; lorsque vous êtes près de moi, lorsque je tiens ainsi vos mains dans les miennes, il me semble que je deviens meilleur; mes pensées sont plus nobles, ma volonté plus forte; je me sens plus de courage pour aborder les difficultés de l'avenir... Vous m'êtes si chère, Simonne, que je ne comprends plus la vie sans vous!

— Et moi, avant vous, je n'avais pas vécu ou du moins je ne connaissais de la vie que les aspects misérables... Maintenant elle m'apparaît claire et pleine de promesses, comme ces étoiles là-haut.

— O ma mignonne fiancée!

Il se courbait sur les mains de Simonne, y posait son front, puis ses lèvres, et, confiante, extasiée, elle le laissait faire. Au-dessus d'eux, les constellations, comme de bienveillans témoins, clignaient doucement leurs yeux d'or; sur le talus, les herbes froissées par le poids de leur corps exhalaient une verte odeur balsamique; et le silence embaumé de cette nuit heureuse était si profond qu'ils entendaient leurs cœurs battre à l'unisson... Brusquement, une voix stridente résonna près du chalet:

— Simonne, où es-tu?

Leurs mains se dénouèrent, et Mlle de Frangy se leva:

— Me voici, père!

— Rentrons, je tombe de fatigue et je ne veux pas me coucher avant de t'avoir installée dans ton dortoir.

Ils marchèrent au-devant des deux hommes dont les silhouettes confuses s'agitaient dans l'obscurité.

— Pendant que vous rêviez aux étoiles, leur cria M. de Frangy, nous avons, Rivaz et moi, déterminé l'emplacement de notre *Kurhaus*... Il s'élèvera près du bois de sapins, la façade principale exposée au midi. Nous aurons de l'eau en abondance; il y a ici près une carrière de belles pierres de taille et la forêt de Doussard nous donnera tout le bois de construction. Les matériaux nous coûteront peu de chose et les frais de transport à pied d'œuvre seront quasi nuls... C'est une affaire d'or... Et maintenant allons nous coucher, nous n'avons pas perdu notre journée...

On avait installé un lit pour Simonne dans la chambre des *chalézans*. Ceux-ci devaient s'étendre sur la paille dans la première pièce servant de cuisine et d'atelier pour la fabrication du

fromage. Quant aux trois « messieurs », la *chalézanne* déclara qu'ils dormiraient bien douillettement dans le fenil, au-dessus des *aumailles*.

Une demi-heure après, Jean Serraval, l'architecte et M. de Frangy étaient allongés sur le foin, et les deux derniers ne tardaient pas à s'assoupir. Leurs ronflemens se mêlèrent aux ruminemens des vaches dans l'étable. Jean seul ne parvenait pas à s'endormir. Dès qu'il fermait les yeux, il revoyait le ciel plein d'étoiles et la svelte forme de Simonne à la crête du talus. Il repassait tout ce qu'il avait senti, tout ce qui s'était dit pendant cette exquise soirée, et ne pouvait se défendre de songer que, de l'autre côté de la cloison, son amie reposait sur le lit des chalézans. Il se la représentait étendue tout habillée sur les draps de grosse toile, ayant seulement dégrafé son corsage et dénoué ses cheveux. Malgré lui, son imagination voluptueuse cherchait à se la figurer avec sa chevelure noyant ses épaules nues, dans l'attitude mollement abandonnée des heures de sommeil. Parfois la lassitude l'emportant sur la fièvre, il tombait en un demi-assoupissement, mais il conservait la confuse perception des bruits extérieurs. Le faible tintement de la *clarine* d'une vache remuant dans l'étable lui donnait l'hallucination des sonneries d'angélus montant du fond du lac. Alors il s'éveillait en sursaut et se croyait encore assis dans l'herbe du talus, étreignant les mains de Simonne et regardant les constellations éclore dans le ciel...

Au commencement de juin, les nuits sont brèves. Vers trois heures, Jean aperçut du côté de la gerbière une filtrée de jour blanc. Alors, énervé et agacé de sa claustration sans sommeil dans l'étroite soupente, il rampa le long du fenil, et gagnant l'échelle qui servait d'escalier, il sauta sur le sol détrempé de la cour. Devant le chalet endormi, l'eau jaillissant de son tuyau d'écorce tombait dans l'auge avec une sonorité doublée par le profond silence des entours. Il y baigna sa tête et ses mains, puis, par la prairie encore moite, il gagna le talus où les herbes couchées gardaient l'empreinte de son corps et de celui de Simonne. Le ciel au-dessus de lui était couleur de perle, et vers l'orient une bande rouge marquait la place où le soleil se lèverait tout à à l'heure. Le massif du Mont-Blanc et la chaîne des Aravis se coloraient d'une riche teinte bleu foncé; leurs contours veloutés s'accentuaient déjà nettement. Dans l'enfoncement des vallées, on distinguait la vasque aux fines découpures où sommeillait le lac d'un vert tendre, tandis qu'une fraîche brise montant de l'entonnoir boisé de la combe de Doussard apportait le murmure du torrent d'Ire et les odeurs résineuses des forêts de sapins. Peu à

peu des rumeurs matinales annonçaient le réveil des choses. Les grandes hirondelles se remettaient à virevolter dans le ciel, avec des cris aigus. Un coq chanta dans le gélinier, un pâtre ouvrit la porte de l'étable et, tumultueusement, les vaches dévalèrent vers l'abreuvoir, puis s'éparpillèrent dans les pâtis en agitant leurs *clarines* et en poussant des meuglemens d'aise.

Jean ne quittait pas de l'œil le chalet. Il guettait avec un battement de cœur le moment où Mlle de Frangy en sortirait. — Du haut des cimes lointaines des glaciers, une première lueur rose arriva jusqu'à lui comme une caresse et, brusquement, d'un seul bond, le disque agrandi du soleil s'élança hors de l'horizon ainsi qu'une boule d'or rebondissante. Une royale couleur pourpre baigna les aiguilles du Mont-Blanc et les dentelures des cimes intermédiaires. Inondée de clarté, la nappe verte de la combe du Charbon fuma, pareille à un vaste encensoir. Au même instant, la porte du chalet s'ouvrit et la note rouge du corsage de Simonne éclata dans la lumière. Jean courut au-devant de la jeune fille.

— J'étais sûre que je vous trouverais déjà dehors, dit-elle en lui tendant la main; aussi je me suis hâtée pour jouir encore de quelques bons momens de causerie à nous deux... Comment avez-vous passé votre nuit sur le foin?

— Je n'ai pas fermé les yeux et j'ai tout le temps pensé à vous... Quant à votre père et à M. Rivaz, ils dorment encore...

— Profitons-en pour explorer ensemble la combe et cueillir un bouquet de fleurs de montagne; je serai heureuse de l'avoir devant moi sur mon piano... Non pas, ajouta-t-elle avec un regard de tendresse, que j'en aie besoin pour me rappeler les bonnes heures passées ici, mais parce que, maintenant, le Charbon lui-même m'est devenu cher et que je veux en emporter une relique avec moi.

Ils s'en allèrent donc à travers la prairie fumante et firent une ample moisson de plantes alpestres : myosotis d'un bleu intense, sveltes anémones violettes, orchidées odorantes, lis martagons tigrés de rouge, — toute la flore rare des sommets. Dans le soleil, leurs jeunes visages mouillés de rosée, saupoudrés de pollen se rapprochaient, se touchaient presque; leurs regards se fondaient l'un dans l'autre et leurs rires s'envolaient en notes limpides.

Cependant M. de Frangy et M. Rivaz étaient descendus à leur tour du fenil et, s'étirant, secouant les brins de foin semés dans leurs cheveux, s'étaient dirigés vers la fontaine pour procéder à leurs ablutions. Tandis qu'ils se lavaient et s'ébrouaient, les éclats de gaîté des jeunes gens attirèrent leur attention. L'architecte abrita

ses yeux de sa main pour les mieux examiner. Maintes fois dans la conversation M. de Frangy lui avait répété, la veille : « Quand ma fille sera mariée... quand j'aurai un gendre... » de sorte que M. Rivaz s'imagina que le jeune homme associé à l'excursion était ce gendre futur, auquel son client avait fait allusion. Persuadé que les fiançailles étaient déjà bâclées, il crut bienséant d'adresser à son compagnon un compliment adroitement enveloppé :

— Nos deux jeunes gens, observa-t-il, ont été plus matineux que nous... Ha! ha! ils s'en donnent à cœur joie et semblent merveilleusement accordés... Cela fera, comme on dit chez nous, une belle paire...

—Hein! interrompit hautainement M. de Frangy, que me chantez-vous là?...

A son tour, les sourcils froncés, il examina Jean Serraval et Simonne occupés à assembler leurs fleurs et, ainsi que l'architecte, il constata qu'ils avaient la mine de deux amoureux. Jusque-là, il s'était si complètement absorbé dans ses chimères que cette hypothèse d'une mutuelle inclination n'avait pas germé dans son cerveau. La possibilité d'une pareille aventure le frappa soudain et réveilla son humeur hargneuse. La crainte d'avoir commis un impair et de voir ses combinaisons traversées par ce Serraval qui lui était antipathique, détermina en lui un mouvement de bilieuse colère, et se servant de sa main en guise de porte-voix :

— Simonne!... hé! Simonne! cria-t-il rageusement.

Dans l'aigre intonation de cet appel, Simonne devina une subite irritation et s'empressa d'accourir.

— Bonjour, père, dit-elle en s'avançant pour l'embrasser, as-tu bien dormi ?

Mais la repoussant d'un geste, Frangy lui saisit violemment le bras et l'attira à l'écart :

— Ma chère, grogna-t-il d'une voix sourde, trop de familiarité avec M. Serraval!... C'est indécent et cela me déplaît... Tu entends ?

Simonne révoltée avait pâli. Elle fixa ses yeux humides sur ceux de son père et répliqua à voix basse :

— Ce que vous dites là est offensant pour moi et pour M. Jean, mon père!... et en vérité, je ne comprends pas...

— Pas de scène ici, interrompit-il impérieusement, nous causerons de ça au Toron. Pour le moment, fais-moi le plaisir d'être plus réservée et, au retour, aie soin de tenir ce godelureau à distance, sinon je m'en chargerai moi-même !

Redoutant un éclat, elle courba la tête et, sans répondre, rentra dans l'intérieur du chalet.

Lorsque Jean vint saluer M. de Frangy, ce dernier avait repris son sang-froid. D'un ton à la fois doucereux et sarcastique, il se borna à complimenter le jeune homme sur ses habitudes matinales, puis il annonça qu'on allait déjeuner, afin de regagner la Thuile avant la grosse chaleur...

Le déjeuner, pris hâtivement sur le pouce, manqua de l'entrain du souper de la veille. Au bout d'un quart d'heure, on dit adieu aux chalézans et la caravane redescendit vers les Échelles. Cette fois, Simonne se tint obstinément à côté de son père et Jean chemina en compagnie de l'architecte. La jeune fille était devenue taciturne, toute sa gaîté semblait être restée dans la combe du Charbon, et Jean inquiet cherchait en vain la cause de cet étrange revirement. Quand on atteignit la rapide pente pierreuse qui dévale entre les Échelles et les prés de Saury, l'alpenstock de Mlle de Frangy roula à terre et elle s'arrêta un moment. Jean s'était déjà précipité en avant pour le ramasser; lorsqu'il le lui rendit, Simonne leva vers lui ses yeux tristes et chuchota d'une voix furtive :

— Si vous m'aimez, ne cherchez ni à me parler ni à vous rapprocher de moi... Je vous expliquerai pourquoi, dès que je le pourrai...

Elle se hâta de rejoindre son père et jusqu'à la Thuile ne le quitta plus. On se sépara sur la place du village; M. de Frangy, l'architecte et Simonne remontèrent dans le *char* qui les avait amenés et Jean alarmé, anxieux, navré de cet incompréhensible et lamentable dénouement d'une journée de fête, redescendit seul jusqu'au Bout-du-Lac pour y attendre le bateau.

André Theuriet.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE PREMIER MINISTÈRE DE RICHELIEU

(NOVEMBRE 1616 — AVRIL 1617)

II [1]

LES AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE. GRAVE ÉCHEC DE RICHELIEU. — LA CHUTE.

III

Pour bien marquer l'impulsion nouvelle qu'il entendait donner à la politique extérieure, l'évêque de Luçon avait décidé d'envoyer des hommes nouveaux auprès des gouvernemens étrangers : le baron du Tour allait en Angleterre, M. de la Noue en Hollande, M. Miron en Suisse, et M. de Schomberg en Allemagne. La mission de ce dernier est sinon la plus importante, du moins la plus urgente. Il faut agir promptement auprès des princes allemands, pour contrecarrer les démarches du duc de Bouillon et des rebelles français, pour s'opposer au départ des soldats qu'ils ont enrôlés, pour hâter le recrutement des troupes qui doivent renforcer les armées royales.

Schomberg est *persona grata* près des princes protestans. D'origine écossaise, il est de la religion. Son père, bon serviteur du roi Henri, avait rempli des missions analogues auprès des mêmes personnages. Selon le jugement de Richelieu, « c'est un gentilhomme qui fait profession d'être fidèle et qui tient cette qua-

[1] Voyez la *Revue* du 1er janvier.

lité de sa nation ; avec moins de pointe d'esprit que de solidité de jugement, il est homme de grand cœur, de générosité et de bonne foi. » Le choix de Schomberg, dans les circonstances où l'on se trouve, est significatif. Jusque-là, Marie de Médicis, ayant tout subordonné au projet des mariages espagnols, suivait avec zèle les conseils venus de Rome ; on ne faisait rien à Paris sans consulter le nonce et l'ambassadeur d'Espagne. Ce n'est assurément ni l'un ni l'autre qui ont désigné Schomberg. Ils ont moins encore collaboré à ses instructions. S'il va retrouver les anciens amis d'Henri IV, c'est pour leur tenir un langage très différent de celui que la cour de France leur a fait entendre depuis la mort du roi défunt.

« La première chose que M. le comte de Schomberg doit avoir devant les yeux est que la fin de son voyage d'Allemagne est de dissiper les factions qu'on y pourroit faire au préjudice de la France, d'y porter le nom du roi le plus avant que faire se pourra, et d'y établir puissamment son autorité. » Ces paroles ont une allure qui n'est déjà plus celle d'une politique subordonnée. Ce grief, trop répété par les princes et par les protestans, est immédiatement pris corps à corps : « Vos premiers efforts consisteront à faire connoître que c'est une pure calomnie qui n'a d'autre fondement que la passion et l'imposture de nos ennemis, de dire que nous soyons tellement Romains et Espagnols que nous veuillions embrasser les intérêts, soit de Rome, soit d'Espagne au préjudice de nos anciennes alliances et de nous-mêmes, c'est-à-dire ou de ceux qui font profession de la religion prétendue réformée en France ou de tous autres qui, haïssant l'Espagne, font particulièrement état d'être bons Français. » Si le nonce et l'ambassadeur d'Espagne eussent pu lire cette phrase, elle les eût éclairés et probablement surpris. N'est-ce pas assez encore ? « Une des choses les plus importantes à leur persuader (aux princes et républiques protestantes) est que nous faisons un extrême cas de leurs alliances et que nous avons un soin indicible de les conserver et, qu'en toute occasion ils recevront notre assistance. » Dans ces protestations, il faut faire, évidemment, la part du style diplomatique ; cependant, de telles paroles ont du poids ; les mettre par écrit, c'est laisser une bien grande latitude à l'homme de confiance, au protestant, à l'ami de « la cause » qui a charge de les répéter et de les commenter. D'ailleurs, le fond de la pensée se découvre dans un autre passage des Instructions : il s'agit de ces fameux « mariages espagnols » tant reprochés. L'apologie de la conduite de la reine est faite en des termes si habilement choisis que le plus farouche huguenot ne trouverait rien à y reprendre : on invoque les précédens historiques ; on assure que ces mariages ont permis de passer les mau-

vais temps de la régence en paix, qu'ils ont « ôté le venin » à la politique agressive des Espagnols, qu'ils ont été agréés par ces mêmes princes qui les blâment aujourd'hui, qu'ils ont été désirés par Henri IV, qu'enfin ils ont eu si peu d'influence sur la politique française qu'à l'heure présente on renvoie dans leur pays les Espagnols qui sont près de la reine, « ce qui justifie clairement le dessein que nous avons de nous rendre espagnols en France! »... « Et, ajoute le document, ne sert de rien de mettre en avant l'humeur entreprenante des Espagnols, puisque, sans approfondir leurs intentions et leurs desseins, c'est nous faire tort de croire que nous ne puissions conserver les nôtres et nous garantir de ceux qui, justement, nous doivent craindre... C'est donc à tort que l'on appréhende que, de l'union de ces deux couronnes, sourde la division de la France. Nul ne croira aisément qu'un homme brûle sa maison pour faire plaisir à son voisin et que, pour aimer autrui, on se veuille haïr et perdre soi-même. Les diverses créances ne nous rendent pas de divers États; divisés en foi, nous demeurons unis en un prince au service duquel nul catholique n'est si aveuglé d'estimer, en matière d'État, un Espagnol meilleur qu'un Français huguenot. » Est-il nécessaire d'aller plus loin encore et de promettre aux princes d'Allemagne de les aider dans leurs efforts pour s'opposer à la politique de l'Escurial? On ira jusque-là. « Il faut prendre occasion de leur témoigner à notre profit que nous ne désirons point l'avancement de l'Espagne, nous offrant, quoique discrètement, à les assister contre les pratiques que le roi d'Espagne fait pour faire tomber, avec le temps, les couronnes de Hongrie et de Bohême, celles du roi des Romains et l'impériale sur la tête d'un de ses enfans. » De loin, Luçon prévoyait les troubles que devait, plus tard, susciter en Allemagne la succession au trône impérial, et les rivalités d'où est issue la guerre de Trente ans. Déjà, il prenait, « quoique discrètement », position du côté des adversaires de l'Espagne.

Renseigné sur ces intentions (et en diplomatie, tout finit par se savoir) comment, le gouvernement de Philippe III eût-il gardé la moindre confiance dans les ministres qui prenaient contre lui, d'avance et de si loin, de telles précautions?

Quand, enfin, arrivant à l'objet direct de la mission de Schomberg, ses instructions lui exposent les argumens qui doivent persuader les princes d'Allemagne de venir en aide au roi, elles renferment des paroles non moins graves : « Il faudra leur faire connoître qu'il n'est pas question de religion, mais de pure rébellion; que le Roi veut traiter ses sujets, de quelque religion qu'ils soient, également ; mais qu'il veut aussi, comme la raison le requiert, que les uns et les autres se tiennent à leur devoir... »

Partout en Europe, l'attitude qu'on va prendre, et qui se dessine déjà dans ces instructions, est conforme à ces principes : « Est-ce mépriser nos alliances pour l'Espagne que de rechercher la main du prince de Galles pour une des filles de la Reine, que d'entretenir aux États de Hollande 4000 hommes de pied pour leur conservation, que de donner à la République de Genève une pension de 24000 écus? Est-ce mépriser nos anciennes alliances en Italie que de se porter à la défense du traité d'Ast, après avoir été les médiateurs de sa conclusion? On dit que nous abandonnons le duc de Savoie : qu'on nous montre l'Anglois, le Hollandois, l'Allemand qui se trouve en l'armée du duc de Savoie. Cependant ce sont ces nations qui nous blâment, plaisamment à la vérité... Est-ce mépriser nos anciennes alliances en faveur de l'Espagne que d'accorder aux Vénitiens le passage des Grisons qu'ils ne peuvent avoir sans nous, et sans lequel l'archiduc de Gratz auroit contre eux de très grands avantages? »

Il ne reste plus qu'à conclure. Mais c'est le plus difficile. On ne peut passer outre au principal reproche fait par les rebelles au gouvernement de la reine : la faveur du maréchal d'Ancre. Or, comme c'est le point faible de la situation politique dans laquelle les ministres sont engagés, c'est aussi le point faible des instructions. Le maréchal d'Ancre est penché par-dessus l'épaule du rédacteur; celui-ci atténue, insinue; il glisse; mais il appuie trop encore : « Celui dont on parle est bien loin du degré d'élèvement où beaucoup d'autres sont parvenus; il est seul étranger élevé, (c'est-à-dire élevé aux honneurs), étranger tellement François qu'il ne fait part de sa fortune à aucun autre que François. Combien des meilleures maisons du royaume avancées par son entremise?... Quel sujet y a-t-il de plainte? S'il y en a, c'est de ceux qui les font et non de ceux de qui elles sont faites, pouvant dire avec vérité (pour clore ce discours en trois mots) que le gouvernement a été et est tel que, si on le considère sans passion, on n'y trouvera rien à reprendre, si ce n'est d'y voir *trop de clémence sans rigueur, trop de bienfaits sans châtimens.* » Ces dernières paroles sont fières. Prononcées par le maréchal d'Ancre lui-même, elles passeraient pour insolentes; dans la bouche de ses ministres, elles sont au moins téméraires. On ne fait parler les rois sur ce ton que quand on a en vue des œuvres royales. Mais quand ce sont les favoris qui usurpent ce langage, la « rigueur » n'est pas loin et les « châtimens » ne se font pas attendre.

Telles quelles, les instructions données à Schomberg sont remarquables par la netteté avec laquelle elles affirment l'indépendance de la cour de France à l'égard de l'Escurial. A ce point

de vue, elles sont en contradiction si formelle avec la politique générale suivie par la reine pendant sa régence qu'on ne peut qu'être frappé de l'espèce d'instinct qui, si longtemps à l'avance et en dépit des circonstances ambiantes, pousse dans sa vraie voie le futur cardinal de Richelieu.

Les systèmes politiques qu'une génération offre à l'activité d'un homme d'État sont peu nombreux et simples. Une fois au pouvoir, il se porte d'une prompte inclination vers celui dont la réalisation absorbera sa vie. Mais le danger de ces vues si naturelles et si fortes est dans la précipitation. Lancé en avant, l'homme d'imagination ardente ne remarque pas toujours qu'on ne le suit pas et qu'il est seul. Les jeunes gens surtout sont pressés et ne veulent pas faire crédit aux années, qui, pourtant, les payent toujours avec usure.

C'est ainsi que Richelieu, au moment où il adresse à Schomberg les belles instructions dont il sera toujours si fier et qu'il a soigneusement insérées dans ses *Mémoires*, parce que leur portée s'étend sur toute sa carrière politique, complique singulièrement le problème des relations extérieures de la France par la hâte qu'il apporte à la tractation des affaires d'Italie.

Son ambition est de les régler d'un seul coup, et par une initiative nouvelle et hardie émanant de la France seule.

L'idée première de ce projet apparaît tout d'abord dans la correspondance de Béthune; c'est un diplomate intelligent, actif, expérimenté, mais, comme la plupart des agens qui résident au dehors, plus frappé par le prestige d'une politique d'action que retenu par l'appréhension des difficultés qu'elle soulève et des sacrifices qu'elle impose.

Cette idée embryonnaire, Richelieu la fait sienne, la développe, en tire tout un programme. Après avoir consulté, — pour la forme probablement, — le prudent Villeroy, qui, par calcul peut-être, encourage les témérités de son jeune successeur, il se lance à fond. Il se rend compte pourtant que la France n'a, pour le moment, qu'un intérêt indirect dans la question; mais il a confiance en ses forces, et il écrit au nom du roi : « Si je n'étois plus touché des intérêts d'autrui que je ne suis des miens propres, j'attendrois du temps ce que, jusques ici je n'ai pu avancer par mon entremise; mais l'affection particulière que j'ai au bien de ceux qui sont mêlés en cette affaire m'empêche de prendre cette résolution. » Voilà donc qu'il touche, en même temps, à l'affaire de Savoie et à celle des Vénitiens : « J'estime que, par un même accord, on peut terminer ces deux différends, et, ainsi, mettre tout d'un coup la chrétienté en repos. » Quel est donc le procédé

qui permettra d'obtenir de si grands résultats? Le roi lui-même se proclame l'arbitre des deux affaires. « Pour cet effet, j'ai avisé de prendre une tout autre voie que celle que j'ai tenue jusqu'ici; désirant maintenant, pour le bien des parties intéressées, attirer la négociation auprès de moi, m'assurant qu'elles déféreront beaucoup plus à ce dont je les prierois quand elles verront que je prendrois moi-même connaissance de leurs affaires que lorsqu'elles pourroient croire que d'autres seulement la prendroient pour moi. » Donc, la négociation serait transportée à Paris. Savoie, Venise, le pape, l'Espagne, l'Empire, enverraient près du roi de France des ambassadeurs spéciaux avec pouvoir de traiter et de conclure. Richelieu caresse d'avance l'idée de cette espèce de « conférence » où il entrera, pour la première fois, en contact avec les diplomates européens, où il pourra faire apprécier la qualité de son esprit. « Dieu me fera cette grâce, écrit encore le roi, de seconder le dessein passionné que j'ai de conserver la paix pour moi-même et l'établir par toute l'Europe. » Ces formules sont vastes et vagues.

Il est de règle, en diplomatie, qu'il ne faut pas s'engager dans une procédure sans avoir sondé le fond de l'affaire, car la procédure touche à l'honneur, et qu'il faut bien circonscrire les questions avant d'entreprendre de les résoudre. Sur ces deux points, l'inexpérience de Richelieu le mettait en défaut. Offrir aux autres puissances une sorte d'arbitrage qu'elles ne demandaient pas, c'était courir le risque d'un refus. A la rigueur, on eût pu prêter à certaines des parties intéressées un appui limité, mais prendre en charge tout le poids du débat, c'était assumer une responsabilité hors de proportion avec l'intérêt réel du pays, avec ses forces, avec l'autorité dont la France disposait en Europe. Prétendre résoudre, d'un seul coup, comme l'indiquait la proposition, toutes les questions pendantes en Italie, c'était compliquer encore l'objet de l'intervention française, et en affaiblir d'avance l'effet utile; c'était rechercher, en un mot, un de ces succès de prestige qui échappent presque toujours à ceux qui les poursuivent.

Richelieu, une fois ses vues arrêtées, déploie, il faut le reconnaître, une grande activité personnelle pour les faire aboutir : lettres à tous les ambassadeurs leur expliquant en détail les intentions du roi; efforts pressans à Paris, près du nonce, près de l'ambassadeur d'Espagne, près des ambassadeurs vénitiens pour les déterminer à recommander cette combinaison à leurs gouvernemens; missions spéciales à des hommes de confiance se rendant à Madrid et à Vienne pour chercher à convaincre les cabinets rivaux.

Quant à Lesdiguières dont l'intervention en Piémont a été tout d'abord blâmée par la cour, Richelieu comprend que le coup de tête du vieux huguenot peut lui servir. Le corps d'occupation qui opère dans la haute Italie représente, en somme, le seul instrument efficace dont la France dispose dans une affaire où elle prétend s'arroger le premier rôle. Luçon tient donc en suspens l'approbation ou le désaveu que l'on réclame de la cour de France. Le roi écrit à Béthune : « Monsieur, j'ai vu par votre lettre du 29 décembre, la peine en laquelle vous êtes pour ne savoir comment vous devez vous gouverner avec M. Lesdiguières, ayant appris que Leurs Majestés n'agréent son voyage. Je n'ai rien à vous dire là-dessus *sinon que votre prudence vous y fournira de plus suffisante instruction que ce qu'on vous en pourroit donner*. Quant audit sieur Lesdiguières, *je ne sais pas ce qu'il fera en pays où il va;* mais d'une chose suis-je bien assuré, que Sa Majesté *sait bien ce qu'il doit faire*, étant certain que tant s'en faut qu'elle ait approuvé son dessein, qu'au contraire elle a *tâché* par ses lettres et ceux qu'elle a envoyés de sa part, à l'en divertir, *nonobstant quoi, il n'a pas laissé de passer outre en sa résolution.* » Voilà un agent bien renseigné!... Heureusement qu'il sait lire entre les lignes, et que selon le mot même employé dans la lettre, sa « prudence » lui servira de « suffisante instruction ». Lesdiguières reçoit en même temps de la main de Richelieu des complimens d'une forme volontairement banale, mais où il trouve, en somme, tout autre chose qu'un désaveu de l'initiative prise par lui.

IV

Cependant, si le ministre qui, prématurément peut-être, assigne à la France un rôle si grand au dehors se retourne vers les affaires intérieures, il doit se sentir pris d'inquiétude et de dégoût en présence des difficultés chaque jour croissantes qui affaiblissent ou entravent son action. Les Nevers, les Bouillon, les du Maine, reprenant le rôle du prince de Condé, enfermé à la Bastille, et préludant à l'œuvre de discorde qui sera, par la suite, celle des Gaston d'Orléans, des Montmorency et des Cinq-Mars, lui donnent déjà la mesure des obstacles parmi lesquels il devra, durant toute sa vie, « marcher au but qu'il s'est proposé pour le bien de l'État. »

L'irritation causée par tant de passions mesquines et d'intrigues odieuses serait faite pour tendre à l'excès des nerfs plus calmes que ceux des nouveaux conseillers de la reine mère. Ils n'en con-

çoivent, d'ailleurs, qu'un dessein plus vigoureux de s'engager à fond contre les rebelles.

Dès le début de janvier, les fers sont mis au feu partout à la fois : « Il se tient sans cesse ici des conseils de guerre d'une très grande importance. On est décidé à quitter la politique des rois antérieurs qui dirigeait les peuples par la douceur et la tolérance. On recourra, s'il le faut, à la force et à la violence. Mais on veut obtenir de tout le monde entière obéissance... Les ministres font tout pour arriver à une autorité absolue... On considère maintenant la guerre comme décidée. La reine mère est disposée à risquer le tout pour le tout... Nous tenons cela de la bouche même de l'évêque de Luçon, qui nous a dit que c'était chose décidée et décrétée dans le Conseil. »

Tout d'abord, on veut agir sur l'opinion. Ce serait une erreur de croire que, sous l'ancien régime, les gouvernemens tenaient peu de compte du sentiment public. Ils s'appliquaient, au contraire, à rester constamment en contact avec lui. Pendant les guerres de religion, on avait connu la force des courans d'idées déterminés par une active publicité. Tous les partis rivaux s'efforcent de gagner les esprits à leur cause. Une nuée de pamphlets s'abat sur le pays; une guerre de plume passionnée épuise toutes les armes. La presse actuelle n'est ni plus prompte, ni plus ardente, ni plus téméraire, ni plus spirituelle parfois, ni parfois plus niaise. Tout se dit, tout s'écrit; le torrent des injures, des médisances et des calomnies grossit toujours et déverse impunément ses ondes noires : la polémique dénonce elle-même les abus de la polémique.

Luçon, emporté peut-être par son ardeur juvénile, se jette dans la mêlée. Le duc du Maine, fils du fameux Mayenne de la Ligue, « homme violent et téméraire, d'esprit impatient et de nature inquiète, ennemi mortel du maréchal d'Ancre », s'était plaint, dans un mémoire répandu à profusion, des procédés violens employés par les chefs du gouvernement, et, s'exagérant sa propre importance, il avait prétendu qu'on avait voulu le faire assassiner. Le 17 janvier 1617, Richelieu lui répondait, au nom du roi, par une lettre publique. C'est un curieux morceau d'ironie concentrée. « Je ferai châtier le coupable, s'il le mérite, dit le roi; je ne souffrirai jamais qu'en mon État on pratique impunément telles méchancetés. Mais je permettrai aussi peu qu'on entreprenne sur les places que me gardent mes sujets et mes serviteurs que sur leurs vies. C'est pourquoi, demeurant dans les bornes de votre devoir, vous pouvez vous assurer que rien ne vous conservera plus sûrement les villes qui ont été autrefois consignées entre les mains de votre père, que mon autorité. Je ne

réponds point à la façon dont vous me témoignez qu'il les a eues, l'intégrité de ses dernières actions m'obligeant de perdre la mémoire des premières qu'il a beaucoup de fois condamnées lui-même... Les témoignages que vous me rendez par votre lettre de désirer chercher votre repos dans l'innocence de vos actions me réjouiroient grandement si les effets ne sembloient contrevenir à vos paroles; ne pouvant concevoir que l'innocence puisse compatir avec les intelligences et pratiques qui sont, tous les jours, entre vous et ceux qui veulent troubler le repos de mon État. »

Les princes répondirent à leur tour par un manifeste extrêmement violent, où ils prenaient à partie la reine mère, le maréchal d'Ancre, les ministres nouveaux. Ils reprochaient notamment le renvoi des anciens ministres : « Voyant la faveur prodigieuse de cet étranger donner les gouvernemens de vos places, destituer les anciens et principaux officiers de votre conseil, et de vos parlemens, leur ravir des mains les titres d'honneur que leur âge, leur vertu, et leur mérite leur avoient acquis pour mettre en leur place ses créatures, personnes indignes, inexpérimentées à la conduite d'un État et gens nés à la servitude... »

Ce fut encore Richelieu qui répliqua. Dès le 14 février 1617, il « taille ses plumes » : ce sont ses propres expressions. En trois jours, il a rédigé un manifeste de portée véritablement gouvernementale et qui fut répandu dans le public à un nombre considérable d'exemplaires, sous le titre de : « Déclaration du roi sur le sujet des nouveaux remuemens de son royaume. » Cette pièce passa auprès des connaisseurs pour « délicate et bien faite ». C'est, en effet, un des morceaux les plus soignés émanés de la plume de Richelieu. La composition est solide, la dialectique vigoureuse, la phrase souvent éloquente :

... « Afin d'attirer les peuples, qui ne respirent autre chose que le repos, les princes publient artificieusement qu'ils désirent la paix et que Sa Majesté veut la guerre... Est-ce désirer la paix que de s'assurer, comme ils font, de tous les côtés, des gens de guerre; que de faire publiquement des levées de soldats de leur autorité; que de fortifier les places dont Sa Majesté leur a donné la garde et le gouvernement; que d'entreprendre sur ses villes, d'arrêter et saisir ses deniers, de mendier protection de toutes parts, de vouloir introduire des armées étrangères dans ce royaume; enfin que de s'approcher avec forces de Sa Majesté et non seulement de commettre tous actes d'hostilité, mais permettre les voleries? Des sujets désirent-ils la paix lorsqu'ils la demandent à main armée? Les rois la procurent quelquefois ainsi, mais non pas les sujets... Quant à Sa Majesté, qui peut dire qu'elle désire la guerre après avoir vu qu'en peu de temps

elle a fait trois traités pour donner et conserver la paix à son peuple? Après avoir vu les sommes immenses avec lesquelles elle l'a rachetée plusieurs fois, après avoir vu l'excessive clémence dont elle a usé envers ceux qui l'ont troublée. Qui ne voit enfin que le seul moyen qui reste maintenant à Sa Majesté pour empêcher les rébellions trop fréquentes en son État est de punir sévèrement ceux qui en sont les auteurs et reconnaître ses fidèles sujets qui demeurent en l'obéissance qu'ils lui doivent?... Si la douceur dont Sa Majesté a usé jusques à cette heure ne fait autre chose que les endurcir, si l'oubliance de leurs fautes ne sert qu'à leur faire oublier leur devoir, si ses bienfaits n'ont eu d'autres effets que de les rendre plus puissans à mal faire, et que leur ingratitude soit la seule reconnaissance dont ils les payent; si les menaces portées sur ses déclarations sont inutiles pour les contenir, si enfin ils ne peuvent être ramenés à leur devoir par aucune considération, et que, d'ailleurs, ils continuent à faire paraître par leurs actions qu'ils n'ont autre dessein que d'abattre l'autorité de Sa Majesté, démembrer et dissiper son État, se cantonner en son royaume pour, au lieu de la puissance légitime, introduire autant de tyrannies qu'il contient de provinces... en ce cas, Sa Majesté, touchée des sentimens d'un vrai père, animée du courage d'un grand roi, sera contrainte, quoique à regret, de châtier ces perturbateurs de son État et punir leur rébellion. »

Des paroles, on passe immédiatement aux actes. Au moment où la déclaration paraissait, trois armées étaient mises sur pied avec ordre de marcher sur les provinces soulevées et de les ramener, par la force, dans l'obéissance du roi. Cette partie de la tâche que s'était imposée le nouveau ministre de la guerre n'était ni la moins absorbante, ni la moins difficile. Il fallait tout créer. Luçon déploie une activité sans bornes, faisant beaucoup par lui-même, sollicitant de vive voix et par écrit la fidélité des grands, s'adressant à de simples gentilshommes, secouant la nonchalance des uns, entretenant les espérances des autres, flattant les amours-propres, calmant les susceptibilités, arrangeant les conflits. Il envoie dans les provinces des hommes qui sont les avant-coureurs de ses futurs intendans et qui ont charge de veiller aux enrôlemens, aux approvisionnemens, à l'argent, à la discipline militaire.

Bentivoglio, qui va le voir, le 14 février, le trouve dans le feu du travail et plein de confiance. « Il est très ardent pour la guerre; il la juge nécessaire si le roi veut être roi. Il a parlé en termes violens des princes, disant qu'il falloit les attaquer vigoureusement et que la guerre seroit aussitôt finie que commencée. Il m'a dit que, d'ici à huit ou dix jours, le roi partira pour Reims

avec toute la cour, que le ministère disposoit de 900 000 écus outre les revenus ordinaires, que Sa Majesté avoit réuni, en si peu de jours, une armée de 25 000 fantassins et de 5 000 cavaliers, et qu'il y avoit des troupes dans toutes les provinces du royaume pour étouffer toute tentative de rébellion. » Dans une autre lettre du même jour, le nonce donne, d'après le duc de Guise lui-même, qui va prendre le commandement de l'armée de Champagne, des détails plus précis encore sur la composition de cette armée improvisée et porte le chiffre de l'infanterie à 30 000 hommes, dont 4 000 Suisses, 4 000 lansquenets, 3 000 Liégeois et 4 000 Hollandais, ceux-ci en échange des 4 000 hommes que le roi de France entretenait habituellement en Hollande; en outre, il y aura 1 200 cavaliers allemands et 500 du pays de Liège. Tout le reste est Français. Le duc dit qu'il dispose de 40 pièces d'artillerie avec tout le nécessaire pour le service de son armée.

Ces troupes, formant l'armée principale et opérant dans l'Ile-de-France et en Champagne, étaient sous le commandement du duc de Guise. Comme on n'avait aucune confiance dans ses capacités militaires, on lui avait adjoint un homme qui passait pour un brave soldat, Thémines. Une autre armée opérait dans le Maine et le Perche, sous les ordres du comte d'Auvergne. Elle reçut l'ordre de se rabattre au besoin sur l'Ile-de-France. Enfin, Montigny, à la tête d'un petit corps de troupes, devait s'emparer des places du Nivernais.

Il semble qu'à ce moment Nevers ait pris peur, et qu'il ait voulu s'accommoder; il fit faire des ouvertures à Paris, par l'intermédiaire de sa sœur, la duchesse de Longueville, qui en parla au nonce; mais celui-ci se sentait sans influence. La duchesse s'adressa elle-même à Luçon. Elle le trouva très boutonné et dur. La reine, excitée par lui, ne décolérait pas contre Nevers. Richelieu écrivait lui-même : « Il y a apparence que ces remuemens ne se termineront pas par un traité, comme ont fait ceux du passé, le roi se mettant en état de ranger à la raison ceux qui s'en sont éloignés. »

Bentivoglio, de plus en plus pessimiste, dépeint l'état d'esprit des ministres, l'excitation réciproque, et indique les suites funestes qu'on peut déjà prévoir : « Les conseils violens l'emportent. On court précipitamment aux armes. La reine est pleine de rage du manifeste des princes, où d'Ancre est déchiré si cruellement, et par conséquent elle-même; elle n'a à qui se fier. Il n'y a près d'elle aucun homme de valeur, ni pour commander les troupes, ni pour négocier; l'argent manque. Sa cause est détestée, parce qu'on la considère comme celle du maréchal. Guise, qui est à la tête des troupes de la reine, me disoit lui-même qu'il ne se faisoit

aucune illusion, et que le dessein du maréchal étoit de ruiner les princes pour arriver à son but, à savoir d'être connétable de France, et de régner seul sur la cour. »

On en revient toujours à ce malheureux Concini. Tous les efforts faits auprès de l'opinion, toute l'activité déployée se heurtent à cette réflexion que c'est pour le marquis d'Ancre que l'on travaille, et que ces gens qui parlent si haut se subordonnent volontairement aux vues personnelles du favori. Les observateurs les plus réservés, comme Pontchartrain, s'expliquent encore en ce sens : « Ceux qui liront ceci noteront que les confidens du maréchal d'Ancre avoient résolu, pour maintenir ledit maréchal en son autorité et au pouvoir absolu qu'il prenoit dans le royaume qu'il étoit nécessaire d'entretenir toujours la guerre parce que le moyen qu'il avoit d'y employer ses créatures et d'y prendre telle part et l'emploi qu'il voudroit, lui donneroit et conserveroit son autorité. »

Arrivé au comble de la faveur auprès de la reine, Concini nourrissait toutes les ambitions à la fois. Il poursuivait sa vieille idée de l'acquisition d'une souveraineté indépendante sur la frontière de la France. On dit que la révolte de Bouillon lui donnait lieu de penser à Sedan. En tous cas, il ne cachait pas son désir d'être nommé connétable. Il équipait des troupes à ses frais et avait sous la main un corps de plusieurs milliers d'hommes. Il eut l'insolence d'offrir au roi le concours de cette armée dans une lettre publique, rédigée en des termes tels que le roi de France paraissait l'obligé de l'aventurier !

Il avait perdu, au début de l'année 1617, une fille qu'il aimait tendrement et qu'il comptait établir dans une des grandes familles du royaume. Sa femme était malade : « Elle est languissante ; elle va gonflant du ventre et des parties inférieures du corps, non sans grande appréhension d'hydropisie ; elle souffre beaucoup. » Le ménage était complètement détruit. Les deux associés se détestaient et ne restaient unis que pour la défense de ce qu'ils avaient acquis ensemble. Ces deuils et ces tristesses avaient rendu le maréchal irritable et sombre. Sa vanité ne connaissait plus de bornes. Au moment où le duc de Guise partait pour l'armée, il le blessa cruellement. L'ambassadeur près du pape, Tresnel, est rappelé à Paris : « Le maréchal s'exprima sur son compte avec le plus grand mépris, disant que c'étoit une bête, qu'il se moquoit de lui, qu'il l'avoit fait attendre des heures dans son antichambre. » Telles étaient ses façons habituelles de parler et d'agir. Il ne traitait pas mieux ses ministres, et même des hommes qu'il eût dû ménager. « Alberti, Alberti, mon ami, dit-il un jour, en serrant les mains de Luynes, le roi m'a regardé d'un œil mau-

mauvais, *con occhi furiosi;* vous m'en répondez, Alberti, vous m'en répondez. »

Laissons parler encore un homme qui voit les choses de près, puisqu'il est dans le ministère, Brienne : « La tyrannie de l'autorité du gouvernement du maréchal d'Ancre et des trois susnommés, Barbin, Luçon et Mangot, étoit si grande qu'aucun des grands ne la peut supporter; il fait des affronts aux uns et aux autres quand il se passoit quelque chose qui n'étoit pas agréable; il est toujours en dessein de faire chasser et congédier le reste du Conseil et les secrétaires d'État qui ne dépendoient pas entièrement de lui, de faire changer les officiers des cours souveraines, ôter ceux qui sont près la personne du roi. En somme, son procédé étoit si insupportable, qu'hormis quelques particuliers qu'il faisoit grandement gratifier, toutes personnes de toutes qualités lui vouloient mal et le haïssoient (voire même ses propres domestiques), et à son occasion cette haine et malveillance alloit sur la reine mère, qui n'entendoit, voyoit et ne parloit à personne que par l'organe dudit maréchal, qui prenoit soin qu'aucun n'en pût approcher. »

Les étrangers, plus impartiaux encore, s'expriment de même : « La violence du maréchal d'Ancre ne peut durer. Tout ce que les princes disent dans leurs manifestes est la vérité même. Leur cause suscite un applaudissement universel, et c'est tout le royaume qui parle par leurs bouches... Aujourd'hui, toute la haine se déverse sur le maréchal et sur sa femme, tous deux étrangers, tous deux haïs et détestés comme des furies et que toute la France a en horreur et en abomination. » Allez donc faire de la politique dans de telles conditions : quel respect inspirer au dedans? quelle confiance au dehors? Combien de temps, d'ailleurs, avait-on devant soi; des semaines? des jours? Qui eût pu le dire? Si quelques personnes, comme Rohan, faisaient crédit au ministère et affirmaient qu'il l'emporterait, la plupart pensaient le contraire et disaient tout haut que cela finirait mal pour les ministres et pour le favori.

Nevers, alternativement abattu ou fanfaron, jurait maintenant qu'avant peu, par lui et ses amis, la reine mère perdrait le gouvernement de la France et serait obligée de se retirer dans un couvent. Symptôme décourageant, cette sage et fidèle Madame de Guercheville avait manifesté le désir de céder sa charge de dame d'honneur de la reine, disant « qu'avant peu de mois, elle n'auroit plus lieu de l'exercer, la reine mère devant perdre son autorité et être reléguée à Florence. » Le pape faisait donner très confidentiellement avis à Marie de Médicis qu'il lui revenait de source très sûre (peut-être par les confesseurs) que dans l'entou-

rage de Louis XIII, on projetait de le séparer d'elle, et qu'on voulait emmener le roi à Lyon pour l'arracher à l'autorité de sa mère. La reine, avertie par le nonce, eut une conversation avec le roi, à la suite de laquelle elle se déclara entièrement rassurée.

Cependant, les ministres persévéraient dans la politique énergique qu'ils avaient inaugurée. Leur seule chance reposait maintenant sur le succès des armées royales. Aussi, Luçon se multipliait pour assurer le recrutement et la solde des hommes, pour stimuler les officiers, leur donner quelque chose de l'ardeur désespérée qui l'enflammait lui-même. Schomberg, à peine arrivé en Allemagne, y avait conclu avec le rhingrave des capitulations et avait levé 400 reîtres et 400 lansquenets; on faisait en Suisse des levées importantes. Plusieurs milliers d'hommes se dirigeaient vers la France et venaient renforcer les armées royales. Enfin, celles-ci se mettaient en mouvement et obtenaient de premiers succès. Les forces qu'elles avaient devant elles n'étaient ni organisées ni commandées. Les princes ne pouvaient compter que sur les quelques milliers d'hommes que Bouillon était allé recruter dans le pays de Liège et qu'il amenait lentement à leur secours.

Dans le Nivernais, Montigny, qui avait pour aide de camp le marquis de Richelieu, s'empara de toutes les places appartenant au duc et enferma, dans la capitale de la province, la duchesse de Nevers qui lui avait tenu tête très vaillamment. Le comte d'Auvergne avait pacifié tout le Maine et le Perche; il était libre maintenant de marcher au secours du duc de Guise. Celui-ci avait eu également, dans les provinces de l'est, des succès assez importants. Il avait pris Richecourt, Château-Porcien, Cezigny et mis le siège devant Rethel. Nevers, poussé de place en place, ne gardait plus que Mézières, tandis que le duc du Maine, bousculé par le comte d'Auvergne, qui s'emparait successivement des châteaux de l'Ile-de-France, était contraint de s'enfermer dans Soissons. Ainsi trois sièges importans, commencés presque simultanément : Nevers, Soissons et Rethel, devaient mettre fin bientôt à la révolte des princes.

Les ministres commençaient à respirer. Ceux mêmes qui ne leur sont pas favorables reconnaissent que « par leurs bons soins et diligences, les princes et grands avoient été si vivement attaqués et serrés de si près qu'ils étoient au désespoir et ne savoient où avoir recours. » Luçon pouvait croire que l'on touchait au but.

V

Il était moins heureux au dehors. Dans la politique extérieure, les résultats sont toujours plus lents; les intérêts adverses, plus sûrs d'eux-mêmes, se défendent mieux. Les missions envoyées par Luçon en Europe avaient abouti à des résultats divers, mais, en somme, assez peu satisfaisans. C'est en Angleterre peut-être que l'accueil avait été le plus favorable. Le roi Jacques affectait, depuis la mort de Henri IV, une mauvaise humeur que son pédantisme rendait plus insupportable encore. Il grondait sans cesse contre les mariages espagnols, excitait sous main les protestans, se tenait en relations constantes avec leurs chefs et ne cessait de se dire leur protecteur. En agissant ainsi, le roi Jacques poursuivait un dessein arrêté. S'inspirant des traditions de la politique anglaise, il prétendait tenir la balance entre les deux partis qui divisaient l'Europe, et reprendre, grâce aux querelles intestines des puissances continentales, l'autorité internationale qu'Élisabeth avait exercée et que Henri IV lui avait ravie : « L'Angleterre, disait, dès le XVIIe siècle, le comte de Salisbury, est comme une demoiselle à laquelle deux prétendans font la cour. Si elle cédait à l'un, elle encourrait la haine de l'autre. » Luçon avait, sans peine, découvert ces vues. Il avait déclaré nettement à l'ambassadeur d'Angleterre « qu'il entendoit que le roi Jacques ne fît pas en France ce qu'il ne souffriroit pas que le roi de France fît en Angleterre, c'est-à-dire appuyer et soutenir des sujets révoltés ».

Le baron du Tour, que le roi d'Angleterre « aimoit très particulièrement pour avoir été ambassadeur près de lui lorsqu'il étoit roi d'Écosse », sut dire les mêmes choses sur un ton plus doux et « lui insinuer dextrement en l'esprit que la confiance que le roi de France avoit en son amitié et alliance étoit telle qu'il espéroit que, bien loin de protéger des sujets rebelles contre leur souverain, le roi, au contraire, aideroit au besoin, par les armes, à les faire rentrer dans l'obéissance. » Moitié fermeté, moitié caresse, Jacques avait paru se laisser convaincre, et le 27 mars 1617, Luçon pouvait écrire au duc de Guise « qu'il avoit de fort bonnes nouvelles d'Angleterre, et que le roi Jacques avoit assuré à M. le baron du Tour que, quoiqu'on dise qu'il assistoit couvertement ces messieurs les princes, il ne le feroit jamais. »

En Hollande, l'envoyé de Richelieu rencontra de plus sérieuses difficultés. Les États entretenaient avec la cour de France une alliance ombrageuse, toujours inquiète des relations de cette cour avec l'Espagne. L'accomplissement des mariages leur avait été,

selon le mot de notre ambassadeur, « grandement formidable ». Ils n'avaient pas pardonné au gouvernement de Marie de Médicis, et, dans leur réserve taciturne, on sentait qu'ils ne lui pardonneraient jamais. Bouillon était, d'ailleurs, pour eux, un vieil allié, confident de tous les déboires et de tous les soupçons. D'autre part, un politicien retors, ancien représentant des États en France, Aersens, soufflait sur le feu, tout en discutant, avec des argumens juridiques, la mesure de la gratitude que la République devait à la dynastie des Bourbons. Cette double action était très mollement combattue par notre ambassadeur à la Haye, Aubery du Maurier, diplomate silencieux et prudent, mais protestant convaincu, et correspondant assidu de Duplessis-Mornay.

Quand La Noue arriva en Hollande, il ne trouva que de froids visages. Il avait pour mission de dissiper les méfiances; or, on se méfiait de lui.

Un envoyé du prince de Bouillon, Varigny, plaidait la cause des rebelles. Entre ces sollicitations diverses, les esprits étaient partagés. Les grandes querelles religieuses qui, à ce moment même, éclataient en Hollande, subordonnaient toute politique aux passions déchaînées. Le prince Maurice encourageait sous main Aersens et conseillait de refuser l'envoi des 4000 hommes réclamés par La Noue. Barnevelt au contraire se montrait favorable aux demandes de la cour de France. Les choses devaient traîner en longueur jusqu'au moment où les renforts deviendraient inutiles. En somme, la Hollande, citadelle du parti protestant, refusait toute créance aux protestations imprévues de l'évêque de Luçon.

En Allemagne, la mission de Schomberg auprès des princes avait un peu mieux réussi. Parti dès les premiers jours de janvier, il avait vu, en passant, le duc de Lorraine et avait obtenu de lui des promesses verbales de concours et de fidélité. Puis, il s'était acheminé vers tous ces petits centres où pullulaient des rivalités et des dissensions qu'il comptait bien mettre à profit: Saverne où se trouvait l'archiduc Léopold, Durlach où résidait le marquis de Bade, Heidelberg, séjour de l'électeur palatin; « et, dit-il lui-même, si les princes protestans après m'avoir oüy, ne se comportent envers Votre Majesté, comme ils doivent, je leur taillerai, si je ne me trompe, plus de besogne avec les électeurs et princes catholiques qu'ils n'en sauroient de longtemps coudre; car la défiance n'est pas malaisée à faire naître entre ces deux ligues. » Partout, c'étaient des troupes qu'il devait demander. Il en obtint presque partout, ou, du moins, des promesses.

Après avoir vu les princes électeurs, Schomberg devait se rendre en Autriche, où la France était représentée par un agent

expérimenté, Baugy. Celui-ci suivait, avec un intérêt très intelligent, la grosse affaire qui s'ouvrirait à la mort de l'empereur Mathias qui n'avait pas d'enfans : la question de la succession aux trônes de Hongrie, de Bohême et l'éventualité de l'élection à l'Empire. Deux archiducs, Maximilien et Ferdinand, étaient rivaux. Le premier paraissait plutôt soutenu par les Espagnols; Richelieu, tout en protestant du « respect religieux avec lequel le roi entretient l'alliance qu'il a avec l'Espagne », avait pris parti pour le second, et il écrivait à Schomberg : « Vous vous conduirez dans cette affaire secrètement et avec dextérité et en sorte, s'il y a moyen, comme je n'en doute pas, que vous rompiez les desseins des Espagnols et veniez à bout de ce que je souhaite pour le bien de la chrétienté. » Cette politique devait réussir pour des raisons que l'ambassadeur analyse avec soin dans sa correspondance. Les Espagnols eux-mêmes renoncèrent à leurs prétentions sur le royaume de Hongrie et de Bohême, et Baugy l'annonça par une dépêche du 5 mai, qui devait être ouverte par le remplaçant de l'évêque de Luçon. Ce succès de la politique française eut, d'ailleurs, peu de suite. Car Ferdinand, élu roi de Bohême, en juin 1617, puis porté à la couronne impériale, retomba sous la coupe de ses premiers maîtres, les jésuites, et s'appuya exclusivement sur la maison d'Espagne.

Mais le nœud de la politique de l'évêque de Luçon était, comme nous l'avons vu, dans les affaires d'Italie. Ici, il avait subi un échec complet.

A la fin de l'année 1616, les situations respectives étaient les suivantes : l'Espagne menaçait la Savoie ; Lesdiguières avait passé les Alpes pour venir au secours du duc Charles-Emmanuel; Venise était en guerre avec l'archiduc Ferdinand. Battue, elle avait besoin de secours immédiat et prétendait se servir des défilés des Grisons pour faire passer les renforts que ses recruteurs enrôlaient en Suisse; mais elle ne pouvait le faire sans l'autorisation de la France.

Aussitôt que l'évêque de Luçon a remplacé Mangot, les ambassadeurs s'adressent à lui et le supplient de prendre parti. Ils sollicitent, en même temps, une audience de la reine et exposent à celle-ci toutes les raisons favorables à l'alliance de la République avec les Grisons : « La reine nous écouta attentivement, montrant sur son visage qu'elle étoit satisfaite de ce qu'avoient fait Vos Seigneuries, et, se tournant vers l'évêque de Luçon, elle lui dit : « Vous avez entendu ce qu'ils demandent; faites une dé-« pêche immédiatement pour recommander à Gueffier que, puis-« que la République veut faire son traité d'alliance avec les articles

ajoutés, je ne l'empêche nullement. » Nous la remerciâmes cordialement, ajoutent les ambassadeurs, et nous nous en allâmes avec une véritable surprise d'avoir trouvé en Sa Majesté une résolution si prompte et si ferme en ce qui concernoit cette affaire. Pour être plus sûrs, nous attendîmes dans l'antichambre pour parler à M. de Luçon et pour lui demander de faire l'expédition conforme aux intentions de la reine. Il sortit, « confirma les dires de Sa Majesté, ajouta qu'il alloit préparer l'instruction avec Mangot, et il joignit mille autres bonnes paroles d'obligation et de service pour notre République. »

Que fallait-il penser de cette attitude favorable? Luçon marquait-il déjà l'orientation nouvelle, plus indépendante, à l'égard de l'Espagne, qu'il comptait donner à sa politique? Était-ce simplement courtoisie et bienveillance banales, naturelles chez un nouveau venu qui désire se faire bien accueillir? Cette résolution un peu prompte ne tenait-elle pas aussi d'une certaine ignorance des intérêts importans, engagés dans cette affaire d'apparence si simple?

Quoi qu'il en soit, quelques jours après, Luçon reprend les concessions qu'il a faites un peu hâtivement. Il a probablement réfléchi aux conséquences d'une rupture déclarée avec l'Espagne sur cette question si grave des défilés alpins. Oui, la France interviendra dans les affaires d'Italie; mais elle interviendra comme il lui convient, en médiatrice, en arbitre, non en adversaire déclarée de l'une des deux parties en cause. L'ambassadeur du roi auprès des Grisons, Gueffier, recevra donc l'ordre de travailler à l'alliance « sous la condition toutefois *que des difficultés ne viennent pas de la part des Vénitiens.* » En même temps, on donne à Gueffier « les ordres nécessaires au cas où les difficultés viendraient des Grisons ».

Quant aux affaires générales d'Italie, le point de vue de la cour de France n'est pas moins relevé: « Nous sommes venus à l'audience de la Reine Mère qui nous a dit qu'elle vouloit, comme son défunt mari, rétablir la paix en Italie, qu'il falloit que tout passât par les mains de son ambassadeur Béthune, si expérimenté et si bien disposé, que le dessein des Espagnols étoit manifeste et qu'ils vouloient être les seuls arbitres et dominateurs de la péninsule. »

En présence de cette double réponse, les ambassadeurs sont-ils satisfaits? Sur le premier point, non certainement. Car ce n'est plus l'adhésion nette et franche à leurs vues qu'on leur avait laissé espérer quelques jours auparavant. Cependant ils veulent douter encore et suspendent leur jugement. Quant au second point, ils semblent vouloir faire, de leur assentiment à la proposi-

tion qu'on leur soumet, une contre-partie de l'arrangement relatif aux Grisons. « Nous avons répondu : M. de Béthune ne quittera pas l'Italie, et la paix ne sera pas faite sans l'intervention de la France. » *Intervention*, au lieu de *médiation*, c'est une nuance appréciable dans la bouche de ces diplomates experts, et leur réponse marque l'origine du malentendu qui va sans cesse aller en s'aggravant.

Luçon joue au plus fin. Il fait attendre quinze jours encore une réponse précise au sujet de l'affaire des Grisons. Il sait bien, au fond, qu'il ne peut pas étendre aux Vénitiens ce privilège exclusif des « passages », que la sage politique de Henri IV a réservé à la France. Il sait aussi que faire une pareille concession ce serait blesser l'Espagne à la prunelle de l'œil. Les ambassadeurs, de leur côté, sentent qu'ils ont manqué l'heure. Ils multiplient les démarches. Ils vont chez le maréchal d'Ancre, qui les assure de son bon vouloir et rejette tout sur Gueffier. Ils vont chez Mangot; ils vont chez la reine mère. Ils harcèlent Luçon.

Celui-ci, au cours d'une nouvelle audience, développe surtout les raisons du refus, insiste sur les intérêts du roi, promet d'en parler à ses collègues. Fâcheuses dispositions! Les ambassadeurs reviennent à la charge. Enfin, le 22 janvier, Luçon se décide et leur déclare nettement que, si la France ne fait pas d'obstacle à ce qu'une alliance soit conclue entre les Ligues grises et la République de Venise, si même elle est favorable à cette alliance, c'est à une condition expresse, à savoir « que le passage des Alpes reste interdit à toutes les armées, sauf à celles de la France à qui le passage reste assuré *même contre les Vénitiens*. » Cette réponse, prévue peut-être, n'en fut que plus mal accueillie par les ambassadeurs. Pouvaient-ils s'attendre à un pareil coup de la part du roi de France, du fils de ce Henri IV qui leur devait la couronne? La phrase qu'on leur proposait d'ajouter au traité d'alliance détruisait l'alliance elle-même. Quelle bassesse d'âme supposait-on au gouvernement vénitien de penser qu'il admettrait volontairement une proposition visant le passage des armées françaises dirigées expressément contre la République. La scène fut vive. Luçon restait assez embarrassé. Il se rejeta sur les résolutions arrêtées en conseil, sur la dureté du temps, sur les embarras de l'heure présente : « Nous sommes vraiment dans une situation misérable, dit-il. Les Espagnols ne sont pas contens de nous, nous ne sommes pas bien avec l'Angleterre, ni avec les États de Hollande, le duc de Savoie est mal satisfait, la République se plaint, nos propres sujets sont soulevés contre nous; de façon que, pour vouloir faire le bien, nous souffrons des maux sans nombre. » Ce langage n'était pas fier; il dévoilait trop bien,

les inconvéniens de la fausse situation où s'était mis le gouvernement du maréchal et le manque d'autorité de ses ministres, tant au dedans qu'au dehors.

Les ambassadeurs de Venise sentaient qu'ils avaient barre sur le jeune secrétaire d'État, et maintenant qu'ils avaient perdu la partie dans l'affaire des Grisons, ils ne cherchaient qu'à prendre leur revanche dans celle de la médiation. On les abandonnait par crainte de mécontenter l'Espagne : avec une promptitude rare, ils se retournent vers l'Espagne, et c'est à la grande ennemie, à la rivale éternelle qu'ils demandent le moyen de punir Luçon de sa témérité.

Celui-ci, en effet, poursuivait officiellement, auprès d'eux et auprès de toutes les puissances, les propositions relatives à la médiation de la France pour le règlement définitif des affaires d'Italie.

Le plan d'ensemble, définitivement arrêté, est exposé dans une lettre que le ministre adresse aux représentans de la France dans les cours intéressées : « Je vous dirai que le désir qu'a le Roi de pacifier les troubles de l'Italie et rétablir le repos par toute la chrétienté l'a fait résoudre de traiter par lui-même ce que jusqu'ici il a fait par ses ambassadeurs. Pour cet effet, il s'est résolu d'attirer la négociation de la paix d'Italie auprès de lui, estimant qu'on déférera à sa présence ce que jusqu'ici on n'a pas fait à ses ambassadeurs. Il envoie à cette fin le sieur comte de Larochefoucauld en Espagne pour obtenir que cette affaire se traite ainsi qu'il le désire et juge expédient. Sa Majesté a semblablement écrit au duc de Savoie, aux Vénitiens et à tous ceux qui y ont intérêt pour leur faire goûter cette proposition que Sa Sainteté agrée, trouvant bon, ou d'envoyer un légat à cette fin, ou de donner commission expresse à son nonce qui est auprès de Sa Majesté. Nous espérons que ce traité réussira au bien de la chrétienté, au repos de l'Italie et à la gloire de Sa Sainteté et du Roi qui l'entreprennent. »

A Paris, l'évêque de Luçon saisit les ambassadeurs vénitiens, le 22 janvier. Il semble garder une certaine illusion sur les sentimens de ceux qu'il vient de blesser si profondément dans l'affaire des Grisons : mais nous qui lisons les lettres adressées par ces diplomates à leur gouvernement, nous savons ce qu'ils pensent et combien ils sont ulcérés. Aussi leur avis ne se fait pas attendre.

Le 24 janvier, ils écrivent à Venise pour engager la République à ne pas laisser la négociation se transporter à Paris. Ils ont même déjà amené l'envoyé du duc de Savoie à leurs vues et ils trouvent un excellent argument pour vaincre, s'il y a lieu, les hésitations du Sénat : « Nous sommes d'accord avec l'envoyé du duc

de Savoie pour penser qu'ici on considère au fond la prompte conclusion de la paix d'Italie comme contraire aux intérêts de cette couronne; en effet les Français qui, en ce moment, ont pris du service dans les armées du duc de Savoie sont, pour la plupart, des partisans des princes. Si la paix se fait, ils viendront se mettre au service de ceux-ci, et cela au grand préjudice des intérêts du roi. On peut donc douter que les ministres français, s'ils ont une fois l'affaire de la paix d'Italie dans les mains, mettent un grand zèle à la conclure, contrairement à leurs intérêts. Aussi, seroit-il de la prudence de Vos Excellences de peser leurs résolutions et d'apporter à cette affaire toute la maturité qu'elle demande. »

Le sénat de Venise n'avait pas besoin d'être poussé par ses agens pour prendre une résolution conforme à leur désir. L'ambassadeur du roi, M. de Léon, lui avait communiqué la proposition, peut-être avec quelque mollesse, car il était loin d'être prévenu en faveur de son chef. Il n'avait obtenu que des paroles évasives, transmises à Paris pour ce qu'elles valaient.

Dés les premiers jours de février, Luçon apprenait, de toutes parts, qu'il était joué. Le duc de Savoie avait fait la moue quand on lui avait parlé d'envoyer un ambassadeur spécial à Paris; l'Espagne déclinait nettement la proposition; en Autriche, notre ambassadeur, Baugy, n'osait même pas ouvrir la bouche, sentant d'avance quel accueil lui serait réservé : « Vous aurez vu, par mes précédentes du 18 de ce mois, les raisons qui m'ont mû à ne point passer avec l'Empereur l'office qui m'a été mandé pour lui faire trouver bon que le roi tirât auprès de lui le traité d'accommodement des troubles d'Italie, duquel les Espagnols se sont emparés *sur la requête qu'ils disent leur en avoir été faite par les Vénitiens*. Quand on m'en parle, je réponds qu'il n'importe à Sa Majesté en quel lieu il soit, pourvu qu'il se termine par une bonne paix. » On le voit, ce sont les Vénitiens que l'on accuse hautement. De partout le même renseignement arrive au ministre. Il s'en plaint en termes amers à l'ambassadeur Léon, qu'il soupçonne de s'être laissé jouer et qui, probablement, rit dans sa barbe de la déconvenue de son chef. Parlant au nom du roi, Luçon écrit : « Je ne puis que je ne m'étonne grandement de ce que leurs actes (il parle du sénat de Venise) du tout contraires à leurs paroles, ne soient venus à votre connaissance; ou que l'ayant su, vous ne m'ayez donné avis de ce que vous auriez vu en cela se passer à mon préjudice... Le sieur Baugy a su et m'a averti le 14 janvier *qu'à leur prière* le Roi Catholique a écrit à l'Empereur pour le prier d'envoyer vers lui des ambassadeurs afin de traiter du différend que mon cousin l'archiduc de Gratz a avec eux. Par là, vous pouvez juger combien j'ai juste

sujet de me plaindre de leur procédé, voyant qu'en même temps que je travaillais avec plus d'affection à cet accommodement, ils se sont pourvus à même fin par devers le Roi Catholique pour lui attribuer l'honneur d'être venu à bout d'une chose qui semblait particulièrement m'être réservée. »

Luçon ne peut se contenir plus longtemps à l'égard des ambassadeurs vénitiens ; il va les trouver chez eux, tenant à la main la lettre par laquelle Béthune lui apprend l'échec de la négociation. Il fait d'abord, d'un ton assez calme, un exposé complet de l'affaire, mais il s'anime en parlant, et enfin sa colère éclate : « Nous sommes trop intimes, nous, avec le roi d'Espagne pour nous plaindre de voir la paix se traiter à Madrid. Mais vous, c'est donc, désormais, au roi d'Espagne que vous vous adresserez quand vous aurez des difficultés en Italie? Pouvoit-on s'attendre à une pareille conduite de la part de la République? N'est-ce pas elle qui avoit eu recours au roi de France? Est-ce ainsi qu'elle reconnoît le zèle qu'on a déployé à Paris pour arranger cette affaire? C'est un manque d'égard inouï pour le roi de France, et il s'en souviendra. Pour le moment, il est faible, c'est vrai. Mais il n'est pas si bas que son royaume ne reprenne en peu de temps son ancienne vigueur et pour qu'il impose autour de lui le respect auquel il a droit... » C'est au tour des ambassadeurs de s'excuser et de plaider les circonstances atténuantes. Mais ils sont vengés.

Ils prennent pour confident de leur joie le nonce Bentivoglio, qui ne paraît pas trop fâché, lui-même, du bon tour joué à son jeune partenaire. Il écrit à Rome : « J'ai vu les ambassadeurs vénitiens qui m'ont dit que Luçon leur a fait, au nom de la reine, une grosse querelle au sujet de la négociation que la République a transportée à Madrid. Luçon, dit-il, espère encore que, si on arrange à Madrid l'affaire de l'archiduc Ferdinand avec Venise, du moins, on laissera l'arrangement des affaires du Piémont se faire à Paris; mais, ajoute le nonce, les ambassadeurs n'en croient rien, et ils disent que c'est une dernière feinte des Français pour couvrir leur honte de se voir entièrement exclus des affaires d'Italie dont ils se prétendoient les arbitres. »

L'échec est complet; et si Luçon ne lit pas ces lettres, il devine autour de lui les sourires muets des diplomates qui les ont écrites. Dans sa colère, il ne sait à qui se prendre. Il rappelle l'ambassadeur du roi à Venise, Léon; il rappelle l'ambassadeur à Rome, Tresnel. Il répand sa mauvaise humeur en lettres dont le ton va toujours s'exaspérant : « Bien que je n'aie point de paroles qui puissent exagérer l'indignité du procédé des Vénitiens, je trouve bon, néanmoins, l'avis que vous me donnez de

remettre en un temps plus opportun à faire paroître le ressentiment que j'en ai. » Bon conseil, mal suivi, d'ailleurs, et Léon, qui lit cette phrase dans la lettre qui lui annonce son rappel, doit se dire que son jeune chef aurait encore besoin de quelques bonnes leçons.

Luçon, en effet, ne devrait s'en prendre qu'à lui-même : c'est lui qui s'est trompé sur la convenance et sur la portée de son intervention; c'est lui qui a cru jouer au plus fin et qui s'est heurté assez naïvement à ces hommes subtils qu'il n'avait pas su ménager quand ils s'adressaient à lui; c'est lui qui s'est lancé dans une de ses campagnes dangereuses où l'on met en péril, sans intérêt réel, l'honneur des gouvernemens qui prétendent n'en tirer que de la gloire. En voulant imposer aux Vénitiens l'alliance des Grisons avec l'adjonction d'une clause contraire à leurs intérêts, en réclamant d'eux, en même temps, une adhésion à sa proposition de médiation, Luçon poursuivait une politique qui, par excès de finesse, tombait dans la contradiction. Il voulait gagner des deux côtés à la fois, ce qui est impossible, à moins d'avoir affaire à des partenaires incapables ou d'avoir recours à la force. Il avait mal calculé : mal calculé le mérite de ses adversaires, mal apprécié sa propre autorité.

N'avait-il donc fait aucun retour sur lui-même? Ne s'était-il donc pas aperçu que tout croulait autour de lui, que la carrière du maréchal était parvenue à un comble de témérité qui l'exposait au moindre caprice de la fortune, que le ministère dont il faisait partie n'avait ni poids, ni assiette, ni solidité? Était-il donc aveugle? Et, s'il voyait clair, comment pouvait-il supposer que les autres tenaient les yeux fermés, et qu'ils ignoraient le peu de valeur d'une parole tombant de sa bouche? L'échec était la suite naturelle et fatale de la situation fausse où il se trouvait et de la témérité avec laquelle il s'était lancé sans consulter ses forces. Jeune, présomptueux, averti par ce premier insuccès, il fut trop heureux de dissimuler, dans une catastrophe générale, l'avortement complet et piteux de la première négociation importante qu'il eût menée et dont il se garda bien de souffler mot, par la suite, dans ses *Mémoires*.

VI

Concini et les ministres avaient compris, dès la fin de février, qu'il était nécessaire de frapper un grand coup pour en finir avec les rebelles. Le sort de cette courte campagne était suspendu à la prise de Soissons. On avait donc décidé que le roi se rendrait de sa personne à l'armée du duc de Guise; on comptait que le

voyage du roi produirait une grande impression dans le pays et mettrait fin aux intrigues qui se nouaient, à la cour même, sous les yeux de la reine régente.

L'habitude de l'indiscipline était tellement invétérée et les sentimens de haine à l'égard de Concini étaient si répandus, qu'on voyait les plus fidèles serviteurs de la royauté et de la reine, à Paris et dans les provinces, se détacher, l'un après l'autre, du parti de la cour. Par une tactique renouvelée des luttes du XVIe siècle, ces mécontens, plus sages ou plus habiles que les princes révoltés, se groupaient en un parti intermédiaire, — un tiers parti, — qui, comptant sur les sentimens toujours peureux et toujours frondeurs de la bourgeoisie, espérait, avec le concours des politiques, imposer à la royauté et aux rebelles une fructueuse médiation. On citait, parmi les grands personnages qui s'attachaient à ce parti, le vieux d'Épernon, favori hautain, jaloux de toute faveur qui n'allait pas vers lui; Lesdiguières, auquel la rumeur publique attribuait un mot inquiétant : « Je suis venu pour faire la paix d'Italie, et je m'en retournerai pour faire la paix de France »; Sully, toujours chagrin et toujours impatient d'un pouvoir qui lui échappait toujours; Montmorency, si puissant dans son Languedoc; Bellegarde, Roquelaure, d'Alincourt, gouverneur de Lyon et gendre de Villeroy. On disait que ces grands seigneurs, se targuant d'une fidélité particulière et affirmant que la politique de Concini et des ministres était contraire aux véritables intentions du roi, se préparaient à marcher sur Paris, à la tête d'une armée de 35 000 à 40 000 hommes, pour se mettre à la disposition de Louis XIII et l'arracher à la servitude où le tenaient la régente et ses favoris.

Pour couper court à ces bruits, — peut-être à ces projets, — le mieux était de mettre à exécution, sans retard, la résolution arrêtée de conduire le roi à Soissons. Mais, sans qu'on pût s'expliquer exactement pourquoi, ce voyage, toujours annoncé, était retardé de jour en jour. A la fin de février, on prie les ambassadeurs de se préparer à accompagner le roi « qui partira la semaine prochaine ». Le 12 mars, le voyage devient problématique. « On craint de laisser Paris sans troupes avec le prince de Condé dans sa prison. Un soulèvement populaire auroit vite fait de le délivrer et de lui confier le commandement de la capitale. » Les uns affirment que c'est le roi qui ne veut pas partir; les autres disent que la reine est indécise : « Une personne bien renseignée m'assure que la reine a peur du roi; on auroit découvert récemment que cette sortie du roi seroit dangereuse, et on lui auroit conseillé de ne pas se séparer de lui. » Pendant tout le mois de mars, on a le pied sur l'étrier : ce sera pour le 12; ce sera pour le 20;

ce sera pour le mardi qui suivra le 31 mars; — et on ne part pas. Enfin le 8 avril, on décide brusquement que le voyage n'aura pas lieu. Ordres, contre-ordres? Le public ne comprend pas. Mais ceux qui sont dans le secret assurent « que la reine mère avoit avis que le roi, qui se voyoit de jour en jour plus méprisé, avoit résolu, si l'on alloit à la campagne, après avoir fait une journée ou deux, de prendre quelques-uns de sa suite les plus confidens et s'en aller lui-même en son armée, se loger dans le quartier du régiment de ses gardes,... et d'y prendre la résolution de ce qu'il avoit à faire pour s'ôter du gouvernement et de l'autorité de la reine sa mère et de la tyrannie du maréchal d'Ancre. »

Tous les yeux sont tournés vers le maréchal d'Ancre. Lui poursuit ses desseins particuliers, va et vient comme si de rien n'était. Il a confiance en son étoile. D'ailleurs, il est brave et aurait dit volontiers comme l'autre : Ils n'oseraient. Un jour, au conseil, il s'assied sur le siège du roi. Un autre jour, il se moque de voir celui-ci jouer comme un enfant et dit « qu'il faudroit lui donner le fouet »; il se couvre devant lui; il se pavane, dans la cour du Louvre, à la tête de 200 ou 300 gentilshommes, tandis que le roi regarde, de la fenêtre du premier, seul avec Luynes. Le roi a besoin de quelque somme d'argent pour ses plaisirs : on lui objecte que la caisse est vide; cependant, on trouve toujours de l'argent pour donner aux favoris.

Concini n'éprouvait-il pas au fond du cœur plus d'inquiétude qu'il n'en laissait paraître? Sa femme, en tout cas, « plus adroite que lui », était nerveuse, agitée, pleurait, demandait à partir. La reine elle-même aurait voulu le modérer et elle le « rabrouait » en public. Surtout, un symptôme qui ne trompe pas les esprits perspicaces aurait dû le frapper : ses amis, ses créatures, les ministres, prenaient leurs précautions et se détachaient de lui. Barbin, après plusieurs algarades très vives, lui tournait franchement le dos; on dit que le maréchal avait déjà pris son parti de la brouille et qu'il songeait à remplacer Barbin, Mangot et Richelieu par des hommes qu'il considérait comme plus sûrs : Ruccelaï, de Mesmes et Barentin.

Quoi qu'il en soit, l'attitude de l'évêque de Luçon, en cette conjoncture, est digne de toute curiosité. Il ne se fait plus d'illusion; il ne cache même pas sa tristesse et ses appréhensions; seulement il essaye de se tirer personnellement d'affaire et de sauver ce qui peut être sauvé.

Tandis qu'à l'égard de Concini, il multiplie les prévenances, les lettres obséquieuses, les paroles de confiance ou les protestations de dévouement, il s'éloigne cependant à reculons, cherchant, à la dérobée, quelque issue. L'évêque va trouver le nonce du

pape, lui conte ses inquiétudes et ne lui cache pas qu'il est las des agitations de la politique et qu'une grande situation ecclésiastique, l'archevêché de Reims, par exemple, ou le chapeau de cardinal, lui conviendrait parfaitement. Il s'adresse aussi à la reine mère : l'avertit des dangers que la politique téméraire de Concini fait courir à elle et à ses amis ; elle en convient ; l'évêque insiste ; il parle encore de lassitude, de découragement ; il offre de céder la place à d'autres : « J'allai au Louvre, je parlai à la reine, lui fis instance de permettre à Barbin et à moi de nous retirer... Elle me dit qu'elle me répondroit dans les huit jours. Cela m'arrêta et m'empêcha d'aller parler au roi que ces huit jours ne fussent expirés, avant lesquels le maréchal fut tué. » On joue, en même temps, un jeu plus dissimulé et plus profond. Le beau-frère de l'évêque de Luçon, M. de Pont-Courlay, aborde Luynes secrètement et lui fait des offres de service au nom du secrétaire d'État. Celui-ci promet de n'agir que d'après les ordres directs du roi et de le tenir au courant de tout ce qui se fait dans l'entourage du maréchal d'Ancre. Cela ressemble fort à une trahison. Or, ces propositions sont si sérieuses qu'elles sont prises en grande considération par Luynes « comme venant de la plus saine tête du Conseil du maréchal », et que peu s'en fallut qu'elles ne modifiassent les résolutions déjà prises dans l'entourage du roi.

Concini, si aveuglé qu'il soit, n'est pas dupe. Il devine qu'il se trame quelque chose. Luçon le gêne dans ses projets, se met en travers de la fortification de Quillebœuf, place forte de la Normandie dont le maréchal venait d'obtenir le gouvernement et qu'il munissait, par précaution, comme la clef du royaume. Il le prend avec l'évêque sur son ton ordinaire : « Par Dieu, monsieur, lui écrit-il, je me plains de vous ; vous me traitez trop mal. Vous traitez la paix sans moi ; vous me faites écrire par la reine... Que tous les diables, la reine et vous, pensez-vous que je fasse ? La rage me mange jusqu'aux os. »

Concini se précipite ainsi vers sa perte, s'aliénant tout le monde par la fureur de ses emportemens. Quel contraste avec le procédé onctueux et félin de Luynes, « timide et soupçonneux ». Depuis des mois, celui-ci agit sur l'esprit du roi par une pression continue et caressante. L'objet des longues conversations au chevet du lit ou dans les embrasures de fenêtres est toujours le même. On montre au jeune souverain son royaume dans la main de cet étranger. On lui répète qu'il n'y a plus un grand seigneur en France qui ne soit hostile au favori de la reine mère. On excite les sentimens de jalousie qu'il garda toute sa vie à l'égard de son frère Gaston, et on lui signale les préférences de Marie de Médicis pour ce cadet. On prend le roi par ses dispositions ombrageuses,

le jeune homme par la vanité, l'enfant qu'il est encore, par la peur. Qu'est-ce que ces devins et ces astrologues consultés sans cesse par le Concini et par sa femme, sinon des jeteurs de maléfices et de mauvais sorts? D'ailleurs, on montre, sous le manteau, des lettres, vraies ou supposées, de Barbin, « pleines de desseins contre sa personne sacrée. » On attire son attention sur ce fait, que les gardes de la reine sont substitués à ses propres gardes, comme si on eût eu dessein de tenir sa personne en la puissance de cette troupe. A la moindre indisposition, on laisse comprendre avec des gestes d'effroi, des attentions inquiètes, des demi-allégations, des réticences, qu'il pourrait bien être question de poison.

Sur ces entrefaites, Concini fait une faute lourde. Il part pour la Normandie. Il va surveiller les fortifications de Quillebœuf qui n'avancent pas assez vite à son gré. Il laisse la place à ses adversaires. Ceux-ci, moins attentivement surveillés, mettent les fers au feu pour le coup décisif. D'ailleurs, ils sentent qu'il faut en finir. Soissons a été investi, le 6 avril. En même temps, Rethel est assiégé. Le duc de Nevers demande à s'arranger. Le 13 avril, on délibère au Conseil sur ce qu'il y a à faire. Le roi y assiste deux fois, ce qui n'est guère dans ses habitudes et, à l'issue de la réunion, il va, chaque fois, rendre compte à Luynes. La réponse arrêtée est dure pour Nevers. On lui demande, en somme, une capitulation sans condition. Rethel se rend le 16. On attend, de jour en jour, la prise de Soissons. Si on tarde jusque-là, Concini l'emporte... Il rentre à Paris, le 17, décidé à en finir lui aussi. Le drame se noue. Les deux partis sont résolus. Ils se surveillent sournoisement.

Les résolutions extrêmes paraissent avoir été envisagées, pour la première fois, au début d'avril, trois semaines avant l'exécution. Tout d'abord, on avait songé à s'enfuir vers l'armée des princes et à leur demander main-forte. Mais les ministres, comme on l'a vu, avaient probablement eu quelque soupçon de ce projet, puisqu'ils avaient contremandé le voyage du roi. Au retour du maréchal d'Ancre, Louis XIII et Luynes commencèrent à parler entre eux de l'arrestation et même de la mort du maréchal. On pensa d'abord à le faire tuer dans le cabinet d'armes du Louvre, en présence du roi, par un homme seul, Montpouillan, fils du maréchal de la Force, qui se chargeait du coup. Mais on renonça vite à ce dessein trop aventureux. On revint vers l'idée de l'arrestation. Chaulnes, frère de Luynes, conseilla de s'adresser au baron de Vitry, capitaine des gardes du corps, homme d'exécution. Il fut sondé par le sieur du Buisson, commis subalterne de la volerie, — car tout cela se passe entre assez minces personnages. Vitry se dit prêt à faire tout ce que le roi lui commandera. C'est le ven-

dredi que Vitry est averti; l'exécution est fixée au surlendemain, dimanche. Durant ces deux jours, on ne dormit guère dans l'entourage intime du roi. Tout le monde, et Louis XIII le premier, vivait dans la crainte d'une indiscrétion qui renverserait les rôles, et mettrait en péril les conjurés. On était entouré d'espions. Les moindres mouvemens de la partie adverse paraissaient suspects. On eut plusieurs fausses alertes. Le dimanche, le roi, qui fut, dans tout cela, admirable de secret et de dissimulation, alla à la messe, vit sa mère, et rentra chez lui, pour attendre. Mais le coup manqua par un défaut de coïncidence dans les heures et les rencontres prévues.

Le lundi 24, le roi se leva de grand matin et fit dire qu'il allait à la chasse; mais sous un prétexte ou sous un autre, il tarda jusqu'à dix heures. Luynes, d'Ornano, Bautru, étaient auprès de lui. On causait à voix basse. Les chevaux étaient tout sellés, hors du Louvre, en cas d'échec. Vitry avait apposé une vingtaine d'hommes résolus aux divers endroits de la cour intérieure. Les groupes devisaient entre eux; mais les principaux étaient aux aguets. Vitry était dans la grande salle des Suisses, assis sur un coffret, son manteau sur l'épaule, les jambes ballantes, un bâton à la main. Sur les dix heures, on annonça que le maréchal sortait de son logis, situé, comme on sait, sur le terre-plein du Louvre, et s'avançait vers la porte située en face Saint-Germain-l'Auxerrois, accompagné, comme d'ordinaire, d'une troupe nombreuse de solliciteurs et de courtisans. Comme le maréchal franchissait le pont dormant et allait mettre le pied dans la cour, Vitry se dirigea rapidement vers lui. Mais arrêté par un importun, il le laissa passer, ne le vit plus et dut demander : « Où est le maréchal? » On le lui montra qui lisait une lettre. Il s'avança parmi la presse des gentilshommes, lui mit la main sur le bras droit, disant : « Le roi m'a commandé de me saisir de votre personne. » Le maréchal se retourne, dit : *A mè!* et porte la main à la garde de son épée. Vitry répond : *Oui, à vous*, le saisit plus fortement et fait signe à ceux de sa suite qui, sortant le pistolet de dessous le manteau, tirent au visage. Trois balles fracassent la gorge, la mâchoire, le front; d'autres hommes frappent à coups d'épée. Le maréchal tombe sur les genoux; il est mort. Vitry l'étend à terre d'un coup de pied et crie : *Vive le roi!* Ceux qui entouraient le maréchal ont fait à peine mine de résister. Un mot a suffi pour que tout le monde s'incline : « C'est l'ordre du roi. »

Le colosse mort, on s'aperçut combien il était peu de chose. Ce fut une ruine immédiate, absolue, complète, une poussière. Catherine, la femme de chambre de la reine mère, entendant les coups de pistolet, s'était mise à la fenêtre de la chambre de la

reine, et appelant Vitry lui-même qui allait et venait au milieu de la cour pour surveiller toutes choses, elle lui demanda ce que c'était. Il lui dit que le maréchal d'Ancre venait d'être tué, que c'était lui qui l'avait fait, par l'ordre du roi. La femme de chambre ferma le châssis et courut prévenir sa maîtresse. « *Ohimé!* s'écria la reine, j'ai régné sept ans, je n'attends plus qu'une couronne au ciel. »

Quelqu'un qui se trouvait là demanda comment il fallait prévenir la maréchale : « Eh ! répondit la reine, j'ai bien d'autres choses à penser; si on ne veut pas le lui dire, qu'on le lui chante. » Elle allait, échevelée, par la chambre, battant des mains : « Qu'on ne me parle plus de ces gens-là. Je les ai bien prévenus. Ils auroient dû repartir pour l'Italie. J'ai assez à faire de m'occuper de moi. »

La maréchale d'Ancre apprit l'événement par l'arrivée des gardes du roi. La porte de sa chambre étant ouverte, elle les vit et demanda ce qu'il y avait. On lui dit : « Madame, il y a de mauvaises nouvelles; monsieur le maréchal est mort. » Elle reprit : « Il a été tué; c'est donc le roi qui l'a fait tuer. » Elle s'écria que son mari était un orgueilleux, un fou, qu'elle le lui avait bien prédit. Puis, faisant un retour sur elle-même, elle mit ses pierreries et ses billets dans la paillasse de son lit, et, s'étant fait déshabiller, l'Italienne, comme un animal blessé, se coucha.

Bientôt les gardes de Vitry pénétraient chez elle et la faisaient lever. Ils bouleversèrent tout dans sa chambre, la dépouillèrent de ce qu'elle aimait le plus, ses pierreries, ses bagues, l'or, l'argent que, par précaution, elle portait toujours sur elle. Elle ne trouva même plus de bas pour se chausser et dut en faire demander à son jeune fils, qui lui envoya aussi quelques écus qu'il avait sur lui; et la pauvre malade, dont les grandeurs avaient déséquilibré le corps et l'âme, commença à monter le rude calvaire où elle se releva, et où l'histoire inscrit, sur un fond de tortures et de douleurs excessives, sa curieuse physionomie de petite femme énergique et noire.

Luçon était chez un de ses amis, recteur de Sorbonne, où la nouvelle fut apportée par un autre sorboniste qui venait du Palais. Il dit lui-même qu'il fut surpris et qu'il n'avait pas prévu que ceux qui étaient auprès du roi eussent assez de force pour machiner une telle entreprise. Il revint par le Pont-Neuf et apprit, du frère du Père Joseph, que le roi le faisait chercher. Il se rendit, auparavant, chez la reine, où il trouva Barbin et Mangot, dans les écuries, très effrayés. On disait que le roi était surtout excité contre Barbin. Il fut décidé que Luçon, évêque et moins compromis, irait devant. Gagnant donc la galerie du Louvre, il vit le roi, monté sur un billard, au milieu de toute la cour très échauffée et

multipliant, à grand bruit, les protestations de fidélité. Le roi distingua l'évêque parmi ces porte-épée. Du plus loin qu'il le vit, il l'appela et lui cria : « Eh bien, Luçon ! enfin me voilà hors de votre tyrannie. » Sans le laisser répondre, le roi ajouta : « Allez, allez, ôtez-vous d'ici. » Le prudent Luynes, qui était près du roi, intervint. Il donna l'assurance que Luçon avait toujours bien conseillé la reine-mère et Concini. L'évêque se sentait sauvé ; il parla à son tour et même, si on l'en croit, avec quelque dignité, puisqu'il essaya d'intervenir en faveur de ses collègues, Barbin et Mangot. Mais on ne voulut pas l'entendre. Le roi lui dit seulement de se rendre au Conseil, où déjà s'étaient réunis les ministres nouveaux, qui n'étaient, en somme, que les anciens ministres revenus en faveur : du Vair, Villeroy, le président Jeannin. Il semble que Luçon se soit fait l'illusion de croire qu'il pourrait encore siéger parmi eux. Mais le vieux Villeroy, qui n'avait pas oublié tant d'avanies qu'on lui avait fait subir, demanda, dès qu'il le vit entrer, en quelle qualité l'évêque se présentait. Celui-ci ne dit mot ; personne ne lui parlait ; il se tint un moment debout près de la porte et, selon sa propre expression, « se retira doucement. »

Rentré chez lui, il put philosopher à loisir « sur l'inconstance de la fortune et le peu de sûreté qu'il semble qu'il y a aux choses qui paraissent être assurées en la condition humaine. » Il apprit, en effet, que Mangot avait été arrêté par l'ordre du roi, que Barbin, qui, dans toute cette affaire, s'était conduit bravement, avait des gardes en son logis, que personne ne lui parlait et qu'il était question de lui donner des juges.

Dans la journée du lendemain, un spectacle auquel il assista par hasard lui découvrit plus encore la grandeur du péril et toute l'horreur de la situation.

Le corps du maréchal d'Ancre, relevé dans la cour du Louvre, avait été dépouillé, et, nu, mis en un drap dont les deux bouts furent attachés par une ficelle, puis traîné sous les marches d'un escalier près de la porte. La nuit venue, on l'avait porté à Saint-Germain-l'Auxerrois et enterré secrètement, sous les orgues. Mais le peuple de Paris eut vent de la chose et, dans le désordre qui accompagne ces grandes catastrophes, la violence n'ayant plus de frein, la foule s'était précipitée dans l'église, avait déterré le corps et, l'ayant traîné sur le Pont-Neuf, l'avait pendu par les pieds à une potence « qu'il y avoit fait planter lui-même pour faire peur à ceux qui parlaient mal de lui. » Là, sur ce cadavre, le peuple assouvit sa haine et se livra à la plus horrible boucherie. On lui coupa le nez, les oreilles, et le reste, on jeta les entrailles dans l'eau, on fit rôtir des morceaux de chair découpés dans ce

corps; on essaya de brûler les membres; et enfin, ce qui restait du cadavre demi-carbonisé fut encore traîné et dépecé par les rues et les carrefours de la ville.

Luçon, allant chez le nonce, devait justement passer par le Pont-Neuf. Il se trouva, dans son carrosse, engagé au milieu de cette foule hurlante et trépignante : « Les cochers étant peu discrets, le mien en chapitra quelqu'un qui commença à vouloir émouvoir noise sur ce sujet. Au même instant, je reconnus le péril où j'étois, en ce que si quelqu'un eût crié que j'étois un des partisans du maréchal d'Ancre, leur rage étoit capable de les porter aussi bien contre ceux qui, aimant sa personne, avoient improuvé sa conduite, comme s'ils l'eussent autorisée. Pour me tirer de ce mauvais pas, je leur demandai, après avoir menacé mon cocher extraordinairement, ce qu'ils faisoient; et m'ayant répondu selon leur passion contre le maréchal d'Ancre, je leur dis : « Voilà des gens qui mourroient au service du roi; criez tous « *Vive le roi!* » Je commençai le premier, et ainsi j'eus passage; et me donnai bien de garde de revenir par le même chemin; je repassai par le pont Notre-Dame. »

La reine mère était restée chez elle, entourée de Mme de Guise, de la princesse de Conti, de Mme de Guercheville et d'autres dames de la cour. N'ayant pas de nouvelles du roi, elle envoya vers lui son écuyer, Bressieu. On dit à celui-ci que la reine se tînt tranquille et que le roi la traiterait comme sa mère; mais « qu'il vouloit désormais être roi. » On changea les gardes de la reine mère et on les remplaça par les gens de Vitry. Elle demeura donc enfermée et, en réalité, prisonnière. Cette captivité dura neuf jours. Cependant, au bout de quatre ou cinq jours, quand le premier feu de la colère fut apaisé, le roi consentit à entrer en pourparlers pour régler la situation qu'on allait faire à Marie de Médicis, mais tout en refusant toujours de la voir.

C'est ici que Luçon apparaît dans le nouveau rôle qui va être le sien pendant des années, celui de conseiller et de favori de la reine mère. Concini mort, sa femme prisonnière, Barbin écarté, Marie de Médicis, qui ne pouvait être seule, n'avait plus que Luçon. Il fut l'intermédiaire des négociations. Luynes n'était pas fâché de se servir de lui et de le ménager. Ainsi, dans ce désastre, il sut prendre immédiatement un rôle qui lui gardait, en somme, une certaine figure et qui le rendait utile aux deux partis. La négociation fut adroitement conduite. Il fut décidé que la reine irait en son château de Moulins, qu'en attendant que les réparations fussent faites, elle pourrait s'arrêter à Blois; qu'elle ne serait accompagnée que de ceux qu'elle voudrait; qu'elle aurait pouvoir absolu non seulement dans la ville de sa résidence, mais dans

toute la province où elle se trouverait située; qu'elle pourrait jouir de tous ses apanages et appointemens et que, si cela ne suffisait, on lui donnerait davantage; que le roi la verrait infailliblement avant son départ, et que Barbin aurait la vie sauve et serait traité avec ménagement.

Le départ fut fixé au 3 mai. Le roi vint la visiter ce jour-là. L'entrevue fut froide et politique, non tendre, ni de mère à fils. La reine l'appela *Monsieur*. Le roi répondit par un compliment apprêté que Luynes lui avait fait apprendre par cœur. La reine baisa le roi à la bouche, sans l'embrasser; pourtant, à la fin, elle fondit en larmes, quand son second fils, Gaston, vint prendre congé d'elle ; elle le serra par deux fois, sans pouvoir presque parler. Mais aussitôt elle se reprit, et elle reçut, le visage froid et immobile, les complimens de la cour et de la ville, venues pour la saluer à son départ. On devinait, dans ce silence et dans cette froideur, l'orgueil blessé, la dissimulation et le désir de vengeance qui étreignaient le cœur de l'Italienne, chassée du pouvoir dans des circonstances si tragiques.

Au bas du perron, des carrosses attendaient la reine et sa suite. Laissons parler maintenant l'évêque de Luçon : « Elle sortit du Louvre simplement vêtue, accompagnée de tous ses domestiques qui portoient la tristesse peinte sur leur visage ; et il n'y avoit guère personne qui eût si peu de sentiment des choses humaines que la face de cette pompe quasi funèbre n'émût de compassion. Voir une grande princesse, peu de jours auparavant commandant absolument à ce grand royaume, abandonner son trône et passer, non secrètement et à la faveur des ténèbres de la nuit cachant son désastre, mais publiquement, en plein jour, à la vue de tout son peuple, par le milieu de sa ville capitale, comme en montre, pour sortir de son empire, étoit une chose si étrange qu'elle ne pouvoit être vue sans étonnement. Mais l'aversion qu'on avoit contre son gouvernement étoit si obstinée, que le peuple ne s'abstînt néanmoins pas de plusieurs paroles irrespectueuses en la voyant passer, qui lui étoient d'autant plus sensibles que c'étoient des traits qui rouvroient et ensanglantoient la blessure dont son cœur étoit entamé. »

Derrière la longue file de voitures qui emportait, comme dans une débâcle, ce qui restait de la coterie tombée, tout à la fin, dans le dernier carrosse, se trouvait l'évêque de Luçon accompagné de l'évêque de Chartres. Fermant le cortège de cette « pompe quasi funèbre », il recueillait, en une heure décisive, la grave leçon que sa jeunesse, maintenant close, laissait à sa maturité.

G. Hanotaux.

DANS L'ARKANSAS

A PROPOS DES ROMANS D'OCTAVE THANET

Ce n'est qu'après avoir visité moi-même l'Ouest et le Nouveau-Sud des États-Unis que j'ai pu me rendre compte de la minutieuse fidélité dans la description des choses et des gens qui fait de chacune des courtes nouvelles d'Octave Thanet un petit chef-d'œuvre d'honnête et piquant réalisme. Mais longtemps auparavant, à Paris, sans en connaître encore le cadre, ni les personnages qui les avaient inspirées, je sentais bien ce qu'elles offrent de vraiment supérieur, cette palpitation chaude, large, et sincère de vie vraiment humaine qui les remplit d'un bout à l'autre.

Le volume intitulé *Stories of a Western town* m'avait servi de guide et de compagnon dans des excursions dont le point de départ fut Chicago. Je m'étais si bien pénétrée de son contenu que chacune des villes en formation plus ou moins avancée où me conduisaient les hasards du voyage avait pour moi, à première vue, un aspect familier. Il faut dire qu'elles ne diffèrent pas beaucoup entre elles, mais le type qui me restait dans l'esprit était l'inoubliable ville de l'Ouest peinte par Octave Thanet. Je reconnaissais tout : la pluie de feuilles mortes qu'un vent âpre soulève sur l'horrible trottoir en planches, tandis que la chaussée de macadam et de boue desséchée brille sous le givre qui l'argente; les basses rangées de maisons d'ouvriers, la plus haute à deux étages, maisons de bois proprement badigeonnées en différentes couleurs, avec le genre de luxe que procure un déploiement de géraniums derrière l'étroite fenêtre; les rues plus élégantes, pavées en brique; les bâtimens *substantiels* de l'endroit,

spécimens de la renaissance américaine à l'instar de Richardson, dont la haute façade, les cintres, les meneaux, les décorations de terre cuite, feraient croire à autant d'édifices publics, bien qu'ils soient pour la plupart des manufactures ou des magasins; les gigantesques cheminées d'usines, les noires fabriques, la cathédrale pseudo-gothique; le collège plus ancien que le reste, avec sa coupole de bois perchée au faîte « comme un petit chapeau sur un gros homme », le monument commémoratif de la guerre, et les écoles imposant avec ostentation la magnificence de leurs tourelles, de leurs balcons, de leurs fenêtres ornées ou ventrues, le tout symbolique d'une florissante culture intellectuelle. Enfin le chemin de fer qui circule sans façon par les rues où il est loisible à chacun de se garer, et les *cars* électriques qui se succèdent incessamment avec la sonnerie grêle, le jaillissement d'étincelles du *trolly*.

Les passans étaient souvent aussi pour moi de vieilles connaissances; je mettais des noms sur tous les visages.

Cette jeune femme maigre par exemple, aux pommettes un peu hautes, au menton carré, au long visage énergique, c'est Tilly Louder (*Mother Emeritus*), qui gagne sa vie en écrivant à la machine. Elles sont une légion de *type-writers;* Tilly est employée dans une grande maison de commerce, employée modèle, ambitieuse, déterminée à parvenir, menant tambour battant, avec les meilleures intentions, une mère qui lui fait la cuisine. Mrs Louder, la mère, a posé pour l'un des plus sympathiques portraits d'Octave Thanet : l'âme irlandaise, débordante de générosité, enfiévrée d'exaltation, brille dans ses yeux encore si beaux, quoique depuis un demi-siècle ils aient pleuré de sympathie et pétillé d'enthousiasme sur les chagrins et sur les joies d'autrui. Servante volontaire de tous ses voisins, elle marie celle-ci, enterre celui-là, préside à la naissance du baby d'en face, raccommode les bas de l'étudiant d'à côté dont elle ne sait même pas le nom, garde les enfans de l'ouvrière d'en haut, aide la femme du restaurant d'en bas, guette les cas de diphtérie et de petite vérole pour se précipiter au chevet du patient, prêtant ses conseils, ses bras, son dévouement infatigable à tous les locataires de la grande maison dont elle est l'ange gardien. Elle finit par briguer l'emploi de garde-malade dans certaine ferme où naturellement on manque de domestiques : par tout l'Ouest les domestiques sont plus difficiles à trouver que les mines d'or. Son but est d'assurer au fermier, un homme influent, les loisirs nécessaires pour mener à bien une souscription en faveur de ces pauvres Russes; un article de journal sur les *horreurs de la faim* lui a montré sa

voie. Il faut dire que les villes de l'Ouest ne procèdent que par souscriptions; c'est pour un cyclone, pour un incendie, pour le choléra, pour un désastre quelconque souvent très éloigné; l'argent roule avec magnificence; il suffit qu'une personne entreprenante se mêle de demander et d'organiser : « Je suis trop ignorante et trop pauvre, je ne suis rien, — dit Mrs Louder, — mais je peux décharger du gros ouvrage qui les détourne des pauvres Russes les gens capables de les aider. » Grand cœur naïf, toujours ému! Je gage qu'il bat sous les crêpes noirs de cette veuve, là-bas, au port majestueux; toutes les Irlandaises ont un port de reine. Si Mrs Louder a l'air triste, c'est que sa fille, pour assurer son repos, veut la contraindre à déménager, et qu'elle mourra d'ennui quand il ne lui sera plus permis de se tuer à rendre service. Ah! ces jeunes Américaines, maîtresses d'école, employées de bureaux, femmes d'affaires, actives et résolues autant que des garçons, comme elles sont maîtresses au logis, comme auprès d'elles s'efface la personnalité de leur bonne femme de mère!

Encore un Irlandais de la plus belle eau, ce jeune homme aux yeux bleus étincelans frangés de noir, et dont la bouche mobile révèle un orateur, même quand elle se tait (*Tommy and Thomas*). Orateur, il l'était à l'école, il l'est aux rangs inférieurs de la politique locale, il le sera au Congrès, voire même au Sénat, hier le petit Tommy dont le père tient un estaminet (*saloon*), demain Thomas Fitzmaurice, d'assez fière mine pour pouvoir très vraisemblablement revendiquer un ancêtre qui fut fait vicomte par le roi Jacques, en attendant que la famine chassât d'Irlande ses descendans appauvris. Vantard? Mon Dieu, oui : que serait l'Ouest sans la blague (*bragging*)!

Je ne me laisserai pas prendre à l'élégance de cette belle personne qui passe auprès de moi. Elle a tout simplement commencé par être cuisinière : *help*, ou *hired girl*, comme on dit; mais les cuisinières là-bas ont parfois le goût de la lecture, apprennent la tenue des livres, la sténographie, et deviennent des employées d'une autre sorte, gagnant assez d'argent pour élever leurs frères et sœurs, sans avoir le temps de penser au mariage jusqu'au jour où elles consentent à mettre presque maternellement leur supériorité pratique au service d'un brave garçon un peu rêveur, en dérive dans ce pays qui n'est pas celui du rêve; telle est l'histoire d'Alma Brown, retenant au bord du précipice le trop confiant Nelson (*The Face of Failure*).

Un petit homme sec, à l'air autoritaire et pressé, écrit-il sur son calepin tout en marchant? Aussitôt il me représente M. Ar-

morer, le président des chemins de fer de la ville, prenant en note — pour ne pas l'oublier — que sa fille se marie. Elle se marie même un peu contre son gré; il voudrait, dans son égoïsme paternel, qu'elle eût ce goût déclaré pour le célibat qui distingue aujourd'hui tant d'Américaines. Horatio Armorer est un enfant gâté de la fortune; fils d'un ministre presbytérien qui a fouetté ses fils, pour leur inculquer des principes, si souvent et si fort que l'effet de ces corrections a été de leur faire prendre le nom même des principes en horreur, il est devenu très vite millionnaire comme on le devient quand on n'est pas retardé par trop de scrupules; en ce moment il prémédite une bonne mesure administrative : supprimer par économie les conducteurs de *cars* électriques, au risque d'écraser chaque année quelques enfans de plus. L'embarras, c'est que son futur gendre est le maire de la ville, le grand fabricant de meubles, Harry Lossing, qui, lui, a des principes très arrêtés et se croit tenu de veiller à la sûreté des marmots lorsqu'ils vont seuls au Kindergarten, risquât-il pour cela de perdre la fiancée de son choix. Mais celle-ci, qu'une éducation perfectionnée a pénétrée des idées nouvelles qui consistent à faire passer les intérêts publics avant tout, même avant les intérêts d'un père, approuve les motifs de Lossing, et, si surveillée qu'elle soit (la surveillance, en Amérique, n'est jamais que relative), trouve moyen de se fiancer avec lui durant le trajet de haut en bas d'un ascenseur; ce qui force Armorer à effacer de ses memoranda la ligne : — M'opposer au mariage de ma fille.

Cette histoire est vivement contée; mais la plus belle dans sa précision et sa sobriété, que n'eût point désavouée un maître tel que Maupassant, c'est l'*Obsession de Kurt Lieders*. Elle roule sur l'entêtement que met à se tuer un vieil ouvrier allemand, sorti par entêtement aussi de chez son patron, le grand fabricant de meubles d'art, autour duquel tournent tous ces récits. Kurt Lieders est depuis trente ans l'employé le plus estimé de la fabrique, mais il a voulu rompre, et, ayant rompu, il ne peut plus supporter l'existence : la mort aux rats, le rasoir, la corde, tout lui est bon, il essaye de tout. Sa femme, attentive à déjouer cette monomanie de suicide, l'a ligotté pour qu'il ne recommençât pas, sans pouvoir obtenir de lui cependant la promesse qu'il renonce à son noir dessein. Tout ce que lui accorde ce désespéré, c'est de ne rien tenter contre lui-même le jour anniversaire de leur mariage, et la vieille Thekla profite de cette trêve pour le réconcilier avec son patron. Elle, que son mari méprise comme incapable de rien comprendre en dehors du ménage, elle a su découvrir un secret, c'est qu'il tient moins à se tuer qu'à re-

tourner à l'atelier. A travers les brouillards de son épaisse cervelle, Thekla Lieders a perçu aussi cette chose profonde que nous avons tous tant de peine à admettre, savoir, que les êtres affectueux ne sont pas les seuls ici-bas qui aient besoin d'affection, que certaines âmes mal faites et moroses peuvent avoir le désir passionné des sentimens mêmes qu'elles repoussent. Vieille, laide, lourde d'esprit, elle adore son Kurt, toujours tremblante devant lui, et cet amour lui fait trouver un subterfuge habile pour tout arranger. Le mot de Kurt Lieders, en apprenant la bonne nouvelle qui l'arrache à la mort, est caractéristique : « Eh bien, je croyais le patron plus fort que ça! Céder à une femme! » Mais intérieurement il reconnaît que toute sa vie il a été injuste envers cette humble compagne, et son acceptation finale des menottes qu'elle lui met moralement en le forçant à se rendre me semble une merveille d'émotion contenue. C'est le tour qu'il faudrait pouvoir traduire, c'est le jargon comique d'allemand-américain à travers lequel perce une âme qui n'est pas de l'ouest des États-Unis, une âme d'artiste. La maison Lossing doit à Kurt sa réputation pour les meubles de style; artisan laborieux, contremaître inflexible, il est artiste quand même. Aucun sculpteur n'apporta jamais plus d'enthousiasme et de probité dans la composition d'une statue que cet ébéniste dans celle d'un bahut. Le vieil Allemand têtu a en lui de l'homme de génie, avec tous les caprices et toutes les bizarreries qui accompagnent certains dons.

De même le pauvre missionnaire si ridicule de cet autre récit touchant et drôle à la fois : *Une Providence assistée*, est un saint malgré sa grotesque apparence. Assurément son sermon ne vaut rien; il s'imagine persuader son auditoire en criant jusqu'à devenir cramoisi; il brait en chantant comme l'âne de Balaam; mais il s'est dépouillé pour les pauvres, il a risqué sa vie pour les malades, on l'a vu dans une épidémie enterrer les morts de ses mains, le fossoyeur ayant succombé. Maintenant il ne demanderait pas mieux que de reprendre à ses momens perdus son ancien métier, celui de charpentier, pour exonérer ses paroissiens du salaire qu'ils ont de la peine à lui payer. Et la Providence, dont il est l'instrument actif, le récompense à la fin. Un des gros bonnets de la ville, que son discours plein de platitudes a excédé, jette par mégarde dans la bourse de quête, au lieu de deux billets de cinq dollars préparés à cet effet, les deux billets de cent dollars qu'il avait dans une autre poche pour acheter un couple de chiens de race.

La beauté des choses les plus modestes, voilà ce qu'Octave Thanet met en lumière tout naturellement, sans s'y efforcer; il la

découvre avec les yeux de la bonté, une bonté pleine de malice d'ailleurs, gaie, robuste, où se glisse je ne sais quelle pointe de gaminerie. Optimiste? Peut-être. Il est si bien portant! Préoccupé de la morale? Fort peu. Son œuvre est morale comme tout ce qui est foncièrement sain, mais il ne prêche ni ne disserte. Nous ne répéterons pas de lui comme nous avons eu le malheur de le dire un jour de Rudyard Kipling : « Il a de l'humour et même de l'esprit », ce qui a soulevé contre nous la critique anglaise, si chatouilleuse qu'elle a cru l'humour insulté par ce simple mot qui signifiait simplement : « L'esprit est plus rare que l'humour en Angleterre. » Il est beaucoup moins rare en Amérique, et Octave Thanet a de l'esprit autant que s'il était né Français. De fait, il a du sang français dans les veines, et aussi l'émotion rapide, communicative, un grain de bel enthousiasme irlandais qui, mitigé par les fortes qualités anglo-saxonnes, n'est pas pour nuire à un écrivain.

Je continue à parler de lui au masculin parce que ma première impression en le lisant fut que j'avais affaire à un homme. Cette netteté imperturbable dans les idées et dans le style, ce tour bref, alerte, ce sens pratique aiguisé, cet intérêt porté et prêté à tout ce qui n'est pas l'amour — quoique l'amour ne soit pas absent de ses récits, mais subordonné comme dans la vie à tant d'autres choses, terre à terre bien souvent — tout cela ne me faisait nullement pressentir une femme. Et quelle connaissance des affaires d'argent, des dessous de la politique, quelle horreur des sentimentalités, même philanthropiques, quelle énergie pour indiquer les dangers du socialisme sous les belles phrases et les utopies séductrices, quel clair bon sens! Et pas la moindre revendication des droits de la femme! Non, ce ne pouvait être là qu'un jeune homme de joyeuse humeur, armé en guerre contre tous les engouemens et toutes les poses qui sont trop souvent l'apanage du beau sexe en Amérique. Avec stupeur j'appris la vérité : Octave Thanet était le pseudonyme de miss Alice French, qui habite une partie de l'année Davenport (Iowa), et l'hiver, une plantation à Clover Bend (Arkansas).

Elle décrit fidèlement la vie autour d'elle. Cette *ville de l'Ouest* c'est Davenport; les histoires du *Trans-Mississipi* se placent toutes aux environs de Clover Bend. Il y en a d'excellentes, *Otto the Knight* par exemple, cette aventure d'un précoce anarchiste d'origine allemande, un gamin élevé au milieu des « Chevaliers du Travail », et qui applique les théories dont on l'a bercé en essayant de faire sauter le moulin neuf de la plantation où il n'a jamais reçu que des marques de bienveillance. Il échoue dans

sa coupable tentative, et ce lui est au fond un grand soulagement; mais le maître charpentier Dake, qui a enlevé la bombe au péril de sa vie, est grièvement blessé. Un brave homme, ce Dake, et dont l'histoire est assez commune en Amérique : celle du jeune artisan venu d'Angleterre chercher fortune dans le Nouveau Monde et s'amourachant au débarqué d'une jolie Yankee ambitieuse et vulgaire qui s'est frottée tout juste assez d'instruction superficielle et malfaisante à l'école dite supérieure pour mépriser un mari dont elle est incapable de comprendre les aspirations morales. Le divorce s'ensuit. Victime de sa femme, Dake l'est ensuite des trade-unions. La société secrète dont il s'est retiré, après en avoir fait partie, ne lui pardonne pas sa défection; elle le poursuit de tant de vengeances diverses qu'on peut très vraisemblablement lui imputer l'attentat de la fin; et l'avis de l'auteur, par la bouche de tous les personnages sensés du récit, est que l'association des « Chevaliers du Travail », comme beaucoup d'autres de même sorte, a fait assez de mal pour qu'on laisse sans scrupule un crime de plus à son compte. Réactionnaire à sa façon, Octave Thanet est le détracteur résolu des grévistes, des grèves et de ces organisations du travail qui lui paraissent la pire des tyrannies. Pourquoi un bon ouvrier chômerait-il parce qu'une douzaine de mauvaises têtes se montent à tort et à travers? Elle met volontiers en scène le patron honnête et juste qui favorise l'effort individuel et fait participer tout son monde aux bénéfices, mais « l'élévation des classes laborieuses » s'arrêtera là, si on l'écoute. L'enfant qu'elle nous montre, presque innocemment criminel, perverti par des gens qui s'en tiendront volontiers aux discours, tandis que lui, dans sa logique juvénile, va droit à l'action, n'est pas incorrigible; il sera au contraire initié par le mal même qu'il a commis au bien qu'on ne lui avait pas enseigné : la terreur, le remords, le besoin d'avouer entrent en lui, éveillent sa conscience et le sauvent. Ceux-là mêmes qu'il a offensés prennent pitié de sa détresse et le préservent des poursuites de la justice. L'angoisse de cette pauvre petite âme écrasée sous le poids d'une responsabilité, que seul un scélérat arrivé à l'âge d'homme serait de force à porter, est poignante. *Otto le Chevalier* doit passer pour une œuvre utile, tout autre mérite à part. Elle aura peut-être arrêté plus d'un ouvrier en dérive, car son auteur est populaire, quoiqu'il ne flatte aucune passion d'en bas et conserve jusque dans le dialecte une mesure, un respect de sa plume, qui semblent le recommander aux délicats.

L'absence complète de préjugés et de parti pris lui fait des amis partout. Il est vrai qu'Octave Thanet blâme, dans *Otto the*

Knight, les anarchistes, même vertueux et désintéressés, qui donnent tout ce qu'ils gagnent aux frères et amis, mais aussi comme elle dénoncera, dans *Trusty n° 49*, les camps de condamnés, les effroyables travaux forcés de l'Arkansas! Tout le système des prisons dans cet État n'est qu'une affaire d'extorsion : le conseil, les commissaires, les entrepreneurs, les gardiens pressent et harcèlent le condamné pour faire sortir tout ce qu'il peut rapporter, très souvent jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le directeur, qui parfois est le dernier des hommes, exerce de fait un pouvoir illimité, et la brutalité des officiers subalternes ne cède que devant l'argent. Un criminel riche se moque de la prison : il se fait envoyer chez des parens ou des amis qui le louent, comme c'est l'usage, pour un travail quelconque sur leurs plantations, tandis qu'en réalité il se promène à cheval et se carre dans des habits de bourgeois. Les pauvres, au contraire, sont livrés comme instrumens de travail au premier venu qui paye pour les avoir et entend rentrer dans sa dépense. S'ils succombent, tant pis! il en vient d'autres. Les miasmes des marais, le manque de nourriture, les coups de nerf de bœuf, la faim, de hideux châtimens, tout cela est exposé en détail par un membre du jury qui a été jadis à ce régime. Intrépidement il livre sa propre histoire, que tout le monde ignore, pour qu'on épargne le même supplice à un meurtrier plus intéressant que n'était intéressante sa défunte victime, car dans une querelle de tripot le volé vaut encore mieux que le voleur : « Mon opinion, dit formellement l'ancien condamné, redevenu un honorable citoyen, c'est qu'étant donné l'état actuel des prisons de l'Arkansas, si vous ne découvrez pas que l'accusé est innocent, il vaut mieux le trouver tout de suite assez coupable pour être pendu ! »

Un mot de ce genre lancé à propos peut suggérer des réformes.

Octave Thanet est capable d'audaces; et ce n'est pas la moindre, quoi qu'on en puisse penser hors des pays à esclaves, que ce jugement porté sur les nègres dans *Sist'Chaney's black silk :*

« Les gens du Nord voulaient tous pendant la guerre que les nègres fussent des anges; après la guerre, quand ils eurent fait connaissance avec eux, ils les ont mis plus bas que terre. En réalité, on en rencontre de bons et de mauvais, tout comme parmi les blancs; mais quand une femme de couleur se mêle d'être bonne, rien de meilleur n'existe au monde. » Et Octave Thanet nous le démontre par l'histoire de la grande baigneuse de Hot Springs, les eaux à la mode de l'Arkansas. Dosier gagne en massant les dames riches de quoi satisfaire les fantaisies de sa sœur infirme. Auparavant, elle avait donné jusqu'au dernier

sou de ses économies pour tirer de prison un mari qui depuis est mort; maintenant, une paralytique est devenue, prétend-elle, sa consolation en ce monde, elle se dévoue avec passion à la pauvre Chaney. Or celle-ci, non contente de tout ce qu'on fait pour elle, rêve l'impossible; elle a une idée fixe sur son lit de douleur, posséder une robe de soie noire comme celle que s'est donnée Dosier la seule fois de sa vie où l'excellente créature ait pensé à elle-même. Chaney se meurt et elle regrette la vie. En vain sa sœur, un pilier de l'Église, cherche-t-elle à lui prouver que le Seigneur l'aime et qu'il a ses voies, en vain lui parle-t-elle de l'autre monde où les élus ont des robes blanches radieuses.

— J'aimerais mieux une robe de soie noire, répète Chaney en révolte déclarée contre l'Esprit.

Alors une idée lumineuse vient à Dosier; elle promet à la moribonde le plus bel enterrement que jamais une personne de couleur ait eu à Hot Springs. Et elle touche juste : les nègres ont la passion des funérailles pompeuses.

— Tu auras un sermon, un grand service, et tu porteras à l'église une robe de soie noire, la mienne.

— Enterrer cette belle robe! Ta seule belle robe! Ce serait un péché.

Mais la joie danse dans ses yeux presque éteints. On se souviendra donc d'elle autrement que comme d'une pauvre négresse condamnée à l'immobilité sur son grabat; on l'aura vue une fois magnifiquement parée. Elle meurt, réconciliée avec son sort, espérant bien que le bon Dieu la laissera sortir de temps en temps du paradis; alors elle viendra secouer le rosier à la fenêtre de sa sœur... dans leur belle robe de soie, sans doute. Pauvre Chaney! quel dommage qu'elle n'ait pu assister à son enterrement de gala! Qui sait? Peut-être l'a-t-elle vu!

Les histoires nègres d'Octave Thanet ne sont pas toujours aussi touchantes, bien loin de là. Leur caractère habituel est une inexprimable drôlerie. Dans la *Cuisine ensorcelée*, par exemple, elle montre comment l'odieuse conjuration d'un sorcier met une cuisinière fort habile jusque-là, n'ayant jamais servi, comme elle se plaît à le répéter, que « la qualité », la met, dis-je, dans l'impossibilité de faire un bon plat : la pâte ne veut pas lever, le pain ne veut pas cuire, le lait tourne, la vaisselle se casse rien qu'en la regardant; il y a eu des lézards envoyés, de ces lézards qui apportent avec eux tous les maux : récoltes perdues, plats brûlés, maladies du bétail, brouilles entre amis, rixes, feux de cheminée... cela va parfois jusqu'à la mort! Mais la passion longtemps malheureuse d'un jeune chevalier du plus beau noir, fen-

deur de bois et dresseur de chevaux, pour une jolie négresse du nom de Ginevra, en patois Jenny Ver, a raison du terrible enchantement. A travers mille périls peut-être imaginaires, il délivre la cuisine, et sa récompense ne se fait pas attendre. La belle a une manière d'éducation, elle a été en service dans la ville voisine, et le pauvre Jerry ne sait, lui, ni lire ni écrire; de plus, il a des jambes qui paraissent désossées tant il les contorsionne et les entrelace d'une façon dangereuse pour son équilibre tout en se tordant les épaules et en faisant avec la tête un plongeon facétieux. Jenny Ver n'a jamais pu le regarder sans rire, mais tout en riant elle lui permettra à la fin de « lui tenir compagnie ».

Le *Premier Maire* a une portée plus sérieuse. Nous avons là l'image ressemblante d'un « fils de ses œuvres », meneur d'hommes par la puissance de l'argent, le tableau de sa grandeur et de sa décadence. Au milieu d'un village à peine éclos, sur le bord du Mississipi, se dresse d'abord un hôtel, aux fenêtres innombrables, et plus haut encore que l'hôtel, d'énormes bâtimens de brique, moulin et magasin, au faîte desquels flotte un drapeau rouge portant le nom d'Atherton. C'est le nom du maire, le premier maire de la ville, toujours réélu avec enthousiasme pendant une longue suite d'années, un individu puissant et vulgaire tout à la fois, un spéculateur hardi dont la fortune commencée dans le trafic avec les Indiens s'est continuée dans des affaires colossales de toute sorte, et dont les poings sont de force à répondre aux horions de quelques fâcheux qui lui reprochent de les avoir ruinés pour s'enrichir à leurs dépens. Cœur chaud et généreux avec cela, oublieux des offenses, il est capable de se jeter à l'eau pour sauver un ennemi; en temps de choléra, sa maison devient un hôpital; il a débarrassé le pays des bandits qui le pillaient, payant pour cela de sa personne, le revolver au poing, puis payant de sa bourse un jury, un bourreau et la corde; il a fondé des écoles, lui à qui sa première femme, une institutrice primaire, a enseigné tout ce qu'il sait; il dotera peu à peu la ville grandissante d'un parc, d'un cimetière, de plusieurs monumens publics, et alimentera toutes les églises quoiqu'il n'en fréquente aucune. Le journal est à lui, les chèques de Florence qu'il a lancés valent partout de l'or, bien que Florence ne soit peut-être qu'un mirage vaguement désigné dans le Nebraska. Si l'on croit fort peu en Florence, on croit en Atherton qui, par des moyens douteux, atteint des fins admirables. Toute cette prospérité a des bases fragiles, en somme. Il suffit d'un désastre financier, d'une série de mauvaises chances, après tant de coups heureux, pour que la fortune de la ville s'écroule avec

celle du potentat. Aussitôt, l'engouement qu'il inspirait se change en horreur, il devient le bouc émissaire chargé de toutes les responsabilités. La populace, idolâtre hier, furieuse aujourd'hui, assaille son bureau, prête à le lapider. Il lui fait face, empêche toute violence de la part de ses derniers défenseurs, et, sous une grêle de pierres, d'immondices, d'œufs pourris, de charognes, il oppose aux cris de vengeance et de mort un visage intrépide. Atherton a été le chef, le dieu de cette multitude enragée; il sait encore se faire écouter d'elle; inaccessible à la peur, il est inconsolable seulement d'avoir entraîné dans sa chute tout ce qui était son œuvre et son orgueil. Pour ce qui le regarde, il ne veut être protégé que par lui-même. L'apoplexie vient à son secours dans une lutte inégale; c'est comme l'intervention d'un jugement de Dieu. Et le nom d'Atherton, désormais abhorré, est retiré à la ville qu'il avait d'abord faite grande et ensuite ruinée.

Nous connaissons ces reviremens de l'opinion publique. Tels brasseurs d'affaires du Nouveau Monde subissent le sort de nos rois, et les révolutions ont les mêmes causes, passent par les mêmes phases. Là-bas comme ici, la popularité ne repose ni sur le véritable mérite personnel ni même sur de sérieux services rendus; tout dépend du succès ou d'un échec : choléra, cyclone, disette, voilà les crimes étrangers à sa volonté qui décident de la chute d'un *leader*, quand l'heure est venue.

Ce récit des vicissitudes d'Atherton, homme et ville, a presque une valeur historique. Il semble que pour tracer ces pages vigoureuses il faut être homme, de même qu'il faut être mère pour disposer des trésors de tendresse qui débordent dans l'*Hypothèque sur Jeffy*, cette nouvelle édition du problème que trancha jadis le jugement de Salomon. Octave Thanet n'est pourtant ni l'un ni l'autre, pas plus qu'elle n'est catholique, quoiqu'elle ait peint d'un pinceau vraiment orthodoxe et bien informé jusqu'au scrupule l'inoubliable figure de ce bon pasteur, si simple et si charitable, le *Père Quinaillon*. Mais elle possède le don qui permet d'être cela et autre chose encore, d'être tout à la fois, parce que, grâce à lui, on peut tout comprendre et tout sentir, le don, — rare à ce degré, — d'une large sympathie.

Peut-être ce que je viens de dire d'elle et de son œuvre suffit-il à expliquer le désir que j'eus de la connaître davantage dans un moment où je cherchais à me renseigner sur les femmes éminentes qu'a produites l'Amérique. Au cours de la correspondance qui s'établit entre nous, je découvris un côté nouveau de son talent, une verve épistolaire délicieuse, jaillissant de source, sans

aucun apprêt. Elles sont là sous mes yeux, ces jolies lettres si vives, si spontanées, avec leur belle écriture franche, égale et sans sexe, plutôt virile, tantôt courant sur une petite feuille d'azur pâle timbrée d'argent au nom de Clover Bend, tantôt jetée sur le grand format d'apparence commerciale portant :

F. W. TUCKER AND CO,
PLANTERS' AND PLANTATIONS SUPPLIES
CLOVER BEND, ARKANSAS;

parfois aussi en caractères d'imprimerie par l'intermédiaire de la machine dont elle use d'habitude pour la composition de ses romans. La triple personnalité d'Octave Thanet est là : femme du monde, écrivain et planteur. La plus courte et la dernière de ces lettres me disait : « Je viendrai à votre rencontre jusqu'au débarcadère de Memphis. Vous me reconnaîtrez, j'aurai une robe de drap vert et je tiendrai une rose à la main... »

En même temps elle me rassurait gaiement sur le péril de mourir de faim dans le pays sauvage où j'allais pénétrer :

« La glace nous arrive par bateau chaque semaine, la viande et l'épicerie viennent en gros de Saint-Louis. Le marais (*swamp*), que vous aurez à traverser, quelque peu à la nage, n'est pas malsain en cette saison... »

Assurance nécessaire, car le nom de Minturn, qui est la station télégraphique de la Courbe du Trèfle (Clover Bend) m'était apparu comme une corruption de Minturnes à travers un nuage de miasmes délétères, et je prévoyais, par une association d'idées assez naturelle, que la fièvre romaine avait dû émigrer dans l'Arkansas. Mais j'aurais, je crois, bravé la fièvre, tant était grand mon désir de pénétrer dans ce nouveau Sud dont le vieux Sud où je me trouvais alors me disait bien entendu beaucoup de mal, puisque ses fils, ruinés par la guerre, ont été forcés de céder la place aux Yankees destructeurs des anciennes coutumes. Ces critiques mêmes exaltaient ma curiosité. Après avoir goûté infiniment l'élégance native, les grandes manières, les traditions quasi aristocratiques des planteurs louisianais dans l'État du Pélican, j'avais hâte de juger l'œuvre de reconstitution accomplie depuis la fin de la guerre, par des novateurs venus du Nord dans les solitudes plus ou moins dévastées de l'État de l'Ours.

La saison n'était guère avancée, mais je me rappelais justement cette description tentatrice : « Il y a peu de spectacle plus beau que celui d'une forêt de l'Arkansas à la fin de février; je veux dire une forêt dans ces fonds de rivière où chaque ravin est un fourré de cyprès. Les épines de la ronce-bambou dessinent

des hachures vertes, pareilles aux ombres d'une eau-forte, entre les grands arbres, au-dessus du sol humide. Nues encore sont les branches, mais des baies d'écarlate flambent sur les rameaux violâtres, la canne est d'un vert plus frais; déjà des bourgeons rougeoyans décorent les érables, et vous voyez maints rubans d'herbes aquatiques, brillantes comme l'émeraude, flotter à la surface des mares, là où les fougères croissent et se balancent, tandis que les plus jolies mousses teignent de couleurs incomparablement vives et tendres l'écorce pâle des sycomores, des chênes blancs et des gommiers. Ces colonnes d'argent ne brillent que davantage sous leur couronne cendrée, avec l'arrière-plan de gris, de pourpre et de laque aux nuances insaisissables plaquées contre l'horizon par l'embrouillement des tiges et des ramilles. Quel effet de magnificence bizarre et délicate produisent la mousse, et l'eau, et les arbres étincelans! Les morts parmi ceux-ci sont d'une blancheur spectrale... Non, ce n'est pas là une vraie forêt, c'est une enluminure de missel en deux tons argent et vert; si beau que cela soit pourtant, il y a quelque chose de sinistre et de fantastique dans cette beauté, dans ces flaques d'eau assombries, masquées par d'inextricables broussailles, — dans ces grands arbres qui poussent si drus, si épais, et qui continuent de pousser ainsi du même élan, avec la même épaisseur, sur des espaces incalculés, — dans les ombres et les buées qui tiennent lieu de feuillage, — dans les taches rouges qui marquent les racines des cyprès et qui mettent aux gommiers comme une ceinture, suggérant l'idée que chaque coup de hache en a tiré du sang. Il ne serait pas difficile d'évoquer un diable ou deux du moyen âge derrière les monstrueuses excroissances que forment les genoux des cyprès. Et à travers cette forêt enchantée se déroule une route fort rude, sinueuse, à cause de la rivière qu'elle côtoie, car les rougeurs, là-bas, à droite, sont les branches des saules qui marquent le cours de la rivière Noire... »

Or la rivière Noire lèche et creuse, jusqu'à y former une baie, les luxuriantes épaisseurs de trèfle blanc sauvage qui ont donné leur nom à Clover Bend, et c'était à Clover Bend qu'on m'invitait de si pressante façon. Une idée fixe s'empara de moi : aller guetter dans ce lieu aux aspects si différens des aspects européens, l'éveil magique d'un printemps inconnu, l'éclosion des lis blancs et jaunes dans ces *brakes* dont l'eau noirâtre sert de miroir aux cyprès « qui avec leurs courtes branches attachées à une haute colonne ressemblent à quelque plante géante plutôt qu'à un arbre », voir les affreux genoux eux-mêmes, ces genoux pointus qui hérissent le marécage « se colorer de rose sous le coup de brosse

du renouveau, se transformer en cônes de satin aurore, en petites tentes que les fées apparemment dressent pour leur usage parmi les lis », apprendre ce que peuvent être ces arbustes aux noms entendus pour la première fois, le *dog-wood*, le *red-bud*, le *buckeye*, le sassafras, faire connaissance enfin avec cette nature étrange où rien, pas un oiseau, pas un brin d'herbe, ne ressemble à la nôtre. Grâce au pinceau de ce maître peintre, Octave Thanet, j'avais déjà entrevu tout cela dans *Knitters in the sun*, dans *Expiation*, le seul roman de longue haleine qu'elle ait produit, un roman dramatique où sont racontées les sanglantes prouesses et la destruction finale des *Graybacks*, des guérillas, ce fléau de l'Arkansas, au lendemain de la guerre.

Je m'embarquai donc sur un des superbes vapeurs qui remontent le Mississipi et, après quatre jours d'un voyage que j'ai raconté ailleurs, j'atteignis Memphis, où m'attendaient la robe verte et la rose jaune portées l'une et l'autre par une jeune femme blonde qu'accompagnait une autre jeune femme brune ; c'étaient les deux dames de Clover Bend escortées de leur associé le colonel Tucker : F. W. Tucker and Co. Et je ne crois pas que des gens qui se voient pour la première fois aient jamais aussi vivement ressenti l'impression d'être de vieux amis.

Nous nous attardâmes fort peu à Memphis, les routes que nous avions à parcourir en voiture n'étant pas de celles où l'on aime à s'engager la nuit. Je me rappelle que ma première surprise, plus tard en retrouvant la France, fut la beauté des routes et le manque d'énergie qu'exprimaient les visages. Sans doute je me reportais en faisant cette réflexion aux chemins submergés de l'Arkansas et à la physionomie résolue du colonel Tucker dont l'établissement à Clover Bend remonte aux temps héroïques pour ainsi dire.

De Memphis à Portia cependant nous voyageâmes par le chemin de fer qui aboutit à Kansas City. J'avais pris en naviguant sur le Mississipi, l'habitude des paysages inondés qui feraient croire à un récent déluge, si l'on ne savait que ces eaux printanières laissent chaque année en se retirant les riches terrains d'alluvion plus fertiles que jamais. Sur tout le parcours du train ce fut la même tristesse indicible : des bois de cyprès, les hauts cyprès si différens des nôtres et qui, l'hiver, perdent leurs feuilles, surgissant de l'eau où baignent leurs racines ; de misérables cabanes hissées sur des espèces d'échasses, des planches jetées partout en guise de ponts pour faciliter les communications qui doivent être difficiles. Tout cela sèche en été, les rivières et les bayous se dégagent de cette nappe d'eau qui les relie et les con-

fond entre eux, les détails du paysage, absolument noyés aujourd'hui, deviennent distincts. Ce qui est déjà facile à reconnaître, c'est la splendeur de la végétation forestière qui résiste à l'abus non seulement de la cognée, mais de la torche. D'ordinaire les bûcherons se bornent pour aller plus vite en besogne à une entaille profonde autour du pied de l'arbre, puis on laisse le supplicié mourir d'épuisement; quand cela ne va pas assez vite on a recours au feu. Presque jamais on ne retire les souches qui noircies, mutilées, sortent de l'eau stagnante en donnant l'idée lugubre d'un massacre récent, d'une espèce de charnier végétal.

Tout le long de la rivière Saint-Francis se poursuit une grande exploitation de bois. Les cases mobiles sont transportées ici ou là, pour la durée de tel ou tel défrichement, puis elles vont se poser ailleurs. C'est comme un camp levé à mesure que la victoire de l'homme sur la nature est accomplie. Mais la nature se défend au bord de la Saint-Francis River, car les ours traqués et presque détruits ailleurs fréquentent encore ces parages.

A la petite station de Portia nous attend une charrette découverte, haut perchée sur ses roues et crottée pourtant beaucoup au-dessus de l'essieu. On ne peut avoir de voiture propre sur des routes pareilles; le sol en est limoneux, sans une pierre, entrecoupé de flaques d'eau profondes où les chevaux du pays, patiens et robustes, enfoncent jusqu'au poitrail. Plus d'une fois, en franchissant ces espèces de gués, nous sommes éclaboussés des pieds à la tête; mais le colonel conduit d'une main ferme, et nous passons comme le vent par les bois et les plantations de coton, devant les pâturages remplis de vaches et de chevaux. De loin en loin s'élève le long du chemin quelque maison typique du Sud, en planches, avec un auvent avancé sur la galerie d'en bas que partage une autre galerie transversale. Ce courant d'air entretient la fraîcheur en été. Si la cabane a un petit clocher, soyez sûr que c'est une église dont la communauté est trop pauvre, trop peu nombreuse, pour pouvoir à elle seule nourrir un pasteur; mais il y a le *circuit preacher*, le prédicateur ambulant qui vient par intervalles, au cours de ses laborieuses tournées, apporter la parole évangélique. Le reste du temps, les fidèles se rassemblent, confians dans la parole du Seigneur : « Partout où vous serez quelques-uns assemblés en mon nom, je serai avec vous. »

— Il en est de même à Clover Bend, m'explique Octave Thanet. Les blancs parmi nos tenanciers sont tous méthodistes ; ils ont une petite école où mon amie va enseigner souvent, et c'est dans l'école qu'a lieu le culte. Les nègres sont baptistes. Nous avons

au printemps beaucoup de baptêmes dans la rivière Noire. Si le temps le permet, vous en verrez, mais on ne peut exposer ces pauvres gens à prendre une fluxion de poitrine ! Ce qui vous amuserait, c'est un mariage. Le mariage nègre est célébré à domicile par un de leurs ministres. Celui-ci, les mains dans ses poches, leur dit que l'état où ils vont entrer est un bon état, honoré dans le ciel et sur la terre. La mariée pudique ne s'est pas demandé si elle a le droit de mettre une robe blanche et de s'attacher autour de la tête le ruban virginal bleu et argent. Je vous parle des dernières noces auxquelles nous ayons assisté. L'époux portait un habit beaucoup trop court de taille dont on lui avait fait cadeau, une paire de gants de cheval usés du bout, autre cadeau. Le couple s'assit sur deux chaises dans le premier compartiment de la case ; on fit asseoir les principaux invités sur les lits, le reste se tenait debout, et on procéda ainsi à la cérémonie. Ensuite tout le monde passe dans la pièce voisine pour manger le dindon traditionnel et des sucreries. Les nègres réellement pieux ne dansent pas en ces occasions, eussent-ils déjà beaucoup d'enfans de provenances diverses.

Et Octave Thanet rit de son rire si gai, si communicatif, en racontant ces choses choquantes, sans ombre de pruderie.

De son côté, le colonel me parle très simplement de son installation à Clover Bend, il y a vingt-cinq ans environ. Officier de l'armée fédérale, il se rendit acquéreur, pour la moitié, de la plantation qui avait appartenu à un major confédéré. L'autre moitié fut achetée par le colonel Allen, de Davenport. Dans ce temps-là, les arbres de Clover Bend auraient pu raconter des histoires récentes de pendus. Sous prétexte de servir la cause expirante du Sud, les *Graybacks*, des déserteurs pour la plupart, avaient longtemps incendié, pillé, tué sans merci. Il y eut contre eux des représailles terribles, et les propriétaires coalisés finirent par purger le pays de ces bandits. Mais où trouver ensuite des ouvriers? Les anciens esclaves s'étaient dispersés après l'abolition de l'esclavage, on était réduit aux services éventuels des rudes travailleurs du Missouri, qui, vers l'époque de la cueille du coton passent avec toute leur famille, — les petits enfans à califourchon dans une sangle, sur la hanche de la mère. Ils vont ainsi droit à l'extrême Sud où la récolte commence plus tôt, puis ils remontent, se louant ici ou là ; quelquefois les mêmes reviennent plusieurs années de suite. La besogne se faisait tant bien que mal par leurs mains, mais, l'heure de la paye venue, c'étaient des menaces de coups de couteau pour obtenir plus que le prix convenu, et le propriétaire était contraint de répondre le re-

volver au poing. Il est bon d'avoir fait la guerre avant de s'occuper d'agriculture dans des conditions semblables. Le colonel Tucker, si énergique qu'il fût, sut acquérir la réputation d'un homme juste et bon. Sous son règne, beaucoup de choses changèrent, comme me l'avaient dit avec amertume les partisans de l'ancien régime. On ne se grise plus tous les samedis, les enfans blancs et noirs vont à l'école, les hommes trouvent avantage à placer leurs économies dans un store (magasin) bien approvisionné et fort prospère; ils participent aux bénéfices, apportent leur coton à éplucher au *gin* et leurs marchandises à l'embarcadère du bateau à vapeur, qui dessert d'importantes scieries, au nombre de cinq entre Newport et Portia.

Le planteur nouveau style, sans accepter toutes les responsabilités bonnes et mauvaises, inséparables de l'esclavage, qui faisaient du maître comme le chef plus ou moins humain, plus ou moins aimé d'une grande famille, accomplit certainement beaucoup de bien dans le sens moderne du mot. Il pousse au progrès, la philanthropie ne lui est pas étrangère, quoiqu'il ait l'esprit pratique. Avant tout, il donne l'exemple; sur cette énorme plantation, c'est lui qui travaille le plus. Aujourd'hui, ses tenanciers sont nombreux et font d'assez bonnes affaires. Pour la récolte du coton, les femmes, les enfans peuvent gagner un dollar par jour s'ils sont habiles à ramasser des deux mains à la fois. Il n'y a pas de besogne qui donne moins de peine. Un bon ouvrier à Clover Bend gagne de 70 à 80 cents (sous) par jour.

Huit milles de course, pénible pour les chevaux, très intéressante en revanche pour l'étrangère qu'ils emportent à travers un si curieux inconnu. — Tout en causant, nous atteignons Clover Bend où l'opposition des maisons de bois peint, propres et solides et de certaines *log-houses* d'autrefois qui abritent encore quelques nègres me fait sentir tout de suite les différences entre l'ancien et le nouveau Sud. L'aspect général est celui d'un petit village irrégulièrement éparpillé sur de grandes distances, au bord de la rivière, entre les vastes enclos bordés de barrières droites ou en zigzags (*snake fences*) et la forêt sans bornes. Au bord de l'eau se dresse le bâtiment le plus important de l'endroit, le *store*, contigu au *cotton gin* que révèle sa noire cheminée. On m'a montré en passant le *meeting house*, école et temple à la fois; on m'indique comme une relique du passé le grand chêne vert séculaire à l'ombre duquel Espagnols et Français se réunissaient pour trafiquer avant que nous eussions renoncé à nos immenses possessions du Sud, dont ni Louis XV ni même Napoléon ne semblent avoir apprécié l'étendue.

A peu de distance l'une de l'autre, du côté défriché, sont les deux maisons bourgeoises de l'endroit, la demeure du colonel, très jolie, peinte en vert pâle, avec un balcon couronnant tout le rez-de-chaussée. Dans le bow-window sourient des visages d'enfans. L'autre maison est celle de la famille à laquelle mes compagnes appartiennent, l'une par le sang et l'autre par les liens d'une étroite amitié. Sur une des constructions primitives élevée d'un étage, ont été greffés quelques embellissemens discrets, une véranda où grimpent des lianes et aux piliers de laquelle s'attache une toile métallique destinée à tenir en respect un fléau local : les mouches. L'extérieur est rustique autant qu'il convient au cadre environnant, mais à peine a-t-on passé le seuil qu'on se sent au milieu de tous les raffinemens du confort, de toutes les recherches esthétiques que l'on pourrait rencontrer dans un cottage de la campagne anglaise. Le salon est rempli non seulement de jolis meubles, mais de ces mille riens qui donnent de la vie aux murs et révèlent la présence de femmes distinguées; partout ce sont des toiles peintes à gais ramages, des livres bien choisis, de bonnes gravures, des photographies de l'endroit prises par les dames de Clover Bend qui excellent dans cet art, comme dans tous les autres, y compris les ouvrages d'aiguille et la cuisine, ce qui n'est pas précisément américain.

Le lendemain de mon arrivée, nous visitons les deux écoles, celle des enfans de couleur d'abord, où la classe est faite par un jeune instituteur mulâtre, au teint très peu foncé, aux cheveux longs, à la barbe presque blonde. Il a d'assez nombreux élèves des deux sexes; deux ou trois grands garçons l'aident à maintenir l'ordre. Les plus petits parmi les enfans sont d'abord interrogés devant moi; ils apprennent à prononcer et à épeler correctement d'après la méthode du kindergarten. Aucune timidité, l'air vif et intelligent. Les petites filles surtout m'amusent; elles roulent des yeux étincelans comme des perles de jais sous leurs petites tresses laineuses hérissées sur la tête en manière de cornes. Leurs aînées sont moins intéressantes; il y en a de très grasses qui auraient grand besoin de corsets. Interrogées sur la géographie, quelques-unes font preuve de mémoire, d'autres se bornent à ricaner, les paupières obstinément baissées. Une odeur de bergerie où domineraient les moutons noirs règne dans la chambre. Du haut de la plate-forme, où l'on est toujours poussée de gré ou de force dès que l'on visite une école quelconque en Amérique, je dis aux enfans que je parlerai d'eux et de leurs progrès à Paris.

— Et Paris, ajoute le colonel qui m'accompagne, cela veut dire la France.

Un *cheer* s'élève, tandis que mes yeux se mouillent sottement, je ne sais pas au juste pourquoi.

— Dites-leur quelques mots de français, me demande le maître d'école. Ce sera la seule fois de leur vie qu'ils entendront votre langue.

Et je reprends du fond du cœur : « Soyez reconnaissans à vos maîtres qui font tant pour vous. Aimez-les. Que Dieu vous bénisse ! »

Nouveau *cheer* que je m'efforcerai de mériter ensuite par une distribution de poupées aux petites filles. Et les garçons y prendront le plus vif intérêt sans mélange d'envie; mais aucun d'entre eux, ni fille ni garçon, ne saura que le plus grand mérite de ces poupées rustiques, achetées au *store* de Clover Bend, est d'avoir été habillées par les doigts de fée d'Octave Thanet le romancier.

De l'école de couleur située un peu à l'écart, nous revenons — par ces chemins le long desquels se balancèrent force pendus à l'époque des guérillas, incendiaires de moulins sous prétexte de patriotisme, — nous revenons, dis-je, vers l'école blanche. Là un instituteur jauni et décharné par la fièvre semble avoir à peine la force de présider une leçon de lecture. Cette fois je me garde de prendre la parole; le colonel se met à raconter devant moi mon voyage en traçant toutes mes pérégrinations sur la carte, pour faire bien sentir aux écoliers quel honneur c'est pour eux de recevoir une visiteuse venue de si loin. Ils écoutent bouche béante, frappés de stupeur, mais personne n'est aussi stupéfait que moi-même. En entendant détailler de prétendues prouesses, auxquelles je n'avais pas eu le temps de songer jusque-là, je me sens comme terrifiée par ma propre entreprise.

L'instituteur, très poli et très doux, ne réussit pas à faire parader ses élèves comme l'a si bien fait son collègue mulâtre.

— L'autre a sur celui-ci un double avantage, m'explique ensuite le colonel, il est bien portant et moins pauvre. Songez qu'avec le peu qu'il gagne, ce malheureux doit nourrir sa femme et six enfans... Oui, un enfant de plus tous les ans ! Comment voulez-vous qu'il s'en tire?

J'aimerais à faire connaissance avec le prédicateur ambulant, mais il est en tournée; il ne revient guère à Clover Bend que toutes les trois semaines, tant son circuit est étendu. Le dimanche, mes amis lisent la Bible chacun chez soi, et se réunissent pour chanter des hymnes au piano. Le colonel s'y distingue. Et les hymnes sont suivies, à mon intention, de mélodies nègres d'une pé-

nétrante mélancolie. J'entends encore les voix grêles et hautes des enfans chanter cet air célèbre, palpitant de regrets, qui valent ceux de Mignon pour une autre terre où fleurit aussi l'oranger : *I's gwine to Dixie...*

Les nègres m'intéressent de plus en plus ici où j'ai tant d'occasions de les étudier, non pas transformés à la hâte par des influences civilisatrices, mais dans leur état naturel que modifie tout doucement la suggestion au travail, à l'ordre et à l'économie donnée par des propriétaires qui ne sont plus des *maîtres*.

Le contraste entre les colons blancs et noirs me frappe tous les jours. Les premiers sont de grands gaillards maigres et hâves, tannés comme le cuir de leurs bottes d'égoutiers, les joues creuses, les traits allongés, le teint terreux et la physionomie morne, effet de la fièvre probablement. Les *chills* (frissons) s'attrapent avec une extrême facilité dans l'Arkansas ; il suffit de s'asseoir sur le sol détrempé, de garder des vêtemens humides. Le feutre à larges bords rabattu sur les yeux, ils circulent beaucoup à cheval et s'offrent en guise de récréation une halte dans le *store*, quoiqu'on n'y vende aucune espèce de liqueur, rien que les boissons les plus anodines ; mais c'est quelque chose que de fumer ensemble les pieds sur le grand poêle, dût-on causer fort peu, car ils sont taciturnes, tristes comme le sol même auquel ils sont attachés et dont ils ont pris la couleur limoneuse.

Le nègre, lui, est moins bon travailleur, infiniment plus gai, en revanche, porté à l'optimisme, très inconstant, capable de déguerpir d'un jour à l'autre avec toute sa famille, quitte à revenir vite ; mais blancs ou noirs, les colons sont sans exception d'honnêtes gens. Rien n'est fermé à Clover Bend, et on n'a jamais entendu parler de vols. Pour ce qui concerne le nègre, il faut s'entendre. Le pauvre diable est capable quelquefois de chiper un poulet, mais il ne prendrait pas autre chose ; il gardera peut-être un sou ramassé sur la route, mais il rapportera fidèlement, si par hasard il la trouve, une liasse de billets de banque. Vivre sans plaisirs lui serait impossible ; il aime les réunions, les danses, les jeux ; l'hiver un festival s'organise dans telle ou telle case, et les affaires s'y concilient avec les amusemens de toute sorte, car ceux qui reçoivent vendent à leurs hôtes des bonbons et des gâteaux.

Il ne faudrait pas trop approfondir la question de régularité des familles. Lorsqu'ils veulent se marier, le parjure et la bigamie ne coûtent guère à la plupart des nègres. Ils trichent sur l'âge légal du consentement, en toute innocence, car presque jamais les nègres ne savent leur âge. Ils oublient qu'ils ont laissé çà et là une ou plusieurs femmes. Lorsqu'on y réfléchit, ceci n'a rien

de très surprenant au pays du divorce. La charmante actrice Lilian Russel a bien divorcé cinq fois! Mais pareille formalité coûte de l'argent, et un pauvre tenancier de l'Arkansas n'en a guère. Il se borne donc à former de nouveaux liens, sans faire rompre judiciairement les anciens. L'idée de se passer de la cérémonie du mariage ne lui viendrait jamais : ici sa conscience commencerait à s'éveiller.

L'un des plus intéressans, et certainement le plus beau des nègres de Clover Bend est un vieillard au profil aquilin, à la barbe grise, que l'on pourrait prendre pour un Arabe. Oncle Nels (c'est l'abréviation de Nelson) a grand air sous ses haillons et le feutre informe qui le coiffe; une gravité habituelle le distingue de ceux de sa race, dont il m'a paru cependant être sous d'autres rapports la personnification très curieuse. Aucune apparence chez lui de sens moral : il s'accuse avec beaucoup de calme d'avoir été mauvais esclave, pas précisément paresseux, non, mais *mean*, vil, capable d'actions fort basses. Si l'on veut en avoir la preuve, il pourra montrer les cicatrices dont son pauvre dos est labouré. Bigame d'ailleurs, et doublement puisqu'il a épousé au cours de sa vie quatre femmes dont une seule est morte. Sans s'expliquer sur l'abandon des autres, il donne la raison suivante à sa rupture avec la seconde : « Je me suis éveillé un matin avant elle, dit-il en son jargon, et je l'ai regardée pendant qu'elle dormait. Elle était si noire sur l'oreiller que je n'ai pas pu y tenir. Je suis parti et ne suis jamais revenu. »

Cet homme, hardi et prompt, comme on le voit, dans ses résolutions les plus sérieuses, est craintif pourtant comme tous les esclaves. Son rêve fut longtemps de visiter une fois la grande ville de Memphis. Le jour où il eut économisé assez d'argent pour cela, il partit, si transporté de joie qu'il cria de loin à sa femme, la dernière, celle que finalement il préfère à sa « femme principale » : — « Adieu Jane, je ne sais pas du tout si je reviendrai, tant je vais m'amuser dans la grande ville!... » — Mais à peine fut-il seul dans le *car* que son enthousiasme s'apaisa; des compagnons blancs étaient montés, un peu trop en train, faisant tapage. La peur le prit; comment allaient-ils traiter le pauvre nègre? Intimidé il se glisse dans un coin, près du conducteur, nommant son maître pour se recommander à la protection de l'autorité; puis, une fois à Memphis, le mouvement, le bruit des rues l'impressionnent tellement qu'il revient le lendemain même, l'oreille basse, éperdu, tout honteux, rapportant intact l'argent qu'il n'a pas su dépenser.

Leurs mœurs faciles n'empêchent pas les nègres d'être pieux.

Le dimanche ils vont régulièrement à l'église baptiste, partant de bonne heure en procession, quitte à n'avoir de service que dans l'après-midi. L'intervalle d'attente est rempli par de longues conversations à la porte de la grande cabane où chacun a le droit de prêcher, hommes et femmes; parmi ces dernières, il y en a d'éloquentes. Orateur ou oratrice s'excite en parlant et communique à son auditoire une émotion convulsive, pour ainsi dire, qui produit des réveils spirituels inattendus. La religion s'attrape ainsi ni plus ni moins que la rougeole ou une attaque de nerfs. Même à l'état de calme, en admettant que ces êtres sensitifs y soient jamais, la discussion religieuse est leur plaisir favori. Les citations bibliques leur viennent à la bouche avec une facilité, une abondance vraiment prodigieuses. Il suffit pour se donner ce spectacle de formuler devant eux quelque hérésie, comme par exemple : « Adam ne fut pas le premier homme. Dieu en avait créé d'autres avant lui. » Aussitôt ils prennent feu, les textes se précipitent. Jamais une faute de mémoire, même chez ceux qui ne savent pas lire: et rien pour eux n'est symbolique. Ils tiennent non seulement à la lettre, mais au détail précis; ils voient Dieu tirer Eve de la côte d'Adam avec l'aide d'un couteau semblable au leur. Ils catégorisent le serpent dans une des espèces qu'ils connaissent : à Clover Bend, c'est le serpent à sonnettes. Le plus ignorant des nègres est capable de raisonner avec subtilité. Ce qui m'afflige, c'est le mépris inconscient qu'ils ont de leur propre couleur, l'aspiration générale vers des teintes claires. Le préposé au bûcher nous dit par exemple : « Je n'épouserai jamais une de ces vilaines noiraudes, mais une jolie petite femme brune, *brown*, qui aura des cheveux frisés longs comme ça! » — Et il montrait la longueur de sa main.

Deux nègres se disputent sur la beauté de leurs enfans : — « Il veut faire croire, s'écrie l'un d'eux en haussant les épaules, que son petit est plus beau que le mien, quand il est noir comme la cheminée! » Lui-même semblait barbouillé de suie.

Comment les pauvres négresses ne se croiraient-elles pas grandies et glorifiées par le caprice d'un blanc, si court et si brutal que ce caprice puisse être?

Le temps s'écoule très vite à Clover Bend malgré la monotonie des journées, au point de vue des événemens du moins, car les ressources d'esprit sont d'une infinie variété. Mais enfin rien n'arrive jamais. C'est toujours le même va-et-vient de troupeaux de vaches dont on reconnaît le propriétaire à leur oreille fendue ou à quelque autre signe; celles du Texas, très méchantes, ont

souvent les cornes sciées; toujours le même passage silencieux (car l'épaisseur de la boue amortit tous les bruits) d'une charrette attelée de mules; elle glisse comme une ombre chinoise conduite par le nègre qui s'y tient debout, si comique dans ses longs habits d'hiver dépenaillés et son couvre-chef en forme de champignon.

Voici cependant le facteur à cheval; il accourt de Minturn à franc étrier, avec les lettres ou les dépêches, et prend au *store* le courrier quotidien. Le store est aussi le bureau de poste, le centre de tous les intérêts, de toutes les rencontres. Des chevaux sont toujours attachés à sa porte. De temps en temps, un transport de bois de charpente filant sur la rivière Noire s'y arrête, ou bien c'est le petit vapeur qui circule de Newport à Portia. Il s'annonce par un coup de sifflet strident qui se prolonge parmi les saules, et un moment d'animation extraordinaire s'ensuit, l'équipage débarquant en toute hâte pour renouveler ses provisions; car on trouve au *store* les objets les plus hétérogènes : du porc salé, des œufs, des jambons, de la mercerie, des tricots, des chaussures, des peaux fraîchement tannées de lynx, d'opossum et de rat musqué, des jouets d'enfant, de la graisse pour les roues, bref tout ce dont peut avoir besoin un homme qui, pratiquant la tempérance, ne s'attend pas à la vente de boissons fermentées. Il en était autrement, paraît-il, au temps du vieux Sud.

Une autre distraction à laquelle on est assez souvent convié, c'est le domptage d'un cheval, spectacle affreux presque autant qu'une course de taureaux. L'un de ces chevaux originaires du Nouveau-Mexique, qui restent sauvages, paissant en liberté dans la savane, est poursuivi et attrapé au lasso pour être présenté à un acquéreur quelconque. A grand'peine le dresseur nègre réussit à l'amener, rétif et furieux, au bout d'une longe. La malheureuse bête rue et se défend; il faut que celui qui la tient suive tous ses mouvemens avec une extraordinaire souplesse. Elle se jette sur les barrières, se roule, arrive enfin trempée de sueur, de boue et de sang devant le public dont nous faisons partie; j'ai vu un cheval qui, dans sa rage, s'était coupé la langue; parfois il arrive que dans cette lutte il se casse le cou et qu'on ne l'ait que mort.

Je fais compliment à l'un des *horses breakers* nègres de son adresse et de son courage, quoique tout mon intérêt soit, je l'avoue, pour le cheval martyrisé. Il rit à belles dents.

— N'avez-vous jamais été blessé?

— Si fait, on l'est très souvent. Je suis resté une fois trois mois sans pouvoir marcher.

— Vous recommencez pourtant?

Il rit de plus belle. C'est chez lui une vocation.

Les enfans de mes amis sont accourus très excités; les petites filles grimpent sur la barrière pour mieux voir; un petit garçon de sept ans à peine reste avec les hommes près du cheval, les mains dans ses poches, intrépide. Ses parens le laissent aller, confians en sa sagesse; puisqu'il doit être un homme, qu'il fasse à ses risques un double apprentissage de bravoure et de prudence. Telle est l'éducation américaine. Enfin les nouveaux acquéreurs emmènent leur cheval, à moitié mort pourrait-on croire. Il leur donnera pourtant encore, chemin faisant, beaucoup de fil à retordre; mais personne ne le brutalisera inutilement. Les chevaux sont toujours traités en compagnons dans les pays primitifs. Chaque fois qu'il tombe, on le caresse, on le flatte, on cherche à lui faire comprendre qu'on ne lui veut pas de mal, on amène auprès de lui ses pareils rompus au harnais et dont l'exemple est supposé devoir l'impressionner favorablement; demain on l'attellera côte à côte avec une mule placide qui lui servira de maîtresse d'école et qu'il étonnera par ses fantaisies.

Les repas peuvent bien compter aussi à Clover Bend parmi les incidens mémorables de la journée; j'avais deviné d'après les écrits d'Octave Thanet, qu'elle tenait la gastronomie en honneur. Elle a même, luxe rare en Amérique, une cave toute française. Sa cuisine, si elle a été jadis maléficiée, a triomphé des enchantemens. Il en sort toute sorte de friandises locales. C'est la saison des cailles, très différentes des nôtres, deux fois plus grosses et d'un tout autre goût, succulentes à leur manière. Elles précèdent de peu les bécasses. Et la salle à manger se recommande à mon attention non pas seulement par la bonne chère, mais encore par la légende qui s'y rattache. Elle possède en effet un revenant. Si vous vous informez de son nom, vous apprendrez que c'est le spectre du régulateur.

Le régulateur de Clover Bend était un homme de bonne volonté qui, ayant entendu dire à l'église que Dieu appelle chacun de nous à le servir, se demanda quel service il pouvait rendre au Tout-Puissant, n'étant rien que bon forgeron. Et une voix lui dit : — « On peut forcer les gens à se bien conduire, si on ne sait pas le leur prêcher. » — Son parti fut pris aussitôt. Il se fit régulateur, et, certes, il ne fut pas le seul de son emploi au temps de la destruction des *Graybacks*, mais jamais personne n'exerça cet emploi avec autant de zèle. Il rossait les gens qu'il rencontrait ivres, il rossait les nègres fainéans qui ne gagnent pas leur salaire, il rossa un avare qui refusait l'aumône à tous les pauvres, il rossa

un mari qui battait sa femme; tous les mauvais sujets, tous les voleurs sentirent le poids de son bras. Le résultat de ses efforts fut que les individus qu'il cherchait ainsi à convertir ne lui en surent aucun gré et qu'un jour il reçut une balle dans la tête. J'ai vu l'endroit où était tombé, au moment le plus brillant de sa carrière, le régulateur de Clover Bend. Il fut transporté dans la pièce qui est devenue ensuite une salle à manger. Au jour anniversaire du meurtre, et d'autres fois aussi, la porte de cette chambre s'ouvre brusquement sans que personne y touche, et, chose merveilleuse, elle reste ouverte le temps de laisser défiler le funèbre cortège qui rapporta une victime du devoir. Après quoi elle se referme. Tous les habitans ont assisté à ce prodige, mais il devient plus rare depuis que la vieille serrure, un peu lâche, a été remplacée par une serrure neuve.

Après le lunch a lieu notre promenade quotidienne : — on ne peut se promener qu'en voiture ou à cheval, vu l'état du sol; même pour échanger une visite avec nos proches voisins, nous devons suivre le *sidewalk* en planches, le long trottoir mobile. La petite charrette qui nous porte s'enfonce sous bois à travers flaques d'eau et fossés dans des endroits où jamais ne s'aventureraient des chevaux européens. Ceux-ci n'ont pas l'air de se douter qu'il faille de préférence suivre des routes tracées, ils passent philosophiquement partout en imprimant au léger véhicule un mouvement de bateau. Nous roulons ainsi dans des forêts qui tantôt semblent vierges et tantôt me donnent l'impression d'avoir été brutalement profanées. La main-d'œuvre est trop chère pour qu'on songe à les exploiter avec méthode; des squelettes carbonisés à demi, encore debout cependant, lèvent leurs grands bras lamentables au milieu de la masse serrée des chênes blancs et noirs, des chênes à feuille de saule, des frênes, des sycomores, des cyprès qui, comme ces derniers, font peau neuve. Près de la lisière, j'ai remarqué aussi des ormes d'une beauté singulière. Tous ces arbres sont des géans; ils poussent en hauteur, trop près les uns des autres pour pouvoir étendre largement leurs branches; des lianes robustes les relient entre eux; mes amies me disent qu'il n'y a pas de parfum plus pénétrant que celui de la vigne sauvage quand elle est en fleur. Beaucoup de gommiers : leur bois sert à fabriquer des meubles d'un très joli ton, tandis que la gomme qu'ils distillent fournit ces vilains bâtons à chiquer dont les enfans raffolent en Amérique, et non seulement les enfans, mais la plupart des gens du commun. Dans les *cars*, dans les chemins de fer, j'ai partout remarqué ce mouvement automatique de la mâchoire qui indique l'habitude de chiquer; c'est une chique inof-

fensive. J'admets que les hommes aient quelquefois perdu, à cette substitution, l'habitude du tabac, mais quelle peut être l'excuse des femmes? Quoi qu'il en soit, la *chewing gum* est préconisée dans tous les journaux, sur tous les murs, à grand renfort de réclame.

Oublions ce produit vulgaire devant les arbres dont il sort et qui ont le droit d'exister par leur seule beauté. Mêlés à d'autres essences, ils encadrent l'étang, le large bayou, canal naturel où se déverse le trop-plein de la rivière Noire. Cette nappe d'eau embroussaillée de *briar*, de *cane*, et d'*elbowbrush*, sommeille lourdement dans ce que je ne puis appeler que la jungle, le nom de fourré ne suggérant rien d'assez grandiose. On est embarrassé pour décrire ces accidens de l'Arkansas, le *ridge*, la chaîne basse qui alterne avec la platitude des marais, comme s'élève une crête entre deux sillons, le *slash*, l'incision, la taillade que fait un cours d'eau dans le gâchis des terres, le *brake* qui n'est *brake* qu'à la condition de se trouver dans un fond rempli d'eau; en s'élevant, il perd son caractère et son nom. Un *brake* de cyprès est le principal trait de la physionomie de l'Arkansas. Des troncs déracinés flottent dans l'eau noire chargée de plantes aquatiques, et les harponneurs sautent de l'un à l'autre pour former des radeaux que l'on amène au rivage non sans risque; c'est un métier dangereux pour qui ne sait pas nager.

L'étang de Clover Bend me rappelle plus d'une histoire racontée par Octave Thanet : la rencontre nez à nez de deux petits enfans avec un ours, — ours débonnaire et savant échappé de sa ménagerie ambulante; l'aventure vraie de la pauvre petite fille perdue la nuit dans ces grands bois et qui, ayant pris le bayou pour la rivière, est retrouvée par miracle sur un des troncs flottans dont les branches pointent en l'air comme des javelots. Toute la population la cherchait avec des torches en remplissant le bois de cris désespérés, et elle, pendant ce temps, avait eu la présence d'esprit, si petite qu'elle fût, d'ôter sa robe pour ne pas la mouiller ni la salir.

On se livre dans les bois de l'Arkansas à des chasses au sanglier qui provoquent d'ardens steeple-chases. Nous ne rencontrons pas de sangliers, mais des cochons par centaines, maigres, à demi sauvages et pourtant apprivoisés par la faim. Ils galopent avec une vitesse prodigieuse derrière la voiture dans l'espoir que nous leur jetterons quelque chose. Chaque jour l'individu attaché à leur service fait entendre un appel qui les convie au repas, grâce auquel on peut en attraper quand vient le temps de les engraisser ou de les vendre. Les petits sont très drôles,

d'une effronterie singulière et luisans comme du satin. On dit que les vautours les enlèvent assez souvent à défaut de bêtes mortes, mais celles-ci ne leur manquent guère, car tous les animaux défunts de la plantation sont immédiatement traînés dans les bois où bientôt on n'en trouve plus que les ossemens blanchis. Les vautours de l'Arkansas, les *buzzards*, font partie intégrante du paysage et contribuent à son aspect mélancolique. Il y en a toujours dans le ciel un couple au moins, qui, les ailes éployées, guettent la mort; ils veillent à la salubrité publique : ce sont les grands balayeurs de l'air.

En cherchant bien, on trouve autre chose encore que des beautés naturelles à Clover Bend; la plantation possède aussi des monumens : par exemple, à l'endroit où se forme le grand bayou on me montre, du côté des marais, une sorte de levée qui, à en croire la tradition, n'est l'œuvre ni des Espagnols, ni des Français, mais qui remonte à cette race préhistorique dont les *mounds*, monticules, sont dispersés dans toute la vallée. Deux de ces tertres, qui sont des sépultures indiennes, ont été fouillés, livrant des poteries nombreuses, des perles, de la peinture de guerre, des débris de toute sorte, collectionnés dans un coin du *store*. Un homme, venu on ne savait d'où, s'intéressa beaucoup il y a quelques années aux *mounds*. Tout son temps était consacré à des fouilles dont il gardait le secret avec un soin jaloux. Il ne communiquait avec personne et semblait misérable; puis, en mourant, il livra son nom, le nom d'une bonne famille de l'État de New-York.

Le grand spectacle de la journée c'est le coucher du soleil sur la Black River qui peu à peu mérite tout de bon l'épithète de noire, après avoir reflété l'embrasement du ciel et brûlé de toutes les nuances de la pourpre et de l'or. Moirée d'abord de feux ardens et de colorations d'opale, la rivière semble ensuite se figer; sa surface sans un pli, unie comme une glace où se mirent les sycomores et les cyprès, devient pareille à de l'encre; sa courbe indolente s'endort, tout s'éteint, sauf quelques grandes flaques d'eau stagnante qui brillent encore dans l'herbe. Cependant les troupeaux paissent parmi les cannes, et le crépuscule tombe lentement. Nous ne verrons plus rien jusqu'à ce que le clair de lune, répandant une lumière aussi nette que celle du jour, fasse scintiller la terre mouillée des champs de coton et prête des reflets d'argent au ton gris uniforme des barrières interminables qui, droites ou en zigzags, séparent les pâtures autour de nous. Il ne fait pas bon affronter à cette heure l'humidité. Nous nous réunissons autour d'un grand feu; les uns jouent, les autres causent. Mon

rôle se borne à celui du personnage interrogant; on me répond avec une patience inépuisable. L'un des plus assidus à ces veillées est un magistrat local. Il nous donne d'intéressans détails sur l'affaire qui s'instruit au moment même, le procès des trois Powells qui ont attaqué un train de chemin de fer et sont en prison à Powhatan, en attendant qu'on les transfère à Little Rock, la capitale. Leur attitude est, paraît-il, excellente. Ils subiront bravement le dernier supplice. Ces bandits ont été découverts dans les bois où ils se cachaient par les bloodhounds, terribles chiens employés autrefois pour chasser les esclaves marrons et qui restent encore les auxiliaires les plus sûrs de la justice. La population est si excitée que les autorités ont grand'peine à préserver leurs prisonniers de ces vengeances sommaires dont on essaie depuis peu d'arrêter les effets.

Comme je me récrie contre la loi de Lynch en la traitant de barbare, le magistrat sourit sans se prononcer; on voit à merveille qu'il la trouve en certains cas nécessaire. A propos des Italiens, par exemple, massacrés à la Nouvelle-Orléans, il dit tranquillement : « — C'était trancher une grosse difficulté; on savait qu'ils seraient relâchés. » — Je comprends aux demi-mots qui lui échappent qu'avec la corruption régnante, il est parfois difficile de compter que justice soit faite. Cependant de si effroyables abus ont eu lieu que force est bien de sévir à la fin non seulement contre ceux qui les accomplissent, mais contre ceux qui les approuvent par leur présence. — « Beaucoup d'honnêtes gens le regrettent. »

L'individu apparemment sanguinaire qui parle ainsi est au fond plein de sensibilité, mais il se livre quand même, avec un zèle digne de celui des anciens *régulateurs*, à la capture des bandits de toute sorte. On le rencontre dans le *car* de Walnut Ridge accompagnant en personne ses trophées sous forme de prisonniers enchaînés les uns aux autres; ces misérables s'installent au milieu des autres voyageurs et trouvent parfois un voisin compatissant qui leur paie à boire. Le même voisin les lyncherait peut-être volontiers. Il y a eu, en deux mois, cinq ou six attaques de trains de l'Ouest par des voleurs masqués. Quand on prend ces mêmes trains, une légère émotion, qui n'est pas sans charme, s'ajoute à l'intérêt du voyage.

La fin de mon séjour à Clover Bend fut gâtée par une soudaine irruption de l'hiver, un hiver beaucoup plus rude que celui des mois de décembre et de janvier, qui n'avaient amené ni froid ni neige, tandis que de vraies gelées se firent sentir, même dans l'Arkansas, à l'heure printanière de l'année 1894 où des cyclones

ravageaient les côtes, où l'horrible *blizzard* soufflait à New-York.

Nous avions beau brûler la moitié d'un tronc d'arbre dans l'énorme cheminée du salon, nous nous apercevions que nos murs étaient de bois très mince, et la nuit, c'étaient, dehors, des mugissemens, des plaintes lamentables. Le bétail, sans abri, ne se résignait pas à cette température insolite : cent chevaux en liberté, deux cents vaches, six cents porcs lâchés à travers bois, protestaient chacun en son langage contre une saison sans pareille. Il y eut des tragédies; beaucoup de petits veaux périrent; leurs corps traînés par une mule s'en allèrent dans la forêt servir de pâture aux vautours. Heureusement le soleil intervint bientôt; ses chauds rayons fondirent la glace, rétablirent l'ordre et rendirent un certain repos d'esprit aux nègres qui avaient cru proche leur dernière heure. De tristes et silencieux qu'ils étaient la veille, ils reprirent leurs habitudes expansives pour raconter les aventures de ces affreuses nuits pendant lesquelles la neige avait fait irruption par les fentes de leurs cases, les forçant à dormir sous un parapluie ouvert. Il fallait les entendre, réunis autour du grand poêle dans le *store* et suant à grosses gouttes, car du jour au lendemain, le feu était devenu fort inutile. N'importe, ils en jouissaient délicieusement. Jamais un nègre ne se sent assez rôti.

Le changement de décor qui suivit très vite cette reprise de l'hiver devait rivaliser avec ce qu'on appelle au théâtre un changement à vue. Les eaux baissèrent, le gris mélancolique du paysage s'égaya de bourgeons d'un lilas merveilleux partout où ne se dépliaient pas les premières feuilles. Dans l'épaisseur des cannes où jadis se cachaient les esclaves marrons, on entendit des frôlemens d'ailes, des chants joyeux : le plumage métallique du martin-pêcheur étincela parmi les roseaux, des pics blancs à tête verte et rouge se mirent à marteler les arbres comme pour s'assurer qu'ils n'étaient pas morts; les gros serpens qui, dans les bois, courent d'un arbre à l'autre, se transformèrent en lianes verdoyantes; l'oiseau moqueur qui est le rossignol de l'Amérique commença son concert nocturne; longtemps avant qu'il eût jeté sa première note j'avais vu voltiger l'oiseau bleu qui chez nous n'existe que dans les légendes; il y a aussi le *red bird*, vêtu en cardinal. Tout ce peuple emplumé commence ses gazouillis juste à l'instant où le *dog-wood* se met à étoiler les bois d'une pluie de larges fleurs blanches à quatre pétales et où les buissons de roses cherokees se couvrent d'églantines monstres.

A mon regret, je ne pus attendre le plus beau moment de cette féerie, et encore moins l'éclosion du coton, blanc, me dit-

on, le premier jour, rosé le lendemain, et ensuite blanc et rose à la fois, la même plante portant souvent en outre sa bourre neigeuse. L'heure du départ avait sonné. Je dis adieu à tous mes amis, dont chacun représentait au vif quelque personnage des romans d'Octave Thanet : le planteur des premiers temps de la reconstitution, capable de faire tout ce que les circonstances peuvent imposer à un être humain, fût-il jeté sur une île déserte, et de tirer du néant un *home;* — l'âme de ce *home*, une aimable Bostonienne qui, toute à ses enfans, ne semble regretter ni les ressources intellectuelles, ni les distractions de sa ville natale ; — le jeune planteur élégant qui se fait envoyer ses habits du Nord, monte de beaux chevaux, a grand soin de ses ongles et affecte un peu l'espèce de dédaigneuse lenteur dans les mouvemens et la parole d'un gentleman anglais, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper très activement d'élevage, de culture, et de tenir les comptes du magasin (détail caractéristique : il a voyagé en Europe, mais n'a pas vu Paris, ayant été saisi tout à coup d'une nostalgie d'espace illimité) ; — la jeune veuve aux longs yeux noirs, calme comme un clair de lune, qui fait penser au portrait tracé par Shakspeare d'une dame vertueuse, douce autant que belle, sachant du reste faire la pâtisserie et battre le beurre aussi bien qu'Octave Thanet en personne ; — la grand'mère, frêle et distinguée, maîtresse de maison accomplie, habile à organiser une partie de whist et à saisir au vol les moindres élémens de sociabilité. Puis, auprès de ces premiers rôles, les comparses : colons blancs vêtus comme les cowboys de Buffalo Bill, nègres aux guenilles pittoresques et sur le noir visage desquels la moindre marque de bonté amène une si joyeuse expression. J'eus un vrai chagrin de quitter Clover Bend, mais surtout il me parut un instant impossible de me séparer, sans grand espoir de la revoir jamais, d'une personnalité bienfaisante, — il n'y a pas d'autre mot pour rendre son action sur les esprits les plus divers, — telle que l'est Octave Thanet. Après tant de rencontres, elle me prouva que je n'avais pas épuisé l'étude des types multiples d'Américaines et qu'en cherchant encore, je trouverais probablement des qualités nouvelles à signaler, qualités empruntées à toutes les races ; cependant, nulle part, il faut le reconnaître, je n'ai remarqué au même degré nos meilleures qualités françaises.

Adieu aux longues colonnades de la forêt, adieu aux prairies où fuient les chevaux du Texas, adieu aux deux petites écoles, et puissent-elles un jour n'en faire qu'une ! La voiture qui nous emporte, avec un lunch au champagne que nous devons manger

en bohémiens sur la route, file rapidement vers Portia; nous prendrons le *car* jusqu'à Hoxie; de là le chemin de fer conduit à Walnut Ridge, le point de départ pour Saint-Louis. Adieu à l'Arkansas!

La dernière figure que j'entrevois sur les terres de Clover Bend est celle de la jeune femme du prédicateur ambulant. Elle fend du bois au seuil de sa cabane, tandis que son mari porte la parole de Dieu d'une plantation à l'autre. Le soleil met une auréole à ses cheveux roux et pique une étincelle à la hache levée d'un bras robuste. Une grande émotion me vient au cœur, une émotion mêlée de respect pour ces gens simples qui peinent comme des manœuvres en faisant le bien et en prêchant d'exemple plus encore que de bouche. Parmi eux, je compte le pauvre maître d'école. J'ai demandé depuis de ses nouvelles à Octave Thanet. Elle me répondit en m'annonçant qu'il était mort :

« La fièvre qui le minait s'est terminée par la pneumonie. Hier nous sommes allés à son enterrement. Le dernier cadeau que nous lui ayons fait est celui d'une bière et d'un habit. Cela paraît du gaspillage ces vêtemens neufs déposés dans une tombe, mais, ici, la famille y tient plus qu'à tout le reste. Ce furent de tristes funérailles, célébrées dans son école même, avec ses derniers exercices écrits sur le tableau noir. Ses élèves sanglotaient pendant tout le service. Quand je regardai par la fenêtre et que je vis la misérable petite procession s'éloigner, les porteurs dans leurs pauvres habits du dimanche et la jeune femme avec son pauvre châle de deuil jeté sur sa robe de cotonnade, son plus petit enfant dans les bras, il me sembla n'avoir jamais rien contemplé d'aussi lugubre. Le ministre fut obligé de s'arrêter au milieu de son discours tant il était ému, et la veuve perdit alors tout ce qu'elle avait de courage. C'était navrant, mais ç'eût été plus navrant encore peut-être s'il y avait eu là tout le décorum, tous les rites pompeux qui manquaient et point de vraies larmes. »

Ce touchant défilé mortuaire m'apparaît malgré moi quand je pense à l'Arkansas. Il est en merveilleuse harmonie avec le paysage de la rivière Noire.

TH. BENTZON.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

(1870 — 1872)

III[1]

ENTRETIENS AVEC LE PRINCE DE BISMARCK. — M. POUYER-QUERTIER A BERLIN. — NOMINATION DE M. DE GONTAUT COMME AMBASSADEUR.

VIII. — PREMIER ENTRETIEN AVEC LE PRINCE DE BISMARCK

Avant mon départ de Versailles pour Berlin, nous avions eu déjà plusieurs difficultés avec l'Allemagne, par suite des interprétations diverses que pouvait autoriser l'exécution du traité de paix. La revue que M. Thiers avait passée le 28 juin, à l'occasion de la rentrée de nos troupes à Paris, motiva une demande d'explications de la part du comte de Waldersee, qui se plaignait, au nom de son gouvernement, en termes très vifs, que nous eussions manqué à nos engagemens, en dépassant notoirement l'effectif militaire que nous étions autorisés à entretenir jusqu'à l'entière exécution du traité de paix. Si la réclamation du gouvernement allemand pouvait être fondée, le ton de la note était assez péremptoire pour que nous eussions le droit de nous en formaliser, et en

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

arrivant à Berlin, je trouvai sur mon bureau, à l'Ambassade, le jour même où j'en prenais possession, l'instruction de me plaindre du procédé à la chancellerie fédérale. Ce n'était pas un très agréable début; mais M. de Thile, vis-à-vis duquel j'exprimai mes regrets de devoir inaugurer mes fonctions par une réclamation de ce genre, voulut bien me donner des explications satisfaisantes et qui mirent fin à l'incident. Il était clair, néanmoins, que l'Allemagne était décidée à réclamer sans merci tout ce que le traité de paix lui donnait le droit d'exiger du vaincu.

Nous en eûmes bientôt une nouvelle preuve dans un autre incident plus sérieux qui motiva ma première entrevue avec le prince de Bismarck. Le général de Manteuffel qui, n'ayant pas de responsabilité politique, cherchait à adoucir le plus possible toutes les difficultés qui pouvaient survenir, et dont on se louait personnellement à Versailles, avait laissé voir sa disposition à hâter, en ce qui dépendait de lui, l'évacuation des départemens occupés par les troupes allemandes. Il s'était montré, par suite, favorable à l'idée de signer une convention, qui aurait amené la remise des forts de Paris encore occupés par l'armée prussienne et l'évacuation, au 31 août, des départemens de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise, moyennant le paiement immédiat de 250 millions.

L'affranchissement de notre capitale et des départemens qui l'avoisinaient immédiatement, était le premier pas sérieux dans la voie de notre libération, et M. Thiers y attachait une légitime importance. Malheureusement, au lieu de traiter avec M. de Bismarck, soit par l'intermédiaire de l'ambassade à Berlin, soit par celui du chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, le gouvernement français avait cherché à profiter des dispositions bienveillantes du général de Manteuffel, qui était alors à Compiègne, pour négocier avec lui. Un projet de convention avait été rédigé et envoyé directement par lui à la ratification de l'empereur, qui se trouvait alors à Coblentz. Le comte de Waldersee fut seulement prévenu par notre ministre des affaires étrangères de l'existence de cette négociation, et il avait répondu, — c'est du moins ce que M. de Rémusat m'écrivit après coup de Paris, — que bien qu'il regrettât que l'affaire n'eût pas passé par ses mains, il inclinait à croire que son souverain ratifierait la convention.

Je n'avais pas été mis au courant du projet, dont je ne fus informé qu'ultérieurement. Si l'on m'avait consulté, j'aurais conseillé la marche régulière qui devait nous donner deux mois après un résultat satisfaisant par la signature de la convention du

12 octobre ; mais il faut reconnaître néanmoins, à notre décharge, que du moment où le commandant en chef de l'armée allemande, demeuré en France, prenait sur lui de négocier une convention qui était toute à notre avantage, comme me l'écrivait M. de Rémusat, il nous était bien difficile de ne pas profiter de son bon vouloir et de supposer qu'il pût traiter, sans y être autorisé par le chancelier. Ce ne fut pas le sentiment du prince de Bismarck, et l'on va juger du degré de mécontentement qu'il en éprouva, au moment où il en eut connaissance.

A mon arrivée à Berlin, j'avais remis à M. de Thile la lettre qui m'accréditait comme chargé d'affaires auprès du ministère des affaires étrangères d'Allemagne, on sait, en effet, que les envoyés du rang d'ambassadeur ou de ministre, sont seuls accrédités auprès du souverain lui-même. Le prince de Bismarck était parti pour Varzin peu de jours avant mon arrivée, et il avait été convenu que je le verrais à son passage par Berlin, qu'il devait traverser pour se rendre aux eaux de Gastein. Je supposais que l'entrevue serait courte et de simple étiquette, mais il en fut tout autrement.

Le 12 août, je reçus de M. de Thile l'avis que le chancelier, qui venait d'arriver de Varzin, me recevrait le soir même à 9 heures. Je fus exact au rendez-vous, et je n'attendis pas une minute. A l'heure dite, j'entrai dans le cabinet du prince de Bismarck, que je trouvai en petit uniforme, suivant son usage, derrière un grand bureau. Il me reçut avec beaucoup de politesse, me pria de m'asseoir en face de lui, m'offrit un cigare, en prit un lui-même, et alors commença un entretien qui dura deux heures et dont à certains momens, au début surtout, la chaleur fut en rapport avec celle de la température extérieure. Le thermomètre marquait ce jour-là 31 degrés centigrades. J'en envoyai le lendemain le compte rendu à M. de Rémusat. Voici quelques-uns des principaux passages de cette dépêche qu'il me paraît possible de publier aujourd'hui sans inconvéniens. Ils montrent combien la sagesse de la France et des divers gouvernemens qui se sont succédé chez nous depuis cette époque, a justifié notre pays des accusations qui lui furent adressées ce jour-là, et auxquelles vingt-cinq années de paix et de relations mutuellement correctes ont complètement répondu :

« Berlin, le 13 août 1871.

« Monsieur le Ministre,

« Ainsi que j'en ai informé Votre Excellence par le télégraphe, j'ai eu hier soir avec le prince de Bismarck un entretien de près

de deux heures, dont, en raison de son importance, je vous dois un compte détaillé. Le chancelier fédéral avait été péniblement impressionné par la nouvelle de la convention soumise à la ratification du roi par le général de Manteuffel et négociée en dehors de lui par cet officier général et notre Ministre des finances (1). Aussi, tout en me disant qu'il avait désiré entrer en rapports personnels avec moi, il était aisé de comprendre qu'il tenait à me communiquer ses impressions, car ne passant que vingt-quatre heures à Berlin, il aurait pu, comme il l'a fait pour d'autres membres du corps diplomatique, se dispenser de me recevoir.

« Aussi, après quelques phrases de politesse, et quand j'eus exprimé ma confiance dans l'amélioration des rapports entre nos deux pays, motivée par le désir et le besoin qu'avaient les deux nations de la paix, le chancelier fédéral me dit qu'il était heureux de m'entendre tenir ce langage, mais que quant à lui, il était d'un avis tout différent. Il ne croyait pas qu'en France on voulût sincèrement le maintien de relations amicales entre les deux pays. L'état de l'opinion, l'attitude de notre presse, dont il fit venir un certain nombre d'articles qu'il me plaça sous les yeux, le langage peu affirmatif du gouvernement lui-même, semblaient indiquer que nous voulions prendre bientôt notre revanche.

« Comme je me récriais hautement contre de semblables paroles, qui ne causeraient pas moins d'étonnement en France qu'elles ne m'en faisaient éprouver au moment où je les entendais moi-même, le prince de Bismarck m'a répondu : « A vous dire « franchement ma pensée, je ne crois pas que vous veuilliez main- « tenant rompre la trêve qui existe. Vous nous paierez deux mil- « liards, mais quand nous serons en 1874 (2) et qu'il vous faudra « acquitter les trois autres, vous nous ferez la guerre. Eh bien! « vous comprenez que, si vous devez reprendre les hostilités, il « vaut mieux pour nous, sinon pour vous, que ce soit plus tôt « que plus tard. Attendez dix ans et recommencez alors, si le cœur « vous en dit. Jusque-là ce serait pour vous un suicide, mais ceci « c'est votre affaire. Je ne me fais pas d'illusion. Il ne serait pas « logique de vous avoir pris Metz qui est français, si des néces- « sités impérieuses ne nous obligeaient pas de le garder. Je n'au- « rais pas voulu, en principe, conserver cette ville pour l'Alle- « magne. Quand la question a été examinée devant l'empereur, « l'état-major m'a demandé si je pouvais garantir que la France « ne prendrait pas sa revanche un jour ou l'autre. J'ai répondu

(1) M. Pouyer-Quertier.

(2) D'après l'article 7 du traité de Francfort, les trois derniers milliards de l'indemnité de guerre devaient être payés le 2 mars 1874.

« que j'en étais au contraire très convaincu, et que cette guerre « ne serait probablement pas la dernière de celles qui éclate- « raient entre les deux pays. Dans cette situation, m'a-t-on dit, « Metz est un glacis derrière lequel on peut mettre cent mille « hommes. Nous avons donc dû le garder. J'en dirai autant de « l'Alsace et de la Lorraine. C'est une faute que nous aurions « commise en vous les prenant, si la paix devait être durable, car « pour nous ces provinces seront une difficulté. — Une Vénétie, ai- « je répondu, avec la France derrière? — Oui, m'a dit le chance- « lier; une Vénétie, avec la France derrière. »

« Les paroles de Votre Excellence, — ai-je cru pouvoir répondre au prince de Bismarck, en le priant d'excuser ma franchise, — me semblent prouver une chose; c'est que nous sommes plus logiques qu'elle. Vous avez signé la paix et votre langage est celui de la guerre. Nous avons signé la paix et, malgré les accusations que je viens d'entendre, nous en pratiquons la politique. Nous tenons nos engagemens, nous devançons même le terme de nos échéances. Nous ne vous demandons qu'une chose, c'est de hâter, autant que possible, l'évacuation de notre territoire. Vous venez de voir bien des blessés, vous savez que ce qui irrite la plaie, c'est la présence du corps étranger dans la blessure. Vous êtes pour la France sanglante et meurtrie ce corps étranger. Nous n'avons rien contre vous, en tant qu'Allemands : les deux nations ne sont pas prédestinées à s'entre-tuer. Ce sont deux fortes races, d'aptitudes diverses, mais qui devraient vivre côte à côte en bonne intelligence, unies par les liens d'une civilisation commune, si la fatalité ne les avait pas jetées l'une sur l'autre. C'est le devoir des gouvernemens de les calmer, et c'est ce que nous faisons. Rationnellement, vous ne pouvez nous demander davantage. Vous nous avez imposé des conditions de paix d'une dureté exceptionnelle et jugées telles par toute l'Europe. Nous ne pouvons en témoigner notre satisfaction aux yeux du monde entier. Ce que vous pouvez vouloir de nous, c'est d'être ce que nous sommes, patiens, résignés, ponctuels à nous acquitter de nos obligations.

« — Mais, a répondu le prince de Bismarck un peu radouci, le « langage de M. Thiers à la tribune n'est jamais affirmatif pour « le maintien de la paix »; et comme je protestais hautement, en ajoutant qu'il n'y avait qu'à relire son dernier discours pour être convaincu du contraire. « D'ailleurs, a repris le chancelier, son « pouvoir est contesté chaque jour. Pouvez-vous me dire avec « certitude qui gouvernera demain la France? Au surplus, comme « je l'ai déjà dit, l'opinion est plus forte que lui, et dans ce mo- « ment même, il s'organise une ligue à Paris intitulée Ligue de

« la délivrance de l'Alsace-Lorraine, au sujet de laquelle j'ai prié « notre chargé d'affaires de porter plainte auprès du comte de « Rémusat.

« Comment voulez-vous, d'ailleurs, que nous fassions de bonnes « affaires ensemble, lorsque votre ministre des finances traite avec « un général qui n'est qu'un chef de corps d'armée et n'a pas de « pouvoirs politiques ? Le comte Arnim était le plénipotentiaire « désigné par nous pour les conférences de Francfort. A ses ou- « vertures, vos plénipotentiaires ont toujours déclaré depuis six « semaines qu'ils étaient sans instructions. Nous ne pouvons con- « tinuer à marcher de la sorte. Aussi vais-je prier l'empereur d'en- « voyer le comte Arnim à Paris en mission extraordinaire, pour « régler directement avec votre gouvernement toutes les ques- « tions pendantes. »

« J'ai répondu au prince de Bismarck que, sur ce dernier point, j'étais persuadé que M. Thiers et Votre Excellence seraient charmés d'entretenir des rapports avec un personnage investi de toute la confiance du chancelier. Le gouvernement ne s'était adressé au général de Manteuffel que parce qu'à Francfort et à Berlin, personne n'était en mesure de répondre aux questions urgentes qui étaient à régler entre les deux gouvernemens. J'avais reçu le matin même de Francfort une lettre de M. de Clercq, dans laquelle il m'exprimait le regret de ne pouvoir obtenir aucune réponse des plénipotentiaires allemands et me priait de faire hâter l'envoi de leurs instructions. Je demandai au chancelier la permission de lui en donner lecture, l'ayant par hasard sur moi, et c'est ce que je fis, avec son assentiment.

« Quant au reproche adressé à M. Thiers, il ne me paraissait pas davantage fondé. C'est surtout comme représentant d'une politique pacifique et pour la faire prévaloir au sein de l'Assemblée nationale que vingt-huit départemens l'avaient nommé. Quant à son pouvoir, il était sans doute combattu, comme tous les pouvoirs électifs, mais il ne l'était pas plus que ne l'avait été pendant quatre ans celui du prince de Bismarck lui-même, qui avait gouverné la Prusse avec une Chambre qui lui refusait systématiquement le budget. Nous n'en étions certes pas là, car l'Assemblée nationale ne cessait par ses votes de lui témoigner sa confiance. Il n'en avait pas toujours été de même à Berlin. Je pouvais même ajouter sans indiscrétion, car le fait était public, que la guerre de 1866 avec l'Autriche avait, dans sa pensée politique, été l'œuvre à peu près personnelle du prince de Bismarck. Ces souvenirs pouvaient être invoqués sans crainte, car ils appartenaient désormais à l'histoire.

« Le prince de Bismarck ne m'a pas paru mécontent de cette réponse et de mes allusions à son rôle personnel, car la franchise et même une certaine carrure de langage sont loin de lui déplaire. Il n'a plus rien ajouté sur ce chapitre, et j'ai profité de ce moment de bon vouloir pour lui demander d'obtenir du roi la concession d'une amnistie à ceux de nos prisonniers, retenus encore en Allemagne dans les forteresses, pour avoir commis des délits pendant leur captivité.

« A cet égard, M. de Bismarck me répondit que pour les soldats coupables de simples délits, on pourrait voir plus tard ce qui serait possible, mais que, quant à ceux qui avaient frappé des soldats allemands, il ne jugeait pas le moment venu de recommander au roi une mesure de clémence en leur faveur, au moment même où à Poligny, dans le Jura, ses compatriotes avaient été l'objet de mesures odieuses de la part des Français et sans empêchement ni protestation des autorités.

« Je suis revenu alors sur l'évacuation, dont cet exemple même, en supposant que la nouvelle fût confirmée, démontrait la nécessité; mais le prince de Bismarck y a vu, au contraire, un motif de la maintenir. Que craignez-vous? lui ai-je dit alors, en supposant même, ce que je me refuse absolument à admettre, que nous veuillons la revanche dont vous parlez et qui n'est jugée possible par personne en France, d'ici à bien longtemps; avec notre frontière ouverte et votre mobilisation immédiate, vous aurez toujours l'avance du temps sur nous. Votre armée, je le sais depuis que je suis en Allemagne, est impatiente de rentrer dans ses foyers. Croyez-moi, l'évacuation est dans votre intérêt comme dans le nôtre. »

Le chancelier me parut un peu ébranlé dans ses idées, et il m'a dit avec une légère hésitation : « Il y a peut-être du vrai dans ce que vous dites, mais il faudrait que nous eussions confiance dans vos intentions et, *ne pouvant l'avoir*, nous préférons garder aussi longtemps que possible le gage que nous avons entre les mains. »

. . . . . .

J'ai cru utile de citer les principaux passages de cet important entretien, parce qu'il montre combien la France fut bien inspirée en ne justifiant pas par son attitude ultérieure les prévisions du chancelier fédéral. A ce moment, du reste, il faut en convenir, le prince de Bismarck parlait un peu sous l'impression du mécontentement que lui avait fait éprouver une négociation irrégulièrement conduite; mais il exprimait, néanmoins, d'une manière précise sa façon de voir, sans en adoucir, par aucune

atténuation de langage, la catégorique dureté. Les déclarations sur Metz et sur l'Alsace-Lorraine ont une valeur historique d'autant plus grande qu'il les a en partie renouvelées depuis devant le Reichstag, ou ailleurs, et il est bon, en tout cas, qu'elles ne demeurent pas inconnues. Enfin, pour ceux qui tiennent à étudier de près le caractère du grand antagoniste que le hasard des événemens, plus que ses intentions premières, avait placé en face de nous, le récit de cet entretien est peut-être de nature à éclairer davantage sa physionomie et à faire connaître le point de vue exact auquel il se plaçait au lendemain de la guerre franco-allemande.

En recevant cette dépêche, M. de Rémusat m'écrivit une lettre particulière dans laquelle il approuvait de tous points mon langage vis-à-vis du chancelier fédéral et dont j'extrais le passage suivant :

« Versailles, 20 août 1871.

«... Vous avez eu raison de le dire bien haut, nous voulons la paix, et c'est parce que nous la voulons franchement que nous souhaitons l'évacuation du territoire français par les troupes allemandes. Tant que cette évacuation n'aura pas lieu, la paix conservera les apparences d'une trêve, et des conflits inévitables empêcheront le retour à des sentimens pacifiques entre les deux nations.

« Quant à la Ligue alsacienne de Paris, c'est un projet qui n'a pris jusqu'ici aucune consistance, mais qui n'en est pas moins contraire au droit des gens et en contravention avec un article du Code pénal. La suppression de la Société a été ordonnée. Vous pouvez en donner l'assurance.

« Si nos négociations ont éprouvé quelque incertitude, cela tient à la diversité des lieux où elles ont été entamées et où nous avons affaire à des agens qui ne paraissent pas assurés de la nature et de l'étendue de leur pouvoir. »

Quant à l'incident même qui avait motivé surtout les plaintes du chancelier, c'est-à-dire la convention signée par le ministre des finances et le général de Manteuffel en dehors de lui, M. de Rémusat m'envoyait, dans une dépêche officielle, les explications que j'ai fait connaître plus haut et qui étaient de nature à lui restituer sa véritable portée. Ce fut un malentendu regrettable, mais momentané, et qui ne devait pas laisser de trace durable dans l'ensemble de nos relations. Voici, au surplus, le texte de cette dépêche officielle qui mit fin à l'incident.

« Versailles, 22 août 1871.

« Monsieur le marquis, les termes dans lesquels le prince de Bismarck s'est exprimé avec vous au sujet des pourparlers que nous

avons été amenés à engager à Compiègne et où nous puisions l'espérance d'obtenir une plus prompte évacuation de notre territoire par les troupes allemandes, dénotent que le chancelier de l'Empire ne s'est pas rendu un compte exact des mobiles qui nous ont fait agir.

« Nous avons une trop haute idée de l'autorité qui lui appartient, auprès de son souverain, pour supposer que quoi que ce soit d'important puisse se négocier et se conclure en dehors de lui, et nous ne nous sommes engagés dans des pourparlers avec le général de Manteuffel sur l'évacuation de notre territoire que dans la pensée que le prince de Bismarck devait en avoir connaissance et ne les désapprouvait pas. Je tiens au surplus à vous mettre au courant des circonstances qui ont précédé et motivé le projet de convention préparé de concert entre M. Pouyer-Quertier et le général de Manteuffel, et je ne crois pouvoir mieux faire, dans cette vue, que de vous communiquer la dépêche ci-jointe que j'ai écrite à M. de Clercq, avec le texte même de l'arrangement. Il nous importe, au plus haut point, qu'un malentendu, reposant sur des questions de forme, ne vienne pas compliquer et entraver une négociation, dont l'objet est pour nous d'un si grand intérêt. Nous ne savons pas encore d'une manière positive si le comte d'Arnim, sur qui le prince de Bismarck a arrêté son choix pour traiter avec nous, recevra l'ordre de se rendre à Paris, ou si la délibération se suivra à Francfort entre lui et nos plénipotentiaires à la Conférence. Dans tous les cas, nous serons heureux de nous trouver en présence d'un homme en possession de l'entière confiance du chancelier de l'Empire.

« Nous désirons en toute loyauté un prompt et complet retour aux relations pacifiques avec le cabinet de Berlin, et il ne dépendra pas de nous que l'ensemble des questions encore à régler ne reçoive la solution la plus propre à développer les rapports de bonne intelligence entre les deux pays.

« DE RÉMUSAT. »

A Berlin, l'impression de l'entretien que j'avais eu avec le prince de Bismarck ne fut pas moindre qu'à Paris. Les journaux à la dévotion du chancelier, et c'était à peu près toute la presse, confirmèrent, en partie, les déclarations qu'il m'avait faites. Le corps diplomatique, qui n'avait que bien rarement l'occasion de voir le puissant ministre, s'empressa de venir aux nouvelles. Je tins à paraître rassuré vis-à-vis de mes collègues, mais, au fond, je ne l'étais pas beaucoup plus qu'eux. La vue du prince de Bis-

marck, dans l'âme duquel j'avais senti vibrer toutes les passions de la dernière guerre, m'avait laissé, je l'avoue, une impression profonde. Je l'avais surtout trouvé supérieur comme homme de lutte. Le dédain complet de toute réticence, son habitude d'aller de prime abord au fond des questions qu'il traite, la franchise hautaine de ses déclarations, sa parole, un peu lente au début, mais « vigoureuse et bondissante » à la première émotion ressentie, me transportaient dans un tout autre monde que celui où j'avais eu à négocier jusqu'à présent. Nous étions loin du langage toujours correct, même dans ses impatiences séniles, que le prince Gortchacow me faisait entendre à Saint-Pétersbourg, ou même de celui des fonctionnaires allemands avec lesquels je me trouvais journellement en rapport à Berlin. En M. de Bismarck, on sentait que chacune de ses pensées ou de ses paroles pouvait se traduire en un acte de gouvernement. C'était un maître, plutôt qu'un ministre, que j'avais devant moi. Il me semblait voir Arminius recevant, au lendemain du désastre des légions romaines, les envoyés du peuple vaincu.

Ces pensées, on l'avouera, étaient peu consolantes en elles-mêmes. Elles l'étaient moins encore pour celui qui avait à en rendre compte à un gouvernement nouveau, dont la raison d'être principale était le maintien de la paix. On a lu une partie de ma dépêche et les deux réponses de Versailles. Le compte rendu de cette audience était d'une exactitude rigoureuse. Chacune des paroles importantes du chancelier demeurait, en quelque sorte, sténographiée dans ma mémoire ; j'en avais même atténué plutôt certaines expressions pour ne pas trop effrayer M. Thiers. Mais il fallait, à tout prix, empêcher le retour d'incidens analogues qui auraient pu finir plus mal. Une seconde entrevue du même genre eût été impossible. Il me sembla donc nécessaire de résumer et de compléter l'impression personnelle que m'avait fait éprouver cet entretien en fixant le point précis, et en quelque sorte photographique, où m'était apparu pour la première fois M. de Bismarck, dans la soirée du 12 août 1871. Profitant du retour de notre courrier de Saint-Pétersbourg, j'écrivis, le 23 août, la lettre particulière suivante à M. de Rémusat :

« Je vous ai rendu compte de tous les points importans de mon entretien du 12 août avec le prince de Bismarck. Les conclusions que j'en ai tirées dans ma dépêche me paraissent devoir être maintenues après quelques jours de réflexions. Il n'est pas douteux que la question personnelle n'ait été le principal motif du mécontentement du chancelier fédéral. « Je suis venu, m'a-t-il « dit, du fond de la Poméranie pour rétablir ma position vis-à-

vis de mes collègues. » Ce mécontentement s'est traduit par le désaveu de la convention de M. Pouyer-Quertier, par l'explication que nous avons eue ensemble et par le langage assez violent de la presse contre la France pendant deux ou trois jours. Depuis lors le chancelier a pu se convaincre, en y réfléchissant, que mes explications étaient fondées, et j'ai su par M. de Thile qu'il s'était plutôt loué de notre entretien. J'incline donc à croire, d'après l'attitude des journaux et le langage de MM. de Thile et Delbrück, que, pour le moment, l'incident est terminé et que vous pourrez mener à bonne fin, avec le comte Arnim, la négociation dont il va être chargé. Toutefois, quant à l'avenir, je ne vous dissimulerai pas que cet entretien m'a laissé des appréhensions que je voudrais examiner un moment, sans les exagérer, mais aussi sans les amoindrir.

« L'Allemagne n'a plus rien à attendre d'une guerre nouvelle. Celle qui s'achève et qui ne sera réellement terminée, comme vous le dites fort justement, qu'après l'évacuation de notre territoire, lui a donné les trois choses qui lui manquaient : l'unité nationale, la suprématie militaire, l'argent de nos milliards. Elle désire donc avec raison très sincèrement la conservation de la paix, et ses défiances mêmes à notre égard sont l'indice de la passion avec laquelle elle en souhaite le maintien. Elle est, en outre, épuisée par tous les sacrifices qu'elle a dû faire. Il n'est donc pas douteux qu'aujourd'hui M. de Bismarck lui-même, voulût-il nous faire la guerre, ne le pourrait pas, si nous ne lui fournissons pas de prétexte. Mais si nous lui en donnions un qui fût *tant soit peu légitime*, il le saisirait sans trop de regret et il n'est pas douteux qu'il ne fût assez fort aujourd'hui pour entraîner la nation.

« Je viens de relire toute la correspondance de notre ambassade en 1866 et j'ai bien vu sa manière de procéder. Il est positif qu'il a fait la guerre à l'Autriche à peu près à lui tout seul, et contrairement au désir secret du roi, qui, jusqu'au dernier moment, a désiré le maintien de la paix. Aujourd'hui il a par devers lui, à son actif, la défaite de l'Autriche et la nôtre : c'est une bien grande force ajoutée à celle qui lui vient de lui-même.

« M. de Bismarck, comme le sait Votre Excellence, ne reconnaît au fond qu'une souveraineté réelle, celle du but à atteindre. Il ne se préoccupe pas du reste. Avant Sadowa, il était plus français qu'un autre Allemand, parce qu'il avait besoin de nous pour son grand objectif, qui était alors de rejeter l'Autriche de l'Allemagne et d'y obtenir la prépondérance pour la Prusse (1). Au-

(1) Voir à ce sujet l'intéressant entretien de M. de Bismarck avec M. de Persigny en 1867, publié dans ses *Mémoires* qui viennent de paraître.

jourd'hui il est notre ennemi parce qu'il nous a fait trop de mal pour ne pas vouloir nous en faire davantage, *Chi offende non perdona*, celui qui vous offense ne vous pardonne pas, disait Machiavel. Il a voulu, sans doute, nous faire peur en me laissant entrevoir l'autre jour des éventualités de guerre; mais, au fond, après la paix qu'il nous a imposée, il n'est que logique en en voulant la conclusion, c'est-à-dire l'écrasement de la France pour la durée au moins d'une génération. Cette œuvre néfaste, dans sa pensée, qui n'est pas, j'aime à le reconnaître, celle de l'empereur ni de la plus grande partie de l'Allemagne, devrait être un jour complétée ou anéantie, et M. de Bismarck, qui a posé les prémisses de ce terrible dilemme, ne peut pas en rejeter la conclusion, sans une certaine inconséquence.

« J'ajouterai que l'homme d'État auquel nous avons affaire est, comme le sait Votre Excellence, peu scrupuleux sur les moyens de parvenir à son but. Il m'a paru, à la fois, très franc à certains momens, dissimulé à d'autres, facilement emporté, mais pouvant être très calme quand la nécessité l'exige; paraissant ne se préoccuper que de l'ensemble, mais ne perdant de vue aucun détail; enfin inaccessible aux considérations sentimentales ou philosophiques. Il ne faut et il ne fallait surtout l'avoir ni pour auxiliaire secret, comme en 1866, ni pour ennemi comme en 1870, car il brise ses ennemis, et il compromet ses auxiliaires. Nous portons aujourd'hui le lourd fardeau de cette double faute.

« Pour traiter avec un pareil homme, que les circonstances, autant que sa valeur intrinsèque, ont rendu aujourd'hui à peu près l'arbitre de l'Europe, j'estime qu'un langage honnête et droit et une fermeté courageuse sont les seules garanties qui puissent lui imposer des égards. On n'obtiendra peut-être rien de lui sur le moment, mais, la réflexion venue, il pourra se souvenir de la valeur des argumens qui lui auront été donnés. Telle est, du moins, ma première appréciation.

« Nous ne devons donc pas le perdre un moment de vue, éviter de le blesser, en traitant en dehors de lui, et en lui fournissant un prétexte de persuader à l'Allemagne que nous voulons recommencer la guerre, car il a de terribles moyens d'agir sur l'opinion. Il dispose, au fond, de presque tous les journaux, qui reçoivent son mot d'ordre par l'intermédiaire du *presse-bureau* de Berlin. Non seulement les principales feuilles de cette ville, mais un grand nombre de journaux de province, une partie de ceux de Vienne et de Munich, subissent son inspiration. Il s'ensuit qu'à un moment donné il peut, si je puis me servir de cette expression, *mobiliser l'opinion par la presse*, comme M. de Moltke peut

mobiliser l'armée par un décret du roi. Et si le grief était à peu près plausible, l'Allemagne, tout en rechignant, mais nous sentant faibles, se remettrait en guerre pour achever notre destruction.

« Voilà ce qu'il importe que l'on sache bien en France et voilà pourquoi j'ai appelé à plusieurs reprises l'attention de M. Jules Favre et celle de M. Lambrecht (1) sur la nécessité de recommander à la presse la plus grande prudence. Les indiscrétions des journaux ont fait échouer la négociation de Compiègne qui, en toute hypothèse du reste, n'aurait pas abouti, car elle était faite en dehors de M. de Bismarck. Vous me pardonnerez d'être entré dans tous ces détails qui étaient nécessaires pour compléter ma dernière dépêche.

« Vous aurez eu par MM. de Clercq et de Goulard des détails sur le comte Harry d'Arnim qui va sans doute vous arriver bientôt. Je l'ai beaucoup connu à Munich, il y a six ans. Il y était déjà en possession de toute la confiance du prince de Bismarck, qui le tenait au courant de ses moindres projets.

. . . . . .

« Je ne sais si le comte Arnim restera désigné pour Paris, après y avoir réglé les affaires actuelles, qu'il va traiter uniquement comme commissaire prussien, survivant à la dissolution de la commission de Francfort. C'est assez probable, d'après quelques mots que m'a dits le prince de Bismarck, mais, pour le moment, sa mission n'a encore qu'un caractère temporaire.

IX. — ARRIVÉE DE M. POUYER-QUERTIER A BERLIN. — SIGNATURE DE LA CONVENTION DU 12 OCTOBRE. — INCIDENS DIVERS. — NOMINATION DE M. DE GONTAUT A L'AMBASSADE.

A la suite de l'entretien dont je viens de rendre compte et du désaveu de la convention de Compiègne, M. de Bismarck partit pour Gastein, et le comte Arnim, conservant son titre de ministre à Rome, fut envoyé à Paris en mission extraordinaire. Pendant quelques jours, les feuilles à la dévotion du bureau de la presse développèrent le point de vue auquel le chancelier s'était placé et le firent en termes assez amers; mais, peu à peu, l'animation se calma dans la presse des deux pays, et nous entrâmes dans une sphère d'apaisement relatif. Les intérêts, d'ailleurs, en cette circonstance, pouvaient nous rapprocher. M. Thiers, d'une part, souhaitait vivement de reprendre la négo-

(1) Ministre du commerce et ensuite ministre de l'intérieur dans le cabinet de M. Thiers, qui avait pour lui beaucoup d'estime et de sympathie.

ciation qui venait d'échouer. De l'autre, le désir qu'avait, au fond du cœur, le prince de Bismarck d'être agréable aux nouvelles provinces annexées, le rendait favorable à l'idée d'entrer en arrangement avec nous pour obtenir, par le moyen d'un compromis en faveur de l'Alsace-Lorraine, un régime douanier favorable à leurs intérêts.

Ces provinces se trouvaient, en effet, au point de vue industriel et commercial, dans une situation fort pénible. Le gouvernement allemand, ayant jugé à propos de conserver jusqu'au 1er janvier 1872, la barrière existant entre l'ancien Zollverein et les provinces nouvellement annexées, elles se trouvaient, par le fait, placées entre deux lignes de douanes. Leur maintien avait pour but d'empêcher l'importation, trop rapide en Allemagne, d'un certain nombre d'articles d'origine française, accumulés en grande abondance dans l'Alsace-Lorraine, durant la période transitoire où ils avaient été admis en franchise de droit et qui n'attendaient que l'incorporation de cette province au Zollverein pour entrer dans la consommation de l'Allemagne. Par la loi du 17 juillet, l'empereur avait été laissé libre de fixer la date à partir de laquelle la ligne de douane serait établie à la nouvelle frontière, pourvu que ce fût avant le 1er janvier 1872. En laissant cette latitude au pouvoir exécutif, le Conseil fédéral avait voulu lui donner toute facilité quant aux arrangemens à prendre avec la France; M. de Bismarck pouvait, de la sorte, nous accorder, pour un temps, la réciprocité d'importation en franchise de nos produits dans l'Alsace-Lorraine.

Il y avait donc là un terrain de négociations sur lequel et à l'occasion duquel nous pouvions donner satisfaction dans une certaine mesure, aux désirs des provinces annexées et obtenir, par suite, en échange de ce bon office, une évacuation plus prompte de notre territoire. Le comte d'Arnim négocia sur cette base, à Versailles, une convention qui fut signée, mais dont un des principaux articles, l'article 3, ne fut pas admis par l'Assemblée nationale. Nous voulions que le même délai d'entrée en franchise fût réciproquement accordé aux produits alsaciens en France et aux produits français en Alsace-Lorraine, et nous n'admettions pas l'inégalité de traitement que stipulait l'article 3. M. Delbrück, président de la chancellerie fédérale, que je vis à ce moment, me dit au contraire que l'Allemagne ne pouvait consentir à modifier cet article. Si elle le faisait, ce serait permettre aux produits français d'envahir indirectement le marché allemand. Plutôt que de concéder la réciprocité, on préférerait, me dit-il, voir abréger les délais accordés à l'importation alsacienne en France. C'est sur

ce point que pourrait s'établir un accommodement, dont il reconnaissait la convenance à tous points de vue.

Je m'empressai de télégraphier à M. de Rémusat cet entretien qui arrivait fort à propos pour détendre la situation, très embrouillée, on le voit. Il me répondit immédiatement de reprendre l'entretien avec M. Delbrück et de tâcher de savoir par lui si M. de Bismarck verrait avec plaisir la venue de notre ministre des finances pour terminer cette délicate question. M. Delbrück écrivit aussitôt à Varzin dans le sens de notre précédent entretien, et je reçus de lui un billet dans lequel il me dit que le chancelier serait heureux de rencontrer M. Pouyer-Quertier à Berlin, où il se trouverait, à partir du 7 octobre, pour l'ouverture du Reichstag.

On sait que la mission de notre ministre des finances eut un plein succès. Il est incontestable que ses qualités personnelles, son entrain et sa bonne humeur, contribuèrent à faciliter la signature de la convention du 12 octobre. Bien que M. Pouyer-Quertier eût seul les pleins pouvoirs du gouvernement, il me pria néanmoins d'être présent à la signature de la convention, à laquelle assistèrent seulement le prince de Bismarck et le comte Arnim. Le soir, nous dînâmes tous chez le chancelier. Dans ces deux entrevues, je fus témoin de la constante harmonie qui régna entre eux et à laquelle il est certain que le caractère sympathique de notre ministre des finances ne fut pas étranger. Les deux convives se firent mutuellement honneur, et je dus reconnaître que, dans cette nouvelle passe d'armes renouvelée des héros d'Homère, où chacun d'eux cherchait à *dominer* son adversaire, le prince de Bismarck et lui conservèrent merveilleusement leurs positions. La lutte se continua entre eux le lendemain chez M. Bleichröder avec un égal succès et aucun des deux antagonistes ne dut s'avouer vaincu. J'en eus la preuve le soir même à l'Opéra, où M. Pouyer-Quertier entra d'un pas *très ferme* dans la loge où nous l'avions prié de venir entendre le ténor Niemann qui jouait dans *le Prophète*.

Mais, laissant de côté ces souvenirs anecdotiques que je demande pardon au lecteur d'avoir introduits au milieu d'autres si douloureux pour nous, il est incontestable que le voyage de M. Pouyer-Quertier et la signature de la convention du 12 octobre amenèrent dans les rapports des deux pays une détente heureuse qui se continua sans interruption pendant quelques semaines. Le langage de la presse devint meilleur des deux côtés. L'empereur, dans son discours d'ouverture au Reichstag, s'exprima dans un sens tout à fait pacifique. La *Correspondance provinciale*, organe heb-

domadaire officieux du gouvernement prussien, refléta ces dispositions favorables, et je trouvai désormais à la chancellerie fédérale, comme au ministère des affaires étrangères, je ne dirai pas un bon vouloir que j'avais déjà rencontré, mais un sincère désir de hâter, autant que possible, le règlement des questions délicates qui étaient depuis trop longtemps en suspens. Je dois ajouter que, du côté de l'ambassade, aucun effort ne fut négligé pour faire comprendre l'importance que nous attachions à maintenir de bons rapports, et que, plus d'une fois, nous fûmes à même de constater la justice que l'on rendait aux efforts de la France et de ses représentans.

Il parut dès lors possible d'arriver au rétablissement des deux ambassadeurs qui donneraient par leur présence à Paris et à Berlin la consécration la plus formelle de cet accord entre les deux gouvernemens. On venait de voir, par ce qui s'était passé pour la convention signée par M. de Manteuffel, en dehors de l'initiative du chancelier, l'inconvénient de disséminer les négociations sur plusieurs terrains à la fois. Le prince de Bismarck devait désirer, par suite, que la présence d'envoyés investis du plus haut caractère diplomatique permît de centraliser le terrain des négociations dans nos deux capitales, et le prince Gortchacow, que je vis à son passage par Berlin, au retour de son congé annuel, m'assura que les dispositions du chancelier allemand étaient bien conformes à cette manière de voir.

Le comte Arnim était déjà à Paris en mission extraordinaire : successivement ministre à Cassel, à Munich et à Rome, il était d'avance l'ambassadeur désigné, et il faisait ses efforts pour déterminer M. Thiers à s'occuper du choix d'un ambassadeur dont la désignation amenât la sienne par réciprocité. Pour nous, le choix était plus difficile. L'idée de M. Thiers, à mon avis, très fondée, était d'envoyer à Berlin un membre de l'Assemblée nationale qui représentât la fraction de cette assemblée alors en possession de la majorité. Il aurait eu plus d'autorité qu'un envoyé pris dans les cadres ordinaires de la diplomatie pour parler au nom de la France au lendemain de ses désastres, puisqu'il aurait voté lui-même, d'accord avec ses amis politiques et en vertu du mandat de ses électeurs, la ratification du traité de paix. C'était un de ces cas rares, à mon avis, où il convient de déroger aux règles habituelles et qui ne devrait se représenter que dans des circonstances exceptionnelles, comme celles où nous nous trouvions. Mais le poste était pénible à occuper. Cette incertitude me paraissant contraire aux intérêts du pays et pouvant durer assez longtemps, sans profit pour personne, je demandai à voir le prince de Bismarck. Ce fut dans cette entrevue particulière

qu'il voulut bien m'exprimer un désir qui, dans la position où nous nous trouvions alors, étant transmis par moi à Versailles, devait couper court à toute indécision ultérieure.

Cette audience, qui eut lieu le 21 novembre, à 9 heures du soir, fut différente de la précédente. Elle dura un peu plus d'une heure. Le chancelier me reçut avec une bienveillance personnelle assez marquée, car il avait pu apprécier mes sincères intentions de contribuer, en ce qui me concernait, à la pacification effective de la France et de l'Allemagne. Je ne le trouvai très dur que sur un point, la question de l'amnistie que nous voulions faire insérer dans la convention additionnelle que MM. de Goulard et de Clercq négociaient à Francfort. A cet égard, il me répéta à peu près les mêmes choses qu'il m'avait dites lors de notre première entrevue. « Ainsi, écrivais-je à M. de Rémusat, le prince de Bismarck est décidé à demeurer inflexible vis-à-vis de tous ceux qui ont pris part à la guerre comme francs-tireurs et, en vue d'un avenir qu'il se croit autorisé à prévoir, il tient à ce que le souvenir de la répression survive à la lutte. Sur ce point secondaire, c'est tout le principe de la dernière guerre qui se trouve en jeu dans son esprit et lui en fait poursuivre les résultats avec son inflexibilité habituelle. » Cependant, à force d'insistance, le chancelier finit par admettre la possibilité d'accorder l'amnistie à certaines catégories de prisonniers encore détenus, mais il me déclara qu'il ne croyait pas pouvoir autoriser ses plénipotentiaires à en prendre l'engagement et que, dans sa pensée, cet acte de clémence devait être réservé à l'initiative de l'empereur. Pour tout le reste, je le trouvai assez conciliant, et je vis que les incidens récens, les déclarations pacifiques de M. Thiers au comte Arnim, ses discours à l'Assemblée nationale, le payement des 1500 premiers millions qui venait d'être effectué, lui faisaient entrevoir la possibilité de rétablir avec la France, par le solde de la contribution de guerre, des relations normales dont il avait douté jusqu'alors.

Comme il me parlait encore du mauvais langage de la presse française, je lui répondis par celui de la presse allemande, qui, bien qu'amélioré, était encore bien amer et engageait plus que la nôtre la responsabilité de son gouvernement, puisqu'elle recevait un mot d'ordre et une direction dont nos journaux étaient complètement affranchis. « D'ailleurs, ai-je cru pouvoir ajouter, Votre Excellence me permettra de lui rappeler le mot du cardinal Mazarin, répondant à ceux qui lui demandaient des mesures de rigueur contre les *chansonniers*, qui étaient un peu les journalistes du temps de la Fronde : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils payent », et le cardinal laissait chanter. Nous payons, nous avons payé, et nous continuerons à le faire. Tout le pays se saigne aux

quatre veines pour acquitter sa dette. Permettez-nous d'écrire de temps à autre quelques irrévérences, d'en commettre même (si vous les jugez telles), sans trop les relever. »

Le chancelier ne se formalisa nullement de la liberté de mon langage, et l'entrevue se termina dans les termes les plus convenables. Je me retirai en espérant que je ne rencontrerais plus d'autre difficulté pendant les quelques semaines que j'aurais à passer encore vraisemblablement en Allemagne, mais il n'en devait pas être ainsi. Ma dépêche, partie de Berlin le 22 novembre, n'était pas arrivée à Versailles, au ministère des affaires étrangères lorsqu'un incident inattendu vint montrer combien étaient encore précaires les rapports, je ne dirai pas entre les deux gouvernemens, mais entre les deux pays.

Deux de nos cours d'assises venaient d'acquitter successivement des individus coupables d'avoir assassiné des soldats allemands, bien que leur culpabilité fût évidente et avouée. J'ignorais ce verdict, en me rendant à la chancellerie fédérale pour entretenir M. Delbrück des bonnes dispositions que j'avais trouvées l'avant-veille chez le chancelier, excepté sur la question d'amnistie, et le prier d'y donner la suite pratique qu'elles me paraissaient comporter. Je vis immédiatement, à son accueil, qu'un fait grave s'était passé, et je lui en demandai l'explication qu'il me donna. Il me fut facile de comprendre tout de suite l'impression que ces verdicts produiraient en Allemagne et celle en particulier qu'en ressentirait le prince de Bismarck, bien que je m'empressasse de les présenter comme des faits isolés, dont le pays ne pouvait être rendu responsable. Mais à Berlin, le sentiment devait être tout autre, et c'est encore là une des conséquences les plus douloureuses des guerres de race, car leur propre est d'engendrer des haines qui survivent à la lutte et qui autorisent, un jour donné, de déplorables erreurs.

Ce verdict était une faute grave, il faut savoir l'avouer. La paix une fois signée, le meurtre commis par des Français sur des Allemands, dans notre pays, était un crime et devait être puni. Il n'y a pas deux consciences et deux morales. En présence de l'armée allemande encore établie sur notre territoire, nos jurés, à défaut des inspirations de leur conscience, auraient dû se rappeler qu'ils n'étaient pas libres de se livrer à leurs ressentimens personnels. Le mécontentement fut donc légitime à Berlin; mais d'autre part il était souverainement injuste de vouloir englober tout un pays dans l'erreur de quelques individus, qui n'avaient aucun mandat pour parler en son nom et qui auraient été fort effrayés de leur responsabilité s'ils avaient pu s'en rendre compte. Cependant, on va voir par la suite de ce récit combien

fut vif le ressentiment que ce verdict causa en Allemagne et quelles en furent les conséquences déplorables.

Le 29 novembre, la *Correspondance provinciale*, organe semi-officiel, consacrait un long article à la reproduction des faits qui venaient de se passer, et y ajoutait une phrase très blessante pour la France que je ne crois pas devoir reproduire, même aujourd'hui. Le 6 décembre, un nouvel article plus court, mais rédigé dans une forme presque aussi dure que le précédent, parut dans le même recueil. Il disait, en résumé, que le gouvernement français ne paraissant pas en mesure de contenir les passions de vengeance des populations, le gouvernement allemand s'était vu contraint de consacrer ses forces militaires à la protection de la vie et de la sécurité de ses nationaux sur tous les points des départemens restés soumis à son action. L'état de siège avait été proclamé sur toute l'étendue du territoire occupé par les troupes allemandes, et, en conséquence, les crimes commis contre des soldats allemands seraient jugés désormais par les tribunaux militaires allemands.

Le lendemain, 30 novembre, M. Delbrück vint au nom du chancelier demander au Reichstag le vote jusqu'en 1874 des crédits militaires que l'opposition voulait limiter à deux années. Il motiva sa demande par des considérations politiques tirées surtout de la situation intérieure de la France. M. Delbrück eut soin de déclarer que si, dans son opinion, un fort parti poussait chez nous aux idées d'une revanche immédiate, il reconnaissait que le gouvernement était complètement étranger à ces tendances. Mais il fallait prévoir l'avenir! A la suite de ces déclarations, le crédit fut voté, et il ne l'eût peut-être pas été sans cet incident.

En même temps que ce vote avait lieu au Reichstag et que ces articles paraissaient dans la *Correspondance provinciale*, le prince de Bismarck envoyait une dépêche au comte Arnim, datée du 29 novembre, dans laquelle il développait avec une grande vivacité le même point de vue que celui de la feuille officieuse. Cette dépêche, écrite en allemand et destinée au comte Arnim, fut communiquée à M. de Rémusat. Jusqu'ici le procédé n'avait rien d'insolite, mais ce qui le fut davantage, c'est qu'à quelques jours d'intervalle, ce document fut traduit et inséré dans tous les journaux. L'impression en fut péniblement ressentie en France, et le gouvernement eut raison d'en être d'autant plus affecté que la dépêche mettait le plus grand soin à traiter le cabinet français avec une bienveillance marquée et à le séparer de la nation, pour accabler celle-ci d'accusations très pénibles.

« Nous ne pouvons accepter cette distinction, m'écrivit aussi-

tôt M. de Rémusat; elle est blessante pour nous, comme pour la nation elle-même. Si elle était fondée, elle nous compromettrait aux yeux du pays; nous paraîtrions avoir capté la faveur de l'étranger. Et d'ailleurs, la distinction est fausse. Dans une assemblée élue par le suffrage universel, il y a solidarité, de fait comme de droit, entre le gouvernement et la nation, et si le premier est sage, il faut bien que la seconde le soit aussi. »

A ces considérations fort justes, M. de Rémusat en ajoutait d'autres qui ne l'étaient pas moins.

« Ces déclarations blessantes pour notre patriotisme, ajoutait notre ministre des affaires étrangères, sont généralement motivées par la violence de la presse; mais la presse ne représente guère qu'elle-même. Elle n'est ni gouvernable, ni gouvernée. Celle d'Allemagne, comme vous l'avez dit justement, est plus menaçante, plus outrageante que la nôtre, elle est moins libre que la nôtre, et cependant nous n'avons jamais songé à nous faire de ses excès un argument d'accusation contre le peuple allemand. »

Répondant ensuite à l'argument contenu dans la dépêche et qui consistait à voir dans ce fait une raison de prolonger l'occupation allemande, M. de Rémusat disait : « Rien n'est plus contraire aux leçons de l'histoire, à la connaissance du cœur humain que de voir dans les violences que provoque l'occupation étrangère une raison de la prolonger. La durée d'une telle situation ne fait que la rendre plus irritante et moins supportable. Je me souviens positivement que, dans le courant de l'année 1818, les préfets des départemens frontières écrivaient que l'état des choses ne pouvait durer, et qu'il fallait absolument mettre un terme à l'occupation du territoire. »

Quelques jours auparavant, à propos de la même question, M. de Rémusat m'écrivait une autre lettre particulière dont j'extrais le passage suivant, qui assurément mérite de fixer l'attention :

« Il n'est pas d'une sage politique, me disait-il, surtout de la part de ceux qui ont été heureux dans la guerre, d'entretenir, d'exciter ainsi l'irritation naturelle et trop excusable de ceux qui ont succombé. L'occupation étrangère est une cause permanente de ressentimens et de représailles. Si le gouvernement, loin de l'abréger, l'aggrave; s'il ajoute aux griefs populaires des avanies pour notre administration; il peut provoquer en France des sentimens d'irritation, qui peuvent dégénérer en sentimens belliqueux. Son intérêt véritable est de se conduire de façon que la France aime mieux lui payer trois milliards que de recommencer une guerre que l'intérêt des deux pays commande également d'éviter. »

Ces considérations étaient assez sérieuses et exprimées dans un trop noble langage pour qu'il n'y eût pas intérêt à les soumettre directement au chancelier fédéral. Malheureusement, le prince de Bismarck était fort souffrant de la maladie nerveuse à laquelle il était sujet; il ne recevait absolument personne, pas même son médecin, auquel il aurait fait dire, quand il se présenta chez lui (c'était du moins le bruit de Berlin), qu'il était trop malade pour le voir. Je préférai donc m'adresser à M. Delbrück, dont l'opinion avait toujours un grand poids *à ce moment* sur l'esprit du chancelier, et je lui tins le langage suivant, que je trouve consigné dans ma dépêche du 9 décembre à M. de Rémusat.

Je dis à M. Delbrück que je n'étais chargé de lui faire aucune communication sur des événemens récens et douloureux pour les deux pays, mais je connaissais trop la justesse et l'élévation de son esprit pour ne pas espérer qu'un entretien avec lui pût être utile en fixant son attention sur des points qui avaient pu lui échapper. Dans son récent discours au Parlement fédéral, il avait reconnu que la situation intérieure des pays étrangers échappait souvent aux nations qui pouvaient cependant le mieux connaître l'état de leurs voisins. Il avait désigné la France, et j'acceptais pleinement cette appréciation. Or, je ne trouvais pas que pendant les incidens de ces derniers jours l'Allemagne eût compris la situation de la France, et je lui demandais la permission de lui indiquer les points sur lesquels elle ne s'en était pas rendu compte.

L'Allemagne était victorieuse, son régime intérieur n'était contesté par personne. Elle pouvait donc être calme. En était-il de même pour nous? Le nouvel empire germanique avait-il vu ses départemens envahis, son territoire démembré? devait-il acquitter une contribution de guerre écrasante? Puisqu'il n'en était pas ainsi, l'Allemagne devait être modérée et ne pas donner tant de retentissement à quelques acquittemens scandaleux. Était-il juste de faire retomber sur la France la faute de quelques jurés, qui seraient, j'en suis convaincu, fort malheureux eux-mêmes, s'ils avaient pu prévoir la conséquence de leur verdict. L'histoire montrait d'une façon irrécusable qu'il ne fallait pas pousser un peuple au désespoir. L'Allemagne désirait la paix, je ne pouvais en douter; c'était son intérêt, comme le nôtre, de la conserver. Elle croyait en assurer le maintien par un régime de dureté. Elle se trompait complètement. M. Delbrück avait parlé dans son dernier discours du légitime orgueil de la France; c'était la vérité et un juste hommage rendu. Il ne fallait donc pas infliger à ce légitime orgueil d'incurables blessures. Nous ferions tout pour libérer notre territoire et par conséquent pour nous acquitter de nos obligations, mais on ne devait pas rendre au gou-

vernement et au parti modéré la tâche impossible. Autrement, nous serions débordés par l'excitation du sentiment national, et l'Allemagne serait obligée d'aller chercher elle-même la rançon qu'elle nous aurait mis dans l'impossibilité de solder intégralement.

« M. Delbrück m'a écouté avec une extrême attention et sans m'interrompre une seule fois. Il m'a dit que le gouvernement allemand avait dû agir, comme il l'avait fait, en présence de l'excitation (malheureusement très réelle) qu'avaient produite en Allemagne les derniers incidens, mais qu'il reconnaissait la justesse et la convenance de mon langage, dont il se servirait utilement auprès du prince de Bismarck. Le gouvernement allemand désirait sincèrement la paix; il en voulait le maintien, et c'est pour ce motif qu'il se croyait obligé de prendre certaines précautions, bien qu'il fût d'avis de ne pas se départir à notre égard de la ligne de modération et de justice que j'indiquais. Il n'hésitait pas à désavouer le mot de la *Correspondance provinciale* que je lui signalais. Il ne s'expliquait pas comment il avait pu être écrit. Il m'a promis de demander que les journaux officieux reçussent un mot d'ordre plus correct. Il a rendu pleinement hommage au langage du Président de la République et à la dernière partie de votre dépêche du 4 décembre dont je lui avais donné lecture. Enfin il m'a dit combien il avait toujours apprécié l'esprit de conciliation et d'entente que j'avais apporté ici dans mes rapports avec le gouvernement allemand. »

Ces explications, coïncidant avec celles que le comte Arnim transmettait directement de Paris et qu'il tenait de la bouche même de M. Thiers, amenèrent peu à peu une détente dans la situation si troublée, où nous nous trouvions engagés depuis trois semaines. Le langage de la presse officieuse devint meilleur et je n'eus plus dans ces derniers temps de ma mission que des rapports parfaitement courtois avec le gouvernement allemand.

Il m'a paru utile de faire connaître avec quelques détails ce pénible incident. Pour n'en rien laisser dans l'ombre, je tiens à donner les extraits ci-joints de deux lettres particulières que j'écrivis à M. de Rémusat le 15 et le 30 décembre, et qui sont la conclusion de ma correspondance officielle avec lui.

« Berlin, le 15 décembre 1871.

« En résumé et au point de vue pratique, notre situation vis-à-vis de l'Allemagne est celle-ci. La France représente, en ce moment, aux yeux du gouvernement allemand, une *lettre de change de 3 milliards*, à deux années d'échéance, signée par le gouvernement de M. Thiers, auquel il croit la volonté et le pouvoir de l'ac-

quitter. De là son désir de voir ce gouvernement maintenu. Les contradictions de son langage à notre égard tiennent uniquement à ce qu'à certains jours, et en raison d'incidens analogues à ceux qui viennent de se produire, les Allemands se demandent si vous aurez la force de déterminer le pays à s'acquitter de sa dette. Suivant que cette conviction se maintient ou s'affaiblit dans leur esprit, Harpagon prend vis-à-vis de la pauvre Frosine l'air gai ou de méchante humeur. Si donc le gouvernement actuel était renversé, en ce moment, et si l'Allemagne ne recevait pas immédiatement les assurances les plus formelles et les plus satisfaisantes au sujet du solde final, il est certain que nos six départemens récemment évacués seraient occupés de nouveau et je n'ose pas dire que tout se bornerait là. Voilà une vérité sur laquelle il est bon que tout le monde chez nous fasse ses réflexions et qu'il était de mon devoir de vous signaler comme le résumé de mes observations à Berlin. »

Enfin le 30 décembre, je donnais l'opinion de mes collègues qui m'avaient soutenu de leurs sympathies personnelles durant toute cette crise. Elle éclaire et précise tout le débat.

« Bien que je me sois maintenu dans une réserve absolue vis-à-vis du gouvernement depuis ce fâcheux incident, je n'avais pas de motifs pour décliner sur ce sujet les entretiens des membres du corps diplomatique. La plupart d'entre eux pensent que le chancelier fédéral n'a pas agi dans une intention directement hostile à la France. Il aurait tenu, dans l'intérêt de la paix, à produire, non pas sur le gouvernement, dont le message de M. le Président de la République attestait les dispositions conciliantes, mais sur la nation française elle-même, une impression assez forte pour faire réfléchir les esprits et les amener à accepter franchement les faits accomplis. Il aurait voulu, en outre, donner satisfaction à l'opinion publique en Allemagne et à celle de Berlin, en particulier, qui avait été très surexcitée par les verdicts d'acquittement.

« Je me suis permis de faire observer à ceux de mes interlocuteurs qui paraissaient sincères dans l'expression de cette opinion, qu'en ce qui concernait la France, le prince de Bismarck se trompait complètement. Parler un tel langage à une nation comme la nôtre était une bien grande faute, et quant à l'Allemagne, au lieu de la calmer, on ne ferait que l'exciter davantage. La publication de la dépêche, immédiatement après l'acquittement du jury, n'aurait été que demi-mal ; aujourd'hui le fait de cette publication constituait un nouvel incident, cette fois à la charge de l'Allemagne qui avait pris l'initiative de l'attaque.

« Il ne paraît pas, au surplus, qu'on ait été très satisfait parmi

les classes élevées de la continuation de cette polémique qu'on aurait trouvée inopportune. Cette impression me revient de quelques côtés et j'espère la voir bientôt s'imposer dans les sphères officielles.

« Je manquerais, toutefois, à mon devoir d'informateur impartial que je tiens à remplir ici jusqu'au bout, si je ne faisais connaître à V. Exc. d'autres appréciations, malheureusement moins satisfaisantes, d'un ou deux chefs de missions diplomatiques, qui donneraient à l'incident actuel une tout autre couleur.

« M. de Bismarck, me disait avant-hier le ministre d'une des rares puissances qui nous ont témoigné pendant la dernière guerre un bon vouloir persévérant, trouve que la France se rétablit trop vite, malgré l'inévitable désarroi qui a suivi ses défaites. Les derniers incidens lui ont révélé clairement que vous vouliez une revanche. Il tient, par suite, à ne pas vous laisser le bénéfice du temps pour vous y préparer, et il a intérêt à entretenir une agitation qui amène, un jour donné, une explosion. Il compte sur les sentimens passionnés de votre pays pour lui fournir de nouveau le prétexte de se dire attaqué par vous, car, par lui-même, il pourrait difficilement entraîner l'Allemagne. Il veut vous placer dans une impasse où vous n'aurez d'issue que la guerre ou la révolution. D'autre part, le parti militaire regrette vivement l'abandon de Belfort, et il ne croira l'Allemagne en parfaite sécurité que lorsque ce côté de la frontière sera assuré comme les autres.

« Ces opinions diverses du corps diplomatique répondent, au fond, aux courans opposés qui se partagent successivement l'esprit de l'homme d'État qui gouverne aujourd'hui l'Allemagne. Si j'avais à exprimer mon sentiment, je dirais que ces diverses appréciations sont également vraies, suivant les jours, ou quelquefois les heures où le chancelier fédéral manifeste son action. C'est ainsi que, pendant le mois d'octobre dernier, le prince de Bismarck, à la suite de ses entretiens avec notre ministre des finances, a entrevu d'une manière à peu près distincte la *terre promise* de nos trois milliards. Les conséquences immédiates en ont été la convention du 12 octobre signée avec M. Pouyer-Quertier, dont deux mois auparavant il critiquait si vivement l'attitude vis-à-vis de moi-même, et une ère d'apaisement qui a duré jusqu'au verdict de nos jurés. Aujourd'hui l'acquittement de Bertin et de Tonnelet lui donne lieu de croire que le sentiment est trop excité en France pour que le pays veuille se libérer de ses obligations envers l'Allemagne. De là le retour violent à des sentimens hostiles, qui ne s'expliqueraient pas autrement.

« Il importe donc souverainement à la France de ne pas laisser

le chancelier de l'empire germanique s'engager d'une manière définitive dans cette voie funeste. Quelle que soit la puissance du prince de Bismarck sur l'opinion allemande, les souvenirs des calamités de la guerre sont encore trop récens pour que, de gaieté de cœur, on puisse entreprendre ici une levée de boucliers contre nous, si nous ne fournissons pas de griefs plausibles à une attaque. En conservant le calme nécessaire, tout ce bruit s'apaisera de lui-même. Mais on ne saurait se dissimuler que si nous fournissions des prétextes quelque peu fondés à l'intervention de l'Allemagne, on les saisirait ici sans regrets. Nous avons affaire à un homme pour lequel la France est, à la fois, un remords et une excitation, une puissance vaincue et démembrée, mais non soumise, et dont la puissante vitalité lui apparaît comme une menace permanente dans l'avenir. Les apôtres de la revanche immédiate sont donc aujourd'hui les plus grands ennemis de leur pays, car, sous prétexte de rétablir la situation de la France en Europe, ils la conduiraient à une perte certaine. »

Pendant cette crise douloureuse, le choix du gouvernement français, pour l'ambassade de Berlin, s'était porté d'abord sur le comte Armand de Maillé, député à l'Assemblée nationale et, par suite de son refus, sur le vicomte de Gontaut-Biron, représentant la même fraction de la majorité. C'était un excellent choix à tous égards. M. de Rémusat, auquel j'avais demandé l'autorisation de m'absenter aussitôt après son arrivée à Berlin, me pria de rester quelques jours avec lui pour le mettre au courant des affaires de l'ambassade. Pendant les cinq semaines que je passai encore à Berlin, entre sa nomination et mon départ, je ne trouvai plus de difficultés d'aucune sorte et nous rencontrâmes partout le meilleur accueil, aussi bien du côté de la cour et du gouvernement que de celui de la société allemande. Il semblait que, par un accord tacite et qui est une bien grande force pour un pays, lorsque cet accord est possible, on voulût dédommager le premier envoyé français, venu à Berlin après la guerre, de la situation nécessairement très pénible que les événemens avaient dû lui imposer à certains momens.

Je n'avais pas été présenté à l'empereur et à l'impératrice d'Allemagne absens de Berlin pendant tout le cours de l'été, et qui venaient seulement d'y rentrer, depuis peu de jours, à l'occasion des fêtes de Noël. M. de Gontaut devant arriver prochainement, j'aurais donc pu quitter Berlin sans les avoir vus. L'empereur tint à ce qu'il n'en fût pas ainsi. Afin de ne pas modifier les règles habituelles de l'étiquette diplomatique, qui accréditent seulement les chargés d'affaires auprès du ministre des affaires étrangères et non auprès du souverain, il pria la princesse Antoine Radziwill,

née de Castellane, de donner une soirée tout intime à laquelle nous fûmes invités et où il se rendit ainsi que l'impératrice et le prince royal. C'est sur ce terrain demi-français, et choisi avec à-propos, que nous fûmes présentés à Leurs Majestés, dont l'accueil fut des plus prévenans.

Quelques jours après, nous reçûmes une invitation à la cour et une autre chez la princesse royale, où l'empereur et l'impératrice vinrent également. Je ne manquai pas de remercier, à cette occasion, l'impératrice des soins qu'elle avait eus pour nos blessés, dont elle et ses dames d'honneur avaient bien voulu s'occuper tout spécialement au milieu de cette guerre néfaste. Les liens de la charité étaient les seuls qui pussent subsister, après de pareilles luttes, entre deux nations chrétiennes. Ce devoir fut noblement rempli de part et d'autre.

Afin de compléter ces souvenirs personnels, je dois ajouter que le gouvernement allemand avait eu la pensée de me donner une décoration comme souvenir de ma mission à Berlin. Je ne crus pas pouvoir l'accepter, dans un moment où une partie de notre territoire était encore occupée par les troupes allemandes. M. de Thile fut un peu ému de ma réponse négative et ne la transmit qu'avec peine et hésitation au chancelier. Mais celui-ci la trouva très correcte et lui répondit qu'il aurait fait exactement la même chose à ma place. Je dis alors à M. de Thile que les témoignages honorifiques habituels me seraient moins précieux, dans les circonstances où nous nous trouvions, qu'une mesure de clémence accordée avec à-propos. L'amnistie que j'avais été chargé de solliciter en faveur de nos soldats encore détenus dans les forteresses allemandes, pour délits commis depuis leur captivité, était toujours ajournée. Je la demandai comme une faveur personnelle. J'ignore si cette considération pesa de quelque poids dans la décision du gouvernement allemand, mais peu de temps après, l'amnistie fut, en partie accordée.

A quelques jours de là, c'était un dimanche, une foule nombreuse se rendait au Thiergarten qui donne sur la Pariser Platz, où est située l'ambassade de France, lorsque vers deux heures de l'après-midi, par un beau soleil d'hiver, je vis arriver en voiture ouverte le prince de Bismarck. Il portait l'uniforme des cuirassiers blancs. C'était la première fois qu'il venait, en personne, à l'ambassade depuis la guerre, s'étant borné jusqu'alors à des échanges de cartes et à un dîner auquel il m'avait invité avec M. Pouyer-Quertier. Le chancelier me fit l'honneur de me dire qu'il avait tenu à me témoigner lui-même, à la veille de mon départ de Berlin, le bon souvenir qu'il conservait de nos relations personnelles et des efforts que j'avais faits pour rétablir, en ce qui

dépendait de moi, l'entente entre les deux nations et les deux gouvernemens. Il resta environ vingt minutes. Lorsqu'il partit, sa voiture traversa la foule des promeneurs qui s'étaient arrêtés devant l'ambassade, attentifs à ce spectacle qui était l'indice révélateur d'une situation nouvelle.

Avant de terminer le court aperçu de ces négociations laborieuses qui avaient rétabli les relations diplomatiques entre la France et le nouvel empire d'Allemagne, je me permettrai de citer l'extrait suivant de la première dépêche écrite par M. de Gontaut, deux jours après son arrivée à Berlin et dont il voulut bien me faire remettre la copie. Elle contient le passage suivant :

« Berlin, 6 janvier 1872.

« ... Puis M. de Bismarck me dit que le gouvernement du roi avait eu extrêmement à se louer de ses rapports avec M. le marquis de Gabriac ; que personne n'aurait pu mettre plus de tact et un plus grand esprit de conciliation, avec toute la dignité que son gouvernement pouvait désirer de lui. C'est un plaisir aussi bien qu'un devoir pour moi, monsieur le Ministre, de vous rapporter ce jugement porté par M. de Bismarck sur notre chargé d'affaires, car il correspond, si je ne me trompe, à l'opinion si bien motivée que M. le Président de la République et vous avez bien voulu m'exprimer sur son compte.

« Vicomte DE GONTAUT-BIRON. »

Je ne suppose pas, malgré ces témoignages trop flatteurs, que si j'étais resté à Berlin, j'eusse pu conserver très longtemps avec M. de Bismarck, surtout après la chute de M. Thiers, les rapports de bonne entente que l'état d'antagonisme, où se trouvaient placés nos deux pays, rendait souvent bien difficiles à maintenir ; mais je suis heureux d'être parti, si je puis dire, entre deux orages, et par l'éclaircie d'un ciel favorable.

Je quittai Berlin le 22 janvier 1872 après avoir mis M. de Gontaut au courant des affaires de l'ambassade. Ce fut à lui qu'échut, comme on le sait, le grand honneur d'apposer son nom sur l'acte diplomatique qui libérait notre territoire, et que M. de Bismarck désira signer lui-même à Berlin. M. de Gontaut seconda avec autant d'intelligence que de patriotisme M. Thiers dans l'œuvre de notre libération, et il eut même, dans la conclusion de l'acte final de la convention, une part personnelle d'une importance aujourd'hui bien connue. Elle doit lui mériter toute la reconnaissance du pays.

Qu'on me permette un dernier mot avant de finir.

Depuis cette époque, j'ai eu l'honneur de représenter la France comme ministre plénipotentiaire en Hollande, en Grèce, en Belgique, enfin auprès du pape Léon XIII, en qualité d'ambassadeur. Ces diverses missions m'ont laissé les meilleurs et les plus attachans souvenirs. Personne, en retour, ne s'étonnera que je n'en puisse dire autant des dix-huit mois que j'ai passés pendant et après la guerre, entre Pétersbourg et Berlin. Cependant, au milieu même de ces années de douloureuses angoisses, une pensée nous a toujours soutenus, mes collègues et moi, et c'est sur cette pensée que je voudrais insister en terminant. La France a eu alors quelques rares momens d'union intérieure, bien précaire, bien peu durable, mais assez forte cependant pour lui permettre, sinon d'affranchir son territoire par ses armes, du moins de le libérer par des sacrifices et des efforts communs. A l'étranger, par suite, nos représentans, parlant au nom de la France momentanément unie, ont pu quelquefois, on l'a vu par ce récit, se faire écouter de l'Europe et respecter par elle.

Et cependant, cette période de notre histoire est une des plus tristes entre toutes. Nous n'avions plus d'armée, notre frontière était ouverte, notre gouvernement instable et errant à la suite de notre assemblée sur toutes les grandes routes; mais ce gouvernement parlait au nom du pays tout entier, et on le sentait au dehors. C'est donc vers cet objectif d'union, tiré du sentiment même de l'État, comme l'appelait devant moi le prince de Bismarck (*Staatsgefühl*), que nous devrions toujours tendre, au lieu de diviser la nation en deux camps ennemis par des mesures qui blessent ses intérêts les plus chers, notamment celui de la liberté des consciences. Le jour où nous serons revenus à l'union sous une forme durable, nous verrons, comme à d'autres époques, de quel poids peut peser dans le monde l'influence de cette France, que ses ennemis ont pu entamer, mais qu'ils ne sauraient définitivement réduire, tant que nous n'emploierons pas à la déchirer nous-mêmes les mains qui nous ont été données pour la défendre.

GABRIAC.

LE ROMANTISME

ET L'ÉDITEUR RENDUEL

III[1]

EUGÈNE RENDUEL ET GÉRARD DE NERVAL. THÉOPHILE GAUTIER.

VII

GÉRARD DE NERVAL. — THÉOPHILE GAUTIER

Gérard Labrunie et Théophile Gautier étaient presque du même âge. Le premier, né en 1810, n'était l'aîné que d'un an, mais Gérard possédait sur son cadet l'avantage de l'avoir devancé dans la carrière littéraire ; il était presque célèbre, grâce à sa traduction de *Faust*, parue en 1827, quand Théophile apprenait encore à dessiner et broyait des couleurs dans l'atelier de Rioult. Aussi Gérard de Nerval servit-il de répondant à Gautier quand celui-ci voulut s'engager dans l'armée romantique pour livrer bataille à la première représentation de *Hernani;* c'est par la double protection de Gérard et de Pétrus Borel que le néophyte reçut un des billets rouges marqués avec une griffe de la fière devise espagnole : *Hierro*, qui devaient donner accès aux fidèles dans la salle du Théâtre-Français. Les deux jeunes gens, d'une nature franche et cordiale, se sentirent vite attirés l'un vers l'autre et se

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895 et du 1er janvier 1896.

lièrent de solide amitié. Ils logeaient alors porte à porte et faisaient ménage commun avec d'autres bohèmes, également riches d'espoir et pauvres d'écus. « J'avais vers cette époque, écrit Gautier, quitté le nid paternel et demeurais impasse du Doyenné, où logeaient aussi Camille Rogier, Gérard de Nerval et Arsène Houssaye, qui habitaient ensemble un vieil appartement dont les fenêtres donnaient sur des terrains pleins de pierres taillées, d'orties et de vieux arbres. C'était la Thébaïde au milieu de Paris. »

Plus tard, Théophile et Gérard allèrent demeurer ensemble au numéro 3 de la place du Carrousel : ils ne se quittaient plus guère, et qui voyait l'un voyait l'autre. Certain jour d'été qu'ils n'avaient pas un sou vaillant, les deux camarades imaginèrent de travailler ensemble et d'offrir à Renduel de composer tout exprès pour lui un roman « magnifique et truculent ». Sitôt dit, sitôt fait. Gautier écrit une lettre des plus alléchantes pour annoncer à l'éditeur leur visite intéressée ; rendez-vous est pris ; les pourparlers ne sont que pour la forme et, vite, un traité intervient entre les trois parties : il est signé le 22 juillet 1836. Labrunie et Gautier vendaient à Renduel un ouvrage intitulé : *Confessions galantes de deux Gentilshommes périgourdins*, devant former deux volumes in-8°, de vingt-cinq feuilles d'impression chacun, et ils s'engageaient à en livrer la première partie fin août, puis la deuxième en septembre de la même année; passé le 15 octobre, terme fatal, ils devaient être passibles d'une retenue de quatre cents francs sur le prix du manuscrit. Renduel leur payait ce roman seize cents francs, dont cinq cents donnés en signant le traité — quelle clause imprudente! — et le reste échelonné en trois payemens égaux : à la mise en vente de l'ouvrage, puis deux et trois mois après.

L'éditeur croyait avoir pris toutes ses précautions pour posséder tôt ou tard ce nouvel ouvrage de deux insoucians qui ne travaillaient qu'au gré de leur caprice ou sous l'étreinte de la nécessité. Vaines précautions, retenue inutile ; les gais compagnons avaient empoché cinq cents francs et n'en demandaient pas davantage. Ils envoyèrent bien à Renduel les premiers feuillets, puis s'occupèrent d'autre chose et jamais le libraire ne put rien tirer de plus ; il perdit même par la suite ces quelques feuillets et regrettait fort cette ébauche qu'il avait, trouvait-il, payée assez cher. Ce fut là le seul ouvrage que Gérard dut faire paraître chez Renduel ; mais ils n'en restèrent pas moins en bons rapports et se rappelaient volontiers qu'ils avaient tous les deux fait leurs débuts chez Touquet, l'un comme apprenti libraire et l'autre comme poète : c'était, en effet, à la librairie du colonel que Gérard avait

publié ses premiers essais, sa comédie satirique : *l'Académie ou les Membres introuvables*, et son « tableau politique à propos de lentilles » : *Monsieur Dentscourt ou le Cuisinier grand homme*, signé de M. Beuglant, poète, ami de Cadet-Roussel.

La lettre suivante, envoyée à Renduel, mais adressée à tout le Cénacle, à Borel et à Gautier, à Nanteuil et à Duseigneur, déborde de belle humeur. Gérard s'y reprit à plusieurs fois pour l'achever; mais il faut la lire tout d'un trait pour en mieux goûter la franche gaieté. Qu'il renseigne le libraire sur le trafic et le succès des livres français à l'étranger, qu'il se raille lui-même d'être sans un sou vaillant, qu'il parle beaux-arts ou critique la dernière production de Mme Sand, il écrit toujours de verve, en homme ravi de causer avec des amis — à deux cents lieues de distance.

Marseille, novembre 1834.

Mon bon monsieur Renduel,

Voulez-vous me rendre un petit service? Ce serait de faire demander chez MM. Heideloff et Campé, rue Vivienne, un livre allemand intitulé *Die Tochter der Luft*, je crois, drame de Raupach. Ils connaîtront bien cela chez M. Campé, quand même le titre ne serait pas exact. S'ils ne l'ont pas à Paris, mais ils l'auront, vous les feriez prier de le faire venir d'Allemagne et de me le garder à Paris, où je serai bientôt; s'ils l'ont, vous auriez la bonté de me le faire envoyer sans perdre une minute *par la poste* chez M. Noubel, libraire à Agen (département de Lot-et-Garonne), pour M. Gérard Labrunie. Comme il faudra payer la poste et le libraire, et que je ne puis le faire d'ici, je vous prie de vouloir bien vous en charger (mais quant au livre, je crois que vous pouvez le prendre à crédit comme libraire). La poste peut coûter 1 franc et le livre 4 francs, ou un peu plus ou un peu moins. Ce faisant, vous me seriez bien agréable et bien utile, et je vous serais bien reconnaissant. S'il est impossible que le livre me parvienne 5 à 6 jours après l'arrivée de la présente lettre chez vous, il vaut mieux me le garder; et si M. Heideloff n'a pas le livre, vous voudriez bien, dans tous les cas, le prier de le faire venir.

Maintenant, je vous prie de recevoir les salutations d'un heureux voyageur qui rentre à l'instant dans sa patrie avec autant de plaisir qu'il en avait eu en la quittant. La librairie belge infecte toute l'Italie d'une manière déplorable, mais vous le savez comme moi. C'est incroyable qu'il se vende autant de livres français en Italie sans que vous y soyez pour rien. Des libraires de Gênes et de Livourne m'assuraient qu'il se vendait plus de livres français modernes en Italie qu'en France. C'est à Rome et à Naples qu'il s'en vend le moins. Mais c'est à Livourne qu'est la plus forte librairie (Marvilly); ils impriment même dans la ville, notamment *Barnave*, en un volume, dont il y a déjà deux autres éditions en Belgique.

Il me semble que, cela étant ainsi, vous pourriez bien gagner à publier des éditions à bas prix en Belgique : vous les gagneriez toujours de vitesse en imprimant là en même temps qu'à Paris. Cela est si vrai qu'à Florence les libraires attendaient encore avec impatience *Volupté*, qui leur était demandé partout et qui n'était pas encore arrivé de Bruxelles quand j'y ai passé vers le 15 octobre. Ils avaient également le *Spectacle dans un fauteuil*,

mais pas encore la prose. C'est ce retard seul qui fait que les cabinets de lecture vous achètent vos éditions de France; mais s'ils ont besoin d'un re-exemplaire, ils attendent Bruxelles. Mais en Italie on achète plutôt les livres (pourvu qu'ils ne soient pas chers) qu'on ne les prend au cabinet; c'est le contraire de Paris; c'est ce qui fait, je pense, que le débit doit être beaucoup plus grand qu'à Paris et que vous auriez un grand avantage à entrer en concurrence avec Bruxelles. Ce que je vous dis pour l'Italie doit être encore bien plus vrai pour la Belgique. Il est vrai de dire que leurs éditions sont à présent très soignées, mais je crois que le nom d'un libraire français présenterait plus de garanties d'exactitude au lecteur étranger. Pour moi, je ne rapporte dans mes poches aucune de ces jolies éditions à bon marché de Bruxelles, et crois par conséquent avoir droit à votre estime. Je suis à Marseille, où l'on vend et lit beaucoup de livres, notamment les *Paroles d'un croyant* (édition de Bruxelles) dans les marchés, le port et les rues, sur papiers gris, mais seulement chez les libraires ambulans ou étalant le long des murs. Du reste pas d'autre livre que celui-là, et j'en suis étonné, vu la facilité qu'il y a à passer ce qu'on veut à la douane de la mer.

Adieu, je compte sur vous et suis tout à vous.

GÉRARD LABRUNIE.

Faites-moi donc le plaisir encore de mettre cette feuille sous enveloppe quand vous l'aurez lue et de l'envoyer à Duseigneur, ou à Théophile, ou à Nanteuil : elle est pour eux et les autres. C'est que les ports de lettre sont chers d'un bout de la France, où je suis positivement, à l'autre presque, où vous êtes.

Vous croyez, parce que je suis sans argent à Marseille (mais cela n'est plus vrai depuis quelques heures), que j'y vis médiocrement : vous vous trompez. Je suis à l'hôtel, où je dîne splendidement à crédit et me refais de mes voyages. C'est que dans tout hôtel moins beau que l'hôtel des Princes on éprouverait quelque inquiétude à me voir sans malle et presque sans bagage. J'ai fait en sorte de me souvenir de Robert Macaire. J'avais, en débarquant, cinq sols. J'en ai donné deux pour me faire cirer. Je suis allé jusqu'au coin de la rue, où est l'hôtel des Princes; j'ai trouvé deux gamins et je leur ai promis trois sols pour porter mes effets : l'un a pris mon sac, où il y avait principalement un grand pain qui me restait de Naples ; l'autre a pris la petite valise en cuir que d'Arc m'a donnée, où il y avait deux citrons, des pommes et des poires, le reste de mes provisions; et tout bien agrafé, je suis entré sous le vestibule entre mes deux acolytes : j'avais heureusement retrouvé une vieille paire de gants jaunes.

Vous ne croirez pas à ces beaux apprêts, mais cela m'est égal. Le maître de l'hôtel m'a donné une belle chambre : j'aurais craint de porter atteinte à la considération nécessaire en demandant quelque chose de très inférieur ; du reste, tout ce luxe n'est pas fort coûteux à Marseille, où tout est bon marché. Heureusement il y a la bibliothèque publique : voilà pour ma journée. Je n'ose guère marcher, parce que mes bottes se fendent. J'ai fait tous ces jours-ci le roman intime que nous savons : je sais que cela est usé, mais je vous jure que mes bottes le sont encore plus, et il faut cela pour que j'en parle. Mais j'ai toujours bien dîné : figurez-vous que je ne mangeais que du macaroni et des fruits depuis quinze jours, plus cinq jours de tempête, où je n'ai pas eu le mal de mer. — Je décous ma lettre à dessein pour

que Renduel ne se figure pas que je vais publier mes impressions de voyage et que c'en est une.

A table, il y avait une jolie dame avec un vieux militaire, qui avait un grain de folie et qu'elle conduisait à Nice pour passer l'hiver. Un homme très bien, son mari! Au milieu du dîner il lui prend fantaisie de demander du champagne : c'est une folie très douce. La dame se récrie que les médecins l'ont défendu : il en demande deux bouteilles. On n'ose pas refuser, car, disait la dame, il aurait tout brisé; mais, pour qu'il en bût le moins possible, elle a fait demander des verres pour tout le monde et elle nous en versait tant qu'elle pouvait pour qu'il en restât moins à son mari. C'était adroit. Le lendemain, nous venons à parler du Lacryma Crysti (*sic*) mousseux et du vin d'Orvieto qui pique : voilà le monsieur qui redemande du champagne. Si cela pouvait devenir son idée fixe! Mais nous étions très peu de monde, parce que tout le monde du bateau à vapeur était parti. Il y avait des dames qui n'en voulaient qu'une goutte, des gens âgés craignant de s'échauffer; de sorte que la dame, qui, je crois, m'a soupçonné d'avoir trop appuyé sur les vins mousseux d'Italie (mais elle a tort), la dame m'en versait tant qu'elle pouvait. C'est très féminin, cette manière de reproche. C'est bien. Voici le mal : le monsieur se vexait, il est sorti de table. C'est naturel. Le fou n'aurait pas voulu qu'on partageât sa sensation; l'homme, que l'on bût son vin; le mari, que sa femme prît tant de soin d'un jeune homme. Oui, d'un jeune homme. Je n'ai pas l'air d'un Antony, je le sais, mais aux yeux d'un mari et d'un fou je puis paraître encore redoutable.

Vous me direz que ceci n'est pas le drôle, mais quand on a fait quelque cent lieues pour le rencontrer, on mérite considération. Et puis, que voulez-vous que je vous dise, ici où, n'ayant ni argent, ni le moindre divertissement, toutes mes idées convergent vers ce point lumineux : la table d'hôte à 5 heures et demie? Maintenant j'aide l'argent, mais il fait un temps abominable, suite des tempêtes que nous avons essuyées sur mer. Est-ce étonnant que je n'aie pas eu le mal de mer, quand on ne pouvait pas se tenir debout sur le pont! Je vous conterais bien ma traversée comme je l'ai contée à mon père, mais vous n'y croiriez pas. J'aime mieux vous la dire de vive voix parce qu'alors je vous ferai des sermens tellement affreux que vous direz : C'est possible. Je n'ose pas davantage vous parler de mon séjour à Naples. Voyez quel malheur! Je me balance misérablement entre le roman nautique et la couleur locale. Je vais dîner à la table d'hôte. Tâchez donc d'arranger tout cela pour que mon voyage ne me fasse pas de tort : je vous promets que je suis devenu très naïf.

Je lis *Jacques*, j'en suis à la moitié du premier : je trouve jusqu'ici que c'est de l'analyse un peu terre à terre. Cela ne sort guère du niveau de Mme Cottin et de Mme de Souza; ce ne sont pas là encore les belles pages de *Lélia*, mais il faut espérer que cela viendra. D'après les articles de journaux, le plan paraît très riche et très beau. C'est l'idée du *Peintre de Salzbourg* de Charles Nodier : je suis étonné que les journalistes ne l'aient pas remarqué. Cela importerait beaucoup pour leur critique, cela importe peu pour la mienne, mais je n'aime pas beaucoup qu'un roman soit un syllogisme. Cela paraît combiné presque comme le roman de Gœthe, *les Affinités électives*, dont lui-même donnait l'analyse soit en termes d'algèbre, soit en termes de chimie. Les quatre personnages de *Jacques* sont bien posés, comme ceux des *Affinités*; on peut de même les représenter par a, b, c, etc.; seulement, je crois que dans Gœthe, le quatrième est x, l'inconnu.

Je pars pour Nîmes. Je vais faire une partie du chemin sur le bateau à

vapeur, sur un canal qu'on vient d'ouvrir par là. On m'a dit que j'y verrais la *Locuste* de M. Sigalon. Je compte trouver là quelque dédommagement d'avoir très peu vu le *Jugement dernier* de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine, qui est offusqué par les échafaudages du même M. Sigalon. Au musée de Naples, j'en ai vu une belle copie, mais extrêmement diminuée. Oh ! la belle *Judith* de Caravage que j'ai vue au musée de Naples ! Naples, quand je pense que la cendre chaude du Vésuve n'a pas peu contribué à la démoralisation de mes bottes ! Cela avait desséché le cuir, qui s'est fendu. Mais n'en parlons plus, puisque j'ai maintenant de l'argent et des bottes. Je voudrais que ce fussent des bottes de 207 lieues pour être à Paris dans l'instant.

Les journaux de Marseille nous annoncent l'arrivée d'Alexandre Dumas. Je ne puis pas l'attendre. Ah ! que Nanteuil pense donc aux deux derniers volumes et à *Ashévérus*. J'ai vu ses vignettes à Florence et à Naples, et partout. Il y avait aussi de plus M. Nanteuil à Rome (Charles), qui faisait des caricatures dans le café grec. L'Italie est bien belle, mais elle n'a pas de beurre : voilà pourquoi je vous conseille d'aller manger du macaroni à la Ville de Naples, et des *stoffato*, et des croquettes, etc., attendu que sa viande de boucherie n'a pas le moindre goût. J'ai vu à Civita-Vecchia cette fameuse troupe de bandits qu'on a prise à Terracine : ce sont des malheureux en pantalons, vestes de velours et chapeaux tromblons. Maintenant si je vous parais désillusionné touchant la cantine et les brigands, je vous dirai que sur tout le reste je suis incandescent d'enthousiasme. Ainsi prenez-y garde !

A bientôt, à plus tôt que vous ne croyez.

Écrivez-moi donc, mais de suite, à Agen, poste restante. Je dis : poste restante, parce que si la lettre arrive trop tard, les personnes chez qui je vais ne me la renverront pas à Paris. Parlez-moi de la *Famille Moronval* — est-ce beau ? — et de tout ce qui peut m'intéresser dans certains théâtres, et touchant vous-même (1).

Adieu.

Ah ! je prie quelqu'un de vous d'aller chez M. Mignotte, notaire, au coin des rues Coquillière et Jean-Jacques-Rousseau, de lui dire que j'ai reçu sa lettre à Marseille et le remercie, et que s'il avait quelque chose de pressé à me faire savoir, il me l'écrive à Agen, département de Lot-et-Garonne, où du reste je resterai peu. Poste restante. N'oubliez pas.

Mon cher monsieur Renduel,

Je vous envoie cette lettre directement, parce que j'ai là sur mes livres votre adresse exacte. Du reste, il paraît que j'ai oublié les adresses de tous

(1) La *Famille Moronval*, grand drame en cinq actes d'un jeune auteur débutant, Charles Lafont, venait d'être représentée au théâtre de la Porte-Saint-Martin le lundi 6 octobre 1834. Acteurs principaux : Lockroy, Delafosse, Provost; Mmes Georges, Ida, Falcoz, etc. « Il y a dans ce mélodrame qui a obtenu un succès de curiosité et de terreur — écrit Ch. Rabou au *Journal de Paris* — tous les défauts ordinaires aux pièces de l'école Saint-Martin, c'est-à-dire un luxe effrayant et gratuit de crimes, de la bouffissure dans le style et dans les caractères, une multiplicité d'action nuisible à l'intérêt... Nous parions pour de très fortes recettes et pour un succès populaire qui garnira à la fois le balcon et le paradis. » Ce critique aurait gagné son pari, car la *Famille Moronval*, publiée à l'origine chez Marchant et chez Barba, fut reprise et réimprimée plus d'une fois ; mais on devine si ce gros mélodrame, assemblage extraordinaire d'assassinats et d'empoisonnemens, devait plaire à Gérard et à ses amis.

mes amis, car j'ai écrit des lettres, et aucune ne paraît être parvenue. J'avais laissé à Duseigneur des inscriptions de rente, parce qu'il est le seul de nous autres qui ait un secrétaire fermant bien et ne redoute pas la saisie et qu'il est soigneux. Je l'ai prié d'Aix et de Nice de les vendre et de m'envoyer l'argent à Naples : je ne me rappelais plus son numéro dans la rue de l'Odéon. De sorte qu'à Naples je n'ai rien reçu. J'ai vécu en lazzarone pendant dix jours. S'il ne les a pas vendus pourtant, c'est très heureux, car ces rentes ont haussé depuis ; s'il les a vendues et a reçu l'argent trop tard pour me l'envoyer, priez-le donc, si vous le voyez, de ne pas me l'adresser à Agen, comme je lui ai écrit il y a deux jours, mais de me le garder : j'en ai reçu d'autre part. Veuillez envoyer cette lettre à lui d'abord, si vous savez son numéro : c'est depuis 20 jusqu'à 30, je crois, rue de l'Odéon. Pardonnez-moi votre peine et mon griffonnage, — et adieu.

GÉRARD LABRUNIE.

Si vous voyez Pétrus et Théophile, dites-leur qu'on les lit dans tous les cabinets de lecture d'Italie.

Théophile Gautier, l'heureux Théophile à ce point répandu en Italie, avait servi tout naturellement de trait d'union entre son ami Gérard et Renduel, car lorsqu'il avait lié lui-même des relations avec Renduel il n'était guère âgé que de vingt ans et venait de troquer le pinceau contre la plume. Il avait déjà jeté sur le pavé de Paris deux petits volumes : un recueil de *Poésies*, dont son père avait payé l'impression et qui avait paru chez Rignoux le jour même où éclatait la révolution de 1830, puis une « légende théologique » : *Albertus ou l'Ame et le Péché*, que Paulin avait publiée en 1832 avec une eau-forte de Célestin Nanteuil. Ce second volume, où se trouvait refondu le premier, resté tout entier pour compte à l'auteur, avait fait assez de bruit pour bien poser dans le Cénacle le nouveau disciple auquel resta attaché le surnom d'Albertus. « Ceci se passait vers 1833, écrit Gautier sur lui-même. Chez Victor Hugo, je fis la connaissance d'Eugène Renduel, le libraire à la mode, l'éditeur au cabriolet d'ébène et d'acier. Il me demanda de lui faire quelque chose, parce que, disait-il, il me trouvait « drôle ». Je lui fis les *Jeune-France*, espèce de précieuses ridicules du romantisme, puis *Mademoiselle de Maupin*, dont la préface souleva les journalistes, que j'y traitais fort mal. Nous regardions, en ce temps-là, les critiques comme des cuistres, des monstres, des eunuques et des champignons. Ayant vécu depuis avec eux, j'ai reconnu qu'ils n'étaient pas si noirs qu'ils en avaient l'air, étaient assez bons diables et même ne manquaient pas de talent. »

Mon cher Lovelace,

Voici une stalle d'orchestre. — Je prétends que vous m'en ayez la plus grande reconnaissance ; je n'ai pas de billets, pour ainsi dire, et mets dehors

pour vous un de mes amis les plus intimes et une dame qui m'arracherait probablement les yeux si elle se doutait que j'ai la place que je lui refuse, et que je la donne à un autre. Vous devez cela à la belle conduite que vous avez tenue hier en m'envoyant de l'argent avec aisance et facilité. Je vous jure que sans cela j'aurais été furieux aujourd'hui contre vous et que je me serais plutôt empalé moi-même que de vous octroyer un billet, fût-ce un billet de soixantième galerie.

A ce soir, je vous aime de tout mon cœur,

THÉOPHILE GAUTIER.

Ce 28 décembre 1833 (1).

Place Royale, ce lundi.

Je viens de découvrir chez un marchand de bric-à-brac un délicieux tableau de Boucher, de la plus belle conservation; c'est une occasion que je ne veux pas manquer, et n'ayant pas assez d'argent, je prends sur moi de vous demander mon reste (2). Vous me feriez sincèrement plaisir de me le remettre. — Je suis attelé à la Maupin et c'est ce qui m'empêche de rôder et d'aller vous voir. Je vous salue cordialement.

Illustre,

Je veux de l'argent, n'en fût-il plus au monde; si vous n'en avez pas, vous m'en ferez. — Je n'ai pas le sol ou le sou, comme mieux vous aimerez. — Si vous ne me payez pas, je vous prendrai votre cheval ou l'édition entière des *Francs-Taupins*. En attendant, voici mon garnisaire que je vous envoie. — Vous aurez le plaisir de voir sa benoîte figure soir et matin, jusqu'à ce que j'aie mon beurre; voici le jour de l'an, et je n'ai sacredieu pas de quoi acheter des bonbons et des poupées à mes petits bâtards. — Je vous avertis que je ne ferai rien tant que je serai à sec. Pas d'argent, pas d'idée. — Le meilleur Parnasse pour moi est un petit tas d'écus; un gros ferait encore mieux sans doute.

Je vous déteste cordialement,

Votre très mécontent créancier,

THÉOPHILE GAUTIER.

Passy-lès-Paris, 2 avril 1835.

Mon très cher,

J'irai samedi chez vous avec un gros carton sous le bras, et il faudra que vous ayez cette extrême obligeance de me demander ce que c'est; sans quoi je n'oserais jamais vous le dire. C'est un très énorme et très magnifique volume de vers dont je suis coupable et que je voudrais bien voir paraître sur votre célèbre catalogue. Je vous écris cela quoique je vous aie vu hier, mais comme je suis bien élevé, il y a certaines turpitudes que ma bouche se refuse à prononcer (ma plume est moins prude), et lorsque quelqu'un me parle comme à un honnête homme, il m'est douloureux de le tirer de son erreur et de lui faire voir qu'il ne parle qu'à un poète. Il me semble que ce

(1) Il s'agit, dans cette lettre, de la première représentation du drame d'Alexandre Dumas, *Angèle*, joué à la Porte-Saint-Martin le 28 décembre 1833.

(2) Le restant de ses droits d'auteur pour les *Jeune-France*, à ce que spécifie M. de Spœlberch de Lovenjoul dans sa minutieuse *Histoire des œuvres de Théophile Gautier* (2 vol. in-8, chez Charpentier, 1887).

volume, paraissant simultanément avec la Maupin, ne pourrait produire qu'un excellent effet. J'aurais mauvaise grâce à vous dire que mes vers sont très beaux, mais réellement ils ne sont point mal et ce sera probablement depuis les *Feuilles d'automne*, le meilleur recueil qu'on ait publié, si toutefois vous le publiez.

Adieu, santé et argent,

THÉOPHILE, poète.

Jeudi, 2 avril.

P.-S. — N'allez pas prendre cela pour un poisson d'avril; c'est très sérieux, hélas! sérieux comme la mort, sérieux comme la vie!

Les deux livres publiés par Gautier chez Renduel parurent à deux ans de distance : *les Jeune-France, romans goguenards*, en 1833, et *Mademoiselle de Maupin, double amour*, en 1835. J'ai sous les yeux le traité par lequel l'auteur vendait ce roman destiné à faire tant de bruit moyennant quinze cents francs, payables deux cents francs par mois à partir de la mise en vente, ou bien en billets de Renduel dans les mêmes proportions, au choix de Gautier. Cet acte est du 10 septembre 1833, et l'auteur s'engageait à livrer son manuscrit complet avant la fin de février; enfin, l'ouvrage devait être tiré à 1500 exemplaires, mais l'éditeur avait la faculté de diviser le tirage en deux séries. Ce ne sont pas là des conditions telles qu'un libraire en fait pour un livre dont il attend succès et profit : il est vrai que Renduel achetait à découvert et ne connaissait rien que la donnée principale du roman qu'il acceptait de publier. Autant de lettres de Gautier à Renduel, autant d'improvisations du tour le plus vif, d'une verve moqueuse intarissable. Le refrain est toujours le même : de l'argent; mais il varie à l'infini sous sa plume. L'excellent Théophile n'était nullement embarrassé de crier misère, et il le faisait avec une telle faconde, avec un tel entrain qu'on se prend à rire avec lui. Tant de belle humeur repose un peu des froides demandes de Victor Hugo accumulant recettes sur recettes, des requêtes désespérées de Nodier implorant quelque avance de fonds qu'il perdra le soir même et des appels réitérés de Soulié criant : « J'en ai BESOIN, BESOIN! »

23 mai 1833.

Célèbre libraire de l'Europe littéraire pour la France (1), M. Hugo désirerait vous voir vous-même en personne naturelle et non représenté par ambassadeur, pour conférer avec vous de l'insertion de l'article sur *Han d'Islande*, que je lui ai remis dernièrement, et comme j'ai eu la paresse de voiturer ma charogne de votre côté, je vous fais tenir cette épître scellée de mon simple sceau de cire rouge et vous souhaite cordialement le bonsoir.

(1) Allusion plaisante au titre officiel que la Société de l'*Europe littéraire* avait décerné à Renduel, chez qui se publiait ce luxueux recueil.

Place Royale, 22 octobre 1833.

Mon très cher,

J'ai été vous voir hier pour vous demander de l'argent, car je crois que vous m'en devez encore un peu, si cela vous est égal; et la chose m'a paru si indécente à dire que je ne l'ai pas dite, sentant que cela était tout à fait de mauvais goût, et qu'il vaudrait autant faire l'éloge du roi citoyen. Mais le fait est qu'il y a marée basse dans mes poches et vous m'obligeriez de m'allonger quelque menue monnaie.

Votre très dévoué noircisseur de blanc qui ne fait guère son métier.

TH. GAUTIER.

Je pense que le gaillard qui vous porte ma lettre n'est pas un voleur : si vous avez le reste de l'argent, vous pourriez le lui donner; il est à peu près certain qu'il me le rapportera; il répond au nom de Samuel et il est infiniment sérieux (1).

11 janvier 1836.

Mon illustre éditeur,

Souvenez-vous de me donner, aussitôt que vous me verrez (ce sera demain, à ne pas le cacher), 200 misérables francs dont j'ai l'incongruité d'avoir on ne peut plus besoin. J'avais été aujourd'hui à votre palais (maison est trop commun), dans la vénérable intention de vous les demander de vive voix, mais il ne s'est pas présenté de transition heureuse et j'aimerais mieux être coupé en quatre — une fois en long et une fois en travers — que de dire quelque chose qui ne serait pas bien amené. — J'espère que vous prendrez cette délicatesse en considération et que vous m'épargnerez d'avoir l'air d'un mendiant tendant son écuelle pour avoir de la soupe à une distribution philanthropique. — Je vous écrirai tous les mois des lettres pareilles à celle-ci, jusqu'au jugement dernier, et même un peu après. Et quand vous passerez la porte du paradis, le divin portier vous criera : « 3 sols, une lettre pour M. Renduel. » Peut-être même sera-ce plus, car je ne sais si le ciel est département ou banlieue. — Il y a cependant un moyen d'éviter tout cela, c'est d'aller en enfer, et vous êtes bien capable d'y aller ou de me donner des multitudes de billets de banque : ce que vous ne ferez certainement pas.

Adieu, juif, arabe, bedoin (*sic*), Lacenaire, parricide, libraire...

THÉOPHILE GAUTIER.

21 juin 1836.

M. Eugène Renduel est très instamment prié de tenir quelque argent prêt au malheureux Théophile Gautier, qui a laissé hier tomber dans la rivière antique le plus neuf de ses trois vieux chapeaux. — Ce sinistre a complètement épuisé ses moyens d'existence. — Gérard est aussi dans la plus grande misère, et c'est pourquoi il voudrait vous vendre quelque chose de très drôle et de très cher, parce que c'est vous. — Ce quelque chose, il le

(1) Allusion au titre d'un volume qui venait de paraître à la librairie Renduel : *Samuel, roman sérieux*, par Paul de Musset, auteur de la *Table de nuit* (1833).

ferait conjointement avec moi. — Ce sont les confessions galantes de deux gentilshommes périgourdins. — Cela aurait assurément beaucoup de succès. — Vous nous donnerez à chacun 600 francs, ce qui est fort raisonnable pour une idée aussi neuve et sublime. Qu'en dites-vous? — Nous irons vous adorer ce soir ou demain et contempler, au fond de votre officine, les rayonnantes splendeurs de votre hure éditoriale et dominatoriale.

Que Dieu vous garde des romans historiques et de l'aînée de la petite vérole. Ne vous laissez pas mourir sans confession et surtout sans argent.

THÉOPHILE GAUTIER.

15 mai 1837.

Jeune Renduel, ayez la bonté de m'envoyer quelques Maupin, afin que je fasse commencer le tambourinage. — Il faut mener cela d'une manière triomphante. — L'*Eldorado* va commencer à paraître sous huit jours; ainsi dormez sur l'une et l'autre oreille. Il faudrait faire congruer cette apparition et cette résurrection afin que j'occupe le monde entier toute cette quinzaine. Nous devons en faire partir une centaine d'exemplaires, si nous ne sommes pas des cuistres véhémens; je vais écrire au cher vicomte pour qu'il me donne un coup de sa franche épaule. Tout à vous.

A rapprocher du *cher vicomte* de Gautier cette phrase d'une lettre de Tony Johannot à Renduel : « Voici venir, mon bon ami, le premier dessin. J'espère que vous pourrez encore le faire voir au *noble vicomte*. Vous aurez le second dans deux ou trois jours. » Cette expression ironique, employée à la fois par le poète et par le peintre, est significative : ils s'inclinaient devant le maître, les fidèles du Cénacle, et lui prodiguaient les marques de respect, mais ils se riaient de lui, le dos tourné, comme ils raillaient de bon cœur ses prétentions à la noblesse et sa vanité.

VIII

ROSA DE SAINT-SURIN. — JULIETTE BÉCARD. — EUGÈNE CHAPUS.

Les femmes auteurs, poètes ou romanciers, ont de tout temps été nombreuses en France, mais surtout à cette époque d'ébullition littéraire. Et combien d'entre elles avaient assiégé Renduel de leurs sollicitations réitérées : la duchesse d'Abrantès et sa fille Joséphine, Constance Aubert, Louise Brayer de Saint-Léon, appuyée par le brave Pougens, Marie de l'Epinay, Mme Albert de Terrasse, Mlle de Castillon, Mme C. de Rothenbourg, Ida Saint-Elme, *la Contemporaine*, dont les *Souvenirs* furent rédigés en fait par Lesourd, Malitourne, Amédée Pichot, Charles Nodier, etc.; Victorine Collin, Sophie Pannier, Louise Meignand, auteur de la *Fille-mère* avec préface par l'auteur de l'*Ane mort*, Eugénie Signoret, Gabrielle Soumet, Fanny Tercy, Virginie de Sénancourt,

Eugénie Foa, Georgette Ducrest, Mme Desbordes-Valmore, Élisa Mercœur, une ou deux femmes de mérite, enfin, après tant de talens éphémères et de noms justement oubliés! Au premier rang de ce groupe moins riche en grâces qu'en prétentions, deux romancières de race, deux femmes auteurs modèles séparées de leurs maris, coquettes enragées et correspondantes infatigables : Rosa de Saint-Surin et Juliette Bécard.

La première s'appelait de ses vrais noms Marie-Caroline-Rosalie Richard de Cendrecourt, mais elle était devenue dame de Saint-Surin par son mariage avec un bibliothécaire que ses fonctions retenaient en province et qui la laissait vivre à Paris; d'ailleurs médiocrement jolie, avec de longues dents, mais fréquentant tous les lieux de réunions littéraires, et se faisant présenter partout, à commencer par la maison si hospitalière aux gens de lettres et aux artistes de Jullien de Paris, le fondateur-directeur de la *Revue encyclopédique :* elle n'avait guère plus de trente ans et jouait les grandes coquettes au naturel. Elle donnait des articles de critique littéraire au *Journal des dames*, à l'*Écho français*, elle avait su glisser aussi chez divers éditeurs quelques nouvelles ou romans : *l'Opinion et l'Amour*, sa première production; *le Bal des élections*, qu'elle signa de trois étoiles pour exciter la curiosité par cet anonymat mystérieux, si bien dans le goût du jour; mais sa grande ambition était de se voir éditée par Renduel. Elle poursuivait ce rêve avec obstination, mettant toutes voiles dehors et prodiguant à l'heureux libraire les grâces les plus irrésistibles de son esprit, de sa personne; elle coquetait, minaudait, bavardait, se faisait petite-maîtresse et prenait des airs langoureux, puis se piquait, se fâchait, jouait la dépitée... et revenait toujours à l'assaut.

J'ai passé hier, monsieur, une partie de la matinée avec une personne de votre connaissance, devinez?... Dans la musique, son nom devient le signe du ton naturel; vous y êtes, n'est-ce pas? Eh bien! parlons à présent de l'émulation qu'elle m'a inspirée. Son ouvrage est déjà annoncé, m'a-t-elle dit, dans plusieurs journaux, et, ceci pour vous, j'aurais pu le lire sur la couverture de *Marie Tudor*, sans mon empressement à ouvrir ce volume que M. H... a envoyé *à son excellent et bon ami* S...

J'aurais donc lu que M. B... vous avait donné un *Accès de fièvre;* le frisson que le mot seul de fièvre a causé à mon âme amollie par l'encens des fêtes, a réveillé son énergie littéraire; j'ai passé la nuit à rêver manuscrits, et me voici avec un éditeur, non comme la femme rieuse des salons, recueillant les fleurs que l'on sème sur son passage et s'acquittant par un sourire, mais comme un auteur laborieux qui renonce aux veilles des plaisirs (du moins pour quelques jours). Toutefois, pour cela, je désire, je devrais dire : il me faut faire à moi-même une loi que je suis assurée de ne pas enfreindre dès qu'il y aura de l'honneur à remplir cette convention; je m'épargnerai ainsi

le chagrin de voir de nouveau usurper mon droit de préséance par quelque seconde maladie, le coléra (*sic*) peut-être. Vous me disiez dans une de vos lettres, monsieur, que votre usage était d'attendre les propositions des auteurs, et vous m'engagiez à vous faire part des miennes, lorsqu'il serait temps, pour *Maria*, que vous gratifiez de l'adjectif de *belle* : on ne peut lui donner celui d'*heureuse*.

Permettez-moi de vous soumettre le plan que j'ai formé à l'égard de cette publication; j'ai déjà assez de chapitres disposés entièrement pour composer un volume in-8 et la moitié du second; d'après le conseil de mes amis (*des Quatre Nations*, qui, en chevaliers français, verront les épreuves afin de m'en éviter la peine), je puis faire commencer à imprimer; on achèverait, durant ce temps, de copier ce qui restera de l'ouvrage qui, d'ailleurs, est terminé (1). *Six cents exemplaires et 50 louis*, voilà pour la question la plus embarrassante à traiter, l'éditeur prendra pour les billets les termes qui lui conviendront.

Vous vous êtes sans doute bien amusé dimanche? Mieux qu'au bal! *Bécard* m'a dit en *bémol* qu'elle était dans une loge au rez-de-chaussée (2).

Adieu, monsieur, recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée et celle de mes sentimens,

ROSA DE SAINT-SURIN.

P.-S. — Depuis deux jours, je suis souffrante, j'ai été obligée d'interrompre plusieurs fois cette lettre, j'attribue ma fatigue à dimanche... Imaginez que j'ai dansé jusqu'à six heures du matin que l'on a déjeuné, et cela sans d'autre interruption aux contredanses que le paisible galop.

M. Alibert m'écrit hier de vous engager à lui faire l'honneur de venir déjeuner dimanche chez lui, ainsi que j'ai eu l'*extrême bonté* de lui annoncer votre visite pour un jour quelconque; il désire que ce soit demain; il est encore malade, je le suis aussi, mais pour aller chez son médecin il n'importe, et si ce projet entre dans vos arrangemens, je vous attendrai à midi précis chez moi.

Ce samedi 30 novembre 1833.

Mardi, j'ai quelques personnes le soir; je serais charmé que M. Berlioz ne vous réclamât pas à l'heure du thé.

Adieu.

(1) Mme de Saint-Surin entendait parler ici de ses amis de l'Institut, l'Institut étant logé depuis 1806 — il y est encore aujourd'hui — dans l'ancien collège Mazarin ou des Quatre-Nations fondé en 1663, en exécution des dispositions testamentaires de Mazarin, pour recevoir spécialement les écoliers de l'état ecclésiastique de Pignerol, d'Alsace et pays allemands, de Flandre et de Roussillon : d'où le nom de collège des Quatre-Nations.

(2) Où donc Renduel avait-il pu aller et s'amuser le dimanche précédent, 24 novembre 1833? Sûrement — la dernière phrase de la lettre de Mme de Saint-Surin l'indique — à la représentation-concert que Berlioz, marié depuis deux mois, avait organisée à l'Opéra-Italien (salle de l'Odéon) pour restaurer la gloire de miss Smithson et qui fut un désastre pour sa femme, tandis que lui-même s'était embrouillé en dirigeant sa cantate de *Sardanapale* et n'avait pu faire exécuter sa *Symphonie fantastique*, les musiciens recrutés par lui s'étant esquivés à minuit précis (v. mon *Hector Berlioz, sa vie et œuvres*, librairie de l'Art, 1888, p. 88 et suivantes). Renduel, qui n'aimait guère la musique, avait dû à sa qualité d'éditeur du Cénacle de recevoir une invitation pour ce concert : peut-être même, en raison des attaches romantiques du jeune compositeur, se faisait-il un devoir de défendre et d'applaudir Berlioz.

Toute cette dépense de bel esprit, toutes ces agaceries de la prunelle et de la plume furent en pure perte. L'insensible Renduel ne voulut pas plus des romans à venir, qu'il n'avait voulu des précédens, et *Marie, ou Soir et matin*, parut quelques années après chez Belin-Mandar : quelle chute pour qui avait rêvé des luxueuses éditions de la librairie en vogue ! La sémillante dame se consola en produisant force ouvrages de tout genre, en remplissant maints journaux de sa prose, en épousant enfin un membre bien connu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. de Monmerqué. Elle dut quitter alors le nom de son premier mari; mais en changeant son nom de femme, elle garda son nom d'auteur et en librairie elle resta Saint-Surin.

Mme de Saint-Surin avait une amie, ou plutôt une rivale littéraire, Juliette Bécard, qu'elle appelait spirituellement Juliette Bémol. Femme séparée d'un officier peu sensible au beau style et qui la menait par le bâton, Mme Bécard ne déployait pas moins de grâces que son amie auprès de l'éditeur, mais elle mettait en œuvre d'autres moyens de plaire. Avec elle point de tendres simagrées, d'airs penchés ni d'yeux en coulisse : elle prend le ton d'un homme, l'allure d'un bon garçon, écrit à la diable, dit des gros mots, puis se regarde dans la glace d'un air coquettement crâne. Elle avait surtout une manie désagréable, un moyen qu'elle croyait infaillible pour décider Renduel à publier le roman qu'il avait eu la politesse d'accepter : elle l'immisçait malgré lui dans ses questions de ménage, affectait une familiarité charmante, le consultait sur ses affaires, son logement, ses domestiques, sur tout ce qui ne le regardait pas et le laissait très froid.

Les honorables Poussez, Guenaud et Compagnie sont tous de vilains menteurs, et, s'ils n'avaient ensemble qu'une seule joue, j'irais y déposer le plus éclatant soufflet. Comment, pas encore d'épreuves aujourd'hui ! C'est une horreur. Je suis furieuse, j'ai un petit air de colère et de menace qui me va parfaitement; mais je ne vous engage pas moins à dépêcher un (*sic*) de vos estafettes vers cette infime imprimerie sur laquelle je laisse tomber tout le poids de ma malédiction. J'insiste pour ces épreuves, parce que je suis presque sûre qu'elles sont perdues ou que les gamins qu'on charge de me les apporter les ont vendues pour faire des cornets. Et voilà comment on expose une honnête réputation future !

Je viens de voir le 60e logement rue Taranne, en face le n° 9. Peut-être me déciderai-je pour celui-là.

Adieu, j'oublie ma colère.

J. Bécard.

Quelques jours après, nouvelle lettre : nouvelle tempête, nouvel accès de fièvre et nouvel apaisement sous le doux regard de l'éditeur.

Dites-moi un peu, ami, si messieurs les imprimeurs se f... de moi. Je n'ai pas eu encore les épreuves, qui sont composées depuis quatre jours. Faites-moi le plaisir de gronder vos agens de ma part, mais très sérieusement.

Si vous n'êtes pas le plus renforcé sybarite que je connaisse, je vous prierai de venir ce soir. J'ai à parler avec vous logement et ménage. Les pauvres femmes sont si sottes que, lorsqu'elles n'ont pas de mentor naturel ou lorsque, comme moi, elles les ont envoyés promener, il faut qu'elles s'en donnent de choix.

Je vais prier *Dieu* pour qu'il pleuve moins.

Toute à vous de cœur.

J. Bécard.

Ce bas-bleu cavalier en vint heureusement à ses fins et vit paraître, à la librairie Renduel, un beau jour de l'année 1834, cet *Accès de fièvre*, le premier livre qu'elle ait pu faire éclore, et le dernier. Quel triomphe sur sa bonne amie de Saint-Surin; mais quel désenchantement si elle avait pu soupçonner ce qu'un critique important pensait de son livre et disait d'elle-même à Renduel!

Il paraît, mon cher ami, que vous n'avez pas lu mon dernier billet. En voici la substance :

Si vous consentez à me délivrer de Mme B..., je vous offre en échange deux volumes nouveaux et vous demande un an pour les faire, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1837. — Je renonce à la réimpression de mes *Portraits littéraires*. — J'espère que vous pourrez m'envoyer demain matin un mot de réponse. — Et si vous acceptez, je vous remercie et suis encore votre obligé.

T. à v.

Gustave Planche.

Mardi.

Renduel dispensa-t-il Planche de parler d'*Un accès de fièvre* ou celui-ci se libéra-t-il lui-même de cette corvée? Toujours est-il qu'aucun ouvrage du célèbre critique ne parut chez Renduel et que l'irascible Juliette put rester persuadée que son livre avait soulevé partout, dans le monde et dans la presse, une admiration sans bornes.

Entre tant d'écrivains dont nous avons suivi les rapports littéraires et financiers avec Renduel, plusieurs, Sainte-Beuve, Nodier, Pétrus Borel, Janin, Paul de Musset, se distinguent par le tour élégant qu'ils savent donner aux billets traitant des choses les plus vulgaires; d'autres, comme Latouche et Gautier, révèlent rien qu'en deux lignes leur humeur irascible ou gouailleuse; mais presque tous n'écrivent que des lettres assez courtes. Deux seulement se plaisent, dans le nombre, à rédiger de longues missives : l'un, Gérard de Nerval parce qu'il voyage; l'autre parce qu'il est comme en exil au fond de la province. Aussi ce dernier

noircit-il du papier sans nécessité, pour le seul plaisir de défendre quelque thèse originale, et encore excuse-t-il son amusant badinage par l'ennui qu'il éprouve loin de la capitale, par le besoin qu'il ressent de se distraire un peu. Lettres neuves et plaisantes, où l'exilé s'élève contre l'admiration banale du public pour la Provence, boutades antiméridionales qu'on croirait signées d'un écrivain passé maître ès railleries ou paradoxes, d'un Gautier ou d'un Pétrus Borel, et qui sont tout simplement du fashionable et du « lion » par excellence : Eugène Chapus.

Chapus était en relations avec Renduel depuis 1831, l'année où avait paru son premier roman, *le Caprice :* il avait reçu de lui la modique somme de 300 francs, dont 100 en livres, et c'était encore générosité de l'éditeur qui pouvait, en s'en tenant à la lettre du traité, payer seulement un tiers en espèces et le surplus en volumes. En 1833, Chapus avait encore vendu à Renduel sa *Titime, histoire de l'autre monde ;* puis, comme il désirait passer un hiver dans le Midi pour raffermir sa santé, il s'était fait attacher au cabinet particulier du préfet du Gard, M. Rivet, le même qui obtint beaucoup plus tard une notoriété de quelques mois par sa proposition en faveur du gouvernement de M. Thiers. Chapus, qui avait gardé mémoire des bons procédés de l'éditeur, usa aussitôt de sa position semi-officielle pour aider Renduel à rentrer dans une créance qu'il avait sur un libraire de Nîmes, homme de solvabilité douteuse et qui fournissait précisément de livres le préfet; le jeune attaché n'eut pas de peine à faire comprendre au sieur P... qu'il pourrait bien donner une publicité fâcheuse à cette affaire et lui enlever ainsi la clientèle de la préfecture. Cette menace produisit quelque effet, et Chapus, tout fier du succès, écrit à Renduel, le 23 janvier 1834, qu'il espère obtenir un gros acompte dans la huitaine; il lui expose ensuite ses démarches par le menu et lui recommande de se défier aussi bien de l'huissier que du débiteur, les deux faisant la paire. Et, de fil en aiguille :

Je me félicite d'avoir eu la pensée de vous donner de mes nouvelles, puisque cela m'a procuré l'occasion de vous être bon à quelque chose. Je souhaite que vous ne borniez pas à si peu le zèle de mon amitié. Surtout n'allez pas craindre d'être indiscret : sans connaître l'ennuî, cette chose si triste qui d'ordinaire suit en croupe l'homme en voyage, le cercle de mes occupations et de mes récréations est assez restreint à Nîmes pour que je trouve beaucoup de tems à vous consacrer. Je ne demande pas mieux d'ailleurs que d'avoir une affaire chicanière à discuter : cela m'enlèvera quelquefois à cette mélancolie que vous avez si justement reconnue en moi. Oui, je suis tenté souvent de croire que j'ai le spleen, tant mes dispositions habituelles sont tristes et sombres. J'avais compté sur un séjour dans le Midi

pour dissiper non seulement mon mal physique, mais aussi ce mal moral; mon espoir n'a pas été pleinement réalisé : le corps va mieux; l'esprit, ou l'âme, comme vous voudrez, est au même point. C'est qu'aussi je n'ai éprouvé que désenchantemens sur désenchantemens, depuis que je parcours nos provinces méridionales si renommées. Persuadez-vous bien, mon cher Renduel, qu'il y a parmi toutes les choses stupides en circulation dans le monde, une stupidité de plus à ajouter, que peu de *progressifs* connaissent et dont je viens de faire l'expérience : c'est l'engouement général qu'on affecte pour le Midi. Il est tems de faire justice de cette admiration traditionnelle. Je ne vois ici que des montagnes pelées, déboisées, où nul arbre ne croît pour protéger une pâquerette solitaire ou quelques petits brins d'herbe verte. Partout des cailloux, des terres calcaires; des ocres rouges; des vignes qui poussent dans le sable et sur des roches; des oliviers avec leur feuillage terne et leurs branchages inflexibles qui ne se balancent jamais qu'au souffle impétueux du vent du nord; des rivières encaissées entre de hautes berges, et dont l'aspect est infécond pour ainsi dire par la rareté des émotions qu'il fait naître. Voilà, mon cher Renduel, la peinture ébauchée de l'ensemble du Midi. Que sérait-ce si je l'envisageais sous son point de vue moral! Cependant on rencontre çà et là quelques paysages, quelques accidens de terrain qui consolent le touriste de ses nombreux mécomptes. Une autre fois je vous dirai le bien qu'il y a à en dire.

Un mois plus tard, le 20 février, nouvelle lettre, écrite, celle-là, sur grand papier administratif, avec l'en-tête officiel, ce qu'il n'est par inutile de savoir pour comprendre certaine phrase ambiguë. Le sieur P..., qui devait donner un acompte considérable dans les huit jours, n'avait au bout d'un mois fourni que 50 francs, mais en faisant promesse formelle de se libérer peu à peu : à en croire Eugène Chapus, ce piètre résultat était réputé tour de force dans le pays, avec un débiteur pareil. Une fois exposé le point où en est l'affaire, Chapus n'oublie pas sa promesse antérieure de dire tout le bien qu'il pense du Midi, et il le fait en conscience :

... Je sais trop bien, mon cher camarade, que la poste, tout comme M. le baron Séguier, ne rend pas *des services*. En sorte que vous pouvez croire que si j'ai choisi ce format administratif pour vous écrire, c'est qu'il ne vous coûtera pas plus cher qu'un petit format. Le minimum du port est basé sur la feuille de grand papier à lettres. Admirable combinaison pour un exilé qui, comme moi, est obligé d'écrire et d'écrire sans cesse à ses parens, à ses amis, à ses connaissances, à ses maîtresses, à ceux même qu'il ne connaît pas, afin de tuer, de stranguler le tems et de faire face à la vie ennuyeuse qu'on mène dans la bienheureuse ville de Nîmes. Croyez bien que si je n'avais cette ressource et celle de rédiger quelques notes littéraires, la position ne serait pas tenable : j'en serais réduit à regarder des oies et des canards qui se trouvent dans une cour sous mes yeux et dont les mœurs et les occupations varient selon l'état de la température. Fait-il beau tems, ils travaillent à l'œuvre de la génération avec une ardeur récréative et digne d'envie. Vient-il à pleuvoir, oh! c'est bien différent! ils battent de l'aile, ils crient; les uns se tiennent droits et immobiles, les autres se mettent en

équilibre sur une patte, allongent l'autre patte horizontalement, comme des danseurs du Grand-Opéra. Quelquefois je suis pris de l'envie de les applaudir, tant l'illusion qu'ils me procurent est complète.

A cela près, de plaisirs et de distractions, ici, il n'y en a point. La société, nulle; les femmes, ces femmes à la gorge dorée, ces Provençales qui, selon M. Sue, valent les filles de l'Arno, elles sont sales et hâves, et de plus elles parlent le patois — horrible patois! — Et pourtant vous savez tout ce qu'on a dit et répété de ce patois : Langue des trouvères, langue poétique, langue d'amour! — Stupide! ridicule! — Ne croyez pas à tout cela. Le patois est un composé de mots celtiques, arabes, latins, italiens, etc., et il est prononcé le plus communément avec des inflexions de voix dures et gutturales; c'est fort déplaisant. Je vais plus loin, je nie que les Méridionaux de France puissent passer pour un peuple doué d'une haute organisation poétique. A celui qui me contredira je demanderai si Corneille était Provençal; si Racine, La Fontaine, Molière, Voltaire, Lamartine, Chateaubriand, Hugo, sont nés sous le ciel du *Tron di Diou?* A mon avis, ce ciel de la Provence qui n'est ni froid, ni brumeux, ni chaste, comme celui des pays septentrionaux, qui n'est ni chaud, ni bleu, ni enflammé comme celui de l'Italie, de la Grèce ou des Tropiques, auquel il manque les belles eaux de ces régions, ces cèdres du Liban, ces châtaigniers de la Sicile, ces ouragans des Antilles, ces palmiers de l'Arabie, ces longues forêts du Nord si chevelues, ces riches campagnes si fécondes, si vertes en été, si mélancoliques en hiver, lorsque la neige les a ensevelies, et ces longues soirées passées au coin du feu si favorables à la méditation, — ce ciel est une sorte de terme moyen où la sève poétique est comme la sève végétale : elle n'arrive jamais à un vaste développement. Ce qu'on rencontre ici au lieu de poésie et d'éloquence, c'est la finesse, c'est l'esprit des affaires : il y a un avocat ou un bavard en herbe dans chaque bambin.

Les journaux vous ont appris que des troubles avaient eu lieu à Lyon. L'ordre est arrivé presque aussitôt de faire marcher deux bataillons du régiment de ligne qui tient garnison ici. Cette nouvelle a répandu quelque inquiétude d'abord; mais l'influence de ce qui se passait à Lyon n'a pas eu l'effet qu'on pouvait craindre sur les 25 000 ouvriers qui peuplent nos ateliers. La Société des Droits de l'homme avait envoyé des émissaires pour exalter l'esprit de ces pauvres diables, afin de provoquer une simultanéité de révolte, mais ils ont complètement échoué. Nîmes n'a pas bougé, et la tranquillité la plus grande n'a pas cessé de régner. Au surplus, cette ville si renommée par ses agitations, son fanatisme politique et religieux, n'a pas compté une seule collision depuis bientôt trois ans entre les partis qui divisent sa population. Nous apprenons à l'instant même que la situation de Lyon s'améliore. Dans la soirée du 18, un rassemblement excité sur la place des Terreaux par quelques meneurs a été dispersé sans difficulté : sur 14 individus arrêtés, deux seulement sont ouvriers; — on s'attendait à voir reprendre le travail hier.

Maintenant que ces lignes sont écrites, il me vient un scrupule : je crains que la nuance politique qui s'y décèle ne vous choque. Vous êtes quelque peu Caracalla, je crois, mon cher Renduel.

Eugène Chapus écrivait des lettres fort récréatives, mais les rentrées de Renduel ne s'effectuaient toujours pas, et plus d'un an s'écoula sans que celui-ci reçût rien de Nîmes. Cependant,

en décembre 1835, il vit arriver chez lui Chapus, non pas avec l'argent souhaité, mais avec un nouveau roman. Cette fois, il le prit au mot tout en riant; il s'empressa d'éditer *la Carte jaune, histoire de Paris*, et pour le payer, il lui transmit son excellente créance sur ledit sieur P... avec 500 francs bien sonnans. Auteur et libraire se quittèrent également satisfaits : celui-ci de n'avoir plus de créance, et celui-là d'avoir vingt-cinq louis.

IX

LE ROMANTISME EN SA PLEINE FLORAISON

« On condamne le romantisme en principe, mais tous les esprits s'y laissent prendre cependant. Ainsi de la morale et de tout, ici-bas. » C'est le jeune Adolphe Thiers qui terminait ainsi, en 1821, une lettre adressée au président de l'Académie toulousaine de Clémence Isaure, et l'avocat de vingt-quatre ans marquait déjà par ce billet, comme par sa pièce de concours dirigée contre le romantisme, cette ardeur dans la discussion, cet absolutisme dans les opinions qui se développa si vite chez lui avec l'âge et par le succès. Il n'a pas eu le prix et s'en console aisément, « n'ayant aucune confiance aux jugemens des sociétés littéraires qui, souvent, n'entendent pas même les questions qu'elles proposent » ; mais il s'étonne, dans un concours littéraire dirigé évidemment contre « la littérature à laquelle on a donné le nom de romantique », de voir couronner un ouvrage rempli justement du *plus mauvais goût romantique*, et il s'explique de moins en moins la sévérité qu'on a montrée à son égard. Une chose dut le surprendre bien davantage par la suite, un phénomène littéraire qu'il ne s'expliqua peut-être jamais : la brillante destinée de cette école alors réprouvée, la plus-value de ces ouvrages longtemps dédaignés, car l'écrivain et le bibliophile, en M. Thiers, durent être également surpris de s'être à ce point trompés ou plutôt, sans confesser leur erreur, d'avoir reçu un tel démenti des événemens.

Comme il n'est pire ironie que celle du hasard, un an après que le jeune Thiers s'était exprimé en termes si dédaigneux, un livre paraissait qui allait renouveler la poésie française en affirmant le romantisme à la face du monde : les *Odes* de Victor Hugo. Jusqu'alors ce poète de dix-huit ans avait simplement publié avec ses deux frères et quelques amis les livraisons du *Conservateur littéraire*, où il se faisait à bon droit la part du lion, à la fois critique et créateur; mais si ses articles témoignent d'un sens critique, étouffé plus tard par l'explosion de ses facultés lyriques et

dramatiques, ses vers de 1819 laissaient aussi peu prévoir ceux des *Odes et Ballades* ou des *Orientales* que sa prose celle de *Notre-Dame de Paris*. En 1822, il publia ses *Odes et poésies diverses* chez Pélicier, en même temps qu'Alfred de Vigny donnait au même éditeur, sans signer, ses poèmes d'*Héléna*, de *la Somnambule*, de *la Femme adultère*, etc. C'est donc cette année-là que s'ouvre, à la rigueur, l'ère romantique, ayant devant elle un assez bel avenir, car on la peut prolonger jusqu'à sa limite extrême, en 1843, jusqu'à la représentation des *Burgraves* et l'apparition de la *Lucrèce* de Ponsard.

Et vous savez ce que répondit Célestin Nanteuil lorsque Hugo lui fit demander trois cents jeunes gens pour soutenir de leurs bravos *les Burgraves* comme autrefois *Hernani* et *le Roi s'amuse* : « Il n'y a plus de jeunesse, aurait dit mélancoliquement le vieux combattant romantique, et je ne puis recruter les trois cents claqueurs qu'on me demande. » En effet toute la phalange de peintres, de graveurs et d'écrivains qui s'était groupée autour d'un esprit supérieur était déjà disséminée et les fanatiques partisans d'autrefois avaient pris de l'âge et tiré chacun de leur côté sans être remplacés par des jeunes recrues qui les valussent, même en nombre. Et cependant, le public n'était pas tellement gagné à la cause romantique qu'on le pût abandonner à lui-même et ne pas douter de l'accueil qu'il ferait aux *Burgraves* sans être entraîné, violenté par des défenseurs convaincus et surtout menant grand tapage. Il fallait plus que jamais lui forcer la main si l'on voulait que tel ou tel auteur eût au moins les apparences d'un triomphe. La preuve en est que *les Burgraves*, qui devaient consacrer les succès progressifs du romantisme, en marquèrent le premier grave échec, contrairement à tout espoir, par ce seul fait qu'on n'avait pas pu réunir trois cents partisans pour faire du bruit comme trois mille et imposer leur opinion à tant de spectateurs plus timides et moins bruyans. Nanteuil le pressentait et, comme dit fort bien Gautier, « il avait combattu avec un courage héroïque à toutes les grandes batailles du romantisme, mais il ne se faisait pas d'illusion sur l'issue de la lutte. D'une part il sentait l'animosité croissante, de l'autre l'enthousiasme diminuant, et la médiocrité heureuse de reprendre sa revanche sur le génie. »

En réalité, le mouvement romantique ne fut pas l'élan irrésistible de toute la jeunesse à la conquête des libertés littéraires, et c'était une illusion de Gautier de penser que toute la jeunesse, au temps de *Hernani*, se ruait impétueuse vers l'avenir, ivre d'enthousiasme et de poésie, comptant cueillir pour elle à son tour les palmes qu'elle disputait pour son chef acclamé. Tous ne combattaient pas, parmi les jeunes gens d'alors, mais dame! ceux

qui se lançaient dans la bataille, y frappaient de grands coups, y poussaient de grands cris. Le romantisme militant, le seul qu'on puisse apprécier à distance, était, par le fait, un parti de jeunes gens plus tempêtueux que nombreux, une phalange d'artistes et de littérateurs groupés autour du chef qui s'imposait par le génie et luttant avec conviction, mais surtout avec éclat, pour conquérir des libertés qu'on ne pouvait pas sérieusement leur disputer. L'armée romantique, il faut le dire, était assez restreinte, et c'est pourquoi Gautier put, la mort venant, prononcer l'oraison funèbre des anciens camarades, à mesure qu'ils disparaissaient de ce monde. Ils eussent été légion, comme on le dit parfois, que Gautier n'aurait pas pu songer à leur rendre à tous ce suprême hommage; et d'ailleurs, il ne les aurait pas tous connus.

C'est ce qui explique aussi pourquoi la belle période du romantisme échevelé fut si courte : elle dura tout au plus quinze ans. A mesure que ceux qui, vers leur vingtième année, avaient été soit « Bousingots », soit « Jeune-France », ceux-ci se cantonnant dans les choses d'art et de littérature, affectant des tristesses byroniennes, prenant des dehors élégiaques et l'air maladif; ceux-là envahissant le domaine politique et manifestant les idées les plus violentes; à mesure que ces « Bousingots » et ces « Jeune-France » avaient avancé en âge et pris une carrière en devenant, qui magistrat ou médecin, qui fonctionnaire ou professeur, les moins nombreux de beaucoup continuant à manier le crayon, la plume ou le pinceau, la troupe s'était éparpillée aux quatre coins de la France. Et les nouveaux champions, les tard venus dans le romantisme s'étaient recrutés seulement parmi ceux qui, se trouvant encore au collège au temps du *Roi s'amuse*, avaient été piqués de la tarentule littéraire : on les appelait Vacquerie et Louis Bouilhet, Flaubert et Maxime du Camp, pour ne nommer que les principaux. Or, il n'y avait pas là, tout mérite à part, de quoi combler les vides faits dans les rangs romantiques par l'âge et l'éloignement.

J'ai dit que la brillante époque du romantisme avait duré seulement quinze ans : c'est presque trop dire. En étendant la période romantique, ainsi que l'a fait Asselineau, de l'apparition des premières *Odes*, en 1822, à la chute des *Burgraves*, en 1843, on prend une étendue extrême. En fait, la période absolument brillante et victorieuse du romantisme ne comprend que dix ou douze ans : de 1826, date de la publication des *Odes et Ballades*, à la représentation de *Ruy Blas*, en 1838. Qu'on vérifie, et l'on verra que presque toutes les œuvres demeurées célèbres de l'école romantique ont vu le jour dans ce court espace de temps : le théâtre et les poésies de Victor Hugo, les poèmes d'Alfred de Musset, les romans de Gautier, les drames d'Alfred de Vigny, les

contes de Nodier, les premiers romans de George Sand, les nouvelles de Mérimée et les grandes pièces historiques de Dumas.

Ce fut alors une merveilleuse éclosion de créations littéraires destinées à vivre, et ce fut un temps exceptionnel pour la librairie française, personnifiée en un seul homme, Eugène Renduel, comme l'était l'école romantique en un seul poète, Hugo. Il y a cela de particulier dans la carrière, d'ailleurs assez courte, de Renduel, qu'il arriva juste au moment où l'école romantique affirmait sa force avec les *Odes et Ballades* et qu'il disparut comme elle allait jeter ses derniers feux avec *Ruy Blas*. Le hasard eut sa part dans cette coïncidence, à coup sûr; mais l'intelligence et le sens littéraire de l'homme aidèrent singulièrement au succès de son entreprise. Il ne dépendait pas du hasard, après tout, que les auteurs les plus en vue, après avoir débuté chez d'autres libraires, allassent se faire éditer chez le nouveau venu; il ne dépendait pas du hasard qu'Eugène Renduel acquît très vite une notoriété considérable et publiât tant d'ouvrages remarquables; qu'il dût, par la suite, incarner à lui seul toute la librairie romantique au détriment d'éditeurs comme Urbain Canel et Pélicier, Levavasseur et Souverain, Bossange et Ladvocat, Delloye et Charpentier.

Aux yeux des descendans qui résument volontiers toute une époque en une personne ou tout un genre en un individu, Hugo représente à lui seul le romantisme créateur et Renduel, à son rang plus modeste, est demeuré le type abstrait, absolu, de l'éditeur romantique. Et cependant, de ces deux hommes rapprochés par une force invincible, unis durant dix années par tant d'intérêts communs et qui se voyaient tous les jours, le second est mort sans que le premier ait paru se rappeler qu'il avait été son ami, qu'il avait lutté côte à côte avec lui pendant dix ans. Ils s'étaient pourtant quittés bons amis; mais l'âge et l'éloignement avaient produit sur eux le même effet que sur tous les vétérans de l'armée romantique, et près de quarante années ne s'écoulent pas sans effacer bien des souvenirs entre les hommes qui se sont le plus fréquentés et le mieux connus!

ADOLPHE JULLIEN.

LA COMPAGNIE A CHARTE

DE L'AFRIQUE ANGLAISE DU SUD

I

Le 29 octobre de l'an 1889, cinquante-troisième de son règne, l'impératrice-reine Victoria, défenderesse de la foi, daigna prendre en considération l'humble pétition qui lui était présentée par très noble duc d'Abercorn, compagnon de l'ordre du Bain, le très noble duc de Fife, chevalier de l'ordre du Chardon, lord Gifford, Cecil John Rhodes, membre du conseil exécutif et de la Chambre à la colonie du cap de Bonne-Espérance, Alfred Beit, George Grey et George Cawston. La pétition exposait entre autres que les demandeurs s'étaient réunis pour former une association qui serait dénommée Compagnie de l'Afrique anglaise du Sud; que l'existence d'une compagnie puissante, ayant pour siège principal de ses opérations le territoire situé au nord du Bechuanaland et à l'ouest des possessions portugaises dans l'Afrique orientale (la Compagnie avait soin de ne pas s'imposer d'autres limites), servirait utilement les intérêts commerciaux et généraux de l'Angleterre; que les demandeurs désiraient mettre à exécution divers traités et concessions obtenus de certains chefs et certaines tribus, et tous autres à obtenir, en vue de développer le commerce, la civilisation et le bon gouvernement, sans oublier la réglementation du trafic des spiritueux vis-à-vis des indigènes; que l'exécution de leurs projets améliorerait le sort des habitans desdits territoires, amènerait la suppression du trafic des esclaves, l'ouverture de ces contrées à l'immigration européenne et au commerce légitime des Anglais et autres peuples; que le succès de l'œuvre serait considérablement avancé si la reine daignait lui accorder une charte royale d'incorporation; enfin que des

sommes importantes avaient été déjà souscrites et que d'autres le seraient aussitôt qu'il le faudrait.

L'impératrice-reine écouta cette supplique de ses fidèles sujets et, par une charte octroyée en son nom et en celui de ses royaux successeurs, créa un corps politique constitué sous le nom de *British South Africa Company*, auquel elle attribuait la plénitude des avantages et droits ci-dessus énoncés, sous réserve des concessions faites dans le district de Tati. La Compagnie fut autorisée, sauf approbation du secrétaire d'État, à acquérir par voie de concession, d'arrangement ou de traité, tous droits, intérêts, juridictions et pouvoirs de n'importe quelle nature aux fins de gouverner et défendre les territoires concédés et leurs habitans. La corporation devra toujours rester anglaise, avoir son siège principal en Grande-Bretagne ; ses administrateurs et son état-major de fonctionnaires seront anglais. Tout différend qui surgirait entre la Compagnie et quelque chef ou tribu indigène pourra être évoqué par le secrétaire d'État à Londres, qui jugera en dernier ressort. Si à un moment quelconque ledit secrétaire d'État n'était pas d'accord avec la conduite suivie vis-à-vis d'une puissance étrangère par la Compagnie, celle-ci serait tenue de se conformer à ses injonctions à cet égard. Il pourrait également suspendre l'exercice de ses droits de souveraineté dans telle portion de son territoire où ils seraient contestés, jusqu'à ce qu'il ait lui-même tranché le différend.

La Compagnie fera tous ses efforts pour maintenir l'ordre et la paix : elle édictera des règlemens à cet effet et pourra avoir une police armée. Elle travaillera à l'abolition de l'esclavage, et s'opposera à la vente de spiritueux aux indigènes. Elle laissera toute liberté religieuse aux habitans, sauf ce que l'intérêt de l'humanité pourrait exiger. L'exercice de tous les cultes sera permis à l'intérieur de ses frontières. En rendant la justice, elle respectera les coutumes et les lois établies, notamment en ce qui concerne la propriété, les successions, mariages, et en général le statut réel et personnel.

Si la Compagnie acquiert des ports, libre accès y sera donné aux navires anglais. Chaque année elle remettra au secrétaire d'État britannique un relevé de ses dépenses administratives et de ses recettes dérivant des services publics qu'elle assure, le compte de ces dernières devant être séparé de celui des bénéfices commerciaux réalisés. Elle remettra en même temps un rapport sur ses actes publics et la situation des territoires compris dans la sphère de ses opérations. Elle fournira au début de chaque année un état estimatif de ses dépenses et de ses revenus pour

l'exercice, et, d'une façon générale, transmettra au secrétaire d'État toutes informations qu'il lui demanderait.

Le personnel de la Compagnie communiquera librement avec le haut commissaire de la reine et tous autres fonctionnaires anglais résidant en Afrique et se conformera à leurs instructions. La Compagnie n'est autorisée à concéder aucun monopole commercial : toutefois les concessions de banques, chemins de fer, tramways, docks, télégraphes, travaux d'eaux ou autres entreprises semblables, la reconnaissance des brevets, de la propriété littéraire, ne seront pas considérées comme constituant des monopoles.

La Compagnie est tenue de se conformer à toutes conventions existantes ou pouvant être conclues dans l'avenir entre l'Angleterre et les autres puissances, et d'établir les tribunaux nécessaires à l'exercice des droits de juridiction appartenant à l'Angleterre. A condition de se soumettre à ces différentes prescriptions, elle est autorisée à émettre des actions de diverse nature, à augmenter son capital fixé d'abord à un million de livres sterling, divisé en un million d'actions d'une livre sterling (25 francs environ) chacune; à emprunter par voie d'obligations ou autre, à acquérir ou à affréter des navires, à établir ou à autoriser des banques et toutes autres associations; à créer et entretenir des routes, chemins de fer, télégraphes, postes et autres travaux publics, à exercer ou concéder toutes industries, minières et autres; à cultiver, améliorer, planter, irriguer tous territoires, à favoriser l'immigration, à concéder le sol à terme ou à perpétuité, à acquérir et à posséder des terres, à faire le commerce, à ester en justice.

Les statuts (*Deed of settlement*) seront préalablement soumis au conseil privé. La reine se réserve expressément, ainsi qu'à ses successeurs, le droit, au bout d'une période de vingt-cinq ans et ensuite tous les dix ans, de modifier la charte, en ce qui concerne les questions d'administration et d'intérêt public, de racheter moyennant juste indemnité tous bâtimens ou ouvrages appartenant à la compagnie et employés à des services d'administration ou d'utilité publique.

Enfin la reine veut, ordonne et déclare (*will, ordain and declare*) que, s'il était avéré que la compagnie ne se conformât pas aux prescriptions de la charte, ou n'exerçât pas ses pouvoirs de façon à servir les intérêts que les pétitionnaires ont affirmé devoir être favorisés par l'octroi de ladite Charte, la reine et ses successeurs pourront légalement la révoquer et annuler les privilèges, pouvoirs et droits qu'elle confère (art. 35).

Telles sont les clauses essentielles de cet acte mémorable, par lequel le gouvernement anglais constitua la compagnie qui devait jouer un rôle si important dans l'histoire sud-africaine, et provoquer par son intervention récente au Transvaal une crise dont les conséquences ne peuvent encore se mesurer. Quinze mois plus tard, le 30 janvier 1891, les statuts étaient approuvés par le conseil privé; le 3 février de la même année, la société se constituait avec l'objet d'exercer les droits à elle conférés et notamment de gouverner et d'administrer tous territoires en Afrique, d'y établir des impôts, d'y percevoir des revenus, d'y maintenir une force armée; de contribuer au progrès de la civilisation et au développement du commerce: de négocier et traiter avec les autorités du pays, d'établir des villes, villages, dépôts et stations; d'explorer toutes contrées, de former ou de contribuer à former toutes associations et syndicats, de contrôler, diriger entreprendre tous travaux publics, de prêter de l'argent ou de donner sa garantie à toutes entreprises, d'emprunter même en rentes perpétuelles, de battre monnaie et de faire graver des timbres, avec l'approbation des commissaires de la trésorerie anglaise. Le gouvernement aura toujours le droit de nommer et de révoquer un administrateur, qui portera le titre d'administrateur officiel.

Le conseil se conformera loyalement aux instructions que lui transmettrait le secrétaire d'État en vertu de la charte et veillera à l'exécution des requêtes présentées par le haut commissaire et autres fonctionnaires de la reine en Afrique méridionale (art. 94). Cette dernière clause s'ajoute à toutes les autres que nous avons énumérées pour bien marquer les liens étroits qui unissent le gouvernement à la compagnie; celle-ci rappelle, sous plus d'un rapport, l'ancienne et fameuse compagnie des Indes qui a vécu deux siècles et demi et n'a disparu que lors de la terrible révolte qui a failli coûter à l'Angleterre son empire asiatique. Les rapports de dépendance politique éclatent à chaque ligne des actes constitutifs. Du moment où le gouvernement britannique a le droit d'intervenir s'il est mécontent de l'attitude de la compagnie, il en devient responsable. C'est ce qui explique la promptitude et l'énergie de l'action du cabinet de Saint-James lors des derniers événemens.

II

L'œuvre de la *Chartered*, puisque tel est le nom sous lequel la compagnie est désignée dans la langue courante, a été considérable en ses cinq années d'existence : un succès si rapide et si

éclatant a couronné chacune de ses entreprises que l'opinion avait fini par s'accréditer que rien ne lui était impossible en Afrique. L'échec retentissant de la dernière expédition contre les Boers forme un contraste saisissant avec les triomphes répétés des années précédentes : l'opinion publique est déroutée et se demande comment des hommes, qui avaient donné tant de preuves de leur esprit politique, ont pu mesurer aussi mal les difficultés de l'invasion qu'ils ont tentée au Transvaal. Nous ne parlons pas du côté moral qui, dans toute l'affaire, a si évidemment contribué à l'avortement de l'aventure et à la déroute de ceux que l'empereur d'Allemagne a désignés dès le premier jour du nom de flibustiers. Les envahisseurs ont confondu les Burghers avec les nègres; le président Krüger leur a fait voir qu'il n'était pas le roi Lobengula.

Les rapports successivement présentés aux assemblées générales des actionnaires de la *Chartered* nous donnent un tableau fidèle du développement de l'entreprise. Quelle chose étrange, si l'on veut prendre la peine d'y réfléchir, que cette mise en actions d'un morceau de continent, — fût-il noir! Dès l'origine, il ne s'agit pas de moins de 500 000 milles anglais carrés, c'est-à-dire plus que la France et l'Allemagne réunies. Personne, parmi les plus ardens partisans de cette forme toute moderne de l'association, la compagnie par actions, n'eût rêvé cette conquête d'un nouveau genre, qui permet à chacun, en achetant au cours du marché un intérêt dans l'entreprise, d'acquérir indirectement une part de propriété et de souveraineté sur un vaste empire. Le titre d'actions remplaçant les canons et les fusils! L'échange à la Bourse se substituant aux batailles rangées! Voilà à coup sûr une transformation aussi étrange que profonde des modes de combat connus et pratiqués jusqu'ici.

Dès le début, les administrateurs annoncent à l'assemblée générale qu'ils se sont partout assuré les droits miniers. Ils l'informent que le 30 octobre 1888 le roi du Matabeleland, Lobengula, en son kraal royal, a donné à MM. Rudd, Maguire et Thompson une concession de tous les droits miniers sur son territoire, qui ne fait pas encore partie de celui de la *Chartered*, mais dont l'annexion future ne fait pas de doute dans l'esprit des conquérans. Le capital d'un million a servi à désintéresser en partie les apporteurs de concessions et d'actions d'autres entreprises, jusqu'à concurrence de 54 900 titres; le reste a été souscrit.

Le premier souci de la Compagnie est de prolonger au nord le chemin de fer qui, partant de Capetown, s'arrêtait alors à Kimberley, centre de la fameuse exploitation diamantifère connue

sous le nom de *de Beers*. Il est intéressant de rappeler que ce précieux district a été cédé moyennant 90 000 livres aux Anglais par l'État libre d'Orange, et fait, depuis cette époque, partie intégrante de la colonie du Cap. La construction d'un nouveau tronçon, parallèle à la frontière de la République du Transvaal, est dès ce moment décidée jusqu'à Mafeking, d'où l'expédition du docteur Jameson est partie en décembre 1895. Le télégraphe devançait le chemin de fer et était déjà lancé jusqu'à Fort Salisbury, vers le 18e degré de latitude sud, au cœur du Mashonaland. En même temps la compagnie organise une force armée sous le nom de police, en confie le commandement en chef au colonel Pennefather et au capitaine sir John Willoughby, que nous retrouvons en 1895 à la tête de la petite armée d'invasion du Transvaal. Elle signe un contrat avec un entrepreneur pour construire une route jusqu'à Mount Hampden et s'engage à donner à chaque ouvrier quinze *claims* miniers et une ferme de 3000 acres; la route, connue sous le nom de *Selous Road*, aura une longueur de 400 milles (643 kilomètres). Le docteur Jameson est nommé administrateur du Mashonaland (1), et des négociations se poursuivent avec le Portugal pour le règlement de la frontière de Manica.

Vers le sud, du côté du Matabeleland, la compagnie s'oppose à ce qu'elle nomme les velléités d'invasion à main armée des Boers, tandis qu'elle leur accorde libéralement les concessions de fermes qu'ils lui demandent. Elle envoie des ambassades à Lewanika, roi des Barotses, à Gungunhana, roi du Gazaland, et négocie avec ces chefs pour l'obtention de vastes concessions minières. Car, tout en insistant sur la fertilité de la plus grande partie de son territoire, constatée par une commission envoyée du Cap, c'est toujours du côté des mines d'or, des *goldfields*, que la *Chartered* tourne ses désirs et ses espérances ; dès la première année, 2 703 concessions sont octroyées et 11 613 *claims* (rectangles de 60 000 pieds carrés), délimités. Le règlement général, qui fixe les conditions des prospections, réserve à la *Chartered* la moitié des actions de vendeurs qui seraient créées lors de la constitution de chaque compagnie minière. En attendant les ressources que ces participations lui promettent pour l'avenir, la *Chartered* perçoit les patentes d'occupation, de commerce, de mine, d'inspection, les droits de transferts miniers, les taxes postales et télégraphiques.

(1) Il vient d'être révoqué par le Conseil de la *Chartered*, agissant à la requête de sir Hercules Robinson, haut commissaire de la reine, gouverneur du Cap.

Malgré l'immensité de son domaine au sud du fleuve Zambèze, elle se préoccupe dès le début des vastes territoires situés au nord de cette grande artère, où des maisons écossaises et la Compagnie des Lacs africains préparent l'extension de l'influence britannique, à l'encontre du Portugal et de l'Allemagne. Elle déclare que sa politique consiste à s'assurer le haut plateau qui forme le centre de l'Afrique, sur lequel les blancs peuvent vivre et où les végétaux des zones tempérées poussent à côté des plantes tropicales : elle ne se borne donc ni au Matabeleland ni au Mashonaland, elle veut s'étendre, au nord du Zambèze, jusqu'aux limites de l'État libre du Congo et pousser un jour jusqu'à l'Égypte.

A l'assemblée du 22 décembre 1891, le président, duc d'Abercorn rappelle aux actionnaires que leur entreprise n'est pas exclusivement commerciale, mais qu'un temps viendra sans doute où le gouvernement anglais prendra en mains l'administration du pays, actuellement laissée aux soins de la Compagnie. Le duc de Fife, petit-fils de la reine, qui parle après son « noble ami », déclare que jamais il n'a accepté jusque-là de faire partie d'aucun conseil d'administration et que, s'il s'est décidé à entrer dans celui de la *Chartered*, c'est qu'il avait conscience qu'elle poursuit un « but impérial », c'est-à-dire celui d'assurer à l'Angleterre un des derniers territoires vacans du monde, un des rares où les Européens puissent prospérer.

Le 29 novembre 1892, le conseil réunit de nouveau l'assemblée générale et lui soumet les comptes de l'exercice clos le 31 mars, l'année sociale partant du 1er avril. Il se félicite de voir le nombre des actionnaires croître sans cesse et atteindre déjà 8 000, au lieu de 5 000 douze mois auparavant. Il annonce que la construction du chemin de fer de Vryburg à Mafeking donnera à la *Chartered* droit à la concession de 8 000 milles carrés, soit le tiers de la colonie du Bechuanaland (*Crown colony of British Bechuanaland*). Il se félicite de l'excellente admistration du docteur Jameson dans le Mashonaland, contrée dont il qualifie les progrès de merveilleux. Il rend compte des premiers travaux de prospection dans les mines : des filons sont déjà reconnus à deux et trois cents pieds de profondeur. Il annonce la construction d'une route d'Umtali à Chimoio, point terminus du chemin de fer qui relie le Charterland à l'océan Indien. Salisbury, Victoria et Umtali ont été déclarés villes (*townships*) : des terrains y ont été vendus jusqu'à 1 750 francs le *stand*. La *Standard bank of south Africa* a ouvert une succursale à Salisbury, où les affaires se développent au delà de toute attente. Le conseil rend compte de l'administra-

tion du Nyassaland confiée à la *Chartered* et annonce que les revenus du Mashonaland couvrent déjà les frais. Le rapport évalue à 750 000 milles carrés les domaines sur lesquels s'étend maintenant, sous pavillon britannique l'action de la compagnie. C'est plus que la superficie de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie réunies. Ce même document contient une liste des fonctionnaires et officiers de la *Chartered*, parmi lesquels nous relevons le nom du vicomte de la Panouse, comme *field-cornet* pour le district de Mazoe. Il énumère les lois et ordonnances publiées, notamment sur le commerce des armes à feu, monnaies, poids et mesures, fournit la statistique des communications postales et télégraphiques, des licences délivrées aux hôteliers, commerçans, médecins, etc.

Mais ce qui donne à cette assemblée un intérêt tout particulier, c'est la présence de l'illustre Cecil Rhodes, pour lequel les ducs n'ont pas assez d'éloges et qui prend la parole au milieu des applaudissemens enthousiastes de ses actionnaires. Il retrace en termes énergiques l'œuvre accomplie en peu d'années, la marche en avant de 1 600 kilomètres, cette occupation d'un pays neuf, plus difficile, dit-il, que la conquête d'un vieux pays à population dense. Lui-même paie à son tour un tribut d'admiration au docteur Jameson qui, après une « promenade » de 1 100 kilomètres chez le chef Gungunhana, revient tremblant la fièvre et, sur un simple mot de Rhodes, repart prendre possession de son poste ; là il réduit les dépenses, augmente les recettes, avec 40 hommes tient en respect 400 Portugais, contre lesquels « il eut une petite dispute ». En même temps, chemins de fer et télégraphes se construisent. M. Rhodes reçoit de l'argent des grands banquiers de Londres auxquels il exprime sa gratitude pour cette souscription patriotique, que plusieurs d'entre eux considéraient comme faite à fonds perdus. Il tient à occuper sans délai les territoires au nord du Zambèze, ne voulant pas « croquer la cerise en deux fois » : *I did not think it right to take two bites at a cherry*. Tout ce discours de M. Rhodes, émaillé de saillies imprévues et de considérations humoristiques, mériterait d'être reproduit. Certains passages prennent une saveur étrange quand on les rapproche des derniers événemens, celui-ci par exemple : « Je suis dans les meilleurs termes avec le président Krüger. »

L'année suivante, le 20 novembre 1893, une assemblée extraordinaire se réunissait pour prendre acte d'importantes communications financières et politiques que le conseil avait à lui faire ; le capital de la *Chartered* a été doublé et porté à deux millions d'actions d'une livre sterling chacune, soit 50 millions de francs.

La *Chartered* a souscrit 300 000 livres (sept millions et demi de francs) dans le chemin de fer du Bechuanaland; l'*African Transcontinental Telegraph Company* lance ses fils de Salisbury à Zomba, dans le pays de Nyassa. D'autre part de graves événemens ont marqué la fin de l'année 1892 : quelques collisions entre colons et Matabelés, des violences exercées par ceux-ci sur les gens du Mashonaland au service des blancs, décidèrent le haut commissaire anglais et l'administrateur du Mashonaland, le docteur Jameson, à entrer en campagne et à envahir le Matabeleland. Après deux batailles sur les rivières Shangani et Imbembezi, le roi Lobengula prit la fuite : le 13 novembre Buluwayo était occupé par les troupes de la *Chartered*. Le duc d'Abercorn rappela que toutes les mesures relatives à la guerre avaient été, aux termes de la charte, prises avec l'approbation et le consentement du haut commissaire de Sa Majesté pour l'Afrique méridionale, au nom du gouvernement de la reine.

Un mois plus tard, le 19 décembre 1893, nouvelle assemblée, ordinaire cette fois. Les comptes de l'exercice clos le 31 mars sont présentés au milieu des oraisons patriotiques; cependant un membre de la réunion, James Price, faisant office du chœur antique et rappelant les enthousiastes à la réalité, se lève et déclare que le principal désir de la grande masse des actionnaires est un revenu pour le capital déboursé. On lui répond que la Compagnie attend surtout ses bénéfices des actions qu'elle reçoit dans les sociétés de mines. Il est curieux de voir cette régularité dans l'expression des espérances minières de la société, qui a évidemment besoin du reste des ressources pour tout autre chose que des paiemens de dividendes. Le même jour, 19 décembre 1893, une assemblée générale extraordinaire succède à la première et approuve un arrangement intervenu entre la *Chartered* d'une part, la *United Concessions company*, l'*Exploring company* et la *Consolidated Goldfields of South-Africa*.

Le 18 janvier 1895 se réunit la quatrième assemblée générale ordinaire, que le vice-président duc de Fife ouvre par un chant d'allégresse. Il déclare que la Compagnie, sortie de tous ses embarras militaires et financiers, est dans une situation supérieure à tout ce qu'il a pu rêver pour elle. Grâce à l'énergie d'une poignée de braves, elle a assuré à l'Angleterre la possession d'énormes territoires. Une population barbare a par ses violences forcé la *Chartered* à prouver aux Matabelés qu'elle est de taille à maintenir la *Pax britannica*. En tournant leurs regards d'un autre côté, les actionnaires verront avec satisfaction le développement des chemins de fer qui, de Capetown à Beira, finiront par

traverser de part en part le continent africain. Un accord avec le gouvernement a remis à la *Chartered* l'administration et la juridiction des pays conquis au sud du Zambèze, ainsi que celle de la région située au nord de ce fleuve et désignée sous le nom de *British Central Africa*. Le duc de Fife termine en demandant à l'assemblée de voter des remerciemens à M. Cecil Rhodes : « Si l'on ne peut dire de lui, comme d'un illustre Américain, qu'il a fait une nation, j'affirme du moins, s'écrie le gendre du prince de Galles, qu'il restera au premier rang parmi les hommes de ce siècle, qui ont fait l'Angleterre plus grande (*greater Britain*). »

Lord Grey, qui prend ensuite la parole, s'exprime dans le même sens. Peu de personnes, dit-il, se rendent compte de l'étendue et de la valeur des acquisitions dues à l'heureuse combinaison de volonté, d'imagination et d'autorité qui distingue MM. Rhodes et Jameson. Les deux provinces de Mashonaland et Matabeleland compteront bientôt parmi les colonies anglaises les plus riches et les plus prospères : elles donneront à une foule de nos nationaux des terres fertiles, des emplois avantageux et ouvriront de vastes marchés aux fabricans du Royaume-Uni. « Rhodes a fait plus, dit lord Grey, qu'ajouter deux provinces à notre empire : par son influence et par son exemple, il a redonné une âme et un cœur à l'Angleterre, au moment où quelques-uns d'entre nous se demandaient si son ancienne flamme ne s'était pas éteinte. »

M. Rhodes, se levant à son tour, remercie l'auditoire et lui déclare que, connaissant l'esprit pratique des Anglais, il traitera le côté pratique des développemens de la *Chartered*. « Nous avons la terre et les mines dans tout le nord du Zambèze, sauf dans le protectorat du Nyassaland : et encore y avons-nous obtenu de nombreuses concessions minières, en même temps que le gouvernement reprenait à sa charge les frais d'administration de ce protectorat. La *Chartered* possède le sol et le sous-sol depuis Mafeking jusqu'à Tanganyika, sur une longueur d'à peu près 2 000 kilomètres et une largeur de plus de 800 kilomètres. Le budget s'équilibre, à 500 000 francs près, que le développement naturel des recettes de la Compagnie ne devra pas tarder à lui fournir. Quant aux mines, elles constituent toujours un risque ; mais il serait surprenant que, sur cette immensité de territoire, où tant de filons sont reconnus, il n'y en eût pas de rémunérateurs. » L'orateur parle ensuite de la situation politique de l'entreprise, de ses bons rapports avec les Portugais ; il veut bien rappeler que Henri-le-Navigateur était de sang anglais et déclare professer le plus grand respect pour ce peuple, qui a le premier

colonisé l'Afrique. Quant au Transvaal, il ne prévoit aucune complication avec lui. L'administrateur délégué (*managing director*) de la Charte s'étend ensuite longuement sur le côté commercial : il avait proposé de décréter que les droits d'entrée sur les marchandises anglaises dans la *Chartered* ne pourraient jamais être supérieurs à ceux que la colonie du Cap impose à ces mêmes marchandises : il se lance à ce sujet dans des considérations humoristiques et économiques au milieu desquelles il décoche aux Anglais un certain nombre de vérités : « Votre seule politique doit être de développer votre commerce. Vous n'êtes pas, comme la France, un producteur de grands crus, ni un tout comme les États-Unis; vous êtes une petite province qui ne fait rien que travailler les matières premières et les distribuer ensuite au monde entier... chacun de vous a affaire à l'univers: votre commerce s'étend au globe; votre vie, c'est le globe et non pas l'Angleterre. »

La dernière assemblée générale a été celle du 12 juillet 1895, qui a décidé l'augmentation du capital par l'émission de 500 000 actions nouvelles. Le total en est donc aujourd'hui de 2 500 000, constituant un capital nominal de 62 millions et demi de francs. Cette opération, pour laquelle les administrateurs de la compagnie ont très habilement mis à profit la période de spéculation folle qui a sévi sur les marchés européens durant l'été de 1895, a singulièrement consolidé la situation financière de la *Chartered*. Celle-ci avait contracté une dette d'environ vingt millions de francs (exactement 750 000 livres sterling) qui lui coûtait six pour cent d'intérêt l'an. Comme elle a trouvé un syndicat de garantie qui a souscrit 500 000 actions nouvelles à trois livres et demie, soit 250 pour 100 de prime, elle a encaissé 1 750 000 livres, remboursé sa dette et mis dans ses caisses un million sterling, soit 25 millions de francs, tout en effaçant de son passif 750 000 livres d'obligations et en inscrivant seulement 500 000 livres d'actions, puisque celles-ci n'y figurent qu'au pair. C'est une des plus jolies combinaisons qu'une société puisse rêver : elle n'a été réalisable que grâce à la fièvre extraordinaire des marchés de Londres et de Paris, qui se jetaient à ce moment avec avidité sur tout ce qui leur était offert. Elle a certainement marqué l'apogée de la prospérité financière de la *Chartered* à ce jour : les actions ont valu vers cette époque neuf livres, soit 900 pour 100, c'est-à-dire que les cours de la Bourse assignaient à l'entreprise, incapable encore, de l'aveu de ses propres administrateurs, de payer un dividende, une valeur totale de 560 millions de francs. Cette même année 1895 n'aurait-elle pas aussi vu l'apogée de la puis-

sance politique de la compagnie? C'est ce qui nous reste à examiner.

III

Lorsqu'on regarde une carte d'Afrique et qu'on la compare à celles d'il y a vingt ans, on y voit que d'immenses espaces, alors inconnus ou à peu près, sont aujourd'hui colonisés ou tout au moins explorés; les noms de villes, de forts, de stations, surgissent de toutes parts; les lignes de chemins de fer, de télégraphe pénètrent le continent noir. Une des plus vastes places de l'Afrique australe est occupée par les territoires de la *Chartered*. Elle enveloppe au nord et à l'ouest le Transvaal, connu officiellement sous le nom de République sud-africaine : elle n'est arrêtée vers l'océan Atlantique que par les possessions portugaises et allemandes; au nord-ouest par l'État libre du Congo; à l'est par les établissemens allemands et portugais, resserrés entre ses domaines et l'océan Indien. Vers le sud, elle touche au Bechuanaland, dont la partie septentrionale est sous le protectorat britannique, et dont le reste est annexé à la colonie anglaise du Cap, laquelle occupe toute l'extrémité sud du continent africain. Entre celle-ci et le Transvaal s'étend l'État libre d'Orange, tandis que le Basutoland, Natal et le Zululand continuent vers la mer indienne la chaîne des pays soumis à l'influence britannique.

Au point de vue des nationalités qui occupent les divers territoires, les Boers, c'est-à-dire les descendans de familles hollandaises et aussi de huguenots français réfugiés en Hollande, forment le fond de la population du Transvaal et de l'État d'Orange; ils sont en grand nombre dans la colonie du Cap, où ils neutralisent en partie l'influence anglaise. Les Boers sont des pasteurs, jaloux de leur indépendance, prêts à prendre les armes pour la défense de leurs droits : ils l'ont prouvé dès 1881 en infligeant aux Anglais la sanglante défaite de Majuba hill; ils viennent de le montrer une seconde fois en écrasant la tentative d'invasion du docteur Jameson, qui comptait, paraît-il, que les habitans de Johannesburg se soulèveraient à son approche et viendraient se joindre à lui.

Il est trop tôt pour écrire l'histoire encore obscure de ces événemens qui remontent à un mois et qui ont surpris l'opinion publique européenne, bien que les intéressés en Afrique y fussent préparés depuis quelque temps. C'est à peine si nous savons avec quelque exactitude le détail des opérations militaires de cette campagne de quatre jours; le 29 décembre, Jameson et sa troupe fran-

chissent la frontière du Transvaal; le 1er janvier ils arrivent à Krügersdorp où la bataille s'engage : épuisés par une marche forcée, ils luttent vaillamment; mais le lendemain leurs munitions sont épuisées; les secours attendus n'arrivent pas, et ils sont contraints de se rendre après avoir perdu une portion notable de leur effectif. Jameson passe devant un conseil de guerre qui le condamne à mort : le président Krüger, qui paraît joindre la sagesse et la modération à l'énergie, suspend l'exécution de la sentence, fait arrêter les meneurs du mouvement insurrectionnel à Johannesburg; il est en même temps en rapports constans avec le haut commissaire de la reine, gouverneur du Cap, sir Hercules Robinson, venu tout exprès de Capetown à Pretoria pour conduire ces délicates négociations. Depuis la chaleureuse dépêche de l'empereur d'Allemagne félicitant « l'oncle Paul », ainsi que les Boers appellent familièrement leur chef, l'Europe attentive suit la marche des événemens au Transvaal. Deux problèmes se posent : quels seront désormais les rapports de celui-ci avec la Grande-Bretagne? quelle sera l'attitude du gouvernement anglais vis-à-vis de la *Chartered*, de cet enfant chéri, mais terrible, qu'il a été obligé de désavouer, et qui vient de le mettre en si délicate posture?

Nous laisserons de côté aujourd'hui le premier point. Le traité de 1884 ne reconnaît à l'Angleterre d'autre droit que celui de mettre son *veto*, dans les six mois, aux traités conclus par la République sud-africaine avec des puissances étrangères. On ne saurait déduire de là un protectorat qui n'a jamais existé que dans l'imagination des *jingoes* d'outre-Manche. L'oncle Paul n'a qu'à rester dans le *statu quo* sans que pour cela son indépendance puisse être mise en péril. Quant à l'avenir de la *Chartered*, il nous paraît plus incertain. Le cabinet de Saint-James, qu'il ait été sincère ou non dans le blâme infligé aux envahisseurs du Transvaal, qu'il arrête les chefs du mouvement en vue de donner une satisfaction nécessaire aux Boërs ou de poursuivre une enquête sérieuse, doit sentir les inconvéniens d'une délégation des pouvoirs souverains accordée à une compagnie particulière. Beaucoup d'Anglais estiment que l'impératrice-reine ne saurait laisser la direction de sa politique aux mains d'un *managing director*, fût-il M. Cecil Rhodes, et voudraient que la couronne reprît dans ces vastes territoires l'exercice des pouvoirs civils et militaires qu'elle avait abandonnés. Elle le fera d'autant plus aisément que l'ère des conquêtes doit lui sembler fermée, dans toutes les directions à peu près; elle se heurterait aujourd'hui à des possessions européennes ou à des États indépendans, dont l'autonomie se trouve

placée sous la sauvegarde morale des puissances amies, ainsi que l'a proclamé Guillaume II. Le moment est venu où un gouvernement régulier peut hériter du domaine magnifique que les enfans perdus de la colonisation lui ont préparé. La compagnie des Indes a disparu un jour pour céder la place à la couronne britannique. La *Chartered* fera peut-être de même. Elle subsisterait comme compagnie territoriale et minière et chercherait à faire la fortune de ses actionnaires avec les mines d'or, auxquelles elle tient si fort et dont elle fait si grand cas : mais son rôle politique pourrait bien être achevé, ou momentanément interrompu.

Ce retrait des pouvoirs civils et militaires, en un mot des droits de souveraineté, n'impliquerait d'ailleurs en aucune façon la liquidation de la compagnie et ne nuirait pas à sa situation financière. Il porterait une certaine atteinte à son prestige extérieur, mais lui permettrait en revanche d'arriver plus vite à l'équilibre de ses budgets, que des échauffourées comme celles du belliqueux docteur ont dû singulièrement compromettre. L'Angleterre reprendrait à sa charge les frais d'administration et de gouvernement; les directeurs élaboreraient moins de plans de campagne et partant auraient plus de loisirs pour vaquer aux intérêts commerciaux de l'affaire. Le retrait du privilège royal ne ressemblerait en rien à une confiscation. Tout ce qui, dans l'affaire, est propriété particulière, serait respecté. Les actionnaires n'auraient donc pas à se plaindre, non plus que l'Europe, à qui la dernière levée de boucliers vient de causer de si vives inquiétudes.

Mais si les assemblées futures de la *Chartered*, au lieu de retentir des récits de batailles et de servir d'occasions de triomphe aux *conquistadores* anglo-africains, ne doivent plus être que des réunions de paisibles associés discutant le doit et l'avoir de leur affaire, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître ce qu'il y a eu d'énergie dépensée au service de cette œuvre et les qualités de vigueur que certains hommes y ont déployées. Les noms de Rhodes et de Jameson, quelque jugement que l'on porte d'ailleurs sur leur dernière entreprise, ne sauraient être passés sous silence dans l'histoire de l'Afrique à la fin du XIXe siècle.

Né en 1853, Cecil Rhodes, quatrième fils d'un clergyman, commença sa fortune à Kimberley, dans les mines de diamans, dont il amena, en 1888, la fusion définitive en une seule compagnie, la puissante *De Beers Consolidated*, qui a un capital de plusieurs centaines de millions et tient aujourd'hui dans ses mains le commerce des diamans de l'univers. Car il faut noter un trait qui donne bien à cette physionomie son caractère anglo-saxon et

profondément moderne : ce fondateur d'empires veut d'abord amasser une fortune, non par amour vulgaire de la richesse, mais parce qu'il est persuadé qu'elle est un levier indispensable à son action future. Le second trait le plus remarquable de sa vie, c'est le choix qu'il fait pour son lieutenant d'un médecin, né la même année que lui, l'Écossais Leander Starr Jameson, que sa santé avait forcé d'interrompre une carrière brillamment commencée en Angleterre, et qui était venu se reposer en Afrique. Rhodes comprend l'homme, le fait nommer administrateur du Mashonaland à la place de Colquhun : aussitôt Jameson organise et mène à bonne fin la campagne du Matabeleland, digne d'être citée comme un modèle d'expédition coloniale.

A côté de ces deux figures de chefs qui ont joué dans le continent africain un rôle aussi considérable que jadis Fernand Cortez au Mexique et Pizarre au Pérou, se dresse celle de M. Chamberlain, le ministre des colonies anglais, à qui incombe aujourd'hui la lourde responsabilité de diriger la politique britannique en Afrique et qui paraît, dès le début, avoir agi avec netteté et décision. C'est vers lui que se tournent les espérances de ceux de ses compatriotes qui commencent à redouter la direction du marquis de Salisbury, qui a failli durant l'automne de 1895 faire naître les plus graves complications en Orient et en Amérique. Porté il y a quelques mois au pouvoir par une majorité comme pas un cabinet anglais n'en avait connue depuis un demi-siècle, ce leader tory est à son tour menacé peut-être du sort de lord Rosebery, dont tant d'illusions avaient salué l'avènement quand Gladstone lui avait remis, avec la direction du parti libéral, les rênes du gouvernement.

Mais si Chamberlain met un terme à l'œuvre politique de la *Chartered*, il n'arrêtera pas l'homme qui fut son créateur, son âme et sa vie. Dans un discours prononcé à Kimberley, vers le commencement de janvier, peu de jours après la sanglante défaite de son lieutenant Jameson, M. Rhodes déclarait, avec un imperturbable sang-froid, que sa carrière politique ne faisait que commencer. A l'heure où ce triomphateur se heurte pour la première fois à plus fort que lui, où l'étudiant d'Oxford, jadis moribond et condamné par les médecins, qui était venu soigner sa poitrine en Afrique, et qui, au lieu d'un tombeau, y avait trouvé un empire, peut craindre un réveil cruel de ses rêves gigantesques, il est curieux d'entendre de pareils mots sortir de sa bouche. Mais gardons-nous des prédictions. N'est-ce pas lui qui disait, le 29 novembre 1892, dans une allocution citée plus haut : « Lorsque nos territoires seront peuplés de blancs, et en particulier d'An-

glais, il conviendra d'insister pour qu'ils se gouvernent eux-mêmes. Mon programme est donc d'assimiler le pays au sud du Zambèze, de façon qu'au moment voulu le régime de la charte se transforme sans difficulté en gouvernement du pays par ses propres habitans. » On voit combien ce langage diffère de celui du duc d'Abercorn, qui prévoyait l'annexion à l'Angleterre et non pas l'autonomie. Si M. Rhodes renonce à se tailler un domaine à sa mesure avec le concours de ses compatriotes européens, il pourrait bien brûler ses vaisseaux et vouloir être plus que jamais l'homme des Afrikanders. Ne trouve-t-il pas déjà que le gouvernement anglais poursuit bien durement les auteurs de la dernière « flibusterie » ? Quelques-uns de ses amis assurent qu'il rêve une vaste fédération des États de l'Afrique du Sud ; plus heureux que Christophe Colomb, il voit de son vivant son nom donné à une partie du continent : la Rhodesia brille déjà sur plus d'une carte. Il n'est pas de ceux qu'une défaite abat. D'ailleurs se considère-t-il comme battu ? Il ne paraît, en tout cas, pas l'avouer. Son effacement étrange, au moment d'une aventure dont il passe à tort ou à raison pour avoir été l'instigateur, n'est pas une des moindres surprises du drame politique qui se joue dans l'hémisphère austral.

Attendons-nous à voir M. Cecil Rhodes rentrer en scène plus vite que personne ne le soupçonne ; n'est-ce pas lui qui dans le même discours de 1892, dont l'analyse permet de reconstituer tout son caractère, s'écriait : « Il est plus aisé de négocier que de combattre ? » Qui sait ? La fin du règne de la *Chartered* ne marque-t-elle pas l'avènement du sien ? Ce diable d'homme, dont la jeune vie semblerait déjà terriblement remplie à un Européen ordinaire, a peut-être dit vrai : il ne fait que commencer. Mais quelque destinée que l'avenir lui réserve, le Transvaal ne sera pas anglais. Nos compatriotes feront bien de se pénétrer de cette vérité et d'aller profiter à Johannesburg de la grande situation morale que notre sentiment du droit et notre amour de la justice nous auront valu une fois de plus dans le monde.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

LA POSTE AÉRIENNE

Le concours du Trocadéro et les lâchers de pigeons récemment exécutés en mer ont attiré l'attention et l'intérêt du public sur la *colombophilie;* ils ont surtout révélé l'existence de sociétés nombreuses et prospères qui manifestent leur activité en entraînant dans tous les sens, par des exercices répétés, des centaines de milliers de pigeons. Quel est donc le but poursuivi par ceux qui s'adonnent avec tant de passion à ce genre de sport et quel résultat pratique ont-ils atteint ?

En campagne, les pigeons messagers rendront assurément de très grands services en remplaçant le télégraphe intercepté, en reliant à la mère-patrie les défenseurs d'une ville assiégée. Mais l'importance momentanée du rôle que pourront alors jouer les pigeons voyageurs ne suffit pas pour expliquer l'extension prise depuis quelques années par la colombophilie. La Belgique par exemple possède à elle seule autant de pigeons que les autres nations européennes réunies; en entretenant dans leurs colombiers les races les plus estimées, les Belges n'ont pas uniquement en vue la défense nationale; ils demandent à la pratique de leur sport favori les émotions violentes que procure le jeu. Les concours, qui ont lieu chaque dimanche dans la belle saison, sont l'occasion de paris nombreux; le possesseur du pigeon qui arrive premier, battant des centaines de concurrens, éprouve certainement à un degré égal toute la joie que peut ressentir le propriétaire d'une écurie de courses dont le cheval préféré vient de gagner le grand prix. Ainsi donc la colombophilie, dont l'utilité en campagne ne saurait être contestée, n'est en temps de paix

qu'un agréable passe-temps ou encore une des formes du jeu. Bien peu de personnes en effet songent à utiliser les pigeons pour les transactions de la vie quotidienne. « Nous avons à notre disposition le téléphone, le télégraphe, la poste, à quoi bon recourir à un mode de correspondance aussi primitif? » Telle est la raison qu'on donne trop souvent pour reléguer le pigeon voyageur parmi les objets de luxe, tel est le préjugé que nous voulons essayer de combattre. Nous pensons que les relations de toute nature gagneraient beaucoup en rapidité si l'on employait le pigeon, concurremment avec les modes de correspondance les plus perfectionnés. Cet utile messager peut, dans bien des cas, suppléer ou même remplacer avantageusement la poste et le télégraphe. Un réseau télégraphique, même très dense, ne peut desservir que des localités présentant une certaine importance; il ne saurait relier directement par exemple un château avec ses voisins, ses fournisseurs ou ses dépendances, parce que la correspondance quotidienne se borne le plus souvent à l'échange d'un nombre de dépêches insuffisant pour motiver la création d'un bureau et surtout d'une ligne.

Nous nous proposons donc d'étudier les moyens de tirer un parti immédiat et pratique des ressources existant déjà dans nos colombiers. Il semble nécessaire au préalable de rappeler sommairement les services rendus dans le passé par le pigeon messager; n'est-ce pas le meilleur moyen de faire pressentir ce que peut devenir ou plutôt ce que sera dans l'avenir la poste aérienne?

I

Quand on parcourt l'histoire de l'Asie, on voit dès les premières pages surgir cette question sociale qui, sous des formes si variées, agitera le monde pendant le cours des siècles. C'est d'abord la lutte entre le nomade ennemi de la propriété et l'habitant des villes. Tandis que les populations industrieuses ont formé des agglomérations urbaines ou plutôt de véritables provinces fortifiées telles que Ninive et Babylone, la campagne appartient toujours sans conteste aux pasteurs pillards. Des relations s'établissent pourtant entre les villes qui sont des centres d'exploitation agricole et surtout de production industrielle. Mais si les échanges commerciaux entre ces grands marchés peuvent se faire au moyen de caravanes défendues par des escortes nombreuses, quels messagers porteront la correspondance qui est l'âme même du commerce? Comment des villes séparées par des déserts parviendront-elles à s'entendre pour combattre l'ennemi

commun, le nomade? Dans le premier conflit entre la civilisation et la barbarie, le pigeon ne fut peut-être pas le moindre auxiliaire de la bonne cause. Les Phéniciens, les Perses, les Mèdes, les Assyriens avaient tous organisé une poste aérienne dont le fonctionnement ne laissait rien à désirer. Babylone était reliée de la même manière aux villes de la Turquie d'Asie et à l'Égypte elle-même.

Les Grecs empruntèrent aux Asiatiques le goût de la colombophilie. L'histoire a conservé le souvenir de cet athlète de l'île d'Égine qui, vainqueur aux jeux olympiques, annonçait le jour même son triomphe à ses concitoyens en leur envoyant une dépêche portée par un pigeon.

Les Romains employèrent eux aussi la poste aérienne; leur première préoccupation fut d'améliorer par la sélection les races existantes. Pline nous apprend qu'on payait très cher les animaux dont les ascendans avaient fait leurs preuves. Il y avait à Rome et dans la plupart des villes de l'empire des colombiers pouvant contenir de 5 000 à 10 000 pigeons. Les Romains étaient gens pratiques; ils visaient avant tout le résultat utile, et nous avons tout lieu de croire qu'ils surent tirer de la colombophilie le rendement maximum qu'elle pouvait donner.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler par quels moyens les Romains réussissaient à maintenir leur domination dans les provinces récemment annexées : ils organisaient tout d'abord le service des renseignemens. Puis un réseau de télégraphie optique reliait bientôt les points importans de la contrée : la poste par pigeons suppléait le télégraphe aérien, dont les signaux n'étaient pas visibles à toute heure et en toute saison dans des pays brumeux tels que la Gaule. Enfin, des routes stratégiques permettant une concentration rapide complétaient ce système de communications. Dans ces conditions, il n'était pas nécessaire d'éparpiller des troupes nombreuses sur la périphérie de l'immense empire pour en assurer la défense; un corps d'occupation stationné dans une province frontière était chargé de tenir tête aux insurrections locales. Les projets de l'ennemi étaient le plus souvent connus d'avance, grâce à la bonne organisation de l'espionnage; il était par suite assez facile de proportionner les moyens de répression aux ressources dont on savait l'adversaire pourvu.

Si le soulèvement prenait de graves proportions, le corps d'occupation ou plutôt de couverture, comme on dirait aujourd'hui, luttait pied à pied en évitant de s'engager à fond pour gagner du temps et couvrir la mobilisation et la concentration qui s'opéraient avec rapidité. Bientôt César apparaissait suivi de

ses légions qui avaient pour elles sinon la supériorité de l'armement, du moins la discipline et le nombre; il s'attaquait immédiatement aux forces organisées de l'adversaire et pouvait écrire le soir de la première bataille : *Veni, vidi, vici.* Et quand, quelques jours plus tard, le vainqueur montait au Capitole, songeait-il aux utiles messagers, aux pigeons, qui, dès la première heure, avaient porté avec la rapidité de l'éclair les renseignemens sur l'ennemi, avaient été l'organe essentiel de la mobilisation, et qui avaient tant contribué à donner aux mouvemens des légions le secret et la vitesse, ces deux élémens du succès?

L'emploi de la poste aérienne tend à se généraliser de plus en plus vers la fin de l'empire : ce ne sont plus, il est vrai, des messages de victoire que portent les pigeons; ils annoncent aux descendans déchus des maîtres du monde les seules nouvelles qui les intéresseront désormais : le résultat des courses de chars, des régates, ou encore le succès de tel ou tel gladiateur.

L'histoire relate bien des faits intéressans concernant l'emploi des pigeons au moyen âge. La nouvelle de la prise de Damiette par saint Louis se répandit avec une rapidité que Joinville explique : « Les Sarrasins annoncèrent au Soudan par coulons messagers que le roi est arrivé. »

A une époque moins reculée, les pigeons ont joué parfois un rôle important dans les sièges, notamment à Harlem et à Leyde; ils ont relié avec la mère patrie des corps expéditionnaires opérant dans des pays lointains. Faut-il rappeler les pigeons de Saint-Marc, que Venise entretient depuis le XIIIe siècle en souvenir des services qu'ils rendirent alors à la République? Le doge Dandolo assiégeant Candie put rester en relations quotidiennes avec la République, et par cette voie réussit à obtenir des renforts. Bientôt Venise, alors à l'apogée de sa puissance, compta une conquête de plus.

Pendant le blocus continental, tandis que les relations postales étaient interrompues entre l'Angleterre et le reste de l'Europe, certains financiers du continent communiquaient fréquemment par pigeons avec leurs correspondans de Londres.

Quand la vie normale reprit son cours en Europe, on oublia les services que la poste par pigeons est susceptible de rendre; les modes de correspondance perfectionnés ne manquaient pas d'ailleurs. La colombophilie ne fut plus pratiquée que par les amateurs de sport qui eurent du moins le mérite de conserver et d'améliorer les races de pigeons qui leur avaient été transmises. Un épisode de la guerre de 1870 vint rappeler que même de nos jours on peut tirer un utile parti de la poste aérienne. Paris assiégé

put communiquer avec la province au moyen de pigeons qui sortaient emportés par les ballons pour rentrer chargés de dépêches.

Nous citerons encore deux faits intéressans qui ont le mérite de l'actualité. Les bateaux de pêche rentrant à Boulogne, Dieppe et Saint-Malo sont toujours devancés par des pigeons messagers lâchés en mer qui annoncent leur entrée et indiquent en détail quel est le produit de la pêche.

Voici un autre exemple de l'utilisation de la poste aérienne. Nos lecteurs savent que le pari mutuel est mis aujourd'hui à la portée des bourses les plus modestes. L'ouvrier parisien, qui n'a pas le loisir d'assister aux courses, trouve sur son chemin, en se rendant à son travail, des agences interlopes qui prélèvent sur lui, sous forme de pari, le plus dur des impôts. Une course vient d'avoir lieu, le résultat ne sera connu par dépêche que le soir, dans trois ou quatre heures. Le bookmaker consent donc avec bonhomie à recevoir des paris, à faire même la contre-partie de ses cliens. La dépêche tant attendue arrive enfin : les cliens ont perdu. Ils se consolent en songeant qu'ils seront plus heureux une autre fois. Les pauvres gens ne se doutent pas que leur partenaire jouait à coup sûr : un compère présent aux courses lui envoyait par pigeon le résultat de chacune d'entre elles, et le pigeon devançait le télégraphe.

C'est ainsi que, depuis les habitans de l'Arche auxquels la colombe annonçait la délivrance prochaine, jusqu'au bookmaker parisien, les hommes ont plus ou moins tiré parti du merveilleux instinct du pigeon.

II

Il est indispensable de donner sur l'organisation, le fonctionnement et surtout le rendement d'un colombier quelques indications sommaires qui seront d'ailleurs la base des propositions que nous allons formuler au cours de cette étude.

Les animaux qui peuplent nos colombiers appartiennent à la race belge : le pigeon voyageur belge n'est autre chose qu'un descendant du biset modifié par des sélections accumulées depuis des siècles ; il diffère beaucoup par suite de son ancêtre sauvage, tant pour les habitudes que pour l'instinct. Le pigeon voyageur est un peu moins grand que le ramier, mais il a une tête plus expressive, des formes plus élégantes, un plumage plus brillant et plus varié.

On peut installer un colombier dans un local quelconque, autant que possible aéré et spacieux. On assigne généralement à

chaque couple une petite habitation distincte, une case, où il fera son nid et élèvera ses petits. Le pigeonnier est pourvu d'une entrée unique constituée par une cage, qui présente deux issues donnant l'une sur l'extérieur, l'autre sur le colombier. Les deux portes sont fermées par de petites tringles verticales, mobiles autour du point de suspension et appelées cliquettes. La cage, qui est en quelque sorte l'antichambre du colombier, permet d'isoler les pigeons arrivant de l'extérieur, porteurs de dépêches. On ferme la cage aux sortans et on la laisse ouverte aux entrans en disposant deux réglettes en travers des cliquettes. Le pigeon arrivant du dehors pousse avec la tête les cliquettes de la première porte, entre dans la cage qu'il traverse, puis essaie de pousser de même les cliquettes de la deuxième porte, mais celle-ci est fermée. Il reste donc pris dans une sorte de souricière jusqu'à ce que son maître vienne le délivrer.

Le dressage des pigeonneaux commence dès qu'ils ont de trois à quatre mois; on les lâche à des distances de plus en plus grandes: 1, 3, 10, 20, 30, 50, 90, 120 kilomètres, en choisissant ces étapes successives sur une même direction. A 6 mois, un pigeonneau doit être en état de rentrer au colombier en parcourant 300 kilomètres à la vitesse de 80 kilomètres à l'heure. A la fin de la deuxième année d'entraînement, les pigeons devront revenir de 500 kilomètres, et la troisième année, de 1 000 kilomètres. Ces épreuves successives ont pour résultat de sélectionner les habitans d'un colombier; les sujets de valeur médiocre se perdent en effet en route.

Le pigeon revient beaucoup plus rapidement des localités situées sur la direction dans laquelle il a été entraîné; mais, quand il est de bonne race, il revient d'une direction quelconque. Il serait logique d'entraîner tous les habitans d'un colombier dans des directions différentes. Cette manière de procéder occasionnerait assurément des pertes plus nombreuses, mais les pigeons restant après ces différentes épreuves auraient évidemment une plus grande valeur. L'entraînement dans une direction unique est pratiqué par la plupart des colombophiles: en spécialisant de la sorte leurs pigeons, ils ont un double but: limiter les pertes et obtenir sur une direction, toujours la même, une orientation plus rapide, un retour plus prompt au colombier. Le colombophile ne vise pas actuellement un résultat pratique, l'emploi de ses pigeons pour la correspondance dans des circonstances forcément variées; il cherche simplement à obtenir des succès dans les concours, et ceux-ci ont généralement lieu pour une même ville dans une direction invariable connue d'avance. A quoi bon, dans ces conditions, entraîner les pigeons sur d'autres directions?

Un certain nombre d'amateurs vont même plus loin : ils recherchent la vitesse au détriment de l'instinct. Ils croisent par exemple leurs pigeons belges avec des ramiers. Les produits sont doués d'une puissance musculaire considérable, mais l'instinct des oiseaux obtenus par de semblables croisemens laisse beaucoup à désirer. Sur vingt pigeons de sang mêlé, dix-huit se perdront dans les concours, mais deux arriveront, et en raison de leur vitesse gagneront les deux premiers prix. Les concours actuels ont donc peut-être l'inconvénient de primer trop exclusivement la vitesse alors que l'instinct doit être la qualité maîtresse du pigeon. L'oiseau dont le vol sera exceptionnellement rapide devancera d'une demi-heure à peine, sur un parcours de 400 kilomètres, ses concurrens moins vigoureux. Cette différence de vitesse étant sans grande importance dans la pratique il conviendrait donc avant tout de rechercher pour la correspondance le pigeon dont le retour est assuré dans toutes les circonstances.

Quoi qu'il en soit, malgré les critiques qu'on peut formuler sur leur organisation, les concours ont rendu et rendent encore un service signalé. C'est grâce à eux que la race des pigeons voyageurs belges a conservé et même développé les qualités acquises dans les générations précédentes. Alors qu'en 1826 quelques colombophiles demandaient à leurs pigeons, comme un véritable tour de force, d'accomplir le trajet de Lyon à Verviers, il n'est pas aujourd'hui de petite société du nord de la France qui n'exécute des lâchers à Bayonne, à Perpignan, sur le littoral méditerranéen ou même en Corse. Nous possédons actuellement dans des colombiers répartis sur toute la superficie du territoire plus de 100 000 pigeons entraînés capables de traverser la France entre le lever et le coucher du soleil ; les colombophiles sont tous groupés en sociétés. Le moment n'est-il pas venu de tirer parti de cette organisation et d'assigner au sport colombophile un but pratique immédiat ? Si nous le voulons, la poste aérienne sera créée demain.

III

Nous venons de montrer quels résultats pouvaient obtenir les colombophiles stimulés par le désir de se distinguer dans les concours ; il est juste d'ajouter que quelques-uns d'entre eux, cherchant sans doute à atteindre un but plus pratique, soumettent chaque jour leurs élèves à des épreuves très variées. Ces divers essais ont permis de fixer un certain nombre de points importans à connaître.

Pendant combien de temps le pigeon conserve-t-il le souvenir

du colombier natal et le désir d'y rentrer? On a vu certains oiseaux regagner leur logis après cinq ans de reclusion; on admet généralement qu'un pigeon de bonne race saura rentrer après un internement de six mois.

On s'est demandé au delà de quelle limite, à quelle distance du pigeonnier l'oiseau perd le sentiment de l'orientation. Des pigeons ont fait le voyage de Vienne et de Rome à Bruxelles, d'autres, vendus en Amérique, ont su retrouver en Belgique la maison de leur premier propriétaire.

Il est une condition qui rend tout au moins difficile dans bien des cas l'utilisation du pigeon voyageur : pour que deux correspondans entrent en relations par cette voie, il faut que chacun d'eux dispose d'un colombier; un échange préalable de pigeons est enfin nécessaire pour assurer l'envoi des lettres dans les deux sens; de là une perte de temps parfois considérable. On s'est alors demandé s'il ne serait pas possible de dresser des pigeons à quitter leur colombier porteurs d'une dépêche pour se rendre chez le destinataire et à rapporter la réponse : en un mot, à faire le voyage *aller et retour*. Si invraisemblable que la chose paraisse, ce résultat merveilleux a été obtenu avec une étonnante facilité. Voici par quels moyens : quelques pigeons appartenant par exemple à un colombier de Paris sont enfermés pendant un certain nombre de jours dans un colombier de Saint-Denis, où l'on a soin de leur servir à heure fixe un repas composé des graines dont ils sont le plus friands et qu'ils ne trouvent pas habituellement dans leur propre colombier. Les pigeons captifs sont au bout de peu de temps parfaitement au courant des habitudes de leur nouvelle demeure.

Quand on leur rend alors la liberté, ils partent joyeusement à tire-d'aile pour regagner le colombier de Paris, mais ils n'ont pas perdu le souvenir des bons momens passés pendant leur internement. Si donc, à Paris, on les laisse jeûner, ils ne manqueront pas de se présenter au colombier de Saint-Denis à l'heure précise où ils savent qu'une distribution de graines doit avoir lieu. Ils contracteront très facilement l'habitude de venir de la sorte une ou plusieurs fois par jour, *à heure fixe*, quémander un repas. Un exemple dont nous sommes souvent témoin montre bien que sous le rapport de l'exactitude le pigeon ne le cède en rien à l'homme : un de ces oiseaux exécutant le voyage aller et retour entre son colombier et un correspondant éloigné de quelques kilomètres, se présente chaque jour chez ce dernier à 1 *heure moins* 10 *minutes* pour manger cinq ou six grains de chènevis; il repart aussitôt après, à moins qu'on ne le retienne pour le charger d'une dépêche. Le voyage aller et retour peut être très aisément orga-

nisé entre deux colombiers distans l'un de l'autre d'une cinquantaine de kilomètres. Nous n'insistons pas sur les avantages que présente ce mode de correspondance pour assurer des relations continues et régulières entre des localités peu éloignées les unes des autres.

L'instinct du pigeon messager semble donc grandir en raison même des exigences de l'homme. On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus, ou le coup d'aile puissant qui permet à un oiseau d'accomplir en une journée un trajet de plus de 1 000 kilomètres, ou le mystérieux instinct qui lui fait retrouver, presque sans hésitation, la direction du colombier.

IV

Suivons par la pensée le pigeon voyageur que le chemin de fer emporte vers une région inconnue : au milieu des cahots du voyage, dans l'obscurité du wagon où on le traite comme un colis, le pauvre oiseau songe sans doute au colombier natal où, suivant l'expression du fabuliste, il trouvait chaque soir « bon souper, bon gîte et le reste. »

Quand, au terme du voyage, on lui rend la liberté, il s'élève en décrivant une spirale et paraît explorer l'horizon ; il monte encore : rien ne lui rappelle le paysage témoin de ses ébats quotidiens. Cependant il semble prendre un parti, fuit à tire-d'aile dans une direction perpendiculaire à celle du colombier et disparaît dans le lointain. Un quart d'heure se passe, et le pigeon se montre de nouveau au-dessus du point où il a été lâché. Cette fois, il prend sans hésitation la bonne direction, il est orienté. Nous n'osons comparer cette rapidité de décision aux hésitations du voyageur muni pourtant d'un bagage de connaissances péniblement acquises et de toutes les ressources que donne la science : l'occasion serait mal choisie pour opposer la raison à l'instinct.

On s'est demandé quel sens doit guider l'oiseau dans le retour au pigeonnier; ce n'est pas la vue, car le pigeon ne s'élève guère à plus de 400 mètres au-dessus du sol. L'horizon qu'il découvre est par suite relativement assez limité. On le met d'ailleurs le plus souvent en liberté dans une contrée totalement inconnue ; il n'est donc pas guidé par la mémoire locale. On a imaginé encore je ne sais quelle théorie de courans magnétiques dont la direction assurerait au pigeon des points de repère infaillibles... Tous nos efforts pour analyser et expliquer l'instinct, cette science innée de la bête, resteront sans doute impuissans : nous sommes en présence d'un secret de la création; mais si la cause nous échappe, nous pouvons du moins observer les effets, les diriger

dans une certaine mesure et en tirer parti. Nous allons nous placer à un point de vue essentiellement pratique, — étudier les modifications successives par lesquelles est passé l'instinct du pigeon, depuis l'ancêtre sauvage jusqu'au messager qui peuple aujourd'hui nos colombiers, — rechercher quelle limite peut être actuellement assignée à l'utilisation des pigeons voyageurs et indiquer enfin dans quel sens l'élevage doit être dirigé pour que la poste aérienne donne son rendement maximum.

L'instinct de la conservation, qui dicte vraisemblablement tous les actes du biset sauvage, est un assemblage complexe d'élémens très divers : l'aptitude à rechercher la nourriture paraît tenir la première place, puis vient l'habileté à se dérober aux dangers de toute nature, et enfin le sentiment de l'orientation qui permet à l'oiseau de retrouver son nid et le guide dans ses migrations. Le ramier, qui peuple nos bois, diffère sans doute sous bien des rapports de l'ancêtre qui fut la souche de sa race. Tous les êtres étant sujets à varier, la nature conserve et accumule pendant les générations successives les variations d'instinct qui peuvent être utiles à l'animal. Le ramier d'aujourd'hui est par suite mieux préparé que ses ascendans à la lutte pour l'existence.

Si nous passons au pigeon messager domestiqué par l'homme, nous constatons que son instinct diffère essentiellement de celui du ramier : la recherche de la nourriture ne le préoccupe nullement, il sait que son maître y pourvoira. C'est cette même question d'alimentation qui le tient dans une étroite dépendance à l'égard de l'homme : les animaux qui voyagent le mieux sont ceux qui sont incapables de trouver leur nourriture en route et pour lesquels le retour au colombier est une question de vie ou de mort. En revanche, le sens de l'orientation, dont l'importance est secondaire pour le ramier, est développé chez le pigeon voyageur aux dépens des autres aptitudes devenues inutiles. L'instinct d'orientation n'est autre chose que l'instinct de la conservation modifié par la sélection artificielle. Le pigeon voyageur est donc en quelque sorte un être incomplet ; il serait mal armé en vue de la lutte pour la vie s'il était à l'état sauvage, mais il est parfaitement approprié aux conditions d'existence qui lui sont faites et surtout aux services que nous attendons de lui. Il n'a pas comme le ramier l'instinct de migration ; ses aptitudes mentales sont développées et même spécialisées dans le sens voulu par l'éleveur. En sélectionnant, l'homme ne crée pas : il n'a aucune influence immédiate sur la production de la variabilité. Il se contente d'exposer, dans un dessein déterminé, les êtres organisés à de nouvelles conditions d'existence. La nature agit alors sur l'organisation et la fait varier. L'homme choisit les variations que la

nature lui a fournies et les accumule. Tel est le principe dont l'application nous a donné des races de pigeons aux aptitudes très diverses. Citons quelques exemples.

Les éleveurs français et belges sélectionnent en vue d'obtenir des succès dans les concours : ils spécialisent souvent l'instinct de leurs pigeons. De génération en génération, les animaux issus d'une même souche seront entraînés dans la direction est-ouest, par exemple. Si nous prenons un pigeonneau sans connaître l'aptitude spéciale de ses ascendans, et que nous essayons de l'entraîner dans la direction nord-sud, nous aurons sans doute des mécomptes.

En Angleterre, où le brouillard est fréquent, les éleveurs ne conservent que les animaux voyageant bien dans la brume. Les races anglaises ont par suite l'aptitude à s'orienter par le mauvais temps, qui arrête souvent les pigeons des autres contrées. Pour des raisons semblables, les pigeons élevés en Suède et en Norvège sauront retrouver leurs colombiers malgré la neige, qui met souvent en défaut l'instinct de nos pigeons. L'entraînement des pigeons en mer nécessite, lui aussi, des aptitudes particulières, qu'un élevage raisonné développera par la sélection.

On lit dans les ouvrages traitant de la colombophilie que le pigeon voyageur n'est presque jamais blanc ; la raison en est bien simple : les habitans de nos colombiers sont sélectionnés pendant les voyages par les oiseaux de proie qui atteignent surtout les oiseaux de couleurs voyantes ; ceux-ci disparaissent donc généralement avant d'avoir fait souche. Cette observation ne s'applique pas naturellement au pigeon commun, qui s'écartant peu des habitations est moins fréquemment attaqué par l'épervier.

De même les pigeons volant près de terre tombent fatalement tôt ou tard sous le plomb du chasseur ; ils laissent généralement par suite très peu de descendans. C'est ainsi que parfois des circonstances indépendantes de notre volonté interviennent pour jouer un rôle important dans la transformation d'une espèce domestique.

La sélection permet d'approprier nos races à n'importe quel service : nous pouvons créer par exemple une variété d'oiseaux gardant fidèlement pendant un long internement le souvenir du colombier ; nous pouvons encore développer l'aptitude au voyage aller et retour. Nous nous demandions plus haut quelle limite peut être assignée à l'utilisation du pigeon voyageur ; fixer cette limite serait nier le principe du transformisme dans l'espèce qui est une loi de la création. Nos races se modifient constamment, elles sont par suite indéfiniment perfectibles. Au lieu de chercher quelle peut être la limite de l'emploi du pigeon, il faut indiquer

un but pratique aux éleveurs, leur dire simplement : nous voulons des oiseaux revenant par tous les temps, en toute saison, de tous les points de l'horizon. Et notre programme serait promptement réalisé. Le pigeon est très prolifique : un couple produit chaque année une douzaine de petits qui deviennent eux-mêmes, en moins d'un an, aptes à la reproduction. Enfin, une circonstance facilite encore la tâche de l'éleveur : le mâle et la femelle s'accouplent pour la vie, à moins que le caprice de l'homme ne vienne les séparer; il est donc possible d'entretenir sans le moindre inconvénient des variétés distinctes dans un même colombier.

Il est indispensable que les efforts des éleveurs soient coordonnés et dirigés, parce que rien dans l'élevage ne doit être laissé au hasard ; or la connaissance des principes de la sélection n'est généralement pas assez répandue chez les colombophiles. C'est ainsi que beaucoup d'entre eux croient régénérer leur race belge par le croisement avec le ramier. Cette pratique doit être absolument condamnée : le messager belge est le résultat d'une sélection continuée depuis des siècles; en le croisant avec un oiseau d'origine douteuse, l'éleveur revient en arrière et renonce au terrain gagné péniblement par les générations précédentes. Les transformations qui se produisent incessamment dans la race suffisent d'ailleurs pour la modifier dans le sens cherché sans qu'il soit nécessaire de lui infuser un sang étranger.

Cette vérité essentielle deviendra évidente le jour où les concours, qui sont actuellement la seule sanction de l'élevage, seront réorganisés dans un sens plus pratique et viseront l'amélioration du pigeon voyageur en vue de son utilisation. Les épreuves, auxquelles nous soumettons nos espèces d'animaux domestiques, servent généralement à discerner dans un lot toujours très considérable les animaux les mieux conformés en vue d'un service ou d'une utilisation spéciale; ceux-ci une fois primés sont employés comme étalons, autant que possible à l'exclusion des autres animaux de même espèces. Les courses de pigeons n'ont pas exclusivement pour objet la recherche des sujets d'élite, des meilleurs reproducteurs, ils servent surtout à classer tous les habitans de nos colombiers par ordre de mérite, d'après leur aptitude au voyage. Le concours doit être pour le pigeon ce que le baccalauréat est pour les hommes : tout animal qui n'aura pas subi avec succès un minimum d'épreuves sera impitoyablement sacrifié. Nous avons, au cours de cette étude, exprimé l'avis que les courses priment la vitesse au détriment de l'instinct : si la poste aérienne devait être organisée, on se préoccuperait avant tout d'affecter à ce service des animaux dont le retour fût assuré.

Qu'importe la vitesse si la correspondance n'arrive pas, par suite d'une erreur d'orientation du messager?

Or l'organisation actuelle des courses ne prévoit aucune sanction contre les fautes graves d'instinct que ne manquent pas de commettre un certain nombre de concurrens. Il serait aisé de remédier à cet inconvénient en procédant de la façon suivante : supposons qu'un concours ait lieu entre deux localités éloignées l'une de l'autre de 277 kilomètres. Les pigeons ont été lâchés à 7 heures du matin, à partir de 10 heures ils se présenteront successivement au colombier. On pourrait décider par exemple que les pigeons arrivés après 11 heures seraient considérés comme égarés. Tout colombier ayant un tant pour cent de pertes serait disqualifié et exclu des récompenses, quel que fût d'ailleurs le rang d'arrivée de ses élèves rentrés dans de bonnes conditions. On pourrait encore primer le résultat moyen obtenu par chaque colombier, au lieu de donner le premier prix à l'animal qu'une circonstance favorable, toute fortuite peut-être, a fait arriver avant ses concurrens. Il nous semble que, si nos idées étaient appliquées, on tiendrait encore très suffisamment compte de la vitesse, qui est un facteur assurément très important.

Nous pensons que les expositions où l'on prime les pigeons d'après leurs formes et leurs couleurs, sans se préoccuper de leurs aptitudes professionnelles, exercent une influence plutôt néfaste sur l'élevage : le jury motive en effet son appréciation sur le plus ou moins de ressemblance que présentent les animaux exposés avec un type classique de pure convention. Le colombophile est par suite amené à recourir aux croisemens avec des races communes pour obtenir une forme ou une couleur déterminée, pour faire en un mot le pigeon d'exposition; il ne recherche pas les qualités essentielles qui, elles, sont impondérables, et que seule la course peut mettre en relief. Il serait bien simple de supprimer le défaut d'organisation que nous signalons en n'admettant dans les expositions que des oiseaux ayant déjà fait leurs preuves dans les courses. Nous croyons avoir suffisamment démontré la nécessité d'une direction étrangère aux compétitions des sociétés, qui imprime à l'élevage une heureuse impulsion et n'ait en vue que l'intérêt général.

V

« La poste aérienne est un expédient auquel on doit recourir seulement à défaut des autres modes de correspondance. » Nous acceptons avec toutes ses conséquenses cette opinion formulée

par un écrivain ami du progrès, qui considérait d'ailleurs l'utilisation du pigeon comme un procédé quelque peu arriéré. Nous allons examiner si, dans notre réseau postal, télégraphique et téléphonique, il n'existe pas de lacune que l'emploi du pigeon messager permette de combler. Prenons deux correspondans habitant l'un Paris, l'autre Bordeaux : ils ont manifestement intérêt à se servir pour leurs relations du télégraphe ou de la poste. Une dépêche expédiée par l'un d'eux parviendra au destinataire en moyenne trois heures après avoir été déposée au bureau de départ. La situation n'est plus la même si nous envisageons le cas de deux correspondans habitant la campagne et résidant seulement à 20 kilomètres l'un de l'autre. La dépêche et souvent la lettre mettront le même temps à franchir ces 20 kilomètres que s'il s'agissait de faire le trajet de Paris à Bordeaux, tandis que le pigeon mettra de 15 à 20 minutes pour faire ces mêmes 20 kilomètres.

Toutes les fois qu'il s'agira de relier des correspondans habitant à moins de 100 kilomètres les uns des autres, la poste aérienne sera le plus rapide et le plus commode des modes de correspondance, surtout si l'on fait usage du voyage aller et retour. Voici comment on pourrait procéder à l'organisation de ce service, qui, une fois créé, fonctionnera en quelque sorte automatiquement. Supposons qu'un château possédant des pigeons voyageurs entretienne des relations de voisinage avec quatre correspondans. Il sera très facile d'affecter par exemple trois animaux au service postal aller et retour avec chaque destination. Le dressage est très simple; enfin on n'astreint pas son correspondant à posséder un colombier; il suffit qu'il installe chez lui une grande cage dont l'entrée soit munie de cliquettes, et dans laquelle les pigeons trouveront chaque jour aux heures convenues quelques graines à manger.

S'agit-il des relations du même château avec la ville voisine : le service est encore plus simple. Il existe dans toutes les villes des colombiers de pigeons voyageurs, auxquels le château peut, moyennant une faible redevance, emprunter un certain nombre de messagers. Les pigeons internés au château seront mis en liberté au fur et à mesure des besoins et rentreront à leur colombier porteurs de dépêches : celles-ci seront remises à destination par les soins du propriétaire des pigeons.

Le château peut lui-même interner un certain nombre de ses pigeons chez les personnes avec lesquelles il entretient des relations intermittentes.

Il est encore une circonstance, où le pigeon rendra des

services très appréciés. Supposons qu'un habitant de la campagne s'éloigne de chez lui pour aller visiter des dépendances assez éloignées et qu'il emporte dans sa voiture deux ou trois pigeons : à n'importe quel moment et quel que soit l'endroit où il se trouve, il peut réparer un oubli, donner un ordre qui sera presque instantanément exécuté.

Nous connaissons des pays perdus dans le Jura et la Savoie où les relations sont fréquemment interrompues par la neige. Certaines localités situées en pays de montagnes sont à vol d'oiseau à 5 ou 6 kilomètres l'une de l'autre, mais pour franchir la distance qui les sépare, il faut traverser des ravins, escalader des montagnes. Le pigeon saura rapprocher ceux que la nature a séparés. Aussi longtemps donc que chaque maison ne sera pas reliée par un fil au réseau qui sillonne la contrée, la poste aérienne aura sa raison d'être.

Nous croyons devoir, en terminant, aborder quelques considérations d'ordre plus matériel et répondre aux objections qu'on pourrait nous faire. Un pigeon porte très aisément 30 grammes. Des tubes en aluminium de forme aplatie sont en tout temps cousus dans les plumes de la queue. Il suffit de glisser la lettre dans le tube et de le refermer en en repliant l'extrémité.

Que coûte l'entretien d'un colombier ? Un pigeon mange environ 1 500 grammes de graines par mois. Un colombier de 30 pigeons consomme donc par an environ 540 kilos de graines, soit une dépense totale de 110 francs. De cette somme il faut défalquer le prix des pigeonneaux (de 80 à 100) qui seront destinés à l'alimentation. On peut donc admettre que la dépense occasionnée par les frais d'entretien du colombier sera couverte par ce revenu.

Aucune connaissance technique n'est nécessaire pour élever et dresser des pigeons voyageurs : il suffit d'appliquer les règles pratiques très simples qu'on trouve dans les ouvrages de colombophilie, et de consacrer quelques instans chaque jour à l'inspection du colombier. Les animaux malades sont supprimés, n'est-ce pas le mode de traitement le plus facile à appliquer ?

En résumé, la mise en pratique de l'idée que nous avons présentée à nos lecteurs ne présente aucune difficulté.

VI

Il existe un contraste frappant entre l'existence si calme et monotone de jadis et notre vie contemporaine, qui est caractérisée par une prodigieuse activité : les échanges continuels, les affaires,

un va-et-vient incessant ont complètement modifié la face du monde. Nos pères demandaient aux sciences occultes, à l'alchimie de prolonger la vie humaine ; ne semble-t-il pas que ce problème désespérant soit enfin résolu? Dans le trop court intervalle qui sépare le berceau de la tombe, l'homme réussit aujourd'hui à dépenser une activité qui eût suffi jadis à remplir plusieurs existences. Or cette intensité de vie provient d'une cause bien simple, la multiplicité et la rapidité des moyens de communication : la pensée à peine élaborée est aussitôt transmise et mise en œuvre ; un projet qui vient d'être conçu est instantanément réalisé. Si le monde actuel peut, avec quelque vraisemblance, être comparé à la locomotive lancée à toute vitesse, les moyens de transmission de toute nature, qui sont l'organe essentiel de l'activité contemporaine, représentent bien de leur côté la goutte d'huile qui est partout dans la machine, qui ne produit rien par elle-même, que personne ne voit et sans laquelle pourtant aucun rouage ne marcherait.

Les modes de correspondance si variés dont nous disposons ont tous leur raison d'être : chacun d'eux répond à une nécessité bien déterminée. Si donc les perfectionnemens apportés aux services télégraphique et téléphonique nous faisaient rejeter comme superflue la poste aérienne, nous méconnaîtrions cette loi du progrès qui veut que l'homme accroisse sans cesse son domaine tout en gardant avec un soin jaloux le terrain déjà conquis : il doit de plus en plus utiliser pour son service toutes les forces de la nature. Les merveilleux engins imaginés pour transporter au loin la force motrice n'empêcheront pas la roue du moulin de tourner. S'il nous était donné d'évoquer le siècle à venir, il nous dirait sans doute, en montrant avec orgueil les inventions les plus ingénieuses destinées à multiplier les relations entre les hommes : « Ce câble qui traverse les mers va porter la parole jusqu'aux limites du monde, et cet oiseau qui vole à tire-d'aile, c'est encore la pensée de l'homme qui passe ! »

G. Reynaud.

RÉFORMES UNIVERSITAIRES

Depuis tantôt une vingtaine d'années que l'on se plaint un peu partout, et à bon droit, de la décadence des études, est-ce que l'une au moins des causes ne s'en trouverait pas dans cette manie de « réformes » dont l'Université de France et nos ministres de l'instruction publique semblent être agités, depuis vingt ans, tout justement? Il est permis de le croire, et on pourrait au besoin le prouver. Cependant, il n'est bruit que de « réformes » nouvelles, plus profondes ou plus radicales, et s'il y en a déjà quelques-unes d'engagées, on nous dit qu'il s'en prépare ou qu'il s'en médite encore d'autres. Il est question de modifier la composition du « Conseil supérieur de l'Instruction publique; » on parle de supprimer le « baccalauréat » ou de le remplacer par un « certificat d'études; » et voici revenir enfin, après quatre ans écoulés, la « loi des Universités ». Je me propose, en les discutant, de rechercher le lien qui rattache ces réformes entre elles, et à d'autres; et de montrer que de l'assentiment, ou peut-être à l'insu de leurs auteurs, elles ne vont à rien moins qu'à détruire l'enseignement secondaire.

I

On a donné de fort belles raisons pour justifier la transformation de nos anciennes Facultés de médecine, de droit, des sciences, et des lettres en Universités : on en a donné de politiques, on en a donné de métaphysiques, on en a donné de pédagogiques aussi. Celui-ci, — M. Léon Bourgeois, que je suis bien obligé de nommer, parce qu'il est président du Conseil des ministres, et qu'autant ou plus que celle de M. Combes ou de M. Poin-

caré, la loi des Universités est *sa* loi, — nous y a donc montré le dessein « d'assurer dans une démocratie libre et laïque l'unité des consciences et des volontés; » ce qui serait sans doute un grand bien. L'autre, — qui s'entendait probablement lui-même, ou du moins j'aime à le croire, mais qui n'a d'ailleurs oublié que d'éclairer sa lanterne, — nous promettait que de la constitution des Universités nous allions voir se dégager « la formule de l'enseignement supérieur! » Il exprimait en même temps l'espérance que les Universités s'inspireraient « des idées propres à chaque région de la France »; et voulait-il dire par là qu'à Lyon, par exemple, on n'enseignerait pas la même chimie qu'à Bordeaux? On a chacun sa manière d'entendre l' « unité » des consciences et des volontés! Mais un troisième développait à nos yeux éblouis l'utilité qu'il y a pour un jurisconsulte ou pour un historien de ne pas ignorer la synthèse des alcools ou la physiologie du cerveau. Que ne parlait-il aussi, tandis qu'il y était, de l'avantage qu'il y aurait pour un chirurgien à connaître l'histoire de la querelle des investitures? Ce qui nous dispense heureusement d'examiner toutes ces raisons, c'est qu'elles ne sont point des raisons, à vrai dire, mais des phrases. Rien n'empêche dès à présent, et rien n'a jamais empêché les jeunes gens qui faisaient leur médecine à Grenoble ou à Rennes d'y suivre, s'ils le voulaient, un cours de droit romain ou de littérature grecque; et nous n'avons pas besoin pour cela d'Universités! Il n'y a pas de « formule de l'enseignement supérieur! » La science, qui n'a pas d'opinion, ne peut rien sur les consciences ni sur les volontés, lesquelles ne sont en tout homme que le lieu ou la manifestation de ses opinions. Et de là je conclus que la loi sur les Universités n'est vraiment, à tous ces égards, qu'un mirage et qu'un leurre.

Ah! si peut-être il s'était agi de créer des Universités « autonomes et indépendantes », à l'allemande ou à l'américaine, nous en eussions pu discuter l'idée! Mais qu'est-ce que des Universités qui ne disposeront ni de leur budget, ni de leurs programmes, ni du choix de leurs maîtres? « L'indépendance d'un établissement d'enseignement supérieur, — disait M. Challemel-Lacour dans la séance du Sénat du 10 mars 1892, — suppose deux conditions : qu'il est dans une large mesure maître de son budget, et qu'il est maître de son programme. Eh bien, de ces deux conditions, vos Universités n'en obtiendront aucune! » On ne saurait mieux dire, mais on peut dire davantage; et, pour nous, une condition plus nécessaire encore, le grand ressort, le principe d'indépendance et de vie d'un « établissement d'enseignement supérieur, » c'est le droit de choisir et de nommer ses maîtres. Mais s'il faut que les chaires continuent d'être à la nomination du

ministre, et de trois ou quatre candidats que lui présentera le Conseil général de l'Université, s'il continue de lui être loisible, comme cela se voit tous les jours, de choisir le dernier sur la liste, je comprends parfaitement que l'État se réserve ce droit, et je ne lui dispute pas, mais il ne faut pas que l'on nous parle en ce cas d' « indépendance » ou de « liberté ». D'un bout de la France à l'autre bout, si l'Université de Lyon n'est pas maîtresse d'appeler à elle un professeur éminent de l'Université de Lille ou de Nancy; et, quand une donation ou un legs permettront d'instituer une chaire nouvelle, s'il n'appartient pas uniquement à l'Université qu'on en a gratifiée, d'en désigner le premier titulaire, il n'y a rien de fait, si j'ose user ici de cette expression familière, et il n'existe pas, à vrai dire, d'Universités. On n'en a que le nom sans la chose; l'ombre et non la réalité; la vaine apparence au lieu de la substance.

Or les partisans les plus déterminés de la loi des Universités sont-ils prêts à consentir cet abandon de pouvoir? Ou sont-ils prêts encore, ainsi que le demandait jadis M. Challemel-Lacour, — non pas du tout, on se le rappelle, par aucun esprit de tendresse ou de faveur pour la loi, — sont-ils prêts seulement à laisser chaque Université régler son budget comme elle l'entendra, et lui permettront-ils, entre autres libertés, d'attribuer à telle chaire, pour des raisons dont elle sera seule juge, un crédit double, ou triple, ou quadruple de celui qu'elle affecte à une autre chaire? Ou sont-ils enfin prêts à lui donner le droit d'organiser à son gré ses programmes; de n'y tenir compte que des intérêts « propres à chaque région »; d'avoir chacune à soi « son petit religion, » je veux dire « sa formule d'enseignement supérieur? » Mais, s'ils n'y sont pas prêts, — et effectivement, dans un pays comme le nôtre, s'ils ne peuvent pas prendre, pour « assurer l'unité des consciences et des volontés », les moyens que l'on prendrait partout ailleurs si l'on voulait la rompre, — il ne s'agit donc presque plus que d'une question de mots; et la substitution des Universités aux corps de Facultés n'est plus qu'une affaire d'amour-propre. On en convient d'ailleurs, et que ce qui leur manque surtout aujourd'hui, « c'est un nom, *un nom nécessaire*, qu'elles ont déjà reçu de l'usage courant, mais qu'elles ont besoin de tenir de la loi, comme une consécration de leur existence. » C'est ce qui s'appelle, entre parenthèses, respecter les intentions des pouvoirs publics! et nos Chambres, depuis quinze ans, s'étant constamment opposées à la transformation des Facultés en Universités, nous pouvons voir une fois de plus ici l'estime que l'on fait des « vœux du pays » — lorsqu'ils sont contraires à ceux de l'administration.

Mais si la loi des Universités n'a pas plus d'importance, et qu'il n'y aille que d'un simple changement de nom, comment se fait-il, demandera-t-on, qu'elle ait soulevé naguère de si vives discussions? et par hasard, ni d'un côté ni de l'autre, avec ce manque de sincérité que l'on décore du nom de politique, n'aurait-on osé dire, les uns, tout ce qu'ils craignent et les autres, tout ce qu'ils espèrent de ce changement? C'est bien notre opinion. Un changement de nom va quelquefois plus loin que l'on ne pense; s'il est rare qu'il opère une transformation du fond même des choses, il la prépare, en y disposant les esprits ou en y inclinant les habitudes; on en voit découler des conséquences fâcheuses; et pour notre part, c'est ce que nous redoutons.

Je n'insisterai pas longuement sur la mort prochaine et assurée dont les « petites » Universités se sentent menacées par le développement des « grandes ». Les « petites » Facultés, — établissemens d'État, inscrits comme tels au budget, et uniquement alimentés ou soutenus par lui, — pouvaient continuer de subsister à côté des « grandes »; et nous avions vingt moyens d'en perpétuer l'existence. Mais supposez que les « petites » Universités soient désormais réduites à leurs propres ressources, dont le plus clair leur sera fourni par les contributions universitaires, droits d'inscription, droits d'examen, droits de bibliothèque, etc.; et il est évident, pour toutes sortes de raisons, que les « grandes » Universités les auront promptement réduites à mourir de faim. Ce sera l'histoire de la destruction des « petits magasins » par le *Louvre* et le *Bon-Marché!* Tant pis pour elles! dira-t-on, il n'y a rien d'éternel en ce monde! et de monter à la tribune pour y entonner l'hymne ou l'ode au Progrès! Oui, si l'on n'avait pas fait dépenser à telle ville, comme Poitiers, 445000 francs en vingt ans, de 1870 à 1892, ou 870000 francs à telle autre, comme Grenoble, « pour constructions ou aménagemens de Facultés! » Que veut-on qu'elles fassent de leurs installations scolaires? qu'elles les transforment en greniers à foin, ou en casernes de cavalerie? Si l'État a beaucoup de droits, il n'a pas celui d'induire les municipalités en dépenses, et quand la dépense est faite, le droit de déclarer qu'on l'a faite en pure perte. C'est ce qui a soulevé contre la création des Universités une partie de l'opinion provinciale; et, comme on en avait jadis exprimé l'intention, au lieu de ne créer que cinq ou six grandes Universités, si l'on en crée autant qu'il y a de « ressorts académiques » en France, l'État n'en aura pas moins manqué à ses engagemens : il aura seulement joint l'ironie à la mauvaise foi.

Remarquez encore qu'à un autre point de vue, si de vieilles villes, de très vieilles villes, comme Aix en Provence, comme

Besançon, comme Dijon, ont conservé jusque de nos jours, avec une physionomie personnelle, un goût héréditaire des choses de l'esprit, c'est d'elles, et non pas de Lyon, ni de Marseille, qu'il faudrait faire des villes d'Universités ou d'études. Nos futurs médecins, — qui semblent être parfois les seuls à qui l'on ait songé dans toute cette affaire, — y trouveraient sans doute moins de cadavres à disséquer, mais nos futurs professeurs, ou nos futurs jurisconsultes y trouveraient en revanche plus de calme et de recueillement, moins de distractions, moins de « cafés-concerts », et plus de loisirs. Puisqu'on ne parle tout autour de nous que de « décentralisation intellectuelle », l'occasion serait belle d'essayer; et, pour conserver quelque chose de son ancienne gloire, je sais plus d'une ville, comme celles que j'ai nommées, qui feraient au besoin plus de sacrifices qu'une plus grande. Mais la constitution des Universités produira l'effet précisément contraire. Nous payons déjà nos étudians pour les instruire, et je n'oserais pas l'affirmer, mais je crois que c'est ce qui ne se voit qu'en France. Les grandes Universités les paieront plus cher pour les attirer à elles; et comme d'ailleurs elles leur proposeront de les « amuser » en même temps que de les instruire, ils s'empresseront de répondre à l'appel. Quel avantage y voit-on bien? Et, comme dit Molière, se crève-t-on un œil pour y mieux voir de l'autre? se coupe-t-on un bras? et où l'on trouve de la vie, quelle est cette politique étrange que de l'éteindre, — afin qu'elle soit plus intense ailleurs?

Mais voici qui est plus fâcheux et plus grave encore. Si l'on a certainement beaucoup fait, depuis tantôt vingt ans, pour l'enseignement supérieur, on a beaucoup moins fait pour l'enseignement secondaire. C'est un tort, et un grand tort. Car, — à moins que l'on ne connaisse des moyens de « former » des Claude Bernard et des Pasteur, — l'enseignement supérieur, en dépit de son nom, a chez nous pour fonction principale de former des médecins, des avocats, des avoués, des notaires, des pharmaciens et des professeurs; et c'est donc ce que l'on appelle un enseignement professionnel. On y mène grand bruit de la « solidarité des sciences » et de la nécessité de les enseigner toutes ensemble « dans toute leur étendue ». « Ces barrières artificielles mises entre les différentes parties de la science, — s'écriait naguère M. Léon Bourgeois, — sont non seulement contraires à l'idée philosophique de l'unité de l'esprit humain, mais elles sont contraires aux nécessités mêmes de la découverte et de la recherche scientifique, qui s'affranchit elle-même de ces lisières et de ces liens. » A quoi nous ne répondrons pas que, si la « recherche scientifique » s'en affranchit « elle-même, » il n'est donc pas besoin de l'y aider. Mais, en

réalité, tandis que l'on parle d'une manière, nous voyons qu'on agit d'une autre, et, pour n'en donner qu'un exemple entre vingt, qu'est-ce que cette séparation toute nouvelle, ou plutôt cette « spécialisation » des licences, que le Conseil supérieur achevait de voter l'autre jour? En fait, c'est à dix-huit ans qu'un jeune homme qui ne connaît rien encore de ses véritables aptitudes se croit aujourd'hui suffisamment instruit de tout ce qu'il ignore; décide qu'il fera de « l'histoire » ou des « mathématiques »; et s'enferme pour toujours dans sa « spécialité ». Les Facultés l'y encouragent déjà de toutes les manières. Mais les Universités feront bien mieux encore, ou bien pis. Dans les conditions d'État, si je puis ainsi dire, où elles sont déjà presque organisées, elles ne se soucieront bientôt que de préparer leurs élèves aux examens d'État. Et l'on voit venir le jour où, Dieu sait sous quel prétexte! elles découronneront l'enseignement secondaire en lui enlevant l'enseignement de la « rhétorique » et de la « philosophie » pour, de désintéressé qu'il est encore, achever de le rendre professionnel et préparatoire. C'en sera fait ce jour-là de l'enseignement secondaire; c'en sera fait de « la culture générale », et, — n'était que je serais entraîné trop loin aujourd'hui si je voulais le montrer, — je dirais volontiers : c'en sera fait de l'éducation « des classes moyennes ».

Est-ce là ce que l'on souhaite? Mais en tout cas, de réforme en réforme, c'est où l'on s'achemine. « Il est temps, s'écriait jadis un fougueux publiciste, il est temps de précipiter les inutiles du sommet où la Révolution française les a laissés, mais où l'évolution économique du XIXe siècle doit enfin les atteindre... A-t-on le droit d'employer l'argent des contribuables laborieux à faire des parasites et des déclassés?... N'est-ce pas une injustice envers le commerce et l'industrie que d'écrémer la jeunesse au profit du barreau et de la bureaucratie?... Nous avons, par nos lois comme par nos mœurs, maintenu la fausse hiérarchie de l'ancien régime... Il est temps de remettre les gens à leur place, *de glorifier le travail fécond*, d'apprendre à la jeunesse que l'aristocratie des arts libéraux n'est plus de notre siècle. » Il ne s'adressait point à des sourds, et son conseil a été entendu. Le « travail fécond, » c'est, aux yeux de nos politiciens, le travail dont les produits s'échangent immédiatement contre une douzaine de chemises ou une paire de souliers; c'est le travail dont le rendement s'évalue *hic et nunc* en pièces de cent sous. Et pour en venir à mon second point, si vous cherchez la raison de l'espèce de haine dont on est animé, — mais surtout dans nos futures Universités, — contre le baccalauréat, vous la trouverez là.

II

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage;

dit un proverbe classique, et c'est ainsi que, pour essayer de se débarrasser du baccalauréat, il n'est pas de reproches que ses adversaires ne lui fassent, voire de « crimes » qu'ils ne lui imputent. Mais parlent-ils sérieusement, ou se moquent-ils de nous, quand ils se plaignent, avec feu Vallès, que le baccalauréat jetterait tous les ans dans la circulation sociale, par dizaines de mille, les déclassés et les révoltés? et comment ne voient-ils pas que ce n'est pas le procès du baccalauréat qu'ils font là, mais le procès de l'organisation et de la diffusion même de l'enseignement? Supposé qu'en effet il y ait bientôt en France plus d'avocats que de plaideurs, de médecins que de malades, ou de professeurs que d'élèves, ce n'est pas le baccalauréat qui en est responsable, ni la manière dont on le « prépare », ni la nature des matières qui en constituent le programme, mais c'est la rage que l'on a d'appeler, d'obliger à recevoir l'enseignement plus d'ambitions que l'on n'a de moyens d'en satisfaire; c'est la manie d'imposer le bienfait prétendu de l'enseignement à tel qui n'y songeait guère; et, pour peupler tant de bâtimens scolaires qui ressemblent à des palais, mais qui coûtent plus cher, c'est l'habitude que l'on a prise d'appointer, comme des espèces de petits fonctionnaires, les enfans de nos lycées ou les boursiers de nos Facultés. Ajouterai-je là-dessus que ceux qui dénoncent ainsi les dangers « sociaux » du baccalauréat sont les mêmes qui réclament l'équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne et de l'enseignement secondaire classique? et, si cette équivalence ne peut manifestement aboutir qu'à multiplier les « déclassés, » en les fabriquant à meilleur marché, que signifient alors tant de doléances et de déclamations? Le mal est réel, mais il est plus profond, il est surtout plus intérieur qu'on n'a l'air de le croire; et non seulement une mesure comme la suppression du baccalauréat n'y porterait pas de remède, mais j'ose dire qu'elle l'aggraverait.

Est-il plus juste, ou plus loyal, d'imputer au baccalauréat la « décadence des études; » et n'est-ce pas prendre ici la cause pour l'effet ou l'effet pour la cause? Car si l'on n'a rien omis, depuis tantôt vingt ans, de ce qu'il fallait faire pour affaiblir ou désorganiser les études classiques, c'est la décadence des études qui est l'explication, non la suite, et la raison, non l'effet, de la faiblesse du baccalauréat. J'ai ouï conter que la moitié de nos élèves de seconde entrait maintenant en rhétorique sans savoir

conjuguer un verbe latin ni seulement décliner un nom. On dit aussi qu'ils prennent couramment « le Pirée pour un homme, » et Henri IV pour le fils d'Henri III. Mais que prouvent ces exemples; et comment le baccalauréat, qui ne roule que sur les matières des classes de rhétorique et de philosophie, peut-il être rendu responsable de l'ignorance des élèves de seconde ou de l'insuffisance des élèves de sixième? Ce sont ici les nouvelles méthodes, c'est le système général des études qu'il faut que l'on accuse; — et, si l'on le peut, que l'on améliore. Mais comme on ne veut pas avouer, comme on n'avouera pas que, depuis tantôt vingt ans, on s'est lourdement trompé sur le véritable objet des études, on feindra de croire, aussi longtemps qu'il subsistera dans l'organisation de notre enseignement un reste de l'ancien système, que c'est lui qui empêche ou qui retarde les heureux effets des nouvelles méthodes. Et la suppression du baccalauréat sera peut-être un jour la dernière démarche de cette politique tortueuse, mais elle n'en est pas pour cela plus urgente, et si l'on veut la justifier, c'est d'autres raisons qu'il faut que l'on en trouve.

On le sent si bien, au surplus, que l'on essaie d'en donner; et c'est ce que l'on fait quand, avec autant de naïveté peut-être que d'audace, on reproche à l'examen du baccalauréat ce qu'il comporterait de hasard ou de chance. On y voit, dit-on, réussir d'abominables « cancres » et, qui le croirait? d'excellens élèves, des prix d'honneur, des candidats à l'École normale, y échouer lamentablement. Sur quoi nous voudrions savoir dans quelle sorte d'examens, depuis que l'on en passe, la chance et le hasard n'ont pas joué leur rôle? En vérité, nous aurions trop de confiance dans la vertu des concours, nous serions devenus trop Chinois, si nous nous imaginions qu'un examen ne profite qu'aux plus dignes et aux plus méritans! Il en faut prendre notre parti, comme nous le prenons de n'avoir pas deux ailes ou quatre pieds : la chance ou le hasard aura toujours sa part, et une part considérable, dans les affaires des hommes en général, et des candidats en particulier. Mais ceci dit, l'examen du baccalauréat ne comporte pas plus de hasard ou de chance que l'examen d'entrée de l'École navale, par exemple, ou celui de l'École polytechnique. Il en comporte même beaucoup moins, n'étant pas un « concours » à proprement parler, — où 1 200 candidats se disputent 250 places, — mais un examen, dont tous ceux qui le subissent peuvent sortir également vainqueurs. Et cet examen, pour en sortir vainqueur, nous affirmons qu'il suffit de l'avoir « préparé ».

Mais cette « préparation » même n'a-t-elle pas quelque chose en soi de « mécanique » ou « d'artificiel » ? O pouvoir éternel des mots! Quel moyen artificiel ou mécanique y a-t-il donc de faire

une composition française, dissertation ou discours, analyse littéraire ou narration familière, que d'avoir un peu d'étude ou de talent? et où sont-ils ces préparateurs qui connaissent le rare secret d'enseigner l'art de faire une version latine sans savoir un peu de latin? J'ai fabriqué moi-même des bacheliers, au temps de ma jeunesse, — à peu près comme on fabrique en Sorbonne aujourd'hui des licenciés ou des agrégés, — et nous n'avons ensemble usé d'autre artifice que de faire beaucoup de versions latines et beaucoup de compositions françaises. Dira-t-on là-dessus que c'est là justement l'artifice; qu'il consiste à « forcer » en quelque sorte la plante humaine; que la « mécanique » est de suppléer, par la répétition d'un exercice, à ce qu'il exigerait, pour être fait « naturellement », de patience et de longueur de temps? La réponse n'est que trop facile! et ce qui est alors « artificiel » ou « mécanique » dans notre système d'enseignement, ce n'est pas la préparation du baccalauréat, mais, — sans parler de celle de l'examen d'entrée des grandes écoles, — c'est justement la préparation des licences et des agrégations. Oui, ce qui est « artificiel » et « mécanique », c'est de seriner deux ou trois ans durant et même davantage, on l'a vu! les mêmes leçons aux mêmes candidats; c'est de les parquer, en quelque sorte, et de les emprisonner, deux ou trois ans durant, dans le même cours d'*Histoire ancienne* ou de *Trigonométrie;* c'est de leur faire faire, deux ou trois ans durant, les mêmes *Thèmes grecs* ou les mêmes *Manipulations de chimie*. Quelqu'un a-t-il ici quelque remède à nous proposer? Pour moi, si l'on veut abuser du mot et le détourner de son vrai sens, je me charge encore de montrer qu'il n'y aura rien de plus « mécanique, » ou de plus « artificiel, » que les moyens dont il faut pourtant bien qu'on use pour préparer un militaire, un médecin, un commerçant. Mais s'il convient sans doute, en bon français, de n'appliquer ce nom d' « artificiels » qu'à des moyens détournés, illégitimes ou déloyaux, je répète qu'il n'y en a pas de tels pour mettre un jeune homme en état de traduire une page de Tacite ou de disserter convenablement sur la réalité du monde extérieur. Il faut, encore une fois, qu'il ait fait un peu de latin et un peu de philosophie! Ce qui se résume à dire que la préparation du baccalauréat n'a rien en soi de plus « mécanique » ou de plus « artificiel » que la préparation de n'importe quel autre examen, et ceux qui prétendent le contraire ont bien pu décerner des diplômes et « faire » ainsi des bacheliers; ils n'en ont jamais « fabriqué ».

D'où vient cependant la faiblesse des résultats? De l'affaiblissement lui-même des études, nous l'avons déjà dit tout à l'heure; et encore, si l'on le veut, d'une habitude que l'administration a

prise d'estimer ses professeurs de rhétorique au taux des succès que leurs élèves obtiennent au baccalauréat. Pour l'administration, le meilleur professeur de rhétorique est celui qui fabrique le plus de bacheliers. Mais la faute est surtout celle des juges eux-mêmes de l'examen, je veux dire de nos professeurs de facultés, dont beaucoup aujourd'hui n'ont guère fait que traverser en courant l'enseignement secondaire; qui ont perdu, tandis qu'ils préparaient laborieusement leur doctorat, le sentiment de ce qu'ils étaient jadis, quand ils préparaient leur baccalauréat; et qui ne savent ainsi ni ce qu'ils peuvent ni ce qu'ils doivent exiger d'un enfant de seize ans. Tel est évidemment ce professeur de littérature qui demandait aux candidats, il y a quelques années, de discuter l'*Esthétique de M. Zola;* ou tel encore ce philosophe qui leur proposait, l'an dernier, je crois, d'examiner : *Si la conscience est un épiphénomène de la vie physiologique!* Et pourquoi n'ajouterais-je pas que, si l'on ne fait bien que ce que l'on fait avec un peu d'amour ou de passion, nos professeurs de facultés ont le grand tort de ne voir, et de laisser voir qu'ils ne voient dans les examens du baccalauréat qu'une besogne ou une « corvée » pour eux. Nos classes de rhétorique et de philosophie, à Paris et ailleurs, sont ce qu'elles doivent être; et ni les élèves ne sont moins intelligens ou moins laborieux qu'autrefois, ni les professeurs moins consciencieux, si peut-être même ils ne le sont davantage; mais ce sont nos professeurs de facultés qui ne font pas du baccalauréat l'estime qu'ils en devraient faire. Soyons-en sûrs : ce sont les plaintes que nos professeurs de facultés en ont faites qui ont discrédité l'examen du baccalauréat, mais ce sont eux qui sont responsables, eux seuls ou presque seuls, de ce que ces plaintes elles-mêmes peuvent avoir de justifié. Ils ne sont pas assez exigeans. Et il fallait bien une fois le dire, si ce n'est pas eux qui le diront, sans doute, et puis, si l'indication du remède ne saurait se tirer, en bonne thérapeutique, que de la connaissance de la vraie nature ou de la cause du mal.

Nous voyons en effet maintenant ce qu'il nous faut penser, tant de la substitution du *certificat d'études* au *baccalauréat*, que de la suppression pure et simple du baccalauréat lui-même. La suppression pure et simple, il n'y faut pas songer, puisqu'elle ne ferait à vrai dire que déplacer la difficulté. Si nous admettons, — et comment ne l'admettrions-nous pas? — que nos Écoles de droit ou de médecine exigent de leurs élèves un diplôme de capacité, du moment que les Facultés des sciences et des lettres n'en délivreront plus, il faudra donc que les Écoles de médecine et de droit fassent elles-mêmes passer, sous un autre nom, l'examen qui donnera l'accès de leurs cours; et qu'y aura-t-il de changé?

Voyons les choses comme elles sont. Parler de supprimer purement et simplement le baccalauréat, c'est se proposer de trouver un moyen de passer un second examen sans avoir subi le premier, et le projet, n'ayant rien que d'assez chimérique, n'a pas seulement besoin qu'on le discute. On ne saurait en dire autant de la substitution du *certificat d'études* au *baccalauréat;* et c'est ici le point vif du débat.

Rien de plus logique au premier abord, de plus naturel et, si je puis dire, de plus « innocent ». Mais dès que l'on y veut regarder plus attentivement, une question se pose, plus innocente encore, qui est de savoir à qui le droit appartiendra de décerner ledit certificat d'études. Évidemment ce ne sera pas aux professeurs de facultés, puisque l'institution de ce certificat d'études aura d'abord eu pour objet de les décharger du baccalauréat! Ce sera donc aux professeurs de l'enseignement secondaire, et nécessairement à ceux qui donnent cet enseignement dans les établissemens de l'État. — Empressons-nous de dire en effet que, pour notre part, nous ne voudrions pas qu'il en fût autrement, et nous estimons que là où il existe un enseignement d'État la collation des grades est et doit demeurer un droit régalien. — Mais qui ne voit la conséquence? Si c'est l'État enseignant qui seul délivre les certificats d'études, on se flatte, et non pas sans quelque apparence de raison, que la substitution du certificat d'études au baccalauréat sera comme l'arrêt de mort de l'enseignement libre, et en particulier de celui que donnent à des milliers d'enfans les congrégations religieuses. Se rappelle-t-on encore la monstrueuse proposition du député Burdeau? Il demandait que l'accès des grandes écoles fût généralement interdit à tous les jeunes gens qui n'auraient pas au moins « terminé » leurs études dans un établissement de l'État. C'est cette proposition dont on espère, *in petto,* que la substitution du certificat d'études au baccalauréat fera prochainement revivre les effets. L'État enseignant aura seul droit de délivrer des certificats d'études, et comme, pour certifier qu'un jeune homme a fait ses études, sa rhétorique et sa philosophie, dans un établissement de l'État, il faudra bien qu'il les y ait faites... je n'ai pas besoin d'en dire davantage. Ce que le fameux *Article 7* n'a pas pu faire, de tarir dans sa source le recrutement de l'enseignement libre, on s'attend que la substitution du certificat d'études au baccalauréat l'opérera, et qu'ainsi, conformément à l'idéal napoléonien, on reconstituera, sur les ruines de l'enseignement libre, le monopole de l'enseignement de l'État.

Notez que pour ma part, et *en d'autres temps*, je ne m'en effraierais point. J'avouerai même que, s'il fallait opter, trouvant déjà la France bien petite et bien divisée, je ne serais point un très chaud

partisan de la liberté de l'enseignement. Elle a de grands dangers, si d'ailleurs elle a quelques avantages. Mais ce n'est pas aujourd'hui la question de la « liberté d'enseignement » que je discute; et je dis seulement que, si l'on veut attaquer la liberté d'enseignement, il n'y en a qu'une manière qui soit digne de la grandeur et de l'importance de la question même : c'est de l'aborder franchement. Si l'on substitue le certificat d'études au baccalauréat, ce ne sera pas du tout dans l'intérêt des études, mais dans une intention politique; et il faut donc avoir le courage ou la franchise de le dire. J'ajouterai d'autre part que, dans le véritable intérêt des études, rien ne serait plus fâcheux, *en ce moment*, que de toucher, d'une main même délicate, à la liberté d'enseignement. Quoi que j'en pense en théorie, il nous importe à tous qu'on la respecte. Et, pour ne rien dire de tant de droits acquis qu'une décision ministérielle ou un vote des Chambres ne saurait abolir sans une criante iniquité, j'ai cette principale raison de tenir à la liberté d'enseignement qu'elle est, *en ce moment*, le « dernier boulevard », comme on disait jadis, ou le dernier rempart des études classiques.

En effet, quelle serait une autre conséquence, non moins fâcheuse, de la substitution du certificat d'études au baccalauréat? On l'entrevoit sans doute, et je n'ai qu'à la préciser. C'est que les professeurs du lycée Voltaire, qui est bien un lycée de l'État, mais un lycée d'enseignement moderne, ayant, ou devant prochainement avoir, la même origine et les mêmes titres universitaires que les professeurs du lycée Condorcet ou du lycée Louis-le-Grand, qui sont des lycées d'enseignement classique, mais aussi des lycées de l'État, ils auraient donc tous les mêmes droits, ou ils seront fondés demain, à les revendiquer; et par là, contre le vœu de l'Université, se trouverait établie l'équivalence entière de l'enseignement moderne et de l'enseignement classique. Or, sous le régime du baccalauréat, et tant qu'il durera, l'existence de l'enseignement libre est le seul obstacle qui s'oppose encore à la proclamation publique de cette équivalence. Aussi longtemps que l'enseignement libre donnera le latin pour base à ses programmes d'études, il faudra que nous l'imitions en quelque mesure dans les établissemens de l'État; et en face du collège des Eudistes ou des Oratoriens, dans nos grandes villes, et même dans les moindres, le lycée d'enseignement moderne continuera d'être une exception. C'est justement ce que nous désirons! Convaincu que l'on ne saurait proposer à l'instruction publique un but ou un idéal trop désintéressé, ce que nous n'aimons pas de l'enseignement appelé moderne, c'en est le caractère d'utilitarisme grossier, comme au contraire ce que nous aimons de l'enseignement classique, c'est qu'il ne saurait

servir à rien d'immédiatement pratique. On ne s'en fait pas des rentes. Et le sentiment que nous exprimons là, nous savons bien que nos politiciens ne le partagent pas, — et pour cause. Mais, justement, et quand la liberté de l'enseignement n'aurait d'autre utilité que de les obliger à maintenir dans notre enseignement la suprématie des études classiques, c'est pour cela que nous la défendrions et que nous la défendons encore.

Est-ce à dire toutefois qu'il n'y ait « rien à faire » ? Non, sans doute! il y a toujours quelque chose à faire; et, assurément, les programmes du baccalauréat ne sont pas *intangibles*. Ils n'ont pas toujours existé; on les a remaniés plus d'une fois, depuis qu'ils existent; et s'il n'y a pas de grands avantages à les modifier encore, on n'y voit pas non plus de grands inconvéniens. Nous pouvons donc nous proposer de les alléger, si peut-être ils étaient trop chargés, ou, au contraire, et si par hasard ils ne contenaient pas tout ce qu'ils devraient contenir, nous pouvons nous proposer de l'y introduire. Nous pouvons exiger de nos professeurs de facultés qu'ils se fassent une autre idée de leurs fonctions d'examinateurs, de l'examen lui-même. Et si d'ailleurs on songeait un jour à les en décharger, il y a lieu de voir comment et par qui nous les remplacerions.

Pour ce qui est d'alléger les programmes, dirai-je très franchement que je ne les trouve pas si chargés? Un peu de latin, un peu de français, un peu d'histoire et de géographie, quoi encore ? un peu de philosophie, de géométrie, de chimie, d'histoire naturelle, ce n'est vraiment pas l'encyclopédie des connaissances humaines, et, après huit ou dix ans d'études, c'est même le moins que l'on puisse exiger d'un jeune homme. Voyez plutôt ce que l'on demande aux candidats à l'École navale, qui ne sauraient pas avoir plus de dix-sept ans, et vous semble-t-il que nos officiers de marine en soient plus « surmenés » ou moins « intelligens »? En vérité, je commence à craindre qu'avec les plaintes un peu ridicules qu'elles font du « surmenage », les familles ne finissent par encourager dans les enfans je ne sais quel dégoût du travail ou quelle horreur de l'effort; et cependant ce n'en est pas le temps! Aussi faut-il toujours en revenir à la même comparaison ou à la même distinction. Si quelques jeunes gens dans nos lycées sont surmenés ou se surmènent, ce sont les candidats à nos grandes écoles, et notamment les candidats à l'École normale supérieure ou à l'École polytechnique. C'est qu'on leur demande aujourd'hui tout ce qu'on leur demandait il y a vingt-cinq ou trente ans, et en outre toutes les nouveautés, si je puis ainsi dire, dont les progrès de la science ont enrichi depuis lors la chimie, par exemple, ou l'histoire. C'est encore et surtout, je le répète, qu'ils pré-

parent un « concours » où il ne suffit pas de *bien* ou de *très bien* savoir ce que l'on sait, mais où il faut le *mieux* savoir que d'autres; et, naturellement, il en résulte une émulation dont les effets ne sont pas tous également louables. Mais, pour le baccalauréat, à travers tant de remaniemens, les conditions générales en sont demeurées les mêmes, et, — si ce n'est que l'on a développé quelques parties du programme scientifique, — les matières en sont toujours celles de nos classes de rhétorique et de philosophie. Ne parlons donc pas de surmenage à propos du baccalauréat, ou, si nous en parlons, que ce soit en souriant; et si l'on veut absolument que nous allégions les programmes, que ce soit alors en les élargissant, ou comme qui dirait en y faisant entrer un peu plus d'air et de liberté.

Il y en a un moyen très simple; et, par exemple, au lieu de définir et comme de circonscrire la matière de l'examen par un programme, qui a toujours quelque chose d'essentiellement limitatif, disons, puisque aussi bien c'est la vérité même, que l'examen roulera, d'une manière générale, sur les matières des classes de rhétorique et de philosophie. Voilà qui sera suffisamment vague, sans l'être plus qu'il ne le faudrait, les matières des classes de rhétorique et de philosophie étant déterminées par le programme général des études. C'est en tout cas le meilleur moyen, ou plutôt c'est le seul, à notre avis, d'enlever à la préparation du baccalauréat ce que l'on y prétend trouver d'« artificiel » encore. Et je ne dis pas que nos rhétoriciens ou nos jeunes « philosophes » cesseront pour cela de songer à leur baccalauréat. Baccalauréat, ou certificat d'études, puisque le premier examen leur conférera nécessairement quelques droits, quand ce ne serait que celui de pouvoir passer plus tard le second, il est dans la nature qu'ils soient inquiets du résultat de cet examen, et ils en seront d'autant plus inquiets, ils en mêleront d'autant plus la préoccupation constante à leurs études qu'à mesure que l'enseignement se « démocratisera, » cet examen aura pour eux, pour leur avenir, pour leur vie tout entière, une plus grande importance. Mais les maîtres du moins, nos professeurs de rhétorique et de philosophie, auront recouvré cette liberté d'action que les programmes gênent toujours un peu, si l'on ne peut pas dire qu'ils l'entravent; et leur enseignement ne sera pas plus apprécié, mais il le sera pour des raisons moins pratiques, moins utilitaires, plus désintéressées.

Ne pourra-t-on pas alors demander à nos professeurs de facultés de se montrer plus exigeans? et leur rappeler tout doucement que, s'ils trouvent le niveau de l'examen trop bas, ils n'ont donc eux-mêmes qu'à l'élever. Il ne dépend que d'eux de faire

annuellement vingt mille bacheliers de vingt mille candidats, mais réciproquement il ne dépend aussi que d'eux d'en ajourner vingt mille aux calendes grecques. Pourquoi ne le font-ils pas, si c'est leur droit, si ce serait même leur devoir? Je pose en fait que le baccalauréat sera ce qu'ils voudront, et qu'il le sera dès qu'ils le voudront. S'il est une fois bien entendu que l'épreuve du baccalauréat est sérieuse, — je veux dire aussi sérieuse, toutes proportions gardées, que l'épreuve de la licence ou de l'agrégation, — vous serez étonné de voir comme le baccalauréat redeviendra promptement ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être. Les programmes, dit-on communément, — et c'est bien mon avis, — valent en tout et partout ce que valent eux-mêmes les hommes qui les appliquent. Mais quand des examens en sont la sanction, on peut dire avec une égale vérité que les programmes alors valent exactement ce que valent les hommes qui font passer ces examens. Nos professeurs de facultés sont-ils bien sûrs de ne l'avoir jamais oublié?

Que si cependant, pour d'excellentes raisons, on les déchargeait d'une obligation qui semble leur être devenue si pénible, je ne crois pas qu'il y eût lieu de s'en plaindre; et je conviens de grand cœur que la plupart d'entre eux trouveraient tout de suite un emploi plus divertissant, plus utile, et plus glorieux de leur temps. A la vérité, quelque homme politique, — de ceux qui réclament annuellement la suppression de la subvention de l'Opéra, — s'avisera peut-être à ce propos que nos professeurs de facultés, parmi leurs fonctions essentielles, ont justement celle de faire passer des examens. Et la preuve, dira-t-il, c'est qu'à Paris, par exemple, leurs émolumens sont d'un tiers plus élevés que ceux des professeurs du Muséum ou du Collège de France. Pourquoi cela? quelle raison y a-t-il pour qu'un professeur de grec ou de latin en Sorbonne soit mieux traité qu'un Ernest Renan ne l'était au Collège de France, un Stanislas Julien, un Eugène Burnouf? quelle raison pour qu'un professeur de physiologie générale ou de zoologie, s'il enseigne en Sorbonne, soit mieux traité qu'un Claude Bernard, un Milne Edwards, un Chevreul? Oui, quelle raison? On aura beau chercher, on n'en trouvera pas deux, et il n'y en a qu'une : qui est que les Claude Bernard et les Renan ne faisaient point passer d'examens. C'est ce que dira notre sénateur ou notre député; et nous verrons bien alors ce qu'on lui répondra. Mais nous, qui ne sommes point député ni sénateur, et qui ne parlons ici que dans l'unique intérêt des études, tel du moins que nous le concevons, nous aurions mauvaise grâce à user de ce genre d'argument, — et aussi nous en gardons-nous bien! La France est assez riche et assez généreuse pour décharger, s'il le

faut, ses professeurs de facultés d'une lourde besogne, et après cela ne leur pas décompter les loisirs qu'elle leur aura faits.

Pour remplacer les professeurs de facultés comme examinateurs et comme juges du baccalauréat, on a quelquefois proposé de former des *jurys mixtes*, où siégeraient en nombre égal, — et comme en d'autres pays, je crois, — sous la présidence d'un professeur de faculté, des professeurs de l'enseignement libre et des professeurs de nos lycées. Nous n'aimerions pas beaucoup ce mélange ou cette bigarrure; et comme, d'autre part, ce n'est un mystère pour personne qu'il y a de grandes inégalités dans l'enseignement de nos lycées eux-mêmes, il y en aurait tout autant dans la valeur des diplômes ou des certificats que ces jurys décerneraient. On éviterait ce double inconvénient par l'institution de *jurys permanens* dont l'unique fonction serait précisément de faire passer l'examen du baccalauréat. C'est ce qui existe déjà pour plusieurs de nos grandes écoles, — Polytechnique, Saint-Cyr, Navale, — qui ne dépendent point du ministère de l'Instruction publique et qui n'en sont pas pour cela moins bien administrées, ni moins bien organisées. Pourquoi le ministère de l'instruction publique ne confierait-il pas des fonctions analogues à des *jurys* que d'ailleurs, sous de certaines conditions, il composerait comme il l'entendrait, et qui deux fois par an, aux époques accoutumées, c'est-à-dire en juillet et en août, puis en octobre et en novembre, se transporteraient de ville en ville pour y juger nos candidats au baccalauréat? Voilà encore une réforme facile; dont on réglerait aisément les détails; et d'où je ne doute pas qu'il ne sortît de grands avantages, tant au point de vue du soulagement de nos professeurs de facultés, qu'au point de vue de l'unité ou de l'égalité de l'enseignement.

III

C'est ce que ne saurait manquer de comprendre un nouveau Conseil supérieur de l'instruction publique, et, — puisque l'ancien a tenu tout récemment sa dernière session, — nous ne pouvons qu'approuver l'idée d'en modifier la composition. Tel qu'il a jadis été constitué, par l'un des hommes qui ont travaillé le plus consciencieusement à diviser la France contre elle-même, nous ne saurions oublier qu'en effet le Conseil supérieur actuel de l'instruction publique est issu d'une pensée de colère et de haine. Il s'agissait, on se le rappelle peut-être, d'intéresser les passions du corps universitaire à la destruction de l'enseignement libre; et aussi bien, avec une franchise dont il le faut louer, le rapporteur

de la loi de 1880 ne s'en cachait-il pas. « On vous a dit, — s'écriait-il, — que du rapprochement opéré dans l'ancien Conseil, entre les éléments de la société élevés au-dessus de l'État enseignant, la concorde était née, la paix était sortie ! Non ! la paix n'est pas faite, la lutte existe ; elle n'est pas née d'hier, elle ne finira pas demain. C'est pour qu'elle puisse soutenir cette lutte dans des *conditions équitables* que nous voulons donner à l'Université des chefs en qui elle ait confiance et qui aient confiance en elle. » Au moins est-ce parler clairement ; et, sans doute, nous entendrions, pour notre part, l'*équité* d'une autre manière ! Nous n'admettons pas non plus que les membres du Conseil supérieur soient les « chefs » de l'Université : nos sénateurs ou nos députés sont-ils les « chefs » de leurs électeurs ? Mais ce qu'il importe ici de bien voir, c'est uniquement le fond des choses, et que, dans l'intention avouée de ses auteurs, le Conseil supérieur de 1880 devait être un moyen de combat au service d'un parti politique.

Rendons-lui tout de suite cette justice qu'il ne l'est pas devenu. Plus libérale que le « grand maître » que lui avaient imposé les hasards de la politique, plus fière de son propre passé, plus soucieuse des intérêts de l'enseignement et du progrès des études que ne le pouvait être l'auteur des *Comptes fantastiques d'Haussmann*, l'Université de France a feint de ne pas entendre ce que l'on voulait d'elle, et le Conseil supérieur de l'instruction publique, ni dans les mains de Jules Ferry ni dans celles de ses successeurs, n'a été l'instrument de discorde ou de division qu'ils avaient rêvé. Est-ce que par hasard, dans la fréquentation de ces vieux auteurs que l'on se propose aujourd'hui d'achever d'exclure de nos programmes, — où cependant ils tiennent déjà si peu de place, — on apprendrait donc à se tenir droit et debout ? et nos politiciens craignent-ils justement que, dans la lecture de Cicéron ou de Démosthène, avec d'excellentes leçons de rhétorique, nos enfans n'y en prennent aussi de dignité, d'indépendance, ou de raideur même ? En tout cas, ce sont celles que nos professeurs y ont puisées ; et, depuis quinze ans, si ce n'est peut-être en matière d'enseignement primaire, — je dis peut-être parce que je n'ai pas assez étudié la question, — le Conseil supérieur n'a pas mal usé de son pouvoir. Puisque cependant il n'en existe pas moins dans son organisation un vice intérieur, et puisque il y sommeille comme un ferment de haine, dont les ravages pourraient être terribles si quelque circonstance venait à l'éveiller, nous ne pouvons qu'approuver un ministre ou un ministère de songer à l'en expulser.

Aussi bien n'est-ce là que le moindre défaut du Conseil supé-

rieur actuel de l'instruction publique, et si nous l'avons déjà dit, il nous faut ici le redire : son insuffisance lui vient surtout d'être composé presque uniquement d'universitaires : de professeurs et de gens de lettres. Disons-le donc naïvement, — nous qui n'avons jamais été qu'un « gens de lettres » et qu'un « professeur, » — il est inadmissible qu'une réunion de professeurs et de gens de lettres, quand d'aventure il s'y serait glissé quelques chimistes ou quelques instituteurs, tranche à elle seule et presque souverainement, tant de questions, si délicates et si complexes, que soulève le problème de l'éducation nationale. Il y a des choses que ne connaissent ni les professeurs ni les gens de lettres, pour ne les avoir apprises que dans les livres, et n'y avoir jamais été mêlé d'une manière effective, agissante, et pratique. Hommes d'étude et de cabinet, un certain sens de la réalité leur manque, ce sens qui permet aux hommes d'action d'apercevoir comme en raccourci, dans les résolutions qu'ils prennent, les conséquences de ces résolutions. Savent-ils seulement les qualités qu'un grand industriel aimerait à trouver dans ses jeunes ingénieurs ou les chefs de la magistrature dans un docteur en droit? « Le Conseil supérieur, — disait encore Jules Ferry, qu'on ne se lasse point de citer, — ne doit être qu'un conseil d'études ; sa mission est pardessus tout pédagogique ; c'est le grand comité de perfectionnement de l'enseignement national. » Oui, peut-être ; — et encore faudrait-il discuter ! — si l'État n'avait pris que l' « enseignement » ou l' « instruction » en charge. Mais il a pris aussi l'éducation, de la nullité de laquelle il est assez plaisant de l'entendre aujourd'hui se plaindre, dans les *Rapports* de ses fonctionnaires ! Et je crois avoir montré, l'an dernier, que, de tant de causes qui ont contribué depuis quelque temps à consommer le divorce de l' « éducation » et de l' « instruction », la composition actuelle du Conseil supérieur de l'instruction publique n'a pas été la moindre. Dans ces grandes questions, qui sont des questions sociales, dont il n'y a pas un politicien qui ne sente confusément l'importance, où il y va des intérêts les plus généraux du pays, le Conseil supérieur n'a guère vu que des questions de pédagogie pure, et c'est ce qui suffit à le condamner.

Reste à savoir comment et par quel Conseil on le remplacera. C'est là le point : car il est évident que, si la « réforme » n'aboutissait, comme on le craint, qu'à en éliminer quelques « directeurs » ou quelques « inspecteurs généraux » pour leur substituer quelques députés et quelques sénateurs, nous aimerions autant que l'on n'entreprît point de le modifier. Laissons les députés à la Chambre, où ils font de si bonne besogne, et les sénateurs au

Sénat! Quel avantage trouverait-on encore à faire siéger dans le Conseil supérieur, comme le bruit en a couru, quelques « maîtres répétiteurs? » Est-ce que la « maistrance » a des « représentans » au Conseil des travaux de la marine? ou les « officiers d'administration » au Conseil supérieur de la guerre? Non; et l'on se rend bien compte que leur seule présence y serait subversive de toute notion de hiérarchie et de discipline. Pareillement, la présence des « maîtres répétiteurs » au Conseil supérieur de l'instruction publique. Les voyez-vous, avec l'expérience et l'éloquence passionnée de leur âge, — car ils sont tous jeunes, ou ils devraient l'être, — mettant leurs proviseurs, ou leurs inspecteurs généraux, ou leur directeur de l'enseignement secondaire en échec, sur une question d'administration? et s'ils ne les y mettent pas quelquefois, je veux dire si vous supposez, si vous espérez qu'ils voteront toujours avec la majorité de leurs supérieurs hiérarchiques, de qui se moque-t-on? de nous ou d'eux? et de quelle comédie voulez-vous les rendre à la fois victimes et complices?

C'est autre chose qu'il faut faire pour eux, — quelque chose de moins « honorifique », de moins « décoratif », mais de plus réel, ou de plus substantiel; — et ici même ou ailleurs, nous l'avons déjà demandé. Si vous en voulez tirer non pas des « pédagogues », mais des « éducateurs »; et ainsi, à leurs propres yeux, comme aux yeux des enfans, comme aux yeux des familles, les relever d'une situation trop inférieure à la nature des services que vous attendez d'eux et qu'ils devraient vous rendre, il faut leur réserver, d'une manière générale, les fonctions de « censeurs » ou de « proviseurs » de nos lycées. Mettez d'ailleurs à leur entrée dans l'administration et à leur avancement telles conditions que vous voudrez, — conditions d'âge, de capacité prouvée, d'expérience universitaire, — et, par exemple, exigez qu'ils aient professé. Ces réformes sont faciles; il suffit de vouloir les faire. Et devenus alors « proviseurs » ou « censeurs, » ce seront eux qui représenteront dans votre Conseil les intérêts des « répétiteurs », qu'on n'aura pas sans doute à craindre qu'ils connaissent mal, puisqu'ils sortiront eux-mêmes des rangs de ces « répétiteurs ». Vous y gagnerez même, de surcroît, que vos « proviseurs » ou vos « censeurs », en tant que tels, seront représentés, eux aussi, dans votre Conseil, où il est curieux de noter en passant qu'ils ne sont représentés depuis quinze ans que par leurs propres supérieurs. Anomalie bizarre, en effet, et plus significative encore que bizarre! dans ce Conseil dont l'une des fonctions est de « donner son avis sur les règlemens administratifs ou disciplinaires des écoles publiques », il n'y a point, il n'y a jamais eu de représentans des

proviseurs ni des censeurs; et c'est sans doute pour cela qu'on propose aujourd'hui d'en attribuer aux « répétiteurs ».

Mais la grande réforme, la vraie, celle que l'on pourrait vraiment appeler « démocratique » et « sociale », consisterait à faire entrer, comme autrefois, dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, des militaires et des marins, des magistrats et des ingénieurs, des industriels et des commerçans, voire des évêques et des cardinaux. C'est ce que ce sectaire de Ferry, dans son *Exposé des motifs*, appelait « mettre l'Université en surveillance, sous la haute police de ses rivaux, de ses détracteurs et de ses ennemis ». Il ne se souciait guère, en le disant, de quel droit, à quel titre il insultait ainsi du haut de sa morgue tout ce qui, pour n'appartenir pas à l'Université, n'en était sans doute pas moins Français. Il ne se souciait pas davantage de la vérité, ni des intérêts des études ou de l'éducation, mais uniquement des intérêts de sa politique « anticléricale » et « opportuniste ». Ai-je besoin d'en donner une preuve assez parlante? Qui croira que dans son Conseil supérieur, telles de nos grandes écoles, Saint-Cyr et l'École navale, par exemple, n'ont jamais été représentées? Il est vrai qu'en revanche les professeurs des « Facultés de théologie catholique » devaient l'être, si d'ailleurs on ne s'était promis de supprimer promptement les « Facultés de théologie catholique, » — et il y a longtemps qu'on l'a fait.

Exprimera-t-on là-dessus la crainte fallacieuse que, dans un Conseil supérieur ainsi modifié, « les tuteurs attitrés des enseignemens rivaux » ne réussissent à dominer « les représentans naturels de l'enseignement de l'État »? Ce serait trop d'impertinence, et si le terme est sans doute un peu vif, il pourrait l'être, il devrait l'être davantage, car il y a plus que de l'impertinence à poser en principe, comme on l'a fait en 1880, que nos amiraux, ou nos conseillers à la Cour de cassation, ou nos ingénieurs des mines soient les « tuteurs attitrés des enseignemens rivaux » de celui de l'État; — et je ne pense pas qu'on l'osât aujourd'hui. Nous admettons, d'ailleurs, sans la moindre difficulté que, dans le Conseil supérieur de l'instruction publique renouvelé, les membres de l'enseignement de l'État continuent d'être en majorité. Question de proportion à discuter et de chiffre à fixer! Posez donc en principe, si vous le voulez, inscrivez dans la loi constitutive du Conseil que les membres étrangers à l'enseignement n'en pourront faire partie que dans la proportion du tiers du chiffre total! Que craindrez-vous après cela? Que, dans une assemblée d'une soixantaine de membres, une demi-douzaine d'évêques, de pasteurs, et de rabbins n'entraîne votre majorité?

C'est qu'ils auront donc alors dix fois, vingt fois, cent fois raison! Mais s'ils ont raison, pourquoi mettriez-vous vos intérêts de secte au-dessus des intérêts de l'éducation nationale. Un évêque ou un rabbin n'ont pas nécessairement tort! et il s'en est vu dont la compétence, le désintéressement, la liberté d'esprit en matière d'éducation nationale ou d'instruction publique n'avaient rien qui fût au-dessous de l'indépendance, du libéralisme et de la science d'un maître d'école; — ou même d'un membre de l'Institut.

Ainsi composé, le Conseil supérieur aurait alors une autorité qui lui manque, et n'ayant plus d'ailleurs sa raison d'être, son objet ou sa fin dans un secret désir d'anéantir la « concurrence », il verrait peut-être moins bien les détails des questions, mais il verrait les questions de plus haut, et vraisemblablement il en saisirait donc mieux l'ensemble. Sa grande affaire ne serait pas de remanier des programmes ou de modifier des conditions d'examen, de diviser des « licences » et de désorganiser des « baccalauréats ». Questions d'éducation et questions d'instruction, voilà vingt ans qu'on les traite au Conseil supérieur comme des questions purement pédagogiques, et dans les Chambres, naturellement, comme des questions purement politiques. Un nouveau Conseil essaierait probablement de les traiter comme des questions sociales, ce qu'il ne pourrait faire qu'en étant lui-même une représentation ou en quelque sorte une délégation de la société même. J'ai surtout la confiance qu'il se ferait une autre idée, plus juste et plus large à la fois, du rôle ou, pour mieux dire, de la fonction essentielle de l'enseignement secondaire dans une démocratie; qu'il ne permettrait pas qu'on en attaquât le principe; et qu'en donnant leur satisfaction légitime à « des besoins nouveaux », il maintiendrait, contre ces « spécialisations » hâtives qui sont le vice de l'enseignement supérieur aussi bien que de l'enseignement primaire, les droits de la culture désintéressée. Et peut-être, puisque ni l'enseignement primaire supérieur, ni ce que j'aurais envie d'appeler l'enseignement supérieur primaire, ne saurait nous en préserver, peut-être ce nouveau Conseil nous empêcherait-il ainsi de tomber du côté où déjà nous ne penchons que trop, — je veux dire du côté de l'individualisme, de l'utilitarisme, et du *snobisme* scientifique.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

M. SEELEY

ET SON

ESSAI SUR LES ORIGINES

DE LA POLITIQUE MODERNE DE L'ANGLETERRE

M. Seeley, le savant professeur de Cambridge, mort le 15 janvier 1895, entendait l'histoire autrement que Macaulay, dont il ne possédait point la vive et riche imagination. Il ne se piquait pas de faire des portraits en pied; il avait peu de goût pour les descriptions, pour les grands tableaux, pour les récits pittoresques et artistement composés. Il méprisait les anecdotes, et les traits de caractère ne l'intéressaient que par l'influence qu'ils avaient pu avoir sur les événemens, sur la conduite des affaires publiques. L'heur et le malheur des individus le touchaient médiocrement; il n'a jamais eu d'autre objet d'étude que les changemens de fortune des États, leur grandeur et leur décadence, et laissant à tel de ses confrères le soin de raconter l'histoire constitutionnelle de la Grande-Bretagne, le développement de ses institutions, ses luttes et ses crises intérieures, il ne s'est guère occupé que de sa politique étrangère, de ses relations avec les autres pays de l'Europe. Comment a-t-elle acquis la domination des mers, comment s'y est-elle prise pour fonder le plus vaste empire colonial qui se soit jamais vu, cette question l'attirait plus que toute autre, et il y revenait sans cesse. En 1883, il publia sous le titre d'*Expansion de l'Angleterre au XVIIIe siècle* un livre fort remarqué. Il s'appliqua dès lors à en préparer un second, où il étudiait les origines et la formation de cette politique d'expansion, ce qu'il appelait ses années de croissance. On vient de publier ce second livre, qu'il n'avait pas eu le temps de revoir

et de retoucher, et quoiqu'on s'aperçoive qu'il n'y a pas mis la dernière main, ces deux volumes méritent d'être lus (1).

Chaque peuple a sa vocation, sa destinée à remplir, sur laquelle il lui importe de ne pas se méprendre : mais les méprises sont fréquentes. Ce n'est que par de longs tâtonnemens, à la suite d'un dur apprentissage et après avoir fait beaucoup d'écoles, qu'il arrive à se bien connaître, à démêler ses vraies aptitudes. Il se propose souvent des fins qu'il n'atteindra jamais, il s'essaie à des ouvrages auxquels il sera toujours malhabile ; il se laisse égarer par des ambitions chimériques, par son amour-propre, par sa vanité, jusqu'au jour où, détrompé par le malheur, il s'avise qu'il a fait fausse route et tourné le dos à la fortune.

Il semble fort naturel qu'un peuple qui habite une île se sente voué à la politique insulaire. Il a fallu cependant des siècles pour que les Anglais découvrissent une vérité si simple. Durant plus de cent ans, sous leurs Plantagenets, ils aspirent à devenir une grande puissance continentale, ils travaillent sans relâche à conquérir la France. Crécy, Poitiers, Azincourt leur procurent des ivresses d'orgueil. Ce sont leurs guerres de magnificence ou leurs erreurs de jeunesse, dont ils ne retirent aucun profit réel ; las et dégoûtés de leur vaine entreprise, ils s'aperçoivent enfin que la mer est leur élément, que leur destinée est de devenir la première puissance commerciale de l'Europe, qu'ils sont nés pour les conquêtes lointaines et pour étendre leurs bras jusqu'aux extrémités du monde. Leurs commencemens seront modestes, ils essuient plus d'un échec ; ils ne se découragent pas, ils ne doutent plus d'eux-mêmes. Ils se sentent comme rendus à leur vraie nature, et c'est désormais un instinct tout-puissant qui les pousse et les gouverne.

A quelle époque s'est accomplie chez le peuple anglais cette révolution de l'esprit public? Lequel de ses souverains y aida le plus? M. Seeley estime que ce fut la reine Élisabeth qui eut la gloire de décider cet être encore incertain sur lui-même, qu'elle donna aux ambitions anglaises leur orientation définitive, qu'à la politique dynastique de ses prédécesseurs, la fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn substitua une politique vraiment nationale.

Aucun souverain n'eut des débuts plus difficiles, une situation plus embarrassée, plus de résistances à vaincre, plus de périls à conjurer. Lorsqu'elle monta sur le trône, on pouvait douter qu'elle réussît à s'y maintenir. Elle avait tout contre elle. Jusque-là une seule reine avait gouverné l'Angleterre ; c'était sa sœur Marie, dont l'exemple était peu encourageant : cinq ans lui avaient suffi pour prouver qu'une femme

(1) *The growth of British Policy, an historical essay*, by J.-R. Seeley. 2 vol. in-12 ; Cambridge, 1895.

peut mettre un pays à deux doigts de sa perte. Déclarée illégitime par son père, exclue de la succession par son frère Édouard, Élisabeth ne possédait qu'un titre très contestable et très contesté, et se voyait condamnée, pour employer le mot de Faust, « à acquérir l'héritage qu'elle avait reçu de ses ancêtres et à ne le posséder qu'après l'avoir conquis. »

Que de questions à résoudre! Parviendra-t-elle à donner à un pays qui en peu d'années a changé trois fois de religion celle qui convient le mieux à son tempérament, et qui fixera la perpétuelle instabilité de ses goûts et de ses repentirs?

Elle a tout à craindre de l'Écosse. Sera-t-il en son pouvoir d'y fortifier le parti protestant, de déjouer les intrigues de Marie Stuart, de préparer l'union des deux royaumes et la transformation de l'Angleterre en Grande-Bretagne? Enfin saura-t-elle défendre l'indépendance de son île contre les agressions du colosse ou du démon du Midi, contre Philippe II, qui se souvient d'avoir été le mari d'une reine d'Angleterre, et qui maître du Portugal, et ayant ajouté aux possessions espagnoles du Nouveau Monde le Brésil, les Açores, la Guinée, le Cap, Zanzibar, Ceylan, Malacca, est vraiment devenu le roi des mers? Tous les problèmes que lui pose le sphinx, Élisabeth les a victorieusement résolus, et il est permis d'en conclure que cette femme qui avait tant de défauts, tant de petitesses, tant de misères, ne laissait pas d'avoir l'âme haute, quelque grandeur dans l'esprit, le génie du commandement et de la politique.

C'est une étrange figure que celle de la reine Élisabeth; elle n'a jamais rien fait pour se concilier la sympathie, et il est plus difficile de l'aimer que de l'admirer. Un historien anglais, M. Froude, s'est montré sévère pour elle jusqu'à l'injustice; il s'est plu à mettre impitoyablement au grand jour ses faiblesses, sa mauvaise foi, ses duplicités, ses continuelles tergiversations, ses petites manœuvres et ses petites vanités. Il prétend que son caractère ne fut pour rien dans ses succès, qu'il faut les attribuer uniquement « à sa singulière fortune. » Il semble en effet que le trait distinctif du grand politique soit d'avoir le goût et le génie des entreprises. Élisabeth n'aimait pas à entreprendre, il lui en coûtait d'agir, elle avait une répugnance instinctive pour les résolutions audacieuses, pour les mesures décisives qui engagent l'avenir. Elle n'accordait à ses amis qu'une assistance tiède et des demi-secours; elle semblait ménager ses ennemis, elle ne portait que des coups timides; aussi longtemps qu'elle le put, elle évita les luttes ouvertes, les combats à outrance, et quand ses conseillers l'exhortaient à oser davantage, elle répondait : « Votre conseil est bon, mais je n'en userai pas. »

Les dangers qu'avait courus dans sa jeunesse cette femme, dont la mère avait été décapitée, et qui était montée sur le trône

en sortant d'une prison, avaient laissé dans son cœur d'ineffaçables impressions et un fond d'incurable méfiance. Elle avait fait un chef-d'œuvre en sauvant sa vie, et il semble qu'elle n'ait d'autre souci que celui de sa conservation personnelle. Elle se défie des hommes, elle se défie de la fortune; elle calcule ses chances, elle ne risquera jamais le tout pour le tout. Son courage est au-dessus de tout soupçon; elle est prête, s'il le faut, à mourir en reine, mais songeant toujours aux conséquences, elle se fait une loi de mettre peu de chose au hasard. Elle s'abstient de toute démarche précipitée; en toute occurrence, elle parlemente, elle temporise. Elle semble avoir deviné que le temps ne lui ferait point défaut, qu'elle en pouvait disposer à son gré, que son règne serait très long, qu'elle occuperait le trône durant plus de quarante-quatre ans. Aucune de ses actions ne ressemble à un coup de génie; les plans qui exigent de savantes combinaisons ne sont point son affaire. On pourrait croire que dans ses relations avec les puissances étrangères, elle n'a aucun dessein suivi, qu'elle se plie aux circonstances et vit au jour le jour. Et cependant il se trouve qu'en agissant peu, elle a fait beaucoup, que les incertitudes de son esprit et de sa conduite s'accordaient avec l'intérêt public, que son règne a été fécond en heureux résultats, qu'elle a préparé l'avenir, que tout son blé de semence a germé.

Comme le remarque M. Seeley, il y a des époques où le meilleur système de conduite est « une sorte d'irrésolution résolue », où la meilleure des politiques est la politique d'abstention. « Quand un homme, dit-il, se trouve sur un étroit rebord de rocher, avec un précipice sur sa tête et un autre à ses pieds, et qu'il voit son sentier se rétrécir par degrés devant lui, il lui est permis de croire qu'en certains cas, l'immobilité a ses avantages. » Élisabeth avait, comme son père, une nature énergique et violente; elle était fort désireuse de prouver au monde qu'une reine peut avoir autant d'autorité qu'un roi. Elle régnait depuis peu quand l'ambassadeur d'Espagne écrivit à sa cour « qu'elle était plus redoutée sans comparaison que ne l'avait été sa terrible sœur, Marie la Sanglante. » Pourtant elle ne commit jamais l'erreur où tombent la plupart des ambitieux, jamais elle ne céda à la tentation de trop faire. Cette femme violente possédait au suprême degré le talent de rester tranquille et de ne pas réveiller les eaux dormantes.

Elle avait compris qu'après des règnes orageux et troublés, pendant lesquels les fureurs du fanatisme et les caprices d'une insolente tyrannie avaient exaspéré les esprits et brouillé toutes les affaires, l'Angleterre avait besoin de repos, que c'est dans la paix que les peuples encore incertains de leurs destinées, non seulement guérissent leurs blessures, mais recueillent leurs pensées et leurs forces, et que dans l'état

où se trouvait l'Europe, la guerre ne pouvait être ajournée que par une politique biaisante et louvoyante. N'était-ce rien que de gagner du temps? « En 1558, la maladie de l'Angleterre pouvait paraître incurable, et sa guérison fut un sujet de grand étonnement. La médecine employée fut le temps; une dose énorme de ce médicament lui fut administrée. Élisabeth procura à son peuple vingt-six années de paix, et sous l'influence de ce puissant anesthésique, l'Angleterre vécut tranquille pendant que le continent était en proie aux fureurs des guerres de religion, dans les jours de Jarnac et de Moncontour, de la Saint-Barthélemy et des vengeances exercées par le duc d'Albe dans les Pays-Bas. » Élisabeth était un grand médecin; elle savait que le repos et les distractions guériraient son malade, et elle persévéra dans son système de politique louvoyante et pacifique, malgré l'opposition de son conseil qui la poussait à intervenir plus activement dans les affaires de l'Europe. Pour la décider à changer d'attitude, il fallut que Philippe II lui mît l'épée sur la gorge, la contraignît à se défendre. « Quand la crise survint, dit encore M. Seeley, quand apparut l'invincible Armada, l'Angleterre se sentit de force à soutenir victorieusement cette épreuve. Ce fut le fruit des vingt-six années de paix que lui avait assurées Élisabeth par beaucoup de petites platitudes et de petites hypocrisies. »

La méthode qu'a suivie Élisabeth en traitant les affaires du dehors, elle l'emploie avec un égal succès dans les affaires du dedans. Elle semble avoir pour principe de se donner le moins de mouvement possible; elle pratique ce que M. Seeley appelle le gouvernement négatif. Cette reine si absolue, si redoutée, si impérieuse, si hautaine, ménage ses sujets comme elle a longtemps ménagé l'Espagne. Elle est pleine d'égards pour l'opinion publique, où elle prend son point d'appui, et elle pourra dire un jour à un Espagnol qu'elle est unie de cœur avec son peuple, à qui elle doit d'être ce qu'elle est: *el pueblo la ha puesto en el estado que esta.* On lui a rendu, en effet, le témoignage que son peuple fut son premier favori. L'aimait-elle? Il n'importe : elle sentait que sa sûreté et sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l'eût aimé.

Par une faveur spéciale du ciel, ses faiblesses la servirent autant que ses qualités, et elle n'eut que des défauts utiles. Coquette raffinée, elle veut qu'on la courtise, qu'on l'adule, qu'on l'adore, mais sa liberté lui est trop chère pour qu'elle se donne. Quoiqu'elle soit sans cesse sur le point de se marier, elle ne se mariera jamais, et ses sujets s'en trouveront bien. Sa vanité ne lui aurait permis d'accepter qu'un très grand parti; en épousant un Habsbourg, un Valois, elle eût ouvert son royaume aux influences étrangères. Que serait devenue sa politique nationale? Aurait-elle pu se vanter encore de s'être mariée à son

peuple ? Aussi parcimonieuse, aussi avare que coquette, ce qu'elle sait le mieux, c'est compter ; elle liarde, elle lésine sur tout ; elle se garde d'imposer à la nation la lourde dépense d'une armée permanente. Si ses généraux lui reprochent son économie un peu sordide, les habitans des villes et des campagnes lui savent gré de ne pas augmenter, par ses profusions, le poids des charges publiques, et elle n'a jamais avec son parlement les querelles d'argent par lesquelles les Stuarts, toujours besogneux, se perdirent. Les Anglais goûtèrent alors un bonheur qu'ils n'avaient guère connu, celui d'un peuple qui se sent et qu'un gouvernement intelligent encourage à suivre sa destinée. Quand ils eurent détruit l'Armada et humilié l'orgueil de Philippe II, la fierté s'ajouta au bonheur, et Élisabeth prit place parmi les grandes figures de l'histoire. Grâce à elle, à sa politique cauteleuse et à la prospérité que leur avait procurée une longue paix, ils purent supporter sans fléchir dix-huit années de guerre.

Au surplus, comme le remarque M. Seeley, ces années de guerre ne furent pas pour les Anglais des jours de sang et de calamité. L'ennemi n'avait pu débarquer chez eux : ils se sentaient à l'abri des incursions, des dégâts et des ravages, et se félicitaient d'être des insulaires. Ils continuaient de vaquer à leurs affaires, à leurs industries ; les taxes étaient modérées, et la guerre maritime, loin de compromettre leur prospérité, lui donnait un nouvel essor. Cette guerre navale contre l'Espagne leur fournit l'occasion d'explorer le monde et de découvrir qu'ils étaient nés pour les entreprises de longue haleine, pour les établissemens lointains. Ils ont reconnu leur vraie vocation, et désormais rien ne les en détournera. Les destins s'accompliront ; le jour viendra où un ministre anglais pourra dire : « Nos colonies sont notre gloire et notre force. Le Queensland est à lui seul trois fois plus grand que l'empire allemand. »

C'est à dater de 1585 que l'Angleterre apparaît comme une puissance océanique, qu'elle aspire à devenir la dominatrice des mers. Sous les règnes précédens, elle s'occupait beaucoup de théologie, la fureur de dogmatiser était la première de ses passions ; ce n'est plus que la seconde, on a désormais la fureur de s'enrichir. On n'attend pas d'être en lutte ouverte avec l'Espagne pour convoiter son bien, pour faire main basse sur ses dépouilles, pour capturer les précieux galions qui lui apportent les trésors du Nouveau Monde. C'est l'âge des aventures commerciales, des glorieux pirates sans foi ni loi, de l'héroïsme lucratif. Drake enlève aux Espagnols leurs magasins de l'isthme de Panama, il prend possession de la Californie, il opère des descentes dans les îles du Cap-Vert, à Saint-Domingue, à Carthagène, dans la Floride.

Ici encore Élisabeth demeure fidèle à son caractère, à sa politique

tranquille et circonspecte. Économe de ses actions, elle laisse aux particuliers la gloire de prendre l'initiative; elle ne commande point, elle permet, elle autorise; elle n'entreprend pas, elle encourage à entreprendre; elle ne fait rien ou presque rien, elle laisse tout faire. Elle est de connivence avec les aventuriers, les corsaires, les pirates, elle leur facilite leurs expéditions, elle n'en court point le risque. S'ils sont heureux, elle les loue, elle les récompense, tout en réclamant sa part dans leurs prises. L'exemple qu'elle avait donné parut bon à suivre, et ses successeurs s'y sont conformés. Les habitudes créées par elle ne se sont point perdues; élevé à cette école, l'Anglais est de tous les peuples celui qui se passe le mieux de tuteur, et à qui il en coûte le moins de se décider par lui-même, de régler lui-même ses affaires, d'être seul à répondre de ses actes.

Il y avait en ce temps des mégalomanes qui reprochaient à leur reine ses timidités fâcheuses, son excessive réserve, la mesquinerie de sa conduite, et qui la traitaient d'âme pusillanime. Ils auraient voulu qu'elle se mît à la tête de toutes les entreprises, qu'elle frappât elle-même les grands coups, qu'elle ne laissât pas à ses sujets la gloire des expéditions hasardeuses. Sous le règne de Jacques Ier, le fameux Walter Raleigh se plaindra d'Élisabeth, l'accusera d'avoir manqué les plus belles occasions, de s'être refusée à sa fortune. Il ne tenait qu'à elle de s'emparer des vastes possessions espagnoles : » Le lion, écrira-t-il, n'est pas aussi terrible qu'on le peint. Sauf dans les Pays-Bas, ses forces sont au-dessous de sa renommée, et si la feue reine avait voulu en croire ses hommes de guerre comme elle en croyait ses scribes, nous aurions de son temps dépecé ce grand empire et réduit ses souverains à la condition de rois pour rire. 4000 hommes auraient suffi pour le déposséder de tous les ports de ses Indes par lesquels peut passer son trésor. Il est plus haï dans cette partie du monde par les descendans des indigènes qu'il a réduits sous son obéissance que ne le sont les Anglais par les Irlandais. Mais Sa Majesté ne faisait jamais les choses qu'à moitié. » Si Élisabeth en avait cru Raleigh, l'Angleterre eût acquis plus tôt le grand empire et l'immense commerce que les dieux lui avaient promis; mais selon toute apparence, elle se serait transformée en État militaire, et elle eût manqué sa destinée, qui était de montrer tout ce que peut produire la politique du laisser faire, qu'aucune autre nation n'a su si bien pratiquer.

M. Seeley a raison d'affirmer qu'Élisabeth a servi également son pays, et par ce qu'elle a fait, et par ce qu'elle a refusé de faire. Elle pensait qu'à chaque jour suffit sa peine, que le temps arrange tout, que précipiter les affaires est une marque de faiblesse, que les lenteurs calculées sont souvent le secret du succès, « qu'il n'y a pas de chemin trop long à qui marche sans se presser, qu'il n'y a pas d'avantages

trop éloignés à qui s'y prépare par la patience. » Sa lenteur a fait des miracles. Quand elle prit possession du trône, tout était en suspens; l'âme anglaise n'avait encore aucune forme déterminée ; c'était un chaos à débrouiller. La guerre civile, la guerre religieuse était sans cesse sur le point de se rallumer.

« Sommes-nous catholiques? sommes-nous protestans? » se demandaient les Anglais. Élisabeth accommoda la Réformation à leur goût; par l'*Acte d'uniformité* elle institua l'Église anglicane, et ils purent se flatter d'avoir une église vraiment nationale.

« Qui est notre souverain légitime ? » demandaient-ils encore. Elle répondait : « Ne perdez pas votre temps à discuter mes titres, je justifierai mon accession au trône en vous procurant de grands biens, en vous aidant à découvrir de nouvelles sources d'activité et de bonheur. » Elle fit ce qu'elle avait dit, et le temps arrangea tout. « Les années se passent, ajoute M. Seeley, et une nouvelle génération surgit, qui étant née et ayant grandi dans la paix, a un autre tour d'esprit. C'est une génération plus saine et plus allègre. Les uns découvrent des îles lointaines, quelques-uns se plongent dans les études universitaires, quelques-uns inventent des systèmes de philosophie, d'autres écrivent des sonnets, d'autres des pièces de théâtre... Toute la vie moderne et la grandeur de l'Angleterre procèdent de ce règne de quarante-quatre ans, pendant lequel tant de pensées nouvelles furent conçues, tant de vieilles pensées furent oubliées... Cette reine qui avait épousé son peuple est la vraie mère de toutes les générations qui se sont succédé sur le sol de l'Angleterre. »

Les destinées des peuples sont sujettes à de grandes péripéties, et il n'est pas de progrès si continus qu'ils ne soient interrompus par des temps d'arrêt et de recul. Après la mort d'Élisabeth, on put croire que son œuvre ne lui survivrait pas. L'héritier de sa couronne, celui qu'Henri IV appelait maître Jacques, se piquera d'être le plus savant théologien de l'Europe. Les querelles religieuses se raniment, et bientôt des révolutions éclatent, suivies de restaurations imprévues, auxquelles succède une nouvelle révolution plus imprévue encore, qui sera la dernière.

Cependant, en dépit des apparences, les Anglais n'ont rien oublié de ce qu'ils avaient appris sous le règne d'Élisabeth, et quel que soit le gouvernement qu'ils se donnent, il est tenu de travailler à leur grandeur maritime. Cromwell, qui dogmatisa toujours et aspirait à devenir le chef d'une ligue d'États protestans, les met en possession de la Jamaïque, et par l'Acte de navigation il assure à leur marine le monopole de leur commerce. Charles II, qui n'a d'autre souci que de se procurer de l'argent et qui en prend de toutes mains, pense se créer des droits à leur complaisance en déclarant la guerre aux Hollandais, leurs redou-

lables rivaux en négoce. Guillaume III, par le combat de la Hogue, les rend maîtres des mers. La reine Anne, par la paix d'Utrecht, leur donne Gilbraltar et l'entrée de la Méditerranée; elle leur fait céder par la France la baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie, et obtient de l'Espagne, pour leur commerce en Amérique, des privilèges refusés aux Français.

L'Anglais restera le plus théologique des peuples; mais dorénavant ce n'est plus le dogme, c'est l'intérêt commercial qui devient l'âme de sa politique. Les Écossais eux-mêmes, ces controversistes enragés, ces terribles ergoteurs, se laissent séduire par le charme des grandes entreprises et des gros gains, et pour contenter leurs nouvelles ambitions, ils n'hésiteront pas à faire le sacrifice de leur indépendance. En 1706, des commissaires avaient été nommés pour préparer un pacte d'union entre les deux royaumes. Les animosités, les antipathies réciproques étaient telles que personne ne croyait au succès de cette négociation. « C'était, à mon sens, une tentative désespérée, écrivait Burnet, et ceux qui en auguraient mieux que moi estimaient que les pourparlers se prolongeraient durant bien des années, et cependant tout fut terminé en un an. » Au mois de janvier 1707, peu après la bataille de Ramillies, l'acte fut passé et confirmé par la reine Anne. Les Anglais avaient pris sur eux d'accorder à l'Écosse l'égalité commerciale et de l'admettre au bénéfice de leurs expéditions d'outre-mer.

Mais cet effort de générosité leur avait semblé dur; ils se dédommagèrent aux dépens de l'Irlande. On a dit que le commerce adoucit les mœurs et les lois; cela n'est qu'à demi vrai: les peuples commerçans sont essentiellement jaloux, et la jalousie est la plus féroce des passions. Les Irlandais étaient infectés de jacobitisme et de papisme; ils étaient aussi des fabricans, des concurrens dangereux. On les punira de leur papisme impénitent en leur imposant un code pénal que Hallain a qualifié d'horrible statut, *tremendous statutes*, et dont Burke a dit: « Toutes les lois pénales contenues dans ce code incomparable d'oppression ont été visiblement inspirées par la haine nationale et par le mépris pour un peuple vaincu que le vainqueur se plaît à écraser sous son pied. » Mais les Anglais ne se contentent pas d'écraser ces incorrigibles papistes, ils veulent se mettre à l'abri d'une concurrence qui les incommode et les alarme. On exclut les Irlandais de tout commerce colonial; on leur interdit d'exporter du bétail en Angleterre, d'exporter sur le continent de la laine travaillée ou brute; on ruine leurs industries, on les contraint à fermer leurs fabriques, on les condamne à l'oisiveté et à la misère, on les affame. Le peuple anglais aura toujours des passions vives et des colères rouges; mais ses affections comme ses haines n'auront à l'avenir qu'une médiocre influence sur la conduite de ses affaires. En toute chose il consulte son intérêt; il est devenu utilitaire, il se conforme à l'exemple que lui donna la

souveraine qui a fondé sa grandeur et qui, si passionnée qu'elle fût, n'a jamais rien fait d'inutile. La politique avait dit à la théologie : « Vivons ensemble le mieux que nous pourrons. » On a vécu ensemble et on a toujours fait bon ménage.

Le livre de M. Seeley est aussi persuasif qu'intéressant; je regrette seulement qu'il n'y ait pas ajouté un chapitre où, par forme de conclusion, l'habile et savant écrivain eût résumé les traits caractéristiques de cette politique insulaire qui fut léguée par Élisabeth à l'Angleterre moderne. Il déclare qu'elle a ses avantages et ses inconvéniens; c'est un sujet sur lequel il aurait pu s'étendre; il était mieux qualifié que personne pour le traiter à fond.

L'avantage le plus évident de la politique insulaire est qu'il y a des soucis et des embarras qu'elle ne connaît pas. Une île est un refuge, un abri, un lieu de sûreté; l'Océan fait la garde autour d'elle. Un peuple insulaire n'a pas de voisins, il se sent les coudées franches. L'Ecosse fut jadis pour les Anglais une voisine d'autant plus dangereuse qu'elle entretint quelque temps des relations intimes avec la France. Par le marché qu'ils réussirent à lui faire agréer, ils la décidèrent à confondre ses destinées avec les leurs. La grande île ne formant plus qu'un seul royaume, l'Angleterre se sentit à couvert; elle n'avait plus qu'à faire face au continent, et elle était en la protection et sauvegarde de sa marine. Elle considère avec un peu de pitié les puissances continentales obligées de se garder à carreau, d'avoir sans cesse l'œil sur leurs voisins et de s'imposer la lourde charge d'une armée toujours prête à marcher. Elle compare avec complaisance leur sort au sien. Il lui est facile d'avoir une marine supérieure à celle de tous les autres États; elle n'a presque rien à dépenser pour la guerre de terre; la guerre de mer est son seul souci.

Montesquieu a dit que la mer avait toujours donné à la nation qui en possède l'empire une fierté naturelle, parce que capable d'insulter partout, il lui semble que son pouvoir n'a pas plus de bornes que l'Océan : — « Cette nation, a-t-il dit aussi, pourra avoir une grande influence dans les affaires du continent, car comme elle n'emploie pas sa puissance à conquérir, on recherchera plus son amitié et l'on craindra plus sa haine que l'inconstance de son gouvernement et son agitation intérieure ne sembleraient le permettre. » Cependant, la politique insulaire et commerciale est d'habitude, comme la reine Élisabeth, essentiellement pacifique; elle sait que la paix, c'est la richesse. Elle répugne aux dépenses improductives, aux entreprises stériles et coûteuses. Elle ne méprise pas la gloire, mais elle met son honneur à ne rien faire que d'utile.

Elle laisse à d'autres les guerres de magnificence et de vanité; elle n'apprécie que les exploits qui sont de bonnes affaires, les victoires

grasses et les triomphes lucratifs. Toutefois elle se résigne dans l'occasion à faire des guerres de peu de rapport, quand elle les juge nécessaires à sa sûreté. On voit de temps à autre s'élever en Europe une puissance conquérante, qui abaisse et rançonne ses voisines, et qui aspire à l'hégémonie. Ses agrandissemens, ses usurpations inquiètent tout le monde, même les insulaires, qui ne se sentent plus hors d'insulte. Aussi observent-ils avec une vigilante attention tout ce qui se passe sur le continent. Toujours éveillés, toujours soupçonneux, ils s'intéressent moins aux événemens qu'à leurs conséquences, qu'ils sont habiles à prévoir, et s'ils se font une loi de n'intervenir que dans les cas urgens, ils croiraient se manquer à eux-mêmes s'ils n'intervenaient jamais.

L'Angleterre eut toujours pour principe de s'opposer aux ambitieux intempérans et de prendre parti pour les modérés et les pacifiques. Elle se considérait comme la gardienne de ce qu'on appelait la balance de l'Europe, et quand l'Europe était en danger de subir la loi d'un maître, elle employait ses immenses ressources et ses prodigieuses richesses à rétablir l'équilibre menacé. C'était pour elle une question de vie et de mort. Qu'elle fût gouvernée par Guillaume III ou par Pitt et ses successeurs, elle a prouvé qu'en certains cas aucun sacrifice ne lui coûte, et que s'échauffant au jeu, elle poursuit ses procès avec cette obstination qui finit par entraîner la fortune : Louis XIV et Napoléon Ier en ont fait l'expérience.

Quoiqu'elle regarde ses interventions comme des actes de justice et d'arbitrage, elle n'a jamais l'impartialité d'un juge, la sérénité d'un arbitre : rien n'est plus implacable qu'une haine insulaire. Mais la question vidée et la partie gagnée, elle reprend sa liberté, et ne se croit tenue ni de garder rancune au vaincu ni de demeurer fidèle à ses alliés d'un jour. Elle n'a pas d'inimitiés éternelles et ne conclut que des alliances temporaires. Comme la Reine-Vierge, elle ne se donne jamais, elle n'épouse personne. De tout temps on lui reprocha la versatilité de sa politique. Au XVIIe siècle, lorsqu'elle négociait une triple alliance pour venir en aide à la Hollande, de Witt déclara que les États hésitaient à accepter ses propositions, qu'ils balançaient à rompre avec un aussi vieux et constant ami que la France pour lier partie avec un ami aussi nouveau et aussi douteux que l'Angleterre. » Il dit une autre fois « que depuis le temps de la reine Élisabeth, il n'y avait eu qu'une fluctuation continuelle dans la conduite de l'Angleterre, avec laquelle on ne pouvait jamais concerter de mesures pour deux années consécutives. » Mme de Sévigné écrira le 23 février 1689 : « On parle étrangement des affaires d'Angleterre ; ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé de prince d'Orange et l'ont couronné ; on croyait le contraire il y a huit jours ; mais ce sont des Anglais. » On glosait beaucoup alors

sur la légèreté britannique. C'était la légèreté grave et réfléchie d'un négociant qui se réserve le droit de reviser ses calculs et d'opter pour le plus offrant et dernier enchérisseur. Les utilitaires sont rarement des amis sûrs ; leur reproche-t-on leur humeur changeante, ils répondent que ce sont les intérêts qui ont changé.

Les Anglais ont la prétention de ne faire jamais que des guerres honnêtes et défensives, et tout en médisant des ambitieux et des conquérans, ils travaillent avec une infatigable ardeur à faire la conquête de l'univers. Les grands bonheurs sont de garde difficile ; depuis que l'Angleterre a du bien partout, elle est partout attaquable, et à mesure que son empire croissait, sa politique devenait plus ombrageuse, plus chagrine et plus inquiète. Ses ennemis lui reprochent son ambition effrénée, envahissante, qui n'admet personne au partage du butin : elle leur répond avec hauteur que les États qui ne sont pas des îles n'entendent rien à la colonisation et qu'il n'est permis d'avoir des colonies que lorsqu'on se sent capable de les faire prospérer.

Chaque pays a ses préjugés. C'est un préjugé britannique très enraciné que non seulement tout ce qui n'appartient à personne appartient à l'Angleterre, mais que les héritages doivent revenir à ceux qui savent les mettre en valeur. Un colonel anglais écrivait dernièrement : « Le principe impérial est entré dans notre sang, nous le tenons des pirates qui s'élancèrent des fiords du Nord à la conquête de l'Angleterre ; ils l'ont transmis à leurs descendans, qui à leur tour ont conquis la plus grande partie du monde, et ce sont eux qui nous ont appris que ce qui est bon à prendre est bon à garder. » Ce colonel est un indiscret, la plupart de ses compatriotes sont beaucoup plus circonspects ; ils s'abstiennent de prôner les pirates et la piraterie, et s'ils admirent Jameson, c'est que Jameson est, s'il faut les en croire, un héros injustement traité de flibustier. Les vrais Anglais estiment qu'il n'est permis d'adorer le diable qu'à la condition de ne jamais le nommer. Ils disent rarement le mot et la chose ; ils aiment quelquefois la chose, ils n'ont garde de prononcer le mot. Si insulaire qu'elle soit, la politique britannique a ses pudeurs, et elle est versée dans la science des casuistes, très savante dans l'art des distinctions subtiles. On gagne toujours quelque chose dans la fréquentation de la théologie.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA JEUNESSE DE FRÉDÉRIC NIETZSCHE

Das Leben Friedrich Nietzsche's, par Mme Elisabeth Fœrster-Nietzsche, Tome I. — *Friedrich Nietzsche's Schriften und Entwürfe* (1869-1876), 2 vol. (Leipzig, librairie Naumann).

Parmi tant d'images effrayantes ou lugubres où se complait à présent la fantaisie des jeunes dessinateurs d'outre-Rhin, copiant, imitant, variant de toute façon la *Danse des Morts* d'Holbein et les sombres poèmes de Dürer, je ne crois pas qu'on puisse rien trouver qui égale en profonde et tragique horreur une grande planche publiée par la revue berlinoise *Pan* au frontispice d'une de ses dernières livraisons. Ce n'est pourtant qu'un portrait, et conçu évidemment sans aucun parti pris d'exagération symbolique. L'auteur, M. Kurt Stœving, y a simplement représenté tel qu'il le voyait devant lui, assis sur un banc, au fond d'un jardin, un homme d'une quarantaine d'années, tête nue, les mains croisées sur les genoux. Mais il n'y a pas jusqu'au geste des doigts, trop longs et trop effilés, il n'y a pas jusqu'à la pose du corps, à la fois inquiète et abandonnée, qui n'achèvent de donner à l'ensemble de ce portrait un caractère inoubliable, obsédant et douloureux comme le souvenir d'un cauchemar. Le visage est pâle, déformé, usé, — dirait-on, — par de longues années de lutte intérieure. Les sourcils froncés, les narines relevées, les lèvres, serrées sous l'épaisse moustache tombante, expriment une méfiance mêlée d'angoisse; tandis que, sous un front d'une hauteur et d'une largeur démesurées, les yeux regardent fixement dans le vide, deux yeux de bête, immobiles et sans pensée, des yeux qui ne voient pas et qui ne comprennent

pas, mais où se lit plus clairement encore cette même expression d'épouvante désespérée.

Cette image sinistre, — que M. Stœving aurait mieux fait, peut-être, de ne point peindre, et la revue allemande de ne point publier, — cette image nous montre tel qu'il est maintenant, en attendant que la mort consente enfin à le délivrer, un des hommes à coup sûr les plus intelligens de notre siècle, le théoricien et le poète du *super-homme*, le grand philosophe Frédéric Nietzsche. C'est avec ce visage terrifié et hagard qu'il accueille désormais, dans la maison de sa mère, à Naumbourg sur la Saale, l'hommage respectueux de ses admirateurs. Depuis sept ans que l'a frappé la paralysie générale, arrêtant d'un coup soudain l'élan trop ambitieux de sa pensée, d'année en année le malheureux *super-homme* est descendu plus bas, au-dessous du niveau le plus bas de l'humanité. Naguère encore, déjà muet et sans pensée, il pouvait marcher, s'asseoir à table, répondre d'un mouvement de tête à l'appel de son nom. Aujourd'hui cela même est fini. Rien ne reste plus de Frédéric Nietzsche qu'une masse inerte, la misérable chose que nous représente le portrait de M. Stœving.

Du moins, si la mort tarde à venir, le travail de la postérité l'a depuis longtemps devancée. Aux quatre coins de l'Europe le nom de Nietzsche est devenu fameux, et l'influence de ses écrits se fait sentir aussi bien dans le *Triomphe de la Mort* de M. d'Annunzio que dans les derniers drames d'Ibsen et dans les œuvres les plus récentes des romanciers russes. En France, un jeune enthousiaste, M. Henri Albert, s'est constitué l'interprète, l'apôtre fidèle du *nietzschéisme*. Et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les belles études consacrées ici même à l'œuvre et à la doctrine de l'auteur de *Zarathustra* (1). Mais c'est en Allemagne surtout que l'admiration de Nietzsche a pris toutes les proportions d'un culte. Des professeurs d'université ont inscrit la théorie du *super-homme* au programme de leurs cours ; il s'est formé une littérature, une musique, une politique *nietzschéennes*. Et pendant que l'infortuné agonise, dans la vieille maison de Naumbourg, avec son corps de fantôme et ses mornes yeux pleins d'angoisse, sa famille et ses amis s'occupent pieusement, autour de lui, de l'entretien de sa gloire.

Sous la direction de sa sœur, Mme Élisabeth Fœrster, de fervens disciples ont entrepris la publication de ses écrits inédits, de ses notes, de ses brouillons, de sa correspondance, de tous les documens relatifs à son œuvre et à sa vie. Déjà deux gros volumes ont paru, de cinq cents pages chacun, où se trouvent réunis et classés par ordre chronologique tous les papiers de Nietzsche datant de 1869 à 1876,

(1) Voir dans la *Revue*, les articles de M. Camille Bellaigue (1er mars 1892), de M. G. Valbert (1er octobre 1892) et de M. Schuré (15 août 1895).

c'est-à-dire des années de son séjour à l'université de Bâle. Et en même temps que, de concert avec M. Fritz Kœgel, elle dirigeait cette publication, Mme Fœrster vient encore de publier le premier volume d'une grande biographie de son frère, faite surtout à l'aide de ses lettres, de ses *Souvenirs* inédits, et d'un *Journal* où il consignait au jour le jour le détail de ses actions et de ses pensées.

C'est de cette biographie, plus intéressante, plus étonnante peut-être que les écrits mêmes de Nietzsche, que j'aurais voulu pouvoir tout au moins résumer ici les traits essentiels. Mais bien que l'ouvrage de Mme Fœrster n'embrasse qu'une partie de la vie de Nietzsche, s'arrêtant à l'année même de la nomination à Bâle, je m'aperçois qu'il faudrait un volume entier pour l'analyser avec fruit, tant la personne du philosophe-poète s'y montre complexe, mobile, insaisissable, tant y apparaît profonde et incessante l'influence des hasards de sa vie sur le développement de sa pensée.

Il n'en est point de Nietzsche, en effet, comme par exemple de son maître Schopenhauer, qui a toujours nettement séparé sa doctrine philosophique de ses intérêts temporels. Sa doctrine, ou plutôt ses doctrines successives, Nietzsche ne s'est point borné à les penser : il les a vécues, leur livrant tour à tour son être tout entier. Et de là vient que dans chacune d'elles il nous touche, nous émeut, nous passionne également : car à travers ses idées, nous sentons l'âme qu'il ne s'est pas arrêté d'y mettre, une âme inquiète, fiévreuse, la plus ardemment assoiffée d'absolu qu'il y ait eu jamais. Et de là vient aussi qu'il a péri comme il a péri : car une absorption aussi complète de tout l'être par l'intelligence, et une tension aussi obstinée de toute l'intelligence à la poursuite d'un objet impossible, ne pouvaient manquer d'aboutir à une catastrophe tragique.

Mais peut-être ne serait-il pas sans intérêt d'examiner avec un peu de détail, dans la biographie de Nietzsche, les causes premières de la catastrophe, et d'essayer de voir comment s'est constituée, chez l'auteur de *Zarathustra*, cette hypertrophie de l'intelligence où sa merveilleuse intelligence a finalement succombé. Aussi bien l'un des objets principaux que s'est proposé Mme Fœrster est-il précisément de prouver que la folie de son frère n'est point, comme on l'a pensé, un effet de l'hérédité. Il est vrai que le père du philosophe, le pasteur Charles-Louis Nietzsche, est mort d'un ramollissement du cerveau; mais cette maladie ne lui est venue que par accident, à la suite d'une chute dans son escalier. Et avant ni après lui, personne de sa famille, à l'exception de son fils Frédéric, n'a présenté jamais le moindre symptôme de troubles cérébraux. « La famille des Nietzsche, dit Mme Fœrster, s'est au contraire toujours fait remarquer pour sa santé et sa longé-

vité. » Et pareillement la famille maternelle du malheureux Nietzsche. C'est donc bien en lui seul qu'il convient de chercher les sources de son mal : et dès les premières pages de sa biographie on découvre l'une d'elles, cette activité anormale de l'intelligence, qui tout de suite a porté l'enfant à vouloir tout apprendre, tout comprendre, qui à dix ans a fait de lui un poète, un musicien, un philologue et un auteur dramatique.

Dans une autobiographie qu'il écrivit à treize ans, Nietzsche a lui-même raconté sa première enfance. « Je suis né, dit-il, le 15 octobre 1844 à Rœcken, près de Lützen, et j'ai reçu au saint baptême les prénoms de Frédéric-Guillaume. Mon père était pasteur : c'était l'image parfaite d'un prêtre de campagne. Doué à un égal degré d'intelligence et de sentiment, orné de toutes les vertus d'un chrétien, il vivait une vie tranquille, simple et heureuse, vénéré et aimé de tous ceux qui l'approchaient... Quant à mon village natal, aucun voyageur ne l'a traversé jamais sans jeter un regard complaisant sur cet aimable lieu, avec sa ceinture d'étangs et de verts buissons, et la vieille tour de son église toute tapissée de mousse. Je me rappelle une promenade que j'ai faite avec mon père de Lützen à Rœcken, et comment, au milieu du chemin, nous fûmes surpris par le bruit joyeux des cloches, sonnant la fête de Pâques. Leur son a depuis lors souvent retenti dans mon cœur ; toujours il m'a ramené en pensée à la chère lointaine maison paternelle. »

Et l'enfant ajoutait : « Au surplus, ce que je sais des premières années de ma vie est trop insignifiant pour que je doive prendre la peine de le raconter. Diverses qualités se sont pourtant de très bonne heure développées en moi : ainsi un certain goût de tranquillité et de silence, qui m'a toujours tenu à l'écart des autres enfans ; ainsi encore une disposition passionnée, qui me venait par intervalles, et me remplissait d'une tristesse sans objet. »

Après la mort de son père, en 1850, sa famille vint demeurer à Naumbourg, auprès de ses grands-parens. Perdu déjà dans ses rêves, jamais le petit Frédéric ne voulut s'amuser aux jeux de son âge : une fois seulement la vue d'un danseur de corde lui fit une impression profonde, si profonde que toute sa vie il en garda le souvenir. Il n'avait pas dix ans lorsqu'il écrivit ses premiers vers, des vers d'une facture un peu maladroite, mais étrangement imprégnés de réflexion et de mélancolie. Et, c'est vers la neuvième année aussi qu'il s'essaya pour la première fois à la composition musicale. « J'étais allé à l'église de la ville, le jour de l'Ascension, et j'entendis là le sublime *Alleluia* du *Messie* de Hændel. Il me sembla entendre l'hymne de joie des anges accompagnant le retour au ciel de Notre-Seigneur. Et aussitôt je formai le

projet de composer quelque chose de semblable. Je me mis à l'œuvre en sortant de l'église ; tout nouvel accord que je trouvais me remplissait d'un bonheur enfantin. »

Dès ce moment, sa curiosité, sa soif de savoir s'étaient éveillées. « Lisbeth, dit-il un jour à sa sœur d'un ton très sérieux, cesse donc de raconter de pareilles absurdités au sujet des enfans qu'apporteraient les cigognes. L'homme est un mammifère ; et comme tel, nécessairement, il procrée lui-même ses enfans. » Il lui disait une autre fois : « Lisbeth, as-tu jamais songé à te demander pourquoi toi et moi nous apprenons si facilement toutes choses ? Moi, vois-tu, j'y pense sans cesse. Et je me demande si ce n'est pas notre cher papa qui, là-haut, obtient pour nous d'avoir de si bonnes idées. »

Frédéric Nietzsche avait treize ans lorsqu'il quitta Naumbourg pour continuer ses études au célèbre gymnase de Pforta, une sorte de collège modèle, où n'étaient admis que des élèves de choix. C'est en arrivant à Pforta qu'il écrivit l'*Autobiographie* dont j'ai cité quelques passages. Il entreprit en même temps de rédiger son *Journal*, où il épanchait, tous les soirs, le torrent de ses pensées. Il y écrivait, par exemple, le 15 août 1858 : « A la considérer de plus près, la vie de l'école est une action qui se développe sans cesse, et qui, malgré l'apparente monotonie de ses exercices, revêt sans cesse un nouvel intérêt. On dit couramment que les années d'école sont de dures années : oui, mais ce sont aussi des années d'une portée énorme pour la suite de la vie ; et pourtant il est vrai que ce sont des années très dures, car l'esprit y est jeune et frais, et doit se soumettre cependant à d'étroites contraintes. Encore, pour beaucoup de ceux pour qui elles sont dures, ces années sont-elles en même temps sans aucun profit : car il n'est point aisé de savoir les utiliser. La règle principale pour y parvenir est de se développer également et concurremment dans toutes les sciences, dans tous les arts, et dans toutes les aptitudes, et de telle façon que le développement du corps aille de pair avec celui de l'esprit. Il n'y a rien dont on doive se garder comme des études trop exclusives, et consacrées à un seul objet. Il faut lire tous les écrivains, et cela pour plusieurs motifs, en faisant attention tout ensemble à la grammaire, à la syntaxe, et au style, et à l'importance historique, et au contenu intellectuel et moral. On devrait aussi mener de front la lecture des poètes grecs et latins avec celle des classiques allemands, en comparant leurs points de vue. De même l'histoire ne devrait pas être séparée de la géographie, les mathématiques de la physique et de la musique : à ce prix seulement, l'arbre de la science porterait de beaux fruits, animé d'un *unique* esprit, éclairé d'un *unique* soleil. »

Et de fait, durant les premières années qu'il passa à Pforta, Frédéric Nietzsche fut un élève incomparable, s'intéressant à tout, portant à

toutes les sciences et à tous les arts une ardente curiosité. Son *Journal* est rempli de plans d'études qu'il se traçait pour l'avenir, embrassant l'ensemble des connaissances humaines, depuis la géologie jusqu'à la politique. Ce qui ne l'empêchait point de composer d'innombrables morceaux, symphonies, sonates, poèmes lyriques, de s'essayer à des drames, d'organiser à Naumbourg, avec deux de ses camarades, une société littéraire et artistique, où, entre deux auditions de ses œuvres musicales, il faisait des conférences sur l'*Enfance des peuples*, sur *Napoléon III*, sur l'*Élément démoniaque dans la musique*, sur la *Fatalité et l'Histoire*, sur la *Poésie serbe*, et sur les *Lois de la critique*. Tout cela de 1860 à 1863, entre sa quinzième et sa dix-huitième année!

En 1862, trois ans après l'entrée de Nietzsche au gymnase de Pforta, un grand changement se produisit dans sa vie d'écolier. L'élève modèle devint un mauvais élève, distrait, ennuyé, indifférent désormais aux leçons de ses professeurs. Non pas que le goût lui fût enfin venu des plaisirs habituels de son âge. Ni à ce moment, ni jamais l'amour, en particulier, ne joua le moindre rôle dans sa vie. « Je n'ai point trouvé trace chez lui, nous dit sa sœur, d'une passion amoureuse, non plus que de l'amour vulgaire. Toute sa passion était employée aux choses de l'intelligence, et pour le reste du monde il n'avait qu'une curiosité toute superficielle. Lui-même, plus tard, souffrit beaucoup de n'avoir jamais pu éprouver un amour-passion; mais si jolies que fussent les femmes qu'il rencontrait sur son chemin, tout de suite son penchant vers elles prenait la forme d'une amitié purement cérébrale. »

Ainsi, dès l'enfance, il ne vivait que par la pensée : et c'est encore dans sa seule pensée qu'il faut chercher l'explication d'un revirement si subit à l'égard du collège et de ses professeurs. Ce revirement n'est en effet que la première manifestation, chez Frédéric Nietzsche, d'un autre des traits dominans de son caractère : de cette mobilité maladive qui toute sa vie le portait à se dégoûter de ce qu'il avait trop aimé, et à repartir en quête de connaissances nouvelles. Jamais peut-être un homme n'a traversé plus d'opinions successives que l'auteur de *Zarathustra*, et jamais assurément nul n'a dénigré avec plus de mépris et de haine les diverses opinions qu'il avait traversées. De toute son âme il cherchait la vérité, une vérité complète, absolue, définitive; mais à peine avait-il cru l'atteindre qu'il découvrait le néant de ce qu'il avait d'abord pris pour elle. Et c'est ainsi que ce passionné de certitude a toujours été, en fin de compte, un terrible destructeur. Il avait le goût de construire : il rêvait d'un beau palais où sa pensée se fût délicieusement reposée. Mais avec ce goût de construire, il avait l'instinct de la destruction, et sa vie s'est écoulée parmi

des ruines. Il n'y a pas jusqu'à sa théorie du *super-homme* qu'il n'eût certainement démolie, — pour vague, instable, et toute négative qu'elle fût au fond, — si l'effrayant galop de sa pensée ne s'était brusquement arrêté. Et j'imagine que c'est dans la conscience de cet instinct destructeur qu'il trouvait l'une des preuves principales de l'origine slave de sa famille. On sait, en effet, qu'il s'est toujours défendu d'être Allemand. Il prétendait descendre des Nietzky, et regrettait que ses arrière-grands-parens eussent cru devoir, en émigrant en Allemagne, germaniser la désinence polonaise de leur nom. Mme Fœrster, malheureusement, n'a pu rien découvrir de positif touchant cette question d'origine; mais elle reproduit, en revanche, une note de son frère qui a pour nous l'importance, plus précieuse, d'un document psychologique assez extraordinaire :

« On m'a appris, écrivait Nietzsche en 1883, à faire remonter l'origine de mon sang et de mon nom à une vieille famille noble de Pologne, les Nietzky: ceux-ci auraient quitté leur pays depuis plus d'un siècle, pour des motifs religieux, car ils étaient protestans. Je ne nierai point que dans mon enfance je n'aie été très fier de cette origine polonaise. Ce que j'ai de sang allemand ne me vient que de ma mère; et il me semblait que, malgré cela, j'étais resté essentiellement Polonais. Que mon apparence extérieure présente maintenant encore le type polonais, c'est ce dont j'ai eu très souvent la confirmation. A l'étranger, notamment en Suisse et en Italie, on me prend volontiers pour un Polonais. A Sorrente, lorsque j'y ai passé l'hiver, la population ne m'appelait que *il Polacco*. A Marienbad, des Polonais venaient vers moi dans la rue, m'adressaient la parole dans leur langue : et l'un d'eux, comme je me défendais d'être son compatriote, me considéra longtemps avec tristesse, puis me dit : « C'est toujours la vieille « race, mais le cœur s'est tourné Dieu sait de quel côté! » Un petit cahier de mazurkas composées dans mon enfance portait en manière de dédicace : « A mes ancêtres. » Et certes j'étais bien des leurs, par plus d'un jugement et plus d'un préjugé. J'aimais à me rappeler ce droit qu'avait le noble polonais d'annuler de son seul *veto* les décisions de toute une assemblée; et c'était de ce droit que me paraissait avoir fait usage, contre les décisions du reste des hommes, le Polonais Copernic. Dans les faiblesses politiques des Polonais, je voyais des argumens pour, plutôt que contre, la supériorité de leur race. Et je vénérais en Chopin le privilège qu'il avait eu d'affranchir la musique des influences allemandes, c'est-à-dire de son penchant à la laideur, à l'obscurité, à la mesquinerie, à la précision pédantesque. »

Pour quiconque l'étudie d'un peu près, l'auteur du *Cas Wagner* apparaît en effet le moins allemand des écrivains. Il n'a eu, du pays où il est né, ni la langue, ni l'esprit. Et si par la brièveté, l'éclat, la simple

et inquiétante saveur de son style, il fait songer aux moralistes français du siècle dernier, la tournure générale de sa pensée nous fait voir en lui un frère des Tchédrine et des Bakounine, de ces nihilistes slaves si prompts à l'illusion, mais plus prompts encore au désenchantement, victimes d'un idéal trop haut et d'une clairvoyance trop aiguë. Oui, quoi qu'il en soit de sa véritable origine, Frédéric Nietzsche est bien l'héritier intellectuel de ces Huns et de ces Sarmates qu'il se plaisait à tenir pour les ancêtres de sa race. Comme à eux, le repos lui était interdit ; une fatalité le poussait toujours en avant : et partout sur son passage il ne laissait que des cendres.

Depuis le moment où nous sommes arrivés, sa vie n'a plus été qu'une série d'enthousiasmes rapides suivis d'amères déceptions et d'impitoyables rancunes. Tour à tour étudiant, soldat, professeur, on eût dit qu'à mesure qu'il s'approchait des hommes et des choses, un instinct secret lui en révélait la faiblesse et l'inanité. C'est ainsi qu'en 1865, à vingt et un ans, définitivement libéré de l'empreinte qu'avait mise sur lui son éducation chrétienne, il dressait du même coup contre le christianisme le réquisitoire le plus catégorique. Tout son *Antechrist* se trouve déjà en germe dans les lettres qu'il écrivait à sa sœur, pour lui apprendre qu'il avait renoncé à ses études de théologie.

Les études de philologie, où il se livra ensuite, ne paraissent point l'avoir satisfait davantage. A peine avait-il fait la connaissance d'un nouveau professeur qu'il découvrait les défauts de son enseignement, et les définissait avec l'étonnante précision qu'il apportait à juger toute chose. « Une série de notices, datant de 1866 à 1868, nous dit sa sœur, montre clairement combien il était déjà sceptique, dès lors, à l'égard des études philologiques en général. Il ne cessait pas de se demander si l'objet actuel de la philologie valait la peine qu'on lui consacrât toute sa vie : et toujours, par des argumens variés à l'infini, il se trouvait amené à répondre : Non. » Ce qui ne l'empêchait point de surpasser, en érudition philologique, les philologues les plus éminens, et d'achever ses études avec un éclat si inaccoutumé qu'à vingt-quatre ans il obtenait une chaire d'université. Mais pour devoir enseigner à son tour la philologie, le jeune professeur n'était parvenu qu'à la mépriser davantage. Il méditait, durant son séjour à Bâle, un petit traité psychologique qu'il aurait intitulé : *Nous autres Philologues*, et dont le plan et l'esquisse viennent d'être publiés dans le second volume des *Écrits et Projets*. C'était une satire sanglante, où par delà les philologues il s'en prenait à la science elle-même dont ils faisaient profession, l'accusant d'être non seulement inutile, mais nuisible, d'avoir à jamais faussé notre conception de l'antiquité, et déclarant enfin que « le philologue de l'avenir aurait avant tout à se montrer sceptique envers notre civi-

lisation moderne tout entière, et par suite devrait supprimer l'état de philologue. »

Mais c'est surtout dans l'attitude de Nietzsche à l'égard de Wagner que se reconnaît cette terrible infirmité de son esprit, qui le portait à ne rien juger aussi sévèrement que ce qu'il s'était senti d'abord le plus enclin à aimer. Et puisque aussi bien le *Cas Wagner* est l'un de ses rares écrits qui aient été traduits en français, on me permettra de les rechercher en quelque sorte, dans sa biographie et ses notes intimes, antécédens de ce petit livre.

« J'ai emporté à la campagne, écrivait Nietzsche à sa sœur en 1866, la partition de piano de la *Walkure* de Richard Wagner. Mes sentimens sur cette œuvre sont si mélangés, que je ne puis me résoudre à la juger dans l'ensemble. Les plus grandes beautés et *virtutes* y sont contre-balancées par des faiblesses et des laideurs de même dimension. »

Mais peu à peu cette irrésistible musique s'emparait de lui, comme elle s'est emparée de chacun de nous à quelque moment de notre vie. « Je suis allé ce soir, écrivait-il en 1868, au concert de l'Euterpe, où l'on jouait le prélude de *Tristan et Isolde* ainsi que l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*. Cette musique extraordinaire m'enlève tout mon sang-froid de critique : elle remue, fait frémir en moi toutes mes fibres et tous mes nerfs. Depuis longtemps je n'avais été transporté au dehors de moi-même autant que je viens de l'être en écoutant l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*. » Et voici que l'occasion s'offrait à lui, quelques jours après, de faire personnellement connaissance avec Richard Wagner. C'était à Leipzig, en novembre 1868. Lui-même va nous raconter les circonstances de sa première entrevue :

« En rentrant chez moi, j'ai trouvé un billet à mon adresse, ne portant que ces mots : « Si tu veux faire la connaissance de Richard « Wagner, trouve-toi, à trois heures et quart, au café du Théâtre. » Cette nouvelle me mit l'esprit à l'envers. Je courus naturellement au café ; j'y rencontrai l'ami qui m'avait écrit ; mais de Wagner, point. Mon ami m'apprit en revanche que Wagner demeurait à Leipzig, chez des parens, dans l'incognito le plus strict ; il ajouta que Mme Rietschl lui avait parlé de moi, et que le maître avait témoigné le désir de me connaître *incognito*. En effet, je fus invité pour le dimanche soir.

« Je vécus les jours qui me séparaient de ce dimanche dans un état d'esprit réellement fantastique. Certain de me trouver en nombreuse compagnie, je résolus de me mettre en frais de toilette, et je songeai avec bonheur que mon tailleur m'avait promis, pour ce dimanche-là, un costume de soirée que je lui avais commandé... Cependant le jour arriva, les heures passèrent, et mon tailleur ne se montrait pas. Il ne vint qu'à six heures et demie : j'avais à peine le temps de m'ha-

biller. J'essaie mon costume, il me va, je suis ravi. Mais voici que l'homme me présente sa note, déclarant qu'il entend être payé tout de suite... Et le voici qui empoigne mon costume ; je lutte, je veux reprendre le pantalon, qu'il serre déjà dans sa toile ; il s'en va, et je roule, en chemise, sur le sofa de ma chambre...

« Enfin nous arrivons dans le salon des Brockhaus. Personne que la famille Wagner, et nous deux. Je suis présenté à Wagner : il me dit sa joie de me voir si familier avec sa musique, puis se met à plaisanter de la façon la plus amère toutes les représentations de ses œuvres, sauf naturellement les célèbres représentations de Munich.

« Mais il faut que je te raconte en raccourci, mon cher ami, ce que nous a offert cette soirée : des jouissances vraiment si piquantes et si particulières, qu'aujourd'hui encore je me sens tout désorienté, et ne puis rien faire de mieux que de bavarder avec toi, et de te débiter des « fables merveilleuses ». Avant et après le repas, Wagner se tint au piano. Il nous joua tous les passages importans de ses *Maîtres Chanteurs*, imitant toutes les voix. C'est un homme d'un feu et d'une vivacité incroyables, parlant très vite, et qui rend amusantes au possible ce genre de réunions en petit comité. J'eus avec lui un long entretien sur Schopenhauer : juge de ce que fut mon bonheur, à l'entendre me dire tout ce qu'il lui devait, et qu'il le tenait pour le seul philosophe qui ait compris l'essence de la musique. Il s'amusa beaucoup du congrès des philosophes qu'on vient de tenir à Prague ; il me parla à ce propos des « fonctionnaires de la philosophie ». Il nous lut ensuite un fragment de son *Autobiographie*, qu'il est en train d'écrire. Enfin, au moment où je me préparais à sortir, il me serra très affectueusement les mains, m'invitant à venir le voir pour causer avec lui de musique et de philosophie. Je t'en écrirai davantage quand j'aurai pu réfléchir à cette soirée d'une façon plus objective. »

On ne nous dit pas ce que furent ces « réflexions objectives » du jeune étudiant ; mais le moment approchait où il allait pouvoir faire, sur la personne et l'art de Richard Wagner, des réflexions plus sérieuses et plus approfondies. Quelques mois après, en effet, l'Université de Bâle lui offrait la chaire de philologie ; et il acceptait, poussé surtout par son désir de se rapprocher de Wagner. « Enfin, écrivait-il à son ami le 16 janvier 1869, enfin Lucerne (où demeurait Wagner) va cesser d'être inaccessible pour moi ! » Et l'on sait qu'il ne tarda pas à devenir l'intime ami du maître, son confident familier, l'interprète attitré de sa doctrine artistique. Dans la belle biographie de Wagner que je signalais l'autre jour, M. Chamberlain place ouvertement l'écrit de Nietzsche, *Richard Wagner à Bayreuth*, au premier rang de la littérature wagnérienne. « Bien haut par-dessus cet océan de médiocrité, nous dit-il, se dresse

un petit livre d'une valeur incomparable, et désormais classique, le *Richard Wagner à Bayreuth* de Frédéric Nietzsche. » Et M. Chamberlain ajoute : « Que l'auteur de ce livre, plus tard, — lorsque son intelligence commençait à s'obscurcir, — ait tourné le dos à la vérité naguère si clairement perçue, et qu'il ait dirigé de folles brochures contre l'homme dont il avait mieux que personne apprécié la grandeur, cela ne doit pas nous empêcher de faire de son livre l'estime qui convient. »

Non certes, et M. Chamberlain a mille fois raison. Mais nous sommes bien forcés de reconnaître, maintenant, que Nietzsche n'a pas attendu « l'obscurcissement de son intelligence » pour « tourner le dos à la vérité ». Les deux volumes de ses *Écrits et Projets* sont en effet remplis d'allusions à Richard Wagner ; et nous y découvrons que bien avant même d'écrire son *Richard Wagner à Bayreuth*, Nietzsche exerçait déjà, aux dépens de son illustre ami, son terrible besoin d'analyse et de contradiction. Dès 1870, dans des notes d'où devait sortir plus tard son livre tout wagnérien de la *Naissance de la Tragédie*, il s'élevait contre plusieurs des principales idées de Wagner, notamment contre la suppression des chœurs, et l'importance excessive attachée aux paroles dans le drame musical.

Encore ces observations ne sont-elles rien en comparaison d'autres notes de Nietzsche, écrites quatre ans après, en 1874, et qui étaient précisément destinées à préparer le fameux écrit de *Richard Wagner à Bayreuth*. Nietzsche, évidemment, ne pouvait s'empêcher, après chacune de ses conversations avec Wagner, de confier à son papier ces « réflexions objectives » que les convenances et les devoirs de l'amitié l'obligeaient à tenir secrètes. Et tandis que, fidèle à sa promesse, il exaltait publiquement l'œuvre et la doctrine de Wagner, voici quelques-unes des impressions qu'il consignait dans ses notes intimes :

« De même que Gœthe était un peintre égaré dans la poésie, et Schiller un orateur, de même Wagner est un acteur détourné de sa véritable voie.

« Il ne faut pas être trop exigeant, et réclamer d'un artiste la pureté et le désintéressement qu'on rencontre, par exemple, chez un Luther. Mais combien plus pure nous apparaît, en comparaison de Wagner, l'âme d'un Bach et d'un Beethoven!

« La fausse toute-puissance a développé chez Wagner un instinct tyrannique. Il a le désir d'être sans héritiers ; et de là vient qu'il veut étendre sa doctrine jusqu'aux dernières limites du possible.

« Dans le domaine de la musique, la situation de Wagner est celle d'un acteur : c'est ce qui lui permet d'exprimer également les émotions des âmes les plus opposées, et de se mouvoir avec une égale aisance dans les mondes les plus différens (*Tristan, les Maîtres Chanteurs*).

« Dans ses appréciations des grands musiciens il emploie toujours

l'hyperbole; ainsi il appelle Beethoven *un saint*. Il provoque la méfiance par ses louanges, aussi bien que par ses critiques. Le délicat et le tendre, et la pure beauté, le reflet d'une âme pleinement harmonieuse, tout cela lui échappe : mais c'est tout cela qu'il s'efforce de discréditer.

« De quels genres d'hommes est faite l'armée de ses partisans ? De chanteurs, qui désiraient se rendre plus intéressans, et jouer leurs rôles en même temps qu'ils les chantaient : ils voyaient là une possibilité de produire plus d'effet, peut-être avec moins de voix. De musiciens d'orchestre, dans les théâtres, qui jusque-là s'ennuyaient devant leurs pupitres. De compositeurs, qui, en s'appropriant le coloris wagnérien, se promettaient d'éblouir le public et de lui ôter le loisir de la réflexion. De toute sorte de mécontens, qui trouvent toujours à gagner à toute révolution. D'hommes qui, par principe, s'enthousiasment pour tout soi-disant progrès. D'autres que la musique des anciens maîtres ennuyait, et qui ont trouvé là pour leurs nerfs une source de secousses plus fortes. De littérateurs, ayant la tête pleine de vagues projets de réformes. D'artistes admirant le confrère qui avait si bien su garantir l'indépendance de sa vie. »

La gloire du maître de Bayreuth, — est-il besoin de l'ajouter, — n'a rien à redouter de ces réflexions, non plus que du *Cas Wagner*, qui les a suivies. A supposer même que les *Maîtres Chanteurs* et *Parsifal* fussent l'œuvre d'un acteur manqué, leur immortelle beauté n'en reste pas moins ce qu'elle est. Mais ce n'est pas à Wagner, c'est à Frédéric Nietzsche que nous avons affaire aujourd'hui; et peut-être ne trouverions-nous pas dans toute son œuvre un seul document plus caractéristique. Voilà donc l'emploi que faisait le malheureux de cette intelligence si belle, si amoureusement cultivée, et dont il avait tant d'orgueil : il s'en servait pour contrarier toujours les élans les plus spontanés de son âme, pour appliquer à ses plus chères affections son funeste besoin de « réflexion objective », pour élargir, pour approfondir sans cesse le vide autour de lui.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Le Parlement est rentré en session à la date constitutionnelle du second mardi de janvier, c'est-à-dire le 14 de ce mois ; mais il n'a pas encore fait grand'chose ; il attend les projets de loi que le gouvernement a annoncés, et qui ne peuvent manquer d'être incessamment déposés. En attendant, les deux Chambres ont renouvelé leurs bureaux. Cette opération n'a pas toujours une égale importance ; elle est quelquefois une simple formalité. Au début de cette année, la retraite volontaire de M. Challemel-Lacour au Sénat, et les candidatures multiples qui étaient posées à la Chambre, non pas pour le fauteuil de président que personne ne disputait à M. Brisson, mais pour les quatre sièges de vice-présidens, annonçaient une lutte dont le résultat ne devait pas manquer d'intérêt. Au Luxembourg, on a regretté la détermination de M. Challemel-Lacour, que des motifs de santé ont amené à décliner les hautes fonctions qu'il remplissait depuis plusieurs années déjà ; mais il a bien fallu s'y soumettre. Un grand nombre de candidats étaient en présence, et l'un d'eux, d'ailleurs très digne d'occuper la présidence, avait notoirement les préférences du Ministère. Nous ne sommes pas bien sûrs que cette faveur un peu trop marquée lui ait été utile. Quoi qu'il en soit, il n'a pas été élu, et le choix du Sénat s'est arrêté sur M. Loubet, candidat tout à fait indépendant et républicain modéré. Il serait peu convenable d'établir des comparaisons entre M. Loubet, M. Magnin, M. Constans, M. Bérenger : nous nous bornons à indiquer le sens politique qu'a eu l'élection du premier. En le choisissant, le Sénat n'a entendu déclarer la guerre à personne, mais marquer seulement que, lui aussi, était indépendant. Au Palais-Bourbon, nous avons dit que M. Henri Brisson n'avait pas de concurrent. *Beati possidentes!* M. Brisson était déjà en possession du fauteuil, ce qui était pour lui une force, et ce qui mettait ses adversaires politiques dans une situation d'autant plus désavantageuse pour le lui disputer qu'ils n'avaient d'ailleurs aucun candidat en mesure d'affronter la lutte. Il n'en était pas de même des quatre sièges de vice-présidens : ils étaient tous occupés par des républicains modérés, et ceux-ci voulaient bien en abandonner un

aux groupes plus avancés, mais ils avaient la prétention de conserver les trois autres. Le scrutin les en a justifiés. La triple élection de M. Poincaré, de M. Clausel de Coussergues et de M. Paul Deschanel a été une manifestation des plus significatives. On se compte quelquefois plus librement sur des noms propres que sur des projets de loi qui mettent en jeu les intérêts les plus divers. Incontestablement l'élection du bureau dans les deux Chambres est d'un bon augure pour les modérés.

Il serait néanmoins trop tôt, au seuil même de la session qui s'ouvre, de vouloir pronostiquer ce qu'elle sera. Nul ne sait encore dans quelles dispositions d'esprit nos députés sont revenus de leurs arrondissemens respectifs : peut-être ne s'en rendent-ils pas très bien compte eux-mêmes. Il y a un peu d'hésitation dans tous les groupes et de flottement sur leurs frontières. On attend les premiers actes du cabinet, ces actes si souvent annoncés, mais qui ne sont pas encore venus. Pendant les vacances parlementaires, nos ministres ont beaucoup parlé en province, sans que, de tant de harangues, il soit sorti de grandes lumières. Il faut, toutefois, distinguer parmi tous ces discours ceux de M. le Ministre des finances et M. le Président du Conseil, très intéressans l'un et l'autre, mais qui le seraient encore davantage s'ils étaient d'accord sur tous les points. M. Doumer et M. Bourgeois ont annoncé le prochain budget, et exposé les principes sur lesquels il reposerait. Tous deux se sont déclarés partisans de l'impôt sur le revenu, mais avec la différence que, d'après M. Doumer, cet impôt devra être progressif, et que M. Bourgeois est resté muet à ce sujet. La réserve évidemment calculée de M. le Président du Conseil permet de croire que les idées du gouvernement n'étaient pas encore complètement fixées à la veille même de la rentrée des Chambres. M. Doumer aime le progressif, il veut en mettre partout. Il a déclaré à la Commission du Sénat, chargée d'étudier la loi sur les successions, que tout l'intérêt de ce projet était que le principe de la progression y faisait sa première, mais non pas sa dernière apparition dans nos lois fiscales. Il n'a pas caché que, d'après lui, le système progressif devait être appliqué à l'ensemble de nos impôts. Nous voilà bien loin de M. Poincaré, l'auteur de la loi successorale, qui s'imaginait, en y introduisant timidement la progression, faire une concession définitive, après laquelle il serait plus fort pour repousser toutes les autres! Il a simplement ouvert la porte à M. Doumer. Mais celui-ci est un doctrinaire; M. Bourgeois, qui est un politique, n'a pas osé, dans son discours de Lyon, prononcer le mot d'impôt progressif. Il s'est contenté, ce qui était déjà bien assez, de parler d'un impôt sur le revenu, général et personnel. Ce sera, a-t-il dit, un impôt de remplacement; il prendra la place de la contribution personnelle-mobilière et de l'impôt des portes et fenêtres, qui sont, eux aussi, ou qui ont la prétention d'être des impôts généraux sur le revenu. Généraux, oui;

mais personnels, non, et c'est là une grande différence. M. Bourgeois annonce, à la vérité, que le nouvel impôt sera « personnel sans inquisition. » S'il en est ainsi, nous commencerons à croire que la quadrature du cercle n'est peut-être pas un problème aussi insoluble qu'on l'avait cru jusqu'à ce jour.

Mais la partie la plus inquiétante du discours de Lyon, et en même temps la plus vague, est celle que M. le Président du Conseil a consacrée à ses vues sur le meilleur système fiscal. Le socialisme le plus pur l'a évidemment inspirée, et on ne comprend pas très bien, après l'avoir lue, pourquoi M. Léon Bourgeois voulait, il n'y a pas longtemps encore, exclure les socialistes de sa majorité. Aujourd'hui, il n'exclut personne. Il déclare qu'il accepte indifféremment tous les concours, que les hommes à ses yeux ne sont rien, que les idées sont tout, et qu'il éprouvera la même satisfaction d'être approuvé un jour par M. Jaurès et le lendemain par M. Deschanel. On a vu de très grands hommes procéder ainsi, M. de Bismarck par exemple, mais ils n'étaient pas précisément des parlementaires, et ils avaient pour principal souci bien moins de se créer un parti solide et consistant, que d'échapper à tous les partis et de se tenir au-dessus d'eux. Ils ont regretté peut-être au moment de leur chute d'avoir été trop heureux dans la réalisation de ce plan politique. La formule de M. Bourgeois n'est même pas celle de la concentration, c'est celle de la désagrégation parlementaire. On peut en vivre pendant quelque temps, à la condition de ne laisser après soi que la confusion et le chaos. Elle est moins dangereuse dans les pays comme l'Allemagne où, en dehors de l'opinion et des partis qui la représentent, il y a une autorité préexistante, puissante et autonome : en France, elle ne peut avoir pour effet que d'empêcher la constitution des deux partis que M. Bourgeois regarde comme nécessaires au bon fonctionnement de nos institutions, mais qu'il qualifie d'ailleurs fort mal lorsqu'il assure que l'un regarde nécessairement l'avenir et l'autre le passé, et que celui-ci est l'ennemi du progrès dont celui-là est le défenseur attitré. Quoi qu'il en soit, nous rendons à M. le Président du Conseil la justice que s'il témoigne d'un parfait dédain sur la composition de sa majorité, il ne fait rien pour y faire entrer les modérés. C'est bien du côté de M. Jaurès et de ses amis qu'il se tourne, lorsqu'il présente l'impôt, entre les mains de l'État qui le prélève, non pas comme la contre-partie des charges du gouvernement, mais comme un instrument propre à atténuer, sinon même supprimer les inégalités sociales. L'impôt, tel que le comprend M. Bourgeois, a pour objet principal de réformer la société. Il y a des gens trop riches, relativement à d'autres qui sont trop pauvres. S'il s'agissait seulement de venir au secours de ces derniers, de les relever, de les aider, d'adoucir pour eux dans la mesure du possible les aspérités de la vie, de leur assurer la liberté de

leur travail et le plus utile emploi du produit qu'ils en ont retiré, certes nous serions avec M. le Président du Conseil. Mais le but est tout autre. La vie étant considérée comme un combat, — le mot revient à tout propos dans le discours de Lyon, — il s'agit de corriger la nature qui a le tort de faire les uns forts et les autres faibles. On prélèvera quelque chose sur les premiers, on en fera profiter les seconds. L'humanité sera traitée comme les chevaux de course et leurs jockeys auxquels, dans l'enceinte du pesage, on ajoute ou on enlève ce qui leur manque de poids ou ce qu'ils en ont de trop. Le gouvernement, au moyen de l'impôt, véritable baguette de fée, sera chargé d'opérer cette œuvre de péréquation. Tel est l'idéal que se fait le ministère radical socialiste du rôle qui lui incombe. Attendons le prochain budget; attendons les lois sociales qu'on nous annonce. N'est-ce pas à ses actes que le gouvernement nous a demandé de le juger?

Il n'en a jusqu'ici accompli qu'un seul qui tient à la fois à la politique intérieure et à la politique extérieure, et qui n'est pas plus heureux à l'un qu'à l'autre de ces points de vue : nous voulons parler de la mise en congé de M. Lefebvre de Béhaine, notre ambassadeur au Vatican. Voilà plus de treize années aujourd'hui que M. Lefebvre de Béhaine occupe le même poste; on trouve sans doute que c'est beaucoup; mais n'est-il pas, à première vue, vraisemblable que si le même homme, à travers tant de ministères différens, a pu conserver les mêmes fonctions, c'est qu'il les remplissait bien? M. Lefebvre de Béhaine est un diplomate de carrière. Tout le monde se rappelle, car ces faits se rattachent à une des périodes les plus pénibles de notre histoire, le rôle qu'il a joué au lendemain de Sadowa, les négociations dont il a été chargé auprès de M. de Bismarck, et l'importante situation qu'il s'est créée à Berlin jusqu'au moment de la guerre. Au reste, M. de Bismarck lui-même a rendu justice à M. Lefebvre de Béhaine dans une de ses dépêches au comte d'Arnim, publiée à l'occasion du procès fait au malheureux ambassadeur. C'était au mois de décembre 1873. M. d'Arnim avait avisé le prince de Bismarck de l'intention du gouvernement de la République d'élever les représentans de la France à Munich et à Dresde au rang d'envoyés extraordinaires. « Je n'ai encore rien appris d'autre part à ce sujet, écrivait le chancelier de l'empire. Ce qui m'a surtout frappé dans votre rapport, c'est la supposition qu'un diplomate ambitieux et capable comme M. Lefebvre ait pu refuser l'importante légation de Washington pour rester à Munich; ce serait une preuve évidente de l'importance que la diplomatie française attache encore aujourd'hui à ce poste. Je ne chercherai pas à résoudre la question de savoir si M. Lefebvre a réfléchi à la compensation qui résulterait pour lui d'un degré plus élevé dans la hiérarchie diplomatique. Peut-être a-t-il assez de dévouement pour son pays pour avoir plutôt pensé à la chose qu'à

la forme ou à sa propre personne. » Tel est le sentiment que M. de Bismarck exprimait sur un homme qu'il avait été à même de bien connaître et d'apprécier. Il avait gardé de M. Lefebvre de Béhaine l'impression d'un diplomate prêt à tous les sacrifices personnels par dévouement à son pays, d'ailleurs capable et, croyait-il, ambitieux. Il ne se trompait que sur ce dernier point. Si M. Lefebvre de Béhaine l'avait désiré, il lui aurait été plus d'une fois facile de quitter notre ambassade auprès du Vatican pour obtenir un poste, sinon plus élevé dans l'échelle morale, au moins plus important dans ce que M. de Bismarck appelait la hiérarchie diplomatique ; mais de même qu'en 1873 il s'était jugé en situation de rendre plus de services à Munich que partout ailleurs, de même il a cru qu'à Rome, sous le pontificat de Léon XIII, il était devenu plus qu'un autre le serait peut-être ce que les Anglais appellent *the right man in the right place*, c'est-à-dire l'homme même de la fonction. En conséquence, il a borné l'ambition qu'on lui supposait à être le représentant de la République auprès de Léon XIII. Ce n'est un secret pour personne que le pape a pour M. Lefebvre de Behaine de l'estime et de la sympathie ; il a de plus l'habitude de traiter avec lui les affaires, et il est arrivé à un âge où on n'aime plus à voir les figures changer autour de soi. Il semble donc, ou du moins il semblait jusqu'à ce jour à peu près certain que M. Lefebvre de Behaine resterait à Rome aussi longtemps que vivrait Léon XIII, et nul aussi ne paraissait mieux préparé que lui à veiller aux intérêts de la France au moment où s'ouvrira le futur conclave. Nous souhaitons que l'événement soit encore éloigné, et rien heureusement ne fait craindre qu'il soit prochain ; mais enfin nous devons nous tenir toujours prêts, et le moment serait bien mal choisi pour introduire dans notre représentation au Vatican la même mobilité que dans nos ministères.

Pourquoi donc M. Lefebvre de Béhaine a-t-il été mis en congé sans l'avoir demandé, et appelé brusquement, peut-être rappelé à Paris ? Aurait-il cessé de mériter la confiance de son gouvernement ? On pourrait le croire si nous avions un sujet quelconque de nous plaindre de la politique de Léon XIII à l'égard de la France et de la République ; mais en est-il ainsi ? Depuis le jour où, avec une intrépidité d'esprit et une force de volonté singulières Léon XIII a publié les célèbres encycliques dans lesquelles il proclamait la légitimité du gouvernement républicain en France et invitait les catholiques à s'y soumettre, a-t-il hésité, a-t-il reculé, dans la voie où il s'était engagé ? En est-il jamais sorti ? On se rappelle la surprise et le désarroi que l'acte décisif du Saint-Père a provoqués en France dans les anciens partis. La république, plus heureuse peut-être qu'elle n'avait toujours été sage, recueillait une adhésion morale qui devait consolider sa situation politique, non seulement à l'intérieur, mais au dehors. Nous ne

voulons rien dire de trop. Les groupemens qui se sont formés depuis cette époque en Europe tiennent à des causes très diverses, voire très anciennes, mais précisément parce que ces causes étaient anciennes et qu'elles n'ont produit tout leur effet qu'à une date récente, il y a lieu de se demander si l'attitude du Saint-Père n'a pas contribué à en déterminer certaines autres. En se rapprochant de nous, n'a-t-il pas indiqué la voie à ceux qui y sont entrés après lui ? Ce sont là des questions que nous nous contentons de poser : on pourra les trouver importunes, mais elles ne sont pas oiseuses. Si on juge du mérite d'un ambassadeur par les bons rapports qu'il a su établir entre son gouvernement et celui auprès duquel il est accrédité, M. Lefebvre de Béhaine a été un bon agent. Quelque spontanées qu'aient pu être, à beaucoup d'égards, les résolutions du Saint-Père, notre ambassadeur n'y a pas nui. Il a rempli sa tâche avec succès, et on comprend qu'après l'avoir menée presque à son terme, il ait paru particulièrement à même de bien finir ce qu'il avait bien commencé. Le ministère radical est-il d'un autre avis? Faut-il regarder le rappel de M. Lefebvre de Béhaine comme un fait définitivement accompli ? Alors, qu'on nous en dise la cause. Quand même il y aurait eu dans ces derniers temps, entre le Vatican et le quai d'Orsay, de ces petites difficultés qui sont, en quelque sorte, le pain quotidien de la diplomatie, et pour la solution desquelles elle est spécialement faite, serait-ce une raison pour oublier tout le passé, et ne plus tenir aucun compte des services rendus par M. Lefebvre de Béhaine et de la politique de sympathie suivie à notre égard par le pape ? Un nuage passager, s'il y en a eu, et nous l'ignorons, doit-il obscurcir tout un vaste horizon ? On a dit que, dans une conversation récente, le pape aurait chargé notre ambassadeur d'attirer l'attention du gouvernement sur certains points du projet de loi relatif aux associations. Les journaux radicaux, mis complaisamment au fait des inquiétudes du Saint-Père, ont aussitôt jeté feux et flammes. De quel droit, disent-ils, le pape se mêle-t-il de nos affaires intérieures ? Un projet sur les associations ne le regarde pas, et notre ambassadeur aurait dû le lui déclarer sur le ton le plus propre à le lui faire sentir, probablement sur celui qu'ils emploient eux-mêmes. On avouera pourtant que lorsque le ministère, dans la fameuse Déclaration qu'il a lue aux Chambres en arrivant aux affaires, a annoncé le dépôt d'un projet de loi sur les associations, en ajoutant qu'il servirait à régler plus tard les rapports des Églises et de l'État, il est naturel que l'Église catholique se préoccupe de ce que sera ce projet. Quel devoir de discrétion ou de convenance empêcherait-il le pape de s'en expliquer avec notre ambasadeur ? Sans doute, le gouvernement français reste libre de ses déterminations ultérieures ; il tiendra le compte qu'il voudra des observations qui lui auront été faites ; mais encore est-il bon qu'il les entende, et qu'elles lui soient présentées en temps

utile. A quoi servirait un ambassadeur, si ce n'était pas à recueillir les confidences de ce genre? Si le pape ne pouvait pas l'entretenir de la loi sur les associations, et s'il devait se refuser lui-même à écouter son interlocuteur et à transmettre à Paris les détails de sa conversation, il faudrait être conséquent, et supprimer notre ambassade comme un rouage inutile. Les radicaux sont logiques lorsqu'ils demandent cette suppression; le gouvernement ne l'est pas lorsqu'il maintient l'ambassade à la condition qu'elle ne serve à rien.

Et cela est d'une telle évidence que nous ne croyons pas le moins du monde aux motifs qu'on a donnés pour expliquer la mise en congé, peut-être la prochaine mise à la retraite de M. Lefebvre de Béhaine. Ces motifs sont trop puérils pour être pris au sérieux. La vérité est que, pour la première et non pas probablement pour la dernière fois, la politique intérieure du gouvernement pèse sur sa politique extérieure et la fait dévier. Là est le côté vraiment grave de la situation. Le gouvernement veut donner des gages aux radicaux; or ceux-ci n'ont pas d'antipathie plus vive que celle qu'ils éprouvent contre la politique qui a amené à la république un si grand nombre de ralliés. Rien ne les choque, ne les révolte, et même ne les effraie plus que ce mouvement de concentration et d'union nationale, auquel, il faut bien le dire, le pape a imprimé une allure particulièrement nette et résolue. C'est ce jour-là surtout qu'ils l'ont accusé de se mêler de nos affaires, alors qu'il ne faisait, en somme, que protester contre la déplorable confusion que les partis inconstitutionnels s'obstinaient à faire des siennes propres et des leurs. Cette politique toute à l'honneur du pape Léon XIII, et la seule capable désormais de servir de sauvegarde aux intérêts religieux en France, cette politique à laquelle M. Lefebvre de Béhaine a collaboré de toute son influence, elle est en horreur aux radicaux. Les ministères d'autrefois, même les plus médiocrement composés, même les plus déplorablement mélangés, n'ont pas cessé de la favoriser, et M. Lefebvre de Béhaine a été leur fidèle intermédiaire à Rome. Le cabinet actuel la désavoue. Les ralliés l'épouvantent; il craint de voir corrompre par leur immixtion dans la République la pureté du « vieil esprit républicain », et pour un peu il leur dirait, comme au pape, de se mêler de leurs affaires. Celles du pays ne les regardent pas. Son plus ardent désir est de maintenir la division des Français en partis irréductibles, parce que les ralliés, s'ils acquéraient droit de cité dans la République, risqueraient d'apporter leur concours aux modérés et que les radicaux s'en trouveraient proportionnellement affaiblis. Voilà où nous en sommes. Voilà à quelles suggestions le gouvernement obéit. Mais ici encore il n'a pas pris ses adversaires en traître. Il a parlé avant d'agir. Il a mis sa conduite d'accord avec son langage. Il s'était ouvertement proposé de reconstituer le parti républicain sur ses bases anciennes et étroites, et d'en refaire

ce qu'il a été longtemps par nécessité d'existence, un parti de combat. Tout cela n'était d'abord que discours : attendez les actes, nous disait-on. En voici un et des mieux caractérisés. Le rappel de M. Lefebvre de Béhaine est une rupture avec la politique de pacification, au moins relative, qui a rempli ces dernières années. Et, pour rompre avec cette politique, on n'hésite pas à compromettre nos rapports avec un pontife qui avait mérité mieux, sans mesurer les répercussions qui peuvent en rejaillir sur notre politique extérieure. La lecture de la presse officieuse de M. Crispi aurait pourtant dû éclairer notre presse radicale sur les conséquences de la mesure annoncée. Des deux côtés des Alpes, journaux crispiniens et journaux radicaux ont tenu le même langage et poussé le même cri de joie.

Il y a là, pour ceux qui ne se placent qu'au point de vue patriotique, quelque chose de profondément attristant. Les radicaux d'aujourd'hui n'ont pas assez médité le mot, d'ailleurs empirique, de Gambetta que l'anti-cléricalisme n'est pas matière à exportation. Ils en font volontiers le principe de notre politique au dehors comme au dedans. Hier encore, ils ont éprouvé une vive indignation et crié au scandale parce que M. Laroche, notre nouveau résident général à Tananarive, a écrit aux trappistes de Staouëli pour leur demander d'envoyer des Pères de leur ordre à Madagascar. M. Laroche promettait de leur donner les meilleures terres et de les traiter avec toute la bienveillance possible. Les termes de sa lettre étaient sympathiques et même affectueux. C'est que M. Laroche a été officier de marine, que son éducation politique ne s'est pas faite exclusivement sur les boulevards de Paris, dans les salles de rédaction des journaux ou dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il a respiré l'air du dehors. Il a vu nos missionnaires à l'œuvre. Il a admiré combien, à l'étranger, loin des passions qui nous animent trop souvent chez nous les uns contre les autres, ils s'inspirent exclusivement de l'intérêt français. Il a été préfet en Algérie, et il a pu constater de ses yeux l'immense travail de défrichement qui a été fait par les trappistes. Aussi leur a-t-il écrit, avant de partir pour Madagascar, sans se douter que sa lettre serait un jour livrée à la publicité et provoquerait tant de colères. Et pourtant M. Laroche n'est pas suspect de cléricalisme, puisque, étant catholique, il s'est fait protestant. Il ne l'est pas plus que ne l'était Paul Bert, libre penseur fort peu tolérant en France, mais qui, à peine en route pour le Tonkin, a fait des découvertes dont il a tout de suite profité. Paul Bert était un homme de parti, très ardent, très passionné, mais de parfaite bonne foi et, pardessus tout, excellent Français. Arrivé à Port-Saïd, il fut frappé de la manière dont étaient tenus nos établissemens congréganistes et de l'esprit tout patriotique qui présidait à leur direction. Ses lettres, pleines d'éloges et de demandes de secours, en font foi. Ce fut mieux encore lorsque, au Tonkin, il entra en rapports avec Mgr Puginier. Mais à

quoi bon insister sur ces détails, aujourd'hui connus de tout le monde? A quelque parti que nous appartenions en France, ceux d'entre nous qui sont allés à l'étranger en ont rapporté la même impression au sujet de nos congrégations religieuses et du concours qu'elles donnent à nos gouvernemens successifs, quels qu'en soient d'ailleurs le nom et la forme. M. Laroche a donc bien fait d'appeler à lui les trappistes de Staouëli, et pourtant nous ne sommes pas sûrs qu'il n'en sera pas blâmé. Il le sera certainement si le même esprit qui a provoqué le rappel de M. Lefebvre de Béhaine continue d'inspirer le ministère, et si le principe de notre politique au dedans, hier bon, mauvais aujourd'hui, infiniment variable et mobile, devient la règle instable de notre politique extérieure. Il y a dans ce rappel, que nous voulons encore ne pas croire définitif, de notre ambassadeur au Vatican toute une orientation nouvelle. Les circonstances lui donnent une signification sur laquelle il est impossible de se tromper. Et ce n'est pas seulement M. Lefebvre de Béhaine que nous défendons, c'est encore et surtout la politique dont il a été le représentant. Cette politique se définit en deux mots : bons rapports avec le saint-siège, union de tous les Français autour d'un même drapeau. Il paraît qu'on n'en veut plus.

Nous aimons mieux nous tourner d'un autre côté, et parler de l'arrangement qui vient d'être conclu entre l'Angleterre et la France à propos du Siam. Cet arrangement est bon, et on a peine à comprendre qu'il ait été attaqué par quelques-uns de nos journaux. Serait-ce parce que, toutes les fois que nous tombons d'accord avec l'Angleterre sur un point du globe, il est convenu d'avance que nous ne pouvons qu'avoir été dupés? Alors, il ne faudrait jamais s'entendre avec l'Angleterre. Nous pensons, au contraire, qu'il est sage de ne pas perdre une seule occasion d'effacer entre elle et nous une cause de mésintelligence ou de division. Si toutes pouvaient disparaître, rien ne serait plus heureux. Ce n'est jamais pour obéir à une hostilité préconçue que nous avons attaqué la politique anglaise, mais seulement lorsque nous l'avons trouvée en opposition avec nos intérêts et nos droits; et la plupart du temps, sinon toujours, nous avons cru qu'avec une bonne volonté et une bonne foi réciproques il ne serait pas impossible de trouver une solution propre à concilier toutes les prétentions légitimes. C'est ce qui vient d'avoir lieu en Indo-Chine.

Depuis de longues années déjà, l'Angleterre et nous avons entamé par des côtés différens l'immense péninsule, et nous nous sommes trouvés finalement assez rapprochés les uns des autres pour qu'un règlement de nos situations respectives devînt désirable et même urgent. Nous parlions ici même, il y a peu de temps, des difficultés qui s'étaient produites sur le haut Mékong. Là, le contact s'était établi

entre les représentans des deux pays, et, en pareil cas, qui dit contact dit conflit. Les Anglais, après avoir passé le Mékong, avaient installé un poste militaire sur la rive gauche, à Muong-Sing. Or Muong-Sing, relevant du Siam et non pas de la Birmanie, devait nous appartenir : nous l'avons démontré à cette époque, et il est aujourd'hui d'autant plus inutile de revenir sur notre démonstration que l'Angleterre évacue le point occupé et nous l'abandonne. Nos droits sur Muong-Sing auraient été moins bien établis que, tôt ou tard, l'Angleterre aurait dû renoncer à une enclave où elle se trouvait perdue au milieu des possessions françaises. Quand un gouvernement, à tort ou à raison, a mis la main sur des points isolés comme celui-là, le meilleur parti qu'il puisse en tirer est d'en faire de la monnaie d'échange pour obtenir autre chose ailleurs. Il était bien clair qu'un jour ou l'autre toute la rive gauche du Mékong devait nous appartenir, et que, dès lors, Muong-Sing ne pouvait pas faire seul exception. Les Anglais l'ont reconnu, et s'il est vrai, ce que l'arrangement ne dit pas, que nous ayons procédé envers eux de la même manière sur le Niger, nous nous sommes fait réciproquement des concessions de même valeur.

Mais si notre arrangement s'était borné là, il aurait été très insuffisant. La question de Muong-Sing n'avait, en somme, qu'une importance secondaire. L'Angleterre et nous avons une politique traditionnelle en Indo-Chine, et le moment était venu d'en consacrer à très grands traits les résultats acquis. Le thalweg du Mékong ne peut servir de limite à nos possessions qu'au nord du grand fleuve, puisque l'embouchure nous en appartient tout entière, et que, sur la rive droite, nous avons étendu, avec des formes diverses, notre influence sur le Cambodge et sur un certain nombre de provinces laotiennes. Cette politique nous a mis plus d'une fois en opposition avec le gouvernement siamois, et on n'a pas oublié les incidens qui nous ont amenés, en 1893, à forcer la passe du Menam et à faire remonter nos vaisseaux jusqu'à Bangkok. Pour dire la vérité, nos navires nous ont échappé à ce moment ; ils ont agi sans ordre, sous le coup de nécessités que nous n'avons plus à apprécier, et nous nous sommes trouvés placés dans une situation assez différente de celle que nous nous étions proposée. M. Le Myre de Vilers, envoyé à Bangkok, s'est tiré ou nous a tirés de la difficulté du mieux qu'il a pu, et il a signé avec le Siam un traité qui ne pouvait être que provisoire. Ce traité nous cédait tous les territoires siamois sur la rive gauche du Mékong, nous reconnaissait certains droits sur une bande de 25 kilomètres d'épaisseur le long de la rive droite, nous promettait des indemnités, etc., et enfin nous autorisait à occuper Chantaboum jusqu'à ce qu'il fût pleinement exécuté. Notre établissement à Chantaboum était donc essentiellement précaire. Quant aux provinces d'Angkor et de Battambang, il n'en était pas et il ne pouvait pas en être question. Tout le monde savait pourtant que ces deux provinces, qui

ont fait autrefois partie du Cambodge, étaient restées l'objet de ses ardentes revendications, et qu'un des objectifs de notre politique était de les ramener un jour sous son hégémonie. Le traité de Bangkok laissait pendantes la plupart des questions que la brusquerie de notre action militaire n'avait même pas permis de poser.

L'arrangement conclu le 15 janvier avec l'Angleterre en prépare, au contraire, la solution et la rend aisée. Le gouvernement anglais a compris, comme nous-mêmes, qu'il était temps de fixer les limites des sphères d'influence dans lesquelles l'action de chacun des deux pays pourrait s'exercer sans rencontrer la concurrence ou l'opposition de l'autre. Il a fallu pour cela déterminer d'abord les limites véritables du Siam, ce qui était une tâche très difficile politiquement, très facile géographiquement : aussi a-t-on pris le second système. Le Siam s'est artificiellement étendu à l'Est, quelquefois jusqu'au Mékong, et même au delà avant le traité de 1893. Il fallait le ramener à ses frontières naturelles, qui sont les vallées du Ménam et des autres rivières dont l'embouchure est voisine de celle du Ménam. C'est ce qui a été fait. La France et l'Angleterre se sont mutuellement engagées à ne faire pénétrer, dans aucun cas et sous aucun prétexte, sans le consentement l'une de l'autre, leurs forces armées dans la région ainsi définie, et de n'y acquérir aucun privilège ou avantage politique dont le bénéfice ne leur serait pas commun. En d'autres termes, c'est la neutralisation militaire, politique et économique du Siam. On a dit que le Siam devenait un État-tampon entre l'Angleterre et nous, et nous n'y contredisons pas; mais il y a une grande différence entre l'État-tampon qu'on nous proposait de créer de toutes pièces sur le haut Mékong, et le Siam, qui est un État préexistant, avec un gouvernement établi, œuvre déjà ancienne de la politique et de la nature, et qu'il est d'ailleurs, au moins pour le moment, plus facile de respecter que de détruire. Nous aurons assez à faire pour nous assimiler les immenses régions qui nous sont concédées, à l'est d'une ligne tracée depuis le golfe de Bangkok jusqu'au Mékong à la hauteur de Xieng-Kong. Ces territoires comprennent Chantaboum, Angkor et Battambang : un des objets principaux que se proposait notre diplomatie depuis tant d'années est donc atteint, ou le sera bientôt, l'Angleterre n'y mettant plus d'obstacle. Nous lui reconnaissons, nous, en échange la presqu'île de Malacca. C'est là sans doute un territoire très important, soit par lui-même, soit par sa situation maritime; mais l'Angleterre, depuis un siècle, s'en est peu à peu emparée, et nous ne faisons au total que lui abandonner ce qu'elle occupe déjà. Peut-être ne pourrait-on pas en dire autant de tout ce qui nous est adjugé. Reste à savoir dans quelles conditions s'exercera l'influence de l'Angleterre et de la France dans les régions où elles l'ont établie, et dans quelle mesure, sous quelle forme, pendant combien d'années la souveraineté nominale du Siam y sera respectée. Ce sont là les ques-

tions de demain : on peut être sûr qu'elles seront tranchées par les deux nations contractantes de manière à ce que leur influence ne soit pas un vain mot. Elles ont obtenu ce qui devait être le résultat final du long effort auquel elles se sont livrées, sans que l'une puisse jamais regretter ce qu'elle abandonne à l'autre, et c'est le signe caractéristique des bons arrangemens.

Celui du 15 janvier ne s'est même pas arrêté là. On a pensé à Londres et à Paris que, puisqu'on était sur le point de résoudre une question depuis longtemps en souffrance, on ferait encore mieux d'en régler du même coup quelques autres. Pourquoi s'est-on arrêté en si bon chemin? Les deux gouvernemens ont décidé qu'ils nommeraient des commissaires pour fixer de commun accord, après examen des titres invoqués de part et d'autre, la délimitation la plus équitable entre les possessions anglaises et françaises à l'ouest du bas Niger. Quel rapport y avait-il entre le Mékong et le Niger? Évidemment aucun : le lien qui a été établi entre eux n'existait que dans le désir de conciliation des deux cabinets. Il y avait, s'il est possible, moins de rapports encore entre le Siam et la Tunisie : pourtant la Tunisie profitera à son tour des bonnes dispositions qui se sont manifestées à la fois des deux côtés de la Manche. L'Angleterre consent à négocier avec nous un nouveau traité de commerce pour la Régence de Tunis, afin, dit-elle en reproduisant les termes par lesquels l'ancien traité prévoyait sa propre revision, que les deux parties contractantes puissent avoir occasion d'améliorer leurs relations mutuelles et de développer les intérêts de leurs nations respectives. Nous avions toujours été convaincus que l'Angleterre ne ferait aucune difficulté pour remanier un traité qui, surtout depuis la dénonciation faite par nous de celui qui liait l'Italie à la Régence, ne concordait plus avec la situation créée par notre protectorat. Il est à désirer que l'Italie profite de l'exemple qui lui est donné, et qu'elle montre les mêmes dispositions que l'Angleterre à conclure un nouvel arrangement commercial à la place de celui qui prendra fin dans quelques mois.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

LA PHOTOGRAPHIE DES CORPS OPAQUES

Voir l'intérieur du corps humain, n'être plus réduit à attendre la mort du malade pour pratiquer une autopsie qui ne nous révèle que l'altération finale des tissus sans nous faire connaître l'évolution de la maladie, quel rêve pour le médecin ! Et ce rêve est devenu presque une réalité. Un professeur de l'Université de Würtzbourg, M. Röntgen (1), vient de découvrir des radiations qui traversent les chairs comme la lumière du soleil traverse le cristal, et qui permettent de photographier l'ossature à l'intérieur d'un membre entier, d'un membre vivant. Il a obtenu en particulier la photographie d'une main dont le squelette se dessine très nettement en noir, tandis que les chairs se révèlent par une teinte plus pâle. Cette merveilleuse expérience a déjà été répétée de toutes parts avec succès, et plusieurs médecins l'ont appliquée à l'étude de cas pathologiques. Le docteur Lannelongue a présenté lundi dernier, à l'Académie des sciences, tant en son nom qu'en celui de MM. Oudin et Barthélemy, des photographies de membres malades. Le premier de ces clichés représente un fémur atteint d'ostéomyélite ; la maladie se révèle par quelques taches blanches sur le fond noir de l'os, indiquant l'existence de cavités internes : ainsi se trouve confirmé ce que M. Lannelongue avait déjà démontré autrefois, à savoir que, dans cette maladie, la destruction de l'os commence

(1) M. Röntgen était déjà connu des physiciens par des recherches sur la conductibilité de la chaleur, la chaleur spécifique des gaz et, plus récemment, par une expérience très curieuse, inspirée par les idées de Maxwell.

à l'intérieur et s'étend vers la périphérie, au lieu de progresser du périoste vers le centre, comme on l'avait cru autrefois. Un autre cliché représente le doigt d'un enfant, où le diagnostic clinique avait reconnu une affection tuberculeuse; on distingue nettement l'épaississement du périoste, une attaque de l'articulation et un commencement d'ostéite dans la deuxième phalange, plus transparente que les autres. Il est désormais hors de doute que le nouveau procédé pourra rendre les plus grands services à la médecine et à la chirurgie; ce serait peine perdue, d'ailleurs, que de chercher à déterminer ce que nous devons prévoir et ce que nous pouvons espérer; l'événement vient de nous prouver, une fois de plus, que la science sait réaliser des merveilles qui laissent bien loin derrière elles les rêves de la plus brillante imagination.

Ce qu'il importe surtout de se demander, c'est ce qu'il y a de véritablement nouveau dans la découverte d'hier, ce qu'elle apprend et surtout les questions nouvelles qu'elle suscite. Disons d'abord que l'existence de rayons qui traversent les corps opaques n'est pas la chose la plus étonnante, la plus surprenante qu'on ait vue depuis longtemps. La transparence est une propriété toute relative; nous en avons la preuve en nous-mêmes : pourquoi l'œil humain ne distingue-t-il qu'une partie des rayons solaires, ceux qui sont compris entre le rouge et le violet? Une des raisons est que les milieux de l'œil, transparens pour ces radiations qui constituent ce que nous appelons du nom purement subjectif de lumière, absorbent les radiations avoisinantes et les arrêtent avant qu'elles aient atteint la rétine. La lentille des objectifs de nos photographes est plus transparente, et ce sont des rayons invisibles surtout qui contribuent à impressionner la plaque sensible. Le verre lui-même devient bientôt très fortement absorbant quand on s'éloigne trop des limites du spectre visible, et, pour pousser plus loin l'étude des radiations, les physiciens doivent employer des lentilles et des prismes, soit de quartz, pour la région ultra-violette, soit de sel gemme pour la région infra-rouge. Inversement, des corps absolument opaques à la lumière peuvent laisser passer les rayons invisibles; une expérience classique consiste à constituer une lentille par un ballon contenant une dissolution d'iode dans le sulfure de carbone : la liqueur est absolument noire, et cependant la chaleur la traverse et vient se concentrer en un foyer dont la température s'élève rapidement. Une couche d'argent, suffisamment épaisse pour arrêter toute lumière, n'oppose pas un obstacle absolu au passage de rayons photographiques.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini, et, depuis longtemps, pour les physiciens, la question ne se pose plus de savoir si un corps

est transparent ou opaque, mais pour quels rayons il est transparent. Au surplus, nous connaissons, depuis quelques années, des radiations autres que celles que nous envoie le soleil; un physicien allemand qui, mort tout jeune encore, a laissé un des noms les plus illustres de la physique moderne, Heinrich Hertz, dont les expériences constituent le fondement désormais inébranlable de la théorie qui regarde la lumière comme un phénomène électro-magnétique, a réussi à produire, à l'aide de la seule électricité, des vibrations qui traversent avec la même facilité tous les corps non métalliques : le bois, le goudron, l'ébonite, les laissent passer comme l'air lui-même; seuls les métaux les arrêtent quand on les prend sous une épaisseur suffisante.

Enfin, dans des expériences qui ne datent pas de plus de deux ans, on avait réussi à produire des radiations qui ne se rapprochent pas beaucoup de la lumière et vis-à-vis desquelles les différens corps jouaient, au point de vue de la transparence, un rôle assez singulier; examinons leurs principales propriétés.

La décharge électrique présente des caractères tout différens suivant qu'on la produit dans l'atmosphère ou dans un gaz raréfié. Dans l'air ordinaire, elle consiste en une étincelle qui produit sur l'œil l'impression d'un trait de feu sinueux très brillant et très délié; elle est accompagnée d'un crépitement caractéristique. Mais qu'on scelle les extrémités des fils entre lesquels se produit la décharge dans un tube qui contienne un gaz très raréfié, et l'on verra apparaître, dans toute la largeur du tube, des lueurs phosphorescentes, dont la teinte et l'aspect varieront beaucoup suivant les circonstances. La lumière pourra être continue, ou bien on pourra voir des alternatives d'éclat et d'obscurité constituant ce que l'on appelle la décharge striée; dans certains cas, enfin, on observera, non seulement dans l'intérieur du tube, mais sur le verre lui-même, une lueur d'un vert jaunâtre qui se distingue complètement, par ses caractères, des autres apparences lumineuses. C'est à deux physiciens allemands, Hittorf et M. Goldstein, qu'on doit les premières études sur cette lumière et son origine. Le phénomène ne se produit que dans des tubes où la raréfaction a été poussée extrêmement loin ; il faut que l'appareil ne contienne plus que la millionième partie environ de l'air qu'il renfermerait s'il était en communication avec l'atmosphère; si l'on s'éloigne de cette proportion, soit en plus, soit en moins (et la technique opératoire nous permet d'obtenir des vides encore beaucoup plus parfaits), le phénomène disparaît : il exige donc, pour se produire, la présence d'une quantité de matière extrêmement faible, mais néanmoins parfaitement appréciable.

Cette lueur spéciale ne fait pas partie de la décharge proprement dite, qui va d'un pôle à l'autre. Elle émane du pôle négatif, ou, comme

l'on dit plus ordinairement, de la *cathode* (1); chaque point de cette cathode émet un rayon, perpendiculairement à la surface; ces rayons de cathode, ou, suivant la terminologie courante, ces rayons cathodiques se propagent rectilignement, décelés par une lueur très faible, et donnent naissance, en rencontrant la paroi du verre, à une phosphorescence très brillante, accompagnée d'un échauffement notable. Les physiciens se sont efforcés de découvrir l'origine et la nature de ces rayons ; la plus remarquable des hypothèses qui aient été émises est celle de M. Crookes: la célébrité qui s'y est attachée a fait trop souvent croire que son auteur avait découvert les rayons cathodiques, et les tubes destinés à produire ces rayons s'appellent, même en Allemagne, tubes de Crookes.

Le physicien anglais a admis que, dans l'état de raréfaction extrême où ils se trouvent dans ces tubes, les gaz ont acquis des propriétés spéciales, que leurs molécules, en particulier, peuvent cheminer rectilignement d'un bout à l'autre sans se rencontrer et que leurs trajectoires constituent précisément les rayons cathodiques. Cette explication ne semble plus admissible depuis le jour où Heinrich Hertz a démontré que les rayons de cathode traversent non seulement le verre sous une épaisseur suffisamment faible, mais encore les métaux. Les rayons cathodiques ne peuvent être que des modifications de cet éther luminifère qui sert de véhicule à la lumière dans les espaces interplanétaires et interstellaires, et qui, d'après les théories de l'optique moderne, remplit l'univers entier, y compris l'espace occupé par les corps matériels. Pour couronner la découverte de Hertz, il fallait démontrer que ces rayons peuvent se propager dans le vide le plus parfait que nous sachions produire. C'est à M. Lenard, un des élèves de Hertz, qui a continué ses travaux, qu'était réservé ce mérite. Il a réussi à faire sortir les rayons cathodiques du seul milieu où jusqu'ici nous sachions les faire naître, en fermant un tube de Crookes par une paroi d'aluminium ayant de 1 à 2 millimètres de largeur et de 2 à 3 millièmes de millimètre d'épaisseur. Les rayons cathodiques traversent le métal, et on peut les voir se propager dans le vide absolu. Ce résultat est capital; pour classer un phénomène, il faut, avant tout, savoir s'il consiste en un mouvement ou une modification de la matière sensible, ou s'il constitue un changement dans la manière d'être de l'éther.

Nous ne serons pas étonnés maintenant de constater, avec M. Lenard, que les rayons cathodiques se propagent dans l'air et dans les divers gaz ; la seule question que nous puissions nous poser est de savoir quel degré de transparence présentent les différens milieux.

(1) On appelle *anode*, d'un mot formé sur le grec ὁδός, le pôle positif, qui amène le courant, et *cathode* le pôle négatif, vers lequel le courant se dirige.

Mais disons d'abord comment on les observe : dans l'air, ils ne se manifestent que par une légère fluorescence bleuâtre qui disparaît rapidement quand on diminue la pression : mais M. Lenard a découvert qu'ils rendent lumineuses certaines substances phosphorescentes et surtout qu'ils impressionnent les plaques photographiques. Dès lors il était facile de les suivre; on a constaté qu'un rayon cathodique dans un gaz va se diffusant peu à peu en tous sens, comme ferait un rayon lumineux dans un milieu trouble ou dans un air très chargé de poussières. Cette diffusion est très rapide et, sous la pression atmosphérique, le rayon devient insensible au bout d'un trajet de quelques centimètres. En comparant les actions de divers gaz à différentes pressions, on trouve que ces actions ne dépendent pas de la nature du gaz, mais seulement de sa densité. Enfin on constate qu'aucun milieu, qu'il soit ou non absorbant pour la lumière, qu'il soit conducteur ou isolant, n'exerce d'absorption d'un genre particulier; une lame de verre, dont la densité est voisine de celle de l'aluminium, absorbe à peu près autant sous la même épaisseur; et si l'on s'est adressé au métal pour construire la fenêtre qui doit laisser passer les rayons, c'est simplement parce qu'il est, dans ces conditions, beaucoup plus maniable et plus résistant que le verre.

Si nous ajoutons que les rayons cathodiques sont déviés par un aimant, nous aurons exposé les caractères essentiels du phénomène; voyons maintenant en quoi consiste la nouvelle découverte. M. Röntgen a observé qu'au voisinage d'un tube de Crookes ordinaire, sans fenêtre d'aluminium, se propagent des rayons invisibles, dont les actions étaient restées jusqu'ici inaperçues et qui ne sont pas identiques aux rayons cathodiques que M. Lenard a obtenus dans l'atmosphère. En attendant qu'on ait pu préciser un peu la nature des rayons qu'il a découverts, M. Röntgen les a appelés « rayons X » (X-*Strahlen*); il paraîtra sans doute moins bizarre de les désigner sous le nom de rayons de Röntgen. Le mémoire présenté à la Société physico-médicale de Wurtzbourg décrit ainsi l'expérience fondamentale :

« On fait passer la décharge d'une grosse bobine d'induction dans un tube de Hittorf, ou dans un tube de Crookes ou de Lenard, dans lequel on a fait le vide avec soin. Le tube est entouré d'un écran de papier noir qui le recouvre exactement. On met alors, dans une chambre où règne une obscurité complète, un papier recouvert, sur une de ses faces, d'une matière fluorescente, qui s'illumine brillamment quand on l'amène au voisinage du tube. » Il est indifférent de présenter au tube la face sensibilisée ou la face nue du papier : l'agent nouveau qui a traversé le papier noir, — qui ne laisse sortir du tube aucune lumière sensible, — traverse aussi bien l'autre. A deux mètres de distance, l'effet est encore appréciable.

Un carton épais qui est absolument opaque pour la lumière de l'arc électrique ou la lumière du soleil et qui ne laisse pas non plus passer les rayons ultra-violets, reconnaissables à leur action photographique, est transparent pour les nouveaux rayons. Cette constatation amène immédiatement à rechercher si d'autres corps ne les laisseront pas également passer. On observe que le papier, sous toutes ses formes, est très transparent : un livre de mille pages, deux jeux de cartes superposés, ne suffisent pas à absorber toute la radiation ; ils l'affaiblissent sans la détruire entièrement. Des blocs de bois épais sont encore transparens. Des planches de pin de 2 ou 3 centimètres d'épaisseur n'exercent qu'une absorption très faible.

Si les corps ordinairement opaques laissent passer les rayons de Röntgen, les corps transparens ne les arrêtent pas. L'eau et plusieurs autres liquides présentent une grande transparence. L'air n'absorbe pas notablement plus que l'hydrogène sous la même pression. Nous constatons ici une différence bien nette avec les résultats obtenus par M. Lenard : comme on l'a vu plus haut, l'action des différens gaz sur les rayons cathodiques est la même quand ils ont même densité ; l'hydrogène étant quatorze fois et demie moins lourd que l'air, il fallait, pour obtenir des effets égaux à ceux de l'air, le prendre sous une pression quatorze fois et demie plus grande. Les actions sont sensibles, dans l'air atmosphérique, à une distance de deux mètres, beaucoup plus grande que dans les expériences de M. Lenard.

Les métaux donnent des résultats analogues : une feuille d'étain atténue à peine la fluorescence, comme pourrait agir une gaze légère sur un rayon lumineux ; il faut superposer plusieurs feuilles pour obtenir une diminution notable. La transparence d'un métal augmente avec sa légèreté ; une feuille de platine de 0,018 millimètres d'épaisseur exerce la même action qu'une plaque d'aluminium de 3 millimètres et demi.

D'une façon générale, pour les corps solides, c'est la densité seule qui détermine le pouvoir absorbant. Le vermillon, qui doit sa couleur à un sulfure de mercure très pesant, arrête complètement les rayons sous l'épaisseur d'une couche de peinture. C'est ainsi que M. Röntgen, en interposant entre le tube et le papier sensible une boussole enfermée dans une boîte métallique et dont les divisions étaient marquées en rouge ainsi que les lettres N E O S, a vu se dessiner en traits sombres lettres et divisions ; l'aiguille apparaissait également en noir parce qu'elle constituait une épaisseur notable d'acier qui absorbait les rayons, de sorte que l'image obtenue reproduisait fidèlement l'aspect de la boussole. Enfin, il constata qu'en plaçant sa main au-dessus du papier il obtenait une ombre portée de ses os avec une ombre légère indiquant le contour des chairs. La première idée qui devait venir à

un physicien était de chercher à se prémunir contre les illusions et à conserver un témoin de sa découverte en essayant de fixer sur une plaque photographique ces images si curieuses ; l'expérience réussit et fournit ces clichés qui ont excité l'admiration du monde entier.

Ainsi qu'on vient de le voir, le mode opératoire est des plus simples : pas d'appareil compliqué, pas de disposition particulière, pas de tour de main. Tout le matériel se compose d'une bobine d'induction, de quelques élémens de pile qui servent à l'actionner et d'un de ces tubes de Crookes qu'on trouve chez les souffleurs de verre. Qu'un enfant tourne le commutateur de la bobine, et l'expérience est prête ; il suffit d'approcher du tube une plaque photographique, et de placer entre les deux l'objet à étudier. Il n'y a pas de mise au point ; l'épreuve ne constitue pas à proprement parler une image, au sens que les physiciens donnent à ce mot, c'est simplement une ombre portée, une silhouette ; les chairs, qui sont beaucoup moins denses que les os, laissent seules passer les rayons. Enfin, pour surcroît de simplicité, il est inutile d'opérer dans l'obscurité ; on laisse la plaque dans le châssis, sous son volet ; la lumière du jour ne l'atteint pas, et les rayons de Röntgen vont à travers le bois tracer l'image désirée.

On le voit, si l'on compare seulement les actions photographiques, il n'y a qu'une différence de degré entre les résultats de M. Röntgen et ceux de M. Lenard. L'un et l'autre ont obtenu des rayons qui se propagent dans l'air, traversent tous les corps d'autant plus facilement qu'ils sont plus légers, impressionnent les plaques photographiques. Mais les rayons cathodiques de M. Lenard s'éteignaient trop vite dans l'air et ne traversaient que des épaisseurs de métal beaucoup trop faibles pour qu'on pût songer à aucune application du genre de celles qu'a réalisées M. Röntgen. Pourtant il n'est pas interdit de penser qu'on aurait pu développer leurs qualités utiles ; les rayons cathodiques présentent des propriétés assez variables suivant la pression du tube où ils ont été produits ; qu'y a-t-il d'impossible à ce que des essais systématiques ne nous fournissent enfin des rayons utilisables? L'espoir est d'autant plus permis que les expériences de M. Röntgen ont pu être tout récemment répétées en public avec des rayons sortant directement d'un tube de Lenard par la fenêtre d'aluminium.

Je ne prétends pas, cela est clair, que M. Lenard doive être considéré comme le précurseur de M. Röntgen ; j'ai voulu seulement indiquer que, chez les physiciens qui s'étaient tenus au courant des dernières recherches relatives aux rayons cathodiques, la découverte d'hier ne pouvait pas susciter l'étonnement sans bornes qu'elle a causé dans le grand public, qui ignorait les travaux antérieurs.

Ce qui intéresse véritablement les savans, c'est de savoir quelle est la nature des rayons de Röntgen. Constituent-ils un terme encore

inconnu de cette série de radiations qui ont, sauf la qualité d'influencer la rétine, toutes les propriétés des rayons lumineux? Sont-ils des rayons cathodiques? Enfin, est-il impossible de les ranger dans aucune des catégories connues et devons-nous, comme celui qui les a découverts, ne leur donner d'autre dénomination qu'un X mystérieux? Il serait certainement prématuré d'essayer de répondre dès aujourd'hui à cette question; toutefois M. Röntgen a conclu très nettement à la découverte d'un phénomène entièrement nouveau, et nous allons exposer ses argumens.

Les nouveaux rayons ne sont pas déviés par l'aimant; les forces magnétiques les plus intenses ne modifient pas leur direction; les rayons cathodiques au contraire, tant dans l'air que dans le vide, se courbent fortement dans un champ magnétique. Ce caractère semble suffisamment tranché. Mais s'il établit que les deux espèces de radiations sont distinctes, il ne supprime pas la relation intime qui existe entre elles; les rayons de Röntgen prennent naissance aux points où les rayons cathodiques qui cheminent à l'intérieur du tube viennent rencontrer les parois; les uns procèdent directement des autres, et nous ne pouvons les regarder comme indépendans, tant que nous ne saurons pas produire par une autre méthode les rayons nouveaux.

Existe-t-il quelque analogie entre les rayons de Röntgen et ces mouvemens de l'éther dont une partie produit la sensation de lumière? On ne constate guère que des différences. La propriété la plus saillante de la lumière est de se réfléchir à la surface des corps et, quand elle passe d'un milieu dans un autre, de changer de direction, de se réfracter. Les rayons de Röntgen ne se réfléchissent ni ne se réfractent. L'auteur l'a démontré par une expérience ingénieuse : on sait que les corps les plus transparens deviennent opaques quand on les pulvérise; pour prendre un exemple familier, le sel fin qui se trouve sur nos tables, quoique identique par sa composition chimique au sel gemme le plus pur, est bien loin néanmoins de laisser passer la lumière avec la même facilité; il suffit d'une couche très mince pour cacher le fond de la salière. Les rayons lumineux, rencontrant les faces des grains, se réfléchissent et se réfractent en tous sens et, finalement, une grande partie d'entre eux est renvoyée vers l'extérieur; un petit nombre seulement pénètre dans la masse, qui se trouve ainsi jouer le rôle d'un corps qui renvoie presque toute la lumière qu'il reçoit, c'est-à-dire d'un corps blanc et opaque. C'est pour une raison analogue que l'écume de l'eau la plus fangeuse présente, quand elle est assez fine, une couleur blanchâtre. On aura donc un moyen très sensible de reconnaître si un rayon peut se réfléchir ou se réfracter, c'est de le faire tomber sur une poudre fine; s'il la traverse, comme il traversait le corps solide cohérent, c'est qu'il passe tout

entier dans chaque milieu qu'il rencontre sans changer de direction. M. Röntgen a constaté que tel était le cas pour les rayons qu'il a découverts, et cette seule circonstance laisse peu d'espoir qu'on puisse arriver jamais à établir un rapprochement entre la lumière et les nouvelles radiations.

Cette absence de la réflexion ou de la réfraction a d'ailleurs été vérifiée par d'autres méthodes. Pour la réfraction, la plus directe est évidemment l'emploi du prisme : de l'eau et du sulfure de carbone, renfermés entre des lames de mica qui forment un angle de 30 degrés, n'ont pas donné trace de déviation, pas plus sur la plaque photographique que sur l'écran phosphorescent. Cette expérience a été répétée depuis par M. Perrin, qui en a communiqué les résultats à l'Académie des sciences dans la séance de lundi dernier.

La lumière qui traverse un cristal se divise en général en deux faisceaux ; elle présente des propriétés particulières ; on exprime ce fait en disant que le passage à travers un cristal la *polarise*. M. Röntgen n'a rien constaté de semblable ; on pouvait s'y attendre : la polarisation est la conséquence du fait que le cristal ne peut laisser se propager, dans une direction déterminée, que des rayons dont la vibration a une orientation déterminée ; si des rayons ne se réfractent pas, toute direction leur est indifférente ; il ne se produit pas de séparation et par suite pas de polarisation.

Les caractères essentiels que je viens de résumer ont conduit M. Röntgen à conclure d'une façon tranchée que les rayons qu'il a découverts, et qui procèdent des rayons cathodiques, n'ont de commun tant avec ceux-ci qu'avec les rayons lumineux que le milieu dans lequel ils se propagent. Cette conclusion n'a pas été admise sans réserves dans le monde des physiciens. M. A. Schuster, en Angleterre, M. Poincaré, en France, pour ne citer que ces deux noms illustres, ont été d'avis qu'il est impossible de formuler avec certitude une pareille opinion ; ils déclarent que de nouvelles expériences sont nécessaires. Attendons les résultats des recherches entreprises ; espérons surtout qu'elles parviendront à perfectionner le procédé actuel, et à doter la médecine du plus puissant moyen d'investigation interne qu'elle ait jamais pu souhaiter.

C. Raveau.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

CŒURS MEURTRIS

TROISIÈME PARTIE (1)

VIII

Jean reparcourait d'un pied las les sentiers fleuris où, la veille, il avait cheminé avec une hâte si joyeuse. Les lendemains de fêtes sont rarement gais; mais, pour lui, au sentiment de tristesse vague qui suit inévitablement la fin d'une journée heureuse, s'ajoutait une lourde inquiétude causée par le mystérieux avertissement de Simonne, et cette inquiétude lui gâtait toute la félicité goûtée auparavant.

Pendant le trajet sur le lac, sa pensée demeura constamment préoccupée des dernières paroles que Mlle de Frangy lui avait murmurées en descendant du Charbon. Avec un frais bouillonnement, le bateau glissait sur l'eau bleue, et Jean se tourmentait à chercher le motif du brusque revirement opéré dans l'attitude de la jeune fille. Que s'était-il passé entre elle et son père? Quelles injonctions lui avait signifiées M. de Frangy? Tout en faisant la part de la bizarre humeur de ce dernier, le jeune homme se sentait menacé par un danger inconnu. De fâcheux pressentimens l'assombrissaient. Quand on n'a pas la conscience nette, on devient facilement la proie des plus déprimantes appréhensions. Il s'imaginait que le père de Simonne était peut-être instruit déjà de sa courte liaison avec Mlle Balmette, et il frissonnait en son-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

geant aux désastreuses conséquences d'une semblable révélation. Il déplorait sa faiblesse et mesurait avec terreur l'étendue de la responsabilité qu'entraîne une détermination prise à l'étourdie, une défaillance qui tout d'abord semble vénielle. A cette heure, sa vulgaire aventure galante le mettait à la merci d'une fille vindicative et peu scrupuleuse. Il essayait de se rassurer, à la vérité, en se disant qu'aux yeux de beaucoup de gens son amourette pouvait passer pour une peccadille sans importance; mais il avait beau s'ingénier à créer des circonstances atténuantes, il était obligé de constater que cette peccadille était de nature à ruiner tout son bonheur à venir. Sans doute, Philomène, dans son propre intérêt, était tenue à une grande réserve et ne se risquerait pas à perdre sa clientèle bourgeoise en faisant du scandale; sans doute aussi, il était résolu à ne plus revoir l'ouvrière, avec laquelle il avait définitivement rompu. Toutefois un scrupule le tracassait : sa délicatesse se révoltait à l'idée que Philomène pouvait le classer dans la catégorie de ces galans qui prennent du plaisir avec une fille sans lui en savoir gré. Au lieu de descendre au ponton de Talloires, il resta sur le bateau jusqu'à Annecy et entra chez un bijoutier de la rue Filaterie. Uniquement préoccupé de sauvegarder sa dignité et son amour-propre, il choisit à l'étalage une chaînette d'or et un médaillon orné de grenats. Sans réfléchir que Philomène pourrait interpréter ce cadeau comme une tentative de raccommodement, il fit expédier le tout à l'adresse de Mlle Balmette. Après quoi, il reprit le bateau d'une heure et rentra par Menthon à Écharvines, où sa mère l'attendait avec impatience.

La bonne Mme Serraval avait hâte de connaître les détails de l'excursion du Charbon. Elle pressentait que, pendant cette intimité de vingt-quatre heures, quelque chose de décisif avait dû se produire, et elle brûlait d'en recevoir la confidence. Mais Jean ne lui donna pas cette satisfaction. Il était trop tourmenté pour s'épancher librement avec sa mère. Ne pouvant lui expliquer les causes de son inquiétude, il se borna à lui narrer sommairement les péripéties de la montée et de la descente, glissa légèrement sur ses tête-à-tête avec Mlle de Frangy, et, prétextant une grande fatigue, se retira dans sa chambre. Il n'en redescendit qu'à l'heure du dîner pour recommencer le même sommaire récit à son père, qui ne l'écouta du reste que d'une oreille fort distraite.

Il passa une mauvaise nuit, entrecoupée par de pénibles cauchemars. Dès qu'il s'endormait, il se voyait longeant de rocheux précipices en compagnie de Simonne; chaque fois, à un

certain moment, le pied lui manquait, et il se sentait rouler dans le vide, tandis que, penchée sur la roche, elle le regardait avec épouvante disparaître au fond de l'abîme. — Au matin, il se leva tout fiévreux, et le malaise dont il souffrait s'accrut encore lorsqu'il apprit que Philomène venait ce jour-là travailler au chalet. Ce fut avec une désagréable appréhension qu'il entra à midi dans la salle à manger. La première chose qui le frappa fut le médaillon que Mlle Balmette portait déjà à son cou, en le dissimulant à peine dans les plis du corsage. Rapidement l'idée lui vint qu'elle désirait attirer l'attention de Mme Serraval et provoquer quelque esclandre. Les grenats ne pouvaient guère passer inaperçus; Jean tremblait que sa mère, surprise et choquée, ne questionnât l'ouvrière, et que celle-ci ne répondit effrontément : « C'est un cadeau de votre fils!... » Il fut heureusement quitte pour la peur. Mme Serraval, soit qu'elle fût distraite, soit qu'elle préférât s'abstenir de toute question fâcheuse, parut n'avoir rien remarqué. Quant à Philomène, elle demeurait très calme, très maîtresse d'elle-même, et son attitude réservée rasséréna un peu le malheureux Jean.

Cette fausse sécurité ne devait pas être pourtant de longue durée, car, lorsqu'une heure après, il remonta dans sa chambre, il se trouva face à face avec l'ouvrière qui traversait le couloir, comme par hasard. Elle s'arrêta près de lui, et le regardant droit dans les yeux :

— Je veux vous parler, chuchota-t-elle rapidement; je vous attendrai ce soir à neuf heures, dans le chemin des Granges...

Et comme il balbutiait un refus :

— Je le veux, insista-t-elle d'un ton de menace, il le faut!

Puis elle s'éloigna sans l'écouter et le laissa fort abasourdi.

Le danger qu'il avait cru définitivement écarté redevenait plus impérieusement imminent. En se dérobant au rendez-vous qui lui était assigné, Jean risquait d'exaspérer Philomène et de la pousser à quelque scandaleuse équipée. Il avait tout à craindre en lui refusant cette dernière satisfaction, tandis qu'en la lui accordant, il ne s'exposait qu'à l'ennui de récriminations inutiles ou peut-être à des supplications attendries auxquelles il saurait résister, car il était maintenant sûr de lui et bien décidé à ne plus faiblir. Il pourrait même, en s'y prenant adroitement, calmer l'irritable fille et l'amener à entendre raison. Il résolut donc de faire face à l'ennemi et de braver les périls du tête-à-tête.

Dès la tombée de la nuit, il se glissa hors du chalet, prit pour éviter toute fâcheuse rencontre le sentier de Perroir, et de là redescendit vers le hameau des Granges. A l'heure indiquée,

il débouchait dans le chemin solitaire, bordé de gros noyers dont les opaques feuillées étendaient sur la chaussée une obscurité propice aux secrets entretiens.

Après avoir un moment erré sous cette voûte enténébrée, il distingua à la faveur d'une éclaircie une confuse silhouette féminine qui se tenait immobile entre deux arbres. Au bruit des pas du survenant, la silhouette commença de se mouvoir et se rapprocha. Bientôt elle frôla presque le jeune homme.

— Est-ce vous? chuchota-t-il.

— Oui, c'est moi, répondit Philomène, en posant sa main sur le bras de Jean qui ébaucha un mouvement pour se dégager; — n'ayez peur, ajouta-t-elle, les gens des Granges dorment tous à cette heure et personne ne vous apercevra!... Voyez, j'ai mis votre médaillon à mon cou pour vous prouver que je n'ai pas de rancune; mais je tiens à savoir s'il en est de même de vous et si vous me l'avez envoyé en signe de raccommodement.

— J'aurais mauvaise grâce à vous garder rancune, Philomène... Quant à un raccommodement, croyez-moi, les meilleurs ne valent rien. Nous nous sommes montré l'un à l'autre combien notre humeur et nos caractères sympathisent peu... A quoi sert de recommencer une expérience qui n'a pas réussi? Restons-en là et quittons-nous bons amis...

— C'est-à-dire que vous en avez assez de moi et que vous m'avez fait ce cadeau comme on jette un os à un chien, pour se débarrasser de lui! s'écria Mlle Balmette avec colère; en ce cas, reprenez-les, vos grenats, je n'en veux plus!...

En même temps elle portait la main à son cou comme pour en arracher le médaillon. Jean, qui était demeuré très calme, lui saisit le bras et prévint cette exécution simulée ou sincère.

— Ne vous emportez pas, Philomène! répliqua-t-il posément, la violence ne changerait rien aux résolutions que j'ai prises... Ce qui est passé est passé et nous ne pouvons ni l'un ni l'autre redonner de la vie à un sentiment qui n'existe plus. Soyez raisonnable et ne gâtez point par une fâcherie le souvenir des heures de plaisir que nous avons goûtées ensemble.

Les paroles très fermes et très nettes du jeune homme tombèrent ainsi que des gouttes d'eau glacée sur la colère de Mlle Balmette. Elle le regarda, croisa les bras et dit d'une voix radoucie :

— Ainsi, c'est fini de nous aimer?

— Oui, déclara-t-il, il serait inutile de nous leurrer mutuellement, c'est fini... Je regrette d'être pour vous la cause d'une déception et je vous demande pardon de vous dire des choses pénibles, mais je crois agir honnêtement en vous les disant... Je

vous en prie, ne conservez que le souvenir des momens agréables, et gardez aussi ce médaillon que je vous ai envoyé comme un témoignage de bonne amitié.

— Le fait est, s'écria-t-elle indulgemment, qu'il est fort joli et de très bon goût...

A mesure que sa colère se dissipait, sa coquetterie et son insouciance reprenaient le dessus.

— N'importe, soupira-t-elle, déjà résignée à demi, j'aurais préféré un peu plus de vrai amour... Je ne veux pas que vous vous imaginiez que je me laisse enjôler avec des bijoux... Dans le pays, il ne manque pas de gens qui auraient voulu m'en couvrir, et auxquels je n'ai jamais accordé ça, ajouta-t-elle en faisant claquer son ongle sur ses dents; si j'ai été aimable avec vous, c'est que vous me plaisiez, et vous auriez été pauvre comme Job, que je vous aurais aimé tout autant... Enfin, n'est-ce pas? on ne peut point garder les cœurs de force... C'est triste tout de même qu'après avoir si bien commencé, ça ait si vite fini!... Je ne vous dirai pas que je m'en casserai la tête contre les murs; je ne suis pas fille à me tourner le sang pour un galant qui ne veut pas de moi et je me consolerai sans doute avec un autre... mais je vous regretterai... et vous me regretterez peut-être aussi, un jour!...

— Je suis désolé de vous avoir chagrinée, Philomène... Permettez-moi de vous serrer la main et de vous quitter en vous souhaitant meilleure chance...

— Qui vous presse?... Vous pouvez bien me conduire jusqu'à la croisée des chemins... Faites-moi au moins ce plaisir-là!

Jean pensa qu'après cette explication heureusement terminée à l'amiable, il convenait de ne pas se montrer trop cruel. D'ailleurs la route d'Écharvines n'était pas loin. Il se résigna donc à donner cette dernière satisfaction à Mlle Balmette, qui lui avait pris le bras et continuait :

— A la bonne heure, vous êtes gentil!... De ce qu'on n'a point pu s'accorder ensemble, ce n'est pas une raison pour se mal quitter... C'est dommage tout de même!... De tous les jeunes gens que j'ai rencontrés, vous étiez celui qui me plaisait davantage... Aussi vous pouvez vous fier à moi, personne ne saura rien de ce qui s'est passé, et je ne chercherai jamais à vous faire de la peine...

— Nous voici à la croisée des chemins, insinua Jean qui redoutait de voir la conversation redevenir sentimentale.

En effet, on voyait blanchir la route tournante qui va de Talloires à Menthon, et on entendait le frais bouillonnement de

la fontaine qui coule dans une auge de pierre, juste à l'entrée du carrefour.

— Adieu, Philomène, poursuivit-il en dégageant son bras.

— Allons, soupira-t-elle résignée, embrassez-moi encore une fois, méchant garçon!

Elle lui tendit ses joues et il s'exécuta.

— Adieu, Jean! murmura-t-elle.

Or, tandis qu'ils s'embrassaient, le glouglou de la fontaine les empêcha d'entendre le bruit des pas d'un promeneur qui débouchait d'un raccourci frayé à travers la prairie montueuse. Ce passant était M. de Frangy qui rentrait au Toron, après avoir fait marché avec un voiturier de Talloires, qui devait le conduire le lendemain à Faverges. Il s'arrêta un moment, intrigué, à la vue de ce couple amoureux dont les silhouettes rapprochées se dessinaient sur le ciel clair. Les deux jeunes gens se quittèrent. Jean remonta vers Écharvines et Philomène dévala lentement vers Talloires. Elle devait nécessairement se croiser avec M. de Frangy, et celui-ci la dévisagea au passage. Comme elle était tête nue, il ne lui fut pas difficile de la reconnaître, et naturellement sa curiosité mise en éveil se reporta sur le galant qui, après avoir embrassé l'ouvrière, filait là-bas dans la direction de Menthon. Un confus instinct de policier, joint à ce besoin de commérage qui est le défaut de la province, le poussa à s'assurer de l'identité du mystérieux ami de Mlle Balmette.

Au lieu de suivre les lacets de la route, il prit un second raccourci qui la coupait en droite ligne et arriva au sommet de la rampe, près de l'entrée du Toron, de façon à devancer l'inconnu. Dissimulé derrière un massif, il put ainsi, sans être vu, apercevoir son homme, qui lui parut au jugé ressembler extraordinairement à Jean Serraval. Pour plus de sûreté, il le laissa passer, et l'accompagna à distance, jusqu'au moment où le jeune homme rentra dans le chalet paternel sans se douter qu'il était épié. Cette fois, les présomptions se changeaient en certitude : le fils du juge était bien l'amoureux de Philomène. La découverte sembla causer à M. de Frangy une satisfaction notable. Il rebroussa chemin, exécuta un moulinet avec sa canne et regagna le Toron, en sifflotant ironiquement...

Jean Serraval, cependant, s'était couché et avait dormi comme un homme qui a la conscience apaisée. Il s'éveilla le lendemain avec une agréable sensation d'allégement. Tout était fini; il n'avait plus rien à redouter de la part de Philomène, et, en somme, les choses s'étaient arrangées beaucoup mieux qu'il ne l'espérait. Maintenant il pouvait concentrer toutes ses pensées, toutes ses

préoccupations sur Simonne. A la vérité, son inquiétude, de ce côté, n'était point calmée. Mais il aimait Mlle de Frangy, il se savait aimé et, avec l'assurance naturelle à la jeunesse, il ne doutait pas de triompher des derniers obstacles qui le séparaient d'elle momentanément.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, ce même matin, il reçut une nouvelle destinée à lui mettre le cœur en joie. A dix heures, Babette arriva du Toron et lui remit un court billet de Simonne, ainsi conçu :

« Venez aujourd'hui vers deux heures, je pourrai enfin vous donner l'explication que je vous dois et vous dire tout ce qui me tourmente... A tantôt, mon ami!

« S... »

Ce laconique billet, bien qu'il ne fût pas complètement rassurant, émut la tendresse de Jean Serraval. Simonne souffrait à cause de lui; il en était navré, mais il allait pouvoir enfin, sans arrière-appréhension, lui jurer que son cœur lui appartenait tout entier et que désormais aucune volonté étrangère ne serait de force à les séparer. Après les heures d'angoisse pendant lesquelles il avait craint d'assister au naufrage de son bonheur, il allait se retrouver en présence de son amie; loin d'elle, tout semblait compromis, mais maintenant qu'il possédait la certitude de la revoir dans quelques instans, les pressentimens fâcheux, les terreurs douloureuses, se dissipaient comme les matinales vapeurs suspendues à la cime des montagnes. L'âme rassérénée, il se présenta au Toron à l'heure dite.

Babette l'introduisit dans le salon où Simonne l'attendait, assise près du piano. Dès que la porte se fut refermée, la jeune fille se leva, Jean s'élança vers elle, et ils demeurèrent un moment silencieux, savourant la joie de se revoir et de se serrer les mains. La jeune fille, un peu pâlie, regardait Jean avec des yeux attendris et tristes.

— Chère amie, murmura-t-il, je vous retrouve enfin!... Pendant ces deux jours, il me semblait que vous étiez à jamais perdue pour moi. J'avais le cerveau plein d'idées noires...

— Hélas! pas aussi noires que les miennes!... J'étais si tourmentée, si chagrine!... Je pensais que vous aussi vous étiez en peine, et j'ai voulu au moins que vous sachiez la cause de mes ennuis... C'est mal de vous recevoir ici, en l'absence et contre la volonté de mon père, mais...

— Comment! interrompit Jean, M. de Frangy vous défend de

me recevoir?... Pour quels motifs? quels griefs a-t-il contre moi?

— Je l'ignore... Tout d'un coup, le matin où nous avons quitté le Charbon, il a été pris d'un de ses accès d'irritabilité et m'a accusée d'être trop libre avec vous... Je n'ai rien répondu, désirant éviter une scène devant des étrangers, et je me suis bornée à vous avertir... Mais quand nous sommes rentrés au Toron, j'ai provoqué une explication... Elle a été affreuse. Il s'est emporté, et dans ces momens-là, il n'est plus maître de lui ni de ses paroles. J'ai entendu des choses qui m'ont humiliée et navrée... Il m'a reproché de manquer de retenue, de donner en public le spectacle de ma coquetterie et de mes familiarités équivoques avec un jeune homme que je connaissais à peine ; enfin, dans les termes les plus offensans, il a incriminé ma conduite et vos intentions.

— Pauvre chère enfant! répliqua Jean, indigné... Il fallait lui répondre que je vous aime et que mon plus ardent désir est de vous épouser.

— J'ai dit tout cela, mon ami... J'ai ajouté que je vous aimais, moi aussi, et que j'étais sûre de vous. Mes réponses n'ont eu d'autre résultat que de l'irriter davantage : « Sotte, s'est-il écrié avec un ricanement qui me meurtrissait le cœur, ce garçon se moque de toi, il s'amuse à tes dépens et ne compte nullement t'épouser... Le voulût-il que ses parens s'y opposeraient... Ces gens-là aiment trop l'argent pour marier leur fils à une fille sans dot. Quand il t'aura absolument compromise, il te tirera sa révérence et ira chercher aventure ailleurs... » Voilà ce que j'ai entendu, Jean, et bien d'autres réflexions plus blessantes encore. Mon père a terminé en jurant qu'il vous fermerait sa porte, afin de faire cesser des fréquentations scandaleuses...

— M. de Frangy se trompe, protesta Jean avec impétuosité, et je le lui prouverai... Dès ce soir, j'instruirai mon père de mes intentions... Ma mère, je vous l'ai dit, les connaît déjà et les approuve. Je vous promets que, demain, tous les deux viendront au Toron solliciter l'honneur de vous avoir pour bru... Je me plais à penser que cette démarche convaincra votre père et qu'il se rendra à l'évidence.

— Je l'espère... Quelles que soient ses préventions, il ne sera pas assez déraisonnable pour repousser une demande qui flattera son amour-propre... Quant à moi, mon ami, je n'ai jamais douté de vous et vous pouvez être sûr de mon affection, comme je suis sûre de la vôtre.

Tandis qu'elle parlait, ses yeux se mouillaient, et on voyait des larmes perler entre ses cils.

— Chère Simonne, reprit Jean en lui saisissant les mains et

en l'attirant près de lui, combien je suis navré de vous avoir causé tant de souci!... Moi qui rêvais d'être pour vous une consolation et un porte-bonheur, je n'ai encore réussi qu'à redoubler vos chagrins...

— Ne dites pas cela, interrompit-elle, les seuls instans de joie que j'ai goûtés, c'est à vous que je les dois... Allons, ajouta-t-elle en essuyant ses yeux, ne nous désolons pas... Ce n'est qu'une bourrasque qui passera comme tant d'autres... Asseyez-vous et causons.

Elle le fit asseoir près d'elle, et tout doucement ils oublièrent leurs ennuis récens, en évoquant le souvenir de la promenade au Charbon. La vision rétrospective de cette soirée et de cette matinée uniques, où, sur la crête de la montagne silencieuse, ils avaient vécu d'inoubliables heures, suffit pour ensoleiller leurs âmes. La jeunesse triompha de leurs appréhensions. Elle les enleva sur son aile de fée à des hauteurs où les petites misères de la réalité disparaissaient, où les plus pénibles complications du présent se dénouaient comme par un charme. De même que, sur les sommets, l'atmosphère plus légère, plus transparente, laisse voir nettement les lignes lointaines du paysage, leur horizon moral s'éclaircissait, et ils apercevaient au loin l'avenir doré de soleil.

Encore qu'elles fussent délicieuses et imprégnées de tendresse, les minutes pour eux s'envolaient rapidement. En entendant le cartel du salon sonner cinq heures, Simonne se leva :

— Il faut que vous partiez, mon ami, murmura-t-elle, mon père ne tardera pas à rentrer, et bien que la démarche de vos parens doive demain rendre notre situation tout à fait nette et débarrassée d'équivoques, il est inutile qu'on sache que votre visite a devancé la leur... Au revoir, comptez sur ma ferme volonté, comme je compte sur votre constante affection...

Jean s'était levé à son tour et lui tendait les mains.

— Je suis à vous pour toujours... A vous, ma chère mienne!

Elle sourit et fixa tendrement ses yeux clairs sur les siens :

— Oui, votre fiancée, Jean... Embrassez-moi.

Il se pencha et lui mit sur le front son premier baiser; mais quand ses lèvres eurent touché cette chair tiède et satinée, elles ne purent plus s'en détacher et Simonne fut obligée de rejeter sa tête en arrière pour le rappeler à la raison.

— Partez! dit-elle, il est tard!...

Il obéit et se dirigea vers la porte, mais avant de la refermer, il se retourna, envoya un dernier regard d'amour à la jeune fille qui lui souriait, puis disparut.

Une fois dehors, il chemina lentement, tout étourdi, noyé dans une tendre griserie... Tout à coup il s'arrêta, tressaillit, et son ivresse se dissipa brusquement.

A quelques pas, M. de Frangy, de son pas saccadé, remontait l'allée bordée de pommiers. Le propriétaire du Toron avait déjà reconnu le visiteur qui sortait de chez lui. Dans ses yeux gris luisait une flamme rageuse, et une crispation nerveuse mettait un mauvais sourire sur ses lèvres. Dès qu'il fut près du jeune homme, et sans lui rendre son salut, il l'interpella d'une voix aigre :

— Je trouve fort étrange, monsieur, que vous profitiez des heures où je suis absent pour vous introduire chez moi.. Permettez-moi de vous faire remarquer que ce procédé est des plus incorrects. J'y vois un manque de convenance et d'égards peu digne d'un homme bien élevé.

— Pardon, monsieur de Frangy, répliqua Jean, faisant un effort pour se contenir, je n'ai eu nullement l'intention de vous offenser... Je n'ai cru manquer ni aux convenances ni au respect que je vous dois, en rendant visite à Mlle de Frangy. Dans les termes d'intimité où sont nos deux familles, je pensais que ces visites n'avaient rien d'incorrect, puisque vous avez bien voulu les tolérer plusieurs fois.

— Si je les ai tolérées, riposta l'irascible gentilhomme, j'ai eu tort, mais je ne les tolérerai pas davantage... Tenez-vous pour averti!... Ces familiarités sont déplacées de la part d'un jeune homme qui n'est ni un proche parent ni un fiancé.

— En ce cas, monsieur, et puisque vous me donnez l'occasion de m'expliquer franchement, permettez-moi, dès ce soir, de faire près de vous une démarche que je ne comptais accomplir que demain avec l'assistance de mon père... J'aime Mlle Simonne et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

M. de Frangy eut un haut-le-corps, et sa figure bilieuse prit une expression d'ironie acerbe.

— Ouais! dit-il en soulevant railleusement son feutre, vous voulez épouser ma fille et vous me le déclarez comme ça, à brûle-pourpoint, sur la grande route... C'est aller un peu vite en besogne et les demandes en mariage exigent un peu plus de cérémonie. On n'y répond pas le pistolet sous la gorge... Êtes-vous sûr seulement du consentement de votre famille?

— Oui, monsieur... Excusez ma précipitation; elle n'a pour but que de vous rassurer sur la loyauté de ma conduite... Nous comptions demain vous adresser une proposition dans les formes.

— Mon cher monsieur, repartit l'autre avec son irritante affectation d'ironie ambiguë, vous aimez Simonne, votre famille consent à favoriser vos désirs, c'est fort bien... mais pour procéder à un mariage, il faut le consentement des deux parties, et j'ignore encore ce que nous déciderons, ma fille et moi. Ces sortes d'affaires ne se concluent pas au pied levé... Il y a certaines considérations à peser, certaines informations à prendre... Tout ce que je puis vous promettre, pour l'instant, c'est de réfléchir à votre proposition... honorable, mais fort inattendue, et de vous donner demain une réponse catégorique... Voyons, si pressé que vous soyez, vous m'accorderez bien un délai moral... Revenez demain vers trois heures et, croyez-moi, revenez seul!... Nous aurons à causer d'abord tous les deux et la présence de vos parens pourrait nous gêner... A bientôt, monsieur... Bonsoir!

Il lança à Jean un cérémonieux coup de chapeau et tourna les talons.

IX

M. de Frangy rentrait chez lui en proie à des sentimens complexes et contradictoires. Sa colère était mélangée d'une maligne joie. La désobéissance de sa fille l'irritait comme une injurieuse atteinte à son autorité, mais en même temps il était enchanté d'avoir maintenant un moyen sûr de se venger de l'outrecuidance du jeune Serraval et d'évincer un prétendant qui menaçait de faire échouer ses projets ambitieux. Il gravit lestement le perron et gagna tout droit le salon où les modulations du piano révélaient la présence de Simonne.

La jeune fille était, en effet, assise devant le clavier et jouait la sonate en *la* de Mozart. Cette musique limpide, d'une suavité légèrement mélancolique, lui semblait comme l'écho de la tendresse inquiète qui chantait dans son cœur. Au bruit de la porte violemment poussée, elle releva la tête et aperçut son père.

A la nervosité des gestes de M. de Frangy, à la crispation de ses lèvres, à la lueur méchante qui tremblotait dans ses yeux, Simonne devina qu'il venait de rencontrer Jean Serraval et s'apprêta avec un tremblement intérieur à subir courageusement l'explosion de la colère paternelle.

L'orage éclata tout aussitôt. Après avoir fait claquer la porte en la refermant, M. de Frangy se retourna vers sa fille qui avait quitté le piano :

— Est-ce ainsi qu'on se moque de moi? dit-il d'une voix aiguë; je vous avais défendu de recevoir M. Jean Serraval, et la

première personne dans laquelle je me jette en rentrant, c'est ce monsieur qui profite de mon absence pour continuer ses impertinentes visites !

— M. Jean sort d'ici, en effet, déclara Simonne ; il y est venu à ma prière, parce que je désirais le voir.

— C'est parfait !... J'admire le cas que vous faites de mes recommandations, et l'effronterie avec laquelle vous me narguez !

— Je respecte vos ordres, mais après avoir été reçu chez nous dans l'intimité, M. Jean pouvait s'étonner de trouver notre porte fermée, et je lui devais une explication... Je la lui ai donnée.

— Vraiment !... Vous êtes pleine de déférence pour les étrangers... Moi seul, je suis traité comme un père de comédie, comme un Cassandre !... Vous avez dû bien rire tous deux du bon tour que vous me jouiez, et ce monsieur, naturellement, vous a encouragée à me manquer de respect ?

— Vous vous trompez... M. Serraval est trop bien élevé pour se permettre des réflexions que je n'aurais pas tolérées... Il vous respecte parce que vous êtes mon père et parce qu'il m'aime.

— Ha ! ha !... Il a osé vous faire une déclaration... Et qu'avez-vous répondu ?

— Que j'étais fière d'être aimée par lui...

— Et que vous l'aimiez, n'est-ce pas ? interrompit furieusement le maître du Toron.

— Et que je l'aimais, oui, répliqua bravement Simonne.

M. de Frangy mâchonna un juron entre ses dents. Enfonçant ses mains dans ses poches, il arpenta le salon en piétinant de rage, puis, brusquement il s'arrêta devant sa fille avec un ricanement sarcastique :

— C'est un comble, en vérité !... Le comble de la rouerie et de la bêtise !... Je te fais mon compliment, tu places bien tes affections !... Pauvre niaise, je t'avais pourtant avertie... Ce jeune Serraval est un farceur qui t'enjôle avec de belles phrases et se gausse de toi !

— Vous vous trompez... Demain, son père doit venir vous demander de consentir à notre mariage.

— Le père et le fils se valent !... Mais si le juge vient ici, il en sera pour sa démarche, car ce mariage n'est pas faisable.

Simonne pâlit et regarda M. de Frangy avec un étonnement anxieux. Elle vit sur les lèvres et dans les yeux de son père une lueur de joie mauvaise qui lui fit peur, et elle repartit d'une voix tremblante :

— Pour quelle raison ?

— Parce que je ne donnerai jamais ma fille à un débauché...

— Oh ! protesta-t-elle, indignée.

— Oui, à un coureur... Bon chien chasse de race, et le fils marche sur les traces de son galantin de père.

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela signifie que Jean Serraval a ici une maîtresse... Je rougis d'entrer dans de pareils détails devant ma fille, mais tu es aveuglée à un tel degré que je suis bien forcé de mettre les points sur les *i*... La donzelle est une ouvrière qui travaille chez les Serraval et que tu as toi-même, avec ta candeur bête, employée au Toron.

— Philomène Balmette ?... C'est une calomnie !

— C'est la fable du pays.

— Vous devriez savoir le peu de valeur qu'ont de pareils commérages et ne pas y ajouter foi ! s'écria Simonne avec mépris.

— J'ajoute foi au témoignage de mes yeux, riposta victorieusement son père ; or, pas plus tard qu'avant-hier, j'ai vu, comme je te vois, ton amoureux et Mlle Balmette s'embrasser à la belle étoile...

— C'est impossible ! murmura-t-elle, essayant encore de protester ; mais cette dernière affirmation l'avait ébranlée ; elle blêmissait, un froid subit lui glaçait le corps et elle était obligée de s'appuyer au piano.

— Impossible ? reprit ironiquement M. de Frangy, tu es pire que saint Thomas et tu donnes facilement un démenti à ton père !... Il existe heureusement un moyen bien simple de te convaincre... Encore que j'aie pour la moralité de M. Jean Serraval une estime médiocre, je le crois néanmoins assez loyal pour ne pas oser mentir en ta présence. Interroge-le toi-même et tu verras ce qu'il répondra.

— C'est ce que je compte faire... Je vais le prier de venir se justifier devant vous.

La foi de Simonne luttait encore contre les accusations répétées de M. de Frangy, mais le doute commençait à se glisser dans son cœur ; un nuage passait sur ses yeux et elle se sentait défaillir.

— Il n'est pas convenable que tu écrives à M. Serraval, déclara sèchement le propriétaire du Toron ; c'est d'ailleurs inutile, car j'ai moi-même tout à l'heure assigné à ce monsieur un rendez-vous ici, demain dans l'après-midi... Tu seras donc promptement édifiée sur sa conduite... Je te laisse à tes réflexions, ajouta-t-il avec un ton de compassion hypocrite, et, bien que je n'aie guère à me louer de toi, je te plains sincèrement, ma pauvre fille !...

Elle était à plaindre, en effet, et elle subissait une torture

atroce. Quoiqu'elle eût fait de bonne heure l'apprentissage de la souffrance, jamais elle n'avait rien ressenti de comparable à la douleur qui la meurtrissait. De précoces chagrins avaient désolé son enfance; plus tard, les soucis d'argent, les tracas domestiques, les blessures d'amour-propre avaient imprégné d'amertume les premières années de sa jeunesse; mais depuis le printemps, depuis la venue de Jean au Toron, la certitude d'être aimée et de pouvoir se reposer sur une solide affection avait aboli ces pénibles souvenirs, ou du moins les avait rejetés dans un fabuleux lointain. Elle s'était soudain sentie transportée dans un milieu clément, sous un ciel exquisement bleu. La plante longtemps battue du vent, longtemps déprimée par le gel, rencontrait un sol hospitalier, une exposition en plein midi, elle se développait merveilleusement et allait se couvrir de fleurs. Et voilà qu'un orage de grêle éclatait à l'improviste : tiges, feuilles et fleurs, cruellement mutilées, saignaient par toutes leurs fibres.

La première impulsion de Simonne avait été de mépriser les allégations de son père. Elle essayait de s'affirmer à elle-même qu'il les inventait pour satisfaire sa rancune et la détacher de Jean Serraval. Mais à mesure que M. de Frangy précisait ses accusations, nommait la complice, accumulait les preuves, une douloureuse lumière pénétrait brutalement l'esprit de la jeune fille. Elle savait son père acariâtre, rancunier, prédisposé à voir surtout les vilains côtés de la nature humaine, mais elle lui reconnaissait un fonds de dignité et le jugeait incapable de s'abaisser à un mensonge. Alors une logique implacable lui démontrait que, si M. de Frangy était sincère, c'était Jean qui devenait coupable de la pire déloyauté. A l'heure où il lui prodiguait des paroles tendres et des promesses de constante affection, il la trompait avec la première venue; ses protestations d'amour n'étaient qu'un jeu injurieux, une scélérate comédie. Les mêmes lèvres qu'il venait de poser sur le front de celle qu'il appelait sa fiancée, il les avait profanées la veille en les traînant sur le visage de Philomène Balmette! A cette pensée, la fierté de Simonne se révoltait, un dégoût lui montait à la bouche. Dans son intègre pureté, dans son intransigeance de jeune fille, elle était incapable de comprendre les faiblesses masculines et ces brèves liaisons où l'homme croit pouvoir prendre un rapide plaisir, tout en réservant son cœur. Ayant donné toute son âme, elle estimait que Jean devait lui appartenir totalement. Une infidélité, même superficielle, lui semblait une offense impardonnable, et si réellement le jeune homme s'était avili à ce point, elle le déclarait indigne d'elle.

Mais elle l'aimait trop pour admettre une si odieuse trahison. Quelle que fût la gravité de l'accusation, elle n'y voulait pas croire. Elle se disait que son père avait dû être le jouet d'une illusion, qu'avec son esprit hostile et prévenu; il avait dû, la nuit, prendre pour Jean quelque étranger qui lui ressemblait. Elle cherchait à se convaincre qu'il n'y avait dans tout cela qu'une déplorable méprise, un mystérieux malentendu, et que, le lendemain, le jeune Serraval, avec un mot, réduirait à néant ces téméraires affirmations. Malgré cela, le doute la tenaillait férocement; il se mêlait à toutes ses pensées ou plutôt il lui enlevait la faculté de penser à toute autre chose qu'à la trahison possible de celui qu'elle aimait. Elle trouvait affreusement longues les heures qui la séparaient encore du moment où Jean serait mis en demeure de se disculper. Quand la nuit vint, elle essaya vainement d'engourdir son angoisse en s'assoupissant. Le doute ne lui laissait pas de repos, il tenait ses nerfs surexcités et ses yeux grands ouverts. Selon le mot de Shakspeare, « il n'y avait ni pavot, ni mandragore, ni soporifique au monde qui pussent lui rendre le doux sommeil, maintenant que le soupçon était entré dans son âme. »

Pendant ce temps, Jean Serraval regagnait Écharvines, très ému de son entretien avec Simonne et de sa rencontre avec le propriétaire du Toron. Tout en faisant la part de la méchante humeur de M. de Frangy et de ses préventions, il ne pouvait se dissimuler que ce dernier avait accueilli sa demande avec une satisfaction très modérée et y avait répondu avec une ironique ambiguïté peu rassurante. Dès qu'il fut remonté au chalet, il emmena sa mère dans son cabinet de travail, l'embrassa tendrement et lui confessa ce qui s'était passé depuis le jour de l'excursion au Charbon : — la scène inexplicable de M. de Frangy, les confidences de Simonne, les engagemens pris et enfin son entretien avec l'irascible gentilhomme.

— Chère mère, dit-il en terminant, tu trouveras peut-être que j'ai répondu un peu vite de ton consentement et de celui de mon père, sans vous avoir consultés tous deux ; mais pour tranquilliser Simonne et aussi pour me défendre contre les soupçons blessans de M. de Frangy, j'ai cru devoir rendre la situation aussi nette que possible... Je pense que vous ne me désavouerez pas.

— Mon Jean, repartit Mme Serraval, les difficultés ne viendront pas de notre côté... Tu sais combien je serai heureuse de te voir épouser Simonne... c'est tout à fait la femme que je désirais pour toi.

— Mais, mon père?

— Je lui ai déjà parlé de nos projets... Tout en trouvant la jeune fille charmante, il reste un peu hésitant à cause du manque de fortune; mais ce soir même je reviendrai à la charge et je le rangerai à mon avis... Tranquillise-toi donc, mon cher enfant, et ne gâte pas ton bonheur par d'inutiles inquiétudes.

— Merci, maman... J'étais du reste persuadé d'avance de votre bon vouloir à tous deux... Je ne suis pourtant pas complètement rassuré, car je crains l'opposition de M. de Frangy; il ne m'aime pas et m'a répondu d'une façon peu encourageante.

— Bah! tu sais combien il a le caractère bizarre et l'esprit mal fait. Il appartient à cette catégorie de gens qui seraient désolés de s'exécuter de bonne grâce et de dire une parole agréable... Et puis, comme il est méfiant, il a voulu se réserver et ne se prononcer que lorsqu'il serait sûr de notre assentiment. J'ai peine à croire qu'il pousse l'esprit de contradiction jusqu'à refuser un mariage inespéré pour sa fille. Va donc demain au rendez-vous qu'il t'a assigné, sois aimable avec lui, annonce notre très prochaine visite, et tu verras qu'après réflexion, il mettra de l'eau dans son vin... ou plutôt dans son vinaigre...

Ainsi qu'elle l'avait promis, Mme Serraval s'enferma le soir même avec le juge dans sa chambre et lui exposa éloquemment la situation. Pour triompher des résistances de son mari, il est probable que la pauvre femme fit valoir son indulgente longanimité, et que Marius, ayant de nouveaux péchés sur la conscience, crut devoir acheter son pardon en se montrant conciliant, car le lendemain matin, avant de partir pour l'audience, Serraval père prit le bras de son fils et l'emmena dans le jardin :

— Eh bien! garçon, lui dit-il, il paraît que tu es amoureux de Simonne de Frangy?... Ma foi, si le père est désagréable, la petite est jolie à croquer, et cela fait compensation... J'avais rêvé pour toi un plus brillant mariage, mais ta mère a si bien plaidé en son nom et au tien que j'ai fini par vous adjuger gain de cause... Marie-toi donc, de par Dieu, comme disait Pantagruel à Panurge; quand tu voudras, j'irai formuler ta demande.

Ainsi, de ce côté, comme Jean l'avait prévu, toutes les difficultés étaient aplanies. Fort de l'assentiment de sa famille, il ne lui restait plus qu'à triompher de l'humeur quinteuse de M. de Frangy.

Les heures d'attente lui semblèrent d'autant plus pénibles que le temps s'était mis à l'orage et que l'électricité répandue dans l'atmosphère ajoutait un énervement tout physique à l'angoisse qui pesait sur son cœur. Les pointes du Lanfont disparaissaient

sous d'opaques nuées qui se zébraient d'éclairs et descendaient en coulées noires vers le lac couleur de plomb. Des grondemens de tonnerre se répercutaient dans les gorges de Saint-Germain, et une lugubre obscurité enténébrait l'étroit horizon d'Écharvines. Jean, que sa nervosité prédisposait aux idées superstitieuses, voyait dans ce trouble atmosphérique comme un pronostic d'insuccès. Il se disait que ce temps orageux rendrait M. de Frangy plus irritable, moins maniable, moins enclin à la conciliation, et il lui semblait que tout était perdu. De violentes averses se succédaient, emplissant la campagne d'un bruit d'écluses lâchées, et le jeune homme avait la sensation de l'écroulement de tous ses projets d'avenir s'en allant à vau-l'eau avec cette pluie torrentielle.

Enfin la tempête s'éloigna, les nuées s'éparpillèrent en flocons blanchâtres au flanc des montagnes, et des coins d'azur apparurent çà et là, au milieu de ces tournoyantes fumées. L'ondée avait cessé. Jean en profita pour quitter le chalet et s'élancer sur la route du Toron. Avec l'éclaircie, un rassérénement se produisait dans son esprit. Les pressentimens fâcheux et les terreurs se dissipaient à l'imitation des vapeurs de l'orage. Tout en cheminant sur la route lavée par la pluie, il traitait maintenant de chimériques les craintes qui l'avaient tourmenté. Le père de Simonne, songeait-il, était vaniteux, et le mariage proposé ne pouvait que flatter son orgueil. De plus, en sa qualité d'homme à projets, égoïstement occupé de sa lubie, il ne serait pas fâché de se débarrasser de ses responsabilités familiales et d'avoir ses coudées franches. Il n'était donc pas possible qu'il fût assez fou pour rejeter une demande de tous points avantageuse... Tandis que Jean caressait ces pensées rassurantes, il arrivait près du Toron, à l'endroit d'où l'on domine Talloires, et il s'y arrêtait un moment pour reprendre haleine. Le lac, d'un bleu verdissant, riait dans la lumière; toutes les cimes fumaient au-dessus des prés montueux et des bois lustrés par les ondées. Partant de la Tournette et allant tremper sa base derrière le Roc-de-Chèvre, un large arc-en-ciel arrondissait sa courbe irisée très haut, par-dessus les Granges et le Toron, qu'il semblait surmonter d'une auréole chatoyante. Jean salua cette arche aux couleurs suavement fondues comme un fortuné présage d'espérance. Lentement, trois coups tintèrent à l'horloge de l'église. C'était l'heure fixée par le père de Simonne pour l'explication décisive. Jean Serraval, tout d'un élan, parcourut l'allée du Toron et vint heurter, avec un battement de cœur, à la porte du logis. Babette accourut et l'introduisit dans le salon. Il s'attendait à y trouver M. de Frangy et

le cherchait des yeux dans la demi-obscurité de la pièce, quand il aperçut Simonne à quelques pas de lui.

Dès l'abord, il fut frappé des traits altérés de la jeune fille et de leur expression de gravité anxieuse.

— Jean, dit-elle d'une voix tremblante, on vous accuse d'une mauvaise action à laquelle je ne veux pas croire... Aussi, quoiqu'il m'en coûte de parler de certaines choses répugnantes, j'ai obtenu de mon père la permission de m'expliquer là-dessus, seule avec vous, et d'en appeler à votre sincérité... Est-il vrai que depuis votre retour et tandis que vous me demandiez de devenir votre fiancée, vous étiez l'ami... très intime d'une ouvrière qui travaille ici et chez votre mère... de Philomène Balmette?...

Le malheureux Jean sentit tout tourner autour de lui. Il lui sembla que le tonnerre qui, tout à l'heure, grondait au-dessus du Lanfont, venait d'éclater à ses pieds. Il devina que M. de Frangy connaissait ses relations avec Philomène et n'avait pas craint de les révéler à Simonne. Il se jugea perdu et tenta néanmoins un dernier effort pour retarder son désastre.

— Simonne, répondit-il, cette explication que vous me demandez, permettez-moi de la donner à votre père... Il y a des choses qu'un homme seul peut comprendre...

— Non, répliqua-t-elle d'une voix navrée, si vous n'êtes pas coupable, je puis tout entendre... Oui ou non, avez-vous été l'amoureux de cette fille?...

Il baissa la tête et balbutia sourdement :

— Oui... dans un moment de folie...; mais je vous jure que tout est fini entre elle et moi.

Une rougeur colora les joues pâlies de Simonne et un éclair de méprisante indignation passa dans ses prunelles.

— Il suffit... Ainsi, quand vous me promettiez un sérieux amour, vous en courtisiez une autre... et quelle autre !... Vous !... Vous que je plaçais si haut et à qui je donnais tout mon cœur !

Elle se dirigea impétueusement vers la porte entr'ouverte sur une pièce contiguë et appela :

— Mon père !

Presque immédiatement, M. de Frangy parut. Il affectait une gravité théâtrale, mais dans ses petits yeux bilieux luisait un oblique sourire de satisfaction.

— Mon père, dit la jeune fille, vous aviez raison, et je vous demande pardon de vous avoir désobéi... Veuillez vous-même dire à M. Serraval pourquoi je reprends ma parole...

Sans regarder Jean, elle passa devant lui et disparut dans la pièce voisine.

— Monsieur, insinua sarcastiquement M. de Frangy, inutile,

je crois, de pousser plus loin l'explication... La déclaration de ma fille doit vous suffire, et vous me dispenserez de prolonger un entretien qui tournerait à votre confusion... Vous devez comprendre maintenant combien j'ai agi sagement en vous priant de n'amener ici ni votre père, ni madame votre mère...

Tout en parlant, il avait ouvert la porte du vestibule et la montrait au jeune homme consterné :

— Voici votre chemin, monsieur; serviteur!...

Le lourd battant se referma avec un bruit sourd et, quelques instans après, Jean se retrouvait sous l'arbre de Judée, en face des montagnes où couraient de rapides coups de soleil. L'arc-en-ciel qu'il avait salué comme un présage d'espérance s'arrondissait encore au-dessus du lac, mais il s'amincissait déjà et se décolorait à l'approche d'un nouvel orage. Jean Serraval tourna brusquement le dos aux dérisoires clartés du paysage ensoleillé et marcha désespérément vers les nuées noires qui s'éparpillaient autour d'Écharvines, comme un emblème de la nuit où venaient de sombrer misérablement tous ses rêves de bonheur...

Après le congé signifié par M. de Frangy, il ne lui restait d'autre espoir que l'intervention de sa mère. Dès qu'il fut rentré au chalet et seul avec elle, il n'hésita plus à lui confesser sa faute et le désastre qui en était le châtiment. Mme Serraval l'écouta avec stupeur et fondit en larmes. Son affliction surpassait celle de son fils; non seulement elle pleurait sur la chute de ses rêves les plus chers, mais elle constatait avec amertume que son Jean n'avait pas échappé à la contagion du vice paternel, et cette nouvelle déception lui déchirait le cœur. Elle comprenait à quel point Simonne, — fière, exclusive, et chastement tendre, — avait dû être cruellement blessée par la trahison de celui en qui elle avait mis toute sa confiance, et elle ne cacha pas à Jean que le cas lui paraissait désespéré. Néanmoins, navrée de l'état misérable dans lequel il se trouvait et cédant à ses supplications, elle lui promit de tenter une démarche près de Mlle de Frangy.

Le lendemain, elle s'achemina vers le Toron. Pendant le trajet, la pauvre femme préparait d'avance le discours qu'elle tiendrait à Simonne. Elle se disait qu'en pareil cas, à sa place, elle aurait pardonné; elle trouvait des prières émues, des excuses d'une naïveté touchante, pour attendrir la jeune fille. Elle n'eut pas, hélas! à se mettre en frais d'éloquence, car lorsqu'elle eut frappé à la porte du Toron, Babette vint, non sans embarras, lui annoncer que Mlle de Frangy était sortie avec son père. Mme Serraval ne se laissa pas abattre par ce premier insuccès; elle renouvela sa tentative à quelques jours d'intervalle. Cette fois, on lui fit répondre que Simonne ne pouvait la recevoir. Il devenait évident

que les Frangy se dérobaient à toute explication : aussi le juge, mis au courant de ce double échec, déclara que M. de Frangy ne savait pas vivre et défendit à sa femme de continuer ses démarches humiliantes.

Pourtant Jean Serraval ne se rebutait pas encore. Il ne pouvait pas croire que Simonne demeurât impitoyable et qu'elle eût totalement arraché de son cœur la tendresse d'autrefois, si vivace et si profondément enracinée. Il s'obstinait à chercher à la rencontrer et ne manquait plus maintenant une grand'messe, dans l'espoir de se trouver sur son passage dans l'étroite église de Talloires. En effet, un dimanche, il vit Mlle de Frangy agenouillée à sa place accoutumée. Elle semblait absorbée dans sa prière et tenait sa face collée contre les pages de son paroissien ouvert. Quand elle releva enfin la tête, Jean fut frappé de l'altération de ses traits ; elle avait maigri, ses paupières étaient gonflées comme celles de quelqu'un qui a beaucoup pleuré : plus de couleurs sur ses joues, plus de gaieté dans ses yeux ni sur ses lèvres. Son visage avait je ne sais quoi de lassé et de désenchanté. Elle aperçut tout à coup le jeune Serraval debout contre un pilier et replongea sa tête dans ses mains... Jean rentra à Écharvines, le cœur gros, mais soutenu cependant par l'espoir de se retrouver près d'elle à la prochaine grand'messe. Le dimanche d'après, quand il revint à l'église, la place de Simonne resta inoccupée, et il en fut de même les dimanches suivans. Il la crut malade, s'informa, et apprit qu'elle allait maintenant entendre la grand'messe à Annecy, chaque semaine.

Alors il résolut de tenter un dernier effort, de guetter le départ du bateau et de saisir une occasion de parler à Mlle de Frangy. Un dimanche matin, en effet, au moment où la *Couronne-de-Savoie* traversait le lac entre Duingt et Talloires, il aperçut Simonne sur le ponton désert. Babette n'avait pu sans doute l'accompagner et elle se rendait seule à Annecy. Tandis que le pontonnier, surveillant l'abordage, s'apprêtait à recevoir la corde lancée et à la fixer au poteau de l'estacade, soudain Jean se présenta à la jeune fille :

— Simonne! supplia-t-il...

Elle tressaillit et se retourna.

— Pourquoi me persécutez-vous? murmura-t-elle, vous savez bien que tout est fini...

Elle lui jeta un regard où il y avait une indicible tristesse, une sourde pitié et aussi un inflexible adieu, puis elle gravit la passerelle, sauta sur le bateau, et il n'osa l'y suivre...

Cette fois, il comprit qu'il devait renoncer à toute tentative ; il revint découragé au chalet d'Écharvines et s'y claquemura, en

proie à un morne désespoir. Sa mère craignit pour sa santé. Bien que son cœur saignât à l'idée d'une séparation, elle insista la première pour qu'il cherchât dans l'éloignement sinon l'oubli, du moins une diversion, et il se résigna à quitter ce pays dont le séjour lui devenait trop pénible. Vers la fin de juillet, il partit pour Paris afin d'y commencer son stage d'avocat.

X

Qu'on rie ou qu'on pleure, le temps s'en va. Si longues, si lentes qu'elles paraissent, prises une à une, les journées s'enfuient d'un vol égal et silencieux comme celui de ces phalènes aux ailes de velours qui se meuvent dans la nuit. Cette fuite rapide est si discrète que nous avons peine à nous en rendre compte. Nous ne la constatons guère qu'à l'aspect des visages modifiés de ceux qui marchent avec nous dans la vie; quant à notre propre personne, grâce à une clémente illusion, elle nous semble être restée toujours la même. Nous ne nous voyons pas changer. A mesure que nous nous éloignons de la jeunesse, un bienheureux mirage rapproche de nous les impressions, les émotions d'autrefois. Elles gardent dans notre cerveau leur fraîcheur, leur coloration et leur parfum, comme des roses coupées de la veille. Et le temps s'en va pourtant, et nous nous en allons avec lui... Dans son cabinet de travail donnant sur les jardins du Luxembourg, Jean Serraval songeait mélancoliquement à ces choses, par une claire matinée de juillet, tout en classant les pièces d'un dossier qu'il comptait emporter au Palais...

Douze années s'étaient écoulées depuis le soir d'été où M. de Frangy avait brutalement refermé derrière Jean la porte du Toron, et où le jeune homme était rentré à Écharvines, humilié, désolé, traînant lourdement le remords d'avoir, par sa faute, gâté la vie de Simonne et la sienne. Bien des événemens s'étaient produits pendant cette période de douze ans, bien des transformations s'étaient opérées en dehors et au dedans de lui, et cependant les souvenirs et les remords de jadis gardaient en son cœur la même vivacité. Il revoyait, comme si c'eût été hier, le logis délabré du Toron, et, près du piano, la figure de Simonne l'interrogeant avec ses grands yeux bruns attristés. Chaque fois qu'il évoquait les paysages du Roc-de-Chère ou des cimes escarpées du Charbon; chaque fois qu'il se rappelait le confiant abandon de Mlle de Frangy, les furtifs baisers posés sur les mains et le front de la jeune fille, un choc intérieur le faisait tressaillir, sa poitrine se comprimait et un cuisant regret le prenait à la gorge... Cette chère image de Simonne à jamais perdue demeurait vivante en lui. La fière et

attirante beauté qui avait un moment illuminé sa jeunesse, le hantait et le troublait encore. Bien souvent, au milieu de son existence parisienne, affairée, il se lamentait d'avoir passé à côté du bonheur, et il revivait avec un douloureux délice les jours d'autrefois.

Il était arrivé à Paris à l'époque où le second Empire, déjà déclinant, jetait néanmoins encore un éclat pareil à la mélancolique magnificence des soleils couchans. Tout entier à sa tristesse, il ne prit aucune part à cette vie de plaisir où se ruait la société d'alors, pendant ces fêtes de l'Exposition de 1867 qui transformaient la grande ville en une sorte d'auberge cosmopolite. Il n'avait pas de cœur à s'amuser et la chute dont il se relevait meurtri avait singulièrement amorti sa chair. Il se rejetait au contraire dans le travail afin de fuir les tentations et comme pour se châtier de ses défaillances récentes. Chaque semaine, sa mère lui écrivait longuement. Un jour, avec de tendres précautions, elle lui annonça qu'il était question d'un mariage pour Mlle de Frangy : elle allait, disait-on, épouser un ingénieur établi à Chambéry. Ne voulant pas trop appuyer le doigt sur une blessure encore mal fermée, la bonne Mme Serraval bornait là ses renseignemens; mais cette nouvelle suffisait pour mettre de nouveau en deuil l'âme de Jean, et afin d'engourdir son chagrin, il s'enfermait avec une volonté plus désespérée dans sa studieuse solitude. Le travail est le plus puissant des anesthésiques, et il y trouvait sinon les joies du cœur, du moins une accalmie morale. Il était devenu le secrétaire d'un avocat célèbre, fréquentait les conférences, s'essayait à plaider et se faisait remarquer par son intelligence des affaires, la solidité de son argumentation, la vigueur de son éloquence. Les Savoyards, dès qu'ils sont transplantés hors du sol natal, subissent une transformation tout à leur avantage. Les dons qu'ils possèdent à l'état latent : patience, énergique vouloir, solidité de jugement et pénétration d'esprit, s'épanouissent tout à coup dans le milieu nouveau où ils s'acclimatent. A ces qualités communes à ses compatriotes, Jean Serraval joignait une culture d'esprit étendue, une rare délicatesse et une sorte de poétique verdeur, qui le tiraient promptement hors de pair. On commençait à le compter parmi les membres du jeune barreau qui donnaient les plus sérieuses promesses, lorsque éclata la guerre de 1870.

Il n'hésita pas un instant. Sans écouter les exhortations de ceux de ses confrères qui le poussaient à se mêler aux jeunes politiciens bourdonnant comme une ruche autour du Gouvernement du 4 septembre, il s'enrôla dans le bataillon des mobiles de la Savoie et passa presque toute la période du siège aux avant-postes... Entraîné dès l'enfance aux rudes courses de montagne,

aux ascensions sac au dos par tous les temps, il s'endurcissait vite au métier de soldat et y montrait ses rares qualités d'énergie et d'entrain.

Dans l'état d'esprit où il se trouvait, portant le deuil de ses espérances d'amour et toujours inconsolé, il supportait stoïquement les épreuves de son nouveau métier, allait vaillamment au feu, faisait bon marché de sa vie et avait un âpre plaisir à s'exposer au danger. Pendant les pluvieuses nuits de novembre, montant sa faction entre la Seine et Vitry, il écoutait avec indifférence les balles siffler au-dessus de sa tête. Il songeait à Simonne maintenant installée en un autre logis, près de cet ingénieur qu'elle avait consenti à épouser; il évoquait le souvenir des chastes joies du Toron; il se disait que la seule femme qu'il eût aimée était irrévocablement perdue pour lui, que désormais sa vie serait forcément décolorée et sans saveur, et il en venait à souhaiter qu'une balle perdue le couchât pour toujours dans la tranchée boueuse qui se creusait à ses pieds.

La mort pourtant ne voulait pas de lui. Fait prisonnier au combat de Champigny, il était interné à Bonn, et sa mère, traversant la Suisse et le duché de Bade, allait vivre à ses côtés pendant quatre mois. Il ne rentrait à Paris qu'après la Commune et se remettait fiévreusement au travail. — Pendant sa captivité aux bords du Rhin, il avait ébauché de beaux projets de rénovation morale pour son pays. Il espérait que les dures leçons de la défaite auraient porté fruit, que la France, rendue à la libre disposition d'elle-même, tenterait un énergique effort vers une orientation meilleure. Une déception l'attendait. Quelques mois après son retour, il s'apercevait, hélas! que les mœurs n'avaient pas changé et que les esprits ne s'étaient point assagis. Les jeunes confrères du barreau auxquels il confiait ses rêves se chargeaient rapidement de le désillusionner. Les uns s'abandonnaient au découragement et accueillaient son idéalisme par de sceptiques hochemens de tête; les autres, plus pratiques, s'efforçaient de tirer parti de la situation, devenaient politiciens ou journalistes, et sans conviction pour la plupart, jouaient des coudes pour arriver plus vite aux honneurs ou à la fortune. Une nouvelle société remplaçait celle du second Empire, mais elle avait la même indifférence, la même légèreté, les mêmes appétits de plaisir. Elle différait de l'autre uniquement par un égoïsme plus féroce, un luxe plus criard, une corruption moins élégante et plus effrontée.

Découragé à son tour, Jean renonçait à lutter contre le courant et se consacrait tout entier à sa profession. Là, du moins, il ne subissait pas de déconvenues. Lentement, mais sûrement, sa

réputation s'établissait. Deux ou trois causes gagnées avec éclat, en cour d'assises, le mettaient soudain en vue. Il devenait rapidement un des maîtres du barreau. Les journaux publiaient tout au long ses plaidoiries émouvantes, colorées, où vibrait un accent de passion âpre et contenue. Il s'acheminait du même coup vers la célébrité et vers la fortune. Le monde cherchait à l'attirer, mais il opposait à ses avances une sauvagerie entêtée; il en voyait de trop près, dans son cabinet de consultation, les dessous honteux, les compromissions suspectes, les basses trahisons. Des amis avaient voulu le marier, il s'y était obstinément refusé. De belles clientes avaient essayé de lui plaire et s'étaient heurtées à une froideur voulue. Pendant ces douze années de vie parisienne, il n'était certes pas resté un saint, et plus d'une fois le tempérament paternel l'avait fait trébucher, mais toujours il était revenu de ses essais de galanterie vénale avec le dégoût aux lèvres et une rapide sensation de lassitude. Comme Hamlet, prince de Danemark, les hommes lui déplaisaient et les femmes ne le charmaient plus.

Une seule créature avait pris toute son affection, — sa mère. Chaque année, au printemps, elle venait s'installer auprès de lui pendant cinq ou six semaines, et c'étaient pour Jean des semaines d'une joie très pure. Il choyait et gâtait l'excellente Mme Serraval et se rafraîchissait, se rajeunissait à son contact. Elle apportait avec elle la verte odeur de ce pays de Savoie d'où il s'était exilé, le sourire de ce lac bleu où il avait laissé le meilleur de son âme, mais où il avait éprouvé aussi la plus violente douleur de sa jeunesse. Bien que le temps eût marché, il ne se sentait pas encore suffisamment stoïque pour revoir sans une pénible irritation la province où Simonne vivait avec son mari.

Il connaissait, du reste, maintenant toute cette histoire que sa mère n'avait pas jugé à propos de lui conter. Un jour, au coin d'une rue, il s'était brusquement rencontré avec Philomène Balmette. L'ouvrière, lasse de tirer l'aiguille à Talloires, était venue chercher aventure à Paris. Après quelques minutes de causerie, elle ne résista pas au malin plaisir de donner à Jean des nouvelles de « sa bonne amie ». Elle lui apprit que la jeune fille avait épousé un M. Divoire, un ingénieur, et qu'après avoir vécu quelques années à Chambéry, elle s'était installée à Faverges, avec son mari qui dirigeait une manufacture de soieries. Les commérages de Philomène avaient de nouveau fait saigner l'ancienne blessure, et le souvenir de Simonne hantait plus obstinément l'esprit de l'avocat.

Mme Serraval le devinait; aussi, dans leurs intimes causeries du soir, se gardait-elle prudemment de reparler de Mlle de Frangy.

Malgré sa discrète réserve, néanmoins, elle était si intimement imprégnée de ce milieu savoyard, récemment quitté, que sa présence seule suffisait pour réveiller l'ancien amour endormi. Qu'elle le voulût ou non, le fantôme de Simonne se glissait entre Mme Serraval et son fils. Elle finissait par s'en apercevoir, et pour éloigner ce fâcheux revenant, elle exhortait doucement le jeune homme à rompre avec la vie de célibataire, à songer au mariage, et à se créer enfin un intérieur. Jean répondait par un sourire désabusé et un hochement de tête négatif. Il n'était guère tenté de recommencer une expérience qui avait si mal réussi ; à l'heure actuelle, il ne se sentait aucune des vertus nécessaires pour rendre une femme heureuse. Mme Serraval soupirait et murmurait alors : « Assurément, mon ami, si tu ne crois pas pouvoir être un bon mari, mieux vaut rester garçon ; bien qu'il m'en coûte de ne point devenir grand'mère, je connais trop les peines que cause un mariage mal assorti pour exposer une femme à subir, par ton fait, les épreuves que j'ai supportées silencieusement. » Elle ne poussait jamais plus loin ses allusions aux infidélités du juge. D'ailleurs, depuis quelques années, elle jouissait d'un peu de sécurité. Une légère attaque de paralysie avait donné à Marius Serraval un premier avertissement salutaire. Il était devenu plus casanier et renonçait forcément, sinon de plein gré, à courir les aventures...

Par cette claire matinée de juillet 1880, Jean, tandis qu'il classait son dossier, songeait mélancoliquement à toutes ces choses du passé. Une récente visite de sa mère avait de nouveau ravivé les souvenirs de son dernier séjour en Savoie. En repartant pour Annecy, l'excellente femme avait laissé dans le logis de son fils l'atmosphère tout imprégnée du parfum du pays natal. Jamais les images d'autrefois ne s'étaient reproduites dans le cerveau de Jean avec une si intense vivacité. Il lui semblait, malgré l'intervalle de douze années, toucher du doigt ce printemps épanoui de 1867, qui brillait comme le point culminant et ensoleillé de sa jeunesse. Il avait, à un degré inquiétant, l'hallucination du lac encadré de vignes et de bois, des châtaigneraies du Roc-de-Chère et de la route d'Écharvines fuyant toute blanche sous la voûte des noyers. Il entendait distinctement le chant des coqs dans les basses-cours des Granges, le frais bouillonnement des roues de la *Couronne-de-Savoie* quittant le ponton de Talloires, le musical tintement des *clarines* dans la montagne. Chacun de nous a eu dans sa vie de semblables minutes d'étrange lucidité où les êtres lointains agissent à distance sur les profondeurs obscures de notre âme, où nous croyons entendre de mystérieux appels transmis à travers l'espace et nettement perçus par nos sens doués tout à coup d'une sensibilité suraiguë. Jean déjeuna rapidement, en

proie à l'émotion causée par cette persistante et quasi matérielle résurrection du passé. Il se levait de table et se disposait à partir pour le Palais, lorsqu'un brusque coup de timbre le fit tressaillir. La porte de son cabinet s'ouvrit, et son valet de chambre lui apporta un télégramme.

Il déchira l'enveloppe bleue et pâlit en lisant les mots transcrits distraitement par le télégraphiste :

« Ton père gravement malade. Apoplexie. Viens vite. Louise. »

D'une voix altérée, il ordonna au domestique de tout préparer pour un prompt départ ; puis il réfléchit que, quelque hâte qu'il fît, il ne pourrait prendre que l'express de neuf heures du soir, le seul qui correspondît avec les trains d'Aix et d'Annecy. D'ailleurs, avant de quitter Paris, il lui fallait courir au Palais, s'entendre avec des confrères pour obtenir la remise de certaines affaires à une époque indéterminée. Tout cela occuperait certainement son après-midi. — Il n'arriva en effet que vers huit heures à la gare de Lyon où l'attendaient ses bagages, et après un repas rapide, il monta en wagon. Il passa presque toute sa nuit sans dormir, se morfondit à Aix, en guettant le départ du train, et débarqua enfin à dix heures à Annecy, d'où une voiture le transporta directement à Écharvines.

Dès qu'il eut gravi l'escalier du chalet, l'aspect lugubrement silencieux de la maison lui donna le pressentiment qu'il arrivait trop tard. Sa mère, accourue au roulement de la voiture, l'attendait dans le couloir. Elle l'embrassa convulsivement, sans parler, puis l'emmena dans une pièce dont les volets étaient clos et où, à la lueur des cierges, Marius Serraval gisait déjà rigide sur son lit mortuaire.

Mme Serraval serra de nouveau Jean dans ses bras et, après une crise de sanglots, lui conta en quelques mots les derniers momens de son père. Elle semblait craindre d'insister sur des détails pénibles et glissait rapidement sur les heures qui avaient précédé la catastrophe finale. — Marius Serraval, lui avait-on dit, venait de quitter le Palais quand l'apoplexie l'avait terrassé. Après avoir administré au malade les premiers soins, un médecin d'Annecy s'était chargé de le ramener en voiture à Écharvines ; mais malgré l'emploi de révulsifs énergiques, le mal n'avait pu être enrayé, et le juge était mort sans reprendre connaissance.

Ayant terminé ce récit, la pauvre femme recommença à fondre en larmes. Tout à travers ses pleurs, elle laissait échapper quelques paroles pleines de regrets confus, où Jean crut comprendre qu'elle se reprochait son trop long séjour à Paris et se regardait comme responsable de ce qui était survenu : pendant son absence, Marius, livré à lui-même, était sans doute retombé

dans son vieux péché, et ce retour de galanterie sénile avait déterminé le dénouement fatal. Cette tragique douleur maternelle remua Jean bien plus profondément que la perte d'un père faiblement aimé. Il entoura sa mère de ses bras, mêla ses pleurs et ses baisers aux siens, et cette triste journée s'acheva dans une longue effusion d'apitoiement et de tendresse.

On ramena le corps à Annecy, où les Serraval possédaient un caveau de famille, et le lendemain les obsèques eurent lieu, solennellement, à Notre-Dame. Les notables et tout le tribunal y assistèrent. La mère et le fils rentrèrent brisés, le même soir, à Echarvines. La secousse avait été trop forte pour Mme Serraval, et pendant une semaine sa santé s'en ressentit gravement. Elle fut forcée de s'aliter, et Jean ne quitta guère son chevet. Peu à peu, cependant, l'état de la malade s'améliora, son excitation nerveuse s'apaisa, le sommeil lui revint et elle put de nouveau s'occuper de sa maison. Jean se trouva alors plus souvent livré à lui-même, et son oisiveté commença de lui peser. Absorbé jusque-là par sa sollicitude et ses inquiétudes filiales, il avait pour ainsi dire vécu sans contact avec le monde extérieur. Sur les instances de Mme Serraval, il se décida à sortir, à essayer quelques promenades au dehors, et tout à coup l'ancienne souffrance, le tourment du ressouvenir le ressaisit. D'abord il évita de diriger ses excursions vers les endroits qui lui rappelaient trop vivement le passé. Il tournait le dos au Toron et à Talloires et se plongeait dans les solitudes boisées des gorges de Bluffy. Là, les forêts de sapins et de hêtres étaient vierges de souvenances trop chères; ses pieds pouvaient se poser sur le sol tapissé de mousse sans y éveiller l'écho des tendresses défuntes. Mais insensiblement un désir le prenait de se redonner l'illusion d'autrefois, en revisitant les sites hantés par les fantômes de sa jeunesse. Un matin, il ne put résister à la tentation de pénétrer dans les verdoyantes profondeurs du Roc-de-Chère. Il reparcourut les allées sablonneuses où il avait marché près de Simonne; il gravit les crêtes rocheuses où, à travers le délicat feuillage des bouleaux, on apercevait le lac azuré; il revit la futaie où Mlle de Frangy cueillait des muguets, la châtaigneraie feuillue où il lui avait demandé son amitié. A mesure qu'il cheminait dans le vert royaume de jadis, les sensations, les délices de ses amours évanouies voltigeaient autour de lui comme des ombres. Par momens, l'image de Simonne lui apparaissait si nettement qu'il croyait voir sa taille souple se courber sous les branches, et sentir la moite tiédeur de sa main appuyée contre la sienne. Mais, hélas! il était seul à se ressouvenir. La plantureuse végétation des sous-bois, le susurrement des sources, l'ombre mobile des châtaigniers semblaient avoir

tout oublié. L'impassible indifférence de cette nature, témoin de ses plus pures joies, le navrait. Il sentait plus amèrement l'inanité de nos plus exquises jouissances, dès qu'elles sont tombées dans le gouffre du passé. Il s'en revint au soleil couchant, l'esprit mortellement triste, mais le cœur, malgré tout, hanté par l'adorable fantôme de Simonne.

Ce soir-là, sa mère et lui soupèrent sur la galerie du chalet. Le crépuscule était si tiède, l'air si limpide, les entours boisés si indulgemment silencieux; la nuit descendait avec une si sereine placidité des hauteurs du Lanfont que, même une fois la table desservie, ils demeurèrent accoudés à la balustrade de la loggia enguirlandée de glycine.

— Mon Jean, demanda timidement Mme Serraval, est-ce que tu comptes repartir bientôt?

— Non, mère, je me suis arrangé pour être libre jusqu'après les vacances, et j'ai du temps devant moi.

— Oui, mais après les vacances?... Vois-tu, mon ami, cette idée de ton départ me tourmente et me gâte déjà la joie de t'avoir... Si j'osais... Tiens, laisse-moi te parler à cœur ouvert... Bien que je n'aie pas eu à me louer de ton père, néanmoins sa mort a été un douloureux déchirement. On ne vit pas ensemble près de quarante ans sans se sentir liés sinon par une mutuelle affection, du moins par une habitude devenue chère... Maintenant qu'il est parti, je suis comme perdue, et mon isolement m'effraie... Si seulement je pouvais te conserver près de moi!...

— D'abord, maman, rassure-toi... Je prolongerai mon séjour ici jusqu'en novembre, et après... qui t'empêche de venir t'installer à Paris, chez moi? Nous ne nous quitterions plus et nous mènerions une si bonne vie à nous deux!

— Hélas! mon Jean, je vais te paraître bien égoïste, mais je ne pourrai jamais me décider à abandonner ma maison... Je suis Savoyarde dans l'âme, et là-bas je me trouverais trop désorientée, j'y aurais trop fort le mal du pays... Mon ami, je serais déraisonnable en te demandant de me sacrifier ton avenir; mais je t'en prie, reste avec moi le plus longtemps possible, jusqu'à ce que je me sois faite à ma solitude!

— Maman, s'écria-t-il très ému, je resterai tant que tu voudras!... Ne parle pas de sacrifice... C'est un trop gros mot, et il n'est pas de mise dans la circonstance. Si tu savais comme ce que tu appelles « mon avenir » m'est indifférent!... Je n'ai plus qu'une ambition, c'est de te donner tout le bonheur que tu mérites et dont tu as été si sevrée... Ne t'inquiète donc pas... Je ne retournerai à Paris que pour y terminer rapidement quelques affaires; ensuite je m'arrangerai pour ne plus te quitter...

— Merci, mon cher enfant!... Tu es trop bon, mon Jean!... Pourtant, réfléchis encore... Je me reprocherais cruellement d'être pour toi une entrave!... Quoi qu'il arrive, je ne te serai pas moins reconnaissante de ce mouvement de ton cœur... Viens m'embrasser!

Ils restèrent un moment serrés l'un contre l'autre, leur visage se touchant, tandis que la nuit étendait au-dessus d'eux son manteau d'étoiles. Tout à coup, dans la paix de la campagne, des sonneries d'angélus tintèrent successivement au fond du lac et s'égrenèrent lentement dans l'ombre transparente. Jean reçut en pleine poitrine ce choc douloureux et doux qu'il ressentait chaque fois que sa pensée était ramenée vers Simonne. Après quelques secondes d'hésitation, il rompit le silence :

— Maman, murmura-t-il, est-ce que M. de Frangy habite toujours le Toron?

— Non, répondit évasivement Mme Serraval, il l'a vendu à son gendre et il est parti je ne sais où... en Piémont, je crois.

Il y eut un nouveau silence, pendant lequel les derniers tintemens des cloches achevèrent de s'évanouir au fond du lac, puis Jean reprit :

— Tu m'as écrit autrefois que Mlle de Frangy s'était mariée. Pourquoi ne m'as-tu pas dit qu'elle demeurait maintenant à Faverges?

— Parce que, répliqua Mme Serraval inquiète, j'ai pensé que moins nous parlerions d'elle, mieux cela vaudrait.

— A-t-elle des enfans?

— Oui, deux filles, repartit brièvement sa mère, puis elle ajouta d'un ton plus grave : — A quoi bon ces questions, mon ami? Il y a des sujets sur lesquels il est inutile d'arrêter sa pensée... Pour toi, Simonne de Frangy ne doit plus exister... Oublie-la... Elle est mariée, elle est heureuse; ne te rends pas malheureux à cause d'elle!

En disant cela, elle frissonnait comme si elle pressentait déjà dans cette évocation inattendue une menace pour son propre bonheur.

— Voici la fraîcheur qui tombe, poursuivit-elle, rentrons, mon Jean... Je vais me coucher.

Elle saisit le bras de son fils avec une hâte nerveuse et le serra farouchement contre elle; on eût dit qu'elle craignait qu'on ne vînt le lui arracher, et tous deux rentrèrent mélancoliquement dans la maison endormie.

André Theuriet.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

EURIPIDE

Il n'y a pas longtemps que la tragédie grecque est comprise en France, et il serait imprudent d'affirmer qu'elle l'est complètement. Le XVIIIe siècle, peu ouvert, en général, aux choses de la Grèce, avait transmis au XIXe une poétique formée sur une médiocre interprétation de Racine, à laquelle il soumettait le théâtre antique. *Les Tragiques grecs*, de M. Patin, écrits après une étude sérieuse des textes et des travaux les plus importans de la critique étrangère, ont été une véritable révélation et sont encore aujourd'hui, après cinquante ans, d'un grand secours pour ceux qui s'occupent de ce beau sujet. Grâce à lui, la plupart des principales idées que ce sujet comporte sont devenues courantes, et elles sont si bien entrées dans le domaine commun que nous ne songeons pas toujours à en faire honneur à celui qui nous en a donné la notion et l'intelligence. Mais cette sorte d'ingratitude est peut-être la meilleure récompense de la critique. Depuis M. Patin, nous n'avons pas cessé de faire des progrès; bien que nous ne soyons point imprégnés de paganisme au même degré que nos pères, notre goût, de moins en moins exclusif, admet plus facilement ces formes antiques si différentes des formes françaises; nous en saisissons mieux la nature, nous sommes particulièrement sensibles à ce que les artistes appellent le *caractère*, et, l'archéologie aidant, elles nous attirent à peu près comme l'exotisme contemporain. Ajoutons, pour être justes envers nous-mêmes, que les beautés fortes et simples agissent plus directement sur nos esprits plus libres.

Le succès récent de l'*Antigone* de Sophocle, représentée aux Français et au théâtre d'Orange, paraît confirmer ces observations. Eût-on goûté de même, il y a trente ans, cette simplicité d'action et cette composition forte et délicate d'un caractère où la grâce

féminine et la tendresse du cœur se font sentir tout en restant si hardiment subordonnées à un dévouement exalté à la religion de la famille et de la mort dans une race incestueuse et maudite? Eût-on conçu l'idée de ce décor où le luxe déjà recherché d'un âge barbare, emprunté à une restauration de l'art mycénien, brille dans la claire lumière d'un paysage grec? C'est, pour les dévots de l'hellénisme, le cadre qui convient à une sorte de mystère poétique et religieux et à l'élégante figure que l'on y voit paraître sous le péplos antique; pour la majorité du public, c'est au moins un curieux spectacle offert à son scepticisme bienveillant. Il n'y a pas à se dissimuler que le succès de cette tentative pour se rapprocher des représentations du théâtre de Dionysos n'est et ne pouvait pas être complet. On réussira peut-être à frapper plus vivement encore nos yeux et notre imagination : on ne nous rendra jamais tout, et, pour ne parler que de la principale lacune, nous ne saurons jamais ce que c'était que l'effet des chœurs et de toute la partie lyrique. Constatons seulement que nous sommes mieux préparés à comprendre la nature propre d'un art qui a pu, à travers les siècles, animer de son souffle et créer l'art moderne, mais en reste séparé par des différences profondes.

Des trois grands tragiques d'Athènes, c'est Euripide, le dernier par la date et par la valeur, qui nous est le plus accessible. Il se prête mieux à notre analyse; son art est plus compliqué et sa poésie plus simple; la nature de son pathétique et de ses effets, en particulier le caractère plastique de ses descriptions s'accordent mieux avec nos goûts actuels. Il n'est pas enfermé, comme Eschyle et Sophocle, dans une conception à peu près unique de la tragédie et dans la tradition d'une croyance religieuse qu'avaient établie les premières œuvres; son esprit curieux s'ouvre à toutes les idées, explore tous les mondes dans l'ordre intellectuel et moral, cherche dans le passé et dans le présent; et cette activité inquiète n'est pas sans analogie avec cette recherche de la matière dramatique par laquelle le théâtre d'aujourd'hui fait effort pour se renouveler. C'est ce que montre bien un livre récent (1) dont le titre : *Euripide et l'esprit de son théâtre*, indique le point de vue judicieusement choisi par l'auteur, M. Decharme. Les deux principales divisions de cet excellent livre, *l'esprit critique* et *l'art dramatique chez Euripide*, placées dans leur ordre naturel, font voir nettement la source de l'originalité et le caractère des œuvres chez le poète grec. Je voudrais, en suivant le même ordre et en m'aidant beaucoup du travail de M. Decharme,

(1) *Euripide et l'esprit de son théâtre*, par M. Paul Decharme, professeur de poésie grecque à la Faculté des lettres de Paris; Garnier frères.

m'arrêter sur quelques-unes des questions qu'il a traitées. J'insisterai sur la première un peu plus qu'il ne l'a fait.

I

« L'esprit critique », ce mot, très justement employé au sujet d'Euripide, indique presque une révolution dans la tragédie. Quand on parle d'Eschyle et de Sophocle, le seul qui convienne, c'est « religion ». C'est, en effet, la religion qui a fait naître la tragédie, qui en a dirigé le développement jusqu'à Euripide et qui, on peut le dire, en est restée l'âme. On ne saurait donc donner à ce fait trop d'attention, pour bien sentir à quel point le théâtre antique diffère du théâtre moderne et pour avoir quelque intelligence du premier. Non seulement la tragédie, succédant au dithyrambe, est d'abord une partie des fêtes dionysiaques et presque un rite du culte rendu à Dionysos, mais elle est l'expression des sentimens les plus profonds qu'excite cette religion étrange. Sur toute l'étendue de la terre grecque, Dionysos, dans la plus importante de ses attributions multiples, était le dieu des transports et de la sérénité obtenue par les transports mêmes ; il était le dieu *libérateur ;* il avait pour fonction de délivrer les âmes de l'inquiétude douloureuse qu'elles sentent plus ou moins vivement, mais qu'elles portent toutes en elles. Le dithyrambe et, à sa suite, la tragédie, transportèrent dans l'éclatante lumière des fêtes athéniennes ces émotions violentes et cet apaisement bienfaisant que les cultes mystérieux et orgiastiques cherchaient à produire. Tel est le principe que l'on trouve à l'origine du drame tragique ; il est si vrai que ce principe eut une action décisive et durable, qu'après la grande période de production, Aristote, embrassant dans son ensemble le développement du genre, lui assigne pour effet propre le soulagement de l'âme au moyen des émotions de la terreur et de la pitié. C'est là le sens de sa célèbre théorie de la *Katharsis.* C'est en vue de cet objet que les tragiques déployèrent les richesses de leur drame et de leur poésie, et il s'est produit ce fait singulier que la forme de l'art qui a donné de la vie humaine l'image la plus vive et la plus pathétique est sortie d'une forme de la religion.

Sophocle, comme Eschyle, est religieux. Faut-il entendre par là qu'ils subissent une sorte de servitude religieuse et que leur esprit ne conserve aucune liberté? Nullement ; car la religion grecque n'est point un corps de dogmes arrêtés et immuables ; elle n'est point par nature fixe et immobile, elle a une histoire, qui se compose des histoires particulières de ses dieux et des

phases de l'organisation matérielle et morale du monde; enfin elle est perfectible. C'est dire qu'elle est constamment soumise à l'action de l'esprit humain, qui l'a créée en grande partie à l'image de l'homme et n'a cessé de modifier son œuvre par les légendes, les croyances et les formes du culte inventées de toutes parts, au hasard de mille influences, pour répondre à la diversité de ses impressions, de ses sentimens et de ses aspirations. De plus, la religion particulière dont la tragédie est née est précisément une de celles qui se proposent d'entrer en communication plus intime avec l'homme et de donner une plus grande satisfaction aux besoins de son âme. On comprend donc que la piété d'Eschyle et de Sophocle ne les ait pas empêchés de se mouvoir librement dans ce monde des traditions religieuses, sur tant de points mobile et indécis.

Il est même à remarquer que le plus pieux des deux, Eschyle, est celui qui s'est le plus attaché à en montrer les modifications. « Déméter, toi qui as nourri mon âme, fais que je sois digne de tes mystères » : cette invocation, mise par Aristophane dans la bouche du poète d'Éleusis, est significative. Eschyle avait trouvé sa plus haute inspiration dans le sentiment qui grandit en Grèce avec une force si remarquable au VIe siècle, d'où naquirent le pythagorisme et l'orphisme, et dont les mystères Éleusiniens paraissent avoir été la principale expression religieuse. C'était un besoin de pureté, de justice, d'harmonie qui modifiait les anciennes croyances au profit de l'homme moins opprimé et de la divinité devenue meilleure. Eschyle, le sombre interprète des antiques légendes où le crime est fatalement engendré et expié par le crime, le peintre terrible des fureurs humaines sous l'action jalouse d'une divinité cruelle, conçoit en même temps une idée de conciliation et d'ordre moral et s'efforce de la réaliser dans ses plus belles œuvres. La trilogie de *Prométhée* présente au début le spectacle de la lutte violente engagée entre le nouveau maître du monde et les forces élémentaires de la nature, principalement la plus noble de toutes, l'intelligence humaine, personnifiée dans le Titan : elle aboutit à un accord, où l'homme prend la place qui lui convient dans l'organisation régulière de l'univers. L'*Orestie*, où toutes les horreurs de la destinée des Atrides, les meurtres, l'adultère, l'inceste, le parricide, sont exposées avec une merveilleuse puissance, a pour terme l'acquittement d'Oreste, soustrait à la loi de l'hérédité du crime, et la révolution qui transforme les ministres de cette loi, les Erinnyes, en Euménides, c'est-à-dire en divinités bienveillantes.

Il y a dans Eschyle une sorte de philosophie théologique. On

ne peut en dire autant de Sophocle dont la piété s'occupe plus de montrer l'homme déployant son intelligence, sa volonté, sa passion sous la domination de la divinité que la divinité elle-même dans son action puissante et mystérieuse. Dans ce que nous connaissons de son théâtre, le drame d'*Œdipe à Colone* atteste seul la pensée d'accorder le gouvernement divin avec les idées de bienveillance et de justice. Œdipe y reçoit la réparation de sa destinée. De sa misère étalée dans toute son horreur, expiation cruelle de ses crimes involontaires, il s'élève jusqu'au rang de héros protecteur, et sa mort est une apothéose. Cette pièce a donc un certain rapport avec *les Euménides;* mais il y a cette différence que, dans Eschyle, c'est la divinité qu'on voit s'adoucir et se transformer, tandis que, dans Sophocle, c'est l'homme qui paraît au premier plan et c'est le drame humain qu'on a sous les yeux (1). C'est plutôt Euripide qui aurait recueilli cette partie de l'héritage d'Eschyle qui consistait dans l'examen de la théologie grecque. Aristophane ne s'y est pas trompé, et au lendemain de la mort de Sophocle et d'Euripide, c'est celui-ci qu'il a choisi pour le rapprocher d'Eschyle dans les *Grenouilles*. Mais il les a rapprochés pour les opposer entre eux, et pour faire ressortir par la piété de l'un l'irréligion de l'autre. Euripide, et c'est là sa première originalité, est franchement irréligieux.

Le fait est depuis longtemps constaté, et l'on a cité maintes fois des passages qui ne laissent aucun doute sur ce point. M. Decharme, comme il ne pouvait se dispenser de le faire, les cite à son tour. On y voit Euripide attaquer, au nom du bon sens ou de la moralité, les légendes consacrées par la tradition et le rôle qu'elles attribuent aux dieux. Ainsi les amours de Léda et de Jupiter, métamorphosé en cygne, et les deux œufs, pondus par l'héroïne, d'où naissent Hélène, Castor et Pollux : « S'il est vrai, comme on le raconte, dit le chœur d'*Iphigénie à Aulis*, que Léda l'enfanta de son union avec l'oiseau dont Jupiter avait pris la forme, ou si les fables renfermées dans les tablettes des Piérides ont répandu à tort chez les hommes ce vain récit. » La légende ancienne sur le soleil changeant son cours pour faire expier aux hommes la perfidie de Thyeste n'est pas moins suspecte au poète : « On le dit, mais j'ai peine à croire que le soleil à la face d'or ait, pour le malheur des hommes, détourné son char enflammé et changé de route à cause de la faute d'un mortel. » L'*autochthonie* athénienne elle-même, si chère à la vanité de son public,

(1) Je ne puis qu'effleurer ici ce point, et, en général, la question religieuse dans Eschyle, que j'ai essayé de traiter dans mon livre sur le *Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle*.

dont le symbole consacré était l'image d'Erichthonios sortant du sein de la Terre, ne trouve pas grâce devant son scepticisme impartial. « Les enfans ne naissent pas du sol, » répond Xouthos à une question que lui adresse le jeune Ion. Le même Ion, lorsque Créüse lui révèle qu'il est le fruit de ses amours avec Apollon, la prend à part pour lui dire à l'oreille son sentiment au sujet de ces amours des dieux et des mortelles : « Prends garde, ma mère ; ne va pas, après avoir cédé au mal qui pousse les jeunes filles à des unions secrètes, imputer ta faute au dieu. » Dans les *Troyennes*, Hécube s'appuie sur une idée analogue pour réfuter Hélène qui prétend que c'est la déesse Vénus qui l'a livrée à Pâris : « Mon fils était d'une rare beauté ; à sa vue, c'est ton cœur qui est devenu Cypris — car toutes leurs folies pour les mortels s'appellent *Aphrodite*, et c'est avec raison que ce nom commence comme *Aphrosyné* (la folie). — Quand tu l'as vu dans son costume barbare et tout brillant d'or, la folie de la passion t'a emportée. » Quant à la fable du jugement de Pâris, il est de toute évidence que les déesses Héra et Athéné n'ont pas pu s'y soumettre : qu'avaient-elles à y gagner ? La première voulait-elle un époux plus grand que Jupiter ? et la seconde, qui avait obtenu de son père le privilège de la virginité, désirait-elle s'unir à quelque dieu ?

Ces citations suffisent. Euripide fait volontiers ressortir l'invraisemblance et la puérilité des fables mythologiques ; en particulier, il ne néglige pas une occasion d'insister sur le rôle immoral qu'elles prêtent aux dieux. L'impiété de Zeus à l'égard de son père Kronos et bien d'autres faits, les passions et les scandales qui déshonorent l'Olympe, toutes ces indignes légendes sont jugées par lui presque comme elles le seront par les pères de l'Eglise dans leur polémique contre le paganisme. De là plus d'une proposition malsonnante pour les oreilles des dévots d'Athènes, car le culte lui-même est atteint par ces hardiesses : « Les fables qui font peur aux mortels profitent au culte des divinités, » dit le chœur d'*Électre*. Le gouvernement divin, tel qu'il paraît dans les actes de certaines divinités, est cruel et odieux : Apollon pousse irrésistiblement Oreste au parricide ; Aphrodite, pour venger son culte négligé, immole deux victimes, Hippolyte et Phèdre. Tous ces récits sur les dieux, acceptés par la croyance vulgaire et consacrés de tout temps par la poésie, offensent la raison d'Euripide, et, bien qu'ils forment la matière de son œuvre dramatique, il n'hésite pas à les attaquer. Mais il n'y aurait peut-être là qu'une impiété relative ; car, si ces critiques avaient pour effet de diminuer le respect des dieux, elles pouvaient venir d'une conception plus haute de leur nature et n'excluaient pas néces-

sairement la foi à leur existence. Ce point mérite d'autant plus d'être examiné qu'Euripide était évidemment préoccupé de l'intéressante tentative faite au VIe siècle et continuée de son temps pour établir, à côté de la religion populaire, une autre religion plus propre à satisfaire chez les fidèles le désir de pureté et de sainteté. On peut se demander si, de même qu'Eschyle s'était inspiré, jusqu'à un certain point, des mystères d'Éleusis, Euripide ne subit pas l'influence de l'orphisme.

L'orphisme, à travers les obscurités dont il reste enveloppé pour nous, apparaît comme une œuvre singulière de foi et de calcul. Constitué principalement par le faussaire Onomacrite, qui fut chassé d'Athènes pour avoir falsifié un oracle, il s'inspire d'un désir pieux de réforme religieuse et morale. Ayant d'antiques racines dans les conceptions religieuses de la Phrygie et de l'Orient, il cherche à s'introduire dans la religion populaire de la Grèce en se rattachant à la théogonie d'Hésiode, qu'il ramène à l'unité par un syncrétisme hardi et rempli d'allégories et de symboles. C'est ainsi qu'il compose des cosmogonies, qu'il prétend consacrer par les noms légendaires d'Orphée et de Musée. En même temps il a une doctrine de la transmigration et de la purification des âmes qui paraît inspirer ses mystères, et il semble qu'il n'est pas étranger au mouvement qui, par l'introduction d'Iacchos, représentant de l'âme humaine, détermina le développement des saints mystères d'Éleusis. La *vie orphique*, à laquelle se vouent ses initiés, leur impose par ses minutieuses prescriptions l'extérieur et la pratique de la pureté; et par là, comme par certaines parties de sa doctrine, l'orphisme confine au pythagorisme. Il y touche même de si près, qu'un certain nombre des premiers Pythagoriciens sont des Orphiques.

C'est donc une intéressante et grande chose que cette création complexe de l'orphisme. Il exerça une réelle influence, il obtint assez de succès pour que ses poèmes, comme l'atteste l'*Ion* de Platon, fussent admis à l'honneur des récitations publiques; et ses conceptions sur le monde, sur la double nature morale de l'homme et sur la destinée, après avoir attiré l'attention de Platon, occupèrent encore les néoplatoniciens. Cependant il ne semble pas que l'orphisme ait réussi à pénétrer bien avant dans l'esprit de la foule. Sa théogonie, avec ses allégories et ses combinaisons, paraissait froide à côté de celle d'Hésiode, dont la naïve grandeur s'était emparée des imaginations, où les Grecs voyaient, réelle et vivante, la merveilleuse histoire de la constitution de l'univers et qui leur présentait l'origine des dieux de leurs cités, de leurs temples et de leurs fêtes. De plus, la *vie orphique*, la singularité

du costume et des habitudes qu'adoptaient les initiés étaient plus faites pour provoquer, dans la masse du public, la défiance et la raillerie que pour gagner la faveur populaire. Enfin le charlatanisme des *orphéotélestes*, confondus parmi les initiateurs de bas étage et les débitans de bonheur d'outre-tombe, fit rejaillir sur l'orphisme quelque chose du ridicule et du mépris dont Théophraste nous a laissé le témoignage.

Les traces de l'orphisme sont très reconnaissables chez Euripide. Dans différentes pièces, Orphée est célébré, non seulement comme le poète dont les chants ont un charme irrésistible, mais comme le sage inspiré qui, avec Musée, fut le bienfaiteur de l'humanité, et particulièrement d'Athènes, par l'introduction des mystères et par l'invention de ces remèdes contre la souffrance qui sont « gravés sur les tablettes thraces ». Sur la *vie orphique* et sur le dieu qui la prescrit, nous avons trois passages fort intéressans qui nous permettent d'apprécier l'orphisme d'Euripide. Le premier et probablement le second appartenaient à une pièce perdue intitulée *les Crétois;* le troisième se lit dans *Hippolyte porte-couronne*. Voici ces passages. Dans le premier, c'est un chœur d'initiés aux mystères de Jupiter Idéen qui parle :

« La pureté est la loi de ma vie depuis le jour où j'ai été consacré aux mystères de Jupiter Idéen, où, après avoir pris part aux *omophagies* (repas fait avec la chair crue du taureau) suivant la règle de Zagreus, ami des courses nocturnes, et agité en l'honneur de la Grande Mère la torche dans la montagne, j'ai reçu saintement le double nom de Curète et de Bacchant. Couvert de vêtemens d'une parfaite blancheur, je fuis la naissance des mortels, ma main n'approche pas du cadavre qu'on ensevelit, et je n'admets parmi mes alimens rien de ce qui a vécu. »

On voit tout de suite que ces mystères de Jupiter Idéen sont une combinaison assez complexe. Les initiés sont à la fois des Corybantes, des Curètes, des Bacchans et des Orphiques. Ils appartiennent à la fois au culte phrygien de Cybèle, au culte crétois de Zeus, au culte enthousiaste du Bacchus grec et au culte orphique de Zagreus. C'est ce dernier qui domine; c'est un idéal de pureté qu'ils se proposent et c'est la *vie orphique* dont ils suivent les prescriptions dans leur costume, dans leurs mœurs et dans leur vie. Le témoignage d'un chrétien du IVe siècle, Firmicus Maternus, montre qu'en réalité l'orphisme avait pénétré très profondément dans la religion du grand dieu de l'Ida; mais, même en admettant que ce syncrétisme se fût déjà produit au temps d'Euripide, il resterait encore à relever le rapprochement de Cybèle et de Bacchus avec le Zeus Idéen. Euripide traitait fort libre-

ment cette matière religieuse; il la combinait et la modelait à sa façon. Son *Hippolyte* en est la preuve la plus frappante; mais arrêtons-nous d'abord sur le second des textes qui ont été annoncés plus haut, sorte de prière orphique qui contient l'essentiel de la doctrine théologique et morale :

« A toi, souverain ordonnateur, j'apporte cette offrande et cette libation, à toi, Zeus ou Hadès, suivant le nom que tu préfères; accepte ce sacrifice sans feu, ces fruits de toute sorte offerts à pleines corbeilles. C'est toi qui parmi les dieux du ciel tiens dans ta main le sceptre de Zeus, et c'est toi aussi qui dans les enfers partages le trône d'Hadès. Envoie la lumière de l'âme aux hommes qui veulent apprendre les épreuves de leur destinée mortelle, révèle-leur dès maintenant d'où ils sont venus, quelle est la racine des maux, laquelle des divinités bienheureuses ils doivent se concilier par des sacrifices pour obtenir le repos de leurs souffrances. »

Il est douteux qu'aucun prêtre ou aucun initié ait jamais adressé à un dieu quelconque de la Grèce une semblable prière; aucun n'a demandé « la lumière de l'âme »; mais le caractère orphique est ici fortement imprimé. C'est une glorification du dieu de l'orphisme, Zagreus, représenté comme un autre Zeus et un autre Hadès, c'est-à-dire comme le dieu de la vie dans le monde supérieur et dans le monde inférieur, de la vie universelle, et comme celui qui donne la paix à l'âme humaine. Il est l'unique et grande divinité bienfaitrice.

Voilà l'orphisme sous son aspect le plus beau. *Hippolyte porte-couronne*, la pièce qu'il paraît avoir inspirée de ce qu'il avait en lui de plus élevé et de plus délicat, nous donne aussi en quelques vers l'expression nette des répugnances et des défiances dont il était l'objet. Thésée dit à son fils :

« Va maintenant te glorifier de ta pureté; interdis-toi, par une affectation hypocrite, la chair des animaux; sanctifié par Bacchus, proclame Orphée pour ton maître et pare-toi de la science de tous ses livres, vaine fumée. »

Ces choses-là se disaient couramment à Athènes; mais les Athéniens qui les entendaient répéter au théâtre connaissaient l'innocence d'Hippolyte, et, à ce moment du drame, ils avaient dans l'esprit l'image noble et pure à laquelle l'art délicat du poète avait su donner une réalité si originale. Ce que je veux ici faire remarquer, c'est d'abord que la sympathie d'Euripide pour l'orphique qu'il a mis sur la scène n'est pas douteuse; c'est ensuite que cet orphique est un composé de son invention. En effet, la divinité qu'adore Hippolyte est d'une espèce toute parti-

culière; elle n'appartient pas à la mythologie orphique et les temples de la Grèce n'ont jamais vu le culte qu'il lui rend ni entendu la prière qu'il lui adresse; c'est une Artémis nouvelle. Ce qu'il porte à son autel, ce sont « des fleurs écloses dans une prairie solitaire, où l'abeille seule ose pénétrer, qu'entretient la fraîche rosée de la Pudeur et qu'une loi sainte ne permet de cueillir qu'aux mortels doués par un privilège de nature d'une pureté inaltérable »; et il existe un commerce mystique entre la déesse et ce héros qui paraît formé à son image. Ces traits, si souvent admirés, sont d'un hellénisme qui n'appartient qu'à Euripide.

La conclusion se tire d'elle-même. L'orphisme d'Euripide est plus littéraire que religieux. Faut-il aller jusqu'à dire qu'il n'y a vu qu'un élément d'intérêt pour quelques-uns de ses drames ou pour quelques morceaux poétiques et qu'il y est resté lui-même indifférent, ce qui semble être la pensée de M. Decharme? Ou bien faut-il souscrire au jugement que M. Maurice Croiset exprime dans quelques jolies pages de son chapitre sur Euripide (1), et penser que cette nature mobile et libre s'est arrêtée un instant à considérer avec intérêt les doctrines orphiques sans s'y attacher par des liens durables? Cette dernière opinion me paraît plus près de la vérité. J'irais même un peu plus loin et j'admettrais volontiers que dans ces doctrines, certaines idées avaient séduit son esprit méditatif en même temps que son imagination : celle-ci, par exemple, que le philosophe Héraclite avait aussi exprimée à sa manière et qui vaut la peine d'être rappelée.

Les orphiques et les pythagoriciens considéraient le corps comme une prison où était enfermé le principe divin et vivant. Ils se servaient même d'un mot plus fort, un *tombeau;* ce qui donnait en grec une allitération expressive : *sôma*, corps et *sêma*, tombeau; et l'on sait que Platon a recueilli le mot et l'idée. La mort était donc pour eux une délivrance et un commencement de vie véritable. C'est exactement ce que dit Héraclite : « Lorsque nous vivons, nos âmes sont mortes et ensevelies en nous, et lorsque nous mourons, nos âmes reviennent à l'existence et vivent. » Et encore : « Tout ce que nous voyons éveillés est mort. » Euripide à son tour, dans une pièce perdue qui portait le nom du devin Polyidos, fait dire à un de ses personnages : « Qui sait si vivre n'est pas mourir, et si mourir n'est pas vivre pour ceux qui sont dans les enfers? » Et ce qui semblerait indiquer que cette idée était assez familière à son esprit, c'est le singulier euphémisme qu'emploie sa Médée, au moment le plus pathétique,

(1) *Histoire de la Littérature grecque*, t. III, p. 304 et suivantes.

quand la mère, au milieu d'élans de tendresse, se résout à tuer ses enfans : ils l'auront quittée, dit-elle, pour « une autre forme de vie ». Pourquoi, dans ces passages et dans les autres, n'y aurait-il que des fantaisies poétiques, et pourquoi ce poète qu'on nous dépeint comme sombre et mélancolique ne se serait-il pas attaché avec un intérêt sérieux et persistant à ces mystères de la mort, du sommeil et, en général, de la condition humaine? Il semble seulement qu'il y avait dans son âme plus de trouble que de confiance dans une solution religieuse quelconque et d'aspiration passionnée vers cette solution. Il diffère profondément d'Eschyle.

Si Euripide n'est ni fidèle à la religion populaire ni sectateur d'une religion épurée, la croyance aux dieux existe-t-elle chez lui? La liberté de sa pensée va-t-elle jusqu'à l'athéisme? C'est ce que pensait de son temps plus d'un Athénien, à en juger par les attaques d'Aristophane. Il fait dire à une marchande de couronnes qui accuse Euripide de ruiner son commerce en propageant l'impiété : « Il a persuadé aux hommes que les dieux n'existent pas. » Pour ne citer qu'un autre trait, dans *les Grenouilles*, les seules divinités qu'invoque le poète tragique sont l'Ether, la Volubilité, l'Intelligence et le Flair. Il n'y avait du reste, malgré la prudence qui lui était imposée au théâtre, qu'à recueillir dans ses pièces bien des vers suspects d'impiété; c'était lui-même qui était son premier accusateur. Les plus célèbres, ceux mêmes auxquels la marchande de couronnes d'Aristophane semble faire allusion, étaient ceux-ci, prononcés par Bellérophon : « On dit qu'il y a des dieux au ciel? Non, non, il n'y en a pas, si l'on veut enfin renoncer à la sottise de répéter un vieux conte. » Ici, il est vrai, cette négation était dans le caractère de son personnage, et Euripide n'en était pas plus responsable que ne l'avait été Eschyle des hardiesses de son Prométhée; mais dans nombre d'autres passages c'était évidemment lui qui parlait en son propre nom, sans souci du sujet ni de la vraisemblance. Zeus, le dieu souverain, est particulièrement visé par son scepticisme. Voici des vers des *Troyennes* qui sont surtout significatifs : « O toi qui soutiens la terre et qui sièges sur la terre, Zeus, dont nulle conjecture ne dira qui tu peux être, nécessité de la nature ou esprit des mortels... » Il y a bien dans Eschyle des formes de prière ou des propositions théologiques qui présentent une certaine analogie extérieure avec cette invocation d'Hécube. Le chœur d'*Agamemnon* dit : « Zeus, *quel qu'il soit*, si ce nom lui agrée, c'est sous ce nom que je l'invoque. » Et on lit dans un fragment d'une pièce perdue : « Zeus est l'éther, Zeus est la terre, Zeus est le ciel;

Zeus est tout et ce qu'il peut y avoir de supérieur à tout. » Mais le premier de ces passages est un élan de la piété du chœur qui, agité par des terreurs mystérieuses, se réfugie dans une foi craintive et absolue. Le panthéisme exprimé dans le second, dont nous ne pouvons déterminer exactement la valeur, puisqu'il nous est parvenu isolé, loin de diminuer la divinité suprême, proclame sa toute-puissance. Mais ces mots d'Euripide « nécessité de la nature ou esprit des mortels » expriment une pensée toute différente. Ce n'est plus de la religion ni de la théologie; c'est de la philosophie. Il est certain que son théâtre est animé d'un esprit philosophique. On l'a appelé, dans l'antiquité même, « le philosophe de la scène ». Il faut donc voir ce que c'est que la philosophie d'Euripide.

Pour en finir d'abord avec son athéisme, disons qu'il n'en a pas fait profession, qu'il a eu soin, au contraire, de ménager le sentiment populaire et de rendre ostensiblement dans ses drames des hommages aux dieux, mais que cependant, en somme, malgré la nature et les sujets de la tragédie, il exprime assez son opinion personnelle pour nous permettre de conclure qu'il supprime les dieux. Il a pour cela deux raisons. La première, qui a déjà été signalée, c'est l'immoralité des légendes religieuses et le contraste qu'elles étalent entre la conduite de ces maîtres du monde et les lois qu'ils sont censés faire respecter par les hommes. La seconde, c'est le désordre et l'iniquité qui règnent dans leur prétendu gouvernement. En réalité, la justice et la providence divines n'existent pas : « O Zeus, s'écrie Talthybios, dans la tragédie d'*Hécube*, dirai-je que tu as les yeux sur l'humanité, ou bien les hommes se sont-ils fait une opinion vaine sur l'existence des dieux, et est-ce la fortune qui préside à toutes les choses humaines? » C'est donc un point acquis qu'Euripide n'est gêné par aucune croyance et qu'il a toute liberté pour diriger sa pensée où il voudra. La dirige-t-il en effet, ou bien la laisse-t-il flotter au gré de sa curiosité et des impressions du moment?

C'est une question à laquelle on ne peut guère répondre avec certitude. Euripide n'écrivait pas des traités, mais des pièces, où il y avait bien des raisons pour que la suite et la concordance des idées ne fussent pas nettement marquées ni absolues. Cependant, tout compte fait, d'après l'examen des passages qu'il a introduits dans ses drames sans nécessité, mais par besoin d'esprit, et d'après la tradition qui s'était établie dans l'antiquité, de son temps et après, on peut dire qu'il fut, non pas philosophe, mais sérieusement épris de philosophie. C'est affirmer un peu plus que ne le font M. Decharme, qui a étudié de très près cette question,

et M. Maurice Croiset (1). Il ne fut ni l'inventeur ni l'adepte d'aucune doctrine, mais il s'intéressa vivement aux systèmes inventés par d'autres, vécut avec plusieurs philosophes, et certaines idées paraissent l'avoir particulièrement frappé. On ne peut guère douter qu'il ait connu les écrits de Xénophane et d'Héraclite ; mais, parmi les philosophes, les dates et l'histoire ne permettent de lui attribuer de rapports personnels qu'avec Anaxagore et son disciple Archelaüs le *physicien*. Ajoutons le dialecticien Zénon d'Elée, qu'il put connaître dès sa jeunesse et qui développa peut-être en lui le goût de l'argumentation. Ces rapports semblent avoir été assez étroits avec le premier de ces deux hommes ; c'est ce qu'on peut conclure avec Valckenaer (2), sans attacher autant d'importance que lui à des allusions qu'on a cru reconnaître dans certains vers. Quant à la doctrine seulement, si Euripide ne fut pas, comme le disent Cicéron et d'autres, disciple d'Anaxagore, l'enseignement du philosophe avait cependant laissé son empreinte dans l'esprit du poète. Il n'est pas certain que celui-ci, comme Denys d'Halicarnasse le fait entendre, eût écrit *Mélanippe la philosophe* tout exprès pour exposer le système de son ancien maître; mais, à tout prendre et si l'on ne cherche pas dans une tirade de tragédie une exposition exacte et rigoureuse d'un système philosophique, Anaxagore se retrouve dans les explications cosmogoniques et physiques que la jeune femme juge à propos de donner à son père pour l'empêcher de brûler vifs les deux enfans qu'elle a eus de Jupiter et qu'on croit nés d'une vache et d'un taureau. Il se retrouve aussi, et peut-être plus visiblement encore, dans un fragment de son *Chrysippe*.

M. Decharme remarque avec raison que dans la cosmogonie de *Mélanippe* manque le *Nous*, l'intelligence, qui met en mouvement les élémens inertes du monde, primitivement confondus, omission grave assurément, et qu'il n'y est pas non plus question des *homœoméries*. Il aurait pu ajouter qu'un autre système que celui d'Anaxagore n'a pas laissé des traces moins profondes chez Euripide : c'est le système de Diogène d'Apollonie, qui faisait de l'Ether, cette substance pure et impalpable, l'être suprême, à la fois corps éternel et intelligence toute-puissante. « Vois-tu en haut cet Éther qui étend ses bras souples autour de la terre? Crois que c'est Zeus, crois qu'il est dieu. » Et dans d'autres fragmens

(1) M. Weil, dans un article du *Journal des Savans* sur l'*Euripides Herakles* de M. Wilamowitz-Möllendorff (cahier de janvier 1890), me paraît se rapprocher de l'opinion que je soutiens.

(2) Le savant hollandais a traité longuement cette question dans la discussion intitulée : *Diatribe in Euripidis perditorum dramatum reliquiis* (à la suite de son édition de l'*Hippolyte*).

l'Éther est célébré comme la divinité souveraine, comme le père des dieux et des hommes. Il fallait bien que cette conception tînt chez le poète une place importante pour qu'elle fût si vivement attaquée par Aristophane. Euripide était un indépendant, qui se plaisait à reproduire tour à tour différentes hypothèses philosophiques. Peut-être est-ce dans les vers des *Troyennes* cités plus haut qu'on trouverait les deux idées qui ont le plus occupé sa pensée : *la nécessité de la nature* ou *l'intelligence de l'homme*, données comme l'essence de la divinité souveraine. Les deux propositions sont d'une grande hardiesse. La première conçoit l'organisation et la marche du monde comme le développement nécessaire de certaines lois immanentes ; nous pouvons aujourd'hui en mesurer la portée. La seconde place l'origine de tout, puissance organisatrice, système de l'univers, lois physiques et morales, religion, dans l'homme lui-même : c'est son esprit qui a tout créé. Euripide entend-il qu'en dehors de la conception humaine il n'y a rien, et que tout cet édifice à l'existence duquel nous croyons, d'après lequel nous réglons notre vie morale et religieuse, n'est que notre propre construction ? Ou bien veut-il dire seulement que l'esprit de l'homme a élevé des systèmes religieux ou philosophiques d'après les principes indépendans qu'il porte en lui, quelque chose comme ce que Descartes appellera les *idées innées*? Ce serait trop déterminer une pensée qui se dérobe en grande partie ; cependant l'influence que paraissent avoir exercée sur elle certaines idées de l'orphisme et du système d'Héraclite ne rendrait pas cette interprétation invraisemblable. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'Euripide pensait beaucoup lui-même et faisait penser les autres.

Il n'y a guère à s'arrêter sur la tradition qui mettait Euripide au nombre des disciples de Socrate, bien que les comiques se fussent empressés de l'accueillir. Ils allaient jusqu'à faire du philosophe l'inspirateur ou même le collaborateur du poète : « Voici Mnésilochos qui cuisine un drame nouveau d'Euripide, et Socrate met le fagot sous la marmite », disait Téléclide. Les comiques mettaient sur la scène, suivant leur habitude, les préventions populaires, également hostiles à deux hommes que rapprochait leur esprit novateur, mais qui innovaient dans des sens différens. On sait que Socrate, très défiguré par eux, avait été choisi, à cause de la singularité de son extérieur et de ses habitudes, comme un type des sophistes : c'est surtout à ce titre, fort peu justifié, qu'ils le mettaient en rapport avec Euripide. En réalité, beaucoup des maximes prêtées par le poète à ses personnages et, en général, l'esprit de son théâtre, étaient en désaccord

avec la doctrine de Socrate, particulièrement sur l'intime union de la moralité et de la science. Il n'en est pas moins très probable qu'Euripide fréquenta Socrate et qu'une curiosité réciproque les attira l'un vers l'autre. Le premier était séduit par cet enseignement si original qui étudiait les relations des idées en même temps que les faits de la vie pratique. Comment le second ne se serait-il pas intéressé à ces nouveautés religieuses et morales qui s'étalaient au théâtre et à leur effet sur la foule? Sur ce point, la tradition est d'accord avec la vraisemblance.

De même Euripide fréquenta les sophistes, particulièrement Protagoras, exactement son contemporain. L'aphorisme de celui-ci « l'homme est la mesure de toutes choses » n'était pas fait pour lui déplaire. Cependant ce qu'il prit d'eux, ce sont moins leurs idées, qu'il attribue quelquefois à ses personnages suivant les caractères et les situations, que leur rhétorique, dont il blâme les abus, mais qu'il aime à mettre en pratique. C'est pour cela qu'il multiplie les plaidoyers et les scènes où se soutiennent successivement le pour et le contre. Il y était d'ailleurs encouragé par le goût public. Il dit bien dans l'*Hécube :* « Quand un homme a fait le mal, ses discours devraient être faibles et ne jamais réussir à rendre l'injustice éloquente »; mais il se complaît à plaider les mauvaises causes, à soutenir les thèses paradoxales et à faire montre des ressources de son argumentation oratoire. « Il me faut, dit Jason, prouver que je ne suis pas inhabile à parler »; et, au moment où il commet la trahison la plus ingrate, il démontre à Médée avec assurance qu'il ne lui doit rien, qu'elle est trop heureuse d'avoir été enlevée par lui et qu'elle n'a pas à se plaindre d'être abandonnée au mépris des sermens.

En somme, nous n'avons qu'une idée incomplète de la philosophie d'Euripide. Cette philosophie elle-même avait sans doute quelque chose de vague et d'indécis; mais nous ne connaissons pas la mesure de cette indécision. Du moins les traits et les indices qu'on recueille dans ses œuvres et dans les témoignages de l'antiquité ont pour effet de faire revivre sous nos yeux une figure très particulière et très attachante. On voit clairement dans cet esprit une participation passionnée au mouvement de pensée qui, au VIe et au Ve siècle, renouvelle ou fait naître la religion, la philosophie et l'éloquence. Il le suit dans le présent et il le cherche dans le passé. Euripide avait une bibliothèque, richesse fort rare de son temps. Il lisait, il s'entretenait avec les penseurs, il méditait lui-même dans la retraite où il aimait à fuir la foule et le bruit. Tels étaient les contrastes de cette nature, à la fois vive et mélancolique. On montrait à Salamine son refuge préféré, une

grotte ouvrant sur la mer, qu'il s'est plu à peindre. Ajoutons à ces traits les dons de l'artiste et du poète, l'imagination et la sensibilité, qui l'ont mis au rang des premiers. A ce sujet, M. Decharme, dans un chapitre sur la vie et le caractère d'Euripide, rappelle et interprète ingénieusement un petit monument d'archéologie figurée :

« Sur un camée appartenant à notre Cabinet des médailles, on croit voir Euripide à côté d'une Muse qui appuie familièrement le bras droit sur son épaule : tous deux se tiennent debout devant une Nymphe assise sur un rocher, à l'entrée d'un lieu sacré. La Nymphe fait au poète et à la Muse un signe amical : elle semble les inviter à entrer dans la grotte, séjour divin, sanctuaire de l'inspiration poétique. »

Il n'est pas sûr que l'artiste ait songé à la grotte de Salamine; mais il paraît certain que le penseur-poète a aimé la solitude et vivement senti le charme de la nature.

II

Un argument d'Euripide contre la réalité du gouvernement divin et même contre l'existence des dieux, c'est que le monde ne marche pas bien, c'est que le désordre et le mal y dominent. Il ne voit donc pas le monde en beau. Il est d'ailleurs par tempérament porté à la tristesse, ce qui l'incline aussi vers le pessimisme. Euripide est pessimiste. Telle est la conclusion de M. Decharme avec les raisonnemens qui paraissent l'y conduire; et c'est pour cela qu'il commence son étude des idées morales d'Euripide par un chapitre sur le pessimisme du poète.

Il faut reconnaître d'abord, comme il le fait, que la tragédie en général, par sa nature même et par celle des légendes qu'elle traite, ne se prête guère à l'expression de l'optimisme. Rien de plus inexact, à cet égard, que la théorie qui fait du Grec un enfant insouciant et gai, sur lequel glissent de légères impressions, en opposition avec le Sémite et l'homme du Nord, qui seuls ont le sentiment profond des tristesses et des mystères de la vie. Y a-t-il en Grèce une seule légende où l'homme soit libre et heureux? La liberté du héros grec est en lui; elle est dans son énergie et dans sa noblesse; et il ne connaît guère d'autre bonheur que la jouissance de cette énergie et l'exercice de ses brillantes facultés. Une puissance attachée à réprimer chez l'homme toute supériorité, qui, pour un manquement aux obligations religieuses plus souvent qu'à la loi morale, le frappe cruellement dans son corps et dans son âme; l'expiation du crime par le crime, la responsabilité étendue à la famille et à la cité et une hérédité funeste

prolongée pendant des générations; la destruction des affections naturelles et le meurtre fatal entre parens; la passion, l'espérance, la raison elle-même ne servant qu'à égarer et à décevoir; enfin le mal et la souffrance atteignant leurs victimes dans tout leur être au milieu de catastrophes inouïes : voilà le fonds commun de presque toutes les légendes. Aussi la plainte du Grec a-t-elle souvent retenti dans la poésie et ailleurs. Le vieil Hésiode racontait comment mille tristesses, échappées de l'urne de Pandore, erraient parmi les hommes; et il ajoutait : « La terre est pleine de maux, la mer en est pleine; jour et nuit, les maladies viennent d'elles-mêmes, apportant des maux, visiter les hommes, en silence, car le prudent Zeus les a privées de la voix. » Le chœur d'*Œdipe à Colone*, en présence des maux qui affligent encore la vieillesse du héros thébain, ne peut que répéter, en faisant un retour sur lui-même (c'est un chœur de vieillards), la maxime attribuée par la légende au dieu prophète Silène : « Ne pas naître est de beaucoup la meilleure chose; le mieux de beaucoup ensuite c'est, quand on est né, de retourner au plus vite là d'où l'on vient. » Le pessimisme moderne ne va pas plus loin. Cette misère de la condition humaine, la tragédie a pour fonction propre d'en peindre toute l'horreur dans les exemples les plus frappans : comment ne serait-elle pas pessimiste, et comment peut-on dire d'Euripide en particulier qu'il se distingue des autres tragiques par son pessimisme?

Il ne serait pas impossible de soutenir le contraire. Comparez son théâtre à celui d'Eschyle : quel est celui où la couleur est le plus sombre, où la victime humaine se débat dans une impuissance plus poignante? Il n'y a pas chez Euripide ces ténèbres mystérieuses ni ce sentiment profond de la domination absolue d'une force funeste. Il arrive même quelquefois qu'il dissipe l'horreur tragique; il adoucit la tragédie et y fait pénétrer les rayons d'une lumière presque riante. Non seulement le dénouement est heureux dans *Alceste*, pièce d'un genre particulier qui tenait la place d'un drame satyrique, mais il l'est dans *Iphigénie en Tauride* et dans *Hélène*, et même, par la déconvenue des deux rois, Thoas et Théoclymène, il s'y rapproche quelque peu de la comédie; et sans doute d'autres pièces, dans le grand nombre de celles qui ont disparu, laisseraient des impressions analogues. Cependant le mot « pessimisme », qui ne viendrait à l'esprit de personne à propos d'Eschyle, paraît naturel, appliqué à Euripide. La principale raison vient de cette différence de leurs dispositions religieuses sur laquelle j'ai dû d'abord insister. J'ai dit qu'Eschyle, acceptant les légendes, adore en croyant la divinité, et que dans les grandes compositions où il a mis le fond de sa pensée, il montre le progrès du monde vers le bien. Il a la foi et l'espérance.

On a vu que chez Euripide, au contraire, la foi n'existe pas et l'espérance est douteuse. Il n'accepte pas les légendes qu'il met sur la scène, il ne croit pas aux dieux et se plaît à faire ressortir le mal, sans jamais faire voir dans le présent ni dans l'avenir une amélioration. Il a bien pu, dans quelques pièces, où son imagination s'abandonne à une fiction séduisante et où son art, ingénieux et chercheur, effleure en passant la comédie, atténuer ou même dissiper les horreurs tragiques; mais ce sont des exceptions dans un ensemble où la tristesse domine de beaucoup.

Euripide était considéré par Aristote comme « le plus tragique des poètes », et ce jugement était expliqué par la nature de ses dénouemens, qui lui était reprochée à tort, dit l'auteur de la *Poétique*. Cela veut dire sans doute qu'on se plaignait de l'impression triste que ses drames laissaient. Et en effet il vaut surtout par le pathétique; et cela vient de ce qu'il analyse la souffrance humaine. Il se place à un point de vue humain; Eschyle se plaçait, au contraire, à un point de vue religieux. Les principaux acteurs de celui-ci, quoique le plus souvent invisibles, étaient les puissances supérieures, dont l'intervention, rendue sensible, faisait marcher le drame et produisait les grands effets. Par là les spectateurs étaient transportés dans les régions lointaines d'un monde merveilleux, où l'homme n'apparaissait que dans des types simplifiés et agrandis. Avec Euripide, ils se retrouvent eux-mêmes dans des héros rapprochés d'eux et réduits à la condition de l'humanité contemporaine; ils reconnaissent les maux dont ils souffrent dans le détail d'une reproduction précise, qui ramène les terribles émotions des légendes mythologiques aux impressions présentes de la vie réelle. Il en résulte qu'en sortant du théâtre, ils n'éprouvent pas au même degré cette sorte de soulagement où Aristote voyait l'effet propre de la tragédie et qu'il faisait consister dans un apaisement du trouble qui est au fond de toutes les âmes par les émotions mêmes de la terreur et de la pitié. Ils reviennent des représentations d'Euripide plus pénétrés de leurs misères et moins confians dans la bienveillance divine.

Veut-on un exemple de la manière dont il humanise, pour ainsi dire, le merveilleux mythologique et le transforme par l'observation attentive de la réalité? On n'a qu'à voir ce qu'il fait de la scène des *Choéphores* d'Eschyle où Oreste, aussitôt après le parricide, devient la proie des Erinnyes. L'action des divinités vengeresses s'y fait d'abord sentir en lui-même; sa conscience s'inquiète, sa raison se trouble et il se débat vainement contre une agitation croissante; mais ce n'est pas tout : les Erinnyes sont présentes pour lui, il les voit : c'est une véritable apparition

Elles n'apparaissent pas dans l'admirable scène qui ouvre l'*Oreste* d'Euripide. Ici c'est une hallucination qui se produit pendant une crise d'un malade. L'origine de la maladie est nettement expliquée, et les phases de l'accès se succèdent régulièrement sous les yeux des spectateurs.

La nuit qui a suivi le meurtre de Clytemnestre, pendant la veillée funèbre, le parricide, qui osait remplir ce devoir, a été saisi par le mal. Les sens et l'imagination échauffés par l'impression récente du crime et du sang versé, il a cru voir apparaître tout à coup la troupe menaçante des Erinnyes. Depuis ce temps, — il y a de cela six jours, — sans manger, sans prendre aucun soin de son corps, il est en proie à la fièvre et au délire. Dans l'intervalle des accès, il dort caché sous son manteau ; mais aussitôt que le sommeil cesse, à peine a-t-il eu le temps de sentir le bienfait de ce repos momentané, que ses esprits s'égarent de nouveau, et bientôt le malade, affreux, la chevelure en désordre, la bouche écumante, s'élance de sa couche et s'épuise dans une lutte furieuse contre ses ennemies imaginaires. Euripide donne au public le spectacle complet d'une de ces crises ; il lui en montre successivement la naissance, le progrès et la terminaison. On assiste au réveil d'Oreste ; auprès de lui est sa sœur, qui le garde ; il entend ses douces paroles et réclame ses soins avec la confiance égoïste d'un enfant et avec l'appréhension d'un malheureux qui, à bout de force, redoute tout ce qui peut troubler le calme et l'oubli procurés par le sommeil. Mais, bientôt, sa voix devient brève et sa parole dure : c'est le mal qui s'annonce ; et, en effet, il éclate avec toute sa violence. Electre veut retenir le malade sur son lit : au contact des mains de la jeune fille il sent redoubler son épouvante et sa fureur ; il la prend elle-même pour un des monstres. Enfin il retombe brisé : il reconnaît sa sœur, qui pleure près de lui, et les deux misérables, ayant conscience de leurs maux et du crime qui les a causés, confondent leurs larmes. Telle est cette belle étude physiologique et morale, que suggère au poète une pensée de révolte contre la tradition et que vivifie son génie dramatique.

Dans les pièces d'Euripide qui nous ont été conservées, il y a plus d'un exemple de ce pathétique obtenu aux dépens de la légende héroïque par l'observation exacte de la nature : il n'y en a pas de plus frappant. Il s'impose presque au choix de ceux qui étudient ce côté d'Euripide ; j'avais dû l'analyser moi-même autrefois en comparant ce poète à Eschyle, et M. Decharme n'a eu garde de le négliger

Si les maladies, et particulièrement celles qui atteignent le cerveau, éprouvent durement l'humanité, ce n'est pas que le cours de la vie lui donne, en dehors de ces accidens, la tranquil-

lité et le bonheur. Les avantages mêmes et les jouissances se tournent contre elle. La noblesse et la fortune sont sujettes à des catastrophes; l'amour, qui a particulièrement occupé la pensée et l'imagination du poète, est la cause de désordres, de crimes, de souffrances inouïes; les joies de la famille elles-mêmes sont empoisonnées par les malheurs qui la menacent, et qui la frappent d'autant plus qu'elle est plus nombreuse et leur offre plus de prise. Toutes ces infortunes et d'autres encore forment la matière commune de la tragédie; Euripide, en les dépouillant en grande partie de leurs voiles mythologiques, les voit plus nettement et en touche comme la réalité présente; il en a un sentiment plus vrai et plus désolé. Il semblerait qu'il dût, par une conséquence naturelle, conseiller de rejeter ce fardeau de la vie si lourd et si pénible et faire l'apologie du suicide. Et ce moyen de délivrance paraîtrait d'autant mieux s'accorder avec ses idées qu'il représente la mort, soit d'après la croyance vulgaire, comme un état bien voisin du néant, où toute sensibilité est éteinte, soit, dans des passages plus personnels qui ont été relevés plus haut, comme « une autre forme de la vie », peut-être même la vie véritable, celle où les facultés sont vraiment actives, tandis que la vie terrestre n'est qu'une apparence et un rêve. La mort, d'ailleurs, que l'on ne craint que par la peur de l'inconnu, est une loi naturelle, qui s'accomplit nécessairement et contre laquelle il est illogique de se révolter :

« On enterre ses enfans; on en a d'autres; on meurt soi-même. Et des mortels s'indignent de porter à la terre ce qui est terre ! Mais c'est la nécessité qui veut que la vie soit moissonnée comme un épi mûr; que l'un vive, que l'autre meure. Pourquoi gémir sur ce qui s'accomplit suivant une loi de la nature ? Rien de ce qui est nécessaire ne doit nous paraître cruel. »

Cependant, à regarder de près ces vers, qui étaient célèbres dans l'antiquité, on n'y voit nullement un encouragement au suicide, quelque peu de valeur qu'ils semblent attribuer à la vie. Ils contiennent plutôt un conseil de résignation et de dignité, et il n'est pas surprenant que les Stoïciens aient cru y reconnaître une expression anticipée de leur doctrine. Il serait même possible d'en conclure que, dans la pensée du poète, on doit accepter la vie, laquelle est comme la mort une loi naturelle. Et, de fait, c'est l'opinion qu'il exprime nettement dans plus d'un passage : « Ne parle pas de mourir, dit Ménélas à Oreste; ce n'est point là de la sagesse. » Hercule, devenu dans un accès de folie le meurtrier de ses enfans, souhaite la mort, mais ne veut pas se la donner de peur de passer pour lâche. Il est vrai que, dans *Hécube*, Polymestor aveugle regrette de ne pas pouvoir se tuer et que Phèdre

se tue dans *Hippolyte*. Mais le poète croit devoir excuser la pensée du premier, qui pourtant n'a guère à perdre dans l'estime du public, en disant, par la bouche du coryphée, que la vie est devenue pour lui une torture intolérable, et Phèdre, comme l'indique le chœur, est dans une situation sans issue. M. Decharme cite, à ce propos, très justement, un passage du IXe livre des *Lois* où Platon déclare que, par exception, le suicide est excusable dans le cas où l'on y est réduit « par quelque opprobre qu'on ne pourrait ni réparer ni supporter. » Euripide n'est donc pas un apologiste du suicide; il ne l'est pas plus que Sophocle, quand celui-ci fait mourir volontairement Jocaste dans *Œdipe-Roi*, Hémon et sa mère Eurydice dans *Antigone*, Déjanire dans *les Trachiniennes*, ou Ajax dans la pièce qui porte son nom.

Il faut reconnaître aussi que le pessimisme d'Euripide n'est pas absolu. Nous avons de lui bien des vers où respire un vif sentiment des biens et des joies de la vie. Ainsi cette grande misère humaine, la plus grande peut-être à ses yeux, qui consiste dans l'impuissance et dans les déceptions de l'intelligence, admet pourtant une félicité d'un ordre particulier pour le sage qui aime la science et qui, contemplant l'ordre inaltérable de la nature éternelle, « reste étranger aux ambitions mauvaises et aux pensées honteuses. » Si l'amour égare et perd, il peut donner aussi les plus nobles jouissances : « Lorsqu'il arrive aux mortels d'aimer, s'ils rencontrent un objet digne de leur amour, rien ne manque à leur bonheur. » Si la famille est pour le père et pour l'époux une cause d'inquiétude, si elle l'attriste par des deuils, c'est à elle cependant qu'il doit aussi sa force et ses plus vives jouissances. Le plaisir causé par la naissance d'un enfant n'a jamais été mieux rendu que dans le joli fragment de *Danaé*, traduit ainsi par M. Decharme :

« O femme, bien douce à voir est cette lumière du soleil, et la mer que n'agite aucun souffle, et la terre quand elle fleurit au printemps, et la riche abondance des eaux, et tant d'autres choses dont je pourrais vanter la beauté; mais le plus brillant, le plus beau des spectacles est, pour ceux qui sont sans enfans et que ce regret torture, de voir rayonner dans leur maison le visage d'un enfant qui vient de naître. »

J'ai déjà rappelé combien Euripide était sensible aux beautés naturelles, en particulier au charme de la mer. Il reconnaissait qu'il existait là une source de vives jouissances. Il ne serait donc pas juste de lui attribuer une disposition d'esprit exclusive. La mélancolie paraît avoir été le fond de son caractère, mais ses facultés de voir et de sentir restaient entières et libres. Quelle que fût en toute chose son impression dominante, il n'en était

pas esclave. Quand son observation, si curieuse, se porte sur les conditions de la vie sociale, il faut conclure encore que, s'il y a chez lui un courant d'idées plus fort et plus sensible, il n'en voit pas moins bien les divers aspects du monde, qu'il examine et qu'il juge.

Cela est vrai surtout d'un sujet qui paraît avoir été une de ses principales préoccupations : le mariage et les femmes. On connaît les anecdotes recueillies ou plutôt inventées par la comédie contemporaine et par ses commentateurs sur Euripide lui-même et sur ses infortunes conjugales : les désordres de ses deux femmes, son indifférence philosophique ou sa vengeance quand, découvrant les infidélités de la première, il l'abandonne à son amant ; la double collaboration attribuée à son jeune esclave ou disciple Céphisophon ; enfin toute cette légende qui explique sa sévérité pour un sexe dont il avait tant à se plaindre. De là en partie sa tristesse ; de là aussi les représailles supposées des femmes, par exemple le complot des *Thesmophories* si spirituellement imaginé par Aristophane. La critique de M. Decharme montre l'inconsistance de ces traditions. On a dit aussi qu'Euripide n'avait dit trop de mal des femmes que parce qu'il les avait trop aimées. Nous n'en savons rien. Ce que nous pouvons faire et ce qui nous remet dans la réalité, c'est de chercher dans le détail avec M. Decharme comment les idées de ce juge peu indulgent sont en rapport avec les mœurs de la société athénienne, et comment il y puise les élémens de ses allégations et de ses peintures.

Il faut d'abord se rappeler à quel point l'idée que les Athéniens s'étaient faite primitivement du mariage déterminait encore, au temps de leur plus brillante civilisation, la condition de la femme mariée. Cette idée était surbordonnée à leur conception de l'État, qu'ils considéraient comme une réunion de familles, dont chacune était nécessaire à la cité pour l'accomplissement des devoirs civiques et des devoirs religieux. Or la femme, en assurant par le mariage la perpétuité de la famille, assurait l'accomplissement de ces devoirs : à la cité elle donnait des fils légitimes, capables de suffire aux différentes charges ; aux ancêtres et aux dieux particuliers, patrons et protecteurs des familles, des dèmes, des tribus et de l'État, elle fournissait ceux qui pouvaient entretenir leur culte et contribuer ainsi au salut commun. Elle assurait enfin la pureté de la race, sans laquelle rien n'était conçu comme possible. Ces considérations avaient déterminé la condition de la femme, presque exclusivement attachée au foyer, réduite à une éducation élémentaire, étrangère aux applications élevées de l'intelligence et maintenue dans un état inférieur, le plus souvent renfermée dans la maison par une claustration presque orientale ; d'où les mœurs particulières du gynécée. Dans ce domaine, où elle est confinée

tandis que les hommes vivent au dehors, la femme, à côté des soins de la famille, cherche et trouve ses compensations et ses plaisirs : la parure dans les maisons riches, dans toutes les relations avec les voisines, le bavardage, la médisance, les petits complots. Cette contrainte à laquelle elle est soumise peut la disposer à la dissimulation et à la ruse, et elle aura des complices naturelles dans ses esclaves, qui sont constamment et intimement mêlées à sa vie. Une catégorie particulière, les orphelines héritières, qui transportent avec elles, comme un dépôt qu'elles tiennent de la nature et de l'État, la fortune, les droits et les charges d'une famille, montre quelquefois un caractère difficile et orgueilleux.

M. Decharme a réuni et souvent traduit les nombreux passages où Euripide a jugé à propos de transporter sur la scène tragique ces détails de la vie des femmes athéniennes. C'est un des chapitres les plus curieux de son livre. On y voit tout ce que cette matière avait fourni au poète : satires spirituelles, déclamations violentes ou bizarres, tableaux gracieux, ces différentes formes se succèdent pour exprimer sa pensée, qui est celle d'un Athénien malveillant. Le soin qu'il a pris de relever tous ces traits et d'exprimer ces jugemens défavorables, sans que ni le sujet ni l'action de ses drames l'y amenassent nécessairement, explique l'opinion qui, de son vivant, le représentait comme un ennemi des femmes. Et comme la chronologie de ses pièces fait voir que ces satires se répartissent sur toutes les dates connues de sa vie, on doit conclure qu'il y avait chez lui une disposition persistante à la sévérité. Mais, d'un autre côté, on ne saurait soutenir qu'il ait fermé les yeux aux qualités et aux mérites des femmes. Qui mieux que lui a senti le charme pur de la jeune fille? Polyxène mourante dans son *Hécube* est un type de grâce fière et chaste. La femme dans la famille peut être pour lui l'épouse dévouée jusqu'au sacrifice de la vie, la mère tendre et adorée de toute sa maison : la figure noble et vraie d'Alceste réunit ces deux caractères. Dans un ordre inférieur, Andromaque, la veuve fidèle d'Hector, devient un type de soumission patiente à l'autorité et même de douce et complaisante résignation à l'inconstance du mari. Nous n'en demanderions pas autant aujourd'hui, et comme le remarque M. Decharme, il s'agit d'une épouse asiatique. Enfin les héroïnes d'Euripide sont capables des sentimens les plus élevés et des plus beaux dévouemens. Son Iphigénie, qui apparaît d'abord sous les traits d'une victime, désolée et plaintive, est touchée tout à coup comme par la grâce. Elle sent l'aiguillon intérieur du patriotisme et de la gloire et elle marche à la mort la tête haute et transfigurée par l'inspiration. Pour avoir eu l'idée de cette belle péripétie, il faut bien qu'Euripide

ait vu dans la nature féminine le germe de pareilles vertus.

Il est donc évident qu'Euripide ne s'est pas borné à faire la satire des femmes et qu'elles n'ont pas eu parfois de meilleur apologiste. C'est au poète, saisi par une idée ou une émotion dramatique, autant qu'au moraliste soucieux de la vérité, qu'elles ont dû cette justice : le moraliste plus que le poète paraît s'être ému de certaines questions sociales, comme la distinction des classes, comme l'esclavage. En vrai fils de la démocratique Athènes, il considère la noblesse comme un préjugé. Quelle déviation de la nature essentielle de la tragédie, consacrée primitivement aux héros et aux princes, fils des dieux! Tous les hommes, dit-il, ont une mère commune, la Terre, qui a donné à tous la même forme, ce qui fait que, « nobles et non nobles, nous sommes tous de la même race. » En réalité, il n'y a pas d'autre noblesse que la noblesse morale; le noble, c'est l'honnête homme, et le pauvre vaut souvent mieux que le prétendu noble qui ne doit ce nom qu'à la richesse acquise par ses pères. La gloire militaire elle-même, au jugement d'Euripide, n'est pas un titre qui compte à côté de la vertu; car elle est acquise par le général vainqueur aux dépens des soldats. On lit dans *Andromaque :* « Quand une armée érige en trophée les dépouilles de l'ennemi, on ne considère pas cette victoire comme l'œuvre de ceux qui ont été à la peine, mais c'est le général qui en recueille tout l'honneur. » Réclamation dangereuse, où l'esprit démocratique touche de près à l'anarchie, et dont la hardiesse surprendrait davantage, si l'on ne se souvenait des accusations du Thersite d'Homère contre les chefs de l'armée grecque et des plaintes que font entendre les vieillards mycéniens dans l'*Agamemnon* d'Eschyle. Mais les accusations de Thersite tombent étouffées par le mépris et le ridicule, et les tristes réflexions des vieillards de Mycènes sur le deuil des familles, qui « ne reçoivent qu'un peu de cendre à la place des soldats qu'elles ont envoyés combattre sur la terre étrangère », sont un pressentiment des représailles divines contre leur chef Agamemnon, responsable de toutes ces vies détruites. Euripide, lui, réclame au point de vue social.

Il se fait volontiers le patron des humbles. Non seulement il aime à faire valoir les avantages moraux attachés à la médiocrité et en particulier les vertus des gens de la campagne, mais sa sympathie et sa pitié descendent jusqu'aux esclaves. Il admet comme tout Grec que l'esclavage est un mal nécessaire, car l'homme libre ne saurait se passer d'esclave ; il n'ignore pas que la servitude dégrade l'âme, presque condamnée à la bassesse et au mensonge ; mais il plaint celui qui y est réduit, il affirme que la mort serait préférable pour l'esclave qui a connu la liberté, et,

de plus, il veut le relever. C'est ce qu'il fait, soit en proclamant qu'il y a des esclaves qui sont supérieurs à des hommes libres, soit en donnant dans ses pièces à certains d'entre eux des caractères qui leur méritent le respect, ou même par exemple, dans l'*Électre*, en leur attribuant des rôles où leur intelligence et leur activité sont les ressorts du drame. Il y a là plus qu'un effet de la douceur relative des mœurs athéniennes à l'égard des esclaves; c'est le souci personnel du poète qui paraît dans les idées qu'il exprime et dans sa composition dramatique.

Un poète aussi attentif aux faits de la vie réelle ne pouvait pas rester indifférent aux intérêts généraux et à l'état de son pays. La poésie d'ailleurs, surtout la poésie dramatique, si intimement mêlée à la vie des Athéniens, ne séparait pas le poète de la cité et ne créait pas pour lui une sorte d'isolement littéraire. On a souvent rappelé qu'Eschyle combattait avec ses concitoyens à Marathon et à Platée; il soutenait jusque sur la scène son parti politique. Sophocle, plus renfermé dans son art, n'en exerça pas moins des fonctions importantes; les plus hautes du pouvoir exécutif, celles de stratège, lui furent confiées deux fois. Euripide ne prit pas une part aussi active aux affaires d'Athènes; nous savons que c'était un méditatif; mais son patriotisme se montra dans ses œuvres. Les légendes attiques y tinrent une plus grande place que dans celles d'Eschyle et de Sophocle. Il est vrai que cela s'explique en partie par le besoin de renouveler la matière tragique et par la tentation, alors de plus en plus puissante, d'employer ce moyen sûr de plaire au public athénien. Mais, soit pas le choix de certains sujets, soit par l'expression de sentimens personnels que le poète à l'habitude d'introduire dans ses pièces, il prouve combien il est loin de se désintéresser de la politique.

Deux de ses tragédies, les *Héraclides* et *les Suppliantes*, qui ont entre elles des ressemblances frappantes, furent composées en vue de circonstances déterminées. M. Wilamowitz-Möllendorff a démontré que la représentation de la première était en rapport manifeste avec un fait de la première invasion de l'Attique par les Lacédémoniens dans la guerre du Péloponnèse, et devrait se placer peu de temps après l'année 430. On ne peut douter que *les Suppliantes* n'aient été comme une consécration dramatique de l'alliance avec Argos conclue par l'influence d'Alcibiade peu de temps après la paix de Nicias. *Andromaque*, donnée au commencement de cette même guerre du Péloponnèse, respire la haine de Sparte; *les Troyennes* et *Electre* renferment des allusions à l'expédition de Sicile. Dans l'*Hippolyte porte-couronne*, les vers où est déplorée la mort du héros s'appliquaient évidemment, dans la pensée du poète et des spectateurs, à la mort

récente de Périclès. Il y avait souvent des allusions dans la pièce d'Euripide. Des critiques, surtout Hartung, se sont évertués à en découvrir là où il n'en existait pas ; mais on voit qu'il y en a d'importantes qu'on peut reconnaître avec certitude.

Il est assez intéressant de rapprocher des passages où s'exprime la passion patriotique d'Euripide à l'égard des ennemis étrangers, des vers où se découvre le fond de sa pensée au sujet de la guerre en général. Il ne l'aime pas. S'il loue à l'occasion la bravoure du soldat, il déplore les maux de la guerre ; il voudrait que les cités cherchassent à s'entendre avant de se combattre et que leurs querelles pussent se vider par la parole, et non par le sang. Dans ce curieux esprit il y a déjà comme un germe d'idée humanitaire. Aussi ses héros ne sont guère héroïques. Capanée, dans la petite oraison funèbre que prononce Adraste, est un riche simple et un galant homme fidèle à ses amis, affable pour tous, même pour ses esclaves. On ne comprend pas que Jupiter l'ait foudroyé.

Quant à la politique intérieure, les idées d'Euripide sont celles d'un Athénien modéré de son temps. Ni tyrannie, ni démagogie, ni oligarchie, mais, s'il était possible, un régime pondéré qui unirait toutes les classes sous une direction équitable : tel est l'idéal assez simple qu'il semble proposer. De la tyrannie il ne pouvait être question que pour la flétrir. C'était le langage naturel d'un citoyen de la glorieuse république athénienne. Les bons rois des *Héraclides* et des *Suppliantes*, Démophon et Thésée, doivent être mis à part. Ils sont couverts par la légende ; peu s'en faut que le second ne soit le fondateur de la démocratie. Mais la tyrannie, telle qu'elle existait réellement sur certains points du monde grec, ou telle que se la représentait l'imagination populaire, est vigoureusement attaquée par Euripide. C'est, dit-il dans les *Phéniciennes*, « une injustice heureuse ». Elle marche à son but, qui est la destruction de la loi, à travers les bassesses, les trahisons, les crimes sanglans, appuyée sur les plus vils de ses sujets, terrorisant, déshonorant et dépeuplant la cité par ses violences, ses caprices et ses guerres. Arrive-t-il au poète de mettre sur la scène un tyran, comme Lycos dans *Hercule furieux*, il en fait un type de férocité brutale. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer, dans un chœur curieux d'*Andromaque*, — où la collaboration littéraire est comprise dans une sentence générale contre tout ce qu'entreprend une volonté double ou multiple, — qu'aux momens de crise le pouvoir d'un seul homme, fût-il médiocre, vaut mieux que la direction d'une réunion d'habiles gens.

Les deux biens politiques dont les Athéniens se montraient le plus fiers étaient l'*isonomia* (l'égalité des droits) et la *parrhésia*

(la liberté de la parole). Il est clair que ces biens étaient supprimés par la tyrannie; l'oligarchie et la démagogie n'étaient pas moins contraires à leur conservation. Dans ce que nous avons d'Euripide, l'oligarchie n'est qu'implicitement attaquée par lui. Un passage des *Suppliantes* (vers 231-237) signale l'action funeste des jeunes ambitieux, qui « poussent à la guerre sans souci de la justice, corrompent les citoyens, celui-ci pour obtenir des commandemens militaires, celui-là pour s'emparer du pouvoir et l'exercer avec insolence, un autre pour faire fortune aux dépens des intérêts du peuple. » A la date où se donnait la pièce, vers 420, les complots oligarchiques qui devaient, quelques années après, bouleverser l'État, n'existaient pas encore; mais les attaques du poète sont dirigées contre ceux qui sont prêts à prendre part à toute tentative pour détruire l'ordre existant, et, évidemment, contre le principal d'entre eux, Alcibiade. Rien ne prouve, — ni un témoignage suspect d'après lequel Euripide aurait chanté la fameuse victoire remportée par Alcibiade aux jeux Olympiques, ni des allusions à son exil, supposées au mépris de la chronologie, — qu'il ait subi la séduction de cet homme remarquable. Quant à la démagogie, ses sentimens sont exprimés de la manière la plus nette, particulièrement dans son *Oreste*. On s'accorde à reconnaître le démagogue Cléophon dans le « bavard effréné » dont il est question dans le long récit qu'on lit dans cette pièce et où l'assemblée d'Argos est en partie décrite sur le modèle d'une assemblée athénienne.

Tels sont les principaux aspects sous lesquels Euripide nous apparaît dans ce qui nous reste de son théâtre. On a vu qu'ils ne sont pas toujours faciles à saisir. Cette nature mobile, ouverte à toutes les idées et à toutes les impressions, ne se prête pas aisément à une analyse exacte qui prétendrait en fixer les traits. Elle s'échappe à tout instant et souvent semble se dérober au moment où l'on croit en toucher le fond. Cela vient aussi de ce qu'il y a en lui, en même temps qu'un penseur, un poète qui suit sa fantaisie ou obéit à des exigences dramatiques. Si l'on désire connaître du moins tous les élémens d'une étude si complexe, il faut lire le livre de M. Decharme, qui les rassemble et réussit souvent à en marquer nettement la valeur dans une exposition élégante et complète. Il faut lire aussi la seconde partie de son ouvrage, où est traitée une question non moins difficile et plus délicate encore, celle de l'art dans Euripide. A cause du côté technique de cette question, je n'en parlerai ici que d'une façon très incomplète.

III

Il semble au premier abord qu'il y ait un contraste singulier entre Euripide philosophe et Euripide artiste. Comment se fait-il que le même homme se soit préoccupé des problèmes les plus graves sur l'homme, sur la religion, sur la destinée humaine, sur la société, et qu'il ait été en même temps si épris d'art dramatique? La question pouvait déjà se poser pour Eschyle, dont la comparaison avec Euripide s'impose à tout moment; mais on songe moins à le faire, parce que la conception de la tragédie chez Eschyle est à ce point unie à une philosophie religieuse qu'elle se confond avec elle. Pour Euripide c'est tout différent. On a vu que cette philosophie, dont il éprouve le besoin impérieux d'entretenir le public, est en désaccord avec la matière et l'esprit du drame grec à son origine; de plus, son art, singulièrement libre, ingénieux et varié, n'a nullement le caractère de gravité qui paraît naturel aux préoccupations philosophiques. Cependant, c'est bien le même esprit qui anime en lui le philosophe et le poète; c'est la même inquiétude, toujours éveillée, qui se porte sur tout, avide de nouveauté, et cherche en dehors des idées toutes faites et des formes reçues. Il est inutile d'ajouter qu'Euripide, comme Eschyle, a au plus haut degré le génie dramatique.

Il résulte de là que la question d'art chez lui est très complexe. Ce qui augmente pour nous la difficulté, c'est que plus d'un point échappe à notre ignorance et que même, quoique beaucoup d'effets dramatiques soient accessibles à notre intelligence et à notre critique, nous avons un soupçon vague plutôt que la sensation nette de la nature de certains autres auxquels les habitudes modernes ne nous ont nullement initiés. Quels que soient les résultats de nos efforts, cette étude est d'un vif intérêt, par ce qui dépasse notre portée comme par ce que nos yeux voient clairement dans toutes ces tentatives plus ou moins heureuses de ce grand chercheur dramatique. Pour nous aider à nous diriger, on sait que nous avons un guide précieux, bien que fort insuffisant, car il ne nous montre que le mal; c'est Aristophane, l'ennemi littéraire le plus acharné qu'ait eu sans doute Euripide. Il nous est fort utile, parce que ses critiques sont celles d'un Grec, ce qui, pour plus d'une question, nous indique le juste point de vue, et parce qu'elles se portent sur toutes les parties essentielles de la tragédie attique. Aussi ses jugemens ont-ils été souvent cités ou même pris pour point de départ d'une appréciation d'Euripide. C'est à peu près ce que je vais faire moi-même. Il me fournira presque un sommaire de la revue rapide à laquelle doit se borner ici mon examen.

On a déjà vu qu'Aristophane exprimait avec insistance et sous diverses formes la critique principale qu'un Grec d'alors pût adresser au théâtre d'Euripide, l'irréligion; et je crois avoir suffisamment montré à quel point elle affectait le fond même et l'essence de la tragédie, telle qu'elle avait été conçue et telle qu'elle s'était produite au moment de sa plus puissante expansion. Sur ce point comme sur les autres une idée résume tous les reproches d'Aristophane : l'abaissement de l'art. Tout le monde connaît les vers éloquens des *Grenouilles* où est définie la fonction des poètes. Leurs maîtres, c'est Orphée, qui a purifié les âmes et civilisé les mœurs; ce sont Musée et Hésiode, qui, par leurs enseignemens pratiques, ont été les bienfaiteurs de la vie humaine; c'est le divin Homère, dont les vers forment les Grecs aux vertus guerrières, d'où dépend le salut de la patrie. Le poète doit, non pas étaler le mal, mais en bannir le spectacle corrupteur. « Il y a pour les enfans le maître d'école qui les instruit; c'est le poète qui est l'instituteur des hommes. » Or Euripide a mis sur la scène le vice et l'immoralité; il a dégradé les héros et les légendes héroïques; il a réduit l'action à des combinaisons petites ou forcées et fait de l'art tragique un composé de recettes; il a énervé la poésie et dépouillé le lyrisme de sa grandeur, de sa variété, de sa beauté technique. Ces critiques, évidemment exagérées, contiennent une grande part de vrai. Elles sont très graves, car elles impliquent dans le débat, avec les innovations d'Euripide dont elles contestent la valeur, les lois mêmes de l'art, et dans la Grèce antique et dans tous les temps.

J'ai parlé, à propos des rôles de femmes, de l'immoralité de certains sujets traités par le poète. Sa grande hardiesse consiste, on le sait, dans ses peintures de l'amour, cette passion à peine entrevue dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle. Elle paraît chez lui violente, parfois monstrueuse. Il ne craignit pas, dans *les Crétois*, de mettre au théâtre l'amour de Pasiphaé. Aristophane, ce qui peut surprendre, n'en parle pas; mais il a soin de rappeler et Canaché, cédant à la passion de son frère Macareus; et la prêtresse Augé, accouchant dans le temple d'Athéna, la déesse vierge; et Mélanippe *la Sage* (ou plutôt *la Philosophe*), séduite par Poséidon; et surtout Sthénébœa et Phèdre, provoquant à l'adultère Bellérophon et Hippolyte et se vengeant de leur refus. Il est certain, d'après ces drames et d'autres qu'on pourrait citer, qu'Euripide s'est complu dans des sujets qui répugnaient à la fois à la délicatesse des Grecs eux-mêmes, bien que familiarisés avec leurs légendes, et à la dignité de la tragédie. Et l'on ne peut guère invoquer pour sa défense, comme, d'après une anecdote, il le fit lui-même, les dénouemens qui montrent le châtiment des coupables. Le dénouement ne peut être qu'un pal-

liatif bien insuffisant à l'effet produit par les scènes d'un drame. Et d'ailleurs Euripide ne prenait pas toujours la peine de donner, par la punition du crime, une satisfaction à la conscience du public. Ainsi, dans les *Crétoises*, Aéropé, plus coupable que Mélanippe, cédait, non pas à la puissante séduction d'une grande divinité, mais à son amour pour un esclave; ce qui n'empêchait pas qu'à la fin elle échappait au supplice auquel son père l'avait condamnée et devenait l'épouse de Plisthène.

Il faut dire que, probablement, dans ces pièces, c'était surtout la donnée qui était immorale plutôt que la façon dont elle était traitée. Nous ne connaissons bien qu'une seule de ces héroïnes de l'amour coupable, Phèdre, et c'est une admirable création. Il est vrai que c'est la Phèdre du second *Hippolyte*, dépouillée de son impudence et presque épurée. Celle du premier avait sans doute choqué les Athéniens par l'emportement de sa passion. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on reprocherait au poète d'avoir étudié et peint hardiment ces maladies de l'âme et ces égaremens des sens. Son audace, étant données les idées des Grecs sur la tragédie, était plus grande que celle des modernes; mais il paraît avoir tenu davantage à rendre ses personnages intéressans. Le fait est évident pour Phèdre; il est probable que l'impression de l'amour incestueux de Macareus et de Canaché était atténuée par la lutte que le premier soutenait contre lui-même, par sa douleur et par la mort des deux amans. Il n'en reste pas moins qu'Euripide avait choisi ce genre de sujet dans cette infinité de légendes que lui offrait la mythologie grecque; mais on doit remarquer aussi que, dans le nombre si considérable de ses tragédies (la fécondité des grands tragiques d'Athènes est, on le sait, merveilleuse), il y en avait, en somme, fort peu où l'impudeur des femmes fût au premier plan. Les exemples de noblesse et de dévouement, comme ceux d'Alceste et d'Evadné, y étaient peut-être aussi nombreux. Nous devons donc, pour conclure, nous contenter de dire que l'invention curieuse de ce novateur dramatique s'était attachée à ces sujets comme à beaucoup d'autres.

La dégradation des héros et des légendes héroïques n'est pas moins attaquée par la censure d'Aristophane que l'immoralité des sujets. Il fait dire à Eschyle, accusé par son rival, de parler une langue inhumaine à force d'emphase : « Mais, malheureux, pour de grandes pensées et de grands sentimens, il fallait faire des mots de même taille. Et d'ailleurs il est naturel que des demi-dieux se servent de mots plus grands, car ils portent aussi des vêtemens beaucoup plus majestueux que les nôtres. Telles étaient mes belles inventions, et toi, tu les as gâtées. — Comment cela? — D'abord en habillant les rois de haillons, pour attirer sur eux

la pitié... » On connaît trop, pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler tous les détails, la jolie scène des *Acharniens* où Dicéopolis, avant d'affronter la colère du peuple et d'oser lui conseiller la paix, va demander à Euripide, pour émouvoir ses concitoyens, de lui prêter quelqu'un des costumes misérables dont il a revêtu ses personnages. C'est un chef-d'œuvre de satire dramatique. On voit défiler, pour ainsi dire, tous ces rois loqueteux, mendians, estropiés, affreux, dans l'énumération de leurs défroques, étiquetées et rangées chacune à sa place dans le magasin du poète. Avec les haillons vont les accessoires, bâton de mendiant, petit panier brûlé, écuelle ébréchée. « Tu me prends toute une tragédie... Mes drames sont réduits à rien », s'écrie Euripide, dépouillé par ce quémandeur indiscret. On ne pouvait railler plus spirituellement l'abus des moyens matériels.

A ces diminutions hardies de la majesté extérieure des rois et des héros répond souvent dans Euripide la diminution de leurs caractères. Un mouvement en ce sens avait été commencé depuis longtemps par l'épopée. A mesure que la poésie se rapprochait de l'humanité en s'éloignant de la source première, que l'élan de l'imagination qui avait transporté le poète dans un monde idéal s'affaiblissait et qu'il s'adressait à la réalité pour suppléer à la force qui lui manquait, les types s'étaient amoindris et les caractères s'étaient dégradés. Ulysse et Ménélas lui-même avaient perdu leur noblesse : la ruse du premier devient une fourberie méchante ; tous deux deviennent cruels. Sophocle acceptait dans une certaine mesure cet amoindrissement moral de quelques héros, sans cependant leur enlever toute dignité. Euripide va plus loin : il lui est commode, pour construire ses drames et pour obtenir des oppositions pathétiques, d'avoir des types tranchés qui, par leur énergie malfaisante, créent les situations et dont les sentimens ou les actes odieux font ressortir la générosité ou la misère des personnages intéressans. Et cependant le sens dramatique est trop vif chez lui pour qu'il soit esclave d'un système et qu'il ne lui arrive pas quelquefois d'animer ces masques un peu rigides comme par un souffle de vérité humaine, qui émeut d'autant plus qu'il est imprévu. Par exemple son *Iphigénie à Aulis* nous présente d'abord un Ménélas égoïste et dur, d'une dureté dont une froide rhétorique aggrave encore l'impression. Il réclame d'Agamemnon, avec menace, le sacrifice promis d'Iphigénie. Au milieu de la querelle des deux frères, on vient annoncer à celui-ci l'arrivée de sa fille, dont il croyait avoir arrêté le voyage d'Argos à Aulis. A la vue de la douleur paternelle, cette dureté de Ménélas se fond ; il est saisi d'une pitié soudaine et il parle avec la tendresse d'un frère. C'est une des touchantes péripéties de ce

beau drame. Si Euripide a plus d'une fois abusé des moyens extérieurs pour exciter la pitié, nul aussi n'a su mieux que lui faire jaillir ce sentiment du fond de l'âme et n'en a mieux connu la source intime.

Aristophane, qui ne fait que des satires, ne dit rien de cette grande qualité d'Euripide. C'est cependant elle qui fait surtout sa supériorité, et, dans une appréciation impartiale et complète, c'est sur elle qu'il convient le plus d'insister. Il y a particulièrement à étudier l'usage qu'il a fait dans les situations tragiques de la peinture des mères et des enfans. On y sent peut-être encore quelquefois l'abus du procédé ; mais personne n'a jamais songé à contester la force pathétique de scènes comme celles d'*Alceste*, ou de *Médée* ou d'*Hercule furieux*. Dans ces deux dernières pièces, surtout dans *Hercule furieux*, à la pitié s'unit l'autre grande émotion de la tragédie grecque, la terreur. L'emploi de la terreur dans Euripide prêterait à peu près aux mêmes critiques et aux mêmes éloges que celui de la pitié.

Il y a d'abord, en se plaçant au point de vue grec, à faire une observation que je ne trouve pas chez M. Decharme, d'ailleurs si attentif et si complet, et qui me paraît capitale. La terreur, telle qu'elle devait être d'après la conception première de la tragédie et telle qu'elle existe dans certaines pièces d'Eschyle, comme *Agamemnon* et les *Choéphores*, ne se produit pas seulement dans les catastrophes. Elle est presque partout ; on la sent vague et menaçante avant et après les coups qui frappent les personnages ; elle enveloppe tout le drame et elle est comme la manifestation mystérieuse de l'acteur principal qu'on ne voit pas, de la puissance funeste qui conduit tout. On la retrouvait encore dans des pièces de Sophocle, par exemple dans l'*Œdipe-Roi*, qui était probablement son chef-d'œuvre ; mais le développement du drame humain eut pour conséquence naturelle de diminuer la force et, pour ainsi dire, le rôle de cette espèce de terreur tragique, à mesure qu'il la dépouillait de son caractère religieux. Il est très probable que ce fut Euripide qui, en substituant décidément le drame humain au drame religieux, acheva cette transformation de la terreur tragique.

On parle bien de deux pièces perdues de Sophocle, l'*Alétès* et le *Chrysès*, dont la structure, si l'on accepte la restitution proposée par Welcker d'après des récits d'Hygin, aurait eu des rapports avec la fable de certains drames d'Euripide. Dans la première, Électre se précipitait un tison enflammé à la main sur Iphigénie et allait lui crever les yeux quand Oreste, intervenant, se faisait reconnaître et provoquait du même coup la reconnaissance des deux sœurs. C'est la même situation que dans le *Cresphonte* et l'*Ion* d'Euripide, où une mère, Mérope ou Créuse, reconnaît

son fils au moment où elle veut le faire périr. Mais la restitution de Welcker est conjecturale, et nous ignorons les dates d'*Alétès* et de *Chrysès*. S'il est vrai que Sophocle et Euripide, qui, pendant une grande partie de leur carrière, travaillèrent en même temps pour le théâtre, exercèrent de l'influence l'un sur l'autre, ce serait probablement à l'imitation du second que le premier aurait recherché ces complications de péripétie et de reconnaissance.

J'ai déjà rappelé qu'Euripide, au jugement d'Aristote, est le plus tragique des poètes, et j'ai remarqué que, d'après quelques lignes de la *Poétique*, ce jugement serait motivé par la nature des dénouemens; mais, sans doute, son premier titre à cette attribution est dans ces combinaisons dramatiques, où la terreur, la pitié, la surprise s'unissent pour émouvoir, presque en un seul instant, les spectateurs. C'est aussi que les situations touchantes et terribles et les faits qui ont ces caractères sont souvent chez le poète multipliés dans un même drame. Il semble qu'il les accumule à plaisir. Médée se venge de sa rivale en lui envoyant le manteau de Nessus, et la jeune fille mourante se tord dans d'affreuses convulsions. Ce n'est pas assez, il faut encore que Créon, témoin des souffrances de son enfant, les partage et meure comme elle. Le vieillard se précipite sur le corps de sa fille et l'enveloppe de ses bras en poussant des cris. « Quand ses gémissemens et ses sanglots ont cessé (j'emprunte la traduction de M. Decharme), il veut relever son vieux corps; mais, comme le lierre adhère aux tiges du laurier, ainsi il reste attaché au fin tissu. C'est une lutte effroyable. Essaie-t-il de soulever un genou, sa fille morte le retient; fait-il un effort violent, les chairs sont arrachées de ses os... » Auparavant la mort de la fille n'a pas été peinte par des traits moins horribles que celle du père. Les sentimens d'horreur et de pitié sont excités avec la même force par le récit de la folie furieuse d'Hercule tuant ses enfans et sa femme; et avant ces scènes terribles il y avait déjà eu dans la même pièce comme une première tragédie, remplie par la détresse et le péril de la famille du héros absent que le tyran de Thèbes, Lycos, allait faire périr. Les émotions se succèdent ainsi et s'ajoutent les unes aux autres. Souvent, par exemple dans *Phénix*, pièce perdue dont nous connaissons le sujet, la catastrophe est multiple et rassemble sous ses coups plusieurs victimes. Elle était plus simple dans le drame d'Eschyle, où une seule impression grandissait, pour ainsi dire, d'elle-même et suffisait à tout remplir. L'art ingénieux d'Euripide combine et redouble ses effets de manière à remplacer la grandeur par le nombre.

Il s'adresse aussi, pour toucher son public, à un sentiment qui, jusqu'à lui, était resté au second plan, celui de l'admiration.

L'admiration, à côté des grandes émotions propres à la tragédie, n'était guère produite que par une certaine idée de noblesse inhérente à la conception de personnages choisis dans le monde héroïque. Mais voici qu'elle prend la première place et, par moment, concentre sur elle-même l'intérêt. Rappelons encore l'héroïsme d'Iphigénie. Ce rôle de l'admiration dans le théâtre d'Euripide serait intéressant à étudier; mais, ne pouvant ici qu'effleurer les sujets et m'attachant surtout à montrer le mélange d'idées heureuses et de faiblesses qui existe à un degré remarquable chez ce grand poète, je ne veux citer qu'un exemple de ces inventions dramatiques par lesquelles il cherche à surprendre l'admiration : la mort d'Evadné dans *les Suppliantes*. C'est un curieux et touchant épisode de la scène finale, où les lamentations des mères argiennes accompagnent les funérailles de leurs sept fils. On ne voit que le bûcher de Capanée; l'impie, foudroyé par Zeus, a dû être séparé des autres chefs. Tout près se dresse un rocher, que l'on chercherait vainement dans le voisinage de Thèbes. Si le poète l'a mis là, c'est qu'il veut faire apparaître au sommet Evadné, la femme de Capanée, qui, ne pouvant survivre à son époux, se précipitera dans les flammes du bûcher. Le chœur l'aperçoit tout à coup, et il l'entend chanter deux couplets lyriques; son vieux père, Iphis, qui la cherche inquiet, arrive, et elle engage avec lui un assez long dialogue où elle l'informe de son dessein. Enfin, malgré les prières du vieillard, elle se lance dans l'espace. Il est certain que cet acte de dévouement conjugal pourrait s'accomplir plus simplement. Euripide a recherché un effet théâtral, qui, après tout, a l'avantage de rompre la monotonie d'une pièce assez languissante.

Ce n'est pas l'admiration, c'est simplement la surprise, unie aussi à un effet de spectacle, qu'il a voulu produire dans d'autres scènes, par exemple dans celle des *Troyennes* où il fait paraître Cassandre et qui relève par un contraste hardi la longue lamentation d'Hécube sur sa patrie, sur les siens et sur elle-même. L'intérieur du palais s'illumine de clartés subites; Talthybius, venu pour chercher Cassandre et l'emmener au vaisseau d'Agamemnon, se demande si ce n'est pas un incendie allumé par les Troyennes dans leur désespoir. La jeune fille arrive en courant, hors d'elle-même, une torche à la main, et entonne un chant d'hyménée. Elle chante avec une mimique enthousiaste la cérémonie supposée qui l'unit elle-même au roi vainqueur, dont elle doit en réalité partager la couche comme esclave. Dans son délire, elle fait du palais un temple d'Apollon, et elle invite sa mère (la vieille Hécube!) à danser avec elle pour célébrer cette grande fête. Il y a, dans ces étrangetés et d'autres que je passe, une certaine logi-

que; car, après cela, la prophétesse quitte ses allures tumultueuses pour expliquer à Hécube comment cette joie est justifiée par les malheurs dont sa captivité est comme le signal pour les vainqueurs achéens et qui seront la revanche de Troie. C'est d'abord la mort d'Agamemnon avec ses suites affreuses (Cassandre elle-même sera enveloppée dans ce drame sanglant; mais elle ne s'y arrête pas : elle n'a pas plus conservé la timidité que la pudeur de la femme). C'est ensuite, comme type de la destinée des autres rois, le retour d'Ulysse, le maître désigné d'Hécube; et la vierge inspirée donne en quelques vers un sommaire presque complet de l'*Odyssée*. Elle peut donc soutenir cette thèse que les Troyens sont plus heureux que les Grecs, et elle la soutient avec les froides habiletés de la rhétorique quelques instans avant que les Troyennes captives partent pour l'exil en voyant leur patrie s'abîmer dans les flammes. Il faut tâcher d'oublier ici la Cassandre d'Eschyle : le souvenir en serait écrasant pour la Cassandre d'Euripide.

Les effets de spectacle et l'emploi des machines dans Euripide seraient fort intéressans à étudier. Il faudrait une fois de plus le comparer avec son grand prédécesseur Eschyle, dont la puissante invention s'était portée sur ces moyens dramatiques. On reconnaîtrait sans doute encore, si l'on avait tous les élémens de cette comparaison, combien le second en date a imité le premier, et cependant combien l'imitation diffère du modèle et à quel point elle procède d'un autre système. Mais trop souvent, dans le détail, on se sentirait arrêté par l'insuffisance de nos connaissances sur la scène antique et contraint de remplacer par l'hypothèse l'explication certaine de la représentation matérielle. Nous ne rencontrons pas cet obstacle dans la plupart des importantes questions qui se rapportent à la nature du drame et à la conduite de l'action. Aussi ont-elles été bien traitées depuis longtemps. On a dit ce qu'il y avait à dire sur toutes ces variétés : la tragédie épique comme *les Phéniciennes*, la tragédie romanesque comme *Hélène* ou *Iphigénie en Tauride*, ou celle qui reprend les sujets du drame naissant comme *les Bacchantes*, ou celle qui en reproduit jusqu'à un certain point les formes comme *les Suppliantes*, ou celle qui confine au drame satyrique comme *Alceste* ou, dans certaines scènes, à la comédie. L'énumération n'est pas complète. De même, sur l'action implexe avec péripétie et reconnaissance et sur la multiplicité des incidens, sur l'action simple ou double, sur les prologues et les dénouemens, la critique a pu se prononcer en connaissance de cause. M. Decharme remarque, au sujet des prologues, ces sortes d'introduction qu'Euripide avait ajoutées pour préparer le public à comprendre la fable, qu'ils ne méritent pas au même degré, ni même tous, le

reproche de froideur qu'on leur adressait dès l'antiquité; qu'il faut tenir compte des dates et reconnaître comment l'auteur a corrigé son invention, comment il en a varié les formes et augmenté l'intérêt. De cette apologie, peut-être un peu complaisante, il y a à retenir que, même là où les défauts paraissent le plus évidens, Euripide par sa souplesse et son ingéniosité échappe aux jugemens absolus.

A plus forte raison nous abstiendrons-nous de juger d'un mot la poésie d'Euripide; grand sujet, très complexe et inégalement mais toujours difficile, qui ne peut se traiter véritablement que par le détail et le texte sous les yeux. Il est clair que des deux parties dont se compose la poésie chez un tragique grec, la partie iambique et la partie lyrique, la première, qui comprend tout ce qui n'est pas chanté, c'est-à-dire presque tous les dialogues et les récits, est de beaucoup la plus accessible à notre appréciation. Mais déjà que de choses qu'il est délicat d'apprécier! D'abord le mouvement de pensée et d'imagination qui fait le poète, et puis le style, et en même temps la langue, et la technique des vers: voilà de quoi occuper le savoir et l'intelligence du critique. Pour Euripide en particulier, on peut, en le rapprochant d'Eschyle et de Sophocle, remarquer qu'il parle une langue plus simple, plus fluide, plus souple, plus appropriée aux inflexions d'une pensée souvent délicate et subtile, qu'il vaut plus, dans les plus beaux endroits, par l'élégance et la grâce que par la force et la grandeur; mais comme ces généralités sont insuffisantes! combien de passages, de vers ou d'expressions restent en dehors et demanderaient un jugement moins sommaire!

Pour la partie lyrique, les difficultés sont évidemment bien plus grandes. L'art d'Euripide, d'une inspiration moins haute et moins puissante, qui n'est pas toujours exempt d'afféterie, s'y était montré singulièrement ingénieux et varié. Il serait trop long de le prouver par un examen détaillé et par des analyses. Le plus important serait peut-être de se représenter, — ce qu'on ne fait pas ordinairement, — combien le poète subit l'influence du mouvement musical qui alors transformait le dithyrambe. Aristophane lui adresse en partie les mêmes critiques qu'aux dithyrambiques contemporains. Non seulement, dans la poésie, l'abus des nuages, du vol des oiseaux et des rêveries banales sur la nature, mais, dans la musique, l'emploi des modulations molles, des trilles, des petits procédés et des petits effets sont blâmés et parodiés chez l'un comme chez les autres. De là, dans un système dramatique dont les pièces ont, pour ainsi dire, moins de consistance et de cohésion, la liberté avec laquelle sont composés les chants du chœur. Si Euripide n'en fait pas encore, comme Agathon, des intermèdes

étrangers, et si le plus souvent ils ne sont pas complètement indépendans de l'action, les liens qui les y rattachent sont en général trop lâches pour qu'ils fassent corps avec elle. Tout leur effet est en eux-mêmes ; ils sont avant tout destinés à charmer le public pendant les intervalles des scènes. De là aussi le caractère qu'Euripide donna aux *monodies*, c'est-à-dire aux chants isolés des personnages. On sait que ce fut là une de ses principales innovations et un des principaux griefs d'Aristophane.

La composition musicale était la moitié d'une tragédie grecque, et c'est ce qui empêchera toujours les modernes de comprendre tout à fait Euripide et ses émules. Dans les efforts que l'on a faits pour se figurer ce que devait être une représentation tragique au théâtre de Bacchus, on a quelquefois parlé de nos opéras. L'assimilation ne manque pas de vraisemblance sur plus d'un point. Et en effet, l'opéra, tel qu'il est ou qu'il doit être, se distingue entre toutes les représentations dramatiques parce qu'il réunit la plus grande variété de moyens d'expression et d'effets. Plus que le drame ordinaire, il use des effets de spectacle : les machines, les décors, les costumes, le groupement des personnages et les danses servent à charmer et à éblouir les yeux. Comme le drame ordinaire, il intéresse par les caractères et par les situations. Mais le tout est surbordonné à l'effet musical. C'est la musique, dont tout cet appareil extérieur n'est que le cadre et le commentaire visible, qui donne le sens et l'expression. Les situations et les caractères ne sont qu'indiqués par le livret : c'est elle qui anime et qui développe, tout en parlant aussi aux sens des spectateurs, et avec quelle éloquence forte et insinuante dans ses formes à la fois précises et indéfinies !

Il y a quelque chose d'analogue dans la tragédie grecque, et surtout dans la tragédie d'Euripide. Bien entendu, il faut mettre à part la valeur des poètes, qui est hors de toute proportion avec celle des librettistes ; mais la jouissance que la tragédie grecque procurait à son public était souvent un plaisir de spectacle et un plaisir musical plus qu'un plaisir intellectuel. Déjà on pourrait presque dire que les tirades, en particulier chez Euripide, sont comme des airs de bravoure dont l'effet est à peu près indépendant de la valeur des personnages. Ceux-ci, par exemple les tyrans, paraissent d'ailleurs assez inconsistans, ou n'ont qu'une vie bien incomplète ; ce ne sont guère que des motifs à couplets. Mais ce sont surtout les scènes lyriques qui font penser à nos opéras. On y trouve, dans une composition plus compliquée et plus savante, des soli, des duos, des trios, des chœurs ; la plastique, la musique, la danse, y ont un rôle considérable. A ces parties s'attache un intérêt d'un genre particulier ; elles ont

leur valeur propre, parfois presque indépendante de l'action.

En général, les tragiques grecs, dont la puissance pathétique est très supérieure à celle des modernes, ont eu plus que beaucoup d'entre eux le soin de détendre par momens le drame, de ménager des repos pour permettre à l'émotion de se renouveler et pour distraire l'imagination en lui offrant des objets plus simples, ou plus aimables, ou plus brillans; et les chants lyriques ont beaucoup servi pour atteindre ce but. Cet art de prévenir, par la variété, la fatigue des spectateurs était peut-être d'autant plus nécessaire à Euripide que le fond tragique s'amoindrissait chez lui. Il montra son goût de recherche ingénieuse et d'innovation dans des morceaux lyriques qu'on ne peut pas complètement apprécier à la lecture. Les effets de la musique, de la danse, des attitudes, du costume faisaient partie intégrante de l'impression qu'ils produisaient. Les couplets de lamentation qu'Électre chante dans la première partie de la pièce qui porte son nom nous plaisent médiocrement, si nous les jugeons uniquement d'après les convenances littéraires. Considérés en eux-mêmes, ils pâlissent singulièrement auprès des plaintes passionnées des Électre d'Eschyle et de Sophocle, et le contraste qu'ils forment avec cette espèce d'idylle rustique où ils sont intercalés ne suffit pas pour éveiller chez nous un vif intérêt. Rien n'était moins tragique que la transformation de la noble fille d'Agamemnon en une brave paysanne allant chercher de l'eau pour son pauvre ménage, et remplissant volontiers cet humble devoir par égard pour l'honnête et discret campagnard dont elle est devenue, par une bizarre invention du poète, l'épouse nominale. Il y a là un rapetissement quelque peu puéril et ridicule, bien fait pour justifier à nos yeux les censures d'Aristophane qui ont été rappelées plus haut. Et cependant il se peut que cette scène lyrique n'ait pas déplu au public athénien. L'entrée de la jeune femme, ses attitudes, quand elle arrive avec une urne sur sa tête rasée ou qu'elle la dépose à terre pour se livrer à ses explosions de douleur, la nature de sa mimique et la musique de ses chants au milieu de ce paysage agreste où va se passer un drame terrible, l'ont peut-être séduit et charmé par le piquant d'effets inattendus dans un sujet dont l'horreur lui avait été si fortement exposée par d'autres. L'exemple le plus frappant des efforts de cet esprit inventif pour diversifier le drame et en renouveler les impressions était sans doute la célèbre monodie de l'esclave phrygien d'Hélène, exprimant ses terreurs, à la fin d'*Oreste*, par l'étrangeté de sa danse et de son chant. Mais je dois me borner à une simple indication.

Il ne m'était guère possible d'abréger cette rapide revue des

idées et des formes qui caractérisent Euripide. Il fallait bien présenter un certain nombre d'exemples et de faits pour donner quelque valeur à la conclusion à laquelle je voulais arriver. Cette conclusion est double. C'est d'abord que l'œuvre du poète, grâce à sa richesse d'invention, à sa souplesse, à son ingéniosité, est d'une merveilleuse variété dans les idées comme dans les formes. Non seulement les idées élémentaires de la tragédie se retrouvent chez lui avec l'accent particulier que leur donnent sa sensibilité tendre et délicate, son génie plastique, la nature propre de sa poésie; mais elles s'humanisent, pour ainsi dire, au contact plus direct de la réalité et elles laissent une place à tout ce qui occupe alors sérieusement la pensée de l'élite des Athéniens : les questions religieuses, la destinée humaine, la philosophie morale et sociale, l'art de raisonner et de parler. On pourrait presque dire que son théâtre est l'image de l'état moral et intellectuel d'Athènes dans la seconde moitié du ve siècle. La variété de son invention n'est pas moins remarquable dans les formes dramatiques. Combien y en a-t-il, dans toute l'histoire du drame sérieux, qu'il n'ait pas essayé de faire entrer dans le moule de la tragédie grecque? Je viens d'en donner une énumération incomplète et d'indiquer aussi quelques-unes des particularités de sa composition lyrique.

Ma seconde conclusion, c'est qu'Euripide, en voulant renouveler la tragédie grecque, se condamnait à la détruire en partie. Telle est peut-être la loi des innovations dans les arts qui sont parvenus à un état de perfection : on ne change et l'on n'ajoute qu'aux dépens d'élémens constitutifs. Cela est vrai du moins de la tragédie grecque. Elle s'était formée dans des conditions si particulières et surtout sous une influence religieuse si déterminée, que ses idées et ses formes principales étaient, quand Eschyle réussit à en construire le magnifique ensemble, comme des parties essentielles d'un organisme auquel on ne put toucher sans en diminuer la consistance. Euripide, auquel le mouvement de la société contemporaine ne permettait guère de retrouver l'inspiration primitive, porta une main hardie sur cette construction; il la modifia au point d'en ébranler la cohésion et d'en retirer, pour ainsi dire, l'âme, et, sans doute, il en hâta la chute. Cela valut mieux, après tout, que s'il avait fait de pâles copies des chefs-d'œuvre d'autrefois. Ses drames n'en eurent que plus de succès, et de son vivant à Athènes, et après sa mort dans tout le monde ancien. Ce serait sa justification, si jamais un grand poète avait besoin d'être justifié.

JULES GIRARD.

ESSAI

DE

PALÉONTOLOGIE PHILOSOPHIQUE

I

MULTIPLICATION DES ÊTRES, LEUR DIFFÉRENCIATION ET LEUR ACCROISSEMENT PENDANT LES TEMPS GÉOLOGIQUES.

Si récentes qu'elles soient sur la terre, les créatures pensantes aspirent à connaître les origines de la grande nature qui les a précédées et les environne. Les philosophes ont longuement discuté sur le développement des êtres. Il est utile qu'à leur tour les paléontologistes apportent leur avis; car les philosophes n'ont présenté que des vues de leur esprit; ils n'ont pas eu de bases objectives. Pour saisir l'histoire du monde animé, il faut interroger les êtres fossiles.

La paléontologie a changé de face depuis l'époque où Cuvier en a jeté les bases. L'étonnement causé par les étranges et gigantesques créatures enfouies dans les pierres entraîna à les cher-

(1) En 1707, Leibniz, après avoir émis la supposition qu'on trouvera des êtres établissant des transitions dans la nature, ajoutait : *Je suis convaincu qu'il doit y en avoir de tels que l'histoire naturelle parviendra peut-être à connaître, quand elle aura étudié davantage cette infinité d'êtres vivans que leur petitesse dérobe aux observations communes et qui se trouvent cachés dans les entrailles de la terre et dans l'abîme des eaux. Nous n'observons que depuis hier; comment serions-nous fondés à nier la raison de ce que nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir? Le principe de continuité est donc hors de doute chez moi et pourrait servir à établir plusieurs vérités importantes dans la philosophie... Je me flatte d'en avoir quelques idées, mais ce siècle n'est point fait pour les recevoir.*

cher de toute part. Mais, comme alors on admettait la fixité des espèces, on n'eut pas la pensée d'étudier leurs évolutions à travers les âges. Elles furent rangées à côté des formes vivantes qui s'en rapprochent le plus; la paléontologie était considérée comme une annexe des différentes branches de la zoologie. On avait si peu la croyance que les fossiles serviraient à découvrir le plan de la création que, lorsqu'en 1853 l'État fonda dans le Muséum d'histoire naturelle de Paris une chaire de paléontologie, cette chaire rencontra une vive opposition; les professeurs de zoologie et d'anatomie conservèrent l'administration des fossiles; aucun objet placé dans les galeries publiques ne fut confié à la garde du nouveau professeur. Même, en 1868, il parut un arrêté ministériel, consacrant le démembrement des fossiles entre les divers services chargés des animaux actuels. Il était donc impossible de constituer une collection qui présentât l'histoire du développement des êtres à la surface de notre globe.

Aujourd'hui on commence à constater que les espèces fossiles n'ont pas été des entités immuables, isolées, mais de simples phases de développement de types qui poursuivent leur évolution dans l'immensité des âges. Mon ouvrage sur les *Enchaînemens du monde animal dans les temps géologiques* a eu pour but d'appuyer par des preuves patiemment réunies cette manière d'envisager la nature. On vient de construire dans le Jardin des Plantes une galerie de paléontologie qui permettra de suivre les changemens des êtres depuis les siècles primaires jusqu'à nos jours; les penseurs pourront enfin étudier l'histoire de la vie.

Un plan domine cette vaste et magnifique histoire. Je vais essayer de dire ce que je crois en avoir aperçu. Assurément, je ne me dissimule pas que, dans l'état de notre science qui est à son aurore, un pareil essai sera très défectueux. Quand je faisais mes voyages en Orient, je voyais le matin les horizons cachés sous les brumes bleutées que les poètes aiment tant, et je tâchais d'y découvrir les silhouettes des belles montagnes de marbre. Ainsi, au matin de notre science paléontologique, nous regardons les lointains de la vie esquissés vaguement, et nous nous efforçons de distinguer quelques traits du plan qui la domine. Nous entrevoyons peu de chose; mais ce peu suffit déjà pour nous charmer, comme charme une éclaircie de soleil dans un paysage obscur.

Il me semble d'ailleurs qu'en dehors de son intérêt philosophique, la recherche du plan de la création a de l'importance pour la géologie pratique. Jusqu'à présent la détermination des âges de la terre a été empirique. Quand on possédera le plan de la création, cette détermination deviendra rationnelle; les géo-

logues reconnaîtront qu'un des meilleurs moyens pour fixer la date d'un terrain est de savoir le stade de développement des fossiles qu'il renferme.

I

Le monde animé est une grande unité dont on peut suivre le développement comme on suit celui d'un individu. — Lorsque, embrassant l'immensité des temps géologiques, nous en suivons le cours, nous rencontrons des changemens successifs; notre esprit marche de surprise en surprise. Chaque époque a eu sa physionomie propre, et chaque phase de chaque époque a présenté quelque variation; les jours du monde se suivent et ne se ressemblent pas.

Si manifestes que soient les différences, elles ne sont pas radicales. La paléontologie n'a fait découvrir aucun embranchement nouveau, aucune classe ou sous-classe nouvelle.

Dès les siècles primaires, la nature animée avait des traits généraux de ressemblance avec la nature actuelle. Déjà les spongiaires et les polypes formaient des colonies, les échinodermes se divisaient en cinq parties, les insectes étaient munis de trois paires de pattes, les arachnides en possédaient quatre, les myriapodes en avaient une multitude. M. Bernard Renault a trouvé dans le terrain houiller un ostracode dont le corps s'est conservé entièrement; l'étude qu'en a faite M. Charles Brongniart a montré les mêmes détails d'organisation que de nos jours. Plusieurs brachiopodes appartenaient à des genres qui existent dans nos mers: *Lingula*, *Rhynchonella*, *Terebratula*. A côté de poissons de types spéciaux, on en a rencontré qui ont des tendances vers ceux d'aujourd'hui; M. le professeur Vaillant, en examinant un genre permien, que j'avais autrefois décrit sous le titre de *Megapleuron*, le juge si voisin des *Ceratodus* vivans d'Australie qu'il propose de l'inscrire sous le même nom générique. Les reptiles primaires, quoique très différens de ceux de notre époque, ont plusieurs caractères semblables. Par exemple, ayant eu occasion d'étudier en détail les reptiles du permien dont nous avons une belle collection, grâce aux savans d'Autun, je fus très frappé de voir que leurs têtes, soit en dessus, soit en dessous, ont les mêmes os que chez les animaux actuels. En comparant les pattes d'un reptile du même terrain, avec celles d'un varan ordinaire, MM. Marcellin Boule et Glangeaud ont remarqué leur extrême similitude.

Lorsqu'on arrive dans le Secondaire, on découvre beaucoup d'animaux invertébrés qui se rapportent à des genres vivans.

Parmi les vertébrés, la plupart sont faciles à distinguer, mais le plus souvent ce n'est point parce qu'ils présentent des particularités inconnues, c'est parce qu'ils réunissent des caractères actuellement répartis entre des classes distinctes. Ainsi l'habile paléontologiste M. Seeley décrit en ce moment des quadrupèdes du Trias de l'Afrique australe qui diminuent la distance entre les reptiles et les mammifères; l'*Ichthyosaurus*, cité comme un des fossiles les plus extraordinaires, rappelle les poissons par ses vertèbres, les mammifères marins par ses nageoires de devant, les reptiles par ses autres caractères; quoique le *Pterodactylus* appartienne certainement à la classe des reptiles, sa manière de voler avait de l'analogie avec celle des mammifères; l'*Iguanodon* est un reptile où les membres de derrière annoncent ceux des oiseaux; réciproquement l'*Archæopteryx* est un oiseau qui a des souvenances reptiliennes. En réalité les fossiles secondaires, qui ont tant étonné les paléontologistes par leurs singularités, établissent des liens entre les êtres animés, au lieu de révéler des lacunes.

Dans l'ère tertiaire, les genres actuels, rhinocéros, tapir, sanglier, gazelle, éléphant, hyène, chat, ours, etc., apparaissent tour à tour. On trouve non seulement des genres, mais des espèces si voisines des formes vivantes qu'il est difficile de ne pas admettre leur proche parenté.

Enfin, dans les temps quaternaires, les espèces sont pour la plupart identiques avec celles d'aujourd'hui, ou si peu différentes qu'on les considère simplement comme des races. Il est impossible de marquer une limite entre les êtres qui ont existé avant nous et ceux qui vivent près de nous.

Il faut donc reconnaître que le monde fossile n'est pas distinct du monde actuel; il n'y a qu'un monde unique qui s'est continué depuis les plus anciens âges jusqu'à nos jours. Il peut être étudié comme un individu; de même que nous suivons le développement d'un individu à travers ses différens âges, nous suivons le développement du monde animé à travers les phases de son existence que nous appelons les époques géologiques.

Lorsqu'un vieillard éprouve le poids des ans, il sent bien que sa jeunesse s'est enfuie; mais à quel moment a-t-il passé de l'enfance à la jeunesse, puis à l'âge mûr et à la vieillesse? Il ne le sait point; les phases de sa vie se sont déroulées peu à peu. Il en a été de même pour l'ensemble des êtres. Le monde n'a plus aujourd'hui la physionomie qu'il avait autrefois; dans quels instans a-t-il passé de son état primaire à son état secondaire, de celui-ci à son état tertiaire, de celui-ci à son état quaternaire ou

actuel ? Nul ne peut le dire ; le changement des êtres a été lent et continu.

Le développement de l'homme, c'est-à-dire de l'être par excellence, dans lequel se résument les merveilles du monde animé, présente les phases suivantes :

1° Multiplication des parties constituantes ; par exemple on voit apparaître de nombreux points d'ossification qui deviendront des os séparés.

2° Différenciation des parties. — A mesure qu'elles se multiplient, elles se différencient : ainsi des points d'ossification semblables au début vont se montrer différens : l'un sera humérus, un autre sera radius, un autre cubitus, etc.

3° Accroissement des parties. — En même temps qu'elles se multiplient et se différencient, elles grandissent.

4° Progrès de l'activité. — A côté des progrès matériels, il y a des progrès d'un ordre plus élevé; de l'existence passive enfermée dans le sein de sa mère, l'individu arrive à la vie active et il manifeste une énergie propre.

5° Progrès de la sensibilité. — La sensibilité augmente en même temps que l'activité et souvent la détermine.

6° Progrès de l'intelligence. — Enfin l'intelligence apparaît ; venue la dernière, elle s'en ira la dernière avec la sensibilité et consolera le vieillard de l'affaiblissement de ses autres facultés.

L'histoire du monde animé, considérée dans l'ensemble des temps géologiques, est à peu près la même que l'histoire d'un homme dans sa courte vie. Nous étudierons successivement :

La multiplication des êtres à la surface du globe ;
Leur différenciation ;
Leur accroissement ;
Les progrès de l'activité ;
Les progrès de la sensibilité ;
Les progrès de l'intelligence.

II

De la multiplication des êtres. — Qu'est-ce que la vie ? Pourquoi tant d'êtres l'ont-ils reçue avant nous ? Nul ne le comprend, mais c'est un fait. Une quantité immense d'animaux existe aujourd'hui et a existé depuis une antiquité qui surpasse notre imagination. Tous, sans doute, ne sont pas venus à la fois : il est curieux d'apprendre comment le globe a été peuplé.

La multiplication des êtres a été facilitée parce qu'à l'origine ils ont été très protégés. — Ainsi que l'histoire de l'humanité,

l'histoire du monde animé nous montre en présence le terrible dualisme si connu des philosophes de l'antiquité : la lutte du bien et du mal, de la formation et de la destruction, de la vie et de la mort. Les êtres ont une puissance de multiplication qui a rencontré celle de la destruction. La première l'a emporté : les êtres anciens ont eu des organes particuliers de défense qui leur ont permis de résister et de se multiplier.

Beaucoup de polypes primaires ont été des tabulés, c'est-à-dire des animaux abrités par des murailles et des tables. Un plus grand nombre ont été des rugueux où la substance pierreuse était plus abondante encore que la substance vivante, et l'enveloppait de toute part dans un réseau vésiculeux; il y en avait qui portaient un couvercle.

Plusieurs des premiers échinodermes ont été tellement enfermés qu'on a imaginé pour eux le nom de cystidés. Ceux qu'on appelle des blastoïdes ont été presque aussi bien enveloppés. Chez les crinoïdes proprement dits, les viscères, au lieu d'être à nu, comme dans les genres des époques plus récentes, ont été couverts par une voûte.

Les brachiopodes articulés, très répandus dans les mers primaires, ont leurs valves engrenées l'une dans l'autre, de telle sorte qu'elles se séparent difficilement. Ces animaux ne pouvaient servir de proie à moins que leur test fût percé.

Les mollusques bivalves, ptéropodes et gastéropodes, ont été et sont encore protégés le plus souvent par une coquille.

Les céphalopodes anciens ont été enfermés, et même chez plusieurs l'ouverture de la coquille, par laquelle l'animal se mettait en rapport avec le dehors, était très contractée. C'est seulement depuis l'époque du Lias qu'il y a des céphalopodes à corps complètement nu comme les seiches et les calmars de nos mers. On observe chez eux un curieux moyen de diminuer les dangers auxquels leur nudité les expose : ils ont une poche à encre, et, quand ils sont inquiétés, ils la pressent de sorte que l'eau, noircie autour d'eux, leur permet de se dissimuler à leurs ennemis. Les poches à encre ne sont pas rares dans le Lias.

Le nom de crustacé indique un être protégé par une carapace ; or les temps anciens ont vu le règne des crustacés : trilobites, ostracodes, mérostomes. Tous ces enfermés ont été dans des conditions favorables pour se conserver.

Plusieurs des premiers poissons ont présenté cette singulière particularité qu'ils avaient des enveloppes aussi dures que les crustacés. Les poissons osseux ont eu pendant longtemps des écailles brillantes, dites ganoïdes, formant une cuirasse impé-

nétrable. Ce n'est que dans la seconde moitié de l'ère secondaire que leurs écailles ont cessé d'être osseuses.

Il est intéressant de noter qu'on rencontre, dans les terrains primaires, des reptiles dont le ventre est protégé par un plastron d'écailles ganoïdes analogues à celles des poissons osseux. Leurs successeurs du Trias ont perdu ces écailles.

Les oiseaux et les mammifères, arrivés tardivement dans le monde, sont pour la plupart dépourvus d'enveloppe défensive. Comme ce sont des animaux à sang chaud, il leur faut des plumes ou des poils pour conserver leurs chaleur; plus les pays qu'ils habitent sont froids, plus épaisse est leur couverture de plumes et de poils; mais, sauf quelques édentés, aucun ne porte de cuirasse dure.

L'homme a son corps complètement nu. Pourquoi aurait-il une armure? Tout nu, il a passé au milieu des mammouths, des grands lions; il a bien su se défendre; son génie est sa cuirasse.

La multiplication des êtres a été facilitée parce qu'à l'origine ils ont été moins attaqués. — Les anciens êtres ont été non seulement mieux défendus, mais encore ils ont été moins attaqués; les carnivores n'étaient pas autrefois aussi nombreux que de nos jours.

Les polypes, les échinodermes, les brachiopodes, les trilobites, les mollusques bivalves n'ont pu être de grands destructeurs. Dans nos mers, il y a beaucoup de gastéropodes carnivores; il n'en était pas ainsi à l'époque primaire. Les genres caractéristiques de cette époque sont des herbivores que leur bouche entière, sans échancrure ni siphon, a fait nommer holostomes. Les siphonostomes ont été très rares dans le Primaire; ils se sont multipliés plus tard. La plupart sont des carnivores. Il en est qui, avec leur trompe armée de dents, font dans le test des mollusques des trous ronds par lesquels ils sucent leur chair; ces traces se voient souvent sur les coquilles tertiaires; on n'en observe pas sur les coquilles primaires. Il en est d'autres qui sont dans le monde des mollusques ce que sont les vipères dans le monde des reptiles; ils ont une glande chargée de sécréter du venin avec lequel ils empoisonnent leur proie. Ces genres venimeux, très répandus dans les terrains tertiaires et les mers actuelles, ne se trouvent pas dans les couches anciennes.

Les céphalopodes, qui aujourd'hui ont des becs et des bras garnis de griffes ou de cupules formant ventouses, sont de redoutables destructeurs. Ils n'étaient pas ainsi armés autrefois; on n'a pas encore découvert des bras avec griffes au-dessous du

Lias. Des becs calcaires de nautilidés ont été trouvés dans les terrains secondaires, mais non dans les terrains primaires, quoique les coquilles de ces animaux soient en profusion dans plusieurs gisemens. Il semble même que les ammonitidés n'aient pas eu des becs calcaires, puisqu'on n'en a jamais rencontré.

De tout temps les poissons de mer ont dû manger principalement des animaux; autrement ils n'auraient pu se nourrir; toutefois il est à noter que les squales, qui sont les plus grands carnivores, ont apparu tardivement. Si le *Carcharodon megalodon*, dont les dents atteignaient $0^m,13$ de haut, avait les mêmes proportions que les requins, dont les dents ont $0^m,05$, il devait avoir 13 mètres de long; ce gigantesque destructeur n'a vécu qu'à partir du Tertiaire moyen.

Les reptiles ont été pour la plupart des carnivores, mais leurs carnages n'ont pas été tels qu'on pourrait le supposer d'après leur nombre et leur grandeur. D'abord, je ferai remarquer que les plus redoutables d'entre eux ne sont arrivés que durant les temps secondaires, alors que le monde organisé était déjà très avancé dans son développement. En second lieu, nous constatons que ceux dont la taille a été la plus extraordinaire ont été des herbivores sans doute inoffensifs. Plusieurs même des carnivores ont dû être peu destructeurs, dévorant des cadavres aussi bien que des bêtes vivantes. Delegorgue prétend que les crocodiles conservent plus de créatures qu'ils n'en détruisent; il a écrit : « S'il n'existait pas de crocodiles, les débris putréfiés s'accumulant à l'embouchure des rivières... il en résulterait pour les hommes des maladies pestilentielles qui enlèveraient infiniment plus de personnes que tous les crocodiles de la terre. »

On sait d'ailleurs que les animaux à sang froid mangent beaucoup moins que ceux à sang chaud. M. Vaillant a publié d'intéressantes informations sur la ménagerie des reptiles du Muséum dont il a la direction. Il raconte qu'un boa du Brésil, l'Anacondo, long de 6 mètres, bien portant, n'a fait en six ans et demi que trente-quatre repas, soit cinq en moyenne par an. Il m'apprend aussi que les 36 crocodiliens du Muséum consomment en moyenne par jour 11 kilogrammes de viande, ce qui fait, pour chaque jour et chaque animal, la somme de 300 grammes; c'est peu, comparativement à ce que mangent les mammifères. M. Sauvinet me dit que, dans la ménagerie des bêtes féroces du Muséum, il compte chaque jour 3 kilogrammes de viande pour une hyène, autant pour une panthère, et 5 kilogrammes pour un lion.

J'ai été frappé de voir que tous les grands reptiles du Permien d'Autun ont eu, comme les *Ichthyosaurus* du Lias, des coprolithes

d'une forme spirale qui indiquent un intestin muni de valvules. Ces valvules retardent le passage des alimens et leur donnent plus de temps pour introduire dans l'économie leurs élémens nutritifs, avant que le surplus de la digestion soit expulsé. Il semble résulter de là que les animaux dont les intestins ont des valvules spirales n'ont point besoin, pour s'alimenter, d'une aussi grande quantité de nourriture, et que par conséquent ils font moins de victimes.

Enfin nous devons noter que plusieurs reptiles secondaires ont été vivipares. Nous avons dans le musée du Jardin des Plantes un *Ichthyosaurus* avec un petit dans son ventre, la tête tournée vers l'anus, prêt à sortir. M. Pumpecki m'a fait voir, dans le musée de Munich, un *Ichthyosaurus* qui a dans son ventre huit petits dont la tête est, au contraire, tournée à l'opposé de la queue. Les musées du Wurtemberg possèdent divers individus d'*Ichthyosaurus* avec un ou plusieurs petits. Il se pourrait aussi que les dinosauriens carnivores eussent été vivipares; on observe sur le *Compsognathus* du musée de Munich des débris d'un petit animal placé sous son ventre, et on s'est demandé si ce n'était pas un fœtus de ce dinosaurien. Il est manifeste que la viviparité diminue beaucoup la reproduction. L'habile embryogéniste Gerbe m'a montré à Concarneau un Ange (*Squatina*) qui, pendant neuf mois, portait cinq petits dans son ventre, tandis que, durant le même laps de temps, une Roussette pondait deux œufs tous les huit à dix jours, soit soixante environ pour neuf mois.

Comme l'étude des reptiles secondaires, celle des mammifères tertiaires montre que les bêtes de proie n'ont pas entravé le développement du monde animé. Les mammifères les plus puissans étaient inoffensifs. Les premiers carnivores de grande taille ont été ceux que M. Cope a nommés les créodontes; ils ont dû, pour la plupart, manger surtout des cadavres, à en juger par l'usure de leurs dents qui rappelle l'état où l'on trouve souvent les molaires des hyènes; leurs coprolithes sont chargés de substance osseuse comme ceux de ces animaux. Dans la période oligocène, à côté des créodontes, se sont développés les *Amphycion*, chez lesquels la dentition, plus omnivore que celle de leurs descendans, les *Canis*, indique des mœurs moins sanguinaires. Les félidés les plus redoutables ne se sont multipliés qu'à partir de la période miocène, c'est-à-dire dans le temps où la classe des mammifères, parvenue à son apogée, a un excédent d'herbivores. Delegorgue, dans ses *Voyages en Afrique*, raconte que les troupes d'herbivores mangent tout sur leur passage, à tel point qu'à l'arrière-garde il y a des sujets plus faibles qui deviennent très maigres

parce qu'ils ne trouvent plus d'herbe; les bêtes féroces, en les dévorant, mettent fin à leurs souffrances; sans les carnivores, toute végétation serait ravagée et les déserts agrandis n'offriraient plus qu'une nourriture insuffisante au monde animal.

Quant aux êtres qui vivent des produits de la végétation, ils n'ont pu se détruire beaucoup les uns les autres; car, sauf pour leurs amours, ils n'ont guère eu de sujets de querelles, leur alimentation étant fort variée. Pikermi est une des régions où l'on a observé le plus grand rassemblement de mammifères fossiles sur un espace restreint; cependant, comme je l'ai expliqué dans mon ouvrage sur l'Attique, les différences de régimes étaient si bien graduées, que chaque genre trouvait son bien sans avoir à envier celui de ses voisins. Au commencement du Tertiaire, les ongulés étaient surtout des omnivores, c'est-à-dire des animaux mangeant de tout et par conséquent si faciles à nourrir qu'ils n'avaient pas besoin de changer de place. Quand ils se multiplièrent et que la plupart d'entre eux devinrent des herbivores, la lutte pour la vie aurait pu être terrible. Mais alors ils devinrent rapides à la course; tandis que les créatures des temps primaires trouvaient leur salut dans la coquille ou la cuirasse qui les recouvrait, celles de la fin de l'ère tertiaire et de notre époque cherchent le plus souvent leur salut dans la fuite.

On a dit que les êtres des divers âges géologiques ont engagé des luttes où les plus forts ont vaincu les plus faibles, de sorte que le champ de bataille est resté aux mieux doués; le progrès serait la résultante des combats et des souffrances du temps passé. Telle n'est pas l'idée qui ressort de l'étude de la paléontologie. L'histoire du monde animé nous montre une évolution où tout est combiné comme dans les successives transformations d'une graine qui devient un arbre magnifique couvert de fleurs et de fruits, ou d'un œuf qui se change en une créature compliquée et charmante. Le têtard est certainement très inférieur au crapaud adulte qui se promène sur la terre ferme; mais il est bien constitué pour remplir ses humbles fonctions de têtard; grâce à ses branchies, il respire dans l'eau; sa queue aide ses mouvemens aquatiques; ses longs intestins conviennent à son régime herbivore. Ainsi en a-t-il été des êtres anciens, leurs fonctions étaient moins élevées, mais leurs organes étaient en rapport avec leurs fonctions : tout était bien ordonné. Il ne faut pas croire que l'ordre soit sorti du désordre; le monde géologique n'a pas été un théâtre de carnages, mais un théâtre majestueux et tranquille.

Cette manière de concevoir la vieille nature donnera des déceptions à quelques personnes. Lorsque la théorie des sou-

lèvemens brusques a été proposée, elle a captivé beaucoup d'esprits qui aiment le terrible; on s'imaginait des commotions immenses, des déchiremens du globe, les océans se précipitant sur les continens et détruisant tout. Cela a paru grand. Mais bientôt on a reconnu que c'était très exagéré, et, obligé d'abandonner la géologie des cataclysmes, on s'est rejeté sur la paléontologie, imaginant des luttes violentes dans le monde animé; on s'est représenté le *Machairodus* rugissant devant le *Dinotherium*, le *Megalosaurus* aux prises avec l'*Iguanodon*, etc. En réalité ces combats ont été des exceptions: il faut se figurer une grande nature où, comme de nos jours, tout était harmonie.

D'après cela, nous allons comprendre comment la multiplication des êtres n'a pas été entravée, et comment, après tant de siècles écoulés, la vie se répand encore de toutes parts, quelquefois triste, plus souvent joyeuse, toujours offrant le spectacle d'un épanouissement merveilleux.

La multiplication des êtres s'est produite successivement pendant le cours des âges géologiques. — Les géologues admettent que notre planète a eu d'abord une température élevée. Sans doute il y eut un temps où la chaleur était trop forte pour que des êtres organisés pussent vivre. Il est donc probable que l'apparition de la vie a eu lieu après celle du règne minéral. Il est cependant permis de penser que l'existence des organismes inférieurs remonte très loin dans l'histoire de la terre, car nous savons aujourd'hui que des algues supportent une haute température. Les eaux des geysers du parc de Yellowstone, qui atteignent 85°, renferment des algues en profusion, comme viennent de le montrer les curieux travaux de M. Weed. M. Lindsay, en Islande, a rencontré des conferves dans des eaux si chaudes qu'un œuf y était cuit en cinq minutes.

On n'a, il est vrai, trouvé encore dans les plus anciens terrains sédimentaires ni algues, ni microbes. Mais ces organismes ne se conservent à l'état fossile que dans des conditions exceptionnelles. Il a fallu tout le génie d'observation de M. Bernard Renault pour découvrir dans le Carbonifère et le Permien les microbes qu'il a dernièrement montrés à l'Académie et dont personne n'avait soupçonné la présence dans ces terrains sans cesse explorés par les industriels et les géologues.

Les Éozoon du Canada, qui ont fait tant de bruit dans le monde scientifique, sont maintenant regardés par plusieurs savans comme de fausses apparences d'êtres organisés; il est loin d'être démontré que ces contradicteurs soient dans le vrai. M. Cayeux vient de trouver dans l'Archéen de Bretagne des

radiolaires, des foraminifères avec des spicules d'éponges. Peut-être, dans divers pays, on va, suivant l'exemple de l'habile paléontologiste de l'École des mines, soumettre les roches anciennes à l'examen du microscope et y rencontrer des organismes. En attendant, il faut reconnaître que nous avons peu de traces d'êtres vivans dans les assises inférieures au Cambrien.

Il n'en est plus de même pour ce terrain. Quelques paléontologistes, notamment Barrande en Europe et M. Walcott en Amérique, y ont signalé de nombreux fossiles. Néanmoins nous pouvons dire que leur abondance n'est pas en proportion de l'épaisseur des couches et du temps immense qu'elles représentent.

Dans le Silurien, les vestiges de la vie se multiplient : les calcaires de Dudley sont pétris de fossiles; M. Barrande m'a conduit dans des gisemens de la Bohême où l'on ramasse des orthocères ainsi que dans nos étages parisiens on récolte des cérites; j'ai vu en Russie des falaises siluriennes remplies aussi d'orthocères; en Bretagne MM. Édouard et Louis Bureau m'ont montré les cercueils de la Hunaudière dans chacun desquels est un morceau fossile, souvent un trilobite entier. En Suède et en Amérique, les terrains siluriens sont très fossilifères.

Les autres couches primaires ne renferment pas moins d'invertébrés : en outre, nous y trouvons parfois de nombreux vertébrés comme à Lethen-Bar en Écosse, où on a rencontré tant de miches contenant un *Pterichthys*, et à Muse, près d'Autun, où chaque feuillet de schiste offre des poissons et des coprolithes de reptiles.

Quand nous quittons les assises anciennes pour aborder le Secondaire, nous constatons beaucoup d'absences. Mais en même temps nous apercevons une multitude de formes nouvelles. Les sources de la vie, au lieu de s'épuiser, grandissent toujours. D'Archiac avait pensé qu'à l'époque du Trias, il y avait eu diminution, les êtres primaires ayant disparu en partie et les êtres secondaires n'ayant pas encore pris tout leur essor. Mais les vastes ouvrages de Mojsisovics viennent de nous apprendre que le monde des invertébrés triasiques était d'une extrême richesse.

Dans les temps jurassiques, le nombre des animaux devait surpasser celui des créatures primaires. Les récifs du Corallien de la France étaient plus importans que ceux du Dévonien de la Belgique. L'abondance des *Exogyra virgula* dans les falaises de Boulogne est prodigieuse. Sur beaucoup de points on trouve des accumulations d'ammonites, de bélemnites, de mollusques de toute sorte. Solenhofen en Bavière et Holzmaden dans le Wurtemberg semblent des mines inépuisables de fossiles. Eudes Deslong-

champs a évalué à 450 les squelettes des téléosauriens réunis dans la pierre de Caen sur un petit espace. Chacun sait combien de découvertes ont été faites depuis quelques années dans le Jurassique américain. Durant les époques crétacées les êtres ne semblent pas avoir été moins nombreux.

Lorsque nous arrivons dans le Tertiaire, nous ne remarquons pas moins d'absences que lorsque nous avons passé du Primaire au Secondaire. Il n'y a plus d'ammonites, de bélemnites, de rudistes, de dinosauriens, de ptérosauriens, d'ichthyosauriens, etc. Si nous pensons à tous ces disparus, nous pouvons croire que les forces vitales diminuent. Mais, si nous regardons les nouveaux venus, nous voyons des êtres de plus en plus serrés les uns contre les autres : la vie grandit encore. Les nummulites, les milioles et d'autres foraminifères forment par leurs accumulations des couches puissantes. L'Eocène de Paris, le Miocène de Bordeaux, le Pliocène d'Asti sont pétris de coquilles de mollusques. Les marnes d'Œningen, l'ambre de la Baltique renferment des insectes de toutes sortes. Monte Bolca est une étonnante réunion de poissons. Pendant les temps oligocènes, le lac de Saint-Gérand-le-Puy et ses rives ont nourri d'innombrables canards, des mouettes, des pélicans, des troupes de flamans, de *Palælodus*, d'ibis et de grues, des passereaux, des rapaces diurnes et nocturnes. Il y a eu quelques bandes de *Paloplotherium* dans l'Éocène, de *Prodremotherium*, de *Dremotherium*, de *Cainotherium*, etc., dans l'Oligocène. Cependant ce n'est guère avant le Miocène que les grands troupeaux ont été constitués; les dicrocères de Sansan, les hipparions, les gazelles, les tragocères de Pikermi et du Léberon ont laissé des enchevêtremens d'ossemens qu'on ne voit pas dans les terrains d'âge plus ancien.

Durant l'ère quaternaire, les animaux étaient encore nombreux dans notre pays; M. Sirodot a recueilli les restes d'une centaine d'éléphans au Mont-Dol en Bretagne. Selon M. de Mortillet, Solutré, près de Mâcon, renferme les dépouilles de 40 000 chevaux; les os de ces animaux ont été rencontrés dans les cavernes de Belgique en telle quantité que le nom d'hippophages a été donné à leurs habitans. Les débris de rennes se rencontrent à profusion dans les abris-sous-roche des Pyrénées, de l'Angoumois et du Périgord, et même auprès de Paris, à Montreuil. A l'époque où j'ai visité la grotte de l'Herm, chaque coup de pioche faisait apparaître une pièce d'*Ursus spelæus*. Il y a en Allemagne et en Angleterre des cavernes remplies de débris d'hyènes et d'ours.

Pour compléter cette étude de la multiplication des êtres, je vais jeter un regard sur ceux qui vivent maintenant. Ainsi pour-

rons-nous comparer l'état présent du monde animé avec ses états antérieurs.

Le rôle des organismes inférieurs est immense. La vie est partout. Les microbes sont en nombre indéfini. Des roches que l'on croyait d'abord appartenir uniquement au domaine de la minéralogie, entrent pour une bonne part dans le domaine de la biologie. Par exemple un des plus grandioses spectacles offerts dans le Parc national des Montagnes Rocheuses est celui des terrasses de Travertin des Mammoth Hot Springs; or voici que M. Weed nous déclare que leur formation est surtout l'œuvre d'algues qui, fixant l'acide carbonique des eaux chargées de carbonate de chaux, amènent la précipitation du calcaire. Quand des Mammoth Hot Springs on se rend dans la région des geysers, on voit, au lieu de dépôts de calcaire, des dépôts de silice qui rendent cette région blanche comme neige; la silice est fixée aussi par des algues; ce qu'on prend parfois pour de la silice gélatineuse n'est qu'une matière végétale.

Ainsi que les plantes, les animaux inférieurs sont tellement nombreux sur quelques points qu'ils contribuent à la formation des roches. Plancus, selon d'Archiac, a calculé que trois grammes de certains sables de la mer des Antilles renferment 480000 coquilles de foraminifères. M. Schlumberger, dans la vase de l'Atlantique, rapportée par l'expédition du *Travailleur*, constate 116000 coquilles de foraminifères par centimètre cube.

Les polypes construisent des atolls, des récifs frangés et même des îles; si les fonds des mers étaient mis à découvert, nous verrions sans doute des roches coralliennes non moins étendues que celles de l'étage secondaire appelé Coralrag.

On dit que les coquilles d'éthéries forment au Sénégal de telles couches qu'elles sont exploitées pour la fabrication de la chaux et que, près de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du lac Pontchartrain, les *Gnathodon* constituent un banc de 7 kilomètres de long sur 60 mètres de large et 5 mètres de haut.

M. Sauvage, auquel on doit d'importans travaux sur les animaux marins, a bien voulu me donner les renseignemens suivans : le nombre des huîtres enregistrées dans la statistique du ministère de la marine pour une seule année atteint le chiffre prodigieux de 1 407 390 400. Dans la même année, on compte 631 300 hectolitres de moules et 248000 hectolitres de mollusques autres que les moules et les huîtres. M. Sauvage évalue à 2200000 les homards ou langoustes et à 16 milliards les crevettes (crangons et palémons), à 1 milliard, 80 millions les sardines, à 400 millions les harengs (toujours en une seule année). La morue, le

maquereau et la marée fraîche représenteraient aussi des quantités considérables. Les cordiers et chalutiers du seul port de Boulogne, pendant une période de neuf années, ont pris 63 millions de kilogrammes de poissons. Assurément les statistiques d'autres pays, tels que la Grande-Bretagne, la Norvège et Terre-Neuve, ne donneraient pas des chiffres moins considérables. Cela montre quelle richesse de vie se cache sous les flots des mers actuelles.

Bien que les reptiles soient beaucoup moins variés à notre époque que dans les temps secondaires, ils sont encore nombreux sur certains points. Suivant Alcide d'Orbigny, les caïmans sont répandus par milliers dans la province de Moxos. Le voyageur Leguat, parlant des tortues éteintes de l'île Rodriguez, a écrit ce passage qui prouve la prodigieuse quantité des tortues en 1708 : *On en voit quelquefois des troupes de 2000 et 3000, de sorte que l'on peut faire plus de 200 pas sur leur dos... sans mettre le pied à terre.* M. A. Milne-Edwards a découvert dans les archives du ministère de la marine une statistique d'après laquelle 30000 tortues furent enlevées en une année et demie de l'île Rodriguez pour l'approvisionnement de Maurice et de la Réunion. Les serpens venimeux sont si communs dans l'Inde que M. Sauvage dit : *en comparaison d'eux, les tigres et les panthères ne sont que des êtres inoffensifs;* d'après des documens officiels, plus de 19000 personnes ont péri dans l'Inde en une seule année par la morsure des serpens.

Les animaux à sang chaud surtout se multiplient à notre époque. Livingstone, dans le pays des Makolobos, a rencontré plus de trente espèces différentes d'oiseaux, notamment des centaines d'ibis, des files de 300 pélicans, des myriades de canards, beaucoup d'oies, de hérons, de kalas, de becs-croisés, de marabouts, de spatules, de flamans, une énorme quantité de mouettes et de grues. Delegorgue a fait aussi des peintures qui montrent la richesse des oiseaux; il parle de 500 à 1000 vautours sur un seul cadavre d'éléphant : *Rien*, dit-il, *n'est plus curieux pour le chasseur que de voir à son approche s'élever, tournoyant dans l'air, cette masse d'êtres emplumés qui forme au-dessus de lui une espèce d'immense dais mobile.* Alcide d'Orbigny, dans son voyage en Bolivie, descendant le Mamore, trouve ses rives animées par une quantité innombrable d'oiseaux de rivage. *Le tantale, par troupes de quelques milliers, se promenait à pas lents sur les parties vaseuses, en compagnie de la spatule rose ou des blanches-aigrettes, tandis que les bancs de sable étaient couverts de becs-en-ciseaux et d'hirondelles de mer... mêlés à beaucoup d'engoulevens.* Dans

le pays des Chiquitos, d'Orbigny rencontre *le cardinal et le cacique qui possèdent des qualités rarement réunies, la mélodie et l'éclat du plumage. Des toucans font résonner les bois de leurs accens aigus qui se mêlent aux cris désagréables des perroquets d'une multitude d'espèces et des aras rouges et jaunes... Les bois retentissent des cris cadencés des pénélopes, des hoccos; par ses cris à heure fixe le kamichi cornu sert d'horloge aux Indiens.*

L'abondance des mammifères est encore plus extraordinaire que celle des oiseaux. Livingstone mentionne une bande de plus de 40000 cuchores; Delegorgue décrit ainsi une rencontre qu'il fit de ces antilopes : *La poussière volait et dans cent directions formait d'épais nuages; parfois elle s'élevait en colonnes tournoyantes à 100 et 200 pieds de hauteur... Je ne tardai pas à reconnaître des troupes innombrables de spring-booken qui soulevaient ces tourbillons... Cette vue m'étonna suffisamment pour me questionner moi-même et m'assurer que ce n'était pas une vision; c'étaient des bandes de 3000 à 10000 individus chacune, se croisant à la course sur tous les points à la fois.*

Le même voyageur parle aussi de grands troupeaux de gnous, de cannas; il cite des bandes de 1000 à 1500 buffles.

Allen, dans son admirable ouvrage sur les bisons d'Amérique, donne de curieux détails sur l'importance qu'ont eue leurs troupeaux et sur leur extinction. Assurément cette extinction n'est pas aussi triste que celle des pauvres Indiens, qui est une des hontes de l'humanité; néanmoins c'est grand'pitié de voir les hommes employer leur génie pour détruire tant de précieuses créatures. Entre 1870 et 1875, 2 millions et demi de bisons ont été tués annuellement; cela ferait pour un siècle 50 millions.

Les solipèdes abondent à notre époque. Delegorgue a vu en Afrique des bandes de 400 à 500 couaggas. M. Blanford dit que le docteur Aitchison a rencontré dans l'Afghanistan un troupeau de 1000 hémiones. Brehm prétend que, selon Youatt, le nombre des chevaux pour toute la Russie est approximativement de 20 millions de têtes. On sait avec quelle rapidité les chevaux laissés libres se sont multipliés en Amérique.

Les éléphans sauvages finiront par être anéantis par l'homme; cependant ils sont encore nombreux dans quelques régions. Speeke raconte qu'étant sur les bords du Nil, il se vit *au milieu d'un troupeau de plusieurs centaines d'éléphans.* Delegorgue a estimé à 600 le nombre d'éléphans rassemblés sur un espace de 3000 mètres de diamètre, dans le pays des Amazoulous.

Les rongeurs ont une force de propagation surprenante. Voilà longtemps que cette force de propagation est mise à profit

pour faire fortune; on prétend que 24 lapins donnent par an 720 lapins et qu'en doublant ce chiffre on peut avoir 1000 francs de rente. Peut-être cette assertion est exagérée, mais ce qui est certain, c'est que les lapins se reproduisent avec une facilité singulière. En 1862, M. Austin a porté des lapins en Australie pour le plaisir de la chasse; cette introduction a été un désastre; les lapins se sont tellement multipliés que des milliers d'hectares sont ravagés et des milliers d'hommes ruinés. Suivant une statistique faite il y a trois ans, on aurait compté du sud de Victoria au nord de Queen's land 20 millions de lapins.

Brehm dit qu'on a détruit en quinze jours dans le canton de Saverne un million et demi de campagnols (*Arvicola arvalis*) et qu'une fabrique de Breslau ayant proposé un centime par douzaine de campagnols, quelques paysans en livrèrent 1400 par jour. Charles Martens a donné de curieux détails sur les troupes immenses des lemmings de Norvège (genre myodes).

Dans les Montagnes Rocheuses, j'ai été frappé de la multitude des écureuils; nous en rencontrions à chaque pas en traversant les régions boisées.

Alcide d'Orbigny raconte qu'étant à Carmen de Moxos, il faillit être suffoqué dans sa maison par l'odeur du musc; cette odeur était due à des milliers de chauves-souris qui se tenaient pendant le jour sous les toits.

Les mammifères marins, avant qu'ils eussent été poursuivis activement par l'homme, étaient aussi très nombreux. Buffon dit qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à 75° de latitude, l'équipage d'un navire anglais rencontra un troupeau de plus de mille morses.

Malgré la multitude des êtres qui ont disparu aux diverses époques, je pense que la somme des apparitions a surpassé celle des extinctions jusqu'à la fin de la période, miocène. Je n'ose pas assurer que, depuis cette période, il n'y a pas eu quelque diminution; mais ce qu'on peut affirmer c'est qu'il y a de nos jours une fécondité prodigieuse.

III

De la différenciation des êtres. — Si un artiste compose une série de variations sur un même air, nous pouvons dire qu'il a du talent. Lorsque, au lieu de simples variations, il invente des airs différens les uns des autres, nous pensons que c'est un génie créateur.

En parcourant la série des âges géologiques, les paléontolo-

gistes rencontrent beaucoup de différences de genres et d'espèces, comparables aux variations d'une même mélodie; mais ils trouvent aussi des types distincts les uns des autres; ces types impriment à l'époque où ils sont réunis un cachet de supériorité, car plus il y a de diversité, plus il y a de force créatrice.

De nos jours, la nature animée présente une étonnante différenciation; les océans nourrissent des cétacés, des tortues, des poissons, des invertébrés de genres très divers. Sur la terre ferme l'homme rencontre des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des insectes de formes variées. Partout se manifeste une diversité capable de satisfaire l'artiste le plus passionné pour le changement. Comment s'est-elle produite?

La différenciation des êtres a dû avoir lieu plus lentement dans les temps anciens. En voici la raison : les changemens des animaux inférieurs sont moins rapides que ceux des animaux supérieurs. J'en ai été très frappé, il y a longtemps déjà, quand, après avoir étudié les invertébrés tertiaires des bords de la Méditerranée, à peine distincts des espèces actuelles, j'examinai les mammifères de Pikermi, presque tous différens de ceux qui vivent aujourd'hui. Je publiai alors une note intitulée *: Sur la longévité inégale des animaux supérieurs et des animaux inférieurs dans les dernières périodes géologiques*. Sir Charles Lyell et plusieurs autres savans ont fait également des remarques sur l'inégalité dans la durée des espèces. Le regretté docteur Fischer en a donné une preuve très concluante en découvrant, lors des explorations du *Talisman* et du *Travailleur*, des mollusques de mer profonde dont les espèces n'étaient encore connues qu'à l'état fossile. La coquille simple d'un mollusque n'offre pas autant d'occasions de changement que le squelette d'un vertébré et surtout d'un mammifère composé d'une multitude de pièces différentes. Aussi les mammifères sont de tous les animaux ceux qui marquent le mieux l'heure au grand calendrier des temps géologiques. Or, les êtres supérieurs n'ont pris leur développement qu'à une époque assez récente; par conséquent nous devons croire que la longévité a été plus grande dans les anciens âges; cela équivaut à dire que la différenciation s'est produite alors avec plus de lenteur.

Bien que les différences des êtres aient mis plus de temps à s'accuser pendant les époques primaires, nous voyons dans le Cambrien, qui est le plus ancien terrain dont la faune soit bien connue, une différenciation déjà bien marquée; nous trouvons des cœlentérés, des cystidés, des vers, des bryozoaires, des brachiopodes; toutes les classes de mollusques et plusieurs de celles

des crustacés inférieurs sont représentées. Une telle constatation ne peut se concilier avec la croyance à la théorie de l'évolution qu'en reconnaissant notre ignorance des débuts de l'histoire du monde et en supposant un laps de temps immense entre l'apparition des premiers êtres et l'époque cambrienne. Sans doute aussi il faut rejeter l'idée d'un tronçon unique, se divisant en branches, pour y substituer l'idée de tiges multiples. Comme je l'ai dit dans le résumé de mes *Enchaînemens des fossiles primaires*, les paléontologistes aussi bien que les embryogénistes, ne sauraient admettre une seule série linéaire, commençant à la monade, se continuant tour à tour sous la forme de polype, d'échinoderme, de mollusque, d'annelé, d'articulé, de poisson, de reptile, d'oiseau, de mammifère, et finissant à l'homme. Il n'y a pas eu un enchaînement unique, mais plusieurs enchaînemens d'êtres dont le développement s'est poursuivi d'une manière indépendante.

Tout en reconnaissant, dès l'époque cambrienne, une certaine diversité, nous constatons qu'elle est bien faible comparativement à celle de la nature actuelle. Nous allons voir qu'elle a été toujours en s'accentuant pendant la succession des âges géologiques.

A l'époque silurienne, quelques poissons apparaissent. Ils se multiplient singulièrement dans les temps dévoniens, et ainsi ils changent la physionomie du monde aquatique. Sur la terre ferme les insectes commencent à se montrer.

A l'époque carbonifère, les myriapodes et les arachnides se mêlent aux insectes devenus très nombreux. Quelques individus d'amphipodes, d'isopodes, de stomapodes et décapodes préparent l'avènement des crustacés dont le règne va remplacer celui des trilobites. Le genre *Soleniscus* annonce les gastropodes siphonostomes; les *Pupa* du Canada et d'Écosse marquent le début des gastropodes pulmonés. Les Ammonites se développent. Les oursins vont succéder aux cystidés. Les reptiles commencent.

A l'époque permienne, les reptiles se répandent en Asie, en Amérique aussi bien qu'en Europe.

A l'époque triasique, les ammonés prennent la place que les nautilidés avaient dans les temps primaires. Les dinosauriens vont étonner les continens par leurs formes étranges et gigantesques que les fossiles primaires ne pouvaient faire présager. Des mammifères petits et rares apparaissent.

A l'époque jurassique, les reptiles deviennent très variés : dans les mers, règnent des *Ichthyosaurus*, des *Plesiosaurus*, sur la terre des *Brontosaurus*, des *Megalosaurus*, et dans les airs des ptérosauriens. L'*Archæopteryx* marque l'aurore de la classe des

oiseaux. Les bélemnites et d'autres céphalopodes à coquille interne forment des troupes nombreuses. Les ammonites et les oursins se jouent dans des variations infinies.

A l'époque crétacée, les pythonomorphes présentent de nouvelles combinaisons reptiliennes; les céphalopodes déroulés et les rudistes augmentent la diversité de la classe des mollusques.

A l'époque tertiaire, les cœlentérés, les brachiopodes, les oursins, les mollusques bivalves, les céphalopodes ont été moins abondans et par conséquent moins variés; les gastéropodes prosobranches et pulmonés l'ont été davantage. Quoique les insectes aient été déjà nombreux à l'époque houillère, ils n'ont dû avoir toute leur diversité que dans l'ère tertiaire ou à la fin du Crétacé, car c'est alors que les végétaux à fleurs se sont pleinement développés, et l'on sait que beaucoup de coléoptères, d'hémiptères, de mouches et de papillons vivent sur les fleurs. Dans mes voyages en Orient, lorsque, traversant des campagnes brûlées par le soleil d'été, j'apercevais quelque fleur isolée, j'aimais à aller la saluer, car elle m'égayait non seulement par ses jolies couleurs, mais par l'animation d'un petit monde butinant et bourdonnant, dont elle était le centre. A l'époque où il n'y avait pas de fleurs, on ne devait pas voir de tels rassemblemens d'insectes variés.

Je ne veux pas prétendre que les poissons cartilagineux des mers tertiaires et actuelles soient plus variés que ceux des mers plus anciennes. Sauf les serpens et les tortues, les reptiles tertiaires ont été beaucoup moins diversifiés que ceux de l'ère secondaire.

D'après ce qui précède, on voit qu'il est difficile de dire si c'est dans les temps secondaires ou dans les temps tertiaires que les invertébrés et les vertébrés à sang froid ont été le plus différenciés. Mais évidemment, c'est dans l'ère tertiaire que les animaux à sang chaud, mammifères et oiseaux, ont présenté le plus de richesse de formes.

Si les insectes aiment les fleurs, les oiseaux aiment les fruits; les végétaux des temps tertiaires leur ont offert une nourriture qu'ils n'auraient pas trouvée dans les âges géologiques antérieurs; ce n'est qu'à l'époque de la craie qu'ils ont dû prendre leur développement. Ils sont aujourd'hui répartis en sept ordres, tous représentés dans l'ère tertiaire.

Les mammifères, encore mieux que les oiseaux, fournissent la preuve d'une tardive différenciation. On n'a découvert dans le Tertiaire le plus inférieur ni solipèdes, ni ruminans, ni proboscidiens, ni édentés, ni carnivores proprement dits (non créodontes),

ni singes véritables. A la fin de l'Éocène et dans l'Oligocène, plusieurs mammifères ont marqué des tendances à prendre les caractères de ces divers ordres, mais c'est seulement à l'époque miocène que la différenciation est devenue complète. Après cette époque, les êtres terrestres ont perdu, tandis que les mammifères marins ont été de plus en plus variés.

On voit par les pages précédentes que la diversité du monde organique a augmenté pendant les temps géologiques. Pour le prouver, j'aurais pu, au lieu de considérer la différenciation des familles, m'attacher à la différenciation des organes. Un jour viendra où, tandis que plusieurs paléontologistes étudieront la généalogie des familles fossiles, d'autres paléontologistes feront l'histoire de l'évolution des organes. On choisira tel ou tel os de la tête pour le suivre d'étages en étages; par exemple on verra par quelles phases ont passé l'occipital, le frontal, l'ouverture nasale, la mâchoire, le tympanique, etc., ou bien on fera l'histoire du bras ou de la jambe, de la main ou du pied, de l'épaule ou du bassin, de l'atlas ou de l'axis, etc.; on apprendra comment, dans la suite des âges, chaque partie s'est peu à peu développée, depuis ses premières manifestations jusqu'au moment où elle a atteint son maximum de perfectionnement. Ces histoires ajouteront de curieux chapitres à l'anatomie comparée et contribueront à prouver que les êtres ont présenté une différenciation de plus en plus tranchée.

IV

De l'accroissement des êtres. — Comme un individu grandit en passant de l'état embryonnaire à l'état adulte, les corps des créatures qui ont peuplé notre globe ont grandi à mesure que le monde animé passait de l'état initial à celui de complet développement.

Les fossiles trouvés par M. Cayeux dans l'Archéen sont des foraminifères, des radiolaires et des spongiaires qu'on ne peut étudier qu'au microscope.

Le cambrien jusqu'à présent ne nous montre que des êtres d'une dimension peu considérable; le plus grand d'entre eux, le *Paradoxides* Davidis n'avait pas un demi-mètre. Le crustacé problématique d'Amérique dont les empreintes ont été appelées protichnites ne semble point avoir excédé cette dimension. La plupart des autres fossiles étaient beaucoup plus petits.

Dans le Silurien, les invertébrés ont déjà acquis un développement considérable, et même, chose assez inattendue, plusieurs

surpassent notablement les espèces du même ordre aujourd'hui vivantes. Ainsi les ptéropodes qui, dans les mers actuelles, sont de chétives bestioles, ont eu des coquilles de $0^m,250$ de hauteur; nos ostracodes, difficiles à voir sans le secours de la loupe, ont atteint près d'un décimètre; des crustacés de l'ordre des branchiopodes ont laissé des pointes caudales tellement grandes qu'on s'est d'abord refusé à croire qu'elles appartinssent à des animaux de cet ordre; elles ont été prises pour des aiguillons de poissons. On a trouvé aussi, dans le Silurien, un trilobite de $0^m,70$ de long, un mérostome d'un mètre, des orthocères de deux mètres et même davantage.

Ces invertébrés, dont la dimension nous surprend, sont de petites créatures comparativement aux vertébrés qui régneront dans les ères secondaire et tertiaire. C'est seulement parmi les vertébrés qu'on rencontre des animaux d'une taille imposante. Or ils étaient à leur début pendant l'époque silurienne. J'ai vu dans le Colorado des couches du Silurien inférieur pétries de débris de poissons; M. Walcott, qui les a bien étudiés, n'y a reconnu aucun indice de grandes espèces.

A la vérité, nous savons encore peu de chose; l'étude des étranges vestiges des grès armoricains de Bretagne et de Normandie nous en fournit une preuve frappante. On croit rêver quand on voit les empreintes que les paysans des environs d'Argentan appellent des pas de bœufs. Quelles étaient leurs dimensions? Nous l'ignorons.

La période dévonienne marque de notables progrès. Plusieurs poissons atteignent une assez forte taille. Une aile, trouvée dans le Dévonien du Canada, annonce un insecte qui n'avait pas moins de vingt centimètres d'envergure. Les mers actuelles n'ont pas de crustacé aussi grand que celui du Dévonien auquel les carriers d'Écosse donnent le nom de séraphin.

Pendant les derniers temps primaires, les invertébrés conservent des dimensions considérables. De gros oursins *Melonites* abondent dans le carbonifère américain. Le roi des brachiopodes, *Productus giganteus*, large de $0^m,30$, est enfoui dans le Carbonifère du Derbyshire. Pour se faire une idée de la taille des insectes houillers, on pourra consulter le bel ouvrage que M. Charles Brongniart vient de publier sur les fossiles découverts par M. Fayol dans les houillères de Commentry; on y verra la figure du *Titanophasma*, long de $0^m,25$ sans y comprendre les antennes, et un *Meganeura* qui, avec ses ailes déployées, mesurait $0^m,70$. Dans ce même terrain de Commentry, où se rencontrent des insectes d'une si étonnante dimension, M. Fayol a trouvé un crustacé

terrestre qui était probablement un énorme isopode. Les poissons continuent à grandir; le savant américain Newberry a signalé dans le Carbonifère le *Titanichthys* qui pouvait atteindre cinq mètres de long. Les quadrupèdes commencent à se développer; je suppose que l'*Anthracosaurus* du houiller avait 1m,80 et que l'*Eryops* du Permien avait 2m,25. La dimension de ce dernier et celle de notre *Actinodon* d'Europe m'étonnent, car l'imparfaite ossification de leurs individus adultes indique des types qui simulent un état fœtal ou tout au moins un état jeune. Au sein de nos familles humaines, nous rencontrons des enfans qui sont grands pour leur âge; en langage évolutionniste, on pourrait dire que l'*Actinodon* d'Europe et l'*Eryops* d'Amérique sont des enfans qui sont grands pour leur âge géologique. Il importe toutefois d'ajouter que ce sont des vertébrés bien chétifs comparativement à ceux qui vont leur succéder dans les temps secondaires.

En somme, si nous nous représentons l'aspect de notre globe à la fin de l'ère primaire, nous imaginons des tableaux où le règne minéral et le régne végétal offraient déjà des scènes majestueuses, tandis que le règne animal avait encore peu de prestige.

Dès le début de l'ère secondaire, la scène change : il y a eu pendant la période triasique d'énormes labyrinthodontes; les dinosauriens ont commencé. C'est dans la période jurassique que les puissances brutales ont eu leur règne; les océans ont nourri des *Plesiosaurus*, des *Ichthyosaurus*, qui ont pu atteindre huit mètres de longueur. Les continens ont été habités par les plus grands quadrupèdes qui aient jamais paru sur notre globe. Il est difficile d'en juger en France parce que les restes de dinosauriens y sont rares. Ils sont plus répandus en Angleterre; quand on visite le musée d'Oxford, on ne passe pas sans étonnement devant les os du *Cetiosaurus*, notamment son fémur qui a la hauteur d'un homme. Mais l'Amérique surtout nous donne une idée des géans de l'ère secondaire. Rien d'étrange comme les restes des reptiles que MM. Marsh et Cope, au prix de mille sacrifices, ont arrachés des Montagnes Rocheuses. Je garderai toute ma vie l'impression que j'ai ressentie en entrant dans les salles du sous-sol d'Yale College, où sont réunis les os du *Stegosaurus*, du *Brontosaurus* et de l'*Atlantosaurus*. D'après M. Marsh, le *Brontosaurus* avait 15 mètres de long et l'*Atlantosaurus* aurait eu 24 mètres! Si on faisait les moulages des os d'un membre de ces animaux et qu'on les plaçât dans leur position naturelle, on formerait certainement un des spécimens les plus extraordinaires qu'on puisse imaginer.

La période crétacée a conservé l'ampleur de la période jurassique. Les mers nourrissaient encore des *Ichthyosaurus*, des *Plesiosaurus* et en outre de nombreux pythonomorphes qu'on a comparés à de gigantesques serpens. Suivant M. Dollo, le *Mosasaurus Camperi* atteignait 15 mètres. Il y avait sur les continens divers dinosauriens, notamment l'*Iguanodon*.

M. Matheron m'a montré des os énormes qu'il a découverts dans le Var, à Fos d'Amphoux; un de ces os mesure $1^{m},35$. Les reptiles volans atteignaient leur apogée; l'un d'eux, signalé en Angleterre, avait, suivant M. Newton, 6 mètres quand il étalait ses ailes; M. Marsh en a trouvé un d'aussi grande taille en Amérique.

L'ère tertiaire a vu se produire de profonds changemens. Si on excepte les tortues et un gavial des monts Siwalik, les animaux à sang froid ont beaucoup diminué. Les dinosauriens des temps secondaires ont disparu pour faire place aux vertébrés à sang chaud, moins grands, mais plus parfaits : le règne du beau a succédé au règne du grand.

Nous ne saurions dire que la paléontologie révèle un agrandissement progressif des oiseaux, car, dès le début du Tertiaire, elle nous montre des oiseaux gigantesques; mais elle nous fait asssister à l'agrandissement des mammifères.

En effet ces animaux, qui étaient très chétifs dans le Secondaire restent assez petits dans l'Eocène le plus inférieur. Un peu plus tard, dans l'âge des lignites, apparaît le *Coryphodon* qui a deux mètres de long. Plus tard encore, dans la seconde moitié de l'Eocène et surtout dans la période oligocène les animaux grandissent; le plus important est le *Titanotherium;* il a $3^{m},43$ sans la queue.

C'est seulement à l'époque miocène que les mammifères sont parvenus à leur apogée; il y eut à Pikermi un rassemblement de puissans animaux comme on n'en voit plus dans aucun pays de la terre; le *Dinotherium giganteum*, d'après mes calculs, devait avoir 5 mètres de hauteur et $5^{m},50$ de longueur, lorsqu'il n'étendait pas sa trompe.

L'époque pliocène a connu encore d'imposantes créatures. Le squelette de l'*Elephas meridionalis* de Durfort que possède le Muséum de Paris, a $4^{m},15$ de hauteur, $6^{m},80$ de longueur avec les défenses et $5^{m},45$ sans les défenses! Le *Mastodon Borsonis* n'avait pas une moindre dimension. Cependant les grands mammifères n'étaient pas aussi variés que dans les temps miocènes.

Durant la phase chaude du Quaternaire, il y a eu d'énormes éléphans, ainsi que l'indique l'humérus haut de $1^{m},33$ qui fut

trouvé dans le bas de Montreuil près Paris, et donné au Muséum par le baron Haussmann. Mais, pendant la phase glaciaire, la taille a diminué : j'ai vu le fameux mammouth de la Sibérie, dont on admire le squelette dans le musée de l'Académie à Saint-Pétersbourg; il n'a que $3^m,42$ de hauteur.

A l'époque actuelle, les mammifères marins sont les plus grands qui aient existé. Le rorqual appelé la baleine bleue (*Balænoptera Sibbaldii*), représenté dans le Muséum de Paris par deux squelettes, a 24 mètres de long. Brehm parle de rorquals de 34 mètres. Si l'on compare la taille de ces cétacés avec celle des animaux primaires, on voit un curieux contraste qui prouve d'une manière frappante l'accroissement des vertébrés marins pendant le cours des âges. Plusieurs des invertébrés ont aussi de nos jours leur maximum de taille : par exemple il y a des oursins et des étoiles de mer plus gros que dans les temps géologiques. Jamais les mollusques bivalves n'ont égalé les *Tridacna* employées dans les églises comme bénitiers. Quoique les céphalopodes aient atteint une dimension considérable sous la forme orthocère dans le Primaire, sous les formes bélemnite et *Leptoteuthis* dans le Jurassique, sous la forme ammonite dans la craie, ils sont loin d'avoir les proportions gigantesques du *Mouchezia* découvert par M. Vélain, du poulpe et de l'*Architeuthis* actuels dont M. Ward m'a montré les moulages dans son magnifique établissement de Rochester.

Sur les continens, il s'est produit un amoindrissement; les mammifères actuels sont moins grands que ceux des temps tertiaires et quaternaires. Dans les îles, il n'en a pas été de même; à une époque très récente, il y avait encore à la Nouvelle-Zélande des oiseaux plus forts que nos autruches, à Madagascar des oiseaux, des tortues et un lémurien d'une taille extraordinaire.

En résumé, l'Auteur du monde étant la puissance infinie, chaque époque a reçu quelque reflet de cette puissance. Dès l'origine, avant les manifestations de la vie, le règne minéral a sans doute offert d'imposans spectacles; plusieurs ordres d'invertébrés ont eu, pendant l'ère primaire, leurs principaux représentans; les gigantesques vertébrés à sang froid ont été cantonnés dans l'ère secondaire; les plus grands mammifères ont vécu durant les temps tertiaires; l'homme, plus faible de corps, mais plus fort que tous les êtres par son génie, règne depuis l'ère quaternaire.

Nous pouvons donner quelques explications de ces apogées successifs. Ainsi il est permis de croire que, si plusieurs des invertébrés ont pris tant d'importance dans les premiers jours pri-

maires, c'est parce que les vertébrés ne leur disputaient pas l'empire de la terre et des mers. Quand nous voyons les reptiles devenir, pendant l'ère secondaire, les plus gigantesques créatures qui parurent jamais sur les continens, nous pensons que cela résulte en partie de ce qu'ils n'ont pas été gênés par des mammifères, plus agiles, plus adroits, plus intelligens. Le développement magnifique de ces derniers durant les temps tertiaires n'a pas été entravé par les sociétés humaines; ils ont été les seuls maîtres du monde; l'accroissement de ceux d'entre eux qui ont été des herbivores et forment leurs espèces les plus nombreuses, a été favorisé par l'extension des angiospermes et notamment des graminées; l'accroissement des carnivores a été à son tour facilité par la multiplication des herbivores dont ils faisaient leur nourriture. Mais, certainement, à ces causes, il faut en ajouter d'autres que nous ignorons. Nous sommes arrivés à cet état de la science où l'on constate beaucoup de choses, où nous en expliquons très peu.

La progression dans la grandeur du corps des animaux n'a pas été indéfinie; elle s'est arrêtée chez les articulés dans le Primaire, chez les reptiles dans le Secondaire, chez les mammifères terrestres à la fin du Tertiaire. Cependant le perfectionnement des êtres semble être continu. Il faut conclure de là que le développement de la matière n'est pas la condition essentielle du progrès: le progrès réside dans une sphère plus haute.

ALBERT GAUDRY.

BOERS ET ANGLAIS

DANS L'AFRIQUE DU SUD

J'arrivai au Cap de Bonne-Espérance le 2 décembre dernier, venant d'Australie, après une longue traversée de dix-neuf jours. Le paquebot *Damascus*, qui m'amenait, portait plus de 250 immigrans : mineurs, charpentiers, ouvriers de tous métiers, chercheurs d'or qui délaissaient leur pays, encore plongé dans une crise intense, pour recommencer une nouvelle vie aux champs d'or du Transvaal. Le même jour, un paquebot amenait d'Angleterre plus de 500 passagers de toute nationalité. Le courant d'immigration qui se portait vers l'Afrique du Sud était alors à sa plus grande puissance. Mille personnes débarquaient chaque semaine au Cap pour prendre aussitôt le train de Johannesburg.

Il me semblait arriver sur les côtes d'Écosse, tant la brume matinale était épaisse, mais le soleil la déchira tout à coup, au moment où nous accostions, et nous découvrit l'imposant contour de la baie, fermée au sud par l'énorme muraille de la Montagne de la Table, que flanquent les pics étranges de la Tête et de la Croupe du Lion, tandis que les monts des Hottentots, estompés dans le lointain du nord-est, complètent l'hémicycle des côtes. La ville du Cap elle-même ne vaut pas le site ; bien qu'âgée de deux cent cinquante ans, elle n'a que 80000 habitans dans ses petites maisons blanches à toit plat, disposées en damier, et ses faubourgs étendus le long de la plage ; à peine le vieux château délabré et quelques anciennes maisons à large perron rappellent-ils la domination hollandaise, qui dura jusqu'en 1806. La population est plus pittoresque que la ville ; grâce au mélange des Hollandais, des protestans de l'ouest et du midi de la France, des Malais importés au XVIIIe siècle, des Hottentots olivâtres et des nègres cafres, toutes les nuances possibles y sont représentées ;

les toilettes voyantes des Malaises et des mulâtresses égaient les rues de la ville et les allées du beau jardin botanique.

Si Cape-town n'est pas plus important, c'est que la colonie entière avait végété et comptait encore, il y a vingt-cinq ans, parmi les plus ingrates des dépendances britanniques. La découverte des mines de diamans à Kimberley, dans l'extrême nord, lui donna, en 1870, une première impulsion ; celle des gisemens aurifères du Witwatersrand une bien plus vigoureuse, depuis 1886. Mais c'est, encore, aujourd'hui, surtout une porte d'entrée et de sortie pour le Transvaal, dont l'or forme la moitié de ses exportations; les diamans de Kimberley en fournissent un autre quart. Quant au flot humain qui arrive chaque semaine de tous les points du monde, il s'arrête à peine au port de débarquement, et les trains, qu'il faut doubler ou tripler à chaque arrivée de paquebot, l'emportent aussitôt vers le Witwatersrand.

Ce long trajet de 1 700 kilomètres, de Cape-town à Johannesburg, qui se fait en cinquante heures par l' « express » hebdomadaire, est le plus monotone qui se puisse imaginer. La voie s'élève rapidement sur les plateaux désolés du Karrou, dont le sol rougeâtre, insuffisamment arrosé, apparaît entre de maigres touffes d'herbe desséchées par le soleil. Ce désert sans grandeur est parsemé de collines pierreuses, et de très rares oasis, où quelques saules pleureurs entourent une ferme située à proximité d'une source ou d'un puits. Les stations, éloignées parfois de 50 kilomètres, desservent seulement quelques habitations disséminées au loin. Les plaines herbeuses de l'État d'Orange, que l'on traverse ensuite, n'ont pas plus d'arbres que le Karrou, mais d'assez nombreux troupeaux animent du moins le paysage, et les fermes sont moins espacées. On s'arrête même à une ville de 5 000 âmes, Bloemfontein, la seule qu'on voie dans tout le trajet. Enfin, après avoir franchi le Vaal, on se trouve sur les plateaux plus ondulés du Transvaal, et après deux jours de voyage, on distingue enfin à l'horizon une chaîne de médiocres collines précédées de hautes cheminées qui s'alignent de l'est à l'ouest. C'est la « Rangée de l'Eau Blanche », le fameux Witwatersrand, avec le plus grand champ d'or du monde étendu sur ses pentes.

I

Après n'avoir parcouru pendant deux jours que des solitudes silencieuses, on peut se croire transporté dans un pays fantastique en suivant, pendant la dernière heure du trajet, l'affleurement du *Main Reef*. On n'aperçoit de part et d'autre de la voie que les hangars en tôle qui abritent les machines, les énormes

entassemens de résidus, les lignes des grandes cuves où se fera la cyanuration et d'où déborde une eau boueuse et grise, amenée par des canalisations de bois; on n'entend que le bruit assourdissant des batteries de 50, 100, 150 pilons. Enfin le train s'écarte un peu vers le nord de la ligne des mines et entre en gare de Johannesburg.

La prodigieuse croissance de cette ville, qui vient à peine d'entrer dans sa dixième année, laisse bien loin en arrière les *mushroom cities*, les « villes-champignons » de l'Amérique et de l'Australie. Ce qu'il y a de plus frappant dans Johannesburg, c'est le caractère de solidité, de permanence de tous ses édifices; ils ont été faits pour durer; et on n'y voit presque plus aucune des misérables baraques de tôle ondulée qui, en 1887, composaient *Ferreira's Camp*, comme on appelait alors ce qui devait être Johannesburg. C'est peut-être à l'absence de bois dans tous les pays environnans que cette ville doit d'avoir dépouillé si tôt le caractère temporaire qu'on retrouve encore dans des cités américaines trois ou quatre fois plus âgées. Une maison de bois est une habitation fort convenable, plus fraîche en été et plus chaude en hiver, disent les Américains, qu'une maison de pierre. Aussi ne se hâte-t-on pas de remplacer la première par la seconde. Mais une cahute en tôle ondulée, comme celles que j'ai habitées dans l'Australie de l'ouest, torride en été, glaciale par les nuits d'hiver, est le plus triste logis qu'on puisse imaginer et le moins approprié au climat de Johannesburg; dès qu'on a pu être assuré que, grâce à la puissance des gisemens aurifères, son existence serait de longue durée, on a commencé à faire des constructions en pierre ou en briques: la plus grande partie de la ville proprement dite est fort bien bâtie aujourd'hui.

Au centre, s'étend la grande place du Marché, toute pleine chaque matin d'énormes chariots attelés de douze à dix-huit bœufs, dont les fermiers du voisinage se servent pour apporter leurs produits. Entre la place et la grande artère de *Commissioner Street*, ainsi que le long de cette rue, se trouvent les bâtimens où la plupart des compagnies minières et des grandes maisons financières ont leurs bureaux. Quelques-uns d'entre eux, surtout ceux des banques, ne seraient pas déplacés dans une grande ville européenne. C'est « entre les chaînes », dans une courte rue allant de la place du Marché à *Commissioner Street*, et interdite aux voitures par des chaînes tendues à chaque extrémité, qu'est l'endroit le plus animé de la ville; la Bourse s'ouvre sur cette rue, et tous les flâneurs, tous les gens qui vont aux nouvelles s'y donnent rendez-vous; toute la journée de nombreux groupes y stationnent. De l'autre côté de la place du Marché, *Pritchard Street*

est la rue des boutiques, des magasins de détail. En m'y promenant, la veille de Noël, et voyant la foule se presser devant les étalages éclairés à l'électricité des marchands de jouets, de meubles, des bijoutiers, des modistes, où étaient exposées les dernières « créations » de la mode européenne, j'avais peine à imaginer que dix ans auparavant il n'y avait, à la place où se trouve aujourd'hui cette ville de 80000 habitans d'une activité fiévreuse, que des pâturages sans limite et de si peu de valeur qu'une ferme de 2000 hectares changeait de mains pour un attelage de 16 bœufs, soit pour moins de 4000 francs, alors que des terrains viennent de s'y vendre 500 francs le mètre carré. C'est l'attrait de l'or qui a créé tout cela, et si on l'oubliait un instant, on n'aurait qu'à jeter un coup d'œil dans l'une des rues perpendiculaires, à l'extrémité de laquelle un entassement de *tailings* (résidus de broyage), aussi haut que les maisons avoisinantes, rappellerait que c'est aux mines d'or que Johannesburg doit sa naissance.

Elle s'élève immédiatement au nord de l'affleurement des lits de conglomérat aurifères : les mines de *Worcester*, de *Ferreira*, *Wemmer*, *Salisbury*, *Jubilee*, *City and Suburban* touchent la ville et limitent absolument son développement vers le sud. Mais des autres côtés elle s'étend indéfiniment en faubourgs : à l'est et au nord-est sont Jeppes-Town et Doornfontein, sur les collines : là sont les habitations particulières des gens riches et aisés qui, conformément à l'habitude anglo-saxonne, se logent en dehors de la ville proprement dite. Elles sont le plus souvent construites dans le style des pays chauds, avec des vérandas et des balcons couverts, parfois meublées avec le plus grand luxe, et entourées de jardins. Malheureusement il n'est pas aussi facile de faire grandir un arbre que de construire une ville : l'unique ombrage dont on jouisse est celui que donne parcimonieusement le maigre et triste feuillage de l'eucalyptus. Cet arbre raide et peu gracieux est le seul dont la croissance soit assez rapide pour suivre celle d'une telle ville : c'est par excellence l'arbre des pays neufs; aussi est-ce lui qui fait l'ornement des parcs, encore quelque peu dans l'enfance, et plusieurs compagnies minières en ont fait de grandes plantations. Les quartiers de l'ouest et du nord-ouest ont encore le caractère du Johannesburg primitif avec leurs petites maisons de tôle; là sont confinés, par mesure administrative, les gens de couleur, Hindous et noirs, qu'on ne doit plus voir dans les autres parties de la ville après la tombée de la nuit.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette ville, c'est qu'elle est née et s'est développée jusqu'à la fin de 1892 sans avoir aucun moyen de communication moderne. Il a fallu tout transporter dans des chars à bœufs, de Natal ou de Kimberley, où s'ar-

rêtait alors le chemin de fer du Cap, à une distance de 600 kilomètres. Le matériel même du chemin de fer qui longe le Witwatersrand, de part et d'autre de Johannesburg, et amène aux mines d'or le charbon de Bocksburg, a dû être apporté ainsi. Aujourd'hui la ville est pourvue de voies aussi nombreuses que faciles, et communique par chemin de fer avec cinq ports : Cape-Town, Port-Elizabeth, East-London, Durban ou Port-Natal, et Delagoa-Bay. Le séjour en est sain et le serait encore davantage si l'eau y était bonne et en quantité suffisante. Malheureusement il est difficile d'avoir de bonne eau en abondance sur les hauts plateaux du Transvaal, où la sécheresse est absolue pendant six mois, quelquefois pendant huit à neuf : en 1889, Johannesburg fut désertée par la plus grande partie de la population à la suite d'une de ces saisons exceptionnelles dont l'influence, combinée avec le manque de moyens de transport, avait amené les vivres à des prix de famine; et peut-être en aurait-il été de même en 1895 s'il n'y avait eu des chemins de fer. Le climat est d'ailleurs peu agréable, balancé entre les influences contraires de l'altitude qui atteint 1750 mètres, et de la latitude qui est de 26 degrés. Pendant la saison sèche les variations de température atteignent 25° à 30° dans une même journée, surtout en juillet et août où les gelées nocturnes ne sont pas rares; le vent soulève la poussière en de tels tourbillons que d'un côté d'une rue on ne peut apercevoir l'autre. Pendant la saison humide, de novembre à mars, au contraire, des averses assez fréquentes, souvent prolongées et toujours torrentielles, changent les rues à peine pavées en lacs de boue.

Ce ne sont pas ces inconvéniens secondaires qui peuvent arrêter la foule des immigrans, attirée par l'appât de l'or. Il est difficile d'évaluer la population de Johannesburg : aucun renseignement statistique précis n'existe, et elle varie constamment. La réponse qu'on prête à un habitant de Chicago interrogé sur le chiffre de la population de la ville : « Je n'en sais rien : il y a huit jours que j'en suis parti », ne serait pas déplacée dans la bouche d'un habitant de Johannesburg. D'après des évaluations de décembre dernier, la population du Witwatersrand entier, de *Randfontein* à *Modderfontein*, serait de 160000 personnes de toute race : mais un grand nombre sont disséminées sur les diverses mines; sans doute l'étroite ligne de constructions est à peine interrompue tout le long de l'affleurement du filon, surtout dans la partie centrale où les mines sont petites et rapprochées, toutefois on ne peut comprendre dans l'agglomération de Johannesburg, outre la ville proprement dite, que les faubourgs s'étendant de la mine *Robinson* à l'ouest, jusqu'à *Wolhuter* ou tout au plus

Metropolitan à l'est; elle doit compter ainsi 80 000 habitans environ, dont un tiers, probablement, de nègres, en y comprenant ceux qui travaillent dans les mines au sud de la ville et vivent dans les *compounds* construits par les compagnies, et quelques centaines d'Hindous, petits commerçans et garçons d'hôtel. La population blanche serait donc de 50 000 à 55 000 âmes pour Johannesburg même, et de 80 000 à 90 000 pour tout le Witwatersrand, le grand district aurifère. La population blanche totale du Transvaal, dont l'étendue atteint la moitié de celle de la France, doit être comprise entre 200 000 et 220 000 habitans, tandis qu'il s'y trouve 650 000 à 700 000 nègres.

Mais la distinction de couleur n'est pas la seule qui s'impose; les blancs sont divisés en deux catégories nettement tranchées : les *Boers*, descendans des colons hollandais et des huguenots français, premiers immigrans arrivés de la colonie du Cap il y a cinquante ans, et les *Uitlanders*, les étrangers, accourus presque tous depuis la découverte de l'or en 1884 dans le district De Kaap, et surtout en 1885 dans le Witwatersrand. Ces nouveaux venus forment environ les deux tiers des blancs vivant sur le territoire de la République. C'est la population la plus mêlée qu'il soit possible d'imaginer : toutes les nations d'Europe y sont représentées; mais les sujets anglais en forment la majorité. Encore importe-t-il de distinguer ici entre les immigrans venus des Iles Britanniques, ceux qui sont originaires des colonies anglaises de l'Afrique du Sud, le Cap et Natal, et les Australiens : la seconde catégorie est évidemment la plus nombreuse. En 1890, année où fut fait un recensement, assez peu exact, il est vrai, elle comprenait 29 280 personnes; mais elles n'étaient pas toutes de race anglaise, car le mouvement d'émigration des Boers vers le nord n'ayant commencé qu'en 1835 et s'étant poursuivi pendant plusieurs années, presque tous ceux d'entre eux qui avaient dépassé cinquante ans se trouvaient être nés dans la colonie du Cap. Les sujets britanniques, non originaires de l'Afrique australe, étaient, à la même époque, au nombre de 8 980, tandis qu'il n'y avait que 5 354 étrangers appartenant à d'autres nationalités européennes ou américaines; mais tous ces chiffres et surtout les derniers se sont énormément accrus depuis.

Parmi les immigrans de la colonie du Cap se trouve un élément particulièrement peu recommandable; ce sont les anciens I. D. B. (*illicit diamond buyers*), acheteurs de diamans volés, qui pullulaient autrefois aux mines de diamans de Kimberley (1), et qui, voyant leur commerce ruiné par la concentration des mines

(1) A un certain moment, ce commerce s'était tellement répandu qu'on estimait que la moitié des diamans extraits des mines échappait à leur propriétaire légitime.

entre les mains de la seule compagnie *De Beers* et les lois dont elle a obtenu le vote, s'en sont venus à Johannesburg; plusieurs de ces équivoques personnages y ont amassé de grandes fortunes. Beaucoup de personnes plus honorables, de toutes professions, ont du reste aussi quitté Kimberley pour Johannesburg; car la Golconde de l'Afrique du Sud a perdu beaucoup de population depuis quelques années, à la suite de la limitation de la production des diamans qui a été la conséquence de la concentration des mines en un petit nombre de mains. Le nombre des Australiens a aussi énormément augmenté dans ces derniers temps, à la suite de la crise intense qui sévit, à Melbourne surtout, depuis 1893; ils partagent avec les immigrans venus des mines d'étain de la Cornouailles les fonctions de chefs d'équipe, chargés de diriger le travail des noirs dans les mines.

Parmi les étrangers, les immigrans venus de l'État libre d'Orange, au nombre de 11 527 en 1890, et qui n'ont pas sans doute beaucoup augmenté depuis, forment une catégorie spéciale, généralement de même origine que les Boers du Transvaal, et agriculteurs; ils sympathisent plutôt avec eux qu'avec les autres Uitlanders. Il en est de même des Hollandais, dont beaucoup remplissent des fonctions publiques pour lesquelles il serait souvent difficile de trouver des Boers en nombre suffisant: ils étaient 1 420 en 1890 et il doit y en avoir 2000 à 3 000 aujourd'hui.

Les autres nationalités les plus largement représentées sont les Américains, les Allemands et les Israélites russes. Les premiers ont presque monopolisé les emplois techniques : presque tous les *managers*, les directeurs de mines et les ingénieurs viennent des États-Unis. Un grand nombre de simples mineurs ont quitté aussi, depuis trois ans, le Nevada et le Colorado où nombre de mines d'argent ont dû cesser leur extraction à la suite de la grande baisse du métal blanc, et sont venus chercher fortune au Transvaal; il est impossible d'évaluer avec quelque exactitude le nombre des Américains; il doit être compris entre 6000 et 12000. Les Allemands prétendent être 20000, ce qui semble exagéré; ils sont très rarement occupés dans les mines, et font principalement le commerce : beaucoup d'entre eux tiennent des *stores*, des magasins qu'on voit, de loin en loin, isolés en pleine campagne, près du croisement des chemins mal définis du Transvaal, et où l'on trouve tout ce qu'il est possible de vendre. Ils sont ainsi plus directement en contact avec les Boers que la plupart des autres étrangers. Les juifs russes affluent aussi vers Johannesburg. Le jour même où je débarquai à Capetown un paquebot venant d'Angleterre en avait amené 250. Ils arrivent le plus souvent très pauvres, sans presque savoir un mot d'an-

glais ; mais nul endroit au monde ne se prête mieux à l'exercice du talent inné de leur race pour les affaires ; ils commencent par faire toutes sortes de petits métiers, sont même parfois cochers de fiacre, emploi généralement abandonné aux gens de couleur, mais s'élèvent rapidement plus haut.

Les autres peuples, à l'exception des Italiens assez nombreux, ne sont représentés chacun que par quelques centaines d'individus : Français, Suisses, Belges, Danois, Suédois, Norvégiens et autres exercent des professions très diverses et se trouvent dans toutes les classes de la société.

Le caractère essentiel de toute cette immigration est d'être urbaine et temporaire. Les étrangers habitent presque tous dans les centres miniers ou parcourent les régions aurifères encore mal connues de l'est et du nord du Transvaal à la recherche de nouveaux filons ; il n'y en a pas un sur mille qui se livre à la culture proprement dite, à peine quelques maraîchers aux environs de Johannesburg. Le gouvernement ne vend pas de terres, il est vrai ; mais il existe de grandes compagnies foncières qui se déféraient volontiers des terres qu'elles possèdent à des prix abordables ; mais tous ces immigrans sont venus ici pour faire fortune rapidement et ont l'intention arrêtée de s'en retourner dans leur pays sitôt qu'ils seront riches. Des blancs employés dans les mines, presque aucun n'a de famille, ou du moins ceux qui en ont une ne l'ont pas amenée ; il en est de même des ouvriers d'art des villes. Les hommes d'affaires, les financiers qui forment la classe supérieure se font sans doute construire des maisons à Johannesburg et y amènent leur famille ; mais, dès que leurs enfans ont grandi, ils les font le plus souvent élever en Angleterre et eux-mêmes s'y rendent fréquemment ; ils savent que, lorsqu'ils le voudront, ils pourront aisément se défaire de leur installation au Transvaal et le quitter pour toujours. Ce n'est guère que parmi les petits et moyens commerçans qu'on trouve des hommes établis au Transvaal avec toute leur famille et comptant y demeurer.

Pourquoi, d'ailleurs, les rois des mines d'or, ou ceux mêmes qui n'ont conquis au Transvaal que l'aisance, y resteraient-ils ? Johannesburg ne se prête guère à un grand étalage de luxe ; les distractions y sont rares ; le séjour n'en a rien qui puisse satisfaire la vanité d'un parvenu. D'autre part, ceux qui n'ont amassé qu'une fortune plus modeste peuvent en jouir bien moins à Johannesburg que partout ailleurs, à cause de la cherté de tout ce qui sort du cadre des objets de première nécessité (1). Il est impos-

(1) Il ne faut pas s'exagérer toutefois le prix de la vie à Johannesburg. La viande de bœuf ou de mouton, médiocre il est vrai, et de même les effets d'habillement communs ne sont pas très chers ; mais toutes les denrées et tous les objets de luxe,

sible d'avoir des serviteurs blancs et de retenir longtemps les noirs, à qui l'on peut rarement se fier. Le climat, sans être malsain, est assez fatigant. On s'explique donc que ceux qui ont réussi à gagner quelque argent au Transvaal aient bientôt le désir d'en sortir.

Il devrait être facile d'y faire, sinon une grande fortune, du moins d'importantes économies. L'ouvrier blanc qui sait un métier, charpentier, maçon, chef mineur, gagne de 20 à 30 francs par jour; son logement et sa nourriture ne lui en coûtent que 5 à 6; les compagnies minières ont des installations fort confortables pour leurs employés. Malheureusement, trop peu savent résister aux tentations de la boisson et du jeu. Sous ce climat chaud, les Anglais se laissent entraîner encore plus facilement qu'en Europe à abuser des boissons alcooliques : rencontre-t-on dans la rue à Johannesburg une personne qu'on a vue à peine une ou deux fois : « Voulez-vous boire quelque chose? » propose-t-il, et il faut le suivre dans un *bar* qui n'est jamais loin, prendre à ses frais du whiskey ou du gin arrosé d'eau de seltz, et lui rendre aussitôt la politesse, sous peine de passer pour un homme qui ne sait point vivre. Si au lieu d'être deux on est cinq, chacun devra payer successivement à boire aux quatre autres; l'argent et la santé passent vite à ce régime. Quant au jeu, il y en a de deux sortes : le jeu à la bourse qui est un mal chronique; le jeu aux courses qui est une fièvre revenant pendant trois ou quatre jours chaque trimestre. Les matins de courses, la Bourse est désertée; on ne s'occupe plus des cours des mines, mais de la cote des chevaux; on organise des poules gigantesques : pour les deux plus grandes, montées en vue du Summer Handicap, que je vis courir pendant mon séjour à Johannesburg, il avait été pris 64800 billets d'une livre sterling; le total s'élevait donc à 1 620 000 francs. Les organisateurs prélevaient une commission de 10 pour 100; tout en tenant compte des frais, le métier de *bookmaker* est, avec ceux d'hôtelier et de cabaretier, l'un des plus lucratifs qui soient à Johannesburg. Malgré ces deux vices, le jeu et l'abus de la boisson, la population est remarquablement respectueuse de la loi, et dans cette étrange société de gens de toute nation, au passé souvent très agité, il est juste de reconnaître que les crimes sont fort rares.

de même que les légumes frais, certains fruits et les œufs, se payent à des taux exorbitans. Dans les meilleurs hôtels de Johannesburg, on paie 15 francs par jour, nourriture comprise, et 75 à 80 francs par semaine si l'on reste plus de quelques jours, ce qui est beaucoup moins qu'en Amérique et ne dépasse pas les prix de l'Australie. Le service y est, il est vrai, encore beaucoup plus mal fait.

II

Si, quittant Johannesburg, vous vous élevez sur les hauteurs qui dominent la ville au nord, où s'étagent encore quelques maisons du faubourg *fashionable* de Doornfontein, et que vous vous retourniez pour jeter un regard sur le panorama qui s'étend vers le sud, toute la longue ligne des mines avec leurs installations de machines, leurs cheminées, leurs petits bâtimens d'habitation, leurs blancs entassemens de résidus, n'apparaît plus que comme un mince ruban se déroulant au pied des collines, comme un accident insignifiant dans le paysage immense, mollement ondulé, où quelques rangées de faibles coteaux s'estompent seulement à l'horizon.

Si, marchant encore quelques pas, vous dépassez la crête, vous voici sur un plateau sans arbres, sans cultures, sans rien qui décèle que vous venez à peine de sortir d'un centre industriel d'une extraordinaire activité, vers lequel le monde a les yeux tournés. Johannesburg n'a de banlieue qu'à l'est et à l'ouest, où les maisons et les installations minières se continuent presque sans interruption pendant 25 ou 30 kilomètres de part et d'autre. Au nord et au sud aussi, dès qu'on a dépassé de quelques centaines de mètres l'affleurement du Main Reef, on se retrouve sans transition dans l'absolue solitude; malgré les apparences, cette grande ville aux solides maisons de pierre n'est qu'un camp minier, construit pour durer quarante ou cinquante ans, parce qu'on estime que les gisemens aurifères ne seront pas épuisés plus tôt; mais si, par hasard, ils venaient à manquer demain, la ville se viderait subitement. Ses habitans ne tiennent pas au sol; ils sont campés là pour atteindre un but bien défini : faire fortune le plus tôt possible. Quand ils auront extrait tout l'or que contient le sol, ils se retireront, comme des moissonneurs après la récolte faite. Les vrais habitans de la contrée, ceux qui en ont fait leur patrie, qui s'y sont établis avec leurs femmes et leurs enfans, les *paysans*, dans le sens le plus large et étymologique du mot, ce sont les Boers : leur nom n'est que la traduction hollandaise de ce mot français : paysan.

En face du *colluvies gentium* qui s'est donné rendez-vous à Johannesburg, les Boers forment la population la plus homogène qui soit, bien qu'ils descendent surtout de deux élémens très divers : les anciens colons hollandais et les huguenots français réfugiés au Cap après la révocation de l'Édit de Nantes. Mais les deux nationalités se sont promptement amalgamées, ou plutôt la seconde a été absorbée par la première, et les descendans des pro-

testans de l'ouest et du midi de la France ont aujourd'hui la même langue, le même genre de vie que ceux des Hollandais; ils ont même, le plus souvent, perdu tout souvenir de leur pays d'origine; seuls les nombreux noms patronymiques français révèlent que notre sang coule dans les veines de beaucoup d'entre eux; assez souvent on rencontre des hommes aux yeux et aux cheveux foncés, aux traits accentués, dont la descendance latine ne peut faire aucun doute. Ce n'est pas là toutefois le type habituel du Boer, qui, sous l'influence d'un climat et d'un genre de vie tout différent, s'est aussi nettement distingué de celui du Hollandais : grand, maigre, les cheveux châtains, portant toute sa barbe blonde, qui encadre un visage impassible au front haut, aux yeux clairs, au nez mince et un peu long, le Boer est facile à reconnaître dès qu'on l'a vu une fois, qu'il marche lourdement à pied ou qu'il s'en aille aux allures détraquées de son petit cheval bai, décharné, à la croupe avalée, aux jambes défectueuses, semblant toujours prêt à tomber, mais adroit, accoutumé à marcher de nuit comme de jour, sans autre nourriture et sans autre litière que l'herbe du *veld*.

Le *veld*, c'est la campagne du Transvaal, aux longues ondulations herbeuses, vertes en été, brunies et desséchées pendant la saison sèche d'hiver, désolées surtout lorsque au printemps on a brûlé les herbes. Elle est aussi dépourvue d'arbres et de tout point saillant que la prairie américaine, et ceux-là seuls qui l'ont habitée longtemps sont sûrs de ne pas s'y perdre. Les Boers qui l'ont trouvée presque inoccupée s'y sont taillé de grandes fermes de 2 500 hectares; naguère encore, tout bourgeois de la République avait droit, à sa majorité, à une ferme prise sur les terres domaniales : il la délimitait suivant un périmètre rectangulaire en en faisant le tour au trot de son cheval dans un temps fixé. Il pouvait alors se bâtir au milieu de ses terres une maison d'où il ne vît pas fumer la cheminée d'un voisin et vivre isolé, c'est-à-dire heureux. Les médiocres corps de ferme des Boers, qui n'ont rien conservé de la propreté hollandaise, sont entourés de quelques saules pleureurs ou parfois d'eucalyptus, puis de quelques arpens de terre où l'on cultive assez de grain et de pommes de terre pour nourrir la famille, rarement davantage. Des troupeaux de bœufs paissent sur tout le reste de la propriété. L'hospitalité des Boers, qu'ils accordent d'ailleurs volontiers, est aussi peu luxueuse que grave : du mauvais lard et du café détestable, voilà tout ce qu'on peut trouver chez eux.

Ils ont souvent deux ou trois fermes : l'une sur le haut plateau, l'autre sur les terres mieux arrosées du sud-est ou sur les croupes qui descendent vers le nord, dans le *Bushveld*, couvert

de mimosas et de bouquets d'arbres où les troupeaux n'ont pas à craindre le froid des nuits de juillet et d'août; c'est là que pendant l'hiver, lorsque l'herbe des hautes régions est desséchée, les Boers conduisent leur bétail. Ils *trekkent* eux-mêmes à leur suite, c'est-à-dire qu'ils les accompagnent dans leurs grands chariots de quatre à cinq mètres de long, bas sur roues, non suspendus, traînés par seize bœufs à grandes cornes. C'est ainsi que, mécontens de leurs nouveaux maîtres anglais, ils ont quitté la colonie du Cap, traversé les déserts du Karrou, franchi le fleuve Orange, et se sont établis les uns en deçà, les autres au delà de son affluent, le Vaal. Les gravures populaires montrent les femmes mêmes défendant les chariots à coups de fusil contre les Zoulous et les Matabelés qu'il fallut combattre. Ce grand *trek* de plusieurs milliers d'hommes évoque le souvenir des migrations germaniques du temps des Cimbres et des Teutons ou des envahisseurs de l'empire romain.

Redevenu pasteur et à demi nomade, ce peuple a l'horreur des villes : sa capitale, Pretoria, bien que doublée, elle aussi, depuis la découverte de l'or, ne compte qu'une dizaine de mille habitans, également partagés probablement en Boers, étrangers et gens de couleur, nègres ou Hindous. Au milieu se dresse l'église de style vaguement gothique, surmontée d'une flèche haute et nue comme il convient à ces calvinistes rigides. Elle n'est plus aujourd'hui le seul grand édifice de la ville; en face d'elle le palais du gouvernement, grand bâtiment de pierre, a remplacé l'ancienne maison à toit de chaume où siégeait jadis le Parlement, en même temps que les excédens de recette succédaient aux déficits budgétaires, chroniques avant la découverte des mines. Les banques, diverses compagnies financières ont entouré la place de l'église de hautes maisons. Il n'y a pourtant qu'une véritable rue à Pretoria, *Kerk Straat*, la rue de l'Église, dont les boutiques, presque toutes anglaises rivalisent avec celles de Johannesburg; les autres ne sont que des allées au milieu des jardins et des arbres sous lesquels se cachent les maisons. Du haut des collines qui la dominent, la capitale du Transvaal a l'air d'un parc plus que d'une ville, et l'aspect de cette vallée ombragée et bien arrosée contraste singulièrement avec le plateau poussiéreux de Johannesburg.

Le gouvernement des Boers est patriarcal : le président gouverne sans ministres, mais avec un conseil composé du commandant général, du secrétaire d'État élu par le premier Volksraad pour quatre ans et de deux autres membres élus par la même assemblée pour deux ans. Le premier Volksraad, élu de même que le président par le suffrage de tous les bourgeois de la République, partage avec lui tous les pouvoirs. Les étrangers ne peuvent voter

pour l'élection de ses membres que douze ans après leur naturalisation. Le second Raad, où les uitlanders sont représentés, n'est guère qu'une chambre consultative pour les questions minières et commerciales : ses votes doivent être ratifiés par le premier Raad, et elle n'intervient pas dans la fixation du budget. L'administration locale est confiée à des magistrats nommés *veldcornets*, qui ont également des pouvoirs de juge de simple police; les *landdrosts* ou baillis, fonctionnaires d'un rang plus élevé, rendent la justice en première instance.

Le président actuel, M. Paul Krüger, qui exerce ses fonctions depuis qu'en 1881 les Anglais ont dû rendre l'indépendance au Transvaal, jouit d'une immense influence personnelle. Bien que de descendance allemande, *Oom Paul*, « l'oncle Paul » — comme l'appellent les vieux fermiers, d'un terme de respectueuse familiarité, — est un représentant typique des Boers au point de vue moral. Tandis que son grand adversaire, le premier ministre d'hier de la colonie du Cap, M. Cecil Rhodes, est à la fois homme d'État et homme de finance, le président Krüger est homme d'État et homme d'église ; il appartient à la secte ultra-puritaine des *Doppers* et prêche lui-même à l'occasion dans leur église de Pretoria. Ne buvant jamais que du café ou du lait, menant la vie la plus simple dans sa petite maison de Pretoria, qu'un factionnaire solitaire qui se promène devant la grille d'un jardin minuscule distingue seul des habitations voisines, il est bien le président qui convient à ce peuple d'un calvinisme rigide dont les lois défendent de *trek'ker*, de chasser, de donner même des fêtes privées le dimanche. Il a transporté à la présidence les habitudes de la vie rustique : à cinq heures il est debout ; il donne ses audiences, à sept heures du matin. Il n'a reçu que l'éducation la plus sommaire mais n'en est pas moins un politique des plus habiles : au milieu de toutes les difficultés que lui suscitaient la foule d'étrangers subitement accourus au Transvaal et les convoitises de l'Angleterre, il a manœuvré avec une suprême adresse. Ce n'est qu'un paysan madré, disaient pourtant bien des gens encore, avant la dernière crise; il vient de prouver qu'il était plus que cela, un véritable homme d'État.

III

Les événemens qui ont eu lieu au Transvaal en décembre 1895 et janvier 1896 étaient depuis longtemps en préparation et n'ont été que le résultat de la tension toujours croissante des relations entre les Boers et la population minière, ou du moins une certaine partie de cette population. Les Boers ont vu sans la moindre

joie, et beaucoup d'entre eux avec consternation, la découverte des mines d'or sur leur territoire et l'invasion d'immigrans qui s'est précipitée vers le Witwatersrand. Après avoir mis entre eux et les villes de la côte méridionale des centaines de lieues de déserts, ils espéraient pouvoir être enfin chez eux et vivre tranquilles et isolés dans la république rustique qu'ils avaient établie sur ces hauts plateaux. Un moment ils pensèrent à émigrer de nouveau vers le Mashonaland et le Matabeleland entre le Limpopo et le Zambèze; mais l'Angleterre prétendait à la souveraineté sur ces territoires et leur avait imposé un traité qui leur interdisait d'étendre leurs limites au nord et à l'ouest. Ce qui augmentait encore leur défiance contre les nouveaux venus, en majorité Anglais, c'est que la Grande-Bretagne avait toujours cherché à leur ravir leur indépendance; une première fois, il y a cinquante ans, lors de la grande émigration des Boers, elle avait prétendu étendre sa souveraineté jusqu'au 25e degré de latitude, mis à prix la tête de leur chef, Pretorius, devant sa résistance, et ne s'était décidée à reconnaître leur indépendance qu'en 1852; une seconde fois, en 1877, elle avait brutalement annexé le Transvaal, profitant des discordes intestines où il était plongé et de la pénurie du Trésor à la suite de guerres pénibles contre les Cafres; elle avait même refusé aux Boers, malgré ses promesses, des institutions parlementaires; elle n'avait enfin reconnu de nouveau leur indépendance qu'après une guerre marquée par de constantes défaites des troupes britanniques et terminée par le désastre de Majuba où 400 Anglais, commandés par le général Colley, furent écrasés par les Boers, 100 hommes, dont le général, tués, et presque tout le reste pris. La défiance était légitime après de pareilles et aussi récentes expériences.

Il aurait été de bonne politique, de la part des immigrans anglais, s'ils voulaient vivre en bonne harmonie avec les Boers, de chercher à calmer leurs suspicions et à les convaincre qu'ils ne voulaient pas attenter à leur indépendance. Ils n'en firent rien; au contraire les journaux de Johannesburg ne cessaient de vilipender M. Gladstone pour avoir, contraint et forcé d'ailleurs, restitué le Transvaal aux Boers; il ne se tenait pas un *meeting* sans qu'on entonnât le chant chauvin de *Rule Britannia*, pas une réunion sans qu'on réclamât à la fin le *God save the Queen*, qu'on écoutait debout, tandis qu'on affectait de ne prêter aucune attention à l'hymne national du Transvaal, pas un banquet où il n'y eût des discussions sur la priorité des toasts portés à la reine et au président. Ce sont là de petits incidens, mais qui entretenaient sans cesse la méfiance des Boers. Enfin plus récemment se produisit une manifestation plus grave: lors d'une visite au Trans-

vaal du gouverneur du Cap, sir Henry Loch, le drapeau de la République sud-africaine fut enlevé à Johannesburg et remplacé par un drapeau anglais. En même temps qu'ils affirmaient ainsi leur nationalité anglaise, tous ces hommes venus dans le pays pour y faire fortune le plus tôt possible et s'en retourner ensuite, réclamaient à cor et à cri des droits politiques. Que pouvaient conclure les Boers de toutes ces agitations, si ce n'est qu'on voulait leur reprendre leur patrie? et comment auraient-ils été enclins dès lors à examiner avec faveur les réclamations, souvent justifiées, de la population étrangère relativement aux questions économiques? N'est-il pas en particulier bien explicable qu'ils aient empêché l'ouverture du chemin de fer reliant Johannesburg au Cap, qu'ils regardaient comme un outil d'envahissement, aussi longtemps que celui de Delagoa-Bay, qui leur ouvre une autre voie de communication avec le reste du monde en dehors du territoire anglais, n'eut pas atteint les hauts plateaux? Les revendications politiques faisaient du tort aux demandes de réformes économiques; malgré cela, pourtant, le régime auquel sont soumises les mines d'or est bien loin d'être aussi intolérable que le feraient croire les bruyantes réclamations dont a retenti la presse anglaise. Nous l'examinerons un peu plus loin; il convient de faire d'abord le récit des événemens.

Les agitations politiques s'étaient calmées sur le Witwatersrand pendant la période de grand essor des mines d'or, qui avait duré de l'automne de 1894 jusqu'en septembre 1895. Mais en novembre 1895, à l'ouverture de la Chambre des mines, de Johannesburg, M. Lionel Phillips, son président, ouvrit les hostilités de nouveau par un violent discours où il menaçait le gouvernement d'une insurrection, s'il ne faisait pas des réformes politiques et économiques immédiates. M. Phillips faisait appel à l'union des travailleurs et des capitalistes contre les Boers; bien qu'il n'y eût jamais eu de difficultés ouvrières, les mineurs furent difficiles à entraîner : satisfaits de leurs gages élevés, ils supportaient sans peine le poids des impôts dont on se plaignait avec tant d'ostentation. Beaucoup d'entre eux étaient fort opposés à l'annexion à l'Angleterre qu'ils voyaient poindre au bout du mouvement. De ce nombre étaient, outre les Américains, beaucoup d'Australiens et de gens de la colonie du Cap ou Afrikanders, notamment les anciens mineurs de Kimberley qui poursuivaient d'une véritable haine M. Rhodes, président de la monopoliste compagnie *De Beers*. Dans une réunion d'employés de tout rang des mines, un ingénieur américain, M. R. E. Brown, engageait les ouvriers à ne pas se faire les instrumens de capitalistes avides de monopoles et prêchait la conciliation avec les Boers.

Malgré une campagne de presse des plus violentes où l'on porta contre le gouvernement les plus absurdes accusations, la majorité des uitlanders restait encore médiocrement disposée en faveur du mouvement au milieu de décembre. Lorsque j'arrivai à Johannesburg on pouvait distinguer trois courans : les révolutionnaires, en tête desquels étaient les grands financiers, Anglais et Israélites, que suivaient la plupart des Anglais et des Australiens, à l'exception des commerçans de Johannesburg et des mineurs cornouaillais, très opposés à toute action violente. Le but, non avoué, de leurs chefs, était l'annexion du Transvaal aux colonies anglaises et la masse du parti, assez indifférente à ce qui suivrait la chute du gouvernement boer, tenait avant tout à le voir tomber. Les modérés, Américains, Afrikanders et commerçans de Johannesburg, répugnaient à l'emploi de la violence, et tout en demandant des réformes politiques, suivaient la ligne de conduite indiquée par l'ingénieur Brown. Enfin les étrangers non Anglais, se tenaient en dehors de l'agitation et plusieurs manifestaient des sympathies pour le gouvernement.

Le 14 décembre devait être tenu un *meeting* convoqué par l'*Union nationale du Transvaal*, ligue fondée en 1891 pour soutenir les revendications diverses, mais surtout politiques, des étrangers. Il fut remis au 27 d'abord, puis au 6 janvier, sous le prétexte bizarre que le 27 se trouvant compris entre deux journées de courses, il serait à craindre que la population fût ce jour-là trop distraite des questions politiques. Les fêtes de Noël se passèrent tranquillement et joyeusement, comme en tout pays anglais; à cette date beaucoup de personnes croyaient encore que toute cette agitation se passerait en menaces, quoique de mauvais bruits eussent commencé à circuler : on parlait de fusils, de canons Maxim même, introduits en fraude par certaines compagnies minières. Il était certain, en tout cas, qu'on continuait à endoctriner les mineurs et que des personnes qui devaient être bien informées éloignaient leurs femmes et leurs enfans.

C'est le 27 décembre au matin que le feu fut mis aux poudres par la publication du manifeste de l'Union nationale. Ce document, adressé au peuple du Transvaal, déclarait que l'association se proposait d'atteindre les trois résultats suivans : le maintien de l'indépendance de la République; l'obtention de droits pour les étrangers égaux à ceux des Boers; enfin qu'il fût fait justice à leurs revendications : celles-ci étaient au nombre de dix, comprenant des réformes politiques, l'extension du droit de suffrage aux étrangers, l'établissement d'un vrai gouvernement parlementaire, de l'égalité des langues anglaise et hollandaise, du libre échange pour les produits de l'Afrique du Sud, l'enseignement

des deux langues dans les écoles, des réformes judiciaires et administratives, et l'abrogation de la loi qui réserve l'éligibilité aux seuls protestans. L'énumération de ces réclamations était suivie de cette phrase qui terminait le manifeste : « Voilà ce que nous voulons. Il reste à résoudre la question qui vous sera posée le 6 janvier : « Comment l'obtiendrons-nous? » C'est à cette question que j'attends de vous une réponse nette, conforme à votre opinion réfléchie. »

C'était une menace d'insurrection non déguisée : on jugera de l'état d'esprit de la partie exaltée des uitlanders si l'on sait qu'un journal de Johannesburg regrettait la « modération » de cet appel. Malgré tout, le 28, tout le monde se rendit aux courses : aucune préoccupation politique n'aurait pu empêcher la population d'assister à son délassement favori. Mais le soir le train partant pour le Cap fut envahi : plus de 2000 personnes, surtout des femmes et des enfans, voulaient partir aussitôt. Pendant toute la semaine suivante on put voir, à la gare de Johannesburg, une foule de femmes et d'enfans assis sur leurs bagages dès midi pour attendre le train du Cap qui ne partait qu'à dix heures du soir; quoiqu'on eût doublé, triplé le nombre des trains, il était à peine possible de faire partir tout le monde, et des femmes furent plusieurs fois réduites à s'entasser dans des wagons à bestiaux découverts, les voitures à voyageurs manquant. De toutes les mines des environs, les familles des employés affluaient à Johannesburg pour en repartir le plus rapidement qu'elles pouvaient; on dut leur organiser des gîtes tant bien que mal dans les bureaux de diverses compagnies.

A partir du lundi 30 décembre, tout le mouvement des affaires, fort ralenti déjà depuis le milieu du mois, fut arrêté à Johannesburg. Le Comité de réformes, composé d'environ vingt-cinq personnes parmi lesquelles M. Lionel Phillips, le colonel Rhodes, frère du premier ministre du Cap, M. Léonard, président de l'Union nationale et les représentans de presque toutes les grandes maisons financières et siégeant dans l'hôtel des *Consolidated Goldfields of South Africa*, dont M. Cecil Rhodes est le directeur, fut, à partir de ce jour, la seule autorité reconnue à Johannesburg. Dès le 30 on distribua des fusils au siège du comité et l'on y amena, après les avoir triomphalement promenés dans les rues, trois canons Maxim frauduleusement introduits, cachés dans des chaudières. La plupart des mines avaient aussi fait venir des fusils, dissimulés de toute manière et surtout dans des pianos; dans plusieurs d'entre elles, le personnel fut forcé de prendre les armes, sous peine de renvoi; on demandait d'abord aux mineurs s'ils consentaient à défendre, au besoin par les armes, les pro-

priétés de la compagnie, puis s'ils accepteraient d'aller au secours des femmes et des enfans, qui ne coururent pas un instant le moindre danger. Ils acceptaient sans peine de prendre ces engagemens; mais lorsqu'on leur fit entendre qu'il pourrait convenir, pour déjouer les projets du gouvernement, de prendre l'initiative de l'attaque, plusieurs refusèrent; ils furent aussitôt renvoyés.

Quelques tentatives de conciliation furent encore faites par les modérés. Les commerçans de Johannesburg avaient formé une Union pour défendre leurs propriétés en cas de désordres, se séparant des fauteurs d'insurrection; ils envoyèrent au président quelques-uns des leurs pour le prier de faire des concessions; les Américains firent de même. M. Krüger consentit à suspendre les droits d'importation sur les denrées alimentaires, ce qu'il fit par décret paru le 31 décembre. Leurs autres réclamations, déclara-t-il, seraient examinées avec bienveillance et soumises au Volksraad qui allait se réunir dans une quinzaine. Le président ne pouvait, certes, céder à des demandes faites les armes à la main; néanmoins, sa réponse fut jugée insuffisante à Johannesburg : les modérés s'effacèrent, comme toujours en pareille circonstance; plusieurs d'entre eux croyant que le mouvement allait triompher s'y joignirent. Quant aux Américains, un bon nombre d'entre eux avait déjà dû se rallier au comité de réformes pour conserver leurs positions au service des compagnies minières; les autres restèrent jusqu'à la fin de la crise spectateurs des événemens, sans pouvoir se décider à prendre un parti.

Cette révolution tint quelque peu du vaudeville. Chaque partie de l'empire britannique était représentée par un corps particulier avec un brassard et une cocarde pour le distinguer des autres : les Écossais, les Gallois, les Anglais des comtés du nord, ceux du sud, les Irlandais, les Australiens, les Afrikanders. On les voyait traverser la ville pour aller chercher des armes au siège du comité, puis s'en revenir en rang et faire des tentatives d'exercice sur la place du Marché ou quelque autre endroit découvert. Mais c'était surtout la cavalerie qu'il fallait voir : tous les jeunes gens de Johannesburg en faisaient partie; coiffés d'un sombrero au bord gauche relevé, la vareuse serrée à la ceinture, de hautes bottes jaunes resplendissantes aux jambes, d'immenses éperons aux talons, le fusil en bandoulière, ils galopaient à travers les rues, sans autre nécessité que de faire admirer leur belle mine de casseurs d'assiettes. Tous ces fringans cavaliers qui partaient ainsi en campagne sans rien emporter d'autre que quelques cartouches, avec leurs grands cols blancs irréprochables, leurs beaux vêtemens et leurs chevaux habitués à l'avoine, qu'ils commençaient par fatiguer à plaisir, caracolant à travers la ville, n'avaient aucune idée

de ce que pouvait être la guerre, et plus d'un aurait sans doute fait piètre contenance au feu, si sa monture et lui n'eussent pas succombé à la fatigue avant même d'y arriver. Les femmes aussi s'étaient mises de la partie et avaient constitué un corps d'infirmières, heureuses de se faire voir tout de blanc vêtues. Chaque jour paraissaient dans les journaux des notes annonçant que tout était prêt pour la défense de la ville, les points importans des environs occupés, enfin que « toutes les mesures que pouvaient enseigner la stratégie et l'art militaire étaient prises » ; nul ne songeait à se demander où les heureux spéculateurs, membres du comité de réformes, avaient appris ces sciences compliquées.

Lorsqu'on connut à Johannesburg, le 30 décembre au soir, l'entrée dans le Transvaal du Dr Jameson avec 700 hommes de troupes exercées, au service de la compagnie à Charte, nul ne douta plus du succès de l'insurrection. « Mais pourtant, disaient quelques sceptiques, les Boers existent encore, ils ne laisseront pas ainsi passer Jameson, sans essayer de l'arrêter, sans se battre. — Les Boers, répondait-on, ils sont dégénérés, ce ne sont plus les hommes d'il y a quinze ans; puis, ils ont été surpris et d'ailleurs nous avons acheté tous les chefs; ils ne se battront pas. » Des centaines de personnes stationnaient sans cesse devant le bâtiment des *Consolidated Goldfields* où siégeait le comité, et dont un membre paraissait de temps en temps à la fenêtre, pour prononcer quelques paroles applaudies de confiance et donner des nouvelles de l'avance de Jameson. Le 1er janvier au soir, on annonça qu'il était près de Krügersdorp, à trente kilomètres de Johannesburg, où les Boers avaient en vain essayé de l'arrêter, et qu'il serait à Johannesburg le lendemain vers midi. Le 2 dans la matinée, la ville semblait en fête : à tous les balcons, à toutes les fenêtres voisines du siège du comité, des femmes en toilette claire attendaient l'arrivée des vainqueurs; on faisait des préparatifs pour une illumination. On répandait des nouvelles fantaisistes sur l'avance de Jameson. Il est à Roodeport, disait-on; il est à Langlaagte, annonçait-on un peu plus tard ; et l'on prétendait même vous montrer dans une lorgnette des troupes d'hommes armés sur les collines à l'ouest de Johannesburg, par où il devait arriver; d'autres disaient qu'il était au champ de courses, au sud de la ville. C'était une excitation fiévreuse : on dépêcha un landau à sa rencontre; à midi un membre du comité déclarait que la soupe était prête, pour restaurer ses hommes fatigués aussitôt qu'ils arriveraient.

Quelques minutes plus tard, le comité de réformes apprenait le désastre de Krügersdorp et la capture par les Boers de toute la troupe de Jameson avec armes et bagages. Il n'osa d'abord

l'avouer. Il semble, d'ailleurs, qu'aussitôt la révolution commencée et les armes distribuées, ce groupe, qui parlait si haut, ait perdu toute confiance, ait été effrayé des conséquences de ce qu'il avait commencé. Il avait donné des armes ; il n'osa s'en servir. Tant qu'il n'y avait eu qu'à préparer l'insurrection sur le papier, il avait été très ferme : on avait même organisé le gouvernement qui devait succéder à celui des Boers ; le président, le vice-président de la République étaient désignés. On avait, paraît-il, un nouveau drapeau qui, au lieu d'être bleu, blanc et rouge, avec une bande verte le long de la hampe, comme celui du Transvaal, portait en outre à l'angle supérieur la croix de Saint-André de l'Angleterre. Mais on n'avait eu garde de le montrer, pour ne pas s'aliéner une partie de la population, et on avait arboré en grande pompe le *Vierkleur*, l'étendard du Transvaal, au-dessus du siège du comité. De même, le 31 décembre on répudiait hautement l'acte du docteur Jameson, appelé pourtant par une lettre signée de cinq des principaux membres du comité ; le lendemain au contraire, on se décidait à déclarer qu'on ne pouvait refuser aucun secours pour la bonne cause et que le comité se faisait solidaire de Jameson.

L'attitude de tous les étrangers de diverses nationalités, en présence de cette invasion de flibustiers, était pourtant de nature à faire réfléchir : dès qu'ils l'avaient apprise, les Allemands de Pretoria et de Johannesburg s'étaient réunis et avaient décidé d'offrir leurs services au gouvernement pour la défense de l'ordre de choses légal. Les Français avaient aussi déclaré leurs sympathies pour les Boers, et quelques-uns s'étaient également offerts à s'enrôler et à prendre du service dans l'artillerie. Les Scandinaves ne cachaient pas leur hostilité au mouvement révolutionnaire ; seuls, les Italiens s'abstenaient. Les quelques centaines de Boers qui habitent Johannesburg et plusieurs étrangers s'étant présentés aux bureaux du gouvernement pour demander des armes, on les engagea à se tenir tranquilles, pour le moment, tout en leur promettant de les employer, si cela devenait utile. Il faut en faire honneur au tempérament froid des Anglo-Saxons, si dans cette ville en révolte et privée d'autorités régulières l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner, malgré la division de la population en deux partis ennemis ; à peine quelques boutiques furent-elles pillées par des nègres dans les faubourgs, et ces désordres furent facilement réprimés.

Devant l'attitude des étrangers non Anglais, les hésitations du comité s'accrurent ; peut-être la proclamation du gouverneur du Cap, Haut Commissaire de la reine, intimant l'ordre au docteur Jameson de revenir immédiatement en arrière et interdisant aux

sujets britanniques de lui prêter aucune assistance, lui inspira-t-elle la crainte de voir diminuer le nombre de ses partisans. Cette proclamation devait pourtant être prévue : l'Angleterre ne pouvait, au moins officiellement, sanctionner un acte de piraterie internationale. Toujours est-il qu'une délégation du comité, ayant obtenu une audience du président, lui demanda d'accepter la venue du Haut-Commissaire à Pretoria et de s'engager à ne faire aucune entreprise à main armée contre Johannesburg jusqu'à son arrivée qui devait avoir lieu le 4. M. Krüger accepta d'autant plus volontiers qu'il avait ainsi le temps de mobiliser toutes ses forces. Dès lors le comité, heureux de n'avoir pas à lutter, se renferma dans l'inertie ; il laissa les 5 000 ou 6 000 hommes qu'il avait armés manœuvrer à Johannesburg, mais n'osa envoyer personne au secours de Jameson, n'eut même pas assez de décision pour couper le chemin de fer par lequel le gouvernement faisait parvenir, à travers la gare même de Johannesburg, les munitions à ses troupes en lutte avec les envahisseurs. Si ces envois n'étaient pas arrivés, les Boers auraient été obligés de laisser passer leurs ennemis faute de pouvoir tirer.

Je ne referai pas ici le récit connu de la marche de Jameson et de sa fin désastreuse. Pour que le docteur eût risqué une pareille marche forcée, près de 300 kilomètres faits en trois jours (29 décembre — 1er janvier) dans un pays sans route, presque sans manger ni dormir, il fallait qu'il se crût certain de n'avoir pas à combattre ou du moins, en cas de bataille, d'être énergiquement secouru par ceux qui l'avaient appelé. Toute aide lui manquant, ses hommes fatigués devaient être vaincus. Les Boers, dont plusieurs partis le suivaient sur ses flancs, le laissèrent s'avancer jusqu'à ce qu'eux-mêmes fussent en force pour se mesurer avec lui. Le 1er janvier au soir, dans les escarmouches de Randfontein et de Rietvlei, les Boers avaient l'infériorité numérique ; ils n'étaient que 400 contre les 700 envahisseurs et eurent pourtant l'avantage. Le lendemain ils avaient reçu des renforts et Jameson, qui avait essayé de tourner leur position, acculé dans un vallon au sud de Krügersdorp, vit ses hommes entourés et fusillés par le tir infaillible des Boers abrités derrière les grosses pierres d'un *kopje* (mamelon) rocheux qui le dominait. « Nous nous battions, dit un officier échappé presque seul au désastre, contre des flocons de fumée : puis lorsque, à bout de forces et désespérant de rompre la ligne de nos ennemis, nous eûmes hissé le drapeau blanc, nous vîmes tout à coup les pentes qui paraissaient désertes se couvrir d'hommes qui semblaient sortir de terre comme des fourmis. » Les pertes des Anglais furent de 65 tués, 37 blessés et 23 disparus. Tout le reste fut pris, avec

8 canons Maxim, 4 canons de campagne, 33 000 cartouches de fusil, 20 caisses de projectiles, 742 chevaux et des voitures de toute sorte. Les Boers, qui n'avaient eu que 4 tués et 5 blessés, se comportèrent noblement dans la victoire, donnèrent à manger aux hommes épuisés, et les dirigèrent sous escorte sur Pretoria où les précédaient, emmenés dans des chariots, leur chef et leurs officiers, qui s'attendaient à être fusillés sur-le-champ et qui furent simplement internés à la prison, en attendant leur jugement.

Comment un pareil désastre avait-il sitôt terminé cette expédition? comment ce pays qui n'a d'autre armée permanente qu'un corps de cent artilleurs avait-il pu si vite avoir assez de troupes pour écraser l'envahisseur? Je pus me rendre compte de la manière dont se faisait la mobilisation des Boers en allant le 3 janvier à Pretoria, qui n'avait pas cessé d'être en communication par voie ferrée avec Johannesburg, dont 70 kilomètres la séparent. Toute la journée les Boers ne cessèrent d'y arriver par petits groupes de trois, de cinq, de dix. Ils auraient fait piètre mine auprès des beaux cavaliers de Johannesburg. Montés sur leurs petits chevaux dont la vue me rappelait le bidet de d'Artagnan, coiffés de leur vieux chapeau de feutre, vêtus de leur pantalon et de leur veste de tous les jours, la cartouchière en écharpe, tenant d'une main le canon du fusil dont la crosse appuyait seulement sur la selle, ils ne s'appliquaient pas à se donner un air martial, mais semblaient aussi calmes que s'ils partaient en chasse. Ils avaient dû sauter en selle tels qu'ils étaient au reçu de l'ordre qui les appelait, emportant pour toute nourriture quelques lanières de bœuf desséchées, plus semblables à des morceaux de cuir qu'à de la viande, et, au trot de leurs infatigables rosses étaient venus se ranger sous les ordres des *veldcornets* transformés en capitaines. Bien que, de par la loi, ceux de 16 à 60 ans fussent seuls obligés de servir, j'ai pu voir maint patriarche plus âgé, et aussi quelques gamins d'une quinzaine d'années à peine. De temps en temps on voyait passer des groupes de trois hommes qui étaient manifestement le père, le fils et le petit-fils. D'autres fois défilaient des troupes plus considérables, comme les habitans du district de Middlebourg qui, arrivés en chemin de fer au nombre d'une centaine sur des trucks découverts, tenant leurs chevaux tout harnachés par la bride, les enfourchaient à la gare et entraient en ville, suivis d'autant de nègres menant en main un second cheval pour chacun d'eux. Tous ces gens, aussitôt leurs ordres reçus au sujet de l'endroit où ils devaient camper, allaient se promener à travers la ville, faire quelques emplettes dans les boutiques, ou voir le musée qui n'avait jamais reçu tant

de visiteurs, comme s'ils avaient été là pour un voyage de plaisir. Le 3 janvier au soir, quatre jours après la nouvelle de l'invasion de Jameson, le gouvernement boer disposait de plus de 5000 hommes, les uns à Krügersdorp, les autres à Pretoria. Le président Krüger pouvait répéter avec plus de vérité le mot qu'on prête à Pompée : « Je n'ai qu'à frapper du pied le sol pour en faire sortir des légions. »

A Johannesburg, l'insurrection s'était effondrée. Le comité de réformes n'avait osé avouer le désastre de Krügersdorp qu'à 9 heures du soir, bien qu'il le sût depuis midi et que le bruit commençât déjà à en circuler dans la ville. Il avait prétendu d'abord que le docteur Jameson s'était rendu à la proclamation du Haut Commissaire qui lui interdisait de continuer son entreprise; il fallut qu'un témoin oculaire arrivant du champ de bataille démentît cette fausse version et prouvât que les troupes de la compagnie à Charte avaient combattu tant qu'elles avaient eu de l'espoir. La foule furieuse demandait pourquoi on ne marchait pas au moins pour le délivrer. Un moment, elle sembla vouloir envahir le bâtiment où siégeait le comité. Mais tout se calma; un morne découragement succéda à l'excitation des jours précédens. Les troupes improvisées manœuvraient encore dans les environs, mais au milieu de l'indifférence universelle; les brillans cavaliers avaient disparu. C'était bien la peine, en vérité, d'avoir hué les mineurs cornouaillais qui étaient partis en masse, les wagons qu'ils occupaient couverts de l'inscription *Coward's Van*, wagon des lâches, pour ne pas se montrer plus courageux qu'eux. Cette fin lamentable excita l'indignation de toute l'Afrique du Sud. A Natal, à Capetown, des meetings furent tenus dans lesquels on décida de télégraphier au Haut Commissaire en route pour Pretoria de s'interposer en faveur de Jameson et de considérer sa mise en liberté comme plus importante qu'aucune satisfaction accordée aux uitlanders; le nom de Jameson fut acclamé tandis que celui de Johannesburg était salué de *groans*, de ces grognemens signe de réprobation habituel aux réunions anglaises.

Quand le gouverneur du Cap, sir Hercules Robinson, arriva à Pretoria, ce fut en effet tout ce qu'il put obtenir du président. Il avait vu, en traversant l'État libre d'Orange, de l'artillerie et une troupe de 2000 hommes appelés aux armes par le gouvernement pour venir au secours de la république sœur du Transvaal, et il se rendit compte que la situation de Johannesburg était désespérée. Il envoya son secrétaire pour engager les insurgés à se soumettre aux conditions du président, qui exigeait avant toute chose la reddition des armes. Un grand meeting fut tenu le 7 janvier où l'on décida d'accepter l'ultimatum du gouvernement.

La résistance était d'ailleurs impossible : 10000 à 12000 Boers au moins étaient en armes et entouraient à peu près la ville à quelques kilomètres de distance; les troupes de l'État d'Orange étaient prêtes à passer la frontière; dans la ville même, 3000 étrangers et Boers étaient enrôlés par les autorités régulières. Le 10 janvier les armes étaient rendues et tout était fini; la Bourse même, fermée depuis le 28 décembre, avait rouvert ses portes, privée il est vrai de plusieurs de ses personnages importans, membres du comité de réformes et tous en sûreté à la prison de Pretoria; la plupart furent mis en liberté sous caution; seuls les cinq signataires de la lettre d'appel au docteur Jameson furent retenus. Le chef des flibustiers lui-même, condamné à mort par une cour martiale, fut grâcié aussitôt par le président et reconduit avec ses hommes sur le territoire anglais.

IV

La suite des événemens qui se sont écoulés avant et pendant cette tentative de révolution démontre clairement qu'elle n'était pas le résultat d'un mouvement populaire, mais celui d'une agitation créée par la plupart des grandes maisons financières de Johannesburg pour mettre la main sur le gouvernement du Transvaal et établir dans le pays un protectorat anglais, objet qu'on n'osait pas avouer, de peur de s'aliéner non seulement les étrangers autres que les Anglo-Saxons, de tout temps absolument opposés au mouvement, mais encore les Américains et de nombreux Afrikanders qui craignaient de tomber entre les mains de la compagnie à Charte.

Que M. Rhodes ait connu, approuvé, contribué à préparer l'équipée du docteur Jameson, c'est ce que, malgré les démentis diplomatiques qu'il donne avec raison, le public admet généralement. Nous tenons de personnes qui se trouvaient dans le Mashonaland à cette époque que la Chartered y recrutait dès septembre dernier des volontaires qu'on réunissait à Buluwayo d'où ils furent en novembre dirigés vers Mafeking, tout près de la frontière du Transvaal, alors que rien ne justifiait l'accumulation de plusieurs centaines d'hommes en ce point parfaitement tranquille. L'intimité de M. Rhodes avec tous les chefs du mouvement rend encore plus vraisemblable sa complicité.

La seule chose qui pourrait faire douter de sa coopération, c'est la légèreté, l'insuffisante préparation avec laquelle on s'est engagé dans cette affaire. M. Rhodes est un descendant de la grande race de Cortez, de Clive, de Warren Hastings, de tous ces fondateurs d'immenses empires coloniaux. Comme eux il ne

recule pas, s'il le croit nécessaire, devant l'emploi de la force brutale; s'il n'avait eu parfois recours à elle, il n'aurait pas servi son pays aussi bien qu'il l'a fait. Mais il ne se lance dans une entreprise qu'à bon escient, après avoir mis toutes les chances de succès de son côté. Était-il mal renseigné par ses correspondans de Johannesburg, gens de finance habiles, mais piètres politiques, qui lui représentaient les Boers comme dégénérés? A-t-il cru trop lui-même à la puissance de l'argent sur eux, lui qui professe, prétend-on, que « tout homme a son prix » ? Le mouvement a-t-il éclaté plus tôt qu'il ne l'eût voulu? Il est bien difficile de répondre à toutes ces questions.

L'extrême modération des Boers a aussi contribué à déjouer tous les plans de leurs adversaires. On espérait sans doute qu'au début du mouvement, ils essayeraient d'arrêter quelques meneurs, et provoqueraient ainsi des désordres qui serviraient de prétexte à l'entrée des troupes étrangères venant protéger la tranquillité publique ; que le gouvernement anglais se laisserait alors forcer la main, comme il l'a toujours fait, notamment à propos du Matabeleland, en face du fait accompli. Mais les Boers évitèrent avec soin de donner aucun prétexte de ce genre : le gouvernement, voyant qu'à Johannesburg même il serait le plus faible, ordonna à ses fonctionnaires de ne pas essayer de s'opposer par la force à ce que feraient les insurgés; il retira même sa police. Enfin, après sa victoire il gracia encore le docteur Jameson, acte de clémence qui aurait été injustifiable, s'il n'eût été hautement politique.

L'invasion du Transvaal était d'ailleurs un acte de piraterie trop patent pour que les puissances européennes pussent le regarder avec indifférence. De pareils procédés ne sont jusqu'à un certain point excusables que lorsqu'on enlève des territoires à des peuples manifestement incapables de les exploiter. En est-il ainsi des Boers? Mettent-ils réellement de sérieuses entraves à l'industrie minière? Ne peut-on obtenir d'eux qu'ils en rendent l'exercice encore plus facile? En un mot les réclamations des Uitlanders sont-elles justifiées?

Les réformes économiques qu'ils demandent portent sur trois points : les lois douanières et les lois minières, celles surtout qui ont trait au travail des noirs, et les concessions de monopoles. Le tarif douanier frappe toutes les importations de droits de « 7 1/2 pour 100 de la valeur de facture qui doit représenter la valeur courante exacte de ces marchandises sur le lieu où l'exportateur les a obtenues; dans le cas d'importations des pays d'outre-mer cette valeur est majorée de 20 pour 100 ». Sont exceptés de nombreux articles, notamment le bétail et tous les produits de

l'État d'Orange — grand producteur de blé — et de la province portugaise de Mozambique. Les machines ne paient que 1 1/2 pour 100 (ou 1, 80 pour 100 en tenant compte de la majoration de 20 pour 100). Tout ceci est fort libéral. Mais en outre certaines marchandises sont frappées de droits spécifiques venant s'ajouter aux 7 1/2 pour 100, notamment les viandes de conserve, les œufs, le beurre, le café, le thé, le sucre, les bières, vins et spiritueux. Ces tarifs sont presque toujours moins lourds que ceux de la colonie du Cap. Ce que demandent, il est vrai, les mineurs c'est non pas le libre-échange avec le monde entier, mais seulement avec l'Union douanière sud-africaine, formée du Cap, de l'État d'Orange et de la Chartered; mais ces territoires ne produisent pas les denrées que je viens de citer. Il n'y a donc rien dans les lois douanières qui justifie une révolution.

Les lois minières du Transvaal sont également très libérales: aussi longtemps que les mines ne sont pas en exploitation normale, la redevance due au gouvernement est de 5 shillings (6 fr. 25) ou 2 sh. 6 d. (3 fr. 12) par mois et par claim, suivant que les terrains exploités sont sur une propriété privée (c'est généralement le cas au Witwatersrand) ou sur des terres domaniales, et, une fois que le broyage a commencé, une livre sterling (25 fr. 22) par claim. Les droits payés pour les *mynpachts*, terrains réservés au propriétaire d'une ferme déclarée aurifère, sont encore moindres. Pour le travail des noirs, il y a plus de raisons de se plaindre. Les lois ne facilitent pas l'exécution des contrats et le recrutement des travailleurs est entravé par l'application du Plakkers Wet, loi qui interdit d'avoir plus de cinq familles indigènes sur une ferme, en dehors des locations de noirs situées toutes dans les basses terres. Il en résulte que les endroits où l'on trouve des travailleurs sont tous éloignés du Witwatersrand et qu'il faut les y payer 3 livres (75 francs) par mois plus la nourriture, au lieu de 35 shillings (44 francs) dans les districts miniers situés en pays cafre comme De Kaap ou Lydenburg. On reproche aussi, avec quelque raison, au gouvernement de ne prendre aucune mesure pour assurer la sécurité des routes suivies par les noirs, en sorte que beaucoup sont volés en retournant chez eux, ce qui décourage leurs compatriotes de venir. Enfin il serait certainement désirable que le gouvernement intervînt auprès de la compagnie néerlandaise qui exploite les chemins de fer, pour la déterminer à abaisser ses tarifs qui sont excessifs, notamment sur le charbon (20 centimes par kilomètre et par tonne), et à mieux assurer son service, très inexact aujourd'hui.

Restent les monopoles concédés par le gouvernement pour la fabrication de quantité de produits : non seulement de la

dynamite que les mines doivent ainsi payer un prix très élevé, mais aussi du ciment, des briques faites à la machine. La concession du monopole du cyanure de potassium, absolument nécessaire au traitement des *tailings*, n'a été repoussée par le Volksraad qu'à quelques voix de majorité ; et il avait été même question d'en établir d'autres tout à fait étranges, tels que celui des confitures. Ces monopoles constituent le reproche le plus sérieux que les uitlanders puissent adresser aux Boers. Cependant, il faut ajouter qu'une pensée politique n'a pas été étrangère à leur adoption. En les concédant, comme il l'avait fait pour les chemins de fer, à des capitalistes hollandais, allemands, français, le gouvernement du Transvaal a voulu éviter que toutes les entreprises du pays fussent entre les mains des Anglais, comme elles l'étaient au début : il espérait ainsi intéresser à son maintien les pays d'origine des concessionnaires. C'est un exemple de la funeste influence que des réclamations politiques injustifiées exercent sur les dispositions des Boers vis-à-vis de la population minière en général. Si on l'avait traité avec moins d'arrogance et qu'on n'eût pas affecté de vouloir le détruire, le gouvernement eût sans doute concédé la plupart des réformes économiques demandées et sans doute aussi l'établissement d'écoles bilingues que désirent fort naturellement les étrangers.

Viennent enfin les réformes politiques, demandant le droit de vote et l'éligibilité pour les uitlanders après une courte résidence. Tandis que tous les étrangers s'accordent à demander des réformes économiques, ce sont les seuls sujets britanniques, joints à quelques Américains, qui réclament des changemens politiques. Les Boers sont à nos yeux parfaitement justifiés en les refusant. Les droits des étrangers sont actuellement ceux-ci : ils peuvent dès leur arrivée, se faire inscrire sur les registres des *veld cornets;* lorsque leurs noms s'y trouvent depuis deux ans, ils peuvent réclamer la naturalisation et voter pour le second Volksraad ; deux ans plus tard, ils ont le droit d'y siéger ; douze ans après la naturalisation, ils sont électeurs et éligibles pour le premier Raad et la présidence. Nous n'hésitons pas à dire que ces lois nous paraissent très bien conçues. Les étrangers sont, après deux ans seulement de résidence, représentés dans le second Volksraad, dont le vote est nécessaire pour toutes les lois relatives aux mines et aux questions financières et économiques, excepté le budget et les douanes. Mais la plupart d'entre eux ne sont au Transvaal qu'en passant, pour s'y enrichir ; beaucoup des grands financiers de Johannesburg ont commencé leur fortune aux mines de diamant de Kimberley, d'autres en Amérique et en Australie ; presque tous courront ailleurs demain, s'ils croient

qu'ils pourront y gagner plus d'argent et plus vite. Toute cette population du Witwatersrand n'y restera qu'aussi longtemps que dureront les mines, et dans quarante ans, cinquante au plus, il ne subsistera sans doute de Johannesburg que des maisons en ruine, et des mines, que des entassemens de *tailings* et de résidus variés. Les Boers sont aujourd'hui les seuls agriculteurs, ils seront probablement alors de nouveau en grande majorité dans le pays. Les uitlanders sont des passans, qui n'ont d'autre droit que de demander à exercer tranquillement leur industrie et n'ont pas à s'immiscer dans le gouvernement. Ceux qui ont réellement l'intention de s'établir au Transvaal et d'y faire souche y resteront plus de quatorze ans et auront alors tous les droits des Boers. Quoi d'étonnant d'ailleurs à ce que ceux-ci imposent un aussi long stage en face de la prétention inouïe qu'ont les Anglais de ne pas perdre leur nationalité primitive en se faisant naturaliser au Transvaal? Peuvent-ils accepter parmi eux des concitoyens qui auraient en même temps une autre patrie? Nul peuple n'y consentirait.

Quant au cri de *no taxation without representation*, il n'est nullement justifié ici. Ceux qui paient les impôts, presque tous perçus sur les mines, ce sont les actionnaires : d'après les chiffres mêmes publiés par un journal anglais bien renseigné, le *Statist*, deux cinquièmes de ceux-ci, ou 40 pour 100, sont Français; un huitième, ou 12 et demi pour 100, Allemands; et les autres, soit 47 et demi pour 100, moins de la moitié, Anglais. Ceux qui seraient représentés seraient les habitans de Johannesburg, qui, personnellement, paient fort peu de taxes. Dira-t-on que les élus des représentans des compagnies à Johannesburg seraient en quelque sorte les représentans des actionnaires? Il ne paraît guère y avoir harmonie entre ceux-ci et les administrateurs locaux. Certes aucun des Français et des Allemands engagés dans les mines du Transvaal n'a vu d'un bon œil les récentes agitations; et sans doute beaucoup des actionnaires anglais n'en étaient guère plus satisfaits. Ils sont tous au contraire à bon droit inquiets de savoir avec quels fonds on a payé les fusils et les canons dont on a armé les insurgés. Tout ce qu'on est justifié à demander aux Boers dans ce sens, ce sont des institutions municipales plus complètes pour Johannesburg et les autres centres miniers; mais ils ne sont pas gens à accorder la moindre concession tant qu'on leur parlera avec des menaces.

Quant à une modification complète des lois électorales, les Uitlanders, ou plutôt les Anglais, qui sont seuls à la demander, ne pourront l'arracher que les armes à la main, car les Boers savent que le résultat d'un pareil changement serait la perte pour

eux du gouvernement du pays, et ils sont décidés à le conserver. Les habitans du Witwatersrand ont montré par leur peu de courage dans la dernière crise qu'ils étaient incapables de lutter seuls contre les Boers. L'Angleterre serait donc obligée d'intervenir, et le résultat de la lutte serait l'établissement d'un protectorat étroit, sinon l'annexion du Transvaal à son empire colonial. La question qui se pose est donc celle-ci : la conquête du Transvaal par l'Angleterre est-elle possible, du moins sans sacrifices absolument hors de proportion avec le bénéfice à en attendre?

Nous n'insistons pas en ce moment sur ce qu'aurait certes d'odieux une telle agression, mais sur ses chances de succès matériels. S'il n'y avait que les Boers du Transvaal, qui peuvent mettre sur pied 12 à 15 000 hommes, tous excellens tireurs, il est vrai, l'Angleterre pourrait espérer les vaincre sans de trop énormes sacrifices. Mais il se trouve quantité de Boers dans l'Afrique du Sud en dehors des limites de la République sud-africaine. Si les recensemens des divers États ou colonies ne font pas de distinction entre les blancs suivant les langues qu'ils parlent, les statistiques religieuses permettent de se rendre compte, d'une façon très approchée, de la proportion des Boers et des Anglais, au moins dans la colonie du Cap : sur 376 987 blancs, 228 627 appartenaient à l'Église réformée de Hollande et à ses diverses ramifications; parmi ces descendans de huguenots et de Hollandais, un certain nombre, habitant les villes, était sans doute anglicisé de mœurs et de langue, mais ce n'était qu'une faible minorité. Dans l'État d'Orange, sur 77 000 blancs, 60 000 à 65 000 étaient des Boers; et dans la colonie de Natal, ils formaient un cinquième environ des 42 000 Européens.

On peut prévoir ce que serait l'attitude de cette population d'origine franco-hollandaise, en cas de conflit armé entre l'Angleterre et le Transvaal, d'après ses sentimens et ses actes pendant la dernière crise. L'État libre d'Orange n'hésita pas un instant : aussitôt que le docteur Jameson fut entré au Transvaal, le gouvernement envoya l'artillerie sur la frontière et appela un premier contingent de citoyens pour accourir au premier signal à l'aide de la République sœur. Cette attitude si nette fut une grande désillusion pour les Anglais : tout le monde m'avait dit, à mon passage à Capetown, que la colonie du Cap avait su se concilier l'État d'Orange en concluant avec lui une union douanière, en lui construisant ses chemins de fer sans qu'il eût rien à débourser. Il y avait bien un traité signé à Potchefstroom en 1890, après de patiens efforts du président Krüger, en vertu duquel chacune des deux Républiques garantissait l'indépendance et

l'intégrité du territoire de l'autre; mais tout le monde assurait avec confiance qu'il resterait lettre morte. L'événement a prouvé une fois de plus que les passions de race sont bien autrement puissantes que les liens économiques.

Les Boers des colonies anglaises étaient aussi fort excités; beaucoup de ceux de Natal passaient la frontière pour venir combattre côte à côte avec leurs frères du Transvaal; le gouvernement de la colonie dut prendre des mesures pour empêcher le mouvement de se généraliser. Ceux du Cap, plus éloignés, manifestèrent du moins hautement ce qu'ils sentaient. Tout près même de Capetown, à la petite ville de Paarl, un meeting en masse envoya ses félicitations et ses vœux au président Krüger après l'échec de Jameson. Le chef du parti boer à la Chambre des députés, le président de la puissante association hollandaise de l'Afrikander-Bond, M. Hofmeyr, ramené à force de patience et de concessions des confins du séparatisme, et qui semblait devenu aussi loyaliste qu'un Anglais, télégraphia aussi à M. Krüger et déclarait à un *interviewer* anglais qu'il ferait tous ses efforts pour maintenir la paix, mais que, si la guerre éclatait, Dieu seul savait quel parti il prendrait. C'est d'ailleurs en présence de l'agitation des Boers de la colonie du Cap que l'Angleterre, en 1881, renonça à pousser plus loin la guerre et reconnut l'indépendance du Transvaal.

Ainsi donc, en cas de guerre déclarée entre ce pays et l'Angleterre, ce ne seraient pas seulement 12000 à 15000 citoyens armés du pays qu'elle aurait à combattre; il viendrait s'y joindre autant d'hommes de l'État d'Orange, et un chiffre inconnu, plusieurs milliers certainement, du Cap et de Natal. C'est 30000 à 40000 Boers au moins, tous rudes soldats et infaillibles tireurs, qui seraient soulevés; l'Afrique du Sud entière serait en feu, du cap de Bonne-Espérance au fleuve des Crocodiles. L'Angleterre n'est nullement préparée à faire une pareille guerre, qui ne serait pas sans ressembler fort à l'expédition du Mexique avec lequel ces pays ne manquent pas d'analogie. Sans doute elle pourrait recruter quelques milliers de volontaires parmi les Afrikanders de race anglaise, mais ceux-ci habitent surtout dans les villes ou aux environs; dans l'est de la colonie du Cap seulement on les trouve en assez grand nombre dans les campagnes; ils sont moins résistans, moins exercés au tir que les Boers. Pour vaincre l'insurrection générale, pour assurer les communications, il faudrait envoyer dans l'Afrique du Sud 60000 ou 70000 hommes, peut-être davantage, de troupes européennes.

Ce ne serait pas une guerre régulière, mais une série de combats en ordre dispersé, où l'artillerie serait inutile. Le pays, sans

doute, comprend surtout de hauts plateaux dépourvus d'arbres, mais les grandes plaines ouvertes, comme celles de l'ouest de l'État d'Orange, sont rares, et, dans les grandes montagnes qui s'élèvent à l'est des hautes terres, au milieu des *kopjes* pierreux du Karrou, dans la colonie du Cap, sur les plateaux ondulés du Transvaal, dans les vallons et les buissons du Bushveld, la guerre d'embuscades et de guerillas aurait un beau terrain. Les troupes européennes souffriraient sans doute sensiblement de la chaleur et des grandes variations de température; on ne trouverait pas à vivre sur le pays, difficilement peut-être à y boire, car les points d'eau sont rares en maintes régions et il n'existe aucune carte détaillée et exacte. Il faudrait tout faire venir de la côte, en chars à bœufs sans doute, par des routes détestables, car les Boers auraient tôt fait de couper les chemins de fer, surtout cette voie ferrée de Natal, qui s'élève à 1 700 mètres en 300 kilomètres, grimpant péniblement au flanc des montagnes où vivent les fermiers hollandais.

Sans doute, l'Angleterre, après d'énormes sacrifices et une longue lutte, viendrait à bout des Boers, mais à quel prix? Au point de vue de l'industrie minière une désorganisation complète, peut-être la destruction de nombreuses installations, en tout cas un chômage que la difficulté de recruter des travailleurs prolongerait pendant plusieurs années. Déjà, pendant les derniers événemens, on pouvait voir les bureaux du gouvernement constamment assiégés de centaines de noirs venant demander leurs passes de voyage pour s'en retourner chez eux, et peut-être faudra-t-il plusieurs mois pour que ces gens défians se décident à revenir et que les mines, déjà fort à court avant l'insurrection, aient leur personnel au complet. Les chefs mineurs blancs partis aussi en grand nombre, plusieurs centaines même jusqu'en Angleterre, fuiraient en masse en cas d'hostilités prolongées. Cette guerre, entreprise en vue de favoriser l'industrie aurifère, serait le pire désastre qui pût l'atteindre.

Au point de vue moral, ce serait la désunion semée pour plusieurs dizaines d'années entre les Boers et les Anglais. Dès aujourd'hui l'œuvre conciliatrice, qui avait été l'un des principaux objets des soins de M. Rhodes, est détruite. Il peut sembler étrange que l'homme qui a probablement préparé l'invasion du Transvaal soit le même qui s'appuyait sur les Boers pour gouverner la colonie du Cap et leur faisait toutes les concessions possibles. M. Rhodes veut d'abord dominer, il veut que son pays soit maître de toute l'Afrique du Sud; il a une ambition plus haute que de la voir toute teintée en rouge sur les cartes; il veut qu'elle se développe et prospère; il veut que son œuvre soit

durable. C'est pourquoi il ménage tous ceux qui sont soumis à la puissance anglaise; il traite bien les noirs du Cap, quoiqu'il ait mené avec une brutale énergie l'expédition du Matabeleland; il traite bien les Boers de la Colonie quoiqu'il ait essayé de s'emparer du pays de leurs frères du Transvaal; et ces Boers du Transvaal eux-mêmes, il les eût traités avec équité et même bienveillance une fois soumis. Mais eux préféraient leur indépendance, et veulent la défendre à tout prix! C'est ce que ne prévoyait peut-être pas M. Rhodes : les Anglais semblent toujours un peu surpris que tous les peuples du monde n'acceptent pas avec joie leur domination.

Mais le premier ministre du Cap avait vu que les Boers étaient encore malgré tout l'élément, essentiel et, comme disent les Anglais, *the back-bone*, l'épine dorsale, de la colonisation européenne de l'Afrique du Sud. La compagnie à Charte a favorisé de tout son pouvoir l'établissement de Boers dans ses territoires au nord du Transvaal. C'est que, non seulement dans les deux républiques, mais aussi au Cap et même à Natal, en dehors de la zone semi-tropicale où des planteurs anglais font cultiver le sucre ou le thé par des engagés hindous, les fermiers hollandais forment la grande majorité de la population rurale. Ce sont de médiocres agriculteurs, très nonchalans. Mais enfin sans eux les Anglais auraient trouvé tout le pays au nord du fleuve Orange dans le même état que les territoires de la compagnie à Charte, c'est-à-dire dévasté par les guerres entre des tribus sauvages; grâce à eux aussi, Johannesburg n'est pas au régime des viandes conservées comme Buluwayo et Fort-Salisbury; et la nourriture y est à des prix abordables. Ce sont d'admirables pionniers que les Boers; ils contribueront sans doute en grande partie à peupler le Matabeleland et le Mashonaland.

Déjà quelques-uns d'entre eux sont parvenus bien plus loin, jusque dans Angola et l'Afrique du sud-ouest allemande : plusieurs centaines de familles boers parties du Transvaal en 1875, sous le commandement de Louis du Plessis, après avoir perdu nombre des leurs dans les marais du Ngamiland, arrivèrent, après sept ans d'une marche qui rappelle celle des Israélites dans le désert, aux possessions portugaises de la côte ouest et s'y établirent; plusieurs passèrent plus tard dans la colonie allemande. Si l'on pouvait décider quelques-uns de ces rudes pasteurs à faire la traversée de trois jours qui sépare Delagoa-Bay de Madagascar, et les établir sur les hauts plateaux de l'île, ils formeraient une admirable race de colons acclimatés. Ils sont prolifiques, car les 27 000 blancs d'origine franco-hollandaise qui se trouvaient au Cap lorsqu'il y a quatre-vingt-dix ans les Anglais s'en emparèrent, ont aujour-

d'hui 360 000 descendans qui forment la moitié de la population blanche de l'Afrique du Sud.

Il n'est pas certain que dans quelques dizaines d'années ils ne soient pas de nouveau en notable majorité. Il n'y a pas place dans l'Afrique du Sud pour une grande immigration européenne. Tout le travail commun dans les villes, comme dans les campagnes, sera toujours fait par les noirs, qui sont quatre fois plus nombreux que les blancs dans les colonies et les républiques boers, et forment encore presque toute la population du Matabeleland et du Mashonaland. Ils arriveront même, sans doute, à exercer des métiers un peu plus élevées, mais nécessitant surtout une habileté manuelle. Dans les mines mêmes du Witwatersrand, on employait à la fin de 1894, d'après le rapport de la Chambre des mines, 42 000 noirs contre 6 500 blancs; c'est une proportion de 6 et demi à 1. L'émigration blanche dans les villes devra se borner aux travailleurs qualifiés, *skilled labourers;* c'est un débouché relativement mince. Quant aux campagnes, l'agriculture pourrait y être beaucoup développée; elle est aujourd'hui si arriérée qu'on en est réduit à importer du beurre d'Australie. Mais le pays est surtout pastoral, par suite de l'insuffisance des pluies, sauf sur une mince bande côtière ou dans les endroits irrigables; l'irrégularité des saisons et les épizooties fréquentes qui sévissent, surtout quand on s'avance vers le nord, sur les chevaux, le bétail et même les volailles, rendront toujours la petite propriété très précaire. Sous le régime, dès lors obligatoire, des grands domaines, employant le travail noir, l'immigration blanche rurale ne sera, pas plus que l'immigration urbaine, bien nombreuse.

Les Boers pourront-ils maintenir leur langue? Quoiqu'on l'enseigne dans les écoles, elle semble reculer aujourd'hui. En tous cas, elle résistera longtemps. Il est difficile de dire quel sera le parler définitif d'un groupe sans unité ethnique. Une langue que l'on croit en voie de disparition parce qu'elle n'est parlée que par les couches inférieures de la population peut reparaître et l'emporter tout à coup. Il en a été ainsi pour les Flamands de Belgique et les Tchèques de Bohême ; et il n'y en a pas de plus éclatant exemple que l'Angleterre, qui pendant plus de deux siècles parut destinée à parler français. Il faut remarquer en outre que la langue hollandaise est beaucoup plus répandue parmi les indigènes que la langue anglaise, dont les nègres des villes et des camps miniers savent seuls quelques mots. Le hollandais est même devenu la langue usuelle de la plus grande partie des gens de race mêlée, désignés sous le nom de *Cape-boys*.

En terminant cette étude, j'ajouterai un mot sur la question internationale, la position du Transvaal vis-à-vis de l'Angleterre.

La convention de Pretoria en 1881 établissait, il est vrai, une véritable suzeraineté de la Grande-Bretagne ; mais celle de Londres, qui la remplaça en 1884, ne fait plus aucune mention de cette suzeraineté. L'article qui traite des relations extérieures du Transvaal dit simplement ceci :

« Le gouvernement du Transvaal accepte de ne conclure aucun traité ou engagement avec aucune nation étrangère autre que l'État libre d'Orange, ni avec aucune tribu indigène située à l'est ou à l'ouest de la République, sans l'approbation du gouvernement de la Reine, étant entendu que cette approbation sera considérée comme accordée si, dans un délai de six mois à partir de la signature du traité, Sa Majesté Britannique n'a pas fait connaître que le dit traité était en désaccord avec les intérêts de l'Angleterre ou d'une de ses colonies de l'Afrique du Sud. »

Il résulte clairement du texte que le Transvaal négocie lui-même ses traités ; a le droit d'avoir une représentation diplomatique à l'étranger ; et que l'Angleterre n'a qu'un droit de veto. Ce n'est pas un protectorat, puisque le Royaume-Uni ne représente pas la République dans ses relations extérieures. Bien moins encore y a-t-il une comparaison à établir entre ce qu'est le Transvaal et ce que serait l'Irlande après le *home rule*, comme le prétendait récemment lord Salisbury. Le Transvaal est indépendant, la proclamation même du Haut Commissaire au sujet de l'invasion de Jameson s'exprimait ainsi : « ... Attendu que c'est mon désir de respecter l'indépendance de la République sud-africaine... » ; toute intervention de l'Angleterre dans les affaires intérieures de cet État, toute entrée de troupes britanniques sur son territoire serait une violation des traités à laquelle les puissances étrangères auraient le droit et le devoir de s'opposer. Il est probable d'ailleurs qu'aucune nouvelle tentative de ce genre ne se produira. La fermeté avec laquelle M. Chamberlain a su arrêter net le docteur Jameson et ses flibustiers montre que le gouvernement anglais se rend compte des désastreuses conséquences qu'aurait dans l'Afrique du Sud, sinon en Europe, une nouvelle agression contre le Transvaal.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

BOCCACE

III [1]

LES DRAMES DU *DÉCAMÉRON*

I

Voilà bien des siècles que les sages, les poètes et les théologiens crient aux oreilles des hommes, sur un ton de grande mélancolie : « L'amour est une passion aventureuse, douloureuse, très souvent mortelle. » Ils en décrivent ou en pleurent les amertumes, les périls, les trahisons et les sottises. Mais les amoureux n'écoutent jamais les prophètes de malheurs, et il semble toujours que l'amour soit le suprême attrait et l'enchantement exquis de la vie humaine. Le vieux lyrique de Bologne, Guido Guinicelli, vaguement platonicien, comparait l'amour au soleil dont les rayons allument, sur la terre, les feux des pierres précieuses : si le soleil s'éteignait au ciel, les diamans, les saphirs et les topazes ne seraient plus que d'obscurs et méprisables cailloux. Ainsi l'amour, dit-il, enflamme ici-bas les âmes nobles, et si l'amour venait à mourir, le monde perdrait sur l'heure toute dignité et toute grâce. L'Italie, qui rechercha si ardemment la volupté et la volupté amoureuse, et recueillit si gaiement la sensualité païenne des *clerici vagantes*, la sensualité toute bourgeoise de nos fabliaux, accepta donc toutes les tristesses, toutes les violences

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre et du 1er décembre 1895.

et tous les désespoirs d'une passion si nécessaire à la vie généreuse du cœur humain.

Antérieurement à Boccace, elle avait écouté les lamentations et vu couler les larmes de trois amans de haut vol : Guido Cavalcanti, Dante et Pétrarque. Guido, se rendant à Saint-Jacques de Compostelle, avait aimé à Toulouse une dame dont il n'a point révélé le nom et à qui il donnait rendez-vous dans les églises, mariée, sans aucun doute, et d'une beauté sans pareille. « Chants d'oiseaux, paroles d'amour, beaux navires en pleine mer, blancheur de l'air aux premières lueurs de l'aube, blanche neige tombant sans un souffle de vent, rivière limpide, prairie émaillée de fleurs, or et argent, azur en un brillant émail : tout cela n'est rien auprès de la beauté de ma dame. » A Florence, il aima Giovanna, *Monna Vanna*, et Dante a souhaité, en une gracieuse poésie, de naviguer avec son ami, Vanna et Béatrice, sur une barque toute murmurante de chants et de caresses d'amour. Aux bords de quel fleuve Guido a-t-il le plus pâti des rigueurs de la bien-aimée, sur la Garonne ou l'Arno? Nous ne savons. Mais sa souffrance remplit son œuvre presque entière, et, à travers le voile d'images subtiles dont il revêt son sentiment, nous entendons encore le cri de l'amour malheureux : « Mon âme dolente et peureuse — pleure sur les soupirs qu'elle trouve en mon cœur — et mes soupirs s'exhalent alors tout baignés de larmes. — Puis, il me semble qu'en mon esprit descende (*piova*, pleuve) la figure d'une femme pensive — qui vient contempler la mort de mon cœur. »

Les plaintes de Dante furent plus saisissantes encore. Ses amours, d'une gravité hiératique, mêlées de rêves et d'extases, illuminées ou assombries par des visions troublantes, gardèrent jusqu'à la mort de Béatrice la fraîcheur enfantine de leur premier matin. Le tourment d'amour emplissait son cœur :

Tutti li miei pensier parlan d'Amore;

un long gémissement éclate d'un bout à l'autre de la *Vita Nuova*, des *Canzones*, des *Sonnets :* il faut que le monde entier compatisse au chagrin du poète : « O vous qui par la voie d'amour passez, faites attention et voyez s'il est une douleur aussi pesante que la mienne... Pleurez, pleurez, amans, puisque Amour pleure, en apprenant pourquoi il pleure. » Et quand Béatrice est partie « pour le ciel, le royaume où les anges ont la paix », il faut que Florence et jusqu'aux pèlerins venus des contrées lointaines, pleurent avec Dante : « Que ne pleurez-vous, quand vous passez au milieu de la cité dolente? Si vous restez et prêtez l'oreille, mon cœur me dit par ses soupirs que vous pleurerez et ne partirez plus. Elle a perdu sa Béatrice! »

Plus touchant encore et plus humain fut peut-être le deuil de Pétrarque. Avignon lui fut plus cruelle que Toulouse n'avait été à Cavalcanti, et Monna Vanna donna sans doute plus de joie à Guido que Laure de Noves ne donna d'espoir à Messer Francesco. L'exaltation maladive de Dante transforma et rasséréna son inconsolable amour. Béatrice, couchée dans sa tombe de vierge, lui parut plus adorable encore : elle était toujours vivante, non seulement en son cœur, mais dans la région angélique où montaient ses songes, où il voyait passer, avec un sourire très pur, le blanc fantôme de sa maîtresse. Béatrice transfigurée, vision de lumière, n'était plus la Florentine que l'adolescent avait aimée et désirée, mais une âme charmante et sacrée à laquelle n'allaient plus les désirs du poète, mais ses sanglots et ses prières. Laure de Noves ne prodigua point à Pétrarque la volupté mystique qui berça les souffrances de Dante. C'était une jeune femme qu'il rencontrait aux églises d'Avignon, dont il souhaitait passionnément les tendresses, dont il célébra les charmes, « les beaux yeux, la belle bouche digne d'un ange, pleine de perles, de roses et de douces paroles » : ce n'étaient point là entités métaphysiques; mais la dame était mariée, et, lui, il était homme d'église ; la dame fut dédaigneuse ou prudente et, lui, timide, n'osa point être trop pressant. Il écrivit des vers sonores, supplia, offrit son cœur et ses rimes, voyagea, revint, sollicita de nouveau, fit pleurer les plus douces cordes de sa lyre, toujours vainement. Les années s'écoulaient, et cette passion irritante, désespérée, alla fiévreusement jusqu'aux jours que Pétrarque appelle l'automne de la vie, « alors que l'amour s'apaise dans la chasteté et qu'il est permis aux amans de s'asseoir l'un près de l'autre et de converser sans péril. » Il n'est même pas très sûr qu'il ait jamais goûté, déjà vieillissant, à ce charme mélancolique d'arrière-saison. Puis, Laure mourut et le poète ensevelit dans les plus beaux de ses sonnets un amour que n'avait jamais réjoui même la caresse d'un sourire.

Boccace put ajouter, à toute cette lyrique inquiétante, les confidences intimes de son ami Pétrarque. Les deux pâles amoureuses de la *Divine Comédie*, Francesca da Rimini et la Pia de' Tolomei, ont peut-être glissé plus d'une fois, toutes blanches, près de son chevet, aux heures les plus heureuses de ses nuits napolitaines. L'Italie lui criait, par la bouche de ses plus grands poètes comme par la chronique de ses familles tragiques, que l'amour est une torture, un mal divin, un accès de démence. Il était trop parfait artiste pour penser que le grand amour, celui dont les amans peuvent mourir, se rencontrât en ses contes galans relevés de libertinage gaulois et de luxure italienne ; il aimait trop sincèrement le spectacle multiple de la vie pour

détourner les yeux des scènes de désolation, de vengeance, de férocité que provoque l'amour. Il trouvait enfin, dans ses propres aventures de jeunesse, la trace encore vive d'une passion dont l'héroïne avait souffert affreusement et par laquelle il s'était laissé émouvoir durant quelques jours, comme il convenait à un poète de cour, épicurien et bucolique, curieux de placer, dans le cadre virgilien de Naples et de Baïa, un roman pathétique, la douleur d'une maîtresse perdue au fond de ses souvenirs.

C'est une histoire très simple que cette *Élégie de Mme Fiammetta, dédiée par elle-même aux dames amoureuses.* Elle ne veut pas que son livre tombe aux mains des jeunes hommes, qui ne feraient que rire de sa peine. Pour les femmes seules, qui la comprendront, elle a recueilli « les larmes de misère, les violens soupirs, les voix plaintives, les pensées tempétueuses qui lui ont enlevé le sommeil, la joie des beaux jours, l'amour de toute beauté. » Fiammetta était mariée, et fut longtemps « contente de son mari, tant qu'un amour furieux, avec un feu jusqu'alors inconnu, n'entra pas dans son jeune cœur. » Un jour, dans une église, — que le lecteur se rappelle les sages avis de Barberino sur le danger des églises trop souvent hantées, — elle aperçoit un beau jeune homme qui la regardait, tout le long de la messe, appuyé à une colonne : il avait une barbe frisée d'adolescent et semblait lui dire : « O femme, tu es notre seule béatitude ! » Elle eut quelque peine à ne point lui crier : « Et vous êtes la mienne ! » Fiammetta était foudroyée par l'amour. Elle ne pense plus qu'au jeune inconnu, le cherche dans Naples, se consume en d'ardens désirs : elle le découvre enfin et le possède. Bonheur éphémère. Une nuit, Panfilo déclare que son père le rappelle impérieusement. Et lui, fils excellent, il veut obéir à son père. D'ailleurs, l'absence sera courte, il le jure. Mais déjà la jalousie a mordu Fiammetta : si, loin d'elle, il en aimait une autre ! « alors mêlant ses larmes aux miennes et pendu à mon cou, tant son cœur était lourd de chagrin, Panfilo se lia par les plus doux et les plus saints sermens. Je l'accompagnai jusqu'à la porte de mon palais, et, voulant lui dire adieu, la parole fut ravie à mes lèvres et le ciel à mes yeux. »

Elle l'attendit, impatiente, pleurant, baisant ses gages d'amour, relisant ses lettres, « cherchant encore sur sa couche à étreindre l'ombre de Panfilo. » Mais l'amant ne revint plus. Le fourbe, dit-on un jour à Fiammetta, s'était marié. Elle éclate en sanglots, en imprécations; puis, brisée, elle se crée un fantôme d'espoir, se dit que ce mariage a peut-être été forcé, qu'elle le reverra bientôt. Et l'Italienne court à l'église, se jette aux pieds du Dieu « qui s'est livré pour le salut du monde », le supplie de mettre un terme

à son mal, de lui rendre au plus tôt son amant : « C'est toi, Seigneur, qui m'a soumise à l'éternel amour, toi qui m'a séparée de celui que j'aime plus que moi-même. Si les malheureux sont entendus de toi, prête l'oreille à ma plainte; pour le peu de bien que j'ai pu faire, reçois mon oraison, exauce mon vœu : cela ne te coûtera guère, Seigneur, et me donnera un contentement très grand. Rends-moi mon Panfilo. Tu sais bien, toi à qui rien n'est caché, que je ne puis abandonner la pensée de mon gracieux amant. J'ai voulu mourir mille fois déjà, et c'est l'espérance que j'ai en ta bonté qui m'a donné la force de vivre encore. N'est-ce pas un plus grand péché de tuer sa pauvre âme avec son corps que de reprendre son amour, comme je l'ai pris une première fois? N'aimes-tu pas mieux les pécheurs qui vivent et te connaissent encore que les morts désespérés, sans rédemption? » Et, pour confirmer cette théologie napolitaine, elle fait brûler de l'encens et des cierges et dépose de l'argent sur l'autel.

Mais Panfilo ne reparaît toujours point. Elle songe alors aux joies de la nouvelle épouse, et cette vision la tue lentement; elle perd le sommeil, la fièvre la brûle, elle néglige sa parure; on l'emmène, toute languissante, aux bords du golfe de Baïa; mais aucune fête ne distrait son chagrin; sa beauté se fane; elle s'éteint et appelle la mort. Mais elle était réservée à une torture encore plus grande. Panfilo ne s'était point marié; il avait tranquillement changé de maîtresse. Fiammetta sort d'elle-même, folle de rage, se laisse arracher par son mari l'amer secret; elle rejette les consolations de sa nourrice qui l'invite à chercher un autre amant. Elle se débat dans une démence furieuse. Elle écrit cependant jusqu'au bout sa triste histoire pour les *pietose donne*. « O mon tout petit livre, qui semble sortir du tombeau de ta maîtresse! » Il eût gagné à être plus petit encore, car Boccace l'a gonflé d'une mythologie qui lui paraissait neuve, et que nous jugeons bien vieillie. Mais ôtez de la Fiammetta Vénus et tout l'Olympe, Médée, Hécube, Phèdre, Sophonisbe, Massinissa et l'histoire romaine, il restera une peinture pathétique des passions de l'amour, où le cœur saigne, où la chair palpite. Fiammetta avait lu, comme Francesca da Rimini, nos romans de la Table Ronde; elle se souvient, à la fin du récit, de Tristan et d'Yseult, et envie leur sort; à la même heure, Yseult expirant près de Tristan, qui vient de mourir, et tous les deux terminant ensemble leurs joies et leurs peines. Peut-être, à la dernière minute de sa vie, Tristan, mortellement blessé, a-t-il pu douter d'Yseult, mais Yseult n'avait jamais douté de Tristan, et elle accourait, sur le vaisseau à la voile blanche, pour enchanter la blessure du chevalier. Ici l'amour, exaspéré par la trahison, par l'abandon sans espoir, se convertit

en haine universelle, haine contre Panfilo et sa complice, haine contre les femmes et surtout contre les hommes, « monde ingrat qui se joue des femmes simples et ne mérite point de lire cette histoire digne d'une telle pitié. » La simplicité d'âme n'est peut-être pas le trait original de Fiammetta; mais on avouera sans peine que ni Cavalcanti, ni Dante, ni Pétrarque, n'avaient connu et immortalisé un si profond désordre de la conscience, un plus désespéré naufrage de la passion.

II

Boccace comprend les passions de l'amour à la façon dont les sages de l'antiquité, enivrés de pur rationalisme, et trop épris de sérénité intellectuelle, comprirent toute passion. Pour lui, l'amour, si légitime qu'il paraisse, si respectueux qu'il se montre de la noblesse morale, est une source de souffrance. Même, quand il finit bien, il est toujours une épreuve et fait acheter la joie au prix de bien des larmes.

Federigo degli Alberighi était le plus renommé « donzel de Toscane » pour les œuvres de chevalerie et de courtoisie. Il aimait une jeune dame, Monna Giovanna, « des plus belles et des plus séduisantes de Florence »; mais il avait beau donner des joutes, des fêtes et des cadeaux, la dame, insensible, altière, ne répondait point à ses soins. Frédéric, à force de coûteuses folies, fut bientôt réduit à l'extrême misère; il ne lui resta qu'une petite ferme et un faucon, « l'un des meilleurs du monde. » Il se retira dans son champ et, résigné, oublié, se consola de la pauvreté par le plaisir de la chasse. Giovanna devint veuve; son jeune fils recueillit une grande fortune qui, selon le testament paternel, devait revenir à la mère si l'enfant mourait sans héritier. La dame alla passer l'été en une villa proche de la chaumière du cavalier. Celui-ci et le petit garçon devinrent aussitôt grands amis; l'enfant montrait, pour la chasse au faucon, un goût merveilleux. Il eut envie de posséder l'oiseau et tomba malade, tant son désir était violent : « Mère, si vous m'obtenez le faucon de Frédéric, je crois que je guérirai très vite. » Giovanna se trouva fort embarrassée. Elle savait que Frédéric l'avait longtemps aimée et n'avait jamais reçu d'elle même un regard bienveillant. « Comment oserai-je lui demander l'oiseau qui est toute sa vie, et prendre à un gentilhomme à qui n'est demeuré aucun autre plaisir le dernier de ses biens? » Mais l'enfant dépérissait. Elle lui promit de se rendre le lendemain chez Frédéric, « et l'enfant, tout joyeux, le jour même se porta mieux. » Giovanna, accompagnée d'une suivante, rencontre le jeune homme à la porte du jardin où il cultivait

ses fleurs. « Je veux, dit-elle, déjeuner aujourd'hui à votre table, afin de vous dédommager de vos chagrins. — Madame, je n'ai souffert aucune peine par vous, mais j'en ai reçu un bien infini, car, tout ce que je vaux, je le dois à votre grâce et à l'amour que je vous ai voué. » Il court à la maison pour apprêter le repas. Mais le foyer était froid, le buffet vide, et point d'argent pour acheter de quoi manger. Ses yeux tombent sur le faucon, « seule nourriture digne d'une telle dame. » Il lui tord le cou, le donne à plumer et à rôtir à sa servante. Quand la blanche nappe est mise sur la table, il revient, le visage joyeux, à Giovanna qu'il conduit au triste festin. Le déjeuner fini, avec de longs détours, elle demande à Frédéric l'oiseau qui seul peut rendre la vie à son fils. « Hélas! madame, vous l'avez mangé! Je n'avais aucun mets plus précieux à vous servir! » La veuve, touchée d'une telle preuve d'amour en une détresse si grande, s'en retourna à sa villa « toute mélancolique ». Et le petit mourut quelques jours plus tard. Giovanna dit alors à ses frères : « S'il vous plaît que je prenne un second mari, je n'en veux d'autre que Federigo degli Alberighi. — Il est trop pauvre, » disent les frères. Elle leur répond par une grave maxime qu'inventa jadis Périclès, et ils donnent leur consentement. Ce fut une heureuse union. Mais c'est vraiment dommage que la jeune femme n'ait point demandé une heure plus tôt au cavalier l'oiseau qui eût sauvé le pauvre enfant.

Voici un gentilhomme qui recherche en amour de bien curieux raffinemens. Gualtieri, marquis de Saluces, avait longtemps préféré la chasse au mariage. Ses vassaux, désireux d'avoir un *marchesino*, le priaient en vain de prendre femme. Il finit par céder à leurs vœux et choisit une pauvre bergère, très belle, fille de Giannucolo, paysan du voisinage, nommée Griselda (Grisélidis), à qui il fait promettre d'abord de lui obéir aveuglément en toutes choses et de ne se troubler pour aucun des caprices de son mari. Les noces furent magnifiques, « dignes d'une fille du roi de France. » Griselda, dont l'âme et l'esprit étaient d'une rare valeur, ne tarda pas à paraître marquise incomparable, « et si docile à son mari, que celui-ci se tenait pour l'homme le plus heureux du monde. » Elle lui donne bientôt une fille. Alors commence pour elle une série d'épreuves bien cruelles. Gualtieri lui enlève l'enfant; il annonce qu'une fille ne pouvant gouverner après lui son domaine, il doit la faire mourir. La petite, portée à Bologne, est élevée secrètement, tandis que la mère la croit véritablement morte. Griselda met au monde un fils. Même comédie féroce. Le petit-fils d'un paysan est indigne du marquisat ; on l'arrache à sa mère qui ne doute point qu'il ne soit à son tour massacré. Le marquis envoie le jeune garçon rejoindre sa sœur en

Romagne. Griselda accepte ces affreuses fantaisies avec une douceur touchante. Enfin, quelques années plus tard, Gualtieri tente une dernière expérience. Il feint de répudier Griselda et lui montre de fausses bulles, expédiées de Rome, qui autorisent le divorce. Il cherchera une autre femme et renverra l'infortunée à la masure paternelle et à ses moutons. Griselda se résigne encore, retient ses larmes, rend à son époux l'anneau conjugal : « Seigneur, si vous jugez honnête que ce corps, qui vous a donné vos enfans, soit vu par tous, je m'en irai nue de votre maison : mais je vous prie, en récompense de la virginité que j'ai apportée ici, de me laisser une chemise pour m'en retourner. » Gualtieri, qui avait la plus grande envie de pleurer, lui répond, avec un visage dur : « Soit, emporte une chemise, une seule. » Tous les assistans imploraient vainement la pitié du maître. Griselda, en chemise, tête nue, pieds nus, sortit du palais, accompagnée par les gémissemens de tous les vassaux, et revint chez son père. Elle reprit sa robe de paysanne et les humbles travaux de sa jeunesse, « supportant avec une grande âme l'assaut de la fortune méchante. »

L'étrange marquis invente alors une torture nouvelle. Il publie son prochain mariage avec une fille de la noble maison de Pagano, mande Griselda, la prie de remplir quelques jours l'office de maîtresse des cérémonies et de tout disposer pour les fêtes nuptiales : après les noces, elle s'en retournera chez elle. Bien que ces paroles fussent autant de coups de couteau dans son cœur, « elle accepte la mission, met toutes choses en ordre dans le palais comme si elle n'était qu'une petite servante. » Elle invite, sur l'ordre de Gualtieri, les belles dames de la contrée et les reçoit « dans ses pauvres vêtemens, d'un visage riant, avec des manières seigneuriales. » Cependant, la fille de Griselda, qui avait alors douze ans et était « la plus belle créature qu'on eût jamais vue », et son fils, âgé de six ans, arrivaient de Bologne en grand équipage : le marquis présente à ses vassaux la jeune fille comme sa fiancée et le jeune garçon comme son futur beau-frère. Griselda sourit aux deux enfans. « Que penses-tu de notre épousée ? lui demande Gualtieri. — Seigneur, elle me paraît aussi sage que belle, et vous vivrez avec elle très heureux ; mais je vous prie de toute mon âme de ne point lui infliger les douleurs de la première épouse, car elle est trop jeune et trop délicatement élevée pour souffrir ainsi : l'autre, au moins, n'était qu'une paysanne. »

Alors éclate le coup de théâtre impatiemment attendu par le lecteur. Le mari ouvre les bras à sa très chère, très patiente et très douce compagne, lui rend ses deux enfans, et tout son cœur

et toutes ses richesses : il fait même une rente à son beau-père, le vieux Giannucolo. Il avait assurément joué gros jeu et violé quelques-unes des lois de la vieille morale classique. Il avait savouré une volupté blâmable en tourmentant la personne qu'il aimait le plus au monde ; mais, enfin, ce n'était point l'œuvre d'un médiocre virtuose que de mêler ainsi, pour la gloire éternelle d'un cœur de femme, la dureté d'un *paterfamilias* romain, la fantaisie romantique d'un baron féodal, et la perversité ironique d'un grand seigneur de la Renaissance.

III

Le marquis de Saluces était peut-être un sage, tout pénétré de ce pessimisme, à la fois néo-platonicien et chrétien, qui, au moyen âge et particulièrement en Italie, recouvrit d'une ombre funèbre la doctrine poétique de l'amour. Tous les lyriques du « doux style nouveau » ont chanté l'invincible contradiction qui, en amour, rejette la réalité à une distance infinie de l'idéal et du rêve. Plus haute est l'âme des amans, plus amères sont les désillusions de leur cœur : on souffre d'aimer et d'être aimé, parce que la misère morale de notre nature, par ses soupçons ou ses défaillances, corrompt toutes les joies de l'amour, ses espérances et ses extases et jusqu'à la mélancolie délicieuse de ses angoisses. On aime, on pâtit, on pleure et il n'est plus possible de s'arracher aux étreintes de la passion qui ne permet point, disait Dante, à qui est aimé de ne plus aimer :

Amor che a nullo amato amar perdona.

« C'est un mal et un tourment, un effroi et un martyre », avait dit Guido Cavalcanti :

Male e dolore, affanno con martire.

Il en faut mourir, et il est heureux que l'on en meure. Car la mort, en détachant les amans du limon charnel et des âpres conditions de la vie terrestre, les rend à la paix et à la pureté des choses éternelles. Elle est la grande consolatrice, qui ferme les blessures du cœur, endort et berce l'âme endolorie. La fraternité de l'amour et de la mort « déposés le même jour dans le même berceau », fut, de Cavalcanti à Leopardi, une idée chère à la poésie italienne. Et, dans la cité dolente elle-même, parmi la race perdue de ceux qui ont « laissé toute espérance », les couples d'amoureux, qu'emporte l'infernal ouragan, passent, sous les yeux de Dante, entrelacés, unis pour toujours et bercés

par la tempête, pareils « aux blanches colombes qui, les ailes grandes ouvertes, retournent au nid bien-aimé. »

Il arrive alors que le témoin de ces amours surprises et consacrées par la mort se sent ému d'une pitié et d'un respect sans mesure. Dante, après avoir entendu le récit et les sanglots de Francesca, s'évanouit et tombe « comme une personne qui meurt. » Et voici l'œuvre et le bienfait suprême de la mort: l'amour heureux, l'amour naïf, sensuel, parfois coupable, qui n'attirerait guère l'attention du poète, du romancier ou du conteur, dès qu'il finit en élégie ou en drame de sang et se couche, expirant, dans ses voiles de deuil, devient tout à coup le plus émouvant et le plus attirant des spectacles. Aussi Boccace, fidèle à la doctrine des grands lyriques de sa race, a-t-il édifié, à l'ombre des cyprès du *Décaméron*, le *Campo-Santo* des amans tragiques, région douloureuse qu'il nous faut maintenant visiter.

Je commence par les plus humbles tombes, dont l'histoire est peut-être la plus attendrissante. Simona et Pasquino, deux enfans de Florence, aussi charmans que pauvres, se sont aimés sans plus de réflexions ou de scrupules que les plus candides amans de la fable antique, Daphnis et Chloé. Simona était fileuse, Pasquino ouvrier d'un maître tisseur : le jeune garçon apportait souvent à la jeune fille de la laine à filer, et celle-ci, au doux murmure de son rouet, ne songeait plus qu'à la bonne mine et au sourire de Pasquino. Un soir, le rouet s'arrêta et la fileuse ne fila plus. Ce fut une ivresse timide, une joie inquiète de quelques beaux jours. Pasquino, afin d'entretenir librement sa maîtresse loin des regards soupçonneux du père, l'invita, en compagnie de son amie Lagina, à faire la collation dans un jardin. Simona, déjà rusée, feignit de se rendre « au pardon de la Porte San-Gallo ». Elle rejoignit son amant qui, de son côté, amenait un ami, Puccino Stramba. Les deux couples se séparèrent sous les ombrages de leur petit paradis terrestre et choisirent chacun une retraite verdoyante, pour y attendre l'heure du goûter. Pasquino et Simona s'étaient assis dans l'herbe, près d'une épaisse touffe de sauge, et, tout en devisant, le jeune homme y cueillit une feuille et la mordit. Tout à coup il pâlit, ses lèvres tremblèrent, ses yeux se fermèrent: il était mort. Lagina et Stramba accoururent aux cris de la pauvre fille. « Ah ! femme scélérate, tu l'as empoisonné ! » Les voisins, attirés par le bruit, s'empressent autour de Simona, l'entraînent, tout éplorée, au palais du podestat. Le juge interroge les témoins, et, ne comprenant rien à l'aventure, se rend au jardin afin d'y poursuivre l'enquête près du cadavre. Pasquino était toujours étendu, livide, à côté de la touffe de sauge. Simona, afin de bien montrer au juge les

détails de la triste scène, arrache une feuille, la déchire de ses dents, pâlit aussitôt et tombe morte sur le corps de son amant. « O âmes heureuses, dont le même jour vit le brûlant amour et le dernier soupir ! Plus heureuses, si vous êtes allées ensemble au même séjour ! Très heureuses, si l'on aime encore dans l'autre vie et si vous y aimez toujours comme vous fîtes ici-bas ! » Le mystère est bientôt éclairci. Un crapaud monstrueux se tenait tapi sous la sauge dont il avait empoisonné le feuillage. On brûla, sous un amas de branchages, la plante et la bête maudite, et les amis de Pasquino portèrent les deux amoureux à l'église San-Paolo, leur paroisse, où ils furent ensevelis côte à côte.

Au moins s'étaient-ils aimés sans contrainte et nulle ombre de soupçon ou de regret n'avait attristé leur bonheur. Girolamo Sighieri, fils d'un riche marchand, fut bien moins heureux que le petit artisan Pasquino. Son père était mort et sa mère et ses tuteurs l'élevaient avec une grande sollicitude. L'enfant, très jeune encore, tout en jouant dans la rue avec ses petits voisins, noua connaissance avec la fillette d'un tailleur, la Salvestra. « Quand il grandit en âge, l'amitié se changea en si violent amour que voir son amie était toute sa joie. » Il n'avait alors que quatorze ans. Sa mère découvrit cette grande passion, lui en fit des reproches et le châtia, mais vainement. Elle dit alors aux tuteurs : « Il l'épousera sans aucun doute un jour à notre insu, et désormais je serai toujours malheureuse : s'il la voit mariée à un autre, il en mourra de douleur. » Et la bonne femme ne voit d'autre remède pour le cœur de son fils que de l'envoyer à Paris afin d'y étudier le négoce et l'art de grossir sa fortune. Il refuse d'abord, se querelle violemment avec sa mère, finit par céder à ses caresses et à ses larmes, à la condition qu'il ne sera pas éloigné de Florence plus d'une année. On le maintint à Paris deux ans. Il revint plus amoureux que jamais de Salvestra : mais la jeune fille était déjà mariée à « un beau jeune homme », simple tisserand. Éperdu de douleur, il a beau passer et repasser devant le logis de la belle, Salvestra ne le reconnaît plus. Il réussit à se glisser une nuit dans la chambre conjugale, et pose sa main sur le cœur de la jeune femme couchée près de son mari. « O mon âme, dors-tu déjà ? Je suis ton Girolamo ! » A voix basse, elle le supplie de partir. « Il est passé, le temps de notre enfance, où nous pouvions être amoureux l'un de l'autre. » Qu'il ait donc pitié d'elle et ne tente rien qui lui fasse perdre l'honneur et la paix de sa vie. Loyalement elle lui refuse toute espérance. Alors il sent qu'il n'a plus qu'à mourir et demande, en guise d'adieu, une grâce singulière : qu'elle lui permette de s'étendre près d'elle, dans le lit, quelques instans seulement, car il est transi de froid,

et, une fois réchauffé, il s'en ira pour ne revenir jamais. Il se coucha donc près d'elle, avec un grand respect, et, « recueillant en sa pensée le long amour d'autrefois et la dure indifférence de l'heure présente, il étouffa son souffle, serra les poings, et, sans faire un mouvement, rendit l'âme aux côtés de sa bien-aimée. »

« — Eh! Girolamo, pourquoi ne t'en vas-tu point? » Salvestra ne tarde pas à comprendre que son amoureux ne se réveillera plus. En une situation si extraordinaire, la fille de Florence ne demeure pas longtemps embarrassée. Elle éveille son mari et lui soumet le cas de conscience, « comme s'il s'agissait de personnes étrangères? » Que fallait-il faire? Le bonhomme répond que l'on devait rapporter en secret le mort à sa maison, sans blâmer la femme, car, dit-il, je vois bien qu'elle n'a point failli. Alors Salvestra : « Voilà justement ce que nous allons faire. » Et, prenant la main de son mari, elle lui fait toucher le mort. L'autre, légèrement troublé, se relève, allume une lampe, et, sans une parole de reproche ou de méfiance, rhabille Girolamo, le charge sur ses épaules et va le déposer au seuil de la maison maternelle. Le matin venu, le cadavre fut remis aux médecins qui n'y trouvèrent aucun signe de violence, puis on le porta à l'église. « Et alors, la mère douloureuse, avec les femmes de sa famille et les voisines, vint pleurer et se lamenter sur son fils mort. » En même temps, notre tisserand invitait Salvestra à se rendre aux funérailles, afin d'écouter, parmi les femmes, les propos tenus sur le mystérieux événement, tandis que lui-même il entendrait les discours des hommes. Il plut à la jeune dame, devenue trop tard compatissante, de revoir mort celui qu'elle n'avait pas voulu consoler vivant par un seul baiser : elle se rendit à l'église. Mais à la vue du visage pâle de Girolamo, tous les souvenirs, toutes les tendresses de leur enfance se ranimèrent en elle; la tête couverte de son manteau, elle marcha à la suite des autres femmes jusqu'au lit funéraire et, poussant un cri terrible, se laissa tomber, les bras ouverts, sur le corps de son jeune ami. Quand on la releva, « on vit en même temps qu'elle était la Salvestra et que la Salvestra était morte. Et alors toutes les femmes, vaincues par une double pitié, jetèrent dans l'église une lamentation encore plus haute. » Cependant le pauvre mari, tout en larmes, contait à l'assistance l'histoire de la dernière nuit. On coucha Salvestra, ornée de la parure des mortes, aux côtés de Girolamo; les prêtres vinrent prier autour du couple infortuné, et « la même sépulture reçut pour l'éternité les deux amans que l'amour n'avait point unis sur la terre. »

Je trouve, en ces petits romans, une sorte de *morbidezza* italienne dont le charme est assez pénétrant. Langueurs, chagrins,

mélancolie ou désespérance, mourir pour le dédain de l'être aimé, ou mourir encore pour ne point lui survivre, toutes ces nuances de la passion souffrante, refoulée ou brusquement privée de son objet, nous donnent, sans secousse violente, une agréable émotion littéraire. Ce sont des idylles que Boccace a contées avec une parfaite délicatesse de langue et d'images. Mais l'idylle, dans cette Florence du XIVe siècle où, écrit Dino Compagni, à chaque crise de la vie publique, « l'on en vient au sang », était sans doute une fleur très rare. Les sombres palais guelfes aux grosses tours crénelées, les sinistres ruelles voûtées, ténébreuses, qui descendent à l'Arno, gardaient le secret d'histoires lugubres, où l'amour provoquait au crime, où le baiser tuait, où l'honneur outragé se complaisait en d'atroces vengeances. Ce sont les horreurs du *Décaméron*, que nos charmantes Florentines n'ont entendues qu'en frissonnant.

IV

Il y avait à Florence une jeune dame « belle de corps et altière d'esprit », riche et noble, nommée Hélène. Veuve, elle ne s'était point remariée; elle aimait un « gracieux jeune homme » et les deux amans « se donnaient du bon temps. » Un jeune gentilhomme toscan, Rinieri, revenait alors de Paris, où il avait étudié sous les maîtres de l'Université : il était docte et riche, et menait un train brillant. Un jour, dans une fête, il aperçoit Hélène en ses vêtemens de deuil, belle et désirable plus que femme au monde; il en devient sur-le-champ amoureux et prend la résolution de tout tenter pour être aimé d'elle. La jeune dame, « qui n'avait pas les yeux dans sa poche », voit, de son côté, l'émotion de Rinieri et se dit en riant : « Je n'aurai pas perdu ma journée; voici un jeune merle que je prends par le nez. » Et, par un jeu de regards furtifs, plein de promesses mensongères, elle active le feu de cette passion naissante. L'étudiant désormais tourne autour du logis d'Hélène, lui déclare bientôt son amour par l'entremise de la servante. Elle fait répondre qu'elle aime Rinieri de toute son âme, mais que son honneur lui impose une réserve absolue. Rinieri multiplie les billets doux et les cadeaux, n'obtient que de vagues paroles, s'obstine dans sa poursuite. La perfide créature révèle à son amant, que tous ces cadeaux inquiétaient, l'amour de l'écolier, et tous deux tendent à celui-ci un piège odieux. Hélène l'invite à pénétrer chez elle dans la nuit de Noël. La servante l'introduit dans une cour abondamment jonchée de neige, et l'y enferme. Le froid était piquant, l'amoureux grelotte, attend, s'impatiente. La dame et son page, cachés

derrière une jalousie, jouissaient de son ennui et de ses frissons. La servante reparaît à une fenêtre : « Madame est bien chagrine de ce contretemps; ce soir, un sien frère est venu souper chez elle; il n'en finit pas de bavarder, Madame vous prie de patienter encore un peu. » Et la soubrette se retire et va se coucher. Hélène rentra dans son appartement et, jusqu'à minuit, se réjouit avec son favori de l'avanie si joliment inventée pour l'autre. « Levons-nous un peu, dit-elle enfin, et voyons si le feu dont brûlait cet impertinent est éteint. » Ils retournent à la jalousie : le pauvre Rinieri dansait éperdument dans la cour pour se réchauffer; ses dents claquaient, et la neige tombait en tourbillons. La vipère murmure à l'oreille de son amant : « Eh bien! ma douce espérance, ne sais-je pas faire danser les hommes sans trompettes ni cornemuses? » Puis elle descend derrière la porte de la cour et appelle. L'infortuné la supplie d'ouvrir. Chansons! Son maudit frère est toujours là, et, après tout, pour quelques flocons de neige, Rinieri fait bien le délicat; à Paris, d'où il vient, on sait qu'il neige autrement plus fort. Elle refuse de l'accueillir à l'intérieur tant que son frère ne sera point parti. « Au moins, dit-il, préparez un bon feu, car je meurs de froid. » Elle répond : « Et ce grand amour, dont tu brûles, ne te tient-il plus au chaud? » Elle remonte à sa chambre et laisse, jusqu'au jour, Rinieri « semblable à une cigogne, tant il battait des mâchoires. » La servante délivre enfin l'amoureux transi, avec des paroles meilleures et la promesse de nuits plus heureuses. Mais, lui, il était guéri de sa passion, enragé de vengeance, aux trois quarts gelé et perclus, presque mourant. Les médecins qu'il fit venir à son chevet eurent les plus grandes peines à ne point le tuer tout à fait. Une fois « sain et frais », il songe à assouvir sa haine. D'ailleurs, la fortune lui sourit : l'amant avait trahi la belle pour une autre maîtresse; Hélène en était au désespoir. Voyant passer tous les jours Rinieri sous ses fenêtres, elle eut une idée bizarre : puisqu'il était si savant, ne pourrait-il, par opération magique, ramener entre ses bras l'ingrat qu'elle pleure? L'étudiant répond qu'en effet il peut tirer l'autre, grâce à la nécromancie, même du fond de l'Asie : mais c'est une œuvre que Dieu condamne, un rite tout diabolique, surtout quand il s'agit d'amour. Il consent néanmoins à perdre son âme pour la femme qu'il feint d'aimer toujours, malgré le souvenir de la nuit de Noël. Il faut, pour cette magie, un lieu solitaire, l'heure de minuit, un grand courage. Hélène est prête à tout. Cette Fiammetta méchante, exaspérée d'amour inassouvi, ne se méfie point de l'homme dont elle s'est fait un implacable ennemi; et puis, fille étrusque ou latine, l'étrangeté même de la cérémonie nocturne inventée par Rinieri est pour la char-

mer. Il faut, dit-il, au dernier quartier de la lune, qu'elle se baigne nue, toute seule, sept fois de suite, en un courant d'eau vive, tenant en main une image d'étain représentant l'amoureux fugitif; puis, toujours nue, grimper en haut d'un arbre ou sur le toit d'une maison, et se tourner à sept reprises, avec l'image, du côté du nord, en prononçant une incantation qu'il lui livrera écrite : à peine la formule aura-t-elle été dite que deux demoiselles « les plus belles qu'elle aura jamais vues », viendront la saluer et lui offrir leurs services surnaturels. Elle leur demandera l'amant disparu. Et la nuit d'après, vers minuit, l'enfant prodigue, tout en pleurs, frappera humblement à sa porte et ne l'abandonnera plus jamais.

Or, Hélène possède un bien dans le Val d'Arno, tout près du fleuve. Le théâtre du drame était ainsi trouvé. « Nous sommes en juillet, dit-elle, et le bain sera un plaisir délicieux. » Non loin de l'Arno est une vieille tour abandonnée, avec une échelle montant à la plate-forme du haut de laquelle les bergers veillent sur leurs chèvres errantes. Rinieri, tapi sous les saules du fleuve, voit Hélène se dépouiller de ses vêtemens qu'elle cache en un buisson; elle se plonge à sept reprises dans l'eau froide, puis elle passe lentement, dans les ténèbres, nue et blanche, l'image magique entre les mains, allant vers la tour. Un instant, le jeune homme se trouble et se sent saisi d'une grande pitié; il est sur le point de transformer singulièrement le rite du sortilège et d'embrasser le charmant fantôme. Mais le ressentiment de l'injure est plus fort, dans l'âme de l'écolier italien, que l'attrait du plaisir. Il la laisse monter au sommet de la tour, la suit dans l'ombre et retire l'échelle sans être vu. Elle a beau prononcer les paroles enchantées, les demoiselles fantastiques ne descendent point vers elle. L'aurore paraît; elle attend toujours; elle soupçonne enfin la *vendetta* de Rinieri, se félicite d'avoir souffert d'un froid moins vif que celui de la veillée de décembre, et s'apprête à rentrer chez elle. Plus d'échelle! « Alors, comme si le monde s'écroulait sous ses pieds, le cœur lui manqua et, vaincue, elle tomba sur la plate-forme de la tour. » Elle pleure de honte, de remords et de fureur, elle sent son honneur à jamais perdu; elle sera la risée de Florence. Il fait grand jour déjà, et l'étudiant s'avance gaiement au pied de la tour. « Bonjour, madame, les demoiselles ne sont-elles point encore venues? » Elle le supplie par sa loyauté de gentilhomme; elle lui promet de céder à ses désirs; elle est faible « telle qu'une colombe entre les serres d'un aigle », au nom du seigneur Dieu, qu'il ait miséricorde! L'étudiant, qui l'entendait gémir et pleurer, avait au cœur à la fois plaisir et chagrin : plaisir, pour sa vengeance si longtemps désirée; chagrin,

par la compassion qu'il avait de la malheureuse. Cette fois encore, la haine l'emporte. Il lui adresse un bien long discours, où s'étale son immense rancune, où éclatent des paroles outrageantes. « Non, tu n'es point une colombe, mais un serpent venimeux ! » Le soleil d'été commence à embraser le ciel et la terre, et Rinieri continue son homélie sur la perfidie des femmes, la légèreté des amans, l'éternelle niaiserie de l'amour. Puis, il s'en va déjeuner, en une villa voisine, chez un sien ami, après avoir placé son valet en sentinelle au pied de la tour. Bientôt Hélène, dévorée par le soleil, les chairs enflammées et saignantes, harcelée par les mouches et les taons, torturée par la faim et la soif, n'entendant plus que la crécelle des cigales et le murmure de l'Arno, se résigne à mourir. Son bourreau revient vers le soir, bien reposé; il résiste encore aux cris de la victime, emporte à la maison d'Hélène les vêtemens qu'elle a déposés au bord du fleuve et les rend à la servante. Celle-ci court à la tour; un paysan était en train de replacer l'échelle; ils montent tous deux et trouvent la jeune femme haletante, défigurée, hideuse, « brûlée comme une souche. » Le bonhomme enlève la dame et la descend dans la prairie; la jeune fille tombe de l'échelle et se casse une jambe. La nuit même, on rapporte les deux femmes à Florence. L'amoureuse languit longtemps avec la fièvre « et laissa maintes fois sa peau attachée aux draps de son lit. » Elle confessa que cette mésaventure était l'effet d'une sorcellerie et que le diable en personne l'avait ainsi malmenée. Elle oublia son amant et, dorénavant, se garda d'aimer. « Et l'étudiant, dit Boccace, apprenant que la servante avait la jambe rompue, jugea sa vengeance très complète et, joyeux, s'en alla de Florence, sans avoir parlé de cette bonne histoire. »

Ce conte, d'un goût très barbare, est isolé dans le *Décaméron*. Il en est d'autres, où l'horreur est portée à son comble et dans lesquels cependant paraît une esthétique de grande valeur. Ce sont les drames farouches où la passion sauvage des maris, des pères et des frères interrompt tout à coup le duo d'amour, où la volupté est noyée dans le sang. Boccace tire des chroniques de Provence une histoire épouvantable dont s'était inspiré déjà Francesco da Barberino. Deux chevaliers, messer Gugliemo Rossiglione et messer Guardastagno, étaient unis par la plus tendre amitié. Le premier avait une femme « très belle et désirable », dont s'éprit le second. Toujours l'histoire des deux coqs et de la poule. La dame ne fit pas longue résistance, mais Rossiglione se rendit bientôt compte de son malheur. Il invita donc son ami à chevaucher, avec lui, vers la France, où était annoncé un grand tournoi chevaleresque. Il l'attendit à son pas-

sage dans une épaisse forêt, le vit venir désarmé, et, le visage masqué de la visière, « félon et méchant, la lance en arrêt, se rua sur Rossiglione en criant : Tu es mort ! » Il le transperce, et les écuyers du pauvre chevalier détalent au plus vite sans avoir reconnu l'assassin. Celui-ci arrache à la pointe de sa dague le cœur de son ami et le fait apprêter par son cuisinier, comme cœur de sanglier. Il se met à table avec sa femme, mange fort peu, en silence; on apporte l'horrible mets, et la châtelaine, qui était en appétit, le mange tout entier. « Ma dame, comment as-tu trouvé ce plat ? — Monseigneur, sur ma foi, il est exquis. — Par Dieu ! je te crois sans peine et ne m'étonne point que, mort, ce que tu as si fort aimé te plaise encore. C'est le cœur de messer Guardastagno, que vous aimiez si tendrement, femme déloyale. » Et l'épouse adultère, se redressant alors, dans sa dignité d'amante, en face du chevalier déshonoré par une infamie : « Vous avez agi en traître et en scélérat : je lui avais librement donné mon amour, et, si je vous ai outragé en cela, ce n'était point lui, mais moi seule qu'il fallait frapper. A Dieu ne plaise que, sur une nourriture si noble, sur le cœur d'un chevalier si valeureux et si courtois, aucune autre ne tombe dorénavant ! » Elle se jette par une fenêtre très haute; on la relève morte. Guglielmo, redoutant la justice du comte de Provence, fait seller ses chevaux et s'enfuit : les vassaux des deux seigneurs enterrent dans le même sépulcre les deux amans et, sur le marbre de leur tombe, on écrivit en vers le récit de leurs infortunes.

Tancrède, prince de Salerne, « fut un seigneur très humain et de nature bienveillante. » Sa fille unique, Ghismonda, qu'il chérissait d'une tendresse sans pareille, mariée au duc de Capoue, fut bientôt veuve et revint habiter le palais de son père. Elle était jeune, très belle, savante et *gagliarda*. Ce mot est toujours d'un sens complexe et incertain. Mettons qu'elle était audacieuse. Son père ne se souciant pas de la remarier, elle songea à se pourvoir d'un amant. Elle jeta les yeux sur un page, Guiscard, de race très humble, mais noble par l'âme et charmant. Il fut facile à séduire. Un après-midi d'été, le prince s'étant par hasard assoupi derrière les rideaux du lit de Ghismonda, surprit les amans; le lendemain, il fit arrêter Guiscard et manda sa fille. Il lui annonce d'abord le sort qu'il réserve au page et lui demande par quelle raison elle peut défendre « sa grande folie ». Le pauvre homme parlait ainsi « la figure baissée et pleurant aussi fort qu'un enfant battu de verges. » Ghismonda, mordue par une douleur terrible, persuadée que le jeune garçon est déjà sacrifié, mais soutenue par une âme altière, la tête haute, sans larmes, répond à son père : « Oui, j'ai aimé, j'avais le droit d'aimer,

étant jeune, ardente et libre, et j'aimerai Guiscard jusqu'à la dernière minute de sa vie. Faites-le donc égorger, s'il vous plaît ainsi, et tuez-moi à mon tour; sinon, je saurai bien accompagner mon amant au tombeau. » Le prince pleure de plus belle. « Va-t'en pleurer avec les femmes et tue-nous tous les deux d'un seul coup! » — « Tancrède admira la grandeur d'âme de sa fille. » Il n'ajoute, d'ailleurs, aucune foi à ses menaces et, « afin de refroidir un amour trop brûlant », cet homme si bienveillant et si doux ordonne que, la nuit suivante, « sans aucun bruit on étrangle Guiscard et qu'on lui arrache le cœur. » Le jour venu, il dépose lui-même la sanglante relique dans une grande coupe d'or et l'envoie par un de ses officiers à la jeune femme, avec ce message : « Ton père te donne ce cœur pour te consoler de la perte de l'être le plus aimé, ce cœur à qui tu as prodigué les joies qui lui furent les plus chères. » — « Mon père a bien fait, dit-elle, il fallait une sépulture d'or à un cœur si magnanime. Au moment de mourir, je reconnais une dernière fois tout l'excès de son amour et le remercie du rare présent qu'il envoie à sa fille expirante. » Entourée de ses filles d'honneur, elle se penche sur la coupe et dit en pleurant adieu à son bien-aimé, à sa jeunesse, à son bonheur trop rapide, verse dans la coupe un poison mortel et vide sans trembler le calice funèbre. Puis, elle se couche sur son lit, dans l'attitude la plus solennelle, tenant toujours la coupe d'or serrée contre sa poitrine et attend silencieusement la mort. Tancrède accourt au chevet de l'agonisante. Elle le prie de ne point pleurer sur le mal qu'il a voulu faire, de réserver sa pitié, qu'elle repousse, de lui accorder une seule grâce, celle de rejoindre dans le sépulcre l'adolescent qu'elle aimait et qui est mort pour elle. « Et, serrant toujours contre son cœur la coupe d'or, et les yeux éteints, elle soupire : Que Dieu demeure avec vous, moi, je m'en vais pour toujours! »

De Salerne à Messine, le voyage n'est point long, sur la mer la plus riante et la plus perfide du monde : mais de l'Italie napolitaine à la Sicile, la distance morale est assez grande. Je crois bien que les Arabes ont légué à cette île leur astuce tranquille, leur patience fataliste, leur douceur dans les préludes du crime : le Sicilien est de race plus fine, plus patricienne que le *græculus* dégénéré du pays de Naples; mais il est froidement implacable, tel qu'un fils de l'Orient. Isabella vit à Messine avec ses trois frères, qui sont de riches marchands. L'origine de la famille est toscane, mais, comme on finit toujours par hurler avec les loups, l'âme des trois jeunes hommes est devenue, par contagion, froidement méchante : il n'est point de fourbes plus cruels sur ce rivage de la mer des Sirènes. Isabella a distingué, pour son malheur, l'in-

tendant de ses frères, un jeune Pisan, Lorenzo, à qui elle fait les plus aimables avances, et voilà un couple d'amans de plus heureux pour quelques jours. Mais l'aîné des frères a vu la jeune fille se rendant, de nuit, au logis de Lorenzo. C'était, assure Boccace, « un sage jeune homme », qui ne souffle d'abord mot de sa découverte, laisse aller la pauvre enfant, réfléchit longuement, informe enfin les deux autres du fâcheux accident de famille. Les trois sages jeunes gens délibèrent, se décident à se taire, à feindre de tout ignorer, afin d'éviter l'infamie pour leur sœur et pour eux-mêmes : ils attendront qu'une occasion s'offre d'effacer sans bruit ni péril la honte de leur maison. Ils continuent à s'entretenir amicalement et à rire avec Lorenzo, puis, un matin, l'emmènent avec eux hors de la ville, comme pour une promenade et, parvenus en un lieu solitaire, l'assassinent, l'enterrent et s'en retournent paisiblement à Messine. Les jours s'écoulent, Isabella s'inquiète et n'obtient de ses frères que de vagues réponses où perce un inquiétant mystère : elle pleure, s'irrite, se désespère, attend en vain le retour de l'amoureux. Une nuit, elle l'aperçoit en songe, livide, fantôme de terreur : il lui dénonce le crime, la place de sa tombe et disparaît. Dès le matin, accompagnée d'une amie, elle se rend à l'endroit désigné par le mort, écarte les feuilles desséchées, fouille la terre, découvre le cadavre ; elle détache la tête à l'aide d'un couteau, la rapporte à Messine, verse toutes ses larmes sur le cher débris, l'enveloppe d'une étoffe précieuse et l'ensevelit au fond d'un vase rempli de terre où elle plante des basilics de Salerne. Chaque jour elle le baigne d'essence de roses ou de fleurs d'oranger et passe sa vie en pleurant, à côté de l'urne mortuaire. Le basilic grandit et fleurit ; la jeune fille dépérit, refuse d'avouer la cause de son mal ; les frères lui enlèvent le basilic, vident le vase et trouvent la tête de Lorenzo où était encore attachée la chevelure frisée. Effrayés, ils l'enfouissent de nouveau, et, craignant d'être découverts, « ils sortent avec précaution de Messine et se retirent à Naples. » Quant à Isabella, privée de son douloureux trésor, elle meurt de chagrin. Il y a sans doute, en ce conte, une réalité historique, tout au moins l'écho d'une légende populaire. Une *canzone* sicilienne, que l'on chantait au temps de Boccace, suit d'assez près le récit du *Décaméron ;* mais elle se termine par cette strophe :

« Et moi, pour son amour, je mourrai de douleur, — pour l'amour de ma fleur. — Si quelqu'un voulait me la rendre, — je la rachèterais volontiers. — Cent onces d'or que j'ai à la maison, — volontiers je les lui donnerais, — et je lui donnerais encore un baiser. »

Dernière parole bien consolante. L'amoureuse de la vieille

ballade ne mourra pas comme celle du conte. Elle promet un baiser. Elle tiendra sa promesse. Elle est sauvée.

V

Sortons de cette nécropole. Aussi bien, sur les rives du détroit de Messine, où passe la route de l'Orient et celle de l'Afrique, nous touchons à la région des grandes aventures maritimes, à la piraterie héroïque du moyen âge, aux hasards et aux ensorcellemens des contrées de pure lumière où dorment en paix les civilisations éteintes et les religions mortes. Les Italiens n'avaient qu'à s'embarquer à Venise, à Gênes, à Amalfi, à Otrante, et, du château même de leur galère, ils entrevoyaient, comme en un mirage, les lointains pays fantastiques dont toute la chrétienté rêvait alors, les rois et les papes songeant au Saint-Sépulcre, les frères mendians souhaitant la conversion des païens barbares, les moines contemplatifs, préoccupés du Paradis terrestre, les doges, les tisseurs de soie, les banquiers, les armateurs de la péninsule, calculant la richesse de ces royaumes aux noms glorieux, l'Égypte, Carthage, la Syrie, la Perse, le Cathay, l'Inde, Constantinople, Trébizonde, Chypre, Athènes, Tyr, Jérusalem. Depuis Marco Polo, l'extrême Asie semblait ouverte à l'Occident européen. On connaissait les chemins menant aux épices précieuses, à la poudre d'or, à l'encens, à l'ivoire, aux bêtes rares, aux ruines colossales, aux rites étranges, aux voluptés mortelles. Le Soudan de Babylone, le Prêtre Jean, le Grand Khan des hommes à face jaune, le Vieux de la Montagne, les émirs et les khalifes, Mahomet, les Pères de la Thébaïde, les ermites du Gange, formaient là-bas comme une humanité extraordinaire vers laquelle soupiraient les poètes, les ascètes, les barons féodaux, les aventuriers, les politiques et les femmes. Et la mer étincelante qui se déroulait jusqu'à ces merveilles avait, elle aussi, comme un charme magique; les brusques coups de vent des parages de l'Archipel, la rage des petits flots brodés d'écume, les côtes rocheuses de Morée ou de Syrie, découpées en promontoires aigus ou en baies profondes, retraites azurées où les corsaires se tenaient à l'affût, la sombre menace du cap Ténare, la grâce de Zante, des Cyclades et de Smyrne, la majesté du Bosphore, n'était-ce pas l'appel irrésistible de la Méditerranée à quiconque, des Alpes à l'Etna, jugeait bien étroite l'ombre de son campanile communal, et se sentait entraîné et tourmenté par l'attrait de l'inconnu?

Beaucoup de ces poètes étaient, à la vérité, d'astucieux marchands âpres au gain et légers de conscience, tels que ce Landolfo Buffolo, bourgeois de Rovello, petite ville de la côte d'Amalfi,

« la plus délicieuse région de l'Italie, pleine de jardins et de fontaines, et d'hommes riches, ardens au négoce. » Il voulut doubler sa fortune, arma un grand navire qu'il chargea de denrées et fit voile pour Chypre. Mais toute une flottille marchande avait jeté l'ancre avant lui dans le port de l'île, il dut vendre sa cargaison à vil prix et, se trouvant presque ruiné, « il pensa soit à mourir, soit à voler pour relever ses affaires » ; il s'arrête au second parti, vend son navire, achète un bateau léger, « excellent pour la course, *sottile da corseggiare* », et se met à écumer les mers du Levant, aux dépens surtout des Turcs, mais sans négliger les chrétiens. En moins d'une année, il avait pris tant de navires, pendu tant de patrons, qu'il se vit plus riche qu'il n'était auparavant. Très joyeux et décidé à se retirer des affaires, il mit le cap sur l'Italie. Mais, en plein Archipel, le *sirocco*, l'hôte terrible de ces parages, le força à se réfugier à l'abri d'une petite île. Le malheur voulut que deux grosses galères marchandes de Gênes, qui venaient de Constantinople, durent s'arrêter au même endroit. A pirate, pirate et demi. Les Génois, pour tuer le temps, s'emparèrent du bateau et des richesses de notre homme et le hissèrent à leur bord, en simple pourpoint. On se remet en route. Une violente tempête s'élève, qui sépare les deux navires génois et brise « comme une bouteille contre un mur » celui qui portait Landolfo sur les rochers qui hérissent les abords de Céphalonie : la cargaison et l'équipage tombent à l'eau; l'avisé corsaire embrasse une planche, puis s'installe sur une caisse et vogue, à la grâce de Dieu, trempé comme une éponge. Il aborde aux rives de Corfou, ainsi que fit naguère Ulysse. Ce n'est point une fille de roi, mais une vieille femme qui, le prenant d'abord pour un monstre marin, l'accueille en le tirant à terre par la chevelure. Le voilà sur le sable et aussi la bienheureuse caisse. Il était à moitié mort de faim et de terreur. La vieille, aidée de sa fille, le porte dans une étuve, le réchauffe, le restaure. Il est remis sur pied. En l'absence de son hôtesse, il va ouvrir la caisse abandonnée, la trouve pleine de pierres précieuses, se garde bien de souffler mot de la découverte, demande un sac où il enfouit le trésor qu'il attache à son cou, passe sur une barque de pêcheur à Brindisi, puis à Trani. Là, quelques compatriotes le reconnaissent, le rhabillent et lui prêtent de quoi retourner à Rovello. Rentré chez lui, il bénit Dieu, ouvre la besace, vend les pierreries et, encore deux fois plus riche qu'avant son départ, se jure à lui-même de ne plus jamais naviguer. Le corsaire était d'ailleurs un galant homme : il envoya une grosse somme à la charitable vieille de Corfou et à ses compères de Trani.

Les aventures des femmes étaient, au moyen âge, plus éton-

nantes encore que celles des hommes. Marco Polo fit, au XIIIe siècle, à la cour de l'empereur mongol, la connaissance d'une dame de Metz que les Hongrois avaient enlevée sur les bords de la Moselle et que les Asiatiques avaient prise aux rives du Danube. Le *Décaméron* renferme de ces curieuses histoires d'héroïnes errantes, longtemps persécutées et malheureuses, dont l'innocence finit par éclater à la satisfaction du lecteur. Telle, madonna Zinevra, de Gênes, qui, calomniée horriblement par un mauvais gars, Ambrogiuolo, condamnée à mort par son mari Barnabo, épargnée par la pitié de l'émissaire de celui-ci, mais que Barnabo croit morte et mangée par les loups, se travestit en matelot et, la tête rasée, entre au service d'un gentilhomme catalan qui se promenait pour son plaisir et son négoce à travers la Méditerranée. Elle s'appelle dès lors Sicurano. Le soudan d'Égypte, à qui le Catalan avait présenté des faucons, frappé de la bonne mine du jeune mousse, le demande à son maître. Sicurano devient aussitôt le favori du prince. Il est chargé de présider au bon ordre de la foire de Saint-Jean-d'Acre ; parmi les marchands venus de toutes les cités italiennes, il reconnaît le traître Ambrogiuolo, se lie adroitement avec lui, le décide à conter son odieuse machination et le ramène à Alexandrie, où il ne se fait pas prier pour divertir le Soudan par l'histoire de madonna Zinevra. Alors celle-ci mande en Égypte son mari par l'entremise d'armateurs génois ; toujours travestie en page musulman, elle force son accusateur à dévoiler son crime à Barnabo, en présence du prince, puis elle dénonce son sexe, se nomme et se jette dans les bras de son époux, fort étonné d'une résurrection si inattendue. Le soudan, qui n'est pas moins surpris de la métamorphose, renvoie en Italie le couple romanesque, comblé de richesses, et fait attacher à un poteau Ambrogiuolo nu et bien enduit de miel ; les guêpes et les taons dévorent jusqu'aux os le misérable.

Mais quels accidens de la fortune sont comparables à ceux qui fondirent sur la fiancée du roi de Garbe? Le sultan de Babylone, pour récompenser l'alliance de ce prince marocain, lui envoya comme épouse sa fille, la charmante Alaciel. Le navire avait quitté l'Égypte par un beau temps, mais une fois la Sardaigne dépassée (la route suivie était déjà bien étrange), une tempête si furieuse assaillit les voyageurs qu'ils furent emportés jusqu'à Majorque et, de nuit, se brisèrent sur les récifs. La princesse et ses demoiselles demeurent seules sur les ruines de la galère, que les vagues roulent jusqu'à la plage. Un gentilhomme, Pericon da Visalgo, qui faisait ce matin-là, à cheval, sa promenade le long des grèves, découvre Alaciel, « toute timide », dans la chambre de proue. Pericon emmène à son château les naufragées, les ré-

conforte et devient sur-le-champ amoureux de la jeune fille. Elle résiste quelques jours à ses prières, mais un festin où elle a goûté à des vins trop généreux et un ballet où elle-même danse un pas fort oriental, lui font tout à coup oublier la couronne de Garbe. Ce paisible bonheur ne dure guère; le jeune frère de Péricon, Marato, « beau et frais comme une rose », s'éprend de la maîtresse païenne de son aîné; une nuit, il tue celui-ci, enlève Alaciel et l'embarque sur une felouque génoise en partance pour les ports de Romanie. Une fois en pleine mer, la princesse pardonne à son ravisseur le meurtre de son premier amant, mais les deux patrons du navire, jeunes et audacieux, la convoitent à leur tour et s'entendent pour partager fraternellement son amour. Un matin, comme le navire filait très vite, Marato, debout à la poupe, contemplait la mer; les forbans le poussent par les épaules, et le voilà dans les flots. On avait couru plus d'un mille avant que la chute du jeune seigneur ne fût connue. Grande douleur pour Alaciel; les deux capitaines s'efforcent de la consoler, et déjà elle leur sourit à travers ses larmes. Le moment était venu de la querelle classique à coups de couteau entre les deux prétendans; l'un d'eux tomba mort, l'autre grièvement blessé. Cette affaire chagrine beaucoup Alaciel, qui débarque à Clarence, en Morée, et descend à l'hôtellerie en compagnie du cher blessé. Le bruit de sa beauté parvient vite aux oreilles du prince de Morée, qui lui rend visite et l'emmène en son palais où il la traite comme il ferait une épouse. Elle se remet bientôt de ses premiers ennuis et reprend toute sa gaieté naturelle. Le jeune duc d'Athènes, informé du demi-mariage de son cousin, vient lui rendre visite, s'enflamme comme il convient, une nuit, assassine le prince, le jette par la fenêtre de sa chambre à coucher, et n'oublie point d'étrangler l'officier qui lui a traîtreusement ouvert les portes de l'appartement. Alaciel dormait du sommeil de l'innocence. Le duc, à la faveur des ombres, joue le rôle de son défunt cousin; puis, avant l'aube, met à cheval la dame éplorée et, suivi de ses spadassins, pique des deux sur le chemin d'Athènes. Comme il était marié, il cache sa conquête dans une villa voisine de la mer. La douleur d'Alaciel était extrême, mais dura peu; elle se résigna à changer son blason féodal. Cependant les sujets du primat de Morée avaient découvert le cadavre de leur seigneur. Le frère du mort, qui héritait du pouvoir, s'empressait de lever une armée pour venger l'attentat. Le duc arme de son côté et demande l'aide de son beau-père, l'empereur grec, qui lui expédie son propre fils, Constantin. Le duc, plus imprudent que le roi Candaule, montre, par vanité pure, la princesse à son beau-frère, un louveteau qui va brûler de dévorer la tendre brebis. A l'ouver-

ture des hostilités, le jeune Byzantin se trouve « mal à son aise de sa personne. » Il laisse les Athéniens et leur seigneur recommencer tout seuls la guerre du Péloponèse et va rendre un soir visite à l'aimable Alaciel. Sous prétexte de promenade à la fraîcheur des jardins, il l'entraîne du côté de la mer, la jette, éplorée, sur une barque qui se dirige à force de rames vers Égine. Il s'arrête sur la plage de l'île le temps nécessaire pour que la belle commence à sécher ses larmes, puis il l'emmène à Chio où elle achève de se consoler. Le sultan turc Osbech, qui se trouvait alors à Smyrne, eut vent de l'aventure. Il tente une descente nocturne au rivage de Chio, massacre et brûle tout ce qu'il peut et fait voile pour les côtes d'Anatolie; il emportait sur sa galère l'infortunée Alaciel et l'épousait sans retard. La voilà sultane, mais l'Orient était alors bien troublé. Osbech avait à repousser l'invasion de Basan, roi de Cappadoce; il laisse donc Alaciel à la garde d'Antioco, le plus loyal de ses officiers, et marche contre Basan. A la première bataille, il reste mort sur le terrain; cependant Antioco ne perdait point son temps. Il était le premier homme qui parlât l'idiome d'Alaciel. La malheureuse, depuis de très longs jours, était aimée par des ravisseurs au langage desquels elle n'avait rien compris. A l'approche de l'ennemi, elle s'enfuit à Rhodes avec son nouvel amant. Quelques mois après, Antioco meurt en confiant sa maîtresse aux soins d'un marchand de Chypre, son meilleur ami. En pleine mer, entre Rhodes et Chypre, la princesse et le marchand se jurent un amour éternel. Peut-être le serment eût-il été tenu si le marchand n'avait point eu affaire en Arménie. Pendant son absence, Alaciel reconnut, passant sous ses fenêtres, un gentilhomme égyptien, Antigono, attaché jadis à la cour du Soudan, son père. Elle l'appelle et lui conte la chronique lamentable de ses naufrages et de ses mariages. Antigono la rassure touchant le point délicat du roman : « Personne ne sait qui vous êtes, je vous rendrai à votre père plus chère que jamais, et, lui, il vous rendra fiancée, très pure, à votre époux le roi de Garbe. » La princesse revoit son père qui ne comprend rien à ce long silence. Pourquoi n'a-t-elle jamais écrit en Égypte? Elle répond par l'histoire concertée avec Antigono. La tempête l'a jetée dans les marais d'Aigues-Mortes. Là, des jeunes gens l'ont entraînée par les tresses de sa chevelure, vers un grand bois. Quatre chevaliers sortirent du bois et la délivrèrent; ils la conduisirent à un monastère de nonnes, où elle avait vécu très saintement. Elle avait dû feindre d'être née chrétienne et fille d'un riche Cypriote. Un jour l'abbesse l'avait confiée à de respectables pèlerins qui se rendaient au Saint-Sépulcre, en passant par Chypre. Et, au moment de débarquer en cette

île, elle avait reconnu par hasard Antigono qui se promenait le long de la mer... Le reste du conte allait tout seul. Antigono, présent au récit, y ajoute les louanges que les saintes religieuses et les bons pèlerins faisaient de la singulière pudeur d'Alaciel. Jamais père ne fut plus fier que ce soudan des vertus de sa fille. Il reprit le premier projet de mariage. Le roi de Garbe, qui attendait toujours sa fiancée, la fit, cette fois, chercher par ambassadeurs, et reçut comme vierge cette veuve de huit ou neuf maris. « Ils vécurent longtemps fort heureux », conclut Boccace. Je le crois sans nulle peine. N'était-ce point, pour ce roitelet marocain perdu au delà des colonnes d'Hercule, un présent des dieux, cette princesse que de si longs voyages avaient formée à la résignation, à l'indulgence et à la douceur? Plus fortunée que ne fut, plus tard, Mlle Cunégonde, elle se reposait enfin sur un trône des émotions de sa première jeunesse et apportait à son époux définitif le plus rare des trésors, pour des temps de grande barbarie, une connaissance approfondie de la Méditerranée, dont elle avait vu tous les aspects, tous les périls, tous les intérêts politiques et toutes les religions : la noblesse espagnole et la féodalité latine de l'Orient, le césarisme byzantin, le sultan turc, les chevaliers de Saint-Jean et les navigateurs italiens, les corsaires et le sirocco.

Ce roman, que La Fontaine a légèrement gâté, bien qu'il ait son compte de gens diversement assassinés, est plutôt une amusante bouffonnerie dans le goût oriental. On en tirerait aisément un opéra-comique, et Boccace lui-même y a souligné la scène du ballet. Mais un genre manquerait à l'ample théâtre du *Décaméron* si le conteur n'y avait placé une légende de nécromancie. Les Italiens ont eu, jusqu'à Cagliostro, le secret de ces sortes de mystères. Ils évoquaient les morts de l'autre monde, supprimaient le temps et l'espace, prophétisaient l'avenir, enfermaient, comme dans le conte souabe du Novellino, de longues années en trois minutes, transportaient, en un clin d'œil, une personne vivante à d'énormes distances, par delà les mers et les montagnes. C'est par un miracle ou une féerie de cette espèce qu'il convient de clore la longue représentation dramatique à laquelle Boccace nous avait conviés.

Au temps de Frédéric Barberousse, Saladin, soudan d'Égypte, eut la curiosité, renouvelée plus tard par Pierre le Grand, de voir de près la civilisation et l'état militaire des peuples chrétiens, afin de mieux résister à la croisade. Il visita la Lombardie, déguisé en marchand cypriote, accompagné de quelques sages conseillers. Entre Milan et Pavie, il rencontra un gentilhomme, Torello d'Istria, qui chassait au faucon et voulut faire

honneur aux étrangers. Il les emmena dans son château, sur les bords du Tessin, et les traita magnifiquement. Il leur présenta sa femme et ses deux jeunes fils, qui étaient « beaux comme des anges ». La dame, non moins courtoise que son mari, offrit au noble inconnu des fourrures, des étoffes de laine et de velours et du linge fin. Puis on se quitta enchantés les uns des autres. Quelque temps après, Torello se résout à « faire le passage », malgré la résistance et les larmes de sa femme. Il la prie, si aucune nouvelle ne lui vient de sa part, d'attendre, avant que de se remarier, un an, un mois et un jour. Elle lui passe au doigt son propre anneau nuptial, afin que, de son côté, il ne l'oublie point. Torello arrive à Saint-Jean-d'Acre, où la peste sévissait. Il est bientôt fait prisonnier et conduit à Alexandrie. Saladin le reconnaît à une grimace qu'il lui sait familière et se fait connaître lui-même en montrant au gentilhomme les présens reçus de sa femme. Le soudan, charmé de payer sa dette de gratitude, invite l'Italien à demeurer quelque temps à sa cour. Torello accepte, mais écrit une lettre à sa femme, afin d'interrompre la prescription du terme fixé à sa fidélité. Deux circonstances imprévues gâtent ses affaires conjugales. La galère portant le message se perd corps et biens sur les côtes de Barbarie, et un autre Torello de Dignes ayant péri en Syrie, le faux bruit de la mort de notre Lombard se répand sur les bords du Tessin. Torello n'est informé du naufrage et de l'imbroglio que peu de jours avant la dernière heure imposée au veuvage de sa femme et, « ne doutant point qu'elle ne fût sur le point de se remarier, il perdit l'appétit, prit le lit et se décida à mourir. » Saladin avait heureusement à son service un nécromant qui promit de transporter en une nuit Torello endormi d'Égypte à Pavie. Le soudan fit dresser une riche estrade, chargée de matelas, revêtue d'étoffes orientales, de drap d'or et de brocart. Torello s'y coucha, couvert d'une robe sarrasine brodée de perles et de pierreries, la tête coiffée d'un turban. Entouré de ses barons, le prince prit en pleurant congé de son ami : « Puissé-je vous revoir une fois encore dans ce pays-ci, avant que de mourir! » Puis il l'embrassa tendrement et lui dit adieu. On fait boire à notre homme un breuvage magique, il s'endort; l'on ajoute à son attirail un anneau orné d'une escarboucle « qui semble une torche enflammée », un sabre avec un ceinturon et une agrafe toute constellée de diamans; sur le lit, deux bassins d'or pleins de doublons et une grande couronne d'or, destinée à la femme de Torello. Le nécromant fait un signe, et voilà l'estrade qui prend son vol, traverse la Méditerranée, franchit l'Apennin, pénètre dans l'église de San-Piero de Pavie où elle s'arrête, telle qu'un tabernacle éblouissant. Le sacristain, après avoir sonné

matines, entre, au petit jour, un cierge à la main, dans l'église, et à la vue de ce monceau de choses éblouissantes, se signe épouvanté, s'enfuit et court réveiller l'abbé et les moines. La communauté étonnée de son récit, descend à son tour avec des cierges dans l'église, et demeure tout interdite à la vue du lit splendide sur lequel dort un cavalier d'aspect si peu catholique. A ce moment, Torello se frotte les yeux et pousse un grand soupir. Toute la moinerie, l'abbé en tête, se replie en arrière et crie : « Protégez-nous, Seigneur! » Mais Torello s'était mis sur son séant, avait reconnu l'abbé qui était son oncle et l'appelait par son nom. L'abbé informe son neveu des secondes noces de sa femme fixées pour ce jour même. Le faux Sarrasin se donne le plaisir d'assister, en qualité d'ambassadeur du soudan, près du roi de France, au repas nuptial. Sa barbe, sa robe, son turban et son cimeterre le rendent méconnaissable aux yeux de l'épousée. Mais il glisse dans une coupe qu'il lui fait présenter par un page l'anneau conjugal confié par elle au jour de son départ. Troublée, épouvantée, elle regarde celui qu'elle croyait mort, et tombe dans ses bras. La figure de l'autre mari s'allonge singulièrement. Le cortège nuptial se reforme pour retourner en pompe joyeuse à la maison du premier époux, et tout le monde, sur les bords du Tessin, se trouve en ce jour parfaitement heureux.

L'Italie du XIVe siècle put contempler, en Boccace, l'image de sa civilisation, le spectacle ironique de ses faiblesses de cœur, la satire de ses passions et de ses violences. Le *Décaméron* fut réellement, à la plus triste époque de l'anarchie italienne, une œuvre nationale. Mais Boccace demeure le seul maître et seigneur de ce grand domaine. Ses successeurs borneront leur ambition à cultiver, chacun de son côté, parfois avec beaucoup d'agrément et un véritable génie d'invention, quelques plates-bandes du merveilleux jardin créé par le vieux maître toscan, entre les collines et la mer, sous le ciel très doux de Florence.

ÉMILE GEBHART.

LES CHEMINS DE FER

ET LE BUDGET

III [1]

RECETTES ET ÉCONOMIES PROCURÉES A L'ÉTAT PAR LE RÉGIME DES CHEMINS DE FER

Nous avons étudié les charges que font peser, sur le Trésor public, le développement donné au réseau des chemins de fer français, et le régime établi pour leur exploitation; nous avons reconnu que ces charges, y compris les intérêts des emprunts confondus dans la dette publique, atteignaient, pour l'année d'exploitation 1894, le chiffre énorme de 306 millions en ce qui concerne la France métropolitaine, et de 33 millions en ce qui concerne l'Algérie et les colonies. En regard des sacrifices imposés ainsi au budget, il faut placer les bénéfices qui en sont la contrepartie, et dont le chiffre, quoique moins important, constitue cependant une atténuation marquée du fardeau qui retombe sur les contribuables.

L'évaluation officielle de ces bénéfices était donnée, jusqu'ici, par un tableau figurant dans les statistiques du réseau d'intérêt général publiées par le ministre des travaux publics, tableau intitulé: *Impôts payés par les compagnies de chemins de fer et évaluation, d'après ces compagnies, des économies que l'État réalise sur cer-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1895 et du 15 janvier 1896.

tains transports. Le dernier tableau paru, relatif à l'année 1893, énumérait, sous onze rubriques, les impôts dont le total atteignait 151 millions, et sous sept rubriques, les économies évaluées à 134 millions; on arrivait ainsi à un total de 285 millions, tout en laissant de côté les chemins de fer d'intérêt local et ceux de l'Algérie et des colonies. Les bases adoptées pour la rédaction de cette statistique ont été critiquées avec beaucoup de raison; leur revision a été décidée, et une commission où étaient représentés les divers services intéressés en a arrêté de nouvelles, qui ont été adoptées pour la statistique en préparation de l'année 1894. Ce sont celles dont nous nous servirons dans notre étude.

Le principe qui domine cette étude, c'est qu'on doit porter en compte exclusivement les bénéfices que l'État tire des chemins de fer *par suite du régime légal adopté pour leur établissement et leur exploitation*, car seuls ils sont la contre-partie des charges que ce régime impose au budget. Si l'on voulait porter à l'actif des chemins de fer tous les bénéfices que leur existence procure au Trésor public, il faudrait doubler ou tripler l'évaluation rappelée ci-dessus, car il faudrait y faire entrer tous les impôts payés par des industries qui n'existent que grâce au chemin de fer, et aussi la différence entre le coût actuel de tous les transports de personnel ou de matériel effectués pour le compte de l'État et le prix qu'il paierait s'il y employait des chaises de poste, des diligences et des camions. C'est là un calcul que l'on n'a jamais eu l'idée de faire. Les chemins de fer ont largement contribué à la transformation économique que le monde civilisé a éprouvée dans ce siècle; le budget en a tiré profit, comme en ont profité les fortunes particulières, et la majeure partie de ce profit est indépendante du régime financier adopté pour l'établissement des voies ferrées.

Mais il existe des impôts qui portent spécialement sur les chemins de fer; il en est d'autres qui, tout en ayant l'apparence d'impôts de droit commun, ne grèvent les chemins de fer qu'en raison du régime légal qui leur est appliqué, et qui ne pèsent nullement dans les mêmes conditions sur les services empruntant les autres voies de communication; enfin, il est de nombreux transports effectués pour le compte de l'État, et pour lesquels le Trésor profite, non seulement de l'abaissement général des prix, conséquence de la création des chemins de fer, mais encore de réductions ou même d'exemptions de taxes qui ont été stipulées dans les cahiers des charges imposés aux concessionnaires. Ce sont bien là des avantages spéciaux, qui entrent en ligne de compte dans les arrangemens financiers conclus entre l'État et les compagnies, qui sont pris en considération par le législateur,

quand il décide l'exécution de lignes nouvelles, et qui sont payés, pour ainsi dire, par les charges budgétaires que nous avons passées en revue.

Les bénéfices de cette dernière catégorie sont les seuls que nous croyions devoir retenir. C'est pour cela que nous ne faisons pas entrer en compte les impôts payés par les chemins de fer exactement dans les mêmes conditions que par les autres services de transport, et qui figurent ensemble pour 13 à 14 millions dans les statistiques des dernières années. Nous excluons, de même, du tableau des économies celles qui résultent de traités librement débattus avec les administrations de la Guerre et des Finances, car il est naturel d'admettre que les avantages stipulés dans ces traités par les compagnies compensent les avantages qu'elles accordent à l'État.

En revanche, nous devons faire entrer en ligne les sommes que les compagnies versent au Trésor, en vertu du cahier des charges, pour couvrir les frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer, et dont le montant a atteint 4 millions et demi en 1894. Ce versement ne constitue pas un bénéfice net pour l'État, qui dépense une somme à peu près égale pour rémunérer le personnel de toute nature employé au contrôle. Mais ayant porté le coût de ce personnel dans les dépenses budgétaires, nous devons tenir compte de la recette qui le couvre.

En dehors de cette redevance spéciale, nous avons à étudier quatre groupes de bénéfices que l'État retire des chemins de fer, savoir : *produit net des lignes appartenant à l'État; impôts sur les transports; impôts sur les titres des compagnies; économies sur les transports de l'État, résultant de clauses du cahier des charges.*

Nous allons examiner l'importance de chacun de ces groupes et les causes qui l'ont fait varier dans les dix dernières années.

I. — PRODUIT NET DU RÉSEAU D'ÉTAT

Le produit net du réseau d'État, en 1894, a été de 9 330 000 francs. Il était de 4 millions seulement en 1884; il a augmenté régulièrement jusqu'à l'année 1892, où il avait dépassé 9 millions et demi. C'est surtout dans les premières années qui ont suivi les conventions, au moment où les recettes des compagnies étaient le plus atteintes par la crise, que celles du réseau d'État allaient en progressant, grâce au trafic qu'il enlevait aux réseaux voisins, à mesure que l'ouverture de nouvelles sections assurait la continuité de ses artères principales. Depuis que le réseau d'État a pris son assiette définitive, les variations de son produit net obéissent aux mêmes lois que celles du produit des grandes compagnies.

En 1893, les causes d'augmentation des dépenses que nous avons signalées, en traitant de la garantie d'intérêts, ont ramené le produit net au-dessous de 9 millions. En 1894 et 1895, la progression des recettes a repris, bien que, pour mettre les réserves de la Caisse en rapport avec les engagemens pris envers le personnel des retraites, on ait dû porter à 7 1/2 pour 100 du montant des salaires, les versemens faits par l'administration à cette caisse, qui n'étaient auparavant que de 5 pour 100.

Cette augmentation a été reconnue encore insuffisante, et en 1896, les versemens seront portés à 10 pour 100, ce qui augmentera les dépenses de 300 000 francs environ. En dehors de cette charge, on n'aperçoit rien qui doive entraver la progression du produit net dans les prochains exercices. On peut même voir des motifs spéciaux d'amélioration dans la reconstitution du vignoble des Charentes, et dans le développement du nouveau port de la Palisse.

Les adversaires de l'exploitation des chemins de fer par l'État ont souvent prétendu tirer argument de la faiblesse du produit net, par rapport au capital d'établissement. Le capital à rémunérer s'élève en effet à 721 millions (1), et l'État n'en tire dès lors qu'un intérêt de 1,29 pour 100. Il est vrai que, si l'on voulait dresser un bilan spécial des recettes et des charges que ce réseau entraîne pour l'État, il faudrait ajouter au produit net de l'exploitation 3 millions d'impôts sur les transports et 4 millions d'économies procurées aux services des Postes et de la Guerre, qui porteraient le bénéfice réel du Trésor public à 2,25 pour 100 du capital. Même ainsi complété, ce revenu est évidemment très inférieur aux charges des emprunts contractés pour les lignes du réseau d'État, qui dépassent en moyenne 4 pour 100, amortissement compris. Mais cette insuffisance du revenu ne saurait être imputée à la gestion de l'administration des chemins de fer de l'État, pas plus que l'élévation du coefficient d'exploitation (2) qui atteint 77 pour 100, tandis qu'il est en moyenne de 53 pour 100 sur les réseaux des compagnies. Il est évident, en effet, que, quand l'État a racheté, non d'après leur revenu, mais d'après leur

(1) Ce capital se compose de 620 millions dépensés directement par le Trésor en subventions aux anciennes compagnies, prix de rachat, travaux neufs et complémentaires et matériel roulant, et de 101 millions dépensés par la compagnie d'Orléans sur les lignes qu'elle a cédées par voie d'échange. On ne saurait, sans double emploi, y ajouter, comme on l'a fait parfois, le capital correspondant à l'annuité que l'État paye à la compagnie d'Orléans à titre de soulte d'échange, puisque cette soulte constitue précisément, avec le produit net des lignes appartenant jadis à l'État et cédées à la compagnie, le revenu tiré par celle-ci des 101 millions qu'elle a dépensés. Mais il faut remarquer que les dépenses comptées par l'État, pour les lignes neuves, ne comprennent ni frais généraux, ni intérêts pendant la construction.

(2) Fraction des recettes brutes qui est absorbée par les dépenses d'exploitation.

prix réel d'établissement, des lignes improductives, quand il en a construit d'autres, qui ne desservaient aucun grand courant de trafic nouveau, il devait s'attendre, quel que fût le mode d'exploitation adopté, à voir les dépenses annuelles absorber la majeure partie des recettes, et ne pouvait compter sur un produit net suffisant pour couvrir les charges du capital consacré volontairement à un emploi non rémunérateur.

En fait, tous ceux qui ont suivi de près la gestion de l'administration des chemins de fer de l'État, depuis qu'elle est sortie de la période des tâtonnemens, reconnaissent qu'au point de vue des dépenses, cette gestion ne le cède en rien, comme habileté et comme économie, à celle des grandes compagnies. Au point de vue des recettes, des abaissemens notables de tarifs ont été faits, au début, avec un peu de précipitation. Il est toujours difficile d'apprécier l'influence des modifications générales des tarifs sur les variations constatées ensuite dans les recettes; la difficulté est d'autant plus grande, dans l'espèce, qu'en 1880 et 1881, quand les tarifs du réseau d'État ont été abaissés, ses lignes étaient enchevêtrées dans celles des compagnies, de telle sorte qu'il était impossible de discerner, dans les plus-values des recettes brutes, la part due à un développement réel du trafic, et celle qui venait de simples détournemens opérés au détriment des réseaux voisins. Il semble, néanmoins, qu'en ce qui concerne les voyageurs, les réformes opérées à cette époque aient été plutôt lucratives qu'onéreuses. Pour les marchandises, au contraire, si certains abaissemens ont eu d'heureux résultats, d'autres ont incontestablement entraîné des pertes de recettes que n'a pas compensées l'impulsion donnée au trafic. Du moment où la situation budgétaire ne permet pas de faire profiter les populations de toute la France de tarifs aussi réduits, on doit reconnaître qu'il est injuste que les habitans de quelques départemens profitent, au détriment des contribuables, d'une situation privilégiée au point de vue du prix des transports. On peut admettre que, si la direction du réseau d'État n'avait pas, à ses débuts, mis un peu de hâte à se concilier la faveur des habitans de la région desservie et des théoriciens qui préconisent toutes les réductions de tarifs sans distinction, ce réseau rapporterait aujourd'hui un ou deux millions de plus au Trésor. Cela ne transformerait pas les résultats financiers de son exploitation, qui tiennent à sa constitution; il serait tout à fait injuste de les imputer à une administration toujours zélée, et qui avait acquis, par une pratique déjà longue, l'expérience indispensable.

En dehors de son réseau, l'État possède quelques lignes affer-

nces. Nous avons vu que celles de la Corse, loin de lui procurer un revenu, laissent chaque année un déficit à combler. La ligne de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure donne un produit net d'une centaine de mille francs par an.

II. — IMPOTS SUR LES TRANSPORTS

Ces impôts sont au nombre de deux : l'impôt sur les transports en grande vitesse, et le droit de timbre des récépissés. Ils sont payés par les voyageurs ou par les expéditeurs de marchandises, et s'ajoutent aux tarifs établis par les compagnies ou par l'administration des chemins de fer de l'État. Pour ceux qui les paient, ils se confondent dans les taxes du chemin de fer; ils exercent donc, sur le trafic, la même influence qu'une augmentation de ces taxes, et constituent, au fond, une participation de l'État dans la recette brute totale réalisée sur le public. La perception est assurée par les compagnies, en même temps que celle du prix de transport, sans aucuns frais pour le fisc, et sans qu'aucune fraction de la matière imposable puisse échapper. Il existe, à ce point de vue, une différence complète entre les chemins de fer et les autres entreprises de transport, qui, n'étant soumises ni au même contrôle administratif, ni aux mêmes règles de fixité dans les prix, sont loin de présenter les mêmes facilités de perception, et qui, par suite, sont nécessairement placées sous un régime fiscal bien moins rigoureux.

L'impôt sur les transports en grande vitesse a donné, en 1894, une recette de 50 millions. Il porte sur les voyageurs, les bagages et les chiens; il est fixé à 12 pour 100 des taxes perçues par les compagnies sur les lignes d'intérêt général, et à 3 pour 100 seulement sur les lignes d'intérêt local et les tramways. Les services de bateaux et de voitures paient, au lieu de ce droit proportionnel, une taxe d'abonnement sensiblement moins lourde.

Depuis les conventions de 1883, cet impôt a subi une réduction qui, jointe à une diminution équivalente apportée dans les taxes des compagnies, a constitué une transformation radicale de la tarification de la grande vitesse. Cette transformation mérite une étude spéciale, car elle offre un excellent exemple des résultats que peut produire une réduction générale des prix dont les effets propres, sur le mouvement des transports, ne sont masqués ni par des causes étrangères, ni par des détournemens de trafic, comme cela arrive trop souvent.

Avant cette réforme, l'impôt frappait non seulement les voyageurs et leurs bagages, mais encore tous les transports en grande

vitesse, denrées ou messageries. Dans les nécessités financières qui suivirent les désastres de la guerre, on l'avait porté au chiffre énorme de 23,2 pour 100, en sorte qu'il constituait une entrave sérieuse au développement du trafic. Dans les conventions de 1883, l'État obtint des compagnies l'engagement de réduire elles-mêmes sensiblement leurs tarifs, le jour où la surtaxe établie en 1871 serait supprimée.

En 1884, l'impôt sur la grande vitesse donnait un produit de 86 millions, inférieur de 3 millions à celui de 1883. La crise qui, dans les années suivantes, accentua dans une si large mesure le recul des recettes de la petite vitesse, ne fit que retarder la progression de celles de la grande vitesse. Elles reprirent bientôt leur marche ascendante et, en 1891, l'impôt donnait un produit de 96 millions. C'est alors que le dégrèvement fut résolu. Mais on ne se borna pas à supprimer la surtaxe établie après la guerre; on abolit complètement l'impôt de la grande vitesse pour les messageries, denrées et bestiaux, en sorte qu'il ne frappe plus que les voyageurs et bagages, et encore avec le taux réduit que nous avons indiqué sur les lignes d'intérêt local. De leur côté, les compagnies, ne se bornèrent pas diminuer, comme elles s'y étaient engagées en 1883, le prix des billets simples à plein tarif, de 10 pour 100 en deuxième classe et de 20 pour 100 en troisième classe. Elles firent, pour les billets d'aller et retour, des réductions représentant, par rapport au prix qu'elles percevaient avant la réforme, 4 pour 100 pour la deuxième classe et 15 pour 100 pour la troisième. Elles établirent, pour les marchandises, des tarifs généraux communs, comportant des réductions considérables surtout pour les denrées. Au total, les sacrifices consentis, appliqués au trafic de l'année 1891, représentent environ 55 millions pour la part de l'État et 45 pour celle des compagnies.

Quelle a été l'influence, sur le trafic, de cette réduction de 100 millions, représentant au total 18 pour 100 des prix que payait le public, impôt compris? Pour nous en rendre compte, il faut comparer la progression du trafic et des recettes, après la réforme, à ce qu'elle était avant. Le dégrèvement a été opéré le 1er avril 1892; l'année 1892, à cheval sur les deux régimes, ne peut donc pas fournir de résultats nets. Mais de 1891 à 1893, la réforme avait produit son entier effet, et le public avait eu le temps de s'y habituer. On peut donc utilement rapprocher la moitié de la progression réalisée par le trafic et les recettes, dans cet intervalle de deux ans, de la progression constatée en un an, avant la réforme, de 1890 à 1891.

De 1890 à 1891, le nombre de kilomètres parcourus par les voyageurs a augmenté de 343 millions; c'est, à très peu près,

la progression annuelle que nous retrouvons après la réforme, de 1893 à 1894. De 1891 à 1893, au contraire, on passe de 8 286 millions à 10 008 millions, avec une augmentation de 1 722 millions, dépassant d'un milliard la progression normale en deux ans; ce milliard de kilomètres parcourus représente l'impulsion donnée au trafic par la réforme. Quant aux recettes des compagnies, de 1890 à 1891, elles avaient passé de 354 à 365 millions (1), progressant de 11 millions. De 1891 à 1893, la progression est de 22 millions, soit encore 11 millions par an; de 1893 à 1894, elle est très légèrement supérieure et atteint 14 millions. On voit que la période qui comprend la réforme, comparée à celles qui l'ont précédée ou suivie, ne donne ni accélération, ni ralentissement dans la progression des recettes brutes. Comme, d'autre part, il n'a pas été possible de faire face au développement des quantités transportées sans un accroissement sensible dans le nombre des trains, la réforme se traduit, pour les compagnies, par une augmentation sérieuse de dépenses, sans modifications dans les recettes. Remarquons, à cette occasion, que si les conventions de 1883 ne les avaient pas autorisées à porter au compte d'établissement garanti les dépenses complémentaires résultant des agrandissemens des gares et des augmentations de matériel nécessitées par l'accroissement du trafic, jamais les compagnies n'auraient prêté leur concours à l'abaissement des tarifs; il n'aurait pu, en effet, se traduire pour elles que par des prélèvemens sur le dividende, par suite de la nécessité où il les aurait mises de contracter des emprunts restant en dehors de la garantie.

Pour les accessoires de la grande vitesse, bagages, animaux, messageries, denrées, la statistique ne donne pas les quantités transportées. La recette, qui était de 86 millions en 1890, donne une progression de 6 millions de 1890 à 1891, juste égale à celle que nous retrouvons, une fois la réforme effectuée, de 1893 à 1894. De 1891 à 1893, l'augmentation est de 15 millions, dépassant de 3 millions la progression normale pour deux années. C'est là l'augmentation due au dégrèvement. Mais il faut remarquer que des transports de denrées assez importans, sur Paris, se font sous le régime de tarifs qui, avant la réforme, étaient appelés tarifs de petite vitesse accélérée, qui aujourd'hui rentrent dans le barème général de la grande vitesse, sans que ni les prix ni les délais aient été sensiblement modifiés. Une recette d'environ 3 millions

(1) Ces chiffres diffèrent un peu de ceux des statistiques. Celles-ci, avant 1892, comprenaient dans les accessoires de la grande vitesse les recettes supplémentaires résultant de perceptions faites en cours de route sur les voyageurs, recettes qui, depuis 1892, figurent dans celles du trafic voyageurs; nous avons dû faire la correction pour les exercices antérieurs à 1892, afin de rendre les chiffres comparables.

a été ainsi transportée simplement, dans les écritures, de la petite vitesse à la grande, sans aucune modification effective. Déduction faite de cet élément, on trouve, pour les messageries comme pour les voyageurs, que la réforme n'a pas exercé d'influence appréciable sur les recettes des compagnies.

Son résultat financier est donc donné très exactement par la diminution du produit de l'impôt. Ce produit était de 96 millions en 1891 (lignes d'intérêt local comprises) et progressait d'environ trois millions par an. Il aurait donc dépassé 100 millions dès 1893; or il en a donné 50 seulement en 1894. Ainsi, compensation faite des plus-values dues à l'augmentation du trafic, la perte aujourd'hui dépasse 50 millions.

Au total, si l'on prend l'ensemble des sommes encaissés par l'État et les compagnies, on voit que le coup de fouet donné au trafic par un dégrèvement atteignant 18 pour 100 des prix moyens, a permis de rattraper la moitié environ des recettes abandonnées. Les effets du dégrèvement ont bien répondu à l'intention du législateur, qui a été de réduire les charges du public, en faisant participer les compagnies à l'opération, de telle sorte que le dégrèvement d'impôt ne se traduise pas pour elles par un bénéfice : il leur est même plutôt onéreux, par l'accroissement des dépenses. Il n'y a donc eu, dans l'opération, aucun mécompte. Mais il importe d'en rappeler les résultats, pour ne pas laisser citer, ainsi qu'on le fait souvent, la réforme de la grande vitesse comme un exemple à l'appui des doctrines qui représentent les abaissemens généraux de tarifs comme un moyen assuré d'accroître les recettes. Le public a profité largement de cette réforme, puisqu'il a pu voyager davantage avec une dépense moindre; mais si elle n'a pas pesé lourdement sur les finances des compagnies, c'est que l'État a pris à son compte la perte, en supprimant la surtaxe véritablement abusive dont il avait chargé les transports, dans un moment de nécessité.

Le timbre des récépissés rapportait 28 millions en 1884; il en rapporte 33 en 1894. En principe, cet impôt frappe les transports de toute nature, et atteint la lettre de voiture d'un entrepreneur de camionnage comme le récépissé du chemin de fer; mais en fait, il est perçu, sur les chemins de fer, dans des conditions qui en transforment complètement le caractère. En général, les citoyens sont libres de passer entre eux les contrats d'intérêt privé verbalement ou par écrit, et ce n'est que quand ils invoquent, devant l'autorité publique, un contrat écrit, que l'administration est en droit de vérifier s'il a été dressé sur papier timbré.

Les compagnies de chemins de fer, au contraire, sont tenues, en vertu de la loi de finances du 13 mai 1863, de délivrer à l'expéditeur un récépissé sur timbre, même s'il ne le demande pas. Il y a donc là une taxe spéciale sur tous les transports par chemin de fer, qui vient s'ajouter aux frais d'enregistrement perçus par les compagnies, et qui leur est très supérieure.

Le tarif est, en effet, de 0 fr. 70 pour chaque expédition en petite vitesse, de 0 fr. 35 pour la grande vitesse, de 0 fr. 10 pour les colis postaux et aussi pour les expéditions de toute nature faites par les tramways. Ce tarif, surtout en petite vitesse, est absolument exorbitant pour les petites expéditions, qui sont extrêmement nombreuses, puisque les envois payant moins de 2 francs comme prix de transport représentent 43 pour 100 des expéditions par chemin de fer, colis postaux non compris. Depuis longtemps, on étudie la substitution, au tarif unique, d'un tarif gradué d'après l'importance de la taxe payée au chemin de fer. Plusieurs projets insuffisamment étudiés ont été votés, puis abandonnés. Le gouvernement en a présenté un nouveau, cette année, qui établit, pour la grande comme pour la petite vitesse, un tarif gradué, depuis 0 fr. 25 sur les transports d'un prix inférieur à 2 francs, jusqu'à 1 fr. 25 sur ceux dont le prix dépasse 50 francs. Ce tarif, qui donnerait un produit total presque égal à celui de l'impôt actuel, ferait disparaître un véritable abus. On pourrait l'améliorer et l'abaisser encore, sans perte pour le Trésor, si l'on étendait l'obligation du timbre aux bulletins de bagages; on réaliserait ainsi une réforme utile et équitable, en déchargeant les transports commerciaux, sauf à grever un peu les bagages, que notre tarification traite avec une extrême faveur, puisque le voyageur qui n'en a pas paye le même prix que celui qui en fait transporter trente kilogrammes.

Les deux impôts que nous venons d'examiner ayant produit, en 1894, 83 millions, entrent ainsi pour un peu plus de 6 pour 100 dans le total des sommes payées par le public pour les transports par chemins de fer; en 1884, cette proportion atteignait près de 10 pour 100. On voit que la part du fisc, dans le produit des transports, est loin d'être négligeable. A moins que de nouveaux dégrèvemens ne soient votés par les pouvoirs publics, cette recette suivra, dans l'avenir, la même progression que le trafic.

L'impôt sur la grande vitesse n'existe pas en Algérie. Le timbre des récépissés y a produit 425 000 francs, en 1894.

III. — IMPOTS SUR LES TITRES

Les impôts qui pèsent sur les titres émis par les compagnies n'ont nullement le caractère d'une charge spéciale aux chemins de fer, et sont identiques à ceux qui frappent toutes les valeurs mobilières. Ils n'en constituent pas moins une recette budgétaire due au régime que la France a adopté pour réaliser la majeure partie du capital d'établissement de ses lignes, savoir : l'émission de titres par des sociétés anonymes. Si, comme en Allemagne, tous les chemins de fer étaient exploités par l'État, et si le capital avait été fourni par l'émission de rentes exemptes de tout impôt, cette recette n'apparaîtrait pas au budget. Si, comme pour les voies navigables et les routes, l'État avait assumé les dépenses d'établissement de la voie, en ne laissant à l'industrie que le soin de fournir le matériel roulant, le capital réalisé en actions et obligations eût été d'environ 2 milliards, au lieu de monter à près de 14 milliards, et les impôts donneraient un produit sept fois moindre. Il y a donc bien là une recette qui doit entrer en compte, dans l'étude des résultats financiers du régime des chemins de fer français.

La question de savoir à qui incombe définitivement la charge correspondante à chacune de ces taxes est assez complexe, comme toutes les questions d'incidence de l'impôt. Celui du timbre est dû par la société anonyme, en tant que personne morale, et figure dans ses dépenses annuelles, soit parmi les charges des capitaux, soit parmi les frais généraux de l'exploitation. Les autres impôts sur les titres sont dus par les porteurs, et la compagnie n'intervient que comme collecteur, pour le compte du fisc. Pour tous les titres émis depuis que ces impôts sont en vigueur, ceux-ci ont eu pour effet de déprimer le cours d'émission, car le particulier qui fait un placement ne paye le titre qu'en raison du revenu net qu'il en tirera; les retenues faites sur les coupons, en raison de l'impôt, ont donc pour effet, en abaissant le cours, d'augmenter le nombre des titres à émettre pour réaliser un même capital, et accroissent d'autant les charges des emprunts. Pour les titres émis avant la création d'un impôt, cet impôt, le jour où il a été établi, a été une cause de dépréciation, par rapport aux capitaux mobiliers ou immobiliers dont le revenu n'était pas grevé simultanément d'une surcharge identique; la valeur de chaque titre a diminué d'une somme correspondant à la réduction du revenu. De même, les relèvemens successifs du taux de l'impôt ont eu pour conséquence une réduction du capital possédé par

ceux qui détenaient les titres, au moment où ces prélèvemens nouveaux ont été institués.

Nous avons vu que, dans un grand nombre de cas, et notamment pour toutes les concessions faites en 1883, les subventions données par l'État, pour la construction des lignes neuves peu productives, sont réalisées par les compagnies, au moyen d'émissions d'obligations, dont les charges annuelles, intérêt, amortissement et frais accessoires, leur sont remboursées par l'État. Dans ce cas, le Trésor se paye à lui-même l'impôt, puisque, d'une part, il rembourse aux compagnies le droit de timbre, et que, d'autre part, il supporte les charges d'intérêt dont le taux résulte des cours d'émission déprimés par les retenues qui seront faites sur le coupon payé au porteur. Il y a là une compensation partielle, qui atténue d'autant les charges apparentes des annuités.

C'est même un point qu'il importe de ne pas oublier, quand on compare les charges des emprunts réalisés directement par l'État, et de ceux qu'il effectue par l'intermédiaire des compagnies. Ce qu'il faut comparer, c'est la charge effective, déduction faite des impôts que l'État paie d'une main et reçoit de l'autre. Le calcul nécessaire est fort compliqué ; il est même impossible à faire rigoureusement, car l'un des impôts, le droit de transmission, doit donner un rendement différent d'année en année, selon le cours des titres, sur lequel on ne peut faire que des hypothèses, et aussi selon la proportion des titres au porteur et des titres nominatifs, qui est encore plus difficile à prévoir. Néanmoins, les calculs faits, par des méthodes diverses, montrent tous qu'avant 1870, le crédit de l'État empruntant directement était nettement supérieur à celui des grandes compagnies. A la suite de la guerre, la situation a été un moment renversée. Après quelques oscillations, on est arrivé depuis plusieurs années à l'équilibre, et il n'existe plus aujourd'hui, dans un sens ou dans l'autre, de différence appréciable, entre le revenu de la rente 3 pour 100, et celui que donnent, net d'impôt, les obligations de chemin de fer, en tenant compte de la prime d'amortissement. Au contraire, les compagnies secondaires ont un crédit inférieur à celui de l'État. Quand l'État emprunte par leur intermédiaire, en leur allouant des garanties qui couvriront, jusqu'en fin de concession, la majeure partie du service des titres, il s'impose des charges effectives sensiblement plus élevées que s'il empruntait directement.

Le premier des impôts sur les titres est le timbre des actions et des obligations. Il incombe aux compagnies, qui le paient sous la forme d'un abonnement annuel de 0 fr. 06 par 100 francs de

valeur nominale du titre. Il a produit, en 1894, 10 millions pour les compagnies françaises, et 400 000 francs pour les compagnies algériennes et coloniales.

Le second des impôts est le droit de transmission entre vifs. Il a été institué par la loi du 23 juin 1857, qui en avait fixé le taux à 0 fr. 20 par 100 francs sur la valeur négociée pour tout transfert de titres nominatifs; les titres au porteur payaient un abonnement annuel de 0 fr. 12 par 100 francs, calculé d'après le cours moyen de l'année précédente. La loi du 29 juin 1872 a porté ces tarifs respectivement à 0 fr. 50 et 0 fr. 20, ce qui doublait l'impôt en moyenne. Le produit réalisé, en 1894, a été de 18 millions pour la France, et de 800 000 francs pour l'Algérie et les colonies. Les titres anciens et nouveaux paient en raison de leur valeur actuelle; sur le montant total de cette valeur, un tiers environ est constitué par des titres émis avant l'établissement de l'impôt, et un tiers par des titres émis entre son établissement et l'époque où il a été doublé. On peut donc admettre que, sur le rendement actuel de l'impôt, un tiers plus un demi-tiers, soit la moitié, a frappé uniquement les porteurs des titres en circulation en 1857 ou en 1872, tandis que l'autre moitié a eu pour seule conséquence une aggravation des charges des emprunts contractés, depuis lors, en vue de l'extension du réseau.

Enfin nous arrivons à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et sur les primes de remboursement des titres, qui a été établi par la loi du 29 juin 1872; son taux était alors de 3 pour 100; il a été porté à 4 pour 100 par la loi du 26 décembre 1890. Il a produit, en 1894, 27 millions pour les compagnies françaises et 1 million pour les compagnies algériennes et coloniales. Dans cette somme entre, pour 17 millions, la part qui frappe les titres émis avant l'institution de l'impôt, pour 2 millions la surtaxe de 1 pour 100 établie sur les titres émis entre 1872 et 1890. Ainsi dans le produit total, 19 millions représentent un prélèvement sur le revenu de titres déjà en circulation, et 8 millions une charge qui a pesé sur des émissions nouvelles.

Dans l'ensemble, les titres de toutes les compagnies de chemins de fer représentent, au cours actuel, une valeur d'environ 20 milliards; en 1894, le service des intérêts a absorbé 677 millions, et l'amortissement 107 millions, en y comprenant la prime de remboursement. Ces titres ont payé au fisc 57 millions d'impôts; en 1884, la recette correspondante n'était que de 42 millions. Cette augmentation considérable est due : 1° au relèvement du taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, édicté en

1890 ; 2° à la hausse générale des cours, conséquence de la baisse du taux de l'intérêt ; 3° à l'accroissement du nombre des titres en circulation. On doit se demander dans quelle mesure les mêmes causes pourront agir dans l'avenir.

Il est peu probable que l'on relève l'impôt spécial sur le revenu des valeurs mobilières, dont le taux est déjà fort élevé pour un impôt de superposition, qui ne dispense les sociétés anonymes du paiement d'aucun des impôts directs ou indirects de droit commun. Si, dans l'avenir, une nouvelle taxe devait grever ces titres, ce serait sans doute sous la forme d'un impôt global sur les revenus de toute nature, y compris la rente, qui ne produirait nullement les mêmes effets, qui n'aurait aucun lien avec le régime de concession adopté pour nos chemins de fer, et ne devrait pas figurer dans les recettes dues à ce régime.

La hausse des cours, corrélative de la baisse du taux de l'intérêt, se continuera-t-elle ? Il semble qu'on doive le prévoir pour quelque temps au moins, sans toutefois pouvoir l'affirmer. En tout cas, la hausse des obligations est limitée par le taux de remboursement de 500 francs.

Le nombre des titres en circulation continuera à augmenter pendant quelques années ; mais cette augmentation doit aller en se ralentissant. D'une part, les émissions diminuent à mesure que le réseau se complète, et que les travaux neufs diminuent d'activité ; d'autre part, à mesure qu'on se rapproche de la fin de la concession, l'amortissement prend de plus en plus d'importance. En 1894, les compagnies ont émis environ 420 000 titres, et en ont remboursé à peu près moitié autant ; dans vingt ans, le nombre des titres remboursés chaque année aura plus que doublé ; les émissions auront sensiblement diminué, à moins que quelque nouvelle invention n'oblige à transformer l'outillage de nos voies ferrées. Ainsi, il y a tout lieu de penser que le nombre des titres en circulation atteindra bientôt son maximum, pour commencer ensuite à décroître.

On peut donc attendre encore une légère augmentation du produit des impôts que nous venons d'examiner ; mais il n'y a pas lieu de leur attribuer, comme aux impôts sur les transports, une faculté de plus-values dont on n'aperçoive pas la limite.

IV. — ÉCONOMIES SUR LES TRANSPORTS DE L'ÉTAT

C'est sous cette rubrique que figurent, dans les statistiques, les évaluations tout à fait exagérées qu'on a critiquées à si bon droit. Leur exagération était devenue surtout manifeste, après la

réforme des tarifs de grande vitesse, qui a atténué l'écart entre les prix payés par le public et les prix spéciaux dont jouissent certains services de l'État, en vertu du cahier des charges. Les bases nouvelles d'évaluation, arrêtées par une commission composée de représentans des ministères intéressés, en tenant compte de ces réductions, sont au contraire très modérées. Bien que les compagnies aient protesté contre certaines diminutions, qu'elles jugent excessives, nous les adoptons dans notre travail, convaincu que nous donnerons ainsi une juste appréciation des faits.

La plus importante des économies en question est celle qui est réalisée par le service des postes. Les compagnies sont tenues de transporter gratuitement, dans chaque train, un bureau ambulant, si l'administration des postes le requiert; quand ce bureau n'est pas nécessaire, un ou deux compartimens de 2e classe sont mis, toujours gratuitement, à la disposition du service postal. On évaluait, jusqu'ici, le transport du bureau ambulant à 1 franc par kilomètre, prix payé pour les wagons-salons des particuliers, et l'occupation d'un compartiment de 2e classe à 0 fr. 50, prix voisin de 7 places à plein tarif. Dans les statistiques futures, ces chiffres seront réduits de moitié. Dans ces conditions, les économies réalisées par le service postal, en 1894, doivent être évaluées à 38 millions. Il faut remarquer qu'on ne fait pas entrer en compte la faculté, qui appartient à l'administration des postes, de fixer l'horaire d'un train de chaque sens sur chaque ligne; il est impossible, en effet, de chiffrer la gêne qui en résulte pour les compagnies. Mais il n'est pas douteux que, sur les lignes secondaires, les compagnies sont ainsi astreintes à mettre parfois des trains en marche, à des heures où la recette qu'ils font est à peu près nulle, et même à organiser des services de nuit qui, sans cela, ne seraient pas nécessaires. Il y a là une sujétion et un surcroît de charges, dont il faut tenir un certain compte; c'est une raison pour ne pas réduire outre mesure les prix unitaires qui servent de base à notre calcul, et qui sont déjà faibles.

Le service télégraphique a droit à des facilités, notamment pour l'installation de ses bureaux dans les gares, que les compagnies évaluaient entre 6 et 7 millions par an. Établissant une compensation entre les économies que se procurent réciproquement, dans les services communs, l'administration des télégraphes et les compagnies, l'administration n'admet plus, comme une charge réelle pour celles-ci, que les réductions de prix dont profitent les transports du matériel et du personnel télégraphique; ces réductions représentent près de 4 millions par an.

Les cartes de libre circulation, dont profitent les agens des

douanes et des contributions indirectes, représentent une économie d'un peu plus d'un million.

Les militaires et marins sont transportés, en vertu du cahier des charges, moyennant le quart du tarif maximum dont la perception est autorisée par l'acte de concession. Autrefois, les prix payés effectivement par le public étaient rarement inférieurs à ce maximum; on pouvait admettre que l'économie réalisée représentait trois fois le prix payé pour les transports à quart de place, et c'était sur cette base que les statistiques étaient dressées. Mais le développement des billets d'aller et retour et des réductions de toute nature, puis surtout la réforme de 1892, ont singulièrement abaissé le prix moyen. En 1894, la taxe moyenne, pour les voyageurs civils, a été de 4 c.09 par kilomètre; pour les voyageurs militaires, elle est de 1 c.59. La comparaison de ces deux bases fait ressortir l'économie réelle à deux centimes et demi, en moyenne, par kilomètre parcouru. C'est d'après ce chiffre que l'on évalue à 26 millions le bénéfice réel procuré à l'État par les stipulations du cahier des charges.

Le traité passé entre le ministère de la guerre et les compagnies, pour les transports de matériel, ferait, d'après la commission spéciale, ressortir une économie de 20 pour 100 sur les prix du commerce, qui se chiffrerait par 2 à 3 millions par an. Mais comme il s'agit d'un arrangement amiable, nous devons admettre que les compagnies trouvent une compensation dans les avantages stipulés à leur profit, et ne pas faire état de cet élément. Nous excluons, par la même raison, les économies provenant du traité relatif aux transports de l'administration des finances. Quant aux réductions inscrites dans le cahier des charges, pour le transport des prisonniers, elles n'ont pas paru assez marquées pour entrer en compte.

Au total, une évaluation extrêmement modérée nous conduit à chiffrer par 69 millions, en 1894, les économies que l'État retire des stipulations insérées dans les cahiers des charges, en vertu de remises qui constituent une compensation partielle aux sacrifices budgétaires faits pour les chemins de fer, et qui sont aussi l'une des causes de l'appel fait par les compagnies à la garantie d'intérêts. La statistique de 1884 donnait, pour le chiffre correspondant, 103 millions; en substituant aux bases de cette statistique les bases nouvelles, nous trouverions 51 millions seulement. L'augmentation qui s'est produite dans les transports de l'État, au cours de cette période, paraît devoir se continuer, en raison notamment de la progression continue des services postaux.

Les statistiques ne donnent pas les résultats analogues pour

l'Algérie. Les stipulations des cahiers des charges y sont moins rigoureuses pour les compagnies. Le transport des dépêches est gratuit, comme en France, mais l'administration des postes ne peut utiliser, sans payer, que les trains circulant aux heures ordinaires de l'exploitation. Les militaires et marins ne jouissent que d'une réduction de moitié sur le tarif légal. D'après la statistique de la marche des trains et des transports militaires, ces avantages paraissent pouvoir être évalués, le premier à un million, le second à un demi-million, pour 1894.

Résumons l'étude que nous venons de faire des bénéfices que l'État tire du régime des chemins de fer, comme nous l'avons fait pour ses charges, par un tableau donnant la comparaison des chiffres afférens aux années 1884 et 1894, en millions de francs. Nous rappelons, à côté du total, les chiffres trouvés antérieurement, pour les dépenses assumées par l'État dans la constitution de notre réseau.

	France métropolitaine.		Algérie et Colonies.	
	1884	1894	1884	1894
Remboursement des frais de contrôle.	3	4	0,2	0,3
Produit net du réseau d'État. . . .	4	9	»	»
Impôts sur les transports.	114	83	0,3	0,4
Impôts sur les titres	41	55	1,4	2,1
Économies des services publics . . .	51	69	1	1,5
Totaux.	213	220	2,9	4,3
Dépenses.	277	306	25,7	33,3

On voit que, depuis dix ans, les bénéfices tirés par l'État du régime des chemins de fer ont fort peu augmenté, tandis que la dépense annuelle augmentait de 29 millions pour la France, de 8 millions pour l'Algérie et les colonies. Mais il ne faut pas oublier que, dans l'intervalle, le public a profité de plus de 50 millions de dégrèvement d'impôts sur les transports, sans parler de la réduction égale faite par les compagnies, qui a été compensée par l'impulsion donnée au trafic. L'augmentation de 1 pour 100 que la loi de 1890 a apportée à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, et qui entre pour 7 millions dans les produits de l'année 1894, n'a pu qu'atténuer légèrement les effets de ce dégrèvement. Si de nouvelles modifications législatives ne viennent pas transformer le régime fiscal des chemins de fer, les bénéfices que l'État en tire continueront sans doute à progresser, avec le trafic, dans une mesure qu'il est difficile d'évaluer à moins de 3 millions par an.

V. — CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le dépouillement minutieux auquel nous avons procédé montre que, pour l'année d'exploitation 1894, les dépenses retombant à la charge de l'État, par l'effet du régime financier de nos chemins de fer, excèdent les recettes et bénéfices dus à ce régime, de 86 millions pour la France métropolitaine, de 29 millions pour l'Algérie et les colonies. Comme nous l'avons déjà dit, ces deux chiffres ne nous paraissent pas devoir être totalisés, non seulement parce que les réseaux auxquels ils se rapportent n'ont aucun lien entre eux, mais surtout parce que les motifs qui conduisent les pouvoirs publics à assumer ces charges sont absolument différens. La mise en valeur des pays neufs est une opération légalement et économiquement indépendante des facilités de circulation nécessaires à la France.

Il est regrettable de ne pas pouvoir établir un compte à part pour les dépenses faites dans un intérêt militaire, qui, par leur nature même, seraient des dépenses d'État sous quelque régime que ce fût. Sans doute, les services que les chemins de fer, construits en vue des besoins généraux du pays, rendent aux transports militaires, rentrent dans l'ensemble des avantages qui découlent de leur création, et ne justifieraient pas l'établissement d'un compte spécial; à l'inverse, les installations ou les engins destinés exclusivement au service militaire, et qui ne peuvent pas être utilisés dans le service commercial, sont payés sur le budget du ministère de la guerre, et sont, par suite, restés en dehors des comptes que nous avons établis. Mais, entre ces deux cas bien tranchés, il en existe de très nombreux, où des travaux qui rentrent dans les types ordinaires des chemins de fer d'intérêt commercial, et sont rattachés aux comptes des travaux publics, sont faits exclusivement ou presque exclusivement dans un but militaire. Ainsi, parmi les annuités inscrites au budget, figurent pour plus de 5 millions des dépenses afférentes à la pose de la double voie sur des lignes où ce doublement a été réalisé uniquement en vue des besoins de la mobilisation de l'armée. La plupart des lignes faites dans l'Est, dans les Alpes, depuis vingt ans, offrent surtout un intérêt stratégique : dans l'Est notamment, ce sont des considérations militaires qui ont fait construire des lignes à double voie et à profil excellent, coûtant cinq ou six cent mille francs par kilomètre, dans beaucoup de régions où une ligne secondaire, coûtant quatre fois moins, aurait largement suffi à

desservir les besoins civils. Il est impossible de chiffrer la fraction des dépenses incombant à l'État, du chef des chemins de fer, qui doit être considérée comme faite exclusivement dans l'intérêt de la défense nationale. Mais il n'est pas douteux que, dans les charges annuelles que nous avons énumérées, 20 ou 30 millions au moins rentrent dans cet objet, sans parler, bien entendu, des lignes prétendues stratégiques, auxquelles ce titre n'a été donné que parce qu'il était impossible de motiver autrement les dépenses qu'elles entraînaient.

Parmi les lignes établies dans l'intérêt du public, ce sont les lignes secondaires, surtout celles qui traversent des pays difficiles, qui seules donnent des déficits. Il est tout à fait inexact de dire, comme on le fait trop souvent, que les pays pauvres, où le service est moins complet, les tarifs parfois moins abaissés que sur les grandes lignes, sont injustement traités, parce qu'ils supportent les charges générales du réseau comme les pays riches, pour être moins bien desservis : la vérité, c'est que ce sont les pays riches qui paient pour les pauvres. Prenons pour exemple la ligne de Paris à Marseille. L'État a contribué à son établissement pour une somme de 150 millions, dont l'intérêt est couvert deux fois au moins par les impôts et les bénéfices qu'elle lui procure. La compagnie, de son côté, en tire 102 millions de produit net, tandis que les charges des capitaux qu'elle y a dépensés n'atteignent que 34 millions ; admettons, comme cela est juste, que les 27 millions distribués aux actionnaires, en sus de l'intérêt de leurs versemens au taux légal, soient prélevés uniquement sur le produit de cette ligne ; il n'en reste pas moins 41 millions qu'elle déverse sur le reste du réseau, en atténuation de la garantie. On trouverait, pour chaque compagnie, des exemples, sinon aussi topiques, du moins analogues. Les 6 000 kilomètres qui constituent les grandes artères donnent des excédens de recettes considérables ; les autres lignes concédées avant 1859 n'ont que des déficits modérés ; ce sont les concessions faites aux grandes compagnies depuis l'institution de la garantie, en 1863, en 1868, en 1873, en 1875, en 1883, et les lignes rachetées ou concédées aux compagnies secondaires, qui causent les charges du Trésor. Sans doute, si ces affluens n'existaient pas, les grandes artères n'auraient jamais atteint leur trafic actuel ; il n'en est pas moins vrai que les régions desservies par ces dernières, loin d'être favorisées aux frais des contribuables, paient des taxes très supérieures au prix de revient des transports qui s'y effectuent, amortissement du capital compris, et cela pour subvenir en partie aux déficits des lignes secondaires.

Il faut remarquer aussi que les sacrifices de l'État n'ont pas seulement pour effet, comme la plupart des dépenses budgétaires, de subvenir aux besoins et aux charges de l'année. Ils constituent, dans une certaine mesure, un placement pour l'avenir et un amortissement des dettes du passé.

Ce caractère de placement se rencontre dans les travaux neufs, qui entrent pour 11 millions dans la dépense totale de 1894. Il ne saurait être contesté à la partie de cette somme qui est absorbée par les travaux complémentaires du réseau d'État, puisque ces travaux sont motivés par le développement du trafic et des recettes. La question est plus douteuse, pour la partie consacrée à la construction de lignes neuves, qui ne rémunéreront pas leur capital d'établissement. Cependant, il est certain que ces lignes constitueront un legs utile de la génération présente aux générations futures. S'il est contestable qu'on enrichisse ces générations, en les grevant de l'intérêt d'emprunts contractés pour des travaux non rémunérateurs, il est certain qu'on travaille pour elles, quand on prélève sur les ressources du présent de quoi améliorer l'outillage national, même si l'amélioration n'offre pas une utilité répondant entièrement à la dépense qu'elle entraîne. Les travaux faits sur le budget ordinaire constitueraient donc bien un placement, si ce budget était réellement alimenté par les ressources normales de l'exercice.

Ce qui est un placement incontestable, c'est la partie des annuités et des garanties d'intérêts affectée à l'amortissement du capital des chemins de fer. Grâce à cet amortissement, entre 1950 et 1960, tous les grands réseaux feront successivement retour à l'État, sans que celui-ci ait d'autre dépense à faire que de payer le matériel roulant de celles des compagnies dont il ne serait pas créancier pour une valeur au moins égale, en raison des avances de garantie. On peut donc dire que, par l'effet du régime légal de nos chemins de fer, toutes les sommes affectées, chaque année, au remboursement des titres émis pour leur construction, sont consacrées à acquérir, peu à peu, à l'État, ce magnifique domaine.

En 1894, les compagnies, grandes et petites, ont consacré 105 millions au remboursement de leurs titres; le Trésor public, d'autre part, a consacré 25 millions au remboursement de la dette 3 pour 100 amortissable, dont la moitié environ a été émise pour faire face aux rachats et travaux de chemins de fer effectués par l'État. Cela fait 120 millions affectés à l'extinction du capital des chemins de fer. Cette somme n'a pas intégralement le caractère d'un amortissement; elle comprend, en effet, la prime de remboursement, qui a plutôt le caractère d'un supplément d'intérêts,

et dont l'importance relative varie avec le prix d'émission des obligations. Un calcul approché permet d'évaluer au tiers des sommes absorbées par le remboursement de la dette, la part afférente à la prime; le surplus représente, sans aucun doute, un amortissement réel.

Non seulement on amortit progressivement le capital qui a servi à créer le réseau de nos chemins de fer, mais encore on retranche immédiatement de ce capital, en les faisant rembourser par le compte de l'entretien, toutes les dépenses faites pour du matériel qui cesse d'être utilisé, pour des installations que l'on supprime, en les remplaçant par d'autres, etc. C'est là une des causes qui ont grevé lourdement le compte d'exploitation, dans les derniers exercices, au cours desquels on a dû transformer les gares de Paris, remplacer les anciens viaducs de la Seine, etc. Les compagnies ont souvent demandé l'autorisation d'alléger leurs charges immédiates, en laissant figurer au compte d'établissement les dépenses qui y ont été régulièrement inscrites dans le passé, même quand les travaux faits sont détruits; le gouvernement, de son côté a été parfois tenté d'accepter ce moyen pour soulager les garanties, en considérant comme excessifs, eu égard à la situation financière, les sacrifices faits pour l'amortissement des capitaux dépensés pour les chemins de fer.

C'est avec grande raison qu'on a résisté à cette tentation. Loin de considérer l'amortissement actuel comme excessif, nous inclinerions à trouver bien long le délai à courir d'ici à ce qu'il soit terminé. Dans un siècle de découvertes industrielles comme le nôtre, les progrès de la science peuvent, à chaque instant, amener des inventions qui obligent à des transformations radicales et très onéreuses de nos voies actuelles; on ne saurait donc les amortir trop rapidement. Sans doute, quand le délai restant à courir sur les concessions sera tellement réduit que l'amortissement entrerait pour moitié dans les charges des emprunts nouveaux, il faudra bien adopter une nouvelle échéance, pour ne pas rendre tout travail neuf impossible; le fait se produirait, pour des emprunts contractés aux environs de 3 pour 100, vingt ou vingt-cinq ans avant la fin de la concession. D'ici là, il est sage de ne rien faire qui ralentisse l'amortissement. Mais tout en reconnaissant le caractère aléatoire de la valeur que présentera notre réseau dans plus d'un demi-siècle, on ne peut contester que son retour gratuit à l'État, obtenu grâce à l'amortissement automatique du capital, constitue une compensation des sacrifices budgétaires actuels, dont il importe de tenir compte.

Même en tenant compte de toutes ces considérations, il faut reconnaître que les sacrifices que notre réseau impose à l'État sont singulièrement lourds. Ils deviendraient tout à fait excessifs, s'ils devaient se grossir sans compensation : 1° des 40 millions qui viendront s'ajouter, en quinze ou dix-huit ans, aux annuités déjà dues pour la construction des lignes concédées en 1883 ; 2° de quelques centaines de mille francs, chaque année, pour les lignes d'intérêt local ; 3° de quelques millions, pour l'achèvement des réseaux secondaires, pour les pénétrations nouvelles en Algérie, etc. Heureusement, la réduction de la garantie des grands réseaux peut atténuer singulièrement ces charges. Si nous comparons l'année d'exploitation 1894 à celles qui l'ont précédée et suivie, nous voyons que, malgré l'augmentation automatique d'environ 3 millions par an due aux causes que nous venons d'énumérer, les charges totales de l'État ont diminué de 17 millions de 1893 à 1894, et de 15 millions de 1894 à 1895. Cela fait, en deux ans, 32 millions de réduction dans les charges que les chemins de fer métropolitains imposent au budget. En même temps, les recettes et bénéfices augmentaient de 4 millions par an, et les charges des lignes algériennes diminuaient de 2 millions.

Sans compter sur une amélioration aussi grande chaque année, on peut espérer que le progrès se continuera. Il peut s'accélérer singulièrement, si la baisse du taux de l'intérêt se poursuit pendant quelques années encore, par la conversion de la dette de l'État ou de celle des compagnies.

Dans les 306 millions de charges afférentes à l'année 1894, nous avons compté pour 130 millions les charges des emprunts directement contractés par l'État pour le rachat ou la construction de chemins de fer. Ces 130 millions comprennent 60 millions de rente 3 pour 100 perpétuelle. Une conversion réduisant de un quart pour 100 seulement l'intérêt de cette dette diminuerait donc de 5 millions celles des charges de l'État qui proviennent des chemins de fer.

La conversion de la dette des grandes compagnies serait encore plus profitable au Trésor public. La question de savoir si cette conversion est légalement possible a été discutée ; elle est actuellement pendante devant la Cour de cassation, pour un emprunt ancien de la compagnie de l'Est, contracté en titres rapportant 25 francs d'intérêt et remboursables à 650 francs. Nous croyons pouvoir espérer que la Cour suprême ne confirmera pas les décisions déjà rendues, qui tendent à déclarer inapplicables à tous les emprunts amortissables par annuités, même avec prime de remboursement, la disposition du code civil en vertu de

laquelle le terme est présumé stipulé en faveur du débiteur. Mais, quelle que soit l'issue du procès en cours, la faculté de conversion, rappelée sur le titre même, ne peut pas être contestée pour la dette des compagnies de Lyon et d'Orléans.

Cette conversion, sous le régime des conventions anciennes, eût profité exclusivement aux actionnaires; en effet, l'intérêt garanti ou le revenu réservé était calculé d'après un taux forfaitaire, et l'écart, en plus ou en moins, entre la garantie établie d'après ce taux et les charges réelles des emprunts, ne faisait que diminuer ou accroître le dividende, sans réagir sur les charges de l'État. Les conventions de 1883 ont fixé le dividende garanti *ne varietur*, et aujourd'hui les avances de l'État, comme les annuités de toute nature, se calculent d'après les charges réelles des emprunts; si donc une conversion vient réduire ces charges, c'est autant de gagné pour le budget. L'attention ne s'était pas portée sur ce point dans les négociations, car en 1883 on ne songeait guère à une conversion des obligations; le seul but poursuivi, dans la nouvelle rédaction, était un but de simplification. Il y a là une de ces conséquences imprévues qu'entraîne tout contrat à longue échéance; celle-là peut être fort avantageuse à l'État. Mais le texte est précis; elle ne saurait être contestée.

L'État est même plus intéressé que les compagnies dans les conversions, car celles-ci réduiraient beaucoup plus les charges des prochains exercices, que celles des dernières années de la concession; en effet, dans l'annuité fixe qui constitue les charges de chaque emprunt, la part afférente à l'intérêt, qui est seule réductible par voie de conversion, va en décroissant d'année en année, tandis que l'amortissement, qui est irréductible, va en augmentant. C'est donc dans les années prochaines, celles où la garantie aura encore le plus d'importance, que la conversion aurait l'effet le plus considérable.

Les obligations du type ordinaire ne donnent pas aux porteurs un revenu net montant à 3 pour 100 du capital nominal; il en faut déduire l'impôt sur le revenu, et le droit de transmission, qui ne peut pas être calculé exactement, puisqu'il ne frappe pas également les titres au porteur et les titres nominatifs, mais qui donne un rendement égal aux trois cinquièmes de l'impôt sur le revenu. Les obligations de chemins de fer peuvent, par suite, être assimilées à de la rente 2,80 pour 100. Cette assimilation donnerait le cours de 467 francs, quand la rente 3 pour 100 est au pair, ce qui répond en effet assez bien à la cote de la Bourse.

La conversion des obligations ne serait donc réalisable qu'avec une baisse du taux de l'intérêt un peu plus accentuée que celle

qui rendrait possible la conversion de la rente 3 pour 100 ; elle ne serait réellement fructueuse que le jour où une rente d'État du type deux et demi pour 100 approcherait du pair. Il est très possible que cette situation se présente avant longtemps. La compagnie d'Orléans vient de mettre en circulation un nouveau type d'obligations deux et demi pour 100, qui, bien que grevées de l'impôt sur le revenu et du droit de transmission, sont déjà cotées 110 francs, alors que le cours donnant la parité avec celui des obligations 3 pour 100 serait 120 francs. Ce fait montre dans quelles conditions favorables pourrait déjà s'opérer l'échange des titres en circulation contre des types plus éloignés du pair. Il permet d'entrevoir la possibilité de conversions facultatives, pour les obligations qui seraient jugées non remboursables d'office par anticipation. La possibilité du remboursement à chaque tirage devant toujours empêcher ces titres de dépasser notablement le pair, il serait sans doute possible, quand ils y arriveront, de les échanger avantageusement contre des titres offrant l'attrait d'une possibilité de hausse et d'une prime de remboursement. Une mesure analogue pourra être étudiée pour la rente 3 p. 100 amortissable, qui n'est pas convertissable d'office, d'après les indications données dans l'exposé des motifs de la loi qui l'a créée, et dont les intérêts figurent pour 59 millions dans les charges des emprunts contractés directement par l'État pour les chemins de fer.

Une réduction d'un quart de point seulement, dans les intérêts des obligations, réduirait de près de 3 millions les annuités dues par l'État, pour les emprunts émis par les compagnies de Lyon et d'Orléans en représentation de ses subventions ; la Compagnie de Lyon entrerait dans la période de remboursement, et celle d'Orléans cesserait presque de faire appel à la garantie. Si la même opération, ou une conversion facultative équivalente, était réalisable pour les trois autres compagnies, il en résulterait une réduction égale pour les annuités, une réduction de 13 millions dans les avances de garantie. Même en tenant compte de l'augmentation des versemens à faire pour les caisses de retraites, et de la réduction du produit de l'impôt sur le revenu, l'opération totale se traduirait pour l'État par une trentaine de millions de bénéfices. Une seconde réduction d'un quart de point doublerait ce chiffre.

On voit combien l'État est intéressé à ce que le crédit des compagnies reste un crédit de premier ordre. Même si l'éventualité des grandes conversions ne devait pas se réaliser, cet intérêt serait considérable, puisque chaque année, les compagnies empruntent

60 ou 80 millions qui viennent s'ajouter au capital garanti, puisque, en outre, elles ont encore à emprunter, pour le compte de l'État, un milliard dont les intérêts viendront grossir le compte des annuités. Tout ce qui tend à réduire le taux auquel seront contractés ces emprunts est un avantage direct pour l'État; tout ce qui tend à l'élever lui est onéreux.

Ces observations montrent combien sont peu conformes à l'intérêt réel du Trésor les attaques de nature à ébranler le crédit des compagnies. A la suite du procès entre l'État et les compagnies d'Orléans et du Midi sur la durée des garanties, on a beaucoup parlé d'intenter une action en nullité des conventions. En supposant que cette nullité pût être prononcée, il est fort douteux qu'elle fût avantageuse à l'État, puisqu'elle lui ferait perdre tous les bénéfices du concours apporté par les compagnies à l'extension du réseau. Ce qui est certain, c'est que la liquidation serait fort longue, et presque inextricable; rechercher ce que serait la situation, si les conventions n'avaient pas eu lieu, c'est se poser un problème à peu près insoluble, car tout ce qui s'est fait depuis dix ans, en matière de construction et d'exploitation, eût été fait dans un esprit tout différent. Les lignes construites eussent été autrement tracées, la répartition du trafic entre elles ne serait pas la même, les tarifs auraient été moins réduits, les acquisitions de matériel nécessitées par la réforme de la grande vitesse eussent été inutiles, les travaux complémentaires moins étendus. Rechercher les conséquences pécuniaires de l'annulation des contrats qui ont substitué l'état de choses existant à un état de choses tout hypothétique, serait une tâche sans issue; mais tandis que l'on s'y livrerait, l'ébranlement qui en résulterait dans le crédit des compagnies se traduirait par un surcroît de charges qui n'aurait rien d'hypothétique, et ferait perdre les chances heureuses que peut ouvrir la conversion de leurs emprunts.

Si l'État est intéressé à conserver le crédit des compagnies, il ne l'est pas moins à développer leurs recettes. Il peut exercer, à cet égard, une influence considérable, puisque l'homologation du ministre est nécessaire pour toute modification dans les tarifs. Qu'il faille, en exerçant ce pouvoir dans l'intérêt public, tenir compte des deux aspects également respectables que présente cet intérêt, selon que l'on envisage le public comme client des chemins de fer ou comme contribuable, cela n'est pas contesté. Nous ne saurions, sans nous étendre outre mesure, entrer dans les détails d'une étude sur la manière de concilier ces deux points de vue. Mais il est une question qui s'y rattache, et sur laquelle nous

croyons nécessaire de nous arrêter un moment, c'est la question de la concurrence entre les diverses entreprises de transport.

La question de la concurrence entre voies ferrées est aujourd'hui jugée, et tous les hommes compétens reconnaissent qu'elle constitue le plus onéreux et le moins efficace, parmi tous les procédés qui tendent à procurer au public un bon service à bon marché. Les lignes secondaires, que l'on établit aujourd'hui, ont généralement pour but de relier, aux grandes lignes, les centres de population éloignés du chemin de fer, et ont surtout le caractère d'affluens. Mais quand elles pénètrent jusque dans les grands centres, en doublant les sections les plus productives des artères principales, ou quand elles aboutissent, par leurs deux extrémités, à des villes déjà reliées entre elles par une autre voie, il en peut résulter des concurrences d'autant plus dangereuses, que les petits réseaux peuvent subordonner tous leurs prix aux intérêts de cette concurrence, et ne sont pas obligés, comme les grandes compagnies, de tenir compte de l'influence qu'un abaissement local peut exercer sur les prix payés par d'autres transports. La crainte des pertes qui peuvent en résulter ne doit pas empêcher d'établir les lignes nécessaires pour desservir les localités qui ne sont pas desservies actuellement; mais il est bon de prendre quelques précautions, au moment où l'on accorde la concession de ces lignes. A ce moment, les demandeurs déclarent toujours qu'ils n'ont aucune vue de concurrence; il est bon de prendre acte de ces engagemens, pour ne pas voir renaître les tentatives de lutte qui ont amené autrefois la ruine de tant de petites compagnies, non sans entraîner, pour les grandes, des pertes assez sérieuses. Ces dernières peuvent d'ailleurs aider beaucoup à l'efficacité de ces précautions, en prêtant aux compagnies secondaires un concours, en échange duquel celles-ci consentent volontiers à donner des garanties contre toute tentative de guerre. Il est bon que le gouvernement encourage ces accords, aussi favorables à l'amélioration des services qu'aux intérêts du Trésor.

Mais la véritable concurrence à craindre, c'est celle des voies navigables. Le développement de la navigation intérieure est peut-être la plus importante, parmi les causes qui entravent la progression des recettes des réseaux garantis. Ce développement a commencé à se produire, après une longue stagnation, au moment de la grande prospérité des chemins de fer; mais la crise qui faisait reperdre à ceux-ci tout ce qu'ils avaient gagné ralentissait à peine les progrès de l'industrie rivale. C'est en 1881 que le ministère des travaux publics a commencé à tenir les statistiques dans les formes actuelles; depuis cette année jusqu'à 1894, le nombre de

tonnes transportées par eau à 1 kilomètre a augmenté de 1 738 millions, ou de 80 pour 100 du tonnage initial, tandis que, sur les chemins de fer, l'augmentation était de 1 729 millions de tonnes kilométriques, sensiblement égale en valeur absolue, mais représentant seulement 16 p. 100 du tonnage primitif.

Ainsi le trafic des voies ferrées est loin d'augmenter aussi rapidement que celui des voies de transport avec lesquelles elles sont en concurrence; et cela est tout naturel, puisque ces dernières sont construites et entretenues par l'État, sans que les usagers paient aucune partie de l'intérêt du capital, ni des frais annuels d'administration et d'entretien. Si ce régime pouvait être appliqué à toutes les voies qui desservent les transports à grande distance, comme il l'est à celles qui desservent les relations locales, il aurait certainement de grands avantages. On a, depuis longtemps, reconnu l'utilité de ranger, parmi les charges générales des contribuables, l'amélioration et l'entretien de l'immense réseau de routes et de chemins qui couvre tout le territoire, et de le livrer gratuitement aux usagers. Ce régime sera sans doute celui des chemins de fer, quand leur capital sera amorti. Mais personne ne peut songer à remplacer, actuellement, par des impôts, les 543 millions de produit net qui rémunèrent la majeure partie de ce capital; et l'on a tort de s'étonner que ce produit net croisse moins vite que les charges du capital, quand, par une faveur exceptionnelle faite à certaines régions, on y double d'une voie navigable où les transports sont exemptés de tout péage, le réseau ferré à péages, que les populations de la plus grande partie du territoire peuvent seul employer pour les transports similaires.

C'est un lieu commun généralement admis, de dire que la navigation intérieure et le chemin de fer se complètent l'un l'autre. A l'une, dit-on, appartiennent les marchandises pondéreuses, à l'autre, les produits de plus de valeur: si on les juxtapose, le trafic se partagera de lui-même dans ces conditions, et le bas prix des gros transports assurera à l'industrie et à l'agriculture une prospérité, dont le chemin de fer même ressentira les heureux effets.

Cela serait fort bien, si la navigation ne faisait, en fait, concurrence au chemin de fer que pour les marchandises pondéreuses, houilles, pierres, minerais, amendemens, etc. Pour ces marchandises à bas prix, le coût des transports joue un rôle capital dans les conditions de vente. Comme elles sont l'instrument nécessaire de tout progrès industriel et agricole, on conçoit que l'État s'impose des sacrifices pour étendre leur champ d'expansion; on doit se demander, seulement, si la création de voies navigables est

bien le moyen le plus économique et le plus rationnel d'y arriver. On peut discuter longuement la question de savoir lequel, de la navigation ou du chemin de fer, donne le prix de revient le plus bas; ce qui n'est pas douteux, c'est que, pour des transports comparables, faits par bateaux ou par trains complets, sur des voies à très bon profil, avec des délais assez longs, le coût du transport proprement dit, par les deux voies, ne diffère guère; l'écart des prix tient presque exclusivement à l'élément péage, ou rémunération du capital d'établissement, qui entre dans les tarifs de chemins de fer, et qui n'existe pas sur les voies navigables. Si, donc, les pouvoirs publics reconnaissent l'utilité d'abaisser exceptionnellement, sur une direction privilégiée, le coût du transport des houilles, par exemple, il coûterait moins cher de s'entendre avec les chemins de fer, pour exempter ce transport de tout péage, que de doubler la voie existante d'une voie nouvelle.

Mais, en fait, quand on crée de nouvelles voies navigables, c'est plus encore le trafic des marchandises de valeur moyenne, que celui des marchandises pondéreuses, qui en est atteint, et cela se conçoit facilement. Dans les tarifs du chemin de fer, l'élément péage ne constitue qu'une fraction minime pour les marchandises lourdes, rangées dans les dernières séries de la classification générale; il représente moitié ou deux tiers du prix total, pour les marchandises de valeur moyenne, blés, vins, fils, etc.; il en représente les quatre cinquièmes, pour les marchandises de grande valeur. L'avantage offert par sa suppression, sur la voie navigable, est donc d'autant plus grand, qu'il s'agit d'une marchandise rangée dans une classe plus élevée. Si cet avantage ne suffit pas à détourner les produits très chers, pour lesquels le prix de transport n'importe guère, et qui prennent toujours la voie la plus rapide, il n'en est pas de même des marchandises intermédiaires, qui empruntent la voie navigable, dès qu'elle peut offrir des conditions de transport suffisamment régulières.

Ce fait ne se produit guère sur les canaux du Nord, trop encombrés pour laisser place à des services réguliers très accélérés. Mais la Seine, le Rhône, dont les conditions de navigabilité ont été transformées à grands frais, transportent bien plus de vins, de blés, de fils, de papiers, de sucres, que de houille ou de pierres. La statistique de la navigation met en relief l'action que cette situation a dû exercer sur la garantie d'intérêts. Dans les dix groupes entre lesquels elle répartit les marchandises, on peut former deux grandes catégories : d'un côté, les houilles, bois, minéraux, matériaux de construction; de l'autre, les produits métallurgiques, industriels, agricoles et alimentaires. De

1881 à 1894, les transports de la première catégorie ont augmenté de 70 p. 100, ceux de la seconde, de 107 p. 100. Mais, tandis que, sur les voies navigables de la région du Nord, l'augmentation était, pour les marchandises pondéreuses, de 612 millions de tonnes kilométriques, et pour les autres marchandises de 179 millions seulement, sur les voies navigables du surplus du territoire, elle était de 458 millions de tonnes kilométriques seulement pour la première catégorie, et de 488 millions pour la seconde. On voit dans quelle large mesure le trafic des réseaux garantis est atteint, en dehors des transports que la navigation revendique comme son bien propre.

Il l'est d'autant plus que le contrôle administratif, sous la pression de l'opinion publique, s'exerce généralement pour empêcher les chemins de fer de retenir, au moyen de réductions de tarifs, le trafic concurrencé. Par le fait même que la France importe surtout des marchandises de valeur moyenne, et exporte des produits de très grande valeur sous un petit poids, qui appartiennent toujours aux chemins de fer, les voies navigables sont très souvent des voies d'importation. On a dépensé 74 millions pour obtenir sur la Seine, entre Paris et Rouen, une augmentation de mouillage dont le premier et le principal effet a été d'abaisser sensiblement le prix du transport des vins d'Espagne et d'Italie sur Bercy, et des blés d'Amérique sur Corbeil. Lorsque les compagnies ont présenté des prix réduits, pour retenir ce trafic, on les a accusées d'établir des tarifs de pénétration. Lors même que des enquêtes répétées avaient montré que les prix fermes du chemin de fer restaient supérieurs à ceux de la voie concurrente, dans une mesure suffisante pour compenser largement ses avantages de rapidité et de régularité, on demandait instamment la suppression de ces prix. La dénonciation des tarifs internationaux destinés à retenir les transports attirés par la Seine, a fait perdre à nos compagnies d'Orléans et du Midi tout le trafic des vins d'Espagne, qui s'est concentré sur Rouen ; elle a amené, à titre de réciprocité, la dénonciation des tarifs grâce auxquels nous exportions en Espagne des houilles qui y ont été remplacées par des houilles anglaises. C'est ainsi que les charges, considérables par elles-mêmes, assumées par l'État pour l'amélioration de la Seine, ont contribué à aggraver les garanties, non seulement de la compagnie de l'Ouest, mais de celles d'Orléans et du Midi.

Même quand la question de protection n'est pas en jeu, toutes les fois que le chemin de fer cherche, par une diminution de tarifs, à retenir un trafic concurrencé, les entrepreneurs de transports par eau traitent de faveurs arbitraires les réductions con-

senties sur les lignes parallèles aux voies navigables. Trop souvent, alors, l'administration les repousse, ou en subordonne l'homologation à l'application de réductions identiques sur les autres lignes non concurrencées. Elle interdit, ainsi, aux compagnies, de modeler leurs tarifs sur la situation créée par les pouvoirs publics, qui ont volontairement réduit le prix des transports dans certaines directions, en y créant des voies dont toutes les charges sont supportées par les contribuables, mais qui n'ont jamais eu l'intention de généraliser l'application de ce régime, incompatible avec la situation actuelle des finances publiques.

Les voies navigables nuisent donc aux recettes des chemins de fer : 1° parce qu'elles constituent une concurrence dotée par le législateur d'avantages tout exceptionnels, exploitée par des entreprises entièrement maîtresses de leurs actions, libres de faire varier leurs prix selon les saisons, la situation particulière des lieux d'embarquement ou de débarquement, etc. ; 2° parce que le chemin de fer est entravé, dans les tentatives qu'il fait pour retenir le trafic disputé en établissant, là où cela est nécessaire, des prix qui, bien que trop bas pour pouvoir être généralisés par des entreprises obligées de rémunérer leur capital, laisseraient encore un petit bénéfice susceptible d'atténuer la garantie. Il semble que ce dernier inconvénient pourrait être facilement corrigé, puisque l'homologation des tarifs est entre les mains du gouvernement, qui considère à si juste titre la diminution des garanties comme un intérêt de premier ordre. Malheureusement, dans chaque affaire particulière, l'intérêt du Trésor se trouve en conflit avec des intérêts privés, qui parlent plus haut que lui, et avec des préjugés que l'on n'ose guère combattre. Il appartient au Comité consultatif, auquel ces affaires sont soumises, de savoir résister aux uns et aux autres.

Au point de vue de l'étendue des voies navigables, les difficultés budgétaires, plutôt qu'une sage prudence, ont arrêté les progrès de la concurrence ; il se peut donc que cet arrêt ne soit que momentané. Dans l'Est, deux canaux sont en construction depuis dix ans, sans que l'on ait ni les moyens de les terminer, ni le courage de les abandonner ; leur achèvement coûterait à l'État 50 millions en capital, et probablement plusieurs millions d'augmentation annuelle de la garantie. Un projet de loi est soumis aux Chambres, pour construire un canal de Marseille au Rhône. On dit, il est vrai, que la majeure partie de la dépense sera couverte par des péages ; mais on s'est bien gardé de faire porter ce péage, comme cela serait juste, sur les services de navigation intérieure à qui on ouvrira l'accès de Marseille. On le fait

porter sur toute la clientèle du port, en sorte que les marchandises transportées par le chemin de fer entre ce port et Lyon ou Paris, qui paient déjà l'intérêt d'abord de tous les capitaux dépensés sur ce chemin de fer, puis d'une bonne partie de ceux qu'ont absorbés les lignes affluentes, devraient encore, sous forme de droits de port, contribuer à la dépense du canal, autant que celles qui utiliseraient ce canal. Devrait-on s'étonner, ensuite, de voir une concurrence si favorisée entamer fortement le trafic du chemin de fer, au grand préjudice de l'État?

D'un autre côté, le bail d'affermage, en vertu duquel la compagnie du chemin de fer du Midi a aujourd'hui le droit de maintenir les péages sur le canal du Midi, expire le 30 juin 1898. Il sera bien difficile, pour l'État, de ne pas procéder, à ce moment, au rachat du canal et à la suppression des péages qui y sont aujourd'hui perçus, car si peu rationnelle que soit l'exemption, du moment où elle est le droit commun des canaux en France, la région du Midi est assez fondée à en réclamer le bénéfice. Il en résultera, pour la garantie, une augmentation que le Comité consultatif des chemins de fer a évaluée à 3 ou 4 millions.

Il y a là des menaces sérieuses pour l'avenir financier. Si elles venaient à se réaliser, sans que les effets en fussent atténués par un développement rapide des affaires et de la prospérité publique, il serait difficile d'échapper à la nécessité de rétablir l'égalité entre les deux réseaux qui desservent les communications à grande distance, par l'institution de péages sur les voies navigables. Ces péages ne devraient pas atteindre les houilles, les minéraux, les amendemens, qu'il serait désirable de voir transporter au prix de revient, même sur les chemins de fer; mais ils devraient frapper les produits d'une valeur plus élevée de taxes, sinon égales, du moins comparables à la part que représente le péage dans les tarifs de chemin de fer. On rétablirait ainsi l'égalité entre les parties du territoire qui sont dépourvues de voies navigables, et celles qui en sont largement dotées. On ramènerait sur les chemins de fer le trafic qui, d'après les défenseurs les plus autorisés de la navigation, devrait toujours lui appartenir, celui des marchandises d'une valeur moyenne ou élevée, auxquelles il n'est pas juste d'offrir gratuitement des voies payées par les contribuables.

Une pareille modification de régime serait évidemment inacceptable, quelles que fussent les nécessités financières, si elle devait, dans une mesure quelconque, profiter aux actionnaires des compagnies. Le seul fait qu'en apparence elle serait prise au profit des concessionnaires la rendrait irréalisable. Si donc on y

était jamais acculé, nous sommes convaincu qu'elle devrait être précédée du rachat général des concessions.

Avant de nous arrêter à cette hypothèse du rachat, nous devons insister un peu sur la manière dont s'exerce l'action administrative, au point de vue des dépenses des compagnies, comme nous venons de le faire, au point de vue des recettes. Nous avons déjà montré, en étudiant les variations de ces dépenses depuis 1884, comment les pouvoirs de police qui appartiennent à l'administration, le droit de fixer la marche des trains, de réglementer le service dans l'intérêt de la sécurité, peuvent devenir une cause d'augmentation effrayante dans les frais d'exploitation, si le contrôle ne recherche pas soigneusement, de concert avec les compagnies, tous les procédés qui permettent d'assurer convenablement le service public sans frais excessifs.

Il y a une école, assez en faveur, qui croit que le véritable moyen de réduire les dépenses et les garanties, c'est d'intervenir activement dans l'administration intérieure des compagnies, en multipliant les contrôles et les vérifications. Certes, il importe que des comptes aussi importans pour le budget que ceux des compagnies soient dûment vérifiés. Cette vérification est organisée depuis longtemps; son efficacité est mieux assurée par un petit nombre de fonctionnaires capables d'apprécier si tous les comptes sont bien dressés conformément aux clauses souvent très délicates des conventions, que par une armée d'agens dont chacun ne peut voir que quelques détails; ce qui est à craindre, en effet, ce n'est pas que les compagnies falsifient systématiquement les pièces élémentaires de dépenses, à l'établissement desquelles participe un personnel très nombreux; c'est que, dans leurs écritures centrales, elles adoptent des imputations désavantageuses à l'État. En superposant les contrôles sans nécessité, on oblige les compagnies, toutes les fois que l'État crée un nouvel agent, à créer deux ou trois agens pour fournir au premier les renseignemens qu'il demande: le Trésor paye le premier directement, les autres indirectement par l'augmentation de la garantie; et c'est souvent le résultat le plus clair que l'on obtienne.

Au point de vue de l'organisation des services, le contrôle peut bien réprimer les abus crians qui se produiraient; quant à compter sur lui, pour réaliser des modifications d'organisation économiques, c'est une grave illusion. Très bien placé pour imposer des dépenses aux compagnies, il l'est fort mal pour leur imposer des économies, car il est infiniment difficile à l'administration de substituer sa responsabilité à celle de l'exploitant,

quand celui-ci se déclare hors d'état d'assurer le service dans certaines conditions, ou quand il reconnaît le bien fondé des demandes du public ou du personnel. La véritable source d'économies, dans l'exploitation des chemins de fer, c'est l'intérêt qu'ont les compagnies à réduire leurs dépenses. Il n'est pas de contrôle extérieur qui puisse exercer une action comparable à celle des chefs préposés à l'organisation des services, au choix et à l'avancement de tout le personnel, lorsque ces chefs sont dévoués à leur tâche et capables de la remplir; il n'en est pas qui puisse suppléer à cette action, le jour où elle cesserait de s'exercer.

Ce jour-là est-il venu? On le dit quelquefois, et ce qui est singulier, c'est que ce sont les mêmes adversaires qui tantôt reprochent aux compagnies de s'endormir sur l'oreiller de la garantie, tantôt critiquent leur âpreté au gain et leurs exigences vis-à-vis de leur clientèle ou de leur personnel. En pratique, le contact quotidien des chefs de service des compagnies ne permet pas de douter de ce fait, que la préoccupation de réduire leurs dépenses est chez eux générale. L'administration n'a que rarement à les y pousser; tout ce qu'il faut, c'est qu'elle ne les en empêche que dans les cas où un intérêt public l'exige. A cet égard, l'orientation donnée aux services de contrôle est fort importante. Trop souvent, elle a tendu uniquement à rechercher quelles améliorations on pourrait imposer aux compagnies, sans grand souci de la dépense. Aujourd'hui, on doit envisager toute dépense des concessionnaires de nos grands réseaux comme une dépense budgétaire, et n'inciter, par suite, les compagnies à faire, pour le public comme pour leurs agens, que ce que l'on proposerait de faire, s'il s'agissait d'un service alimenté directement par les deniers de l'État. Que les pouvoirs publics ne poussent pas à la dépense; on peut compter sur l'intérêt des compagnies pour pousser à l'économie.

Notre organisation offre d'ailleurs, à ce point de vue, ce grand avantage, que la plupart des chefs de service des compagnies sont recrutés dans des corps de fonctionnaires habitués, par leur origine et leur éducation, à ne point considérer l'intérêt de l'État et du budget comme un intérêt étranger. Cela seul peut expliquer que, si souvent, on les voie lutter avec énergie pour prévenir le gaspillage des deniers publics, dans des cas où, par le mécanisme des conventions, le Trésor public est infiniment plus intéressé que leur compagnie à éviter une dépense inutile.

Il n'en est pas moins vrai que le véritable danger, avec notre régime de garantie, serait d'arriver à une situation telle qu'une

compagnie, certaine de ne pas voir son dividende tomber au-dessous du chiffre garanti, certaine aussi de ne jamais arriver à l'extinction de sa dette, qui seule lui permettrait d'accroître le revenu de ses actionnaires, n'en vienne à se désintéresser des résultats de son exploitation. Nous n'en sommes pas là ; il ne faut pas se dissimuler qu'on pourrait facilement y arriver.

La situation des compagnies leur permet à toutes d'espérer qu'elles pourront un jour cesser de faire appel à la garantie. Pour s'en rendre compte, il faut rapprocher, du produit net actuel, le déficit total de chaque compagnie, c'est-à-dire le total des avances demandées à la garantie, et des insuffisances capitalisées au compte d'exploitation partielle. Le résultat des comptes de 1894 et des comptes approximatifs de 1895 montre que l'importance relative des déficits est la suivante :

P.-L.-M.	9 pour 100 du revenu net en 1894 et			3 pour cent en 1895.	
Orléans.	22	—	—	18	—
Midi. . .	27	—	—	22	—
Est. . .	29	—	—	25	—
Ouest. .	33	—	—	autant en 1895 (1)	

Pour que l'appel à la garantie prenne fin, il faut que les plus-values du produit net de l'exploitation de chaque réseau suffisent à couvrir, outre le déficit actuel, les intérêts des capitaux qui seront dépensés pour les travaux complémentaires et pour l'achèvement des lignes neuves. Mais avec une gestion raisonnable, les intérêts des travaux complémentaires doivent tout au plus absorber le cinquième des plus-values annuelles. Quant aux travaux neufs, ils représentent maintenant peu de chose, sauf pour les compagnies de l'Est et surtout de l'Ouest, qui n'ont pas terminé le remboursement de leur dette ; même pour cette dernière, l'intérêt des capitaux à dépenser de ce chef n'atteindra pas 4 millions, et n'augmentera pas d'un cinquième les déficits à combler.

Quand on constate l'amélioration obtenue de 1894 à 1895, inférieure cependant à celle qui avait été réalisée de 1893 à 1894, quand on songe qu'elle s'est produite dans une situation économique n'ayant rien d'exceptionnellement favorable, on doit reconnaître que le progrès à réaliser, pour que l'appel à la garantie cesse, n'est pas excessif ; même les deux dernières compagnies peuvent y arriver bien avant les vingt dernières années de leurs concessions, pendant lesquelles elles exploiteront à leurs risques et périls, la garantie devant incontestablement prendre fin auparavant.

(1) Cet exercice a été exceptionnellement grevé par divers accidens.

Mais le remboursement de la dette est tout autre chose. Déjà cette dette atteint, en principal et non compris les intérêts, de 120 à 140 millions selon les compagnies. Quand l'appel à la garantie cessera, elle atteindra au moins 150 à 200 millions pour les compagnies les moins endettées, le double pour les autres. Rien que pour payer l'intérêt annuel au taux de 4 pour 100, inscrit dans les conventions, et pour cesser de voir grossir leur dette, il faudrait que les compagnies pussent verser chaque année, au Trésor, des excédens atteignant 6 à 8 millions pour les unes, 12 à 15 millions pour les autres. Ce n'est que quand ce chiffre sera dépassé, que l'excédent viendra en déduction, d'abord des intérêts arriérés, et ensuite seulement du capital. Dans de pareilles conditions, le remboursement intégral de la dette peut être considéré comme probable pour la compagnie de Lyon, comme très possible pour celle d'Orléans; il est d'ores et déjà peu vraisemblable pour les trois autres. Il pourrait être considéré comme impossible, si l'on ne tenait pas compte de l'éventualité des conversions obligatoires ou facultatives, et des disponibilités que laissera, dans les dernières années des concessions, l'amortissement complet de certaines séries d'obligations, disponibilités qui montent à 155 millions pour l'Est et le Midi, et à 313 millions pour l'Ouest.

Un intérêt public de premier ordre s'attache à ce que le remboursement, déjà fort douteux, ne devienne pas impossible, car la situation d'une compagnie dont tous les bénéfices seraient affectés à atténuer sa dette envers l'État, sans aucun espoir de l'acquitter, serait singulièrement défavorable. Si l'on veut que les compagnies travaillent avec zèle pour le Trésor, il faut qu'elles travaillent en même temps pour elles-mêmes, dans une certaine mesure. S'il venait à être démontré qu'avec les contrats actuels, l'insolvabilité des compagnies est inévitable, la revision de ces contrats s'imposerait.

Cette revision est fort difficile, parce qu'aujourd'hui les actions des compagnies se classent comme des valeurs à revenu fixe, et les actionnaires attachent bien plus de prix à ne rien compromettre de leur dividende actuel qu'à obtenir l'espoir de l'augmenter. Il nous semblerait néanmoins possible, quand une compagnie entrevoit le moment où elle cessera d'avoir recours aux avances de l'État, d'obtenir qu'elle renonce, jusque-là, à la faculté de recourir à ces avances pour une fraction des déficits annuels, à la condition que, quand il y aura des excédens, une fraction égale lui appartiendra, le surplus étant seul affecté au remboursement de l'État. Pour les grandes comme pour les petites compagnies, la revision des contrats ne pourra jamais atténuer direc-

tement, dans une très large mesure, les sacrifices du Trésor, parce qu'une fois les dépenses faites et les titres émis et classés en raison du revenu qui leur est garanti, il est impossible de leur retirer les avantages résultant de contrats approuvés par les Chambres ; si l'on a eu tort de secourir les grandes compagnies aux frais des contribuables en 1859, comme de racheter les petites à un prix excessif en 1878, c'est aujourd'hui un fait accompli. Mais on peut associer davantage les compagnies existantes à l'aléa de l'exploitation, en gain ou en perte. Les compagnies ne se prêtent pas volontiers à des modifications de cette nature, parce qu'elles apprécient avant tout la stabilité du revenu. Cependant, en saisissant les occasions, l'État peut faire aboutir des conventions conçues dans cet ordre d'idées, pourvu qu'il soit décidé à faire des concessions équivalentes à celles qu'il veut obtenir. Ces concessions ne constitueront un sacrifice qu'en apparence, si elles préviennent ce qu'il y aurait de plus onéreux pour l'État, la transformation des compagnies en régies désintéressées, exploitant uniquement pour le compte du Trésor public.

Même sans modifier les contrats actuels, cette déplorable situation paraît encore pouvoir être évitée, si les pouvoirs publics et l'administration sont bien pénétrés de l'intérêt capital qui s'attache à ce que les compagnies ne deviennent pas insolvables, si les représentans de l'État ont le courage d'orienter résolument leur action dans ce sens. Nous l'avons dit au début de ces études, nous le répétons en les terminant : la véritable difficulté de la situation se trouve dans ce fait, que l'impopularité encourue naturellement par quiconque se voue à la défense des intérêts budgétaires, est doublée quand ces intérêts sont liés à ceux des compagnies. Si, dans ces conditions, les représentans de l'État, oublieux de leur devoir, se laissaient aller à trahir ses intérêts, faute d'oser les défendre, dans tous les cas où la loi les a associés à ceux de sociétés privées, le rachat général resterait la seule solution de la question des chemins de fer.

Ce rachat serait sans doute une mesure d'une grande gravité. Nous croyons cependant qu'il serait préférable au régime de l'exploitation par des compagnies garanties, si l'état d'hostilité sourde des pouvoirs publics contre celles-ci devait se prolonger et s'accentuer, et s'il devait, en ébranlant le crédit de ces compagnies, en entravant le développement de leurs recettes, en augmentant leurs dépenses, les amener à la situation d'insolvabilité vis-à-vis du Trésor public.

Le rachat ne serait pas sans entraîner de grosses difficultés contentieuses. Nous n'avons pas à les discuter ici. Mais nous con-

sidérons comme à peu près certain que, pour quatre compagnies, l'État arriverait à reprendre possession des réseaux, en assurant simplement, jusqu'en fin de concession, le service des titres dans les conditions résultant de la garantie actuelle. Pour le Lyon et surtout pour le Nord, il faudrait ajouter un certain sacrifice, qui, croyons-nous, ne serait pas bien considérable. Au total, l'État pourrait, par une négociation bien conduite, rentrer en possession des chemins de fer, sans ajouter à ses charges actuelles une somme relativement importante.

Nous ne croyons pas non plus qu'il soit *a priori* impropre à diriger une bonne exploitation. Compagnies ou réseau d'État sont, au fond, administrés par des agens salariés, et le sentiment du devoir, le dévouement à leur service, n'est certes pas moindre chez les fonctionnaires que chez les employés de l'industrie. Ce qu'on peut se demander, c'est si la direction d'un réseau d'État présenterait toujours la continuité et la suite sans lesquelles il n'y a pas de bonne gestion; il est permis d'en douter. D'autre part, en supprimant les compagnies, on supprimerait un point d'appui précieux, pour résister aux demandes non justifiées de réductions de tarifs, ou de dépenses nouvelles dans l'organisation des services ou du personnel, pour éviter l'ingérence d'influences extérieures dans le recrutement et l'avancement des agens. Il n'est pas un ancien ministre des travaux publics qui ne sache combien de fois il a été heureux de laisser une compagnie prendre la responsabilité de refus aussi impopulaires qu'indispensables aux finances publiques. Mais si ce qui était un point d'appui devient une cause de faiblesse, s'il suffit que l'intérêt de l'État soit d'accord avec celui des compagnies pour que personne n'ose plus le défendre, mieux vaut cent fois le rachat.

Nous n'hésitons donc pas à dire, en concluant, que les charges assumées par l'État, pour le service des chemins de fer, loin d'être soumises à une loi de progression incessante, présentent de sérieuses chances de réduction. Mais pour obtenir cette réduction, une gestion infiniment prudente et économe est indispensable, et elle ne peut être obtenue que de deux manières : ou bien en traitant franchement les compagnies comme les associés et les collaborateurs de l'État, ou bien en reprenant possession de tout le réseau, sans reculer devant le coût et les responsabilités d'une opération incontestablement moins onéreuse qu'un régime où l'État traiterait en ennemies les entreprises chargées de gérer ses intérêts

C. Colson.

L'ŒUVRE DE COROT

ET LE PAYSAGE MODERNE

On pourrait de deux mots barbares (et dans un raccourci sans doute un peu forcé) résumer l'œuvre de Corot et marquer sa place dans l'histoire de la peinture française, en disant que sorti de « l'académisme » il ouvrit les voies à « l'impressionnisme ». Comment, sous quelles influences et dans quelle mesure s'accomplit cette évolution qui fut celle de la peinture moderne elle-même ? C'est ce que l'examen de quelques-unes de ses œuvres caractéristiques, étudiées à leur date et dans leur milieu, permettrait peut-être d'indiquer.

I

Il est inutile de revenir, après tant d'autres, sur sa biographie, d'ailleurs sans aventure ; il suffira d'en retenir deux faits : la date de sa naissance, 1796 ; et l'impérieuse vocation qui, en dépit de la résistance de parens respectés et obéis, fit d'un commis en draperie un des maîtres de la peinture. Quand, à force de doux entêtement, il obtint la permission de quitter le comptoir pour l'atelier, il avait passé le temps de l'apprentissage ; il avait 26 ans ; on était en 1822.

A cette date, l'école moderne de paysage n'existait pas encore, mais « le genre du paysage », ses lois et ses variétés, avaient fait, depuis la fin du siècle précédent, chez les esthéticiens, les amateurs et les artistes, l'objet de discussions et de recherches dont il n'est pas indifférent d'essayer de marquer nettement le « moment » et les tendances, d'ailleurs contradictoires.

Il peut paraître étrange que la « découverte » de la nature, célébrée comme une des grandes conquêtes littéraires et sentimentales du XVIIIe siècle, ait été si lente à faire sentir ses effets sur la peinture. Jean-Jacques Rousseau, depuis longtemps, avait ouvert les yeux de ses contemporains sur « l'or des genêts et la pourpre des bruyères, la majesté des arbres, l'étonnante variété des herbes et des fleurs » que dans ses promenades solitaires il foulait sous ses pas. Bernardin de Saint-Pierre, après lui, s'étonnant de la pauvreté pittoresque de la langue, avait demandé qu'on inventât des termes et comme des tours nouveaux, pour « l'art nouveau de rendre la nature » ; il avait en quelque sorte frayé la voie aux peintres en analysant curieusement les variétés et combinaisons de formes que peuvent affecter les sommets ou les flancs des montagnes, la gamme infiniment nuancée de subtiles couleurs et de changeans reflets qu'un souffle d'air déplace et fait jouer à la surface des nuages ou des eaux... Les peintres, absorbés par d'autres contemplations, semblaient n'avoir pas compris. L'étude des plâtres antiques, le culte de la ligne sévère, étaient, pour eux, depuis David, la grande affaire et l'unique pédagogie. « Je ne vous dis rien du paysage, — écrivait dédaigneusement, en 1796, un esthéticien de la nouvelle école, l'auteur des *Lettres critiques et philosophiques sur le Salon; — c'est un genre qui ne devrait pas exister.* »

Pourtant, à y regarder de plus près, on pourrait suivre, dès le dernier tiers du XVIIIe siècle chez quelques peintres, du second ou du troisième ordre il est vrai, tous plus ou moins élèves de Joseph Vernet, les premiers effets du sentiment nouveau. Pour établir la part exacte de chacun, il faudrait retrouver, grouper et comparer leurs œuvres aujourd'hui éparses, et se donner beaucoup de mal sans pouvoir espérer d'être payé de ses peines. Que valaient ces *Vues de la forêt de Fontainebleau* ou *de Montmorency*, ces *Intérieurs de ferme*, ces *Granges ruinées que le soleil éclaire à travers plusieurs solives*, ces *Effets de soleil couchant*, tous ces paysages « agrestes » que l'on voit se multiplier aux Salons de 1789, 1791, 1793, signés des noms de Didier-Boguet, Gillion, Cazin, Bruandet, etc.? Avant eux, quelle place faudrait-il décidément accorder à ce mauvais sujet de Lantara, mort à l'hôpital en 1778, quelques semaines après Jean-Jacques Rousseau? Les *Couchers de soleil*, les *Effets du soir* et *du matin* qu'il allait paresseusement contempler dans la banlieue de Paris et dont il rapportait d'inégales études, témoignent, par la limpidité et l'harmonie de leurs perspectives aériennes, d'une finesse d'œil dont on retrouverait encore, sous la maigreur de la facture, la vertu efficace. Les *Vues*,

un peu trop panoramiques, mais d'impression très juste, d'exécution attentive et souvent spirituelle que Louis Moreau aimait à peindre à Meudon, à Saint-Germain et à Saint-Cloud, les *Grandes routes* de Louis de Marne avec leur jolie lumière blonde, et ses cours de ferme ou d'auberge, avec leurs bandes d'oies aussi majestueuses que si elles venaient de sauver le Capitole, les *Moulins de Montmartre* de Georges Michel, qui à force de nettoyer des Ruysdaël, des Cuyp, des Van Goyen (déjà recherchés par quelques collectionneurs originaux) s'était « grisé de demi-teintes, de beaux tons, de lumière et d'harmonie », et, à leur école, avait appris à peindre, — un grand nombre d'*études* enfin de cette même époque qu'on s'étonne de voir passer dans des ventes obscures ou de découvrir dans les cabinets de quelques vieux amateurs, pourraient témoigner que par un mouvement discret, silencieux mais ininterrompu, la peinture tendait à se rapprocher de la nature et que plus d'une tentative, modeste assurément mais significative, avait devancé la venue et préparé peut-être le triomphe des grands lyriques du paysage... Quand, en 1826, Boutard, critique de goût très classique, mais de très libre esprit, imaginait dans son *Dictionnaire des Beaux-Arts* cette définition : « Le paysage a pour objet l'imitation des effets de la lumière dans les espaces de l'air et sur la face de la terre et des eaux », ne donnait-il pas innocemment la « formule » même de la future école du « plein air » et de l'impressionnisme ?

II

Ces premiers tâtonnemens du paysage naturaliste furent rejetés dans l'ombre par la conception de l'art que l'esthétique de Winckelmann et de Raphaël Mengs, l'autorité de David, firent, pour un temps, triompher dans la pédagogie. L'esprit de système qui régnait en maître absolu sur la peinture d'histoire admettait malaisément la légitimité des genres secondaires. « L'art de peindre est un et ne devrait à la rigueur comporter qu'un seul genre, qui est la peinture d'histoire » écrivait un paysagiste, Valenciennes lui-même. Le paysage n'aurait pas dû exister. Du moins s'efforçait-on de le relever en dignité. Ceux qui s'y étaient exercés autrefois, Ruysdaël et ses compatriotes, « n'avaient travaillé que pour des hommes dont l'esprit et l'âme étaient engourdis... L'idéal leur était absolument inconnu. » Il fallait donc que l'idéal vînt au secours du genre méprisé :

Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ !

C'est à quoi Valenciennes employa sa plume et ses pinceaux. L'an VIII de la République, paraissaient en un vénérable in-4° les *Élémens de perspective pratique à l'usage des artistes, suivis de réflexions et conseils sur le genre du paysage*. Si l'on veut comprendre les ravages que la raison raisonnante peut exercer sur un honnête esprit, il faut lire ces *conseils*. Les principes y sont déduits avec une sorte de fureur. Claude Lorrain lui-même ne trouve pas grâce aux yeux de Valenciennes; il a « trop sacrifié au genre ». Sans doute, il « a rendu avec la plus exacte vérité et même avec intérêt le lever tranquille ou le brûlant déclin de l'astre du jour; il a peint admirablement l'air atmosphérique; personne n'a mieux fait sentir que lui cette belle vapeur, ce vague et cette indécision qui fait le charme de la nature et qu'il est si difficile de rendre. » Mais il n'a pas su « affecter l'imagination; vous chercheriez en vain dans ses paysages un seul arbre où elle puisse soupçonner une hamadryade, une fontaine d'où elle voie sortir une naïade: « les dieux, les demi-dieux, les nymphes, les satyres, sont trop étrangers à ses beaux sites...

Le devoir du peintre de paysage n'est pas de nous donner « le froid portrait de la nature insignifiante et inanimée », mais de la faire parler à l'âme « par une action sentimentale ». Il doit lire, comparer, « s'enthousiasmer à la lecture des poètes qui ont décrit et chanté la nature; la voir à travers Sapho ou Théocrite — descendre « au Tartare avec Ixion ou Sisyphe », — gravir les rochers avec Ossian... On se demande parfois, quand on parcourt la liste des concours du paysage historique ou les livrets des salons de la première moitié du siècle, dans quels recueils innomés, dans quels dictionnaires de la fable les peintres du temps puisèrent leurs sujets: c'est Valenciennes qui est responsable de ces débauches d'érudition. En « établissant » qu'aux quatre parties du jour correspondait « un choix de sujets propres à embellir le paysage », il a fait sortir de tous les manuels toutes les variétés de demi-dieux, nymphes, dryades, hamadryades, ægipans, satyres et sylvains; — il a réveillé au fond de l'histoire romaine des héros justement oubliés. Au matin, « moment où la riante Aurore sortant des bras de son vieil époux répand des herbes et des fleurs sur la surface de la terre », le paysagiste ne perdra pas son temps à représenter « les habitans de la campagne se dirigeant à leurs travaux rustiques, pendant que leurs fidèles et innocentes compagnes s'occupent de la troupe intéressante des volatiles qui les suit battant de l'aile et demandant, par des sons variés et perçans, la graine préparée pour son premier repas. » Il se plaira plutôt à évoquer les *Fêtes de Delphes*,

les *Heures attelant au char du soleil quatre coursiers fougueux*. Pour le *Soir*, il pourra aller chercher jusque chez les « modernes » ; *Tarsis et Zélie dans la vallée de Tempé*, pour la *Nuit*, *Phrosine et Mélidor* seront des sujets convenables. Quant à l'histoire romaine, elle peut être mise en tableaux, aussi bien qu'en sonnets ; elle offre au paysagiste des ressources infinies. Victor Bertin, élève et continuateur de Valenciennes, ne trouvera-t-il pas un sujet de paysage dans l'épisode de : *Tanaquil prédisant à Lucumon sa future élévation au moment où un aigle lui enlève sa coiffure?*

C'est à l'école de Valenciennes, il ne faut pas l'oublier, que se formèrent tous les paysagistes qui, pendant la première moitié du siècle, devaient diriger les ateliers, régenter l'école, composer les jurys, proscrire des salons les hérétiques dangereux, fonder et distribuer le prix de paysage historique, créé en 1816 comme une consécration solennelle de la bonne doctrine et un moyen de résistance aux velléités de naturalisme çà et là persistantes. C'est aux plus fidèles élèves de Valenciennes que Camille Corot allait innocemment demander des leçons.

III

Son premier maître avait été un jeune homme de son âge, que des succès précoces avaient mis en évidence dès 1812, et que, en 1817, le prix de paysage historique obtenu au premier concours avait presque illustré : Achille Etna Michallon. A voir la *Mort de Roland* du musée du Louvre, on aurait peine à comprendre les espérances que ses maîtres et ses contemporains avaient fondées sur lui. Mais on connaît d'autres tableaux plus intimes et plus clairs, surtout des études franches et lumineuses qui font pressentir un paysagiste de race. M. Émile Michel veut bien m'en signaler une chez M. Eugène Thirion, peinte à Tivoli, à l'endroit même où Corot devait venir un peu plus tard planter son chevalet. « Le dessin en est très fin et scrupuleux, l'exécution très habile, la tonalité charmante ; un effet de plein soleil par un temps très doux avec des nuages légers, flottant dans un ciel pâle. Les valeurs sont très exactement rendues : les colorations de détail respectées, mais bien dans la masse. L'étude poussée à fond dans les parties faites n'est même pas couverte au bas de la toile... » On voyait à Lyon, dans l'atelier d'un vieux professeur de dessin, plusieurs autres études de Michallon, frappantes par les mêmes qualités. Il serait intéressant de les retrouver ; on y lirait clairement quelle influence le jeune professeur put exercer sur son

élève. Que savait celui-ci et de quoi était-il capable quand il franchit pour la première fois le seuil de son maître ? que valaient ces études faites au *Bois-Guillaume* près de Rouen (où il avait été boursier au lycée impérial), plus tard sur la berge de la Seine, au bout de la rue du Bac, tout près du magasin de modes de sa mère, sous les yeux des jeunes ouvrières curieuses de voir peindre « monsieur Camille » ? Nous ne saurions le dire. On peut présumer en tous cas que ce qu'allait chercher ce jeune homme dans ses premiers tête-à-tête avec la nature, ce n'étaient pas des paysages historiques ; « l'innocente clarté du jour » avait ravi ses yeux; un instinct mystérieux l'attirait vers ce qui « devait faire à jamais le charme de sa vie. »

Michallon, dès ses premiers essais, le jugea capable d'aller sur le terrain et lui donna pour tout viatique le conseil « de bien regarder la nature et de la reproduire naïvement avec le plus grand scrupule. » Corot avait conservé le plus reconnaissant souvenir de ce maître qui fut pour lui un camarade et un ami : avec sa nature enthousiaste et simple, prompte à la confiance et à l'abandon, son empressement à écouter et à provoquer les conseils, il profita beaucoup en peu de temps. Parmi les plus anciennes esquisses retrouvées dans son atelier, je remarque à côté d'*Études de toits et cheminées à Montmartre*, des *Vues des Alpes au soleil* (1) « copiées d'après Michallon » et de nombreuses *Études de plantes* et d'*architecture* également « copiées d'après Michallon. » Il devait malheureusement être bientôt privé de ce guide excellent; à la fin de l'année 1822, Michallon mourut subitement, à peine âgé de 26 ans ; — et Corot se mit en quête d'un autre professeur.

Il alla chez Victor Bertin. C'était un des chefs reconnus de l'école ; il régnait sur le paysage classique ; l'histoire romaine et la Fable n'avaient pas de secrets pour lui. Le temps était loin où un critique l'auteur des *Lettres d'un Danois sur la situation des*

(1) Michallon avait fait en Suisse de fréquentes excursions. L'année de sa mort, il envoyait au Salon une *Vue du Wetterhorn et de la Grande Scheideck*. Il semble que dans leur admiration pour J.-J. Rousseau — et aussi pour Gessner, dont Corot fut un lecteur assidu et fervent, — plusieurs jeunes peintres prirent, à la fin du XVIIIe siècle, la route jusqu'alors peu frayée de la Suisse et des Alpes. Corot y fit à son tour au moins deux voyages et en rapporta de charmantes études. Valenciennes lui-même, dans l'itinéraire qu'il trace au peintre paysagiste, l'autorise à rentrer dans son pays par la Suisse, mais seulement après avoir fait le tour du monde antique, de l'Égypte à l'Italie. J'ai relevé, dans un carton des Archives nationales, la note suivante de Vien au comte d'Angivilliers (1784) : « D'après vos intentions, j'ai vu ce matin Taunay, peintre paysagiste, et je lui ai renouvelé les avis que je lui avais donnés, il y a six semaines, que je préférais, pour son avancement, le voyage d'Italie à celui de Suisse qu'il avait envie de faire. » Le conseil fut suivi; en 1791, Taunay exposait une *Vue du lac de Némi*.

Beaux-Arts en France, 1801 pouvait lui reprocher « de ne connaître que les environs du pays qui l'a vu naître, de s'être engagé trop tôt dans l'hymen, pour acquérir le titre honorable de père » et de n'avoir pas visité l'Italie ! Les paysages italiens servaient de fond à tous ses tableaux, où de Numa Pompilius à Cicéron défila tout le *De Viris*.

Corot fut pendant trois ans l'élève respectueux de Bertin ; il se pénétra de toutes les lois du paysage historique ; il apprit à disposer noblement dans le rectangle d'une toile les architectures, les mouvemens de terrain, les masses de feuillage ; et s'il put lui arriver par la suite de dire ou de laisser entendre qu'il ne retira pas de cet enseignement tout le profit qu'il eût voulu, du moins ne prit-il jamais vis-à-vis de son ancien maître l'attitude d'un révolté. C'est de lui vraisemblablement qu'il reçut le sujet de son premier tableau d'exposition. Dans ses voyages en Italie, Bertin s'était plus d'une fois arrêté à Narni, où les ruines d'un pont romain sur la Nera lui fournissaient un *motif* selon son esthétique. En 1810 et 1827, il avait exposé des *Vues des environs de Narni ;* c'est par le *Pont de Narni* qu'au Salon de 1827 Corot fit ses débuts.

Regardons le tableau : entre deux rives encaissées au premier plan, un cours d'eau se dirige vers la plaine, qui s'élargit à l'horizon et fuit dans la lumière ; un pont en ruine dresse sur le ciel ses arches démantelées ; un chemin sablonneux court à gauche, animé d'un troupeau de chèvres blanches et va se perdre sous de grands arbres qui arrondissent noblement le dôme un peu métallique de leurs sombres frondaisons. Des paysans en costumes de *lazzaroni* sont assis en avant. L'aspect général est d'une netteté rigide, la facture sèche ; l'arrangement un peu mécanique des premiers plans fait penser aux « paysages ajustés » de Watelet ; mais le grand ciel lumineux, — qui emplit tout le fond du tableau, se dore à la ligne d'horizon, bleuit au zénith et se reflète aux eaux basses de la Nera, — sollicite plus doucement l'œil. Jusqu'au bord du cadre, la marche décroissante de la lumière et son action sur les choses ont été suivies et indiquées avec une application et une timidité également sensibles ; sur les piles et les morceaux de tablier encore debout du pont romain, sur la masse des feuillages, sur les blanches toisons des chèvres, sur le sable du chemin et les accidens du terrain, enfin sur les vêtemens des paysans, des rappels de tons de lumière ont été posés après coup, par petites touches, « comme on met de la nonpareille sur un gâteau bien cuit », aurait pu dire Delacroix.

IV

Si l'on pouvait disposer dans une même galerie, d'un côté les « compositions » officielles que Corot peignit en ses premières années d'active production, d'après les préceptes et pour être soumis, aux Salons, au jugement de ses maîtres et du public, — de l'autre, les petites études qu'il exécutait seul, sans aucune préoccupation d'exposition, de jury, de règles à appliquer ou de critiques à éviter, *sub Jove crudo*, dans la présence réelle de la nature, — on serait frappé de contradictions singulières. Autant il paraît embarrassé et contraint dans les unes, autant il est spontané, original et charmant dans les autres. Qu'on se rappelle le *Château Saint-Ange* du musée de Lille, le *Forum romain* (mars 1826) et le *Colisée* qu'il légua au Louvre (montrant par là le prix qu'il attachait à ces premiers essais de sa jeunesse, à ces premiers éveils de son génie), la *Terrasse du palais Doria*, l'*Ile de San Bartolomeo*, toute la suite de ces petits tableaux que l'on a pu revoir en 1889 ou dans quelques expositions particulières, et qui datent tous de la fin de 1825 à 1827... Ils restent, par l'extrême simplicité de l'exécution et l'inexprimable finesse de la tonalité, parmi ses plus rares morceaux. Jamais il n'eut du monde extérieur, des formes dans l'air et la lumière une vision plus vive, plus nette à la fois et plus délicate, on voudrait pouvoir dire plus mélodieuse. C'est un don vraiment divin de retenir de toutes les apparences naturelles ce qu'elles ont d'exquis, d'en saisir et d'en fixer comme sans effort, dans une image fidèle et spiritualisée, la grâce intime et la douceur. Dans ces heures fécondes, sous l'aménité du ciel printanier d'Italie, Corot reçut de la nature la révélation des plus charmans secrets et des suprêmes lois de la peinture; il comprit, il sentit, il vit que ce n'est pas seulement avec des lignes, mais encore et surtout par les *valeurs*, par le dosage et la distribution des quantités et des qualités de lumière que se construit et « s'établit » un tableau; et quand, beaucoup plus tard, à la fin de sa vie, sollicité de résumer en quelques mots les règles essentielles de son art, il se bornait à écrire : « Dans la carrière d'artiste, il faut conscience, confiance et persévérance; ainsi armé, deux choses, à mes yeux de la dernière importance, sont : *l'étude sévère du dessin et des valeurs*, » il livrait à la fois toute son expérience et toute son esthétique.

A vouloir analyser l'un après l'autre ces délicieux petits tableaux, on fatiguerait le lecteur. Quand on pourrait dire comment, dans le *Pont-Saint-Ange* par exemple, les blonds rosés des fa-

briques et les verts éteints de la berge, l'azur léger du ciel où se fondent des effluves d'argent et les tons d'ambre fin des dômes et du pont fraternisent tendrement; comment, dans le *Forum romain*, les modulations infiniment délicates des tons de brique ou de pierre saumonés, orangés, ardoisés, çà et là soutenus d'impondérables demi-teintes discrètement nuancées de verts et de lilas, chantent harmonieusement dans la transparence et la splendeur calme de l'air... aurait-on donné, avec des mots, la sensation de ce que les mots n'ont pas, après tout, mission de rendre sensible? L'accord de deux tons associés, le contraste de deux complémentaires, le blond rosé d'un campanile montant dans la limpidité d'un ciel d'azur qui verdit par endroits, suffisent à combler l'œil d'intime volupté. La littérature, à tenter de transcrire ou de « transposer » ces relations subtiles, se perdrait en d'inutiles et confuses bouillies de mots et d'adjectifs. C'est ici le domaine propre de « la peinture ». Et, sans doute, la métaphysique a le droit de la dédaigner; mais enfin, c'est la peinture. Delacroix se plaignait qu'on oubliât trop communément que pour bien juger de ces choses, il faut « de l'œil », comme pour la musique « de l'oreille ». Corot fut un grand peintre, parce qu'il reçut de la Providence l'œil le mieux organisé, le plus merveilleusement sensible et le plus « juste » dont elle ait jamais fait don à un mortel.

V

Comment expliquer alors qu'il ait pu, dans le même temps, du même œil et de la même main, voir et peindre la nature de façons si différentes? Comment le peintre du *Pont Saint-Ange* ou de l'île *San Bartolomeo* est-il aussi l'auteur de ces paysages compassés, dont les rochers aux « cassures savantes », les arbres redressés comme par un appareil orthopédique, les premiers plans aux ombres lourdes se retrouvent encore, en 1841, dans le *Démocrite et les Abdéritains* du musée de Nantes? Était-ce timidité? Avait-il foi vraiment, dans la candeur de son âme, à l'efficacité des règles et des formules qu'il voyait professer par les maîtres les plus élevés en dignités? et s'efforçait-il de s'en inspirer dans celles de ses œuvres qui devaient donner de lui-même, aux jurys et au public, l'opinion la plus « haute », dans celles où il mettait le meilleur de son application, sinon de son cœur?

Il lui fallut longtemps pour acquérir cette *confiance* dont, à la fin de sa vie il faisait, — il savait bien pourquoi, — l'une des vertus cardinales de l'artiste, pour oser mettre d'accord les sollici-

tations intimes de son génie, les appels doucement impérieux de ses visions et de son rêve avec ce que la pédagogie lui avait inculqué. A suivre, de 1822 à 1845, les salons de Corot, on pourrait faire l'histoire de son « affranchissement », dire comment le souvenir et l'influence de ses libres *études* se fait de plus en plus sentir dans les constructions laborieuses et les « ajustemens » de ses « grands » tableaux. En 1833, il avait fait, à Fontainebleau, une étude de chênes qui est aujourd'hui entre les mains assurément les plus dignes d'un pareil dépôt, chez M. Français. A ceux qui ne connaissent de Corot que les fameux « brouillards argentés » dont les littérateurs, les contrefacteurs, les marchands et Corot lui-même, peut-être, à la fin de sa vie, ont fait un grand abus, il faudrait montrer ce morceau. Il est enlevé d'autorité, d'une facture directe et décidée, corsé de ton, délicat autant que ferme. Deux ans après, Corot « utilisait » cette étude et la plaçait au second plan et à gauche, près du rocher au-dessus duquel descend un ange, dans son tableau d'*Agar au désert* (Salon de 1835). Le critique qui l'accusait alors « de sécheresse » et « d'un coloris sale et terreux » pourrait à peine être taxé d'excessive sévérité. De l'*étude* au *tableau*, d'autres préoccupations étaient intervenues : la vision s'était refroidie, la main alourdie, le charme envolé. On trouverait le même « écart » entre les admirables *Études* de moines données à son ami Alfred Robaut et le *Saint Jérôme* du Salon de 1837.

Cinq ans plus tard, un précieux tableau du musée de Metz : le *Pâtre*, nous montre déjà Corot plus d'accord avec lui-même. Nous ne saurions mieux faire que d'en emprunter la description à M. Émile Michel (1) : « C'est vers la fin du jour ; le soleil vient de disparaître d'un ciel clair et pur ; la pâle silhouette des montagnes lointaines se détache à peine sur l'or du couchant. Les profondeurs des grands arbres sont pleines de mystère et déjà une ombre bleuâtre envahit les vallées. Un ruisseau rapide court au premier plan parmi les gazons qu'il anime. Des chèvres folâtrent et broutent çà et là, pendant qu'adossé au tronc élevé d'un jeune arbre, un pâtre jette dans le silence du soir sa rustique chanson. Il semble que le souffle d'un air plus pur vous anime et en même temps qu'une impression de calme et de recueillement, je ne sais quel parfum d'antiquité et de nature vous pénètre peu à peu... » Corot, paraît-il, avait gardé pour ce tableau une prédilection particulière, comme s'il eût eu le sentiment qu'il avait marqué pour lui le commencement de l'émancipation.

(1) *Étude historique et critique sur le musée de peinture de la ville de Metz*; 1868.

Aucune de ses œuvres peut-être n'est, à ce point de vue, plus instructive que l'*Homère et les Bergers* du Salon de 1845, conservé au musée de Saint-Lo ; aucune ne montrerait avec la même persuasive évidence la juxtaposition des souvenirs de l'école et du sentiment personnel. C'est de l'école que procèdent les premiers plans et le groupe d'Homère et des bergers, mais tout pénétrés déjà des caresses de la lumière enveloppante ; et la mer bleue qui sourit au fond sous un pan de ciel vermeil, surtout, à droite, entre des bouquets d'arbres, l'apparition de blondes architectures dans la lumière jeune, annoncent la présence du véritable Corot. Ce qu'il avait rêvé dans ses premières études d'Italie, on le retrouve là. L'heure de l'affranchissement a sonné... On conviendra qu'il était temps, si l'on veut bien se souvenir qu'en 1845, le bon Corot touchait à la cinquantaine.

A mesure que, sans rupture violente ni scandale, il s'était éloigné de Victor Bertin et de Xavier Bidault, il s'était rapproché d'un maître, naïf comme lui, plus digne de le conseiller et de le soutenir : Claude le Lorrain. Le même rêve au fond habitait leurs deux âmes ; de leur habituelle contemplation de la nature, une impression se dégageait dominante : la gloire du ciel profond, infini, dans son dialogue éternel avec la terre et les eaux. De l'un à l'autre, assurément, la différence des milieux et des temps se fait sentir : chez Corot, la sensibilité est plus agile ; la rétine, plus tendre, semble emmagasiner plus de vibrations ; il entre plus de consonances, des jeux plus compliqués d'harmoniques et de complémentaires dans la constitution de ses grands accords ; à analyser ses ciels admirables, qui sont moins de la couleur que de la lumière et dont les sonorités sont tour à tour si légères et si riches, on y noterait la palpitation de plus d'atomes, et partout en même temps des sens plus aiguisés et plus exigeans, un métier moins simple, une main moins patiente. Mais chez l'un comme chez l'autre, les données essentielles se ramènent toujours à l'opposition de la fluidité lumineuse des fonds avec les constructions plus denses des premiers plans. Du *Bain de Diane* à *Biblis*, son dernier chef-d'œuvre, Corot, dans ce qu'on pourrait appeler sa grande manière classique, revient sans cesse au même motif : entre deux masses inégales de verdures ou de rochers s'appuyant de chaque côté aux deux montans du cadre, une grande trouée d'horizon fuyant, de ciel et d'eau est ménagée. Le moment choisi de préférence est aux heures indécises, surtout celles du crépuscule où les formes terrestres se silhouettent par grandes masses sur le firmament qui retient encore, dans un grave recueillement, une solennité tendre, la suprême splendeur du jour qui va mourir. Les

figures qu'il se plaît à évoquer, dans ce décor auguste, n'y sont jamais qu'un accident pittoresque; elles animent de l'arabesque de leurs lignes ou des notes toujours savamment nuancées de leurs draperies flottantes, la grande symphonie orchestrale qui les enveloppe de sa puissance et de sa douceur.

Quel que soit le sujet, les véritables acteurs sont moins ces figures elles-mêmes que le chœur des choses inanimées, des harmonies aériennes, où vient se condenser et se manifester, dans un état général de nature bien mieux que dans un souvenir historique ou mythique, cette « action sentimentale » que Valenciennes exigeait dans tout paysage (1). D'autres fois, c'est aux fêtes du matin, à l'arrivée joyeuse du jour dans les clairières humides ou sur les eaux frissonnantes, que sa fantaisie nous convie; des bandes de nymphes dansantes accourent; elles forment des rondes ou bien enroulent des guirlandes au tronc de quelque hêtre ou à la gaîne d'un dieu Terme rieur. Mais c'est là-haut, dans l'ivresse légère et le lyrisme des jeunes rayons, dans l'échange des reflets qui, de la terre heureuse au ciel bienveillant, montent et redescendent, dans les échos des notes gaies, rapides et chantantes qui, de toutes parts, à tous les coins de l'horizon s'éveillent, s'appellent et se répondent, que se célèbre la véritable fête. Il faut avoir analysé patiemment le détail technique de ces symphonies pastorales; elles sont merveilleusement orchestrées. Corot, qui était passionné de musique, n'aurait pas désavoué cette assimilation de son art à un art voisin.

VI

Nous avons parlé un peu légèrement des figures qu'il mêla à ses paysages « classiques ». Gardons-nous d'oublier que lorsqu'il a abordé l'étude de la forme vivante dans ses rapports avec le milieu atmosphérique où elle baigne, Corot s'est montré l'égal des plus grands maîtres. Son incomparable finesse d'œil, là encore, l'a admirablement servi. Il n'avait jamais négligé la figure. Dès son premier voyage en Italie, il avait copié plusieurs fragmens des fresques du Campo-Santo; Andrea del Sarto, surtout, le grand Andrea de l'*Annunziata*, l'avait ensuite enthou-

(1) Cette « action sentimentale », Corot a voulu quelquefois la porter jusqu'au drame, et dans la *Destruction de Sodome* (1844), surtout dans l'*Incendie de Sodome* (1857), avec les violets sulfureux et les jaunes brûlés de ses fonds; dans le *Dante et Virgile* (1859) et le *Christ au Jardin des Oliviers*, avec des rouges vineux sur des verts nocturnes, on pourrait aisément relever quelque préoccupation ou influence d'Eug. Delacroix, que Corot admirait beaucoup... Mais ce ne sont là que des incidens dans l'ensemble de son œuvre.

siasmé, et il en avait fait de respectueuses copies. Pour son *Agar au désert* (1835) et son *Saint Jérôme*, il avait beaucoup travaillé d'après le modèle vivant ; pour la décoration de la chapelle des fonts baptismaux, à Saint-Nicolas du Chardonnet (où il peignit un *Baptême du Christ*, aujourd'hui à peu près invisible grâce à la construction d'un mur, aggravée par la pose de vitraux aussi médiocres de dessin que faux de ton et vulgaires de couleur), il avait abordé la « grande nature ». Il avait ambitionné alors de plus importans travaux de décoration murale, et des tableaux comme l'*Eurydice blessée* ou la *Toilette* montrent ce qu'il eût pu faire en ce genre. Si le détail anatomique de ses figures nues n'est pas toujours impeccable, les relations des carnations (admirablement *dans l'air*) avec l'enveloppe atmosphérique sont d'une justesse et d'une qualité si rares que l'œil en reste comme comblé de plaisir. Enfin, il ne cessa jamais, pour son intime satisfaction et l'assouvissement de ses plus secrètes inclinations de « peintre », de brosser, sans aucune pensée d'exposition ni de vente, diverses études de *Liseuses*, *Jeunes filles à la mandoline*, *Intérieur d'atelier*, etc., qui sont, dans la seconde partie de son œuvre, et dans une note très différente, ce que les *études* d'Italie furent dans la première. Dans ces morceaux, faits sous un jour d'atelier, il est plus franchement « coloriste » que dans ses paysages ; il y laisse au ton local toute sa plénitude, recherche des harmonies plus étoffées et des sonorités plus soutenues, sans jamais compromettre d'ailleurs cette impression totale et cette rigoureuse discipline des détails qui résultent de l'observation constante et de la présence de l'air ambiant. On pourrait citer de cette série quelques pièces dignes des plus grands maîtres ; sans les imiter directement, avec une palette et des procédés différens, elles évoquent la ressemblance, tantôt de Van der Meer de Delft, tantôt de Velasquez, tandis que quelques *Intérieurs de cuisine* n'auraient pas déplu à Pieter de Hooch... Et, sans doute, on peut demander autre chose encore à un tableau et les esthéticiens transcendans doivent être respectés ; mais croyons-en Chardin, c'est bien bon de bonne peinture !

VII

Pendant que Corot, sans renier ses origines classiques, se libérait de sa manière froide et officielle pour atteindre à la libre et large expression de son véritable génie, une bataille mémorable se livrait dans l'école française. Un groupe de paysagistes, plus jeunes que lui d'une quinzaine d'années, avait levé contre les

ateliers académiques l'étendard de la révolte. Encouragés par des exemples venus d'Angleterre et par les vieux maîtres hollandais, par Bonington, qui exposait pour la dernière fois en 1827, et dont Corot n'ignorait pas les aquarelles, par Constable, — ils osèrent négliger l'Italie et opposer aux paysages ajustés et aux nobles mythologies de fidèles et ardens portraits de la terre natale. C'étaient, disait-on dans le camp ennemi, « des sites arides et sans charme, dont les lignes sont pauvres et la végétation desséchée et rabougrie. » Delécluze, un peu effaré mais s'efforçant de résumer le débat avec impartialité, écrivait : « On devait bien s'attendre à trouver dans les paysagistes la même anarchie de goût que chez les peintres d'histoire et de genre. Ce sont encore les homéristes et les shakspeariens qui, sous la forme de Tityres et de pêcheurs de morues, se disputent la gloire de plaire. Les uns s'appellent ennuyeux, les autres dégoûtans! » Corot restait en dehors de ces querelles. Il ne prit jamais ouvertement parti contre ses anciens maîtres; et s'il ne se fit pas faute, plus tard, avec quelque affectation peut-être, de proclamer son admiration pour Théodore Rousseau, qu'il comparait tantôt à un aigle et tantôt à un lion, lui, Corot, n'étant qu'une alouette! par son âge pas plus que par ses origines, il n'appartint au groupe des révolutionnaires.

Mais comment n'eût-il pas été frappé de tant de paysages intimes que la jeune école produisait d'année en année avec un succès croissant? Comment toutes ces interprétations exactes et passionnées de la nature maternelle n'auraient-elles pas touché son cœur? Pourquoi n'eût-il pas dit lui aussi l'amour qu'il avait pour elle, et fait, comme les autres, des « tableaux » avec les études qu'il rapportait de ses promenades dans les provinces? Au Salon de 1848, profitant de la liberté alors accordée pour la première fois aux exposans, il en envoyait une demi-douzaine, et désormais, de plus en plus nombreuses, à côté de ses paysages où les nymphes et les ægipans venaient encore errer, il montra des vues de pays, où, sans qu'on puisse dire que les préoccupations ethnographiques aient été jamais dominantes ni que les « géographes » aient le droit de le revendiquer pour l'un des leurs, il sut exprimer le charme propre de chaque région. Ses études de *Suisse* et de *Hollande* sont à ce point de vue aussi intéressantes que généralement peu connues. Dans ses fréquens séjours aux environs d'Arras et de Douai, en Artois, en Picardie, dans ses villégiatures à Ville-d'Avray, à Compiègne, à Fontainebleau, dans ses visites en Saintonge, en Poitou, en Limousin, il renouvela le fonds déjà si riche de son œuvre. A

Marcoussis comme à Castel-Gandolfo, à Ville-d'Avray comme au lac de Garde, au pont de Mantes comme au pont Saint-Ange, à la Rochelle comme à Civitta Vecchia, dans les saulaies de l'Artois comme dans les bois de chênes-liège de la campagne romaine, dans les rues des villages de Picardie ou de l'Ile-de-France comme sur les voies sacrées de la Rome antique, ce qu'il trouvait d'ailleurs, ce qu'il aimait, c'était encore et toujours la nature, et, dans cette nature, ce qui de plus en plus charmait ses yeux, c'étaient les accords délicats des choses dans l'air mélodieux. On a vu quel peintre d'architecture il avait été et quel parti il avait tiré de ces « fabriques » éclairées par les rayons obliques, dont la tradition lui était venue de l'école, et dont il avait fait, par la grâce de son génie, en les égrenant comme des notes de lumière, un des élémens de l'harmonie de ses tableaux. Il fit servir, dans les horizons plus voilés de la France septentrionale, les plus humbles chaumières, tapies dans la verdure ou étagées sur les coteaux modérés, à une même œuvre d'enchantement. Sans qu'on y sente jamais la « composition », la mise en place systématique, tout se dispose naturellement pour le plus heureux effet; les plus humbles motifs s'ordonnent dans un doux rayonnement pour la plus reposante satisfaction des yeux.

On a parlé de sa monotonie. On n'a donc voulu voir dans cette œuvre si variée que les seuls « brouillards argentés », le tableau type que le public adopta, que les marchands demandèrent, et qu'il fut entraîné à produire en ses dernières années, trop souvent et trop vite... Mais regardez! Voici de claires matinées et de fins crépuscules, dont la mélancolie légère semble avoir retenu le meilleur et le plus apaisant de la lumière du jour ; voici des bords paisibles de rivière peints à côté de son cher Daubigny, dont les graves verdures s'enlèvent largement sur le ciel moite et humide ; voici des chemins creux qui se perdent sous bois et gagnent sans se presser le village prochain, s'arrêtant devant une maison de garde, avec çà et là la surprise d'un rayon, l'aménité d'une note de lumière ménagée à quelque tournant, comme une invitation au repos et un appel ami; voici des villages éparpillés dans la verdure et s'éveillant ou s'endormant comme au son d'une musique invisible : voici le *Pont de Mantes*, — hélas! parti pour l'Amérique d'où les chefs-d'œuvre ne reviennent plus, — aussi noble en sa lumière virginale que les viaducs de Rome et combien plus charmant que le pont de Narni ! — voici la Rochelle, le blond chef-d'œuvre, la perle précieuse, claire et discrète, transparente et profonde, si française et si belle sous les caresses du ciel natal! Voici, enfin, des intérieurs de bois, des clairières au crépuscule

ou au clair de lune qui prennent dans le mystère de la nuit des airs de forêts enchantées; — voici, près d'Avon, à Fontainebleau de grands horizons de verdures moutonnantes, dont les larges ondulations se déroulent majestueusement, pareilles à un sombre océan apparu soudain du haut d'un monticule, entre deux troncs d'arbres élancés comme les colonnes d'un temple debout sur quelque promontoire... De l'intimité la plus humble, il s'élève sans effort au style le plus émouvant — et ce « style » alors n'est plus l'étroite et impersonnelle application d'une recette, l'art de disposer sur une toile des fragmens d'études, c'est l'expression libre et large, persuasive et animée d'un profond sentiment de nature.

VIII

Dès qu'il eut pris clairement conscience de lui-même, qu'il osa davantage obéir jusqu'au bout à son démon familier et qu'il s'habitua à lire plus librement à la fois dans la nature et dans son propre cœur, Corot en vint à créer, pour son usage, un système de notations sommaires et rapides, dont il faut dire quelques mots. Ce vif sentiment, cette intuition si sûre et si subtile de la vie de l'atmosphère et de ses relations avec tout ce qu'elle enveloppe et fait vivre, cette attention portée sur les choses moins pour en surprendre l'intime structure et la physionomie individuelle que pour saisir et noter leurs rapports avec ce qui les environne, cette observation délicate des phénomènes les plus éphémères et des plus mobiles apparences qu'un souffle de brise, l'angle changeant d'un rayon défont et modifient sans cesse, devaient le conduire graduellement à ce qu'on a appelé « l'impressionnisme ».

Il pouvait s'abandonner impunément à son charme dangereux, parce qu'avant de se permettre les synthèses sommaires, il avait patiemment accumulé de minutieuses analyses; il avait, en ses jeunes années et jusqu'à sa pleine maturité, rempli ses cartons de dessins attentifs, étudié comment les plans des terrains s'établissent, comment les arbres robustes s'attachent à la terre maternelle; il savait comment se comporte la vivante charpente d'où partent les menues branches et les feuilles qui tremblent au moindre vent, il avait observé comment elles sont adaptées sur leur tige, quelle est leur forme et leur profil...

Peu à peu, à ses consciencieuses enquêtes, on voit, dans la collection de ses dessins et de ses carnets, se substituer une autre méthode d'indications rapides. Il s'était permis de dire que

Victor Bertin ne lui avait pas assez appris « l'importance du dessin d'ensemble et par masses »; et de bonne heure, dans la rue, au théâtre, il s'était exercé à croquer des silhouettes de passans ou de danseuses. Il voulut de même, sur le terrain, noter instantanément non seulement la silhouette générale et la distribution des grandes masses, mais aussi les relations d'ombre et de lumière des diverses parties. A cet effet, il avait imaginé un ensemble de signes conventionnels, une sténographie dont lui seul pouvait tirer parti. Pour la pleine lumière, un rond; pour les plans d'ombre, un rectangle ou un carré; pour les zones intermédiaires (par exemple un nuage que le soleil éclaire par derrière) un rond inscrit dans un carré lui servaient à dresser comme un état des lieux, un procès-verbal instantané. Au moyen de chiffres, allant de 1 à 5, il marquait les relations variables et les intervalles de clarté... Et comme il avait par devers lui de longues contemplations, une mémoire pittoresque prodigieuse, une imagination prompte à s'émouvoir à l'appel de cette mémoire, et que d'ailleurs il savait, à l'occasion, et jusqu'à la fin, reprendre ses *études* et « se ramener sur le terrain », il se trouve que ces impressions chiffrées lui furent d'un réel secours. Il reste toutefois certain qu'il se laissa entraîner, quand eut sonné l'heure du succès qui vint tardivement récompenser cette vie exemplaire, à des improvisations vraiment trop superficielles. Les adulateurs et les parasites, les marchands surtout et les amateurs, trop souvent marchands à peine déguisés, qui composent leurs galeries comme leur portefeuille et spéculent à la hausse, lui demandèrent à satiété ce qui dans son œuvre était le moins digne de lui. De là, dans cette œuvre si riche, des parties destinées à disparaître et qui ont déjà payé la rançon des engouemens naïfs ou intéressés d'autrefois. Mais le meilleur et l'essentiel est inaltérable, et restera, dans l'histoire de la peinture française au XIXe siècle, comme un des chapitres les plus charmans et les plus décisifs.

Corot enfin eut le privilège d'unir à une sensibilité frémissante et exquise une âme admirablement équilibrée; la volonté était chez lui avisée et tenace; il conserva un sentiment parfait des ressources et des possibilités de son art. Plus qu'aucun autre, il enrichit, il assouplit jusqu'aux limites extrêmes la langue pittoresque, il y fit passer des « frissons nouveaux »; mais il ne la faussa, ni ne la corrompit. Il ne fut pas esclave de la sensation; il ne s'y abandonna pas, éperdu et haletant jusqu'au stérile paroxysme; il ne fatigua ni la peinture, ni notre sensibilité, que d'autres, après lui, ont lassée, violentée, si bien qu'elle a demandé grâce. Il savait

qu'il importe surtout, quel que soit l'outil ou l'instrument dont on dispose pour traduire son rêve, d'éveiller dans l'âme des spectateurs des impressions équivalentes, où le souvenir de la réalité revienne fidèle et épuré dans une sereine contemplation. Il fut un idéaliste : avec la vision du monde, il fit passer en nous le lyrisme charmant dont ce spectacle avait ravi son cœur.

Aussi son œuvre continue-t-elle de s'offrir comme un abri délicieux, un rendez-vous de repos et de fraîcheur dans l'aridité de la route. Toutes les plus caressantes mélodies de la nature y ont été captées pour notre usage par un génie bienfaisant et fraternel. Rien de forcé, rien de faux surtout ni de violent. Il semble n'avoir connu de la vie que les heures sereines, ou du moins, quelle qu'ait pu être l'amertume des temps difficiles, n'en avoir emporté que des souvenirs apaisés. Peut-être, s'il est vrai que rien ne nous rende si grand qu'une grande douleur, serait-on tenté de dire parfois que cette consécration suprême lui fit trop défaut. Ne nous en plaignons pas ! Il était bon pour notre temps, où l'art a été le confident de tant de tristes secrets, qu'un homme se trouvât et qu'une œuvre parût en qui tout fût lumière, sérénité, harmonie. Corot a travaillé la chanson aux lèvres ; ses sens comme spiritualisés, son âme divinement légère et naïve, auront reflété, pour la consolation de la pauvre humanité, un monde où tout semble proclamer que la création fut un acte d'amour, et où rien ne pèse plus de la colère du Créateur ni du repentir de la faute.

André Michel.

POÉSIE

LES VITRAUX DE LA CATHÉDRALE

LE CONSENTEMENT D'APIA

I

Comme, nimbé d'or, sous des suites de portiques,
Saint Hilaire, menant des clercs en dalmatiques,
Au long de son jardin marchait silencieux,
Des jeunes gens, des fleurs aux doigts, l'amour aux yeux,
Saluèrent sa fille Apia. Saint Hilaire,
Qui les vit, ne les put regarder sans colère,
Si courtois, et charmans, et blonds comme le blé;
Et les rires de ces galans ayant troublé
Son cœur, il dit à ceux pour qui sa patience
N'avait jamais assez de foi, ni de science :
« Reprenez, sans tarder, chacun votre chemin. »

Et tous, en le quittant, lui baisèrent la main.
Et leur groupe décrut derrière les balustres.

Alors il descendit vers Apia, qu'illustres,
Avec des mots très doux, hélas! et désastreux
Priaient les jouvenceaux de prononcer entre eux.
Mais elle, qui prenait plaisir à leur querelle,
Et qu'amusait ce jeu, combien nouveau pour elle,

Quand tout d'une parole aurait été fini,
Sans plus s'en expliquer, disait non et nenni.
Eût-il même très haut vanté son héritage,
Un fils de roi n'eût rien obtenu davantage.
Seulement ses regards allaient plus volontiers
Vers un enlumineur tout jeune de psautiers,
Le plus timide, fier pourtant comme une épée.
Et certe elle en était dans son âme occupée,
Et sa mère, près d'elle assise, en y songeant,
Dit : Soit! et l'approuvait d'un sourire indulgent,
Si bien que, le bonheur de vivre étant sur elles,
S'abattit à leurs pieds un vol de tourterelles.

Mais vivre c'est aller au tombeau pas à pas,
Aveuglément! La joie est d'en haut. Ce n'est pas
Sur la terre, parmi ses peuples misérables,
Dans l'épreuve, que sont les voluptés durables :
Le ver au cœur du fruit pend de l'arbre séché.
Illusion, mensonge et mort, toute au péché
Donnée et du péché pour jamais coutumière,
Elle ignore la paix heureuse et la lumière.
Honte et douleur à qui s'en est émerveillé!
Elle est fange : le pied qui la foule est souillé ;
Ténèbres : le marcheur le plus ferme y trébuche;
Avarice : le dol y cache son embûche ;
Fureur : le meurtre y guette et brandit son couteau.
Qu'on aborne le bois, la plaine ou le coteau,
C'est un abîme ouvert que la règle mesure,
Et ce qu'appelle Amour son désir est Luxure.
O chair des vierges! chair des vierges! pureté!
Gracilité des cols! bras fouettés de clarté!
Splendeurs! refusez-vous! Laissez aux pécheresses
Les alanguissemens et l'horreur des caresses.
Vous, fuyez-les. Pas de baisers! La passion
Est souillure, l'étreinte est profanation.
Vous êtes la blancheur souveraine et le temple
Où, renfermée, attend, prie, espère et contemple
Une âme! Et sur ce temple, entre tous précieux,
Vous laisseriez errer des mains, errer des yeux,
Et, s'affolant dans sa victoire inassouvie,
Une bouche qui vous dirait : Je suis la Vie!
Mais cette bouche, mais ces mains, ces yeux, la Mort
Est en eux déjà qui les corrompt et les mord

Sur ce lit même où votre fatigue retombe,
Et vous ne mariez que la tombe à la tombe.

Les jeunes gens étaient partis. Le Saint parlait.

II

Et voici qu'il reprit : « Hors des siècles, il est,
Dans le jour d'où sans fin le méchant se recule
Et qui n'a pas d'aurore et pas de crépuscule,
D'autres noces de vie ardente et de clarté,
Dont la douceur et dont l'amour sont chasteté,
Et qui n'ont que l'azur du ciel pour draperie.
La terre? fuis la terre, ô ma fille! Aime et prie.
Fuis la terre odieuse et vile, où constamment
Tout nous éprouve, tout nous déçoit, tout nous ment.
Car c'est l'Esprit du mal, pour que tu te perdisses,
Qui t'égarait avec ses perfides blandices
En ces enchantemens dont je te délivrai,
Et je ne t'ai pas dit un mot qui ne fût vrai!
Fuis la terre, ô ma fille aimée, et sois bénie.
Ses fleurs ont nom péché, manquement, félonie.
Ses fruits sont de poussière et de cendre. Mais vois!
Au milieu des concerts d'instrumens et de voix
Et salué par les harpes et les cantiques,
Il vient vers toi, l'Époux, dans les parvis mystiques
D'où montent les filets d'azur des encensoirs.
Admiré du soleil et des astres des soirs,
Il vient vers toi Celui qui rendit témoignage
De son père, le fils d'ineffable lignage,
Sur qui rien ne prévaut, dont le règne est sans fin,
Que servent, inclinés, l'ange et le séraphin,
Et dont le sang versé ruisselle en nos calices!
O noces de victoire et de gloire! ô délices!
Qu'il te donne l'anneau de sa foi! que, liés
Par lui-même à ton col, s'épandent ses colliers!
Voici ton manteau d'or tramé. Blanche épousée,
Qu'il ait ton amour tout entier et ta pensée
Tout entière de qui le mal fut écarté,
Et ton âme, ô ma fille, et ta virginité!
Parce que c'est l'Époux, celui-là, qui, ravie
En son cœur, te peut seul dire : Je suis la Vie,
Et près de qui le roi le plus grand est petit. »

Et regardant sa mère, Apia consentit.

Le Saint alors se mit en prière près d'elle,
Et pour qu'à son amour elle restât fidèle,
Car le démon veillait. Quand il se releva,
Très calme, il lui toucha l'épaule et lui dit : Va!
Au même instant, miroirs d'or où se réverbèrent
Les cieux profonds, les yeux de l'enfant se fermèrent.
Elle pencha sa tête et joignit ses deux mains.

Plus de veilles pour elle et plus de lendemains!
Vierge, son père à son Époux l'avait donnée.
Mais, sa mère pleurant d'en être abandonnée,
Les anges devant elle accoururent parmi
Les fleurs, et, soutenant ce doux corps endormi
Qu'ils emportaient dans un envolement de toiles,
Frères aînés, ils la couronnèrent d'étoiles.

ROBERT DE LA VILLEHERVÉ.

REVUE LITTÉRAIRE

DEUX MORALISTES « FIN DE SIÈCLE »
CHAMFORT ET RIVAROL

Les noms de Chamfort et de Rivarol n'ont pas cessé de s'appeler l'un l'autre. Ces ennemis intimes, après avoir passé leur vie à se haïr, ou, ce qui est plus grave, à se jalouser, sont unis dans la mort, devant la postérité et devant la Sorbonne. C'est sous la forme de thèses pour le doctorat que nous arrivent, à quelques mois de distance, les études consacrées par M. Maurice Pellisson à Chamfort, et par M. André Le Breton à Rivarol (1). Ce sont deux panégyriques, de valeur inégale, mais d'égale chaleur. M. Pellisson prend en main, avec conviction, la cause de Chamfort calomnié par les pamphlétaires royalistes, et il la dessert avec application. Il s'attache à mettre surtout en lumière le rôle politique de l'ami de Mirabeau; et il ne se rend pas compte que Chamfort peut bien avoir été un révolutionnaire de la première heure et mériter le titre de vieux républicain, s'il a une place dans l'histoire c'est dans l'histoire des lettres et non dans l'autre. M. Pellisson se montre très soucieux d'obtenir notre estime pour le caractère de son client, dont il admire, pour sa part, la probité, la dignité, l'indépendance. Il le lave surtout du reproche d'avoir été un misanthrope et un pessimiste. Il nous fait un Chamfort « à l'eau rose ». Et il ne s'aperçoit pas qu'il détruit ainsi l'originalité elle-même du moraliste. — Dans un livre écrit avec esprit, avec élégance et même avec coquetterie, et qui témoigne d'ailleurs de recherches très consciencieuses, M. Le Breton parle de Rivarol d'une façon qui eût réjoui Rivarol et chatouillé délicieusement sa fatuité. M. le comte eût respiré avec volupté cet encens qui s'adresse

(1) Maurice Pellisson, *Chamfort*, 1 vol. in-8° (Lecène et Oudin). — André Le Breton, *Rivarol*, 1 vol. in-8° (Hachette).

d'abord à ses perfections physiques. « Quel homme a été plus visiblement que celui-là l'enfant gâté de la nature? Elle lui a donné mission de plaire. Avec quels soins, quelle tendresse, elle a modelé son corps!... Ceux qui le chicanent sur sa noblesse enragent qu'il n'ait qu'à paraître pour leur infliger un démenti : sa noblesse, il la prouve en marchant... Quant à sa tête un peu grosse, comme celle de Chénier, pour les épaules qui la portent, elle est d'une harmonie de dessin qui enchante les yeux... Quelque chose de plus beau que sa tête, c'est son cerveau... Et quelque chose de plus ravissant que le sourire de Rivarol, c'est sa parole... » Tel est le ton. Le portraitiste a été séduit par le charme de son modèle; il s'y abandonne et ne discute pas. Au surplus, il en a flatté plutôt que faussé l'image. Il fournit à Rivarol une occasion nouvelle de faire la roue devant nous; mais il ne surfait pas son mérite. « Jouir de la société, la défendre dès qu'elle est en péril, la regretter quand elle se dissout et mourir de sa mort, voilà toute l'histoire de Rivarol. » On ne saurait mieux dire.

Ce qui fait qu'il y a lieu de réunir Chamfort et Rivarol, ce n'est pas seulement le rapprochement des dates et certaines affinités de nature, mais c'est qu'ils ont eu, en dépit des apparences et tout en prenant position à des points contraires et extrêmes, une destinée analogue. Ils ont souffert d'une même misère et d'une malechance pareille. Ils représentent deux variétés d'un même type, celui du littérateur venu sur le déclin d'une littérature et d'une société. Il en est parmi les « écrivains de transition » chez qui on discerne déjà les germes de l'avenir. Incapables de réaliser l'idéal nouveau, ils l'ont du moins entrevu et annoncé : ils sont des précurseurs. D'autres ferment une époque. Leur fortune est liée au sort de quelque chose qui s'achève et qui meurt. Chamfort et Rivarol sont de ceux-là. Préparés par leurs qualités mêmes à briller au milieu d'un état social qui en était venu à l'épuisement, ils ont été prisonniers de leur succès. Ils sont les enfans gâtés et les victimes d'une société qui finit.

Cette société de la fin du XVIIIe siècle, on a coutume de se la représenter d'après le mot fameux de Talleyrand; on continue de lui prêter toutes les élégances auxquelles elle a d'elle-même depuis longtemps renoncé; on prolonge pour le projeter sur son agonie l'éclat qu'ont jeté quelques salons désormais défunts. Ce n'est plus le temps des Geoffrin, des Du Deffand et des Lespinasse. Au lieu de trois ou quatre salons qui donnaient le ton, il y a maintenant une multitude de salons de moindre importance et de tenue médiocre, où se mêlent tous les tons et tous les mondes. Des mœurs importées de l'étranger ont entamé et altéré la politesse française. Déjà l'anglomanie est une fureur, et ce n'est pas du XIXe siècle que date chez nous l'américanisme. La France n'est plus le salon de l'Europe, elle en est le café. Le goût de l'élégance a été remplacé par celui du luxe, et d'un luxe de mauvais aloi qui n'est souvent que l'éta-

lage de la dépense. L'esprit s'est alourdi, épaissi. Ce sont des nuances difficiles à définir avec précision, mais qu'on sent avec vivacité. « En parcourant les mémoires et monumens du siècle de Louis XIV, écrit Chamfort, on trouve même dans la mauvaise compagnie de ce temps-là quelque chose qui manque à la bonne d'aujourd'hui.» Par suite les moyens de plaire et de recueillir l'applaudissement ont changé. « Au ton qui règne depuis dix ans dans la littérature, la célébrité littéraire me paraît une espèce de diffamation qui n'a pas encore tout à fait autant de mauvais effets que le carcan; mais cela viendra. » Le cynisme est à la mode; le débraillé du langage accompagne celui des mœurs et s'accorde avec celui du costume. « On ne s'effarouche plus de rien, ni des soupers de Grimod de la Reynière, ni des exploits de Lauzun, ni des mots de Sophie Arnoul; Rohan est cardinal et Mme de Genlis professeur de décence; faire scandale serait un tour de force. Les liaisons irrégulières s'affichent, les propos les plus scabreux se répètent à voix haute. Sous couleur de s'initier à la philosophie, les belles marquises dissertent avec Diderot et d'Alembert sur les organes de la génération; la pudeur s'en est allée avec les autres superstitions d'antan, et la femme n'est plus, — ainsi le prince de Ligne baptise Mme de Coigny, — qu'un « joli garçon » quelque peu mauvais sujet » (1). Tout est permis pourvu qu'il s'offre avec l'attrait de la jouissance. Les sociétés vieillies sont en proie au tourment de l'ennui; pour y échapper elles essaient de se donner l'illusion de l'activité; sous la menace du temps qui les presse, elles veulent vivre vite et beaucoup, tout ensemble avec hâte et avec intensité. « Si on pouvait mettre ensemble les plaisirs, les sentimens ou les idées de la vie entière et les réunir en l'espace de vingt-quatre heures, on vous ferait avaler cette pilule et on vous dirait : Allez-vous-en. » Cette fièvre est signe de maladie et de décrépitude. Elle se déclare dans un organisme usé. C'est qu'en effet la vie de société à cette époque n'a plus d'objet. Elle a servi jadis à créer quelque chose : la politesse des usages, de la conversation et du style. Elle a servi aux écrivains pour les initier à certaines délicatesses du sentiment et leur enseigner le respect de leur plume. Elle a servi aux gens du monde chez qui elle a répandu d'abord le goût des choses de l'esprit et fait pénétrer ensuite le mouvement d'idées venu de la philosophie. Elle ne sert plus désormais à aucune fin distincte d'elle-même. Elle est à elle-même son propre objet. Elle ne tend qu'au plaisir. Elle est inutile et partant dangereuse.

Cette vie toute frivole et factice, qui sonne creux et sonne faux, a conservé encore assez de prestige pour attirer presque tous les écrivains du temps, façonner leur esprit, accaparer les ressources de leur talent. Rivarol n'est attentif qu'aux épisodes de sa royauté de salon et ne compte

(1) Le Breton, *Rivarol*, p. 20.

dans la journée que les heures où il peut éblouir un cercle d'auditeurs, ou trôner à la table d'un souper. Il n'existe que pour ces succès que d'ailleurs il a soin de concerter et de ménager savamment; il travaille le matin son esprit du soir : comme tous les improvisateurs il prépare de longue main ses effets. Il reste au lit, absorbé dans une paresse laborieuse, occupé à noter gravement les traits ingénieux qui traversent son esprit, à limer une anecdote, polir un bon mot, aiguiser une épigramme, mettre une plaisanterie au point ou un paradoxe en forme. Il inscrit ces belles choses sur des cartes fixées à sa glace devant sa cheminée. Il les apprend par cœur en se mirant. Il est mort sans s'être douté qu'il y eût quelque puérilité à ce métier d'histrion mondain et que ces gentillesses de poupée à la mode fussent indignes d'un homme. Écoutez Chamfort. Il vous semblera au premier moment que cette vie lui est insupportable; en fait, elle lui est nécessaire et elle lui est douce. Car ce n'est pas, je pense, par obligation de naissance et devoir de caste qu'il a été amené à fréquenter la société riche, élégante et titrée. Bien au contraire. Pour y arriver il a dû surmonter toute sorte d'obstacles. Mais il était attiré vers elle par un goût irrésistible ; il y a été retenu par le succès. Il se peut qu'il ait affiché pour elle un profond dégoût, qu'il n'ait cessé de la railler, qu'il ne l'ait décrite que pour en dévoiler les dessous et en étaler les hontes. Le fait est qu'il n'a voulu connaître dans l'humanité qu'elle seule. Il ne s'est pas lassé d'en recommencer l'étude, d'en fouiller la psychologie compliquée et l'étrange morale, de collectionner les observations et les anecdotes dont elle est l'invariable sujet. Gens de noblesse, gens de finance, gens de plaisir, gens de lettres, les princes et leurs maîtresses, les grands seigneurs et les danseuses, le duc de la Vallière et la petite Lacour de l'Opéra, Mme de Pompadour et Mme Du Barry, Lauzun et sa femme, Fontenelle, Voltaire, l'abbé Maury, les désœuvrés corrompus, les affairés cyniques, tel est le personnel qui défile dans ces anecdotes de Chamfort et telle l'humanité sur laquelle il a étudié le cœur humain. Son regard est limité à cet horizon. Or la société ne s'inquiète pas si on parle d'elle en bien ou en mal; mais elle veut qu'on s'occupe d'elle et d'elle seule. Cela nous fait comprendre que la gloire mondaine de Chamfort ait été si éclatante, et qu'elle soit restée si durable. On cite encore dans les salons d'aujourd'hui les mots de Chamfort : on préfère parfois les démarquer. Ils portent toujours. C'est un répertoire où les causeurs peuvent s'approvisionner à coup sûr. L'esprit de Chamfort avec son ragoût de médisance et son assaisonnement de libertinage ne risque pas de cesser de plaire. Lui-même personnifie une espèce de moralistes, dont je doute que ce soit une espèce disparue : c'est le moraliste mondain, flagellant les vices d'un monde dont il aime l'élégance et peut-être la perversité, à la fois détracteur et dévot d'une société pour laquelle il pousse le mépris jusqu'à la haine et le respect jusqu'au snobisme.

Par où s'explique cette amertume de Chamfort, cette colère contre la société de son temps et contre la société en général ? N'y voir que la haine désintéressée des abus et qu'une noble révolte contre les inégalités sociales serait l'effet d'une belle candeur. Sans doute il faut supposer une première disposition native. Il y a une âpreté d'accent, une violence de ton, une qualité d'ironie préméditée et condensée, à laquelle on n'arrive pas sans un don de nature. Comparez un mot de Chamfort avec un mot de Rivarol, par exemple ; vous saisirez aussitôt toute la différence. Voici le mot de Chamfort sur La Harpe : « C'est un homme qui se sert de ses défauts pour cacher ses vices. » Mettez en regard le mot de Rivarol sur Chamfort lui-même : « C'est une branche de muguet entée sur des pavots. » Celui-ci est d'un bel esprit qui se contente d'égratigner l'adversaire. Celui-là est d'un esprit méchant qui veut faire plaie et faire saigner la plaie. On a remarqué que très peu de personnes sont capables d'aimer au sens vrai du mot ; il y a de même une puissance de haïr qui n'est départie qu'à quelques-uns. C'est là, chez Chamfort, le fond du caractère, le trait essentiel autour duquel vont cristalliser les impressions venues de la vie. Or, comme Rousseau, Chamfort est plébéien. Et il a pu s'apercevoir qu'aux yeux des gens de condition ni l'esprit, ni le talent, ni même l'argent ne supplée au désavantage de n'être pas né. De plus, il est enfant naturel. Et l'exemple de d'Alembert suffirait à prouver que sur ce point la société aristocratique avait peut-être moins de préjugés que n'en a montré par la suite la pruderie bourgeoise. Mais Chamfort est vaniteux : quand on demande beaucoup à l'opinion du monde, c'est une nécessité qu'on souffre doublement de ses dédains. Malheur à ceux qui ne savent pas hausser les épaules devant certaines humiliations que la sottise croit leur infliger ! Il est pauvre et en contact journalier avec la richesse. L'inégale répartition des richesses l'a choqué d'autant plus qu'il est du côté non des privilégiés, mais des autres. Les questions d'argent et les chiffres reviennent fréquemment sous sa plume. A-t-il tenu le propos qu'on lui prête ? « Ces gens-là doivent me procurer vingt mille livres de rente. Je ne vaux pas moins que cela. » Ce qui rend ce mot vraisemblable, c'est qu'il est en accord avec les préoccupations dont témoignent fréquemment la correspondance ou les réflexions de Chamfort. « J'ai toujours été choqué, écrit-il, de la ridicule et insolente opinion répandue presque partout, qu'un homme de lettres qui a quatre ou cinq mille livres de rente, est à l'apogée de la fortune. » Et ailleurs : « On se fâche souvent contre les gens de lettres qui se retirent du monde ; on veut qu'ils prennent intérêt à la société dont ils ne tirent presque pas d'avantage ; on veut les forcer d'assister éternellement aux tirages d'une loterie où ils n'ont pas de billet. » C'est le langage lui-même de l'envie. Si encore il trouvait dans une renommée solide une suffisante compensation ! Mais il estime à son prix l'applaudisse-

ment frivole des salons. Il désespère de jamais faire œuvre sérieuse; et, faute d'être venu à son heure, il ne l'essaie même pas. « Pour être un grand homme dans les lettres ou du moins opérer une révolution sensible il faut, comme dans l'ordre politique, trouver tout préparé et naître à propos. » Il a le sentiment d'avoir manqué sa vie.

Chamfort connut-il des déceptions d'un autre genre? Certaines de ses confidences le donnent à entendre. Homme à bonnes fortunes, il n'aurait pas eu naturellement de goût pour ces tristes aubaines. Il serait devenu sceptique après avoir été sentimental, et roué pour n'avoir pu faire autrement. « M... débitait souvent des maximes de roué en fait d'amour; mais dans le fond il était sensible et fait pour les passions... M... me disait : C'est faute de pouvoir placer un sentiment vrai que j'ai pris le parti de traiter l'amour comme tout le monde... » Il semble bien en effet qu'il eût le tour d'esprit romanesque; et il vint dans un temps où, suivant la définition que lui-même en a donnée, l'amour n'était que l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes. C'était, une fois de plus, avoir mal choisi son époque. Un tel malentendu est douloureux entre tous. Ceux qui, ayant espéré de l'amour une exaltation de tout leur être, se réduisent à ne plus lui demander que le plaisir des sens, reçoivent de ce heurt avec la réalité une commotion qui se prolonge à l'infini. Comme ils avaient engagé leur âme dans l'affaire, elle se trouve en effet compromise. C'est là fissure unique et subtile par où s'écoule ce qu'il y avait de meilleur en nous. « L'amour est un commerce orageux qui finit toujours par une banqueroute. » Cette banqueroute de l'amour entraîne après elle toutes les autres. On la retrouve ou on la devine à l'origine de plus d'une profession de foi désespérée... Il est possible d'ailleurs que Chamfort se soit vanté. On peut douter des causes de son libertinage, non de ce libertinage lui-même où il laissa le peu de santé qu'il avait. Les libertins ont le cœur sec... Peut-être n'en fallait-il pas tant pour expliquer la misanthropie de Chamfort et qu'il ait eu l'âme quasiment pétrie de haine.

C'est ce qui donne à la vie de Chamfort son unité. Que celui dont la figure s'encadrait si bien dans l'ancienne société ait applaudi si bruyamment à la révolution qui brisait les anciens cadres, cela au premier abord semble contradictoire. Celui qui avait reçu pension de Louis XVI se hâte d'employer le style du jour et d'appeler le roi déchu du nom de Louis Capet. Celui qui avait, après la représentation de *Mustapha et Zéangir*, reçu de la reine de tels complimens qu'il déclarait ne pouvoir ni les répéter ni les oublier, se hâte de devenir républicain; car, dit-il, « il n'y a que cela qui prenne ». Le secrétaire des commandemens de Condé et celui de Madame Élisabeth devient le plus ardent des patriotes. L'ami de Vaudreuil devient celui de Mirabeau. Mais c'est le propre de la haine qu'elle s'irrite des bienfaits reçus. Chamfort n'était pas seulement membre de l'Académie française, il avait

fait sa carrière par les succès d'académie. Il avait été couronné en 1764 pour une *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, en 1769, pour un *Éloge de Molière*. Il allait chercher des académies jusqu'en province, et obtenait de celle de Marseille un prix pour son *Éloge de La Fontaine* en 1774. Il avait abusé des prix d'académie. Après quoi c'est lui qui rédige pour Mirabeau ce *Discours sur la suppression des Académies* que le tribun devait lire à l'Assemblée et qu'on retrouva dans ses papiers. L'ordinaire banalité des plaisanteries qu'on a de tout temps dirigées contre l'institution académique, s'y assaisonne d'aigreur et s'y relève de passion sincère. Chamfort est le témoin et le narrateur nullement scandalisé de quelques-unes des pires journées révolutionnaires. Il se contente de dire : « On ne nettoie pas les étables d'Augias avec un plumeau. » Et en effet comment ne se fût-il pas réjoui de la tournure que prenaient les événemens, donnant satisfaction à sa vanité blessée ? Comment n'eût-il pas applaudi à des catastrophes publiques qui le payaient en un jour de tant de rancunes lentement accumulées?

De là aussi, vient l'originalité de son œuvre. Certes on est en droit de souhaiter qu'un peintre de mœurs ait la largeur du coup d'œil, l'impartialité et le désintéressement dans l'observation. En fait cela est très rare. La plupart du temps nous n'apercevons de la réalité qu'un aspect, celui-là même que nous découvrent nos sympathies ou nos colères. La haine est, dit-on, clairvoyante. Chamfort a très clairement aperçu ce retour à l'animalité primitive qui est le dernier terme où aboutissent les sociétés d'extrême civilisation. Sous le raffinement des manières, c'est la brutalité et c'est la férocité qui de nouveau font explosion. L'instinct réclame ses droits. « Je n'ai vu dans le monde, disait M..., que des dîners sans digestion, des soupers sans plaisir, des conversations sans confiance, des liaisons sans amitié et des coucheries sans amour. » « Qu'est-ce que la société quand la raison n'en forme pas les nœuds ? Une foire, un tripot, une auberge, un bois, un mauvais lieu et des petites maisons. » C'est la forêt de Bondy et c'est un asile d'aliénés. Les contemporains de Chamfort lui apparaissent ainsi comme autant de maniaques. Il note leurs excentricités, tient registre de leurs folies, et les narre avec une sorte de gaieté mélancolique et de sombre humour.

Pour peu qu'un écrivain ait de vigueur dans l'esprit et qu'il soit capable de donner à sa pensée un tour philosophique, il ne se borne pas aux constatations de son expérience, mais il s'en sert pour en tirer des conclusions générales. C'est le cas de Chamfort. Il n'est pas de ceux qui se consolent du spectacle de l'iniquité triomphante par le rêve d'on ne sait quel état de nature. Il ne se prête pas à la chimère d'une humanité naturellement bonne. Le mal lui apparaît à tous les degrés de l'échelle et dans toutes les manifestations de la vie. « Les fléaux physiques et les calamités de la nature humaine ont rendu la société

nécessaire. La société a ajouté aux malheurs de la nature. Les inconvéniens de la société ont amené la nécessité du gouvernement et le gouvernement ajoute aux malheurs de la société. Voilà l'histoire de la nature humaine. » C'est la vie elle-même qui est corruptrice et déprimante. Il n'y a qu'à voir ce qu'elle fait de ceux qui en ont subi plus longtemps l'influence. On sait ce qu'est un vieux courtisan, un vieux prêtre, un vieux juge. Les raisonneurs de l'école tirent de la loi morale une preuve en faveur de l'existence d'un Dieu prévoyant et bon. On verrait bien plutôt dans le train du monde moral l'argument le plus fort contre l'hypothèse d'une Providence, car il paraît être « le produit des caprices d'un diable devenu fou. » Le règne de la souffrance est universel : on n'y échappe que par l'oubli ou par la fuite. « C'est une belle allégorie dans la Bible que cet arbre de la science du bien et du mal qui produit la mort. Cet emblème ne veut-il pas dire que, lorsqu'on a pénétré le fond des choses, la perte des illusions amène la mort de l'âme, c'est-à-dire un désintéressement complet sur tout ce qui touche et occupe les autres hommes?... » « Vivre est une maladie dont le sommeil vous soulage toutes les seize heures; c'est un palliatif : la mort est le remède. » Telle est cette aspiration au néant où aboutit l'hypocondrie de Chamfort. C'est son honneur d'avoir trouvé quelques-unes de ces formules où s'est inscrite l'éternelle plainte humaine. Cela lui assigne une place parmi les grands détracteurs de l'humanité et contempteurs de la vie, entre Swift et Schopenhauer.

On ne s'attend à trouver chez Rivarol rien de semblable. Chez lui ni amertume dans l'accent, ni aucune profondeur de sentiment. Méridional, ayant même du sang italien dans les veines, il a une de ces natures heureuses sur lesquelles tout glisse et rien ne laisse de trace. Il est toute légèreté et frivolité. Il vit au jour le jour sans bien savoir lui-même de quoi il vit, ni comment; il mène une existence décousue qui est souvent un problème et dont l'imprévu l'amuse; il prend la fortune comme elle vient. S'étant aperçu un beau jour qu'il s'était marié, il rit tout le premier de son étourderie et la répare en oubliant aussi complètement que possible Mme de Rivarol, dont il avait d'ailleurs un fils. La vraie compagne de sa vie, c'est cette Manette qu'il emmena jusque dans l'exil, aimable fille dont on avait au surplus négligé l'éducation et qui se piquait aussi peu de littérature que de fidélité. C'était aux yeux de Rivarol le charme de Manette.

Ah! conservez-moi bien tous les jolis zéros,
Dont votre tête se compose!
Si jamais quelqu'un vous instruit,
Tout mon bonheur sera détruit
Sans que vous y gagniez grand'chose.
Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
Et de l'esprit comme une rose.

On voit assez quelle vulgarité de sentiment se cache ou se trahit dans ces vers pimpans. Au moins n'est-ce pas à Rivarol qu'on reprochera de poursuivre en amour un idéal impossible. Les biographes du moraliste lui savent ordinairement bon gré de cette liaison et ne manquent guère à faire en passant leur compliment à cette jolie fille : ils trouvent qu'il y a du piquant dans le goût qu'un homme raffiné, lettré, intellectuel à l'excès, eut pour un être resté tout instinct. Il n'y a pas lieu de faire tant de phrases. Manette n'est que la sœur aînée de la Lisette de Béranger. L'immoralité facile de Rivarol, son insouciance, ses goûts d'épicurien font qu'il se trouve en complet accord de sentimens avec la société de son temps. Il s'y trouve tout de suite à l'aise, quoiqu'il soit de noblesse médiocre et guère plus riche que Chamfort. Il en a les manières et le ton, la désinvolture et l'impertinence. Cela même caractérise ceux de ses mots qu'on nous cite comme lui faisant le plus d'honneur :

Je dormais ; l'évêque dit à cette dame : « Laissons-le dormir, ne parlons plus. » — Je lui répondis : « Si vous ne parlez plus, je ne dormirai pas. »

Les hommes ne sont pas si méchans que vous le dites. Vous avez mis vingt ans à faire un mauvais livre et il ne leur a fallu qu'un moment pour l'oublier.

Vous parliez beaucoup avec des gens bien ennuyeux. — Je parlais de peur d'écouter.

Je sue horriblement. — C'est que vous vous écoutez trop.

L'abbé Sieyès, qui s'exprime avec disgrâce, me disait un jour : « Il faut que je vous dise ma façon de penser. — Épargnez-moi la façon, lui répondis-je, et dites-moi tout simplement votre pensée. »

« Je vous écrirai demain sans faute. — Ne vous gênez pas, lui répondis-je, écrivez-moi comme à votre ordinaire. »

Quelqu'un m'ayant demandé une épigraphe pour son ouvrage : « Je ne puis, lui dis-je, vous offrir qu'une épitaphe. »

Ces répliques sont-elles d'un homme d'esprit? En tout cas celui qui se les permettrait aujourd'hui passerait pour un personnage très mal élevé. L'élégance est affaire de mode.

Rivarol devait tenir à la conservation d'une société dont il retrouvait en lui tous les travers. Cela explique l'attitude qu'il prend au moment de la Révolution. Rédacteur du *Journal politique national* et des *Actes des apôtres*, nous le retrouverons dans les rangs des émigrés. C'était pour lui le seul moyen d'échapper à des rancunes qui ne pardonnent pas : les rancunes littéraires. Il avait jadis publié un *Petit Almanach de nos grands hommes pour l'année 1788*, où il raillait doucement quelques-uns des ratés de son temps. Plusieurs, en dépit

de noms pompeux, sont restés d'illustres inconnus : tels Audebez de Montgaubet, Groubert de Groubenthal, D'Ysambert de la Fossarderie, Fenouillot de Falbaire de Quingey, Thomas Minau de la Mistringue. D'autres se sont fait une célébrité en dehors de la littérature. « Si la Révolution s'était faite sous Louis XIV, disait Rivarol, Cotin eût fait guillotiner Boileau, et Pradon n'eût pas manqué Racine. En émigrant j'ai échappé à quelques jacobins de mon *Almanach des grands hommes.* » C'était une vue juste. On a eu plus d'une occasion de remarquer que l'état-major des révolutions se recrute dans la bohème des lettres. Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois, par n'en pas citer d'autres, en seraient la preuve. Et tout près de nous on a pu noter les influences littéraires qui se sont fait jour dans la Commune. Entre les bas-fonds de la littérature et ceux de la politique il y a communication. Au surplus ce ne sont pas les idées justes qui manquent, ni dans les conseils que Rivarol adressait à Louis XVI, ni dans les reproches qu'il adressait aux émigrés : ce qui lui manqua, ce fut le moyen de se faire entendre.

Il semble bien qu'il y eût chez Rivarol un fond de sérieux et que son esprit valût mieux que son œuvre. Il étudie les langues, traduit l'*Enfer* de Dante, écrit un *Discours sur l'universalité de la langue française,* réfléchit sur les principes de nos connaissances, adresse deux lettres à Necker à propos de son livre sur *l'Importance des opinions religieuses.* Certains tableaux qu'il a tracés de la Révolution et de la Terreur sont un commencement de Joseph de Maistre. Certaines de ses réflexions sur la religion sont un commencement de Chateaubriand. Il y a ainsi dans Rivarol beaucoup de commencemens qui n'aboutissent jamais. C'est qu'on n'a pas impunément pris la discipline de son esprit dans le badinage des salons. On n'a pas débuté dans les lettres par un *Dialogue du chou et du navet*, continué par des parodies du *Songe d'Athalie* et du *Récit de Théramène,* sans avoir contracté de fâcheuses habitudes dont on n'est plus libre de se débarrasser. On n'est pas à la fois « le philosophe et le loustic » de la Révolution. C'est par là que la destinée de Rivarol se rejoint avec celle de Chamfort. Quelles qu'aient pu être les ressources d'esprit de ces deux hommes merveilleusement doués, ils n'en ont pas profité. « Je ne peux résister au plaisir de frotter la tête la plus électrique que j'aie jamais connue », écrit Mirabeau à Chamfort. De toute cette électricité, rien n'est sorti qu'une gerbe d'étincelles. De sa connaissance du monde et de ses rancunes, Chamfort n'a tiré que des boutades au lieu d'une philosophie. Il a fourni le titre d'une brochure à Sieyès et fabriqué des mots pour la Révolution pendant que Rivarol en fabriquait contre elle. C'est des deux côtés la même stérilité.

Ils n'ont tout à fait réussi que dans un genre, celui des « maximes », né dans les salons au temps de La Rochefoucauld et destiné à périr avec

eux. Encore ce genre, où ils se sont confinés, entrait-il en pleine décadence. Elle se manifeste par bien des signes. C'est d'abord l'étroitesse du point de vue. Toute la société tient dans le vaste tableau qu'en trace La Bruyère. Le cadre va sans cesse se rétrécissant de Montesquieu à Duclos. Ce qu'on y fait tenir maintenant, ce n'est plus que la peinture d'un petit coin de société. C'est ensuite l'outrance des jugemens. La misanthropie est ici d'un merveilleux secours au moraliste en quête de nouveauté. Et peut-être ce qui contribue surtout à diminuer la portée du pessimisme de Chamfort c'est qu'on y sent trop la recherche de l'effet littéraire. Enfin l'originalité qu'on ne trouve pas dans la pensée elle-même, on en est quitte pour la demander à l'expression, à la bizarrerie du style, au tortillement de la phrase, à l'imprévu de la métaphore. Chamfort écrira : « Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'un homme de mérite se soutient dans le monde sans l'appui d'un nom, d'une fortune ; l'homme qui a ces avantages est au contraire soutenu comme malgré lui-même. Il y a entre ces deux hommes la différence qu'il y a du *scaphandre au nageur.* » Ou encore : « M... disait que de courir après la fortune avec de l'ennui, des soins, des assiduités auprès des grands, en négligeant la culture de son esprit et de son âme, c'est *pêcher au goujon avec un hameçon d'or.* » Ailleurs, c'est l'image qui crée l'idée ou qui en tient lieu. Chênedollé nous rapporte avec admiration quelques-uns de ces tours d'adresse et de passe-passe que Rivarol exécuta devant lui. L'habileté consiste à mettre en regard des mots que ne relie aucune affinité de sens, et à combler ensuite l'intervalle. C'est le jeu des bouts-rimés appliqué à la morale. Si encore, à force d'être précieux, on évitait d'être banal ! Mais combien y en a-t-il parmi ces pensées dont on se souvient qu'elles avaient été déjà dites et mieux dites ! Et combien parmi ces traits d'esprit, qui semblent obtenus par des procédés presque mécaniques, dont l'effet est trop sûrement escompté et le retour nous lasse par sa trop fatigante monotonie !

Cette impuissance dont leur pensée se trouva comme frappée, on peut trouver que ce fut pour ces héros de salon une dure rançon de leurs succès. Il y a plus. En vérité cette société les avait accaparés et confisqués. Non seulement elle les avait façonnés à son gré, mais c'était son esprit qui vivait en eux. Sa disparition fut pour eux une épreuve qu'ils ne purent supporter et les frappa d'une blessure inguérissable. Pendant les quelques années qu'ils survivent à sa déchéance on les voit errer inquiets, désorientés, incapables de s'accommoder à un milieu nouveau. Chamfort vient d'être nommé à la Bibliothèque nationale par Roland, qui se porte garant de ses talens littéraires et de son civisme éprouvé. Mais déjà commence le régime de la Terreur. Il court contre elle des mots dont l'empreinte est aisément reconnaissable. « La Révolution est comme un chien perdu que personne n'ose arrêter...

Sois mon frère ou je te tue... La fraternité de ces gens-là est celle de Caïn et d'Abel. » Chamfort est dénoncé, incarcéré aux Madelonnettes, remis en liberté. Mais il s'est juré à lui-même de ne pas retourner en prison : il tente de se suicider, se manque, ne songe plus qu'à recommencer, et meurt bientôt de ses blessures. Rivarol, depuis qu'il a quitté la France, erre de Bruxelles à Londres, de Londres à Hambourg, de Hambourg à Berlin. Partout où il est, il tâche de reconstituer autour de lui cette vie de société dont l'atmosphère lui est seule respirable. Il peut se faire illusion lors des premiers temps. Dans la brillante émigration de Bruxelles, il retrouve son auditoire presque au complet. A Londres, il a la première sensation de l'exil. Que devenir dans ces brouillards, parmi des Anglais flegmatiques qui boivent au lieu de causer et des Anglaises qui « ont deux bras gauche ? » Il fuit, emmenant Manette. Il reprend la mer, fait deux fois naufrage, aborde enfin à Hambourg. Il y fait sombre, il y fait froid. Les naturels du pays sont des lourdauds. « Tout est ici commerçant ou spéculateur... Quant aux femmes, ce sont des espèces de momies imparlantes dont la robuste enveloppe interdit jusqu'au désir. » Veut-on qu'il « s'extravase » pour ces gens-là? Les émigrés dont il y a à Hambourg un continuel va-et-vient sont bien changés de ce qu'ils étaient à Bruxelles. La misère est venue. Les papillons sont devenus chenilles. Elle est bien finie la fête de l'ancien régime. Ce qui jadis donnait du prix à la vie n'est plus qu'un souvenir. Désormais à quoi bon vivre? On voit Rivarol s'alourdir, s'abandonner de plus en plus à des siestes prolongées. Il meurt enfin d'un mal auquel les médecins ne sont pas embarrassés de trouver quelque dénomination baroque et qui s'appelle de son vrai nom : l'impossibilité de vivre... C'est ce phénomène de la mort lente qu'on observe chez beaucoup d'êtres incapables de survivre à la perte de ce qu'ils ont trop aimé... Chamfort et Rivarol disparaissent avec une société dont ils ont été les plus brillans et les plus fidèles représentans. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils disparaissent tout entiers. Il reste d'eux quelques aphorismes, des mots à défaut d'une œuvre, à tout le moins un nom et un exemple. Ils témoignent du sort qui est réservé à la littérature, du jour où elle consent à n'être qu'un amusement pour égayer les dernières heures d'une société qui succombe à la dissipation et à la frivolité. C'est pour une littérature la condition elle-même de son existence, que de se détourner du spectacle des organismes en décomposition dont les convulsions suprêmes n'ont plus d'intérêt que pour la médecine et la pathologie.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

La Chambre a beaucoup parlé depuis quinze jours; mais on a parlé surtout du Sénat. Les rôles entre les deux assemblées sont complètement intervertis : c'est le Sénat qui est dans le mouvement. Quant à la Chambre, elle a vécu dans le passé, et s'est amusée à des débats purement académiques sur les conventions de 1883. Elle a discuté ces conventions comme s'il s'agissait de les voter aujourd'hui. Il s'agissait, en réalité, de savoir s'il y avait lieu de mettre en accusation M. Raynal qui les avait faites. Ou plutôt, il ne s'agissait même pas de cela : tout le monde savait d'avance que M. Raynal ne serait pas mis en accusation. Mais les radicaux socialistes, profitant de la présence au pouvoir d'un cabinet qui a toutes leurs complaisances, et comptant en retour sur les siennes, ont jugé le moment propice pour rouvrir un grand débat sur des conventions qu'ils ont peut-être fini par croire scélérates, à force d'avoir répété qu'elles l'étaient. Mal leur en a pris. M. Raynal s'est vaillamment défendu contre ce qu'il a appelé les « aboyeurs de la démagogie. » Il a prouvé, ce qui n'était pas difficile, que les conventions de 1883 avaient été, dans les circonstances où elles ont été conclues, une œuvre excellente et qu'elles ont, par leurs conséquences, très heureusement allégé notre situation financière. Peut-être était-il bon que cette démonstration fût faite; mais elle a été bien longue, et la Chambre aurait pu faire un meilleur usage de son temps.

Le Sénat a mieux employé le sien. Il a donné l'impression que la résistance aux entreprises dangereuses du gouvernement actuel était au Luxembourg plus qu'au Palais-Bourbon, et aussitôt les regards du pays se sont tournés de son côté. A la Chambre, le mécontentement est général; il est déjà parmi les radicaux aussi bien que parmi les modérés; la mauvaise humeur règne sur tous les bancs. La lune de miel du cabinet Bourgeois est arrivée à son dernier quartier. Ses amis n'ont plus confiance en lui; il n'a plus confiance en lui-même. Mais on aime mieux le laisser mourir de sa mort naturelle que de l'y aider en lui donnant la secousse finale, tant on craint de paraître avoir voulu écourter une expérience aussi intéressante. Il est pourtant douteux que le pays s'y intéresse, et certainement la Chambre en est déjà fatiguée; mais on vit encore sur de vieux préjugés. Toutes les

fois qu'un député du centre annonce l'intention, ou la velléité de faire quelque chose, ses amis effarés l'entourent pour l'en dissuader. Un jour c'est M. Léon Say qui veut interpeller le gouvernement sur sa politique financière. Quelle faute! lui crie-t-on de tous côtés. Quelle imprudence! Vous allez refaire la majorité du gouvernement! Mais M. Léon Say ne se laisse pas troubler et maintient son interpellation. Une autre fois, c'est M. Barthou qui parle d'interroger le garde des sceaux sur la situation irrégulière d'un juge d'instruction. Quelle faute! Quelle imprudence! lui répète-t-on avec ensemble; et il cède. Les groupes sont devenus des espèces de marécages où on embourbe, sous prétexte de les y essayer, les questions ou interpellations qu'un orateur plus hardi que les autres, mais pourtant prêt à tous les renoncemens, pourrait adresser au ministère. Celui-ci tombera quand même un jour prochain; on le dit et nous le croyons. Il glissera sur on ne sait quoi; une tuile lui tombera sur la tête, venant on ne sait d'où; un bolide éclatera dans le ciel, comme à Madrid. Soit! et le plus tôt sera le mieux. Mais dans toutes ces combinaisons qui sentent l'intrigue, on oublie le pays. Le gouvernement parlementaire est le pire de tous s'il ne sert pas à éclairer, à former, à grouper, à diriger l'opinion, car c'est sur l'opinion qu'il repose, et il ne repose sur rien lorsque l'opinion, faute de lumière ou d'impulsion première, n'arrive pas à la conscience de soi. On s'est beaucoup moqué des saints indous qui s'absorbent et s'abêtissent dans la contemplation d'eux-mêmes, ou d'une partie d'eux-mêmes. Les assemblées parlementaires, qui se croient tout et sont peu de chose, sont très sujettes à ce genre de maladie mentale. Elles rétrécissent leur horizon aux limites d'une salle de conférence. On n'imaginerait pas quelle importance des riens, dont le public ne se doute pas et n'entendra jamais parler, prennent dans ce milieu spécial à l'atmosphère étouffée. C'est là que naissent et que meurent les ministères, très discrètement, sans que personne sache exactement pourquoi ils sont nés et de quoi ils sont morts. Sur trente-six millions de Français, y en a-t-il cinq cents qui pourraient dire tout de suite, sans une étude rétrospective, quelle a été la cause occasionnelle de la chute du dernier cabinet, chute qui date de trois mois? Le pays ne voit que des ombres. On joue avec lui à cache-cache; on lui interdit d'assister aux conciliabules de couloirs; on ne lui débite que des phrases d'apparat à la tribune. Comment ne se lasserait-il pas d'un pareil gouvernement, puisque ceux mêmes qui en jouent entre eux la comédie, et qui en ont le secret, commencent à s'en dégoûter? On cherche à arriver au ministère par surprise, par hasard, en se donnant modestement comme un pis-aller, sans avoir pris la peine de provoquer dans le pays un grand mouvement d'opinion, ni d'avoir, dans les Chambres formé une majorité autour d'un programme. De là le caractère empirique et nécessairement provisoire

de toutes les combinaisons que nous voyons paraître et disparaître sans parvenir à nous y intéresser. Où en sommes-nous? Où allons-nous? Où voulons-nous aller? Le ministère radical a balbutié à ce sujet quelque chose que personne n'a bien compris, mais où on a cru distinguer qu'il s'allégeait des trois quarts de son programme. Quant au parti modéré, il imite de Conrart le silence cette fois imprudent. Un parti qui ne parle pas est un parti qui n'existe pas. Rien de plus dangereux en politique que de faire le mort; on est tout de suite pris pour tel. La Chambre se tait, le Sénat a parlé. « Monsieur, a dit le garde des sceaux à M. Bérenger, qui venait de faire passer une motion, vous avez tué le Sénat. » Ce mot lapidaire a fait rire, mais non pas aux dépens de la Chambre haute. Les morts que tue M. Ricard se portent assez bien.

La motion de M. Bérenger se rapportait à un projet de loi sur les accidens et sur les risques professionnels. Il faudrait, pour en rendre compte, une étude de détail qui n'entre pas dans le cadre d'une chronique. Le projet qui avait les préférences du gouvernement et que M. Ricard avait défendu avec toute son éloquence, était contestable dans son principe et mal combiné dans ses dispositions principales : M. Bérenger y a opposé un contre-projet, dont il a obtenu le renvoi à la commission. C'est un retard sans doute, mais ne vaut-il pas mieux retarder le vote d'une loi que d'en voter une mauvaise? Cette première escarmouche entre le gouvernement et le Sénat indiquait déjà les dispositions de celui-ci : elles se sont bientôt manifestées d'une manière plus expressive encore.

Dans son discours de Lyon, M. Bourgeois avait annoncé le retrait du projet Trarieux et la presse radicale socialiste avait poussé des cris d'enthousiasme. Le projet déposé par M. Trarieux sous l'ancien cabinet, alors qu'il était ministre de la justice, avait pour objet d'interdire l'exercice du droit de coalition et de grève aux ouvriers des chemins de fer. Les ouvriers des chemins de fer ne sont pas assimilables aux autres. Les services auxquels ils sont attachés sont, à beaucoup d'égards, des services publics, et, s'ils venaient à être interrompus, les conséquences les plus graves pourraient en résulter en temps de paix et surtout en temps de guerre. On a beau dire qu'en temps de guerre le patriotisme des ouvriers les empêcherait de recourir à un pareil moyen de pression, — et nous le croyons; — on a beau faire remarquer qu'ils seraient alors sous la main du ministre de la guerre, et que leur liberté d'action se trouverait tout naturellement suspendue, — et cela est vrai; — le danger n'en subsiste pas moins. Une fois que le travail est abandonné, il faut un certain temps pour s'y remettre. Il y a là une mobilisation d'un nouveau genre qui, à un moment donné, devrait s'ajouter, en la compliquant, à la mobilisation militaire. Tous les ministres de la guerre en avaient jugé

ainsi jusqu'à ce jour; M. Godefroy Cavaignac en a jugé autrement. Il se croit suffisamment armé par la législation préexistante. Peut-être a-t-il raison d'une manière générale; mais il suffit que le risque auquel M. Trarieux a voulu pourvoir puisse se présenter une seule fois pour qu'on prenne contre lui des précautions étroites, puisque l'enjeu de la moindre négligence pourrait être l'existence même de la patrie. Quoi qu'il en soit, le ministère Bourgeois a retiré purement et simplement le projet de son prédécesseur. Avait-il oublié que le projet Trarieux était un amendement à un projet antérieur, dû à l'initiative du Sénat, et qui était bien autrement rigoureux et sévère? L'interdiction que M. Trarieux impose aux ouvriers des chemins de fer, M. Demôle avait voulu avant lui l'étendre à tous les ouvriers employés par l'État. Il avait déposé dans ce sens une proposition de loi revêtue d'un très grand nombre de signatures républicaines. En retirant le projet Trarieux, le gouvernement laissait donc le Sénat en présence de la proposition Demôle. Il espérait sans doute que devant une manifestation aussi nette de sa volonté, le Sénat battrait en retraite; mais il n'en a pas été ainsi. Soit que le Sénat tînt particulièrement à ses idées sur la matière, soit qu'il eût été un peu froissé du sans-façon avec lequel le gouvernement en usait avec lui, soit plutôt que l'ensemble de la politique lui inspirât des inquiétudes générales qu'il jugeait opportun d'exprimer plus spécialement sur ce point particulier, la haute assemblée a répondu au retrait de la loi Trarieux en mettant à l'ordre du jour la proposition Demôle, et elle a tout de suite abordé le débat. M. Trarieux a pris la parole: rien n'a pu ensuite effacer l'impression profonde produite par son discours. Les affirmations optimistes de M. le ministre de la guerre n'ont pas ébranlé la majorité. En vain M. Bourgeois s'est-il efforcé de la mettre en garde contre le danger de créer des catégories entre les citoyens, et d'interdire aux uns l'exercice d'un droit qu'on reconnaît aux autres. Les ouvriers des chemins de fer ont-ils mérité, a-t-il dit, de devenir l'objet d'une suspicion exceptionnelle et n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'ils ne s'en offensent? Son discours a été qualifié de « conférence doucereuse » par un sénateur irrespectueux, et M. Bourgeois s'est montré fort choqué de l'expression. Il a affirmé que s'il n'avait pas parlé haut et ferme, c'était par ménagement pour l'assemblée. Les objurgations pressantes de M. le président du conseil n'ont pas été mieux accueillies que ses insinuations conciliantes. Une majorité considérable a voté le renvoi à la commission de la proposition Demôle. Il est vrai qu'au dernier moment, et contrairement aux allégations de M. le ministre de la guerre, M. Bourgeois avait laissé entendre qu'il y avait là une question à étudier. Dans ce cas, il ne fallait pas se borner à retirer le projet Trarieux, il fallait en présenter un autre, et, faute d'autre, le Sénat était bien obligé de ren-

voyer à la commission celui de M. Demôle. Nous n'hésitons d'ailleurs pas à reconnaître que ce projet dépasse la mesure. S'il plaît à l'État de se faire industriel, marchand d'allumettes ou de tabac par exemple, il n'y a pas de motif pour qu'il échappe à la loi commune, ni pour qu'il en enlève le bénéfice à ses ouvriers. Les exceptions proposées par M. Trarieux, les seules qui se justifient, sont tirées de la nature des services et non pas du caractère particulier de celui qui en a l'entreprise. On a toujours le droit de dire à l'État, lorsqu'il agit comme un particulier : *Patere legem quam ipse fecisti*. Prenons donc le vote de la Chambre haute pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une manifestation.

Il est probable qu'en tout état de cause ce vote aurait été le même, mais il est certain qu'une circonstance, survenue le jour où il s'est produit, a contribué à le rendre plus ferme encore et plus résolu. Le gouvernement avait montré une fois de plus avec quelle docilité il obéissait, sans hésiter, sans sourciller, aux injonctions des groupes socialistes. Carmaux venait d'attirer de nouveau l'attention. M. Rességuier avait renvoyé trois ou quatre ouvriers, et naturellement les socialistes l'expliquaient en disant que ces ouvriers s'étaient affiliés à un syndicat. Est-ce vrai? est-ce faux? nous l'ignorons; mais à ce fait, s'il existe, doivent certainement s'en être joints quelques autres pour amener M. Rességuier à la détermination qu'il a prise. Il y a toujours un député en permanence à Carmaux, lorsqu'il n'y en a pas deux. Au moment en question, c'est M. Baudin qui était de semaine : il représentait les électeurs du Cher, non pas à la Chambre, mais auprès des ouvriers carmausins. M. Baudin s'est empressé d'envoyer à M. Jaurès un télégramme qui se terminait par ces mots : « Convoquez les groupes socialistes et faites les démarches utiles. » Après s'être adjoint MM. Viviani et Gérault-Richard, M. Jaurès s'est transporté à la hâte chez M. le président du conseil, et a eu avec lui une conversation dont on n'a pas tardé à constater les effets. Certes, sa démarche a été « utile ». Au reste, quelques verriers de Carmaux s'étaient réunis en même temps, et avaient adressé aux chambres syndicales et aux groupes corporatifs de France un manifeste où ils disaient : « Si le gouvernement ne fait pas son devoir, les prolétaires n'accepteront pas ce nouveau défi sans protestation. La loi de 1884 doit être complétée par une sanction pénale qui contraindra les exploiteurs à la respecter. » Aussitôt dit, aussitôt fait. Dès le lendemain, à l'ouverture de la séance de la Chambre, M. le ministre du commerce a déposé un projet de loi ainsi conçu : « Ceux qui seront convaincus d'avoir entravé ou tenté d'entraver le libre exercice des droits résultant de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels seront punis d'un emprisonnement de six jours à un mois, et d'une amende de seize à deux cents francs, ou de l'une de ces deux peines seulement. » L'idée de donner une sanction pénale à la loi sur les syndicats professionnels n'est pas nouvelle.

Un député, M. Bovier-Lapierre, a attaché son nom à une proposition qui a précisément cet objet, et qui, votée à la Chambre, est toujours venue échouer au Sénat. C'est que, devant la tyrannie tous les jours grandissante des syndicats à l'égard non seulement des patrons, mais des ouvriers eux-mêmes, il a paru souverainement imprudent de mettre à leur disposition une arme répressive. M. Bovier-Lapierre, rendons-lui cette justice, a pourtant fait quelques efforts, d'ailleurs infructueux, pour donner à sa loi un caractère juridique. Il a énuméré quelques-uns des faits qui donneraient lieu à l'application d'une peine. Il n'a pas voulu rester dans le domaine du pur arbitraire. Le gouvernement a jugé que tant de précision pouvait être une gêne, et on a vu qu'il n'en a mis aucune dans son propre projet. « Ceux qui seront convaincus d'avoir entravé ou tenté d'entraver le libre exercice des droits résultant de la loi de 1884 »... qu'est-ce que cela signifie? Qu'entend-on par « entraver ou tenter d'entraver? » Le gouvernement s'est bien gardé de le dire. On pourrait croire que son texte se ressent de la rapidité d'une improvisation bâclée en une nuit; mais on se tromperait. C'est exprès, de propos délibéré, qu'il est resté dans le vague, et il a pris soin de le dire avec une sim plicité dont il faut lui savoir gré. « Nous nous abstenons à dessein a-t-il dit dans son exposé des motifs, de spécifier les atteintes qui peuvent être portées au libre exercice des droits résultant de la loi du 21 mars 1884, afin de permettre aux tribunaux d'apprécier, avec une pleine indépendance, ces atteintes si multiples, si variées, si ingénieuses, et qu'il serait téméraire de prétendre prévoir toutes. » C'est pourquoi il a préféré n'en prévoir aucune. Les juges condamneront quand bon leur semblera. On se fie à la jurisprudence du soin de faire la loi de toutes pièces. Cette loi, le principal organe du parti socialiste l'a fort bien qualifiée en l'appelant une « loi de sûreté générale ». L'indétermination calculée des termes permet de l'étendre à tout ce qu'on voudra. Quand elle a été déposée, avant même qu'elle eût été lue, M. Jaurès, qui la connaissait et qui avait de bons motifs pour cela, s'est écrié joyeusement : « Voilà une loi à l'adresse de M. Rességuier! » Nous dirons à notre tour : Voilà où nous en sommes! On fait une loi pour une personne! Cette loi de sûreté générale ne vise qu'un individu! Elle est bien digne du cabinet actuel et de ses inspirateurs!

On comprend que cette condescendance du ministère à l'égard des socialistes ait produit au Luxembourg la plus mauvaise impression. Quoi! Le Sénat a toujours repoussé la loi Bovier-Lapierre comme incertaine dans son principe et dangereuse dans son application, et à cette loi, qui est comparativement un chef-d'œuvre d'esprit juridique, on substitue le texte rudimentaire au point d'en être grossier que nous avons reproduit plus haut. Compterait-on par hasard sur le Sénat pour le voter? On aurait tort, sans doute, de compter même

sur la Chambre. Ce n'est pas au moment où le projet Bovier-Lapierre a tant de peine à aboutir qu'il convient d'en présenter une caricature aggravée. Mais il y a peut-être quelque chose de pire encore que les lois de circonstance, ce sont les juges auxquels on peut appliquer la même épithète. Si la sauvegarde du justiciable n'est plus dans la loi elle-même, il faudrait au moins qu'elle fût dans ceux qui l'appliquent, et cela est plus nécessaire que jamais en un temps où la manie du soupçon et de la dénonciation étant partout, nul n'est sûr de n'avoir pas demain affaire à la justice. On voit commencer tous les jours de nouveaux procès, on n'en voit finir aucun. Il semble que le ministère recherche le scandale pour lui-même, comme s'il y trouvait un moyen de gouvernement. Il paraît s'y complaire. Ce système ne serait tolérable que si une indépendance absolue était laissée à la magistrature, et on a pu croire dans ces derniers temps qu'il n'en était pas ainsi. Une affaire importante, celle des Chemins de fer du Sud de la France, était entre les mains d'un juge d'instruction, M. Rempler; le bruit s'est répandu tout d'un coup qu'il s'en était, ou qu'il en avait été dessaisi. Le dossier était sorti de ses mains pour passer dans celles d'un autre magistrat, M. Le Poittevin, chargé des fonctions de juge d'instruction. M. Le Poittevin pouvait-il être investi de ces fonctions? On a invoqué à ce sujet l'article 58 du Code d'instruction criminelle, bien à tort comme on va le voir : « Dans les villes, dit cet article, où il n'y a qu'un seul juge d'instruction, s'il est malade, absent ou autrement empêché, le tribunal de première instance désignera l'un des juges de ce tribunal pour le remplacer. » On assure que la désignation de M. Le Poittevin n'a pas été faite sous la forme ordinaire par le tribunal de la Seine, mais c'est là le plus petit côté de la question. Peu importe la manière dont la délégation a été faite. L'article 58 du Code d'instruction criminelle ne pouvait pas s'appliquer à Paris, puisque, bien loin qu'il n'y ait dans cette ville qu'un juge d'instruction, il y en a vingt-neuf. On n'avait entre eux que l'embarras du choix. De plus, M. Rempler n'était ni malade, ni absent. Était-il « autrement empêché »? Les journaux ministériels n'ont pas caché qu'il n'était pas d'accord avec M. le garde des sceaux sur la marche de l'instruction. Et cela a suffi. On a fait comprendre à M. Rempler qu'il devait se dessaisir d'une affaire qu'il ne conduisait pas au gré de M. Ricard; il a eu la faiblesse d'y consentir, et il a été remplacé, non pas par un autre juge d'instruction, mais par un juge ordinaire dont la situation était si visiblement incorrecte qu'il a fallu la régulariser plus tard au moyen d'un décret. Mais, pendant huit jours, M. Le Poittevin a largement usé de tous les droits d'un juge d'instruction bien que, au fond, il n'en eût aucun, et cela a duré jusqu'au moment où un député a refusé de comparaître devant lui en prétextant de l'irrégularité de son mandat. Un pareil précédent est très grave. Si nous sommes en un temps relative-

ment calme et normal, quoique moralement fort troublé, nul ne sait, après tout, ce que sera demain. Qu'adviendra-t-il dans des périodes plus troublées encore si, dès aujourd'hui, il suffit qu'un juge d'instruction « aiguille » — c'est l'expression dont on s'est servi — dans un sens qui déplaît à M. le garde des sceaux, pour qu'il soit remplacé, et remplacé par un magistrat qui n'a aucun titre pour cela. Lorsqu'on songe aux pouvoirs exorbitans que possède chez nous un juge d'instruction et qui le rendent maître du secret des affaires, de la liberté, souvent de la fortune des citoyens, on est effrayé à la pensée que ces pouvoirs peuvent se trouver dévolus à un magistrat arbitrairement désigné, en dehors des conditions et des formes qui sont les seules garanties du justiciable. Y a-t-il eu, dans cette affaire, simple légèreté de conduite, ou intention manifeste, de la part du garde des sceaux, de diriger lui-même, peut-être dans un sens politique, une instruction ouverte sur une affaire délicate où un certain nombre de parlementaires se trouvent mêlés? Chacun est libre de résoudre la question comme il voudra, mais le fait qui lui a donné naissance n'en reste pas moins inquiétant.

L'inquiétude est d'ailleurs le sentiment qui domine dans la situation présente. Ce que l'on sait déjà du budget déposé par le gouvernement n'est pas propre à la faire cesser. La grande innovation de ce projet est l'impôt progressif sur l'ensemble du revenu. C'est bien, cette fois, la formule radicale dans toute sa rigueur. Tout le monde s'attend à ce qu'un pareil projet ne soit pas voté ; il est conçu dans des termes qui en rendront pour le gouvernement la discussion très difficile; mais, en attendant, celui-ci poursuit dans toute l'administration un travail de désorganisation qui s'est d'abord attaqué aux personnes, et qui s'apprête à toucher maintenant aux choses elles-mêmes. Sous prétexte de faire des économies sur un point, non pas pour que le contribuable en soit allégé d'autant, mais pour faire des dépenses sur un point différent, et substituer, comme on l'a dit, un budget républicain à un budget monarchique, on s'apprête à compromettre la marche régulière des services publics, à faire violence aux habitudes des populations, à provoquer parmi elles un mécontentement qui retombera sur la République. Jamais le péril n'a été plus grand qu'aujourd'hui, et il tient uniquement aux hommes qui nous gouvernent. Ce sont leurs projets imprudemment annoncés, ce sont ceux qu'ils cherchent à dissimuler encore mais que tout le monde devine, qui entretiennent dans les esprits l'incertitude et la crainte du lendemain. Le mal une fois fait sera difficilement réparable, et le pays s'apercevra enfin de ce que lui coûte, quelque brève qu'elle aura été, cette expérience radicale à laquelle on s'est laissé entraîner avec une coupable insouciance. Tout le monde a le sentiment du danger, mais tout le monde n'ose pas l'avouer et prendre courageusement son parti. C'est le

caractère du Sénat de paraître un peu endormi en temps ordinaire, et de se réveiller pour faire face à l'ennemi dans les jours de crise. On le croit presque inutile lorsqu'on n'a pas besoin de lui ; mais il est des momens où on se demande ce que, sans lui, on deviendrait. C'est le Sénat qui a interpellé M. Ricard sur l'affaire Rempler-Le Poittevin, et qui a infligé au gouvernement un blâme sévère. On dit qu'il ne renverse pas les ministères : soit ! il se contente de les tuer et il les envoie se faire enterrer ailleurs. Le cabinet ne se relèvera pas des coups qu'il vient de recevoir. Il s'en relèverait si le Sénat avait mal choisi son terrain de combat, mais il ne pouvait pas en choisir un meilleur. En tout cas, il faut le féliciter de remplir presque seul en ce moment la tâche qui, dans un gouvernement parlementaire, est la plus haute de toutes, à savoir de parler au pays, de l'avertir et de l'éclairer.

Le seul événement intéressant au dehors est la conversion à la religion orthodoxe du jeune prince de Bulgarie. Le prince Boris a deux ans ; sa conversion ne s'est donc pas faite *proprio motu*. Au surplus, nous n'entrerons pas dans des détails qui sont connus de tout le monde. On sait qu'au moment même de l'assassinat de M. Stambouloff, le gouvernement bulgare inaugurait déjà une politique de rapprochement avec la Russie. Une mission avait été envoyée à Saint-Pétersbourg, où elle avait été reçue par l'empereur, par le prince Lobanof et par M. Pobédonostzeff, procureur général du saint-synode. Nous avons raconté alors les principaux incidens de ce pèlerinage moitié politique et moitié religieux dont on attendait à Sofia de grands effets. La mission bulgare reçut partout l'accueil le plus sympathique, mais, dès ce moment, il devint évident qu'une réconciliation réelle et durable ne pourrait avoir lieu entre la Russie et la Bulgarie que si la dynastie bulgare adoptait la religion orthodoxe. Or le prince Ferdinand avait précisément modifié la constitution en vue d'assurer à lui et à ses héritiers la liberté de leur conscience religieuse.

Cette liberté, qui est de droit commun pour les particuliers et qui leur appartient aujourd'hui dans tous les pays civilisés, n'est pas faite pour les princes et pour les rois. Le prince Ferdinand s'en est aperçu. Il a montré, depuis qu'il est monté sur le demi-trône de Bulgarie, beaucoup plus de qualités qu'on ne lui en supposait auparavant, et, à travers mille difficultés qu'il a habilement vaincues, il est arrivé à donner à sa dynastie une consistance au moins apparente. Il s'est marié. Il a épousé une princesse de Parme, petite-nièce du comte de Chambord, catholique ardente, et on assure que le mariage n'a eu lieu qu'à la condition que les enfans qui en naîtraient seraient élevés dans la religion de leurs parens. Quand le prince a fait cette promesse, il était sans aucun doute résolu à la tenir. Un combat plein d'angoisses s'est livré

dans son âme le jour où il s'est trouvé placé entre la presque-certitude de perdre sa couronne ou l'obligation de consentir à ce que son fils fût élevé dans la religion orthodoxe! Henri IV, autrefois, a jugé que Paris valait bien une messe, et l'histoire a fait plus que l'en absoudre, elle l'en a glorifié. Mais la bonne grâce résolue et l'espèce de désinvolture qu'il a mises dans sa conversion permettent de croire que, pour un motif ou pour un autre, il n'a pas eu à faire de sacrifice de conscience bien douloureux. Il n'en a pas été ainsi du prince Ferdinand. Et peut-être y a-t-il quelque chose de plus pénible encore et de plus délicat à prendre un engagement de ce genre pour un enfant irresponsable et sans défense que pour soi-même. Mais ce sont là des choses qui ne regardent que le prince Ferdinand. Il a fait un acte politique, et il s'y est certainement déterminé par des motifs d'un grand poids; car enfin il devait beaucoup à la Bulgarie; il avait aussi charge d'âme envers elle; on n'accepte pas de gouverner un peuple sans contracter avec lui une alliance qui va jusqu'à la fusion de tous les sentimens. Si le prince Ferdinand s'était converti lui-même, on n'aurait pas cru à sa bonne foi, contre laquelle tout son passé aurait protesté. Il a donné son fils tout entier à sa patrie d'adoption, et les hésitations mêmes qu'il a éprouvées, montrent à la fois l'étendue et la sincérité de son sacrifice. Le trouble de son esprit l'a même amené à faire une démarche qu'il est permis de trouver surprenante. Aller à Rome demander au pape l'autorisation de faire élever son fils dans une religion schismatique est certainement, quelle que soit la forme que le prince ait donnée à ses suggestions, une des choses les plus singulières d'une époque où on en voit pourtant beaucoup. Ce n'est pas à la papauté que le prince Ferdinand devait s'adresser, mais à cette autre souveraine des consciences royales qu'on appelle la raison d'État. Et c'est seulement à ce point de vue qu'il nous est permis de nous placer nous-mêmes pour juger l'acte qu'il a accompli.

Il y a mis une très grande solennité, comme on a pu le voir par sa proclamation au peuple bulgare. Un cri plus humain lui a échappé lorsque, recevant le bureau et le président du Sobranié, il a dit en termes toujours un peu trop emphatiques : « L'Occident a jeté son anathème sur moi; l'aurore de l'Orient enveloppe de ses rayons ma dynastie et notre avenir. » On ne voit pas très bien ce que le prince veut dire lorsqu'il parle de l'Occident qui lui aurait jeté un anathème : quant à l'Orient dont l'aurore rayonne sur lui, il comprend sans doute la Russie et la Porte. L'envoyé du tsar et celui du sultan sont arrivés à la fois à Sofia pour assister au nom de leurs souverains au baptême du petit prince Boris, et peut-être faut-il voir dans cette rencontre une manifestation de l'entente plus intime qui existe depuis quelque temps entre Constantinople et Saint-Pétersbourg. On a d'abord annoncé cette entente, puis on l'a contestée. On en avait

certainement exagéré le caractère lorsqu'on a voulu y voir une reprise et une résurrection du vieux traité d'Unkiar-Skelessi; il n'est pas vraisemblable que la chose ait jamais pris une forme aussi concrète et aussi précise; mais il semble, d'après certains indices, qu'on ne se trompe pas moins en assurant qu'il n'y a rien de changé et que les rapports de la Porte et de la Russie n'ont pas été affectés par les récens événemens.

Au reste, tout réussit à nos alliés russes depuis quelque temps : leur politique habile et prudente commence à porter ses fruits. Le prince Lobanof est arrivé aux affaires dans un moment opportun, et il a su profiter des circonstances. La Russie est bien aujourd'hui avec tout le monde, avec la France, cela va sans dire, mais aussi avec l'Allemagne et avec l'Autriche. Elle a manœuvré avec la France dans les affaires d'Arménie, et son attitude, qu'elle a d'ailleurs ménagée avec beaucoup de dextérité, ne l'a pas mise, on le voit, en mauvais termes avec la Porte. Sa politique dans les Balkans, bien qu'elle soit toujours très réservée, est moins abandonnée, moins découragée qu'elle ne l'avait été pendant les années antérieures; elle devient plus agissante, et il ne semble pas que l'Autriche en prenne ombrage. Au moment même où le prince Boris est baptisé dans la religion orthodoxe, on annonce le prochain mariage du jeune roi de Serbie avec une fille du prince de Monténégro, de ce prince qu'Alexandre III, avant les manifestations de Cronstadt, avait proclamé son seul ami, et qui a toujours témoigné, en effet, à la Russie et au tsar un dévouement sans bornes. Ce ne sont là que des symptômes; il ne faut pas en exagérer l'importance; pourtant ils en ont une qu'il ne faut pas non plus méconnaître. Le monde européen a singulièrement évolué en peu de temps, et il s'en faut de beaucoup qu'il présente encore à l'observateur des traits aussi simples et aussi fixes qu'au temps où sa physionomie se résumait dans celle de la triple alliance, autour de laquelle on ne voyait rien. Il n'est presque aucune des grandes puissances dont la politique ne se soit à quelques égards modifiée, parce qu'il a fallu pour chacune d'elles, même les plus puissantes, tenir compte, dans leurs relations avec les autres, d'élémens qui avaient paru jusqu'ici plus négligeables. Le monde mue. Un avenir se prépare dont le secret échappe encore, et ce sera tant mieux pour ceux qui auront su le deviner à temps et s'y accommoder. Il y aura peut-être bientôt, comme dans certains momens du passé, d'heureuses fortunes politiques à faire; mais il faut pour cela s'en montrer dignes, c'est-à-dire avoir des vues profondes, une volonté forte, de la constance, de la stabilité. Nous ne savons pas si les premières de ces qualités appartiennent à notre gouvernement : quant à la dernière, et ce n'est pas la moindre de toutes, comment ne pas avouer qu'il en est totalement dépourvu?

P. S. — On nous demande une rectification que nous faisons d'autant plus volontiers qu'il s'agit de rendre justice à nos marins. Nous disions il y a quinze jours, en rappelant les circonstances dans lesquelles, en juillet 1893, la passe du Ménam avait été forcée, que nos navires avaient agi sans ordres, et nous avaient mis dans une situation assez différente de celle que nous poursuivions alors. Notre escadre était commandée par l'amiral Humann, un de nos officiers les plus distingués et les plus incapables de faire un coup de tête : aussi ne l'en avions-nous pas soupçonné, et avions-nous pris soin de dire que les circonstances avaient été peut-être plus fortes que les volontés. Lorsqu'on tire sur des navires de guerre, ils doivent évidemment riposter; et c'est ce qui est arrivé aux nôtres à leur entrée dans le Ménam. Le traité les autorisait à remonter le fleuve jusqu'à un certain point, et c'est par une flagrante violation du droit des gens que les Siamois ont ouvert le feu. Nos marins ont pu croire qu'ils étaient tombés dans un guet-apens. Mais pourquoi étaient-ils entrés dans le Ménam? Il est peut-être inutile de le rechercher aujourd'hui; nous reconnaissons seulement nous être trompés quand nous avons dit qu'ils l'avaient fait sans ordres, car nous avons vu ces ordres qui sont formels, et qui ont été donnés avec insistance, à deux reprises différentes, le 5 et le 7 juillet. Les seconds avaient été provoqués par des observations très sages de l'amiral Humann, qui n'avaient pas changé les résolutions premières du gouvernement. Si ces résolutions se sont modifiées par la suite et ont donné lieu à des instructions un peu différentes, lesquelles ont eu le tort d'arriver trop tard, c'est une autre question : elle est actuellement sans intérêt. Il semble bien que notre gouvernement a été un peu surpris des conséquences si rapidement produites par l'exécution de ses ordres ; mais ces ordres, il les avait donnés et même réitérés, et il n'y a de ce chef aucun reproche à faire à nos marins : ils se sont strictement conformés à leurs instructions. Une fois attaqués, personne ne leur reprochera d'avoir répondu à des coups de canon par des coups de canon. C'est ainsi qu'ils sont allés jusqu'à Bangkok, et si le fait a causé sur le moment quelques embarras à notre gouvernement, il n'en était pas moins correct autant que glorieux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-TROISIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIe ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1896

Livraison du 1er Janvier.

Pages.

LE PREMIER MINISTÈRE DE RICHELIEU. — I. LA POLITIQUE D'AUTORITÉ, par M. GABRIEL HANOTAUX. 5

DERNIER REFUGE, dernière partie, par M. ÉDOUARD ROD. 25

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE (1870-1872). — I. M. THIERS A SAINT-PÉTERSBOURG. — LA LIGUE DES NEUTRES. — LA DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856, par M. le marquis DE GABRIAC. 59

EDITH, CONTE DE NOËL, par M. JULIEN DECRAIS. 93

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE. — II. LE JURY, par M. JEAN CRUPPI. . . 121

LE ROMANTISME ET L'ÉDITEUR RENDUEL. — II. PETRUS BOREL, LAMENNAIS, ALFRED ET PAUL DE MUSSET, SAINTE-BEUVE, par M. ADOLPHE JULLIEN. 154

L'INFLUENZA, par M. le docteur LOUIS DELMAS. 183

DAVID-FRÉDÉRIC STRAUSS ET SA CORRESPONDANCE, par M. G. VALBERT. . . 204

REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE RICHARD WAGNER, par M. T. DE WYZEWA. 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 229

Livraison du 15 Janvier.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE (1870-1872). — II. LA RUSSIE A LA FIN DE LA GUERRE. — LE GÉNÉRAL LE FLO A SAINT-PÉTERSBOURG. — MA MISSION A BERLIN, par M. le marquis DE GABRIAC. . . . 241

CŒURS MEURTRIS, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 267

UN NATURALISTE FRANÇAIS. — LE MARQUIS DE SAPORTA, par M. ALBERT GAUDRY, de l'Académie des Sciences. 303

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON. — II. L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 329

LES CHEMINS DE FER ET LE BUDGET. — II. LES CHARGES DE L'ÉTAT EN 1894. — VARIATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR, par M. C. COLSON. 371

POÉSIE. — *Inscriptions pour les treize portes de la ville*, par M. HENRI DE RÉGNIER. 403

Pages.

La Doctrine de Monroe et le conflit anglo-américain, par M. Francis de PRESSENSÉ. 417
Les Collectionneurs a Rome a la fin du XVIIIe siècle. — Les Piranesi, par M. A. GEFFROY, de l'Académie des Sciences morales. 437
Revue musicale. — Théatre de l'Opéra-Comique : *La Jacquerie*. — Théatre de l'Opéra : *Frédégonde*, par M. Camille BELLAIGUE. 449
Revue littéraire. — *Une Consultation*, par M. René DOUMIC. 456
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 468

Livraison du 1er Février.

Cœurs meurtris, deuxième partie, par M. André THEURIET. 481
Le Premier ministère de Richelieu. — II. Les affaires d'Allemagne et d'Italie. — Grave échec de Richelieu. — La Chute, par M. Gabriel HANOTAUX. 510
Dans l'Arkansas. — A propos des romans d'Octave Thanet, par Th. BENTZON. 542
Souvenirs diplomatiques de Russie et d'Allemagne (1870-1872). — III. Entretiens avec le prince de Bismarck. — M. Pouyer-Quertier a Berlin, par M. le marquis de GABRIAC. 573
Le Romantisme et l'éditeur Renduel. — III. Eugène Renduel et Gérard de Nerval. — Théophile Gautier, par M. Adolphe JULLIEN. 601
La Compagnie a Charte de l'Afrique anglaise du Sud, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 623
La Poste aérienne. — Les Pigeons voyageurs, par M. G. REYNAUD. . . 639
Les Réformes universitaires, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 655
M. Seeley et son *Essai sur les origines et le développement de la politique moderne de l'Angleterre*, par M. G. VALBERT. 676
Revues allemandes. — La jeunesse de Frédéric Nietzsche, par M. T. de WYZEWA. 688
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 700
Essais et notices. — La Photographie des corps opaques, par M. Camille RAVEAU. 712

Livraison du 15 Février.

Cœurs meurtris, troisième partie, par M. André THEURIET. 721
Euripide, par M. Jules GIRARD, de l'Académie des Inscriptions. 750
Essai de paléontologie philosophique. — I. Multiplication, différenciation et accroissement des êtres dans les temps géologiques, par M. Albert GAUDRY, de l'Académie des Sciences. 789
Boers et Anglais dans l'Afrique du Sud, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 815
Boccace. — III. Les Drames du *Décaméron*, par M. Émile GEBHART, de l'Académie des Sciences morales. 849
Les Chemins de fer et le Budget. — III. Recettes et économies procurées par le régime des chemins ee fer, par M. C. COLSON. 876
L'Œuvre de Corot et le Paysage moderne, par M. André MICHEL. . . 913
Poésie. — *Le Consentement d'Apia*, par M. Robert de la VILLEHERVÉ. 931
Revue littéraire. — Deux moralistes « fin de siècle, » Chamfort et Rivarol, par M. René DOUMIC. 935
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 947

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 32334.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0844